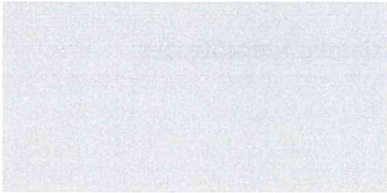




Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Saint-Laurent, le 17 décembre 2015



OBJET : Vos demandes d'accès à l'information

Madame,

Pour donner suite à vos demande d'accès à l'information formulées respectivement en date des 16 et 18 novembre 2015, vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- Procès-verbaux du conseil d'administration pour la période du mois d'avril 2011 au mois de juin 2015 inclusivement;
- Procès-verbaux du comité de direction pour la période du mois d'avril 2011 au mois de juin 2015 inclusivement.

Veillez noter que certaines informations contenues dans ces documents ont été caviardées puisque celles-ci contiennent des renseignements ne pouvant être communiqués pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

1. Il s'agit de renseignements confidentiels au sens de l'article 21 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après la LAI) qui ont une incidence sur l'économie d'Héma-Québec et dont la divulgation pourrait procurer un avantage à autrui ou causer un préjudice sérieux à Héma-Québec ou à ses intérêts économiques ou ceux de la population québécoise.
2. Il s'agit de renseignements confidentiels au sens des articles 23 à 25 de la LAI qui consiste en un secret industriel, financier, commercial, techniques, scientifique ou syndical d'un partenaire d'affaires, traité confidentiellement par le partenaire d'affaires.
3. Il s'agit de renseignements confidentiels au sens de l'article 27 de la LAI dont la divulgation pourrait révéler un mandat ou ne stratégie de négociation de convention collective ou de contrat.
4. Il s'agit de renseignements confidentiels au sens de l'article 31 de la LAI consistant en une opinion juridique sur l'application du droit à un cas particulier.

4045, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
514 832-5000, 1 888 666-HEMA (4362)

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie, Québec (Québec) G1V 5C3
418 780-HEMA (4362), 1 800 267-9711

5. Il s'agit de renseignements confidentiels au sens de l'article 32 de la LAI consistant en une analyse dont la divulgation peut avoir un effet sur une procédure judiciaire.
6. Il s'agit de renseignements confidentiels protégés par l'article 37 de la LAI puisqu'il s'agit d'un avis/recommandation fait dans l'exercice des fonctions de l'auteur de l'avis/recommandation.
7. Il s'agit de renseignements confidentiels au sens de l'article 39 de la LAI consistant en une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel.
8. Il s'agit de renseignements personnels de membres de l'organisme public au sens de l'article 53 LAI qui n'ont toutefois pas un caractère public suivant l'article 57 LAI. Conséquemment, l'article 59 LAI impose à Héma-Québec de ne pas communiquer ces renseignements sans le consentement des personnes concernées.

En espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La vice-présidente aux affaires corporatives,

ORIGINAL SIGNÉ

Smaranda Ghibu, avocate
Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels
Tél. : (514) 832-5000 poste 357
Courriel : Smaranda.Ghibu@Hema-Quebec.qc.ca

SG/rn
p.j.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 92^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le jeudi 16 juin 2011 à 12 h 30

Compte rendu

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^r Marc Dionne
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^{re} Patricia Pelletier
Mme Suzanne Turmel

Était absent : D^r Serge Montplaisir

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

Invités : M^{re} Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.
Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre avec l'ajout suivant :

9.5 Comité de gouvernance

Il est proposé que ce point soit inscrit statutairement à l'ordre du jour. Un rapport du président et chef de la direction sera également ajouté de manière statutaire à chacune des réunions.

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts. De plus, les administrateurs confirment, pour les fins de la proposition d'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, qu'ils n'ont connaissance d'aucune réclamation contre l'un d'eux ou Héma-Québec ou de faits pouvant donner lieu à une telle réclamation.

4. Adoption du compte rendu de la 91^e réunion du 4 mai 2011 incluant la discussion à huis clos

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le compte rendu de la 91^e réunion du Conseil d'administration tenue le 4 mai 2011 et la discussion à huis clos tels que modifiés.

5. Affaires découlant de la 91^e réunion du 4 mai 2011

Le document est passé en revue.

Point 1 – Communiquer avec l'Institut des administrateurs de sociétés quant au projet d'observateur : la présidente du comité de gouvernance a communiqué avec les responsables de l'IAS quant à la décision du Conseil. Le dossier suit son cours et des développements sont prévus cet automne. Par ailleurs, les membres sont d'avis que l'IAS devrait également rechercher un observateur qui possède une expertise en production (si possible dans le domaine biomédical). Le président et chef de la direction fera les démarches auprès de l'Institut à cet effet.

Point 2 – Communiquer avec la direction de la santé publique quant à son mandat à titre d'administrateur : le représentant de la santé publique précise qu'il a approché les directeurs de la santé publique quant au renouvellement de son mandat. Il leur a expliqué le rôle d'un administrateur et les disponibilités requises. Il leur a aussi indiqué qu'il était disposé à ce que d'autres candidatures soient proposées.

À la suite d'une réunion qui devrait se tenir prochainement, une recommandation sera transmise par lettre à la direction d'Héma-Québec pour être ensuite soumise au directeur de la biovigilance du MSSS.

Les autres points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

J. De Serres

6. Sûreté de l'approvisionnement

6.1 Pathogènes sous surveillance

6.1.1 Sang

Le président et chef de la direction présente les changements depuis la dernière version du tableau. Aucune modification majeure n'est relevée.

On note que la rougeole a été incluse au document. Le risque est cependant très faible et ce pathogène a peu d'impact étant donné qu'il n'atteint pratiquement pas les adultes, donc les donneurs.

À une question des membres quant à l'éclosion récente d'une souche de la bactérie E-Coli en Europe, on mentionne que la transmission est strictement alimentaire et non hématogène.

6.1.2 Tissus et cellules souches

Le tableau n'a pas été modifié depuis la dernière réunion.

Les membres font toutefois remarquer qu'une correspondance entre le tableau de bord du sang et celui des tissus et cellules souches devrait être établie. Ainsi, si on ajoute un pathogène dans l'un, on devrait déterminer s'il est applicable à l'autre. Le cas de la rougeole citée ci-dessus peut servir d'exemple à ce chapitre.

6.2 Réduction des pathogènes

La discussion a lieu à huis clos.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion pour les points 7, 8.4, 9.2 et 9.3.1 traités immédiatement après le point 6.2.

7.1 Rapport de gestion au 31 mars 2011

Le document est brièvement présenté. Le contenu du rapport se retrouve dans les états financiers au 31 mars 2011.

Le président du comité de vérification confirme que le rapport a été revu par le comité à sa séance du 8 juin. Les membres ont pu constater que la situation est sous contrôle.

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 mai 2011

Pour les culots, on souligne une augmentation des prélèvements de 10 % et une hausse des livraisons de l'ordre de 5,6 %. L'inventaire est donc adéquat et répond pleinement à la demande.

M. Germain

De plus, on le hausse en prévision de l'été pendant lequel les résultats des collectes sont historiquement plus faibles.

Les membres remarquent que les pourcentages de perte en cours de production ne figurent pas dans les statistiques et demandent des les inclure.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Régime d'indemnisation sans égard à la faute

La vice-présidente aux affaires juridiques informe les membres que le régime est en vigueur depuis le 31 mai 2011. Cela a entraîné une réduction importante de la prime d'assurances responsabilité.

8.3 Diagnostic organisationnel et préparation du plan stratégique

Le président et chef de la direction présente séance tenante un diagnostic organisationnel d'Héma-Québec. Cet exercice fait suite à son intégration qui comprenait une série d'entrevues avec les vice-présidents et les directeurs, des réunions d'équipe ainsi que des séances du comité de direction et d'autres comités.

Il formule quelques commentaires sur certaines vice-présidences.

Sur le plan de la gestion, certaines façons de faire gagneraient à être revues, soit quant à l'efficacité du comité de direction, soit dans certaines vice-présidences.

Dans ce diagnostic organisationnel, Héma-Québec est définie comme une entreprise de production biotechnologique paragouvernementale à but non lucratif. Elle gère des produits spécialisés de haute technologie dont la complexité est sans cesse croissante.

Parmi les opportunités et les choix, on mentionne notamment l'augmentation de la demande en produits labiles et l'ajout possible de ressources pour y répondre.

Le président et chef de la direction suggère des méthodes qui pourraient optimiser les collectes de sang, par exemple l'intégration de moyens technologiques, des messages transmis aux donneurs via les téléphones intelligents ou les médias sociaux, etc. Toujours dans un souci d'efficience, on pourrait aussi envisager l'optimisation de certaines étapes de la production.

Les liens avec la Fondation Héma-Québec sont également abordés. La Fondation soutient la mission d'Héma-Québec en finançant des projets porteurs qui lui sont soumis. À son tour, Héma-Québec fournit quelques services et du temps de personnel à la Fondation pour assurer son développement.

Cependant, la Fondation se dotera prochainement d'une ressource à temps plein pour assumer ces tâches.

Les prochaines étapes du plan stratégique 2012-2015 seront présentées au Conseil d'administration selon le calendrier suivant :

- Rêver Héma-Québec en 2020 : août 2011;
- Évaluer le faisable et les conditions : octobre 2011;
- Orientations : janvier 2012
- Détails du plan : mars 2012

Les membres remercient le président et chef de la direction pour cette présentation.

D' Marc Dionne quitte la réunion.

8.4 Présentation des activités de la vice-présidence à l'administration et aux finances

Ce point est traité après le point 7.2.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente sa vice-présidence. Il décrit les diverses directions et les services offerts par chacune d'elles. Il indique aussi le nombre d'employés et le budget qui y sont associés.

Un des principaux enjeux sur lequel veille cette vice-présidence est le coût d'opération et sa comparaison avec celui de la SCS. À ce sujet, on doit souligner qu'Héma-Québec a su développer de l'efficacité et qu'elle parvient à opérer à un coût avantageusement comparable à celui de la SCS.

9. Affaires du Conseil

9.1 Calendrier des réunions 2011-2013

Les membres ont pris connaissance du projet de calendrier 2011-2013. Ils seront consultés pour fixer les dates des réunions d'octobre 2011, janvier 2012 et mars 2012.

Par ailleurs, des membres aimeraient que l'on discute éventuellement de l'horaire des réunions, particulièrement de l'heure de début des séances du Conseil.

M. Wilson Sanon quitte la réunion.

G. Rodrigue

9.2 Rémunération des administrateurs

Ce point est traité après le point 8.4.

La discussion a lieu à huis clos.

9.3 Comité de vérification – 8 juin 2011

La séance du 8 juin a essentiellement porté sur la revue des états financiers.

9.3.1 États financiers au 31 mars 2011

Le président du comité de vérification présente brièvement les états financiers et les notes afférentes.

Des notes explicatives sur les crédits aux centres hospitaliers (note 4) et sur les éventualités (note 17) ont été ajoutées.

S'ensuit une brève discussion sur le premier paragraphe de la note relative à la constatation des produits (note 2). Plus précisément, on estime que le libellé portant sur la notion de recouvrement devrait être revu compte tenu des avances versées par le gouvernement.

Enfin, la somme inscrite à la ligne « autres charges » du tableau de la note 3 sera ventilée pour le prochain exercice.

Le président du comité de vérification mentionne que les états financiers ont été révisés en détails avec les membres de la direction.

Les membres ont également pu échanger avec les auditeurs externes et le représentant du Vérificateur général. Les résultats de l'audit ont été présentés. De plus, une discussion à huis clos en l'absence des membres de la direction s'est tenue.

Dans la revue des éléments non corrigés, on a signalé un écart d'interprétation entre les auditeurs et la direction d'Héma-Québec quant à la valorisation des stocks de cryoprécipités. Les auditeurs ont établi une écriture de 950K \$ alors que la direction l'estimait plutôt à 780K \$. Cependant, les auditeurs n'ont pas jugé que cet écart nécessitait une note ou une remarque particulière.

S'ensuit une discussion à huis clos.

Au niveau de l'audit informatique, une seule observation a été formulée quant à la gestion des mots de passe et des accès. Les correctifs nécessaires seront apportés prochainement. Sur les autres aspects, les auditeurs ont souligné une amélioration par rapport aux années précédentes.

G. Lafrenière

Par ailleurs, il a été mentionné que le Vérificateur général procèdera à une analyse de performance des organismes au cours de futurs exercices.

Finalement, on a informé le comité qu'il s'agit de la troisième et dernière année du contrat avec les auditeurs. En réponse à des questions des membres à ce sujet, le représentant du Vérificateur général a indiqué que le processus d'appel d'offres sera lancé prochainement.

Lors de cette séance, le comité de vérification s'est déclaré satisfait des réponses fournies à ses questions. Il a été en mesure de constater que l'audit s'est très bien déroulé et que les auditeurs ont pu compter sur la collaboration de la direction tout au long du processus.

Le comité de vérification recommande donc l'adoption des états financiers par le Conseil d'administration.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Le président du Conseil et le président du comité de vérification sont désignés à titre de signataires.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

9.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 8 juin 2011

La discussion a lieu à huis clos.

9.5 Comité de gouvernance

La présidente du comité de gouvernance invite les administrateurs à compléter le sondage portant sur l'évaluation du fonctionnement du Conseil.

Le président s'assurera pour sa part que tous les administrateurs ont rempli le questionnaire d'autoévaluation dont il compilera les résultats.

On informe également les membres qu'une réunion du comité de gouvernance se tiendra avant la séance du Conseil le 17 août 2011.

9.6 Comité consultatif scientifique et médical – 31 mai 2011

Le président et chef de la direction résume les sujets abordés lors de la réunion du CCSM. Le plan stratégique de la R&D a été présenté pour discussion.

Son adoption est prévue ultérieurement puisqu'il sera intégré au plan stratégique d'Héma-Québec.

Les membres du comité ont également discuté des récents développements scientifiques d'intérêt. Cette revue de la littérature est effectuée une fois par année.

9.7 Suivi sur la formation des administrateurs

La formation offerte par l'ENAP aura lieu à l'automne. Cependant, les dates ne sont pas encore connues. Le Conseil estime que les coûts sont raisonnables.

Le représentant du milieu des affaires assure le suivi de ce dossier.

A. Légaré

9.8 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2011

Le président du Conseil invite les membres à assister à au moins un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Membres

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Comptes rendus des réunions antérieures

10.2 L'Express d'Héma

Un *Express d'Héma* portant sur la Semaine nationale du don de sang est déposé séance tenante. Les porte-parole pour la campagne de sensibilisation d'Héma-Québec y sont présentés.

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

Action

13. Prochaine réunion : 17 août 2011, 12 h 30, à Québec

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 17 août 2011 à Québec.

Afin de s'assurer du quorum, un rappel sera transmis aux membres.

G. Rodrigue

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 20.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

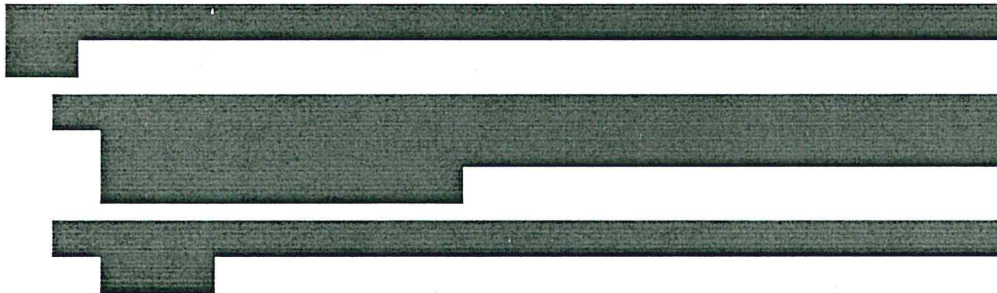
Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 16 JUIN 2011

Action

4. Adoption du compte rendu de la 91^e réunion du 4 mai 2011 incluant la discussion à huis clos



6.2 Réduction des pathogènes

Le président et chef de la direction résume les étapes de l'appel d'offres proposé pour ce projet.

Les membres prennent acte du plan soumis.

On rappelle que cet enjeu découle des recommandations formulées dans le cadre de la Conférence consensus tenue en 2007 qui traitait spécifiquement des méthodes de réduction des pathogènes.

Plusieurs technologies sont disponibles mais aucune n'a encore été homologuée au Canada. En Europe, les expériences sont plus nombreuses, mais les résultats ne sont pas toujours concluants. Par exemple, on a recensé un taux d'effets secondaires plus élevé en France en raison du bleu méthylène, un additif utilisé pour une des technologies.

Le principal défi est de démontrer l'efficacité des diverses technologies sur des pathogènes émergents. Il faut aussi prendre en compte les coûts importants qui y sont associés.

Il importe de mentionner que le processus d'appel d'offres qui sera lancé ne comporte pas nécessairement un engagement d'achat. Tel que stipulé au tableau, le Conseil sera saisi à nouveau de la question avant tout engagement formel de la part d'Héma-Québec.

S'ensuit une discussion sur l'importance des coûts et le bénéfice qui demeure théorique pour l'instant. On mentionne que le comité consultatif de la sécurité s'est penché sur le sujet au cours des dernières années.

Le plan décrit les étapes d'approbation et prévoit une évaluation du coût des essais cliniques qui pourraient être exigés par Santé Canada. Aussi, aucune décision n'est encore prise quant aux composants qui seraient soumis à l'inactivation.

Enfin, on indique que la SCS a déjà choisi une des technologies et qu'elle poursuit des démarches auprès du fournisseur de celle-ci.

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

9.2 Rémunération des administrateurs

En suivi d'une demande du Conseil, on indique aux membres qu'il est possible de déduire à la source les impôts calculés sur leur rémunération. À cet effet, des formulaires sont distribués séance tenante.

Aussi, les membres demandent d'inscrire, dans la mesure du possible, les dates de réunions sur le relevé joint au chèque de rémunération.

9.3 Comité de vérification – 8 juin 2011

9.3.1 États financiers au 31 mars 2011

Une discussion a porté sur des sommes versées à la Fondation Héma-Québec découlant des contrats avec les fournisseurs des produits stables. Les auditeurs considèrent ces montants comme des ristournes (ce qui n'est pas le cas).

La direction d'Héma-Québec a confirmé qu'aucun critère relatif à ces versements n'est inclus dans le processus d'appel d'offres auprès des fournisseurs. Aussi, aucune demande à ce sujet ne leur est adressée.

9.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 8 juin 2011

9.4.1 Révision annuelle au 1^{er} juillet 2011 des paramètres salariaux du personnel non syndiqué

Le comité a pris connaissance de la résolution portant sur les

G. Lafrenière

paramètres salariaux qui est conforme aux dispositions de la Loi 100 - *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.*

Celle-ci prévoit une augmentation des échelles de traitement de 0,75 % et suspend le versement des bonis.

Le comité en recommande l'approbation.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Modification des paramètres salariaux du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec au 1^{er} juillet 2011 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

La présidente du comité résume les autres sujets abordés lors de la réunion du 8 juin 2011 :

- Évaluation des vice-présidents : l'exercice effectué par D^r Francine Décary à titre de présidente et chef de la direction sortante a donné des résultats très satisfaisants;
- Négociations des conventions collectives : il reste deux conventions à signer à Québec. [REDACTED]
- Plainte d'une ancienne employée : [REDACTED]
- Fondation Héma-Québec et ABDS : le temps consacré par le personnel d'Héma-Québec au soutien à la Fondation a été calculé et exposé au comité. On a également expliqué la mission et le fonctionnement de l'ABDS ainsi que ses rapports avec Héma-Québec.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 16 JUIN 2011**

**« Modification des paramètres salariaux du personnel cadre, professionnel,
technique et de soutien administratif d'Héma-Québec au 1^{er} juillet 2011 »**

ATTENDU QUE le Règlement N^o 2 d'Héma-Québec sur les effectifs, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du personnel adopté par le Conseil du trésor en novembre 2001 prévoit que :

- **La révision des échelles de traitement (majoration)** s'effectue à la date et selon les paramètres et modalités approuvés par le Conseil d'administration d'Héma-Québec et selon les barèmes généraux émis par le Conseil du trésor;
- **La progression** dans l'échelle de traitement se fait selon l'évaluation de la contribution individuelle faite selon les normes et standards prévus dans le cadre du programme d'évaluation d'Héma-Québec;
- Une somme destinée à l'octroi de **bonis** au rendement est dégagée annuellement, à l'intérieur du pourcentage de la masse salariale autorisée par le Conseil d'administration d'Héma-Québec selon les barèmes généraux émis par le Conseil du trésor.

ATTENDU QUE le 13 novembre 2001, le Conseil du trésor décidait (CT 197278), en application de l'article 37 de la Loi sur l'administration publique, de n'imposer aucune condition relative à la détermination, par Héma-Québec, de la rémunération, des avantages sociaux et des autres conditions de travail du personnel non-syndiqué.

ATTENDU QUE depuis 2006 Héma-Québec utilisait comme cadre de référence la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* pour la majoration des échelles salariales de son personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif or cette loi couvrait les années 2006 à 2009;

ATTENDU QUE la Loi 100 : *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* dicte certaines conditions quant à la majoration des échelles de traitement pour les exercices allant jusqu'à la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015;

ATTENDU QUE la Loi 100 stipule que le taux et échelles de traitement du personnel de direction (PCD et vice-présidents) et du personnel d'encadrement ne peut dépasser 0,75 % pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012;

ATTENDU QUE la Loi 100 suspend le versement des bonis au rendement pour un exercice financier débutant en 2010 et en conséquence, le versement de bonis au rendement pour l'année 2010-2011 ne peut pas avoir lieu selon le règlement No. 2 d'Héma-Québec;

ATTENDU QUE la Loi 100 s'applique malgré toute disposition inconciliable d'une loi, d'un règlement, d'un décret, d'une directive, d'une décision, d'une politique ou d'une entente;

IL EST RÉSOLU :

D'AUGMENTER les échelles de traitement du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec de 0,75 % à partir du 1^{er} juillet 2011.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 91^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 4 mai 2011 à 12 h 30

Compte rendu

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^r Marc Dionne
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Serge Montplaisir
M. Wilson Sanon, *observateur du comité d'hémovigilance*
Mme Suzanne Turmel

Invités : D^r Marc Germain, *vice-président aux affaires médicales*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 30.

2. Présentation de D^r Jean De Serres à titre de président et chef de la direction

Le président souhaite la bienvenue à D^r Jean De Serres qui occupe le poste de président et chef de la direction depuis le 1^{er} avril 2011. On précise que le processus d'intégration se déroule bien et qu'il se terminera bientôt. Au cours de cette intégration, D^r De Serres a pu

notamment rencontrer le personnel et visiter les Globules et certaines collectes. Il a également assisté à des soirées de reconnaissance des donateurs. L'étape subséquente consistera en l'élaboration du nouveau plan stratégique.

D^r De Serres mentionne également qu'une entente de services d'une durée de quelques semaines a été établie avec D^{re} Francine Décary afin d'assurer une bonne transition des dossiers stratégiques.

Le Conseil accueille chaleureusement le président et chef de la direction dans ses nouvelles fonctions.

3. Présentation de D^{re} Annie Lagacé à titre de membre du Conseil

Le président souhaite la bienvenue à D^{re} Annie Lagacé qui a été nommée par le gouvernement à titre d'administratrice le 30 mars dernier.

D^{re} Lagacé est anesthésiologiste à l'hôpital Sacré-Cœur. Elle souligne son intérêt pour les protocoles de transfusion massive en traumatologie. Elle siège depuis un an au conseil d'administration de l'Association des anesthésiologistes du Québec.

Les administrateurs et les invités se présentent à tour de rôle.

Le président ajoute que son intégration avec les membres de la haute direction se tiendra le 25 mai.

D^{re} Patricia Pelletier se joint à la réunion.

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre avec l'ajout suivant :

10.1.5 Compte rendu des formations reçues

5. Adoption du compte rendu de la 90^e réunion du 17 février 2011 incluant la discussion à huis clos

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le compte rendu de la 90^e réunion du Conseil d'administration tenue le 17 février 2011 et la discussion à huis clos tels que présentés.

Normalement, les comptes rendus adoptés sont signés par le président et le secrétaire du Conseil. Puisque D^r De Serres n'était pas en poste en février et que D^r Décary a quitté ses fonctions le 31 mars, M^e Smaranda Ghibu signera les documents à titre de secrétaire adjointe.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, que la secrétaire adjointe du Conseil d'administration signe les comptes rendus découlant de la séance du 17 février 2011.

6. Affaires découlant de la 90^e réunion du 17 février 2011

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

On indique que l'item 3 « *Projets 2011-2012 : identifier les projets avec immobilisations supérieures à 300K \$* » sera couvert au point 9.3.

7. Sûreté de l'approvisionnement

Le vice-président aux affaires médicales se joint à la réunion pour les points 7.1, 7.2 et 9.5 (ce dernier point est traité immédiatement après le point 7.2).

7.1 Pathogènes sous surveillance

7.1.1 Sang

Le vice-président aux affaires médicales présente les changements depuis la dernière version du tableau :

- Babesiose : ce pathogène est sous haute surveillance en raison de cas de transmission par transfusion aux États-Unis. La direction étudie des options de gestion de risque de ce parasite.
- vMCJ : un deuxième cas a été identifié au Canada, cette fois chez une personne qui a été infectée en Arabie Saoudite. On rappelle qu'en 2007 le Conseil a approuvé et Héma-Québec a mis en place une modification du critère visant à interdire les donneurs ayant voyagé en Arabie Saoudite plus de 6 mois entre 1980 et 1996. À la suite de ce cas, Santé Canada a demandé que la même mesure soit appliquée dans le reste du Canada, Héma-Québec étant déjà conforme.

7.1.1.1 Recommandation du CCS et du CCRR (retrait du VNO)

Le virus du Nil occidental est un pathogène connu qui n'est donc plus considéré en émergence. Les mesures de gestion de risque (épreuves de dépistage en pool, individuelles ou sélectives, selon le degré de risque) ont été mises en place depuis 2003.

Le comité consultatif de la sécurité et le comité consultatif des représentants des receveurs lors des réunions tenues respectivement les 7 et 8 mars 2011 et le 30 avril 2011 ont accepté la recommandation de retirer le VNO du tableau de bord des pathogènes.

Le représentant de la santé publique questionne cette recommandation considérant que l'épidémiologie du VNO demeure instable.

S'ensuit une discussion sur la vigie des pathogènes transmissibles par le sang, le processus de gestion de risque, l'information transmise au Conseil et le degré d'implication de celui-ci quant aux discussions de cette nature.

Il est convenu de présenter à une prochaine séance le processus décisionnel et de gestion du risque quant aux pathogènes transmissibles par le sang, les tissus et les cellules souches.

Dans l'intervalle, la recommandation de retirer le VNO du tableau de bord est reportée.

7.1.2 Tissus et cellules souches

Le comité consultatif de la sécurité a proposé d'élaborer un tableau de surveillance des pathogènes émergents pour les tissus et les cellules souches sur le même modèle que les produits sanguins. Cependant, il existe beaucoup moins de données de surveillance que pour le sang. Le tableau servirait notamment à déterminer si les mesures appliquées aux produits sanguins doivent également l'être pour les tissus et les cellules souches.

Il s'agit d'une première ébauche qui sera peaufinée en fonction des données disponibles.

Le représentant de la santé publique remarque que des virus connus tels le VIH, VHC et VHB ne figurent pas dans le document. Pour ces virus, les tests sont en place depuis longtemps pour le sang et l'ont été pour les autres lignes de produits lorsque celles-ci ont été implantées. De plus, ces virus ne font pas partie des tableaux car ils ne sont plus considérés comme émergents.

La discussion qui s'ensuit soulève les mêmes enjeux que celle du point précédent et se poursuivra lors de la présentation du processus de gestion du risque évoquée au point 7.1.1.1

**S. Ghibu/
M. Germain**

7.2 Incidents et accidents transfusionnels en 2009

La discussion a lieu à huis clos.

Le vice-président aux affaires médicales souligne que les données du rapport de l'Institut national de santé publique ne sont pas encore publiées par le comité d'hémovigilance et sont donc confidentielles.

8. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion pour les points 8.1 et 10.2.3 traités immédiatement après le point 6.

8.1 Statistiques opérationnelles

Une version corrigée des statistiques au 31 mars 2011 est déposée séance tenante. Il s'agit de corrections de terminologie et aucun chiffre n'a été modifié.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente brièvement le document.

On constate une réduction des livraisons du plasma. Il faudra déterminer si elle est temporaire ou s'il s'agit d'une tendance.

Aussi, on discute du fait que le tarif réel de ce produit est plus élevé que le prix moyen du marché et que le coût de transfert interne du plasma de fractionnement ne reflète pas ses coûts de production. Les méthodes de prélèvement et la façon d'en comptabiliser les coûts seront donc analysées et feront l'objet d'un suivi au comité de vérification.

9. Rapport de la direction

9.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

9.2 Compte rendu de la rencontre avec le directeur de la biovigilance

La discussion a lieu à huis clos.

9.3 Activités 2010-2012 (fin d'année) et 2011-2012

Les membres ont pu prendre connaissance des tableaux à l'avance. Les projets avec immobilisations supérieures à 300 000 \$ en 2010-2011 et 2011-2012 sont identifiés.

Ils ont été présentés au Conseil pour approbation ou le seront en fonction des échéanciers de mise en production.

Le président et chef de la direction attire plus particulièrement l'attention des membres sur le projet d'évaluation et de mise en place des méthodes de réduction des pathogènes. On travaille à élaborer un plan pour ce projet, incluant les étapes d'approbation, d'essais cliniques et d'évaluation des technologies disponibles. Celui-ci sera présenté à une prochaine réunion du Conseil.

9.4 Suivi sur le procès Lomaga c. Héma-Québec

La discussion a lieu à huis clos.

9.5 Présentation des activités de la vice-présidence aux affaires médicales

Ce point est présenté immédiatement après le point 7.2.

Le vice-président aux affaires médicales présente les rôles et le fonctionnement de sa vice-présidence. Ses principaux domaines d'intervention dans un rôle « conseil » sont : hématologie, cellules souches et tissus humains, microbiologie et vigie des risques, les donneurs et les critères de sélection ainsi que l'épidémiologie et l'analyse d'affaires.

Il énumère aussi les principaux défis en 2011-2012, soit la relève en hématologie, la réduction des pathogènes, les risques émergents (ex. : XMRV, fièvre Dengue), la consolidation de l'équipe élargie aux affaires médicales et l'intégration des activités de recherche sur les donneurs.

Une collaboration plus soutenue avec la santé publique est également souhaitée.

Les membres remercient le vice-président aux affaires médicales pour cette présentation.

Le vice-président aux affaires médicales quitte la réunion.

10. Affaires du Conseil

10.1 Comité de gouvernance – 23 mars 2011

Outre les sujets ci-dessous, la présidente du comité mentionne que les membres ont discuté de la possibilité d'ajouter une réunion au calendrier. Aussi, la relève au niveau de la présidence du Conseil sera discutée lors d'une séance le 17 août.

Par ailleurs, le représentant de la santé publique accepterait le renouvellement de son mandat.

M. Dionne

Cependant, il soumettra également une seconde candidature aux directeurs de santé publique qui feront leur recommandation au gouvernement.

10.1.1 Mode d'élection du président et du vice-président du Conseil

Le comité de gouvernance a examiné diverses avenues en cas d'égalité des voix lorsque deux candidatures sont déposées. La solution retenue est de remettre l'élection à la prochaine séance du Conseil.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de modifier l'article 3.1.4 des règlements généraux « Élection du président et du vice-président » qui se lit dorénavant comme suit :

« b) S'il y a deux (2) candidatures :

(...) En cas d'égalité des voix, un deuxième vote est tenu. En cas d'égalité des voix suite à ce deuxième vote, l'élection sera remise à la prochaine séance du conseil.

c) S'il y a une candidature unique :

(...) En cas d'égalité des voix, l'élection continuera selon le 2^e alinéa du paragraphe b). »

10.1.2 Code d'éthique des administrateurs et signature de la formule d'adhésion / questionnaire – rôle et contribution des administrateurs

Le président du Conseil invite les membres à signer l'engagement personnel du code d'éthique des administrateurs.

Par ailleurs, il est proposé d'ajouter un point statutaire à l'ordre du jour des séances du Conseil quant à une déclaration d'intérêts des membres.

Un questionnaire a également été remis aux membres à des fins de réflexion personnelle.

Un autre questionnaire portant sur l'autoévaluation de la contribution individuelle leur sera envoyé. Les membres seront invités à le transmettre au président du Conseil qui fera, par la suite, la compilation des résultats.

10.1.3 Projet de l'Institut des administrateurs de sociétés : relève au Conseil

Le président du Conseil résume le projet de l'IAS présenté au comité de gouvernance.

L'IAS cherche des conseils d'administrations qui sont intéressés à recevoir des diplômés ou des étudiants de l'Institut à titre d'observateur. Celui-ci pourra être choisi en fonction des besoins d'Héma-Québec et ainsi offrir son expertise au Conseil et à ses comités. Quant à l'observateur, il acquiert une expérience d'administrateur au sein d'un conseil bien établi.

Compte tenu des besoins actuels, surtout au niveau du comité de vérification, les membres du comité de gouvernance ont déterminé que l'observateur devrait avoir des connaissances en finances ou dans le domaine des affaires. Aussi, cette personne devrait être diplômée de l'IAS plutôt qu'un étudiant.

Un tel projet n'est pas interdit par la loi sur Héma-Québec et le comité d'hémovigilance et les règlements généraux permettent au Conseil de s'adjoindre des observateurs.

Le comité de gouvernance a jugé que le projet est intéressant et pertinent. Il recommande donc qu'Héma-Québec y participe.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, qu'Héma-Québec participe au projet de relève au conseil d'administration de l'Institut des administrateurs de sociétés.

La présidente du comité de gouvernance communiquera avec l'IAS concernant ce projet.

H. Darby

10.1.4 Renouvellement du mandat de Mme Martine Carré à titre de membre

Lors de la réunion du comité de gouvernance tenue le 23 mars 2011, Mme Carré s'est dite intéressée à poursuivre son mandat à titre de membre du comité.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de Mme Martine Carré à titre de membre du comité de gouvernance pour une durée de trois (3) ans.

10.1.5 Compte rendu des formations reçues

Deux des membres du comité de gouvernance ont assisté le 7 avril dernier à un forum sur la gouvernance des OBNL organisé par l'IAS. L'activité comportait quatre sessions sur les enjeux légaux, de gouvernance, financiers et de ressources humaines.

On mentionne que l'horaire était trop chargé compte tenu de la matière à traiter dans le temps alloué. Cependant, la table ronde interactive a permis des échanges plus intéressants.

De plus, on souligne que l'exercice s'adressait davantage à des OBNL d'un autre ordre.

Aussi, on a été en mesure de constater qu'Héma-Québec est à l'avant-garde au plan des pratiques de gouvernance par rapport aux autres organismes qui étaient représentées.

10.1.6 Formation des administrateurs

Le représentant du milieu des affaires a présenté au comité de gouvernance quelques possibilités de formation à l'IAS, l'ÉNAP et aux HÉC. Il n'a pas encore reçu toute l'information nécessaire en vue de les soumettre au Conseil.

Par ailleurs, le président et chef de la direction informe les membres qu'il est à planifier une présentation sur la gestion du risque qui s'adressera au comité de direction et aux membres du comité de vérification.

J. De Serres

10.2 Comité de vérification – 27 avril 2011

Le président du comité résume les sujets abordés lors de la séance du 16 février.

10.2.1 Renouvellement du mandat de M. René Carignan à titre de membre

M. Carignan a confirmé à la présidente du comité de gouvernance qu'il était intéressé à poursuivre son mandat à titre de membre du comité de vérification.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. René Carignan à titre de membre du comité de vérification pour une durée de trois (3) ans.

10.2.2 Renouvellement du mandat de D^r Serge Montplaisir à titre de membre

D^r Montplaisir a indiqué à la présidente du comité de gouvernance être intéressé à poursuivre son mandat à titre de membre du comité de vérification.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de D^r Serge Montplaisir à titre de membre du comité de vérification pour une durée de trois (3) ans.

10.2.3 Résultats réels préliminaires 2010-2011

Le point est traité immédiatement après le point 8.1.

Les résultats sont brièvement présentés et commentés par le vice-président à l'administration et aux finances.

Il explique que les résultats préliminaires sont arrêtés rapidement pour permettre l'envoi des ajustements de facturation, pour les produits sanguins labiles et stables, aux établissements avant la fin du mois d'avril. Une provision est ainsi constituée et remise en crédit de facturation aux clients l'année suivante. Pour 2010-2011, la provision se situe 2 957K \$ alors qu'elle était de 2 903K \$ l'année dernière.

Les tarifs des culots et des plaquettes sont également présentés. Le comité de vérification a demandé de faire ressortir que, malgré l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre de 2 %, le tarif du culot n'a augmenté que de 0,2 % (réel 2009-2010 par rapport au réel 2010-2011) alors qu'il a diminué de 6,7 % pour les plaquettes.

Ces résultats sont essentiellement dus à l'efficacité et à une réduction de 2,9M \$ en primes d'assurance à la suite du décret couvrant les tranches excédentaires de l'assurance responsabilité.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

10.2.4 Gestion des risques : rapport de mi-année

Le comité a passé en revue la liste des risques abordés au comité de direction du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011. Il n'a rien relevé de particulier.

10.2.5 Rapport des réclamations 2010-2011

Le comité a pris connaissance du rapport des réclamations pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011. Le comité a estimé que les montants et le nombre de réclamations n'étaient pas significatifs et n'a rien relevé de préoccupant en cette matière.

Par ailleurs, on suggère que la direction se penche sur la question de la responsabilité vis-à-vis les donneurs étrangers.

10.3 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 27 avril 2011

La discussion a lieu à huis clos.

10.4 Comité consultatif des représentants des receveurs – 30 avril 2011

10.4.1 Commentaires des observatrices du Conseil d'administration

La plupart des sujets traités lors de cette rencontre ont déjà été présentés au Conseil.

Les impacts du projet de réintégration des donneurs faussement positifs ont été présentés. Ce projet avait déjà été approuvé par le Conseil il y a quelques années.

Le comité a également été informé des récentes démarches auprès de Santé Canada quant à l'interdiction des donneurs ayant voyagé dans certains pays africains (VIH-O).

Enfin, on a discuté de la disponibilité du plasma SD. Dans son dernier bulletin, la Société canadienne de l'hémophilie avait donné une mauvaise note à Héma-Québec en raison de l'accès refusé à ce produit. Or, cette décision relève du gouvernement (par le CCNMT). La SCH a corrigé son bulletin en conséquence.

10.5 Comité consultatif de la sécurité : renouvellement du mandat de D^r Luiz Amorim à titre de membre

On présente brièvement le parcours de D^r Amorim. On précise qu'il siège au CCS depuis quelques années. Le président du comité ainsi que l'observateur du Conseil ont été consultés quant à son renouvellement.

Des membres remarquent que son dossier de publications est moins étoffé que d'autres membres de ce comité dont le mandat a été renouvelé par le Conseil.

Il faut toutefois souligner que son expertise à titre de directeur d'une banque de sang au Brésil est pertinente. Aussi, ses connaissances des pathogènes en Amérique du Sud apportent un point de vue complémentaire.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de D^r Luiz Amorim à titre de représentant du domaine de la médecine et des pratiques transfusionnelles au comité consultatif de la sécurité pour une durée de cinq (5) ans.

À la suite de cette discussion, le Conseil estime qu'il serait opportun de mieux définir le processus de nomination ou de renouvellement des membres des comités consultatifs.

S. Ghibu

10.6 Retour sur la planification stratégique du 9 mars 2011

L'exercice a permis d'orienter les activités de l'année en cours et de réviser les risques et les opportunités (analyse PESTEL).

Le président et chef de la direction présentera à la séance du Conseil du 16 juin un diagnostic organisationnel et le processus interne qui mènera à l'élaboration du prochain plan stratégique.

J. De Serres

Action

Membres

10.7 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2011

Le président du Conseil invite les membres à assister à au moins un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Le président et chef de la direction tient à souligner le travail du personnel qui œuvre à ces soirées à titre bénévole.

11. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

11.1 Comptes rendus des réunions antérieures

11.2 L'Express d'Héma

12. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu.

13. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

14. Prochaine réunion : 16 juin 2011, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le jeudi 16 juin 2011 à Montréal.

15. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 40.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 4 MAI 2011

Action

7.2 Incidents et accidents transfusionnels en 2009

D^r Martin Champagne se joint à la réunion.

Le vice-président aux affaires médicales présente les faits saillants en relevant surtout les données relatives aux accidents :

- Globalement, on constate une baisse de la couverture de l'activité transfusionnelle par l'hémovigilance (moins de réponses obtenues des centres hospitaliers). On va suivre celle-ci afin de déterminer s'il s'agit d'une tendance ou d'une occurrence isolée;
- Le nombre d'accidents est stable;
- On remarque une diminution des accidents dus aux incompatibilités ABO reliées aux culots globulaires. On discute des pratiques en matière de vérification du groupe ABO. La direction s'assurera qu'Héma-Québec fait le nécessaire quant aux informations transmises aux centres hospitaliers à ce sujet;
- Les cas de TRALI sont en baisse. Un décès imputable à un TRALI possible à la suite de la transfusion d'un culot a été rapporté alors qu'on ne signale aucun cas pour le plasma et les plaquettes;
- Les cas de surcharges volémiques sont également en diminution. Un seul décès a été rapporté.

Ce rapport est revu en détails par le comité d'hémovigilance qui formule des recommandations aux divers intervenants, le cas échéant. Héma-Québec y réfère également pour décider si des mesures particulières doivent être prises ainsi que pour effectuer le suivi des mesures déjà mises en place (culture bactérienne, TRALI).

9. Rapport de la direction

9.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction et s'en déclarent satisfaits.

9.2 Compte rendu de la rencontre avec le directeur de la biovigilance

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

9.3 Suivi sur le procès Lomaga c. Héma-Québec

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

10.3 Comité des ressources humaines et de la rémunération –
27 avril 2011

[REDACTED]

10.3.1 Conseils d'administration externes du président et chef de
la direction

[REDACTED]

10.3.2 Renouvellement du mandat de D^r Serge Montplaisir à titre de membre

D^r Montplaisir a confirmé à la présidente du comité de gouvernance son intention de poursuivre son mandat à titre de membre du comité des ressources humaines et de la rémunération.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de D^r Serge Montplaisir à titre de membre du comité des ressources humaines et de la rémunération pour une durée de trois (3) ans.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 4 MAI 2011

« Activités externes du président et chef de la direction »

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 93^e réunion

Salle du Conseil, Québec
Le mercredi 17 août 2011 à 12 h 30

Compte rendu

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^r Marc Dionne
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
M. Wilson Sanon, *observateur du comité d'hémovigilance*
Mme Suzanne Turmel

Invités : M. Jean-François Deschênes, *directeur des achats et des magasins (au téléphone)*
D^r Marc Germain, *vice-président aux affaires médicales*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances (au téléphone)*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée Héma-Québec*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du compte rendu de la 92^e réunion du 16 juin 2011 incluant la discussion à huis clos

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le compte rendu de la 92^e réunion du Conseil d'administration tenue le 16 juin 2011 et la discussion à huis clos tels que présentés.

5. Affaires découlant de la 92^e réunion du 16 juin 2011

Le document est passé en revue.

Point 9 – Retour sur la conférence consensus (Toronto, 26-28 octobre 2010) : le rapport a été publié. Le document sera transmis aux membres et son contenu sera traité en lien avec la présentation sur le processus de gestion du risque, prévue à la séance du 23 janvier 2012.

Les autres points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Sûreté de l'approvisionnement

6.1 Pathogènes sous surveillance

Le vice-président aux affaires médicales se joint à la réunion.

Il présente les mises à jour des tableaux de bord des pathogènes.

6.1.1 Sang

- Chagas : deux donneurs ont obtenu des résultats positifs à l'épreuve de dépistage, soit un frère et une sœur. L'un d'eux avait effectué des dons antérieurs et en conséquence une étude de don antérieur a été ouverte.

6.1.2 Tissus et cellules souches

Tel que demandé, la rougeole a été ajoutée au tableau. Aucune autre modification n'y a été apportée depuis la dernière réunion.

Le vice-président aux affaires médicales quitte la réunion.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion au téléphone pour les points 7, 8.4 et 9.2. Ces deux derniers points sont traités immédiatement après le point 7.2.

S. Ghibu

7.1 Rapport de gestion au 30 juin 2011

À la demande du Conseil, les pourcentages de rejet en cours de production et de produits périmés, relativement aux culots, ont été ajoutés.

Le document est passé en revue et commenté.

Les membres relèvent une diminution entre le tarif réel des plaquettes présenté au 31 mars 2011 et le tarif budgété pour 2011-2012. On explique que l'implantation des nouveaux procédés de transformation permettra de réduire le tarif en fonction de ce qui était prévu aux projets.

Par ailleurs, on informe le Conseil que le tarif du plasma sera révisé dans le cadre de l'exercice budgétaire. Cette question sera abordée à la réunion du comité de vérification en octobre. Elle sera également incluse dans le plan stratégique afin de déterminer de quelle manière les coûts de la collecte de plasma pourraient être optimisés.

Il faut aussi souligner que la demande pour les produits labiles a augmenté au cours du printemps et de l'été (contrairement à la SCS et aux États-Unis). Des collectes ont dû être ajoutées, mais cela n'a pas affecté l'efficacité. La hausse de la demande des centres hospitaliers est généralisée, sans qu'on puisse l'expliquer si ce n'est pour des raisons qui seraient plutôt administratives (par exemple, la gestion des lits) que médicales.

Enfin, on note que le rendement des Globules et des unités mobiles n'atteint pas les cibles budgétaires. On explique que la réaffectation des donneurs en fonction des besoins du moment nuit à l'efficacité des globules ou des unités mobiles, mais permet de mieux répondre aux besoins tout en maintenant la rentabilité globale d'Héma-Québec. On devra donc trouver des indicateurs qui reflètent bien cette réalité.

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 juillet 2011

Le document est déposé séance tenante.

Au niveau des culots, on constate une augmentation des prélèvements de 6,7 % par rapport à la même période l'année dernière. Ces résultats sont la conséquence des efforts pour ajouter des collectes afin de répondre aux besoins d'approvisionnement durant l'été.

Les livraisons de plaquettes ont augmenté de 6,5 % par rapport à l'an dernier et sont conformes aux prévisions budgétaires. Pour le plasma, on remarque une baisse des livraisons aux centres hospitaliers (17,8 %), ce qui représente une tendance lourde depuis quelques temps déjà.

Enfin, le total d'heures rémunérées est aligné sur le budget et est même inférieur à l'an dernier malgré la hausse du nombre de collectes.

Par ailleurs, les membres remarquent que la date des tarifs des divers produits ne correspond pas à la date du rapport. Une référence à la date sera ajoutée en conséquence.

G. Lafrenière

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.3 Planification stratégique : « Rêver Héma-Québec en 2020 »

La discussion a lieu à huis clos en raison du caractère préliminaire des éléments de la planification stratégique.

8.4 Stratégie d'approvisionnement en produits stables

La discussion a lieu à huis clos.

8.5 Présentation des activités de la vice-présidence aux affaires juridiques

La vice-présidente aux affaires juridiques présente sa vice-présidence.

Elle décrit son rôle conseil, les principaux services offerts ainsi que les fonctions des membres de l'équipe. Elle détaille quelques chiffres quant aux activités annuelles de la vice-présidence : nombres de polices d'assurance renouvelées, de réclamations traitées, de contrats révisés, de lois et règlements à surveiller ainsi que des réunions (secrétariat général).

Le budget 2011-2012 est également présenté, la plus grande part étant dédiée aux assurances.

À la suite des questions des membres, la vice-présidente aux affaires juridiques souligne que tous les contrats qui s'écartent du modèle fourni par les affaires juridiques sont révisés par sa vice-présidence. Il s'agit essentiellement de contrats pour le département des achats, la vice-présidence à l'exploitation (baux des sites de collectes) et la vice-présidence à la R&D (licences, collaborations en recherche, etc.).

Les membres remercient la vice-présidente aux affaires juridiques pour cette présentation.

8.6 Protection des administrateurs

Il est convenu de reporter le point à la prochaine réunion.

S. Ghibu

9. Affaires du Conseil

9.1 Dépôt du calendrier final 2011-2013

À la suite de la consultation des membres sur des modifications de dates, le calendrier ainsi modifié est déposé.

9.2 Rémunération et notes de frais des administrateurs : dépôt direct

Ce point est traité après le point 8.4.

Le vice-président à l'administration et aux finances explique que la rémunération et les notes de frais pourront dorénavant être payées par dépôt direct. À cet effet, les membres intéressés sont invités à remplir le formulaire et le transmettre à l'attaché d'assemblée.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

9.3 Comité de gouvernance – 17 août 2011

La discussion a lieu à huis clos.

9.4 Comité de vérification

Le président du comité résume les deux dernières réunions.

9.4.1 22 juin 2011 (hypothèses budgétaires)

Les hypothèses budgétaires en vue de l'élaboration du budget 2012-2013 ont été révisées par le comité. Des provisions pour les immobilisations et les projets du plan stratégiques sont prévues.

9.4.2 27 juillet 2011 (rapport annuel)

Le comité a approuvé le contenu du rapport et s'est assuré que le processus interne a été respecté. Également, les membres ont pu constater que les états financiers inclus dans le document étaient conformes. Encore une fois cette année, on doit souligner la qualité du rapport. Le président tient à souligner l'assiduité des membres qui ont tous assisté à la réunion.

Par ailleurs, le comité a été saisi d'une fraude potentielle touchant la facturation d'appels interurbains. Cet incident ne semble pas provenir d'une faille dans la sécurité d'Héma-Québec. La direction a donc exigé des explications au fournisseur de téléphonie et a aussi demandé la radiation complète de la facture.

9.5 Comité d'éthique de la recherche : rapport annuel 2010-2011

Les membres ont pris connaissance du rapport du CÉR.

La vice-présidente aux affaires juridiques ajoute que le comité s'est dit satisfait des progrès sur le plan de la standardisation des documents et de la soumission des projets par les chercheurs.

9.6 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2011

Le président du Conseil invite les membres à assister à au moins un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Membres

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Comptes rendus des réunions antérieures

10.2 L'Express d'Héma

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu.

12. Varia

La discussion a lieu à huis clos.

13. Prochaine réunion : 18 octobre 2011, 8 h, à Montréal (présentation du budget 2012-2013)

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mardi 18 octobre 2011 à Montréal. Le budget 2012-2013 y sera alors présenté.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 55.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 17 AOÛT 2011


Action

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres des développements de divers dossiers.

- 
- Banque de lait maternel : on prévoit soumettre un plan d'affaires au MSSS en septembre. Par ailleurs, la Fondation Héma-Québec a élaboré un plan de collecte de fonds qui vise à recueillir les sommes nécessaires au démarrage du projet (estimées à 800 000 \$) et sera prête à le lancer lorsque l'autorisation de procéder sera reçue.

8.3 Planification stratégique : « Rêver Héma-Québec en 2020 »

Le président et chef de la direction présente séance tenante une ébauche de proposition stratégique pour consultation.

Il invite les membres à formuler des commentaires et à exprimer leur opinion sur l'une ou l'autre des orientations afin de déterminer si elles doivent être maintenues ou non dans le plan.

- Labiles : le volume est suffisant et la qualité est adéquate, malgré quelques problèmes de qualité (révision et meilleure application des contrôles). La demande est adéquatement comblée. Pour cette ligne de produits, on vise à améliorer l'efficacité et les tarifs.
- Stables : la distribution est appropriée et les tarifs sont compétitifs.
- Plasma pour fractionnement : le volume est insuffisant et les tarifs sont trop élevés. L'objectif est d'atteindre une plus grande autosuffisance et de diminuer le coût des collectes.
- Tissus : la progression est bonne mais le coût demeure trop élevé. Les volumes et les prix devront donc être améliorés.
- Cellules souches : on étudie la possibilité de devenir producteur.
- Recherche et développement : il faut mieux définir le rôle de la R&D en déterminant ce qu'elle peut améliorer (médecine transfusionnelle, utilisation des plaquettes et des IVIg, etc.).

Des éléments de la vision sont également décrits. On passe aussi en revue les opportunités et menaces ainsi que les forces et faiblesses.

Finalement, quelques grands objectifs stratégiques sont détaillés :

Améliorer la qualité et la sécurité : cet objectif devrait être atteint préalablement aux considérations relatives à l'efficacité.

Diminuer le risque

- Le projet « sans papier » consiste à informatiser davantage les collectes et à automatiser l'ensemble du processus, du don de sang à la livraison aux CH. Cette approche diminuerait à terme les coûts d'opération et le nombre d'erreurs tout en améliorant la qualité et l'efficacité.
- Réduction des pathogènes : on devra bien en mesurer les bénéfices et s'assurer que son introduction se fasse convenablement.

Innovation : l'innovation touche Héma-Québec dans son ensemble (organisation innovante), mais aussi des aspects plus spécifiques tels la production de cellules souches, l'enseignement, l'intégration des banques de sang et des partenariats en R&D. En lien avec le volet enseignement, on projette d'établir des partenariats avec les universités et le Collège des médecins.

Améliorer l'efficience

- Une plus grande rentabilité pourrait passer par un volume plus important qui pourrait être atteint par la vente de services et d'expertise, par exemple dans le domaine du génotypage.
- Être un meilleur employeur : on constate un taux d'absentéisme relativement élevé (8 %) qu'on devrait tenter de ramener à 4 % d'ici 3 ans.

Les membres émettent quelques commentaires et suggestions. On répond à leurs questions.

- Norme ISO « entreprise en santé » : à cette suggestion des membres, on précise que l'accréditation qui y est rattachée est prévue dans le plan stratégique.
- Les membres voient d'un bon œil l'implication de tout le personnel dans la mise en place du plan stratégique. Il ne faudrait cependant pas négliger l'apport de d'autres partenaires tels les médecins transfuseurs, les technologistes, les étudiants en médecine et les jeunes donneurs. Le président et chef de la direction suggère d'ajouter à cette liste le milieu des affaires et les communautés culturelles.
- À une question sur les bénévoles, on mentionne que leur valeur réside dans les liens qu'ils tissent avec la communauté. Cependant, leur rôle gagnerait à être mieux évalué.

Selon le président du Conseil, il faut éviter que la quantité de projets n'essouffle l'entreprise. Il importe donc d'en prioriser certains et d'établir les niveaux d'intervention afin qu'ils ne soient pas exclusivement menés par la direction (vice-présidents et directeurs).

Les divers éléments présentés seront évalués et un plan final comprenant les grands enjeux stratégiques sera soumis pour approbation à la séance du 23 janvier 2012. Une version plus détaillée et tactique sera proposée en mars.

Les membres se déclarent très satisfaits de cette proposition et de l'approche qui la sous-tend. Ils apprécient aussi être partie prenante au processus d'élaboration du plan stratégique.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la proposition stratégique.

8.4 Stratégie d'approvisionnement en produits stables

Le point est traité après le point 7.2.

Le directeur des achats et des magasins se joint à la réunion au téléphone.

[REDACTED]

Le directeur des achats et des magasins quitte la réunion.

9.3 Comité de gouvernance – 17 août 2011

La présidente du comité résume les sujets abordés lors de la séance du 17 août :

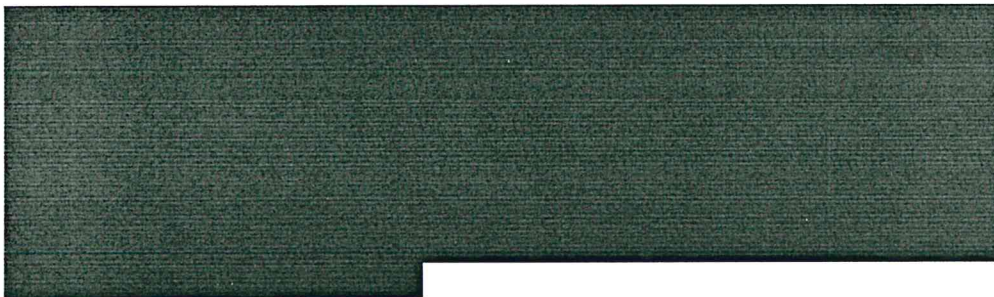
- Évaluation du fonctionnement du Conseil : les membres du comité de gouvernance ont pris connaissance du rapport de la firme CROP et ils ont analysé les réponses des administrateurs aux diverses questions du sondage. Ce sujet sera traité plus en détails à la prochaine réunion du Conseil.

H. Darby

- Plan de succession à la présidence du Conseil : le président occupera ses fonctions au moins pour la prochaine année compte tenu de l'entrée en poste d'un nouveau président et chef de la direction. Il confirmera dans quelques mois s'il est en mesure de demeurer plus longtemps. Des candidats potentiels à sa succession ont été identifiés et se sont montrés intéressés.
- Mandat du comité : les membres ont révisé le mandat et ont estimé qu'il est adéquat.
- Évaluation du comité : les membres pourront dorénavant évaluer le travail du comité. Un questionnaire leur sera transmis à cet effet.
- Présences des membres : le comité a pris connaissance du tableau des présences des administrateurs aux diverses réunions et a considéré que leur assiduité est satisfaisante. La présence des observateurs du Conseil aux comités consultatifs s'est particulièrement améliorée.
- Profil des administrateurs : en vue du remplacement du représentant de la santé publique, on recherche des candidats issus de ce milieu avec de l'expérience au niveau des conseils d'administration. À ce sujet, le représentant de la santé publique précise qu'une liste de candidatures sera soumise en septembre aux directeurs de la santé publique afin qu'ils formulent une recommandation au gouvernement.
- Projet d'observateur avec l'IAS : le président et chef de la direction assure le suivi auprès de l'IAS afin de finaliser le dossier. On a demandé que le profil de l'observateur comprenne de l'expérience en finances mais aussi en « sciences de la vie », si possible.

G. Rodrigue

12. Varia



INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 94^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mardi 18 octobre 2011 à 8 h

Compte rendu

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir

Étaient absents : D^r Marc Dionne
D^{re} Annie Lagacé
D^{re} Patricia Pelletier
Mme Suzanne Turmel

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
de l'IAS :** Mme Christine Beaubien

Invités : M. Laurent Benarrous, *président du conseil d'administration
Fondation Héma-Québec*
Mme Danielle Gabrielle Roy, *directrice générale
Fondation Héma-Québec*
M. Yvan Charbonneau, *vice-président et chef de l'exploitation*
M. Marco Décelles, *vice-président à l'exploitation des tissus humains,
des cellules souches et du laboratoire de référence*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire
adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée
Héma-Québec*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.

Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 8 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts en varia :

12.1 *Membership de l'IAS*

12.2 *Remplacement du représentant de la santé publique*

2.1 Présentation de l'observatrice de l'IAS

Le président du Conseil souhaite la bienvenue à Mme Christine Beaubien. Il rappelle brièvement le projet présenté par l'Institut des administrateurs de sociétés et approuvé par le Conseil d'administration à sa réunion du 4 mai 2011. Il tient à souligner que le profil de Mme Beaubien correspond aux besoins que le Conseil avait identifiés.

Mme Beaubien présente son parcours et son expertise dans les domaines des affaires et de l'informatique.

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption du compte rendu de la 93^e réunion du 17 août 2011 incluant la discussion à huis clos

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le compte rendu de la 93^e réunion du Conseil d'administration tenue le 17 août 2011 et la discussion à huis clos tels que présentés.

Par ailleurs, l'attaché d'assemblée mentionne que des modifications ont dû être apportées aux comptes rendus de la séance du 16 juin 2011. Une partie de la discussion sur les états financiers a en effet été déplacée à huis clos. Le contenu n'a cependant pas été modifié.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le compte rendu de la 92^e réunion du Conseil d'administration tenue le 16 juin 2011 et la discussion à huis clos avec les modifications décrites ci-dessus.

5. Affaires découlant de la 93^e réunion du 17 août 2011

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Sûreté de l'approvisionnement

6.1 Pathogènes sous surveillance

Le président et chef de la direction présente les mises à jour des tableaux de bord des pathogènes.

6.1.1 Sang

Les changements apportés depuis la dernière réunion sont notés.

6.1.2 Tissus et cellules souches

On ne rapporte aucun changement depuis la dernière réunion.

Le président et chef de la direction mentionne qu'il a constaté que les risques microbiologiques font l'objet d'une surveillance extrêmement rigoureuse et d'un suivi continu par le comité de direction. De plus, ces mêmes risques sont également surveillés par plusieurs organismes internationaux. Sans minimiser l'importance de la surveillance des risques microbiologiques, le président et chef de la direction désire ajouter la surveillance des risques de qualité au comité de direction. Pour cette catégorie de risques, Héma-Québec ne peut compter sur des organismes externes (à part Santé Canada). Des indicateurs de qualité seront donc intégrés à la sûreté de l'approvisionnement et on proposera au Conseil une forme de *reporting* pour ces derniers.

M. Wilson Sanon se joint à la réunion.

7. Affaires financières

7.1 Budget 2012-2013

7.1.1 Présentation

En guise d'introduction, le président et chef de la direction souligne qu'en 2011-2012, on prévoit demeurer à l'intérieur du budget, tel qu'approuvé par le Conseil. Quant au budget 2012-2013, les orientations stratégiques et les projets qui en découlent ont été intégrés.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente le budget 2012-2013.

Des données financières de la SCS et d'Héma-Québec sont comparées.

J. De Serres

La comparaison demeure légèrement favorable à Héma-Québec, malgré les efforts d'efficience de la SCS. Cependant, si la tendance se maintient, l'avantage d'Héma-Québec s'atténuera.

S'ensuit une discussion sur la différence de taux per capita au niveau des produits stables. Les membres discutent plus particulièrement de la plus grande consommation d'IVIg au Québec par rapport au reste du Canada. Plusieurs hypothèses sont discutées.

À ce sujet, les membres demandent si on établit des comparaisons avec d'autres opérateurs de banque de sang dans le monde.

Tout en considérant les différences de réglementations et de législations, on se comparera aux autres fournisseurs de produits sanguins dans le cadre de la planification stratégique.

Les hypothèses budgétaires soumises au comité de vérification en juin dernier sont brièvement commentées pour les éléments où il y a eu des changements.

Plus globalement, la discussion porte sur les estimations des volumes du MSSS et celles d'Héma-Québec. Habituellement, les nôtres sont plus près de la réalité, étant basées sur des données réelles plus récentes. Cependant, celles du MSSS sont prises en compte pour la confection du budget. Si les écarts sont majeurs, ils sont alors discutés et les volumes sont modifiés avec l'accord du Ministère.

Au niveau du sang de cordon, on remarque que les volumes se situent à 2000 unités par année, soit le double des prévisions du plan d'affaire. La maturité de la banque de sang de cordon au Québec sera donc bientôt atteinte et on envisage même une distribution internationale d'ici le 31 mars 2012.

Finalement, on présente brièvement les projets d'amélioration de la sécurité. Le projet de questionnaire auto-administré y est mentionné car la diminution du risque d'erreur qui en découlera a une incidence directe sur la sécurité, mais aussi sur la qualité et l'efficience.

7.1.2 Régime d'emprunt

On explique le mécanisme d'emprunt auprès du Fonds de financement en vertu de la loi sur l'administration financière.

La somme est établie à 30M \$ pour l'année financière 2012- 2013. Exceptionnellement cette année, la demande ne couvre qu'un an afin de s'arrimer au plan stratégique. La prochaine demande sera triennale comme par le passé.

Un tableau sommaire décrit plus précisément le financement pour 2012-2013 (court terme et long terme).

À sa réunion du 12 octobre 2011, le comité de vérification a recommandé l'approbation du régime d'emprunt.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le régime d'emprunt au montant de 30M \$ pour l'année financière 2012-2013 tel que décrit dans la résolution annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

7.1.3 Recommandation du comité de vérification

Le président du comité de vérification confirme que le budget a été présenté de manière détaillée à la réunion du comité tenue le 12 octobre 2011. Les membres ont considéré que la direction a répondu à leurs questions de manière satisfaisante.

Le comité de vérification recommande donc l'approbation du budget 2012-2013.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu,

- 1) *d'adopter le budget 2012-2013 (à un taux de change de 1,0067 \$CAD/1,00 \$US – ce taux sera modifié, le cas échéant, à la suite de l'achat des besoins en US\$ après l'approbation du budget par SigmaSanté) de 361 495 000 \$ comprenant 139 134 000 \$ pour les produits labiles, 199 846 000 \$ pour les produits stables et 22 514 000 \$ pour les cellules souches les tissus humains et le laboratoire de référence;*
- 2) *d'approuver le tarif du culot à 345,35 \$, le tarif des plaquettes à 598,27 \$ ainsi que le tarif du plasma à 261,21 \$;*
- 3) *d'approuver le budget d'immobilisations à 7 076 800 \$.*

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2012-2013 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le Conseil d'administration souligne l'excellent travail du comité de vérification, du président et chef de la direction, des vice-présidents, des autres gestionnaires et de l'équipe des finances.

Le vice-président et chef de l'exploitation ainsi que le vice-président à l'exploitation des tissus humains, des cellules souches et du laboratoire de référence quittent la réunion.

7.2 Statistiques opérationnelles

Le document est déposé séance tenante.

Le vice-président à l'administration et aux finances commente brièvement les statistiques au 30 septembre 2011.

À la suite de la demande du comité de vérification, des dates ont été ajoutées sous les tarifs du culot, des plaquettes et du plasma.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.3 Planification stratégique : mise à jour

La discussion a lieu à huis clos en raison du caractère préliminaire des éléments de la planification stratégique.

8.4 Responsabilités et protection des administrateurs

La discussion a lieu à huis clos.

8.5 Orientations et activités de la Fondation Héma-Québec

Le président du conseil d'administration et la directrice générale de la Fondation se joignent à la réunion.

Ils présentent une liste d'actions posées à ce jour sur le positionnement de la Fondation et les stratégies de financement.

On dresse également un historique des dons reçus et des projets financés. Un tableau décrit finalement les projets en cours d'évaluation ou futurs.

Un comité consultatif composé de représentants d'Héma-Québec et de la Fondation a été mis sur pied. Il a comme mandat de déterminer des balises quant à la visibilité offerte aux donateurs qui pourraient financer des projets. En se dotant d'une politique claire en cette matière, la Fondation connaîtra d'avance sa marge de manœuvre et on évitera d'étudier chaque demande au cas par cas.

Les membres remercient le président du conseil d'administration et la directrice générale de la Fondation pour cette présentation. Ils apprécient l'ouverture qui a été témoignée lors de cette rencontre qui constituait une première.

Le président du conseil d'administration et la directrice générale de la Fondation quittent la réunion.

S'ensuit une discussion à huis clos.

Par ailleurs, les membres aimeraient que les orientations et les activités de l'ABDS soient également présentées à une prochaine réunion.

J. De Serres

9. Affaires du Conseil

9.1 Comité de gouvernance

La discussion a lieu à huis clos.

9.2 Comité de vérification – 12 octobre 2011

Le président du comité résume les sujets abordés lors de la réunion du 12 octobre 2011.

9.2.1 Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles

Les principes de la loi 133 sont brièvement présentés.

En vertu de cette loi, le ministre de la Santé doit approuver au préalable la programmation annuelle et les projets relatifs aux ressources informationnelles (TI). Des dispositions transitoires sont prévues ainsi qu'un moratoire pour les nouveaux projets, lequel est imposé à Héma-Québec depuis cet été.

Des mesures d'allègement du processus d'approbation sont également prévues. Selon ces dispositions, le gouvernement peut soustraire un organisme public en tout ou en partie de l'application de la loi (sur avis du CT) ou le Ministre peut déléguer son pouvoir de donner cette approbation au conseil d'administration de l'organisme visé.

Le comité de vérification a estimé que la délégation de pouvoir est l'option à privilégier et que des démarches à cet effet devraient être amorcées avec le Ministre. Dans l'argumentaire, on fera ressortir la spécificité d'Héma-Québec, notamment quant aux projets de sécurité qui doivent être souvent implantés dans des délais assez courts.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, que la direction d'Héma-Québec demande au ministre de la Santé une délégation en vertu de l'article 14 (alinéa 3) de la « Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement ».

De plus, le comité de vérification a recommandé la création d'un comité des ressources informationnelles afin qu'Héma-Québec mette en pratique les bons principes de gouvernance et vise l'amélioration de son processus de contrôle.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de créer un comité des ressources informationnelles.

La composition et le mandat de ce comité seront discutés à la prochaine réunion du comité de gouvernance. Une recommandation sera ensuite soumise au Conseil.

9.2.2 Gestion des risques : rapport mi-année au 30 septembre 2011

Le président du comité confirme qu'il n'y a aucun incident particulier à signaler. Le président et chef de la direction a détaillé le rapport et a mentionné qu'un volet « qualité » a été ajouté dans les risques opérationnels revus par le comité de direction.

9.2.3 Rapport des réclamations et des litiges au 30 septembre 2011

Les sommes réclamées par les donneurs sont semblables au rapport présenté en avril dernier.

Les réclamations de 25 000 \$ et plus ainsi que les poursuites ont également été passées en revue par le comité de vérification. Les dossiers suivent leur cours et ne requièrent aucune action particulière.

9.3 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 12 octobre 2011

La discussion a lieu à huis clos.

9.4 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2011

Le président du Conseil invite les membres à assister à au moins un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Le président et chef de la direction souligne le succès des rencontres publiques régionales.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Comptes rendus des réunions antérieures

10.2 L'Express d'Héma

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 13.

12. Varia

12.1 Membership de l'IAS

Le président du Conseil doit être désigné individuellement afin qu'Héma-Québec devienne gratuitement membre de l'IAS.

Les membres sont d'accord avec proposition.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de désigner le président du Conseil d'administration à titre de membre de l'IAS.

12.2 Remplacement du représentant de la santé publique

La direction de la santé publique a soumis quatre candidatures en vue du remplacement du D^r Marc Dionne.

Le président du Conseil les présentera brièvement au point 11. Le comité de gouvernance en discutera également lors de sa réunion du 9 novembre 2011. Des recommandations seront ensuite formulées au gouvernement.

12.3 Nouvelle campagne publicitaire sur le don de sang

La nouvelle campagne publicitaire sur le don de sang est présentée par la vice-présidente aux affaires publiques et au marketing et par la directrice au marketing et aux affaires internationales.

13. Prochaine réunion : 23 janvier 2012, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le lundi 23 janvier 2012 dès 12 h 30 à Montréal.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 20.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 OCTOBRE 2011**

« Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2012-2013 »

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a approuvé le 18 octobre 2011 le budget d'Héma-Québec pour l'année 2012-2013;

ATTENDU QU'à l'intérieur de ce budget, le besoin requis en devises américaines est évalué à 158 000 000 \$ US pour l'année 2012-2013;

ATTENDU QUE pour combler ce besoin en devises américaines, le Conseil d'administration a approuvé la directive administrative DRF003 (version 11) « Politique de gestion du risque de change » qui définit les modalités d'achats et de couverture de change;

IL EST RÉSOLU :

QU'Héma-Québec procède à l'achat des devises requises auprès du ministère des Finances du Québec conformément à sa politique de gestion du risque de change (DRF003) afin de combler les besoins en devises pour son année financière 2012-2013.

5

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 18 OCTOBRE 2011**

Concernant l'institution d'un régime d'emprunts permettant à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 30 000 000 \$, et ce, d'ici le 31 mars 2013.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), un organisme ne peut conclure un emprunt à moins que le ministre responsable de l'application de la loi qui régit cet organisme ne l'y autorise et que le ministre des Finances n'autorise la nature, les conditions et les modalités de la transaction;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme édicté en vertu de l'article 77.1 précité, l'autorisation du ministre des Finances n'est pas requise, notamment lorsque les emprunts sont réalisés auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement et lorsque les emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit respectent les conditions énoncées au règlement;

ATTENDU QU'Héma-Québec est une personne morale, constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (L.R.Q., c. C-38) et qui a continuée son existence en vertu de la *Loi sur Héma-Québec et sur le comité d'hémovigilance* (L.R.Q., c. H-1.1);

ATTENDU QU'Héma-Québec est un organisme ayant le pouvoir d'emprunter aux fins de l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière*;

ATTENDU QUE l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* prévoit que les organismes qui ont le pouvoir d'emprunter peuvent, dans le cadre d'un régime d'emprunts institué par l'organisme et avec les autorisations ou les approbations requises par la loi pour l'exercice de leur pouvoir d'emprunt, lorsque ce régime établit le montant maximum ainsi que les caractéristiques et les limites relativement aux emprunts à y être effectués, conclure sans autre autorisation ou approbation toute transaction d'emprunt en vertu de ce régime, en établir les montants et les autres caractéristiques et fixer ou accepter les conditions et modalités relatives à chacune de ces transactions;

ATTENDU QUE le régime d'emprunt d'Héma-Québec, tel qu'autorisé par le ministre de la Santé et des services sociaux en 2009, vient à échéance le 31 mars 2012 et qu'Héma-Québec doit instituer un nouveau régime pour l'année suivante;

ATTENDU QU'Héma-Québec prévoit contracter des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, d'ici le 31 mars 2013, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 30 000 000 \$ soit : 15 000 000 \$ pour des emprunts à court

terme ou par voie de marge de crédit pour ses dépenses d'opérations et 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme pour ses projets d'investissements et les refinancements d'emprunts à long terme;

ATTENDU QU'Héma-Québec désire pour ce faire instituer un régime d'emprunts à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme;

ATTENDU QUE l'article 83 de cette loi stipule qu'un organisme peut, malgré toute autre loi qui lui est applicable, prévoir, dans le cadre d'un régime d'emprunts visé à l'article 78, que le pouvoir d'emprunt ou le pouvoir d'en approuver les conditions et les modalités peut être exercé par au moins deux dirigeants autorisés par l'organisme;

ATTENDU QU'Héma-Québec désire déléguer, dans le cadre de ce régime d'emprunts, les pouvoirs d'emprunt et d'approbation des conditions et modalités à certains de ses dirigeants;

ATTENDU QUE l'autorisation du ministre de la Santé et des services sociaux doit être obtenue pour instituer ce régime d'emprunts;

ATTENDU QUE l'autorisation du ministre des Finances n'est pas requise pour instituer ce régime d'emprunts puisqu'il rencontre les conditions établies au Règlement sur les emprunts effectués par un organisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QU'un régime d'emprunts soit institué afin de permettre à Héma-Québec, sous réserves des limites et caractéristiques énoncées ci-après, d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, d'ici le 31 mars 2013, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 30 000 000 \$ répartis de la façon suivante :

- a) 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, pour ses dépenses d'opérations; et
- b) 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme, pour les projets d'investissements et les refinancements d'emprunts à long terme;

2. QU'aux fins de déterminer le montant total en cours auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :

- a) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts capitalisés, pour les emprunts à court terme;
- b) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, incluant les intérêts capitalisés, pour les emprunts par voie de marge de crédit;

- c) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme;

3. QUE les emprunts contractés par Héma-Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder :

- i) le taux d'intérêt établi à l'article 2.3°b) du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme, édicté par le gouvernement en vertu du décret numéro 955-2008 du 8 octobre 2008, tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre; ou
- ii) tout autre taux établi de temps à autres par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'administration financière*.

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la *Loi sur le ministère des Finances* (L.R.Q., c. M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) chaque emprunt à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par Héma-Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;

c) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

4. QUE le président et chef de la direction, le vice-président à l'administration et aux finances et le directeur de la trésorerie, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom d'Héma-Québec, à conclure, en vertu du présent régime, toute

transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par voie de marge de crédit ou à long terme ainsi que tout billet, à consentir à toutes clauses et garanties et à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes.

5. QU'Héma-Québec obtienne l'autorisation du ministre de la Santé et des services sociaux pour instituer le présent régime d'emprunts.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 18 OCTOBRE 2011

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres de quelques développements dans les dossiers suivants :

- Produits labiles : l'inventaire demeure suffisant pour répondre à la demande.
- Tissus : la collaboration avec le CHA à Québec s'améliore.



- Banque de lait maternel : la réponse du MSSS pour démarrer ce projet est attendue d'ici un mois.
- Comité consultatif sur l'image de marque d'Héma-Québec : le comité, auquel siègera un membre du Conseil d'Héma-Québec et un membre du conseil d'administration de la Fondation, formulera des recommandations quant à la visibilité qu'Héma-Québec peut offrir à des commanditaires qui accepteront de financer des projets. Ces recommandations seront présentées au Conseil d'administration.

8.2.1 Stratégie d'approvisionnement en produits stables

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

8.2.2 Mandats des comités consultatifs

Le président et chef de la direction explique l'exercice de révision des mandats des comités consultatifs.

Ils seront revus par chacun des comités afin de s'assurer qu'ils reflètent adéquatement leur rôle consultatif et apportent une plus value au niveau de leurs recommandations.

En complément de ce travail de révision, le Conseil demande que lui soient présentés des rapports des comités consultatifs dont la forme reste à déterminer.

J. De Serres

8.3 **Planification stratégique : mise à jour**

Un document présentant des éléments de la nouvelle vision et les barèmes pour les orientations stratégiques est déposé séance tenante.

Le président et chef de la direction présente une mise à jour du plan stratégique.

L'évaluation des projets se poursuit afin de déterminer le temps, les efforts et le budget qui devront y être investis.

La priorité demeure la sécurité et la qualité. Aussi, certains changements de culture devront être apportés pour faciliter l'« empowerment », l'innovation et les gains d'efficacité. Jusqu'à maintenant, le personnel consulté a réagi positivement.

Les balises des orientations stratégiques comprennent :

- Le maintien des hausses de tarifs à des niveaux inférieurs à l'inflation;
- Une formule à faire approuver par le Ministre permettant à Héma-Québec de conserver une partie de ses gains d'efficacité;
- Une augmentation de la part de l'innovation (incluant 4,5 % en R&D) à 7 % dans le budget des opérations;
- Aucune augmentation dans les coûts des services de support (sauf les TI);
- Une augmentation des immobilisations de 6M \$ à 8-9M \$ par année;
- Une augmentation des investissements par la Fondation.

Les orientations ainsi qu'un libellé de la vision seront soumis pour approbation à la réunion du 23 janvier 2012.

8.4 Responsabilité et protection des administrateurs

La vice-présidente aux affaires juridiques présente ce sujet. Un document, déposé séance tenante, décrit le mandat du Conseil tel que prévu dans divers articles des règlements généraux. À cet égard, on souligne que le mandat du Conseil est conforme à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* qui peut servir de modèle.

Tout en révisant son mandat, le Conseil demande de présenter à la prochaine réunion les tableaux des activités du Conseil d'administration et de ses comités afin que les administrateurs puissent s'assurer que tous les sujets y sont traités.

En complément, elle dépose séance tenante un document intitulé « *Informations additionnelles sur la responsabilité statutaire des administrateurs et exemples de situations qui pourraient engendrer la responsabilité personnelles des administrateurs d'Héma-Québec* ».

S. Ghibu

La présentation comprend diverses rubriques dont les principes de base, le mandat des administrateurs, les exceptions, les devoirs fiduciaires, les sources de responsabilité, les défenses, la diligence raisonnable et les sources de protection.

On répond aux questions des membres.

Il est important de retenir que :

- La règle générale est à l'effet que les administrateurs ne sont pas responsables personnellement des actes qu'ils posent à l'intérieur des limites de leur mandat. Il y a des exceptions;
- Ils doivent cependant agir avec prudence et diligence;
- La diligence raisonnable est le principal moyen de défense des administrateurs à l'encontre des poursuites qui peuvent être intentées contre eux. Pour ce faire, ils doivent s'assurer que les processus en place sont respectés. Lors d'une décision, ils doivent poser les questions appropriées et faire appel à de l'expertise externe lorsqu'ils jugent qu'ils n'ont pas les compétences requises pour prendre une décision éclairée;
- La diligence raisonnable implique notamment une présence aux réunions ainsi qu'une préparation et une participation actives aux délibérations.

À la suite de la revue des diverses sources de protection, il est proposé que le comité de vérification révise annuellement les couvertures d'assurance et qu'il en fasse rapport au Conseil.

Les membres se déclarent satisfaits de cette présentation et remercient la vice-présidente aux affaires juridiques.

S. Ghibu

8.5 Orientations et activités de la Fondation Héma-Québec

Il est important de noter qu'Héma-Québec a toujours eu les fonds nécessaires pour assurer l'approvisionnement en sang et plaquettes. L'apport de la Fondation soutiendrait surtout les nouveaux projets (banque de lait maternel, cellules souches, R&D).

Il faudra donc se concentrer sur quelques projets en s'assurant qu'ils s'inscrivent dans des créneaux particuliers et qu'ils ne soient pas déjà totalement financés par le gouvernement. De plus, il faudra prendre en compte les aspects légaux et comptables des partenariats qui seront établis avec les commanditaires.

9.1 Comité de gouvernance

9.1.1 Résultats de l'évaluation du fonctionnement du Conseil

La présidente du comité de gouvernance présente les résultats de l'évaluation du fonctionnement du Conseil. Le rapport de la firme externe a été revu par le comité de gouvernance à sa séance du 17 août 2011.

À la lumière des réponses des administrateurs, on peut constater une amélioration par rapport à l'évaluation de 2009.

Cependant, certaines questions ont obtenu des cotes relativement basses. À cet effet, les membres du Conseil s'étonnent d'ailleurs de la faible cote obtenue à la question portant sur les faits importants rapportés au Conseil d'administration.

Il faut toutefois analyser les réponses avec prudence puisque l'échantillon (nombre de répondants) est petit. Le comité n'a d'ailleurs identifié aucun problème majeur qui aurait pu ressortir de cet exercice.

Les administrateurs considèrent qu'en plus de la révision du rapport annuel par le comité de vérification, le Conseil pourrait apporter des idées quant aux éléments couverts dans celui-ci. Ils demandent donc que les orientations du rapport soient présentées au Conseil.

9.1.2 Formation des administrateurs

L'ENAP offre une formation d'une demi-journée pour les nouveaux administrateurs le 25 novembre. D'autres formations sur la gouvernance et le fonctionnement des comités d'un conseil d'administration sont également offertes en décembre.

Un message à cet effet sera transmis aux administrateurs. Les membres intéressés seront invités à communiquer avec l'attaché d'assemblée.

9.3 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 12 octobre 2011

La présidente du comité mentionne que les négociations des conventions collectives sont pratiquement terminées.

9.3.1 Changements aux régimes de retraite

L'évaluation actuarielle des régimes de retraite au 31 décembre 2010 a été présentée aux membres du comité.

Il en découle des changements qui doivent être apportés aux divers régimes.

J. De Serres

G. Rodrigue

On explique brièvement la teneur des résolutions pour chacun des régimes :

- *« Régime supplémentaire de retraite pour les dirigeants d'Héma-Québec. Date d'admissibilité pour le président et chef de la direction, ainsi que pour tout vice-président, qui entrent en fonction le ou après le 1^{er} janvier 2010 »* : on y prévoit l'adhésion automatique de tout nouveau vice-président à compter de sa date de nomination en autant qu'il ait adhéré au régime.
- *« Modification concernant le régime de retraite pour le personnel syndiqué d'Héma-Québec »* : le pourcentage du coût total assumé par les employés est fixé à 41 % avec un maximum de 7 % du salaire cotisable. Ces modalités sont inscrites dans les conventions collectives.
- *« Modification concernant le régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec »* : les cotisations salariales des employés non syndiqués sont fixées à 6,6 % du salaire. Ce pourcentage pourrait être revu à l'automne 2012 en fonction de la prochaine évaluation actuarielle.

Des clauses portent également sur le départ progressif à la retraite et les arrrages de cotisation.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver les modifications aux régimes de retraite (dirigeant, personnel syndiqué et personnel non syndiqué) telles que décrites dans les résolutions annexées aux présentes pour en faire partie intégrante.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 OCTOBRE 2011**

**« Régime supplémentaire de retraite pour les dirigeants d'Héma-Québec
Dates d'admissibilité pour le président et chef de la direction, ainsi que pour tout
vice-président, qui entrent en fonction le ou après le 1^{er} janvier 2010 »**

ATTENDU QU' Héma-Québec a établi le Régime supplémentaire de retraite pour les dirigeants d'Héma-Québec (ci-après appelé le « régime supplémentaire ») afin de permettre à certains dirigeants qui participent au Régime de retraite du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec (ci-après appelé le « régime de base ») de recevoir des prestations de retraite supplémentaires à celles qu'ils pourront recevoir aux termes du régime de base.

ATTENDU QUE le texte du régime supplémentaire prévoit présentement que tout vice-président, qui entre en fonction après le 1^{er} janvier 2004, participe au régime supplémentaire uniquement à compter de la date prévue dans la résolution du conseil d'administration qui le désigne comme y étant admissible.

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines et de la rémunération recommande au conseil d'administration de modifier le texte du régime supplémentaire afin de prévoir qu'à compter du 1^{er} janvier 2010 le président et chef de la direction, ainsi que tout vice-président, qui entrent en fonction le ou après le 1^{er} janvier 2010 participent au régime supplémentaire dès la date à compter de laquelle il occupe respectivement le poste de président et chef de la direction ou un poste de vice-président en autant qu'il ait adhéré au régime de base.

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'article 2.03 du texte du Régime supplémentaire de retraite pour les dirigeants d'Héma-Québec soit remplacé par le suivant :

« 2.03 Dirigeant : le président et chef de la direction d'Héma-Québec ainsi que tout vice-président. Le président et chef de la direction d'Héma-Québec ainsi que tout vice-président en poste en date du 1^{er} janvier 2004 participe au régime supplémentaire à compter de cette date. Tout autre dirigeant participe au régime supplémentaire uniquement à compter de la date prévue dans la résolution du conseil qui le désigne comme y étant admissible.

Nonobstant ce qui précède, à compter du 1^{er} janvier 2010, le président et chef de la direction, ainsi que tout vice-président, qui entrent en fonction le ou après le 1^{er} janvier 2010 participent au régime supplémentaire dès la date à compter de laquelle il occupe respectivement le poste de président et chef de la direction ou un poste de vice-président en autant qu'il ait adhéré au régime de base. »

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 OCTOBRE 2011**

Modification 2011-1

« Modification concernant Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'Héma-Québec »

ATTENDU QUE Héma-Québec a établi le Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'Héma-Québec (« Régime pour le personnel syndiqué »);

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter certaines modifications afin de refléter le fait qu'Héma-Québec a accepté de conclure des ententes de retraite progressive avec certains de ses employés;

ATTENDU QUE Héma-Québec s'est réservé le droit, en vertu de l'article 14.1 du texte du Régime pour le personnel syndiqué, de modifier le Régime pour le personnel syndiqué en tout temps;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le texte du Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'Héma-Québec soit modifié comme suit :

- 1) L'article 1.3 est modifié par l'ajout, après le paragraphe g), des paragraphes suivants :
 - « h) nonobstant ce qui précède, les années de service crédité d'un participant comprennent également les années qui sont reconnues en vertu des dispositions des articles 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7 et 3.9; et
 - i) nonobstant ce qui précède, les années de service crédité d'un participant comprennent également les années qui sont reconnues, dans le cadre d'une entente de départ progressif à la retraite, en vertu des dispositions de l'article 3.12 a). »
- 2) L'article 1.44 est modifié par le remplacement, dans le premier paragraphe, des mots « décrite à l'article 9 » par les mots « décrite à l'article 3.9 ».
- 3) Le paragraphe c) du deuxième alinéa de l'article 1.44 est remplacé par les suivants :
 - « c) le montant prévu à l'article 3.7 pour les périodes de congé à traitement différé; et
 - d) le montant prévu à l'article 3.12 pour les périodes de départ progressif à la retraite. »
- 4) L'article 3.1 est modifié par l'ajout, à la fin du premier paragraphe, de la phrase suivante :

« Nonobstant ce qui précède, à compter du 7 novembre 2011, la cotisation de tout participant au régime est égale à tout autre pourcentage déterminé conformément à l'article 3.1.1 ci-après. »

5) L'article 3.1.1 est ajouté, après l'article 3.1, comme suit :

« **3.1.1 Partage des coûts**

À compter du 7 novembre 2011, les cotisations obligatoires des participants actifs correspondent à quarante-et-un pourcent (41%) des montants requis pour assurer la capitalisation complète des créances de rentes, prestations et remboursements, y compris le cas échéant, les montants requis pour amortir tout déficit actuariel, déterminés conformément aux recommandations de l'actuaire qui apparaissent dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle présenté à la Régie des rentes du Québec et à l'Agence du revenu du Canada. Le taux de cotisations obligatoires est calculé en fonction des cotisations totales requises estimées pour l'année civile qui suit la date d'évaluation actuarielle, en pourcentage de la masse salariale estimée en vertu du dernier rapport d'évaluation actuarielle.

Si l'employeur réduit sa cotisation au régime par application et en vertu de l'article 4.5, les cotisations salariales obligatoires des participants actifs membres de l'un des syndicats suivants :

- Le Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Héma-Québec (CSN);
- Le Syndicat des assistants(es) techniques de laboratoire (CSN);
- Le Syndicat des techniciens(nes) de laboratoire d'Héma-Québec (CSN); ou
- L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS);

seront alors réduites dans la même proportion et pour la même durée.

Nonobstant ce qui précède, la cotisation d'un participant actif ne peut être inférieure à six pourcent (6%) de son salaire cotisable et ne peut excéder sept pourcent (7%) de son salaire cotisable. Conséquemment, si le taux de cotisation des participants actifs déterminé conformément au présent article était supérieur à sept pourcent (7%) du salaire cotisable, l'excédent serait alors absorbé et payé par l'employeur conformément aux dispositions de l'article 4.2, sous réserve des dispositions de l'article 4.5.

Le taux de cotisations d'un participant actif ainsi déterminé est alors appliqué au salaire cotisable du participant.

Le taux de cotisations salariales obligatoires pour les participants actifs est en vigueur de la première période de paie complète du mois de novembre de l'année civile qui suit la date d'évaluation actuarielle du dernier rapport présenté à la Régie des rentes du Québec jusqu'à la fin de la première période de paie qui précède la première paie complète du mois de novembre de l'année civile suivante. Le taux de cotisations salariales obligatoires est donc revu au minimum à la première période de paie complète du mois de novembre de chaque année.

Lors d'un changement de taux des cotisations salariales obligatoires des participants à la première période de paie complète du mois de novembre de chaque année ou suite au dépôt d'un nouveau rapport d'évaluation actuarielle, le comité de retraite adopte une résolution fixant le nouveau taux et informe l'employeur du nouveau taux

et de sa date d'entrée en vigueur. Par la suite, le comité informe les participants au moyen d'un avis transmis à tous les participants affectés et indiquant le nouveau taux de cotisation et sa date de prise d'effet. De plus, l'avis indique que le texte de la résolution du comité fixant le nouveau taux peut être examiné au bureau du comité. Copies de la résolution fixant le nouveau taux et de l'avis aux participants actifs doivent être transmises à la Régie des rentes du Québec dans un délai raisonnable après l'adoption de la résolution fixant le nouveau taux. »

6) L'article 3.12 est ajouté, après l'article 3.11, comme suit :

« 3.12 Départ progressif à la retraite

Si un participant conclut avec l'employeur une entente de départ progressif à la retraite, les dispositions suivantes s'appliquent pendant la période visée par l'entente, à condition que le participant ait été au service de l'employeur depuis une période continue d'au moins trente-six (36) mois lors du début de la période visée par l'entente et à condition que le participant prenne sa retraite dès l'expiration de la période de départ progressif à la retraite prévue en vertu de l'entente :

- a) Le participant se voit créditer, aux fins d'admissibilité à une rente de retraite et, aux fins du calcul de sa rente de retraite, le service à temps complet qu'il accomplissait avant le début de l'entente et le salaire qu'il recevrait s'il n'avait pas réduit son temps de travail.
- b) La période de service sans salaire reconnue est sujette aux conditions applicables aux périodes d'absence sans salaire régies par l'article 8507 du Règlement de l'impôt sur le revenu.
- c) Pendant la durée de l'entente, le participant et l'employeur versent les cotisations au régime sur la base de salaire que le participant recevrait s'il n'avait pas réduit son temps de travail.
- d) Si la période d'absence sans salaire prévue par l'entente excède la marge encore disponible de la limite de 5 ans prévue à l'article 8507 du Règlement de l'impôt, et que le participant choisit quand même de se prévaloir de l'entente pour réduire son temps de travail, alors pour la période excédant la limite de 5 ans, la période reconnue aux fins du régime se limitera à la période rémunérée, et les cotisations prévues se limiteront aux cotisations calculées en vertu du salaire réduit versé au participant.
- e) Dans le cas où le participant est reconnu invalide pendant la durée de l'entente, les cotisations salariales obligatoires du participant sont régies conformément aux dispositions prévues dans l'entente qu'il a signée avec Héma-Québec, sous réserve des dispositions légales énoncées au paragraphe b) ci-dessus.

Si des cotisations sont en souffrance, ces cotisations seront acquittées volontairement par le participant dans un délai de soixante (60) jours suivant la fin de l'entente de départ progressif à la retraite ou, à défaut, le comité de retraite opérera compensation. »

7) L'article 3.13 est ajouté, après l'article 3.12, comme suit :

« 3.13 Absence et acquittement des cotisations salariales obligatoires

Nonobstant toute disposition contraire, un participant actif qui est absent du travail pour quelque raison que ce soit et qui pourrait voir cette période d'absence reconnue aux fins du service crédité, en autant qu'il paie les cotisations requises conformément aux dispositions de la présente section 3, devra obligatoirement payer, avant le 31 décembre de chaque année, les cotisations salariales obligatoires requises du participant pour cette période d'absence au cours de l'année, selon les modalités établies par l'employeur. »

DE PLUS, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la présente modification 2011-1 entre en vigueur conformément à la loi avec effet à compter du :

- 1^{er} janvier 2011 pour les articles 1, 3 et 6;
- 1^{er} janvier 2004 pour l'article 2;
- 7 novembre 2011 pour les articles 4 et 5;
- 1^{er} janvier 2012 pour l'article 7.

IL EST ÉGALEMENT DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE sauf dans la stricte mesure prévue par la présente modification 2011-1, toutes les prestations payables aux participants ayant commencé à recevoir leur rente avant le 1^{er} janvier 2011 de même que les prestations payables à leur conjoint ou à leurs bénéficiaires et toutes les rentes différées payables aux participants ayant cessé leur participation active avant le 1^{er} janvier 2011 continuent d'être payées ou payables, selon le cas, conformément aux dispositions du texte du régime en vigueur au moment de leur cessation de participation active.

IL EST ENFIN DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le président et chef de la direction soit et est autorisé dans le futur, au nom du Conseil d'administration, à faire préparer toute modification ou texte refondu du Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'Héma-Québec, à les approuver au nom du conseil et à les faire parvenir aux autorités gouvernementales concernées dans la mesure où ces modifications ou texte refondu seront requis pour l'une des raisons suivantes :

- modifications qui auront été autorisées par le conseil ou dont il aura approuvé les principes et les effets financiers ainsi que les modifications qui découleront de toute convention collective signée et en vigueur;
- modifications de nature administrative ou ayant des effets négligeables sur les coûts du régime;
- modifications requises par les autorités gouvernementales concernées pour se conformer aux lois applicables;
- corrections d'erreurs typographiques.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 OCTOBRE 2011**

Modification 2011-1

**« Modification concernant Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel,
technique et de soutien administratif d'Héma-Québec »**

ATTENDU QUE Héma-Québec a établi le Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec (« Régime pour le personnel non-syndiqué »);

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter certaines modifications afin de refléter le fait qu'Héma-Québec a accepté de conclure des ententes de retraite progressive avec certains de ses employés;

ATTENDU QUE Héma-Québec s'est réservé le droit, en vertu de l'article 14.1 du texte du Régime pour le personnel non-syndiqué, de modifier le Régime pour le personnel non-syndiqué en tout temps;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le texte du Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec soit modifié comme suit :

- 1) L'article 1.3 est modifié par l'ajout, après le paragraphe g), des paragraphes suivants :
 - « h) nonobstant ce qui précède, les années de service crédité d'un participant comprennent également les années qui sont reconnues en vertu des dispositions des articles 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7 et 3.9; et
 - i) nonobstant ce qui précède, les années de service crédité d'un participant comprennent également les années qui sont reconnues, dans le cadre d'une entente de départ progressif à la retraite, en vertu des dispositions de l'article 3.12 a). »
- 2) L'article 1.43 est modifié par le remplacement, dans le premier paragraphe, des mots « décrite à l'article 9 » par les mots « décrite à l'article 3.9 ».
- 3) Le paragraphe c) du deuxième alinéa de l'article 1.43 est remplacé par les suivants :
 - « c) le montant prévu à l'article 3.7 pour les périodes de congé à traitement différé; et
 - a) le montant prévu à l'article 3.12 pour les périodes de départ progressif à la retraite. »
- 4) L'article 3.1 est modifié par l'ajout, à la fin du premier paragraphe de la phrase suivante :

« Nonobstant ce qui précède, à compter du 7 novembre 2011, la cotisation de tout participant au régime est égale à 6,6 % de son salaire cotisable à titre de cotisations obligatoires. »

5) L'article 3.12 est ajouté, après l'article 3.11, comme suit :

« 3.12 Départ progressif à la retraite

Si un participant conclut avec l'employeur une entente de départ progressif à la retraite, les dispositions suivantes s'appliquent pendant la période visée par l'entente, à condition que le participant ait été au service de l'employeur depuis une période continue d'au moins trente-six (36) mois lors du début de la période visée par l'entente et à condition que le participant prenne sa retraite dès l'expiration de la période de départ progressif à la retraite prévue en vertu de l'entente :

- a) Le participant se voit créditer, aux fins d'admissibilité à une rente de retraite et, aux fins du calcul de sa rente de retraite, le service à temps complet qu'il accomplissait avant le début de l'entente et le salaire qu'il recevrait s'il n'avait pas réduit son temps de travail.
- b) La période de service sans salaire reconnue est sujette aux conditions applicables aux périodes d'absence sans salaire régies par l'article 8507 du Règlement de l'impôt sur le revenu.
- c) Pendant la durée de l'entente, le participant et l'employeur versent les cotisations au régime sur la base de salaire que le participant recevrait s'il n'avait pas réduit son temps de travail.
- d) Si la période d'absence sans salaire prévue par l'entente excède la marge encore disponible de la limite de 5 ans prévue à l'article 8507 du Règlement de l'impôt, et que le participant choisit quand même de se prévaloir de l'entente pour réduire son temps de travail, alors pour la période excédant la limite de 5 ans, la période reconnue aux fins du régime se limitera à la période rémunérée, et les cotisations prévues se limiteront aux cotisations calculées en vertu du salaire réduit versé au participant.
- e) Dans le cas où le participant est reconnu invalide pendant la durée de l'entente, les cotisations salariales obligatoires du participant sont régies conformément aux dispositions prévues dans l'entente qu'il a signée avec Héma-Québec, sous réserve des dispositions légales énoncées au paragraphe b) ci-dessus.

Si des cotisations sont en souffrance, ces cotisations seront acquittées volontairement par le participant dans un délai de soixante (60) jours suivant la fin de l'entente de départ progressif à la retraite ou, à défaut, le comité de retraite opérera compensation. »

6) L'article 3.13 est ajouté, après l'article 3.12, comme suit :

« 3.13 Absence et acquittement des cotisations salariales obligatoires

Nonobstant toute disposition contraire, un participant actif qui est absent du travail pour quelque raison que ce soit et qui pourrait voir cette période d'absence reconnue aux fins du service crédité, en autant qu'il paie les cotisations requises conformément aux dispositions de la présente section 3, devra obligatoirement payer, avant le 31 décembre de chaque année, les cotisations salariales obligatoires requises du participant pour cette période d'absence au cours de l'année, selon les modalités établies par l'employeur. »

DE PLUS, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la présente modification 2011-1 entre en vigueur conformément à la loi avec effet à compter du :

- 1^{er} janvier 2012 pour les articles 1, 3, 5 et 6;
- 1^{er} janvier 2004 pour l'article 2;
- 7 novembre 2011 pour l'article 4.

IL EST ÉGALEMENT DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE sauf dans la stricte mesure prévue par la présente modification 2011-1, toutes les prestations payables aux participants ayant commencé à recevoir leur rente avant le 7 novembre 2011 de même que les prestations payables à leur conjoint ou à leurs bénéficiaires et toutes les rentes différées payables aux participants ayant cessé leur participation active avant le 7 novembre 2011 continuent d'être payées ou payables, selon le cas, conformément aux dispositions du texte du régime en vigueur au moment de leur cessation de participation active.

IL EST ENFIN DUMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le président et chef de la direction soit et est autorisé dans le futur, au nom du Conseil d'administration, à faire préparer toute modification ou texte refondu du Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec, à les approuver au nom du conseil et à les faire parvenir aux autorités gouvernementales concernées dans la mesure où ces modifications ou texte refondu seront requis pour l'une des raisons suivantes :

- modifications qui auront été autorisées par le conseil ou dont il aura approuvé les principes et les effets financiers;
- modifications de nature administrative ou ayant des effets négligeables sur les coûts du régime;
- modifications requises par les autorités gouvernementales concernées pour se conformer aux lois applicables;
- corrections d'erreurs typographiques.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 95^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le lundi 23 janvier 2012 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Marc Dionne
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absent : D^r Martin Champagne

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
de l'IAS :** Mme Christine Beaubien

Invités : M^{re} Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
Mme Manon Pepin, *vice-présidente aux affaires publiques et au marketing*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.
Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajout : 9.3.3 Mandats des membres

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption du compte rendu de la 94^e réunion du 18 octobre 2011 incluant la discussion à huis clos

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le compte rendu de la 94^e réunion du Conseil d'administration tenue le 18 octobre 2011 tel que modifié et la discussion à huis clos telle que présentée.

5. Affaires découlant de la 94^e réunion du 18 octobre 2011

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Sûreté de l'approvisionnement

6.1 Pathogènes sous surveillance

Le président et chef de la direction présente les mises à jour des tableaux de bord des pathogènes.

6.1.1 Sang

On ne rapporte aucun changement majeur depuis la dernière réunion.

La récente recrudescence des cas de rougeole a été évaluée. Après analyse du risque, la direction a estimé qu'il n'était pas nécessaire de mettre en place des mesures particulières.

Quant au XMRV, on mentionne que les dernières publications ont clairement établi qu'il n'y avait pas d'association entre le XMRV et le syndrome de la fatigue chronique (SFC). La revue qui avait publié l'étude initiale établissant une telle association s'est rétractée. Néanmoins, Héma-Québec maintient la vigie du SFC.

6.1.2 Tissus et cellules souches

6.1.2.1 Recommandation du CCS et du CCRR: retrait du tableau

Le comité consultatif de la sécurité avait recommandé d'élaborer un tableau de bord des pathogènes pour les tissus et les cellules souches. Toutefois, le comité a considéré, lors de sa dernière réunion, que ce tableau ne couvrait pas les risques adéquatement et que d'autres outils de surveillance déjà existants sont plus efficaces. Ainsi, le CCS recommande le retrait du tableau, laquelle recommandation a été entérinée par le comité consultatif des représentants des receveurs lors de sa séance du 12 novembre 2011.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de retirer le tableau de bord des pathogènes des tissus et des cellules souches.

La direction suggère que le tableau de bord des pathogènes du sang ne soit plus revu systématiquement par le Conseil. Puisque les risques sont constamment mis à jour par l'équipe des affaires médicales et que le comité de direction effectue la gestion des risques microbiologiques au moins une fois par mois, seuls les changements significatifs seraient rapportés au Conseil. Le document pourrait être déposé une fois par année.

Les membres demandent que le tableau soit tout de même déposé pour information à toutes les réunions. Les questions ne porteront alors que sur les principales modifications.

7. Affaires financières

7.1 **Budget 2012-2013 amendé (taux de change)**

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

Il présente brièvement le budget amendé avec un taux de change de 1,02575 \$CA/\$ US (comparativement à 1,0067 \$ tel qu'approuvé par le Conseil le 18 octobre 2011). On remarque que la modification du taux de change touche principalement les produits stables.

Par ailleurs, les membres ont pris connaissance de la lettre de SigmaSanté datée du 4 novembre 2011 dans laquelle l'organisme, avec l'accord du CGAF, entérine les tarifs des produits pour 2012-2013. De plus, ses représentants se sont dits satisfaits de constater que les tarifs se situent sous le seuil de l'inflation. Conséquemment, l'ensemble du budget a été bien reçu.

7.2 Modifications au régime d'emprunt 2012-2013

On rappelle que le Conseil avait approuvé une demande de régime d'emprunt auprès du Fonds de financement à hauteur de 30M \$.

Or, après révision de certains éléments du plan stratégique, on a estimé que la somme requise pour l'acquisition et le renouvellement des actifs devrait atteindre 10M \$ (au lieu des 7M \$ initialement approuvés). Ce montant est essentiellement lié à une hausse des investissements consacrés notamment à l'automatisation des collectes et de la transformation.

Aucune augmentation des tarifs ne devrait en découler en raison des gains d'efficacité anticipés dans d'autres secteurs de l'entreprise. On mentionne également que les coûts de l'équipement, surtout en TI, devrait être amortis sur cinq ans. Des gains pourraient être dégagés si on conserve le matériel au-delà de cette période.

Finalement, on indique que la demande porte exceptionnellement sur une période d'un an. La prochaine demande pourrait être d'une durée de deux ans afin d'arrimer le régime d'emprunt au plan stratégique 2012-2015.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la demande de régime d'emprunt modifiée au montant de 33M \$ incluant une somme de 10M \$ en acquisition et renouvellement d'actifs.

7.3 Statistiques opérationnelles

Le document est déposé séance tenante.

Le vice-président à l'administration et aux finances commente brièvement les statistiques au 31 décembre 2011.

On remarque un écart entre le tarif annuel budgété des plaquettes et le réel au 30 septembre 2011. L'explication de cet écart sera fournie au comité de vérification lors de sa prochaine réunion.

Les membres discutent également de l'efficacité et des coûts des Globule comparativement aux collectes mobiles. On mentionne que l'Exploitation tient compte de divers paramètres et indicateurs pour évaluer la rentabilité.

Une présentation détaillée des paramètres des coûts des collectes sera faite au comité de vérification. Un résumé sera présenté au Conseil.

Enfin, on informe les membres qu'Héma-Québec ira en appel du jugement de la Cour supérieure dans la cause portant sur le calcul de l'équité salariale.

G. Lafrenière

G. Lafrenière

La provision devra être augmentée en conséquence, ce qui pourrait entraîner une augmentation du taux horaire.

Par ailleurs, on a dégagé un excédent sur les charges de 5,166M \$ au 31 décembre 2011.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.3 Activités 2011-2012

On termine l'exercice de l'an dernier alors que certains projets se poursuivront en 2012-2013. À compter du 1^{er} avril 2012, les projets du plan stratégique 2012-2015 seront ajoutés.

Les projets retardés n'ont aucun impact majeur sur le plan financier ou sur la qualité.

8.4 Plan stratégique 2012-2015

Les membres ont pu prendre connaissance du plan stratégique 2012-2015.

Une présentation est déposée séance tenante. Le président et chef de la direction la commente. On rappelle les étapes précédentes présentées au Conseil, soit le diagnostic organisationnel en juin 2011, les orientations en août 2011 et une mise à jour en octobre 2011.

L'objectif premier consiste à positionner Héma-Québec en 2020 et à déterminer les moyens nécessaires pour l'atteindre.

Pour le bénéfice des membres, les faiblesses sont détaillées. On précise notamment que le climat de travail est bon, mais que le taux d'absentéisme devra être abaissé, malgré une amélioration notée au cours des dernières années. Quant à la recherche, elle sera restructurée afin de répondre aux besoins d'Héma-Québec en délaissant la recherche « libre » telle qu'elle est pratiquée dans le milieu universitaire.

On explique aussi les changements, qui se font déjà ressentir, sur les lignes de produits. La demande s'accroît pour les produits autres que le culot globulaire : plasma, plaquettes, cellules souches. En 2020, on prévoit que cette demande pourrait dépasser celle en culot.

On discute du degré d'adhésion des membres de la direction et de l'ensemble du personnel. Le plan est très bien reçu. Certaines questions sont posées sur sa mise en application.

Les membres soulignent les impacts importants sur les ressources humaines. Ils proposent donc de discuter de cet aspect au comité des ressources humaines et de la rémunération.

À la séance du mois de mai, le plan d'action (incluant les projets majeurs) sera présenté. Aussi, on suggère qu'une reddition de compte du plan d'action soit effectuée au Conseil deux fois par année.

Les membres se déclarent satisfaits du plan stratégique tel que soumis.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le plan stratégique 2012-2015 tel que présenté.

Le plan stratégique sera diffusé sur le site Internet d'Héma-Québec.

8.5 Présentation des activités de la vice-présidence aux affaires publiques et au marketing

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing se joint à la réunion.

La vice-présidente aux affaires publiques est la porte-parole officielle d'Héma-Québec et elle gère toutes les demandes d'entrevues. Cependant, elle réfère les médias aux membres de la direction en fonction des sujets.

Elle présente aussi la campagne publicitaire. Des capsules portant sur les mythes du don de sang et adressées aux jeunes donneurs sont projetées.

Elle décrit les principaux défis, notamment :

- Maintenir le taux de confiance de la population envers Héma-Québec (94 %);
- Rejoindre davantage les diverses communautés culturelles du Québec;
- Ajouts au mandat de la vice-présidence, comme les cellules souches et les tissus humains, et gestion de la multiplication des plates-formes (Internet, Facebook, Web 2.0, chaînes de télévision spécialisées);

- S'adapter rapidement aux nouvelles approches de communication et de marketing;
- Positionner davantage Héma-Québec auprès des publics-cibles (associations, ministères et agences gouvernementales)

On répond aux questions des membres.

Les membres remercient la vice-présidente aux affaires publiques et au marketing pour sa présentation.

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing quitte la réunion.

D^{re} Annie Lagacé et M. René Carignan quittent la réunion.

8.6 Rapports d'inspection

8.6.1 Santé Canada

Le président et chef de la direction commente brièvement les rapports d'inspection de Santé Canada énumérés aux points ci-dessous.

Toutes les observations sont de niveau 3, c'est-à-dire qu'elles ne représentent qu'un faible risque pour le donneur ou le receveur. Le nombre d'observations demeure stable. Les correctifs sont tous en vigueur, dont certains ont été appliqués durant les audits.

8.6.1.1 Établissement de Montréal

8.6.1.2 Établissement de Québec

8.6.1.3 Globule Laval

8.6.1.4 Globule Laurier

8.6.2 AABB : établissements de Montréal et Québec

Il n'y a pas d'observation qui dénote un problème sur le plan de la qualité.

9. Affaires du Conseil

9.1 Démission de Mme Suzanne Turmel

Les membres ont pris acte de la lettre de démission de Mme Suzanne Turmel en date du 11 janvier 2012.

Les démarches auprès de l'AQESSS en vue de son remplacement seront entreprises.

9.2 Comité exécutif – 24 novembre 2011

La discussion a lieu à huis clos.

9.3 Comité de gouvernance – 9 novembre 2011

9.3.1 Mandat et composition du comité des ressources informationnelles

On rappelle que la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (Loi 133) stipule que les projets en ressources informationnelles doivent dorénavant obtenir l'autorisation du ministre de la Santé. En vertu de cette même loi, le Ministre peut déléguer son pouvoir au Conseil d'administration. Une demande en ce sens lui a été formulée. La réponse est toujours attendue.

Pour démontrer qu'Héma-Québec souscrit aux règles de bonne gouvernance, le Conseil a déjà approuvé la création d'un comité des ressources informationnelles. Dans la même foulée, on propose d'en approuver le mandat et la composition.

Le comité de gouvernance a revu le mandat et en recommande l'adoption.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le mandat du comité des ressources informationnelles tel que présenté.

Conformément au mandat, le comité est composé d'un minimum de deux administrateurs indépendants et d'un maximum de trois experts externes indépendants.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. Jean-Pierre Allaire et Mme Martine Carré à titre de membres (administrateurs indépendants) du comité de ressources informationnelles pour une durée de trois (3) ans et de nommer Mme Christine Beaubien à titre d'experte externe indépendante.

Il est convenu que Mme Beaubien entreprenne des démarches pour trouver d'autres experts.

9.3.2 Modifications au questionnaire d'évaluation du fonctionnement du Conseil

À la suite des résultats de la dernière évaluation, des modifications ont été apportées au questionnaire afin qu'elles traduisent plus fidèlement le fonctionnement du Conseil.

Le comité de gouvernance a révisé l'ensemble des changements aux questions et en recommande l'adoption par le Conseil.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications au questionnaire d'évaluation du fonctionnement du Conseil telles que présentées.

9.3.3 Mandats des membres

En suivi du remplacement du D^r Marc Dionne dont le mandat est échu, la présidente du comité de gouvernance a communiqué avec les candidats au poste de représentant de la santé publique afin de s'assurer de leurs disponibilités. Tous lui ont indiqué être disponibles et ont réitéré leur intérêt pour le poste. Les candidatures ont été soumises au gouvernement en décembre dernier et le processus suit son cours.

On remercie D^r Dionne d'avoir entrepris des démarches en vue de son remplacement.

Les membres profitent aussi de l'occasion pour adresser une motion de félicitations au D^r Marc Dionne pour son apport à titre d'administrateur d'Héma-Québec depuis 2002.

Par ailleurs, la présidente du comité de gouvernance souligne que les mandats de plusieurs administrateurs viendront à échéance en 2012. Elle a déjà approché certains d'entre eux quant à leur intention.

9.4 **Comité de vérification – 16 novembre 2011**

En l'absence du président du comité, le président du Conseil résume les points abordés lors de la séance du 16 novembre 2011.

Outre les sujets présentés au comité exécutif (point 9.2), les membres du comité ont pu prendre connaissance du plan de mission d'audit pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 et échanger à ce sujet avec les nouveaux auditeurs.

9.5 **Comité consultatif des représentants des receveurs – 12 novembre 2011**

9.5.1 Commentaires des observatrices du Conseil d'administration

Hormis les sujets soumis pour approbation en 9.7.1 (VNO) et 9.7.2 (fièvre Dengue), les membres ont discuté du mandat du comité.

9.6 Comité consultatif de la sécurité – 31 octobre et 1^{er} novembre 2011

9.6.1 Commentaires des observateurs du Conseil d'administration

Les observateurs du Conseil tiennent à souligner l'expertise des membres du CCS et la composition du comité.

Les membres ont notamment donné leur avis quant au retrait du tableau des pathogènes pour les tissus. Ils ont aussi discuté des risques qui devraient être rapportés au Conseil ou suivis par le comité de direction.

Des commentaires sont formulés sur d'autres sujets :

- HSH : des groupes représentant les HSH font de plus en plus valoir leur point de vue sur le critère d'exclusion qui les concerne et qu'ils considèrent discriminatoire. On rappelle les démarches d'Héma-Québec auprès des autorités réglementaires afin de réduire la période d'interdiction à 5 ans. Dans l'intervalle, on doit respecter les conditions émises par Santé Canada.
- Hémoglobine : il est suggéré de continuer les démarches dans ce dossier afin de s'assurer que les donneurs sont bien informés des risques de carence en fer que pourraient entraîner les dons fréquents. Des mesures plus interventionnistes en matière de counseling pourraient être envisageables.
- Réduction des pathogènes : On mentionne qu'il n'existe pas de consensus sur cette question et que des études doivent encore être menées avant que ces méthodes reçoivent leur approbation.

9.7 Recommandations du CCS et du CCRR

9.7.1 Virus du Nil occidental : test saisonnier

Héma-Québec effectue le test du VNO sur tous les dons de sang du 1^{er} juin au 30 novembre. Du 1^{er} décembre au 31 mai, seuls les donneurs ayant voyagé hors du Canada sont testés.

Cependant, les données épidémiologiques recueillis depuis 2003 démontrent que la période à risque au Québec se situe entre le mois de juin et le mois d'octobre. Conséquemment, la direction a estimé que le dépistage systématique pourrait être arrêté le 15 novembre au lieu du 30 novembre sans augmenter le risque de transmission du virus par transfusion. Le test sélectif sur les donneurs ayant voyagé hors du Canada commencerait alors le 15 novembre.

Les préoccupations soulevées par le CCS et le CCRR ont été prises en compte, notamment la possibilité de changements de l'épidémiologie du VNO au Québec en lien avec le réchauffement climatique. On leur a confirmé que la surveillance du virus est maintenue et que les donneurs provenant de zones à risque seraient testés. S'il se produisait un changement ayant un impact sur le risque, la stratégie serait réévaluée.

Lors des réunions tenues respectivement le 31 octobre 2011 et le 12 novembre 2011, les deux comités consultatifs ont recommandé la modification de la date de fin des tests du VNO telle que décrite ci-dessus.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver l'arrêt du dépistage systématique du Virus du Nil occidental le 15 novembre et le début des tests sélectifs le 15 novembre.

9.7.2 Fièvre Dengue

L'évaluation du risque de ce virus a été soumise au CCS pour consultation à sa réunion du 31 octobre 2011. Considérant la nature de ce pathogène et le risque extrêmement faible de transmission, les membres ont jugé que la mise en place de mesures de sécurité particulières n'était pas justifiée. La surveillance de la fièvre Dengue est néanmoins maintenue par le comité de direction.

Lors de sa séance du 12 novembre 2011, le CCRR a été informé de cette recommandation et s'est déclaré satisfait du statu quo et de la surveillance continue du risque.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, qu'aucune mesure particulière ne soit appliquée à la fièvre Dengue à la suite de l'évaluation du risque et que la vigie de ce virus soit maintenue.

9.8 **Comité consultatif scientifique et médical – 22 novembre 2011**

9.8.1 Commentaires de l'observateur du Conseil d'administration

À la suite de l'évaluation des projets en R&D, on procède à un réalignement afin qu'ils répondent davantage aux besoins d'Héma-Québec. Cette réorientation a été bien reçue par les membres du CCSM.

9.9 Normes du Bureau de normalisation du Québec

Le représentant du milieu des affaires présente les normes « Employeur en santé » et « Conciliation travail-famille » élaborées par le BNQ. Il souligne que le MSSS a investi plus particulièrement dans la promotion de la norme « Employeur en santé ». Il précise aussi que les représentants du BNQ sont disposés à rencontrer la direction d'Héma-Québec.

Le représentant de la santé publique mentionne qu'il a travaillé sur cette norme et considère qu'Héma-Québec est bien positionnée pour se qualifier au programme de certification « Entreprise en santé ».

Le président et chef de la direction indique que cette norme sera évaluée comme un outil qui permettra d'atteindre les objectifs d'« Employeur de choix » tels que décrits dans le plan stratégique.

9.10 Tableaux des activités du Conseil et de ses comités

Les tableaux des activités énumérés aux points ci-dessous seront revus par chacun des comités à leur prochaine séance.

Le tableau des activités du Conseil sera révisé par le comité de gouvernance.

9.10.1 Conseil d'administration

9.10.2 Comité de gouvernance

9.10.3 Comité de vérification

9.10.4 Comité des RH et rémunération

9.11 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2011

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Comptes rendus des réunions antérieures

10.2 L'Express d'Héma

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 13.

Présidents des
comités du CA
Présidente du
comité de gouv.

Membres

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 21 mars 2012, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 21 mars 2012 dès 12 h 30 à Montréal.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 35.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 23 JANVIER 2012

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

8.1 Déclaration de la direction

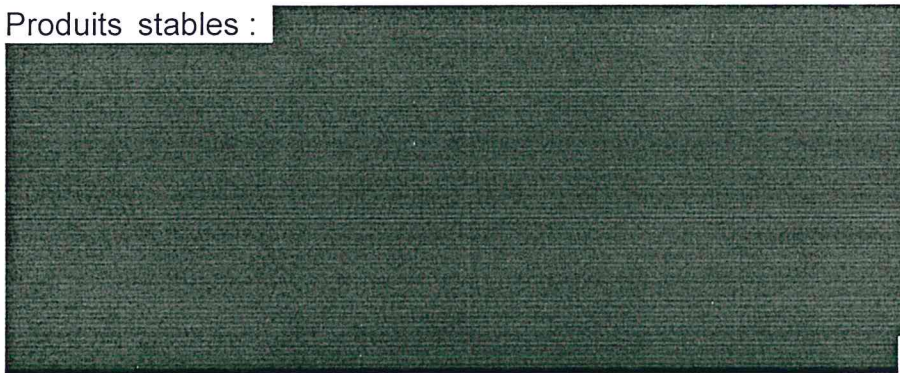
Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres de quelques développements dans les dossiers suivants :

- Équité salariale : Héma-Québec ira en appel du jugement de la Cour supérieure. L'impact du dossier a été discuté au point 7.3.

- Produits stables :



- Création d'une grappe en thérapie cellulaire : en collaboration avec divers partenaires, un plan d'affaires a été soumis au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) le 21 décembre dernier afin d'obtenir du financement pour le projet de cellules souches. Une réponse favorable à la soumission d'Héma-Québec aurait un effet positif sur le plan stratégique.

9.2 Comité exécutif – 24 novembre 2011

9.2.1 Adoption du compte rendu

Le président du Conseil résume les discussions et les résolutions adoptées à la réunion du 24 novembre 2011.

- SILAM : à la suite de l'implantation des phases précédentes, des économies ont été dégagées. Ces sommes seront investies dans une phase pour les tissus humains.

Le comité exécutif a donc approuvé la phase des tissus humains du projet SILAM avec un budget de [REDACTED]

- Gestion des contrats d'assurance collective : le comité exécutif a approuvé l'octroi de la gestion des contrats d'assurance collective à la firme Normandin Beaudry basée sur des honoraires de [REDACTED] pour une période de trois (3) ans à la suite d'un appel d'offres.
- Produits stables : le président et chef de la direction a déjà couvert ce point en 8.2.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter les résolutions du comité exécutif et le compte rendu découlant de la séance du 24 novembre 2011 tels que présentés.

9.2.2 Approvisionnement en produits stables : état de situation

Le sujet a été abordé plus en détails au point 8.2.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 96^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 21 mars 2012 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
D^r Marc Dionne
D^{re} Annie Lagacé

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
de l'IAS :** Mme Christine Beaubien

Invités : Mme Florentina Costache, *directrice des opérations de l'ABDS*
M. Miville Mercier, *président de l'ABDS*
M^e Isabelle Allard, *conseillère juridique*
M. Roger Carpentier, *vice-président aux ressources humaines*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
Mme Manon Pepin, *vice-présidente aux affaires publiques et au marketing*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.
Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 95^e réunion du 23 janvier 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 95^e réunion du Conseil d'administration tenue le 23 janvier 2012 tel que modifié.

4.2 Discussions à huis clos du 23 janvier 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 23 janvier 2012 tel que présenté.

5. Affaires découlant de la 95^e réunion du 23 janvier 2012

Le document est passé en revue.

Point 14 – Présenter des rapports des comités consultatifs : ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de gouvernance afin de déterminer la meilleure manière de rapporter au Conseil les discussions de ces comités.

Les autres points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

6.1 Rapport de gestion

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

Il présente brièvement le rapport de gestion au 31 décembre 2011.

S'ensuit une discussion sur la variation de la demande des produits. On admet qu'il est toujours difficile de prévoir les fluctuations à ce chapitre. Une rencontre avec le CGAF est d'ailleurs prévue afin de discuter de cette difficulté.

Par ailleurs, on indique que certaines dépenses en immobilisations doivent être ajustées en raison de la Loi 133 qui impose un moratoire sur des projets informatiques.

L'attente de la réponse du gouvernement pour l'implantation de la banque de lait maternel a également un impact sur le plan des immobilisations.

6.2 Statistiques opérationnelles

Le vice-président à l'administration et aux finances commente succinctement les statistiques au 29 décembre 2012.

On remarque toujours une tendance à la baisse dans les livraisons de plasma. Cette baisse pourrait s'expliquer par l'utilisation de produits alternatifs, mais aussi par une amélioration des pratiques de transfusion de ce produit.

Par ailleurs, on demande d'ajouter les volumes des cryoprécipités aux statistiques.

Enfin, on mentionne que les provisions nécessaires à la clôture de l'année financière ont été inscrites. On s'est assuré également que toutes les dépenses soient couvertes à la fin de l'exercice.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

G. Lafrenière

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.3 Politique sur les contributions aux événements

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing se joint à la réunion.

L'objectif était de revoir la politique qui n'avait pas été mise à jour depuis plusieurs années. Héma-Québec soutient divers événements (par exemple, des congrès de la Société de médecine transfusionnelle du Canada), mais les directives à cet effet n'étaient pas clairement définies.

Un comité consultatif, formé d'un membre du Conseil d'Héma-Québec, d'un membre du conseil d'administration de la Fondation Héma-Québec et d'une experte externe, a été mis sur pied pour fixer des balises en cette matière.

L'exercice a donc permis de déterminer des critères plus formels et de mieux définir le programme de visibilité.

On précise que l'analyse des dossiers est systématiquement effectuée par la vice-présidence aux affaires publiques et au marketing. Il faut toutefois mentionner que les demandes refusées sont plus nombreuses que celles qui sont acceptées. Aussi, le budget est somme toute modeste, soit 15K \$ par année.

Les membres se déclarent satisfaits de la teneur de la politique.

Le Conseil propose que le document s'intitule « Politique sur les contributions aux événements ».

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la politique sur les contributions aux événements.

7.4 Orientations du rapport annuel 2012

L'édition 2012 du rapport annuel reprendra essentiellement le même format que l'an dernier. En revanche, il sera revu en 2013 en tenant compte de la mise en place du plan stratégique 2012-2015. On profitera de l'occasion pour revoir notamment sa structure et sa longueur.

Une présentation à cet effet sera faite au Conseil l'an prochain.

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing quitte la réunion.

7.5 Vigie législative : modifications à la loi sur la qualité de l'environnement

La discussion a lieu à huis clos.

7.6 Activités de la vice-présidence aux ressources humaines

Le vice-président aux ressources humaines se joint à la réunion.

Il mentionne que la présentation a été faite la semaine dernière au comité des ressources humaines et de la rémunération. Les membres ont pu discuter du contenu en détails.

Certaines activités de la vice-présidence aux ressources humaines seront réorientées en fonction du plan stratégique.

M. Pepin

Ainsi, on misera davantage sur son rôle conseil et sur sa valeur ajoutée dans le soutien aux gestionnaires (*empowerment*).

S'ensuit une discussion sur le taux d'absentéisme et les divers projets visant à l'améliorer.

Les membres remercient le vice-président aux ressources humaines pour cette présentation.

Le vice-président aux ressources humaines quitte la réunion.

7.7 Orientations et activités de l'ABDS

Le président de l'ABDS et la directrice des opérations se joignent à la réunion.

Ils présentent la mission, la structure, les activités et les projets de l'ABDS.

Les membres posent des questions sur le financement et les principaux défis de l'organisme.

On précise que le financement provient essentiellement de la Fondation Héma-Québec qui couvre les dépenses de fonctionnement. Quant aux défis de l'association, ils consistent principalement à développer de nouvelles méthodes de recrutement.

Les membres remercient les représentants de l'ABDS pour cette présentation.

Le président de l'ABDS et la directrice des opérations quittent la réunion.

8. Affaires du Conseil

8.1 Comité exécutif – 14 mars 2012

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Comité de gouvernance – 9 novembre 2011

La présidente du comité informe les membres que M. André Légaré a assisté en février dernier à une formation de l'ENAP sur les comités du conseil d'administration. Le contenu de cette formation sera étudié plus en détails par le comité de gouvernance à sa prochaine séance.

Aussi, on annonce que Mme Hélène Darby et D^r Martin Champagne ne solliciteront pas de renouvellement de leur mandat après l'échéance prévue en 2013.

Le suivi des renouvellements et des remplacements des membres du Conseil et de ses comités sera effectué à la prochaine réunion du comité de gouvernance le 11 avril 2012.

Par ailleurs, on prévoira souligner le départ de D^r Marc Dionne lors d'une prochaine réunion du Conseil.

G. Rodrigue

8.3 Comité de vérification – 14 mars 2012

Le président du comité résume les sujets abordés lors de cette séance :

- Tarif des plaquettes : on a constaté des écarts entre le coût unitaire budgété par rapport au coût réel. Il est possible que des changements dans le processus de fabrication expliquent cet écart. Il a donc été convenu qu'une reddition de compte soit soumise au comité de vérification.
- Coûts des collectes : on constate que le coût est inférieur au Globule Laurier (Québec) par rapport aux Globule Versailles et Laval. Des explications à cet effet seront fournies au comité de vérification.
- Projet SILAM : la phase II a été implantée en respectant l'échéancier et le budget. La troisième phase de ce même projet (tissus humains) débutera en avril 2012.
- Projet SIGQ : le déploiement des diverses phases se déroule comme prévu.

8.3.1 Grille d'autorisation des signataires

Les changements portent essentiellement sur les autorisations pour les dons de produits et sur les commandes d'achat des tissus humains.

Le comité s'est assuré que les procédures en place soient conformes. Il recommande donc l'approbation des modifications à la grille.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications à la grille d'autorisation des signataires portant sur les dons de produits, matériels et équipements ainsi que sur les commandes d'achats de tissus humains.

8.3.2 Directive sur les notes de frais

La politique s'applique aux employés et aux administrateurs.

Les changements représentent une bonification des indemnités de kilométrage et encouragent le co-voiturage.

Aussi, on prévoit l'instauration de frais de fonction pour les membres de la haute direction : 4 830 \$/an pour le président et chef de la direction et 2 415 \$/an pour les vice-présidents. Le comité s'est assuré que ces frais soient reliés au travail, qu'ils soient contrôlés et dûment approuvés.

Il recommande l'approbation des modifications à la directive sur les notes de frais.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications à la directive sur les notes de frais portant sur les frais de fonction de la haute direction et les indemnités de kilométrage pour le personnel.

8.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 14 mars 2012

La discussion a lieu à huis clos.

8.5 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2012

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Membres

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

9.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

En raison des températures exceptionnellement chaudes des dernières semaines, on a enregistré une activité accrue de certains moustiques. La vigie de ce virus est maintenue et les données sont analysées en collaboration avec les autorités de la santé publique.

9.3 L'Express d'Héma

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 13.

11. Varia

La discussion a lieu à huis clos.

12. Prochaine réunion : 2 mai 2012, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 2 mai 2012
dès 12 h 30 à Montréal.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 45.

M. Jean-Pierre Allaire, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2012

Action

3. Déclaration d'intérêts

D^{re} Patricia Pelletier informe le Conseil qu'elle participe aux travaux du groupe canadien sur l'aphérèse. Octapharma rembourse ses frais de déplacement pour les travaux du groupe. Grifols assume les honoraires de conférenciers pour deux de visioconférences. D^{re} Pelletier a porté cette situation à l'attention du président du Conseil. On en a conclu que les discussions de ce groupe ne sont pas reliées aux activités d'Héma-Québec ou aux décisions prises par le Conseil à l'égard de l'une ou l'autre de ces compagnies.

7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres sur les plus récents développements relatifs au contrat des produits stables.



On rappelle que le CCNMT a statué que les IVIg produits par les fournisseurs étaient équivalents et interchangeables. Dans ce contexte, avec une bonne communication, le changement de fournisseur ne devrait pas avoir d'impact sur les patients.

Considérant que la recommandation du CCNMT implique des fournisseurs, le Conseil demande de vérifier si les membres du comité font une déclaration d'intérêt. Par ailleurs, aucun représentant d'Héma-Québec n'a été impliqué dans cette recommandation.

J. De Serres

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

G. Lafrenière

7.5 Vigie législative : modifications à la loi sur la qualité de l'environnement

La conseillère juridique se joint à la réunion.

Le point est traité après le point 8.1

Elle présente les modifications à la loi sur la qualité de l'environnement. Essentiellement, ces changements entraînent une augmentation des amendes et des peines et l'implantation d'un système supplémentaire d'amendes administratives.

Il est donc important de maintenir et de mettre à jour le processus permettant de démontrer la diligence raisonnable des administrateurs quant au respect des lois sur l'environnement.

Cela dit, le risque d'atteinte à l'environnement est faible compte tenu de la nature des activités d'Héma-Québec et des mesures qu'elle a mises en place.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

S. Ghibu

La conseillère juridique quitte la réunion.

D' Serge Montplaisir quitte la réunion.

8.1 Comité exécutif – 14 mars 2012

8.1.1 Régime d'emprunt 2012-2013

Le président rappelle que le Conseil avait approuvé en janvier dernier les changements au régime d'emprunt. Cependant, l'approbation du ministre de la Santé et des Services sociaux est requise préalablement à la mise en vigueur du régime.

Celle-ci ayant été obtenue le 7 mars 2012, le comité exécutif s'est réuni le 14 mars pour approuver la résolution à cet effet.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution relative au régime d'emprunt 2012-2013 annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

8.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 14 mars 2012

La présidente du comité résume quelques sujets présentés pour information :

- Assurances collectives : le processus d'appel d'offres est en cours. Des développements sont prévus à l'été, dont le choix de l'assureur.
- Équité salariale : la permission d'en appeler a été accordée à Héma-Québec quant au différend avec un syndicat dans le dossier du maintien de l'équité. On rappelle qu'une provision budgétaire a été prévue dans l'éventualité d'un jugement

défavorable.

-



- Les politiques RH seront revues par le comité.

8.4.1 Proposition de mandat

Les membres du comité des ressources humaines ont passé en revue le nouveau mandat. Cette version reprend tous les éléments du mandat actuel en regroupant certaines rubriques et en ajoutant quelques items, notamment au niveau des responsabilités particulières du comité (par exemple, le suivi des indicateurs RH liés à la gestion du risque).

Le comité en recommande donc l'adoption.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le nouveau mandat du comité des ressources humaines et de la rémunération tel que présenté.

11. **Varia**

Les sujets ci-dessous sont abordés en présence du vice-président à l'administration et aux finances avant le point 6.1.

Le président du Conseil informe les membres qu'Héma-Québec a reçu une demande de l'unité anticorruption du gouvernement. Ses représentants ont sollicité une rencontre dans le cadre de l'examen des organismes qui octroient des contrats.

Aussi, Héma-Québec a été retenue par le bureau du Vérificateur général du Québec pour une analyse de l'optimisation des ressources et l'examen plus large du système d'approvisionnement en produits sanguins au Québec.

Certains points d'amélioration pourraient être proposés, mais aucune lacune majeure ne devrait ressortir de l'un ou l'autre de ces exercices compte tenu de nos bonnes pratiques qui sont déjà bien implantées.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
TENUE À MONTRÉAL LE 21 MARS 2012**

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par Héma-Québec, valide jusqu'au 31 mars 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 33 000 000 \$

ATTENDU QUE la résolution adoptée le 29 avril 2009 par le conseil d'administration d'Héma-Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2012, permettant à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financière ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour combler des besoins n'excédant pas 77 000 000 \$ repartis de la façon suivante : 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme ou par marge de crédit, pour des dépenses d'opérations; et 62 000 000 \$ pour des emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme, pour les projets d'investissements et les refinancements d'emprunts à long terme;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001), Héma-Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2013, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 33 000 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, Héma-Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'Héma-Québec a obtenu l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'institution de ce nouveau régime d'emprunts, par lettre datée du (« *insérer ici la date de la lettre d'autorisation* »);

ATTENDU QU'il y a lieu de remplacer le régime d'emprunts institué par la résolution adoptée le 29 avril 2009 par le conseil d'administration d'Héma-Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2013, permettant à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 33 000 000 \$ répartis de la façon suivante :

- a) 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme ou par marge de crédit, pour des dépenses d'opérations; et
 - b) 18 000 000 \$ pour des emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme, pour les projets d'investissements et les refinancements d'emprunts à long terme.
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
- A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
 - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par voie de marge de crédit;
 - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.
3. QUE les emprunts contractés par Héma-Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :
- A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :
 - a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder :
 - i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphe *b* du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme, édicté par le décret numéro 955-2008 du 8 octobre 2008, tel que ce règlement peut être modifié ou remplacé de temps à autre; ou
 - ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'administration financière*;
 - b) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
 - B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement :

- a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, adopté en vertu de l'article 24 de la *Loi sur le ministère des Finances* (L.R.Q., c. M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme ou par marge de crédit conclue entre les parties, respectivement le 10 juillet 2009 et le 28 juillet 2009, ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;
 - c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par Héma-Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement;
 - d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.
4. QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit, prévus à ce régime d'emprunts, permettent le financement temporaire des besoins opérationnels et des travaux requis à la réalisation des projets d'investissements;
 5. QU'à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins de projets d'investissement soient convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;
 6. QUE le président et chef de la direction, le vice-président à l'administration et aux finances ou le directeur de la trésorerie pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom d'Héma-Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit ou à long terme, tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
 7. QUE la présente résolution remplace, toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 97^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 2 mai 2012 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absente : Mme Michèle Beaupré Bériau

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
de l'IAS :** Mme Christine Beaubien

Invités : M^{re} Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.
Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 96^e réunion du 21 mars 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 96^e réunion du Conseil d'administration tenue le 21 mars 2012 tel que présenté.

4.2 Discussions à huis clos du 21 mars 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 21 mars 2012 tel que modifié.

4.3 11^e réunion du comité exécutif du 14 mars 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 11^e réunion du comité exécutif tenue le 14 mars 2012 tel que présenté.

5. Affaires découlant de la 96^e réunion du 21 mars 2012

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

6.1 Statistiques opérationnelles

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

Il commente brièvement les statistiques au 31 mars 2012. Une mise à jour est déposée séance tenante.

S'ensuit une discussion sur le rendement de certains processus de collecte/transformation de produits, plus particulièrement sur celui des plaquettes. On précise que la performance d'Héma-Québec à ce chapitre est satisfaisante lorsqu'on se compare à d'autres opérateurs de banques de sang.

La comparaison à cet effet sera présentée à la prochaine réunion du comité de vérification.

Ils posent quelques questions sur les pertes en cours de production des produits, dont le plasma. À ce sujet, on précise que ces données sont revues périodiquement par le comité de vérification. Il est convenu qu'elles soient également soumises au Conseil.

Par ailleurs, le vice-président à l'administration et aux finances informe le Conseil que l'audit intérimaire est présentement en cours. L'exercice se déroule bien et la collaboration avec les nouveaux auditeurs est bonne.

Les membres profitent de la présence du vice-président à l'administration et aux finances pour lui adresser une motion de félicitations à la suite des prix qu'il a obtenus au Gala d'Excellence CMA 2012.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.3 Planification des projets

7.3.1 Planification stratégique 2011-2012

Globalement, l'état d'avancement des projets est satisfaisant en regard des échéanciers prévus.

7.3.2 Rapport d'activités 2012-2013

Le président et chef de la direction présente le rapport qui inclut des sommaires des projets suivants, soit les six projets qui ont l'impact le plus élevé sur le plan des efforts de la main-d'œuvre :

- Actualisation de Progesa et questionnaire auto-administré;
- Optimisation SAP;
- SILAM pour les tissus humains;
- SIGQ
- Augmentation de la demande en immunoglobulines;
- Centre opérationnel sur la Rive Sud de Montréal.

Action

**J. De Serres/
G. Lafrenière**

Y. Charbonneau

On répond aux questions des membres sur les enjeux et la gestion des risques des divers projets.

À la suite des réponses fournies à leurs questions, les membres proposent certaines améliorations aux gabarits de présentation des projets.

J. De Serres

7.4 Plan d'action (plan stratégique 2012-2015)

Le président et chef de la direction mentionne que les projets décrits ci-dessous sont soumis pour information. Il s'agit des projets les plus importants en efforts et investissements du plan stratégique.

7.4.1 Actualisation de PROGESA et automatisation de processus et de procédés

Selon la structure préliminaire, le projet se déploiera sur trois ans. Les bénéfices, les risques et les enjeux sont brièvement commentés.

On souligne qu'Héma-Québec est l'un des derniers opérateurs de banque de sang à utiliser la version actuelle de Progresa. Or, le changement de version s'avère nécessaire compte tenu que le fournisseur n'offrira plus de support pour celle-ci prochainement.

On précise également que le budget sera présenté lorsque les coûts auront été précisés, la négociation à cet effet n'étant pas complétée.

Le projet sera suivi de près par le comité des ressources informationnelles alors que le comité de vérification examinera les aspects financiers.

7.4.2 Thérapie cellulaire et tissulaire

On propose qu'Héma-Québec assure la mise à l'échelle et la production standardisée des produits développés au Québec lorsque des cliniciens québécois sont intéressés à les utiliser.

Ce développement se fera en partenariats.

Malgré qu'il reste plusieurs aspects à déterminer, le projet est bien reçu notamment par les acteurs québécois (centres hospitaliers, universités, gouvernement) qui, à ce jour, ont tous reconnu les bénéfices pour le système de santé.

7.4.3 Augmentation de l'autosuffisance en immunoglobulines

Le projet prévoit l'implantation de centres de donneurs de plasma. À terme, on vise une réduction des coûts et une amélioration de la productivité.

À une question du Conseil, on indique que le MSSS a été informé du projet. Les membres demandent néanmoins de s'assurer que le Ministère soit avisé par écrit de sa mise en œuvre.

Pour l'ensemble de ces projets, les membres se déclarent satisfaits.

On les invite à faire part de leurs commentaires.

8. Affaires du Conseil

8.1 Gestion des risques

8.1.1 Retour sur la conférence consensus (Toronto, Octobre 2010)

Le président du Conseil résume brièvement le rapport du panel d'experts qui a traité de la gestion des risques dans le système du sang. Une des conclusions est à l'effet que le risque zéro n'est pas atteignable même en acceptant des coûts très élevés.

Afin de mettre en œuvre les recommandations du panel d'experts de la conférence consensus, la vice-présidente aux affaires juridiques mentionne que *l'Alliance of Blood Operators (ABO)* a mis sur pied un groupe de travail sur la gestion des risques composé notamment de représentants de fournisseurs de sang, de la santé publique, de receveurs et d'un éthicien.

Le Conseil demande que lui soit présenté un rapport du groupe de travail d'ABO.

S. Ghibu

8.1.2 Politique

La vice-présidente aux affaires juridiques présente la nouvelle politique de gestion des risques.

Les principaux changements visent à établir le cadre organisationnel du processus déjà en vigueur et les principes directeurs ainsi qu'à définir les responsabilités du comité de direction et celles du conseil d'administration et de ses comités.

Le comité de vérification a revu la politique en détails lors de sa réunion du 25 avril 2012. Le document a également été soumis au comité consultatif de la sécurité qui s'en est déclaré satisfait.

Les membres du comité de vérification ont porté surtout leur attention sur les niveaux décisionnels de traitement du risque. Ils ont alors proposé de les adapter aux types de risques (qualité ou de sécurité des produits et autres risques) en modifiant le niveau décisionnel pour certains événements à fréquence presque nulle ou faible et en ajoutant une distinction pour les risques de qualité ou de sécurité du produit. Ces modifications reflètent ainsi la tolérance au risque de l'organisation.

Il a été convenu par ailleurs que la politique serait revue après un an d'application.

Le comité de vérification recommande l'approbation de la politique.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la politique de gestion de risques telle que présentée.

8.2 Comité de gouvernance – 11 avril 2012

8.2.1 Nomination de Mme Michèle Beaupré Bériau à titre d'administratrice

Le président du Conseil informe les membres que Mme Michèle Beaupré Bériau a été nommée par le gouvernement le 4 avril dernier à titre d'administratrice représentant la santé publique. Elle ne peut assister à la séance mais sera présente à la prochaine réunion. Des rencontres d'intégration avec les membres de la direction sont prévues en mai.

Par ailleurs, la présidente du comité de gouvernance mentionne que les membres du comité ont passé en revue les échéances des mandats des administrateurs. Un suivi est effectué quant aux renouvellements ou aux remplacements des membres du Conseil. Aussi, le comité de gouvernance a identifié les besoins des comités du C.A. et a dressé des profils de compétence en conséquence.

Le comité a également discuté de la succession à la présidence du Conseil.

8.2.2 Modifications aux règlements généraux

8.2.2.1 Mandats des comités consultatifs

On rappelle que les comités consultatifs ont tous eu l'occasion de réviser leur mandat et d'y apporter des changements, le cas échéant. Essentiellement, l'exercice a permis de reformuler certains articles afin de mieux traduire le rôle consultatif de ces comités.

Le comité de gouvernance a revu les mandats et en recommande l'adoption par le Conseil.

Les membres proposent quelques modifications :

- Dans les mandats du comité consultatif de la sécurité et du comité consultatif scientifique et médical, retirer de la liste des domaines couverts la référence au sang de cordon et ajouter plutôt une mention sur les cellules souches;
- Ajouter que le CCSM évalue également la pertinence scientifique des travaux des programmes de recherche.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les mandats des comités consultatifs (CCRR, CCS et CCSM) tels que modifiés.

8.2.2.2 Composition du comité de direction : substitut aux réunions du CD

La modification prévoit que les vice-présidents ne seront plus remplacés en cas d'absence aux réunions du comité de direction. L'article a été aussi été réécrit afin d'éliminer de la redondance.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la modification à l'article des règlements généraux portant sur la composition du comité de direction (substituts aux réunions du CD).

8.2.3 Guide de rémunération des administrateurs

Le président du Conseil réfère aux dispositions du décret gouvernemental en matière de rémunération des administrateurs d'Héma-Québec qui établit une compensation pour perte de salaire ou de revenus. À cet effet, chaque administrateur est responsable des sommes ainsi réclamées et de la signature apposée au formulaire.

Le comité de gouvernance a cependant jugé opportun d'établir certaines balises afin de permettre aux administrateurs de mieux évaluer leur rémunération découlant de leur participation aux réunions. Ainsi, on propose des modalités pour la présence, la préparation et le déplacement.

On précise aussi que les heures calculées peuvent être reportées jusqu'à concurrence d'une journée ou d'une demi-journée.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le guide de rémunération des administrateurs tel que présenté.

8.2.4 Code d'éthique des administrateurs et signature de l'engagement personnel

Les administrateurs sont invités à signer l'engagement personnel du code d'éthique. Un formulaire est distribué à cet effet.

8.2.5 Plan de cours sur la gouvernance

Les membres ont pu prendre connaissance d'un plan de formation sur la gouvernance donnée par le président du Conseil.

Les administrateurs intéressés seront invités à assister à une première session qui se tiendra une heure avant la prochaine réunion du Conseil.

Les membres apprécient l'offre du président du Conseil.

8.3 Comité de vérification – 25 avril 2012

Le président du comité présente les sujets abordés lors de cette séance.

8.3.1 Loi sur la qualité de l'environnement

8.3.1.1 Modifications à la politique sur le signalement des irrégularités financières (infractions aux lois)

Les modifications proposées découlent de la présentation faite au Conseil le 21 mars 2012 sur la *Loi modifiant la loi sur la qualité de l'environnement (Loi 89)*.

On propose d'ajouter à la directive actuelle un volet couvrant les incidents liés à l'environnement. Le titre et des sections du document sont modifiés en conséquence.

Le comité de vérification a passé la politique en revue et recommande les modifications qui y sont apportées.

Par ailleurs, le comité a estimé que l'article 4 de la déclaration de la direction couvre adéquatement les infractions aux lois et règlements en matière d'environnement.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver les modifications à la politique relative au signalement d'irrégularités financières telles que présentées.

8.3.2 Mandat du comité

Le comité a revu son mandat et a proposé d'y inscrire formellement la notion de gestion du risque dans les articles relatifs à son rôle et à ses responsabilités.

Aussi, les membres ont proposé de référer aux auditeurs ainsi qu'au mandataire du Vérificateur général dans la section appropriée.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le mandat du comité de vérification tel que modifié.

8.3.3 Plan stratégique : indicateurs de performance

Le président et chef de la direction présente des indicateurs relevant du Conseil d'administration.

Le comité de vérification a pu prendre connaissance des indicateurs du plan stratégique et en recommande l'adoption.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les indicateurs du plan stratégique 2012-2015 tels que présentés.

Les cibles des indicateurs seront présentées à la prochaine réunion du Conseil. Préalablement, les indicateurs financiers seront soumis au comité de vérification alors que les indicateurs « RH » le seront au comité des ressources humaines et de la rémunération.

**J. De Serres/
Vice-présidents**

8.3.4 Mise à jour du protocole d'entente entre Héma-Québec et la Fondation

Les changements proposés au protocole visent notamment à préciser certaines modalités de remboursement de services rendus par Héma-Québec, considérant la distance qui doit être maintenue entre les deux entités.

Le comité de vérification a revu le document et en recommande l'approbation par le Conseil.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver le protocole d'entente entre Héma-Québec et la Fondation Héma-Québec tel que présenté.

8.3.5 Gestion des risques : rapport mi-année

Le comité de vérification a passé en revue les risques surveillés par le comité de direction entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012.

Le prochain rapport sera présenté dans un format conforme à la nouvelle politique de gestion des risques.

8.3.6 Rapport des réclamations 2011-2012

Le rapport des réclamations pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 a été revu par le comité de vérification.

Les réclamations de 25 000 \$ et plus ainsi que les poursuites ont été plus particulièrement commentées.

8.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 25 avril 2012

La discussion a lieu à huis clos.

Action

8.5 Comité consultatif de la sécurité – 23 et 24 avril 2012

8.5.1 Commentaires de l'observatrice du Conseil d'administration

Le point est reporté à la prochaine réunion.

8.6 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2012

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Membres

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

Ils demandent par ailleurs de s'assurer que les documents qui leur sont envoyés puissent être édités (ajout de commentaires et de notes). Un test à cet effet sera effectué.

G. Rodrigue

9.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

9.3 L'Express d'Héma

9.4 Les Mots d'Héma

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 13.

11. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

12. Prochaine réunion : 13 juin 2012, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 13 mai 2012 dès 12 h 30 à Montréal.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 15.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 2 MAI 2012

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres des plus récents développements découlant de l'octroi des nouveaux contrats de produits stables.

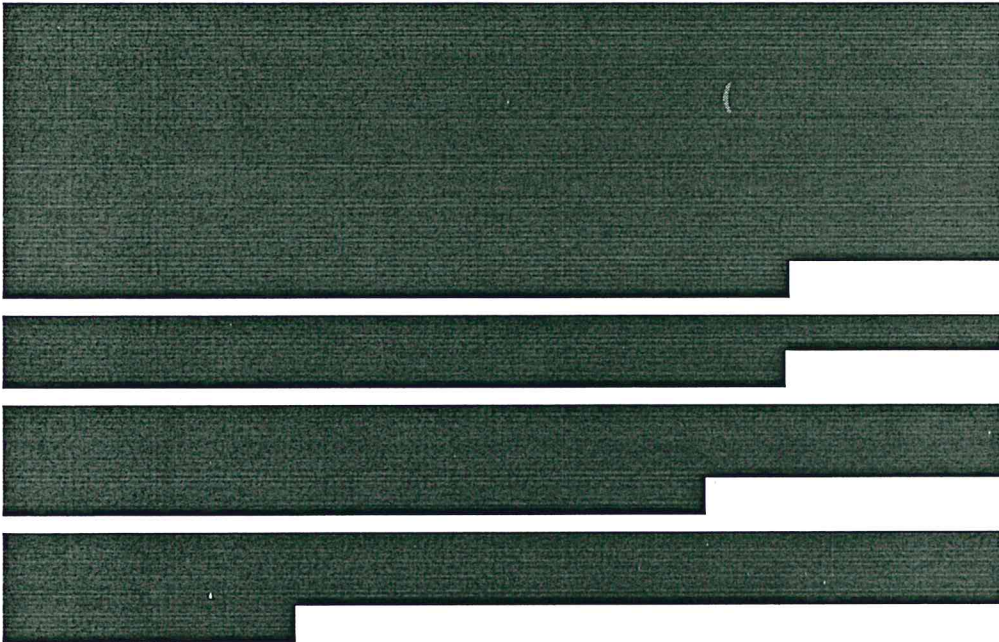
[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]



J. De Serres.

7.2.1 Déclaration d'intérêt CCNMT

Le président et chef de la direction souligne qu'Héma-Québec n'a pas de droit de regard sur la procédure du CCNMT. On peut cependant formuler une suggestion à cet effet.

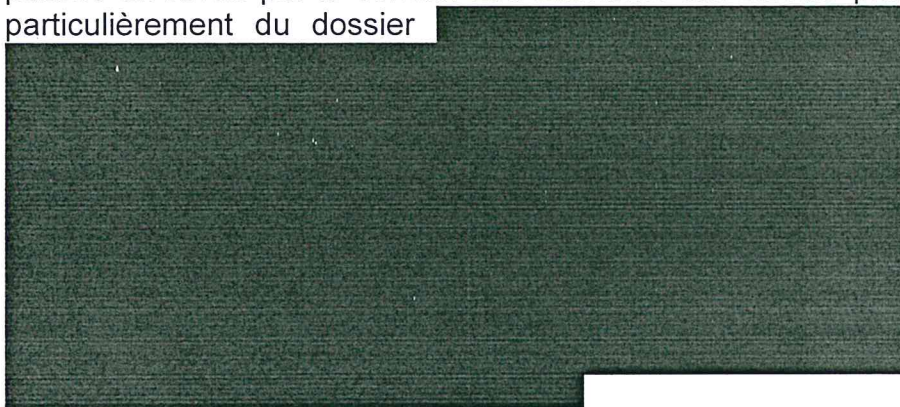
Dans un autre ordre d'idées, le président et chef de la direction mentionne qu'il poursuit ses rencontres avec les employés sur le plan stratégique. On constate une grande adhésion du personnel et une franche ouverture quant à la flexibilité qui sera requise de sa part. Les employés apprécient que leur soient présentés les objectifs du plan, le budget, etc. De plus, ils semblent bien accepter que leur rendement soit mesuré en fonction de certains indicateurs.

8.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 25 avril 2012

La présidente du comité résume quelques sujets discutés à la réunion.

- Plan de relève à la haute direction : en lien avec le départ à la retraite du vice-président et chef de l'exploitation prévue au début 2013, on mesurera les effets sur l'entreprise et on évaluera si des changements devront être apportés à l'organigramme de la direction.
- Rapport annuel des comités de retraite : les représentants des comités de retraite ont présenté les performances des gestionnaires de portefeuille. On tient à souligner l'excellent travail effectué par les responsables des régimes.

- Litiges : les litiges en ressources humaines sont dorénavant passés en revue par le comité. Les membres ont discuté plus particulièrement du dossier



8.4.1 Révision annuelle au 1^{er} juillet 2012 des paramètres salariaux du personnel non syndiqué

Les augmentations des échelles de traitement sont dictées par la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (Loi 100)*.

L'augmentation, prévue au budget d'Héma-Québec, est fixée à 1 % à partir du 1^{er} juillet 2012.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver la résolution « Modification des paramètres salariaux du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec au 1^{er} juillet 2012 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 2 MAI 2012

« Modification des paramètres salariaux du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec au 1^{er} juillet 2012 »

ATTENDU QUE le Règlement N° 2 d'Héma-Québec sur les effectifs, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du personnel adopté par le Conseil du trésor en novembre 2001 prévoit que :

- **La révision des échelles de traitement (majoration)** s'effectue à la date et selon les paramètres et modalités approuvés par le Conseil d'administration d'Héma-Québec et selon les barèmes généraux émis par le Conseil du trésor;
- **La progression** dans l'échelle de traitement se fait selon l'évaluation de la contribution individuelle faite selon les normes et standards prévus dans le cadre du programme d'évaluation d'Héma-Québec;
- Une somme destinée à l'octroi de **bonis** au rendement est dégagée annuellement, à l'intérieur du pourcentage de la masse salariale autorisée par le Conseil d'administration d'Héma-Québec selon les barèmes généraux émis par le Conseil du trésor.

ATTENDU QUE le 13 novembre 2001, le Conseil du trésor décidait (CT 197278), en application de l'article 37 de la Loi sur l'administration publique, de n'imposer aucune condition relative à la détermination, par Héma-Québec, de la rémunération, des avantages sociaux et des autres conditions de travail du personnel non-syndiqué.

ATTENDU QUE depuis 2006 Héma-Québec utilisait comme cadre de référence la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public* pour la majoration des échelles salariales de son personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif or cette loi couvrait les années 2006 à 2009;

ATTENDU QUE la Loi 100 : *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* dicte certaines conditions quant à la majoration des échelles de traitement pour les exercices allant jusqu'à la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015;

ATTENDU QUE la Loi 100 stipule que le taux et échelles de traitement du personnel de direction (PCD et vice-présidents) et du personnel d'encadrement ne peut dépasser 1,0 % pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013;

ATTENDU QUE la Loi 100 suspend le versement des bonis au rendement pour un exercice financier débutant en 2010 et en 2011 et en conséquence, le versement de bonis au rendement pour l'année 2011-2012 ne peut pas avoir lieu selon le règlement No. 2 d'Héma-Québec;

ATTENDU QUE la Loi 100 s'applique malgré toute disposition inconciliable d'une loi, d'un règlement, d'un décret, d'une directive, d'une décision, d'une politique ou d'une entente;

IL EST RÉSOLU :

D'AUGMENTER les échelles de traitement du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec de 1,0 % à partir du 1^{er} juillet 2012.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 98^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 13 juin 2012 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absent : M. Wilson Sanon, *observateur du comité d'hémovigilance*

Observatrice de l'IAS : Mme Christine Beaubien

Invités : M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée Héma-Québec*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 45.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

8.4 *Contrats de services professionnels (architecture et génie)*

3. Présentation de Mme Michèle Beaupré Bériau à titre d'administratrice

Le président du Conseil souhaite la bienvenue à Mme Beaupré Bériau qui a été nommée à titre d'administratrice représentant la santé publique le 4 avril dernier.

Elle présente brièvement son parcours professionnel, notamment au MSSS et à l'INSPQ où elle œuvre actuellement comme secrétaire générale et directrice des communications. Elle mentionne également sa participation à la création d'Héma-Québec et à la rédaction de sa loi.

Le président du Conseil souligne que par son expérience et sa connaissance de l'historique d'Héma-Québec, Mme Beaupré Bériau apportera une contribution importante au C.A.

4. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 97^e réunion du 2 mai 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 97^e réunion du Conseil d'administration tenue le 2 mai 2012 tel que présenté.

5.2 Discussions à huis clos du 2 mai 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 2 mai 2012 tel que présenté.

6. Affaires découlant de la 97^e réunion du 2 mai 2012

Le document est passé en revue.

Point 12 – Présenter les orientations du rapport annuel : le président et chef de la direction mentionne que la présentation pourra être devancée à la séance d'octobre ou de décembre 2012 (au lieu de février 2013).

Les autres points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

7. Affaires financières

7.1 Rapport de gestion

Le président et chef de la direction commente brièvement le rapport de gestion au 31 mars 2012.

Pour l'essentiel, les chiffres sont en ligne avec les résultats de fin d'année, davantage détaillés dans les états financiers présentés au point 9.4.1.

Par ailleurs, on informe les membres que le vice-président à l'administration et aux finances a reçu le Prix Myosotis CMA lors du gala de reconnaissance CMA.

Il est proposé de lui adresser une motion de félicitations pour cette reconnaissance des CMA.

7.2 Statistiques opérationnelles

Le président et chef de la direction présente brièvement les statistiques opérationnelles au 30 avril 2012. On constate que l'inventaire est suffisant pour répondre à la demande durant l'été.

Les statistiques opérationnelles au 31 mai 2012 sont déposées séance tenante.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.3 Cibles des indicateurs du plan stratégique 2012-2015

Le président du Conseil explique brièvement les cibles des indicateurs relevant du C.A.

Elles ont été revues plus en détails par le comité de vérification ainsi que par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

8.3.1 Indicateurs – coûts de production

L'exercice a permis de mieux cerner les coûts réels d'administration en y retirant des activités de production en qualité et normes, en recrutement de donneurs et en technologies de l'information. Les cibles qui en découlent serviront d'outils à l'interne pour contrôler les coûts.

Il s'agit d'une nouvelle philosophie en matière de gestion des coûts, mais son application quoique complexe ne se fera pas au détriment de la qualité des produits ou de l'offre de services.

Les membres se déclarent satisfaits des indicateurs et des cibles présentés et apprécient la nouvelle approche qui les sous-tend.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les cibles des indicateurs du plan stratégique 2012-2015.

8.4 Contrats de services professionnels (architecture et génie)

La discussion a lieu à huis clos.

9. Affaires du Conseil

9.1 Nomination au comité exécutif

À la suite du départ du D^r Dionne, un poste est à pourvoir au sein du comité exécutif. Historiquement, on y a nommé au moins un membre ayant une expertise médicale.

D^{re} Patricia Pelletier accepte de siéger au comité exécutif.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^{re} Patricia Pelletier à titre de membre du comité exécutif pour un mandat de trois (3) ans.

9.2 Calendrier des réunions 2012-2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le calendrier des réunions 2012-2014 tel que présenté.

Les administrateurs sont invités à communiquer avec l'attaché d'assemblée s'ils ne sont pas disponibles à l'une ou l'autre des dates proposées.

9.3 Comité de gouvernance

La présidente du comité présente une mise à jour des démarches en vue du remplacement ou du renouvellement de certains administrateurs. Les organismes ont été contactés afin qu'elles nous formulent des recommandations qui seront ensuite acheminées au gouvernement. La décision du Conseil des ministres est toujours attendue quant au renouvellement de mandat d'un des représentants du milieu des affaires.

9.4 Comité de vérification – 6 juin 2012

9.4.1 États financiers au 31 mars 2012

Le président du comité commente brièvement les états financiers et les notes afférentes. Le document a été élaboré conformément au référentiel comptable du secteur public.

Les auditeurs ont déposé une liste des ajustements, dont ceux qui ne sont pas matériels, et ont signalé une reclassification (comptes à payer vs charges sociales). Aucun de ces éléments n'est matériel ou préoccupant. Ainsi, aucun ajustement n'a été apporté à l'état des résultats et les auditeurs ont émis une opinion sans réserve.

L'audit en tant que tel s'est bien déroulé, d'autant plus que les nouveaux auditeurs effectuaient l'exercice pour la première fois cette année. Leurs honoraires sont raisonnables, sans frais supplémentaires.

Les membres du comité ont pu rencontrer les auditeurs et les représentants du Vérificateur général à huis clos. Ces derniers ont alors souligné la rigueur de l'équipe de la vice-présidence à l'administration et aux finances ainsi que l'excellente collaboration de la direction tout au long du processus d'audit.

Par ailleurs, les auditeurs continuent de surveiller la relation entre Héma-Québec et la Fondation Héma-Québec. Il faut donc demeurer vigilant à ce sujet. Aussi, les auditeurs ont abordé la valorisation de l'inventaire du sang de cordon. Il demeure difficile pour l'instant d'en estimer la valeur et on devra éventuellement s'entendre sur une méthode de calcul.

Les états financiers ont été revus en détails par le comité de vérification et tous les intervenants se sont déclarés satisfaits. Le comité recommande donc l'approbation des états financiers.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les états financiers d'Héma-Québec pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

9.4.2 Actualisation de PROGESA questionnaire auto-administré et automatisation des processus

Le président et chef de la direction présente le sommaire exécutif. Un sommaire amendé est déposé séance tenante. À la demande du comité de vérification, une annexe y a été ajoutée, comprenant notamment les aspects suivants : stratégie d'achat de biens et de services, risque de solvabilité du fournisseur, Loi 133.

Les grandes lignes du projet avaient été présentées à la dernière réunion du Conseil. La mise à niveau de PROGESA est nécessaire considérant que le fournisseur n'offrira plus le soutien pour la version actuelle du logiciel. On saisit l'occasion pour planifier d'autres phases dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité et la sécurité.

On répond aux questions des membres.

On notera que l'estimation de certains coûts reste à finaliser en lien avec les discussions actuelles avec le fournisseur.

Après discussion, le Conseil considère que ce projet peut continuer pour la phase de conception sous réserve d'une recommandation favorable du comité de vérification et de l'approbation du comité exécutif.

9.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 6 juin 2012

La discussion a lieu à huis clos.

9.6 Comité consultatif des représentants des receveurs – 5 mai 2012

9.6.1 Commentaires des observatrices du Conseil d'administration

Des présentations sur les sujets suivants ont été effectuées lors de la réunion :

- Plan stratégique;
- Politique de gestion des risques;
- Produits stables;
- Mesures de mitigation du risque de transmission de la vMCJ par transfusion.

Aussi, le fonctionnement du CCRR fera l'objet d'une discussion à la réunion de l'automne. Les représentants des associations y présenteront leur organisation respective à cette occasion.

9.7 Comité consultatif de la sécurité – 23 et 24 avril 2012

9.7.1 Commentaires de l'observatrice du Conseil d'administration

L'observatrice du Conseil commente quelques sujets abordés lors de la réunion :

- Étude sur la réintégration des donneurs « faux positifs » : les membres du comité ont bien apprécié la présentation. L'information transmise aux donneurs concernés est dorénavant plus précise.
- La politique de gestion des risques a été présentée et le comité en recommande l'adoption.

- Une discussion s'est tenue sur les indicateurs de performance en matière de qualité. Le comité s'est surtout attardé au processus et à la manière d'approcher le risque en comparaison avec d'autres organisations.
- Mesures de mitigation du risque de transmission de la vMCJ par transfusion (voir point 9.8.1).
- Réduction des pathogènes : les membres seront invités à se prononcer sur la question lorsqu'une analyse plus approfondie leur sera soumise.

9.8 Recommandations du CCS et du CCRR

9.8.1 Mesures de mitigation du risque de transmission de la vMCJ par transfusion

Le point permet d'illustrer l'application de la nouvelle politique de gestion des risques approuvée par le Conseil. Conformément à cette politique, la décision relève du comité de direction (risque à gravité sévère, mais à fréquence presque nulle).

Essentiellement, Héma-Québec ajuste ses critères d'interdiction selon les exigences de Santé Canada pour les donneurs ayant séjourné au Royaume-Uni et en Europe de l'Ouest.

Le CCS et le CCRR ont été consultés et ont appuyé la recommandation de la direction.

Par ailleurs, on a rapporté ce qui semble être une fuite dans les médias pendant les étapes du processus décisionnel quant à ces nouvelles mesures. Cependant, les réactions du public à cet égard ont été positives. On n'anticipe donc pas d'impact négatif à la suite de l'implantation des changements, une fois autorisés par Santé Canada.

9.9 Comité consultatif scientifique et médical – 29 mai 2012

Le président et chef de la direction informe le Conseil des principaux sujets traités à cette séance.

Tel que mentionné au point 9.5.3, la politique sur la propriété intellectuelle a été présentée aux membres qui se sont déclarés satisfaits des nouvelles mesures qu'elle comprend.

La réunion a été surtout consacrée à la revue des projets de la R&D. De manière générale, les membres ont souligné l'excellente qualité du travail effectué par les chercheurs. Cependant, le comité a formulé quelques remarques sur le protocole et l'échéancier d'un projet qui fera donc l'objet d'un suivi particulier.

9.10 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2012

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Le président et chef de la direction souligne que les soirées de reconnaissance obtiennent un franc succès et reçoivent d'excellents commentaires.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

10.3 L'Express d'Héma

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 13.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 15 août 2012, 12 h 30, à Québec

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 15 août 2012 dès 12 h 30 à Québec.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 20.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 13 JUIN 2012

Action

4. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

Par ailleurs, la vice-présidente aux affaires juridiques demande aux membres s'ils ont eu connaissance de réclamations contre Héma-Québec ou eux-mêmes à titre d'administrateurs, outre celles qui leur ont été rapportées par la direction.

Les administrateurs confirment qu'aucune réclamation, hormis celles présentées au Conseil et/ou aux comités, n'a été portée à leur attention.

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

Par ailleurs, la vice-présidente aux affaires juridiques déclare au Conseil qu'une poursuite de 1 986 000 \$ contre Héma-Québec, un centre hospitalier et un fabricant de produits stables a été déposée le 5 juin 2012 par une personne, infectée par le virus de l'hépatite C, ayant reçu des produits stables en 1987 et en 1990. La poursuite n'a pas cependant pas encore été signifiée à Héma-Québec.

Or, à titre de défense, on alléguera qu'Héma-Québec n'existait pas lorsque la demanderesse a reçu les produits en question. De plus, la cause serait possiblement prescrite.

Également, le Vérificateur général a été dûment avisé considérant qu'il s'agit d'un événement postérieur à la préparation des états financiers. Les auditeurs pourraient décider d'y ajouter une note afférente. Le comité exécutif en sera saisi, le cas échéant.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres de développements dans les dossiers suivants :

- Rencontre avec le ministre de la Santé : divers sujets y ont été abordés, dont le plan stratégique, la banque de lait maternel

(dont les amendements nécessaires à sa mise en œuvre pourraient être inclus dans un projet de loi omnibus déjà en cours), le projet de thérapie cellulaire en partenariat avec des centres hospitaliers et les renouvellements de mandats des administrateurs. En général, ces sujets sont bien reçus par le Ministre. Il a également pris note de nos griefs à l'égard de la Loi 133. Il semblait toutefois plus réticent face à un éventuel changement de statut pour Héma-Québec. Il s'est cependant montré disposé à recevoir une proposition à cet effet.

- Production de thérapie cellulaire : on vise des ententes de partenariat avec des centres hospitaliers et des entreprises. Le sujet a pu être discuté avec des ministres et des directeurs de CH lors d'un forum sur les sciences de la vie. Par ailleurs, Héma-Québec discute toujours avec la ville de Québec sur l'aménagement de locaux pour la thérapie cellulaire. Le projet plus détaillé sera présenté à la prochaine réunion du C.A.
- Changements à la vice-présidence à l'exploitation : à la suite du départ annoncé du vice-président et chef de l'exploitation à la fin de l'année 2012, un comité de sélection a été formé. Une candidature à l'interne a été identifiée, mais la possibilité de recruter à l'externe est aussi considérée. Dans cette foulée, divers scénarios de restructuration sont envisagés, dont la fusion des deux vice-présidences à l'exploitation. Un plan de relève est aussi en cours d'élaboration pour la vice-présidence à la qualité et aux normes.

8.2.1 Position de la présidente du CCNMT sur l'interchangeabilité et l'équivalence des immunoglobulines

On a rapporté au directeur de la biovigilance qu'il était inapproprié que la présidente du CCNMT fasse des déclarations et qu'elle expose une position changeante. Or, il appert que la présidente ait été mal citée et que son avis n'a pas changé.

8.4 Contrats de services professionnels (architecture et génie)

Le président et chef de la direction présente deux propositions de services professionnels découlant de processus d'appel d'offres publics en vue d'octroyer de nouveaux contrats en architecture et en génie. Dans les deux cas, les tarifs sont établis par le gouvernement.

Une banque d'heures pour des projets modestes ou des besoins courants futurs ou déjà planifiés sera ainsi constituée.

En vertu de la grille d'autorisation des signataires, les honoraires de 100K \$ est plus doivent être approuvés par le Conseil.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'accorder le contrat de services professionnels en architecture à la



9.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 6 juin 2012

La présidente du comité résume les sujets abordés lors de la réunion, outre les points abordés ci-dessous.

Notamment, les membres ont pris connaissance du statut des négociations des conventions collectives et des litiges. À ce chapitre, deux dossiers sont toujours en cours.

9.5.1 Évaluation du président et chef de la direction

Le sujet est traité au point 11 « Discussion en l'absence de la direction ».

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les conclusions de l'évaluation de la performance du président et chef de la direction pour l'année 2011-2012.

Il également proposé d'approuver les objectifs du président et chef de la direction pour l'année en cours.

9.5.2 Plan de relève de la haute direction

Le document remis au Conseil explique sommairement le processus de planification de la relève. De plus, une cartographie des vulnérabilités selon les postes-clés a été présentée au comité.

9.5.3 Politique sur la propriété intellectuelle

Le président et chef de la direction présente les modifications à la politique en vigueur.

Un des principaux changements consiste à remplacer les redevances par des montants forfaitaires qui peuvent être versés plus tôt dans le processus de dépôt de brevet. En contrepartie, un plafonnement de la rétribution aux inventeurs est instauré.

La politique a été soumise au comité consultatif scientifique et médical qui s'est dit d'accord avec les nouveaux principes énoncés. Le document a aussi été présenté au comité de vérification ainsi qu'au comité des ressources humaines et de la rémunération qui en recommande l'adoption.

On répond aux questions des administrateurs et on prend en note leurs commentaires sur le texte de la politique.

Ils demandent de s'assurer que la contribution potentielle en PI des membres des comités consultatifs (particulièrement, le CCSM) soit adéquatement encadrée.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la politique sur la propriété intellectuelle.

S. Ghibu

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 99^e réunion

Salle du Conseil, Québec
Le mercredi 15 août 2012 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
Mme Michèle Beaupré Bériau
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : M. René Carignan
D^r Martin Champagne
D^r Serge Montplaisir

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
de l'IAS :** Mme Christine Beaubien

Invités : D^r Gilles Delage, *vice-président aux affaires médicales en microbiologie*
M. Jean-François Deschênes, *directeur des achats et des magasins (en vidéoconférence)*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances (en vidéoconférence)*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 13 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 98^e réunion du 13 juin 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 98^e réunion du Conseil d'administration tenue le 13 juin 2012 tel que modifié.

4.2 Discussions à huis clos du 13 juin 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 13 juin 2012 tel que présenté.

5. Affaires découlant de la 98^e réunion du 13 juin 2012

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

6.1 Rapport de gestion au 30 juin 2012

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

Il présente le rapport de gestion au 30 juin 2012. On mentionne que les livraisons des culots et des plaquettes sont inférieures aux prévisions budgétaires. Quant au plasma frais, la demande est en baisse, une tendance qui est constatée depuis un certain temps notamment en raison du choix des utilisateurs qui privilégient de plus en plus des produits alternatifs.

6.2 Statistiques opérationnelles au 31 juillet 2012

Le document est déposé séance tenante.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente les statistiques opérationnelles au 31 juillet 2012 pour les diverses lignes de produits.

6.3 Immobilisations : mise à jour

Le vice-président à l'administration et aux finances décrit brièvement le budget des demandes en immobilisations pour l'année 2013-2014 et les prévisions 2012-2013.

On rappelle que les projets d'immobilisations de plus de 300 000\$ sont systématiquement présentés au Conseil pour approbation.

S'ensuit une discussion sur la capacité d'emprunt d'Héma-Québec. À ce sujet, le président et chef de la direction souligne que l'enjeu est surtout l'impact des coûts des projets sur les tarifs.

Par ailleurs, une demande pour un régime d'emprunt triennal doit être soumise au ministre de la Santé puis au ministère des Finances afin d'obtenir l'autorisation de procéder à ces emprunts. Des discussions avec des représentants du gouvernement sont déjà en cours à cet effet.

Les membres se déclarent satisfaits des précisions apportées en matière d'immobilisations.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

Le vice-président aux affaires médicales en microbiologie et le directeur des achats et des magasins se joignent à la réunion.

7.2.1 Réduction des pathogènes : mise à jour

Le président du Conseil rappelle que cet enjeu avait été discuté au C.A. en 2009. Il avait alors été décidé de poursuivre les démarches dans le but de prendre une position éclairée quant à l'implantation de la réduction des pathogènes. Le but de ce procédé, recommandé par un panel d'experts lors de la Conférence consensus de 2007, consiste à protéger l'approvisionnement sanguin contre des pathogènes, plus particulièrement ceux en émergence.

Le vice-président aux affaires médicales présente un état de la situation depuis 2009. Il répond aux questions des membres sur l'implantation des technologies ailleurs dans le monde, sur leur profil de sécurité, sur les études qui y sont menées et sur le processus d'homologation. Sur ce plan, il n'y a pas unanimité : en Europe, les méthodes de réduction des pathogènes sont généralement homologuées et implantées dans quelques régions tandis qu'elles ne

le sont pas en Amérique du Nord.

La sécurité du sang est présentement excellente quant aux pathogènes connus. Les technologies visant la réduction des pathogènes trouveraient leur efficacité plutôt en cas d'émergence d'un nouveau pathogène. À ce sujet, on souligne que la découverte de pathogènes émergents se fait plus rapidement aujourd'hui et qu'il est donc plus facile de développer des tests ou d'autres mesures de mitigation de risques dans des délais relativement courts.

Le directeur des achats et des magasins résume le processus d'approvisionnement qui se décline en deux phases : la sollicitation d'intérêt et la qualification des fournisseurs qui est complétée et l'appel d'offres formel avec prix (phase 2). Aucun produit n'est présentement approuvé au Canada (ni aux États-Unis) et leur approbation risque de prendre quelques années.

Le vice-président aux affaires médicales en microbiologie et le directeur des achats et des magasins quittent la réunion.

Essentiellement, deux options sont possibles à ce stade-ci : poursuivre à la phase 2 ou arrêter le processus en cours. Ces deux options présentent de nombreuses incertitudes et impondérables (délai d'approbation de l'une ou l'autre des technologies, absence ou présence de concurrence entre fournisseurs, émergence d'un pathogène dans l'intervalle, etc.).

Les membres discutent des avantages et des inconvénients des deux options.

À la lumière de l'information disponible, il appert que les avis sont encore partagés sur ce sujet dans la communauté scientifique et au sein des instances réglementaires. De plus, les membres considèrent que de se lier à cette étape-ci comporte plus de désavantages que d'avantages, considérant les incertitudes quant à la science, l'homologation et l'évolution des coûts.

Ainsi, les membres sont d'avis que le processus ne devrait pas être continué pour le moment. Cependant, il est important de demeurer à l'affût des développements scientifiques et de l'évolution du marché. L'intérêt pour ces technologies est donc maintenu.

Le comité consultatif de la sécurité pourra assurer une vigie dans ce dossier.

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de mettre un terme au processus d'achat après la phase 1 (sollicitation d'intérêt) tout en indiquant aux fournisseurs que le Conseil est toujours intéressé à la technologie de réduction des pathogènes et suivra attentivement les développements scientifiques à ce sujet.

Les points 7.2.2, 7.2.3 et 7.3 sont traités après le point 8.4.

7.2.2 Projet de production en thérapies cellulaires

Le président et chef de la direction présente le projet de production cellulaire et tissulaire « Guérir, une cellule à la fois ».

Les thérapies cellulaires ont récemment été considérées comme des médicaments ou instruments médicaux par un tribunal américain, ce qui implique qu'elles doivent répondre aux normes de la FDA et que leur production doit s'effectuer conformément aux bonnes pratiques de fabrication (GMP). Santé Canada a fait part d'une position similaire à la direction d'Héma-Québec. Cet avis des instances réglementaires positionne Héma-Québec comme un partenaire de choix pour les institutions et les compagnies qui désirent introduire leurs thérapies cellulaires sur le marché.

Héma-Québec propose donc un projet de production centralisée et standardisée GMP de produits cellulaires.

Dans le cadre de ce projet, Héma-Québec s'associe avec des partenaires (CH, université ou compagnie) qui sont propriétaires d'une technologie en matière de thérapie cellulaire et qui désirent en faire une production standardisée afin de procéder à des études cliniques puis à sa mise en marché. L'expérience réglementaire d'Héma-Québec, à titre de fabricant de produits biologiques, est alors mise à profit.

L'investissement d'Héma-Québec se fait à même son budget en R&D. En cas de succès (produit qui devient commercial), le montant investi par Héma-Québec lui sera remboursé avec une prime de risque selon les normes du marché. Ce montant serait alors réinvesti en R&D. Héma-Québec pourrait aussi faire la production commerciale du produit, surtout que certains de ces produits remplaceraient des produits actuellement fabriqués et distribués par Héma-Québec. En parallèle, Héma-Québec se bâtit une réputation de mise à l'échelle GMP et de fabrication de produits cellulaires.

Le président et chef de la direction a déjà informé le directeur de la biovigilance et le ministre de la Santé de ce projet.

Les membres estiment que ce projet est porteur et qu'il s'inscrit parfaitement dans la mission d'Héma-Québec.

7.2.3 Achat de plasma américain pour fractionnement

Dans le cadre de la nouvelle entente de fractionnement avec CSL (en vigueur au 1^{er} avril 2013), Héma-Québec fournit le plasma qui sera ensuite transformé en produits qui lui sont exclusivement réservés, notamment des Ivlg. Héma-Québec collecte déjà une certaine quantité de plasma auprès de ses donateurs mais la majorité

du plasma provient des fractionneurs eux-mêmes.

Il est possible d'acheter du plasma sur le marché à un prix qui permet de diminuer le coût final des produits fractionnés comme les IVIG. La SCS procède déjà de cette façon. Toutefois, il est probable que le plasma acheté d'un tiers (tout comme celui fourni par tous les fractionneurs) sera prélevé auprès de donateurs rémunérés.

L'avantage de procéder à l'achat de plasma supplémentaire est de sécuriser l'approvisionnement en Ivlg pour lequel la demande pourrait s'accroître au cours des prochaines années. Héma-Québec procéderait par appel d'offres afin d'obtenir le meilleur prix pour ce plasma.

Les membres sont d'accord avec cette démarche.

7.3 Planification stratégique 2012-2015 : statut des projets majeurs

Les membres ont pris connaissance des sommaires qui décrivent le statut de chacun des projets majeurs du plan stratégique.

Tous les projets ont un statut « vert », sauf eProgesa. Le président et chef de la direction précise que le statut « jaune » de ce projet s'explique par le temps consacré aux négociations contractuelles avec le fournisseur.

Les membres se déclarent satisfaits du statut des projets ainsi que du format de présentation qui permet de bien en suivre l'évolution.

8. Affaires du Conseil

8.1 Comité exécutif – 4 juillet 2012

Ce point est traité après le point 7.2.1.

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Comité de gouvernance – 2 août 2012

8.2.1 Mandats des membres et des présidents

Ce point est traité après le point 7.3.

Les membres ont pu prendre connaissance du tableau des échéances des mandats des administrateurs.

Lors de sa séance du 2 août, le comité de gouvernance a discuté plus en détails des actions à poser quant au remplacement ou au renouvellement des administrateurs.

Action

À ce sujet, le MSSS exige que plus d'un organisme soit consulté tant pour le renouvellement que le remplacement de certains administrateurs, tel que stipulé dans la loi sur Héma-Québec.

Les démarches auprès des groupes concernés se poursuivent en fonction des exigences du Ministère et en tenant compte des profils de compétence établis par le Conseil.

Par ailleurs, le mandat de l'observatrice de l'IAS sera échu prochainement. Le Conseil demande donc d'explorer les possibilités de modifier son statut afin qu'elle puisse continuer de participer aux activités du C.A. et de ses comités.

D' Jean De Serres quitte la réunion.

J. De Serres

S. Ghibu

8.2.2 Modification au nom du comité : comité de gouvernance et d'éthique

Ce point est traité après le point 8.1.

Puisque le comité de gouvernance se penche sur certains aspects liés à l'éthique, tels la révision des codes d'éthique des administrateurs et du personnel, les membres ont recommandé que le nom du comité soit modifié.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le changement de nom du comité de gouvernance pour « comité de gouvernance et d'éthique ».

8.2.3 Création du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire

En lien avec le projet en production cellulaire et tissulaire, il a été convenu de créer un comité consultatif composé d'experts externes qui seraient choisis parmi les éventuels partenaires (centres hospitaliers, universités, etc.). Sa mise sur pied est justifiée par l'importance du projet dans la planification stratégique et sur le fait que les comités consultatifs existants ne possèdent pas l'expertise dans ce domaine.

Le comité, dont le mandat s'apparentera à celui du CCSM, se rapportera au Conseil.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de créer le comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire.

8.2.4 Mandat du comité d'éthique de la recherche

Les membres du CÉR ont suggéré une modification au mandat du comité, laquelle est recommandée par le comité de gouvernance.

Ainsi, l'article 9.2 des règlements généraux se lirait dorénavant comme suit : « le CÉR a pleine autonomie en ce qui a trait à l'évaluation et au suivi éthiques des projets de recherche. ».

Cet ajout permet de décrire plus fidèlement les responsabilités du CÉR en regard de celles du CCSM qui examine plutôt l'adéquation scientifique des projets.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la modification au mandat du comité d'éthique de la recherche telle qu'indiquée ci-dessus.

8.3 Comité de vérification

En l'absence du président du comité, le président du Conseil résume les réunions ci-dessous :

8.3.1 20 juin 2012 : hypothèses budgétaires

Le comité a passé en revue et a approuvé les hypothèses budgétaires en vue de l'élaboration du budget 2013-2014.

8.3.2 4 juillet 2012 : eProgesa

Le contenu de cette séance est décrit au point 8.1.

8.3.3 25 juillet 2012 : rapport annuel

Le comité a revu le rapport annuel 2011-2012 et a été en mesure de confirmer que les étapes de production ont été respectées. Les membres ont noté la grande qualité du rapport.

8.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération

La discussion a lieu à huis clos.

8.5 Comité d'éthique de la recherche : rapport annuel 2011-2012

Les membres ont pris acte du rapport annuel du CÉR.

8.6 Événements de reconnaissance et rencontres publiques régionales 2012

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

9.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

9.3 L'Express d'Héma

9.4 Les Mots d'Héma

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 8.4.

11. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

12. Prochaine réunion : 10 octobre 2012, 8 h à Montréal (approbation du budget 2013-2014)

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 10 octobre 2012 dès 8 h à Montréal. Le budget 2013-2014 y sera alors présenté.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 40.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 15 AOÛT 2012

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

La vice-présidente aux affaires juridiques mentionne que la police d'assurance responsabilité des administrateurs a été renouvelée le 30 juin 2012 aux mêmes conditions et avec la même prime que l'année dernière.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

7.2.4 Fondation Héma-Québec

Dans la foulée des discussions sur le rôle de la Fondation, le président du Conseil résume sa rencontre avec le vice-président du C.A. de la FHQ.

Il a profité de l'occasion pour réaffirmer l'importance de maintenir une distance entre Héma-Québec et la Fondation. Aussi, il a souligné que les sommes octroyées à titre de dons ne peuvent être inscrites aux contrats d'Héma-Québec comme par le passé.

Le président et chef de la direction ajoute que la réflexion sur le rôle de la Fondation se poursuit tant au niveau du C.A. de la FHQ qu'à l'interne au sein d'un comité *ad hoc* composé de quelques vice-présidents. Il mentionne également que la directrice générale quittera ses fonctions à la fin du mois d'août. Les activités courantes seront assumées par l'employée de la Fondation qui demeurera en poste à temps plein.

8.1 Comité exécutif – 4 juillet 2012 (eProgesa)

8.1.1 Résolution et approbation du procès-verbal

Le comité de vérification a examiné le projet en détails et s'est assuré que l'information présentée était conforme aux demandes du Conseil.

Il a ainsi formulé une recommandation au comité exécutif.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la 12e réunion du comité exécutif tenue le 4 juillet 2012 ainsi que la résolution y afférente qui autorise la phase de conception du premier projet du programme ePROGESA pour la somme de 5 555 262 \$, dont 4 088 577 \$ en immobilisations.

8.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération

8.4.1 Évaluation du président et chef de la direction

Le sujet est discuté au point 10 « Discussion en l'absence de la direction ».

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Évaluation de rendement pour l'année 2011-2012 du président et chef de la direction »

8.4.2 Réunion du 2 août 2012

La présidente fait son rapport de la réunion au point 10 « Discussion en l'absence de la direction ».

Mme Martine Carré quitte la réunion.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 100^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 10 octobre 2012 à 8 h

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absent : D^r Martin Champagne

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
de l'IAS :** Mme Christine Beaubien

Invités : M. Yvan Charbonneau, *vice-président et chef de l'exploitation*
M. Marco Décelles, *vice-président à l'exploitation des cellules souches,
des tissus humains et du laboratoire de référence*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire
adjointe*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.
Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 8 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 99^e réunion du 15 août 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 99^e réunion du Conseil d'administration tenue le 15 août 2012 tel que présenté.

4.2 Discussions à huis clos du 15 août 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 15 août 2012 tel que présenté.

D^e Patricia Pelletier se joint à la réunion.

5. Affaires découlant de la 99^e réunion du 15 août 2012

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

6.1 Budget 2013-2014

6.1.1 Présentation

Le président et chef de la direction met en évidence certains enjeux, notamment la demande en culots globulaires qui est plus basse que prévue. Ce phénomène est constaté dans plusieurs pays et les explications varient d'une région à l'autre (situation économique aux États-Unis, meilleure utilisation en Grande-Bretagne). Dans ce contexte, la stabilisation des tarifs constituera un défi important. Aussi, les déficits des régimes de retraite, également enregistrés ailleurs dans le monde, ont un impact sur les indicateurs de performance. L'objectif principal est d'absorber ces hausses de coûts et, dans la mesure du possible, de dégager des excédents à des fins de réinvestissement.

Pour le bénéfice des nouveaux administrateurs, le président du Conseil résume les différentes étapes d'élaboration et d'approbation du budget jusqu'au dépôt au ministre de la Santé.

M. Wilson Sanon se joint à la réunion.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente les principales rubriques du budget. On répond aux questions des membres.

Le budget 2013-2014 à un taux de change préliminaire de 1,0302 \$CAD / 1,00 \$US se compose donc comme suit :

– Produits labiles :	136 702 000 \$
– Produits stables :	211 750 000 \$
– Cell. Souches TH/Lab. Réf :	23 240 000 \$
– Total :	371 693 000 \$
– Tarif du culot :	345,26 \$
– Tarif des plaquettes :	622,26 \$
– Tarif du plasma :	154,19 \$

Enfin, un nouveau régime d'emprunt sera demandé pour une période de deux ans (2013-2014 et 2014-2015) à hauteur de 62M \$. Il prévoit des montants pour les acquisitions et renouvellement d'actifs de 37M \$, de 5M \$ par année pour les projets de sécurité et de 15M \$ pour une marge de crédit.

Le processus d'approbation du régime d'emprunt est brièvement décrit (ministre de la Santé, résolution du C.A, demande au Fonds de financement).

Le Conseil prend acte du financement requis pour les années financières 2013-2014 et 2014-2015 et se dit d'accord avec les démarches qui en découlent.

6.1.2 Recommandation du comité de vérification

Le président du comité confirme que le budget a été revu en détails par le comité de vérification lors de sa réunion du 3 octobre 2012 et que la direction a répondu adéquatement aux questions des membres. Le comité recommande donc l'approbation du budget.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter tel que présenté le budget 2013-2014 de 371 693 000 \$, incluant un budget des immobilisations de 26 773 000 \$.

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2013-2014 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

MM. Yvan Charbonneau et Marco Décelles quittent la réunion.

6.2 Statistiques opérationnelles au 31 août 2012

Le vice-président à l'administration et aux finances présente les statistiques opérationnelles au 31 août 2012 pour les diverses lignes de produits.

En suivi d'une demande du Conseil, il explique la hausse du taux horaire moyen par rapport à la même période l'an dernier. Cet écart s'explique surtout par une augmentation des avantages sociaux, en grande partie liée au régime de retraite.

M. Guy Lafrenière quitte la réunion.

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion lieu à huis clos.

7.3 Résultats trimestriels des indicateurs stratégiques

Le président et chef de la direction présente les résultats trimestriels des indicateurs stratégiques. Ils ne couvrent que la période d'avril à juin, ce qui ne permet pas de saisir pleinement l'effet des mesures en place.

Dans l'ensemble, les cibles des indicateurs sont atteintes sauf au niveau du coût unitaire de production des culots.

Pour l'indicateur du coût de fabrication du plasma, il serait préférable de considérer certains ajustements au besoin. On convient cependant de maintenir également l'indicateur original.

Le Conseil se déclare satisfait des résultats. On suggère d'ailleurs d'insister sur les économies qui en découlent et de reconnaître davantage les efforts de certaines vice-présidences qui se reflètent dans le budget de d'autres secteurs (par exemple, les efforts de l'exploitation qui réduisent les coûts des produits stables).

7.4 Statut des projets majeurs

Les membres ont pris connaissance des sommaires qui décrivent le statut de chacun des projets majeurs du plan stratégique.

Tous les projets ont un statut « vert ».

J. De Serres

7.5 Gestion des risques : rapport du groupe de travail de l'Alliance of Blood Operators

La vice-présidente aux affaires juridiques résume les travaux du groupe de l'ABO.

L'objectif est de rédiger un cadre de référence en gestion de risques ayant une portée internationale et qui pourra être modelé selon les différentes juridictions. Au préalable, les politiques de gestion de risque des organisations participantes seront analysées et comparées par des experts. Des simulations à partir de risques qui préoccupent les participants sont aussi prévues. À terme, on souhaite implanter un site Web dans lequel sera centralisée de l'information pertinente en matière de gestion des risques.

8. Affaires du Conseil

8.1 Rencontres des présidents des comités du Conseil

Le président du Conseil explique que ces rencontres qui se tiendraient une fois l'an ont pour objectif de coordonner les travaux des comités du C.A. et de discuter des enjeux de chacun.

Par ailleurs, il a été convenu que les présidents des comités consultatifs soient invités à des séances du Conseil pour échanger avec les administrateurs et présenter les activités de leur comité. Le président du comité consultatif des représentants des receveurs a été convié à la réunion de décembre.

8.2 Rencontre conjointe CA/CD – 13 mars 2013 : revue du plan stratégique après un an

Le but de cette rencontre conjointe est de discuter des retombées du plan stratégique un an après sa mise en œuvre.

Les membres seront officiellement invités à y participer.

8.3 Comité de gouvernance et d'éthique

8.3.1 Renouvellement et nominations des administrateurs et des observateurs

Les membres ont pu prendre connaissance du tableau des échéances des mandats des administrateurs.

Dans la majorité des cas, les groupes concernés ont été consultés et on attend de leur part des recommandations qui tiennent compte des profils de compétence établis par le Conseil.

G. Rodrigue

Aussi, le mandat de Mme Christine Beaubien à titre d'observatrice de l'IAS sera échu prochainement. Puisqu'il a été convenu que l'entente avec l'IAS ne serait pas renouvelée et que Mme Beaubien a manifesté de l'intérêt pour continuer de participer aux réunions du C.A. et d'autres comités, il est proposé de la nommer observatrice du Conseil en vertu des règlements généraux.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer Mme Christine Beaubien à titre d'observatrice du Conseil d'administration pour une durée de deux (2) ans.

8.4 Comité de vérification – 3 octobre 2012

8.4.1 Gestion des risques : rapport de mi-année au 25 septembre 2012

La vice-présidente aux affaires juridiques explique le nouveau format du rapport qui est basé sur la classification des niveaux des risques de la politique de gestion des risques.

Les membres considèrent que ce gabarit est effectivement plus adéquat et se déclarent satisfaits du rapport de mi-année.

8.4.2 Rapport des réclamations et des litiges au 25 septembre 2012

Le président du comité présente brièvement le rapport. Les sommes réclamées sont semblables au rapport précédent. Les réclamations de 25 000 \$ et plus ainsi que les poursuites en responsabilité civile ont été mises à jour.

Aucun des dossiers en cours ne représente un risque particulier.

8.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 3 octobre 2012

La discussion a lieu à huis clos.

8.6 Comité des ressources informationnelles – 13 septembre 2012

8.6.1 Modification au mandat

La modification à l'article 8.2 du mandat vise à permettre une plus grande flexibilité quant au nombre d'experts externes. Selon la formule actuelle, il est limité à trois.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de modifier l'article 8.2 du mandat du comité des ressources informationnelles qui se lirait dorénavant comme suit : « Le comité

est composé d'un minimum de deux (2) administrateurs indépendants et peut s'adjoindre les services d'un nombre d'experts externes indépendants d'Héma-Québec suffisant pour remplir son mandat. »

8.6.2 Nomination des experts externes

Les candidatures ont été évaluées selon une grille de compétence. Les candidats retenus ont ensuite été rencontrés individuellement. Tous possèdent une grande expertise et des expériences variées en TI, dont dans le domaine de la santé.

Les administrateurs ont pris connaissance des *curriculum vitae* des candidats recommandés. Un mandat de deux ans renouvelable est proposé.

8.6.2.1 Mme Michèle Bureau

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer Mme Michèle Bureau à titre de membre du comité des ressources informationnelles pour un mandat de deux (2) ans.

8.6.2.2 M. Robert Charbonneau

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. Robert Charbonneau à titre de membre du comité des ressources informationnelles pour un mandat de deux (2) ans.

8.6.2.3 M. Pierre Montminy

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. Pierre Montminy à titre de membre du comité des ressources informationnelles pour un mandat de deux (2) ans.

8.6.3 Cadre de gestion de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (loi 133)

La vice-présidente aux affaires juridiques présente le plan de gestion en ressources informationnelles (RI).

Elle résume également la teneur d'une rencontre tenue le 26 septembre 2012 avec la dirigeante réseau de l'information au MSSS.

Il en ressort que le MSSS s'est déclaré très satisfait de l'état de santé des projets en RI d'Héma-Québec. Ainsi, des demandes d'autorisation des projets urgents (2012-2013) pourront être soumises. Aussi, la programmation annuelle des projets et activités en ressources informationnelles (PARI) pourra être déposée au Ministère à l'automne 2012, au lieu du printemps 2013, afin de concorder avec notre cycle budgétaire.

La possible délégation du pouvoir d'autorisation du Ministre au C.A. porterait justement sur la PARI. Héma-Québec est toujours en attente d'une réponse à cet effet.

Néanmoins, on comprend des échanges avec les responsables du MSSS que le processus d'autorisation devrait bien se dérouler considérant la bonne gouvernance de nos projets en RI et des mesures de suivi strictes.

8.7 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire : nominations des membres

Le président et chef de la direction présente brièvement les candidats.

Ce sont tous des experts reconnus dans le domaine de la production cellulaire et tissulaire. On mentionne également qu'une entente en matière de conflits d'intérêts encadrera leurs activités professionnelles.

Sur ce point, le Conseil demande de porter une attention particulière aux conflits d'intérêts potentiels puisque les membres seront aussi des partenaires dans les projets que le comité révisera.

Les *curriculum vitae* ont été transmis aux membres du C.A.

8.7.1 D^r François Auger

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r François Auger à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

8.7.2 D^r Amit Bar-Or

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Amit Bar-Or à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

8.7.3 D^r Elie Haddad

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Elie Haddad à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

8.7.4 D^r Jacques Galipeau

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Jacques Galipeau à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

8.7.5 D^r Réjean Lapointe

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Réjean Lapointe à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

8.7.6 D^r Denis-Claude Roy

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Denis-Claude Roy à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

8.8 Comité d'éthique de la recherche : renouvellements des mandats des membres

Les administrateurs ont pu prendre connaissance des *curriculum vitae* des membres du CÉR.

La vice-présidente aux affaires juridiques précise que la présidente du comité a été consultée en vue du renouvellement des membres.

8.8.1 M^e Suzanne Courchesne

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M^e Suzanne Courchesne à titre de membre du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

8.8.2 M. Clermont Dionne

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. Clermont Dionne à titre de membre du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

8.8.3 M. Pierre McDuff

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. Pierre McDuff à titre de membre du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

8.8.4 M. Michel Morin

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. Michel Morin à titre de membre du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

8.8.5 M. Jacques J. Tremblay

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. Jacques J. Tremblay à titre de membre du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

8.8.6 M. Michel Vincent

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. Michel Vincent à titre de membre du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

Par ailleurs, la vice-présidente aux affaires juridiques informe le Conseil que des démarches seront entreprises afin que le CÉR soit reconnu comme comité d'éthique désigné par le ministère de la Santé. Ce statut lui permettra d'approuver des projets de recherche dont les participants sont mineurs, comme des études sur le sang de cordon.

L'approbation du Conseil est requise avant de soumettre la demande au MSSS. Le sujet sera à l'ordre du jour de la séance de décembre.

8.9 Rencontres publiques régionales 2012 et événements de reconnaissance 2013

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Membres

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

9.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

9.3 L'Express d'Héma

Compte tenu de l'information sur les projets et activités d'Héma-Québec qui y est contenue, les membres demandent que l'Express d'Héma leur soit transmis au fur et à mesure de la diffusion des numéros.

G. Rodrigue

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

11. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

12. Prochaine réunion : 12 décembre 2012, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 12 décembre 2012 dès 12 h 30 à Montréal.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 11 h 30.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 10 OCTOBRE 2012**

« Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2013-2014 »

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a approuvé le 10 octobre 2012 le budget d'Héma-Québec pour l'année 2013-2014;

ATTENDU QU'à l'intérieur de ce budget, le besoin requis en devises américaines est évalué à 158 000 000 \$ US pour l'année 2013-2014;

ATTENDU QUE pour combler ce besoin en devises américaines, le Conseil d'administration a approuvé la directive administrative DRF003 « Politique de gestion du risque de change » qui définit les modalités d'achats et de couverture de change;

IL EST RÉSOLU :

QU'Héma-Québec procède à l'achat des devises requises auprès du ministère des Finances du Québec conformément à sa politique de gestion du risque de change afin de combler les besoins en devises pour son année financière 2013-2014.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 10 OCTOBRE 2012

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres de développements dans les dossiers suivants :

- Approvisionnement : on a pu répondre à la demande durant l'été. Des surplus ont même été enregistrés en raison de la faible demande. Afin de maintenir l'inventaire à un niveau acceptable, on a procédé à certains ajustements en annulant des collectes.
- Virus du Nil occidental : le nombre de donneurs qui ont obtenu un résultat positif au dépistage a été exceptionnellement élevé cette saison. Cette situation a eu des répercussions budgétaires puisque le testing individuel a dû être augmenté, selon la politique de gestion de risque en place. Par ailleurs, Santé Canada a refusé notre demande pour modifier la période de test (tel que résolu par le C.A. le 23 janvier 2012). La possibilité de présenter une nouvelle soumission est envisagée.
- Les projets majeurs se déploient selon l'échéancier et les budgets prévus. Cependant, les changements de culture organisationnelle s'opèrent plus lentement. Il s'agit d'objectifs à plus long terme.
- Qualité : un nouveau directeur, entré en fonction en juin, procède actuellement à une analyse de nos processus en qualité et normes. Les lacunes identifiées jusqu'à maintenant ne sont pas majeures (les inspections de Santé Canada n'en font pas état). Cependant, certains indices à l'interne montrent que nos standards pourraient être encore plus élevés, par

exemple quant aux procédures de rappel de produits. Un plan d'action sera présenté au Conseil au printemps.

- Congrès AABB : il est ressorti des discussions que les opérateurs de banque de sang en Amérique du Nord se tournent de plus en plus vers la production cellulaire et tissulaire. Cette tendance s'inscrit en droite ligne avec le projet de partenariats d'Héma-Québec dans ce domaine. D'autres enjeux ont également été soulignés tels la culture bactérienne des plaquettes à 4 jours, le taux de ferritine chez les donateurs de sang et, à plus long terme, l'âge des globules rouges. Ces derniers dossiers seront suivis de près par le comité de direction et/ou les affaires médicales.
- Une rencontre avec le nouveau ministre de la Santé est prévue prochainement. On y fera valoir certains de nos projets comme la banque de lait maternel. Aussi, les affaires juridiques du MSSS continuent de plancher sur des modifications à la loi sur Héma-Québec, dont l'élargissement du mandat qui inclurait justement l'exploitation de la banque de lait.

8.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération

8.5.1 Modification au régime de retraite du personnel non syndiqué : niveau de cotisation des participants

Le président et chef de la direction explique les changements qui doivent être apportés compte tenu des rendements des régimes. Afin de maintenir les avantages pour les employés, des mesures de redressement ont été jugées nécessaires.

Ainsi, la cotisation des participants non syndiqués s'établira à 7,9 % (elle est fixée à 6,6 % présentement). Cependant, le partage de coûts employeur/employé est établi à 60 %-40 %.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la recommandation intitulée « Modification concernant le Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

8.5.2 Rémunération du président et chef de la direction

Le sujet est discuté au point 10 « Discussion en l'absence de la direction ».

Après discussion, il est proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Application de la résolution sur l'évaluation de rendement du président et chef de la direction pour l'année 2011-2012 ».

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être le président et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

M. Jean-Pierre Allaire, FCPA, FCA, président

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 10 OCTOBRE 2012**

Modification 2012-1

**« Modification concernant le Régime de retraite pour le personnel cadre,
professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec »**

ATTENDU QUE Héma-Québec a établi le Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec (« Régime pour le personnel non-syndiqué »);

ATTENDU QUE Héma-Québec s'est réservé le droit, en vertu de l'article 14.1 du texte du Régime pour le personnel non-syndiqué, de modifier le Régime pour le personnel non-syndiqué en tout temps;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le texte du Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec soit modifié comme suit :

- 1) L'article 3.1 est modifié par l'ajout, après le premier paragraphe, du paragraphe suivant :

« Nonobstant ce qui précède, à compter du 5 novembre 2012, la cotisation de tout participant au régime est égale à tout autre pourcentage déterminé conformément à l'article 3.1.1. ci-après. »

- 2) L'article 3.1.1 est ajouté, après l'article 3.1, comme suit :

« 3.1.1 Partage des coûts

À compter du 5 novembre 2012, les cotisations obligatoires des participants actifs correspondent à quarante pourcent (40 %) des montants requis pour assurer la capitalisation complète des créances de rentes, prestations et remboursements, y compris le cas échéant, les montants requis pour amortir tout déficit actuariel, déterminés conformément aux recommandations de l'actuaire qui apparaissent dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle présenté à la Régie des rentes du Québec et à l'Agence du revenu du Canada. Le taux de cotisations obligatoires est calculé en fonction des cotisations totales requises estimées pour l'année civile qui suit la date d'évaluation actuarielle, en pourcentage de la masse salariale estimée en vertu du dernier rapport d'évaluation actuarielle.

Nonobstant ce qui précède, la cotisation d'un participant actif ne peut être inférieure à six pourcent (6 %) de son salaire cotisable.

Le taux de cotisations d'un participant actif ainsi déterminé est alors appliqué au salaire cotisable du participant.

Advenant que le partage des coûts requis pour amortir tout déficit actuariel ait pour résultat d'augmenter les cotisations obligatoires des participants au-delà de la limite prévue à l'article 3.10, l'employeur pourra demander une exception ministérielle afin de ne pas appliquer la limite prévue à l'article 3.10.

Le taux de cotisations salariales obligatoires pour les participants actifs est en vigueur de la première période de paie complète du mois de novembre de l'année civile qui suit la date d'évaluation actuarielle du dernier rapport présenté à la Régie des rentes du Québec jusqu'à la fin de la première période de paie qui précède la première paie complète du mois de novembre de l'année civile suivante. Le taux de cotisations salariales obligatoires est donc revu au minimum à la première période de paie complète du mois de novembre de chaque année.

Lors d'un changement de taux des cotisations salariales obligatoires des participants à la première période de paie complète du mois de novembre de chaque année ou suite au dépôt d'un nouveau rapport d'évaluation actuarielle, le comité de retraite adopte une résolution fixant le nouveau taux et informe l'employeur du nouveau taux et de sa date d'entrée en vigueur. Par la suite, le comité informe les participants au moyen d'un avis transmis à tous les participants affectés et indiquant le nouveau taux de cotisation et sa date de prise d'effet. De plus, l'avis indique que le texte de la résolution du comité fixant le nouveau taux peut être examiné au bureau du comité. Copies de la résolution fixant le nouveau taux et de l'avis aux participants actifs doivent être transmises à la Régie des rentes du Québec dans un délai raisonnable après l'adoption de la résolution fixant le nouveau taux. »

DE PLUS, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la présente modification 2012-1 entre en vigueur conformément à la loi avec effet à compter du 5 novembre 2012.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 101^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 12 décembre 2012 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : M. Jean-Pierre Allaire
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir (au téléphone)
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
M. Wilson Sanon, *observateur du comité d'hémovigilance*

**Observatrice
du C.A. :** Mme Christine Beaubien

Invités : M. Michel Morin, *président du comité consultatif des représentants des
receveurs*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire
adjointe*
Mme Manon Pepin, *vice-présidente aux affaires publiques et au
marketing*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Mme Julie Vaudry, *rédactrice aux communications externes
Héma-Québec*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. Jean-Pierre Allaire agit à titre de président d'assemblée.
Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants en varia :

- 11.1 *Plainte d'un donneur*
- 11.2 *Demande d'accès à l'information*
- 11.3 *Thromboélastrographe*

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 100^e réunion du 10 octobre 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 100^e réunion du Conseil d'administration tenue le 10 octobre 2012 tel que modifié.

4.2 Discussions à huis clos du 10 octobre 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 10 octobre 2012 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Le nouveau format regroupe dorénavant en un seul tableau les affaires découlant du C.A. et des autres comités. Ainsi, il est plus facile de s'assurer que tous les suivis sont couverts.

Les membres apprécient cette nouvelle présentation.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

6.1 Approbation des tarifs par SigmaSanté

Telle qu'indiqué dans la lettre remise au Conseil, SigmaSanté a approuvé les tarifs 2013-2014. Par ailleurs, les achats de devises ont été effectués à un taux de 1,01041 \$ US/CAN en fonction de la couverture de change prévue dans notre politique. Des économies de 3,3M \$ sont ainsi dégagées.

Le budget amendé sera transmis au ministre de la Santé (voir le document déposé au point 9.1).

6.2 Rapport de gestion au 30 septembre 2012

Les membres ont pris connaissance du rapport de gestion au 31 août 2012.

Le vice-président à l'administration et aux finances commente les statistiques au 31 octobre 2012 pour les diverses lignes de produits.

6.3 Statistiques opérationnelles au 30 novembre 2012

Les statistiques au 30 novembre 2012 ne sont pas disponibles.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion lieu à huis clos.

7.3 Tableau de bord des indicateurs stratégiques au 31 octobre 2012

Ce point est traité après le point 8.2.2.

Le président et chef de la direction commente le tableau de bord des indicateurs au 30 septembre 2012.

Des indicateurs tels le taux de roulement et le taux d'absentéisme présentent un écart défavorable par rapport à la cible (« jaune »). Toutefois, les objectifs sont fixés à plus long terme. Aussi, la phase de sensibilisation en cours doit être complétée avant d'appliquer un plan d'action.

Ces indicateurs seront revus plus en détails par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Les objectifs relatifs aux coûts unitaires des produits sont atteints, sauf pour les culots. L'écart défavorable (« jaune ») s'explique par une imputation des économies au plasma.

Le nombre d'erreurs et d'accidents enregistré montre un écart défavorable (« rouge ») qui pourrait être attribuable à une interprétation différente de la définition.

J. De Serres

Conformément au plan stratégique, un plan d'action d'optimisation de la qualité est en cours de rédaction.

Par ailleurs, on suggère de présenter le nombre d'erreurs et d'accidents en pourcentage plutôt qu'en variance, comme pour les autres indicateurs.

Enfin, le ratio des coûts de fabrication sur les revenus des tissus humains et du sang de cordon est également codé « rouge ». Les revenus sont présentement comptabilisés dans d'autres secteurs. Lorsque que l'appariement entre les revenus et les charges sera corrigé, l'écart devrait s'effacer.

Les membres se déclarent satisfaits des explications fournies.

7.4 Statut des projets majeurs

Les membres ont pris connaissance des sommaires qui décrivent le statut de chacun des projets majeurs du plan stratégique. Tous les projets ont un statut « vert ».

7.5 Orientations du rapport annuel

Ce point est traité après le point 7.2.

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing ainsi que la rédactrice aux communications externes se joignent à la réunion.

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing présente la nouvelle structure du rapport annuel : les sections sont énumérées dans la table des matières alors qu'un tableau expose les résultats découlant du plan stratégique, divisés en différents axes.

Les membres suggèrent d'inclure une section sur la récente mise en quarantaine des produits comme fait marquant de l'année et d'y décrire les actions prises ainsi que les leçons qui en ont été tirées.

Ils sont aussi d'avis qu'une discussion plus en profondeur sur la nouvelle structure proposée est nécessaire. Le comité de gouvernance et d'éthique en traitera à sa prochaine réunion.

La vice-présidente aux affaires publiques et au marketing ainsi que la rédactrice aux communications externes quittent la réunion.

D' Serge Montplaisir quitte la réunion.

J. De Serres

J. De Serres

8. Affaires du Conseil

8.1 Comité de gouvernance et d'éthique – 8 novembre 2012 et 10 décembre 2012

Ce point est traité après le point 7.3.

8.1.1 Démarches relatives au processus de nomination et de renouvellement des administrateurs

Le président et chef de la direction présente une mise à jour des démarches auprès des groupes concernés et des dossiers soumis au ministre de la Santé.

On rappelle que le Conseil avait dressé des profils de compétence recherchés : finance, ressources humaines, technologies de l'information, gestion, développement du médicament.

À chacune de ses représentations, le président et chef de la direction en avise tant les organismes que le Ministre.

Les besoins ainsi déterminés seront discutés plus en détails à la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique.

S'ensuit une discussion sur le processus de suivi des candidatures. Le Conseil est d'avis que ce processus gagnerait à être davantage précisé.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de formaliser le processus de suivi des candidatures d'administrateurs par le comité de gouvernance et d'éthique.

Une proposition à cet effet sera présentée à la prochaine réunion du comité.

S. Ghibu

8.1.2 Nomination de Mme Michèle Beaupré Bériau à titre de membre du comité

À sa réunion du 8 novembre 2012, le comité a recommandé la nomination de Mme Beaupré Bériau.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer Mme Michèle Beaupré Bériau à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique pour un mandat de trois (3) ans.

8.1.3 Code d'éthique des employés

La vice-présidente aux affaires juridiques présente un projet de nouveau code d'éthique des employés, lequel a été revu par le comité de gouvernance et d'éthique lors d'une réunion tenue le 10 décembre 2012.

Les membres du comité y ont apporté des modifications, notamment :

- Réception d'avantages : Le comité n'a pas jugé nécessaire d'inclure une procédure de recension dans le code. En revanche, certaines dispositions de la politique des achats seront précisées et les gestionnaires seront davantage sensibilisés.
- Dénonciation d'actes fautifs : la procédure a été précisée selon le niveau hiérarchique des personnes impliquées (vice-présidents, président et chef de la direction).

Tous les gestionnaires signeront le code annuellement. Les modalités de signature par l'ensemble du personnel restent à déterminer.

De plus, une formation sera donnée aux gestionnaires et une campagne de sensibilisation sera destinée à tous les employés.

Le comité estime que les modifications sont conformes à ses propositions et recommande l'approbation du code d'éthique des employés.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le nouveau code d'éthique des employés tel que présenté.

8.1.4 Mandat du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire

La proposition de mandat décrit le rôle consultatif qu'exercera ce comité auprès du C.A. sur les projets en thérapie cellulaire. Ses fonctions s'apparentent à celle du comité consultatif scientifique.

Lors de sa séance du 8 novembre 2012, le comité de gouvernance et d'éthique a jugé que le mandat est adéquat. Il en recommande l'adoption par le C.A.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver le mandat du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire tel que présenté.

8.1.5 Modifications au mandat du comité consultatif scientifique et médical

Afin de bien délimiter les champs de compétence des deux comités consultatifs, une modification est apportée au mandat du CCSM qui se lirait dorénavant comme suit : « (...) le CCSM évalue la pertinence scientifique, l'état d'avancement et la qualité des travaux dans tous les programmes de recherche et développement à l'exception des

projets de production cellulaire et tissulaire. ».

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le mandat du comité consultatif scientifique et médical tel que modifié.

8.2 Comité de vérification – 14 novembre 2012 et 12 décembre 2012

Ce point est traité après le point 8.4.1.

8.2.1 Rendement des processus – perte en cours de production

Le président du comité commente brièvement les pertes en cours de production et les taux de péremption des culots et des plaquettes au 30 septembre 2012.

Globalement, les pertes sont bien contrôlées et les taux de péremption diminuent ou sont maintenus à de faibles niveaux.

Le Conseil souligne que la récente mise en quarantaine de produits pourrait avoir un effet sur les rejets en cours de production et suggère de trouver une manière d'en tenir compte dans le calcul des divers taux.

Par ailleurs, les membres profitent de l'occasion pour adresser une motion de félicitations à M. Yvan Charbonneau, vice-président et chef de l'exploitation sortant, pour son apport aux activités d'Héma-Québec.

8.2.2 Planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) 2013-2016 et programmation annuelle (PARI) 2013-2014

Lors d'une réunion extraordinaire tenue le 12 décembre 2012, le comité de vérification a revu la PARI 2013-2014 qui doit faire l'objet d'une résolution par le Conseil pour être ensuite soumise au MSSS.

Le document a également été présenté au comité des ressources informationnelles à sa réunion du 21 novembre dernier. Toutefois, les membres ont préféré référer son étude au comité de vérification en raison de sa nature budgétaire.

Les chiffres sont conformes au budget 2013-2014 déjà approuvé par le C.A. Le comité de vérification recommande donc l'approbation de la PARI.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver la programmation annuelle des projets et activités en ressources informationnelles (PARI) 2013-2014 telle que présentée.

M. René Carignan quitte la réunion.

8.3 Comité des ressources informationnelles –21 novembre 2012

Le président du Conseil résume la deuxième réunion du comité. Il s'agissait essentiellement d'une séance introductive et d'information à laquelle ont assisté les membres externes. Ils ont bien compris qu'ils agiront comme expert et non à titre de consultant. À cet effet, ils ont signé une entente de confidentialité qui balise les conflits d'intérêts.

Le président du C.A. tient à remercier Mme Christine Beaubien pour ses démarches de recrutement.

Mme Beaubien ajoute que les membres ont émis des commentaires très positifs sur cette rencontre et sur le rôle qu'ils seront appelés à jouer.

8.4 Comité consultatif des représentants des receveurs

8.4.1 Rôle et fonctionnement du CCRR

Ce point est traité après le point 7.5.

M. Michel Morin se joint à la réunion.

M. Morin se présente brièvement pour le bénéfice des membres.

On précise que M. Morin a également rencontré les membres du comité de gouvernance et d'éthique le 8 novembre dernier.

M. Morin tient à souligner que le CCRR fonctionne bien, mais que des améliorations peuvent être apportées. On vise surtout à impliquer un plus grand nombre de groupes de receveurs et à maintenir l'intérêt des membres en les informant davantage et en les invitant de manière plus soutenue à soumettre des sujets qui les préoccupent.

S'ensuit un échange sur l'historique du comité, sa représentativité et le rôle des représentants.

Le président du Conseil mentionne que le C.A. est tout à fait disposé à appuyer le CCRR dans ses démarches de renouvellement.

Les membres remercient le président du CCRR pour sa disponibilité et estiment que cette discussion a mis la table pour une relance du comité.

M. Michel Morin quitte la réunion.

8.4.2 Nomination de M. Pierre Verret à titre de membre du comité

Les membres ont pu prendre connaissance du *curriculum vitae* de M. Verret.

Il œuvre au sein de Leucan et sa candidature a été sollicitée pour remplacer Mme Claudette Pitre-Robin qui a démissionné de son poste au CCRR. Son CV a également été revu par le comité de gouvernance et d'éthique.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. Pierre Verret à titre de membre du comité consultatif des représentants des receveurs pour un mandat de cinq (5) ans.

8.5 **Comité consultatif de la sécurité – renouvellement des mandats des membres**

Les *curriculum vitae* ont été transmis aux membres du C.A.

Le président et chef de la direction souligne la solide expertise de ce comité composé d'experts reconnus dans leur domaine.

8.5.1 D^r James AuBuchon

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r James AuBuchon à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour une durée de cinq (5) ans.

8.5.2 D^r Georges Andreu

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r Georges Andreu à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour une durée de cinq (5) ans.

8.5.3 D^r Margaret Fearon

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r Margaret Fearon à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour une durée de cinq (5) ans.

8.5.4 D^r Steven Kleinman

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r Steven Kleinman à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour une durée de cinq (5) ans.

Mme Hélène Darby quitte la réunion.

8.5.5 D^r Bryce Larke

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r Bryce Larke à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour une durée de deux (2) ans.

Mme Hélène Darby se joint de nouveau à la réunion.

8.6 Comité consultatif scientifique et médical - renouvellement des mandats des membres

Les administrateurs ont pu prendre connaissance des *curriculum vitae* des membres du CCSM.

Le président et chef de la direction mentionne que ce comité fonctionne très bien et qu'il fait preuve d'un bon esprit critique.

8.6.1 D^r Jean-François Hardy

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r Jean-François à titre de membre du comité consultatif scientifique et médical pour une durée de cinq (5) ans.

8.6.2 D^r Vincent Laroche

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat D^r Vincent Laroche à titre de membre du comité consultatif scientifique et médical pour une durée de cinq (5) ans.

8.7 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire – 29 novembre 2012

Le président et chef de la direction résume la première réunion du comité.

Le comité compte parmi les meilleurs experts au Québec dans le domaine de la thérapie cellulaire.

Les membres ont formulé des commentaires très positifs sur les projets qui leur ont été soumis, mais ont émis quelques réserves sur un projet pour lequel il manquait de l'information.

Généralement, les membres se sont déclarés très satisfaits de l'orientation prise par Héma-Québec en production cellulaire et tissulaire.

8.8 Comité d'éthique de la recherche – 30 novembre 2012 : Demande de désignation par le ministre de la Santé et des Services sociaux

8.8.1 Notes explicatives

Lors de la dernière réunion, le Conseil avait été informé du dépôt éventuel d'une demande auprès du MSSS afin que le CÉR soit désigné en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec. Cette désignation est nécessaire pour que le CÉR puisse approuver des projets de recherche sur le sang de cordon qui impliquent des sujets mineurs.

Présentement, les prélèvements qui ne se qualifient pas pour la mise en inventaire et qui sont ainsi utilisés aux fins de la recherche sont expédiés à des centres hospitaliers possédant des comités d'éthique désignés. Les projets de recherche en découlant sont encadrés par des ententes de collaboration entre Héma-Québec et ces CH.

Considérant les projets de recherche planifiés à Héma-Québec, il a été jugé opportun de formuler une demande de désignation au Ministre.

8.8.2 Exigences du MSSS et résolutions

Le CÉR a revu les exigences du MSSS en détails lors de sa réunion du 30 novembre 2012. Il s'est ainsi assuré de la conformité des procédures.

8.8.3 Règles de régie et directives aux chercheurs modifiées

Le comité a également révisé les règles de régie et les directives à l'intention des chercheurs. Les règles sont essentiellement conformes aux exigences du MSSS. Seules quelques modifications de forme y ont été apportées. Quant aux directives, leur portée a été précisée et quelques clauses ont été ajoutées.

Par ailleurs, le MSSS exige également des résolutions spécifiques du C.A. certifiant le mandat du CÉR, la nomination de ses membres et l'existence d'un registre des projets de recherche.

Toutes ces résolutions, consignées dans un document distinct, ont déjà été approuvées par le Conseil, sauf celle portant sur le registre des projets, lequel y est également annexé.

Le CÉR recommande donc au Conseil d'administration d'approuver la demande de désignation, incluant les documents afférents à ladite demande.

Puisque le procès-verbal de la réunion mentionnée ci-dessus n'est pas disponible, le Conseil demande que la recommandation du CÉR soit attestée par la présidente du comité.

Il est proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la demande de désignation du comité d'éthique de la recherche d'Héma-Québec par le ministre de la Santé et des Services sociaux, incluant les modifications des règles de régie et des directives aux chercheurs.

8.9 Événements de reconnaissance 2013

Le président du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

9.1 Budget 2013-2014 – révisé avec taux de change à 1,01041 \$CAD/1 \$US

9.2 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

11. Varia

La discussion a lieu à huis clos.

12. Prochaine réunion : 20 février 2013, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 20 février 2013 dès 12 h 30 à Montréal.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 50.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

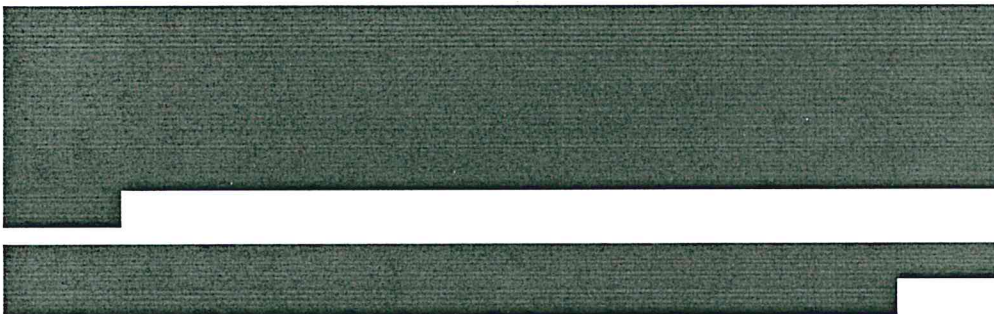
Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2012

Action

3. Déclaration d'intérêts



7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

7.2.1 Rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux (1^{er} novembre 2012)

Le président et chef de la direction commente brièvement la rencontre avec le Ministre.

Les sujets abordés sont décrits en détails dans un document intitulé « Présentation des enjeux d'Héma-Québec - Demandes d'intervention et d'appui » transmis à l'avance aux membres du C.A.

La réunion fut très fructueuse et l'appui du Ministre a été bien senti. On a profité de cette ouverture pour insister sur le fait qu'Héma-Québec devrait être considérée comme un fabricant de produits pharmaceutiques.

Ce point de vue semble de mieux en mieux compris par le Ministre.

Aussi, les amendements à la loi sur Héma-Québec devraient être déposés à la prochaine session. Ils couvriront une grande partie des thèmes discutés lors de la rencontre du 1^{er} novembre : conservation des excédents, banque de lait maternel, production cellulaire et tissulaire.

Mise en quarantaine des produits

Par divers communiqués, les membres du Conseil ont été mis bien au fait des événements qui ont découlé de microfissures constatées sur certains dispositifs de poches de sang. Le président du Conseil mentionne qu'il a été en communication régulière avec le président et chef de la direction tout au long du processus.

Il souligne que les moyens ont été pris pour s'assurer que les produits étaient sécuritaires (sans contamination bactérienne) et que l'approvisionnement était suffisant.

Le président et chef de la direction relate le fil des événements et résume les mesures mises en place.

Avant de relâcher les produits, des tests supplémentaires de culture bactérienne et des tests de pression sur les dispositifs devront être effectués. Ces mesures exceptionnelles ont toutes été autorisées par Santé Canada. Aussi, le fournisseur poursuit des investigations sur la cause des fissures sur les dispositifs.

S'ensuit une discussion sur les moyens de communication avec les CH et les banques de sang.

À ce sujet, D^{re} Lagacé et D^{re} Pelletier partagent leur point de vue en tant que médecins utilisateurs. Il appert qu'il y a eu une confusion dans les hôpitaux après la communication initiale d'Héma-Québec aux banques de sang.

Il est suggéré de revoir la communication entre les divers intervenants, ce qui sera fait durant l'analyse a posteriori des événements. Un rapport sera présenté au Conseil.

Par ailleurs, la vice-présidente aux affaires juridiques informe les membres qu'un journaliste de la Société Radio-Canada a formulé une demande d'accès à l'information dans le but de préparer un dossier d'enquête sur la situation des dispositifs de prélèvement.

11. Varia

11.1 Plainte d'un donneur

Les membres sont informés de la plainte d'un donneur qui allègue que l'utilisation des caméras sur les sites de collecte de plasma brime sa vie privée. Le plaignant exige que les caméras soient retirées à défaut de quoi il ne fera plus de dons. Dans un premier temps, des représentants de l'exploitation à Québec l'ont appelé, puis une réponse écrite lui sera transmise.

On précise que cette pratique vise seulement à faciliter l'identification des donneurs et à améliorer la fluidité sur les collectes : les photos ne servent à aucune autre fin.

Action

J. De Serres

Les donneurs en sont dûment informés et ils peuvent refuser la prise de clichés. On s'assurera cependant que cette information soit bien communiquée.

11.2 Demande d'accès à l'information

Un donneur, qui manifeste régulièrement son insatisfaction, a formulé une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, portant notamment sur la rémunération versée aux administrateurs. Les membres sont donc dûment avisés que ces renseignements seront divulgués.

11.3 Thromboélastographe

On rapporte que des représentants de l'Institut de Cardiologie de Montréal ont fait une sortie médiatique sur l'utilité du thromboélastographe et son caractère innovateur. Ce dossier ne concerne pas directement Héma-Québec.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être la présidente et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 3^e réunion extraordinaire

Téléconférence
Le jeudi 10 janvier 2013 à 16 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
M. André Légaré
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Invités : M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires juridiques et secrétaire adjointe*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

M. René Carignan agit à titre de président d'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 16 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Consultation

3.1 Nomination à la présidence du Conseil d'administration

Les membres ont appris le décès de M. Jean-Pierre Allaire, président du Conseil d'administration, survenu dans la nuit du 9 au 10 janvier 2013.

Ils s'en disent profondément attristés et tiennent à souligner l'apport exceptionnel de M. Allaire. Il est convenu qu'un don *In Memoriam* de 1 000 \$ soit versé à la Fondation Héma-Québec au nom du Conseil d'administration.

La présente séance extraordinaire vise à pourvoir la présidence du Conseil.

M. René Carignan et Mme Martine Carré avaient déjà manifesté leur intérêt lorsque la succession de M. Allaire avait été abordée l'année dernière. Or, M. Carignan ne peut pas, en vertu des règles de gouvernance, occuper à la fois le poste de président du comité de vérification et de président du C.A. Considérant que la présidence du comité de vérification devrait être assurée par un comptable et que M. Carignan est présentement le seul administrateur dont le profil correspond à cette exigence, il serait préférable que M. Carignan demeure président du comité.

La candidature de Mme Martine Carré est donc proposée. Néanmoins, les autres membres peuvent se présenter à la présidence et sont invités à le faire.

À la suite de l'appel de candidatures effectué séance tenante, aucune autre candidature n'est déposée et Mme Carré accepte de se porter candidate.

Après discussion, il est décidé que le mandat sera exercé sur une base intérimaire, sans durée déterminée. Toutefois, la présidence sera réévaluée à chaque réunion du Conseil.

Par ailleurs, rien n'empêcherait Mme Carré d'assumer simultanément les fonctions de présidente du C.A. et de présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération. Des vérifications à cet effet seront effectuées. Dans l'intervalle, la situation actuelle commande une certaine flexibilité quant à la gouvernance des comités.

La vice-présidente aux affaires juridiques explique la procédure du vote secret telle que stipulée dans les règlements généraux. Les membres peuvent toutefois y renoncer par une résolution unanime.

Il est unanimement proposé de lever la tenue du vote secret.

Mme Martine Carré quitte la réunion.

À la demande du président, l'attachée d'assemblée procède à un appel nominatif des administrateurs afin qu'ils expriment leur vote.

Il est unanimement proposé de nommer Mme Martine Carré à titre de présidente du Conseil d'administration.

Mme Martine Carré se joint de nouveau à la réunion.

Les membres la félicitent pour cette nomination. Mme Carré remercie les administrateurs de lui faire confiance.

3.2 Comités du Conseil d'administration

Chacun des comités du Conseil est passé en revue. Tous sont fonctionnels à l'exception du comité des ressources informationnelles auquel siégeait M. Allaire.

Un autre administrateur, au minimum, doit y être nommé.

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. René Carignan à titre de membre du comité des ressources informationnelles pour un mandat de trois (3) ans.

Par ailleurs, le président et chef de la direction mentionne qu'il a communiqué avec le directeur de la biovigilance afin de convenir d'une manière d'accélérer le processus de nomination et de renouvellement des administrateurs.

À cet effet, le Conseil d'administration recommande la candidature de Mme Lucie Letendre à titre de représentante des hôpitaux (AQESSS).

Les démarches en cours font l'objet d'un suivi par le comité de gouvernance et d'éthique.

4. Discussion en l'absence de la direction

Les membres ne jugent pas nécessaire de tenir une discussion à huis clos en l'absence de la direction.

5. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

6. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 45.

M. René Carignan, vice-président

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 102^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 20 février 2013 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Michèle Beaupré Bériau (en vidéoconférence)
M. René Carignan (au téléphone)
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
M. André Légaré

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

**Observatrice
du C.A. :** Mme Christine Beaubien

Invités : M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 40.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour avec l'ajout suivant :*

8.5.4 *Évaluation du fonctionnement du CA*

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 101^e réunion du 12 décembre 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 101^e réunion du Conseil d'administration tenue le 12 décembre 2012 tel que modifié.

4.2 Discussions à huis clos du 12 décembre 2012

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 12 décembre 2012 tel que modifié.

4.3 3^e réunion extraordinaire du 10 janvier 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 3^e réunion extraordinaire du 10 janvier 2013 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

6.1 Rapport de gestion au 31 décembre 2012 (incluant tableau de bord des indicateurs)

Le tableau de bord des indicateurs est dorénavant intégré au rapport de gestion.

Le président et chef de la direction le commente brièvement.

Des éléments ont des impacts négatifs sur certains indicateurs, notamment la mise en quarantaine des produits, la baisse des volumes des culots et le rendement des régimes de retraite. Néanmoins, la situation est généralement positive.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente les statistiques au 31 décembre 2012 pour les diverses lignes de produits.

On constate une baisse du volume des culots. La croissance se situe plutôt à environ 1 % alors que les prévisions du plan stratégique avaient été établies à 4 % en fonction des données disponibles. L'atteinte de certains objectifs d'efficience s'en trouve affectée, mais un écart favorable par rapport au budget est tout de même dégagé.

6.2 Statistiques opérationnelles au 31 janvier 2013

Les statistiques au 31 janvier 2013 sont passées en revue.

Les membres se déclarent satisfaits des explications fournies.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion lieu à huis clos.

7.3 Rapport d'activités (projets de la planification stratégique)

Les membres ont pris connaissance de la liste de tous les projets inclus dans la planification stratégique.

Les projets majeurs ont tous un statut « vert » : les budgets et les échéanciers sont respectés.

Le président et chef de la direction apporte quelques précisions sur le projet d'impartition du système informatique des banques de sang des établissements. Les investissements à hauteur de 20M \$ ont été budgétés, mais le mandat d'impartition fait encore l'objet de discussions avec le MSSS.

7.4 Stratégie d'implantation des sites de collectes fixes (Globule)

Dans l'objectif d'améliorer l'efficience et de mieux contrôler les coûts, on vise à augmenter à terme le nombre de collectes fixes (Globule), conformément à une des orientations du plan stratégique.

La stratégie de déploiement des sites de collectes fixes sera présentée à la prochaine réunion du C.A.

J. De Serres

8. Affaires du Conseil

8.1 Présidence du Conseil d'administration

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Mise en quarantaine des produits : rôle des administrateurs

Le sujet a été largement couvert au point 7.2.1.

La présidente rappelle aux administrateurs qu'ils doivent référer toute question qui leur serait adressée au porte-parole désigné, soit le directeur aux relations publiques.

Elle mentionne également qu'une communication régulière est établie entre le président du C.A. et le président et chef de la direction, particulièrement pour des dossiers sensibles comme la récente mise en quarantaine de produits.

8.3 Réunion conjointe CA/CD – 13 mars 2013

Le but de cette rencontre avec les membres de la direction est de faire un retour sur le plan stratégique après un an de mise en application.

8.3.1 Plan d'action en qualité

Les principaux objectifs du plan seront présentés. Le plan détaillé sera soumis à la réunion du C.A. en mai 2013.

8.4 Comité exécutif – 17 janvier 2013

La discussion a lieu à huis clos.

8.5 Comité de gouvernance et d'éthique – 28 janvier 2013

8.5.1 Mandats des administrateurs

Le comité a poursuivi son travail sur les profils de compétence du Conseil. La première esquisse d'un tableau sera bonifiée à la prochaine réunion du comité. Les administrateurs seront ensuite invités à le compléter afin de dresser un portrait des expertises actuelles et recherchées.

8.5.1.1 Processus de suivi

Le processus de suivi des candidatures au Conseil a été formalisé dans un document qui décrit les actions à poser et les responsables à chacune des étapes.

J. De Serres

Les membres du comité de gouvernance et d'éthique l'ont jugé adéquat et y ont apporté quelques précisions.

Le Conseil s'en déclare satisfait.

8.5.1.2 Échéances

La présidente du comité passe en revue le tableau qui recense les échéances des mandats des administrateurs et qui donne des indications quant aux dossiers déjà été soumis au ministre de la Santé et des services sociaux pour nomination par le gouvernement. D'autres démarches en cours ou à entreprendre y sont également indiquées.

Les membres se déclarent satisfaits de cet état de situation.

M. Wilson Sanon quitte la réunion.

8.5.2 Structure du rapport annuel

À la demande du Conseil, les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont revu plus en détails la structure du prochain rapport annuel.

Le comité l'a approuvée telle que présentée.

Les administrateurs s'en déclarent satisfaits.

8.5.3 Nomination de Mme Martine Carré à titre de présidente du comité des ressources informationnelles

M. Jean-Pierre Allaire occupait la fonction de président du CRI par intérim. À la suite de son décès, le poste est vacant. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande la candidature de Martine Carré.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer Mme Martine Carré à titre de présidente du comité des ressources informationnelles sur une base intérimaire.

8.5.4 Évaluation du fonctionnement du CA

Cette évaluation, qui est effectué aux deux ans, sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique en avril.

Le comité révisera les questionnaires qui seront ensuite soumis au Conseil.

8.6 Comité de vérification – 6 février 2013

8.6.1 Grille d'autorisation des signataires

Le président du comité explique les modifications mineures à la grille. Pour l'essentiel, elles consistent en des ajustements qui tiennent compte de la récente restructuration (noms de vice-présidences et de direction).

Les membres conviennent toutefois que les seuils d'approbation pour les litiges seront revus, avec justification des montants proposés, à une réunion ultérieure.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la grille d'autorisation des signataires telle que modifiée, à l'exception des seuils de règlement des litiges qui seront revus ultérieurement.

8.6.2 Planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) 2013-2016

Le document a également été présenté au comité des ressources informationnelles à sa réunion du 28 janvier dernier.

Il comprend des projets majeurs en TI déjà approuvés et suivis par le comité de vérification et le C.A.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver la planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles (PTPARI) 2013-2016 telle que présentée.

8.6.3 Projets d'immobilisation à l'Exploitation

La discussion a lieu à huis clos.

Mme Christine Beaubien quitte la réunion.

8.6.4 Production cellulaire et tissulaire : plan d'immobilisation à la R&D (phase A)

La discussion a lieu à huis clos.

8.6.5 Technologies de l'information

La discussion a lieu à huis clos.

D' Serge Montplaisir quitte la réunion.

S. Ghibu

8.7 Comité des ressources informationnelles –28 janvier 2013

La réunion a été surtout consacrée à la PTPARI et aux projets majeurs en TI également suivis par le comité de vérification.

8.8 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 17 janvier 2013

La discussion a lieu à huis clos.

8.9 Comité consultatif des représentants des receveurs – 19 janvier 2013

La réunion a permis de discuter des moyens de relancer le comité.

On reviendra plus en détails sur ce sujet ainsi que sur la présidence du comité à la prochaine réunion du C.A.

H. Darby

8.10 Événements de reconnaissance 2013

La présidente du Conseil invite les membres à assister à un des événements et à confirmer leur présence à l'attaché d'assemblée.

Le président et chef de la direction ajoute qu'on est à revoir la formule actuelle.

Membres

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

9.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

11. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

12. Prochaine réunion : 1^{er} mai 2013, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 1^{er} mai 2013 dès 12 h 30 à Montréal.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 10.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 20 FÉVRIER 2013

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres de quelques développements sur les sujets suivants :

- Site de production cellulaire : le projet de construction d'installations pour la production cellulaire et tissulaire à Québec est soutenu par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Une réponse est attendue quant à la demande de financement déposée au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie.
- Décès à la suite d'une contamination bactérienne (transfusion de plaquettes) : un receveur est décédé à la suite de la transfusion d'un pool de plaquettes contaminé. Malgré les mesures très strictes, le risque de contamination quoique très faible, demeure. Néanmoins, une enquête diligente est en cours. La famille du patient décédé sera informée de la cause du décès.
- HSH : la réponse de Santé Canada quant au changement de critère d'interdiction est toujours attendue.
- Sciences de la vie : Héma-Québec fait dorénavant partie du profil des sciences de la vie et des technologies de la santé du Grand Montréal. Par cette participation, elle se positionne tant sur le plan scientifique qu'au niveau de la formation dans le domaine.

7.2.1 Loi sur Héma-Québec

Les modifications à la loi devraient être déposées par le gouvernement à l'ouverture de la prochaine session parlementaire en février 2013.

On rappelle quelques changements importants :

- Élargissement du mandat d'Héma-Québec qui inclura dorénavant tous les produits d'origine humaine ou produits cellulaires ainsi que le lait maternel;
- Conservation des excédents accumulés, sujette à entente avec le ministre de la Santé et des Services sociaux;
- Plus grande flexibilité pour la nomination des administrateurs.

7.2.2 Rapport de débriefage à la suite de la mise en quarantaine de produits

Un document de travail est déposé séance tenante. Considérant sa nature confidentielle, les copies seront récupérées après la présentation du point.

Le président et chef de la direction mentionne qu'Héma-Québec a suivi ses procédures et les normes de Santé Canada et qu'aucun patient québécois n'a subi d'effet indésirable. Toutefois, le processus de rappel de produits ainsi que certaines mesures du plan d'urgence seront revues.

Il appert également que la communication avec les centres hospitaliers devra être révisée. De plus, il s'est avéré difficile de dresser un portrait fidèle des inventaires des CH tout en tenant compte des situations particulières de certains établissements.

Le président et chef de la direction tient à souligner l'apport de tout le personnel durant cet épisode.

Le Conseil d'administration se joint à lui et adresse une motion de félicitations à tous les employés pour leur engagement lors de la mise en quarantaine des produits.

Un rapport complet et final sera présenté au Conseil à sa prochaine réunion.

8.1 **Présidence du Conseil d'administration**

Mme Christine Beaubien et M. Wilson Sanon quittent la réunion.

Lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 10 janvier 2013, Mme Martine Carré avait été nommée présidente du C.A. sur une base intérimaire. Il avait été toutefois convenu de réévaluer la présidence à une séance subséquente.

J. De Serres

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Mme Martine Carré et M. René Carignan se joignent de nouveau à la réunion.

Les membres se disent prêts à procéder au vote sur la présidence.

L'attaché d'assemblée explique la procédure du vote secret telle que stipulée dans les règlements généraux. Les administrateurs peuvent toutefois y renoncer par une résolution unanime.

Il est unanimement résolu de lever la tenue du vote secret.

Mme Martine Carré quitte la réunion.

Il est unanimement proposé de nommer Mme Martine Carré à titre de présidente du Conseil d'administration pour un mandat de deux (2) ans.

Mme Martine Carré se joint de nouveau à la réunion.

Les membres la félicitent pour cette nomination. Mme Carré les remercie pour la confiance qu'ils lui manifestent.

Mme Christine Beaubien et M. Wilson Sanon se joignent de nouveau à la réunion.

8.4 Comité exécutif – 17 janvier 2013

8.4.1 Résolutions et approbation du procès-verbal

La réunion a essentiellement portée sur la restructuration à la direction d'Héma-Québec ainsi que sur des projets d'immobilisation, majoritairement à l'Exploitation.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la 13^e réunion du comité exécutif tenue le 17 janvier 2013, incluant les résolutions afférentes.

Par ailleurs, on informe les membres qu'une proposition de processus d'approbation des projets d'immobilisation leur sera soumise à une prochaine séance.

J. De Serres

8.6 Comité de vérification – 6 février 2013

8.6.3 Projets d'immobilisation à l'Exploitation

Les projets ci-dessous ont tous été revus en détails par le comité de vérification. Essentiellement, ce sont des projets de pérennité pour lesquels on procèdera au remplacement d'équipements totalement amortis. L'échéancier de certaines acquisitions est étalé sur quelques années : en regroupant ainsi les achats, on vise à obtenir de meilleurs prix dans le cadre des appels d'offres.

Le comité s'est assuré que les investissements requis étaient prévus dans les budgets des immobilisations et qu'il y avait de la concurrence sur le marché (aucun fournisseur unique).

8.6.3.1 Achat de nouveaux agitateurs de poches de sang

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver l'achat de nouveaux agitateurs de poches de sang, [REDACTED]

8.6.3.2 Acquisition d'analyseurs d'hématologie

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver l'acquisition d'analyseurs d'hématologie, [REDACTED]

8.6.3.3 Remplacement des 2 autoanalyseurs PRISM

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le remplacement des 2 autoanalyseurs PRISM, [REDACTED]

8.6.3.4 Remplacement des 2 autoanalyseurs PRISM

La représentante des donateurs et des bénévoles suggère que les bénévoles soient consultés dans le processus de remplacement du mobilier.

Il sera possible de les consulter spécifiquement pour le mobilier qu'ils utilisent. On précise que le projet comprend surtout du mobilier qui sera utilisé par le personnel (par exemple, les infirmières).

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de procéder à la mise à niveau du mobilier des collectes mobiles, [REDACTED]

8.6.3.5 Remplacement de l'unité mobile

Les circonstances de l'incendie de l'unité mobile sont brièvement expliquées.

Le comité de vérification a demandé un rapport plus détaillé sur les causes de l'incendie et sur les mesures en place pour protéger les équipements plus vulnérables.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Remplacement de l'unité mobile après sinistre » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

8.6.4 Production cellulaire et tissulaire : plan d'immobilisation à la R&D (phase A)

8.6.4.1 Sommaire

Cette phase consiste essentiellement à un réalignement des activités de la R&D qui inclut un réaménagement des laboratoires et l'acquisition d'équipements.

La seconde phase (B) consistera en la construction d'un centre de production à Québec pour laquelle le comité exécutif a approuvé le 17 janvier 2013 une demande de financement au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MERST).

Dans l'intervalle, Héma-Québec a établi des partenariats avec des centres hospitaliers pour la location de leurs salles blanches.

Or, ces espaces ne suffiront pas à répondre à nos besoins à moyen terme.

On mentionne que certains des équipements prévus dans la phase A pourraient être transférés dans le nouvel espace

Enfin, on met en lumière les avantages pour Héma-Québec de posséder ses propres équipements et installations, notamment pour s'assurer du respect des normes de Santé Canada et de la FDA.

Le projet a été revu par le comité de vérification qui s'est assuré que les sommes investies étaient déjà prévues au budget des immobilisations.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le plan d'immobilisation à la R&D (phase A – 1^{re} partie) du projet en production cellulaire et tissulaire, [REDACTED] pour le réaménagement des laboratoires et l'acquisition d'équipements.

8.6.4.2 *Projet « Guérir une cellule à la fois »*

En référence, le document qui décrit les grandes lignes du projet de production cellulaire et tissulaire a été de nouveau transmis aux membres.

8.6.5 *Technologies de l'information*

Les investissements relatifs aux deux projets ci-dessous sont prévus dans la planification des projets et dans les budgets d'immobilisation.

8.6.5.1 *Rapatriement du Système intégré de gestion des ressources (SIGR) dans l'infrastructure d'Héma-Québec*

Héma-Québec a l'expertise requise pour mener ce projet, considérant qu'elle héberge et gère déjà l'infrastructure des autres systèmes. Aussi, le rapatriement de SIGR représente des économies importantes échelonnées sur les cinq prochaines années.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet de rapatriement du Système intégré de gestion des ressources (SIGR) dans l'infrastructure d'Héma-Québec, [REDACTED]

8.6.5.2 *Actualisation du système téléphonique*

La technologie actuelle ne sera bientôt plus supportée. La modernisation du système permettra d'intégrer plusieurs fonctionnalités qui répondront mieux aux besoins de l'entreprise.

Le comité s'est assuré que des plans de reprise sont en place pour les systèmes plus critiques.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver l'actualisation du système téléphonique, [REDACTED]
[REDACTED]

8.8 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 17 janvier 2013

La réunion a porté essentiellement sur la restructuration de la direction qui a été également présentée au comité exécutif.

Par ailleurs, les relations avec les syndicats sont assez bonnes. Leurs représentants comprennent bien que la recherche d'efficience passe notamment par une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre. La direction a tenu à les rassurer sur le maintien des emplois et des conditions de travail.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être la présidente et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 20 FÉVRIER 2013**

« Remplacement de l'unité mobile après sinistre »


ATTENDU QUE la deuxième unité mobile a été détruite à la suite d'un incendie survenu le 3 décembre 2012;

ATTENDU QU'Héma-Québec doit remplacer l'unité mobile qui constitue un outil important de la stratégie d'approvisionnement;

ATTENDU QUE l'assureur remboursera la valeur dépréciée (à venir);

ATTENDU QU'Héma-Québec déboursera la différence entre le produit de l'assureur et le coût d'une nouvelle unité mobile;

IL EST RÉSOLU :

QU'Héma-Québec procède à l'achat d'une nouvelle unité mobile au montant estimé de 



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 4^e réunion extraordinaire

Le Challenger, Salle Toscana
2525, rue des Nations, Saint-Laurent
Le mercredi 13 mars 2013 à 11 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé

Étaient absents : D^r Martin Champagne
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Invités : M. Roger Carpentier, *vice-président aux ressources humaines*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire adjointe*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 11 h 05.

Elle souhaite plus particulièrement la bienvenue à Mme Christine Beaubien qui a été nommée à titre d'administratrice par le gouvernement le 6 mars 2013. Elle remplace ainsi M. André Légaré. La présidente a communiqué avec M. Légaré pour le remercier, au nom du Conseil d'administration, pour sa participation au C.A. et à ses comités.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter

l'ordre du jour tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

Mme Christine Beaubien informe les membres qu'elle siège au conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ.

Les membres n'y voient aucun conflit d'intérêts par rapport aux activités d'Héma-Québec.

4. Affaires du comité

4.1 Élection à la vice-présidence du C.A.

Lors de la dernière réunion régulière du Conseil tenue le 20 février 2013, M. René Carignan a cédé son poste de vice-président.

À la suite de l'avis d'élection, la candidature de Mme Michèle Beaupré Bériau a été déposée.

Mme Michèle Beaupré quitte la réunion.

Les membres soulignent son expertise comme gestionnaire ainsi que ses connaissances de la gouvernance et du gouvernement.

Ils procèdent par vote secret tel que prévu aux règlements généraux.

Mme Michèle Beaupré Bériau est élue à l'unanimité à titre de vice-présidente pour un mandat de deux (2) ans.

Mme Michèle Beaupré Bériau se joint de nouveau à la réunion.

Les membres la félicitent pour sa nomination. Elle remercie le C.A. de la confiance qu'il lui témoigne. Elle l'assure de son ouverture aux préoccupations des administrateurs, particulièrement en matière de gouvernance, ainsi que de son soutien à la présidente.

4.2 Nominations

À la suite du départ de M. André Légaré, des postes doivent être pourvus au comité de vérification ainsi qu'au comité des ressources humaines et de la rémunération. Mme Christine Beaubien a accepté de s'y joindre. Elle assistait déjà aux réunions du comité de vérification à titre d'observatrice.

4.2.1 Comité de vérification

Il est proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, de nommer Mme Christine Beaubien à titre de membre du comité de vérification pour un mandat de trois (3) ans.

4.2.2 Comité des RH et rémunération

Il est proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, de nommer Mme Christine Beaubien à titre de membre du comité des ressources humaines et de la rémunération pour un mandat de trois (3) ans.

4.2.3 Comité des RI

On précise que Mme Beaubien participait aux activités du CRI comme experte externe.

Il est proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, de nommer Mme Christine Beaubien à titre de membre du comité des ressources informationnelles pour un mandat de trois (3) ans.

4.2.4 Présidence du comité des RI

La présidente du C.A. occupait la présidence sur une base intérimaire.

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, de nommer Mme Christine Beaubien à titre présidente du comité des ressources informationnelles pour un mandat de deux (2) ans.

5. Consultation

5.1 **Rémunération du président et chef de la direction**

Le vice-président aux ressources humaines se joint à la réunion.

La présidente du Conseil rappelle que la rémunération du président et chef de la direction avait fait l'objet de résolutions par le C.A. en août et en octobre 2012, basées sur l'évaluation de la performance et l'atteinte d'objectifs. Le Conseil avait aussi proposé un ajustement salarial en fonction de l'expertise et des responsabilités du PCD à titre de principal gestionnaire d'Héma-Québec et de médecin.

Depuis l'embauche du PCD en avril 2011, des éléments nouveaux, dont les mandats découlant de la planification stratégique et les éventuelles modifications à la loi sur Héma-Québec, doivent être pris en compte afin de soumettre au gouvernement une proposition de redressement salarial. De plus, les comparables du marché (domaine pharmaceutique et sociétés d'État commerciales) ont été considérés.

Un document intitulé « *Recommandation : révision salariale pour le poste de président et chef de la direction* » est déposé séance tenante.

Les administrateurs en prennent connaissance. On répond à leurs questions.

Le président et chef de la direction quitte la réunion.

Le Conseil demande de bien mesurer les impacts d'un tel redressement salarial sur les autres membres de la haute direction.

À cet effet, le vice-président aux ressources humaines mentionne que l'exercice est déjà amorcé. Les faits saillants d'une étude sur la rémunération des vice-présidents pourront être présentés au comité des RH.

Les invités quittent la réunion.

La discussion se poursuit à huis clos sans les invités.

Le président et chef de la direction, la vice-présidente aux affaires corporatives ainsi que l'attaché d'assemblée se joignent de nouveau à la réunion.

Globalement, les membres sont à l'aise avec la recommandation sur la révision salariale du président et chef de la direction.

Un argumentaire bonifié sera néanmoins présenté à la prochaine réunion du comité des ressources humaines et de la rémunération.

R. Carpentier

R. Carpentier/
M. Carré

5.2 Grille d'autorisation des signataires : seuils d'approbation pour les règlements des litiges

La vice-présidente aux affaires corporatives explique les modifications.

Dans la version actuelle de la grille d'autorisation des signataires, il n'y a aucune limite supérieure du pouvoir du président et chef de la direction pour le règlement des litiges.

Afin d'établir des balises en matière de règlement de litiges, les seuils d'approbation proposés sont :

- 500 000 \$ et plus pour le Conseil d'administration;
- 500 000 \$ pour le président et chef de la direction.

Ces seuils sont conformes à la demande originalement formulée au comité de vérification le 6 février 2013.

On répond aux questions des membres sur l'historique des litiges et des montants réclamés.

On rappelle qu'un rapport des réclamations est déposé deux fois l'an au comité de vérification alors qu'un suivi des litiges RH est effectué par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Ainsi, les changements proposés ne modifient pas l'obligation de la direction d'informer le Conseil de toutes les poursuites légales et des réclamations en dommages supérieures à 25 000 \$.

Attendu que la direction divulgue au C.A. toute poursuite et réclamation supérieure à 25 000 \$;

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications à la grille d'autorisation des signataires relatives aux seuils d'approbation pour les règlements de litiges, soit 500 000 \$ et plus par le Conseil d'administration et jusqu'à 500 000 \$ par le président et chef de la direction.

Par ailleurs, le président et chef de la direction mentionne qu'une proposition de processus d'autorisation des projets d'immobilisation sera soumise au comité de vérification puis au C.A.

6. Rapport de la direction

6.1 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres des récents développements sur les sujets suivants :

- Contamination de plaquettes : la famille du receveur décédé à la suite d'une contamination bactérienne (transfusion de plaquettes) a été avisée. Toute indemnisation, le cas échéant, sera traitée selon le programme d'indemnisation sans égard à la faute.
- Modifications à la loi sur Héma-Québec : le gouvernement devrait déposer les amendements à l'Assemblée nationale la semaine prochaine.
- Unité mobile : lors de sa réunion du 20 février 2013, le C.A. a approuvé une dépense d'immobilisation de [REDACTED] pour le remplacement de l'unité mobile incendié en décembre dernier. Or, on achèterait plutôt une unité mobile de plus petite dimension, considérant que le modèle initialement choisi ne sera disponible que dans un an. La somme estimée serait de l'ordre de [REDACTED]. L'achat d'une 3^e unité de plus grande dimension était de toute façon planifié au cours des deux prochaines années.

Les membres sont d'accord pour que la direction procède à l'achat d'une unité mobile au montant indiqué ci-dessus.

7. Information

7.1 Production cellulaire et tissulaire : contrats et couverture du risque des produits

La vice-présidente aux affaires corporatives présente les dispositions contractuelles et la couverture du risque en matière de production cellulaire et tissulaire.

Elle tient à préciser qu'Héma-Québec peut, en vertu de sa loi actuelle, développer de nouveaux produits dérivés du sang ou des tissus. Certains projets en production cellulaire peuvent donc commencer avant que la Loi sur Héma-Québec ne soit amendée pour y inclure les cellules souches.

Les clauses et les modalités des ententes avec les partenaires sont brièvement décrites.

Elle présente également les clauses encadrant les divers risques dans les contrats,



Les membres se déclarent satisfaits des précisions apportées.

Par ailleurs ils soulèvent quelques questions sur les aspects financiers du projet.

Le président et chef de la direction précise que l'objectif premier de la R&D n'est pas d'engranger des profits. En revanche, son réalignement devrait se traduire par une amélioration globale de son rendement par rapport aux années passées.

À la demande des membres, un sommaire sur la production cellulaire sera rédigé.

Les projets seront décrits plus en détails lors de la réunion conjointe CA/CD du 13 mars 2013.

8. Discussion en l'absence de la direction

La discussion à huis clos s'est tenue au point 5.1

J. De Serres

9. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

10. Prochaine réunion : 1^{er} mai 2013, 12 h 30 (Montréal)

11. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 12 h 20.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 103^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 1^{er} mai 2013 à 12 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien (*au téléphone*)
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
Mme Hélène Darby
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
D^r Serge Montplaisir

Étaient absents : Mme Lucie Letendre
D^{re} Patricia Pelletier
M. Wilson Sanon, *observateur du comité d'hémovigilance*

Invités : M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

8.1 *Rapport de la présidente du C.A.*

8.3.5 *Évaluation du fonctionnement du C.A. et autoévaluation des administrateurs*

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 102^e réunion du 20 février 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 102^e réunion du Conseil d'administration tenue le 20 février 2013 tel que présenté.

4.2 Discussions à huis clos du 20 février 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 20 février 2013 tel que présenté.

4.3 4^e réunion extraordinaire du 13 mars 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 4^e réunion extraordinaire du 13 mars 2014 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Des précisions sont apportées sur les échéances de quelques suivis.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Affaires financières

6.1 Statistiques opérationnelles au 31 mars 2013

Le président et chef de la direction commente les statistiques.

En fin d'année, on est parvenu à dégager un excédent tout en maintenant les tarifs.

Cependant, la décroissance de la demande aura un impact sur le budget 2013-2014. Déjà, il a fallu réviser à la baisse les hypothèses de volumes utilisées pour le plan stratégique. Cette tendance ne devrait pas s'amenuiser : on l'observe à l'échelle mondiale.

Il sera donc plus difficile d'atteindre les cibles, mais on devrait encore y parvenir. On rappelle qu'on a déjà mis en place des mesures d'efficacité en prévision d'une éventuelle baisse des volumes et des prix des culots globulaires et des plaquettes.

Le président du comité de vérification ajoute que ces mesures ont été présentées au comité qui en assure un suivi.

7. Rapport de la direction

7.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion lieu à huis clos.

7.3 Revue des projets majeurs de la planification stratégique

Le président et chef de la direction commente brièvement le statut des projets majeurs.

Ils ont tous un statut « vert » à l'exception de ePROGESA qui est codé « jaune ». Ce projet fait l'objet d'un suivi serré sur le plan des échéanciers et du budget. L'enjeu principal porte sur les négociations en cours avec le fournisseur quant au niveau de facturation de ses services.

7.4 Refonte du système qualité

Le président et chef de la direction présente les grandes lignes de la refonte en qualité.

Les orientations prises tiennent compte d'un changement d'environnement qui comporte des normes pharmaceutiques. Évidemment, ce réalignement majeur implique aussi un changement de culture organisationnelle.

Un plan d'action plus détaillé sera présenté en octobre.

7.5 Production cellulaire et tissulaire : critères d'évaluation des projets

Le président et chef de la direction présente les critères d'identification et de sélection des projets potentiels en production cellulaire et tissulaire. Les critères sont : un besoin clinique confirmé au Québec, un protocole d'étude clinique pour soumission à Santé Canada ou à la FDA, une évaluation scientifique confirmant la qualité de la science et une confirmation de la liberté d'exploitation.

S'ensuit une discussion sur le rôle du Conseil d'administration quant à l'évaluation des projets.

J. De Serres

Afin d'éclaircir le rôle de chacun, un processus d'examen des projets sera présenté au comité de gouvernance et d'éthique puis au C.A.

La présidente du Conseil soulève par ailleurs la question des potentiels conflits d'intérêts des membres du CCPCT et partant, de sa composition. Le comité de gouvernance et d'éthique se penchera sur ces enjeux.

7.6 Engagements de la Fondation Héma-Québec envers Héma-Québec

Les membres ont pu prendre connaissance d'une lettre du président et chef de la direction adressée au président du C.A. de la Fondation.

Cette correspondance vise essentiellement à rassurer les administrateurs de la Fondation quant à l'engagement de la FHQ à collecter des fonds pour la réalisation d'un projet de cellules souches.

8. Affaires du Conseil

8.1 Rapport de la présidente du C.A.

Une partie de la discussion a lieu à huis clos.

- Obtention d'un prix par le D^r Gilles Delage : les membres ont reçu un communiqué de presse à cet effet. La présidente propose que le C.A. félicite le D^r Delage.

Il est donc proposé d'adresser une motion de félicitations au D^r Gilles Delage, vice-président aux affaires médicales en microbiologie, pour l'obtention du Distinguished Service Award de l'Association pour la microbiologie et l'infectiologie du Canada.

8.2 Retour sur la réunion conjointe CA/CD – 13 mars 2013

L'exercice s'est avéré profitable tant pour les administrateurs que pour les membres de la direction. Il aura permis de mieux comprendre les projets majeurs et les enjeux qui en découlent.

La formule, basée sur des échanges avec les vice-présidents, a été considérée satisfaisante. On pourra néanmoins consulter les membres à l'avance dans le but de bonifier cette rencontre qui se tiendra à nouveau l'an prochain.

Action

J. De Serres

S. Ghibu

8.3 Comité de gouvernance et d'éthique – 15 avril 2013

8.3.1 Modifications aux règlements généraux

Le comité de gouvernance et d'éthique a estimé que la portée de l'article 1.1.1.2 des règlements généraux était très restrictive. Les autres articles de la rubrique « administrateur indépendant » balisent suffisamment la notion d'indépendance.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de modifier les règlements généraux par l'abrogation de l'article 1.1.1.2 qui se lit comme suit : « (...) s'il est à l'emploi du gouvernement, d'un organisme ou d'une entreprise du gouvernement au sens des articles 4 et 5 de la Loi sur le vérificateur général (...) ».

8.3.2 Nomination de Mme Lucie Letendre à titre de membre du comité de vérification

Les membres ont été informés de la nomination par le gouvernement de Mme Lucie Letendre à titre d'administratrice (recommandée par l'AQESSS) en date du 27 mars dernier. Mme Letendre est directrice générale du CSSS de Trois-Rivières.

Elle n'était pas disponible pour assister à la présente séance du Conseil, mais elle a confirmé sa présence à la réunion de juin.

Lors d'échanges avec la présidente du C.A., elle a manifesté son intérêt de siéger au comité de vérification.

Mme Letendre possède les compétences requises, étant notamment comptable.

Il est donc proposé, dûment appuyé, de nommer Mme Lucie Letendre à titre de membre du comité de vérification pour un mandat de trois (3) ans.

8.3.3 Code d'éthique des administrateurs et signature de l'engagement personnel

Les membres ont reçu le code d'éthique et sont invités à signer l'engagement personnel.

8.3.4 Profils de compétence des administrateurs

Le comité de gouvernance et d'éthique continue de peaufiner une grille qui permettra de dresser le portrait actuel des compétences des administrateurs et d'établir les besoins à combler.

Un tableau sera déposé à la réunion du C.A. d'août afin d'être rempli par les administrateurs.

S. Ghibu

8.3.5 Évaluation du fonctionnement du C.A. et autoévaluation des administrateurs

Considérant les changements récents dans la composition du Conseil, il a été jugé opportun de reporter l'évaluation du fonctionnement du C.A. à l'an prochain. Quant aux questionnaires d'autoévaluation et de la contribution individuelle, ils seront revus par le comité de gouvernance et d'éthique.

Par ailleurs, la présidente du comité informe les membres qu'une réunion de réflexion sur le comité consultatif des représentants des receveurs sera planifiée prochainement. Y participeront, notamment, la présidente du C.A, le président du CCRR et le président et chef de la direction.

8.4 Comité de vérification – 24 avril 2013

8.4.1 Processus d'approbation des demandes d'investissements d'immobilisation

La présidente du Conseil explique que l'objectif est de simplifier le processus, notamment lors de l'adoption du budget (dont les immobilisations) et des projets par le C.A. Aussi, la documentation sera harmonisée.

Dans cette foulée, une proposition de rehaussement du seuil d'approbation des immobilisations est présentée, ledit seuil étant demeuré inchangé depuis plusieurs années.

Le président du comité de vérification ajoute que le processus a été dûment revu par le comité et que la direction a répondu adéquatement aux demandes d'éclaircissements des membres. Le comité en recommande donc l'adoption.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Processus d'approbation des demandes d'investissements » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Augmentation du seuil d'approbation des immobilisations » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

8.4.1.1 Demande de projet

8.4.1.2 Statut de projet (format CA)

Les deux propositions de gabarits cités ci-dessus ont été revues par le comité de vérification.

Le comité a demandé d'y apporter quelques précisions, notamment sur la manière d'illustrer le degré d'avancement des projets par rapport au budget dépensé.

L'usage permettra de déterminer si d'autres ajustements seront nécessaires.

8.4.2 Production cellulaire et tissulaire : construction et financement d'un établissement

La discussion a lieu à huis clos.

8.4.3 Acquisition d'une 3^e unité mobile

La discussion a lieu à huis clos.

8.4.4 Gestion des risques : rapport mi-année 2012-2013

Le comité de vérification a revu les risques suivis par le comité de direction. Le comité n'a pas de préoccupation particulière à ce sujet.

8.4.5 Rapport des réclamations 2012-2013

Le rapport a été revu par le comité de vérification. Les réserves sont suffisantes pour couvrir l'ensemble des réclamations qui sont très modestes et semblables à celles des années précédentes.

8.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 17 avril 2013

La discussion a lieu à huis clos.

8.6 Comité consultatif de la sécurité – 29 et 30 avril 2013

D^{re} Annie Lagacé a assisté à la réunion du CCS à titre d'observatrice du C.A. en remplacement du D^{re} Patricia Pelletier.

Elle a été impressionnée tant par le niveau des discussions que par l'expertise des membres du comité.

Elle commente brièvement quelques sujets abordés lors de cette rencontre.

Notamment, elle tient à souligner que le CCS a félicité la direction d'Héma-Québec pour les actions posées en lien avec la mise en quarantaine des culots globulaires en novembre dernier (voir point 7.2.2).

Le président et chef de la direction mentionne que certains de ces dossiers seront présentés de manière plus détaillée au C.A. lors de prochaines réunions, dont la réduction des pathogènes.

8.7 Comité d'éthique de la recherche : renouvellement du mandat de la présidente

La présidente du CÉR s'est montrée intéressée à demeurer en poste. La direction et le C.A. sont très satisfaits du travail qu'elle accomplit.

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M^e Suzanne Courchesne à titre de présidente du comité d'éthique de la recherche pour un mandat de deux (2) ans.

9. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

9.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

9.2 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

10. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

11. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

12. Prochaine réunion : 12 juin 2013, 12 h 30, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 12 juin 2013 dès 12 h 30 à Montréal.

13. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 05.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 1^{er} MAI 2013**

« Processus d'approbation des demandes d'investissements »

ATTENDU QUE les objectifs sont :

- d'optimiser le processus dans une recherche d'efficience contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques;
- d'améliorer la qualité de l'information en soutien à la prise de décision;

IL EST RÉSOLU :

Pour les projets de pérennité :

- **QUE** l'approbation du conseil d'administration, à la suite de la recommandation du comité de vérification, soit requise pour tout projet de 500 000 \$ et plus.
- **QUE** tout projet de 500 000 \$ et plus soit accompagné d'une fiche de demande de projet.

Pour les projets d'amélioration :

- **QUE** l'approbation du conseil d'administration, à la suite de la recommandation du comité de vérification, soit requise pour tout projet de 500 000 \$ et plus.
- **QU'**un budget de conception avec estimation globale et un budget de réalisation soient présentés en cours d'année (par projet), en fonction de l'avancement du projet.

QU'une reddition de compte soit faite au comité de vérification pour :

- tout projet approuvé affichant un dépassement de coûts supérieur à 15 % ou lorsqu'il y a un changement important dans la portée du projet;
- tout projet ne requérant pas une approbation du conseil d'administration et affichant un dépassement de coût de plus de 75 000 \$.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 1^{er} MAI 2013**

« Augmentation du seuil d'approbation des immobilisations »

ATTENDU QU'UN nouveau processus d'approbation des investissements et des projets est proposé;

ATTENDU QUE ce processus assure un encadrement plus efficient des demandes d'investissement et de projets;

ATTENDU QUE le seuil actuel d'approbation du Conseil d'administration pour les immobilisations est de 300 000 \$ et que ce seuil n'a pas été révisé depuis plusieurs années.

ATTENDU QUE le comité de vérification recommande l'augmentation dudit seuil.

IL EST RÉSOLU :

DE hausser le seuil d'approbation des demandes d'immobilisation de 300 000 \$ (seuil actuel de la grille d'autorisation des signataires) à 500 000 \$.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 1^{er} MAI 2013

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

7.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

7.2 Rapport du président et chef de la direction

7.2.1 Loi sur Héma-Québec

Le projet de loi 29 « *Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance* » a été déposé à l'Assemblée nationale le 27 mars dernier. Les auditions des groupes concernés devant la Commission de la santé et des services sociaux sont toujours en cours. La commission procèdera par la suite à l'étude détaillée.

7.2.1.1 Modifications

Les membres ont pu prendre connaissance d'un document qui montre les changements apportés à la loi actuelle.

Pour l'essentiel, le projet de loi reprend les demandes formulées par Héma-Québec. Plusieurs de ces changements ont d'ailleurs été présentés à plus d'une reprise tant au comité de gouvernance et d'éthique qu'au Conseil d'administration.

La vice-présidente aux affaires corporatives répond aux questions des membres sur la portée de quelques amendements.

7.2.1.2 Mémoire

La vice-présidente aux affaires corporatives commente brièvement le mémoire déposé le 17 avril 2013.

À quelques articles près, Héma-Québec est d'accord avec les modifications. Cela dit, notre inconfort par rapport à certains amendements a été bien compris du ministre de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, il se pourrait que certains d'entre eux soient retirés du projet de loi.

Aussi, on s'est assuré que des états de situation pour chacun des sujets soient transmis au Ministre. Ils pourront d'ailleurs être disponibles pour les administrateurs via le site sécurisé.

Le C.A. salue le travail de la direction, plus particulièrement la prestation des représentants d'Héma-Québec en commission parlementaire.

7.2.2 Rapport à la suite de la mise en quarantaine de produits

On retiendra essentiellement trois leçons :

- Préciser les modalités relatives à l'activation du plan des mesures d'urgence et de la cellule de crise. Par ricochet, la procédure de rappel des produits sera révisée.
- Améliorer l'efficacité des communications avec les clients (CH) et les partenaires (MSSS, Agences de santé).
- Améliorer la capacité des banques de sang à réagir à une mise en quarantaine ou à un rappel de produits sanguins.

S'ensuit une discussion lors de laquelle on répond aux questions des membres. Ces derniers formulent aussi quelques suggestions.

Ils insistent plus particulièrement sur les communications avec les administrateurs. Ils sont d'avis que les outils et la procédure gagneraient à être bonifiés.

La présidente mentionne cependant que la communication entre elle et le président et chef de la direction est très fréquente pour des dossiers d'une telle importance.

La direction prend acte des suggestions du Conseil et apportera les correctifs nécessaires.

De plus, le plan d'action découlant du rapport sera présenté au C.A. à sa séance d'octobre.

7.2.3 Rémunération des donneurs de plasma

Les membres ont reçu un extrait de revue de presse sur cet enjeu qui a cours actuellement en Ontario. Santé Canada (SC) suit la situation de près.

Ce dossier a un impact sur Héma-Québec puisque SC ne veut pas mener deux dossiers délicats de front. Ainsi, l'étude de la soumission sur le changement de critères des HSH s'en trouve retardée.

G. Rodrigue

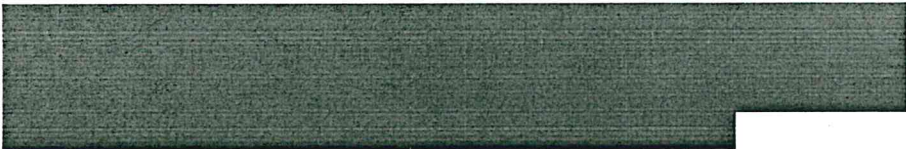
J. De Serres

7.2.4 Alzheimer

Baxter mène présentement une étude d'ampleur sur l'effet des immunoglobulines sur la maladie d'Alzheimer.

Si les résultats s'avèrent positifs, on peut anticiper des impacts financiers et sur l'approvisionnement de ces produits.

Le président et chef de la direction informe les membres sur d'autres sujets :

- 
- Décès à la suite d'une contamination bactérienne (transfusion de plaquettes) : Il n'y a aucun développement depuis la dernière réunion. Les procédures prévues ont été appliquées. La famille n'a posé aucun geste pour rendre le dossier public.
- Rencontre des sous-ministres de la Santé provinciaux : le président et chef de la direction assistera à cette rencontre qui se tiendra prochainement à Toronto. Le principal sujet abordé sera les tissus humains au Canada. Le PCD profitera de ce forum pour rectifier quelques faits sur l'approvisionnement supposément inadéquat au Canada et pour mentionner que la situation au Québec est tout autre. Il soulignera qu'Héma-Québec a la capacité pour approvisionner, en partie, le reste du Canada quant à certains tissus.

8.1 **Rapport de la présidente du C.A.**

Le sujet ci-dessous est discuté à huis clos.

- Rencontre avec le C.A. de la Fondation Héma-Québec : la présidente a rencontré récemment les administrateurs de la Fondation afin rétablir les relations et réitérer l'importance de la FHQ aux yeux de la direction et du Conseil d'Héma-Québec. De leur part, la présidente a senti une réelle volonté de soutenir les projets d'Héma-Québec et de se mobiliser en vue de collecter des fonds.

8.4 **Comité de vérification – 24 avril 2013**

8.4.2 Production cellulaire et tissulaire : construction et financement d'un établissement

La phase B du projet de production cellulaire consiste en la construction d'un bâtiment à l'Espace Michelet d'un nouveau laboratoire comportant des espaces de production de type « salle

blanche ».

Le président et chef de la direction répond aux questions des administrateurs.

Il donne quelques précisions sur la portion du projet qui servira également à l'exploitation des produits labiles et sur l'amortissement de la partie de l'immeuble qui sera utilisée par la R&D. Il ajoute que le projet n'engendrera pas de hausse des tarifs des produits labiles car le coût est déjà inclus dans le budget de la R&D depuis l'adoption du plan stratégique 2012-2015.

Les membres du C.A. remarquent que ce sont des éléments qui ne n'apparaissent pas dans la résolution initiale.

Ils proposent donc qu'ils y soient intégrés sous forme d'amendements. De plus, la résolution devrait être formulée de telle sorte que le Conseil donne son accord de principe et le mandat au PCD d'entreprendre toutes les démarches requises.

Après discussion, il a été proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution telle qu'amendée intitulée « Production cellulaire : construction d'un bâtiment (Espace Michelet) » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

À la lumière des questions posées, il appert que le projet, au demeurant assez complexe, gagnerait à être synthétisé dans un document qui en couvrirait les divers aspects. Cette demande a d'ailleurs été formulée par le comité de vérification.

J. De Serres

8.4.3 Acquisition d'une 3^e unité mobile

Considérant que le remplacement de la 2^e unité incendiée en décembre dernier ne s'effectuera qu'en avril 2014, il a été décidé d'acquérir une unité mobile de plus petite dimension déjà construite par le même fournisseur, d'une valeur estimée à [REDACTED].

Également, il est prévu que la 1^{re} unité (datant de 2004) sera basée à Québec afin de maximiser sa durée de vie utile. À terme, le plan sera évalué en fonction des trois unités en opération.

Compte tenu du seuil rehaussé des immobilisations approuvé au point 8.4.1, l'approbation du Conseil n'est pas requise. Le C.A. prend donc acte de la demande d'acquisition soumise.

8.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 17 avril 2013

Avant d'aborder les points pour consultation, la présidente énumère quelques sujets abordés lors de la réunion du 17 avril :

- Présentation des rendements des régimes de retraite;
- Indicateurs de performance en RH (taux de roulement et taux d'absentéisme);
- Assurances collectives à la suite du récent appel d'offres;
- Dossier à griefs multiples d'une employée présentement en arbitrage.

8.5.1 Évaluation et objectifs annuels du président et chef de la direction

Les membres ont pu prendre connaissance des objectifs 2013-2014 du président et chef de la direction, avec pondération en pourcentages.

Les objectifs des vice-présidents pour la même période sont déposés séance tenante.

Ces documents sont soumis pour information. Les membres en discutent brièvement.

Le Conseil procède à l'évaluation du PCD à huis clos au point 10.

8.5.2 Révision salariale pour le poste de président et chef de la direction

Le document en soutien à la décision avait été soumis lors d'une séance extraordinaire du C.A. le 13 mars 2013. Depuis, quelques modifications y ont été apportées. La version modifiée a été présentée au comité des ressources humaines et de la rémunération et ses membres se sont déclarés satisfaits. À la suggestion du comité, des ajustements y ont été intégrés pour tenir compte du récent dépôt du projet loi modifiant la loi sur Héma-Québec.

Un projet de résolution y est également joint.

Le C.A. l'estime conforme.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Révision salariale pour le poste de président et chef de la direction ».

8.5.3 Révision annuelle au 1^{er} juillet 2013 des paramètres salariaux du personnel non syndiqué

Comme les années précédentes, les paramètres salariaux sont encadrés par diverses dispositions législatives.

Pour 2013, l'augmentation, prévue au budget d'Héma-Québec, est fixée à 1,75 %.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution « Modification des paramètres salariaux du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec au 1^{er} juillet 2013 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être la présidente et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 1^{er} MAI 2013**

« Production cellulaire : construction d'un bâtiment (Espace Michelet) »

ATTENDU QUE le plan stratégique 2012-2015 introduit le projet de production cellulaire.

ATTENDU QUE le projet de construction à l'Espace Michelet vise à bâtir un nouveau laboratoire comportant des espaces de production de catégorie « salle blanche » pour le projet de production cellulaire.

ATTENDU QUE le projet vise à acquérir un terrain de 160 000 pi² et à y ériger un bâtiment de 40 000 pi².

ATTENDU QUE ce bâtiment LEED inclura des salles blanches équipées d'isolateurs modulaires afin d'assurer un environnement contrôlé et aseptique.

ATTENDU QUE le bâtiment servira également à l'exploitation des produits sanguins labiles (soit 5M \$ du coût total).

ATTENDU QUE le projet n'engendrera pas de hausse des tarifs des produits labiles.

ATTENDU QUE les coûts des travaux pour un bâtiment à l'Espace Michelet ont été estimés selon le budget d'avant-projet détaillé préparé par la firme d'architectes JBCA (Julien Bélanger Carrière Architectes) en 2012 (voir tableau ci-dessous)

Coûts totaux de construction du bâtiment évalués à 20,7M \$.

Bâtiment	11 000 000 \$
Laboratoire	5 000 000 \$
Terrain	2 230 000 \$
Honoraires professionnels	1 270 000 \$
LEED	700 000 \$
Stationnement	500 000 \$
TOTAL	20 700 000 \$

ATTENDU QUE le financement du projet se détaille comme suit :

Financement du projet		
Héma-Québec	13 450 000 \$ *	
Ville de Québec	4 250 000 \$	<i>Lettre d'engagement de la Ville de Québec</i>
Fondation Héma-Québec	3 000 000 \$	<i>Résolution du C.A. de la FHQ</i>
Total	20 700 000 \$	

* *Inclus une demande de financement au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) à hauteur de 5M \$ pour laquelle Héma-Québec est toujours en attente d'une réponse.*

ATTENDU QUE le projet de loi 29 amendant la loi sur Héma-Québec déposé le 27 mars 2013 prévoit qu'Héma-Québec peut conclure une entente avec le ministre de la Santé et des Services sociaux pour conserver ses surplus.

ATTENDU QUE le montant de 13 450 000 \$ sera financé à partir du financement du MESRST et du régime d'emprunts d'Héma-Québec accordé par le ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que des surplus selon une entente à intervenir avec le Ministre. Si le financement du MESRST n'est pas accordé, les deux autres modes de financement seront utilisés (régime d'emprunts et surplus).

ATTENDU QUE l'amortissement de la partie de l'immeuble utilisée par la R&D (15,7M \$) sera imputée au budget de la R&D.

IL EST RÉSOLU :

Sous réserve des approbations et ententes requises par la Loi sur Héma-Québec (art. 30 et art. 25 du projet de loi 29) et sous réserve de la finalisation du financement du projet à être présenté de nouveau au Conseil d'administration,

QUE le Conseil d'administration donne son accord de principe pour le projet de construction d'un bâtiment à l'Espace d'innovation Michelet pour lequel le financement d'Héma-Québec est limité à un maximum de 13 450 000 \$.

QUE le Conseil d'administration donne le mandat au président et chef de la direction de poursuivre toute démarche requise pour mener à terme ledit projet.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 1^{er} MAI 2013**

**« Modification des paramètres salariaux du personnel cadre, professionnel,
technique et de soutien administratif d'Héma-Québec au 1^{er} juillet 2013 »**

ATTENDU QUE le Règlement N° 2 d'Héma-Québec sur les effectifs, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du personnel adopté par le Conseil du trésor en novembre 2001 prévoit que :

- **La révision des échelles de traitement (majoration)** s'effectue à la date et selon les paramètres et modalités approuvés par le Conseil d'administration d'Héma-Québec et selon les barèmes généraux émis par le Conseil du trésor;
- **La progression** dans l'échelle de traitement se fait selon l'évaluation de la contribution individuelle faite selon les normes et standards prévus dans le cadre du programme d'évaluation d'Héma-Québec;
- Une somme destinée à l'octroi de **bonis** au rendement est dégagée annuellement, à l'intérieur du pourcentage de la masse salariale autorisée par le Conseil d'administration d'Héma-Québec selon les barèmes généraux émis par le Conseil du trésor.

ATTENDU QUE le 13 novembre 2001, le Conseil du trésor décidait (CT 197278), en application de l'article 37 de la Loi sur l'administration publique, de n'imposer aucune condition relative à la détermination, par Héma-Québec, de la rémunération, des avantages sociaux et des autres conditions de travail du personnel non-syndiqué.

ATTENDU QUE la Loi 100 : *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* dicte certaines conditions quant à la majoration des échelles de traitement pour les exercices allant jusqu'à la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015;

ATTENDU QUE la Loi 100 stipule que le taux et échelles de traitement du personnel de direction (PCD et vice-présidents) et du personnel d'encadrement ne peut dépasser 1,75 % pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014;

ATTENDU QUE le projet de Loi 25 (déposé le 26 février 2013) prévoit la suspension du programme de bonification basée sur le rendement individuel du personnel de direction et d'encadrement pour la troisième année consécutive au 1^{er} juillet 2013.

ATTENDU QUE la Loi 100 s'applique malgré toute disposition inconciliable d'une loi, d'un règlement, d'un décret, d'une directive, d'une décision, d'une politique ou d'une entente;

IL EST RÉSOLU :

D'AUGMENTER les échelles de traitement du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec de 1,75 % à partir du 1^{er} juillet 2013.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 104^e réunion

Salle du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 12 juin 2013 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres (*via WebEx*)
D^{re} Annie Lagacé
Mme Lucie Letendre
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
Mme Monique Laliberté

**Observateur
du comité
d'hémovigilance :** M. Wilson Sanon

Invités : M. Yves St-Pierre, *président du comité consultatif scientifique et médical*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté.*

3. Présentation de Mme Lucie Letendre à titre d'administratrice

La présidente et le président et chef de la direction souhaitent la bienvenue à Mme Lucie Letendre qui a été nommée par le gouvernement le 27 mars dernier à titre d'administratrice (choisie parmi les personnes recommandées par l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux). Ils la remercient d'avoir accepté de se joindre au Conseil d'administration.

Mme Letendre présente brièvement son parcours professionnel. Elle œuvre à titre de directrice générale du CSSS de Trois-Rivières et possède une formation de comptable. Elle se dit fière d'apporter sa contribution à Héma-Québec.

4. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 104^e réunion du 1^{er} mai 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 103^e réunion du Conseil d'administration tenue le 1^{er} mai 2013 tel que modifié.

5.2 Discussions à huis clos du 1^{er} mai 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 1^{er} mai 2013 tel que présenté.

6. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Des précisions sont apportées sur les échéances de quelques suivis.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

7. Affaires financières

7.1 Rapport de gestion au 31 mars 2013

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

Les membres ont pris connaissance du rapport de gestion au 31 mars 2013.

Le vice-président à l'administration et aux finances le commente brièvement.

Il souligne que certains gains d'efficacité sont dégagés quoique les cibles soient plus difficiles à atteindre considérant la baisse généralisée des volumes.

Par ailleurs, il apporte quelques précisions sur les dépenses liées aux projets d'immobilisation. Les sommes inscrites sont toutes prévues au régime d'emprunt.

D^{re} Patricia Pelletier, D^{re} Annie Lagacé et M. Wilson Sanon se joignent à la réunion.

7.2 Statistiques opérationnelles au 30 avril 2013

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits. Le président et chef de la direction les commente.

La baisse de la demande demeure préoccupante et conséquemment on constate une diminution marquée des livraisons par rapport à l'année dernière, particulièrement pour les culots globulaires. Cette situation a nécessairement un impact négatif sur le budget et sur les prévisions du plan stratégique qui ont été revus en conséquence.

Cette tendance lourde au niveau mondial ne semble pas sur le point de se renverser.

S'ensuit une discussion sur le caractère imprévisible de la demande. Le Conseil comprend bien que les centres hospitaliers et le MSSS ne semblent pas en mesure de fournir des renseignements précis à cet effet.

La discussion se poursuit à huis clos.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion lieu à huis clos.

8.3 Revue des projets de la planification stratégique

Les membres ont pris connaissance de la liste des projets de la planification stratégique au 4 juin 2013.

Les projets majeurs en TI sont suivis plus en détails par le comité de vérification et le comité des ressources informationnelles.

8.3.1 Location de salles pour la production cellulaire

Le président et chef de la direction informe les membres que des projets de partenariats seront établis avec divers centres hospitaliers pour l'utilisation de salles blanches afin d'y effectuer de la production normalisée et clinique.

Par ailleurs, la présidente du Conseil informe les membres de quelques projets.

8.3.2 Centre de plasma

Les grandes lignes de ce projet ont déjà été présentées au Conseil. En fonction du succès du projet pilote qui sera lancé à l'automne, on pourrait déployer d'autres centres. Cette stratégie devrait permettre à terme de compenser, du moins partiellement, la diminution des volumes des culots.

9. Affaires du Conseil

9.1 Rapport de la présidente du C.A.

La discussion à lieu à huis clos.

9.2 Calendrier des réunions du C.A. et de ses comités (2013-2015)

Les membres ont pris connaissance du projet de calendrier. Les réunions du Conseil débiteront dorénavant à midi afin de permettre aux administrateurs d'assister pleinement à la portion à huis clos sans la direction.

9.3 Comité de gouvernance et d'éthique

9.3.1 Nomination de Mme Michèle Beaupré Bériau à titre de présidente

En prévision du remplacement de Mme Hélène Darby à titre d'administratrice, Mme Michèle Beaupré Bériau avait été approchée pour occuper le poste de présidente du comité.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer Mme Michèle Beaupré Bériau à titre de présidente du comité de gouvernance et d'éthique pour un mandat de deux (2) ans.

La présidente du CGÉ invite les administrateurs intéressés à se joindre au comité. Elle souligne par la même occasion l'importance de comité qui a notamment comme rôle d'améliorer le fonctionnement du Conseil et de ses comités.

D^{re} Annie Lagacé manifeste son intérêt pour devenir membre.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^{re} Annie Lagacé à titre de membre du comité de gouvernance et d'éthique pour un mandat de trois (3) ans.

9.4 Comité de vérification – 5 juin 2013

9.4.1 États financiers au 31 mars 2013

Lors de la réunion du comité de vérification du 5 juin 2013, les membres ont rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec et des auditeurs externes. Ils ont présentés un excellent rapport et n'ont déclaré aucun différend avec la direction. L'indépendance des auditeurs a été confirmée à cette occasion.

Les états financiers ont ensuite été passés en revue et les membres ont estimé qu'on avait répondu adéquatement à toutes leurs questions.

Aucun changement majeur n'est signalé. On notera quelques modifications de méthodes comptables (chapitres du manuel de l'ICCA pour le secteur public). L'impact le plus visible est l'inclusion du budget dans les états financiers, conformément aux exigences du référentiel comptable du secteur public.

Les auditeurs ont émis une opinion non modifiée (ou sans réserve). Le comité de vérification a ainsi recommandé l'adoption des états financiers tels que présentés.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2013.

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de désigner Mme Martine Carré (présidente du Conseil d'administration) et M. René Carignan (président du comité de vérification) à titre de signataires des états financiers.

9.4.2 Honoraires professionnels supérieurs à 100 000 \$:
programme de recherche sur la motivation des
donneurs

La discussion à lieu à huis clos.

9.4.3 Nom du comité (comité d'audit)

Conformément à la pratique largement répandue, les membres ont recommandé que le comité de vérification se nomme dorénavant « comité d'audit ». Le comité de gouvernance et d'éthique avait également formulé une telle recommandation.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de changer le nom du comité de vérification pour « comité d'audit ».

**9.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération –
5 juin 2013**

La discussion a lieu à huis clos.

9.6 Comité des ressources informationnelles – 23 mai 2013

La présidente du comité résume quelques sujets abordés lors de la réunion :

- Revue du plan de gestion des ressources informationnelles tel que requis par le gouvernement;
- Mise à jour de la programmation annuelle des projets en ressources informationnelles (PARI), incluant les projets approuvés le gouvernement
- Revue des projets majeurs en TI : ils ont tous un statut « vert » à l'exception de ePROGESA qui est codé « jaune » en raison des négociations avec le fournisseur quant au plafonnement de ses honoraires;
- Indicateurs de performance : à la suggestion du comité, un projet d'indicateurs a été soumis afin suivre la performance des opérations en TI;
- Orientation technologique – téléphonie IP : les membres ont bien reçu le projet de changement du système téléphonique qui permettra d'y intégrer diverses technologies (vidéoconférence, Internet sans fil, etc.)

9.7 Comité consultatifs des représentants des receveurs – 25 mai 2013

Les membres du CCRR sont ouverts à dynamiser le comité et à revoir son fonctionnement. À cet effet, une réunion préparatoire s'est tenue le 23 mai à laquelle ont participé entre autres la présidente du Conseil, le président et chef de la direction et le président du CCRR. Cette rencontre a permis de jeter les bases d'une réflexion sur le rôle de ce comité, mais il appert que le travail doit se poursuivre.

9.8 Gestion de risques

- Comité consultatif de la sécurité – 29 et 30 avril 2013
- Comité consultatif des représentants des receveurs – 25 mai 2013

Le président et chef de la direction présente brièvement les sujets ci-dessous qui ont également été soumis aux comités consultatifs lors des réunions indiquées ci-dessus.

Selon l'évaluation du risque faite pour chacun des dossiers (gravité et fréquence), la décision relève du comité de direction.

9.8.1 Fermeture de la période à risque d'exposition à l'agent de la vMCJ pour les donneurs ayant séjourné en Europe

En fonction des données qui montrent un risque d'exposition très faible à la maladie, il a été décidé de fermer la période de temps pour les donneurs qui ont voyagé en Europe (séjours cumulatifs depuis 1980). Une soumission sur ce changement sera transmise à Santé Canada.

9.8.2 Taux d'hémoglobine acceptable pour le don de sang chez les hommes

La décision vise à augmenter le critère d'hémoglobine à 130g/l pour les donneurs masculins. On augmente ainsi la sécurité des donneurs tout en limitant la perte de donneurs masculins à un niveau jugé raisonnable.

9.8.3 Éligibilité des jeunes donneurs et volume sanguin

Il a été décidé d'appliquer la règle qui consiste à ne pas prélever plus de 15 % du volume sanguin chez les donneurs de moins de 23 ans.

La sécurité de cette catégorie de donneurs sera ainsi augmentée. On estime que cette mesure pourrait avoir une incidence positive sur le recrutement des jeunes donneurs.

Le C.A. prend acte de ces décisions en matière de gestion du risque.

9.9 Comité consultatif scientifique et médical

9.9.1 Rapport du président du CCSM

M. Yves St-Pierre, président du comité consultatif scientifique et médical se joint à la réunion.

Au nom du Conseil, la présidente lui souhaite la bienvenue et le remercie d'avoir accepté l'invitation.

M. St-Pierre salue l'initiative d'inviter les présidents des comités consultatifs. Il présente brièvement son parcours professionnel. Il œuvre à l'Institut Armand-Frappier dans le domaine de l'immunologie. Il agit à titre du président du CCSM depuis 2006.

Il fait un bref rappel historique du comité et décrit l'évolution du CCSM en fonction des changements d'orientation de la recherche et développement à Héma-Québec.

Le CCSM s'y est bien adapté en modifiant sa composition au fil des ans tout en préservant son mandat d'évaluer la pertinence scientifique des projets en R&D et de formuler des avis à cet effet.

Le président du comité tient à souligner l'excellence des travaux en R&D et la satisfaction des membres du CCSM à cet égard.

M. St-Pierre répond aux questions des membres.

Le C.A. juge que ces échanges ont permis de mieux comprendre la dynamique de ce comité consultatif.

M. Yves St-Pierre quitte la réunion.

S'ensuit une discussion sur les mandats des comités consultatifs : comité consultatif de la sécurité, comité consultatif scientifique et médical, comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire (CCPCT).

À la lumière des commentaires émis, le C.A. est d'avis que les mandats de ces comités gagneraient à être discutés de nouveau au comité de gouvernance et d'éthique afin de s'assurer que leur portée soit bien comprise et que des liens entre les comités soient établis.

9.9.2 Réunion du 22 mai 2013 : commentaires de l'observateur du C.A.

La réunion a été essentiellement consacrée à la révision annuelle des projets en R&D. Les membres du comité ont par ailleurs suggéré qu'un membre du CCPCT siège au CCSM.

9.10 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire – 27 mai 2013

Le président et chef de la direction énumère les divers projets en cours dont une mise à jour a été présentée au comité. Il explique brièvement leurs applications potentielles.

La présidente du C.A. mentionne qu'elle a assisté à la rencontre. Elle a été en mesure de constater l'expertise des membres. Aussi, elle prend soin de préciser que les membres se retiraient des délibérations lorsque leurs projets étaient commentés.

On rappelle qu'une proposition de processus d'examen des projets sera soumise au comité de gouvernance et d'éthique (qui inclura la notion de conflit d'intérêts).

M. Wilson Sanon quitte la réunion.

9.10.1 Nomination d'un observateur du C.A.

D^r Serge Montplaisir exprime son intérêt.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Serge Montplaisir à titre d'observateur du Conseil d'administration au comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 États de situation au ministre de la Santé et des Services sociaux

10.3 Candidature du D^r Jean De Serres au Prix Performance (ESG-UQÀM)

10.4 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 14 août 2013, 12 h, à Québec

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 14 août 2013
dès 12 h à Québec.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 12 JUIN 2013

Action

4. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

7.2 Statistiques opérationnelles au 30 avril 2013

Par ailleurs, des membres s'inquiètent des conséquences sur la capacité d'Héma-Québec de dégager des surplus qui seront à terme investis, sous réserve de l'approbation du Ministre, dans certains projets d'envergure telle la construction d'un établissement pour la production cellulaire.

À ce sujet, le président et chef de la direction tient à rassurer le C.A. en rappelant les sommes déjà prévues dans le réalignement de la R&D et le montage financier du projet approuvé par le Conseil. La part de l'investissement d'Héma-Québec est couverte par divers modes de financement, notamment par le régime d'emprunt. L'excédent utilisé dans ce montage est celui de l'année complétée le 31 mars 2013 et n'engage pas celui de l'année en cours.

Dans tous les cas, un état de situation relativement au financement et à la construction du bâtiment (Espace Michelet), dont l'utilisation éventuelle des surplus, sera présenté au comité de vérification et au C.A.

Malgré la gravité de la situation, le Conseil estime que la direction prend les moyens nécessaires pour en atténuer les conséquences sur la santé financière d'Héma-Québec.

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

La vice-présidente aux affaires corporatives précise qu'une vigie législative est effectuée, notamment pour s'assurer que toute nouvelle loi qui touche Héma-Québec soit recensée. Elle rappelle par ailleurs la procédure de contrôle interne de la déclaration de la direction, dûment documentée au comité de direction.

Enfin, elle informe les membres que l'assurance pour administrateurs

et dirigeants a été renouvelée sans augmentation de prime. Également, l'assureur a accepté des modifications mineures à des libellés de la police à la suite du rapport d'audit de l'expert externe, lequel a été présenté au comité de vérification.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

8.2.1 Loi sur Héma-Québec

La présidente du Conseil a avisé les membres par courriel que le projet de loi n°29 - *Loi modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance* avait été sanctionné par l'Assemblée nationale en date du 5 juin 2013. Elle a tenu à féliciter les membres de la direction qui ont participé activement au processus ayant mené à son adoption.

La vice-présidente aux affaires corporatives mentionne que la très grande majorité des demandes d'Héma-Québec se retrouvent dans la nouvelle loi. De plus, les quelques éléments sur lesquels on avait exprimé des réserves ont été retirés.

Des séances de travail avec des représentants du MSSS sont en cours afin de rédiger des règlements relatifs aux articles sur le constat de décès et les autorisations du Ministre en matière d'achat et de location d'immeubles et d'équipements. Dans l'intervalle, la mise en vigueur de ces articles est suspendue et les anciennes dispositions de la loi s'appliquent.

8.2.2 Réduction des pathogènes

Le président et chef de la direction rappelle qu'en août 2012 le C.A. avait résolu que soient arrêtées les démarches relatives à l'implantation des technologies de réduction des pathogènes. Cette décision était essentiellement basée sur le fait qu'on était encore loin d'une homologation par les autorités réglementaires (Santé Canada et FDA). Le Conseil avait toutefois demandé d'aviser les fournisseurs de son intérêt pour ces technologies et de suivre de près les développements scientifiques à ce sujet.

Depuis, les fournisseurs ont continué de s'employer à la préparation de leurs soumissions. Ainsi, le dossier a suffisamment évolué pour qu'il fasse à nouveau l'objet de discussions au Conseil.

Il s'agit d'un enjeu majeur considérant que les produits pourraient être plus sécuritaires advenant un pathogène émergent, mais moyennant une hausse de prix considérable (40 à 50 % selon une représentante de l'American Red Cross).

Compte tenu de l'importance de la décision à prendre, un processus de consultation et d'approbation sera proposé à la réunion du C.A. en août. Il inclura notamment le comité de direction (affaires médicales et exploitation), les comités consultatifs (comité de la sécurité et comité des représentants des receveurs) et le Conseil d'administration.

J. De Serres

Les membres sont d'accord avec cette proposition. Ils demandent toutefois que la documentation pertinente leur soit remise au préalable.

J. De Serres

8.2.3 Critères de sélection des donneurs HSH

Santé Canada a répondu favorablement aux demandes d'Héma-Québec et de la SCS et a approuvé une interdiction temporaire de 5 ans.

8.2.4 Conférence des sous-ministres de la Santé

Le président et chef de la direction y a réitéré notre offre de services pour la production de tissus, affirmant qu'Héma-Québec a les capacités pour répondre en bonne partie aux besoins canadiens.

8.2.5 Usine de fractionnement



9.1 **Rapport de la présidente du C.A.**

9.1.1 Nomination de Mme Monique Laliberté à titre d'administratrice

Les membres ont été informés de la nomination de Mme Laliberté le 15 mai 2013 en remplacement de Mme Hélène Darby. Mme Laliberté devrait être présente à la séance du C.A en août.

Le sujet qui sera traité en 9.1.2 est sensible et confidentiel. La présidente du Conseil fait donc un rappel des obligations des administrateurs en matière de discrétion et d'intérêts.

9.1.2 Mise à jour en qualité

La présidente résume la refonte majeure qui sera implantée en qualité.

En tenant compte de l'évolution des activités d'Héma-Québec, cette révision en profondeur des pratiques vise à s'aligner sur des standards pharmaceutiques. Il en découle aussi une restructuration de cette vice-présidence. Le plan de succession, en cours de déploiement, a été présenté au comité des ressources humaines et de la rémunération à sa réunion du 5 juin 2013. Les membres du comité ont alors été avisés du départ à la retraite de l'actuelle vice-présidente à la qualité et aux normes à l'automne et de l'identité de son remplaçant qui œuvre déjà au sein de la vice-présidente Q&N.

9.1.3 Rencontre avec la Fondation

La présidente du C.A. a rencontré récemment le président du Conseil d'administration de la Fondation Héma-Québec. La communication et les relations sont très bonnes. On sent de la part des administrateurs de la Fondation une volonté réelle de collecter des fonds pour financer des projets d'Héma-Québec. La présidente a réitéré que le Conseil les appuiera dans leurs démarches.

9.4 **Comité de vérification – 5 juin 2013**

9.4.2 Honoraires professionnels supérieurs à 100 000 \$: programme de recherche sur la motivation des donneurs

Gaston Godin, qui œuvre à l'Université Laval, est une sommité reconnu dans le domaine de la recherche sur la motivation des donateurs. À ce titre, il accomplit des contrats pour Héma-Québec depuis plusieurs années. La pertinence de ses recherches a été discutée au comité de vérification et la direction a confirmé leur utilité au niveau des stratégies de recrutement d'Héma-Québec.

Considérant que le total de la rémunération versée à M. Godin atteindra bientôt 100 000 \$, l'autorisation du C.A. est requise pour pouvoir continuer à retenir ses services. On précise que l'extension du contrat est d'une durée de trois ans (ce qui représente environ 30 000 \$ d'honoraires annuellement).

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver l'extension du contrat de M. Gaston Godin d'une durée de trois (3) ans pour un montant additionnel ne dépassant pas 100 000 \$.

9.5 **Comité des ressources humaines et de la rémunération – 5 juin 2013**

Outre la refonte en qualité et normes présentée en 9.1.2, les membres ont pu prendre connaissance de la planification de la relève pour certains postes clés de la direction.

9.5.1 Démarches et déploiement des tâches des infirmières
auxiliaires

La présidente rappelle les démarches sur les modifications des tâches des infirmières à l'Exploitation.

Le président et chef de la direction ajoute que ces démarches s'inscrivent dans une stratégie de réduction des coûts de la main-d'œuvre et d'amélioration de l'efficacité. Après un examen des tâches accomplies par les infirmières, il a pu être établi que ces fonctions pouvaient être assumées par des infirmières auxiliaires à l'exception de l'aphérèse qui fera l'objet de représentations auprès de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec.

Ces changements ont été accueillis plutôt favorablement par les syndicats et les négociations avec les représentants syndicaux ont mené récemment à une entente avec le syndicat des infirmières de Québec.

La présidente du C.A. tient à mentionner qu'une telle entente n'aurait pas été possible sans un climat de travail harmonieux et la transparence dont a fait preuve la direction tout au long du processus. À cet égard, le travail des membres de l'équipe des ressources humaines mérite d'être souligné.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être la présidente et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 105^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent et Québec
Le mercredi 14 août 2013 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan (*salle du Conseil Mtl – vidéoconférence*)
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé (*salle du Conseil Mtl – vidéoconférence*)
Mme Monique Laliberté
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
Mme Lucie Letendre
M. Wilson Sanon, *observateur du comité de biovigilance*

Invités : M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances (au téléphone)*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée Héma-Québec*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 50.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

9.2.5 *Nomination du D^{re} Annie Lagacé à titre d'observatrice du C.A. au comité consultatif des représentants des receveurs*

12.1 *Formation sur les bonnes pratiques de fabrication de phase 1*

3. Présentation de Mme Monique Laliberté à titre d'administratrice

La présidente et le président et chef de la direction souhaitent la bienvenue à Mme Monique Laliberté qui a été nommée par le gouvernement le 15 mai dernier à titre d'administratrice (choisie parmi les personnes recommandées par les donateurs de produits et les bénévoles organisateurs de collectes). Ils la remercient d'avoir accepté de se joindre au Conseil d'administration.

Mme Laliberté présente brièvement son parcours professionnel. Elle œuvre dans le secteur de la finance à titre de directrice, Investissements - Gestion de Fonds, Placements privés à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Outre son expertise dans le domaine financier, elle possède une formation en microbiologie. Elle est par ailleurs une donneuse régulière et a organisé des collectes de sang pour la Croix-Rouge.

4. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 104^e réunion du 12 juin 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 104^e réunion du Conseil d'administration tenue le 12 juin 2013 tel que modifié.

5.2 Discussions à huis clos du 12 juin 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 12 juin 2013 tel que présenté.

6. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

7. Affaires financières

7.1 Rapport de gestion au 30 juin 2013 (incluant indicateurs)

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion au téléphone.

Il commente brièvement le rapport de gestion au 30 juin 2013.

Des explications sont fournies sur le tableau de bord des indicateurs, particulièrement ceux dont l'écart par rapport à la cible est significativement défavorable :

- Taux de roulement annuel du personnel : le taux élevé s'explique essentiellement par le roulement du personnel en disponibilité qui quitte Héma-Québec en raison d'un nombre insuffisant d'heure garanties (la baisse des volumes entraînant des annulations de collectes).

Cet indicateur, au même titre que les autres indicateurs RH, fera l'objet d'un suivi à la prochaine réunion du comité des ressources humaines et de la rémunération.

- Nombre d'erreurs et accidents : on note déjà une amélioration cette année. La situation devrait se redresser davantage à la suite du déploiement de la réforme en qualité.

Globalement, on constate une réduction de 7 % des volumes. On est tout de même parvenu à réduire les coûts de main-d'œuvre par produit et à compenser en partie la baisse des volumes par des gains d'efficacité.

Le président et chef de la direction ajoute que ces gains auraient été encore plus appréciables n'eût été de la baisse importante de la demande de produits. L'objectif demeure, pour le moment, de ne pas hausser les tarifs.

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 juillet 2013

Les statistiques au 31 juillet 2013 sont déposées séance tenante.

Le vice-président à l'administration et aux finances les passe en revue pour les diverses lignes de produits.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.3 Revue des projets majeurs de la planification stratégique

Les membres ont pris connaissance des statuts des projets majeurs.

Le président et chef de la direction apporte quelques précisions sur deux projets dont la santé globale est « jaune » :

- eProgesa : l'entente avec le fournisseur sur le plafonnement des coûts de ses honoraires n'est pas encore signée (malgré un accord verbal). Néanmoins, cette situation n'entraîne aucune retard ni dépassement de coût significatif par rapport au budget total.
- Augmentation de la collecte de plasma : à cause de la récente grève dans le secteur de la construction, la mise en service du centre de donneurs de plasma est reportée. Ce report n'a cependant aucun impact négatif sur les autres jalons et livrables du projet ni sur les objectifs initiaux.

Banque de lait maternel : on informe les membres que la Fondation Héma-Québec (FHQ) a entrepris des démarches en vue d'un financement auprès de commanditaires.

Sur le risque potentiel à la réputation d'Héma-Québec qui pourrait découler de la visibilité accordée aux commanditaires, la vice-présidente aux affaires corporatives informe le Conseil des balises suivantes :

- Il n'y aura pas de marque ni de logo du commanditaire à même le produit;
- Le nom du programme ne sera pas modifié (par exemple, en y ajoutant le nom du commanditaire);
- Le commanditaire ne pourra pas s'afficher sur les véhicules d'Héma-Québec car ceux-ci ne seront pas affectés exclusivement au lait maternel;
- La visibilité sera plutôt orientée sur des moyens de communications (mention sur site Web de la FHQ, conférence de presse organisée par la Fondation, etc.) et à quelques objets promotionnels.

Les membres se déclarent satisfaits de ces précisions.

8.3.1 Projets en production cellulaire

La discussion a lieu à huis clos.

8.4 Dépôt de la Programmation annuelle des projets et activités en ressources informationnelles 2013-2014 (PARI) approuvée par le ministre de la Santé et des Services sociaux

Conformément aux exigences du gouvernement, la PARI approuvée est déposée au C.A.

Les projets feront l'objet d'un suivi par le comité des ressources informationnelles.

9. Affaires du Conseil

9.1 Rapport de la présidente du C.A.

Les sujets ont été couverts aux divers points de l'ordre du jour.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique – 14 août 2013

La présidente mentionne que les membres ont établi des objectifs pour le comité afin d'élaborer un plan de travail pour la prochaine année, lequel sera présenté au C.A. à l'automne. Aussi, il a été convenu que le comité se réunisse plus fréquemment.

Renouvellement de mandats et postes à pourvoir au C.A.

Cette partie se déroule à huis clos.

9.2.1 Profil de compétences des administrateurs

Les administrateurs sont invités à remplir le tableau distribué séance tenante en indiquant leurs expertises dans les champs de compétence qui y sont énumérés.

La compilation servira ensuite à établir les profils recherchés et ainsi à préparer adéquatement les dossiers de nomination et de renouvellement des administrateurs à soumettre au gouvernement.

9.2.2 Processus d'examen des projets en production cellulaire

Ce point est traité avant le point 9.2.1.

Avant d'aborder le processus en tant que tel, la présidente souligne que le comité de gouvernance et d'éthique s'est penché, à la demande du C.A., sur la gouvernance du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire (CCPCT). À cet effet, les membres ont pris connaissance des diverses mesures mises en place, dont la nomination récente d'un observateur du Conseil à ce comité, et les ont jugées adéquates.

Ils ont endossé la recommandation de la direction à savoir que le CCPCT poursuive ses travaux mais ont proposé qu'une mise à jour

soit effectuée dans six mois (au lieu d'un an).

Le président et chef de la direction présente les principales étapes du processus d'examen des projets en production cellulaire et apporte quelques éclaircissements en réponse aux questions des membres.

Il précise que l'approbation du C.A. n'est pas requise pour les projets en tant que tels. En revanche, le Conseil approuve les critères d'évaluation dont il sera question plus loin.

Il explique également le rôle du CCPCT en vertu de son mandat. À cet effet, les membres suggèrent de discuter du mandat à la prochaine réunion du comité et d'y apporter des modifications, le cas échéant. Plus particulièrement, on note que, selon le processus proposé, le comité avise également la direction. Le mandat devrait être amendé en conséquence.

Avant de quitter la réunion, D^{re} Annie Lagacé donne son accord sur les critères.

Les critères sont passés en revue et commentés.

1. Confirmation que le projet est conforme au mandat d'Héma-Québec : cette évaluation est faite à l'interne selon la loi constitutive.
2. Confirmation d'un besoin clinique au Québec : un seul médecin ou chercheur peut identifier le besoin, ce qui est conforme à la manière de procéder en matière de protocole clinique du médicament chez l'humain (contrairement à ce qui se fait en recherche fondamentale). À ce stade, la technologie est déjà développée. Le caractère raisonnable et la pertinence de la demande sont évalués subséquemment au cours du processus, soit à l'étape des critères 3 et 4.
3. Confirmation des principes scientifiques : le vice-président à la recherche et développement d'Héma-Québec vérifie l'adéquation du projet avec la science dans le domaine.
4. Confirmation de la faisabilité technique : les équipes de projets et les équipes en qualité d'Héma-Québec sont responsables de cette étape.
5. Confirmation de la propriété intellectuelle et de la liberté d'exploitation : les vérifications à cet effet sont faites par les affaires juridiques d'Héma-Québec (vice-présidence aux affaires corporatives).

6. Confirmation de l'acceptabilité éthique : on s'assure d'obtenir les approbations des comités éthiques compétents (partenaire et/ou Héma-Québec, selon le cas).
7. Confirmation de l'investissement requis et de la capacité à réaliser le projet. Pour plus de précisions, cette étape devrait se lire comme suit :
7. Validation de l'investissement requis et confirmation de la capacité à réaliser le projet à l'intérieur du budget
8. Confirmation de la capacité à respecter les normes

Cette étape est sous la responsabilité des équipes en qualité.

L'étape ci-dessous devrait s'y ajouter :

9. Permission de Santé Canada pour l'étude clinique : il est précisé que SC a 30 jours pour manifester son désaccord.
10. Confirmation de la couverture d'indemnisation : cette étape est sous la responsabilité des affaires juridiques (vice-présidence aux affaires corporatives)

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les critères d'évaluation des projets en production cellulaire tels qu'énumérés ci-dessus et de les revoir après une année d'application.

Un diagramme modifié sera transmis aux membres.

Par ailleurs, il est suggéré que le processus, les critères discutés ci-dessus ainsi que le mandat du CCPCT soient inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

Les points 9.2.3 et 9.2.4 sont traités avant le point 9.2.2 en présence du D^{re} Annie Lagacé. Elle quitte la réunion.

9.2.3 Nomination de M. René Carignan à titre de membre du comité exécutif

M. René Carignan a manifesté son intérêt d'être membre du comité exécutif. De plus, il a été jugé opportun que le président du comité d'audit y siége considérant que la plupart des sujets qui y sont traités découlent de recommandations de ce comité.

Le comité de gouvernance et d'éthique recommande sa nomination.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. René Carignan à titre de membre du comité exécutif pour un mandat de trois (3) ans.

M. René Carignan s'est abstenu lors du vote sur cette résolution.

S. Ghibu

G. Rodrigue

9.2.4 Nomination du D^r Hans Zaaijer à titre de membre du comité consultatif de la sécurité

Un dossier de candidature a été soumis au comité de gouvernance et d'éthique ainsi qu'au Conseil d'administration.

Tant la direction que le président du CCS recommandent fortement la candidature du D^r Zaaijer.

Le comité de gouvernance et d'éthique souscrit sans réserve à cette recommandation.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^r Hans Zaaijer à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour un mandat de cinq (5) ans.

9.2.5 Nomination du D^{re} Annie Lagacé à titre d'observatrice du C.A. au comité consultatif des représentants des receveurs

D^{re} Annie Lagacé s'est montrée intéressée à siéger à titre d'observatrice du C.A. au CCRR en remplacement de Mme Hélène Darby. Le comité de gouvernance et d'éthique recommande sa nomination.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^{re} Annie Lagacé à titre d'observatrice du Conseil d'administration au comité consultatif des représentants des receveurs.

9.3 Comité d'audit

9.3.1 24 juillet 2013 : rapport annuel 2012-2013

Le comité a révisé le rapport annuel et a formulé quelques suggestions de forme. Aussi, la direction a attesté que toutes les étapes d'élaboration du rapport ont été suivies conformément à la procédure interne. Le comité d'audit a donc approuvé le rapport.

9.3.2 25 juillet 2013 : Accord cadre de collaboration en production cellulaire

La discussion à lieu à huis clos.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Calendrier des réunions du C.A. et de ses comités (2013-2015)

10.2 Loi sur Héma-Québec et sur le comité de biovigilance

10.3 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.4 Recherche sur la motivation des donateurs

À la demande du Conseil, un résumé de la recherche sur les donateurs a été déposé. Les membres le considèrent très complet.

10.5 Express d'Héma et Mots d'Héma

10.6 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

12.1 Formation sur les bonnes pratiques de fabrication de phase 1

D^r Serge Montplaisir informe les membres sur une formation Web relativement aux bonnes pratiques de fabrication pour des produits de phase 1. La documentation à cet effet est distribuée séance tenante.

13. Prochaine réunion : 9 octobre 2013, 8h, à Montréal (approbation du budget 2014-2015)

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 9 octobre 2013 dès 8 h à Montréal. Le budget 2014-2015 y sera alors présenté.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 20.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 14 AOÛT 2013

Action

4. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.



Les membres en prennent acte. À première vue, ils n'y voient pas de conflit d'intérêts et pourront en juger selon la nature des discussions au cours de la présente séance ou des réunions subséquentes.

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

Avant d'aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour, le président et chef de la direction informe les membres de quelques dossiers.

Usine de fractionnement :



Pénurie de produits : Des médias ont rapporté qu'il y avait des besoins urgents en dons de sang à l'échelle canadienne durant la période estivale. Or, il est important de préciser qu'il s'agissait d'une situation à la Société canadienne du sang et que la réserve de sang d'Héma-Québec est à un niveau optimal, c'est-à-dire à plus de six jours. Héma-Québec répond donc à 100 % des besoins des patients québécois.

8.2.1 État de situation sur la réduction des pathogènes

Les membres ont pris connaissance d'un état de situation et d'une présentation sur quelques aspects scientifiques et sur les technologies implantées dans certains pays, surtout en Europe.

Ils comprennent que plusieurs étapes du processus restent à préciser dont le rôle des divers intervenants. Particulièrement, on notera que les comités consultatifs (comité de la sécurité et comité des receveurs) seront mis à contribution avant que le C.A. ne prenne position.

Le président et chef de la direction répond aux questions.

Une mise à jour sera présentée à chacune des réunions du C.A.

J. De Serres

8.2.2 Tissus humains : correspondance avec la SCS

Le président et chef de la direction rappelle l'offre de services d'Héma-Québec pour la production de tissus formulée lors d'une récente rencontre des sous-ministres de la santé canadiens.

En réaction, la Société canadienne du sang (SCS) a transmis une lettre à ces mêmes sous-ministres qui comportait des inexactitudes sur la qualité et la disponibilité des tissus distribués par Héma-Québec.

Sans tarder, Héma-Québec a rectifié les faits et a réitéré son offre.

Le sous-ministre québécois responsable de ce dossier assure le suivi.

Malgré cette attitude déplorable de la SCS qui discrédite Héma-Québec et induit en erreur la population canadienne, les échanges quotidiens avec l'organisme sont tout de même maintenus.

8.2.3 Incidents sur des dispositifs – manchon de l'aiguille

Les membres ont pris acte d'un état de situation relatif à un incident sur des dispositifs survenu en juin.

La présidente mentionne qu'elle a été avisée dès le début par le président et chef de la direction. Aucun produit n'a été retiré et l'incident n'a eu aucune conséquence sur l'approvisionnement. Aussi, le processus de gestion de risque a été suivi comme à l'habitude pour ce type d'événement.

Cet épisode démontre par ailleurs l'efficacité des employés d'Héma-Québec qui ont su détecter le problème.

8.3.1 Projets en production cellulaire

Le président et chef de la direction insiste sur le caractère confidentiel de l'information sur les projets, présentée dans le tableau soumis aux membres.

Il décrit brièvement les projets tout en indiquant ceux qui sont de plus grande ampleur et dont le degré d'avancement est significatif. Ces derniers ont également été présentés au comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire.

Dans tous les cas, les investissements s'étalent sur plusieurs années et sont prévus au budget.

On répond aux questions des membres.

Espace Michelet : les membres ont pris connaissance d'un statut de projet.

On indique que les autorisations du gouvernement sont attendues à la fin du mois d'août, soit avant l'annonce prévue le 12 septembre 2013.

Les membres se déclarent satisfaits des explications fournies.

Afin d'assurer un suivi adéquat, les membres demandent que le comité d'audit suive les projets majeurs (les premiers qui seront lancés) et qu'un rapport annuel des activités en production cellulaire soit présenté au C.A.

J. De Serres

9.2 **Comité de gouvernance et d'éthique – 14 août 2013**

Renouvellement de mandats et postes à pourvoir au C.A.

À partir d'un portrait de la composition actuelle du Conseil, les membres du comité ont discuté des diverses options tout en tenant compte des recommandations de la direction quant aux profils des candidats en vue des démarches auprès des groupes concernés.

Le comité de gouvernance recommande donc les démarches suivantes :

1^{re} phase

- Pourvoir le poste réservé à un membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, tel que requis par la nouvelle loi sur Héma-Québec. Les candidats seraient issus du secteur pharmaceutique ou biopharmaceutique comme proposé par la direction.

- Pourvoir le poste laissé vacant à la suite du décès de Jean-Pierre Allaire auprès du milieu des affaires. Conformément à la proposition de la direction, le profil recherché serait en gestion/ressources humaines.
- Remplacer D' Martin Champagne (Collège des médecins) dont le mandat est échu (et qui ne sollicite pas de renouvellement). Selon la proposition de la direction, le poste pourrait être pourvu soit par un candidat proposé par le Collège des médecins ou par un candidat du milieu des affaires; dans un cas comme dans l'autre, les candidats proviendraient du secteur pharmaceutique ou biopharmaceutique.
- Renouveler le mandat de Mme Martine Carré (receveurs de produits – échéance du mandat à la fin de l'année 2013). Considérant l'enjeu de continuité puisque presque la moitié du C.A. sera constitué de nouveaux membres et considérant qu'il s'agit de la présidente, il est recommandé de procéder avec ce renouvellement en priorité.

2^e phase

- *Renouveler le mandat de M. René Carignan (AQESSS) qui sera échu à la fin de l'année 2013.*
- *Renouveler le mandat du D^{re} Patricia Pelletier (recherche scientifique) qui est déjà échu.*

Avant le vote sur cette recommandation, Mme Martine Carré quitte la réunion.

Les membres estiment qu'il s'agit d'une stratégie bien adaptée à la situation.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les démarches en vue des renouvellements de mandats et des postes à pourvoir au C.A telles que décrites ci-dessus.

Mme Martine Carré se joint de nouveau à la réunion.

9.3 Comité d'audit

9.3.2 25 juillet 2013 : Accord cadre de collaboration CELLforCURE (production cellulaire)

Le résumé de l'accord cadre qui a été transmis aux membres du comité d'audit est déposé séance tenante.

Le comité d'audit avait demandé que l'entente lui soit présentée pour information avant sa signature prévue prochainement.

Les membres ont estimé que la direction a répondu adéquatement à leurs questions. Il faut surtout retenir que l'accord cadre n'implique aucun engagement financier. Les clauses financières seront plutôt incluses dans les ententes spécifiques. Un modèle pour ce type d'entente a d'ailleurs été transmis au comité d'audit à la suite de la séance du 25 juillet.

Le président et chef de la direction mentionne qu'aucune modification de fond n'a été apportée à cet accord depuis. Une dernière révision par les instances gouvernementales françaises sera effectuée avant la signature par les deux parties planifiée en septembre. Aucune modification n'est anticipée. Dans le cas contraire, le comité d'audit sera informé.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être la présidente et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 106^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 9 octobre 2013 à 8 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
Mme Lucie Letendre
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^r Martin Champagne
D^r Serge Montplaisir

**Observateur
du comité
de biovigilance :** M. Wilson Sanon

Invités : M^e Suzanne Courchesne, *présidente du comité d'éthique de la recherche*
M. Marco Décelles, *vice-président et chef de l'exploitation*
(en vidéoconférence)
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et*
secrétaire adjointe
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 8 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 105^e réunion du 14 août 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 105^e réunion du Conseil d'administration tenue le 14 août 2013 tel que modifié.

4.2 Discussions à huis clos du 14 août 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 14 août 2013 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

La discussion a lieu à huis clos.

M. Wilson Sanon se joint à la réunion.

7. Exploitation

7.1 Stratégie d'approvisionnement

Le vice-président et chef de l'exploitation se joint à la réunion.

La discussion a lieu à huis clos (puisque la stratégie n'est pas encore publique).

Le vice-président et chef de l'exploitation quitte à la réunion.

8. Affaires financières

8.1 Budget 2014-2015 (incluant les projets d'immobilisation)

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

8.1.1 Présentation et recommandation du comité d'audit

Le président du comité d'audit confirme que le budget a été revu en détails par le comité lors de sa réunion du 2 octobre 2013 et que la direction a répondu adéquatement aux questions des membres.

Ainsi, le vice-président à l'administration et aux finances en fera seulement une brève présentation.

Le vice-président à l'administration et aux finances mentionne que le budget est élaboré en fonction des prévisions de volumes fournies par le MSSS. Cependant, les gestionnaires travaillent aussi à partir d'un budget interne qui tient compte de volumes réduits (nos propres estimés). Le budget est également aligné sur la stratégie d'approvisionnement.

Comparaison des données financières SCS – Héma-Québec

On rappelle la nature confidentielle des données fournies par la SCS. La comparaison, malgré les limites de l'exercice, est encore favorable à Héma-Québec. On constate toutefois que la SCS réduit l'écart, fruit de ses efforts d'efficience.

Hypothèses budgétaires

Ces hypothèses ont été revues par le comité d'audit. On attire toutefois l'attention des membres sur le taux de change.

Chaque variation d'un point du taux se traduit par une somme de 1,8M \$. Il y aura nécessairement un écart entre le taux inscrit au budget et le taux au moment de l'achat des devises pour couvrir nos besoins. Ainsi, un budget amendé avec le taux de change final sera déposé au comité d'audit puis au C.A.

Plan quinquennal 2015-2016 à 2019-2020

Les prévisions quinquennales sont des estimations à très long terme. Ces données sont néanmoins requises par divers ministères : MSSS, ministère des Finances, Conseil du Trésor, etc.

Finalement, on signale des économies substantielles au niveau des produits stables, de l'ordre de 12M \$, découlant des récentes négociations avec de nouveaux fournisseurs.

Donc, le budget proposé pour 2014-2015 à un taux de change préliminaire de 0,9971 \$CAD / 1,00 \$US est de :

– Produits labiles :	134 049 000 \$
– Produits stables :	229 481 000 \$
– CSTHLRBL* :	28 372 000 \$
– Total :	391 902 000 \$
– Tarif du culot :	349,73 \$
– Tarif des plaquettes :	606,44 \$
– Tarif du plasma :	165,94 \$

* Cellules souches, tissus humains, laboratoire de référence et banque de lait

Le comité d'audit recommande l'approbation du budget 2014-2015.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter tel que présenté le budget 2014-2015 de 391 902 000 \$, ainsi que le budget des immobilisations de 24 955 000 \$ et les prévisions quinquennales 2015-2016 à 2019-2020.

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2014-2015 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

8.1.2 Projets d'immobilisation supérieurs à 500K \$

La discussion a lieu à huis clos.

8.2 **Statistiques opérationnelles au 31 août 2013**

Les statistiques au 31 août 2013 ont été transmises aux membres.

Le vice-président à l'administration et aux finances les passe en revue pour les diverses lignes de produits.

La tendance à la baisse des volumes se maintient. Les mesures d'efficacité permettent en grande partie d'en atténuer les effets.

Le président et chef de la direction profite de l'occasion pour souligner le crédit qui revient aux gestionnaires de l'Exploitation en particulier et de tous ceux d'Héma-Québec en général. Ils ont su s'ajuster rapidement par rapport à la baisse marquée de la demande et de la diminution des revenus qui en découle. Le plan stratégique 2012-2015 a également permis de lancer des mesures d'atténuation et de compensation.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

9. **Rapport de la direction**

9.1 **Déclaration de la direction**

La discussion a lieu à huis clos.

9.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

10. Affaires du Conseil

10.1 Comité de gouvernance et d'éthique – 3 octobre 2013

10.1.1 Objectifs annuels 2013-2014

La présidente du comité présente les objectifs annuels du CGÉ qui avaient été discutés préalablement à la réunion d'août. L'exercice consistait cette fois-ci à les ordonner par priorité afin d'établir un plan de travail pour l'année en cours et la suivante. Cet ordonnancement a été adopté par le comité à sa séance d'octobre.

La présidente insiste plus particulièrement sur la réunion des présidents des comités du Conseil qui vise essentiellement à discuter du rôle et du fonctionnement du C.A. et de ses comités. Cette rencontre sera planifiée avant la réunion du C.A. de février 2014.

La présidente invite finalement les membres à lui faire part de suggestions au sujet de l'un ou l'autre des objectifs énumérés.

Par ailleurs, elle informe les membres des démarches en cours en vue du remplacement ou du renouvellement de certains administrateurs, conformément aux étapes qui avaient été proposées au C.A. en août.

Des candidatures, basées sur les profils recherchés, ont été reçues de l'Ordre des CPA et du Collège des médecins.

Aussi, le dossier de renouvellement de la présidente du Conseil a été transmis au cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux.

Ses représentants semblent bien avoir saisi l'enjeu de continuité pour ce poste.

10.1.2 Nomination de M. Delano George à titre de membre du comité consultatif des représentants des receveurs

Les membres ont pu prendre connaissance d'un dossier de candidature complet qui contient les recommandations de la direction, du président du CCR et des observatrices du C.A. à ce comité.

Le comité de gouvernance et d'éthique recommande également la nomination de M. Delano George.

G. Rodrigue

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. Delano George à titre de membre du comité consultatif des représentants des receveurs pour un mandat de cinq (5) ans.

10.2 Comité d'audit – 2 octobre 2013

Les points suivants sont traités après le point 10.5.

10.2.1 Financement du centre de production cellulaire (C-LAVIE – Espace d'innovation Michelet)

La discussion a lieu à huis clos.

10.2.2 Autorisation de poursuivre l'entente contractuelle avec le directeur médical de la banque de sang cordon

La discussion a lieu à huis clos.

10.2.3 Gestion des risques : rapport de mi-année

La liste des risques revus par le comité de direction est déposée deux fois l'an au comité d'audit.

Pour la période du 1^{er} avril 2013 au 25 septembre, tous les risques sont sous contrôle.

10.2.4 Rapport des réclamations 2012-2013

Le comité d'audit a pris connaissance du rapport pour la période du 1^{er} avril 2013 au 25 septembre 2013.

La nature des réclamations et les montants réclamés sont semblables aux rapports précédents. Dans tous les cas, les réserves prévues au budget sont amplement suffisantes.

Quant aux réclamations de 25 000 \$ et plus, on note un seul dossier en cours pour le lequel il y aura prescription en mars 2014.

10.3 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 2 octobre 2013

Ce point est traité après le point 10.6.

La discussion a lieu à huis clos.

10.4 Comité des ressources informationnelles – 2 octobre 2013

Ce point est traité avant le point 10.3.

La présidente du comité résume les sujets abordés lors de la réunion du 2 octobre :

- Indicateurs de performance en TI : une deuxième mouture a été présentée. À l'usage, des modifications y seront apportées. Ils constituent toutefois un bon outil pour mesurer les activités aux TI.
- Revue des projets majeurs : les statuts de projets ont été présentés dans un nouveau gabarit jugé très satisfaisant par les membres. Des ajustements, notamment sur la présentation de certains indices, (avancement du projet, budget, etc.) ont été suggérés. Tous les projets ont un statut « vert », y compris eProgesa pour lequel les négociations avec le fournisseur quant au plafonnement de ses honoraires ont fait l'objet d'une entente à la satisfaction des deux parties.
- Le directeur de l'exploitation des tissus humains a partagé son expérience en tant que client de SILAM. Son implantation a grandement amélioré les opérations dans ce secteur. Ce témoignage a été bien apprécié des membres du CRI puisqu'il a permis d'illustrer concrètement les retombées positives d'un projet.

La présidente estime que le comité évolue très bien. Les membres externes sentent qu'ils apportent une contribution aux discussions sur les projets. Pour la direction, l'apport de ces experts donne une valeur ajoutée aux opérations.

10.5 Comité d'éthique de la recherche

Ce point est traité après le point 10.1.2.

M^e Suzanne Courchesne se joint à la réunion.

10.5.1 Rapport de la présidente du CÉR et rapport annuel 2012-2013

La présidente du Conseil souhaite la bienvenue à la présidente du CÉR.

La présidente du CÉR décrit brièvement son parcours professionnel. Elle précise qu'elle a siégé au CÉR du CHUM avant de devenir membre du CÉR d'Héma-Québec.

Elle passe brièvement le rapport annuel en revue et apporte quelques précisions sur le rôle et le fonctionnement du CÉR. En bref, elle décrit le processus d'étude des projets de recherche et la documentation afférente à chacune des étapes (approbation, renouvellement annuel, rapport de fin de projet, etc.).

Le CÉR porte une attention toute particulière au formulaire d'information et de consentement afin qu'il soit compréhensible pour les participants aux projets de recherche. Aussi, si certaines questions éthiques nécessitent des éclaircissements, le comité se réserve le droit de convoquer les chercheurs.

Les membres du C.A. se déclarent très satisfaits. Ils se disent rassurés par le degré d'expertise du CÉR et sont impressionnés par le niveau de détails pris en compte par le comité.

Ils remercient la présidente pour cette présentation.

Par ailleurs, la vice-présidente aux affaires corporatives informe les membres que la demande de CÉR désignée soumise au MSSS (afin d'effectuer des recherches sur le sang de cordon) a été refusée au motif que seuls des CÉR affiliés à des CH ou des universités peuvent être ainsi désignés. Il faut cependant noter que la réponse a été donnée par un sous-ministre alors que la recommandation finale provient du Ministre. Notre dossier, estimé de grande qualité, chemine au cabinet. Une réponse définitive est attendue prochainement.

M^e Suzanne Courchesne quitte la réunion.

10.6 Révision du processus d'approbation des projets en production cellulaire

Ce point est traité immédiatement après le point 10.2.4.

Le diagramme, incluant les modifications demandées par le C.A. en août dernier, avait été transmis aux membres.

Il est déposé séance tenante et est brièvement passé en revue.

Les membres proposent d'y ajouter que le C.A. prend connaissance des procès-verbaux du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire (CCPCT). Le C.A. s'appuie sur ces documents ainsi que sur les rapports de l'observateur du Conseil au CCPCT pour suivre les activités de ce comité et s'assurer que les critères d'approbation des projets sont respectés.

Aussi, il est proposé d'inviter le président du CCPCT à faire une présentation au Conseil (au même titre que les présidents des autres comités consultatifs).

On rappelle par ailleurs que le comité de gouvernance et d'éthique se penchera plus en détails sur le fonctionnement du CCPCT.

Après discussion, il est convenu que le processus est satisfaisant et que des ajustements aux critères pourront être apportés à l'usage.

M. Wilson Sanon quitte la réunion (après le point 10.4).

G. Rodrigue

11. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

11.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

11.2 Mots d'Héma Plus

La présidente invite les membres à lire attentivement les divers numéros des Mots d'Héma Plus. On y retrouve notamment de l'information pertinente sur la mise en place des projets approuvés par le C.A.

11.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

12. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 11.

13. Varia

Les membres ont déjà été informés du départ à la retraite de la vice-présidente à la qualité et aux normes. Ils tiennent à la féliciter pour l'ensemble de son travail.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adresser une motion de félicitations à Mme Suzanne Rémy pour sa contribution exceptionnelle à titre de vice-présidente à la qualité et aux normes depuis les débuts d'Héma-Québec.

14. Prochaine réunion : 11 décembre 2013, 12 h, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 11 décembre 2013 dès 12 h à Montréal.

15. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 15 h 15.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 9 OCTOBRE 2013**

« Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2014-2015 »

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a approuvé le 9 octobre 2013 le budget d'Héma-Québec pour l'année 2014-2015;

ATTENDU QU'à l'intérieur de ce budget, le besoin requis en devises américaines est évalué à 181 000 000 \$ US pour l'année 2014-2015;

ATTENDU QUE pour combler ce besoin en devises américaines, le Conseil d'administration a approuvé la directive administrative DRF003 « Politique de gestion du risque de change » qui définit les modalités d'achats et de couverture de change;

IL EST RÉSOLU :

QU'Héma-Québec procède à l'achat des devises requises auprès du ministère des Finances et de l'Économie du Québec conformément à sa politique de gestion du risque de change afin de combler les besoins en devises pour son année financière 2014-2015.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

DISCUSSIONS À HUIS CLOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUES LORS DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2013

Action

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

6. Rapport de la présidente du C.A.

La présidente informe les membres de quelques dossiers.

- Démission de Mme Monique Laliberté à titre de membre du C.A. :



Le comité de gouvernance et d'éthique en a été également informé à sa réunion du 3 octobre.

- Lancement du complexe C-LAVIE : l'événement, auquel a assisté la présidente du Conseil, s'est tenu le 12 septembre dernier à Québec. L'activité s'est très bien déroulée. Plus particulièrement, le ministre de la Santé et des Services sociaux s'est dit très satisfait. Quant au maire de Québec, il aurait préféré un événement à plus grand déploiement. La présidente tient à souligner la belle cohésion dans les relations avec les représentants du MSSS.
- Prix Performance – Gestionnaire du Réseau ESG-UQÀM : le président et chef de la direction est lauréat de ce prix qui lui sera remis lors d'une cérémonie le 12 novembre. Ce prix rejaillit sur toute l'entreprise et s'inscrit en droite ligne avec les changements initiés par le PCD. À son tour, le PCD souligne l'apport de tout le personnel qui travaille à la mise en application d'un plan d'efficience dans un contexte de décroissance de la demande.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adresser une motion de félicitations au D' Jean De Serres pour l'obtention du Prix Performance – Catégorie Gestionnaire du Réseau ESG-UQÀM.

- Documentation au C.A. : le but est d'être plus efficace en évitant les doublons documentaires. Déjà, des efforts pour standardiser la documentation sont visibles afin que les administrateurs aient en mains l'information pertinente à une prise de décision éclairée. La présidente cite en exemple le document sur la stratégie d'approvisionnement (7.1) qui dresse un portrait détaillé de la situation et qui décrit clairement les orientations de la direction. La présidente en appelle à la compréhension du C.A. en cette période d'ajustement.

Par ailleurs, une réflexion est amorcée sur les procès-verbaux du C.A., actuellement diffusés sur le site d'Héma-Québec (les discussions à huis clos en sont extraites). Il est important que la teneur des discussions y soit consignée et que les administrateurs puissent y référer, surtout lorsqu'il n'y a pas de document en soutien à un sujet. Ainsi, le comité de gouvernance et d'éthique s'interroge sur la nature de l'information qui devrait être accessible sur Internet et envisage aussi la possibilité de ne plus publier les procès-verbaux. Le comité statuera prochainement sur cette question.

**M. Beaupré
Bériaux/
S. Ghibu**

7. Exploitation

7.1 Stratégie d'approvisionnement

Le vice-président et chef de l'exploitation présente la stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles 2013-2016. Cette stratégie découle des choix suivants dans le plan stratégique 2012-2015 :

1. Augmenter le ratio de collectes fixes vs mobiles, automatiser la collecte et accroître la polyvalence de la main-d'œuvre.
2. Développer une culture axée sur l'excellence, l'empowerment, la communication, le travail d'équipe et l'humanisme, et les initiatives en résultant sur l'amélioration continue et la résolution de problèmes.
3. Garder le haut niveau d'engagement des donateurs et des bénévoles envers la cause du don de sang et l'actualiser en fonction de nos choix stratégiques.
4. Augmenter le volume de collectes de plasma et saisir les opportunités de développement.
5. Être à l'affût des besoins de nos partenaires et clients du milieu hospitalier.

En complément au document transmis aux membres, le vice-président et chef de l'exploitation ajoute quelques commentaires :

- La stratégie sera déployée dans un contexte de baisse des volumes. Cependant, la demande demeure soutenue pour certains groupes spécifiques tels que les O négatifs, ce qui exerce une certaine pression sur l'Exploitation.
- Pour répondre aux besoins de plaquettes, on prélève à 85 % par thrombaphérèse, en visant de plus en plus la double thrombaphérèse.
- Les employés des collectes ont été rencontrés pour discuter des actions à venir. La flexibilité et l'efficience font partie des enjeux majeurs qui ont été traités lors de ces discussions. Le partage des tâches en collecte (qui entraînera à terme une réduction des titres d'emploi, notamment sur les collectes mobiles) a été plus spécifiquement abordé. La réaction du personnel est plutôt positive.
- Sur le plan de la gestion, on axe les actions sur la résolution de problèmes et l'amélioration continue. Les gestionnaires sont ainsi formés pour agir en tant que « coach ».
- Tel qu'énoncé dans le premier choix stratégique, on vise à augmenter le nombre de sites de collectes fixes. On estime en effet qu'un centre fixe bien exploité coûte moins cher à opérer que la moyenne des collectes mobiles. Cela dit, certaines collectes mobiles sont très performantes. Ainsi, il n'est pas planifié d'effectuer un virage total vers les sites fixes.
- La rentabilité des collectes fixes est régulièrement analysée. Par exemple, la fin prochaine du bail au Globule Versailles représente une occasion de se pencher sur cette question et de décider si on négocie un renouvellement ou de meilleures conditions pour améliorer sa rentabilité.
- Quelques explications sont données sur les centres hybrides qui regrouperaient sous un même toit un Globule, un salon de donneurs de plasma (Plasmavie) et un centre de départ pour les collectes mobiles. Cette formule comporte de nombreux avantages : notamment, la réduction de certains coûts (frais de transport du personnel, location des locaux) et l'optimisation des déplacements des employés. Elle représente aussi des défis sur le plan des ressources humaines et des relations de travail : polyvalence de la main-d'œuvre, modifications des accréditations syndicales en lien avec les changements de catégories d'emploi, etc.
- Aussi, le développement des centres fixes en régions pose le défi du mouvement de personnel. Le vice-président et chef de l'Exploitation indique par ailleurs que les noms des villes identifiés pour les futurs sites doivent demeurer confidentiels.

- L'objectif est d'atténuer le plus possible les impacts sur le personnel. À ce stade-ci, les négociations avec les syndicats sont plutôt fructueuses; le climat de travail harmonieux et l'approche transparente de la direction y contribuant largement.

La présidente du C.A précise que tous ces enjeux de ressources humaines sont suivis de près par le comité des RH.

En réponse à des questions des membres, le vice-président et chef de l'exploitation et le président et chef de la direction fournissent quelques précisions :

- Le coût du prélèvement du culot est effectivement de 200 \$ (sur le tarif de 350 \$). Il s'agit d'un coût élevé par rapport à d'autres opérateurs de banque de sang ailleurs dans le monde (particulièrement aux États-Unis). Les principales inefficiences se trouvent à ce niveau; on compte justement y apporter des ajustements majeurs par certaines mesures de la stratégie d'approvisionnement.
- Le nombre total de donneurs demeure stable. Cependant, ils sont moins nombreux pour les dons habituels (par exemple, le sang total). Il est prévu de compenser par les donneurs de plasma. À ce chapitre, il y a place au développement considérant que l'autosuffisance est loin d'être atteinte et qu'on ne collecte que pour à peine 50 % des besoins.



- Les budgets pour les programmes tels l'anémie falciforme sont maintenus à un niveau appréciable (plus de 500K \$ par année). Plus globalement, on investit de manière soutenue dans les activités de marketing direct auprès de communautés culturelles spécifiques (par exemple, la communauté noire). Aussi, avec les équipes réglementaires et médicales, on tente de faciliter l'accès aux collectes dans ces communautés, notamment en simplifiant le questionnaire du don de sang. Il est également important de noter que les collectes mobiles auprès de cette clientèle continuent.

- Les relations avec le réseau universitaire intégré de santé (RUIS) seront davantage développées considérant qu'il regroupe des sommités en matière de transfusion.

La présidente du C.A remercie le vice-président et chef de l'exploitation pour cette présentation. La stratégie d'approvisionnement illustre concrètement les changements importants à venir, découlant des orientations stratégiques.

Le vice-président et chef de l'exploitation quitte la réunion.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la stratégie d'approvisionnement en produits labiles 2013-2016 telle que présentée.

La stratégie sera revue au Conseil après sa première année d'application.

M. Décelles

8.1.2 Projets d'immobilisation supérieurs à 500K \$

Le président du comité d'audit souligne que les projets décrits ci-dessous ont été revus par le comité. Ils sont tous inscrits dans le budget des immobilisations et certains font partie de la Planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI) déjà approuvée par le C.A.

On mentionne également que les demandes de projets sont soumises pour la première fois dans le format approuvé par le Conseil. On rappelle aussi qu'en vertu des règlements généraux et du processus d'approbation, seuls les projets supérieurs à 500K \$ sont présentés au C.A.

Enfin, on précise que les coûts d'opérations de certains projets ne peuvent être estimés à ce stade-ci, considérant qu'ils se déploieront sur quelques années. Ces données seront néanmoins suivies au fur et à mesure par les fiches de statut de projets déposées au comité d'audit et au comité des ressources informationnelles.

Le comité d'audit recommande l'approbation des projets.

8.1.2a Échanges électroniques avec le SIIATH et GS1

Le projet a pour objectif général d'assurer l'installation d'un système sécuritaire et fiable d'échanges électroniques entre les systèmes d'information d'Héma-Québec et les systèmes d'information des banques de sang dans les centres hospitaliers.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet d'échanges électroniques avec le SIIATH et GS1 au montant de [REDACTED] au budget 2014-2015.

8.1.2b Augmentation de la collecte de plasma

La première phase du projet consiste à implanter un Salon des donneurs de plasma (« Plasmavie »). Ce premier centre pilote, spécialisé pour les dons de plasma seulement, permettra de développer le concept et d'en vérifier la viabilité. Celui-ci a déjà fait l'objet d'une approbation par le CA. Par la suite, d'autres Salons des donneurs de plasma seront mis en place selon les résultats obtenus avec le projet pilote de Trois-Rivières.

Le président et chef de la direction rappelle l'objectif général de ce projet qui vise à réduire le coût unitaire du produit pour permettre, à long terme, d'améliorer l'autosuffisance en plasma d'utiliser les ressources dégagées par les gains d'efficacité ou les baisses de demande dans les culots.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver deux Salons des donneurs de plasma au montant de [REDACTED] au budget 2014-2015 (en tenant compte des résultats obtenus avec le projet pilote).

8.1.2c Technologie Atreus Orbisac

L'approvisionnement en produits plaquettaires allogéniques est assuré avec la technologie Atreus / Orbisac. Cette technologie ne sera plus soutenue par le fournisseur à partir de 2017 et une nouvelle méthode de production de pool plaquettaire doit être mise en place.

Il s'agit d'un projet de pérennité visant à remplacer des appareils totalement amortis et qui ont atteint leur durée de vie utile.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la mise en place d'une technologie de remplacement pour la production de pools de plaquettes au montant de [REDACTED] au budget 2014-2015.

8.1.2d Automatisation de la transformation

Tous les dons prélevés lors des collectes mobiles ou des centres permanents (Globules) sont acheminés à ce service. L'automatisation des activités de transformation améliorera l'efficacité et diminuera les pertes de produits occasionnées par une documentation inadéquate.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet d'automatisation de la transformation au montant de [REDACTED] au budget 2014-2015.

8.1.2e Ouverture d'une 4^e centre Globule

Le projet consiste en l'ouverture d'un centre hybride Globule-Plasmavie (incluant le prélèvement de plasma pour fractionnement et le sang total) tel que défini dans la stratégie d'approvisionnement 2013-2016 présentée au point 7.1.

Essentiellement, les centres fixes sont moins coûteux et plus efficaces que les collectes mobiles. Ils permettent de réduire certains coûts (notamment les frais de transport du personnel) et d'optimiser les déplacements des employés.

Pour être exact, il s'agit d'un 5^e centre fixe, déployé après le Globule Dix-30 (Rive-Sud) déjà approuvé par le C.A, le Salon des donneurs de plasma « Plasmavie » (Trois-Rivières) et les trois Globules existant.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet d'ouverture d'un 4^e Globule au montant de [REDACTED] au budget 2014-2015.

8.1.2f Optimisation du registre international de donneurs de cellules souches et de sang de cordon

Un des objectifs du projet est d'informatiser les processus afin d'automatiser les transactions entre les centres transplantateurs, les autres registres dans le monde et Héma-Québec. On précise qu'Héma-Québec s'est retirée en 2011 du registre de la SCS OneMatch à la suite d'une hausse considérable des coûts annuels.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet d'optimisation du registre international de donneurs de cellules souches et de sang de cordon au montant de [REDACTED] au budget 2014-2015.

9.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

9.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres des récents développements dans les dossiers suivants :

9.2.1 Production cellulaire : mise à jour sur les ententes avec les partenaires et la construction du complexe C-LAVIE

Le partenariat avec C4C a été signé en septembre dernier. La fenêtre d'opportunité se confirme, d'où l'intérêt pour Héma-Québec de prendre rapidement une place prépondérante dans ce domaine avant

une éventuelle consolidation.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Toutefois, le président et chef de la direction mentionne qu'on ne peut se permettre d'attendre encore longtemps considérant les projets en cours. Ainsi, d'autres options sont évaluées afin de ne pas compromettre leur bonne marche.

9.2.2 Suite de la correspondance avec la SCS (tissus humains)

Le président et chef de la direction rappelle qu'Héma-Québec avait rectifié des faits erronés soulevés par la SCS quant à la qualité des tissus humains distribués au Québec et à une potentielle pénurie.

La lettre réponse d'Héma-Québec a été envoyée aux sous-ministres de la Santé du Canada. On est attende d'une réaction de leur part.

Cet épisode malheureux nous aura toutefois permis de développer davantage nos relations avec certains groupes dans le reste du Canada.

9.2.3 État de situation sur la réduction des pathogènes

Il n'y a pas eu de développement significatif depuis la dernière réunion.

9.2.4 Suivi des actions découlant du rapport sur la mise en quarantaine des produits

Le président et chef de la direction revient sur deux des principales recommandations du rapport déposé au C.A. en mai dernier, soit la révision du plan des mesures d'urgence (PMU) et la revue des procédures de rappel.

Le premier élément sera couvert lors de la mise à jour du PMU avec des experts externes, incluant une simulation basée sur un rappel de produits. Le deuxième aspect fera partie de la refonte majeure en qualité qui est en cours.

Ces deux exercices permettront par la même occasion de revoir les communications externes avec les partenaires et les clients, dont les CH et certaines instances du MSSS.

9.2.5 Usine de fractionnement



La présidente souligne qu'il s'agit d'un autre projet porteur dans lequel Héma-Québec s'investit et qui semble sur la bonne voie.

10.2 **Comité d'audit – 2 octobre 2013**

10.2.1 Financement du centre de production cellulaire (C-LAVIE – Espace d'innovation Michelet) : conciliation entre les montants autorisés par le Ministre et le C.A.

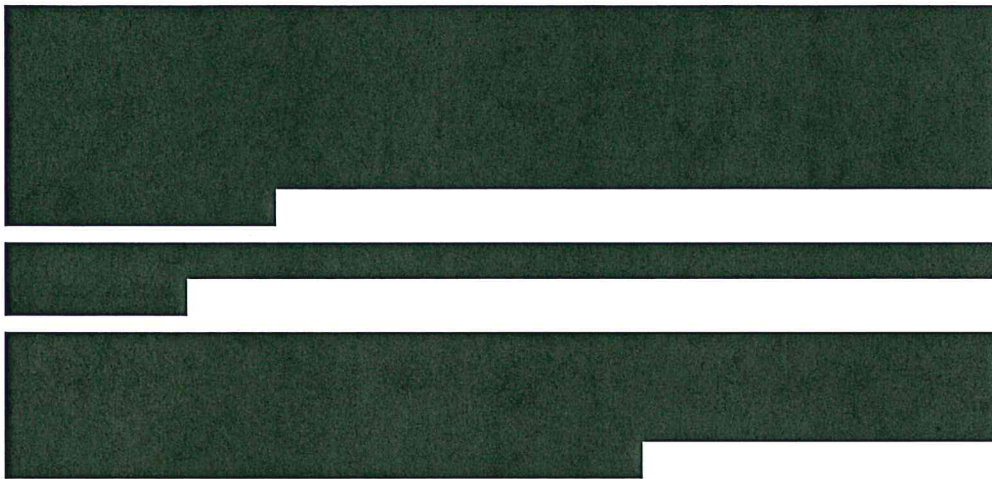
Le président du comité d'audit explique que la part du financement d'Héma-Québec, approuvée par le C.A. en mai, a été ajustée en calculant l'inflation entre la date de dépôt du projet et son approbation par le gouvernement.

Les membres du comité ont eu l'occasion de poser des questions sur cet ajustement et la direction y a répondu adéquatement.

Le projet sera suivi avec diligence par le comité d'audit.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Production cellulaire : construction du complexe C-LAVIE (Espace Michelet) » intégrée aux présentes pour en faire partie intégrante.

10.2.2 Autorisation de poursuivre l'entente contractuelle avec le D^r Martin Champagne (directeur médical de la banque de sang cordon – honoraires professionnels supérieurs à 100K \$)



10.3 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 2 octobre 2013

10.3.1 Mise à jour du compte de gestion de soins de santé : recommandation pour le PCD, les vice-présidents et les directeurs

La présidente du comité explique que ce complément au régime d'assurances collectives pour les membres de la direction n'a pas été ajusté depuis son introduction en 2004.

Dans le contexte d'un virage majeur au sein d'Héma-Québec, on exige beaucoup des cadres supérieurs de l'entreprise. Il faut aussi considérer que toute bonification salariale basée sur le rendement fait toujours l'objet d'un moratoire gouvernemental. Dans ces circonstances, le comité des RH a jugé que l'augmentation de 20 % au 1^{er} janvier 2014 est raisonnable et en fait la recommandation au C.A.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Révision des montants maximums alloués au Compte de dépenses des frais de santé des cadres supérieurs d'Héma-Québec au 1^{er} janvier 2014 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

10.3.2 Conditions spéciales – poste stratégique

Un projet de résolution est déposé séance tenante. La présidente du comité souligne la nature confidentielle et sensible de ce point.

Elle fait un bref historique des conditions particulières accordées à certains vice-présidents qui approchaient l'âge de la retraite (une forme de prime de rétention par une majoration du régime supplémentaire de retraite) incluant le VP RH. Ces conditions ont pris fin en 2012.

Elle souligne le caractère stratégique du poste de VP RH, considérant le virage de culture d'entreprise, les restructurations importantes en cours de déploiement et les prochaines négociations des conventions collectives. L'évaluation de ce vice-président, dépassant les attentes, a aussi été prise en considération.

Pour ces motifs, le comité des RH recommande au C.A. que les conditions particulières relatives au régime complémentaire de retraite continuent pour ce vice-président jusqu'au 31 mars 2015.

Quelques modifications sont proposées à la résolution.

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Conditions spéciales – poste stratégique » telle que modifiée et annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

INSERTION DANS LES LIVRES ET REGISTRES

IL EST RÉSOLU d'insérer et de conserver un exemplaire des discussions ci-dessus dans les Livres et Registres d'Héma-Québec.

VALIDITÉ

Nous soussignés déclarons être la présidente et le secrétaire du conseil d'administration d'Héma-Québec. Les discussions susmentionnées ont eu lieu au cours de la réunion du conseil d'administration dont la date apparaît ci-dessus.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 9 OCTOBRE 2013**

« Production cellulaire : construction du complexe C-LAVIE (Espace Michelet) »

ATTENDU QUE lors de sa séance du 1^{er} mai 2013, le Conseil d'administration a approuvé la résolution ci-dessous :

« IL EST RÉSOLU :

Sous réserve des approbations et ententes requises par la Loi sur Héma-Québec (art. 30 et art. 25 du projet de loi 29) et sous réserve de la finalisation du financement du projet à être présenté de nouveau au Conseil d'administration,

QUE le Conseil d'administration donne son accord de principe pour le projet de construction d'un bâtiment à l'Espace d'innovation Michelet pour lequel le financement d'Héma-Québec est limité à un maximum de 13 450 000 \$.

QUE le Conseil d'administration donne le mandat au président et chef de la direction de poursuivre toute démarche requise pour mener à terme ledit projet. »

ATTENDU QUE ladite résolution était basée sur l'évaluation des coûts et le financement du projet ci-dessous :

Bâtiment	11 000 000 \$
Laboratoire	5 000 000 \$
Terrain	2 230 000 \$
Honoraires professionnels	1 270 000 \$
LEED	700 000 \$
Stationnement	500 000 \$
TOTAL	20 700 000 \$

Financement du projet

Héma-Québec 13 450 000 \$

Ville de Québec 4 250 000 \$

Fondation Héma-Québec 3 000 000 \$

Total 20 700 000 \$

*Lettre d'engagement de la
Ville de Québec*

*Résolution du C.A. de la
FHQ*

ATTENDU QUE les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux ont demandé de tenir compte de l'impact de l'inflation sur ce projet de longue durée, entre le dépôt du dossier et son approbation (période de 2012-2013), et d'augmenter le financement du projet en conséquence.

ATTENDU QUE l'IPC 2012 se situe à 2,1 % et que l'IPC 2013 se situe à 1,7 %.

ATTENDU QUE le coût et le financement du projet actualisés, incluant l'IPC, se détaillent dorénavant comme suit :

Coût du projet actualisé	Montant (\$ CA)
Bâtiment	11 421 927 \$
Laboratoire	5 191 785 \$
Terrain	2 230 000 \$
Honoraires professionnels (incl. Frais notaires)	1 353 713 \$
LEED	726 850 \$
Stationnement	519 179 \$
<u>TOTAL</u>	<u>21 443 454 \$</u>

** Le calcul de l'IPC s'applique à tous les montants, sauf au terrain*

Financement du projet actualisé	Montant (\$ CA)
Héma-Québec – Régime d'emprunts	10 693 454 \$
Héma-Québec – Surplus	3 500 000 \$
Fondation Héma-Québec	3 000 000 \$
Ville de Québec - Subvention Infrastructure Recherche	2 790 000 \$
Ville de Québec - Subvention Achat Terrain	960 000 \$
Ville de Québec - Subvention Certification LEED	500 000 \$
<u>TOTAL</u>	<u>21 443 454 \$</u>

**Part du financement par Héma-Québec : 14 193 454 \$ (régime d'emprunts et surplus)*

ATTENDU QU'en date du 29 août 2013, le ministre de la Santé et des Services sociaux a autorisé Héma-Québec à procéder à la réalisation de son projet de production cellulaire à l'Espace d'innovation Michelet et à utiliser son surplus budgétaire accumulé de 3,5M \$ pour le financement de celui-ci, en vertu de de la Loi sur Héma-Québec et sur le comité de biovigilance (« la Loi »).

ATTENDU QUE l'acquisition du terrain devra faire l'objet d'une autorisation préalable conformément à l'article 30 de la Loi.

ATTENDU QUE le financement à partir du régime d'emprunt 2013-2015 s'étalera sur quelques années dont certaines au-delà de la fin du régime.

ATTENDU QUE les sommes prévues au régime d'emprunt 2013-2015 pour les acquisitions et le renouvellement d'actifs totalisent 37M \$.

ATTENDU QUE le montant de 10 693 454 \$ ne sera pas entièrement dépensé à l'échéance du régime d'emprunt le 31 mars 2015.

ATTENDU QUE les sommes résiduelles devront être incluses à la demande d'un nouveau régime d'emprunt en vigueur au 1^{er} avril 2015.

IL EST RÉSOLU QUE *le Conseil d'administration approuve le financement actualisé relatif à la construction du complexe C-LAVIE (Espace Michelet) pour lequel la part du financement par Héma-Québec est limitée à 14 193 454 \$.*

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 9 octobre 2013**

« Révision des montants maximums alloués au Compte de dépenses des frais de santé des cadres supérieurs d'Héma-Québec au 1^{er} janvier 2014 »

ATTENDU QUE Héma-Québec a instauré au 1^{er} janvier 2004, un compte de dépenses des frais de santé pour les cadres supérieurs;

ATTENDU QUE ce compte vise certaines dépenses liées aux soins de santé qui ne sont pas couvertes ou qui dépassent les maximums alloués par le régime public ou par le régime d'assurances collectives de base d'Héma-Québec;

ATTENDU QUE les montants alloués à l'implantation n'ont pas été révisés depuis, soit pour un niveau de :

- Directeur : 1 500 \$
- Vice-président : 3 000 \$
- Président et chef de la direction : 5 000 \$

ATTENDU QUE l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation est d'environ 20 % depuis le 1^{er} janvier 2004;

ATTENDU QUE le Comité des ressources humaines et de la rémunération a discuté lors de sa réunion du 2 octobre 2013 de ce sujet et recommande au Conseil d'administration de procéder à ladite hausse;

IL EST RÉSOLU : d'augmenter de 20 % au 1^{er} janvier 2014 les montants alloués soit pour un niveau de :

- Directeur : 1 800 \$
- Vice-président : 3 600 \$
- Président et chef de la direction : 6 000 \$

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 9 octobre 2013**

« Conditions spéciales – poste stratégique »

ATTENDU QU'Héma-Québec a entrepris un important virage afin de poursuivre sa mission fondamentale et répondre aux besoins émergents identifiés à la planification stratégique 2012-15-20;

ATTENDU QUE dans cette optique, Héma-Québec a mis en place le *Plan stratégique 2012-2015*;

ATTENDU QUE des efforts importants ont été consentis pour alléger le fonctionnement de la direction et optimiser les processus décisionnels;

ATTENDU QU'un enjeu stratégique d'Héma-Québec est celui de « la pérennité et le transfert des connaissances et du savoir-faire de l'organisation »

ATTENDU QUE le Président et chef de la direction, de par la responsabilité et le mandat que lui confie le CA d'Héma-Québec, désire être en mesure d'offrir des conditions spéciales pour des employés ayant un poste stratégique dans un contexte de rétention du personnel clé et de relève;

ATTENDU QUE le Président et chef de la direction, dans le contexte du changement de culture amorcé et du style de gestion à implanter, considère le poste de Vice-président aux ressources humaines (VP– RH) comme un poste clé de l'organisation, notamment parce que :

- le poste est reconnu stratégique dans le cadre du déploiement et de la réalisation des orientations énoncées à la planification stratégique 2012-15 et à venir;
- le titulaire du poste dispose de l'expertise stratégique et de la connaissance historique dans le domaine des relations de travail en vue de la négociation pour le renouvellement des 9 conventions collectives devant débiter à l'automne 2014;
- Héma-Québec doit s'assurer d'une période de transition harmonieuse dans un contexte de relève et maintenir la stabilité de l'organisation.

ATTENDU QU'une transition minimale jusqu'au 31 mars 2015 est nécessaire. Le titulaire du poste pourra demeurer en fonction après cette date selon les besoins de l'organisation et les conditions qui seront mutuellement établies;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des régimes de retraite d'H-Q, les vice-présidents peuvent prendre leur retraite dès l'âge de 55 ans et à compter de 60 ans la rente de retraite est sans aucune pénalité;

ATTENDU QUE le titulaire actuel du poste de Vice-président aux ressources humaines a 60 ans depuis le 31 mars 2010 et est donc admissible à une rente non réduite depuis le 1er avril 2010;

ATTENDU QUE le VP – RH a bénéficié de conditions spéciales jusqu'au 31 décembre 2012 qui compensaient le report de sa retraite :

- une majoration de la rente a été accordée : reconnaissance d'une année additionnelle pour chaque année de service reconnue au régime du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2012 (rente additionnelle de 10 % du salaire moyen);

ATTENDU QUE selon cette proposition, le coût net pour Héma-Québec sera à peu près nul compte tenu du non versement de la rente et des cotisations versées par l'employé à la caisse de retraite.

IL EST RÉSOLU :

Qu'afin de compenser la diminution de rémunération globale, Héma-Québec prolonge les conditions spéciales offertes au VP – RH :

- *Majoration de la rente du régime supplémentaire de retraite :*
 - *une année additionnelle pour chaque année ou fraction d'année entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mars 2015.*

Que le président et chef de la direction soit autorisé à modifier le régime supplémentaire à cet effet.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 107^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 11 décembre 2013 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
Mme Lucie Letendre (*au téléphone*)
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absent : D^r Martin Champagne

**Observateur
du comité
de biovigilance :** M. Wilson Sanon

Invités : M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et
secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
M. Charles Vachon, *vice-président à la qualité et aux affaires
réglementaires*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté.*

le point 9.5 (comité consultatif de la sécurité).

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 106^e réunion du 9 octobre 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 106^e réunion du Conseil d'administration tenue le 9 octobre 2013 tel que présenté.

4.2 Discussions à huis clos du 9 octobre 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal des discussions à huis clos tenues lors de la réunion du 9 octobre 2013 tel que modifié.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

La discussion a lieu à huis clos.

6.1 Réunion conjointe CA/CD – 12 mars 2014

La présidente rappelle l'importance de cette réunion lors de laquelle la planification stratégique 2015-2020 sera discutée. Elle demande aux administrateurs de confirmer leur présence. Les membres sont également invités à communiquer avec la vice-présidente et présidente du comité de gouvernance et d'éthique s'ils veulent suggérer des sujets.

La préparation de cette rencontre est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du comité de gouvernance et d'éthique.

6.2 Résumé Complexe C-LAVIE

Les membres ont pu prendre connaissance d'une affiche sur le projet d'établissement de production cellulaire. Ce document résume très bien les objectifs et les enjeux de ce projet.

6.3 Article « Les Affaires »

La présidente réfère à une entrevue du président et chef de la direction publiée dans « Les Affaires » le 23 novembre 2013. L'article porte essentiellement sur la fabrication de tissus humains par Héma-Québec. Des copies sont distribuées séance tenante. Une version électronique sera transmise aux membres.

6.4 Prix performance du Réseau ESG-UQÀM

Le 12 novembre dernier, la présidente a assisté à la cérémonie de remise des prix performance du Réseau ESG-UQÀM durant laquelle le président et chef de la direction a été honoré à titre de Gestionnaire 2013.

6.5 Salon interne sur l'innovation et l'amélioration continue

Ce salon se tient la même journée que la présente séance du Conseil. Des représentants de diverses vice-présidences d'Héma-Québec y exposent une grande variété de projets. Le président et chef de la direction explique brièvement l'origine de cette initiative de l'Exploitation. Les administrateurs sont invités à effectuer une visite à la pause de l'après-midi.

Au terme de cette visite, le Conseil d'administration adresse une motion de félicitations à tous les organisateurs et participants du salon de l'innovation et de l'amélioration continue.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Approbation des tarifs par SigmaSanté

Le président et chef de la direction et le vice-président à l'administration et aux finances ont rencontré les représentants du CGAF le 7 novembre dernier. Le budget 2014-2015 y a été présenté ainsi qu'une mise à jour du plan stratégique qui a permis de montrer comment le budget supporte les actions découlant du plan.

La lettre de SigmaSanté, datée du 21 novembre 2013, confirme que les tarifs déposés pour l'année 2014-2015 sont entérinés.

On souligne que l'approbation a été transmise significativement plus tard que par les années précédentes. Ce délai a occasionné des coûts pour Héma-Québec puisque l'on doit attendre cette approbation avant de procéder à l'achat des devises US. Pendant cette période, le taux peut fluctuer.

Cette situation a été rapportée verbalement à des représentants du MSSS et du ministère des Finances.

Les membres suggèrent de documenter les conséquences de ce délai.

7.2 Rapport de gestion au 30 septembre 2013

Le président et chef de la direction commente brièvement les indicateurs.

Le taux de roulement du personnel montre un écart défavorable par rapport à la cible, essentiellement dû au départ d'employés en disponibilité à qui on ne peut garantir un nombre d'heures compte tenu de la diminution du nombre de collectes, attribuable à la baisse des volumes. Cet indicateur est suivi plus spécifiquement par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

En réponse à des questions des membres sur l'indicateur du nombre d'erreurs et d'accidents, le président et chef de la direction apporte une distinction : les erreurs impliquent une déviation au niveau de la procédure alors que pour les accidents, la procédure a été respectée. Il donne comme exemple d'accident un bris sur un sac de prélèvement. Pour l'instant, ils sont comptabilisés indistinctement, mais la refonte en qualité permettra à terme une meilleure prise en compte de ces deux types d'événements.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente le rapport qui a été revu plus en détails par le comité d'audit.

7.3 Statistiques opérationnelles au 31 octobre 2013

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits.

La baisse des volumes demeure importante, voire s'accroît pour les culots. Malgré tout, un excédent a été dégagé au 31 octobre. Le président et chef de la direction tient à souligner qu'un tel résultat n'aurait pas pu être atteint sans l'apport des diverses équipes, particulièrement à l'Exploitation.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

À la réunion du C.A. en août, il est suggéré de faire un rappel sur les principes de la responsabilité des administrateurs, plus particulièrement ceux découlant des lois citées dans la déclaration de la direction.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2.1 Production cellulaire : mise à jour sur les projets et les partenariats

La position d'Héma-Québec quant au partenariat avec le CETC est bien comprise par le gouvernement. Nous sommes ouverts à des discussions sur des projets ponctuels, mais il ne saurait être question d'établir un partenariat d'envergure tant que la menace de moratoire par des médecins de HMR n'est pas levée.

Dans l'intervalle, Héma-Québec tient le gouvernement au fait de ses démarches, soit un appel d'offres public pour louer des salles blanches.

Les membres considèrent que la direction a bien agi dans ce dossier.

Par ailleurs, les contrats signés, le cas échéant, seront déposés au comité d'audit pour information.

8.2.2 État de situation sur la réduction des pathogènes

Des rencontres sont prévues avec les fournisseurs dans le but de proposer des partenariats de recherche qui pourraient mener éventuellement à l'homologation des technologies par Santé Canada. Ces partenariats seront offerts à tous les fournisseurs qui ont manifesté de l'intérêt à ce jour.

8.2.3 Qualité

Une patiente a subi une infection oculaire à la suite de la transplantation d'une cornée potentiellement contaminée. Cette cornée a été importée des États-Unis. Il est important de noter qu'Héma-Québec procède à une culture bactérienne des cornées au moment du prélèvement, conformément à nos propres standards. Par contre, cette procédure n'est pas requise selon la réglementation canadienne et américaine et n'a pas été effectuée par notre fournisseur américain en l'occurrence. Héma-Québec procède à une enquête à la suite de cet événement.

Parallèlement, Héma-Québec poursuit ses efforts afin d'accroître la production de cornées locales.

8.2.4 Contamination au VIH

Héma-Québec a reçu un signalement d'une infection au VIH, possiblement reliée à une transfusion datant de 2009. Héma-Québec a retracé le seul donneur impliqué qui a été invité à se présenter sur une collecte pour se faire tester. Le C.A. sera informé du résultat de l'enquête.

8.2.5 Usine de fractionnement

Le projet progresse. Aux yeux du gouvernement du Québec et des partenaires, Héma-Québec est une référence et son intérêt pour le fractionnement local est bien compris. L'annonce par le gouvernement pourrait se faire prochainement.

8.2.6 Sang de cordon

Une 25^e unité de sang de cordon a été livrée cette semaine. On remarque que la grande majorité des cordons sont distribués à l'extérieur du Québec. On se serait attendu à une plus grande part du marché local. La qualité des cordons n'est pas remise en question : un centre de transplantation de renommée internationale situé à Seattle en a déjà commandé plusieurs. De plus, le prix des cordons d'Héma-Québec est inférieur à celui du marché mondial. Il faut donc persister auprès des centres hospitaliers québécois.

8.3 Refonte en qualité

Le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires se joint à la réunion.

Il présente les principaux axes de la refonte dont l'objectif principal est de migrer vers un seul système qualité pour toutes les lignes de produits (produits sanguins, tissus, etc.) en mettant en place des standards alignés sur l'industrie pharmaceutique. L'accent est notamment mis sur une distinction et une redéfinition de la gestion de la qualité et de la conformité réglementaire. À terme, la notion de qualité sera placée davantage en amont.

Aussi, on vise à améliorer et à optimiser nos processus ainsi qu'à se doter d'outils de mesure (indicateurs).

Pour ce faire, des groupes ont été mandatés pour revoir en profondeur les aspects suivants : procédures de fabrication normalisées (PFN), non-conformités et actions correctives/actions préventives, rappel de masse, inspection visuelle.

Enfin, la nouvelle structure de cette vice-présidence est brièvement décrite : elle comprendra trois directions, soit la conformité réglementaire, l'assurance qualité et les audits et investigations.

À ce sujet, un organigramme est déposé séance tenante. Le document est hautement confidentiel puisque la restructuration n'a pas encore été annoncée aux employés.

On répond aux questions des membres.

Un rapport périodique sera préparé pour le C.A. Aussi, un calendrier sur l'avancement de la refonte sera présenté.

La présidente remercie le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires pour cette présentation. Elle souligne le changement majeur que représente cette refonte.

Le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires quitte la réunion.

C. Vachon

8.4 Revue des projets de la planification stratégique

Les membres ont pris connaissance de l'ensemble des projets découlant de la planification stratégique (au 4 décembre 2013).

9. Affaires du Conseil

9.1 Comité de gouvernance et d'éthique – 27 novembre 2013

La présidente du comité informe les membres que le mandat de Mme Martine Carré à titre d'administratrice a été renouvelé pour quatre ans par le gouvernement. Elle résume par ailleurs les démarches en cours afin de remplacer certains administrateurs ou de pourvoir des postes vacants. Plus particulièrement, des dossiers de candidatures complets ont été soumis au gouvernement relativement aux postes réservés au Collège des médecins et à l'Ordre des comptables professionnels agréés.

9.1.1 Nomination de Mme Lucie Letendre à titre de membre du comité des ressources humaines et de la rémunération

Mme Letendre a manifesté son intérêt pour siéger au comité des RH. Le CGÉ recommande donc sa nomination.

Il est proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, de nommer Mme Lucie Letendre à titre de membre du comité des ressources humaines et de la rémunération pour un mandat de trois (3) ans.

9.1.2 Renouvellement du mandat de M. René Carignan à titre de président du comité d'audit

Tenant compte des changements récents au sein du C.A. et dans un souci de continuité (et de planification de la transition), le CGÉ recommande de renouveler les mandats des présidents du comité d'audit ainsi que du comité des RH pour un an.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de M. René Carignan à titre de président du comité d'audit pour une durée d'un (1) an.

9.1.3 Renouvellement du mandat de Mme Martine Carré à titre de présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de Mme Martine Carré à titre de présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération pour une durée d'un (1) an.

9.1.4 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire

9.1.4.1 Modification au mandat

Conformément aux discussions tenues aux réunions du CGÉ et du C.A. sur le mandat du CCPCT, il a été convenu de modifier l'article 10.4.1 afin qu'il soit indiqué que ce comité formule des avis au Conseil d'administration et à la direction.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver la modification à l'article 10.4.1 du mandat du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire qui se lirait dorénavant comme suit : « Aviser le Conseil d'administration et la direction (...) ».

9.1.4.2 Nomination de Mme Christiane Maroun à titre de membre du comité

Les membres ont pu prendre connaissance d'un dossier de candidature complet qui contient les recommandations de la direction, du président du CCPCT et de l'observateur du C.A. à ce comité.

Le comité de gouvernance et d'éthique recommande donc la nomination de Mme Christiane Maroun.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de recommander au Conseil d'administration de nommer Mme Christiane Maroun à titre de membre du comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire pour un mandat de trois (3) ans.

9.1.5 Diffusion des procès-verbaux du Conseil d'administration

Considérant les éléments énumérés dans la résolution soumise au C.A., le CGÉ recommande que les procès-verbaux du Conseil ne soient plus diffusés sur le site Internet d'Héma-Québec.

Un amendement est proposé à la résolution, soit d'ajouter que la section du rapport annuel sur les activités du Conseil d'administration et de ses comités sera bonifiée.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver telle qu'amendée la résolution intitulée « Diffusion des procès-verbaux sur le site Internet d'Héma-Québec » intégrée aux présentes pour en faire partie intégrante.

9.1.6 Rencontre des présidents des comités du C.A. – 19 février 2014

Un des objectifs du CGÉ est de planifier une réunion des présidents des comités du Conseil. Essentiellement, les discussions porteront sur l'efficacité et le fonctionnement du C.A. et des comités (finalité et mode d'évaluation, redondances entre les comités, etc.)

Une convocation sera transmise aux présidents.


G. Rodrigue

9.2 Comité des ressources humaines et de la rémunération

Ce point est traité après le point 9.5.

Les membres sont informés que le décret relatif à l'ajustement salarial du président et chef de la direction a été promulgué. Il reprend les dispositions qui avaient été résolues par le comité exécutif d'Héma-Québec à sa réunion d'octobre 2013 (hausse du salaire de 25 000 \$ à compter du 1^{er} avril 2013).

La présidente du comité résume la réunion extraordinaire du 9 décembre 2013.



Les négociations avec les autres syndicats se déroulent plutôt bien et des ententes sont envisageables prochainement.

La direction a répondu à toutes les questions des membres du comité des RH de manière satisfaisante.

9.3 Réunion conjointe comité d'audit/comité des RI – 9 décembre 2013

9.3.1 Phase de réalisation de eProgesa

La présidente du Conseil explique qu'il a été convenu de tenir une réunion conjointe afin de s'assurer de bien couvrir tous les aspects du projet.

Le président du comité d'audit rappelle que la phase de conception avait été approuvée en 2012. Cette phase est pratiquement complétée.



L'assurance a cependant été donnée que la participation du fournisseur serait réduite après le mois de janvier 2014 puisque la suite des travaux sera effectuée à l'interne. Il a également été confirmé que la mise en service est comprise dans la phase de réalisation et donc qu'aucune dépense additionnelle ne sera requise.

De plus, la somme inscrite à la planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles 2014-2017 (PTPARI) est de 12,5M\$. Ainsi, le projet est conforme aux balises soumises au MSSS.



Plus globalement, cette situation devrait amener une réflexion sur la manière dont sont suivis les projets majeurs par les comités.

Le président et chef de la direction affirme que les commentaires ont été bien entendus et que tous les efforts seront mis pour contrôler les coûts de ce projet.



9.3.2 Dépôt de la planification triennale des projets et des activités en ressources informationnelles 2014-2017 (PTPARI)

Le MSSS a modifié certaines règles relatives au cycle d'approbation.

Ainsi, la PTPARI peut dorénavant être approuvée par le président et chef de la direction sans être soumis au C.A. Cependant, le Ministère demande qu'elle soit déposée au Conseil pour information.

Les membres prennent acte de la PTPARI 2014-2017.

9.4 Comité d'audit – 13 novembre 2013

La réunion a surtout été consacrée à la présentation du plan de mission d'audit par les auditeurs externes. Le plan est essentiellement le même que pour l'exercice précédent. Il faut toutefois noter que le mandat des auditeurs externes se termine cette année, sans option de prolongation. Le Vérificateur général du Québec lancera donc un processus d'appel d'offres.

Les autres sujets suivants ont été abordés :

- Révision de la politique d'investissement d'Héma-Québec : les membres du comité d'audit ont pris acte des changements qui portent pour l'essentiel sur des modifications aux durées d'amortissement des bâtiments et de divers équipements. La nouvelle directive tient aussi compte du seuil d'approbation des immobilisations par le C.A. fixé à 500K \$.
- Rapport des dépenses du C.A. et des comités : les membres ont estimé que la part de ces dépenses était tout à fait raisonnables en regard de l'ensemble du budget d'Héma-Québec. Aucun écart significatif n'a été relevé par rapport aux années précédentes.

Mme Lucie Letendre quitte la réunion.

9.5 Comité consultatif de la sécurité – 30 et 31 octobre 2013

9.5.1 Commentaires de l'observatrice du Conseil d'administration

Une partie importante de la réunion a porté sur la planification stratégique. Pour les fins de la discussion, la direction a demandé l'avis des membres sur les tendances des prochaines années.

- Rôle des fournisseurs de sang sur la santé des donneurs : le moins d'implication est souhaitable dans la mesure où les fournisseurs n'entretiennent pas une relation médecin/patient avec les donneurs.
- Diversité des nouveaux produits : les membres ont échangé sur les futurs produits qui pourraient être développés, outre le lait maternel (sperme, embryons, selles, etc.)
- Baisse de la demande : de longs échanges ont eu lieu sur ce sujet. À l'évidence, la situation est mondiale. Les raisons semblent également les mêmes que celles évoquées aux réunions du C.A., dont les changements de pratique.
- Réduction des pathogènes : selon certains membres, cette technologie pourrait être implantée pour les plaquettes à moyen terme. Cependant, les enjeux de coût et de risque acceptable pour la société doivent être considérés.
- La pire « catastrophe » serait l'émergence d'un nouveau VIH (non détecté), d'où la pertinence d'envisager la réduction des pathogènes.

M. Wilson Sanon quitte la réunion.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Budget 2014-2015 – révisé avec taux de change à 1,0622CAD \$/1,00US \$

Ce point est traité après le point 7.1

Le vice-président à l'administration et aux finances passe brièvement en revue le budget amendé. Les impacts sont plus importants dans le secteur des produits stables.

Le budget 2014-2015 a été transmis au ministre de la Santé et des Services sociaux le 1^{er} décembre dernier.

Les membres se déclarent satisfaits.

10.3 Processus d'approbation des projets en production cellulaire : diagramme révisé

Les membres ont pris connaissance du diagramme révisé et le jugent conforme aux modifications qui avaient été proposées lors des précédentes réunions du C.A.

10.4 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.5 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 11.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 19 février 2014, à 12 h

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 19 février 2014 dès 12 h à Montréal.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 30.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2013**

« Diffusion des procès-verbaux sur le site Internet d'Héma-Québec »

ATTENDU QU'à sa réunion du 3 mars 1999, le Conseil d'administration a résolu que la version intégrale des comptes rendus de chaque réunion du C.A. soit diffusée sur le site web d'Héma-Québec une fois ceux-ci adoptés;

ATTENDU QU'à sa réunion du 16 février 2006, le Conseil d'administration a résolu que s'il s'agit d'une décision et/ou discussion qui traite d'un sujet confidentiel ou commercial, que celle-ci se déroulera à huis clos et sera consignée dans un document distinct qui ne fera pas partie du compte rendu et qui ne sera pas diffusée sur le site Web;

ATTENDU QU'Héma-Québec n'est pas tenue par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LAI)* de diffuser ses procès-verbaux sur son site Internet;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de LAI, l'accès aux procès-verbaux doit être permis si une demande est formulée à cet effet, sauf pour la partie délibératoire qui ne peut pas être communiquée pour une période de 15 ans;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique estime que le procès-verbal constitue un outil de référence et de suivi pour les administrateurs et qu'en conséquence l'information qui y est consignée doit être la plus détaillée possible, particulièrement lorsqu'aucune documentation n'est produite en soutien à un sujet;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique a été informé du taux de fréquentation très faible de la section des procès-verbaux du Conseil d'administration sur le site Internet d'Héma-Québec;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique a suggéré de bonifier la section des activités du Conseil d'administration et de ses comités dans le rapport annuel d'Héma-Québec;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique, après avoir pris en considération les éléments énumérés ci-dessus, a recommandé, lors de sa réunion du 27 novembre 2013, que les procès-verbaux du Conseil d'administration ne soient plus accessibles sur le site Internet d'Héma-Québec;

IL EST RÉSOLU de ne plus diffuser les procès-verbaux du Conseil d'administration sur le site Internet d'Héma-Québec.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 108^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 19 février 2014 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Martin Champagne
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
Mme Lucie Letendre
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

**Observateur
du comité**

de biovigilance : *Vacant*

Invités :

D^r Bryce Larke, *président du comité consultatif de la sécurité*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et
secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
M. Charles Vachon, *vice-président à la qualité et aux affaires
réglementaires*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 25.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté.*

3. Déclaration d'intérêts

La discussion a lieu à huis clos.

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du procès-verbal de la 107^e réunion du 11 décembre 2013

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 107^e réunion du Conseil d'administration tenue le 11 décembre 2013 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

La discussion a lieu à huis clos.

Il n'y a aucun point particulier dans le rapport de la présidente depuis la dernière réunion.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Rapport de gestion au 31 décembre 2013

Le président et chef de la direction commente brièvement les indicateurs. Il n'y a pas de changements significatifs depuis la dernière présentation du rapport de gestion.

Le vice-président à l'administration et aux finances présente le rapport qui a été revu plus en détails par le comité d'audit. Il mentionne qu'un tableau sur les sources de revenus y a été ajouté.

Les membres suggèrent d'inscrire une colonne sur le budget de mi-année au tableau des immobilisations.

On retiendra que grâce essentiellement à des gains d'efficience, un excédent est dégagé malgré la baisse des volumes. Plus particulièrement, l'inflation et les frais fixes sont absorbés. Ces gains se traduisent notamment par des écarts favorables sur le plan des tarifs, dont celui des culots.

G. Lafrenière

Le président et chef de la direction et le vice-président à l'administration et aux finances indiquent que des démarches auprès du Ministre de la Santé et des Services sociaux sont en cours afin que cet excédent puisse être réaffecté à des projets, comme C-LAVIE.

Par ailleurs, à la suite d'une question des membres, on mentionne que le recrutement pour la banque de lait maternel est commencé. Les premières livraisons sont prévues en avril 2014.

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 janvier 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenant et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

La discussion a lieu à huis clos.

8.2.1 Production cellulaire : mise à jour sur les projets et les partenariats

Le président et chef de la direction rend compte brièvement des plus récents développements en matière de projets de production cellulaire.

Il souligne plus particulièrement que les projets devraient être en nombre suffisant pour utiliser à pleine capacité les salles blanches qu'Héma-Québec louera en attendant la mise en service de C-LAVIE dans deux à trois ans. Selon les contrats à finaliser, on estime que les activités pourront démarrer au printemps.

D' Martin Champagne se joint à la réunion.

8.2.2 État de situation sur la réduction des pathogènes

La vice-présidente aux affaires corporatives présente un état de situation. L'enjeu consiste à préciser la stratégie en vue d'une décision sur l'implantation de la réduction des pathogènes.

Le dossier est évolutif : à ce stade-ci, le point est présenté pour information seulement.

Le document transmis aux membres décrit le processus décisionnel qui se déploiera en deux étapes :

1) Analyse des trois technologies (risque pour le receveur, efficacité et sécurité, coûts et impacts sur l'approvisionnement);

2) La question centrale à laquelle on devra répondre porte sur le degré d'urgence à mettre en place une telle technologie. Si l'implantation rapide est l'option privilégiée, les efforts se concentrent sur la première technologie susceptible d'être approuvée : évaluation de la possibilité d'accélérer l'homologation par un partenariat de recherche, de la logistique opérationnelle et de l'acceptabilité de la technologie (par les partenaires externes).

Les membres considèrent que le processus est clair et sont d'accord avec les étapes présentées. Ils apprécient également que le rôle du Conseil soit bien identifié tout au long du processus.

Pour le bonifier, les membres proposent néanmoins quelques ajouts :

- Une recension des pratiques internationales (puisque des technologies sont déjà implantées dans certains pays européens);
- Une liste des groupes et des experts externes à consulter;
- Des indications sur les opinions tant favorables que défavorables (assurant ainsi l'objectivité des consultations);
- L'établissement d'un échancier (lorsque la liste des consultations aura été déterminée).

8.2.3 Contamination bactérienne d'une cornée

Lors de la dernière réunion, les membres avaient été informés qu'une patiente avait subi une infection oculaire à la suite de la transplantation d'une cornée potentiellement contaminée, importée des États-Unis. À cette occasion, on avait expliqué les différences entre la pratique d'Héma-Québec (culture bactérienne au moment du prélèvement de cornées locales) et la réglementation canadienne et américaine moins restrictive à cet égard (aucune culture sur les produits importés). Malgré qu'il n'y ait aucun manquement en regard des normes, il a été convenu d'arrêter toute importation de produits de ce fournisseur durant l'investigation.

Ce cas est couvert par le régime public d'indemnisation sans égard à la faute.

L'objectif demeure d'augmenter notre autosuffisance en cornées locales.

8.2.4 Contamination au VIH

On rappelle qu'Héma-Québec a reçu un signalement d'une infection au VIH, possiblement reliée à une transfusion datant de 2009. La donneuse impliquée a été retracée et elle a passé les tests requis qui se sont avérés négatifs, ce qui exclut une contamination par transfusion. On comprendra que ce dossier demeure sensible mais qu'il n'est plus du ressort d'Héma-Québec.

8.2.5 Ententes avec les syndicats sur l'efficacité et la flexibilité de la main-d'œuvre

Des ententes ont été conclues avec la plupart des syndicats sur des mesures visant l'efficacité et la flexibilité de la main-d'œuvre. On souligne la coopération de toutes les parties impliquées et on rappelle que l'objectif est de maintenir les emplois et certaines conditions tout en diminuant les coûts de production.

8.3 Refonte en qualité : rapport périodique et calendrier d'avancement

Le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires se joint à la réunion.

Il présente quelques faits saillants à la suite du déploiement de la nouvelle structure organisationnelle annoncée le 21 janvier 2014. En grande majorité, les employés touchés ont bien accueilli les changements car ils permettent notamment de clarifier les rôles et responsabilités de chacun.

Cette réorganisation comporte deux volets importants : le transfert de la direction de la formation réglementaire vers la vice-présidence aux ressources humaines et l'unification des systèmes qualité.

Quant au déploiement des ressources, on soulignera l'importance de répondre aux besoins des projets en cours et à venir : production cellulaire, centres Globules hybrides, PlasmaVie, eProgesa, banque de lait, etc.

À une question des membres, le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires précise que la refonte devrait nous donner la flexibilité pour gérer la qualité de nouvelles lignes de produits et services, telle la production cellulaire. On estime qu'un à deux ETP devraient suffire à répondre aux besoins dans ce secteur.

Le principal défi demeure de servir huit secteurs différents en évitant d'être le goulot entre les projets.

Pour la gestion des rappels, on mentionne que deux cas réels ont été vécus récemment dont un cas avec rappel de quelques dizaines d'unités de plaquette et de plasma. Ces situations concrètes ont permis de tester les leçons apprises lors de la quarantaine de culots de novembre 2012. Plusieurs correctifs ont pu être ainsi apportés : amélioration de la documentation envoyée aux centres hospitaliers, augmentation du personnel répondant aux hôpitaux, réduction du temps d'envoi des communications aux CH, communication rapide avec le MSSS, etc.

Le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires indique par ailleurs que des ententes « qualité » seront ajoutées aux contrats avec les fournisseurs. Cet ajout sera prévu dans les appels d'offres. Une telle pratique est actuellement recommandée par la FDA aux États-Unis..

Il conclut en énumérant quelques étapes à venir dont la revue des fonctions de la gestion qualité de Québec et Montréal et le processus d'embauche d'un chef des investigations (en cours) et d'investigateurs (2014-2015).

Les membres se déclarent très satisfaits. .

Le vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires quitte la réunion.

9. Affaires du Conseil

9.1 Comité de gouvernance et d'éthique – 29 janvier 2014

La présidente du comité souligne qu'un suivi diligent est effectué quant aux dossiers de candidatures qui ont été transmis au gouvernement (Collège des médecins et Ordre des comptables professionnels agréés) en novembre dernier. Selon les renseignements obtenus, les dossiers seraient soumis prochainement au conseil des ministres pour nomination.

Par ailleurs, elle mentionne que les procès-verbaux des réunions du comité n'ont pas été déposés à la présente séance puisqu'ils comportent des références nominatives aux candidats présentés au Conseil. À la prochaine réunion, des versions caviardées seront disponibles.

Enfin, elle réitère son invitation aux membres : le comité de gouvernance et d'éthique est ouvert à recevoir toute suggestion sur le fonctionnement du C.A. et de ses comités ou toute préoccupation des administrateurs.

G. Rodrigue

9.1.1 Retour sur la réunion des présidents des comités du C.A. – 19 février 2014

La présidente résume les sujets abordés lors de la rencontre des présidents des comités :

- Tour de table sur le fonctionnement des comités (et de possibles duplications de leurs mandats);
- Gestion des risques : on s'assurera que les règlements généraux soient arrimés à la politique adoptée par le C.A. en 2012 qui confirme le rôle du comité d'audit comme principal responsable (au niveau des comités) mais qui prévoit que chacun des comités surveille la gestion des risques dans son champ de compétence;
- Évaluation du fonctionnement du C.A. : l'exercice avait été reporté l'année dernière considérant les changements dans la composition du Conseil et les vacances à certains postes. Il a été jugé important de procéder à cette évaluation cette année (en juin) même si la situation du Conseil n'est pas complètement régularisée. Au préalable, le comité de gouvernance et d'éthique améliorera le sondage en reformulant certaines questions.

9.1.2 Réunion conjointe C.A./CD – 12 mars 2014

La présidente insiste sur l'importance de cette réunion. On y traitera du bilan de la planification stratégique 2012-2015 et des orientations de la planification stratégique 2015-2020.

Les membres sont invités à faire part de leurs attentes ou de leurs suggestions de sujets pour cette rencontre.

Compte tenu de l'ordre du jour chargé et du temps estimé nécessaire pour les échanges avec la direction, il est convenu de devancer le début de la réunion à 8 h. Un message sera transmis aux administrateurs à cet effet.

9.1.3 Formation de l'Institut des administrateurs de sociétés

Le comité de gouvernance et d'éthique a été saisi d'une demande de la part de la présidente du C.A. relativement à une formation offerte par l'IAS:

Par le passé, Héma-Québec a défrayé les coûts de cette formation offerte aux présidents du Conseil ainsi qu'aux présidents et chefs de la direction.

Les membres sont d'accord avec cette demande.

G. Rodrigue

9.2 Comité d'audit – 12 février 2014

9.2.1 Notes de frais de la haute direction : indemnités de kilométrage

Le président du comité d'audit explique la recommandation de hausser l'indemnité au kilométrage à 43¢ pour la haute direction.

Les indemnités, inspirées des barèmes établis par le Conseil du Trésor, seraient ainsi harmonisées à celles accordées aux membres du C.A. et des comités. Aussi, il s'avère à l'usage que les paramètres actuels, qui visaient à l'origine à encourager le covoiturage, sont difficilement applicables pour les membres de la haute direction.

Après discussion, les membres ne se sentent pas à l'aise de se prononcer sur la recommandation telle que libellée et demandent que leur soit fournie de l'information complémentaire, incluant les coûts pour l'ensemble des employés non syndiqués.

Le dossier ainsi étoffé sera donc soumis à nouveau au comité d'audit à sa prochaine réunion.

9.2.2 Grille d'autorisation des signataires

Les modifications les plus importantes ont trait à un rehaussement des seuils pour les relâches des contrats des produits stables (2M \$ à 3M \$). Il faut noter que ces contrats sont déjà approuvés et signés.

Les autres changements sont mineurs : le nom de la vice-présidence à la qualité et aux normes devient la vice-présidence aux affaires réglementaires. Aussi, on a ajouté au personnel autorisé « secrétaire », le terme « soutiens administratifs ». Les seuils pour cette catégorie n'ont toutefois pas été modifiés.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications à la grille d'autorisation des signataires telles que présentées.

9.2.3 Honoraires professionnels supérieurs à 100K \$: spécialiste de l'approvisionnement et des contrats

Le président du comité d'audit résume la situation eu égard au personnel en place et aux besoins dans ce secteur. On doit tenir compte de l'accroissement substantiel de projets qui se traduit par une augmentation du nombre de documents contractuels à préparer.

Diverses options ont été évaluées. La plus appropriée dans les circonstances est de recourir aux services d'un spécialiste du domaine.

J. De Serres

La présidente du C.A. ajoute que cette orientation a été discutée au comité des ressources humaines et de la rémunération.

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Services professionnels – spécialiste de l'approvisionnement et des contrats » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

9.3 Comité des ressources informationnelles – 13 février 2014

La présidente du comité énumère les principaux sujets traités :

- Revue des statuts des projets avec une attention particulière portée sur eProgesa;
- Revue des indicateurs dans les statuts de projets. On les ajuste au fur et à mesure des présentations;
- Présentation des enjeux et tendances en TI par la firme Gartner;
- Requête des membres externes : ils ont demandé que leur soient présentées les orientations stratégiques d'Héma-Québec afin d'être davantage en mesure d'évaluer les choix technologiques sous-jacents aux divers projets;
- Gestion des risques : au cours de 2014, une liste des risques en TI sera dressée pour suivi par le comité.

9.4 Comité consultatif des représentants des receveurs – 15 février 2014

9.4.1 Commentaires de l'observatrice du Conseil d'administration

D^{re} Annie Lagacé informe les membres des principaux thèmes de la rencontre.

Dans un premier temps, les commentaires des membres du CCRR sur la prochaine planification stratégique ont été sollicités. Puis, les échanges ont porté sur la réduction des pathogènes et sur le processus d'approbation qui en découlera éventuellement.

Sur ces deux sujets, les membres du comité n'ont pas formulé de préoccupations ni de suggestions particulières.

À la suite de ce résumé, la présidente du C.A. soulève à nouveau l'importance de discuter du fonctionnement et du rôle du CCRR.

Il en sera question à la prochaine réunion du comité.

Par ailleurs, le tableau de bord des pathogènes (voir point 10.3) a été brièvement commenté par le vice-président aux affaires médicales en microbiologie. À cette occasion, il a été convenu de retirer le virus du Nil occidental (VNO) compte tenu des mesures de surveillance en place et de la vigie effectuée par les affaires médicales.

Des membres du C.A. sont toutefois d'avis qu'il est préférable de le maintenir car l'épidémie de ce virus demeure en mouvance.

9.5 Comité consultatif de la sécurité : présentation par le président du comité

D^r Bryce Larke se joint à la réunion.

La présidente lui souhaite la bienvenue et le remercie d'avoir accepté l'invitation du C.A.

D^r Larke mentionne que c'est la première fois qu'il a l'occasion d'échanger avec les membres du Conseil. Il se sent privilégié de pouvoir les rencontrer en personne.

D^r Larke présente brièvement son parcours professionnel et l'historique du comité consultatif de la sécurité. Il fait partie des membres fondateurs du comité (en 1999) et il en préside les réunions depuis 2002.

Il fait ressortir l'expertise étendue et complémentaire des membres du CCS ainsi que leur remarquable assiduité. Leur participation soutenue tient beaucoup au fait que la direction sait alimenter les discussions en présentant des sujets instructifs et suscite des échanges pertinents pour les membres. On précise que les membres participent activement aux travaux du comité en suggérant des sujets.

D^r Larke recense les principaux thèmes abordés depuis les débuts du comité et met en lumière leur grande variété. Il cite entre autres la révision du mandat du comité et de la politique de gestion des risques en 2012. En octobre dernier, les membres ont été consultés sur la planification stratégique d'Héma-Québec et ont pu discuter des tendances futures en matière de sécurité transfusionnelle.

À ce sujet, D^r Larke partage ses observations : si la menace actuelle semble être l'Hépatite E, la prochaine pourrait bien être, outre un autre VIH, une forme d'influenza aussi dévastatrice que la pandémie de grippe espagnole en 1918.

Il conclut en insistant sur le rôle précurseur d'Héma-Québec au plan de la sécurité des produits et sur son profond souci pour la santé des donneurs.

En réponse aux questions des membres, il précise que le mandat du CCS répond adéquatement aux besoins spécifiques d'Héma-Québec et qu'il ne dédouble pas celui d'autres comités internationaux. Il reconnaît par ailleurs que le renouvellement du comité pourrait être un enjeu dans la mesure où sa composition a peu changé au cours des années malgré l'arrivée de nouveaux membres plus récemment. De l'expertise en cellules souches et tissus humains pourrait être considérée au comité en raison des nouvelles activités d'Héma-Québec.

Les membres remercient D^r Larke pour cette présentation.

D^r Bryce Larke quitte la réunion.

D^{re} Pelletier et D^{re} Lagacé soulignent l'excellent travail du D^r Larke à titre de président du comité

J. De Serres

9.6 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 10 février 2014

Les sujets suivants ont été discutés à cette réunion :

- Avancées dans les discussions avec les syndicats quant à la flexibilité de la main-d'œuvre et signatures d'ententes à cet effet. D'autres enjeux restent à discuter dont les régimes de retraite.
- Poursuite des discussions avec les ordres professionnels relativement à l'introduction des infirmières auxiliaires pour l'aphérèse.
- Suivi sur la restructuration à la vice-présidence à la qualité et aux affaires réglementaires.
- Préoccupations sur la relève et les ressources requises dans diverses vice-présidences : à titre d'exemple, on cite le cas de la qualification du personnel en R&D en lien avec la production cellulaire. Des propositions plus précises seront discutées à une prochaine réunion du comité.

▪

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 11.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 7 mai 2014, à 12 h

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 7 mai 2014
dès 12 h à Montréal.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 15

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 19 FÉVRIER 2014**

« Services professionnels – spécialiste de l'approvisionnement et des contrats »

ATTENDU QUE le nombre d'employés du groupe des achats est demeuré stable depuis 2004 malgré les nombreux ajouts de produits et de services en lien avec les nouvelles initiatives de l'entreprise;

ATTENDU QU'il n'est pas possible d'absorber un surcroît de travail avec les ressources en place compte tenu de l'accroissement du nombre d'appels d'offres et de contrats majeurs ainsi que de l'augmentation du nombre de demandes d'achats pour des équipements spécialisés;

ATTENDU QUE le maintien du statut quo aura un impact sur la capacité de l'entreprise à livrer les projets en respectant les échéanciers et que les dépassements d'échéanciers se traduisent par des dépassements de coûts;

ATTENDU QUE la priorité est d'obtenir une ressource additionnelle de spécialiste de l'approvisionnement et des contrats;

ATTENDU QUE divers moyens pour pourvoir ce poste ont été évalués (processus normal de dotation, chasseurs de tête, appel d'offres public);

ATTENDU QU'après analyse de concert avec la vice-présidence aux ressources humaines l'appel d'offres public s'avère le processus qui répond le mieux aux besoins actuels de l'entreprise;

ATTENDU QU'au terme du processus qui comprend un comité de sélection et des entrevues des finalistes, une candidate a été identifiée comme satisfaisant aux exigences d'Héma-Québec;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines et de la rémunération a été saisi du dossier à sa réunion du 10 février 2014 et que les membres se sont dits rassurés que la direction ait pris rapidement les moyens appropriés afin de pourvoir ce poste jugé critique pour l'entreprise;

ATTENDU QUE le comité d'audit à sa réunion du 12 février 2014 a recommandé de procéder à l'octroi du contrat;

IL EST RÉSOLU d'avoir recours aux services d'un spécialiste de l'approvisionnement et des contrats à un [REDACTED] pour un nombre d'heures estimé à 1 600, soit un coût total estimatif [REDACTED]



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 109^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 7 mai 2014 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
D^r Jean-Marie Leclerc
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absentes : Mme Christine Beaubien
Mme Lucie Letendre

**Observateur
du comité
de biovigilance :** *Vacant*

Invités : M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et
secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Jean Lapierre, *directeur des produits stables*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté.*

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du procès-verbal de la 108^e réunion du 19 février 2014

Considérant que les procès-verbaux des réunions du C.A. ne sont plus diffusés sur le site Internet d'Héma-Québec (et donc que les sujets discutés à huis clos ne sont plus extraits), il est proposé de retirer les mentions « La discussion a lieu à huis clos » (à l'exception de la discussion en l'absence de la direction).

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 108^e réunion du Conseil d'administration tenue le 19 février 2014 avec la modification mentionnée ci-dessus.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

On note deux suivis en particulier, soit un état de situation sur la réduction des pathogènes à la séance du 18 juin 2014 et la présentation de la planification stratégique 2015-2020 le 27 août 2014. La planification aura été préalablement revue par le comité de gouvernance et d'éthique à sa réunion du 3 juillet.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

6.1 Conseil d'administration externe du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction a accepté de siéger au conseil d'administration de *Montréal In Vivo*, un organisme qui œuvre dans le domaine des sciences de la vie et qui regroupe divers acteurs du milieu (gouvernement, pharmaceutiques, etc.).

Considérant les nouvelles activités d'Héma-Québec, dont la production cellulaire, il a été jugé opportun d'y avoir un représentant.

Le comité de gouvernance et d'éthique a été saisi de cette demande lors de sa réunion du 24 avril 2014 et a donné son accord.

Les membres du C.A. considèrent qu'il s'agit en effet d'un forum pertinent et prennent acte de la décision du CGÉ.

6.2 Production cellulaire - CETC

On fait état d'une entrevue radiophonique accordée récemment par le D^r Denis-Claude Roy.

Il a été assez mesuré dans ses propos quant aux divergences entre le CETC et Héma-Québec sur la construction du Complexe C-Lavie. Puisque le nom d'Héma-Québec a été mentionné lors de l'entrevue,

une vigie médiatique a été effectuée afin de gérer le risque à la réputation. Au final, l'interview n'a pas été reprise par d'autres médias et n'a donc eu aucun impact négatif.

6.3 Usine de fractionnement

La présidente rappelle le projet d'implantation d'une usine de fractionnement au Québec. Par communiqué, les membres du C.A. ont été informés du dénouement des discussions avec une entreprise et des instances gouvernementales québécoises auxquelles le président et chef de la direction et la vice-présidente aux affaires corporatives ont participé activement. À ce titre, ils ont contribué au succès du projet et méritent les félicitations du Conseil.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adresser une motion de félicitations à Jean De Serres et Smaranda Ghibu pour leur participation active dans le projet d'usine de fractionnement.

Le président et chef de la direction profite de l'occasion pour revenir sur l'engagement d'Héma-Québec sur le pourcentage d'achat (30 %) d'IgIV. Il souligne cependant que cet engagement est sujet à plusieurs conditions. Il est clairement stipulé que dans le cas contraire, l'entente ne tient plus.

Pour le bénéfice des membres, un état de situation préparé pour le comité d'audit sera transmis.

6.4 Banque de lait maternel

Les membres du C.A. recevront prochainement une invitation pour l'inauguration officielle le 20 mai.

On souligne par ailleurs que la première livraison à un centre hospitalier a été effectuée cette semaine.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

Préalablement à la présentation des statistiques, on discute des coupures budgétaires qui seraient exigées par le gouvernement et des impacts possibles sur les activités d'Héma-Québec.

G. Rodrigue

Le président et chef de la direction mentionne qu'il y a un risque potentiel, mais qu'Héma-Québec n'est pas assujettie à ce stade-ci (selon les décrets émis par le Conseil du Trésor). Aussi, on mettra de l'avant les efforts déjà déployés par l'ensemble de l'organisation qui se sont traduits par des gains d'efficacité appréciables. Dans cette veine, on parvient à absorber l'inflation (donc aucune hausse de tarifs des produits). Cependant, on est conscient que l'exercice a ses limites.

Les membres ont confiance que la direction saura faire valoir ces arguments auprès du gouvernement mais appellent néanmoins à la vigilance.

7.1 Statistiques opérationnelles au 31 mars 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits.

La baisse des volumes demeure soutenue pour l'ensemble des produits quoiqu'elle soit plus marquée pour les culots.

Malgré cette situation, les tarifs sont maintenus au même niveau et on parvient même à dégager des économies appréciables dans le secteur des labiles.

Pour le bénéfice des membres, on apporte des compléments d'information sur certains sujets particuliers comme l'impact du taux de change, les économies découlant des récents contrats avec les fournisseurs de produits stables ainsi que sur les mesures d'efficacité en lien avec la baisse des volumes.

Ces éléments sont tous revus en détails par le comité d'audit et par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

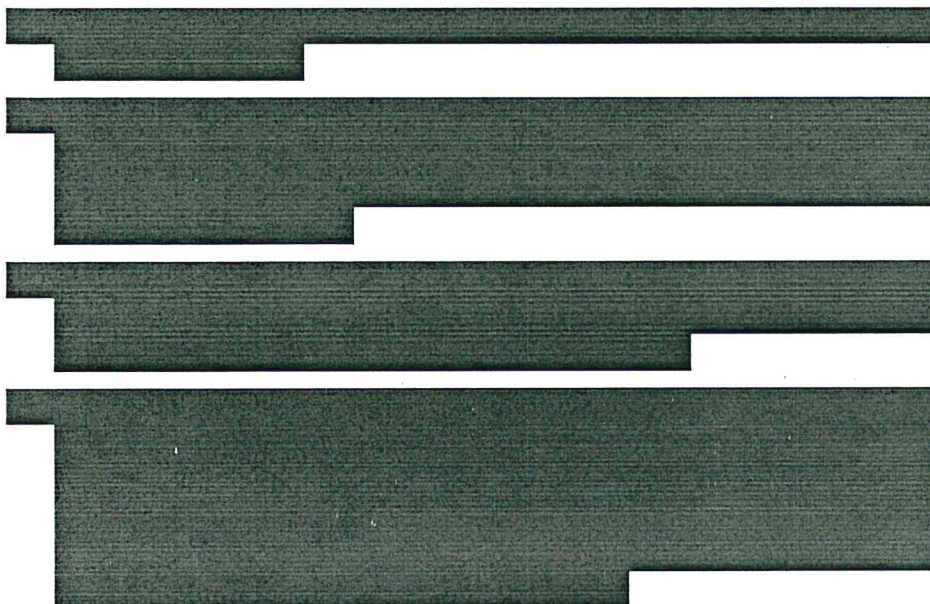
8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

8.2.1 Production cellulaire : mise à jour sur les projets et les partenariats

Le président et chef de la direction rend compte brièvement des plus récents développements en matière de projets de production cellulaire.



Globalement, on ne note donc aucun retard significatif dans les échéanciers.

8.2.2 Appel d'offres pour les facteurs de coagulation

Le directeur des produits stables se joint à la réunion.

Il commente l'état de situation transmis au Conseil.

Les contrats actuels pour la fourniture en produits de coagulation viendront tous à échéance le 31 mars 2015 et ne comportent plus d'options de renouvellement. Un appel d'offres doit donc être lancé afin d'assurer la distribution de ces produits à compter du 1^{er} avril 2015.

L'appel d'offres surviendra dans un contexte où de nouveaux produits de coagulation auront été homologués par Santé Canada, ce qui créera une situation plus compétitive pour le F IX recombinant (un seul produit disponible actuellement) et, d'autre part, introduira pour les Facteurs VIII et IX recombinants une première version de produits à longue durée d'action (LA).

Après consultation des parties prenantes en mai (médecins traitants, MSSS, Société canadienne de l'hémophilie), l'appel d'offres sera lancé en septembre. La décision d'octroi des contrats se prendra en décembre 2014.

Quelques enjeux sont soulignés :

- Les prix des nouveaux produits LA;
- La demande de l'association des hémophiles quant à la disponibilité de tous les produits homologués;

- L'effet du changement de produit pour les patients;
- La durée des contrats par rapport à l'arrivée de nouveaux produits;
- Le système informatique de suivi des produits et des patients qui sera désaffilié des fabricants.

S'ensuit une discussion sur ce sujet qui amène un débat plus large sur l'accessibilité aux produits en regard du prix à payer (et qui devrait l'assumer), le mandat d'Héma-Québec à cet égard ainsi que le rôle des autres parties prenantes telles que le CCNMT et le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Par ailleurs, il est prévu de discuter de ce dossier à la prochaine réunion du comité consultatif des représentants des receveurs.

À la demande du Conseil, une mise à jour sur l'appel d'offres des facteurs de coagulation sera présentée à la réunion du C.A. du 27 août 2014.

J. De Serres

8.2.3 Suffisance en plasma

Étant donné l'importance d'assurer une sécurité d'approvisionnement pour répondre minimalement à la demande en IgIV pour les patients immunodéprimés avec des produits domestiques, il est recommandé d'augmenter d'ici 2019 le volume de plasma pour fractionnement à un niveau de 200 000 litres, ce qui assurerait un taux de suffisance supérieur à 30 %.

Aussi, ce plus grand volume permettrait de développer une 2^e source de fractionnement, afin d'accroître la sécurité d'approvisionnement.

Comme le contrat de fractionnement arrivera à échéance le 31 mars 2017, sans options de renouvellement, l'appel d'offres qui précèdera pourra faire en sorte qu'il y ait plus de compétitivité, et qu'au final deux fractionneurs soient retenus, sur les quatre ou cinq joueurs qui pourraient présenter une proposition.

À l'instar du projet pilote PLASMAVIE Trois-Rivières, les coûts seront suivis par indicateur et les mesures d'efficacité seront appliquées afin de se rapprocher le plus possible du prix du plasma américain. Cependant, il faut considérer les différences sur le plan de la réglementation québécoise, notamment quant à la main-d'œuvre (actes réservés aux infirmières/auxiliaires). Il s'agit de choix de société avec lesquels il faut composer.

De plus, le projet maintiendra un volume d'activités à Héma-Québec, permettant ainsi de préserver des emplois et de mieux absorber les coûts.

Les membres comprennent bien que malgré nos efforts sur le plan de l'efficacité et certaines mesures de flexibilité de la main-d'œuvre, le tarif du plasma pourrait demeurer plus élevé que le marché (américain, notamment) en raison des contraintes réglementaires propres au Québec mentionnées ci-dessus. À ce sujet, ils auraient souhaité que les impacts financiers de ces choix de société ressortent davantage dans la documentation soumise.

Enfin, en réponse aux questions, le président et chef de la direction établit le lien avec la stratégie d'approvisionnement et rappelle le déploiement des futurs salons PLASMAVIE. Il précise que l'enjeu de l'autosuffisance en plasma sera repris dans la planification stratégique 2015-2020 et que son déploiement sera détaillé dans la stratégie d'approvisionnement.

Après discussion, il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'augmenter d'ici 2019 le volume de plasma pour fractionnement à un niveau de 200 000 litres afin d'assurer un taux de suffisance supérieur à 30 %.

Le directeur des produits stables quitte la réunion.

9. Affaires du Conseil

9.1 Comité de gouvernance et d'éthique – 24 avril 2014

Le comité continue de porter une attention toute particulière aux nominations et aux renouvellements au sein du Conseil. Ainsi, les besoins ont été revus et les membres ont dressé des profils d'expertise recherchés afin de solliciter des candidatures auprès des diverses organisations.

Le comité s'est également assuré que les dossiers déjà soumis soient réactivés compte tenu du récent changement de gouvernement.

Par ailleurs, la direction a confirmé que le retrait des procès-verbaux du C.A. auparavant diffusés sur le site Internet d'Héma-Québec n'a eu aucun impact.

9.1.1 Évaluation du fonctionnement du C.A. et de ses comités

La dernière évaluation remonte à 2011. Considérant l'importance de l'exercice et du temps qui s'est écoulé, le comité de gouvernance et d'éthique a proposé de sonder les membres du Conseil cette année.

Pour l'essentiel, le questionnaire utilisé précédemment sera repris. Cependant, la section sur les responsabilités du C.A. sera substantiellement révisée afin que les énoncés correspondent davantage au mandat du Conseil tels que décrits dans les règlements généraux.

Une firme externe, qui administrera le sondage, communiquera avec les membres prochainement.

9.1.2 Code d'éthique des administrateurs : modifications et signature de l'engagement personnel

Les modifications consistent principalement à retirer la rubrique « cadre de gouverne » Les valeurs et les principes qui y sont énoncés sont soit couverts par des documents fondamentaux comme le Code civil du Québec ou par la politique de gestion des risques d'Héma-Québec. Aussi, quelques ajustements ont été apportés afin de tenir compte du libellé de la nouvelle loi sur Héma-Québec et le comité de biovigilance.

Le comité de gouvernance et d'éthique en recommande l'adoption.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le code d'éthique des administrateurs tel que modifié.

Les membres sont invités à signer l'engagement personnel du code.

9.2 Comité d'audit – 23 avril 2014

9.2.1 Révision du processus d'approbation des projets

Le président du comité d'audit présente brièvement la proposition de nouveau processus. Le document a été discuté à quelques reprises en cours d'année, dont une présentation à la réunion des présidents des comités du C.A. en février dernier.

On retiendra que les frais d'opération des projets sont dorénavant pris en compte et non seulement les dépenses d'immobilisation. La liste complète des projets sera déposée deux fois l'an au C.A. : lors de la présentation du budget en octobre et en fin d'année financière au printemps.

Les membres considèrent que le processus ainsi révisé établit clairement les différents jalons pour un meilleur suivi par le Conseil et ses comités.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le processus d'approbation des projets tel que soumis.

La directive administrative décrivant le processus sera déposée au comité d'audit.

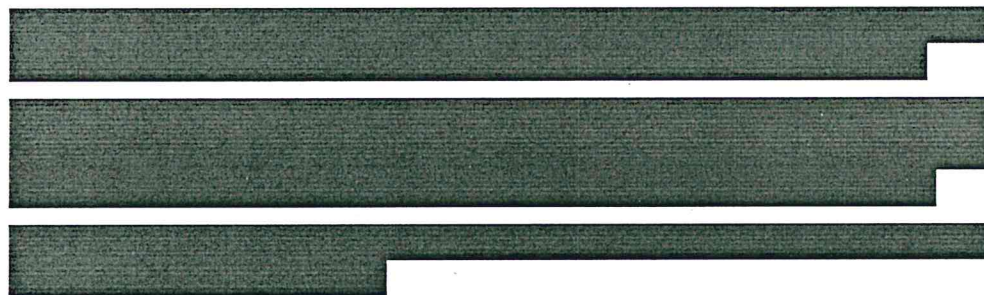
9.2.2 Gestion des risques : rapport mi-année 2013-2014

Les membres du comité d'audit ont revu les risques au 31 mars 2014, suivis par le comité de direction.

Tous sont sous contrôle. Sur le plan de la sécurité des produits, les virus du Chikungunya et du Zika font l'objet d'une veille particulière par les affaires médicales d'Héma-Québec. Dans les deux cas, il a été estimé, après consultation auprès de groupes externes (dont le comité consultatif de la sécurité), qu'aucune mesure particulière n'était requise pour le moment.

9.2.3 Rapport des réclamations 2013-2014

Les indemnités versées pour diverses réclamations des donneurs (frais médicaux, dommages matériels, transport en ambulance, etc.) sont semblables aux années précédentes.



9.3 **Comité des ressources informationnelles – 23 avril 2014**

9.3.1 Programmation annuelle des activités en ressources informationnelles (PARI) 2014-2015

La PARI est conforme aux exigences du MSSS et respecte le budget (les sommes sont même légèrement inférieures à l'enveloppe prévue).

9.4 **Comité des ressources humaines et de la rémunération – 23 avril 2014**

9.4.1 Révision annuelle au 1^{er} juillet 2014 des paramètres salariaux du personnel non syndiqué

Les principales balises encadrant l'augmentation pour cette année sont décrites :

- Un montant équivalent à 3,5 % de la masse salariale comme prévu au budget d'Héma-Québec pour 2014-2015;
- Une majoration des échelles salariales de 2 % pour 2014-2015 comme stipulée dans la loi 100;

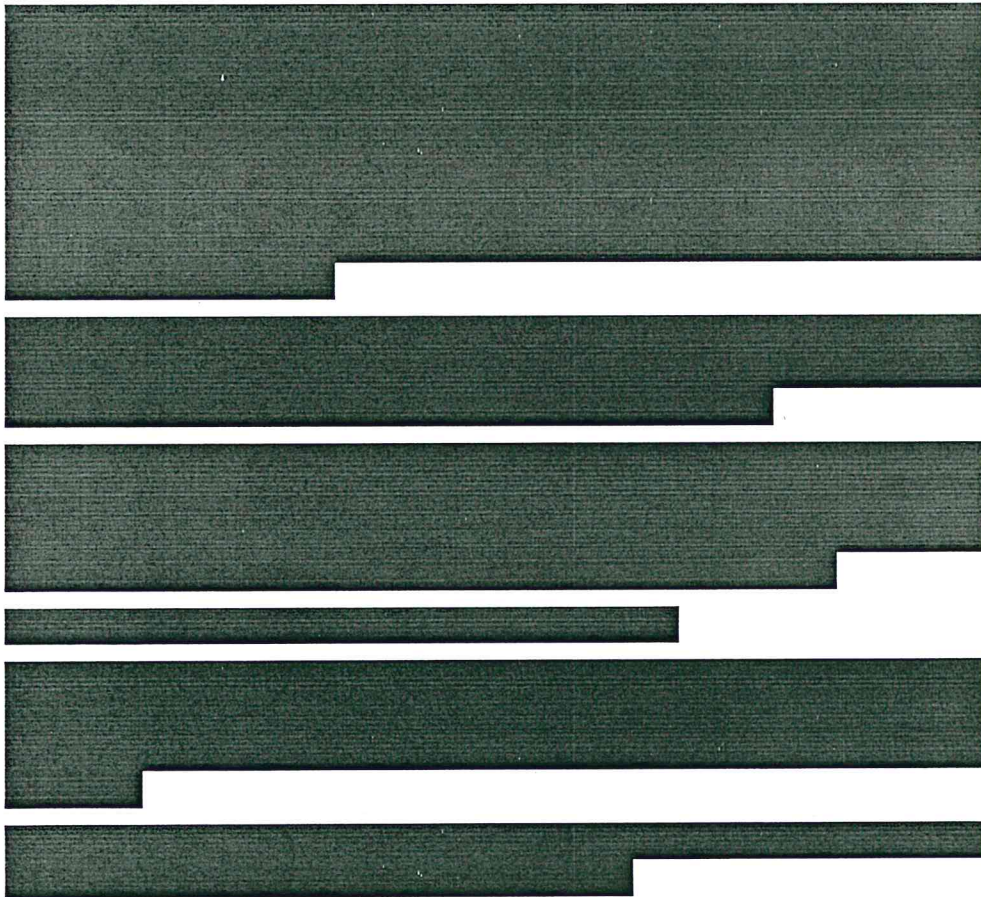
Par ailleurs, le Secrétariat du Conseil du trésor a confirmé la suspension du programme de bonification basée sur le rendement individuel pour une quatrième année consécutive.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la révision annuelle au 1^{er} juillet 2014 des paramètres salariaux du personnel non syndiqué, soit :

- *Majorer les échelles salariales de 2 % pour 2014-2015;*
- *Accorder une révision salariale à partir de l'enveloppe globale du budget alloué de 3,5 %.*

9.4.2 Équité salariale

La vice-présidente aux affaires corporatives commente l'état de situation transmis aux membres.



R. Carpentier

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

D^{re} Patricia Pelletier mentionne que les membres du comité consultatif de la sécurité ont discuté du recrutement de nouveaux membres lors de la réunion d'avril dernier. Une candidature a été spécifiquement évoquée. L'intention exprimée était de procéder à une nomination avant la réunion du CCS en novembre prochain.

À cette fin, le processus sera lancé en vue d'une nomination par le C.A. à la réunion du 27 août 2014.

**S. Ghibu/
G. Rodrigue**

13. Prochaine réunion : 18 juin 2014 à 12 h

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 18 juin 2014 dès 12 h à Montréal.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 25.

Mme Martine Carré, présidente

D^r Jean De Serres, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 110^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 18 juin 2014 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
D^r Jean-Marie Leclerc
Mme Lucie Letendre (au téléphone)
D^{re} Patricia Pelletier

Était absent : D^r Serge Montplaisir

**Observateur
du comité
de biovigilance :** *Vacant*

Invités : D^r Gilles Delage, *vice-président aux affaires médicales en microbiologie*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et
secrétaire adjointe*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté.*

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

Action

4. Adoption du procès-verbal de la 109^e réunion du 7 mai 2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 109^e réunion du Conseil d'administration tenue le 7 mai 2014 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

On notera que la présentation du plan d'affaires sur la production cellulaire est reportée à la réunion du 27 août.

Les autres points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

La présidente souligne que l'inauguration de la banque publique de lait maternel a fait l'objet d'une bonne couverture médiatique.

Les autres sujets seront traités au cours de la présente réunion.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Rapport de gestion au 31 mars 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances présente brièvement le rapport de gestion, incluant les indicateurs.

À la suite de cette présentation, les membres proposent d'apporter des modifications au rapport de gestion, à savoir :

- Distinguer le plasma frais du plasma pour fractionnement dans l'indicateur de coût unitaire de production;
- Ventiler les excédents en quelques éléments principaux (efficacité, taux de change, volumes) afin de faire ressortir la part due à des gains de productivité.

Ces changements au rapport seront préalablement soumis au comité d'audit.

Efforts budgétaires

Le vice-président à l'administration et aux finances avise les membres d'une information préliminaire portée à son attention par son interlocuteur au MSSS :

- Des efforts de compressions budgétaires pour 2014-2015 seront demandés à Héma-Québec à hauteur de 500K \$. La

G. Lafrenière

confirmation du montant et les détails seront précisés dans une lettre du ministre de la Santé et des Services sociaux confirmant le niveau budgétaire 2014-2015 applicable à Héma-Québec. Il serait logique de penser que la somme serait retenue à même les versements (information à confirmer dans la lettre du Ministre);

- Aussi, la retenue du montant versé en trop en subvention passée (dont le Synagis) serait de l'ordre de 8M \$ à même les versements à venir, dans la portion « Subvention octroyée à Héma-Québec ». La confirmation du montant et les modalités de la retenue seront également précisées dans la lettre du Ministre.

S'ensuit une discussion sur les impacts de cet effort supplémentaire.

Le président et chef de la direction rappelle qu'Héma-Québec contribue déjà significativement en dégagant des économies d'efficience substantielles. Néanmoins, la position de la direction est de ne pas contester cet effort additionnel qui pourra être absorbé par diverses réductions de dépenses. On se concentrera plutôt à discuter avec le gouvernement sur l'utilisation des surplus et à le sensibiliser aux effets potentiels sur la tarification.

Le Conseil soutient la position de la direction.

7.2 Statistiques opérationnelles

7.2.1 30 avril 2014

Les membres ont pu prendre connaissances des statistiques au 30 avril 2014.

7.2.2 31 mai 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits.

La baisse des volumes demeure prononcée, particulièrement pour les culots globulaires.

Dans les produits stables, on notera aussi un fléchissement de la demande en immunoglobulines. Des membres du C.A. suggèrent de sonder les principaux médecins utilisateurs au Québec.

Le président et chef de la direction mentionne que la situation est suivie de près et ajoute que ces variations de la demande n'ont pas d'impact sur les contrats avec les fournisseurs de produits stables qui prévoient une certaine marge.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

J. De Serres

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.


8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction


Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenant et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction informe les membres des plus récents développements dans les dossiers suivants :

- Double bannière Plasmavie-Globule : 
- Banque de lait maternel : elle fonctionne bien, quoique certains problèmes aient été récemment décelés. Le premier concerne le bouchon des bouteilles qui ne se scelle pas complètement, entraînant quelques fuites. Après évaluation du risque de contamination bactérienne par les affaires médicales, il a été établi que le produit demeure quand même sécuritaire. Néanmoins, la production est touchée et on travaille activement à trouver une solution dans les meilleurs délais. Dans l'intervalle, l'inventaire est suffisant pour répondre à la demande. Le second problème, en voie d'être réglé, a été relevé sur des appareils (pasteurisateur).
- Chikungunya : on rapporte une éclosion récente de ce virus dans les Caraïbes. Une vigie est effectuée par les affaires médicales. Pour l'instant, aucune mesure particulière n'est envisagée.

Ces trois sujets feront l'objet d'un suivi dans le rapport du PCD à la prochaine réunion.

- Usine de fractionnement : le président et chef de la direction a eu l'occasion de visiter certaines installations du partenaire en marge d'un congrès en Corée du Sud. Par ailleurs, le travail sur les plans de l'usine et l'achat de terrain s'amorce.
- Flexibilité de la main-d'œuvre : on rappelle les discussions avec les syndicats qui ont mené à des ententes sur des mesures d'efficience. 

J. De Serres

[REDACTED]

8.2.1 Production cellulaire

8.2.1.1 Mise à jour sur les projets et les partenariats

Le président et chef de la direction rend compte brièvement des plus récents développements en matière de projets de production cellulaire. À partir du tableau synthèse transmis au C.A., il réfère à quelques projets actifs, soit :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

8.3 **Réduction des pathogènes**

Le vice-président aux affaires médicales en microbiologie se joint à la réunion.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted text block containing multiple lines of obscured content]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

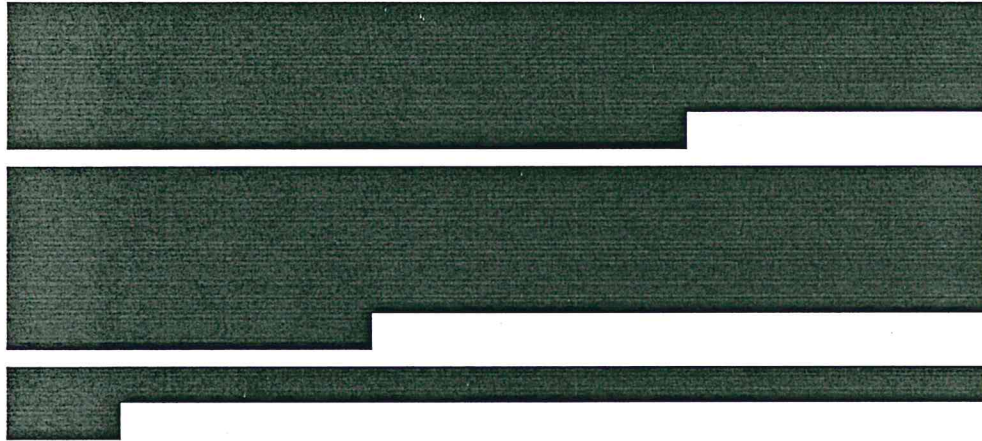
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

S. Ghibu



8.4 Revue des projets de la planification stratégique

Les membres ont pris connaissance de la liste complète des projets de la planification stratégique.

9. Affaires du Conseil

9.1 Calendrier des réunions du C.A. et de ses comités (2014-2016)

Les membres sont invités à inscrire les nouvelles dates des réunions à leur agenda et à communiquer avec l'attaché d'assemblée s'ils ne peuvent pas assister à l'une ou l'autre des dates proposées.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La présidente du comité aborde les sujets suivants :

- Rapport annuel 2013-2014 et plan stratégique 2015-2020 : La prochaine réunion du CGÉ le 3 juillet sera essentiellement consacrée à la revue du rapport annuel et à l'étude du plan stratégique en vue de son adoption par le C.A. à sa séance du 27 août.
- Évaluation du fonctionnement du C.A. : les administrateurs ont reçu un message de la firme CROP les invitants à remplir un sondage. Les résultats de l'évaluation seront présentés au CGÉ puis au Conseil à sa réunion du mois d'août.
- Objectifs du CGÉ : À l'automne, les membres du comité détermineront les objectifs du comité pour la prochaine année. Ils seront ensuite déposés au Conseil.
- Candidatures au Conseil d'administration : des relances ont été effectuées auprès du MSSS et du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux relativement au dossier de candidature (Ordre des CPA) déjà soumis. Le CGÉ poursuit

présidente du C.A. fait appel aux membres du Conseil qui auraient des candidatures à suggérer.

Le président et chef de la direction ajoute qu'une rencontre avec le Ministre a été sollicitée afin de discuter de divers enjeux, dont la composition actuelle du C.A.

9.3 Comité d'audit – 11 juin 2014

9.3.1 États financiers au 31 mars 2014

Le président du comité commente les états financiers qui ont été revus en détails par le comité d'audit en présence des auditeurs externes et de la représentante du Vérificateur général du Québec.

- Les auditeurs ont émis une opinion sans réserve et n'ont formulé aucune recommandation particulière.
- On note quelques changements par rapport à l'exercice précédent dont la valorisation du sang de cordon et le budget dorénavant intégré aux états des résultats (conformément aux normes comptables gouvernementales).
- Les états des résultats montrent un excédent de 5,3M \$. La décision du Ministre quant à l'utilisation des surplus sera prise après le dépôt des états financiers.
- Il n'y a plus de crédits versés aux centres hospitaliers à la suite des modifications à la Loi sur Héma-Québec.

Par ailleurs, le président informe le Conseil que le contrat avec les auditeurs se termine cette année. Le VGQ lancera donc un processus d'appel d'offres à l'automne.

Enfin, les membres du comité d'audit ont pu rencontrer les auditeurs et le représentant du VGQ à huis clos. Ces derniers ont souligné l'excellente collaboration de la direction, particulièrement de l'équipe de la vice-présidence à l'administration et aux finances. Ils ont également mentionné la qualité de la documentation qui leur a été fournie.

À son tour, le président et chef de la direction remercie le comité d'audit pour sa contribution.

Le comité d'audit recommande l'adoption des états financiers.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les états financiers au 31 mars 2014.

Il est également résolu de désigner Mme Martine Carré (présidente du Conseil d'administration) et M. René Carignan (président du comité d'audit) à titre de signataires des états financiers.

9.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 11 juin 2014

9.4.1 Évaluation, objectifs annuels et rémunération du président et chef de la direction

Les objectifs 2014-2015 du président et chef de la direction ainsi que des vice-présidents sont brièvement commentés.

Les membres remarquent que le libellé d'objectifs de certains vice-présidents est plutôt général et que l'accent est mis surtout sur l'aspect opérationnel et moins sur le développement personnel.

Le président et chef de la direction prend note de ces remarques tout en précisant que d'autres données, non répertoriées dans le tableau soumis, sont prises en compte dans l'exercice d'évaluation (objectifs spécifiques, indicateurs, cibles, etc.).

Le Conseil est satisfait des objectifs tels que présentés.

Le reste de la réunion du comité des RH a été principalement consacré à des discussions sur le plan de relève pour certains postes clés de la direction (vice-présidents et directeurs).

Une cartographie complète a été élaborée incluant le niveau de risque pour les postes identifiés et les plans de contingence déjà déployés, ou à mettre en place prochainement.

Plus particulièrement, le secteur de la production cellulaire représente un enjeu dans la mesure où l'expertise dans ce domaine devra être solidifiée. À cette fin, l'embauche d'un directeur est planifiée. En découleront à terme, des modifications à la structure de la R&D.

Enfin, les membres du comité des RH ont été mis au fait du plan de relève à court ou moyen terme au poste de président et chef de la direction. Pour le bénéfice des administrateurs, il est succinctement exposé. Le C.A. le considère approprié.

9.5 Comité des ressources informationnelles – 16 juin 2014

La présidente du comité rapporte quelques sujets traités lors de la réunion du CRI :

- Revue des projets majeurs avec une attention toute particulière apportée à eProgesa : pour ce dernier projet, on note des retards au niveau des échéanciers. Cela dit, la relation avec le fournisseur a été régularisée.
- Sécurité de l'information : Les membres du comité ont été informés de nouvelles directives du Conseil du Trésor en matière de sécurité de l'information. La direction en analysera

relation avec le fournisseur a été régularisée.


- Sécurité de l'information : Les membres du comité ont été informés de nouvelles directives du Conseil du Trésor en matière de sécurité de l'information. La direction en analysera la portée, mais Héma-Québec répond déjà de manière satisfaisante à plusieurs exigences du gouvernement.
- Risques en TI : Le comité a commencé à revoir les risques en TI.
- Tableau de bord des indicateurs : Le document est raffiné d'une réunion à l'autre à la suite des commentaires et suggestions des membres.

Globalement, la présidente souligne que le CRI a atteint une certaine maturité et que les discussions sont enrichissantes tant pour les membres que pour la direction.

9.6 Comité consultatif des représentants des receveurs – 10 mai 2014

9.6.1 Commentaires des observatrices du C.A.

Les observatrices du C.A. résument la réunion du 10 mai.

- Le vice-président à la qualité et aux normes a fait une présentation sur le système qualité en réponse aux questions des membres du CCRR sur les standards appliqués aux nouvelles lignes de produits (banque de lait, production cellulaire, etc.).
- 
- Le comité poursuit son travail sur son mandat et sur ses objectifs.

9.7 Comité consultatif de la sécurité – 28 et 29 avril 2014

9.7.1 Commentaires de l'observatrice du C.A.

L'observatrice du C.A. commente divers sujets traités à la réunion du CCS, notamment :

- Les membres ont discuté de la résurgence du Chikungunya et de l'émergence d'un nouveau virus, le Zika (détails dans le tableau de bord au point 10.4).
- Les membres sont d'avis que le VNO pourrait être retiré du tableau de bord des pathogènes, considérant que des mesures sont en place (il ne s'agit plus alors de surveillance, à proprement parler). On précise que les affaires médicales effectuent une veille et rapportent tout signal particulier au comité de direction, le cas échéant.
- Une nouvelle proposition de matrice de gestion des risques a été soumise au comité. Les membres ont soulevé la difficulté d'utiliser un même outil d'évaluation pour les risques médicaux et les autres risques. Néanmoins, il mérite d'être testé à l'usage.
- Composition du comité (discussion à huis clos) : le président a rapporté les discussions tenues en l'absence de la direction :
 - Certains questionnements quant à l'expertise du comité dans des nouvelles activités d'Héma-Québec comme la production cellulaire;
 - Absences de l'observateur du CCRR et des démarches éventuelles pour le remplacer;
 - La possibilité de s'adjoindre un membre éthicien;
 - Des questions sur la procédure (processus de nomination des membres, durée des mandats, etc.).

Ces préoccupations seront, selon leur nature, soit référées au comité de gouvernance et d'éthique ou répondues directement lors de la prochaine réunion du CCS.

S. Ghibu

9.7.2 Nouvelles mesures relatives à la contamination bactérienne des plaquettes

Les membres ont reçu un état de situation détaillé auquel a été annexée la présentation faite à la dernière réunion du CCS.

L'objectif est de diminuer davantage le risque de contamination. Ce risque a déjà été évalué à un niveau de sévérité et à une fréquence suffisamment élevés pour justifier la mise en place de mesures de mitigation.

Or, il demeure toujours un risque résiduel non négligeable.

Après analyse de différentes options, les mesures ci-dessous ont été recommandées puis approuvées par le comité de direction :

- Phase 1 – augmenter la quantité cultivée : dans un premier

temps, ajouter un 2^e échantillonneur de 10 ml pour porter le volume de 10 à 20 ml.

- Phase 2 – augmenter le délai d'échantillonnage : faire passer de 24 à 36-48 heures le délai d'échantillonnage. Cette demande de sécurité additionnelle sera accompagnée d'une demande de prolongation de la péremption de 5 à 7 jours considérant l'impact sur la disponibilité et la durée de vie du produit.

Les membres du CCS se sont montrés favorables à ces mesures. D'autres groupes consultés (CCMTM/CCMTQ) sont également en faveur même si certains membres ont exprimés des réserves quant à l'efficacité clinique des plaquettes dont la durée est allongée. Des données scientifiques confirmant l'efficacité desdites plaquettes seront présentées à ce groupe ultérieurement.

9.8 Comité consultatif scientifique et médical – 22 mai 2014

9.8.1 Commentaires de l'observateur du C.A.

En l'absence de l'observateur du C.A. à la présente séance du Conseil, le président et chef de la direction résume la réunion du CCSM.

Cette rencontre annuelle porte essentiellement sur la revue des projets en R&D. Une partie importante des échanges a porté sur les projets du Groupe d'évaluation et d'optimisation (GEO).

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Revue de presse (cellules souches)

10.4 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 27 août 2014 à 12 h

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 27 août 2014
dès 12 h à Montréal.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 40.

Mme Martine Carré, présidente



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 111^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 27 août 2014 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean De Serres
D^{re} Annie Lagacé
D^r Jean-Marie Leclerc
Mme Lucie Letendre (au téléphone)
D^{re} Patricia Pelletier

Était absent : D^r Serge Montplaisir

**Observateur
du comité
de biovigilance :** *Vacant*

Invités : M^{re} Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives et
secrétaire adjointe*
M. Robert Labelle, *directeur de la comptabilité*
M. Jean Lapierre, *directeur des produits stables*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 15.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté.*

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du procès-verbal de la 110^e réunion du 18 juin 2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 110^e réunion du Conseil d'administration tenue le 18 juin 2014 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

Les sujets seront traités au cours de la présente réunion.

7. Affaires financières

Le directeur de la comptabilité se joint à la réunion.

7.1 Rapport de gestion au 30 juin 2014

Le directeur de la comptabilité présente brièvement le rapport de gestion, incluant les indicateurs.

On remarque deux indicateurs dont l'écart par rapport à la cible est négatif (« rouge »), soit le taux d'absentéisme et le taux de roulement. Ces indicateurs font l'objet d'un suivi au comité des ressources humaines et de la rémunération.

Globalement, on parvient à absorber la baisse des volumes (particulièrement significative au niveau des culots et des plaquettes) et à contrôler les coûts.

D' Jean-Marie Leclerc se joint à la réunion.

D^e Patricia Pelletier se joint à la réunion.

Le président et chef de la direction ajoute que la situation pourrait avoir un impact sur les tarifs malgré les efforts en matière d'efficience.

S'ensuit un échange sur les limites de l'exercice notamment en regard de la main-d'œuvre (par exemple, la préservation des emplois).

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 juillet 2014

Le directeur de la comptabilité passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits.

En réponse à une question des membres sur l'excédent sur les

R. Carpentier

revenus des autres secteurs d'activités, le directeur de la comptabilité explique que cet excédent provient de la banque de lait (secteur autofinancé pour lequel aucune subvention n'est versée). Les revenus découlant de la facturation pour la banque de lait seront précisés dans les statistiques opérationnelles.

Pour le sang de cordon, on avait estimé une certaine progression mais on constate que les centres hospitaliers commandent moins qu'anticipé. Le président et chef de la direction mentionne qu'il ne s'agirait pas d'une tendance (des augmentations sont toujours prévues à plus long terme). La vigilance demeure de mise, néanmoins.

7.3 Niveau budgétaire 2014-2015 et ajustement financier

Les membres ont pris connaissance de la lettre du ministre de la Santé et des Services sociaux qui confirme le niveau budgétaire 2014-2015 mais également un ajustement financier négatif de 500 000 \$. Cette lettre corrobore donc l'information qui avait été divulguée au Conseil à la réunion du 18 juin 2014.

Le président et chef de la direction commente certaines affirmations dans la lettre du Ministre qui devraient être rectifiées. À cet effet, on réfère à l'état de situation qui expose quelques éléments à inclure dans une réponse au Ministre.

Après discussion, le Conseil d'administration convient qu'il faut effectivement répondre au Ministre avec un ton approprié et qu'il n'est pas opportun de contester les efforts budgétaires de 500K \$. Les arguments suivants devraient être mis de l'avant :

- Repositionner Héma-Québec en soulignant sa spécificité (organisme non budgétaire).
- Réitérer les efforts d'efficience déjà déployés qui se traduisent par des économies.
- Distinguer les produits labiles et les produits stables. Héma-Québec contrôle l'augmentation du budget des labiles (0 %), contrairement aux stables pour lesquels elle n'agit qu'à titre de distributeur.
- Ajouter une section sur les tissus en rappelant les paramètres avec lesquels Héma-Québec doit appliquer le mandat qui lui a été confié pour cette ligne de produits.

Le directeur de la comptabilité quitte la réunion.

Le directeur de la comptabilité quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenant et s'en déclarent satisfaits.

8.1.1 Révision de la déclaration de la direction et responsabilités des administrateurs

Le point est reporté à la réunion de décembre.

S. Ghibu

8.1.2 Assurance responsabilité des administrateurs

La vice-présidente aux affaires corporatives informe les membres que la police d'assurance a été renouvelée aux mêmes conditions que l'année dernière. Certaines clauses ont été modifiées en fonction de l'audit externe effectué en avril 2013.

Elle répond aux questions des membres sur les diverses couvertures, en particulier le volet des essais cliniques lié à la production cellulaire.

Il est déjà prévu de présenter plus en détails les diverses couvertures au comité d'audit (incluant la production cellulaire).

8.2 Rapport du président et chef de la direction

8.2.1 Suivis de la dernière réunion

8.2.1.1 Double bannière – Salon Plasmavie et Centre Globule

Le projet est sur le point d'être accepté par la Ville de Saguenay. À Sherbrooke, le dossier progresse bien. En revanche, un centre double bannière ne pourra pas être implanté à Gatineau à court terme compte tenu des discussions avec les autorités de cette ville.

Par la suite, on vise une implantation dans [REDACTED]

8.2.1.2 Banque de lait maternel

Les problèmes soulevés lors des réunions précédentes (dispositifs et appareils) ne sont pas complètement réglés. Diverses options sont envisagées, dont un changement de fournisseur. On parvient malgré tout à répondre à la demande, mais la situation devra revenir à la normale rapidement car la production s'en trouve affectée.

8.2.1.3 Chikungunya

L'épidémie est en baisse dans les Caraïbes mais des cas ont été rapportés en Floride. Il n'y a pas d'impact au Québec et aucune mesure spécifique n'est envisagée pour l'instant. L'évolution du virus est tout de même suivie de près par les affaires médicales d'Héma-Québec.

8.2.1.4 Virus Ebola

La récente éclosion de ce virus ne comporte aucun risque pour l'approvisionnement puisque les personnes atteintes ne sont pas en état pour donner de sang. De plus, les voyageurs de retour des pays où sévit la maladie sont interdits pour un an à cause du risque de malaria. On ne rapporte par ailleurs aucun cas de transmission par transfusion à ce jour.

8.2.2 Retraite du vice-président à l'administration et aux finances

Le président et chef de la direction informe les membres que le vice-président à l'administration et aux finances prendra sa retraite le 31 décembre 2014. Le plan de relève prévoit un recrutement de candidats à l'externe. Le dossier sera suivi plus en détails par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

8.2.3 Production cellulaire : mise à jour sur les projets et les partenariats

Le président et chef de la direction passe en revue le tableau des projets en cours et à venir.

- C-LAVIE : On accuse un retard de quelques mois (début de la construction en mars 2015 au lieu de janvier 2015) mais ce délai aura peu d'impact sur la rentabilité globale du projet. Les contrats d'architectes et d'ingénieurs ont été attribués et les plans sont en cours de préparation. Ces plans devront répondre aux exigences de la Ville de Québec. De plus, il reste à obtenir l'autorisation du gouvernement pour l'acquisition du terrain.

En réponse aux questions des membres, le président et chef de la direction indique que les équipes d'Héma-Québec en qualité et aux achats s'assurent des normes et des spécificités nécessaires. De plus, un spécialiste en construction a été embauché. Il a déjà travaillé à Héma-Québec et avait alors piloté la construction de l'établissement de Québec.

Les membres expriment une certaine inquiétude quant au maintien de l'engagement gouvernemental dans le projet compte tenu du récent changement de Ministre. Le risque d'un refus de sa part devrait être mesuré, particulièrement dans le contexte économique et budgétaire actuel.

Le président et chef de la direction tient à rassurer le C.A. Le gouvernement actuel demeure sensible au projet. Toutefois, les délais quant à l'autorisation d'acquisition du terrain peuvent avoir un impact sur le projet.

- INO : Les équipes internes qui devaient déterminer les caractéristiques requises des salles blanches ont pris du retard. Les installations devaient être prêtes en octobre; elles le seront plutôt en février ou mars 2015. Sur le plan budgétaire, on ne prévoit pas de dépassement de coût malgré les retards. Plus précisément, le coût au pi² demeure bien inférieur [REDACTED] au prix que le CETC avait présenté [REDACTED]. Le président et chef de la direction précise également que ce projet n'a pas été soumis au C.A. car la portion d'immobilisations est inférieure à 500K \$.
- [REDACTED] Les délais à l'INO ont entraîné une résiliation du contrat avec le partenaire qui ne pouvait pas attendre quelques mois de plus (il comptait débiter son étude en janvier 2015). Les conséquences à long terme ne sont pas majeures puisqu'il s'agissait d'un projet de phase II avec un faible pourcentage de réussite estimé à 20 %. Néanmoins, ce projet avait son importance puisqu'il représentait notre première preuve de concept afin de démontrer la capacité d'Héma-Québec à œuvrer dans ce champ d'activité. On se servira de cette expérience pour le projet de production de cellules MSC pour traiter le GvHD (traitement du rejet de l'hôte par le greffon) chez des patients pédiatriques.

Les membres s'interrogent sur le risque à la réputation d'Héma-Québec à la suite de la fin de ce partenariat. En réponse, on mentionne qu'on a dû retarder des visites des installations que certains groupes voulaient effectuer. En conséquence, des occasions de contrats ne se matérialiseront pas puisque certains de ces groupes se tourneront vers d'autres partenaires.

En conclusion, le contrat avec le partenaire a été résilié en bons termes, sans pénalité. On doit cependant retourner du matériel au partenaire et détruire des échantillons.

Un autre projet avec ce partenaire a aussi pris fin prématurément, mais dans ce cas l'arrêt est dû à l'annulation d'une subvention par le gouvernement du Québec.

Malgré la fin de ces projets, il en reste suffisamment d'autres pour occuper les salles de l'INO.

Les autres projets sont brièvement passés en revue (échéanciers, sites, etc.).

À la lumière de l'information transmise, le Conseil estime néanmoins que certains projets représentent un niveau de risque assez élevé. Conséquemment, les membres demandent que soit présentée une évaluation du risque pour le projet C-LAVIE ainsi que pour l'ensemble des autres projets. Aussi, ils réitèrent leur demande de dépôt d'un plan d'affaires sur la production cellulaire.

Le président et chef de la direction prend bonne note des commentaires du C.A. Il tient à mentionner qu'une évaluation du risque a déjà été faite à l'interne. Par ailleurs, il met en perspective l'importance de la production cellulaire par rapport au budget total d'Héma-Québec.

Le Conseil précise sa demande : l'évaluation du risque ne devrait pas porter que sur les aspects financiers mais aussi tenir compte notamment du risque à la réputation (en cas de retard ou d'abandon de projets, par exemple) et des impacts au niveau de la main-d'œuvre.

8.2.4 Mise à jour sur l'appel d'offres des facteurs de coagulation

Le directeur des produits stables se joint à la réunion.

8.2.3.1 Remplacement du système de suivi des produits de coagulation par les patients

Le directeur des produits stables apporte quelques précisions sur le projet de mandat commandé par le MSSS. Héma-Québec a été approchée par le Ministère pour l'aider à rédiger un libellé de mandat. La responsabilité ou le pouvoir d'Héma-Québec ne vont pas plus loin : les parties prenantes sont plutôt le Ministère, les directeurs de cliniques d'hémophilie et la Société canadienne d'hémophilie. Le texte est donc soumis au Conseil pour information seulement.

Malgré son rôle limité, Héma-Québec a exprimé certaines réticences quant à l'arrêt du système actuel au 1^{er} avril 2015 alors que le système de remplacement pourrait ne pas être prêt à temps. On a même proposé au groupe de travail des solutions pour mitiger le risque, dont le maintien temporaire du système actuel.

Cette option n'a pas été retenue en raison des coûts trop élevés qu'elle engendrerait. Cette situation sera suivie par la direction des produits stables.

J. De Serres

8.2.3.2 Nombre de sources d'approvisionnement en facteurs recombinant de coagulation (VIII et IX)

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

Le directeur des produits stables quitte la réunion.

8.3 Licence d'établissements

Les membres ont pris connaissance des licences délivrées par Santé Canada (SC) pour tous les établissements incluant les plus récents comme le Globule Dix-30 et le Plasmavie. SC n'a formulé aucune observation.

J. De Serres

9. Affaires du Conseil

9.1 **Comité de gouvernance et d'éthique – 3 juillet et 22 août 2014**

9.1.1 Plan stratégique 2015-2020

Le président et chef de la direction commente brièvement les grandes lignes du plan stratégique qui a fait l'objet de discussion lors de deux séances du comité de gouvernance et d'éthique.

Il ajoute qu'une synthèse du plan a également été présentée à divers groupes tant internes (comité consultatifs) qu'externes, comme *America's Blood Centers (ABC)*.

Il souligne que la lecture de l'environnement dans le plan 2012-2015 était exacte, à savoir la baisse de la demande pour les produits labiles, la hausse de la demande pour le plasma et les IVIg et une pression sur les prix.

D'autres constats ont été dressés :

- Aucun problème majeur en qualité dans la mesure où nos produits sont conformes et comparables aux autres opérateurs dans le monde.
- Une augmentation des coûts de la main-d'œuvre. La situation est essentiellement due aux dispositions des lois professionnelles et aux coûts plus élevés des collectes mobiles par rapports aux centres fixes. En cela, nos coûts plus élevés en collectes mobiles peuvent nous rendre vulnérables.

Quant aux menaces, elles ne sont pas nouvelles : pathogènes, contraintes gouvernementales, etc. En revanche, l'augmentation de notre production de plasma représente une belle opportunité compte tenu de la demande pour les immunoglobulines.

Le président et chef de la direction lance la discussion : est-ce que le C.A. voit des éléments qui manquent au plan 2015-2020?

Commentaires du C.A.

- Le processus ayant mené à l'élaboration du plan stratégique n'est pas clair pour certains.
- De manière générale, on constate un manque d'organisation du texte et de la redondance. Les priorités sont ainsi difficiles à cerner.
- On ne parvient pas à relier les indicateurs aux orientations.
- Les activités primaires ou traditionnelles d'Héma-Québec (son « core business ») ne ressortent pas ou son mal définies. Le Conseil se demande quel est le positionnement du core

business, quelle importance lui est accordée.

- Les hypothèses ou les projections dans 5 ans ne sont pas exposées.
- Les parties prenantes (gouvernement, centres hospitaliers, patients, etc.) ne sont pas identifiées. En cela, la place essentielle qu'occupe le patient n'est pas mise de l'avant.
- La production cellulaire est citée à plusieurs endroits dans le plan. Le Conseil comprend qu'elle est importante au niveau stratégique, mais en contrepartie on laisse entendre qu'elle n'a pas un grand impact en regard du budget qui lui est consacré. Tout de même, on remarque une augmentation substantielle du budget de la R&D et des membres souhaiteraient qu'on y revienne.
- Toujours en matière de production cellulaire, les aspects RH ne sont pas traités. À titre d'exemple, la difficulté de recruter des experts dans le domaine devrait-elle être évoquée.

La présidente du CGÉ souligne que les membres du comité ont formulé essentiellement les mêmes commentaires lorsque le plan a été présenté à deux réunions du comité. Il faut que les objectifs soient clairs et mesurables et que le comité de direction et le C.A. s'entendent sur ces objectifs.

Réponses du PCD

À la suite des commentaires et des questions, le président et chef de la direction apporte les précisions suivantes :

- Core business : les affaires traditionnelles d'Héma-Québec sont matures et ne représentent donc pas un enjeu stratégique. En 2011, on a plutôt fait le choix de s'orienter vers des produits qui pourraient remplacer, à terme, les produits traditionnels. En approvisionnement des produits labiles, Héma-Québec est la plus performante au monde (à l'exception des coûts encore trop élevés). Le plan stratégique illustre donc ce qu'on veut changer.
- Hypothèses et projections : l'exercice a été fait à l'interne mais les données auraient effectivement pu se retrouver dans le plan stratégique.
- Choix des objectifs : ils se traduisent par un discours sur la qualité (dépasser les normes et aller vers des produits stériles) et l'efficacité (entre autres, la réduction des coûts). Sur ce dernier aspect, il serait plus facile de viser l'inflation mais on s'est donné un but plus ambitieux, soit les prix moyens nord-américains.

- Processus : l'élaboration du plan stratégique s'est déployée en plusieurs étapes, notamment :
 - Réunion de deux jours du comité de direction;
 - Revue des plans stratégiques d'organismes similaires à Héma-Québec;
 - Présentation d'une ébauche à certains comités consultatifs (comité de la sécurité, comité des receveurs);
 - Plusieurs versions du plan révisées par les vice-présidents.

Prenant acte des commentaires du Conseil, le président et chef de la direction propose une séance d'une journée avec le C.A. Le Conseil est d'avis que cette option est prématurée tant que le comité de direction ne s'est pas positionné sur les objectifs.

Le plan stratégique 2015-2020 sera revu en tenant compte des commentaires formulés par le C.A. et sera soumis à nouveau pour approbation.

9.1.2 Résultats de l'évaluation du fonctionnement du C.A.

Le rapport de la firme externe a été revu de manière détaillée par le comité de gouvernance et d'éthique. Les membres ont discuté des points forts mais surtout des résultats plus faibles qui nécessiteraient des mesures d'améliorations. À la suite d'une discussion à huis clos à la présente séance, le CGÉ élaborera un plan d'action qui sera ensuite soumis au C.A.

9.1.3 Nominations aux comités

9.1.3.1 Comité des ressources humaines et de la rémunération : Jean-Marie Leclerc

Le D^r Jean-Marie Leclerc a manifesté son intérêt pour siéger au comité des RH. Le CGÉ recommande sa nomination.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer le D^r Jean-Marie Leclerc à titre de membre du comité des ressources humaines et de la rémunération pour un mandat de trois (3) ans.

9.1.3.2 Comité consultatif de la sécurité : Reinhard Henschler

Les membres du C.A. ont pu prendre connaissance du dossier de candidature complet du D^r Henschler. Le CGÉ recommande sa nomination.

J. De Serres

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer le D^r Reinhard Henschler à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour un mandat de cinq (5) ans.

Par ailleurs, le CGÉ se penchera comme convenu sur la composition du CCS en lien avec les demandes formulées par les membres de ce comité lors d'un huis clos tenu en marge de sa réunion d'avril dernier.

Mme Lucie Letendre quitte la réunion.

9.2 Comité d'audit – 23 juillet 2014

9.2.1 Rapport annuel 2013-2014

Le comité d'audit a revu le rapport en détails. Il s'est assuré que le processus d'élaboration a été respecté et que les états financiers ont été reproduits intégralement. Le rapport a ensuite été transmis au Vérificateur général du Québec pour révision finale.

Le rapport annuel 2013-2014 est accessible sur le site Internet d'Héma-Québec.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

Le président et chef de la direction et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 8 octobre 2014 à 8h || Approbation du budget 2015-2016

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 8 octobre 2014 à 8 h (à Montréal). Le budget 2015-2016 y sera alors présenté pour approbation.

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h.

Action

Mme Martine Carré, présidente



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 112^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 8 octobre 2014 à 8 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau (en vidéoconférence)
M. René Carignan
Mme Martine Carré
M^e Smaranda Ghibu (*secrétaire par intérim*)
D^{re} Annie Lagacé
D^r Jean-Marie Leclerc
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : Mme Lucie Letendre
D^r Serge Montplaisir

**Observateur
du comité**

de biovigilance : [*Invitation reportée à la réunion du 10 décembre 2014*]

Invités : M. Marco Décelles, *chef de la direction par intérim (vice-président et chef de l'exploitation)*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
Mme Geneviève Myhal, *analyste d'affaires*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Mme Sylvie Thibault, *directrice des relations avec les centres hospitaliers Héma-Québec*

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 8 h.

[Note] : la présente séance se tient dans le contexte particulier du départ du président et chef de la direction en date du 29 septembre 2014.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Au point 12, les membres reviendront sur les séances du Conseil tenues à huis clos récemment.

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du procès-verbal de la 111^e réunion du 27 août 2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 111^e réunion du Conseil d'administration tenue le 27 août 2014 tel que modifié.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

La présidente fait une mise au point relativement aux présentations externes de Jean De Serres, déjà planifiées, qu'il désire maintenir. Il a été convenu que le D^r De Serres peut présenter à titre personnel et non pas comme représentant d'Héma-Québec. Conséquemment, l'utilisation d'information relative à Héma-Québec doit être circonscrite. Les partenaires seront avisés, le cas échéant.

Aussi, la présidente informe les membres qu'elle a été approchée par des groupes, très actifs sur les médias sociaux, qui organisent des campagnes de sensibilisation au don de cellules souches et qui sollicitent à cette fin la collaboration d'Héma-Québec.

La direction est bien au fait de ces initiatives et compte discuter prochainement avec ces groupes afin notamment de bien cadrer le message à la population.

Les autres sujets seront traités au cours de la présente réunion.

Par ailleurs, la présidente tient à remercier l'attaché d'assemblée de son soutien pour la coordination des rencontres à huis clos du C.A., préalables au départ du président et chef de la direction.

Les membres du C.A. se joignent à elle et adressent une motion de félicitations à M. Gilbert Rodrigue.

7. Exploitation

7.1 Stratégie d'approvisionnement

7.1.1 Stratégie 2013-2016 : bilan de la 1^{re} année

Le chef de la direction par intérim présente brièvement le bilan de la première année de la stratégie approuvée par le C.A. en octobre 2013.

Les mises à jour par rapport à la version originale de la stratégie sont identifiées, notamment :

- Un ajustement des pourcentages relatifs à la baisse de la demande pour les culots, plaquettes et plasma (pour transfusion). Au global, la tendance à la baisse s'accroît.
- Une révision, légèrement à la baisse, de la croissance de la demande en plasma pour les IgV.
- Quelques actions en lien avec l'orientation stratégique sur les besoins de nos partenaires et clients du milieu hospitalier sont couvertes par le sondage aux CH en 7.2.

On réfère également en annexe aux actions et axes d'intervention qui découlent de la stratégie. On y retrouve les échéanciers de mise en œuvre des divers projets.

Sous la rubrique du déploiement de la stratégie, les hypothèses de livraisons ont également été mises à jour (comparaison entre la stratégie et le budget).

On attire finalement l'attention des membres sur le développement des centres fixes : l'implantation d'un centre double bannière et de deux salons Plasmavie en 2015-2016.

7.1.2 Stratégie 2014-2017

L'exercice consiste essentiellement à ajouter une année à la stratégie 2013-2016. Les constats et les orientations demeurent les mêmes. On cite notamment l'accroissement de l'apport en plasma, à coût compétitif, pour le fractionnement (autosuffisance – voir point 8.1.4a).

On notera une certaine diminution du nombre de collectes mobiles, mais elles restent le moyen privilégié pour assurer l'approvisionnement et préserver la participation de la communauté.

Le chef de la direction par intérim met l'accent sur quelques nouveaux projets (dont certains sont soumis pour approbation aux points 8.1.4a et 8.1.4b), entre autres :

- Prélèvements de plasma de 500 ml en circuit fermé;
- Remplacements des dispositifs de 450 ml et 500 ml;
- Remplacement de l'unité mobile de prélèvements de sang de Québec;
- Automatisation de la saisie de temps.

En ce qui a trait au développement des centres fixes, le plan de déploiement prévoit (outre les centres mentionnés ci-dessus) un centre double bannière et un salon Plasmavie en 2016-2017. Dans tous les cas, des études de marché devront être effectuées avant de confirmer ces sites.

Le but est de solliciter plusieurs villes afin de maintenir l'objectif de déployer deux centres par année (à compter de 2015-2016).

Enfin, la stratégie comprend aussi des orientations RH (par exemple, la polyvalence de la main-d'œuvre). Elles sont suivies de plus près par le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Les membres considèrent qu'on a répondu adéquatement à leurs questions et se déclarent satisfaits de la stratégie telle que présentée.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles pour 2014-2017.

7.2 Sondage sur la satisfaction des centres hospitaliers

Sylvie Thibault et Geneviève Myhal se joignent à la réunion.

La 4^e édition du sondage bisannuel est présentée. Il a été conduit auprès de 98 centres hospitaliers utilisateurs de services et de produits sanguins labiles et de produits stables.

97 % des répondants se sont dits globalement satisfaits ou très satisfaits. La satisfaction générale est comparable à 2012. On retiendra quelques faits saillants :

- 40 % des répondants participaient au sondage pour la première fois;
- Les résultats sont très positifs pour ce qui est de la disponibilité des culots du groupe O Rh négatif et de la disponibilité des plaquettes en quantité adéquate;
- Les éléments à considérer en priorité demeurent la livraison des commandes de produits sanguins labiles urgentes et les irritants liés au ratio d'IgIV imposé par Héma-Québec pour se conformer à ses obligations d'achats.

Les résultats du sondage seront présentés à toute la clientèle lors de prochaines rencontres prévues en novembre.

Compte tenu de ces résultats, quelques actions en suivi des réponses des CH seront présentées à une prochaine réunion du C.A.

Le C.A. félicite toutes les équipes impliquées pour ces excellents résultats. Cette présentation rassure le Conseil sur l'état des relations avec les CH qui aurait pu être affectée à la suite de l'épisode de la mise en quarantaine en 2012 lors de laquelle des manques sur le plan de la communication avait été relevés.

Sylvie Thibault et Geneviève Myhal quittent la réunion.

M. Décelles

8. Affaires financières

8.1 Budget 2015-2016

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

La présidente du C.A. profite de sa présence pour le remercier d'avoir accepté de reporter son départ à la retraite et de continuer à assumer certaines tâches (à temps partiel) pour les prochains mois. Dans le contexte du départ récent du président et chef de la direction, cette décision sécurise le Conseil.

8.1.1 Présentation et recommandation du comité d'audit

Le budget a été revu en détails par le comité d'audit lors de sa réunion du 1^{er} octobre 2014.

Le vice-président à l'administration et aux finances souligne quelques enjeux comme la baisse des volumes, l'absorption des frais fixes et la protection des tarifs. Le taux de change, actuellement défavorable, a également un impact sur l'achat des devises (secteur des produits stables).

Les différentes rubriques du budget sont commentées.

Pour le bénéfice des membres, des précisions sont apportées sur la confection du budget au regard des prévisions fournies par le MSSS. Cependant, les gestionnaires travailleront avec un budget interne à partir de nos estimés qui tiennent compte de la baisse des volumes.

On explique également la portée des prévisions quinquennales qui sont exigées des instances gouvernementales.

Les membres se déclarent satisfaits des réponses à leurs questions.

Par ailleurs, la demande de présenter une ventilation des coûts dans le culot est réitérée. Elle sera intégrée au rapport de gestion qui sera présentée à la prochaine réunion du comité d'audit en novembre.

G. Lafrenière

Le budget proposé pour 2015-2016 à un taux de change préliminaire de 1,0706 \$CAD / 1,00 \$US est de :

– Produits labiles :	127 813 000 \$
– Produits stables :	255 508 000 \$
– Autres secteurs* :	28 069 000 \$
– Total :	411 390 000 \$
– Tarif du culot :	356,36 \$
– Tarif des plaquettes :	630,27 \$
– Tarif du plasma :	147,85 \$

* Cellules souches, tissus humains, laboratoire de référence et banque de lait

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'adopter le budget 2015-2016 de 411 390 000 \$ ainsi que le budget des immobilisations de 18 322 000 \$ et les prévisions quinquennales 2016-2017 à 2020-2021.

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2015-2016 » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

8.1.2 Nouveau format de présentation unifiée du budget pour SigmaSanté/CGAF et pour envoi au ministre de la Santé et des Services sociaux

La présidente par intérim mentionne que le MSSS a exigé que les montants sous la rubrique « financement demandé au MSSS » soient inscrits comme un manque à gagner et non comme des revenus.

Lors d'une rencontre tenue la semaine dernière avec des représentants du Ministère, nous avons fait valoir que cette exigence n'est pas applicable puisqu'elle contrevient à l'article 25 de la loi sur Héma-Québec (référence aux revenus provenant notamment de la fourniture de produits aux établissements de santé et de services sociaux) et ne reflète pas le contenu des états financiers audités par le Vérificateur général du Québec (référence aux revenus de produits sanguins).

Le point de vue d'Héma-Québec a été bien reçu et le document devrait pouvoir être corrigé en conséquence.

8.1.3 Régime d'emprunt 2015-2018

Le vice-président à l'administration et aux finances explique brièvement le tableau des besoins pour les années financières 2015-2016 à 2017-2018. Le régime d'emprunt actuel prend fin le 31 mars 2015. Une demande devra donc être adressée pour une mise en vigueur du nouveau régime triennal au 1^{er} avril 2015.

Le financement requis pour 2015-2018 prévoit des emprunts à court terme ou emprunts par voie de marge de crédit jusqu'à concurrence de 15M \$. Les emprunts à long terme sont évalués à 80M \$, incluant une somme de 15M \$ pour couvrir les projets de sécurité des produits.

On rappelle les étapes relatives à la mise en place du régime : transmission d'une lettre au ministre de la Santé et des Services sociaux pour son approbation puis envoi d'une résolution du C.A. au Fonds de financement et enfin octroi du régime par décret du gouvernement.

Le C.A. prend acte du financement demandé par régime d'emprunt et s'en déclare satisfait.

8.1.4 Approbation des projets

Exploitation

8.1.4a Augmentation de la collecte de plasma

Le projet est en droite ligne avec la stratégie d'approvisionnement et l'augmentation de la suffisance en plasma approuvée par le C.A. en mai dernier.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet d'augmentation de la collecte de plasma (mise à jour de la stratégie d'approvisionnement), pour un montant totalisant [REDACTED] en 2015-2016 (estimation globale de 2013 à 2016 de [REDACTED]).

8.1.4b Amélioration ou remplacement du système de gestion des collectes mobiles SPC

Le projet consiste essentiellement à optimiser le système de planification des collectes mobiles afin d'atteindre des cibles de productivité et de coûts de la main-d'œuvre. Ce projet fait partie de la stratégie d'approvisionnement 2014-2017 [voir point 7.1.2].

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le projet d'amélioration ou de remplacement du système de gestion des collectes mobiles (SPC), pour un montant totalisant [REDACTED] en 2015-2016 (total de [REDACTED] de 2015 à 2017).

Administration et finances

8.1.4c Réfection de la toiture à Côte-Vertu

La toiture de l'établissement de Ville Saint-Laurent est sur le point d'atteindre la fin de sa vie utile. Il a donc été décidé de procéder dès maintenant à son remplacement.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver le projet de réfection de la toiture du 4045, Côte-Vertu pour un montant total de [REDACTED] (2014 à 2017).

8.2 Statistiques opérationnelles au 31 août 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

9. Rapport de la direction

9.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenant et s'en déclarent satisfaits.

9.2 Sujets d'intérêt

9.2.1 Annonce du départ du président et chef de la direction

Les membres des comités du C.A. ont tous reçu le communiqué, à l'exception du comité consultatif sur la production cellulaire. La direction communiquera individuellement avec certains membres du CCPCT pour les rassurer quant à la suite des choses. Des communications ont déjà eu lieu avec un partenaire majeur en production cellulaire, considérant l'avancement des projets.

À l'interne, l'annonce a eu surtout un effet de surprise sur les employés. Cependant, la réaction a été plus vive en Qualité et Affaires réglementaires compte tenu de la proximité du président et chef de la direction avec les équipes de cette vice-présidence. Des rencontres de suivi et d'accompagnement sont prévues entre QAR ainsi que le chef de la direction par intérim.

9.2.2 Green Cross

Le chef de la direction par intérim informe les membres que deux dossiers seront soumis prochainement au C.A. L'un porte sur l'allocation de volume de plasma à Green Cross alors que l'autre a trait à une offre d'Héma-Québec à ce partenaire pour des tests de qualification. Des documents de décision seront préalablement soumis au comité de direction.

9.2.3 Réduction des pathogènes

À la réunion du C.A. de décembre, on reviendra sur la position d'Héma-Québec en matière de réduction des pathogènes, avec une recommandation du comité de direction.

9.2.4 Salon des donneurs Plasmavie à Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke a approuvé l'implantation d'un salon Plasmavie. L'ouverture est prévue à l'automne 2015, comme planifié dans la stratégie d'approvisionnement (voir aussi points 7.1.1 et 7.1.2).

9.2.5 Banque de selles

Des cliniciens ont approché Héma-Québec pour ce type de banque. En se basant sur l'expérience internationale et sur des indications cliniques, une revue de la littérature a été effectuée. Un dossier sera présenté au comité de direction et ensuite au C.A., une fois toutes les analyses requises complétées.

9.3 Production cellulaire : prochaines étapes

Le travail pour colliger toute l'information pertinente se poursuit. Conformément à la demande du C.A., l'intention est de soumettre dans les meilleurs délais un dossier complet sur l'INO (installations, équipements, projets, risques, budgets et engagements financiers, etc.). Avec cette information en mains, le Conseil devrait alors être en mesure de déterminer si le moratoire sur la production cellulaire peut être levé, du moins partiellement.

Aussi, une évaluation du risque pour C-LAVIE sera préparée. Une analyse semblable sera faite aussi sur les projets pour lesquels il n'y a pas encore d'entente formelle signée.

Le budget de la R&D sera évidemment intégré à la documentation afin d'illustrer si les sommes attribuées à la production cellulaire sont en ligne avec la capacité concrète de mener les projets à terme.

Finalement, le processus menant à l'élaboration d'un plan d'affaires, demandé par le C.A., sera mis en branle prochainement.

Les membres se déclarent satisfaits des démarches en cours. La présidente du Conseil ajoute que la volonté est d'aller de l'avant, mais sur des fondements solides.

9.4 État de situation sur la banque de lait

Le chef de la direction par intérim revient sur certains enjeux de qualité déjà rapportés au C.A.

En raison des problèmes d'équipements (pasteurisateurs et analyseur de la valeur nutritionnelle, *Miris*), la production a cessé depuis le 19 septembre. L'inventaire permet d'assurer l'approvisionnement pour deux à quatre semaines.

Les vice-présidences à l'Exploitation et à la Qualité et aux affaires réglementaires travaillent à trouver des solutions temporaires pour mitiger le risque. Les Affaires médicales sont également sollicitées pour évaluer les critères à respecter sur le plan de la valeur nutritionnelle et les risques pour les patients.

Cette situation a amené un questionnement sur la définition du lait maternel au regard de certaines lois comme celle sur les aliments et drogues.

À ce chapitre, Héma-Québec s'est imposée des critères plus stricts, alignés sur les bonnes pratiques de fabrication (BPF). Les Affaires corporatives (affaires juridiques) se penchent actuellement sur le volet légal qui comporte sa part de zones grises.

À une question des membres, on précise que Santé Canada pourrait inspecter en appliquant la loi. On comprend cependant qu'elle n'a pas l'intention de procéder ainsi puisque la conséquence pourrait être la fermeture de toutes les banques de lait au Canada.

Ce dossier fera l'objet de suivi à la prochaine séance du CA.

M. Décelles

9.5 Dispositifs de prélèvement (500ml; T4)

Le chef de la direction par intérim informe les membres des difficultés à rencontrer la norme canadienne sur la déleucocytation à la suite de l'introduction des dispositifs de prélèvement T4. La norme prévoit que 100 % des contrôles soient conformes à la norme. Or, des leucocytes résiduels au-delà de la norme ont été détectés. Les vice-présidences à la qualité et aux affaires réglementaires et à l'exploitation travaillent à régler la situation.

Dans l'intervalle, on parvient à maintenir le niveau d'approvisionnement puisque d'autres dispositifs de prélèvement sont utilisés.

D^{re} Patricia Pelletier exprime des préoccupations sur ce sujet et plus particulièrement quant au risque accru que pourrait entraîner cette situation sur les populations à risque qui reçoivent des culots.

Les Affaires médicales sont à compléter une analyse du risque à cet effet et communiqueront avec le D^{re} Pelletier.

M. Germain

En réponse aux inquiétudes des membres sur la manière dont ces dossiers ont été menés, la présidente du C.A. mentionne que ces exemples mettent en lumière des lacunes de gestion et de communication au niveau de la haute direction, confirmant ainsi le constat fait par le Conseil et confirmant les décisions qu'il a prises récemment. Les membres ont confiance que la direction saura corriger les problèmes résumés ci-dessus.

Un suivi sera fait au C.A. (et directement à la présidente, selon les développements).

M. Décelles

10. Affaires du Conseil

10.1 Intérim à la présidence et à la direction

La présidente du C.A. présente brièvement la résolution sur les intérim à la direction. Le libellé officialise la décision prise lors d'une séance à huis clos du Conseil d'administration tenue le 24 septembre 2014.

On propose d'y ajouter que les nominations intérimaires sont en vigueur à compter du 29 septembre 2014.

Il donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver telle que modifiée la résolution intitulée « Intérim à la présidence et à la direction d'Héma-Québec » intégrée aux présentes pour en faire partie intégrante.

De plus, il est prévu d'octroyer des primes pour cumul de tâches selon les barèmes établis à Héma-Québec.

Il est également proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver la résolution intitulée « Intérim à la présidence et à la direction d'Héma-Québec : Octroi de primes pour cumul » intégrée aux présentes pour en faire partie intégrante.

10.2 Comité de gouvernance et d'éthique – 24 septembre 2014

10.2.1 Plan stratégique 2015-2020 : libellé de la nouvelle mission

La présidente du comité de gouvernance et d'éthique commente le sommaire décisionnel transmis aux membres.

Essentiellement, l'exercice de révision consiste à rendre l'énoncé de mission conforme à la loi sur Héma-Québec, notamment en matière de lignes de produits (nouvelles attributions). Il sera intégré au plan stratégique 2015-2020.

On répond aux questions des membres sur la signification des services spécialisés et novateurs. Les premiers réfèrent surtout au laboratoire de référence et de cellules souches alors que les seconds

ont trait aux activités en R&D. On mentionne également que le libellé est volontairement résumé en ce qu'il s'adresse au public en général.

Le comité de direction ainsi que le comité de gouvernance et d'éthique en recommandent l'adoption.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver le nouvel énoncé de mission qui se lira dorénavant comme suit :

« Répondre avec efficience aux besoins de la population québécoise en sang et ses dérivés, en tissus humains, en sang de cordon, en lait maternel et en produits cellulaires sécuritaires et de qualité optimale; développer et offrir une expertise et des services spécialisés et novateurs dans le domaine des produits biologiques humains. »

10.2.2 Objectifs annuels 2014-2015

Les membres ont reçu un tableau qui décrit les objectifs du CGÉ pour 2014-2015. Les mises à jour par rapport aux objectifs 2013-2014 sont indiquées.

Le document est brièvement passé en revue.

La priorité demeure la composition du C.A. (renouvellements et nominations). À cet effet, le CGÉ continue d'assurer un suivi diligent auprès du gouvernement quant au dossier de candidatures déjà soumis. L'urgence de la situation a été soulignée lors de diverses rencontres avec des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Aussi, le comité a étudié de nouveaux dossiers afin de solliciter des recommandations auprès des diverses associations ou organisations (« collègues électoraux »).

Les membres du C.A. se déclarent satisfaits des objectifs du CGÉ tels que présentés.

10.2.3 Évaluation du fonctionnement du C.A. : plan d'action (mesures d'amélioration)

Les questions pour lesquelles le pointage était le plus faible ont été reproduites dans le tableau remis aux membres.

Elles sont passées en revue et les membres y apportent les compléments d'information requis.

Les pointages plus faibles sont en grande partie attribuables à des éléments conjoncturels qui sont en voie d'être corrigés à la suite du départ du président et chef de la direction. On cite par exemple la nature de l'information transmise au Conseil (incluant la qualité de la documentation).

D'autres réponses au sondage sont davantage le reflet de la composition actuelle du Conseil (expertise et compétence ainsi que structure des comités). Cette question représente une priorité, comme mentionné dans les objectifs du CGÉ en 10.2.2.

Pour ce qui est de l'adoption ou de la modification de lois et de règlements, on constate que le rôle des administrateurs en cette matière est assez limité compte tenu du nombre de lois ou de règlements sous sa responsabilité (règlement # 1 : règlements généraux et règlement # 2 : structure salariale).

S'ensuit une discussion sur le niveau de rétroaction par la présidente du C.A. et sur l'opportunité de le formaliser davantage. La présidente profite de cet échange pour mentionner que la tendance actuelle en matière de bonne gouvernance est de traiter de sujets au fur et à mesure à chacune des séances à huis clos. Au besoin, ils peuvent ensuite être soumis au CGÉ.

En fonction de ces commentaires, le CGÉ élaborera une ébauche de plan avec des mesures d'amélioration.

M. Beaupré
Bériaux/
S. Ghibu

10.2.4 Nominations et renouvellements – comités consultatifs

10.2.4.1 Comité consultatif des représentants des receveurs : Pascale Rousseau (nomination)

Les membres ont reçu un dossier de candidature complet, incluant les recommandations de la direction et du président du CCRR.

Le CGÉ recommande la nomination de Pascale Rousseau à titre de nouvelle membre du comité.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer Mme Pascale Rousseau à titre de membre du comité consultatif des représentants des receveurs pour un mandat de cinq (5) ans.

La présidente par intérim précise que les mandats de d'autres membres du comité sont expirés. Cependant, il a été convenu avec le président du CCRR de poursuivre le travail de réflexion sur les orientations du comité avant de procéder aux renouvellements. Le sujet sera abordé lors d'une prochaine séance du CGÉ.

10.2.4.2 Comité consultatif de la sécurité : renouvellements

Puisqu'il s'agit de renouvellement de mandat de membres qui siègent au CCS depuis plusieurs années et dont l'apport est reconnu, le CGÉ est à l'aise de formuler une recommandation sans dossier de candidature.

Depuis la réunion du CGÉ, un des membres du CCS a indiqué qu'il ne souhaitait pas de renouvellement de mandat. Des démarches de recrutement seront entreprises.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler les mandats du D^r Bryce Larke et de M. David Page à titre de membres du comité consultatif de la sécurité pour une durée de cinq (5) ans.

10.2.4.2 Comité consultatif d'éthique de la recherche (membres substitués- renouvellements)

La présidente par intérim et vice-présidente aux affaires corporatives explique le rôle des membres substitués au sein du CÉR (juriste et éthicien).

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler les mandats de M^{me} Mélanie Champagne (juriste) et M^{me} Johane De Champlain (éthicienne) à titre de membres substitués du comité d'éthique de la recherche pour une durée de cinq (5) ans.

10.3 Comité d'audit – 1^{er} octobre 2014

10.3.1 Gestion des risques : rapport de mi-année

Le rapport a été revu en détails par le comité d'audit. Tous les risques sont sous contrôle (aucun au « rouge »). En réponse aux questions des membres, on rappelle que le rôle du comité est de s'assurer également que les autres comités du Conseil suivent les risques dans leurs champs de compétence. À titre d'exemple, on cite la cartographie des postes critiques et les plans de succession par le comité des RH.

La présidente par intérim mentionne que la gestion des risques sera assurée de manière plus systématique au comité de direction. En bout de ligne, le rapport au C.A. sera plus complet.

Le chef de la direction par intérim ajoute que le fonctionnement de certains comités de pilotage (COPI) sera revu afin d'assurer un suivi encore plus efficace des projets majeurs (notamment, en TI).

Par ailleurs, les membres sont informés du rejet par la Cour Suprême de la permission d'en appeler dans le dossier de l'équité salariale. On est à évaluer les suites de ce jugement.

10.3.2 Rapport des réclamations 2013-2014

Le seul dossier qui était encore pendant a été réglé en juin dernier.

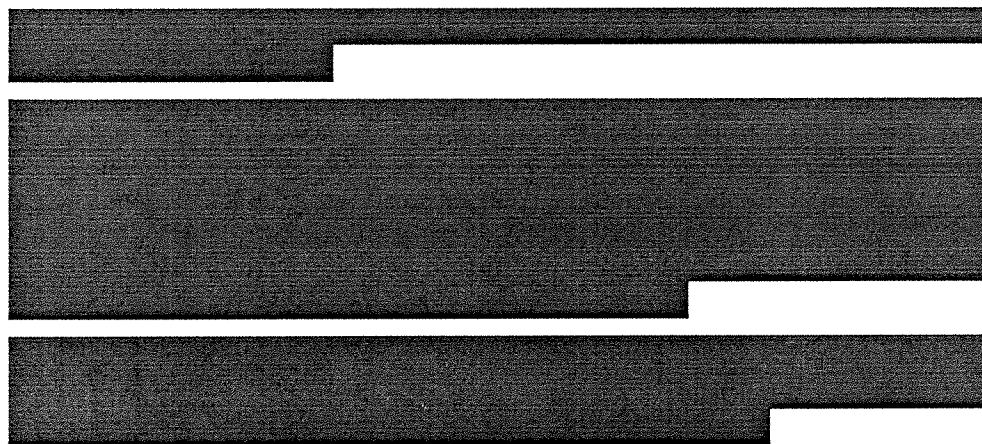
10.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 1^{er} octobre 2014

10.4.1 Mandat de négociation des conventions collectives

Le sommaire décisionnel a été discuté en détails lors d'une séance conjointe du comité des RH et du comité d'audit.

Les membres du Conseil soulignent la grande qualité du document soumis qui met bien en contexte les différents enjeux.

On rappelle par ailleurs des ententes importantes conclues au cours de l'année avec les syndicats en matière de flexibilité de la main-d'œuvre et d'organisation du travail (infirmières auxiliaires et agents de collectes).



10.5 Comité des ressources informationnelles – 1^{er} octobre 2014

Le comité a revu les statuts des projets. Tous sont « au vert » à l'exception de eProgesa qui est « au jaune ».

Dans le cas de eProgesa, on constate des délais d'implantation par rapport à l'échéancier initial qui pourraient se traduire par des coûts de l'ordre de 200K\$ par mois de retard si la date ultime d'implantation en mai 2015 n'est pas respectée.

Le chef de la direction par intérim ajoute que l'on dispose d'une marge de manœuvre d'environ deux fins de semaine. Les échéanciers sont effectivement serrés, mais la mise en production est maintenue en mai prochain. Par ailleurs, une simulation a été effectuée avec succès les 18 et 19 septembre derniers.

Les membres du CRI ont aussi discuté de certains indicateurs qui ne représentent pas toujours adéquatement l'état réel des projets (coûts et délais). Le vice-président aux technologies proposera un correctif à cet égard.

Les membres ont finalement demandé d'avoir une vue plus globale des projets et ont suggéré d'inclure des aspects technologiques dans le plan stratégique 2015-2020.

En conclusion, la présidente du C.A. mentionne que la réunion fut très productive et que les membres ont pu adresser des demandes particulières à huis clos, notamment sur la nature de la documentation soumise.

10.6 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire – 16 septembre 2014

10.6.1 Commentaires de l'observateur du C.A.

Le D^r Jean-Marie Leclerc énumère quelques sujets abordés à la dernière réunion du CCPCT.

Il revient surtout sur ses observations qu'il a partagées avec les membres du C.A. lors d'une séance à huis clos.

Les membres du CCPCT ont entre autres mentionné qu'il est important pour la réputation d'Héma-Québec de s'associer à au moins un projet qui serait couronné de succès dans un avenir assez rapproché.

Des membres ont également mis en lumière les défis en matière de positionnement international, d'infrastructures (il y aurait surcapacité de salles blanches en Amérique du Nord) et de financement.

La présidente du C.A. ajoute que le CGÉ se penchera sur la composition du CCPCT et sa présidence, à la lumière des enjeux soulevés par le Conseil en matière de production cellulaire.

Elle conclut en soulignant que certaines des remarques du CCPCT rejoignent en grande partie les constats et les appréhensions du C.A. quant à la maturité des projets en production cellulaire, d'où les demandes du Conseil pour que la direction élabore un plan d'affaires.

11. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

11.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

11.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

11.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

12. Discussion en l'absence de la direction

La présidente par intérim et le chef de la direction par intérim et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 13.

13. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

14. Prochaine réunion : 10 décembre 2014, 12 h, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 10 décembre 2014 à 12 h (à Montréal).

15. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 15 h 50.

Mme Martine Carré, présidente

M^e Smaranda Ghibu, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 8 OCTOBRE 2014**

« Achat de devises en dollars américains pour l'année financière 2015-2016 »

ATTENDU QUE le Conseil d'administration a approuvé le 8 octobre 2014 le budget d'Héma-Québec pour l'année 2015-2016;

ATTENDU QU'à l'intérieur de ce budget, le besoin requis en devises américaines est évalué à 190 000 000 \$ US pour l'année 2015-2016;

ATTENDU QUE pour combler ce besoin en devises américaines, le Conseil d'administration a approuvé la directive administrative DRF003 « Politique de gestion du risque de change » qui définit les modalités d'achats et de couverture de change;

IL EST RÉSOLU :

QU'Héma-Québec procède à l'achat des devises requises auprès du ministère des Finances et de l'Économie du Québec conformément à sa politique de gestion du risque de change afin de combler les besoins en devises pour son année financière 2015-2016.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 8 OCTOBRE 2014**

« Intérim à la présidence et à la direction d'Héma-Québec »

ATTENDU QUE le D^r Jean De Serres a quitté ses fonctions de président et chef de la direction en date du 29 septembre 2014;

ATTENDU QU'un intérim doit être assumé à la présidence et à la direction d'Héma-Québec afin d'assurer la continuité de ses activités et des ses opérations;

IL EST RÉSOLU :

De nommer Mme Smaranda Ghibu, vice-présidente aux affaires corporatives, à titre de présidente et secrétaire du conseil d'administration par intérim à compter du 29 septembre 2014 et ce, jusqu'à la nomination d'un président et chef de la direction;

De nommer M. Marco Decelles, vice-président et chef de l'exploitation, à titre de chef de la direction par intérim à compter du 29 septembre 2014 et ce, jusqu'à la nomination d'un président et chef de la direction;

QUE toute décision relevant du niveau décisionnel du président et chef de la direction doit être prise conjointement par la présidente par intérim et par le chef de la direction par intérim. À défaut d'entente sur ladite décision, ils doivent en saisir la présidente du Conseil d'administration;

D'attribuer à Mme Smaranda Ghibu le pouvoir de signature relevant du président et chef de la direction stipulé à l'article 12 des règlements généraux, et ce à compter du 29 septembre 2014.

[Voir libellé de l'article ci-dessous]

Extrait des règlements généraux (version 11 décembre 2013)

12. REPRÉSENTATION D'HÉMA-QUÉBEC

12.1 Signature des documents. Les contrats, les documents ou les actes écrits nécessitant la signature d'Héma-Québec peuvent être signés par les personnes décrites à la Grille d'autorisation pour signataire. Les limites de signature inscrites dans ladite Grille sont révisées annuellement. Les administrateurs peuvent également autoriser toute autre personne à signer et à livrer au nom d'Héma-Québec tous les contrats, les documents ou les actes écrits et telle autorisation peut être donnée par résolution.

12.2 Signature des déclarations à produire auprès des autorités réglementaires compétentes. Les déclarations devant être produites auprès des autorités réglementaires compétentes peuvent être signées par le président et chef de la direction d'Héma-Québec, par le président du Conseil d'administration, le vice-président du Conseil d'administration, tout administrateur d'Héma-Québec ou toute personne désignée par les administrateurs.

12.3 Fondé de pouvoir d'Héma-Québec. Les administrateurs peuvent autoriser toute personne à signer et à donner des procurations au nom d'Héma-Québec.

12.4 Procédures juridiques ou autres. Le président et chef de la direction ou toute autre personne autorisée par les administrateurs ou par le président et chef de la direction sont respectivement autorisés à intenter toute action, poursuite, requête, procédure civile, criminelle, administrative ou autre procédure juridique, au nom d'Héma-Québec. Les personnes habilités à comparaître et à répondre pour Héma-Québec à tout bref, à toute ordonnance ou injonction, émis par tout tribunal, à tout interrogatoire sur les faits se rapportant au litige, ainsi qu'à toute autre action, poursuite, requête ou autre procédure juridique dans lesquelles Héma-Québec se trouve impliquée sont celles autorisées à régler des litiges dans la Grille d'autorisation pour signataire selon les seuils indiqués dans ladite grille.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 8 OCTOBRE 2014**

**« Intérim à la présidence et à la direction d'Héma-Québec :
Octroi de primes pour cumul »**

ATTENDU QUE le D^r Jean De Serres a quitté ses fonctions de président et chef de la direction en date du 29 septembre 2014;

ATTENDU QU'un intérim doit être assumé à la présidence et à la direction d'Héma-Québec afin d'assurer la continuité de ses activités et des ses opérations;

ATTENDU QUE Mme Smaranda Ghibu, vice-présidente aux affaires corporatives, a été nommée à titre de présidente et secrétaire du conseil d'administration par intérim à compter du 29 septembre 2014 et ce, jusqu'à la nomination d'un président et chef de la direction;

ATTENDU QUE M. Marco Décelles, vice-président et chef de l'exploitation, a été nommé à titre de chef de la direction par intérim à compter du 29 septembre 2014 et ce, jusqu'à la nomination d'un président et chef de la direction;

ATTENDU QUE Mme Smaranda Ghibu et M. Marco Décelles assumeront leurs tâches habituelles en plus d'une partie des responsabilités du président et chef de la direction et qu'il s'agit d'un cumul de responsabilités de niveau supérieur (différent des autres membres du comité de direction);

ATTENDU QU'une prime pour cumul de poste est applicable, conformément à d'autres cas similaires à Héma-Québec au cours des dernières années;

IL EST RÉSOLU :

D'octroyer une prime de 10 % à Mme Smaranda Ghibu et à M. Marco Décelles à compter du 30 septembre 2014 et ce, pour la durée du cumul.

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 5^e réunion extraordinaire

Téléconférence
Le vendredi 31 octobre 2014 à 8 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
Me Smaranda Ghibu (*secrétaire par intérim*)
D^{re} Annie Lagacé
D^r Jean-Marie Leclerc
Mme Lucie Letendre
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Invités : M. Roger Carpentier, *vice-président aux ressources humaines*
M. Marco Décelles, *chef de la direction par intérim et vice-président et chef de l'exploitation*
M. Jean Lapierre, *directeur des produits stables*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 8 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

5.2 *Recrutement du président et chef de la direction*

5.3 *Dossier du président et chef de la direction*

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

Action

4. Consultation

4.1 Mise en place d'une 2^e source de fractionnement et allocation du volume disponible entre les deux sources

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

4.2 Offre de tests de qualification pour la compagnie Green Cross

[Redacted text block]

[Redacted text block]

Action

[REDACTED]

M. Décelles

4.3 Suivi sur l'appel d'offres des facteurs de coagulation

Le directeur des produits stables se joint à la réunion.

[REDACTED]

[REDACTED]

Le directeur des produits stables quitte la réunion.

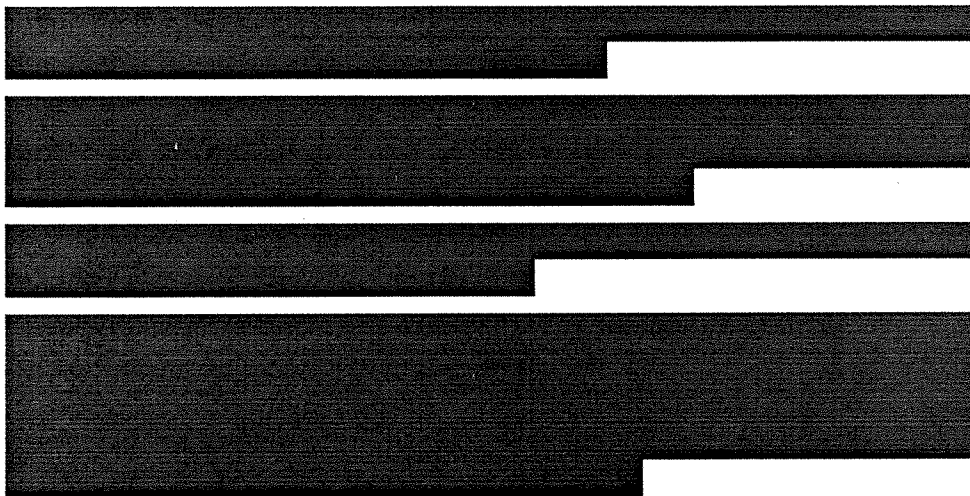
4.4 Partage de coûts pour 2014-2015 de la cotisation au régime de retraite du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif

Le vice-président aux ressources humaines se joint à la réunion.

Il explique que le but visé est d'augmenter la part de l'employé à la cotisation de son régime de retraite. Considérant les rendements satisfaisants du régime, on peut fixer la cotisation de l'employé à 7,3 % en 2014-2015 tout en atteignant un partage employé/employeur de 45-55 %. Les cotisations seraient par la suite calculées à chaque année pour conserver le partage 45-55 %.

Le comité de direction a formulé une recommandation à cet effet lors de sa réunion du 16 octobre 2014.

[REDACTED]



R. Carpentier

5. Affaires du Conseil

5.1 **Composition du comité de sélection du président et chef de la direction**

Lors de la réunion du comité des ressources humaines et de la rémunération tenue le 1^{er} octobre, les noms de quelques administrateurs avaient été proposés pour former le comité de sélection. Cette proposition doit être officialisée par le C.A.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu de constituer un comité de sélection du président et chef de la direction constitué des administrateurs suivants :

- *Martine Carré*
- *Michèle Beaupré Bériau*
- *René Carignan*
- *Christine Beaubien*
- *Jean-Marie Leclerc*

La présidente mentionne par ailleurs que le C.A. sera tenu informé sur le profil recherché et les attentes pour le poste de PCD.

5.2 **Processus de recrutement du président et chef de la direction**

La présidente fait un bref retour sur la réunion du comité de sélection du 28 octobre 2014 lors de laquelle le choix de la firme de recrutement a été déterminé (Odgers Berndston) en fonction de certaines balises quant aux honoraires. Le choix se justifie par le fait que cette firme connaît bien Héma-Québec et qu'elle a rempli un mandat similaire en 2011 pour le recrutement du PCD.

L'octroi du contrat à cette firme permettrait ainsi d'accélérer le processus.



5.3 Dossier du président et chef de la direction

Pour le bénéfice des membres, la présidente lit les libellés de deux clauses, l'une sur le non-dénigrement et l'autre sur la non-concurrence, faisant partie de la quittance à signer par le D^r Jean De Serres à la suite de son départ le 29 septembre dernier.

La clause sur le non-dénigrement convient aux deux parties, mais la portée de la clause de non-concurrence devra encore faire l'objet de négociations. Il y a par ailleurs entente sur le reste, dont la portion financière.

Le C.A. sera tenu au courant des développements dans ce dossier.

5.4 Nomination à la présidence du comité d'éthique de la recherche

On rappelle que la présidente du CÉR a dû quitter ses fonctions à la suite de sa nomination à titre de juge à la Cour Supérieure du Québec.

Après consultation avec la présidente sortante, un candidat, M. Clermont Dionne, a été identifié comme ayant les qualités requises pour occuper cette fonction. M. Dionne a d'abord refusé en raison de son emploi du temps chargé, mais les discussions se poursuivront sur la base d'un mandat d'un an (au lieu de deux).

Le C.A. est d'accord avec la nomination de M. Dionne.

6. Discussion en l'absence de la direction

Les membres ne jugent pas nécessaire de tenir une discussion à huis clos en l'absence de la direction.

7. **Varia**

Il n'y a aucun point en varia.

8. **Levée de l'assemblée**

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 9 h 50.

Mme Martine Carré, présidente

M^e Smaranda Ghibu, secrétaire

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC
TENUE LE 31 OCTOBRE 2014**

**Modification
2014-1**

**« Modification concernant le Régime de retraite pour le personnel cadre,
professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec »**

ATTENDU QUE Héma-Québec a établi le Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec («Régime pour le personnel non-syndiqué»);

ATTENDU QUE Héma-Québec s'est réservé le droit, en vertu de l'article 14.1 du texte du Régime pour le personnel non-syndiqué, de modifier le Régime pour le personnel non-syndiqué en tout temps;

EN CONSÉQUENCE, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le texte du Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec soit modifié comme suit :

1) L'article 3.1.1 est remplacé par:

« 3.1.1 Partage des coûts

À compter du 3 novembre 2014, les cotisations obligatoires des participants actifs correspondent à quarante-cinq pourcent (45 %) des montants requis pour assurer la capitalisation complète des créances de rentes, prestations et remboursements, y compris le cas échéant, les montants requis pour amortir tout déficit actuariel, déterminés conformément aux recommandations de l'actuaire qui apparaissent dans le dernier rapport d'évaluation actuarielle présenté à la Régie des rentes du Québec et à l'Agence du revenu du Canada. Le taux de cotisations obligatoires est calculé en fonction des cotisations totales requises estimées pour l'année civile qui suit la date d'évaluation actuarielle, en pourcentage de la masse salariale estimée en vertu du dernier rapport d'évaluation actuarielle.

Nonobstant ce qui précède :

a) Le taux de cotisations salariales obligatoires des participants actifs à l'égard des cotisations salariales devant être versées pour la période allant du 3 novembre 2014 au 31 décembre 2015 sera celui déterminé aux termes du rapport d'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2013 présenté à la Régie des rentes du Québec.

- b) Le taux de cotisations salariales obligatoires des participants actifs à l'égard des cotisations salariales devant être prélevées à compter de la première paie versée en 2016 sera celui déterminé aux termes du rapport d'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2014 présenté à la Régie des rentes du Québec.

Après 2016, toute variation du taux de cotisations salariales obligatoires, établie aux termes du rapport d'évaluation actuarielle du régime présenté à la Régie des rentes du Québec, prend effet à la date de début de l'exercice financier suivant celui auquel se rapporte le rapport d'évaluation actuarielle établissant le calcul de ces cotisations.

Nonobstant toute indication contraire, la cotisation d'un participant actif ne peut être inférieure à six pourcent (6 %) de son salaire cotisable.

Le taux de cotisations d'un participant actif ainsi déterminé est alors appliqué au salaire cotisable du participant.

Advenant que le partage des coûts requis pour amortir tout déficit actuariel ait pour résultat d'augmenter les cotisations obligatoires des participants au-delà de la limite prévue à l'article 3.10, l'employeur pourra demander une exception ministérielle afin de ne pas appliquer la limite prévue à l'article 3.10. »

Lors d'un changement de taux des cotisations salariales obligatoires des participants ou suite au dépôt d'un nouveau rapport d'évaluation actuarielle, le comité de retraite adopte une résolution fixant le nouveau taux et informe l'employeur du nouveau taux et de sa date d'entrée en vigueur. Par la suite, le comité informe les participants au moyen d'un avis transmis à tous les participants affectés et indiquant le nouveau taux de cotisation et sa date de prise d'effet. De plus, l'avis indique que le texte de la résolution du comité fixant le nouveau taux peut être examiné au bureau du comité. Copies de la résolution fixant le nouveau taux et de l'avis aux participants actifs doivent être transmises à la Régie des rentes du Québec dans un délai raisonnable après l'adoption de la résolution fixant le nouveau taux».

- 2) L'article 3.10 est remplacé par:

« 3.10 Cotisations maximales

En aucun temps les cotisations pour service courant d'un participant actif ne peuvent excéder, pour une année civile, le moins élevé des montants suivants :

i. Avant le 31 décembre 2014 :

- a) 9 % de son salaire cotisable;
- b) 1 000 \$ + 50 % de son crédit de pension.

ii. À compter du 1^{er} janvier 2015 :

- a) 9 % de son salaire cotisable;

- b) 1 000 \$ + 70 % de son crédit de pension.

Le crédit de pension est la valeur accordée à la prestation de retraite accumulée par le participant pendant une année civile aux fins de calculer son facteur d'équivalence, tel que défini par les règles fiscales. »

- 3) L'article 9.4 est remplacé par le suivant :

« 9.4 Transfert

- a) Nonobstant toute autre disposition du présent régime, le participant qui cesse de participer activement au régime, pour une raison autre que le décès ou la retraite, peut choisir, eu égard à son droit à une rente différée, de transférer la valeur de la rente différée, déterminée sur base d'équivalent actuariel, plus la valeur de ses cotisations additionnelles, s'il y a lieu, avec intérêt. Ce droit au transfert peut seulement être exercé par le participant dans les 90 jours suivant la date de réception de son relevé de cessation de participation active et par la suite tous les cinq ans à compter de la date où le participant a cessé d'être actif, dans les 90 jours qui suivent la date d'expiration de chaque cinquième année. Nonobstant ce qui précède, à compter du 1^{er} janvier 2015, le droit au transfert ne peut pas être exercé par un participant dont l'âge se situe à 10 ans ou moins de l'âge normal de la retraite.

Tout transfert est cependant assujéti aux conditions et restrictions prévues par les règles fiscales et la loi applicable, compte tenu de la solvabilité du régime établie de temps à autre.

- b) Le participant dont les prestations sont transférées conformément au présent article cesse d'être un participant au moment dudit transfert.
- c) Les montants transférés conformément au présent article ne doivent pas dépasser le maximum prescrit en vertu des règles fiscales et, le cas échéant, l'excédent de la valeur, avec les intérêts, sur le montant transféré sera versé en un montant forfaitaire unique au participant. »

- 4) L'article 9.5 est modifié par l'ajout après le dernier paragraphe, du paragraphe suivant :

Nonobstant toute disposition contraire, à compter du 1^{er} janvier 2015, le présent article 9.5 ne tient pas compte des cotisations obligatoires du participant versées après 2014. De plus, la rente déterminée au paragraphe a) du présent article 9.5, ainsi que les cotisations excédentaires déterminées au paragraphe a) du présent article 9.5, sont calculées sans tenir compte des années de service crédité après 2014.

DE PLUS, IL EST DÛMENT APPUYÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE la présente modification 2014-1 entre en vigueur conformément à la loi avec effet à compter du 3 novembre 2014.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 113^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 10 décembre 2014 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Michèle Beaupré Bériau (*au téléphone – participation partielle*)
M. René Carignan
Mme Martine Carré
M^e Smaranda Ghibu (*secrétaire par intérim*)
D^{re} Annie Lagacé (*au téléphone – participation partielle*)
D^r Jean-Marie Leclerc
Mme Lucie Letendre
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absente : Mme Christine Beaubien

**Observatrice
du comité
de biovigilance :** Mme Anna Urbanek

Invités : M. Marco Décelles, *chef de la direction par intérim (vice-président et chef de l'exploitation)*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 10.

On souhaite plus particulièrement la bienvenue à Mme Anna Urbanek, observatrice du comité de biovigilance. Pour le bénéfice des membres, elle présente brièvement son parcours professionnel qui est très pertinent aux activités d'Héma-Québec. Les membres et les invités se présentent à tour de rôle.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

Point 9.7 – [REDACTED]

Les points 9.1, 9.2 et 9.3 seront traités après le point 9.5.

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

[REDACTED]

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 112^e réunion – 8 octobre 2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 112^e réunion du Conseil d'administration tenue le 8 octobre 2014 tel que modifié.

4.2 5^e réunion extraordinaire – 31 octobre 2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 5^e réunion extraordinaire du Conseil d'administration tenue le 31 octobre 2014 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

6.1 Rémunération des membres du conseil d'administration (perte réelle de salaire ou de revenu)

À sa réunion du 27 novembre 2014, le comité de gouvernance et d'éthique s'est penché sur la manière de remplir le formulaire en tenant compte des dispositions prévues au décret et de la situation exceptionnelle vécue par les administrateurs.

La situation est essentiellement attribuable au fait que les mêmes membres siègent à plus d'un comité et que quatre fois par année les réunions de ces comités se tiennent consécutivement la même journée pour des raisons pratiques.

Elle devrait se régulariser lorsque de nouveaux administrateurs seront nommés.

Afin de respecter le décret tout en tenant compte du contexte particulier mentionné ci-dessus, le CGÉ a donc proposé de permettre aux administrateurs de réclamer un forfait additionnel excédant une journée (par exemple, 1½ journée) considérant le temps de préparation et le nombre de réunions tenues la même journée.

Les membres prennent acte de la proposition du CGÉ. Ils en discuteront plus en détails au huis clos.

6.2 Plainte d'un bénévole

La présidente explique qu'une lettre de plainte d'un bénévole lui a été adressée (voir documentation soumise au C.A.). Cette lettre a également été envoyée au chef de la direction par intérim (ainsi qu'une copie à la présidente par intérim). Le chef de la direction par intérim s'est alors chargé de répondre au bénévole. À ce jour, il n'y a eu aucun nouveau développement dans ce dossier. La présidente sera tenue informée, le cas échéant

6.3 Campagne de don de cellules souches – « Swab the World »

Ce groupe est très actif sur les médias sociaux et organise des campagnes de sensibilisation au don de cellules souches. Des premiers échanges ont eu lieu entre ses représentants et la direction d'HQ dans le but de définir un éventuel partenariat. Le C.A. sera tenu au courant lorsqu'il y aura des développements significatifs.

6.4 Prix de l'innovation (ADRIQ)

En collaboration avec une équipe de cliniciens de Québec, Héma-Québec a développé une goutte oculaire concentrée en plasminogène destinée au traitement de la conjonctive ligneuse chez des jeunes patients, une maladie chronique rare pour laquelle il n'existe pas de traitement efficace.

Ce projet avait d'ailleurs été présenté l'année dernière au Salon interne de l'innovation et de l'amélioration continue. Cette année, l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec a remis un prix à Héma-Québec pour le développement de ce produit novateur.

Cette réalisation donne une belle visibilité à Héma-Québec et lui permet de se positionner dans d'autres créneaux que les produits sanguins plus traditionnels.

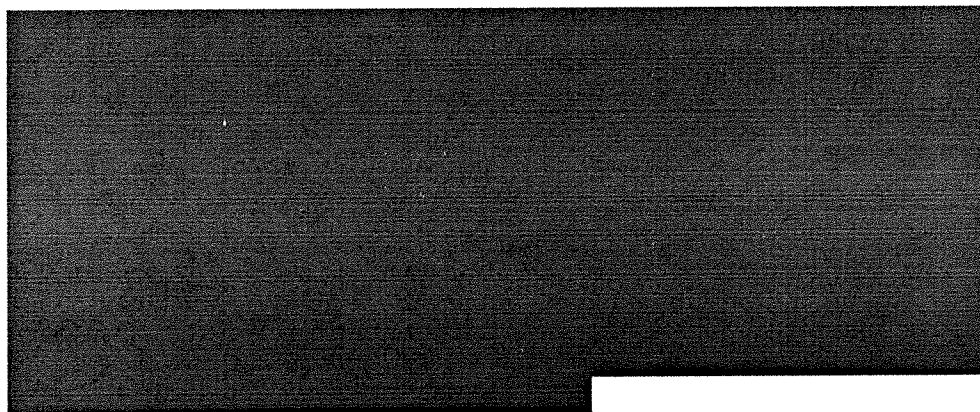
À cet effet, la présidente par intérim mentionne qu'une activité est planifiée en janvier avec la famille du jeune patient qui a bénéficié du traitement ainsi que de son médecin traitant.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter la résolution intitulée « Motion de félicitations pour le prix de l'innovation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) » intégrée aux présentes pour en faire partie intégrante.

6.5 Fondation Héma-Québec

Les membres sont informés de la nomination de M. Patrick Bérard à titre de directeur général de la FHQ. Il occupera ses fonctions à compter du 5 janvier 2015. Son parcours et sa contribution de longue date à la Fondation sont brièvement décrits.

La présidente profite de l'occasion pour revenir sur ses échanges avec le président du C.A. de la Fondation quant aux engagements de la Fondation en soutien aux projets d'Héma-Québec (dont la production cellulaire). La présidente a perçu une volonté de redynamiser la Fondation : la nomination de M. Bérard est un premier pas dans cette direction.



6.6 État des affaires au Québec

Par le réseau des femmes d'affaires du Québec, la présidente a été invitée à participer à un panel sur l'état des affaires au Québec. Cette activité se tiendra le 18 février, le même jour que la prochaine réunion du C.A. Il est donc possible que l'on doive déplacer la date de la séance. Les membres seront consultés à cet effet.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Budget amendé 2015-2016 (taux de change de 1,137728 \$CAD/1,00 \$ US)

Le budget amendé est brièvement commenté. L'impact se fait essentiellement sentir dans le secteur des produits stables en raison des achats en devises américaines.

Pour le bénéfice des membres, on rappelle les principales dispositions de notre politique de couverture et d'achat de devises qui couvrent 90 % de nos besoins jusqu'en mars 2016.

La liasse budgétaire a été transmise au MSSS le 1^{er} décembre.

7.2 Approbation des tarifs par SigmaSanté

Le budget 2015-2016 et les tarifs afférents ont été présentés au CGAF et à SigmaSanté le 6 novembre dernier. La lettre de SigmaSanté datée du 14 novembre confirme l'approbation des tarifs.

7.3 Financement des projets de sécurité : dépôt de la lettre au MSSS

Lors de la rencontre mentionnée au point précédent, des questions ont été posées sur les projets de sécurité et leur financement par le MSSS. Les sommes allouées ne sont pas nécessairement remises en question, mais on a pu apprendre que le Ministère évalue la possibilité de modifier les modalités de financement. Cette possible révision n'est pas sans conséquence pour Héma-Québec dans sa gestion du risque en matière de sécurité transfusionnelle.

Le sujet a été abordé au comité d'audit et ses membres ont manifesté les mêmes préoccupations que la direction. Avant qu'une décision ne soit prise définitivement, il a donc été convenu de transmettre une lettre au MSSS en faisant valoir notre point de vue, appuyé par des arguments historiques sur les capacités d'HQ de réduire certains risques au fil des ans grâce à un financement adéquat. Une copie de cette lettre a été déposée au Conseil.

Les membres se déclarent satisfaits des démarches de la direction.

7.4 Rapport de gestion au 30 septembre 2014

L'indicateur du taux de roulement montre un écart marqué par rapport à la cible (« rouge »). Le taux est élevé en raison des mouvements du personnel en disponibilité. Il y a donc lieu de distinguer ce taux par rapport à celui des employés à temps complet (permanent). Ce sujet sera abordé plus en détails au comité des ressources humaines et de la rémunération.

Le vice-président à l'administration et aux finances attire l'attention des membres sur le graphique de ventilation du coût unitaire du culot, ajouté à la demande du Conseil. L'exercice a permis de constater que la répartition est demeurée sensiblement la même depuis 2001, signe que l'on est parvenu à juguler l'inflation au cours des dernières années par divers efforts d'efficacité, notamment. Les données actuelles et celles de 2001 seront mises en parallèle dans un prochain rapport.

Les membres se déclarent satisfaits du graphique présenté. On convient qu'une mise à jour pourra être faite une fois par année (rapport déposé au comité d'audit en novembre).

G. Lafrenière

7.5 Statistiques opérationnelles au 31 octobre 2014

Les membres ont reçu à l'avance les statistiques au 31 octobre 2014.

7.6 Statistiques opérationnelles au 30 novembre 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances passe en revue les statistiques pour les diverses lignes de produits en date du 30 novembre 2014.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

D^{re} Annie Lagacé quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Réduction des pathogènes

La présidente par intérim rappelle la résolution adoptée par le C.A. à sa réunion de juin dernier, soit négocier avec un fabricant de technologie de réduction des pathogènes un partenariat pour implanter la technologie sur les plaquettes, choisie par HQ et approuvée par Santé Canada, à coûts neutres et avec une étude de phase 4 associée.

Il avait alors été mentionné que le comité de direction devait soutenir cette position avant de procéder. Or, à sa réunion du 12 juin 2014, le CD n'a pas recommandé d'aller de l'avant. Cette recommandation a été davantage appuyée à une réunion suivante (24 juillet).

Aussi, le CD a considéré quelques éléments en soutien à sa recommandation :

- ✓ Le risque de contamination bactérienne a été réduit de manière considérable par les méthodes d'optimisation de la culture bactérienne (en place depuis novembre 2014);
- ✓ Les technologies qui seront soumises pour approbation ne sont pas applicables aux culots globulaires qui constituent la majorité des produits labiles distribués;
- ✓ Aucune technologie n'est présentement approuvée par Santé Canada;
- ✓ Si on maintenait la décision initiale, la planification des projets devrait être revue et certains projets entraînant des gains de qualité devraient alors être reportés.

En bref, la recommandation consiste en l'arrêt des démarches relatives à un partenariat de recherche et la mise en vigie du dossier.

L'analyse complète du dossier est présentée dans le sommaire décisionnel déposé. Le C.A. avait approuvé le processus décisionnel lors de sa réunion du 19 février 2014 et les étapes du processus ont été documentées (incluant l'analyse de risque) et soumises au C.A. en juin 2014.

Les membres soulignent la qualité et la clarté du sommaire décisionnel qui leur a été soumis. Ils sont d'accord avec la recommandation du CD. La présidente du C.A. ajoute qu'on pouvait percevoir une certaine discordance entre la volonté du PCD et le point de vue du CD. Ce réalignement du dossier est visiblement plus consensuel.

Attendu que les technologies de réduction des pathogènes qui ont été soumises ou seront soumises pour approbation à Santé Canada ne sont pas applicables aux culots globulaires;

Attendu que la conclusion de l'analyse de l'ensemble du dossier est à l'effet que l'urgence de mettre en place une technologie de réduction des pathogènes est modérée;

Attendu que le Comité de direction, a discuté de ce dossier à plusieurs reprises, considère qu'il n'y a pas urgence d'agir et recommande de ne pas s'associer à un fabricant de technologie de réduction des pathogènes pour le moment afin d'en faire un projet de recherche;

Il est résolu de ne pas continuer les démarches afin de conclure un partenariat de recherche avec un fournisseur de technologie de réduction des pathogènes afin d'accélérer l'implantation d'une telle technologie.

Il est résolu que les discussions avec les parties intéressées se poursuivent en vue de se préparer à une éventuelle décision quant à l'opportunité ou non d'adopter une technologie de réduction des pathogènes.

Sous réserve du précédent paragraphe, il est également résolu que le dossier soit mis en vigie et que la question se pose à nouveau lorsque au moins 2 des technologies seront homologuées ou s'il y a un changement au niveau du risque. Le niveau de risque étant évalué régulièrement par la direction des affaires médicales et le comité consultatif de la sécurité.

Le D^r Leclerc profite de cette discussion pour référer à un projet sur les mitochondries (présentes dans les plaquettes) effectué par la R&D d'Héma-Québec. Il soulève certaines questions sur ce projet. Les Affaires médicales feront le suivi auprès du D^r Leclerc afin de répondre à celles-ci.

M. Germain

8.3 Gestion de risques

8.3.1 Banque de lait maternel

Le chef de la direction par intérim commente brièvement l'état de situation détaillé.

Essentiellement, la gestion de risques de la banque de lait est de deux ordres : opérationnels (commande de nouveaux équipements et leur validation) et de conformité (règlements sur les aliments et les drogues).

Pour le premier volet, les vice-présidences à la qualité et aux affaires réglementaires ainsi que l'exploitation travaillent à trouver des solutions afin de relancer la production dans les meilleurs délais.

Pour le second aspect, les affaires juridiques ont entrepris des démarches, avec le soutien d'un avocat externe, dans le but de préparer un dossier pour discussion avec Santé Canada.

Aussi, les affaires médicales ont effectué une évaluation du risque pour le receveur.

Par ailleurs, le chef de la direction par intérim relate quelques échanges avec le CHU Sainte-Justine quant à une contamination au *Bacillus Cereus* chez un nouveau-né. Malgré le fait que le CHU Sainte-Justine a indiqué à Héma-Québec que le lait maternel n'était pas en cause selon ses experts, Héma-Québec a décidé d'entamer une investigation. Pendant ce temps, le lait distribué a fait l'objet d'un retrait et la production est suspendue.

Un suivi sur la banque de lait sera fait à la prochaine réunion du C.A.

8.3.2 Appel d'offres des facteurs de coagulation

La présidente par intérim fait part de deux enjeux dans ce dossier :

- *Mise en ligne sur le site SEAO* : la mauvaise version anglaise a été enregistrée sur le site du gouvernement (CT). Cette version erronée comportait des indications sur les allocations de marché. Certains fournisseurs ont pu en prendre connaissance mais aucun n'a posé de questions sur la répartition des marchés qui y figurait. On sera davantage en mesure de mesurer les impacts réels de cette erreur lors de l'ouverture des enveloppes de soumission. Dans l'intervalle, on s'assurera de resserrer les contrôles de qualité à l'interne.
- *Disqualification d'un fournisseur* : un des fournisseurs qui a soumissionné a indiqué des prix hors de l'enveloppe de prix scellée. Cette erreur contrevient à un critère fondamental dans le processus d'appel d'offres et a entraîné le rejet immédiat de sa soumission. Le fournisseur a été dûment avisé par lettre et il a répondu en nous demandant de reconsidérer cette décision, ce qui a été refusé. On avisera si le fournisseur a l'intention d'aller plus loin.

Par ailleurs, le chef de la direction par intérim revient brièvement sur le dossier *Helitrax* (système de suivi pour les receveurs). Le risque de passer à un système « papier » au 1^{er} avril 2015 est réel. La position des receveurs, à savoir qu'ils sont conscients et acceptent ce risque, est bien documentée auprès d'eux et du MSSS.

8.3.3 Dispositifs de prélèvement T4

Depuis le 24 novembre, les opérations se déroulent avec des dispositifs T1 (450 ml). On parvient ainsi à maintenir le niveau d'approvisionnement.

Le dossier post-validation des T4 est toujours en révision à l'interne, pour soumission à Santé Canada.

Par ailleurs, D^{re} Pelletier mentionne qu'elle a reçu une évaluation du risque par les affaires médicales comme elle l'avait demandée. Le document préparé par le D^r Marc Germain répond pleinement aux questions et aux préoccupations qu'elle avait soulevées à l'égard des populations plus à risque qui reçoivent des culots.

8.4 Directives du Conseil du trésor

La présidente par intérim informe les membres de la réception de diverses directives du Conseil du trésor, découlant de l'objectif du gouvernement d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Ces directives couvrent un large spectre de sujets : dépenses de déplacements, dépenses de formation, octroi de contrats, temps supplémentaires, etc.

Le comité de direction en évaluera la portée puis un rapport sera présenté au comité d'audit à sa réunion du 11 février 2015.

Le chef de la direction par intérim ajoute que des mesures ont déjà été mises en place, comme l'utilisation du formulaire du CT pour les autorisations de dépenses de déplacements.

S. Ghibu

8.5 Revue des projets de la planification stratégique

Le chef de la direction par intérim passe le tableau en revue. Les mises à jour sont indiquées en grisé.

On remarque que des projets sont volontairement retardés afin de se concentrer sur le déploiement de eProgesa.

Plusieurs des projets énumérés dans le tableau sont suivis plus en détails soit par le comité d'audit ou le comité des RI.

9. Affaires du Conseil

9.1 Rapport du comité de sélection du président et chef de la direction

La présidente fait un bref retour sur les réunions du comité de sélection. Les discussions sur le profil du PCD se poursuivent. À cet effet, les membres du C.A. ont reçu un sommaire descriptif du poste.

De l'information complémentaire sera donnée au huis clos en l'absence de la direction.

9.2 Dossier du président et chef de la direction

[REDACTED]

Mme Michèle Beaupré Bériau se joint à la réunion.

9.3 Comité de gouvernance et d'éthique – 27 novembre 2014

La présidente du comité aborde quelques sujets, outre ceux inscrits ci-dessous :

- *Plan stratégique 2015-2020* : une rencontre de planification stratégique du comité de direction se tiendra à la mi-janvier. À sa réunion du 28 janvier 2015, le CGÉ préparera la réunion conjointe CA/CD du 11 mars 2015.
- *Orientations du comité des receveurs (CCRR)* : la proposition élaborée par le président du comité a été revue en détails par le CGÉ. Il a été convenu que la présidente par intérim en discute plus à fond avec le président du CCRR avant la réunion du comité prévue en février.
- *Candidatures au C.A* : la présidente par intérim informe le C.A. des derniers développements depuis la réunion du CGÉ. Elle a eu quelques échanges avec le secrétaire général du MSSS en suivi de notre dossier de candidature de l'Ordre des CPA. Il a été permis d'apprendre que le cabinet du Ministre favoriserait des candidatures issues des communautés culturelles. Compte tenu que le dossier a été soumis depuis plus d'un an déjà, la présidente par intérim a proposé qu'il continue de progresser comme tel au sein des diverses instances en échange de quoi Héma-Québec s'engage à soumettre des dossiers de candidats des communautés culturelles. On souhaite une réponse favorable à cette proposition.

9.3.1 Évaluation du fonctionnement du C.A. : ébauche d'un plan d'action (mesures d'amélioration)

À partir des commentaires formulés à la réunion du C.A. du 8 octobre 2014, le CGÉ a élaboré quelques pistes d'action lors de sa séance du 27 novembre.

La présidente du comité les commente brièvement. Elle tient à souligner l'amélioration notable de la documentation soumise au C.A., particulièrement au cours des derniers mois. Ainsi, l'action proposée consiste simplement à maintenir l'évaluation de la qualité des documents.

Les membres sont d'accord avec les pistes d'actions proposées. Pour ce qui est du maintien de l'expertise médicale au sein du C.A., il est suggéré d'ajouter une référence à la médecine transfusionnelle.

9.3.2 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire (mandat et composition)

L'enjeu demeure le manque d'indépendance des membres du CCPCT. Le mandat du comité devra aussi être révisé éventuellement.

Le questionnement va jusqu'à émettre la possibilité de fusionner le comité consultatif scientifique et médical et le CCPCT, considérant la complémentarité de leur mandat respectif.

Néanmoins, ces actions sont prématurées tant et aussi longtemps que le plan d'affaires (ou étude de marché) en production cellulaire ne sera pas déposé.

Des administrateurs soumettent que rien n'empêche d'amorcer un processus de recrutement de membres plus indépendants.

9.3.3 Mandat d'évaluation du président et chef de la direction

La présidente du C.A. explique son double rôle à la présidence du Conseil et du comité des RH par rapport au processus d'évaluation du PCD. Le transfert temporaire des responsabilités à cet égard au CGÉ permet d'éviter qu'elles n'entrent en conflit.

Considérant que cette mesure transitoire touche les mandats des comités concernés, le CGÉ en fait une recommandation formelle.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de transférer temporairement le mandat d'évaluation du président et chef de la direction du comité des ressources humaines et de la rémunération au comité de gouvernance et d'éthique.

9.4 **Comité d'audit – 12 novembre 2014 et 24 novembre 2014**

La réunion du comité d'audit du 12 novembre a essentiellement été consacrée à la présentation du plan de mission d'audit par les auditeurs externes.

À la réunion extraordinaire du 24 novembre, le comité d'audit a revu en détails la documentation en soutien à la levée partielle du moratoire en production cellulaire.

9.4.1 Production cellulaire : levée partielle du moratoire

9.4.1.1 Dossier INO (incluant des demandes de projets)

Le chef de la direction par intérim fait un survol du document sur la situation du programme de production cellulaire à l'INO. En annexe, on retrouve des projets dont les possibilités de réalisation sont estimées assez élevées.

Outre les sujets abordés dans le document, des membres du comité d'audit ont soulevé des questions de gouvernance du CCPCT (indépendances des membres, mandat du comité, etc.). Le CGÉ en fera le suivi (voir aussi point 9.3.2).

On répond aux questions d'éclaircissements des membres, dont certaines sur la couverture d'assurance.

Les membres tiennent à féliciter la direction pour la qualité de la documentation. Elle est complète en ce qu'elle couvre tous les aspects et établit clairement les divers enjeux, y compris une évaluation du risque.

Le C.A. saisit bien l'importance de procéder assez rapidement et de lever partiellement le moratoire afin de ne pas compromettre le développement du programme de production cellulaire – même si en réalité, le dépôt d'un plan d'affaires/étude de marché aurait dû être un prérequis à une décision aussi importante.

Après discussion, il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de lever partiellement le moratoire sur la production cellulaire, incluant la mise en opération des salles blanches (INO) et autorise un budget ne dépassant pas [REDACTED] à cet effet. Les quatre projets (LX-1, LX-2, SE-1 et OPMD) sont également autorisés selon les budgets détaillés dans le document « Situation du programme de production cellulaire à l'INO ».

Les membres demandent par ailleurs de s'assurer que nos partenaires soient bien au fait de notre volonté d'aller de l'avant.

[Les autres aspects du moratoire sont levés par les résolutions ci-dessous]*

9.4.1.2 Embauche d'un directeur en production cellulaire

En vertu du moratoire, le processus avait été arrêté. Deux candidats ont été identifiés. Avec la levée du moratoire, on pourra procéder aux entrevues finales.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'autoriser la poursuite des démarches afin de finaliser l'embauche d'un directeur en production cellulaire.

9.4.1.3 Appel d'offres pour le plan d'affaires : éléments à considérer

Pour les fins de la discussion, deux tables des matières ont été soumises au C.A : l'une pour un plan d'affaires, l'autre pour une étude de marché.

Selon les demandes formulées par le Conseil, la direction suggère qu'une étude de marché serait davantage appropriée. Le chef de la direction par intérim mentionne qu'une grande partie du travail de synthèse de l'information a déjà été accomplie à l'interne. Pour la suite, il est prévu d'être accompagné par des spécialistes externes en élaboration d'étude de marché (ou de plan d'affaires).

S'ensuit une discussion lors de laquelle les membres passent en revue les sujets qui devraient être couverts soit dans une étude de marché ou dans un plan d'affaires. Ils identifient quelques thématiques en particulier.

Il appert en effet que l'étude de marché est le format qui conviendrait le mieux pour recenser l'information demandée par le C.A.

Les membres discutent du coût d'une telle démarche. On estime que l'étude pourrait coûter [REDACTED]

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, que la direction lance un appel d'offres afin de retenir les services d'une firme qui effectuera une étude de marché en production cellulaire.
[REDACTED]

Il est entendu que la direction reviendra au C.A. à la suite de l'appel d'offres afin qu'il soit informé du prix proposé par le soumissionnaire retenu ainsi que de l'éventualité [REDACTED]

9.4.1.4 Impacts du moratoire sur C-LAVIE

Le chef de la direction par intérim présente brièvement le sommaire décisionnel.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

9.4.2 Modifications à la grille des signataires

Des modifications à la grille sont requises en raison du départ à la retraite progressif du vice-président à l'administration et aux finances et au partage de ses responsabilités avec le vice-président aux ressources humaines qui en découle.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter la résolution intitulée « Modifications à la grille d'autorisation des signataires et ajout d'un signataire pour les transactions bancaires » intégrée aux présentes pour en faire partie intégrantes.

9.5 **Comité consultatif de la sécurité – 17 et 18 novembre 2014**

9.5.1 Commentaires de l'observatrice du C.A.

D^{re} Patricia Pelletier souhaite reporter le compte rendu de la réunion du CCS à la prochaine séance du Conseil.

Le président du comité lui a par ailleurs confirmé par écrit que la direction, avec le concours de quelques membres du CCS, a entrepris des démarches de recrutement de membres dans le domaine des tissus humains.

Mme Anna Urbanek quitte la réunion.

9.6 **Nomination à la présidence du comité d'éthique de la recherche**

La présidente par intérim rappelle que M^e Suzanne Courchesne a quitté ses fonctions de présidente du comité à la suite de sa nomination à titre de juge à la Cour supérieure du Québec.

Après quelques échanges, M. Clermont Dionne a accepté la présidence du CÉR pour un mandat d'un an en raison de sa charge de travail.

Il est donc proposé de nommer M. Clermont Dionne à titre de président du comité d'éthique de la recherche pour un mandat d'un (1) an.

Par ailleurs, la présidente par intérim poursuit le recrutement d'un membre juriste pour siéger au CÉR.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]



10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

La présidente par intérim et le chef de la direction par intérim et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 18 février 2015, 12 h, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 18 février 2015 à 12 h (à Montréal).

[Date sujette à changement –voir point 6.6]*

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 17 h 10.

Mme Martine Carré, présidente

M^e Smaranda Ghibu, secrétaire

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2014**

« Motion de félicitations pour le prix de l'innovation de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) »

ATTENDU QU'Héma-Québec a développé, en collaboration avec une équipe de cliniciens, des gouttes oculaires pour le traitement de jeunes patients atteints de conjonctivite ligneuse;

ATTENDU QUE pour ce produit Héma-Québec a reçu un prestigieux prix à l'occasion du dernier Gala des Prix de l'innovation de l'ADRIQ;

IL EST RÉSOLU d'adresser une motion de félicitations aux personnes suivantes :

- *Louis Thibault, Mélissa Girard, Claudia Bédard, Annie Jacques et l'équipe GÉO (Vice-présidence à la recherche et au développement);*
- *Marc Germain (Vice-présidence aux affaires médicales);*
- *Jocelyne Dion (Vice-présidence à la qualité et aux affaires réglementaires);*
- *Smaranda Ghibu (Vice-présidence aux affaires corporatives).*

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 10 DÉCEMBRE 2014**

**« Modifications à la grille d'autorisation des signataires
et ajout d'un signataire pour les transactions bancaires »**

ATTENDU QUE le vice-président à l'administration a accepté, à la demande du Conseil d'administration, de reporter sa retraite de quelques mois;

ATTENDU QU'à compter du 31 décembre 2014, le vice-président à l'administration et aux finances assumera ses responsabilités à raison de trois jours par semaine;

ATTENDU QUE durant cette période, il a été déterminé que certaines responsabilités du vice-président à l'administration et aux finances soient partagées avec le vice-président aux ressources humaines, dont des autorisations en vertu de la grille des signataires et un droit de signature limité à certaines transactions bancaires (paiement de fournisseurs, signature de chèques);

IL EST RÉSOLU :

- *de modifier la grille d'autorisation des signataires comme indiqué (en rouge) aux pages 1, 3 et 10 de la dite grille;*
- *d'autoriser M. Roger Carpentier, vice-président aux ressources humaines, à devenir signataire du bloc A pour les transactions bancaires auprès de la RBC Banque Royale.*

☞ *Note 1 : Le bloc A comprend Martine Carré, Smaranda Ghibu, Marco Décelles et Guy Lafrenière*

☞ *Note 2 : Pour les transactions, la condition de deux signataires (Bloc A et B) demeure*



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 114^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 18 février 2015 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien (*au téléphone*)
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
M^e Smaranda Ghibu (*secrétaire par intérim*)
D^{re} Annie Lagacé (*au téléphone*)
D^r Jean-Marie Leclerc (*au téléphone*)
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Était absente : Mme Lucie Letendre

**Observatrice
du comité
de biovigilance :** [Absente]
(Mme Anna Urbanek)

Invités : M. Marco Décelles, *chef de la direction par intérim (vice-président et chef de l'exploitation)*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré se joindra plus tard à la réunion en raison de sa participation à une activité (voir point 6). Jusqu'à son arrivée, Mme Michèle Beaupré Bériau agit à titre de présidente d'assemblée.

Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du procès-verbal de la 113^e réunion du 10 décembre 2014

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 113^e réunion du Conseil d'administration tenue le 10 décembre 2014 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

6.1 État des affaires au Québec

Ce point est traité après le point 7.3.

Par le réseau des femmes d'affaires du Québec, la présidente avait été invitée à participer à un panel sur l'état des affaires au Québec qui s'est tenu le 18 février 2015. À cette occasion, la présidente du C.A. a pu positionner Héma-Québec par rapport à la production cellulaire. Le message a été bien reçu de la part des participants qui ont pu comprendre que les activités d'Héma-Québec sont diversifiées. Les enjeux éthiques de la production cellulaire ainsi que le financement de la recherche ont également été abordés. À ce sujet, la présidente tient à remercier le D^r Serge Montplaisir qui lui a fourni quelques pistes de réflexion.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Rapport de gestion au 31 décembre 2014

Le vice-président à l'administration et aux finances présente le rapport de gestion.

On retiendra que des excédents essentiellement dus à l'efficience sont dégagés malgré la baisse des volumes, encore marquée pour les culots.

Une diminution de la demande pour les plaquettes et le plasma est également constatée (quoique moins significative que pour les culots).

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 janvier 2015

Les statistiques sont déposées séance tenante. Le vice-président à l'administration et aux finances les commente brièvement.

Mme Martine Carré se joint à la réunion.

7.3 Régime d'emprunt 2015-2018

Les membres ont reçu, en sus de la résolution, la lettre du ministre de la Santé et des Services sociaux (en date du 11 février 2015) autorisant Héma-Québec à mettre en place un régime d'emprunt triennal.

On notera que l'autorisation du Ministre tient compte du financement relatif à C-LAVIE (11M \$).

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la résolution relative au régime d'emprunt 2015-2018 annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

La résolution sera transmise au Fonds de financement pour la suite des procédures jusqu'à la promulgation d'un décret confirmant le régime d'emprunt.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Demande d'accès à l'information : notes de frais du PCD

Ce point est traité après le point 5.

La présidente par intérim informe les membres au sujet d'une demande d'accès à l'information formulée par un journaliste. Elle porte sur les notes de frais de Jean De Serres depuis son embauche jusqu'à son départ.

Les notes de frais ont été revues à l'interne et discutées au comité d'audit lors de sa réunion du 11 février 2015. Il en ressort que certaines dépenses sont soit moins bien documentées ou à première vue plus difficilement justifiables (même si les sommes en cause ne sont pas importantes). Il existe donc un risque potentiel à la réputation d'Héma-Québec.

On souligne toutefois que la procédure interne comprend des mesures de contrôle strictes et que les responsabilités de chacun y sont bien définies.

Il a été proposé au comité d'audit que le président du comité reçoive des copies des notes de frais afin de procéder à une vérification aléatoire. Les membres du C.A. conviennent de poursuivre cette discussion à huis clos.

La documentation afférente sera préparée et transmise au demandeur dans les délais prescrits. Le C.A. sera tenu informé des développements dans ce dossier.

S. Ghibu

8.3 Gestion de risques

8.3.1 Banque de lait maternel

Le chef de la direction par intérim mentionne que les équipes à l'exploitation, à la qualité et aux affaires réglementaires ainsi qu'aux affaires médicales poursuivent leur travail de collaboration afin d'établir les critères minimaux pour que les activités de la banque de lait reprennent dans les meilleurs délais. À ce sujet, il faut préciser que le recrutement des donneuses est maintenu. Une reprise est envisageable à la fin du printemps (juin).

La présidente par intérim ajoute que les discussions avec Santé Canada sur la législation applicable se poursuivent également.

En réponse aux questions des membres, on indique que les canaux de communication avec les centres hospitaliers demeurent bien ouverts. Aussi, quelques entrevues ont été accordées à des médias. Autrement, il n'y a pas eu de couverture médiatique en tant que telle.

Par ailleurs, le chef de la direction par intérim revient sur le cas de contamination au *Bacillus Cereus* chez un nouveau-né. Le CHU Sainte-Justine avait indiqué que le lait maternel n'était pas en cause selon ses experts. Héma-Québec avait quand même décidé d'entamer une investigation avec un protocole élaboré en collaboration avec l'INSPQ. Les résultats sont attendus prochainement.

La présidente tient à souligner le travail de la direction. Il s'agit d'un bel exemple de concertation entre différentes équipes et de réflexion à un niveau plus stratégique.

Le dossier de la banque de lait demeure en suivi au C.A.

8.4 Mise à jour sur la production cellulaire (à la suite de la levée partielle du moratoire)

Le chef de la direction par intérim résume les plus récents développements :

- Étude de marché : l'appel d'offres a été lancé le 10 février dernier. On vise toujours un dépôt de l'étude au C.A. en juin.
- INO : les projets progressent selon l'échéancier prévu. Il faut aussi prévoir 8 semaines pour la validation des installations.
- C-LAVIE : l'appel d'offres pour la construction sera lancé en avril. Le marché à Québec serait très favorable ces temps-ci pour ce genre de projet.
- Directeur en production cellulaire : la personne sélectionnée entrera en fonction le 6 avril.

En réponse aux questions des membres, on mentionne qu'un des enjeux est d'établir un système qualité en production cellulaire et de bien étoffer le dossier sur le plan réglementaire dans le but de formuler des propositions à Santé Canada.

À cet effet, des membres suggèrent que la direction pourrait s'adjoindre des ressources externes, expertes en la matière.

8.5 Appel d'offres des facteurs de coagulation

Sur le plan de la gestion du risque, la présidente par intérim indique que le dossier est clos. En effet, le fournisseur disqualifié en raison d'un manquement grave au processus d'appel d'offres n'entamera aucune procédure contre Héma-Québec.

Aussi, la mise en ligne sur le site SEAO d'une mauvaise version anglaise de la documentation n'aura eu finalement aucun impact négatif.

Le chef de la direction par intérim informe les membres des résultats de l'appel d'offres. Il précise les répartitions de marché pour divers produits, soit les facteurs VIII et IX. Les noms des compagnies retenues sont également mentionnés.

On retiendra surtout que l'octroi de ces contrats devraient générer des économies de 45M \$ sur trois ans (la durée desdits contrats) en raison principalement de la compétition entre les firmes.

On souligne également qu'Héma-Québec a mené ce processus seule (sans la SCS) pour la première fois. Le succès de l'exercice tient beaucoup au fait que toutes les parties prenantes (dont les cliniciens et la Société canadienne de l'hémophilie) ont participé activement à toutes les étapes du processus.

9. Affaires du Conseil

9.1 Rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux

Une rencontre avec le Ministre est prévue le 20 février 2015. Y participeront : la présidente du C.A., la présidente par intérim ainsi que le chef de la direction par intérim.

Pour le bénéfice des membres, on énumère les principaux sujets qu'on souhaite aborder :

- C-LAVIE (montage financier – conservation des excédents, autorisation d'achat du terrain);
- Plus globalement, la production cellulaire;
- Recrutement du prochain président et chef de la direction (et les conditions qui devront être autorisées par le gouvernement);
- Composition du C.A. (renouvellement et remplacement d'administrateurs);
- Liens et communications avec le cabinet ainsi que les attentes de part et d'autre.

S'ensuivent quelques échanges sur ces thèmes.

Les membres considèrent que les principaux enjeux sont couverts. Ils demandent par ailleurs que leur soit envoyé le document qui sera remis au Ministre.

9.2 Rapport du comité de sélection du président et chef de la direction

La présidente du C.A. a reçu un premier bilan des recherches de la firme. Environ 200 candidats ont été approchés. De ce nombre, quelques candidatures potentielles ont été identifiées en vue des étapes suivantes (dont les entrevues).

Plus de détails seront donnés au huis clos sans la direction.

G. Rodrigue

9.3 Comité de gouvernance et d'éthique – 28 janvier 2015

Outre les sujets inscrits ci-dessous, la présidente du comité mentionne que les démarches se poursuivent en lien avec le renouvellement ou le remplacement de certains administrateurs. Des relances seront effectuées auprès des divers groupes déjà sollicités pour des recommandations de candidatures.

9.3.1 Réunion conjointe CA/CD – 11 mars 2015 : plan stratégique 2015-2020

Les membres ont reçu un projet d'ordre du jour pour cette réunion conjointe. Les thèmes qui y figurent ont fait l'objet de discussions préalables au CGÉ.

Les membres estiment que l'ordre du jour couvre les principaux sujets à aborder.

La présidente, la vice-présidente du C.A. et la direction par intérim se rencontreront pour préparer la séance CA-CD.

9.3.2 Appel d'élection pour les postes de président et de vice-président du C.A.

La présidente par intérim explique le processus d'élection à la présidence et à la vice-présidence du C.A. Un avis est préalablement lancé en vue d'une élection par vote secret à la prochaine réunion du Conseil. Les personnes intéressées à déposer leur candidature seront invitées à communiquer avec la présidente par intérim (à titre de secrétaire du C.A.).

Il est convenu de tenir l'élection à la vice-présidence lors de la prochaine réunion et de reporter l'élection à la présidence à une séance subséquente, à l'automne.

9.3.3 Renouvellement des mandats des membres des comités du C.A.

Considérant qu'il s'agit essentiellement de renouvellement de mandat de membres déjà en poste, le comité de gouvernance recommande de procéder en bloc. Les membres externes du comité des ressources informationnelles ont tous confirmé leur intérêt à demeurer au sein du comité.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler les mandats des membres suivants :

[Durée des mandats = 3 ans; membres du CRI (externes) = 2 ans.]*

- *Comité de gouvernance et d'éthique : Martine Carré;*

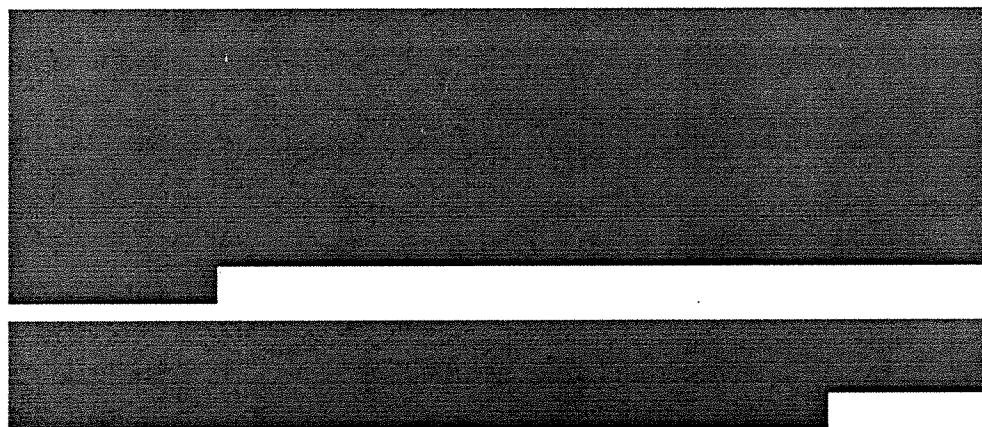
- *Comité d'audit : René Carignan, Serge Montplaisir;*
- *Comité des ressources humaines et de la rémunération : Serge Montplaisir;*
- *Comité des ressources informationnelles (membres externes) : Michèle Bureau, Robert Charbonneau, Pierre Montigny.*

9.3.4 Renouvellement des mandats des présidents des comités du C.A.

- *Comité des RI : Christine Beaubien*

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de renouveler le mandat de Christine Beaubien pour une durée de deux (2) ans.

9.3.5 Comité d'éthique de la recherche :



9.3.6 Rémunération des administrateurs : modifications au formulaire

La présidente du C.A. réitère l'importance de respecter les dispositions du décret en matière de compensation pour perte réelle de salaire ou de revenu.

Cela étant, le comité de gouvernance reconnaît la situation particulière qui prévaut : des membres siègent aux mêmes comités et les réunions de ces comités se tiennent occasionnellement la même journée. À cet effet, certains ajustements avaient été proposés.

Le formulaire qui prévoit une compilation sur la base d'une journée ou d'une demi-journée (comme stipulé dans le décret) devra être rempli.

9.3.7 Comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire et comité consultatif scientifique et médical : composition et mandats

Le comité de gouvernance comprend que l'option que semble privilégier le C.A. serait de regrouper les deux comités consultatifs (soit par l'élargissement du mandat du CCSM ou par la création d'un tout nouveau comité). On comprend aussi que le manque d'indépendance des membres du CCPT demeure une préoccupation pour le Conseil.

S'ensuit une brève discussion lors de laquelle les membres confirment leur position.

Le statut des comités consultatifs fait l'objet de discussion à l'interne (y compris une revue de leur mandat et de leur composition). À ce sujet, le vice-président à la R&D formulera des recommandations au comité de direction.

Le C.A. se dit satisfait qu'une réflexion se fasse au niveau du CD. Les propositions qui en émaneront pourront donc être soumises au comité de gouvernance pour retour au C.A.

9.4 Comité d'audit – 11 février 2015

9.4.1 Mesures gouvernementales de retour à l'équilibre budgétaire : Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État [Loi 15] et directives du Conseil du Trésor

Le président du comité d'audit fait une brève revue du tableau synthèse annexé au sommaire décisionnel. Y sont recensées les diverses directives du Conseil du Trésor en matière de contrôle des dépenses. Ces mesures exigent une série de redditions de compte de la part de la direction d'Héma-Québec. Les mesures mises en place suite à ces directives ont été détaillées au comité d'audit.

Au chapitre des embauches, un gel est décrété jusqu'au 31 mars 2015. Cependant, une autorisation générique a été donnée pour des postes offrant des services directs à la population.

9.4.1.1 Modification à la politique d'Héma-Québec en matière de contrat – Réglementation particulière relative aux contrats de service

Le Conseil du Trésor a autorisé Héma-Québec à adopter une nouvelle directive sur certains contrats de services. Elle sera annexée à l'actuelle politique d'achats.

En résumé, la présidente par intérim (ou le PCD) ne sera pas tenue d'autoriser préalablement tout contrat. La nouvelle politique prévoit à cet égard une liste d'exclusion. Cela dit, les seuils d'autorisation prévus aux règlements généraux demeurent (dont ceux relevant du C.A.).

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Règlements particuliers relative aux contrats de services de la Politique d'achats (DAM006) d'Héma-Québec » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

9.4.2 Honoraires professionnels supérieurs à 100 000 \$

Le président du comité mentionne que tous les sommaires décisionnels relatifs aux honoraires professionnels ont été revus en détails par le comité d'audit.

9.4.2.1 Spécialiste de l'approvisionnement et des contrats

Le contrat actuel de la spécialiste vient à échéance le 24 février 2015. Dans le contexte du départ à la retraite du directeur des achats et d'un spécialiste « sénior » à la fin de l'année et considérant le volume important d'activités au département des achats, le prolongement du contrat pour une durée de 6 mois est recommandé.

Le chef de la direction par intérim ajoute que le processus de recrutement pour le poste de directeur des achats est en cours.

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Prolongation du contrat C2013-093 avec CIM Conseil en Management pour les services de madame Isabelle Laroche (spécialiste de l'approvisionnement et des contrats) » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

9.4.2.2 Programme intégré de développement du leadership

La recommandation d'étendre la portée du programme à l'intention des gestionnaires découle de l'orientation stratégique en matière de changement de culture organisationnelle. Elle consiste essentiellement en l'ajout de cohortes afin que l'ensemble des gestionnaires puissent être porteurs de ce changement de culture. Les grandes lignes du programme avaient été présentées au comité des ressources humaines et de la rémunération en février 2014.

Il est donc proposé, dûment appuyée et unanimement résolu, d'approuver la résolution intitulée « Mandats additionnels octroyés à la firme de consultation Ghislaine Clot Conseil inc. » annexée aux

présentes pour en faire partie intégrante.

9.4.2.3 Actuaires – avantages sociaux

Le mandat initial octroyé à la firme d'actuares avait été approuvé par le C.A. en 2011 (d'une durée de 3 ans, avec des options de renouvellement). Il prévoyait du soutien pour la préparation de l'appel d'offres en assurances collectives et pour la gestion des couvertures. L'exercice avait alors permis de dégager des économies substantielles pour les deux premières années du contrat avec les assureurs. Compte tenu de la performance très satisfaisante des actuaires et des hausses importantes des coûts de couverture prévues au cours de la troisième année, le comité de direction recommande d'accorder des mandats complémentaires à la firme afin d'assister la direction dans l'implantation de mesures pour amenuiser les impacts des augmentations anticipées.

Lors de la réunion du comité d'audit du 11 février, il a été mentionné qu'une des résolutions soumises référait au contrat initial déjà approuvé par le C.A. Il a été proposé de l'intégrer dans les « attendus ».

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, la résolution intitulée « Mandats complémentaires accordés à la firme d'actuares-conseil Normandin Beaudry dans le cadre de l'appel d'offres AO2011-019 et du contrat de services professionnels C2011-055 » telle que modifiée, annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

9.4.3 Modifications à la grille d'autorisation des signataires

Les modifications consistent en un rehaussement du seuil d'autorisation de 1 500 \$ à 2 500 \$ pour le niveau chefs de service. Ces changements visent essentiellement à donner une plus grande souplesse administrative.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications à la grille des signataires tels que décrits ci-dessus.

9.5 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 11 février 2015

M. René Carignan a présidé cette réunion en raison de l'absence motivée de la présidente du comité, Mme Martine Carré.

9.5.1 Conditions particulières des vice-présidents

Le point 9.5.1.1 est discuté en huis clos sans la direction.

9.5.1.1 Cumul des responsabilités

➤ *Qualité et affaires réglementaires (S. Ghibu)*

Il est proposé d'octroyer à Smaranda Ghibu une prime de 10 % à compter du 7 janvier 2015 et jusqu'à l'embauche d'un nouveau vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires. Cette prime s'ajoute à celle qu'elle reçoit pour le cumul des responsabilités rattachées à la présidence.

➤ *Administration et finances*

a. R. Carpentier

Il est proposé d'octroyer à Roger Carpentier une prime de 5 % à compter du 12 janvier 2015 et jusqu'à l'embauche d'un nouveau vice-président à l'administration et aux finances.

b. M. Décelles

Il est proposé d'octroyer à Marco Décelles une prime de 5 % à compter du 12 janvier 2015 et jusqu'à l'embauche d'un nouveau vice-président à l'administration et aux finances. Cette prime s'ajoute à celle qu'il reçoit pour le cumul des responsabilités de chef de la direction.

9.5.1.2 Report de la retraite du vice-président aux RH (R. Carpentier)

On explique que le vice-président aux ressources humaines reporte sa retraite au plus tard le 31 mars 2016, considérant les nombreux changements en cours ou à venir au comité de direction. Essentiellement, les conditions déjà approuvées par le C.A. en 2013 (et prenant fin le 31 mars 2015) sont reconduites.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les résolutions intitulées « Conditions spéciales applicables à Monsieur Roger Carpentier » annexées aux présentes pour en faire partie intégrante.

La relève au CD demeure un enjeu, suivi par le comité des RH. Des processus sont amorcés pour quelques postes-clés, dont la vice-présidence à l'administration et aux finances.

9.5.1.3 Évaluation de rendement des vice-présidents

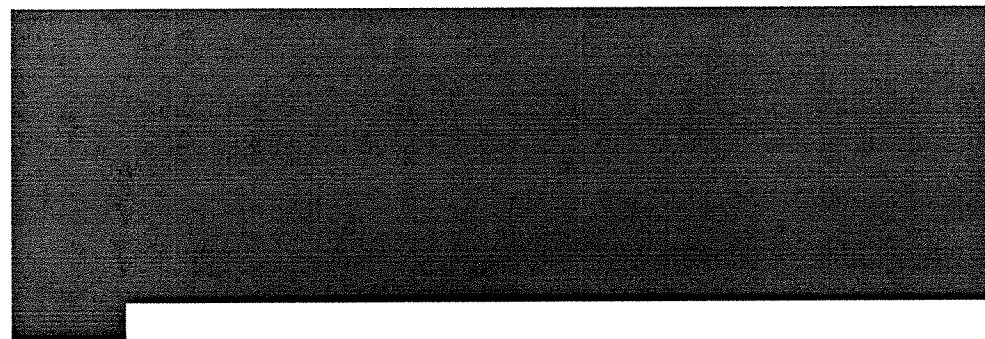
Compte tenu du contexte particulier cette année (départ du président et chef de la direction et direction intérimaire), diverses modalités d'évaluation des vice-présidents ont été envisagées.

Dans les circonstances actuelles, l'option décrite dans la résolution ci-dessous s'avèrerait la plus appropriée.

On répond aux questions des membres.

« Afin d'assurer une saine gouvernance dans le contexte actuel de changement, il a donc été proposé d'utiliser l'évaluation des vice-présidents de l'année antérieure 2013-2014 dans la mesure où il y aurait une continuité de performance pour chacun des membres du comité de direction. Advenant un écart significatif, la présidente du C.A. pourrait moduler cette évaluation. »

9.5.2



9.6 Comité consultatif des représentants des receveurs – 7 février 2015

9.6.1 Commentaires des observatrices du C.A.

La présidente du C.A. estime que la rencontre fut très positive et encourageante pour la suite des choses. Les membres du comité ont posé des questions sur les circonstances entourant le départ de Jean De Serres. Les réponses ont été données en insistant sur le fait que les orientations d'Héma-Québec sont maintenues. À cette occasion, on leur a expliqué le rôle et les responsabilités de la direction intérimaire.

La réunion a surtout porté sur les orientations et les attentes des membres à l'égard de la direction. Les propositions de la direction ont été bien reçues par le comité. Essentiellement, on s'est engagé à répondre mieux aux besoins des membres et à les informer plus régulièrement sur les activités d'Héma-Québec, mais sans mettre en place de nouveaux outils de communication.

À cet effet, il a été suggéré que les membres du comité suivent Héma-Québec sur les médias sociaux (Facebook, notamment). Cette suggestion est également pertinente pour les administrateurs.

La présidente par intérim ajoute que la nouvelle matrice des risques a été présentée. La qualité des échanges et l'à-propos des commentaires des membres sur ce sujet méritent d'être soulignés.

9.7 Comité consultatif de la sécurité – 17 et 18 novembre 2014

9.7.1 Commentaires de l'observatrice du C.A.

D^{re} Patricia Pelletier résume quelques sujets abordés lors de la réunion dont la matrice des risques à propos de laquelle les membres ont discuté longuement et ont formulé de nombreux commentaires.

Par ailleurs, le comité suit de près l'évolution mondiale de certains pathogènes. À cet effet, des membres ont fait des présentations sur la situation dans divers pays.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

La présidente par intérim et le chef de la direction par intérim et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 29 avril 2015, 12 h, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 29 avril 2015 à 12 h (à Montréal).

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 45.

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'HÉMA-QUÉBEC
TENUE À SAINT-LAURENT, LE 18 FÉVRIER 2015**

RÉSOLUTION NUMÉRO HQ702

CONCERNANT l'institution d'un régime d'emprunts par Héma-Québec, valide jusqu'au 31 mars 2018, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 94 600 000 \$

ATTENDU QUE, la résolution adoptée le 17 janvier 2013 par le conseil d'administration d'Héma-Québec, institue un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2015, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances et de l'Économie, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 62 000 000 \$ répartis de la façon suivante :

- a) 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme ou par marge de crédit, pour des dépenses d'opérations; et
- b) 47 000 000 \$ pour des emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme, pour les projets d'investissements et les refinancements d'emprunts à long terme.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), Héma-Québec désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2018, lui permettant d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 94 600 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette loi, Héma-Québec désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunt et celui d'en approuver les conditions et les modalités, soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'Héma-Québec a obtenu l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux pour l'institution de ce nouveau régime d'emprunts, par lettre du 11 février 2015;

ATTENDU QUE, les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettront de financer les besoins opérationnels ainsi que les travaux requis à la réalisation des projets d'investissements;

ATTENDU QUE, à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins de projets d'investissement seront convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire la convention de prêt à court terme du 10 juillet 2009 et la convention de marge de crédit du 28 juillet 2009 conclues entre Héma-Québec et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, incluant toute modification;

ATTENDU QUE ce régime d'emprunts entrera en vigueur en date du 1^{er} avril 2015;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

1. QUE soit institué un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 mars 2018, permettant à Héma-Québec d'emprunter à court terme ou par marge de crédit, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, ou à long terme, auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, et ce, pour un montant n'excédant pas 94 600 000 \$ répartis de la façon suivante :
 - a. 15 000 000 \$ pour des emprunts à court terme ou par marge de crédit, pour des dépenses d'opérations; et
 - b. 79 600 000 \$ pour des emprunts à court terme, par marge de crédit ou à long terme, pour les projets d'investissements et les refinancements d'emprunts à long terme.
2. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1, il ne soit tenu compte que :
 - A) du capital global en cours, incluant les coûts de financement temporaire des emprunts, pour les emprunts à court terme;
 - B) du capital global en cours et non encore remboursé des emprunts, pour les emprunts par marge de crédit;
 - C) de la valeur nominale des emprunts effectués, pour les emprunts à long terme.

3. QUE les emprunts contractés par Héma-Québec dans le cadre du présent régime d'emprunts comportent, en plus des limites établies aux paragraphes précédents, les caractéristiques et limites suivantes :

A) si l'emprunt concerné est contracté à court terme ou par marge de crédit auprès d'une institution financière autorisée à exercer ses activités en vertu des lois applicables au Québec ou au Canada :

a) le taux d'intérêt de l'emprunt ne devra pas excéder l'un des taux suivants :

i) le taux d'intérêt établi au sous-paragraphes *b* du paragraphe 3° de l'article 2 du Règlement sur les emprunts effectués par un organisme (chapitre A-6.001, r.3);

ii) tout autre taux établi de temps à autre par le gouvernement ou par toute personne autorisée à cet effet, conformément aux dispositions de la Loi sur l'administration financière;

b) le terme des emprunts devra être inférieur à 365 jours.

B) si l'emprunt concerné est contracté à court terme, par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement :

a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par le décret 1057-2013 du 23 octobre 2013, adopté en vertu du deuxième alinéa de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (chapitre M-24.01), tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

b) les emprunts comporteront, selon le cas, les modalités et conditions établies à la convention de prêt à court terme conclue entre les parties en date du 10 juillet 2009, à la convention de marge de crédit conclue entre les parties en date du 28 juillet 2009 ou à la convention de prêt à long terme à intervenir;

c) chacun des emprunts à court terme ou à long terme sera constaté par l'émission d'un billet souscrit par Héma-Québec en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

d) le terme des emprunts à court terme devra être inférieur à 365 jours.

4. QUE les emprunts à court terme ou par marge de crédit prévus à ce régime d'emprunts permettent le financement temporaire des besoins opérationnels et des travaux requis à la réalisation des projets d'investissements;
5. QU'à moins de circonstances exceptionnelles, les emprunts à court terme ou par marge de crédit contractés aux fins de projets d'investissement soient convertis, lorsque les travaux auront été complétés, en emprunts à long terme;
6. QUE le président et chef de la direction, le vice-président à l'administration et aux finances ou le directeur de la trésorerie pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom d'Héma-Québec, à conclure en vertu du présent régime toute transaction d'emprunt auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, à en établir les montants et les caractéristiques, sous réserve des caractéristiques et limites prévues au présent régime, à en accepter les conditions et modalités, à signer toute convention de prêt à court terme, par marge de crédit ou à long terme, tout billet, à consentir à toutes clauses qu'ils jugeront non substantiellement incompatibles avec les présentes, à poser tout acte et à signer tout document qu'ils jugeront nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes;
7. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous leur autorité.
8. QUE ce régime d'emprunts entre en vigueur en date du 1^{er} avril 2015.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 FÉVRIER 2015**

***« Règlementation particulière relative aux contrats de services
de la Politique d'achats (DAM006) d'Héma-Québec »***

ATTENDU QUE la Loi 15 établit des mesures particulières applicables aux contrats de services qu'un organisme entend conclure pendant les périodes soumises à des mesures de contrôle de l'effectif;

ATTENDU QU'en vertu de Loi 15 tout contrat de services doit être autorisé par le dirigeant;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 16 de la Loi 15 le dirigeant peut toutefois déléguer son pouvoir d'autorisation à une personne de son organisation lorsqu'il s'agit de conclure un contrat de service avec une personne physique comportant une dépense inférieure à 10 000 \$ ou tout autre contrat de services comportant une dépense inférieure à 25 000 \$;

ATTENDU QU'en considérant le grand nombre de contrats de services de plus de 25 000 \$ conclus sur une base annuelle par HQ, le CT a prévu la possibilité qu'HQ se dote d'une directive interne sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 17 de la Loi 15 cette directive doit être rendue publique au plus tard 30 jours après son adoption et être transmise au président du CT qui peut demander en tout temps d'y apporter des modifications;

Il est résolu d'approuver l'annexe C intitulée « Règlementation particulière relative aux contrats de services » de la Politique d'achats (DAM006) d'Héma-Québec.

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 FÉVRIER 2015**

« Prolongation du contrat C2013-093 avec CIM Conseil en Management pour les services de madame Isabelle Laroche (spécialiste de l'approvisionnement et des contrats) »

ATTENDU QUE le 24 février 2014, Héma-Québec concluait un contrat avec CIM pour les services de madame Isabelle Laroche dont le mandat était de fournir une expertise en matière d'appel d'offres et de contrat avec emphase sur les contrats dans les marchés publics;

ATTENDU QUE ce contrat fait suite à l'autorisation du C.A. d'octroyer un contrat pour honoraires professionnels ne dépassant pas [REDACTED] (19 février 2014);

ATTENDU QUE la venue de madame Laroche à Héma-Québec avait été justifiée en raison du volume d'activités à la direction des achats, magasins & infrastructure générés entre autre par le déploiement de la thérapie cellulaire et de l'exécution de nombreux projets identifiés dans la planification stratégique de l'entreprise (quelques 70 projets dont 80 % ont une incidence sur la direction des achats);

ATTENDU QUE ce contrat arrive à échéance le 24 février 2015 et ne comporte aucune option de prolongation et que la direction des achats est présentement dans la période la plus fébrile des activités de l'INO et de C-Lavie de même que pour les projets Plasmavie Saguenay, Sherbrooke et Gatineau ainsi que pour plusieurs autres projets en TI en particulier;

ATTENDU QUE le directeur des achats et le spécialiste le plus sénior aux achats prennent leur retraite à la fin de l'année 2015 et le transfert de connaissance occasionne également un surplus de travail;

ATTENDU QUE, compte tenu de la situation décrite ci-dessus, il s'agit d'un contrat jugé incontournable selon la directive du Conseil du trésor *Mesures concernant la gestion des risques budgétaires associés aux prévisions des entités consolidées de l'automne 2014* (25 novembre 2014).

IL EST RÉSOLU :

- de prolonger le contrat avec CIM pour les services de madame Isabelle Laroche pour une durée équivalente de six(6) mois à plein temps (930 heures) à compter du 24 février 2015;
- que les termes et conditions du contrat existant continuent de s'appliquer, incluant le tarif horaire qui demeure le même [REDACTED]. Le montant pour couvrir cette dépense figure déjà au budget 2015-2016;

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 FÉVRIER 2015**

« Mandats additionnels octroyés à la firme de consultation Ghislaine Clot Conseil inc. »

ATTENDU QUE les résultats du sondage « Employeur de choix » ont démontré un taux de mobilisation de 55 %;

ATTENDU QU'Héma-Québec doit augmenter son taux de mobilisation pour améliorer son efficience et par le fait même ses coûts d'opération;

ATTENDU QUE le gestionnaire représente un des leviers importants afin d'améliorer le taux de mobilisation du personnel;

ATTENDU QUE la direction a décidé de renforcer le style et la qualité de gestion pour tous ses gestionnaires;

ATTENDU QUE la conception des modules du Parcours de développement de leadership avait déjà été absorbée dans le contrat initial;

ATTENDU QUE l'ajout de cohortes entraînerait des frais supplémentaires principalement au niveau de l'animation et du support aux participants;

ATTENDU QUE le plan d'action supportant le changement de culture avait été approuvé au Comité de direction du 28 novembre 2014 et présenté au Comité RH du CA le 10 février 2014.

IL EST RÉSOLU d'élargir la portée initiale du contrat no. C2013-084 en offrant le Programme accéléré du développement de leadership à tous les gestionnaires et, dans le contexte de l'implantation prochaine de eProgesa, de revoir les rôles et responsabilités du gestionnaire de premier niveau dans l'exercice de son leadership sur la collecte. Ceci implique un investissement supplémentaire [REDACTED]

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 FÉVRIER 2015**

**« Mandats complémentaires accordés à la firme d'actuaire-conseil Normandin Beaudry
dans le cadre de l'appel d'offres AO2011-019
et du contrat de services professionnels C2011-055 »**

ATTENDU QUE Normandin Beaudry a été retenue suite à un appel d'offres public en support à la gestion des contrats d'assurances collectives pour les services d'actuariat et principalement l'appel d'offres pour déterminer un fournisseur en assurance collective;

ATTENDU QUE [REDACTED]

ATTENDU QUE des hausses importantes de coûts étaient à prévoir à compter du 1^{er} janvier 2015;

ATTENDU QU'en complément du contrat initial, les services de Normandin Beaudry ont été retenus pour nous assister dans le choix et dans l'implantation des mesures à être mises en place pour nous permettre de contrer les hausses de primes escomptées au 1^{er} janvier 2015 ainsi que pour les années à venir. Des honoraires pour ces travaux [REDACTED]

ATTENDU qu'il est prévu au contrat initial de pouvoir exercer une option de 2 termes additionnels d'une année chacune;

IL EST RÉSOLU d'exercer l'option totalisant pour ces 2 années supplémentaires des honoraires estimés à [REDACTED] au total pour les 2 ans, afin de nous supporter dans le cadre des négociations des conventions collectives, dans l'administration des contrats, dans le processus de négociation des taux avec l'assureur lors du renouvellement annuel du contrat et dans l'implantation des mesures pour le personnel syndiqué. [Il est à noter que dans le budget 2015-2016, 50 000 \$ sont déjà prévus.]

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION D'HÉMA-QUÉBEC TENUE LE 18 février 2015**

« Conditions spéciales – monsieur Roger Carpentier »

ATTENDU QUE Héma-Québec a établi le Régime supplémentaire de retraite pour les dirigeants d'Héma-Québec (ci-après appelé le « régime supplémentaire ») afin de permettre aux dirigeants qui participent au Régime de retraite du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec (ci-après appelé le « régime de base ») de recevoir des prestations de retraite supplémentaires à celles qu'ils pourront recevoir aux termes du régime de base.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier participe au régime supplémentaire.

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du régime de base et du régime supplémentaire, les vice-présidents peuvent prendre leur retraite dès l'âge de 55 ans et qu'à compter de 60 ans la rente de retraite est sans aucune pénalité.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier a 60 ans depuis le 31 mars 2010, qu'il aura 65 ans le 31 mars 2015 et qu'il est donc admissible à une rente non réduite depuis le 1^{er} avril 2010.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier bénéficie de conditions spéciales jusqu'au 31 mars 2015 afin de compenser le report de sa retraite :

- une majoration de la rente a été accordée : reconnaissance d'une année additionnelle pour chaque année de service reconnue au régime du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2015.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier anticipait prendre sa retraite le 31 mars 2015.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier occupe le poste de Vice-président aux ressources humaines (VP – RH) et qu'à la demande de la direction il assure partiellement l'intérim de gestion au poste Finances et Administration depuis le 1^{er} janvier 2015 et ce jusqu'à l'embauche du prochain VP – Finances et Administration.

ATTENDU QU'Héma-Québec demande à monsieur Roger Carpentier de sursoir à sa retraite, il y a lieu de prolonger les conditions spéciales dont il bénéficie jusqu'au 31 mars 2015, conditions qui demeureront en vigueur jusqu'à la cessation d'emploi ou à la date maximale du 31 mars 2016, la rente de retraite de monsieur Carpentier devant lui être versée à compter du premier jour du mois suivant la date de sa cessation d'emploi.

ATTENDU QUE selon cette proposition, le coût net pour Héma-Québec sera à peu près nul compte tenu du non versement de la rente et des cotisations versées par l'employé à la caisse de retraite.

IL EST RÉSOLU :

Qu'afin de compenser la diminution de rémunération globale, Héma-Québec prolonge les conditions spéciales offertes à monsieur Roger Carpentier :

- ***Majoration de la rente du régime supplémentaire de retraite :***
 - ***une année additionnelle pour chaque année ou fraction d'année entre le 31 mars 2015 et le 31 mars 2016.***

Que madame Smaranda Ghibu, Présidente par intérim soit autorisée à modifier le régime supplémentaire à cet effet et à signer tout document nécessaire à cette fin.

RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE DE RETRAITE POUR LES DIRIGEANTS D'HÉMA-QUÉBEC

CONDITIONS SPÉCIALES APPLICABLES À MONSIEUR ROGER CARPENTIER POUR LA PÉRIODE DU 31 MARS 2015 AU 31 MARS 2016

ATTENDU QUE Héma-Québec a établi le Régime supplémentaire de retraite pour les dirigeants d'Héma-Québec (ci-après appelé le « régime supplémentaire ») afin de permettre aux dirigeants qui participent au Régime de retraite du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec (ci-après appelé le « régime de base ») de recevoir des prestations de retraite supplémentaires à celles qu'ils pourront recevoir aux termes du régime de base.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier participe au régime supplémentaire.

ATTENDU QUE le texte du régime supplémentaire prévoit que le conseil d'administration d'Héma-Québec peut décider de reconnaître, à sa discrétion, un nombre d'années de service reconnu supérieur à celui reconnu aux fins du régime de base.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier bénéficie, aux fins du régime supplémentaire, de conditions spéciales pour les années de service :

- a) entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2012 aux termes d'un document à cet effet signé le 22 juillet 2008 par madame Francine Décary, alors Présidente et chef de la direction d'Héma-Québec;
- b) entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mars 2015 aux termes d'un document à cet effet signé le 24 octobre 2013 par monsieur Jean De Serres, alors Président et chef de la direction d'Héma-Québec.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier occupe le poste de Vice-président aux ressources humaines (VP – RH) et qu'il assure en plus l'intérim de gestion au poste Finances et Administration depuis le 1^{er} janvier 2015 et ce jusqu'à l'embauche du prochain VP – Finances et Administration.

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du régime de base et du régime supplémentaire, les vice-présidents peuvent prendre leur retraite dès l'âge de 55 ans et qu'à compter de 60 ans la rente de retraite est sans aucune pénalité.

ATTENDU QUE monsieur Roger Carpentier a 60 ans depuis le 31 mars 2010, qu'il aura 65 ans le 31 mars 2015 et qu'il est donc admissible à une rente non réduite depuis le 1^{er} avril 2010.

ATTENDU QU'il y a lieu de prolonger jusqu'au 31 mars 2016 la continuité des conditions spéciales dont bénéficie monsieur Roger Carpentier et donc de reconnaître en double aux fins du régime supplémentaire les années de service de monsieur Carpentier pour la période du 31 mars 2015 jusqu'au 31 mars 2016 inclusivement considérant qu'Héma-Québec lui demande de sursoir à sa retraite, la rente de retraite de monsieur Carpentier devant lui être versée à compter du premier jour du mois suivant la date de sa cessation d'emploi.

ATTENDU QUE le conseil d'administration d'Héma-Québec a approuvé à sa réunion du 18 février 2015 de reconnaître en double aux seules fins du régime supplémentaire les années de service de monsieur Carpentier pour la période du 31 mars 2015 jusqu'au 31 mars 2016 inclusivement.

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir des conditions spéciales applicables à monsieur Roger Carpentier de façon à ce que les prestations résultant de la combinaison des présentes conditions spéciales avec 1) les conditions spéciales déjà existantes pour les années 2008 à 2012, 2) les conditions spéciales déjà existantes pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2015 et avec 3) les dispositions du régime supplémentaire, soient établies sur la base d'une année de service reconnu additionnelle pour chacune des années, ou fraction d'année, comprise entre le 31 mars 2015 et le 31 mars 2016 inclusivement.

EN CONSÉQUENCE, les dispositions suivantes constituent un complément 1) aux conditions spéciales déjà existantes pour les années 2008 à 2012, 2) aux conditions spéciales déjà existantes pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2015 et 3) aux dispositions du régime supplémentaire et les dispositions suivantes devront donc être lues conjointement avec les conditions spéciales déjà existantes pour les années 2008 à 2012 ainsi que celles déjà existantes pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2015 et avec les dispositions du régime supplémentaire au moment d'établir les droits de monsieur Roger Carpentier.

A. *Années de service reconnu*

Nonobstant toute disposition contraire, les années de service reconnu de monsieur Roger Carpentier, aux seules fins du régime supplémentaire, devront être établies en tenant compte de l'exception suivante :

- > Les années de service reconnu, ou fraction d'années de service reconnu, attribuables à la période allant du 31 mars 2015 au 31 mars 2016 inclusivement seront comptées en double si cette période est comptée à titre d'année de service crédité aux fins du régime de base.

À compter du 1^{er} avril 2016, si monsieur Roger Carpentier et Héma-Québec ont convenu qu'il continuera d'être à l'emploi d'Héma-Québec après le 31 mars 2016, il y aura, à défaut d'indication contraire, retour à la règle générale prévue au régime supplémentaire de telle sorte qu'une année de service crédité aux fins du régime de base sera considérée et comptée à raison d'une année de service reconnu aux fins du régime supplémentaire.

B. *Cessation d'emploi avant le 31 mars 2016*

Sous réserve du paragraphe qui suit, si monsieur Roger Carpentier met fin à son emploi avec Héma-Québec avant le 31 mars 2016 ou si Héma-Québec met fin à son emploi avant cette date, alors il aura acquis droit à 100% des années de service reconnu additionnelles qui lui sont reconnues, à la date de sa cessation d'emploi, en vertu du paragraphe A des présentes conditions spéciales.

Nonobstant ce qui précède et conformément à l'article 5 du régime supplémentaire, monsieur Roger Carpentier n'aura droit à aucune année de service reconnu additionnelle si Héma-Québec met fin à son emploi, peu importe la date, en raison d'une inconduite, d'une

faute professionnelle, d'une grossière négligence, d'une infraction volontaire à l'une des obligations liées à son emploi avec Héma-Québec ou tout autre motif sérieux conformément au Code civil du Québec.

C. *Décès ou invalidité avant le 31 mars 2016*

Si monsieur Roger Carpentier décède ou est atteint d'invalidité, avant le 31 mars 2016, alors qu'il est à l'emploi d'Héma-Québec, alors il aura acquis droit à 100% des années de service reconnu additionnelles qui lui sont reconnues, à la date de son décès ou du début de son invalidité, en vertu du paragraphe A des présentes conditions spéciales.

Sous réserve de ce que prévoit le régime supplémentaire, à moins que le contexte n'impose un sens différent, les expressions et les mots utilisés dans le présent document ont la même signification que dans le régime de base.



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Conseil d'administration – 6^e réunion extraordinaire

Téléconférence
Le vendredi 10 avril 2015 à 7 h 15

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean-Marie Leclerc
Mme Lucie Letendre
D^r Serge Montplaisir

Étaient absents : M. Pierre-Yves Desbiens
D^{re} Annie Lagacé
D^{re} Patricia Pelletier

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée. Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 7 h 15.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucun ordre du jour n'a été transmis. Les sujets sont inscrits aux points 4 et 5 (voir ci-dessous).

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Nomination du président et chef de la direction

4.1 Rapport du comité de sélection

La présidente du C.A. résume les activités du comité de sélection, composé d'administrateurs, ainsi que les diverses étapes du processus. Elle réfère également au rapport final de la firme de recrutement transmis aux membres du Conseil.

S'ensuit une brève discussion lors de laquelle on répond aux questions des membres.

Action

4.2 Recommandation du comité de sélection

Les membres du Conseil ont reçu le *curriculum vitae* du candidat recommandé par le comité de sélection ainsi qu'une proposition de contrat d'emploi.

Les membres du C.A. discutent de la candidature recommandée par le comité de sélection, soit M. Serge Maltais. Les différentes démarches sont présentées : entrevues, références et tests psychométriques.

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver telle que modifiée la résolution intitulée « Nomination du président et chef de la direction » annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

5. Contrat d'emploi

Les conditions salariales et autres décrites dans le contrat devront être approuvées par le gouvernement (par le Secrétariat aux Emplois supérieurs, dans un premier temps). En dernière étape, elles seront mises en vigueur par la promulgation d'un décret gouvernemental.

Les membres discutent des dispositions du contrat.

Après discussion, il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver tel que modifié le contrat d'emploi du président et chef de la direction annexé aux présentes pour en faire partie intégrante.

Il est également proposé d'autoriser la présidente du C.A. à y apporter, si nécessaire, des modifications mineures qui pourraient être demandées par le Secrétariat aux Emplois Supérieurs.

6. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

7. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 8 h 30.

Mme Martine Carré, présidente

**RÉSOLUTION INTÉGRÉE AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 10 AVRIL 2015**

« Nomination du président et chef de la direction »

ATTENDU QUE le D^r Jean De Serres a quitté Héma-Québec ainsi que ses fonctions de président et chef de la direction le 29 septembre 2014;

ATTENDU QUE l'article 7 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le comité de biovigilance* prévoit que le président et chef de la direction est nommé par les administrateurs en fonction;

ATTENDU QUE l'article 9 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le comité de biovigilance* prévoit que le mandat du président et chef de la direction est d'au plus cinq (5) ans (avec possibilité de renouvellement dont le nombre n'est pas limité);

ATTENDU QUE l'article 16 de la *Loi sur Héma-Québec et sur le comité de biovigilance* prévoit que la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail du président et chef de la direction sont fixés par le Conseil d'administration;

ATTENDU QU'en vertu du même article, la rémunération, les avantages sociaux ainsi que les autres conditions de travail du président et chef de la direction sont soumis à l'approbation du gouvernement;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a créé un comité de sélection pour s'assurer du recrutement d'un président et chef de la direction;

ATTENDU QUE le comité de sélection, à la suite du processus de sélection, recommande de nommer Monsieur Serge Maltais à titre de président et chef de la direction pour un mandat de cinq (5) ans tel que plus amplement détaillé dans le contrat d'emploi joint à la présente résolution;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE NOMMER Monsieur Serge Maltais à titre de président et chef de la direction d'Héma-Québec pour un mandat de cinq (5) ans débutant le 18 mai 2015 et expirant le 15 mai 2020 selon les conditions de travail énumérées dans le contrat d'emploi annexé aux présentes pour en faire partie intégrante.

ENTRE : HÉMA-QUÉBEC

(ci-après « **HQ** »)

ET : Serge Maltais
(Président et chef de la direction)

(ci-après le « **Président** »)

ATTENDU la mission spécifique d'HQ;

ATTENDU qu'HQ est régie par la *Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance* (L.R.Q. c. H-1.1) (ci-après la « **Loi sur HQ** »);

ATTENDU la nécessité d'assurer la direction et la gestion d'HQ;

ATTENDU qu'HQ et le Président souhaitent conclure le présent contrat d'emploi à durée déterminée selon les modalités énoncées aux présentes;

ATTENDU que les parties conviennent d'établir, au moyen du présent contrat d'emploi, leurs droits et obligations réciproques;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE et en contrepartie des promesses et des engagements réciproques prévus aux présentes, les parties conviennent de ce qui suit:

1. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- 1.1 HQ engage Serge Maltais à titre de Président et chef de la direction à compter du 18 mai 2015 et ce dernier convient de travailler pour HQ à ce titre.
- 1.2 Le Président se rapporte directement au Conseil d'administration d'HQ.
- 1.3 Le Président doit s'acquitter de toutes et chacune des fonctions, tâches et responsabilités inhérentes à son poste, de façon à promouvoir l'avancement et la saine administration d'HQ. Plus précisément, le Président doit s'acquitter des fonctions, tâches et responsabilités qui lui sont dévolues par la Loi sur HQ ainsi que celles qui lui sont assignées par le Conseil d'administration.
- 1.4 Le Président respecte les politiques et directives d'HQ par lesquelles il est régi. Des politiques et directives peuvent être établies, modifiées ou abrogés de temps à autre par HQ.

2. SERVICES EXCLUSIFS

- 2.1 Pendant la durée du présent contrat d'emploi, le Président consacre toute son attention et toutes ses habilités aux activités d'HQ et agit dans le meilleur intérêt de celle-ci. Le Président ne peut occuper un autre emploi sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du Conseil d'administration d'HQ, autorisation qui pourra être révoquée. Le Président convient de plus de ne pas assumer d'obligations ainsi que de ne pas dispenser de services qui seraient incompatibles avec ses obligations et ses responsabilités envers HQ.

3. DURÉE DU CONTRAT ET DE L'EMPLOI

- 3.1 Sous réserve des dispositions de terminaison d'emploi prévues à l'article 5, le présent contrat d'emploi est conclu pour une durée déterminée de cinq (5) ans, soit du 18 mai 2015 au 15 mai 2020 inclusivement. À cette dernière date, le présent contrat d'emploi ainsi que l'emploi du Président prennent fin, à moins que le contrat d'emploi ait été renouvelé conformément à l'article 3.2.
- 3.2 Dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties souhaite renouveler le présent contrat d'emploi, elle doit en donner avis écrit à l'autre partie au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant son échéance afin que les parties puissent négocier les termes dudit renouvellement, le cas échéant.

4. RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES

- 4.1 En contrepartie de l'exécution par le Président de ses fonctions, rôles et responsabilité, HQ s'engage, à compter du 18 mai 2015, à verser au Président un salaire annuel de base de 240 000\$ moins les déductions statutaires applicables. Le salaire annuel de base du Président est payé par versements égaux à chaque période de paie conformément aux pratiques d'HQ.
- 4.2 Le salaire annuel de base prévu au paragraphe 4.1 du présent contrat est sujet aux révisions annuelles selon la politique en vigueur d'HQ mais ne sera jamais inférieur au montant initialement prévu.
- 4.3 Le Président a droit à six (6) semaines de vacances payées par année.
- 4.4 Le Président a également droit à tous les avantages de fonction et sociaux qu'HQ offre à son personnel de la haute direction et participe au régime d'assurance collective et au régime de rente de retraite d'HQ. Le Président autorise HQ à effectuer des déductions à la source relativement à ses contributions aux divers régimes d'avantages sociaux offerts par HQ et auxquels il participe. Le Président est sujet à toutes les règles prévues au texte de ces régimes, tel qu'ils pourront être amendés de temps à autre.
- 4.5 Le Président est assujéti à la politique de bonification associée à son niveau de responsabilité et est éligible à recevoir un boni pouvant atteindre 14 % de son salaire annuel de base à la suite d'une évaluation de performance et selon

l'atteinte des objectifs annuels établis et convenus avec le Conseil d'administration d'HQ. Le boni est versé si le Président est à l'emploi d'HQ au moment où la décision d'octroyer un boni au Président est prise par le Conseil d'administration sauf pour la dernière année du présent contrat où il doit être à l'emploi jusqu'au 31 mars 2020 le tout sujet aux barèmes émis par le Conseil du trésor.

- 4.6 Le Président se voit rembourser toutes les dépenses raisonnables encourues dans l'exercice de ses fonctions, sur présentation de pièces justificatives appropriées, selon les politiques d'HQ.

5. TERMINAISON DU CONTRAT

5.1 Non renouvellement

Tel que prévu à l'article 3.1, le présent contrat d'emploi et l'emploi du Président prennent fin le 15 mai 2020.

À l'échéance du terme, si le contrat d'emploi n'est pas renouvelé par le Conseil d'administration d'HQ, le Président recevra une allocation de transition équivalente à un mois de salaire de base par année de service continu depuis son entrée en fonction, sans toutefois excéder douze (12) mois.

5.2 Terminaison pour motif sérieux :

HQ peut, à tout moment avant l'arrivée du terme prévu à l'article 3.1, résilier unilatéralement le présent contrat d'emploi pour un motif sérieux, sans préavis ou indemnité tenant lieu de préavis.

5.3 Démission :

Le Président peut, à tout moment avant l'arrivée du terme prévu à l'article 3.1, résilier unilatéralement le présent contrat d'emploi sans motif sérieux en donnant un préavis écrit de trois (3) mois à HQ. HQ peut renoncer à tout ou à une partie du préavis et dans un tel cas, aucune indemnité ne sera payable.

5.4 Terminaison sans motif sérieux :

HQ peut, à tout moment avant l'arrivée du terme prévu à l'article 3.1, résilier unilatéralement le présent contrat d'emploi sans motif sérieux en donnant au Président un préavis écrit de trois (3) mois. De plus, dans un contexte de résiliation sans motif sérieux, le Président aura droit à une allocation de départ équivalant au plus élevé des montants suivants :

- a) le quart du salaire de base qui lui aurait été versé pendant la durée non écoulée du contrat d'emploi, sans excéder neuf (9) mois; ou

b) un mois de salaire de base par année de service continu depuis son entrée en fonction, sans toutefois excéder douze (12) mois.

HQ peut, à sa seule et unique discrétion, pendant la période de préavis prévue à l'article 5.4, mettre fin à l'emploi du Président effectif immédiatement dans la mesure où elle verse au Président une indemnité équivalente à la fraction du salaire de base qu'il aurait reçu s'il était demeuré à l'emploi d'HQ pour la durée totale ou pour le reliquat du préavis ainsi que l'allocation de départ prévue à l'article 5.4.

5.5 Allocation de transition, indemnité et allocation de départ

L'allocation de transition prévue à l'article 5.1 et l'indemnité et l'allocation de départ prévue à l'article 5.4 sont, lorsqu'applicables, calculées en fonction du salaire annuel de base que reçoit le Président au moment où survient la fin de son emploi et sont sujettes aux déductions statutaires applicables.

Le paiement de l'allocation de transition, de l'indemnité et de l'allocation de départ, lorsqu'applicable, est conditionnel à la signature d'une transaction et quittance.

5.6 Avantages sociaux :

Dans la mesure permise par les contrats d'assurance et les modalités du régime de retraite, tous les avantages dont bénéficie le Président sont maintenus pendant la durée du préavis travaillé, prévu aux articles 5.3 et 5.4.

Dans l'éventualité où HQ met fin à l'emploi du Président selon l'article 5.2, tous les avantages sociaux du Président cessent immédiatement.

Dans l'éventualité où HQ met fin à l'emploi du Président selon l'article 5.4, les avantages sociaux du Président, y compris l'assurance-vie, l'assurance invalidité court et long terme, l'assurance voyage et le régime de retraite, cessent immédiatement à l'exception de la couverture d'assurance médicale et dentaire qui est maintenue pour la durée de la période pendant laquelle HQ verse l'indemnité et l'allocation de départ, dans la mesure permise par ses assureurs.

6. BIENS ET RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS DE L'EMPLOYEUR

6.1 « Information confidentielle » désigne notamment mais non limitativement de l'information concernant les revenus, les dépenses et la situation financière d'HQ, ses opérations financières, ses actifs, ses sources d'approvisionnement, les conditions de vente de ses fournisseurs, la composition de ses produits, ses techniques et méthodes de production et de mise en marché de ses produits et services, ses secrets commerciaux, ses demandes de brevets, ses inventions, ses procédés, ses programmes et services, son savoir-faire, ses listes de prix, ses listes de clients, ainsi que les détails relatifs aux besoins particuliers de sa clientèle, ses rapports internes, ses études de marché et l'information sur ses employés ou sur les donneurs. Le terme « Information confidentielle » n'inclut pas l'information qui est ou devient généralement connue du public sans qu'il n'y

ait eu violation des obligations du Président aux termes du présent contrat d'emploi ou sans qu'il n'y ait eu faute de sa part.

6.2 Le Président reconnaît que dans le cadre de son emploi à HQ, il recevra, utilisera et aura connaissance d'Information confidentielle ayant trait à l'entreprise et aux activités passées, présentes et futures de cette dernière. Le Président reconnaît que cette Information confidentielle est portée à son attention en toute confiance et qu'elle ne doit être utilisée que pour le bénéfice d'HQ et pour les fins auxquelles elle est destinée.

6.3 Le Président s'engage, en tout temps durant son emploi et pour une période de trente-six (36) mois suivant la terminaison de son emploi à HQ à :

- a) Ne pas, directement ou indirectement, divulguer l'Information confidentielle ou en donner accès à qui que ce soit ou autrement rendre public l'Information confidentielle;
- b) Ne pas, directement ou indirectement, utiliser l'Information confidentielle à son propre avantage ou à l'avantage de qui que ce soit;
- c) Respecter le caractère confidentiel de l'Information confidentielle et à prendre toutes les mesures et précautions qui pourraient être requises par HQ ou qu'une personne raisonnable prendrait en pareille circonstance pour protéger le caractère confidentiel et la sécurité de l'Information confidentielle et pour prévenir toute utilisation ou divulgation non-autorisée de l'Information confidentielle;
- d) Ne pas reproduire ou faire de copie d'Information confidentielle sur tout support quel qu'il soit;

sauf s'il obtient le consentement préalable écrit d'HQ ou lorsque requis dans le cadre de l'exécution de ses fonctions.

6.4 Nonobstant la durée de l'engagement de confidentialité prévue au paragraphe 6.3 du présent contrat d'emploi, le Président s'engage à respecter toutes et chacune de ses obligations prévues audit paragraphe pendant la durée de ce contrat d'emploi et en tout temps après la fin de celui-ci lorsque l'information concerne la réputation et la vie privée d'autrui, les secrets commerciaux, les inventions et les marques de commerce proposées par HQ.

6.5 À la demande d'HQ ou au moment de la fin de son emploi, le Président remet sans délai à HQ et sans en garder de copie, toute Information confidentielle se rapportant de quelque manière que ce soit à son emploi.

6.6 Le Président comprend que le présent article s'applique également aux informations fournies à HQ par toute autre personne et pour lesquelles le Président a signé un engagement de confidentialité et s'engage à respecter le

caractère confidentiel de telles informations et à être lié par un tel engagement de confidentialité.

7. NON-SOLLICITATION

- 7.1 Le Président s'engage, pour la durée du présent contrat d'emploi et pour une période de douze (12) mois suivant la fin de son emploi auprès d'HQ, à ne pas, directement ou indirectement, personnellement ou de concert avec toute autre personne, solliciter, offrir de l'emploi à, engager ou retenir les services de quelque employé ou consultant d'HQ ou de quelque personne ayant été à l'emploi de ou ayant rendu des services à HQ dans les trois (3) mois précédant la fin d'emploi du Président, ou autrement les encourager à cesser leur emploi ou leurs services auprès d'HQ, sans d'abord avoir obtenu le consentement écrit d'HQ.

8. NON-CONCURRENCE

- 8.1 Dans l'éventualité où le Président quitte son emploi avant l'arrivée du terme ou si HQ met fin au présent contrat d'emploi pour motif sérieux, le Président s'engage pour une période de douze (12) mois suivant la fin de son emploi auprès d'HQ, à ne pas, au Canada, directement ou indirectement, personnellement ou de concert avec toute autre personne, occuper un emploi, occuper une charge ou agir à titre de consultant relativement à des fonctions s'apparentant à celles qu'il occupe aux termes du présent contrat d'emploi ou autrement participer à la direction ou au contrôle d'une entreprise dont les activités sont en concurrence avec les activités d'HQ en vertu de sa loi constitutive y compris la collecte et la fourniture de composants et substituts sanguins et/ou offre des produits et services dans le domaine de la médecine transfusionnelle, de la greffe de tissus humains et de la thérapie et de la production cellulaire, sans d'abord avoir obtenu le consentement écrit d'HQ.
- 8.2 En contrepartie du paiement de l'allocation de transition prévue à l'article 5.1 ou de l'indemnité et de l'allocation de départ prévues à l'article 5.4 selon le cas, dans l'éventualité où le présent contrat d'emploi n'est pas renouvelé ou si HQ met fin au présent contrat d'emploi sans motif sérieux, le Président s'engage, pendant la Période d'indemnisation, à ne pas, au Canada, directement ou indirectement, personnellement ou de concert avec toute autre personne, occuper un emploi, occuper une charge ou agir à titre de consultant relativement à des fonctions s'apparentant à celles qu'il occupe aux termes du présent contrat d'emploi ou autrement participer à la direction ou au contrôle d'une entreprise dont les activités sont en concurrence avec les activités d'HQ en vertu de sa loi constitutive y compris la collecte et la fourniture de composants et substituts sanguins et/ou offre des produits et services dans le domaine de la médecine transfusionnelle, de la greffe de tissus humains et de la thérapie et de la production cellulaire, sans d'abord avoir obtenu le consentement écrit d'HQ.

9. INDEMNISATION

- 9.1 Si le Président est poursuivi en justice pour tout acte posé ou propos tenus dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, HQ prendra fait et cause pour le Président et prendra en charge les frais et dépenses liés à sa défense, dont les honoraires d'avocats.
- 9.2 HQ s'engage également à indemniser le Président et à lui rembourser toute somme d'argent versée pour satisfaire un jugement rendu suivant une telle action en justice ou pour la régler.
- 9.3 Malgré ce qui précède, HQ ne sera pas tenue d'exécuter les obligations prévues aux articles 9.1 et 9.2 dans l'un ou l'autre des cas suivants:
- a) Si le Président a commis une faute lourde, a agi de mauvaise foi ou a agi à l'encontre des meilleurs intérêts d'HQ; ou
 - b) Si le Président n'a pas agi conformément aux instructions raisonnables qui pourraient lui être données par le Conseil d'administration d'HQ;

10. LOIS APPLICABLES

- 10.1 Le présent contrat d'emploi est régi par les lois de la province de Québec et son interprétation est soumise à ces mêmes lois. Les tribunaux de la province de Québec auront compétence exclusive à l'égard de tout litige pouvant résulter de l'application ou de l'interprétation du présent contrat d'emploi.

11. CONTRAT INTÉGRAL

- 11.1 Le présent contrat constitue la seule et unique entente entre les parties relativement à l'emploi du Président et il remplace toutes les ententes antérieures entre les parties, le cas échéant. Pour produire quelque effet, toute modification apportée aux présentes est faite par écrit et signée par les parties.
- 11.2 Chaque disposition des présentes forme un tout distinct de sorte que toute décision d'un tribunal à l'effet que l'une des dispositions des présentes est nulle ou non exécutoire, n'affecte aucunement la validité des autres dispositions des présentes ou leur caractère exécutoire.

12. MODALITÉS DIVERSES

- 12.1 Le préambule au présent contrat d'emploi en fait partie intégrante.
- 12.2 Chaque partie s'engage, par les présentes, à ne pas divulguer, sans le consentement écrit préalable de l'autre partie, les termes et conditions du présent contrat d'emploi, à qui que ce soit à l'exception de leur famille immédiate, de leur conseiller professionnel ou tel que requis par la loi.

12.3 Le Président déclare avoir lu le présent contrat d'emploi et en comprendre toute la portée. Le Président s'engage à souscrire à toutes les dispositions du présent contrat d'emploi et convient d'agir de bonne foi dans le cadre de son exécution. Sans limiter la portée de ce qui précède, le Président reconnaît que le présent contrat d'emploi est un contrat de gré à gré, ayant fait l'objet de diverses discussions et négociations entre les parties et conclu à la suite de celles-ci.

13. APPLICATION

13.1 Le Président ne peut céder, nantir ou grever sa participation aux présentes ni céder ses droits ou ses obligations issus des présentes sans obtenir au préalable le consentement écrit d'HQ. Le présent contrat lie les successeurs et ayants droit d'HQ de même que les héritiers, exécuteurs testamentaires, représentants successoraux et les ayants droit du Président, et il s'applique à leur profit.

EN FOI DE QUOI, les parties ont dûment signé le présent contrat;

Le avril 2015

Martine Carré
Présidente du Conseil d'administration
HÉMA-QUÉBEC

Le avril 2015

Serge Maltais
Président et chef de la direction
HÉMA-QUÉBEC



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 115^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 29 avril 2015 à 11 h 30

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau (*en vidéoconférence*)
M. René Carignan
M. Pierre-Yves Desbiens (*au téléphone*)
Mme Martine Carré
M^e Smaranda Ghibu (secrétaire par intérim)
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : D^{re} Annie Lagacé
D^r Jean-Marie Leclerc
Mme Lucie Letendre

**Observatrice
du comité
de biovigilance :** Mme Anna Urbanek

Invités : M. Marco Décelles, *chef de la direction par intérim (vice-président et chef de l'exploitation)*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.
Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 11 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre avec l'ajout suivant :

8.6 Contrat avec Green Cross

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption du procès-verbal de la 114^e réunion du 18 février 2015

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 114^e réunion du Conseil d'administration tenue le 18 février 2015 tel que présenté.

4.1 Adoption du procès-verbal de la 6^e réunion extraordinaire du 10 avril 2015

Cette séance extraordinaire portait sur la nomination du président et chef de la direction et sur son contrat d'embauche (conditions à soumettre pour approbation par le gouvernement).

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 6^e réunion extraordinaire du Conseil d'administration tenue le 10 avril 2015 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

Président et chef de la direction : Serge Maltais entrera en fonction officiellement le 18 mai 2015 à titre de président et chef de la direction. L'annonce a été faite le 28 avril par voie de communiqué ainsi que sur le portail des employés d'Héma-Québec. Serge Maltais a tenu à écrire un message aux vice-présidents et une communication sera par la suite transmise à l'ensemble du personnel.

Il a également tenu à remercier le C.A. pour sa confiance et accepte avec enthousiasme de relever ce défi stimulant.

Une rencontre avec les membres du C.A. et de la direction avait été planifiée aujourd'hui-même. Pour des motifs personnels, elle doit malheureusement être reportée à une date ultérieure.

Conférence sur les comités des RH (9 avril) : la présidente du C.A., accompagnée de la directrice de la planification et du développement des RH d'Héma-Québec, a assisté à cette conférence qui portait sur des enjeux de gouvernance touchant les comités des ressources humaines à travers le Canada. On informera les membres du C.A. de la tenue de ce type d'activité.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Statistiques opérationnelles au 31 mars 2015

Le vice-président à l'administration et aux finances commente brièvement les statistiques qui ont été revues en détails par le comité d'audit à sa réunion du 22 avril 2015.

On remarque toujours une tendance à la baisse pour les volumes des différentes lignes de produits (encore assez marquée pour les culots, mais aussi pour les plaquettes.)

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

8. Rapport de la direction

8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Gestion de risques

8.2.1 Banque de lait maternel

Les équipes de l'Exploitation et de Qualité et affaires réglementaires poursuivent leur travail de collaboration en vue d'une reprise des activités en juin, comme prévu.

8.2.2 Demande d'accès à l'information : notes de frais de Jean De Serres

La documentation a été transmise au journaliste le mois dernier, selon les délais. Depuis, il n'y a eu aucun développement.

8.3 Mise à jour sur la production cellulaire (rencontre avec le Ministre 27/03/2015)

Le chef de la direction par intérim résume les plus récents développements dans ce dossier.

À la suite d'une rencontre avec le Ministre en mars, des discussions se sont amorcées entre des représentants d'Héma-Québec, du CETC et du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal dans le but de s'entendre sur l'expertise et le rôle de chacun. Le Ministre a demandé que lui soit soumis un plan commun à cet effet. Depuis, une première lettre conjointe a été envoyée au Ministre dans laquelle les parties reconnaissent explicitement leur champ d'action respectif. Il reste à discuter des éléments de collaboration entre les parties et revenir au Ministre à ce sujet.

À la réunion du C.A. du 10 juin, on présentera :

- Les grandes lignes du partenariat entre Héma-Québec et le CETC;
- L'étude de marché;
- Les résultats de l'appel d'offres pour la construction de C-LAVIE (à la suite de l'ouverture des enveloppes des soumissionnaires, prévue au début de juin). Un résumé du budget et des coûts d'opération de C-LAVIE sera également déposé.

En suivi des discussions sur la production cellulaire tenues lors la réunion conjointe CA-CD de mars dernier, la présidente du C.A. suggère de présenter un récapitulatif sur les critères de sélection des projets, la structure des contrats, etc.

8.4 Revue des projets de la planification stratégique

Le chef de la direction par intérim commente la liste des projets, mise à jour au 21 avril 2015.

On constatera que les délais de livraison de plusieurs projets ont été repositionnés en fonction de eProgesa. On remarquera aussi qu'un nombre significatif de projets seront complétés au cours du présent trimestre.

Sur eProgesa spécifiquement, le chef de la direction par intérim apporte quelques précisions :

- La semaine dernière, trois simulations de collecte se sont tenues avec succès à Montréal, à Québec et sur la Rive-Sud.
- Les commentaires des représentants de Santé Canada dans le cadre de l'audit sur place ont été très positifs. Néanmoins, l'autorisation de Santé Canada demeure un enjeu. Un plan de contingence au niveau réglementaire sera élaboré pour mitiger ce risque.

M. Décelles

S. Ghibu

8.5 Sondage sur la satisfaction des CH (2014) : pistes de solutions

En suivi de la présentation du sondage au C.A. en octobre dernier, le chef de la direction par intérim présente sommairement quelques solutions apportées en réponse à certaines insatisfactions exprimées par des responsables des CH. Il est important de rappeler que le taux général de satisfaction est de 97 %.

Les membres considèrent que ce suivi répond de manière très satisfaisante aux préoccupations qu'ils avaient soulevées sur le processus interne et sur les éléments à corriger.

8.6 Contrat avec Green Cross

La présidente par intérim revient sur les principaux éléments de ce projet d'une usine de fractionnement soumis à quelques reprises au C.A. Elle rappelle également que le gouvernement du Québec a accordé son soutien au projet à la suite de démarches menées auprès de divers ministères. Cet appui s'est accompagné d'un engagement financier (par Investissement Québec) à hauteur de 25M \$, officialisé par décret en février 2014.

Les négociations préalables à une entente entre les parties sont complétées. Afin d'autoriser la signature du contrat de fractionnement et de fournitures de produits commerciaux (IGIV et albumine), il est proposé de tenir une réunion conjointe du comité d'audit et du comité exécutif. Cette autorisation est requise dans les meilleurs délais, considérant les engagements de Green Cross en vue de l'implantation de l'usine en 2019.

On répond à quelques questions d'éclaircissement des membres. Des réponses plus détaillées seront apportées lors de la séance conjointe mentionnée ci-dessus. Un sommaire décisionnel sera préparé à cet effet.

Par ailleurs, le chef de la direction par intérim rappelle le lien entre ce projet et la stratégie d'approvisionnement, dont les objectifs d'autosuffisance en plasma.

Il profite de l'occasion pour faire une mise à jour du déploiement des centres Globule-Plasmavie et des salons Plasmavie : opération de recrutement à Trois-Rivières, avancement de la construction à Saguenay et implantation à Gatineau et Sherbrooke au début de 2016.

9. Affaires du Conseil

9.1 Élection à la vice-présidence du C.A.

La présidente par intérim confirme que seule Mme Michèle Beaupré Bériau a déposé sa candidature (pour un renouvellement de mandat, dans ce cas-ci).

En vertu des règlements généraux, les membres procèdent à un vote secret. Les membres absents ont transmis leur vote à la présidente par intérim.

Après dépouillement des votes, le mandat de Mme Michèle Beaupré Bériau à titre de vice-présidente du Conseil d'administration est renouvelé à l'unanimité pour une durée de deux (2) ans.

Les membres félicitent Mme Beaupré Bériau. À son tour, elle les remercie pour la confiance qu'ils lui témoignent.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique – 15 avril 2015

9.2.1 Retour sur la réunion conjointe CA/CD (11 mars 2015) :

Dans l'ensemble, les membres du C.A. se sont déclarés satisfaits de cette rencontre.

Par ailleurs, les commentaires de la direction ont été bien entendus. Essentiellement, le temps consacré aux discussions sur la production cellulaire était disproportionné par rapport aux échanges sur d'autres dossiers jugés plus importants ou qui concernent les activités principales d'Héma-Québec (« core business »). Aussi, les membres du CD ont sensibilisé le C.A. aux efforts qui doivent être consentis pour répondre adéquatement aux suivis demandés par le Conseil.

À cet effet, chaque comité du Conseil a été invité à revoir son calendrier des activités qui contient des sujets liés au mandat, mais aussi des suivis ponctuels qui sont devenus des points statutaires au fil du temps. Il est important que les membres se questionnent sur l'opportunité des demandes qu'ils formulent et considèrent les impacts sur la charge de travail de la direction. Le but étant que les attentes de part et d'autre soient clairement établies.

On s'assurera donc de bien préparer la prochaine réunion conjointe sur ces bases.

9.2.2 Modifications au mandat du CGÉ

Les modifications suivantes sont recommandées par le CGÉ :

- Ajouter un article sur l'accompagnement dans l'élaboration de la planification stratégique;

- À l'article 6.1.7 sur l'évaluation du Conseil d'administration, remplacer « aux deux ans » par « régulièrement » et ajouter « incluant ses comités »; [L'article sur l'évaluation dans le mandat du Conseil sera modifié en concordance]
- À l'article 6.4 sur les réunions, indiquer que le comité doit se réunir au moins trois fois, plutôt que deux.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les modifications au mandat du comité de gouvernance et d'éthique telles que décrites ci-dessus.

9.2.3 Objectifs du CGÉ 2015-2016

Les objectifs sont brièvement commentés. La priorité demeure le remplacement et le renouvellement de certains administrateurs. À cet égard, l'approche auprès des « collèges électoraux » a été revue en effectuant des suivis plus systématiques. Aussi, des démarches ont dû être reprises surtout en raison des exigences du gouvernement, notamment des candidats issus des communautés culturelles. L'invitation aux membres est réitérée pour suggérer des candidatures.

Quant à la planification d'une rencontre entre le C.A. et le ministre de la Santé et des Services sociaux, il a été convenu de la maintenir comme objectif mais il pourrait être réévalué selon le contexte.

Les membres sont d'accord avec les objectifs du CGÉ.

9.2.4 Code d'éthique des administrateurs : signature de l'engagement personnel

Le CGÉ n'a recommandé aucune modification au code d'éthique. Comme à chaque année, les membres sont invités à relire le code et à signer l'engagement personnel.

9.2.5 Comité d'audit : nomination de M. Pierre-Yves Desbiens

M. Pierre-Yves Desbiens a manifesté son intérêt à siéger comme membre du comité d'audit. Le CGÉ recommande donc sa nomination.

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer M. Pierre-Yves Desbiens à titre de membre du comité d'audit pour un mandat de trois (3) ans.

9.2.6 Comité consultatif de la sécurité : nomination de D^{re} Rebecca Cardigan

Les membres ont reçu un dossier de candidature complet, y compris les recommandations de la direction, du président du CCS et de l'observatrice du C.A. à ce comité.

D^{re} Pelletier (observatrice du C.A. au CCS), ajoute que D^{re} Cardigan a assisté comme invitée à la réunion du comité la semaine dernière. Sa grande expertise en médecine transfusionnelle en Europe (particulièrement au Royaume-Uni) représente un apport complémentaire au comité. De plus, elle siège à un comité consultatif (R-U) similaire au CCS.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de nommer D^{re} Rebecca Cardigan à titre de membre du comité consultatif de la sécurité pour un mandat de cinq (5) ans.

9.3 Comité d'audit – 22 avril 2015

Résultats 2014-2015

Outre les sujets inscrits ci-dessous, le comité d'audit a revu les résultats réels préliminaires pour 2014-2015. Les efforts d'efficience se reflètent dans le secteur des labiles alors que des économies ont été dégagées au niveau des produits stables, essentiellement en raison des contrats récemment signés avec les fournisseurs dans un marché de plus en plus compétitif. Ces économies se matérialiseront surtout en 2015-2016. Au bout du compte, un excédent de 15M \$ est dégagé. Les discussions sur la comptabilisation des surplus 2013-2014 se poursuivent avec le Vérificateur général. Le Ministre a en effet refusé qu'ils soient affectés au projet C-LAVIE.

9.3.1 Modifications à la politique de gestion des risques

La présidente par intérim commente les principales modifications.

- L'introduction de notions telles que la détectabilité et l'acceptabilité du risque (liée au degré d'utilité d'un produit ou d'un processus).
- La mise en relation des risques avec la mission et les objectifs stratégiques. De nouvelles matrices ont été élaborées afin d'évaluer les risques de dommages corporels pour les donneurs et les receveurs (qualité et sécurité des produits), les risques à l'exploitation (suffisance de l'approvisionnement) et les risques financiers (efficience de l'approvisionnement). Aussi, les seuils de fréquence et de gravité ont été précisés.

On notera entre autres l'ajout d'un niveau « catastrophique ».

Quelques remarques sont formulées en complément :

- La politique actuelle est surtout utilisée par les affaires médicales. L'objectif est que les autres vice-présidences se l'approprient également. Une formation sera donnée aux gestionnaires à cette fin.
- La manière de rapporter (« *reporting* ») les événements et de documenter les décisions n'est pas optimal. Le but est de mettre sur pied un registre et de développer des indicateurs de risques.
- Les changements à la politique sont largement inspirés des travaux de la Société canadienne du sang et de l'*Alliance of Blood Operators* (ABO), cette dernière ayant procédé à une analyse comparative internationale (« *benchmarking* ») ainsi qu'à la rédaction d'un manuel de gestion de risque spécifique aux produits sanguins.
- La politique a été revue par le comité de direction, le comité consultatif de la sécurité et le comité consultatif des représentants des receveurs.

Des modifications sont proposées par le C.A. :

- Sous la rubrique « portée », spécifier qu'on réfère aux méthodes de gestion de risques;
- Dans la section des responsabilités du C.A. et de ses comités, ajouter le comité de gouvernance et d'éthique.

Sur ce dernier point, on précise que le CGÉ aurait alors à tenir compte des risques à la réputation. Cet aspect pourrait même être intégré à son mandat.

S'ensuit une brève discussion sur la manière de rapporter certains risques au C.A., dont les risques de niveau catastrophique (à fréquence quasi nulle.). À ce sujet, la direction rappelle la séquence de revue des risques selon leur gravité (vice-présidents, comité de direction, C.A.) ainsi que les dispositions du plan de continuité des opérations. Dans pratiquement tous les cas de figure, le Conseil est informé (sinon, la présidente du C.A. en est avisée).

La présidente du Conseil ajoute que certains risques nécessitent une décision rapide sur le plan des opérations (par exemple, un rappel de produit). De plus, le cycle de révision de la politique permet de s'ajuster à l'usage.

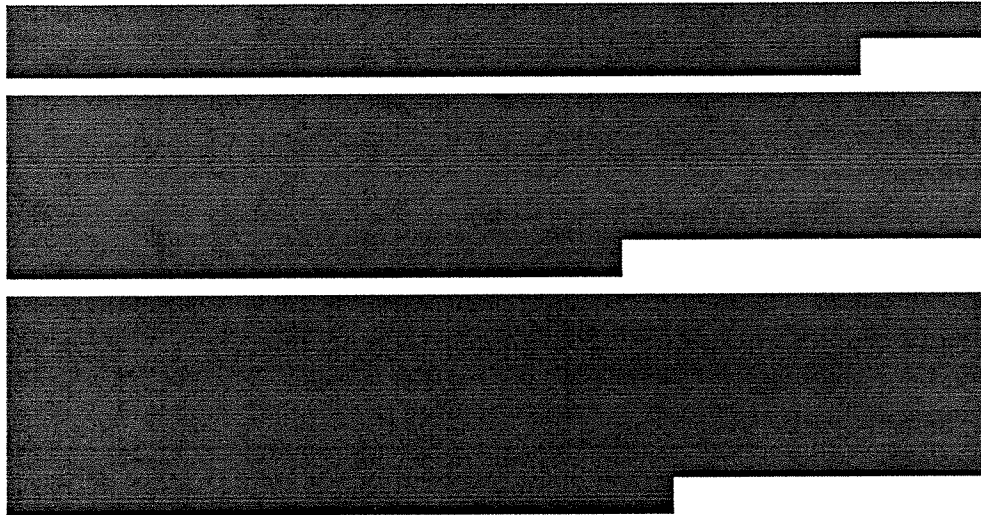
**S. Ghibu
(G. Rodrigue)**

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, de d'approuver les modifications à la Politique de gestion de risques (incluant les ajouts indiqués ci-dessus).

9.3.2 Gestion des risques : rapport mi-année 2014-2015

Le rapport a été revu en détails par le comité d'audit. On répond aux questions des membres.

9.3.3 Rapport des réclamations 2014-2015



9.4 **Comité des ressources humaines et de la rémunération – 22 avril 2015**

9.4.1 Révision annuelle au 1^{er} juillet 2015 des paramètres salariaux du personnel non syndiqué

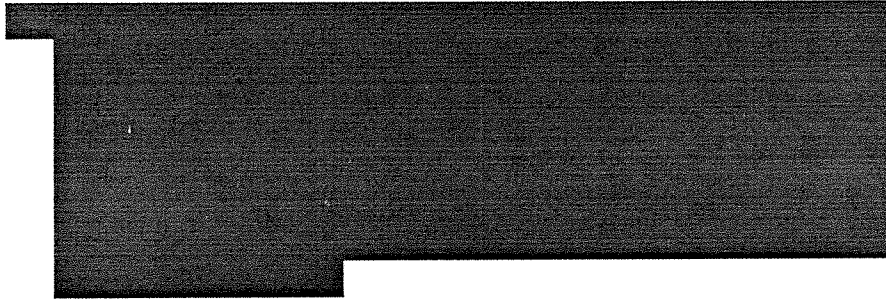
Le comité des RH a demandé des clarifications sur la progression dans les échelles et une comparaison avec le réseau de la santé et des services sociaux. L'exercice a permis de faire ressortir certaines particularités d'Héma-Québec et de montrer que d'autres comparables hors réseau sont également pris en compte dans les calculs salariaux (comme le domaine pharmaceutique). Ces éléments de contexte ont été ajoutés au sommaire décisionnel soumis au C.A. afin de mieux justifier les augmentations proposées.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2015 du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif, soit :

- *Le gel des échelles salariales pour 2015-2016 conformément aux orientations du Secrétariat du Conseil du Trésor;*
- *La révision salariale basée sur le budget de 3 % tel que décrit (la matrice de révision salariale sera bâtie de façon à accorder la progression dans les échelles salariales en reconnaissant les hauts performants. Les cas d'exception seront traités avec une enveloppe discrétionnaire incluse dans les 3 %).*

9.4.2 Négociations des conventions collectives : mandat monétaire révisé à soumettre au Conseil du Trésor

[Redacted content]



Mme Michèle Beaupré Bériau quitte la réunion.

Par ailleurs, la présidente du C.A. mentionne que d'autres sujets ont été abordés à la réunion du comité des RH. Elle cite les frais d'uniforme de la direction et l'évaluation des vice-présidents. Ils seront traités au huis clos sans la direction (point 11).

9.5 Comité des ressources informationnelles – 22 avril 2015

La présidente du comité résume les sujets discutés :

- Revue des objectifs du comité (arrimage avec la planification stratégique et compréhension de la stratégie d'affaires en TI);
- Allègement du calendrier des activités du comité en se concentrant sur les suivis de projets pour lesquels il y a des éléments à signaler (plus à risque);
- Statut de projet détaillé sur eProgesa;
- Présentation du système qualité en TI (équipe dédiée aux systèmes critiques d'Héma-Québec);
- Stratégie sur l'infonuagique : Héma-Québec n'avait pas encore envisagé sérieusement cette option qui consiste en l'impartition de produits ou de solutions à l'externe. Le CRI est d'accord avec cette orientation, mais a demandé que soient élaborées des balises, notamment en matière de gestion des données personnelles.

9.6 Comité consultatif de la sécurité – 20 et 21 avril 2015

9.6.1 Commentaires de l'observatrice du C.A.

D^{re} Pelletier résume quelques sujets abordés lors de la réunion.

Deux thèmes ont particulièrement retenu l'attention des membres.

- Présentation de la représentante de la SCS sur un cas de VIH détecté par des tests d'anticorps seulement (et non par les tests d'acide nucléique). S'en sont suivis des échanges entre la SCS et le fournisseur qui n'aurait pas répondu de manière satisfaisante sur les améliorations possibles aux tests disponibles. Des membres européens du comité ont partagé leur expérience avec ce même fournisseur. Il semble avoir amélioré ses tests de dépistage, mais dans certains pays seulement.

Cette situation a été prise en compte par la direction d'Héma-Québec même si elle ne fait pas affaires avec ledit fournisseur. Plus particulièrement, les affaires médicales feront une vigie sur la capacité de détectabilité des tests.

- Réduction des pathogènes : essentiellement, des membres ont soulevé des préoccupations sur la position du C.A. qui prévoit notamment attendre qu'au moins deux technologies soit homologuées avant d'aller de l'avant.

On rappelle que la résolution du C.A. mentionne également que cette position peut évoluer en fonction de l'évaluation du risque.

Enfin, D^{re} Pelletier commente deux autres thèmes dont il a été question à cette réunion, dont le premier à huis clos sans la direction (rapporté par le président du comité).

- Composition du CCS : l'expertise en tissus humains ne sera plus couverte en raison du départ d'un des membres. En sus des démarches de recrutement de la direction, les membres ont été invités à suggérer des candidatures.
- Revue de certains pathogènes émergents et présentations des membres (Hépatite E, Babésiose, Chikungunya, etc.)

Sur ce dernier point, il serait opportun de réintroduire progressivement au C.A. des présentations plus détaillées sur les risques de pathogènes émergents.

S. Ghibu/
M. Germain

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

La présidente par intérim et le chef de la direction par intérim et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 10 juin 2015, 12 h, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 10 juin 2015 à 12 h (à Montréal).

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 15 h 25.

Mme Martine Carré, présidente

M^e Smaranda Ghibu, secrétaire



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Conseil d'administration – 116^e réunion

Salles du Conseil, Ville Saint-Laurent
Le mercredi 10 juin 2015 à 12 h

Procès-verbal

Étaient présents : Mme Christine Beaubien
Mme Michèle Beaupré Bériau
M. René Carignan
Mme Martine Carré
D^r Jean-Marie Leclerc
D^r Serge Montplaisir
D^{re} Patricia Pelletier

Étaient absents : M. Pierre-Yves Desbiens
D^{re} Annie Lagacé
Mme Lucie Letendre
M. Serge Maltais

**Observatrice
du comité
de biovigilance :** Mme Anna Urbanek

Invités : M. Yves Blais, *vice-président à la recherche et au développement
(en vidéoconférence)*
M. Marco Décelles, *vice-président et chef de l'exploitation*
M^e Smaranda Ghibu, *vice-présidente aux affaires corporatives*
M. Guy Lafrenière, *vice-président à l'administration et aux finances*
M. Gilbert Rodrigue, *attaché d'assemblée*
Héma-Québec

Action

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Martine Carré agit à titre de présidente d'assemblée.
Elle souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents.
Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte à 12 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter l'ordre tel que présenté.

3. Déclaration d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration d'intérêts.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 115^e réunion – 29 avril 2015

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la 115^e réunion du Conseil d'administration tenue le 29 avril 2015 tel que modifié.

4.2 Réunion conjointe du comité exécutif et du comité d'audit – 8 mai 2015

Il est proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'adopter le procès-verbal de la réunion conjointe du comité exécutif et du comité d'audit tenue le 8 mai 2015 tel que présenté.

5. Affaires découlant du C.A. et de ses comités

Le document est passé en revue.

Les points figurent à l'ordre du jour de la réunion ou seront traités lors de séances subséquentes.

6. Rapport de la présidente du C.A.

6.1 Conférence téléphonique avec le comité consultatif sur la production cellulaire et tissulaire (26 mai 2015)

Une conférence téléphonique avec les membres du CCPCT s'est tenue le 26 mai 2015. L'objectif consistait essentiellement à les informer des plus récents développements dans le dossier de la production cellulaire (projets, discussions avec le CETC, etc.). Il n'a cependant pas été question de la réflexion en cours sur les mandats des comités consultatifs (CCSM et CCPCT).

Les membres ont apprécié qu'on les tienne au courant et se sont déclarés satisfaits et rassurés des démarches d'Héma-Québec tant auprès du CETC que du ministre de la Santé et des Services sociaux.

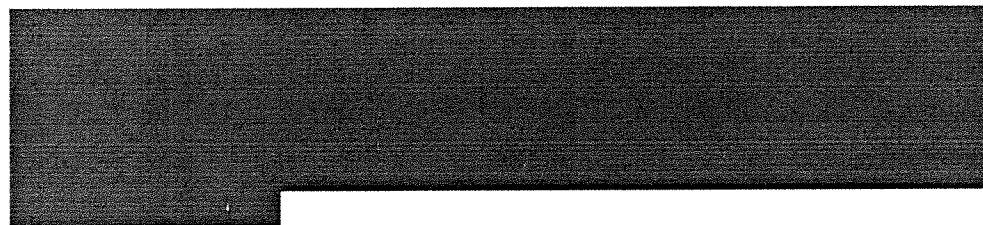
À leur demande, on s'est engagé à leur faire part de tout développement pertinent sur les projets.

Y. Blais

6.2 Usine de fractionnement (Green Cross)

Le 1^{er} juin dernier avait lieu la première pelletée de terre pour l'usine de fractionnement. Étaient sur place des représentants de Green Cross (dont son président), de la direction d'Héma-Québec (dont Serge Maltais) ainsi que du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal.

Le rôle d'Héma-Québec dans ce partenariat a été souligné par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations.



6.3 Congrès de l'*International Society of Blood Transfusion (ISBT)*

À titre de présidente du comité d'éthique de l'ISBT, la vice-présidente aux affaires corporatives (Smaranda Ghibu) dirige le processus de refonte du code d'éthique de l'ISBT. Ce code, qui s'adresse aux fournisseurs de sang et aux médecins pratiquant en médecine transfusionnelle, est entériné par de nombreux organismes internationaux tels que l'Organisme mondial de la santé.

6.4 Direction intérimaire

L'intérim à la direction a pris fin en mai dernier à la suite de l'entrée en fonction de Serge Maltais comme président et chef de la direction.

Au nom du C.A., la présidente du Conseil félicite Smaranda Ghibu et Marco Décelles pour leur travail exceptionnel durant l'intérim à la direction générale.

7. Affaires financières

Le vice-président à l'administration et aux finances se joint à la réunion.

7.1 Rapport de gestion au 31 mars 2015

Le vice-président à l'administration et aux finances commente les indicateurs et les statistiques des diverses lignes de produits. Il présente également les comparatifs budgétaires des différents secteurs.

Le tableau de bord des indicateurs montre que les cibles sont très majoritairement atteintes.

Action

Pour l'indicateur du taux de roulement du personnel, les employés en disponibilité seront exclus du calcul.

On répond aux questions des membres.

Des membres remarquent que les statistiques sur les « équivalents temps plein » (ETP) sont présentées dans chaque rapport de gestion, mais que leur évolution dans le temps n'est pas illustrée. Il est suggéré d'en faire le suivi au comité des ressources humaines et de la rémunération.

R. Carpentier

7.2 Statistiques opérationnelles au 31 mai 2015

Les statistiques au 31 mai 2015 ne sont pas disponibles en raison de la mise en production de eProgesa, duquel sont extraites plusieurs données. Verbalement, le vice-président et chef de l'exploitation cite quelques statistiques préliminaires. La diminution des volumes pour les différentes lignes de produits se maintient. On peut néanmoins prévoir qu'un plancher sera éventuellement atteint.

S'ensuit une discussion sur la baisse de la demande et de ses impacts sur les prévisions budgétaires d'Héma-Québec.

Des membres formulent diverses suggestions qui pourraient permettre de dresser un portrait de la situation : recherche plus approfondie sur la pratique médicale, échanges dans le cadre de forums auxquels participent les médecins (par exemple, CCMTM-CCMTQ), mandat à la Chaire de médecine transfusionnelle, etc.

Sur ce dernier point, on notera qu'Héma-Québec n'est pas impliquée dans les activités de la Chaire dont le financement provient en partie de la Fondation Héma-Québec. La direction prendra néanmoins en considération les propositions concernant la Chaire.

S. Maltais

En réponse aux propositions énoncées ci-dessus, le vice-président et chef de l'exploitation rappelle que la demande des produits est fréquemment discutée avec les principaux intervenants des CH (médecins et directeurs de banque de sang). Également, des sondages sont régulièrement menés auprès des responsables de ces établissements. Au bout du compte, les CH ne sont pas en mesure d'obtenir ou de fournir de l'information précise sur les fluctuations des volumes.

Toutefois, la direction prend bonne note des commentaires des membres et réfléchira à la manière la plus appropriée d'y donner suite.

M. Décelles

8. Rapport de la direction

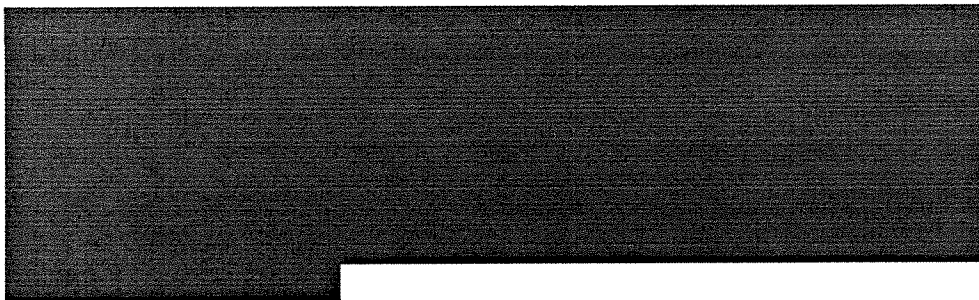
8.1 Déclaration de la direction

Les membres prennent connaissance de la déclaration de la direction déposée séance tenante et s'en déclarent satisfaits.

8.2 Gestion de risques

8.2.1 ePROGESA/Mak-System

Les membres ont été informés du report de la mise en production de eProgesa, une semaine plus tard que la date initialement fixée au 18 mai.



Le vice-président et chef de l'exploitation mentionne que la mise en production s'est effectuée durant le week-end des 23-24 mai. Globalement, les commentaires des donneurs sont très positifs. On ne rapporte que quelques problèmes mineurs touchant certains équipements comme les tablettes électroniques utilisées sur les collectes. Ils n'ont pas compromis le fonctionnement des collectes mais ont pu causer des désagréments pour les donneurs.

De plus, l'inventaire a été rétabli à 100 % des objectifs après qu'il eut été réduit pour les besoins du déploiement de eProgesa.

8.2.2 Banque de lait maternel

La reprise de la production et de la distribution s'effectuera comme prévu à la fin du mois de juin.

Sur le plan réglementaire, Santé Canada a indiqué que le lait maternel était bel et bien un aliment. Les paramètres d'étiquetage du produit ont été confirmés par la même occasion.

Enfin, les résultats des analyses du Laboratoire de santé publique ont montré que la souche du *Bacillus Cereus* ayant infecté un receveur ne provenait pas du lait maternel distribué par Héma-Québec.

8.3 Production cellulaire

Le vice-président à la R&D se joint à la réunion.

8.3.1 Étude de marché

8.3.1.1 Vision de la production cellulaire à Héma-Québec

La vision de la production cellulaire est présentée en introduction de l'étude de marché. Elle découle de la nouvelle mission ainsi que du plan stratégique 2012-2015 et elle s'articule autour de trois axes :

- Le développement de nouveaux produits;
- La participation au développement de technologies des partenaires québécois pour le bénéfice des patients;
- Le développement de service de type *contrat à façon* dans le respect de la Loi sur Héma-Québec.

Le vice-président à la R&D résume quelques constats qui se dégagent de l'étude de marché ainsi que les principales recommandations de la firme externe consultée.

- Le marché de la thérapie cellulaire est en croissance;
- C-LAVIE peut être considéré comme un acteur de petite taille;
- La clientèle potentielle est constituée d'études en phases 2, préférablement les biotech ayant une capacité de production limitée;
- Pour C-LAVIE, les besoins sont estimés à 5 projets de phase 3 et 1 projet commercial en continue afin d'occuper 2 suites de 6 salles (taux d'occupation visé de 75 %);
- L'opportunité d'implanter un établissement de production cellulaire de type contractant à façon est confirmée;
- Le statut d'OSBL d'Héma-Québec lui procure un avantage compétitif pour les coûts de produits;

- Il existe un risque élevé que le taux d'occupation des salles soit faible au cours des deux premières années d'opération;
- Le portfolio de projets réalisés (*track record*) représente une des principales faiblesses;
- Quelques options sont proposées pour compenser le faible taux d'occupation des premières années d'opération :
 - ✓ Intégrer des projets de co-développement;
 - ✓ Spécialiser les activités de C-LAVIE;
 - ✓ Cibler des phases cliniques précoces;
 - ✓ Adapter la configuration de C-LAVIE (augmenter graduellement sa capacité);
- Enfin, quelques recommandations stratégiques sont formulées :
 - ✓ Intégrer tous les projets de l'INO dans C-LAVIE;
 - ✓ Établir un partenariat avec le réseau canadien CellCan;
 - ✓ Optimiser la configuration initiale de C-LAVIE.

Lors d'une période d'échanges avec la direction, les commentaires suivant sont émis :

- Les membres comprennent bien que la production cellulaire comporte peu de garantie. L'objectif est donc de mitiger le risque inhérent au développement de cette nouvelle activité.
- Ils sont également conscients que l'occasion de se lancer dans cette activité doit être saisie rapidement.
- La dernière année a été essentiellement consacrée à la préparation de la documentation dans le but de lever le moratoire décrété par le C.A. et aux discussions avec le gouvernement et d'autres intervenants comme le CETC. Le développement de nouveaux projets s'en est trouvé ralenti, mais ce travail préalable était nécessaire pour réaligner correctement la production cellulaire.
- Puisque le portfolio d'Héma-Québec doit être développé dans les meilleurs délais pour attirer des partenaires, il est suggéré de l'étoffer dans un premier temps par les partenariats existants ou en développement (par exemple, LOEX, CETC).
- L'importance du réseautage est soulignée. À ce titre, il est important d'assurer la présence d'Héma-Québec au sein de divers regroupements en production cellulaire.
- L'importance de maintenir et de développer davantage les relations avec le gouvernement est également soulignée.

- La direction précise qu'Héma-Québec a des ressources dédiées au développement des affaires, notamment un chef et un agent en développement des affaires relevant de l'Exploitation en plus du directeur en production cellulaire (R&D) qui possède une expertise en développement des affaires.
- Dans l'éventualité où les percées cliniques ne se concrétisent pas, le risque pourra être mitigé par la réorientation partielle ou complète de la vocation de C-LAVIE vers d'autres activités opérationnelles incluant les tissus humains, encore en pleine croissance. On rappelle aussi qu'une partie des activités de l'édifice sera consacrée au secteur des labiles (à hauteur de 5M \$ sur le financement total de 21,4M \$).
- D'autres enjeux sont soulevés, entre autres l'autorisation du Ministre concernant l'utilisation des excédents. À cet effet, le régime d'emprunt 2016-2018 déjà autorisé amoindri les impacts financiers d'un refus. Également, d'autres sources de financement sont explorées, notamment auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation.
- Sur les ententes cadres, [REDACTED]

Les membres se déclarent très satisfaits de la qualité de la documentation soumise, particulièrement l'étude de marché qui répond adéquatement aux demandes et aux préoccupations du C.A. Ils se disent également rassurés par la manière que le dossier de la production cellulaire a été replacé sur des bases plus solides.

Les grandes lignes du plan de développement d'affaires seront présentées à la prochaine réunion. On convient aussi qu'un suivi sur la production cellulaire (évolution des projets, avancement des discussions avec des partenaires, etc.) sera inscrit à l'ordre du jour de chacune des séances.

8.3.2 Budget du programme de production cellulaire (C.LAVIE)

Le vice-président et chef de l'exploitation commente succinctement le budget du programme de production cellulaire ainsi que les frais d'opération du bâtiment C-LAVIE.

S. Maltais

Il mentionne que le budget du programme de production cellulaire ne représente qu'une portion du budget total de la R&D. Il découle d'une réallocation des budgets de la R&D antérieurement consacrés à la recherche dite plus fondamentale (dont des activités de rayonnement et les publications scientifiques).

Pour accroître dans le futur le budget dédié à la production cellulaire, deux options demeurent : augmentation à 5 % du montant alloué à la R&D provenant des autres secteurs (412K \$ par année) ou utilisation des excédents à la suite de l'autorisation du Ministre.

Enfin, les frais d'opération de C-LAVIE ont été estimés à 1,3M \$ (avant taxes, considérant qu'une exemption serait accordée à titre de propriétaire du bâtiment) dont 300K \$ seront réservés pour le secteur des labiles. La somme de 1M \$ restante viendra réduire d'autant la disponibilité financière pour les projets issus de la production cellulaire.

On répond aux questions d'éclaircissement des membres sur ces estimations.

8.3.3 Construction de C-LAVIE

Le vice-président et chef de l'exploitation présente brièvement le sommaire décisionnel et ses annexes.

Au terme du processus d'appel d'offres, un contrat doit être octroyé pour la construction du complexe de production cellulaire C-LAVIE.

En réponse aux questions des membres, le vice-président et chef de l'exploitation apporte quelques précisions sur les écarts entre les différents soumissionnaires.



Attendu les développements importants en production cellulaire et l'état d'avancement des démarches en vue de la construction du complexe de production cellulaire C.LAVIE;

Attendu que le montant disponible pour la construction elle-même est de [redacted] sur l'enveloppe globale de 21,4M \$;

Attendu que le processus d'appel d'offres pour la construction s'est poursuivi;

Attendu que les enveloppes des soumissionnaires ont été ouvertes le 5 juin 2015;

Attendu que le plus bas soumissionnaire conforme a soumis une offre de [redacted]

Attendu que le montant de [REDACTED] est inférieur [REDACTED] au montant disponible pour la construction (14,8M \$);

Attendu que les négociations en vue de l'acquisition du terrain ont permis de dégager un écart favorable de [REDACTED]

Attendu que la contingence initiale pour la construction était de [REDACTED]

Attendu que la différence entre [REDACTED] permet d'augmenter la contingence totale à [REDACTED]

Attendu que l'ensemble de ces montants correspondent à l'enveloppe globale de 21,4M \$ approuvée par le Conseil d'administration le 9 octobre 2013 et par le Ministre;

Attendu que la prochaine étape consiste en l'octroi du contrat à la firme retenue;

Sous réserve de l'autorisation du Ministre pour l'achat du terrain, en vertu de l'article 30 de la Loi sur Héma-Québec et sur le comité de biovigilance, il est résolu d'accorder le contrat de construction du complexe de production cellulaire C.LAVIE pour un montant maximal de [REDACTED]

Les membres seront tenus informés des suites dans ce dossier.

M. Décelles

8.3.4 Discussions avec le CETC et rapport au ministre de la Santé et des Services sociaux

La correspondance entre Héma-Québec et les différents intervenants est présentée chronologiquement dans les annexes du sommaire au point 8.3.3. Elle comprend une lettre adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 mai 2015 relativement à l'acquisition du terrain pour C-LAVIE et à l'utilisation des excédents au 31 mars 2015.

Le vice-président à la R&D quitte la réunion.

Serge Montplaisir quitte la réunion.

9. Affaires du Conseil

9.0 Vice-présidence du conseil d'administration

La vice-présidente aux affaires corporatives confirme qu'une seule candidature a été déposée à la suite de l'appel d'élections lancé à la dernière réunion, soit Mme Michèle Beaupré Bériau, actuelle vice-présidente du C.A.

En vertu des règlements généraux, les membres procèdent à un vote secret.

Après dépouillement des résultats, le mandat de Mme Michèle Beaupré Bériau à titre de vice-présidente du C.A. est renouvelé pour une durée de deux (2) ans.

Les membres félicitent Mme Beaupré Bériau qui les remercie pour leur confiance.

9.1 Calendrier des réunions du C.A. et de ses comités 2015-2017

Les membres ont reçu un projet de calendrier. Ils sont invités à faire part de tout empêchement pour l'une ou l'autre des réunions.

Le calendrier 2015-2017 est approuvé tel que soumis.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique – 3 juin 2015

La réunion a surtout porté sur l'analyse de candidatures au C.A. transmises par la Fédération des chambres de commerce du Québec (milieu des affaires). On communiquera avec les candidats dont le profil correspond aux besoins établis afin de valider leur intérêt et leur disponibilité ainsi que d'obtenir quelques compléments d'information sur leur parcours.

Aussi, des approches auprès des divers groupes se poursuivent, l'objectif demeurant de soumettre des dossiers au gouvernement dans les meilleurs délais. Cependant, certaines exigences gouvernementales, comme des candidats issus des communautés culturelles, rendent les démarches plus complexes.

Finalement, le comité se réunira le 23 juin pour étudier le rapport annuel 2014-2015.

9.3 Comité d'audit – 10 juin 2015

9.3.1 États financiers au 31 mars 2015

Les points 9.3.1 et 9.3.2 sont traités après le point 7.2, en présence du vice-président à l'administration et aux finances.

Les états financiers ont été présentés de manière détaillée au comité d'audit en présence des auditeurs externes. Ces derniers ont émis une opinion sans réserve et n'ont formulé aucune observation ou recommandation.

Le président du comité relève quelques faits saillants :

- Excédents – une note afférente a été rédigée spécifiquement au sujet des excédents 2013-2014 (comptabilisés dans les états des résultats) et sur la demande au Ministre pour l'utilisation des excédents 2014-2015.

- Régime de retraite – les actuaires consultés par les auditeurs ont estimé que les taux d'actualisation retenus par la direction d'Héma-Québec auraient dû être plus élevés. Or, les taux choisis sont basés sur les estimations des actuaires d'Héma-Québec et respectent les balises des exercices précédents. Les auditeurs externes sont cependant à l'aise avec la décision de la direction, considérant que les écarts entre les deux hypothèses actuarielles ne sont pas significatifs.

Par ailleurs, les auditeurs ont souligné l'excellente collaboration avec l'équipe de la vice-présidence à l'administration et aux finances. Ils ont particulièrement apprécié que les discussions se fassent au fur et à mesure, ce qui a permis de s'entendre à l'avance sur plusieurs éléments des états financiers.

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2015 avec modifications aux notes afférentes.

Il est également proposé de désigner Mme Martine Carré (présidente du C.A.) et M. René Carignan (président du comité d'audit) à titre de signataires des états financiers.

9.3.2 Remplacement de l'unité mobile de Québec

Le dossier a été revu plus en détails par le comité d'audit.

Cette unité mobile doit être remplacée car elle a atteint la fin de sa vie utile. Ce remplacement est prévu au budget des immobilisations 2015-2016, approuvé par le C.A., [REDACTED]

Compte tenu des variations du taux de change, la somme requise a été majorée à [REDACTED]

Au terme de l'appel d'offres, le même fournisseur qui a fabriqué les autres unités mobiles s'est qualifié.

Attendu que l'unité mobile actuellement en utilisation est en fin de vie utile;

Attendu que l'unité mobile fait partie intégrante de la stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles approuvée par le C.A. en octobre 2014;

Attendu que l'unité mobile figure au budget des immobilisations 2015-2016 au montant de [REDACTED]

Attendu qu'à l'ouverture de l'enveloppes de prix le 1er juin 2015, le prix soumis est de [REDACTED]

Attendu que le budget de [REDACTED] aurait été suffisant au taux de change de 1,14;

Attendu que le projet demeure financièrement intéressant sur 5 et 10 ans;

Attendu que la prochaine étape consiste en l'octroi du contrat à la firme retenue;

Il est donc proposé, dûment appuyé et unanimement résolu, d'approuver la demande d'immobilisation d'un montant de [REDACTED] pour le remplacement de l'unité mobile actuellement en utilisation à Québec.

Le vice-président à l'administration et aux finances quitte la réunion.

Mme Anna Urbanek quitte la réunion.

9.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération – 3 juin 2015

La réunion a été essentiellement consacrée à la relève au comité de direction. Il s'agit d'un enjeu important pour toute l'organisation mais aussi d'un défi intéressant pour le nouveau président et chef de la direction. À ce sujet, il présentera à l'automne un plan de relève pour le PCD et les vice-présidents.

Plus particulièrement, les entrevues pour le poste de vice-président à l'administration et aux finances débiteront la semaine prochaine.

Pour ce qui est du poste de vice-président à la qualité et aux affaires réglementaires, une firme externe spécialisée dans le domaine a amorcé le processus de recrutement en fonction d'un profil dont le comité des RH a été saisi.

Par ailleurs, la présidente du C.A. informe les membres que le vice-président aux ressources humaines prendra sa retraite en décembre 2015. Cette information demeure confidentielle tant que l'annonce ne sera pas faite au personnel le 15 juin 2015. Le vice-président aux ressources humaines continuera d'appuyer le président et chef de la direction dans son intégration et sera progressivement déchargé de certaines fonctions. Le processus de recrutement sera enclenché prochainement.

9.5 Comité consultatif des représentants des receveurs – 6 juin 2015

Considérant que la séance se déroulait essentiellement à huis clos (sans la direction), l'attaché d'assemblée a été délégué comme représentant de la direction. Il résume la réunion.

Le but de la rencontre était de permettre aux membres de discuter entre eux des orientations du comité (communications, représentativité, responsabilité des membres, composition du comité, etc.).

Malgré que le quorum n'ait pu être atteint en raison de divers contretemps, les membres présents ont voulu tenir cette discussion d'où seraient ressortis des éléments positifs.

Un rapport plus détaillé sera fait au président du comité (absent de cette rencontre pour des motifs personnels) et il a été convenu d'aviser la direction des suivis qui seraient requis. Aussi, les membres présents ont souhaité que leur mandat soit renouvelé. Il faudra cependant confirmer leurs intentions de manière plus officielle et sonder les membres absents.

Enfin, les membres ont été informés des développements relatifs aux sujets suivants :

- Entrée en fonction du président et chef de la direction;
- Approbation par le C.A. de la politique de gestion des risques (dont la matrice avait été présentée au CCRR);
- Suites de l'appel d'offres sur les facteurs de coagulation;
- Banque de lait maternel;
- Campagne estivale.

Par ailleurs, les membres ont demandé des compléments d'information sur d'autres thèmes : usine de fractionnement (Green Cross), stratégie d'approvisionnement (déploiement des Globules et Plasmavie) et eProgesa.

Ces deux derniers sujets pourront être présentés plus en détails lors d'une prochaine réunion du comité.

10. Dépôt de documents sur le site sécurisé

Les membres ont pris connaissance des documents disponibles sur le site sécurisé.

10.1 Procès-verbaux des réunions antérieures

10.2 Express d'Héma et Mots d'Héma Plus

10.3 Tableau de bord des pathogènes sous surveillance - sang

11. Discussion en l'absence de la direction

La présidente par intérim et le chef de la direction par intérim et les invités quittent la réunion.

Une discussion à huis clos a eu lieu après le point 12.

12. Varia

Il n'y a aucun point en varia.

13. Prochaine réunion : 26 août 2015, 12 h, à Montréal

La prochaine réunion du Conseil se tiendra le mercredi 26 août 2015 à 12 h (à Montréal).

14. Levée de l'assemblée

Il est unanimement résolu de lever l'assemblée à 16 h 15.

Mme Martine Carré, présidente

M^e Smaranda Ghibu, secrétaire-adjointe



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 239^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 7 avril 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Lucie Richard

Absence: Marco Décelles

Invité(e)s: France Bernier, Luc Bruno, Véronique Girard, Louis Thibault (par appel conférence)

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajout: 5.3.2 Clôture de l'année financière 2010-2011 Proposée par GL Appuyée par YB</p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 238^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 24 MARS 2011 Adopté avec modifications. Proposée par MG Appuyée par SF</p>			
<p>2.1 Suivis</p>			
<p>2.1.1 DD 11-05 – Remplacement de PROGESA 4.4G SG et SF doivent se rencontrer pour statuer sur les modifications qui seront apportées au DD 11-05 et en feront part aux membres lors d'un prochain CD.</p>	SG/SF		

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Le 29 mars, un communiqué de presse de Santé Canada a été diffusé sur l'interdiction des donneurs qui ont séjourné en Arabie Saoudite. Aucune mention n'a été faite par Santé Canada à l'effet que cette mesure existe chez HQ depuis 2007.

3.1.1.1.2 MCJ sporadique - Baxter

Compte tenu que la position d'HQ dans ce dossier a été présentée par G. Delage au Comité d'hémovigilance du 17 février, lequel était d'accord avec notre position, et que le dossier est maintenant clos, ce point est retiré de l'ordre du jour.

3.1.1.1.3 Réduction des pathogènes

- En décembre 2010, une rencontre était prévue avec Santé Canada afin de connaître leurs exigences réglementaires pour introduire la réduction des pathogènes. Cette rencontre a été reportée par SC et a eu lieu sous forme de conférence téléphonique le 29 mars.
- Actuellement, aucun fournisseur homologué au Canada.
- La SCS s'est engagée avec CaridianBCT dans ce dossier et HQ n'a pas pris position actuellement au niveau du fournisseur.

Décision: une réunion à l'interne doit avoir lieu pour décider de l'orientation de ce dossier. Santé Canada ayant fait part de ses exigences, le COPI REDPATH sera réactivé et il sera important que Jean De Serres, Smaranda Ghibu et Jean-François Deschênes y participent.

3.1.1.1.4 HSH

Le 1^{er} avril, le demandeur Lomaga s'est désisté de sa poursuite contre HQ et Santé Canada. De plus, il s'est engagé à signer une quittance en faveur des défendeurs. M. Lomaga contestait notre critère de sélection des HSH et le procès

HB

Immédiatement

MG

Dès que possible

devait débiter le 4 avril.

3.1.1.1.5 Maladie de Chagas

DD11-06 – Révision de l'impartition du test Chagas

France Bernier se joint à la réunion

Décision : le DD11-06, dont l'enjeu est de décider si on implante le test Chagas sur le PRISM à HQ ou si on continue à impartir le test à l'American Red Cross (ARC) est approuvé avec la solution recommandée, soit l'option 1 (statu quo) pour un an et, en 2011-2012, des démarches seront entreprises auprès de la SCS afin de confirmer leur intérêt à tester nos échantillons et à quel coût.

France Bernier quitte la réunion.

2^e cas de Chagas

Une femme de 38 ans, originaire du Brésil et vivant au Canada depuis 1 an, a été confirmée positive au RIPA. Aucun don antérieur.

3.1.1.1.6 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls

La Commission d'accès à l'information et la RAMQ ayant donné leur accord pour entreprendre le projet de recherche, dont l'objectif est de démontrer qu'il n'y a pas de risque accru à accepter les donneurs ayant un pouls irrégulier, une étude a été entreprise et des résultats préliminaires devraient être connus d'ici la fin du mois.

MG

Dès que possible

VIH-O

Suite à la révision, par le groupe d'experts de Santé Canada «Expert Advisory Committee (E.A.C.)», du critère pour les donneurs répondant dans l'affirmative à la question sur le HIV-1, Groupe O, les mesures seront mises de l'avant pour élaborer une soumission et modifier le MCSD (Manuel des critères de sélection des donneurs).

YC/SR

3.1.1.1.7 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

D'autres études négatives ont été publiées.

G. Delage a participé à une autre réunion avec le groupe de travail de l'AABB et aucune modification n'a été apportée à leur politique.

L'American Red Cross (ARC) va modifier son formulaire d'information pour préciser l'information sur le SFC. La très grande majorité des centres de transfusion américains ont mis en place ces recommandations.

Lors de la rencontre téléphonique récente avec Santé Canada, la SCS, Cangene et HQ, convoquée à la demande de SC pour discuter de la question du SFC, HQ a exposé ses arguments à l'effet qu'il n'est pas adéquat d'ajouter une question au questionnaire et ils ont semblé être d'accord avec notre position et nous ont avisés qu'ils convoqueraient une réunion avec HQ pour discuter du fait que notre politique n'est pas identique à celle de la SCS.

3.1.1.1.8 Fièvre Dengue

Des cas de fièvre dengue ont été déclarés à Hawaï.

Une étude est en cours sur l'impact d'une politique d'interdiction temporaire pour les personnes qui reviennent de pays à risque et la perte de donneurs.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2010-2011

	Mars 2011 Réel au 31/03/2011			CUMULATIF 2010-2011	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Février 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS EXPÉDIÉS	21 743	5.4 %	16.3 %	236 668	1.4 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 915	14.0 %	17.2 %	191 081	11.3 %
POOLS (ÉQUIVALENT)	3 835	21.0 %	22.9 %	38 331	20.6 %
PLAQUETTES D'APHÉRÈSE	2 816	14.6 %	15.7 %	30 550	9.2 %
PLASMA ÉQUIVALENT EXPÉDIÉ	6 366	6.4 %	37.3 %	63 676	-7.9 %

3.1.1.2.2 Produits stables – 31 mars 2011

L'inventaire se situe à 21,6 M\$ contre une cible de 16,5 M\$. L'écart de 5,1 M\$ s'explique principalement par l'excédent en Privigen à hauteur de 1,9 M\$ (le réalignement récent du prorata de distribution de cet IgIV devrait permettre son retour à la cible d'ici juillet prochain) et pour les hyperimmunes à hauteur de 2,2 M\$ (réception d'une quantité importante de produits selon nos obligations contractuelles, alors qu'il y a une réduction des commandes de nos clients).

Au niveau des livraisons, on termine l'année avec une croissance de la demande en IgIV à hauteur de 10,9 % versus le réel de l'année dernière, alors que la prévision budgétaire était de 8,0 %.

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Février			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 10-11		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Tissus	49			450				
	Globes oculaires Mt	64			785				
	Globes oculaires Qc	63			502				
Prélèvement	Tissus	16	18	88,88	152	198	76,76		
	Globes oculaires Mt	32	65	49,23	399	715	55,80		
	Globes oculaires Qc	31	35	88,57	240	333	72,07		
Distribution	Os spongieux	67	62	108,06	398	682	58,35	36	9,05
	Os massif	31	25	124,00	204	275	74,18	42	20,59
	Tendons	11	16	68,75	210	176	119,31	90	42,86
	Peau	64	120	53,33	1442	1320	109,24	452	31,35
	Valves	5	5	100,00	64	55	116,36	0	0,00
	Achat/Revente	23	31	74,19	510	341	149,56	SO	SO
	Sous-total	201	259	77,60	2828	2849	99,26	SO	SO
Cornées	Locales	22	33	66,66	142	363	39,11	SO	SO
	Importées	27	21	128,57	386	231	167,09	SO	SO
	Sous-total	49	54	90,74	528	594	88,88	SO	SO
TOTAL DISTRIBUTION		250	313	79,87	3356	3443	97,47	SO	SO

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2010 au 26-02-2011

CH	Inscriptions				Donneuses qualifiées au questionnaire	Poches prélevées		Poches non- qualifiées	Poches en inventaire		
	Caucasiens	%	Autres	%		Total	%		Total	Total	%
St-Mary's	325	61	207	39	532	482	379	79	219	160	42
Ste-Justine	540	81	128	33	668	544	366	67	220	146	40
Royal Victoria	1407	90	150	10	1557	458	431	94	252	179	42
CHUL-CME	1146	97	35	3	1181	1089	660	61	442	218	33
CSSS Laval	1293	91	121	9	1414	1311	1143	87	638	505	44
HSFA	1156	97	37	3	1193	978	833	85	519	207	25
LaSalle	432	86	73	14	505	481	388	81	246	142	37
TOTAL	6299	89%	751	11%	7050	5343	4200	79%	2536	1557	37%

Cible $1850 \div 52 = 35,5$ Réel $1557 \div 47 = 33,1$

BILAN DES COLLECTES																
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2010-2011	146	220	160	219	179	252	218	442	505	638	142	246	207	519	1557	2536
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	994	1491	822	1379	385	599	542	1335	1399	2092	300	555	404	1210	4846	8661

3.1.1.2.5 PCO

Des discussions sont en cours actuellement avec l'ACDO, référée par le MSSS, dans le but de conclure une entente de service pour le transport en urgence des produits sanguins à Québec. Il s'agit d'un regroupement de policiers et pompiers à la retraite qui effectuent, à l'aide de véhicules munis de gyrophares, également la livraison des produits pour Québec Transplant.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel - Québec

SCFP 3817 : la convention collective a été signée le 24 mars.

SCFP 1987

Techniciens de laboratoire :

3.1.1.4.3 Temps supplémentaire

Le rapport sur le temps supplémentaire, préparé par R. Labelle, reflète les données en \$ et % de la masse salariale pour une période de 10 mois, avec comparaison 2010-2011 versus 2009-2010 pour les classe suivantes :

- Cadres et autres professionnels.
- Autres non syndiqués.
- Syndiqués.
- Total Héma-Québec.

Pour 2010-2011, le total du temps supplémentaire pour HQ se situe à 3,66 %.

Ce rapport devrait être déposé au comité de direction sur une base semi-annuelle.

GL

CD 20-10-2011

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Plainte d'un donneur qui, suite à une ponction lors d'un don de sang, aurait développé le syndrome de la dystrophie sympathique réflexe (ou syndrome douloureux régional complexe de type I). Les actions suivantes sont prises :

- Obtenir les dossiers médicaux du donneur;
- Demander de procéder à une expertise quant au lien de causalité possible entre le diagnostic (à reconfirmer) et le don de sang.
- Rachel Neault effectue les suivis nécessaires auprès du donneur.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Publication de photos dans une page Facebook personnelle imitant une publicité d'HQ avec le chandail à une manche pour dénoncer le critère sur les HSH. Nous avons fait parvenir un courriel à cette personne pour lui demander de retirer ces photos. Pour le moment, nous n'avons pas reçu de réponse à notre demande.

3.1.3 Risques financiers

3.1.3.1 Défi-ÉTAPES

GL rappelle que J.-M. Leclerc a expédié une note interne aux gestionnaires les informant que la version opérationnelle pour le suivi du budget 2011-12 était disponible dans SAP-Gestion depuis le début avril. Il leur a rappelé que cette version incluait les réductions du Défi-ÉTAPES et de l'exercice de balisage approuvées par le CD, CV et CA de février dernier.

Suivi de Défi-ÉTAPES et de l'étude de balisage

Dorénavant, ce point sera inscrit à l'ordre du jour sur une base trimestrielle.

HB

CD 30-06-2011

3.1.3.2 Loi 100

Compte tenu que les membres ont convenu, lors de la réunion du 10 mars 2011, qu'aucune mesure ne sera prise pour obtenir une exemption en vertu de la Loi 100, ce point est retiré de l'ordre du jour.

HB

Immédiatement

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Recherche et développement

4.1.1 Rapport GEO sur les globules rouges résiduels

Louis Thibault se joint à la réunion par appel conférence

La quantité résiduelle de globules rouges dans les concentrés de plaquettes peut induire l'alloimmunisation du patient contre des antigènes de groupes sanguins, notamment pour l'antigène D. Afin de répondre à une demande de nos clients hospitaliers, le Groupe GEO a estimé la quantité de globules rouges résiduels dans nos produits plaquettaires préparés par aphérèse et par la méthode des couches leuco-plaquettaires.

Il s'avère que les concentrés de plaquettes produits par HQ par aphérèse et par mélanges de couches leuco-plaquettaires rencontrent les limites acceptables européennes en ce qui a trait au contenu en globules rouges.

Décision : le rapport du GEO sur l'énumération des globules rouges résiduels dans les produits plaquettaires obtenus par aphérèse et à partir de couches leuco-plaquettaires (14363-2011A) est approuvé.

Louis Thibault quitte la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

↻ Engager

- ECSTHLR : excellente performance de Louis-Philippe Gagné lors des différentes présentations faites, autant à Montréal qu'à Québec, sur la Banque publique de lait maternel.

↻ Soutenir

↻ Reconnaître

- AM : implication de Manon Savard dans l'organisation du cocktail, lors du lancement de l'œuvre d'art à Québec, le 24 mars.
- A&F : excellent travail du personnel des magasins de Montréal et de Québec qui a permis, suite à la rigueur confirmée par les décomptes mensuels d'inventaire, de réduire le travail du décompte de fin d'année financière; le VGQ acceptant de s'appuyer sur ces décomptes et n'exigeant le décompte que de quelques items au 31 mars pour confirmer la valeur des inventaires aux livres.
- AP&M : excellent travail de Geneviève Gagnon pour la coordination des nouveaux visuels sur la flotte des véhicules.
- AP&M et RH. : félicitations à tout le personnel impliqué dans l'organisation des festivités avec le personnel HQ, à l'occasion du départ de Francine Décary, le 24 mars à Québec et le 31 mars à Montréal. Un gros merci particulièrement à

Nadia Renaud.

- Expl. : excellente intervention de Joao Rodrigues Carvalho lors d'une fuite d'eau survenue au local 216, le 30 mars.

5.1.2 Rapport du Comité de retraite

Luc Bruno et Véronique Girard se joignent à la réunion.

Une présentation est faite sur le rapport annuel des comités de retraite, soit celui pour le personnel syndiqué et celui pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif. Les points suivants sont abordés :

- Sommaire des rendements et valeur ajoutée.
- Comparaison des rendements des gestionnaires avec l'univers de performance Morneau Shepell, au 31 décembre 2010.
- Commentaires sur la performance : contrairement à Letko Brosseau, la performance de Jarislowsky Fraser sur 5 ans a été jugée insatisfaisante puisqu'ils n'ont pas ajouté de valeur au portefeuille.
- Sous-comité formé pour évaluer la structure de gestion et procéder au remplacement de Jarislowsky Fraser.
- Gestionnaires retenus pour remplacer Jarislowsky Fraser : Hexavest pour les actions. L'ensemble du portefeuille obligataire a été confié à Lekto Brosseau.
- Nouvelle structure de gestion depuis le 1^{er} février 2011.
- Rappel de la politique de placement.
- Autres activités particulières en 2010.
 - Appel d'offres pour les services d'actuariat.
 - Lancement d'un site web de simulation et d'information pour les participants.

Luc Bruno et Véronique Girard quittent la réunion.

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique - La transférine, un nouveau biomarqueur pour la maladie de Creutzfeldt-Jacob

Le diagnostic de cette pathologie est habituellement confirmé lors de l'autopsie. Le biomarqueur pronostique actuellement utilisé est la protéine Tau, un marqueur de dégénérescence neuronale. L'article présenté lors de la vigie: *Singh A et al, (2011) Decreased CSF Transferrin in sCJD: A Potential Pre-Mortem Diagnostic Test for Prion Disorders. PLoS ONE 6(3):e16804. doi:10.1371/journal.pone.0016804* démontre que le niveau de transférine diminue dans le liquide céphalo-rachidien des personnes atteintes et propose d'utiliser cette protéine comme biomarqueur afin de détecter la pathologie.

5.3 Administration et finance

5.3.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 28 février 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 28 février ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

5.3.2 Clôture de l'année financière 2010-2011

GL fait un rappel du courriel transmis par Carole Faubert, le 18 mars dernier, afin de s'assurer que les dépenses appartenant à l'année 2010-2011 soient comptabilisées dont, entre autres :

- toutes les notes de frais pour déplacements effectués le ou avant le 31 mars 2011. Les notes de frais doivent être reçues dûment approuvées au service des comptes créditeurs.
- Toutes marchandises reçues et tous services rendus, le ou avant le 31 mars 2011, qui n'auraient pas été facturés.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement HQ

- Plus d'une dizaine d'entrevues accordées par MG sur la banque publique de lait maternel.
- Inauguration de l'œuvre d'art à l'établissement de Québec, le 24 mars.

- Capsule vidéo de Jean De Serres sur le site You Tube. En date du 7 avril, près de 635 personnes ont visionné la vidéo.

5.4.2 Visite des installations HQ

- 31 mars : 7 étudiants de l'école secondaire Pierre Brosseau de Brossard ont visité l'établissement de Montréal.
- 31 mars : Jeff Pacak, président de «Sephia Technologie» est venu visiter le laboratoire de cellules souches.
- 15 avril : visite de l'établissement de Québec et de la R&D par Dr Fabrice Cognasse (PhD, HDR), de l'Établissement français du sang Auvergne-Loire; cellule recherche.

5.4.3 Pensée verte

150/480 employés d'HQ se sont inscrits au Défi Climat pour 2011, soit :
 Québec: 74 inscrits/180 – 41 %.
 Montréal: 76 inscrits/300 – 25 %.

Héma-Québec arrive en 2^e position dans la catégorie de 1 000 à 4 999 employés, pour son taux de participation. Il sera important d'informer le personnel à cet effet.

RC

Dès que possible

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 11 avril par vice-présidence.

La 240^e réunion du Comité de direction se tiendra le 21 avril 2011, à 10 h, à Québec



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 240^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 21 avril 2011 à Québec**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Jean Lapierre, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences: Roger Carpentier, Guy Lafrenière

Invités: Jean-François Deschênes, Luc Lévesque

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
	Ajouts: 3.1.1.1.8 Détection bactérienne		
	5.6.4 Format du comité de direction		
	5.7 Technologies de l'information		
	5.7.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique		
	5.8 Affaires publiques et marketing		
	5.8.1 Rapport annuel 2010-2011		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 239^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 7 AVRIL 2011		
	Adopté avec modifications.		
2.1	Suivis		
2.1.1	Défi Climat 2011		
	Compte tenu qu'HQ est arrivée en 2 ^e position dans la catégorie de 1 000 à 4 999 employés pour son taux de participation. il sera important d'informer le personnel à cet effet.	RC	CD 05-05-2011

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Une rencontre du COPI REDPATH a eu lieu le 19 avril et, suite aux informations reçues de Santé Canada sur les exigences réglementaires, il a été décidé :

- D'aller en processus d'appel d'offres;
- De procéder étape par étape, dont la 1^{re} consiste en une sollicitation d'intérêt. Un groupe de travail, pris en charge par J.F. Deschênes, a été mandaté pour préparer la sollicitation d'intérêt d'ici juin.
- L'approbation du CA devra être obtenue par la suite afin de poursuivre le processus.

3.1.1.1.3 HSH

En Angleterre, le ministère de la Santé se penche actuellement sur la possibilité d'aller vers une interdiction de 10 ans, mais aucune décision formelle n'a été prise.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls

En ce qui concerne le projet de recherche dont l'objectif est de démontrer qu'il n'y a pas de risque accru à accepter les donneurs ayant un pouls irrégulier, les données

J.F. Deschênes

Juin 2011

de la RAMQ étant maintenant disponibles pour analyse, des résultats préliminaires devraient être connus d'ici la fin du mois.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Santé Canada a annulé la conférence téléphonique HQ-SC où une discussion devait avoir lieu sur le fait que la politique d'HQ n'est pas identique à celle de la SCS.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Une étude est en cours actuellement sur l'impact d'une politique d'interdiction temporaire pour les personnes qui reviennent de pays à risque et la perte de donneurs. Un document de décision sera préparé et présenté au CD à l'automne prochain.

3.1.1.1.8 Détection bactérienne

YC présente le bilan 2010 (janvier à décembre) pour la détection bactérienne, soit :

- Trois (3) cas positifs pour les plaquettes de sang total et pour les plaquettes d'aphérèse.
- Onze (11) faux positifs dus à des problèmes d'équipement ou de contamination de l'échantillon.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2010-2011

MG**CD 05-05-2011****MG****Automne 2011**

	Avril 2011 Réel au 18/04/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Mars 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS EXPÉDIÉS	19 751	3.5 %	-10.0 %	19 751	3.5 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 625	6.6 %	-12.8 %	15 625	6.6%
POOLS (ÉQUIVALENT)	3 115	9.6 %	-18.8 %	3 115	9.6 %
PLAQUETTES D'APHÉRÈSE	2 502	8.5 %	-11.2%	2 502	8.5 %
PLASMA ÉQUIVALENT EXPÉDIÉ	4 816	-14.0 %	-13.3 %	4 816	-14.0 %

▪ Données sur le taux de péremption du plasma dans les hôpitaux

À la suite de la baisse des livraisons des plasmas aux hôpitaux (- 7,9 % à la fin de l'année 2010-2011), il avait été convenu d'obtenir des données sur le taux de péremption du plasma dans les hôpitaux. Les données obtenues auprès de l'Unité de biovigilance démontrent que la cause n'est pas attribuable à une réduction de la péremption du plasma dans les hôpitaux:

- Pour 2009-2010 : une perte de .2 % pour les 500 ml et .1 % pour les 250 ml.
- Pour 2010-2011 : une perte de .05 % pour les 500 ml et .15 % pour les 250 ml.

Un document sur les résultats d'un sondage sur les produits plasmatiques sera présenté au comité de direction du 5 mai.

3.1.1.2.2 PCO

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

S. Thibault

CD 05-05-2011

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel - Québec

SCFP 1987 :

APTS

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Cas d'embolie gazeuse

Déclaration de cas d'embolies gazeuses chez deux patients ayant reçu des produits transfusés sous pression et dont la quantité d'air dans les poches était plus grande que normale. Dans un cas, il s'agissait d'un plasma d'aphérèse et dans l'autre, un culot d'aphérèse. Les patients n'ont subi aucune séquelle.

L'investigation a montré que les culots d'aphérèse n'étaient pas purgés selon les recommandations du manufacturier. Les procédures ont été corrigées de sorte que la quantité d'air résiduelle a été diminuée pour les deux types de produits. Une déclaration d'erreur/accident 24 h a été faite à Santé Canada et une circulaire d'information a été diffusée aux hôpitaux afin de rendre compte de la situation. Un compte rendu détaillé de l'évènement et des actions prises a été versé au dossier de Q&N.

JDS signale que même les plaintes verbales doivent être prises en considération et on se doit d'appliquer les mesures qui s'imposent.

3.1.2.3 Couverture médiatique

L'animateur Dominic Maurais de la station radiophonique CHOI 98,1 Radio X à Québec a laissé entendre que les bonis accordés aux membres du personnel d'Héma-Québec «n'ont pas rapport». Ces propos font suite à une demande d'accès à l'information pour obtenir la liste des personnes (noms et titres) qui ont obtenu des bonis de tous types au cours de l'année 2010 et le montant du boni pour chacun.

MP continue à faire le suivi dans ce dossier.

3.1.3 Risques financiers

3.1.3.1 Défi-ÉTAPES

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

SG a écrit une lettre au directeur du contentieux du ministère de la Santé pour exposer la situation créée par la condition stipulée à l'article 45 du Code civil du Québec (décès des donneurs de tissus constatés par deux médecins) et demander une solution législative à ce problème.

SG

4. CONSULTATION

4.1 Exploitation

4.1.1 Cours de gestion de l'inventaire sur le web pour les centres hospitaliers

Ce point fait suite à un suivi de la réunion du CD du 18 novembre dernier à l'effet que, dans le but d'aider les CHs à mieux gérer leurs inventaires, il avait été convenu de regarder la possibilité d'introduire un cours de gestion de l'inventaire sur le web pour les centres hospitaliers.

Ce point est remis à l'automne 2011. La responsable de ce projet est Sylvie Thibault et MD a offert son aide compte tenu de l'expérience de son groupe à ce niveau.

**Sylvie
Thibault**

Automne 2011

4.2 Affaires publiques et marketing

4.2.1 Mouvement québécois de la qualité: demande de commandite

Les membres sont informés d'une demande de commandite de l'ordre de 15 K \$ adressée à HQ par le Mouvement québécois de la qualité dans le contexte de l'Événement Qualité 2011.

Décision : comme la portée de la demande n'est pas en lien direct avec la mission d'HQ, MP informera le Mouvement québécois de la qualité que nous ne pouvons donner suite à leur demande.

MP

Dès que possible

4.3 Administration et finance

4.3.1 Projet de contrat – Prélèvements par aphérèse et VISTA

Jean-François Deschênes et Luc Lévesque se joignent à la réunion.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

⇒ Engager

- ECSTHLR : l'engagement de tous les participants dans le succès de la visite de SightLife à la Banque d'yeux de l'HMR, afin d'améliorer la performance en terme de qualification des cornées. Bonne planification, bon recrutement et belle réalisation.

⇒ Soutenir

.

⇒ Reconnaître

- AM : l'excellent travail de Dr Jacqueline Lemenu au cours de ses années de services à titre de directeur médical chez HQ.
- Expl. : excellent travail de Pauline Imbeault pour le parachèvement des travaux de GLOBULE Laurier et de François-Xavier Donnedieu pour GLOBULE Versailles.
- Expl. : excellent travail de tout le personnel impliqué dans l'organisation de la 1^{re} soirée reconnaissance des donateurs de 100+ dons à Québec le 13 avril et particulièrement la présentation de Brigitte Bernier; la soirée reconnaissance des bénévoles à Montréal le 18 avril et à Québec le 20 avril.

- Expl. : excellent travail de Valmond Desrosiers et de tout le personnel impliqué dans l'organisation de la visite des laboratoires par des bénévoles de l'Abitibi Témiscaminque.
- A&F : ténacité de Stéphane Turcotte dans le dossier de la disposition des surplus de surnageants de cryoprécipités qui a finalement permis à HQ de vendre à Quimbiotech au Venezuela, ce qui a empêché la destruction de ces produits et permis de libérer l'espace d'entreposage des produits congelés chez HQ.

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique - Fragilité mécanique des globules rouges entreposés

Lors de l'entreposage de globules rouges, les cellules subissent divers types de lésions biochimiques (diminution des niveaux d'ATP, de 2,3 DPG, de pH) ainsi que des altérations biomécaniques telle que la diminution de la déformabilité. L'utilisation de ces critères permet de déterminer les paramètres optimaux d'entreposage. Dans les articles présentés lors de la vigie (J. S. Raval, et al, Vox Sanguinis (2010) 99, 325–331; J. S. Raval, et al,. Vox Sanguinis (2011) 100, 418–421), les auteurs rapportent l'utilisation d'un index de fragilité mécanique pour évaluer l'état des globules rouges entreposés. La technique rapportée consiste à brasser les cellules en présence de billes d'acier et de mesurer le taux d'hémoglobine libre dans le surnageant. En bref, les auteurs concluent dans le premier article que les globules d'hommes sont plus fragiles que ceux des femmes et, dans le deuxième article, que les globules de femmes pré-ménopausées sont plus résistants que ceux des hommes et ceux des femmes post-ménopausées. L'hypothèse avancée serait que la progestérone, dont le niveau est plus élevée dans le groupe des femmes pré-ménopausées, agirait comme un élément protecteur des globules rouges.

5.3 Affaires juridiques

5.3.1 Rapport annuel des réclamations en responsabilité civile

Le rapport des réclamations en responsabilité civile, pour la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, est présenté aux membres. Pour cette période, le montant total versé en indemnité est de 10 400 \$.

5.4 Administration et finance

5.4.1 Tableau comparatif des mesures de performance des fournisseurs de produits stables

Jean Lapierre présente et commente le tableau comparatif des mesures de performance des fournisseurs de produits stables.

Dans l'ensemble, les fournisseurs ont obtenu une performance de 96,3 %, l'objectif étant de 96 %. De plus, les trois principaux fournisseurs, Baxter, CSL et Talecris ont respectivement obtenu une performance de [REDACTED]

Cependant, Cangene avec une performance de [REDACTED] et Pfizer à [REDACTED] performent en deçà des attentes d'HQ. Toutefois, la sécurité d'approvisionnement n'a pas été affectée. Dans le cas de Cangene, c'est la deuxième année consécutive où les résultats ne sont pas à la hauteur attendue. Cette année, le rappel du Win-Rho et la façon dont cet exercice a été effectué du début à la fin est responsable en grande partie du résultat obtenu. Le COPS a recommandé d'escalader cette problématique de performance et, à cet effet, [REDACTED] v-p senior aux opérations de Cangene, a été rencontré en janvier dernier par GL et JL. De plus, HQ inspectera Cangene les 3, 4 et 5 mai.

Quant à Pfizer, la performance atténuée est due à la fusion des activités de Wyeth survenue en 2010 et au roulement de personnel qui s'en est suivi.

5.5 Affaires publiques et marketing

5.5.1 Présentation des résultats du sondage sur l'image d'Héma-Québec

MP présente et commente les principaux résultats du sondage omnibus annuel sur l'image d'HQ.

- La notoriété totale d'Héma-Québec est considérable (79 %), mais demeure stable depuis 2002. Tout comme dans les mesures précédentes, une proportion non négligeable d'individus (29 %) identifie toujours spontanément la Croix-Rouge à titre d'organisme responsable de la collecte de sang au Québec.
- L'opinion positive à l'égard d'Héma-Québec demeure très élevée et statistiquement au même niveau qu'en 2010, alors que 87 % des répondants disent avoir une bonne opinion de l'organisme.

- Le sentiment de confiance dans le système de collecte et de distribution du sang demeure sensiblement au même niveau soit 94 %.
- Une proportion élevée de Québécois (79 %) estime qu'Héma-Québec gère très bien ou plutôt bien la réserve de sang au Québec, un résultat stable par rapport aux dernières années.
- C'est toujours avec une proportion largement majoritaire (93 %) que les répondants qui connaissent Héma-Québec estiment que, depuis son arrivée, elle fait le maximum pour assurer la sécurité du système de collecte et de distribution de sang.
- Moins de Québécois aujourd'hui ont l'impression qu'il y a souvent des pénuries de sang au Québec (19 % contre 25 % en 2010).

5.6 Entreprise

5.6.1 Rayonnement HQ

- 1^{re} soirée reconnaissance des donateurs de 100+ dons à Québec le 13 avril.
- Soirées reconnaissance des bénévoles à Montréal le 18 avril et à Québec le 20 avril.
- Article scientifique de Gaston Godin accepté dans la revue « Transfusion », concernant l'effet positif du télérecrutement sur les donateurs.

5.6.2 Visite des installations HQ

- 29 mars 2011 : 11 élèves du collège Charles-Lemoyne de Longueuil ont visité l'établissement de Montréal.
- 11 avril 2011 : environ 25 bénévoles permanents de l'Abitibi ont suivi la route du sang à Montréal.
- 15 avril 2011 : deux groupes de 20 élèves de l'école La Samare de Plessisville ont visité l'établissement de Québec.

5.6.3 Pensée verte

Rien à signaler.

Il sera important de ne pas perdre de vue nos obligations découlant de la loi sur le développement durable.

5.6.4 Format du comité de direction

JDS effectue un tour de table afin d'avoir le pouls des membres sur le format du CD et de l'ordre du jour. Il est convenu de retirer les points suivants de l'ordre du jour :

- Défi-ÉTAPES.
- PCO.
- Visite des installations HQ.

De plus, suite à une discussion, il est convenu :

- Que les v-ps continuent à se faire représenter par un de ses directeurs lors d'une absence à une réunion du CD.
- De conserver pour l'instant tous les points de la gestion de risques.
- De regarder la possibilité d'utiliser Webex pour les projets GEO ou autres.
- De maintenir la révision des directives administratives aux deux ans.

5.7 Technologies de l'information

5.7.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Afin d'effectuer un suivi de la mise à jour de l'implantation de la nouvelle infrastructure Windows7, Office 2010, Sharepoint et portail interne, de même que des communications au personnel qui en découleront afin de bien gérer le changement et le niveau d'insécurité, ce point sera inscrit à l'ordre du jour des réunions du CD, à compter du 5 mai.

Le déploiement sera graduel, il débutera à la fin mai et se terminera en décembre 2011.

5.8 Affaires publiques et marketing

5.8.1 Rapport annuel 2010-2011

La direction des affaires publiques fera parvenir aux membres la 1^{re} version électronique de certaines sections du rapport annuel 2010-2011. Ces derniers devront lui transmettre leurs propositions de modifications ou d'ajouts dès que possible. Pour passer en 2^e lecture, il est essentiel que tous les v-ps aient complété leurs sections respectives au préalable.

HB

CD 05-05-2011 et suivants

TOUS

Selon le calendrier de production

Afin de respecter les échéanciers, le calendrier de production du rapport annuel leur sera transmis au courant de la semaine prochaine.

MP

**Semaine du 25
avril**

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 25 avril par vice-présidence.

La 241^e réunion du Comité de direction se tiendra le 5 mai 2011, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 241^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 5 mai 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Laurent-Paul Ménard, Suzanne Rémy

Absence: Manon Pepin

Invité(e)s: Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc, Sylvie Thibault

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts: 5.1.2 Évaluation de rendement 2010-2011 5.1.3 Mission Inde 5.5 Administration et finance 5.5.1 Sommaire des états financiers préliminaires</p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 240^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 21 AVRIL 2011</p> <p>Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>JDS fait part des questions soulevées par les membres du CA, lors de la réunion du 4 mai, sur les points de la gestion de risques qui sont traités au comité de direction et au conseil d'administration et ses comités.</p> <p>Décision : d'ici le CA du 14 décembre, SG et MG sont mandatés afin de proposer un système de décision et un processus de soumission de la gestion du risque à partir du CD jusqu'au CA, incluant le niveau décisionnel des instances (PCD, CD et CA) selon les sujets, le niveau d'information</p>	SG/MG	Avant CA 14-12-2011	

requis etc.

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls

Les résultats préliminaires de l'étude ne montrent pas de risque accru d'hospitalisation pour maladie coronarienne chez les donneurs avec un pouls anormal et à qui on a permis de donner. Au contraire, on semble même observer un taux d'hospitalisation plus élevé chez les donneurs du groupe historique contrôle qui, eux, avaient été interdits. Ces données supportent donc favorablement notre requête auprès de Santé Canada. Une fois l'analyse complétée, un rapport détaillé sera préparé en vue d'être déposé à SC.

VIH-O

Réception d'une lettre de SC confirmant la décision du comité expert aviseur à SC à l'effet qu'HQ peut modifier le critère d'exclusion permanente concernant les

MG

Dès que possible

questions sur le VIH-O. Cependant, SC nous demande d'ajouter certains pays à notre liste dans le MCSD.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

SR a eu une brève conversation téléphonique avec SC à l'effet qu'elle nous enverra une lettre exigeant que nous adoptions la même approche que la SCS, soit fournir de l'information aux donneurs à l'effet de ne pas donner s'ils souffrent du syndrome de la fatigue chronique et de les exclure indéfiniment s'ils déclarent avoir eu un diagnostic de SFC.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2010-2011

	Avril 2011 Réel au 30/04/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Mars 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS EXPÉDIÉS	19 165	0.4 %	-11.9 %	19 165	0.4 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 345	4.7 %	-14.3%	15 345	4.7%
POOLS (ÉQUIVALENT)	2 940	3.4 %	-23.3%	2 940	3.4 %
PLAQUETTES D'APHÉRÈSE	2 481	7.6 %	-12.0%	2 481	7.6 %
PLASMA ÉQUIVALENT EXPÉDIÉ	4 760	-15.0 %	-14.3 %	4 760	-15.0 %

SR

Dès que possible

3.1.1.2.2 Produits stables

L'inventaire réel en date de fin avril se situe à 20,4 M\$ soit 3,9 M\$ au-dessus de la cible. L'écart s'explique principalement par l'excédent en Privigen qui devrait se résorber d'ici la fin de l'été et pour les hyperimmunes (principalement l'HyperHep B pour laquelle il y a eu, en mars, réception d'une quantité importante de produits selon nos obligations contractuelles, alors qu'il y a une réduction des commandes de nos clients). Dans ce dernier cas, le niveau d'inventaire devrait rester élevé tout au long de l'année.

GL mentionne qu'une réflexion sera faite, avec l'aide des Affaires médicales, pour revoir et mettre à jour les informations présentées au CD. GL demandera à J. Lapierre de convoquer rapidement une rencontre de travail à cet effet.

GL/
J. Lapierre

Dans les
prochains jours

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Mars			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 10-11		Hrs Québec (Canada)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Tissus	53			503				
	Gobes oculaires Ml	70			854				
	Gobes oculaires Qc	62			565				
Prélèvement	Tissus	11	18	61,11	163	216	75,46		
	Gobes oculaires Ml	35	65	53,84	434	780	55,64		
	Gobes oculaires Qc	23	35	65,71	263	368	71,46		
Distribution	Os spongieux	21	62	33,87	419	744	56,31	36	8,59
	Os massif	15	25	60,00	219	300	73,00	44	20,09
	Tendons	19	16	118,75	229	192	119,27	97	42,36
	Peau	190	120	158,33	1632	1440	113,33	577	35,36
	Vâles	2	5	40,00	66	60	110,00	0	0,00
	Achat/Revente	34	31	109,67	544	372	146,23	SO	SO
	Sous-total	281	259	108,49	3109	3108	100,03	SO	SO
	Cornées	Locales	25	33	75,75	170	336	42,92	SO
Importées		46	21	219,00	429	252	170,23	SO	SO
Sous-total		71	54	131,48	599	648	92,43	SO	SO
TOTAL DISTRIBUTION		352	313	112,46	3708	3756	98,72	SO	SO

Deux (2) ententes de partenariat à venir avec des banques de tissus canadiennes nous permettront de mieux percer le marché canadien.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2010 au 31-03-2011

CH	Inscriptions					Donneuses qualifiées au questionnaire	Poches prélevées		Poches non- qualifiées	Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total	Total	%	Total	Total	%	
St-Mary's	364	61	231	39	595	530	411	78	240	171	42
Ste-Justine	617	79	163	33	780	625	400	64	237	163	41
Royal Victoria	350	60	236	40	586	489	458	94	264	194	42
CHUL-CME	1270	97	42	3	1312	1267	712	56	466	246	35
CSSS Laval	1574	90	181	10	1755	1458	1249	86	693	556	45
HSFA	1265	97	43	3	1308	1169	784	67	556	228	29
LaSalle	485	84	93	16	578	530	405	76	256	149	37
TOTAL	5925	86%	989	14%	6914	6068	4419	73%	2712	1707	39%

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

Réel $1707 \div 52 = 32,8$

BILAN DES COLLECTES																
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2010-2011	163	237	171	240	194	264	246	466	556	693	149	256	228	556	1707	2712
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1011	1508	833	1400	400	611	570	1359	1450	2147	307	565	425	1247	4996	8837

À noter que le taux de conversion de l'inscription au prélèvement est très bas. La baisse importante des prélèvements est due principalement à la pénurie de personnel infirmier et à l'utilisation du personnel d'agence qui n'est pas formé sur nos procédures. Des mesures de sensibilisation et de motivation devront être appliquées.

La 1^{re} distribution d'un sang de cordon hors-Québec a été réalisée en avril, à Winnipeg.

Nombre de greffes (sang de cordon)

	2008-2009			2009-2010			2010-2011			
	International	International	Héma-Québec	Total	International	Héma-Québec	Total	International	Héma-Québec	Total
Foothills Hospital	4	5		5	1		1			1
Alberta Children's Hospital	10	5		5	7		7			7
Children's & Women's Health Centre of BC	7	3		3	3		3			3
Vancouver General Hospital		6		6	2		2			2
CancerCare Manitoba	6	8		8	2		2			2
Toronto Children's Hospital	20	23		23	9		9			9
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	1	2		2	3		3			3
Montreal Children's Hospital	5	6		6	1		1			1
Hôpital Ste-Justine	14	11	3	14	12	9	21			21
Hôpital Enfant-Jésus	8	8	1	9	1	1	2			2
Hôtel Dieu de Québec	1	8		8	2		2			2
Royal-Victoria Hospital		1		1	3		3			3
TOTAL	76	86	4	90	46	10	56			

Une croissance très faible du nombre de greffes de sang de cordon réalisées au Canada. Il sera important de développer le marché international. Héma-Québec a distribué 10 des 32 cordons utilisés au Québec en 2010-2011. Le Québec représente 57 % (32/56) des greffes effectuées au Canada.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Le 4 mai, l'accès à PROGESA production était impossible. Cet incident n'a eu aucune conséquence sur l'intégrité du système. Celui-ci a été rétabli et cette panne n'a eu aucun impact sur les activités. Une vérification du registre des transactions est en cours pour s'assurer que la procédure a été utilisée correctement.

Le 4 mai, juste avant 22 h, les télécommunications vers les trois (3) sites GLOBULE ont été perdues pour une période de 10 minutes. Cette panne, étendue à tout le réseau de Telus du Québec, n'a eu aucun impact sur les opérations.

3.1.1.4 Ressources humaines**3.1.1.4.1 Équité salariale**

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

Un rappel est fait qu'il y a toujours un grief devant la Cour supérieure qui devrait être entendu en juin prochain.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Plusieurs appels téléphoniques ont été logés à différents membres du personnel de la part d'un donneur de plaquettes d'aphérèse, suite à l'invitation qu'il a reçue pour la cérémonie de reconnaissance des donneurs de 100+ dons qui aura lieu à Montréal le 11 mai. Ce donneur a réalisé 120 dons et est un donneur au Globule Laval. Il en a profité pour se lancer dans une série de récriminations et de revendications, dont les principales sont :

- Essentiellement, il réagit très vivement au fait que les frais de kilométrage sont remboursés pour les invités dont le lieu de résidence est situé à plus de 100 km du lieu de cérémonie. Il exige le retrait de cette mesure, qu'il considère discriminatoire. Il veut donc une notion de «zéro compensation» pour les personnes prenant part à nos événements reconnaissance (il estime que le don de sang est un geste bénévole, gratuit et que cela devrait être le cas pour nos événements également).
- Il exige une décision dans les 24 heures à défaut de quoi il menace de soulever l'enjeu lors de la cérémonie du 11 mai et d'avertir les médias.
- Il apparaît clairement qu'il fait partie des mécontents de l'Ouest-de-l'Île, à la suite du déménagement du Globule CV à Laval.

L.-P. Ménard l'a informé qu'HQ n'allait pas changer la formule des frais de kilométrage pour l'instant.

JDS doit rappeler le donneur pour confirmer la position d'HQ et de tenter de lui faire comprendre la nuance à l'effet que l'on ne paie pas le km pour donner du sang mais pour se rendre à une cérémonie. On peut donner du sang dans une collecte mobile locale mais avoir à se déplacer beaucoup plus pour une cérémonie qui, elle, est régionale

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Administration et finance

4.1.1 Révision de la DRF007 – Contrôle budgétaire

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Décision : la DRF007 est approuvée avec les modifications proposées, de même que le calendrier budgétaire 2012-2013.

Des commentaires sont émis concernant le registre des postes et le fichier Excel des salaires où certains gestionnaires auraient, dans le passé, constaté des écarts entre les documents. J.-M. Leclerc s'est dit étonné puisque normalement le fichier Excel est un «copier/coller» du registre. Néanmoins, ce fait a été noté et une vérification sera effectuée avant l'envoi des documents pour le budget 2012-13.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

JDS

Rapidement

**Jean-Marc
Leclerc**

Rapidement

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

➤ Engager

- ECSTHLR : engagement de Gilles Beaupré et Louis-Philippe Gagné lors des cérémonies de reconnaissance des familles de donneurs de tissus et d'organes, le 1^{er} mai.

➤ Soutenir

➤ Reconnaître

- R&D : travail assidu de Marie-Joëlle de Grandmont dans la préparation des huit (8) résumés de communication de la recherche opérationnelle qui ont été soumis à l'AABB.
- ECSTHLR : l'augmentation de 41 % au niveau de la distribution des tissus humains pour la période 2010-2011 est le résultat d'un travail d'équipe et de mobilisation de tout le personnel des tissus humains et de toutes les équipes en support. Bravo.
- Expl. : excellente initiative de Mario Tremblay et les gestionnaires impliqués dans l'organisation d'une réunion de reconnaissance du travail effectué par les employés de la production.
- Expl. : excellent travail de Maryjosé Dunois au niveau de l'aménagement de la salle des uniformes et de la salle d'essayage.

5.1.2 Évaluation de rendement 2010-2011

RC rappelle aux membres que la période pour transmettre les formulaires et les cotes dans le cadre du processus d'évaluation de rendement se terminait à la fin d'avril 2011. À peine 50 % des formulaires ont été produits à date. Cette situation met énormément de pression pour rencontrer toutes les étapes de l'échéancier des augmentations salariales pour le 1^{er} juillet 2011. Les formulaires devront être soumis le plus rapidement possible pour rencontrer l'objectif et ne pas pénaliser les employés.

TOUS

Immédiatement

5.1.3 Mission Inde

Suite à l'information transmise à la coordination du 2 mai, il est convenu que YB représentera HQ le lundi 30 mai, devant des représentants du milieu de la santé (privé-public) de l'Inde, pour faire valoir les possibilités de partenariat en ce qui concerne les technologies en R&D. Une présentation corporative sera faite sur HQ, avec des pôles d'intérêt commercial. JDS y assistera peut-être.

YB

30-05-2011

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de la mise à jour des outils de bureautique pour Office 2010, portail intranet et l'infrastructure bureautique. Les points suivants sont passés en revue :

- Activités en cours et complétées.
- Activités prévues non complétées.
- Activités à venir.
- Enjeux/risques.

On passe également en revue le plan de mise à niveau des outils de bureautique sur :

- La préparation infrastructure technique.
- La formation.
- Le portail.

5.3 Exploitation

5.3.1 Résultats du sondage sur les produits plasmatiques

Sylvie Thibault se joint à la réunion.

Le sondage effectué fait suite à une baisse importante des livraisons en plasma équivalent au cours de l'année 2010-2011, soit une baisse de 6 % dès janvier. Certains centres hospitaliers ont adopté une politique de conservation des plasmas décongelés 5 jours, politique qui a pour effet de diminuer les péremptions des plasmas non utilisés dans les 24 heures suivant la décongélation. Certains CH implanteront cette politique au courant de la prochaine année. Également, l'introduction récente sur le marché par une grande majorité de CH de produits

comme l'Octaplex contribue à réduire l'utilisation des plasmas dans certains contextes cliniques. Il sera important de suivre de près tout ce qui affecte ce produit car, advenant un changement ou arrêt d'utilisation, cela se traduira immédiatement par une augmentation de la demande en plasma.

Par ailleurs les répondants aiment le plasma format 500 ml, format intéressant pour les receveurs mais l'apprécierait encore plus s'il était possible de le prélever avec un dispositif en circuit fermé. Certains CH mentionnent préférer l'utilisation de l'albumine pour les échanges plasmatiques, moins de manipulation et une gestion plus facile que les produits sanguins labiles.

Les membres passent en revue les réponses aux différentes questions du sondage.

Les suivis et prochaines étapes :

1. Créer une vigie sur les envois d'Octaplex.
2. Faire une étude sur le prélèvement de plasma 500 mL en circuit fermé (projet 2012-2013).
3. Suivi sur la réduction des bris de plasma 500 mL.
4. Modification de la Notice d'accompagnement pour inclure l'étude de Dr André Lebrun sur la concentration du Fg dans les cryos.
5. Présenter les résultats au comité des médecins en vue de définir une politique provinciale d'utilisation des plasmas (et surnageants) et les indications cliniques.

Sylvie Thibault quitte la réunion.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement HQ

Rien à signaler.

5.4.2 Renouvellement de l'adhésion au Club social de Montréal et de Québec

Les membres sont invités à renouveler leur adhésion au Club social de Montréal et de Québec et un rappel est fait sur l'importance de l'engagement des v-ps et des directeurs envers leur club social.

TOUS

Rapidement

5.4.3 Réunion du CD du 30 juin 2011

Compte tenu de la période de vacances, il est convenu d'annuler la réunion du CD du 30 juin prochain. Le calendrier modifié sera transmis aux membres.

HB**Rapidement**

5.4.4 Comité Vert

- YC rappelle aux membres le mandat du Comité consultatif Vert d'HQ relevant du comité de direction.
- Le représentant de ce comité est le directeur des Services techniques relevant de l'Exploitation.
- Ce dernier, représentant du Comité consultatif Vert d'HQ, présente au CD, une fois par année, le bilan des actions du CCV dans l'esprit de sa mission, de la politique environnementale et dans la vision du développement durable. Il présente également le plan d'action pour l'année à venir.

5.5 Administration et finance

5.5.1 Sommaire des états financiers préliminaires

GL mentionne les principales données présentées dans le document «Résultats préliminaires 2010-11», déjà envoyé aux membres du CD. Ces informations ont également été présentées aux membres du CV et du CA.

Il confirme également l'arrivée des vérificateurs externes de Deloitte qui sont mandatés par le Vérificateur général pour l'audit financier annuel et rappelle que le dossier est sous la coordination de Martine Nadeau, chef de la comptabilité financière. Les états financiers vérifiés seront présentés pour approbation au CA du 16 juin. Préalablement, les représentants du VGQ et de Deloitte auront rencontré les membres du Comité de vérification, le 8 juin.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 9 mai par vice-présidence.

7. PLANIFICATION STRATÉGIQUE – REMUE-MÉNINGES

Dans le but de s'assurer du bon fonctionnement et peut-être d'une nouvelle orientation des réunions de planification stratégique et du comité de direction, les opinions suivantes sont émises :

Planification stratégique

- Les orientations stratégiques sont basées sur cinq (5) ans et le plan stratégique sur trois (3) ans. On ne révisé pas la mission et les valeurs.
- Juin-août 2011 : la 1^{re} étape serait d'identifier idéalement ce que l'on veut livrer en termes de services et ce que l'on peut aller chercher en ressources, en partenariats et en façons de faire les choses. Cet exercice devra être effectué de concert avec les gestionnaires, sur une période de 2 à 3 mois.
- À l'automne 2011 : former un comité de travail pour identifier ce qui est faisable, évaluer les impacts et arrimer les idées.
- Vers la mi-décembre 2011 : finalisation des orientations sur cinq (5) ans.
- Plan opérationnel à compléter à l'hiver 2012.
- Les équipes de gestionnaires devraient permettre aux v-ps de se dégager pour devenir plus stratégiques. D'où l'importance de mettre à profit les directeurs.

Comité de direction – Que devrait-on traiter aux réunions du comité de direction?

- Les dossiers qui ont un impact sur l'ensemble de l'entreprise.
- Tous les plans de travail qui ont un impact sur plusieurs vice-présidences.
- Les dossiers stratégiques.
- Les Affaires médicales doivent venir au CD de façon opportune présenter des états de situation sur la sécurité des produits.
- Les politiques d'entreprise.
- Les indicateurs de performance.
- Informer au préalable le PCD des dossiers critiques et ce dernier décide s'ils doivent être présentés ou non au CD.
- Qu'est-ce qui doit faire l'objet d'un document de décision pour approbation au CD?
- Réserver une partie pour le remue-ménings.

JDS

Pour la section INFORMATION :

- Important pour certains de partager de l'information et s'assurer que tout le monde a compris la même chose.
- Partager la compréhension de ce qui est fait dans chaque vice-présidence.
- Possibilité de présenter au préalable les sujets d'information au PCD qui jugera de la pertinence de les apporter ou non au CD.

La 242^e réunion du Comité de direction se tiendra le 19 mai 2011, à 9 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 242^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 19 mai 2011 à Montréal**

Présences: Renée Bazin, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absence: Yves Blais

Invités: Pierre Boisclair, Pierre Julien

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR			
Ajouts:	5.3.3 Grève possible de Postes Canada 5.4 Affaires publiques et marketing 5.4.1 Rapport annuel 2010-2011 5.4.2 Campagne publicitaire pour la période estivale		
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 241^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 5 MAI 2011	Adopté avec modifications.		
2.1 Suivis			
2.1.1 Produits stables	J. Lapierre doit convoquer une rencontre rapidement avec les Affaires médicales afin de revoir et mettre à jour les informations présentées au CD.	J. Lapierre	Dans les prochains jours
2.1.2 Contrôle budgétaire	Les documents pour le budget 2012-13 seront envoyés en début juillet et une vérification du registre des postes et du fichier Excel des salaires sera effectuée au		

préalable.

2.1.3 Évaluation de rendement 2010-2011

RC informe les membres que la date ultime de transmission des formulaires et des cotes dans le cadre du processus d'évaluation de rendement est le 25 mai.

TOUS

25-05-2011

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O

Une réunion interne aura lieu le 24 mai pour prendre les mesures pour modifier le critère d'exclusion permanente concernant les questions sur le VIH-O et ajouter certains pays à notre liste dans le MCSD.

24-05-2011

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

En attente de la lettre de Santé Canada exigeant qu'HQ adopte la même approche que la SCS, soit de fournir de l'information aux donneurs à l'effet de ne pas donner s'ils souffrent du syndrome de la fatigue chronique et de les exclure indéfiniment s'ils déclarent avoir eu un diagnostic de SFC.

À noter que SC ne laisse aucune chance à HQ d'avoir une discussion scientifique sur le sujet.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Mai 2011 Réel au 17/05/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Avril 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS EXPÉDIÉS	20 511	6.5 %	7.0%	39 676	3.5 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 375	7.3 %	6.7%	31 720	6.1%
POOLS (ÉQUIVALENT)	3075	17.6 %	4.6%	6 015	10.2%
PLAQUETTES D'APHÉRÈSE	2 660	10.5 %	7.2%	5 141	9.1 %
PLASMA ÉQUIVALENT EXPÉDIÉ	4 822	-17.5 %	1.3%	9 582	-16.3 %

Dans les prochaines présentations, changer le terme Pools (Équivalent) pour Plaquettes ATREUS et indiquer clairement que la quantité de plaquettes équivalentes est le total des plaquettes provenant du procédé ATREUS et d'aphérèse.

YC

CD 02-06-2011

3.1.1.2.2 Appel d'offres pour les produits stables

[REDACTED]

Décision : J.F. Deschênes, Jean Lapierre et Stéphane Turcotte travailleront sur les options et les présenteront au CD du 28 juillet 2011 pour, ensuite, présenter le dossier au conseil d'administration du 17 août.

JFD/JL/ST

CD 28-07-2011
CA 17-08-2011

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

- JDS rencontrera, le 14 juin, des représentants des 5 exécutifs syndicaux locaux Mtl (au total 10 représentants syndicaux). YC, MD et RC seront également présents.

<p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plaintes à l'interne</p> <p>Réception d'une lettre d'une employée se plaignant du refus, par son supérieur, d'un congé social de cinq (5) jours pour accompagner son fils aux soins intensifs pour une condition médicale sérieuse. YC fera le suivi.</p> <p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe</p> <p>Plainte d'un donneur interdit à cause de deux résultats positifs sur le anti-HBC. Il invoque l'atteinte à la vie privée et demande d'être réintégré car les résultats des tests médicaux subis auprès de son médecin sont bons.</p> <p>Notre politique est claire à cet effet et ce donneur ne peut être réintégré.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p> <p>Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre l'homophobie, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) dénonce le critère relatif aux HSH. Elle demande au ministre de l'éducation d'obliger les cégeps à se doter de politiques visant à contrer le harcèlement et de créer une commission permanente qui s'assurera de l'application et de l'évaluation de ces politiques</p> <p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Exploitation</p>	<p>YC</p>	<p>Rapidement</p>
--	------------------	--------------------------

4.1.1 DD11-08 – Questionnaire de qualification des donneurs auto-administré

Pierre Boisclair et Pierre Julien se joignent à la réunion.

Décision : le CD donne son accord pour :

- Évaluer avec MAK System l'acquisition du questionnaire de qualification de eProgesa et du progiciel de gestion de sang eProgesa.
- Procéder à une analyse financière.
- Revenir au Comité de direction pour statuer.

Pierre Boisclair et Pierre Julien quittent la réunion.

SF

Dès que possible

SF/YC

Dès que possible

SF/YC

Dès que possible

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

➤ Engager

- Expl. : contribution des infirmières et du personnel de collectes lors des soirées reconnaissance des donneurs et des bénévoles.

➤ Soutenir

➤ Reconnaître

- AM : remise de la plaque du Prix Ortho à Gilles Delage lors du congrès de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT) tenue à Toronto du 12 au 15 mai.
- EXCSTHLR : les réponses à l'inspection ISO 15189, requises pour le 11 mai, ont été effectuées dans les délais. Excellent travail de Marie-Claire Chevrier, Sylvain Verrette ainsi que tous les membres de leurs directions respectives impliqués dans le processus. Remerciements adressés également aux 28 directions offrant du service au LRCS
- TI : l'École des hautes études commerciales (HEC) enseigne le modèle de gestion de risque intégrée d'HQ, lequel avait été mis sur pied par l'équipe PROMINI.
- Expl. : mobilisation de tout le personnel impliqué dans le dossier de la nouvelle unité mobile et tout particulièrement le travail exceptionnel de

Carolina Sarappa.

- AP&M : deux (2) présentations HQ lors du congrès de la Société française de transfusion sanguine (SFTS) tenue à Lyon, du 4 au 6 mai : *Le don de sang fait son entrée en classe*, par Sylvie Daigneault et Manon Pepin et *Succès d'une campagne de sensibilisation de l'importance du don de sang auprès des communautés culturelles* par Manon Pepin.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les réalisations prévues pour la période du 20 mai au 1^{er} juin et la stratégie de déploiement.

Compte tenu du changement des critères d'éligibilité, HQ ne pourra plus bénéficier des prix « charité » pour les licences Microsoft comme par les années antérieures. Cette répercussion se traduit par une augmentation importante du prix des licences originalement estimé à moins de [REDACTED]. Les actions suivantes doivent être prises pour réduire nos coûts de licences [REDACTED].

- Réduire au minimum le nombre de licences de certains logiciels (par exemple VISIO, MS Project).
- Réduire le nombre de licences des logiciels de la suite Office.
- Réduire le nombre de licences des sessions « Terminal Windows » (Winterm).
- Utiliser certains logiciels libres.
- Continuer la formation Office liée à SmartDoc (Pilgrim).
- Revoir le plan de communication et rédiger une note de service pour faire le point sur la situation.

SF
SF
SF
SF
RC
RC

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement Héma-Québec

Deux (2) présentations HQ lors du congrès de la Société française de transfusion sanguine (SFTS) tenue à Lyon, du 4 au 6 mai :

- *Le don de sang fait son entrée en classe*, par Sylvie Daigneault et Manon Pepin.
- *Succès d'une campagne de sensibilisation de l'importance du don de sang auprès*

des communautés culturelles par Manon Pepin.

Réception du Prix Ortho par Gilles Delage, lors du congrès de la SCMT tenu à Toronto du 12 au 15 mai.

Présentation de Gilles Delage « The Cost of Blood : Héma-Québec's Perspective », lors du congrès de la SCMT.

Bilan pour la R& D lors du congrès de la SCMT

Présentations orales

Maryse St-Louis (Scientifique, Recherche opérationnelle):

- 1) Use of red cell antigen genotyping of donor and patient samples: "The scientific basis of red cell antigen genotyping".
- 2) Symposium Novartis: "Blood Genotyping: What and Why?"
- 3) Fetal-Maternal Medicine: "Fetal DNA assessment in maternal blood".
- 4) Spotlight on CBS/Héma-Québec Research: "Molecular genotyping".

Nicolas Pineault (Scientifique, Ingénierie cellulaire):

Spotlight on CBS/Héma-Québec Research: "Bioreactors: growing platelets in vitro".

Renée Bazin (Directeur, Ingénierie cellulaire):

Scientific hot topics in IVIg : "Does IVIg affect antigen presentation?"

Isabelle St-Amour (étudiante au PhD, Ingénierie cellulaire):

Abstract presentations: "Immunologic abnormalities in the triple transgenic mouse model of Alzheimer disease".

Présentations par affiche

Un total de 8 affiches ont été présentées (5 en Recherche opérationnelle et 3 en Ingénierie cellulaire)

Prix de présentation par affiche (les participants au congrès votaient pour leur affiche préférée).

1^{er} prix catégorie scientifique: Nicolas Pineault (Hélène Émond, Lucie Boyer et Nicolas Pineault: « Expansion of Hematopoietic Progenitors to Improve Platelet Recovery »).

1^{er} prix catégorie administrative: Louis Thibault (Louis Thibault, Annie Jacques, Mario Tremblay, Rémi Bourgeois, Éric Ducas, Marie-Claire Rousseau, Claudine Côté, Geneviève Boyer et Pierre Boisclair: « Producing Platelet Concentrates Made by Pooling Only Four Buffy Coats with the New Atreus/Orbisac System: An Evaluation »).

MG doit vérifier s'il y a lieu d'avoir un représentant d'HQ sur le Comité organisateur de la conférence conjointe HQ/SCMT. Il fera également part si HQ sera responsable de l'organisation du congrès de 2013 ou 2014 au Québec.

MG**Rapidement**

5.3.2 Espaces de stationnement

Les membres sont informés que douze (12) espaces de stationnement à l'avant de l'édifice sont réservés pour les membres du CD ainsi que pour la directrice de la Fondation HQ.

5.3.3 Grève possible de Postes Canada

Les membres sont informés de la possibilité d'une grève chez Postes Canada à compter du 25 mai et des problèmes qu'elle pourrait engendrer au niveau de nos opérations, soit :

- Concernant l'envoi des talons de paie aux employé(e)s, une solution sera envisagée et une communication sera faite à l'ensemble du personnel à cet effet.
- Au niveau des comptes fournisseurs, il est à prévoir que plusieurs fournisseurs nous contacteront pour revoir le mode d'envoi de leurs factures et de règlement de celles-ci.

5.4 Affaires publiques et marketing

5.4.1 Rapport annuel 2010-2011

La version consolidée sera acheminée aux v-ps le 20 mai et leurs commentaires sont requis pour le 30 mai.

TOUS**30-05-2011**

5.4.2 Campagne publicitaire pour la période estivale

Les membres sont informés que les porte-parole de la campagne publicitaire pour la période estivale sont : Louis Morissette, Rachid Badouri et Julie Perreault.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 23 mai par vice-présidence.

La 243^e réunion du Comité de direction se tiendra le 2 juin 2011, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 243^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 2 juin 2011 à Montréal**

- Présences:** Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Sylvie Thibault
- Absence:** Yvan Charbonneau
- Invité(e)s:** Hélène Akzam, Sandrine Boucher, Marie-Joëlle De Grandmont et Louis Thibault (par appel conférence)

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
	Ajouts: 5.5 Administration et finance		
	5.5.1 Vérification annuelle		
	5.6 Affaires médicales		
	5.6.1 VHC		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 242^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 19 MAI 2011		
	Adopté avec modifications.		
2.1	Suivis		
2.1.1	DD11-08 - Questionnaire de qualification des donneurs auto-administré		
	SF a relancé MAK System pour une présentation corporative sur l'évolution de leurs produits.	SF	

2.1.2 Congrès SCMT

- Le congrès de 2013 se tiendra à Edmonton, Alberta.
- MG communiquera avec l'exécutif de la SCMT pour se faire confirmer que le congrès de 2014 aura lieu au Québec et plus spécifiquement dans quelle ville hôte, Montréal ou Québec.
- S'assurer également que le congrès en 2014 n'aura pas lieu aux mêmes dates que celui de l'AMHOQ (l'Association des médecins hématologues et oncologues du Québec).

MG

Dès que possible

2.1.3 Rapport annuel 2010-2011

Tous les commentaires des v-ps ayant été transmis aux Affaires publiques et marketing, la version consolidée sera transmise à JDS et Francine Décary pour révision.

**JDS/
F. Décary**

Mi-juin

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

HQ a été approchée par l'éditeur de la revue Vox Sanguinis pour répondre à des questions concernant l'introduction éventuelle de filtres et de tests pour les prions. MG et G. Delage ont préparé les réponses, lesquelles seront soumises à JDS, SG et MP pour obtenir leurs commentaires avant d'acheminer le tout à Vox Sanguinis

JDS/SG/MP

Rapidement

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

En vue de faire un suivi au prochain CA, J.F. Deschênes et son groupe de travail ont préparé une proposition d'un échéancier pour le processus d'appel d'offres en vue de l'acquisition d'un système de réduction des pathogènes. Les membres du COPI sont invités à faire leurs commentaires, s'il y a lieu, avant que le document ne soit présenté au CA.

MG

CA 16-06-2011

3.1.1.1.3 HSH

G. Delage a complété la présentation qu'il compte faire à la Société canadienne de l'hémophilie, le 11 juin, intitulée « Permanent vs temporary deferral of men who have had sex with men ». MG fera parvenir cette présentation aux v-ps.

MG**Rapidement****3.1.1.1.4 Maladie de Chagas**

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Une rencontre a eu lieu avec Santé Canada, le 20 mai, sur la soumission des catégories des critères de sélection et la proposition d'HQ a été retenue.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

La revue Science vient de publier un éditorial dans lequel on demande à Lombardi et al. de retirer volontairement leur article publié en 2009 dans cette même revue, dans lequel ils rapportaient une association entre le XMRV et le SFC. Sur la base de données négatives qui se sont accumulées depuis cette première étude, incluant deux nouveaux articles dans la récente édition de Science, les éditeurs croient maintenant que les résultats de Lombardi et al. étaient invalides et sans doute faussés par un problème de contamination. Les auteurs de l'article ne se sont pas encore rétractés.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Les données sur les habitudes de voyage des donneurs étant complétées, G. Delage préparera un document de décision d'ici la fin juin.

G. Delage**CD 14-07-2011**

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Mai 2011			CUMULATIF	
	Réel au 30/05/2011			2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Avril 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	21 336	10.8%	11.3%	40 501	5.6%
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 905	10.8%	10.2%	32 250	7.8%
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 381			6 450	
Pools	657	25.6%	11.7%	1 245	14.0%
Plaquettes d'aphérèse	2 724	13.2%	9.8%	5 205	10.4 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 242	-10.3%	10.1%	10 002	-12.6%

Au cours des deux derniers mois, on constate une hausse soutenue et constante pour les demandes de culots et de plaquettes. Cette hausse sollicite nos ressources au maximum. Une réflexion sera faite pour voir quelles actions devront être prises si cette situation perdure. Actuellement, des ajouts de collectes sont effectués, tout le personnel en disponibilité travaille et on répond à la demande des CH.

3.1.1.2.2 Produits stables

L'inventaire réel en date de fin mai se situe à 18,4 M\$ versus une cible de 18,3 M\$. L'écart s'explique principalement par l'excédent en Privigen, qui devrait se résorber d'ici la fin de l'été, et pour les hyperimmunes (principalement l'HyperHep B pour laquelle il y a eu, en mars, réception d'une quantité importante de produits selon nos obligations contractuelles, alors qu'il y a une réduction des commandes de nos clients). Dans ce dernier cas, le niveau d'inventaire devrait rester élevé tout au long

de l'année.

J. Lapierre a rencontré, le 1^{er} juin, les représentants des Affaires médicales afin de revoir et mettre à jour les informations à présenter au CD, incluant le calcul de la cible d'inventaire. J. Lapierre remettra à GL les recommandations écrites en découlant et ce dernier présentera à JDS le tout pour approbation.

La DPS a reçu les distributions de produits stables de la SCS pour l'année financière 2010-11. Lors du prochain CD, une comparaison SCS/HQ sera présentée, pour les principaux produits.

J. Lapierre/
GL

Rapidement

GL

CD 15-06-2011

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Avril			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	%dist. Totale
Référence	Total	111							
	Montréal	57							
	Québec	54							
Prélèvement	Total	65	83	78,31	65	83	78,31		
	Tissus	18	17	105,88	18	17	105,88		
	Globes oculaires MI	31	42	73,81	31	42	73,81		
	Globes oculaires Qc	28	25	112,00	28	25	112,00		
Distribution	Os spongieux	20	30	66,67	20	30	66,67	0	0,00
	Os massif	12	17	70,59	12	17	70,59	5	41,67
	Tendons	18	11	163,64	18	11	163,64	9	50,00
	Peau	119	91	130,77	119	91	130,77	64	53,78
	Valves	4	6	66,67	4	6	66,67	0	0,00
	Achat/Revente	18	63	28,57	18	63	28,57	SO	SO
	Sous-total	191	218	87,61	191	218	87,61	SO	SO
Cornées	Locales MTL	30	43	69,77	30	43	69,77	SO	SO
	Locales QC	0	15	0,00	0	15	0,00		
	Importées	21	23	91,30	21	23	91,30	SO	SO
	Sous-total	51	81	62,96	51	81	62,96	SO	SO
TOTAL DISTRIBUTION		242	299	80,94	242	299	80,94	78	32,23

Hausse notable du taux de conversion. Au niveau des cornées locales Québec, la donnée de zéro indique qu'Héma-Québec n'est pas encore responsable de l'attribution des cornées dans cette région.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2011 au 30-04-2011

CH	Inscriptions					Donneuses qualifiées au questionnaire	Poches prélevées		Poches non- qualifiées	Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%		Total	Total
St-Mary's	20	50	20	50	40	20	23	115	14	9	39
Ste-Justine	39	65	21	35	60	44	40	91	28	12	30
Royal Victoria	26	51	25	49	51	15	26	173	18	8	31
CHUL-CME	78	95	4	5	82	56	58	104	44	14	24
CSSS Laval	111	85	20	15	131	81	91	112	54	37	41
HSFA	96	96	4	4	100	61	56	92	48	8	14
LaSalle	19	66	10	34	29	18	25	139	17	8	32
TOTAL	389	79%	104	21%	493	295	319	108%	223	96	30%

Cible 1850 + 52 = 35,5

Réel 96 + 4 = 24

BILAN DES COLLECTES																
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	12	28	9	14	8	18	14	44	37	54	8	17	8	48	96	223
Total 2010-2011	163	237	171	240	194	274	246	466	556	693	149	256	227	557	1706	2723
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1023	1536	842	1414	408	639	584	1403	1487	2201	315	582	432	1296	5091	9071

- 700 inscriptions en mai, après un mois d'avril plus faible.
- Des mesures seront prises pour retirer le CH St-François d'Assise à Québec, compte tenu de leur non performance au niveau des prélèvements et du faible taux de recrutement ethnique.
- Le pourcentage de poches en inventaire a diminué. Une lettre a été envoyée aux médecins transfuseurs.
- On a franchi le cap de 5 000 sangs de cordon en inventaire, soit 5 091.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information


Un problème de mise à jour du système de reprise Progesa-Québec est survenu dans la nuit du lundi 30 mai au mardi 31 mai. Le système est maintenu à jour manuellement pour l'instant jusqu'à ce que le problème soit résolu.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel



Les membres sont informés qu'une note de service a été envoyée à tout le personnel d'HQ, le 1^{er} juin, pour les aviser que les bulletins de la paie pour la période du 25-04-2011 au 05-05-2011 ont été transmis par erreur et que, compte tenu de la grève de Postes Canada, les bulletins de paie pour la période du 09-05-2011 au 22-05-2011 seront disponibles sur demande, dès le lundi 6 juin, aux endroits spécifiés dans la note de service.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Suivi de la dernière réunion : la plainte d'une employée à l'effet que son supérieur ne lui ait pas accordé un congé social de cinq (5) jours pour accompagner son fils aux soins intensifs pour une condition médicale sérieuse a été réglée. La demande originale de l'employée ne comportait pas la raison exacte de la demande de congé.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Voir texte au point 3.1.2.3.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Le donneur de plaquettes d'aphérèse du Globule Laval, qui juge inapproprié notre mesure de rembourser les frais de kilométrage des invités dont le lieu de résidence est situé à plus de 100 km de l'endroit où se tiennent les soirées de reconnaissance pour les donneurs de 100 dons et plus, a communiqué avec des médias dont l'hebdomadaire The Suburban. De plus, il compte venir manifester devant nos installations de Montréal. Une lettre signée par LP Ménard lui sera acheminée dans le but de consigner par écrit notre décision de maintenir cette mesure car celle-ci n'affecte en rien le principe de don de sang non rémunéré et volontaire. On se doit également de noter que lors de son dernier don cette semaine, ce donneur a répété au personnel ces doléances à l'égard de la direction, et ce, de manière agressive. De plus, il a demandé de ne pas être prélevé par une infirmière qui porte un foulard en le qualifiant de « guenille sur la tête ». Comme il n'était pas prévu que cette employée prélève ce donneur, il n'y a pas eu d'esclandre. Toutefois, un rapport du superviseur fut rédigé suite à cet incident.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Recherche et développement

4.1.1 Rapport GEO-36/14440 - Essai opérationnel de la plateforme d'analyse Procleix de Novartis Diagnostics pour la qualification des donneurs de sang

Marie-Joëlle De Grandmont et Louis Thibault se joignent à la réunion par appel conférence.

Les membres ont pris connaissance du rapport sur l'essai opérationnel de la plateforme d'analyse Procleix de Novartis Diagnostics pour la qualification des donneurs de sang. Ce travail a permis de mieux connaître cette technologie et d'identifier son impact sur nos opérations.

Un commentaire est émis à l'effet qu'il serait intéressant d'essayer la nouvelle plateforme de Roche Diagnostics afin d'être en mesure de comparer avec la nouvelle plateforme de Novartis.

Marie-Joëlle De Grandmont et Louis Thibault quittent la réunion.

JFD/YC

4.2 Affaires publiques et marketing

4.2.1 Révision de la DAP-003 – Politiques éditoriales

Décision : la DAP-003 est approuvée avec les modifications proposées.

4.3 Ressources humaines

4.3.1 DD11-07 – Révision des paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2011

Décision : le DD11-07, dont l'enjeu est de décider des paramètres salariaux applicables au 1^{er} juillet 2011 pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif régulier, relativement à la majoration des échelles salariales et à la progression dans les échelles salariales, est approuvé avec la solution recommandée.

Ce document sera déposé au Comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) lors de la réunion du 8 juin.

RC

08-06-2011

4.4 Affaires médicales

4.4.1 DD11-09 - Critères de qualification des donneurs déficients en IgA

Décision : le DD11-09, dont l'enjeu est de limiter à deux (2) tests consécutifs avec résultats inférieurs à 0,05mg/dL la détermination du niveau d'IgA chez un donneur pour justifier son inclusion au registre de donneurs avec un déficit sévère en IgA, est approuvé avec la solution recommandée et les modifications proposées.

4.5 Administration et finance

4.5.1 Hypothèses budgétaires 2012-13 : projets d'amélioration de la sécurité

Un document préliminaire, portant sur les projets d'amélioration de la sécurité des produits, a été remis aux membres pour qu'ils le complètent en vue de la rencontre de planification stratégique 2012-2013 du 9 juin.

Décision : les v-ps doivent identifier les projets de sécurité pour 2012-2013 et faire parvenir l'information à J.M. Leclerc, de même que toute modification jugée nécessaire à la liste des projets d'amélioration de la sécurité des produits, en début de semaine prochaine.

TOUS

06-06-2011

4.6 Entreprise

4.6.1 Développement de partenariats

HQ a reçu une demande de Jim MacPherson de l'ABC pour participer à un projet en Haïti financé par le Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Ces fonds visent à contrer le sida en offrant des services techniques relatifs à la sécurité des produits sanguins.

Décision : étant donné que cette proposition demande beaucoup trop de ressources internes sur une longue période, HQ ne pourra participer à ce programme en Haïti. Toutefois, HQ pourrait contribuer sur une base ponctuelle et agir comme consultant pour ABC, Safe Blood for Africa ou une autre organisation. JDS informera Jim MacPherson de notre décision.

JDS

06-06-2011

Une suggestion a été faite à l'effet de solliciter les retraités d'HQ qui pourraient manifester un intérêt pour ce projet.

MP

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

➤ Engager

➤ Soutenir

➤ Reconnaître

- FHQ : nomination de la présidente de la Fondation Héma-Québec, Monique Lefebvre, au grade de Chevalière de l'Ordre national du Québec : la plus prestigieuse des distinctions honorifiques de l'État québécois.
- Expl. : le Globule Laurier a reçu le Laurier d'Or à la soirée des Marchands de Laurier qui s'est tenu lundi soir, le 30 mai. Ce prix est remis pour l'excellence de notre service à la clientèle. Ce prix est décerné suite à des visites de « clients aveugles ».
- Expl. : embauche de Michel Beaudin, nouveau directeur de projets et des services techniques, dont le mandat a débuté le 26 mai.
- Expl. : 200 personnes ont visité la nouvelle unité mobile, lors de la journée porte ouverte et bon succès de la 1^{re} collecte tenue dans la nouvelle unité mobile.
- Expl. : excellente vidéo de Patrice Cantin pour la collecte des services d'urgence, tenue aux Galeries de la Capitale (disponible sur réseau).
- Expl. : arrivée de Mathieu Bussièrès aux horaires à Québec.
- RH : excellent travail de Julie-Ann Robitaille et de son équipe pour le nombre d'embauches cette année, dont 17 infirmières.
- TI : excellent travail d'Olivier Deschamps au niveau du groupe OPTIMUM.
- EXCSTHLR : participation de Lucie Richard à titre de membre du jury pour les « Abstracts », lors du congrès ASHI à l'automne 2011.

5.1.2 Bilan du cours 101 en médecine transfusionnelle

RC fait un bref résumé du compte rendu du projet pilote de formation en médecine transfusionnelle dont, entre autres, 21 participants de différentes vice-présidences avec un taux de satisfaction de 94,5 %.

Un questionnaire portant sur le transfert des apprentissages et l'atteinte des objectifs a été envoyé aux participants et à leurs supérieurs immédiats. L'échéance pour le remplir et le retourner aux RH est fixée au 1^{er} juillet 2011.

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique

En utilisant une combinaison de 4 protéines (Oct-4; SOX2; KFL4; c-myc), des chercheurs ont démontré que l'on peut induire la dé-différenciation de cellules de peau en cellules pluripotentes (iPS). Ces cellules iPS peuvent ensuite être différenciées en cellules de différentes lignées (cellule nerveuse, cutanée, sanguine, hépatique). La vigie a porté sur un article (Takayama et al, JEM 2010; 207:2817-2830) qui décrit comment doit s'effectuer la modulation de l'expression de c-myc afin d'obtenir des plaquettes à partir de cellules iPS. Les auteurs ont également démontré que des plaquettes iPS humaines peuvent circuler dans les vaisseaux sanguins de souris NOG. Ces plaquettes sont actives et, comme les plaquettes murines endogènes, peuvent se fixer dans un site où il y a eu bris de vaisseau induit par laser pour participer à la coagulation.

5.3 Technologies de l'information

5.3.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les réalisations prévues pour la période du 19 mai au 2 juin 2011 et la stratégie de déploiement.

En ce qui concerne les licences, SF a envoyé le détail de notre configuration à Microsoft. En attente de leurs propositions.

Sandrine Boucher fait une présentation sur le portail Héma-Québec.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement Héma-Québec

Rien à signaler.

SF

5.5 Administration et finance**5.5.1 Vérification annuelle**

GL informe les membres que lui et les personnes impliquées de son équipe ont tenu, le 27 mai dernier, la rencontre de revue du dossier d'audit financier annuel avec les représentants du Vérificateur général et de Deloitte. Cette rencontre habituelle de fermeture de dossier est préalable au dépôt de leur rapport de vérification aux membres du Comité de vérification. Les états financiers vérifiés 2011-2012 seront émis sans réserve. Il fait part également aux membres des principaux éléments du rapport du Vérificateur général.

5.6 Affaires médicales**5.6.1 VHC**

Les membres sont informés du 1^{er} cas possible d'infection détectée en période muette, c'est-à-dire un résultat négatif en sérologie mais positif au test d'acide nucléique (TAN). Des tests de suivi seront effectués chez la donneuse afin de confirmer qu'il s'agit bien d'une infection en phase précoce.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 6 juin par vice-présidence.

La 244^e réunion du Comité de direction se tiendra le 15 juin 2011, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 244^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 15 juin 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts: 3.1.1.1.8 Plasma SD 4.6 Affaires médicales 4.6.1 Conférence consensus sur la transfusion massive</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 243^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 2 JUIN 2011</p> <p>Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis</p> <p>2.1.1 Congrès SCMT en 2014</p> <p>Debbie Lauzon, VP sur l'exécutif de la SCMT et responsable de l'organisation des congrès, a confirmé à MG que le congrès en 2014 aura lieu au Québec. La SCMT n'a pas de préférence quant au choix de la ville hôte et cette décision pourra venir d'HQ. Mme Lauzon fera parvenir le Cahier de charges de la SCMT pour la planification et l'organisation des congrès.</p> <p>La prochaine étape sera de discuter avec les gens dans les hôpitaux au Québec (directeurs de banque de sang, techniciens, chargés) afin de les impliquer dans la décision concernant le choix de la ville.</p> <p>MG a été mandaté pour piloter ce dossier, de concert avec MP et YB. Le dossier ne sera plus discuté de façon statutaire au CD, mais seulement au besoin.</p> <p>2.1.2 Rapport annuel 2010-2011</p>	<p>MG/MP/YB</p>	

Francine Décary étant à l'extérieur du pays, une version maquettée lui sera transmise. L'échéancier de production du rapport annuel sera respecté.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Les réponses aux questions concernant l'introduction éventuelle de filtres et de tests pour les prions ont été acheminées à l'éditeur de la revue Vox Sanguinis, tel que requis.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

G. Delage a fait une présentation à la Société canadienne de l'hémophilie, le 11 juin, intitulée « Permanent vs temporary deferral of men who have had sex with men ». La SCH a semblé favorable à nos propos et elle est consciente que le statu quo doit être revu. En fonction des pathogènes connus, il semble qu'une période de un (1) an serait suffisante. La question à débattre est la durée sécuritaire pour des pathogènes à venir et pour tenir compte du facteur inconnu.

Suite à une discussion, il est décidé que HQ :

- Préconise l'option du « 5 ans » et développe un argumentaire sur les options du « 1 an » et du « 5 ans ».
- Continuer les démarches pour faire accepter notre position par la CSA (Canadian Standards Association).
- Obtienne l'approbation du Conseil d'administration.
- Obtienne l'approbation de Santé Canada.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence

MG

Rapidement

G. Delage

sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

De nouvelles études négatives ont été publiées.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Lors de sa participation à la réunion du « Scientific & Research Advisory Committee » de la SCS tenue à Toronto les 2 et 3 juin, G. Delage a expliqué qu'HQ était en réflexion pour l'instant et qu'elle envisageait la possibilité d'une interdiction temporaire pour ceux qui retournent d'un pays endémique qui n'est pas déjà couvert par le critère de la malaria. Cette recommandation fera l'objet du document de décision qui sera présenté au comité de direction du 28 juillet.

La SCS sera tenue informée par HQ de l'évolution de ce dossier.

3.1.1.1.8 Plasma SD

Suite aux discussions sur les différentes pratiques en ce qui concerne le plasma SD :

- Le CCNMT a décidé de le rendre non disponible.
- La SCS le rend disponible.

Il est convenu que JDS vérifiera la position auprès de Dr Yves Jalbert du MSSS et de Dr Georges-Étienne Rivard.

GD

CD 28-07-2011

MG

JDS

Dès que possible

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Juin 2011			CUMULATIF	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Mai 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 800	6.8%	2.4%	61 280	6.0%
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 295	7.2%	-3.8%	48 580	7.7%
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 259			9 716	
Pools	618	-3.9%	-5.1%	1 857	-10.1%
Plaquettes d'aphérese	2 641	10.1%	-3.5%	7 859	13.0 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 870	-22.8%	-8.2%	14 934	-18.6%

La problématique de la hausse de la demande de livraison de culots et de plaquettes auprès des CH se poursuit largement au-delà des prévisions. Les points suivants sont soulevés :

- Réviser et clarifier la règle du 56 jours pour le don de sang auprès des organisateurs de collectes.
- Augmenter la fréquence de certaines collectes.
- Promouvoir le recrutement du personnel de collectes au besoin, afin de répondre adéquatement à la demande.
- Des efforts devront être déployés pour comprendre la situation. Par exemple, aller dans les unités de soins des CH, se déplacer sur le terrain et interroger les gens dans les CH qui s'occupent des commandes, etc. MG se penchera sur la question et reviendra avec une proposition au prochain comité de direction.
- Si la tendance se maintient durant l'été, un plan d'actions devra être élaboré.

MG

CD 28-07-2011

3.1.1.2.2 Produits stables

La réflexion se poursuit, à savoir si HQ exercera les options de renouvellement de certains contrats de produits stables et si on ira en appel d'offres conjointement avec la SCS ou non. Les différentes options seront présentées au CD du 28 juillet.

GL

CD 28-07-2011

Jean Lapierre sera absent pour quelques mois à compter du 23 juin et, durant cette période, Stéphane Turcotte assurera l'intérim à la Direction des produits stables.

Comparaison SCS/HQ – Distribution de produits stables pour l'année financière 2010-11

La DPS ayant reçu les distributions de produits stables de la SCS pour l'année financière 2010-11, une comparaison de l'augmentation de la demande SCS/HQ est présentée pour les produits suivants :

- Ig polyvalente au Québec et au Canada, incluant Ig sous-cutané (Vivaglobin) : HQ 10,9 % vs 8,4 % pour la SCS.
- Albumine 5 % et 25 % : HQ 7,0 % vs 3,5 % pour la SCS.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Une hausse importante de la température s'est produite dans la salle des serveurs où le thermomètre a atteint les 55°C. Un appel de service a été logé, un rapport d'incident sera produit et le problème a été résolu. La possibilité d'installer un détecteur automatique de température est envisagée.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Le donneur de plaquettes d'aphérèse du Globule Laval, qui juge inappropriée notre mesure de rembourser les frais de kilométrage des invités dont le lieu de résidence est situé à plus de 100 km de l'endroit où se tiennent les soirées de reconnaissance pour les donneurs de 100 dons+, est venu aujourd'hui manifester devant l'établissement de Montréal. Pour le moment, aucun média n'a parlé de la demande de ce donneur.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. INFORMATION

4.1 Ressources humaines

4.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

☞ Engager

- AP&M : excellent travail de tous les membres de l'équipe des Affaires publiques et marketing dans le cadre de la Semaine nationale du don de sang.

☞ Reconnaître

- Expl. : excellent travail du personnel du Centre d'opération de la Sûreté (COS) et des Ressources matérielles sur la mise à jour des plans de sorties d'évacuation du personnel (Mtl et Qc) qui ont été mis en place.
- Q&N : la collaboration efficace de Sylvain Verrette dans l'harmonisation des procédures de l'assurance qualité de la R&D avec celles d'Héma-Québec.

4.2 Recherche et développement

4.2.1 Vigie technologique - Bactérie E. Coli entéro-hémorragique (ECEH)

La vigie a porté sur l'épidémie de bactérie E. Coli entéro-hémorragique O104:H4 qui sévit en Allemagne depuis le 24 mai 2011. En date du 12 juin, 3 092 cas dont 31 décès ont été rapportés, disséminés dans 16 pays. De ce nombre, 2 988 cas dont 30 décès sont survenus en Allemagne. Les agences réglementaires allemandes ont identifié les fèves et graines germées comme responsables de la dissémination de la bactérie. Une ferme de la région d'Hambourg est à l'origine de la contamination. Les autorités ont annulé la recommandation de ne pas consommer de concombres, tomates et feuilles de laitue en provenance de l'Espagne.

La bactérie E. Coli (ECEH) produit une toxine qui détruit les cellules endothéliales tapissant les parois des vaisseaux. Les plaquettes sont activées pour réparer les bris et forment des caillots sur lesquels se brisent les globules rouges. Ces évènements sont responsables de l'hémorragie urémique, de la destruction du rein, de la génération de caillots sanguins au cerveau et, éventuellement, de la mort du patient. Le traitement consiste à suppléer aux déficiences provoquées par la toxine par la dialyse et la transfusion de produits sanguins jusqu'à ce que le système immunitaire ait repris contrôle de l'infection.

4.3 Technologies de l'information

4.3.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les réalisations prévues pour la période du 3 au 30 juin et la stratégie de déploiement.

Toujours en négociation pour les licences Microsoft. D'autres propositions ont été analysées et la décision sera basée sur l'engagement à long terme. SF et GL procéderont à une analyse financière des différentes options.

La stratégie générale du déploiement du portail est présentée. En octobre, il y aura suffisamment de contenu pour que le portail soit mis en ligne.

SF/GL

Dès que possible

SF

Octobre 2011

4.4 Administration et finance

4.4.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 mars 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 31 mars ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

4.5 Entreprise

4.5.1 Rayonnement Héma-Québec

Publication R&D : Néron, S., Roy, A., Dumont, N. & Dussault, N. (in press) *Effective in vitro expansion of CD40-activated human B lymphocytes in a defined bovine protein-free medium. J Immunol Methods.*

Prix d'excellence de l'Association des professionnels de la communication et du marketing pour la campagne 2.0 « Sauvez le monde ».

Lancement de la Semaine nationale du don de sang :

- Visite des collectes par les membres de la direction.
- La comédienne Julie Perreault, l'humoriste Rachid Badouri ainsi que l'auteur et comédien Louis Morrissette agiront tout l'été à titre d'ambassadeurs de la cause du don de sang
- Une campagne 2.0 intitulée « Ami pour la vie » invite les internautes à afficher une épingle virtuelle HQ sur leur page Facebook.
- Un stand d'information sur le sang se tiendra aux Quais du Vieux-Port de Montréal, dans le cadre du Festival Eurêka.
- La Fondation HQ et ses partenaires, RBC et Couche-Tard, procéderont également au dévoilement officiel d'une toute nouvelle unité mobile dernier cri, lors d'une cérémonie tenue le 15 juin.
- HQ répondra à l'invitation de l'OMS de « peindre le monde en rouge » en éclairant symboliquement en rouge, pour la durée de la semaine, la façade de l'établissement de Mtl.

4.6 Affaires médicales

4.6.1 Conférence consensus sur la transfusion massive

MG fait part aux membres des préoccupations et recommandations découlant de la conférence organisée par « National Advisory Committee on Blood and Blood Products », tenue du 9 au 11 juin 2011 à Toronto. Ce comité est l'équivalent du CCNMT au Québec.

La conférence avait pour principal objectif de décider s'il y a lieu de faire des recommandations spécifiques quant à l'administration systématique de plasma et

de plaquettes avec les culots donnés aux patients en hémorragie sévère (protocole 1:1:1). Ce genre de pratique peut évidemment avoir un impact important sur la demande en plasma et en plaquettes. Le panel scientifique a jugé que les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour faire des recommandations fermes à ce sujet.

Le panel a tout de même recommandé que les hôpitaux développent une marche à suivre adaptée à leur réalité pour la prise en charge de ce type de patients.

Lors de cette conférence, on a aussi appris que la SCS envisage d'abandonner la production de cryos et de remplacer ce produit par les concentrés de fibrinogène.

La publication du document de la conférence consensus est prévue pour la mi-automne.

5. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 20 juin par vice-présidence.

La 245^e réunion du Comité de direction se tiendra le 28 juillet 2011, à 8 h 30, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 245^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 28 juillet 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Gilles Delage, Jean De Serres, François Janelle, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences : Simon Fournier, Marc Germain

Invités : Luc Bruno, Stéphane Turcotte

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajouts: 5.1.2 Nomination des membres sur les Comités de retraite 5.1.3 Politique sur la diversité		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 244^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 15 JUIN 2011 Adopté avec modifications.		
2.1	Suivis		
2.1.1	Rapport annuel 2010-2011 Le rapport annuel a été déposé au Comité de vérification du 27 juillet et approuvé avec quelques modifications mineures.		

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Le document pour la 1^{re} phase de l'appel d'offres sera bientôt finalisé et prêt à être mis sur le SEAO (Système électronique d'appel d'offres).

Santé Canada a demandé qu'on lui envoie la liste des fournisseurs afin qu'elle puisse leur faire parvenir une lettre exposant leurs exigences sur la réduction des pathogènes.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

En juin, deux (2) nouveaux cas testés positifs ont été détectés, ce qui porte le total de positifs à 4 depuis le début du dépistage. En ce qui concerne les deux donneurs (frère et sœur d'origine latino-américaine), un en était à son premier don et, quant à l'autre, une étude de dons antérieurs a été demandée.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : l'étude a été finalisée par les Affaires médicales et transmise à Qualité et normes pour soumission à Santé Canada. Les résultats de l'étude ne montrent pas de risque accru d'hospitalisation ou de décès pour maladie coronarienne chez les donneurs avec un pouls anormal à qui on a permis de donner par rapport aux donneurs interdits pour le même motif. Ces données supportent donc favorablement notre requête auprès de Santé Canada.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Une analyse de risque effectuée récemment par l'«European Centers for Disease Control» conclut qu'il n'y a aucune évidence d'association entre le XMRV et le SFC.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Le document de décision est en préparation pour y ajouter une analyse quantitative. Il sera déposé pour approbation au CD du 25 août.

3.1.1.1.8 Plasma SD

Les points suivants sont soulevés :

- Le produit final est utilisé comme un plasma.
- Dans le dossier de l'inactivation des pathogènes, l'autorisation du CCNMT pour la distribution du produit devrait être obtenue.
- Si jamais HQ reçoit une demande des médecins pour du plasma SD, elle devra être acheminée au MSSS et, s'il accepte, HQ pourra le distribuer.
- Question à se poser : est-ce que le plasma SD est un produit avantageux pour la société québécoise?

Jean De Serres a discuté du processus avec Yves Jalbert et avec le Dr Georges-Étienne Rivard (CCNMT) pour s'assurer que la décision de ne pas inclure le plasma SD sur la liste était basée seulement sur des critères d'efficacité et de sécurité et que les barèmes étaient similaires à ceux utilisés dans d'autres dossiers.

Des précisions sont apportées quant au rôle des différents intervenants :

- CCNMT : aviseur auprès du MSSS.
- MSSS : décide de rendre le produit disponible ou non.
- HQ : l'article 3, de la Loi sur HQ, stipule qu'HQ distribue les produits stables sur demande d'un organisme d'approvisionnement en commun nommé par le ministre. Par ailleurs, l'article 55 de la même loi est à l'effet qu'à moins de permission de la part du ministre, un CH doit s'approvisionner à HQ. Ces articles appuient la procédure, telle qu'appliquée jusqu'à présent, que le gouvernement décide quels produits stables sont distribués par HQ.

G. Delage

CD 25-08-2011

Il est souhaitable de s'assurer que des barèmes et critères similaires soient utilisés au niveau de l'évaluation des risques des méthodes de réduction des pathogènes, qu'elles soient appliquées à un produit labile ou à un produit stable.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Juillet 2011 Réel au 24/07/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Juin 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	19 634	4.4 %	- 4.6 %	80 683	5.3 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 095	2.5%	-1.3%	64 685	6.3%
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 219			12 937	
Pools	656	-1.4 %	10.4 %	2 489	-8.9 %
Plaquettes d'aphérèse	2 563	3.6%	-3.9%	10 448	10.8 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 714	-6.8 %	3.2%	19 345	-17.3%

Proposition d'une étude concernant la hausse de la demande pour les produits labiles

Décision : le comité de direction approuve la proposition de Gilles Delage de mettre un système en place, en collaboration avec les hôpitaux, pour extraire leurs données dans Traceline et obtenir les diagnostics directement dans Traceline ou dans les systèmes d'information des hôpitaux, et d'en faire une analyse ponctuelle. Les coûts de cette activité se chiffrent à environ [REDACTED]

Il sera important d'impliquer les TI dans le processus, compte tenu du projet en cours actuellement avec le MSSS et le SIATH.

G. Delage

AM/TI

3.1.1.2.2 Produits stables

La valeur des inventaires au 1^{er} juillet 2011 est inférieure à la cible de 1,1 M\$. Les explications de cet écart sont fournies par GL.

Des précisions sont apportées sur les produits suivants :

- Le ratio de distribution d'IgIV à nos clients;
- Les courbes de distributions pour le 1^{er} trimestre d'Ig polyvalente (incluant Ig sous-cutanée (Vivaglobin) et de FVIIIr.

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Juin			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Total	140							
	Montréal	81							
	Québec	59							
Prélèvement	Total	68	83	78,31	207	249	83,13		
	Tissus	16	17	94,12	46	51	90,20		
	Globes oculaires Mtl	43	42	102,38	118	126	93,65		
	Globes oculaires Qc	22	25	88,00	80	75	106,67		
Distribution	Os spongieux	33	30	110,00	86	90	95,56	0	0,00
	Os massif	20	17	117,65	47	51	92,16	12	25,53
	Tendons	23	11	209,09	51	33	154,55	25	49,02
	Peau	72	91	79,12	293	273	107,33	145	49,49
	Valves	1	6	16,67	10	18	55,56	0	0,00
	Achat/Revente	5	63	7,94	36	189	19,05	S/O	S/O
	Sous-total	154	218	70,64	523	654	79,97	S/O	S/O
Cornées	Locales MTL	38	43	88,37	105	129	81,40	S/O	S/O
	Locales QC	0	15	0,00	0	45	0,00	S/O	S/O
	Importées	20	23	86,96	65	69	94,20	S/O	S/O
	Sous-total	58	81	71,60	170	243	69,96	S/O	S/O
TOTAL DISTRIBUTION		212	299	70,90	693	897	77,26	182	26,26

- Les travaux reprendront, suite à la décision du MSSS, afin de finaliser l'entente avec la banque d'yeux du CHA-CUO.
- Au début du mois de juillet, les 3 premières cornées hors-Québec ont été distribuées à Ottawa au Dr Baig.
- Le taux de conversion au niveau des cornées locales (HMR) est de 44,5 % pour les 3 premiers mois de l'exercice en cours.

- Des vérifications devront être effectuées quant aux % vs 10-11 au tableau intitulé «Cumulatif 2011-2012», compte tenu que les pourcentages ne semblent pas concorder avec les chiffres.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 1^{er} avril 2011 au 02 juillet 2011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%
St-Mary's	69	54	59	46	128	80	54	68	26	33
Ste-Justine	106	72	42	28	148	135	76	56	59	44
Royal Victoria	78	51	75	49	153	94	58	62	36	38
CHUL-CME	245	96	10	4	255	167	120	72	47	28
CSSS Laval	306	84	60	16	366	332	212	64	120	36
HSFA	278	96	13	4	291	182	135	74	47	26
LaSalle	63	67	31	33	94	89	56	63	33	37
Sacré-Cœur	42	65	23	35	65	13	10	77	3	23
TOTAL	1187	79%	313	21%	1500	1092	721	66%	371	34%

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

Réel $371 \div 13 = 28,5$

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	59	76	26	54	36	58	47	120	120	212	33	56	47	135	3	10	371	721
Total 2010-2011	163	237	171	240	194	274	246	466	556	693	149	256	227	557	0	0	1706	2723
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1070	1584	859	1454	436	679	617	1479	1570	2359	340	621	471	1383	3	10	5363	9559

- Le % d'inscription autre que caucasien se situe à 21 % pour les 3 premiers mois de l'année financière (14 % en 2010-2011 et 11 % en 2009-2010).

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Il semble y avoir une recrudescence des pourriels et des arnaques au niveau des boîtes de réception dans Outlook. Des vérifications seront effectuées.

SF

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Québec

■ [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

■ [REDACTED]

Montréal

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Conciliation travail et vie personnelle (CTVP)

Réception d'une lettre du président du Syndicat des techniciens(nes) de laboratoires de Héma-Québec (C.S.N.) se plaignant que la conciliation travail et vie personnelle (CTVP) ne favorise pas les employés de laboratoire. Une lettre signée par Michel Bénard et Hélène Akzam a été envoyée à Simon Poulin, le 27 juillet, en réponse aux thèmes abordés dans sa lettre.

Absence d'une employé(e) au service des finances

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Le donneur de plaquettes d'aphérèse du Globule Laval, qui juge inapproprié notre mesure de rembourser les frais de kilométrage des invités dont le lieu de résidence est situé à plus de 100 km de l'endroit où se tiennent les soirées de reconnaissance pour les donateurs de 100 dons et plus, a transmis une lettre de plainte à Jean-Pierre Allaire, président du CA.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.3.1 Suivi de Défi-ÉTAPES et de l'étude de balisage

On rappelle aux membres que 550 K\$ de réductions dans le budget 2011-12 avaient été identifiées. À ce jour, la plupart des actions ont été effectuées et celles qui n'ont pas encore été réalisées devront l'être sous peu.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

[REDACTED]

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Qualité et normes

4.1.1 Révision de la DQN001 – Politique de gestion des documents administratifs et des archives

Décision : la DQN001 est approuvée avec les modifications proposées.

- Par ailleurs, Il est souhaité que l'on s'attaque au classement électronique des documents et des courriels.
- Il est également suggéré que les TI revoient leur politique de destruction des documents papiers et électroniques.

4.2 Administration et finance

4.2.1 DD11-12 – Stratégie de développement des produits stables

Stéphane Turcotte se joint à la réunion.

La discussion a lieu à huis clos.

Stéphane Turcotte quitte la réunion.

4.2.2 Révision de la prévision 2011-12 et du budget 2012-13 d'immobilisations

Luc Bruno se joint à la réunion.

Décision : le document synthèse portant sur le budget des immobilisations 2012-13 et des prévisions 2011-12, présenté par Luc Bruno, est approuvé.

Merci à Luc Bruno et à tous les gestionnaires pour leur excellent travail qui a permis de conclure cet exercice selon les cibles budgétaires attendues et dans le respect des échéanciers prévus au calendrier budgétaire.

4.2.3 Révision de la DRF005 – Politique d'investissement

Décision : la DRF005 est approuvée avec les modifications suggérées, dont l'ajout de l'impact sur le développement durable.

À une prochaine réunion du CD, il y aurait lieu d'établir les différences entre une directive administrative, une politique, une procédure et une annexe.

Luc Bruno quitte la réunion.

GL/SG

CD 20-10-2011

4.3 Recherche et développement

4.3.1 DD11-13 – [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

↪ Engager

↪ Soutenir

↪ Reconnaître

- Expl. et RH : excellent travail et implication de Micheline Antar, Pierre Julien et Michel Bénard pour l'entente de principe obtenue dans le cadre de la négociation avec le S.C.D. et V.D.P.
- Expl., RH et AP&M : les efforts déployés et les résultats obtenus pour redresser l'inventaire des produits labiles.
- A&F : implication et suivi rigoureux de Luc Bruno, et des gestionnaires impliqués dans la préparation du budget 2012-13 des immobilisations et des prévisions 2011-12, ont permis de rencontrer la cible budgétaire.
- A&F : félicitations à l'équipe d'intervention et au personnel de l'établissement pour le très bon déroulement de l'exercice annuel d'évacuation d'incendie à Montréal, en juin, où des félicitations ont été reçues de la part du Service de prévention des incendies.
- A&F : le travail de Martine Nadeau et du personnel impliqué dans la préparation des états financiers 2011-12, qui s'est soldé par un état financier vérifié sans réserve et sans aucune observation concernant les contrôles financiers.

- A&F : Jocelyn Chouinard, du service des achats, a confirmé que les négociations avec Roche Diagnostics au niveau des troussees TAN MPX et TAN VNO ont permis des économies de l'ordre [REDACTED] applicables à la période du 25 mai 2011 au 24 mai 2012.
- EXCSTHLR : début du prélèvement de cornées *in situ* à Québec.
- EXCSTHLR : distribution de nos 3 premières cornées hors-Québec.
- EXCSTHLR : en juin, visite de l'ambassadeur de Tunisie au Canada, M. Mouldi Sakri, sur l'implantation d'une banque de tissus en Tunisie.
- EXCSTHLR et Q&N : excellent travail des deux équipes pour la préparation de la soumission au NMDP pour l'IND.
- TI : beau travail de tout le personnel du registre des cellules souches et du laboratoire de référence impliqué dans le lot de 34 changements pour Edgecell.
- TI & RH : tout le personnel impliqué dans l'organisation des séances de migration à Windows 7 et Office 2010.
- R&D : l'expertise de plus en plus reconnue de Nicolas Pineault qui a été invité à donner une présentation de ses travaux à la «National Blood Foundation», dans le cadre de l'AABB, ainsi qu'au congrès du «Cell Science & Stem Cell Research».

5.1.2 Nomination des membres sur les Comités de retraite

Compte tenu que, pour les deux comités de retraite suivants,

- 1) Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'Héma-Québec
- 2) Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'Héma-Québec

le mandat de certains membres est échu ou vient à échéance prochainement et que, pour d'autres, le mandat ne sera pas renouvelé (Sylvain Verrette et Michel Bénard), les RH ont dressé une liste de candidats potentiels pour prendre la relève. Les v-ps concernés par ces possibilités de nominations seront consultés.

RC

Dès que possible

5.1.3 Politique sur la diversité

La politique sur la diversité a été remaniée, particulièrement au niveau des accommodements raisonnables. RC enverra le document aux v-ps pour en prendre connaissance et faire part de leurs commentaires.

TOUS

Dès que possible

Ce document sera déposé au prochain CD pour approbation.

RC

CD 11-08-2011

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique

La vigie porte sur un article décrivant l'implication du type sanguin sur la réserve ovarienne (Nejat et al., Human Reproduction, Advance Access published June 26, 2011). Le nombre de follicules ovariens décroît durant la vie de la femme passant de plus de 1 million à la naissance à moins de 1 000 à la ménopause. Ce nombre constitue la réserve folliculaire ovarienne. L'hormone hypophysaire FSH est directement impliquée dans la régulation du cycle ovarien. Une valeur limite de 10 mIU/ml reflète la qualité de la réserve ovarienne, plus de 10 indiquant une réserve diminuée. Les auteurs ont examiné la relation entre les différents groupes sanguins et la concentration de FSH et rapportent que le groupe O est associé avec une valeur supérieure à 10 mIU/ml FSH, alors que le groupe A est associé à une valeur inférieure au seuil décrit. Ainsi, le groupe A protégerait contre la diminution de la réserve ovarienne alors que le groupe O serait associé à une réserve diminuée. Les auteurs émettent l'hypothèse que les glycosyltransférases aient un rôle à jouer dans le contrôle de la fonction ovarienne.

5.2.2 Programme JASES 2011

Les membres sont invités à participer à la journée « JASES 2011 Ici on jase de science... » qui aura lieu le 10 août prochain, à la salle Hydro-Québec du Pavillon C.E. Marchand de l'Université Laval à Québec. Au cours de cette journée, la remise du 1^{er} prix sera effectuée par Dr Francine Décary. Les membres sont priés de confirmer leur présence auprès d'Irène Dion.

TOUS

Avant le 10 août

5.3 Technologies de l'information

5.3.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres ont pris connaissance du projet de mise à jour bureautique pour la période du 15 au 28 juillet.

En ce qui concerne les licences Microsoft, les coûts de l'ordre [REDACTED] seront étalés sur trois (3) ans et la dernière version sera disponible dans trois (3) ans.

5.4 Administration et finance

5.4.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 mai 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 31 mai ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

5.5 Entreprise

5.5.1 Rayonnement Héma-Québec

- Publication d'un article de Gilles Delage et autres auteurs dans « Transfusions Medecine Reviews », Vol. 0, 2011 intitulé «Proceedings of a Consensus Conference : Risk-Based Decision Making of Blood Safety».
- Publication d'un article sur la trousse scolaire d'Héma-Québec dans le magazine de la Fédération française pour le don de sang bénévole.
- Article de Dr Francine Décary et Roger Carpentier, dans le magazine Effectif, intitulé « Héma-Québec : une grande entreprise à échelle humaine ».
- HQ sollicitée par la SAQ et la STM sur ses réalisations et ses pratiques de gestion en Ressources humaines.
- Un article accepté du groupe de Renée Bazin : «Prevention of T cell activation by interference of internalized intravenous immunoglobulins (IVIg) with MHC II-dependent native antigen presentation». Éric Aubin; Dominic Paquin Proulx, Patrick Trépanier; Réal Lemieux; Renée Bazin. Clinical Immunology (2011).
- Un article accepté du groupe de Daniel Jung : «Intracellular trafficking and fate of chimeric adenovirus 5/F35 in human B lymphocytes». Mélanie Samson and Daniel Jung. Journal of Gene Medicine (2011).

5.5.2 Comité consultatif Vert et Comité conciliation travail et vie personnelle

Après discussion, il est convenu que :

- Le Comité consultatif Vert relève directement du vice-président et chef de l'Exploitation. Les membres du Comité Vert seront invités une fois par année, au comité de direction, pour faire rapport sur les activités.
- Le Comité conciliation travail et vie personnelle relève directement du vice-président aux Ressources humaines.

L'organigramme de la Direction générale sera modifié en conséquence.

RC

Immédiatement

5.5.3 Planification stratégique

JDS partage avec les membres la 1^{re} ébauche de la présentation qu'il entend faire au CA du 17 août sur quelques options qui pourraient se retrouver dans le plan stratégique. Il fera parvenir la présentation aux v-ps et les encourage à lui transmettre leurs commentaires.

JDS/TOUS

Dès que possible

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 1^{er} août par vice-présidence.

La 246^e réunion du Comité de direction se tiendra le 11 août 2011, à 8 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 246^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 11 août 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajout: 4.1.1 Politique de gestion de la diversité culturelle</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 245^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 28 JUILLET 2011 Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis</p> <p>2.1.1 Stratégie de développement des produits stables Les membres sont informés d'un délai dans l'échéancier de la stratégie, compte tenu que la SCS a demandé un report d'un mois (soit du 31 août au 30 septembre) dans la communication des engagements aux fournisseurs impliqués.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ) Une téléconférence a eu lieu avec Santé Canada, le 8 août, afin de discuter du cas</p>			

de GSS (Gerstmann–Sträussler–Scheinker Syndrome) chez un donneur, ayant impacté un lot de 399 fioles de Gammagard liquide :

- Santé Canada a confirmé avoir relâché le lot sur la base que le risque de transmissibilité de la maladie est extrêmement faible, compte tenu du facteur de dilution, du processus d'inactivation de la fabrication du produit et du modèle d'infectivité du GSS.
- De plus, Santé Canada a indiqué qu'il n'y a aucune évidence que Baxter n'aurait pas suivi ses spécifications dans la qualification du donneur. En effet, selon les lignes directrices de la FDA américaine, aucune question n'est associée avec ce type de maladie puisque l'incidence de celle-ci est très faible.

Suite à cette téléconférence, les participants d'HQ ont convenu d'autoriser la distribution du lot et, par conséquent, le paiement à Baxter des 399 fioles pourra être effectué.

Santé Canada doit nous envoyer un écrit concernant sa politique sur le MCJ datant de 1995. HQ a l'intention de demander à Santé Canada d'abandonner la question.

JDS informera les membres du CA, lors de la réunion du 17 août, de la décision de Santé Canada suite à cet incident. Le comité consultatif de la sécurité et le comité consultatif des représentants des receveurs seront également informés.

JDS

CA 17-08-2011

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

GL confirme que l'appel d'intention a été lancé dans ce dossier et que la date de fermeture pour les candidatures est le 12 septembre.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.8 Plasma SD

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Août 2011 Réel au 07/08/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Juillet 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	21 185	6,0 %	9,8 %	101 540	5.1 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 370	5,3 %	7,2 %	82 165	6.3%
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 474			16 433	
Pools	715	11,3 %	7,7 %	3 212	-4,8 %
Plaquettes d'aphérèse	2 759	3,8 %	7,0 %	13 221	9,4 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 967	-2,2 %	7,7 %	24 208	-15,0 %

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Suivi de la dernière réunion sur la recrudescence des pourriels et arnaques :
SF fera parvenir aux membres deux (2) rapports faisant état de la situation des systèmes et de la situation globale. Il signale que les pourriels ont globalement diminué. Par contre, nos systèmes de protection sont plus souvent contournés. Pour mieux contrer cette menace, une mise à jour de ce système sera faite dans les prochains mois.

Politique de gestion de documents électroniques : les TI travaillent depuis un certain temps sur ce projet. Avec l'implantation de SharePoint, une politique de gestion des documents électroniques sera soumise au CD d'ici le début 2012.

SF

Janvier 2012

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Sollicitation effectuée au nom d'Héma-Québec

Un employé d'HQ et un membre de sa famille ont été sollicités, par la caissière du magasin Walmart à Lachenaie, pour une contribution financière au nom d'HQ. YC vérifiera l'information et effectuera un suivi sur les mesures qui devront être prises.

YC

Rapidement

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

En prévision du Conseil d'administration du 17 août, SG enverra par courriel, aux membres du CD, une demande pour répondre à la Déclaration de direction.

TOUS

16-08-2011

4. CONSULTATION

4.1 Ressources humaines

4.1.1 Politique de gestion de la diversité culturelle

Décision : la politique de gestion de la diversité culturelle est approuvée avec les modifications qui avaient été proposées.

Les prochaines étapes :

- Plan de formation du personnel cadre.
- Plan de déploiement/échancier.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

↻ Engager

↻ Soutenir

↻ Reconnaître

- Expl. : excellente coopération des gestionnaires du transport et des chauffeurs pour effectuer la livraison de produits labiles aux hôpitaux. Cette initiative pourrait permettre une réduction au niveau des coûts de livraison.
- Expl. : excellent travail des membres du Club social de Montréal dans l'organisation du tournoi de golf du 6 août.
- R&D : implication de Sonia Néron et excellent travail dans l'organisation de la journée « JASES 2011 Ici on jase de science... », tenue le 10 août, à l'Université Laval à Québec.

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique - mCHIP

La vigie a porté sur une nouvelle technologie combinant la détection du virus HIV et de la syphilis. Cette technologie, dénommée mCHIP, a fait l'objet d'un article (Chin et al., Nature Medicine, 2011, doi 10 : 1038/nm 2408) où l'on rapporte son

utilisation dans les pays en voie de développement, notamment au Rwanda. Le principe d'utilisation est similaire à l'ELISA. On utilise une cassette de polystyrène transparent de la taille d'une carte de crédit comme support. Cette cassette est composée de capillaires permettant de faire circuler quelques gouttes du sang du patient. Des antigènes du virus HIV et du Treponema pallidum, l'agent causal de la syphilis, sont immobilisés dans les capillaires et capturent les anticorps des patients infectés, permettant leur détection avec l'aide d'un anticorps secondaire. Après 20 minutes de réaction, la cassette est introduite dans un lecteur qui livre les résultats. Les avantages de cette technologie: faible coût de production, excellente sensibilité, facilité d'utilisation.

5.3 Administration et finance

5.3.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 juin 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 30 juin ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

Les commentaires suivants sont émis :

- Présenter des indicateurs qui reflètent mieux nos objectifs.
- Présenter les rejets des culots en pourcentage et non en nombre de culots périmés.
- Indiquer également une évolution de la tendance.
- Dans le cadre du nouveau plan stratégique, des indicateurs de performance seront élaborés et la nouvelle présentation des données au Comité de vérification et au CA sera définie en conséquence.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement Héma-Québec

Rien à signaler.

5.4.2 Nouveau Brunswick



5.5 Planification stratégique

5.5.1 Analyse PESTEL – Opportunités et menaces

JDS rappelle aux membres que les menaces et opportunités sont dans l'environnement externe. On peut agir sur elles ou en fonction d'elles.

- Les menaces sont des éléments pour lesquels on peut faire un plan de contingence ou simplement assumer le risque après appréciation du risque.
- Les opportunités sont le bassin dans lequel nous puiserons lorsque nous avons les forces (et ressources) compatibles.

Les membres établissent les principales opportunités et menaces.

5.5.2 Forces et faiblesses

JDS rappelle aux membres les notions de forces et de faiblesses :

- Une force est un élément interne important qui montre une qualité au-delà de la moyenne ou de ce qui est attendu dans une fonction. On choisit en général des éléments de plan d'action en misant sur nos forces.
- Une faiblesse est un élément interne essentiel ou important qu'il faut corriger et un élément d'action en découlera.

Forces et faiblesses sont des éléments sur lesquels le comité de direction peut agir. Ce sont des qualités de l'équipe, du processus ou de nos avoirs. Notre planification stratégique visera à corriger certaines faiblesses, et mettra de l'avant certaines forces pour accomplir notre mission ou profiter de certaines opportunités.

Les membres établissent les principales forces et faiblesses.

5.5.3 Plan stratégique

Le but de l'exercice est de dresser une ébauche de la vision et des grands projets pour présentation au CA du 17 août.

La question est soulevée à savoir si HQ peut modifier sa mission afin de pouvoir l'élargir car, actuellement, elle est limitative sur ses activités.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 11 août par vice-présidence.

La 247^e réunion du Comité de direction se tiendra le 25 août 2011, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 247^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 25 août 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Pierre Julien, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Gilbert Rodrigue

Absences : Huguette Bourret, Yvan Charbonneau

Invités : Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajouts: 3.1.1.2.1.1 Culots hors norme 4.4 Ressources humaines 4.4.1 Nominations au comité de retraite		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 246^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 11 AOÛT 2011 Adopté avec modifications.		
2.1	Suivis		
2.1.1	Stratégie de développement des produits stables Une rencontre avec la SCS est prévue le 8 septembre. Par ailleurs, JDS a présenté le sujet au CA lors de la réunion du 17 août. Les administrateurs ont donc été mis au courant que la décision est reportée et que l'analyse des offres des divers fournisseurs se poursuit.		

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Suivi depuis la dernière réunion :

JDS a communiqué avec le président du CA et le président du comité de vérification pour leur expliquer la situation et la décision de Santé Canada à la suite de l'incident impliquant un lot de fioles de Gammagard.

S'ensuit une discussion sur la politique de gestion de risques ainsi que sur le processus de consultation des comités consultatifs (comité consultatif de la sécurité, comité consultatif des représentants des receveurs), du comité de vérification et du CA.

On convient que les comités mentionnés ci-dessus et le CA seront informés de la décision.

Par ailleurs, MG mentionne que le *Transmissible Spongiform Encephalopathies Advisory Committee* (TSEAC) a formulé une recommandation relative à l'Arabie Saoudite qui correspond aux mesures qu'HQ a déjà implantées à cet effet en 2007.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Le processus d'appel d'intention suit son cours selon l'échéancier prévu.

GL précise que des *addendums* ont été déposés en réponse à des questions de certains fournisseurs.

3.1.1.1.3 HSH

Le CD convient de poursuivre les représentations auprès de la CSA sur le critère d'interdiction de 5 ans.

JDS

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Deux donneurs ont été confirmés positifs (frère et sœur). La famille a également été testée. Une investigation est en cours et il est possible qu'il s'agisse d'un cas de transmission « verticale ».

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

Un DD sera présenté à une prochaine réunion.

3.1.1.1.8 Plasma SD

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.9 Virus du Nil Occidental**Suivi depuis la dernière réunion :**

MG présente un bref état de la situation sur les deux donneurs confirmés positifs.

Puisque la seule région en commun pour les deux donneurs est celle de leur lieu de résidence (respectivement, le quartier Bordeaux à Montréal et Laval) et compte tenu de l'activité VNO chez les moustiques identifiés à proximité, on conclut pour l'instant que les infections ont bel et bien été acquises dans la région de Mtl. On recommande de poursuivre avec la ségrégation géographique telle que définie dans la procédure mise en vigueur le 18 août (i.e. grande région de Montréal).

MG

Dès que possible

Un donneur de la région de Gatineau a également été confirmé positif. Les procédures appropriées ont été appliquées.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Août 2011 Réel au 21/08/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Juillet 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 999	5,1 %	8,8 %	101 354	4,9 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 405	5,5 %	7,4 %	82 200	6,3%
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 481			16 440	
Pools	722	12,4 %	8,7 %	3 219	-4,6 %
Plaquettes d'aphérèse	2 759	3,8 %	7,0 %	13 221	9,4 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 629	-8,8 %	0,4 %	23 870	-16,2 %

3.1.1.2.1.1 Culots hors norme

À la suite d'une plainte d'un CH, on a constaté une déviation quant aux spécifications du volume des poches de culots qui doit se situer entre 240 et 340 ml. Après enquête, on a pu déterminer effectivement que près de 15 % des poches présentaient un volume supérieur aux spécifications. Ce problème soulève une question de qualité en raison du non-respect des spécifications. Un enjeu de sécurité découle également de cette situation puisque le volume excédentaire est essentiellement composé de plasma, ce qui peut entraîner théoriquement un risque accru pour certaines réactions chez le receveur, dont le TRALI.

Une circulaire a été transmise aux CH expliquant nos mesures de mitigation du risque quant au TRALI. À l'interne, les spécifications seront revues (raisonnement clinique) et les mesures correctives nécessaires seront établies.

SR est la personne responsable de ce dossier, tant à l'externe qu'à l'interne.

MG/YC/SR

SR

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Sollicitation effectuée au nom d'Héma-Québec

Suivi depuis la dernière réunion :

P. Julien confirme que l'employé d'HQ qui avait été approché par une caissière d'un magasin Walmart pour une contribution financière au nom d'HQ n'a pas été sollicité de nouveau. Il s'agirait donc d'un cas isolé qui ne requiert pas un suivi particulier.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

- MD mentionne que Sunnybrook allègue que des cassettes de peau ne contenaient pas les 200 cm² standards.
- Le donneur qui conteste la politique de remboursement du kilométrage pour les donateurs habitant à plus de 100km du lieu de la cérémonie de reconnaissance a écrit une lettre au président du CA. Il faut rappeler que notre position a été expliquée au plaignant à quelques reprises autant verbalement que par écrit à la suite de discussions au CD. Le président du CA a évoqué la possibilité qu'un comité d'éthique externe et indépendant soit saisi du dossier. Compte tenu qu'il s'agit de la seule plainte à ce sujet, la mesure suggérée est jugée disproportionnée.
- SG informe le CD qu'une première demande, dans le cadre du programme d'indemnisation sans égard à la responsabilité, a été présentée [REDACTED]

3.1.2.3 Couverture médiatique

MP mentionne la création d'un site Internet, d'une page Facebook et Twitter portant le nom Hemaphobia dans le but de dénoncer le critère relatif aux HSH. Le visuel des plateformes imite les affiches d'Héma-Québec avec le t-shirt de la manche coupée avec la mention « 0 don ». On invite également les visiteurs à signer une pétition adressée au gouvernement canadien pour abolir ce critère et de revendiquer que la sélection des donateurs soit faite sur des bases comportementales. Ce groupe de jeunes étudiants a également participé au Défilé

de la fierté 2011 pour dénoncer ce critère.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. CONSULTATION

4.1 Exploitation des cellules souches, tissus humains et laboratoire de référence

4.1.1 DD10-11 – Doit-on permettre les contacts entre les receveurs de tissus et les familles de donneurs?

MD présente brièvement le DD qui avait été soumis au CD en décembre dernier. Le document n'a pas été modifié depuis. Le CD discute des diverses options.

Décision : maintien de la situation actuelle, soit de ne pas permettre de contact entre le receveur et la famille du donneur (option 1).

L'évolution de la situation sera suivie de très près et le DD devra être représenté pour révision dans deux ans.

4.2 Administration et finances

4.2.1 Présentation du budget préliminaire 2012-2013

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Ils présentent aux membres, les données préliminaires pour la prévision 2011-12 et pour le budget 2012-13 (le document est déposé séance tenante).

Les données présentées sont approuvées avec quelques ajustements aux données chiffrées et avec une demande de vérification pour certains postes mentionnés au document.

MD

Septembre 2013

- Des ajustements sont retenus pour la prévision 2011-12 afin de réviser le total de 128,0M \$ à 130,5M \$.
- Des ajustements sont retenus pour le budget 2012-13 afin de réviser le total de 138,2M \$ à 139,2M \$.

Il est également convenu que lors du prochain CD, J.-M. Leclerc et R. Labelle présenteront une mise à jour des données à la suite des vérifications et analyses additionnelles et une première présentation des tarifs 2011-12 et 2012-13 en découlant.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

**R. Labelle/
J.-M. Leclerc**

CD 08-09-2011

4.3 Technologies de l'information

4.3.1 Révision de la DGA-003 – Politique globale de la sécurité de l'information

Décision : la politique globale de la sécurité de l'information est approuvée avec les modifications proposées.

4.3.2 Révision de la DGA-004 – Politique de gestion des incidents liés à la sécurité de l'information

Décision : la politique de gestion des incidents liés à la sécurité de l'information est approuvée avec les modifications proposées.

4.4 Ressources humaines

4.4.1 Nominations au comité de retraite

Sur recommandation de la vice-présidence RH, le CD approuve les nominations d'Étienne Fissette et de Sylvain Leclerc à titre de membres et représentants de l'employeur au comité de retraite (personnel syndiqué).

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

➤ **Engager**

- R&D : l'engagement de Claudia Racine, Joannie Gauthier, Renée Bazin et Jocelyne Rioux pour les efforts qu'elles ont mis à ce que les hottes biologiques, dont la R&D s'est départie, n'aboutissent pas à la casse mais dans un laboratoire de l'Université Laval pour fin d'enseignement.
- A&F : bons commentaires des employés à la suite du paiement direct (paye) des notes de frais.

➤ **Soutenir**

➤ **Reconnaître**

- Expl. : le travail de France Bernier qui a fait en sorte qu'aucun retard n'a été signalé au niveau de l'inventaire, malgré plus de 2 000 tests individuels pour le VNO.
- Expl. : le travail d'Isabelle Auclair (Globule Versailles) et des affaires publiques pour l'organisation d'une collecte à la mémoire d'un donneur de plaquettes récemment décédé. Des enveloppes de dons In Memoriam de la Fondation HQ ont également été distribuées et remises à la famille du défunt.
- TI : le week-end dernier, est un des rares lors duquel il n'y eut aucun employé des TI au travail, sauf quelques appels de soutien. On reconnaît l'engagement des employés des technologies de l'information qui travaillent fréquemment le soir et les fins de semaine.

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique

Les membres sont invités à suggérer des sujets pour les prochaines vigies.

Tous

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement Héma-Québec

- Un article du groupe de Renée Bazin : « *Neutralization of mitogenic lectins by IVIg prevents T cell activation: Does IVIg really have a direct effect on T cells?* » Padet, Lauriane; St-Amour, Isabelle; Aubin, Éric; Bazin, Renée a été accepté par la revue *Clinical and Experimental Immunology*.
- Articles de Paul Jolicoeur et Gilles Delage acceptés dans la revue *Virologie* concernant l'étude financière par Héma-Québec sur le XMRV et le SFC.

5.4 Planification stratégique

5.4.1 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

JDS présente une ébauche de proposition stratégique qui a également été soumise au CA lors de sa réunion du 17 août 2011. Les administrateurs ont émis des commentaires très positifs et ont grandement apprécié être partie prenante du processus.

Les commentaires formulés par les vice-présidents seront intégrés dans une nouvelle version du document et ces derniers ont également été invités à évaluer les coûts et les impacts des orientations et projets exposés dans le plan stratégique.

Pour la nouvelle vision d'HQ, le CD convient de créer un comité pour en reformuler le libellé. Le comité sera formé de MP, RC et SF.

Le document sera finalisé en décembre 2011, pour présentation au CA du 23 janvier 2012.

MP/RC/SF

JDS

CA 23-01-2012

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 29 août par vice-présidence.

La 248^e réunion du Comité de direction se tiendra le 8 septembre 2011, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 248^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 8 septembre 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Louise Chartrand, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Robert Labelle, Manon Pepin

Absences : Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Hélène Akzam, Sonia Gélinas de Morneau Sheppel, Jean-Marc Leclerc

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajout: 3.1.1.1.10 Qualité			
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 247^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 25 AOÛT 2011 Adopté avec modifications.			
2.1.1 Stratégie de développement des produits stables La rencontre avec la SCS du 8 septembre sera reportée.			
3. COORDINATION			
3.1 Entreprise – Gestion de risques			
3.1.1 Risques opérationnels			
3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)			

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Après consultation auprès des membres, MG fera ajouter à l'ordre du jour du Comité d'hémovigilance du 29 septembre un point d'information concernant la décision récente de Baxter et Santé Canada d'autoriser la distribution d'un lot de Gammagard dont le pool de fabrication contenait le plasma issu d'un donneur atteint d'une forme familiale de la MCJ (GSS). Il sera également ajouté pour information à l'ordre du jour du comité consultatif des représentants des receveurs.

On mentionne aussi que le *Transmissible Spongiform Encephalopathies Advisory Committee (TSEAC)* a formulé une recommandation relative à l'interdiction des donneurs ayant séjourné en Arabie saoudite qui correspond aux mesures qu'HQ a déjà implantées à cet effet en 2007.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Une annonce a été publiée aujourd'hui à l'effet que le Royaume-Uni réduira à douze (12) mois la période d'interdiction pour les HSH et ce, à compter de novembre 2011. Une telle politique existe déjà en Australie et dans quelques autres pays.

La position d'HQ demeure la même pour l'instant et il va sans dire que cette décision du RU devrait faciliter notre demande auprès de la CSA et Santé Canada.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

L'investigation se poursuit quant aux deux donneurs confirmés positifs (frère et sœur). L'hypothèse d'un cas de transmission « verticale » n'a pas encore été confirmée.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

La proposition des Affaires médicales est encore en chantier et sera présentée lors d'un prochain CD. Lors d'un récent symposium européen, MG apprenait que les britanniques ont récemment procédé à une analyse de ce risque pour les donneurs voyageurs et que leur décision a été de ne prendre aucune mesure particulière.

3.1.1.1.8 Plasma SD

Il a été convenu de retirer ce point de l'OJ.

3.1.1.1.9 Virus du Nil Occidental

26 août : un 3^e donneur VNO confirmé positif a été identifié. Il s'agit d'un donneur résidant à Laval. Les tests en individuel ont donc repris à partir du 26 août pour la région de Montréal.

État de la situation du côté de la Santé publique :

2 cas dans la région de Montréal.

3 cas en Montérégie.

1 cas en Outaouais.

1 cas dans les Laurentides.

Ces donneurs ont été prélevés pour sérologie mais ne sont pas confirmés officiellement. Il s'agit de la saison la plus active depuis que nous avons commencé à tester pour le VNO.

▪ **DD 11-11 – Épreuve de dépistage du VNO (TAN-VNO)**

Décision : le DD 11-11, dont l'enjeu est de déterminer si l'on peut prolonger la période de l'année durant laquelle on soumet au TAN-VNO uniquement les échantillons de donneurs ayant voyagé à l'extérieur du Canada dans les 56 derniers jours, est approuvé avec la solution recommandée.

Soumission à préparer pour Santé Canada pour la prochaine saison débutant le 15 novembre 2012.

Ce document de décision sera soumis pour consultation au :

- Comité consultatif de la sécurité (CCS);
- Comité consultatif des représentants des receveurs (CCRR);
- Conseil d'administration.

Une discussion suit sur le processus de consultation et d'approbation des documents et de la gestion de risque. Une mise à jour du processus de gestion de risque sera présentée au CA en janvier prochain. On tentera de clarifier le rôle des comités consultatif du CA dans le processus de gestion opérationnel, incluant le rôle du CD.

3.1.1.1.10 Qualité

Ce point est inscrit à l'OJ par JDS dans le but de suivre les problèmes de qualité.

Il est également convenu d'étendre la Revue de qualité annuelle aux produits sanguins.

MG/SR

SG

CA 23-01-2012

TOUS

YC

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Août 2011 Réel au 31/08/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Juillet 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 928	4,7 %	8,5 %	101 283	4,8 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 015	3,1 %	5,0 %	81 810	5,8%
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 403			16 362	
Pools	703	9,4 %	5,9 %	3 200	-5,2 %
Plaquettes d'aphérèse	2 700	1,6 %	4,8 %	13 162	8,8 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 833	-4,8 %	4,8 %	24 074	-15,5 %

La collecte de sang des Lavallois aura lieu le 9 septembre et les donneurs pourront se familiariser avec le prélèvement par aphérèse et, plus précisément, le don de double culot. Une première canadienne en collecte mobile.

3.1.1.2.2 Tissus humains

	Juillet			Cumulatifs					
	Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)		
					Budget	%	Réel	% dist. Totale	
Référence Total	132								
Montréal	65								
Québec	67								
Prélèvement Total	68	83	78,31	275	332	82,83			
Tissus	11	17	64,71	57	68	83,82			
Globes oculaires Mtl	25	42	59,52	143	168	85,12			
Globes oculaires Qc	37	25	148,00	117	100	117,00			
Distribution									
Os spongieux	16	30	53,33	102	120	85,00	0	0,00	
Os massif	36	17	211,76	83	68	122,06	23	27,71	
Tendons	25	11	227,27	76	44	172,73	38	50,00	
Peau	141	91	154,95	434	364	119,23	207	47,70	
Valves	3	6	50,00	12	24	50,00	0	0,00	
Achat/Revente	19	63	30,16	55	252	21,83	S/O	S/O	
Sous-total	240	218	110,09	762	872	87,39	S/O	S/O	
Cornées									
Locales MTL	12	43	27,91	117	172	68,02	S/O	S/O	
Locales QC	0	15	0,00	0	60	0,00	S/O	S/O	
Importées	35	23	152,17	100	92	108,70	S/O	S/O	
Sous-total	47	81	58,02	217	324	66,98	S/O	S/O	
TOTAL DISTRIBUTION	287	299	95,99	979	1196	81,86	268	27,37	

Des modifications seront apportées aux données du mois d'août sur les distributions de cornées hors-Québec, car elles ont débuté au mois de juillet.

On note que la baisse globale au niveau de la distribution est attribuable à la diminution des importations. Cette situation fait partie du plan d'accroître la distribution des produits locaux.

3.1.1.2.3 Sang de cordon - 01-04-2011 au 30-07-2011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	87	56	68	44	155	113	77	68	36	32	
Ste-Justine	124	71	51	29	175	170	100	59	70	41	
Royal Victoria	102	52	95	48	197	135	84	62	51	38	
CHUL-CME	309	96	12	4	321	245	174	71	71	29	
CSSS Laval	390	83	82	17	472	450	286	64	164	36	
HSFA	338	96	15	4	353	252	184	73	68	27	
LaSalle	79	68	38	32	117	119	75	63	44	37	
Sacré-Cœur	48	63	28	37	76	26	21	81	5	19	
TOTAL	1477	79%	389	21%	1866	1510	1001	66%	509	34%	

Cible $1850 \div 52 = 35,5$ Réal $509 \div 17 = 29,9$

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	70	100	36	77	51	84	71	174	164	286	44	75	68	184	5	21	509	1001
Total 2010-2011	163	237	170	242	193	275	245	467	556	693	149	256	227	557	0	0	1703	2727
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1081	1608	868	1479	450	706	640	1534	1614	2433	351	640	492	1432	5	21	5501	9853

Il y aura désormais un seul CH à Québec pour les prélèvements, soit le CHUL-CME. Le partenariat avec le CH St-François d'Assise a été terminé et les lettres ont été transmises au différents CLSC. Aucune inscription ne sera acceptée à compter du 30 septembre 2011. On continuera de prélever toutes les mères inscrites avant le 30 septembre. Ceci nous conduit actuellement à la fin mars 2012.

Croissance graduelle au niveau de l'Hôpital Sacré-Cœur, avec une meilleure représentation ethnique.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Suivi depuis la dernière réunion :

Le président du CA a accepté notre proposition d'envoyer une lettre au donneur, qui conteste la politique de remboursement du kilométrage pour les donateurs habitant à plus de 100km de la cérémonie de reconnaissance, réitérant la décision du CD à l'effet qu'il n'y a aucune raison de changer notre position.

Requête introductive d'instance [REDACTED]

[REDACTED]

SG

Dès que possible

3.1.2.3 Couverture médiatique

Des entrevues sont accordées par Marc Germain sur les HSH.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. CONSULTATION

4.1 Administration et finances

4.1.1 Mise à jour du budget 2012-2013

Jean-Marc Leclerc se joint à la réunion.

R. Labelle et J.M. Leclerc présentent une mise à jour des données à la suite des vérifications et analyses additionnelles effectuées depuis le CD du 8 septembre.

Décision : le CD approuve les créations de postes et les données qui seront présentées au MSSS sur la prévision 2011-2012, le budget 2012-2013 et les tarifs 2012-2013, tel que présentées.

Prochaine étape : présentation au CD du 22 septembre du document budgétaire qui sera présenté au Forum de direction du 28 septembre, en support à la présentation qui sera faite par la suite au CA.

Jean-Marc Leclerc quitte la réunion.

4.2 Ressources humaines

4.2.1 DD 11-14 – Cotisations du personnel non-syndiqué au Régime de retraite

Décision : le DD 11-14, dont l'enjeu est de décider du niveau de cotisation au régime de retraite pour le personnel participant non-syndiqué et de la date d'effet de

**R. Labelle
J.M. Leclerc**

CD 22-09-2011

la hausse des cotisations pour l'ensemble du personnel, est approuvé comme suit :

Pour la hausse de cotisations au régime de retraite des employés non-syndiqués :

- Cotisation de 6,6 % sans plafond, jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle qui aura lieu au 31 décembre 2011 et qui doit être déposée au plus tard le 30 septembre 2012.
- À noter que la cotisation pour les employés syndiqués est de 7 % avec plafond.

Date d'effet de la hausse de cotisations pour l'ensemble du personnel :

Effectif à compter de la première période complète de paye de novembre 2011 qui sera déposée le 1^{er} décembre 2011.

Le DD11-14 devra être modifié pour refléter ces décisions.

H. Akzam

Immédiatement

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

↻ Engager

- .

↻ Soutenir

↻ Reconnaître

- ETHCSLR : excellent travail de Jean-François Deschênes, Sylvain Verrette, Marie-Claire Chevrier et tout le personnel impliqué dans l'homologation des réactifs de LORNE qui permettra de réaliser des économies importantes.
- ETHCSLR : excellent travail de Sophie Loiselle, Jessica Constanzo, Marie-Claire Chevrier et André Lebrun dans le dossier des IgA déficients, arrêt après deux dons, permettant de réaliser des économies importantes.
- Expl. : tout le personnel impliqué dans l'organisation des RPR, tout particulièrement le dévouement et l'excellent travail de Dominique Brault.
- A&F : excellent travail de Jean-Marc Leclerc et de tout le personnel de son équipe dans la production des tarifs pour le 8 septembre.

5.1.2 Situation des régimes de rente de retraite

Hélène Akzam et Sonia Gélinas se joignent à la réunion.

Une présentation est faite par Sonia Gélinas, de Morneau Shepell, sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010 des Régimes de retraite d'Héma-Québec. L'information fournie permettra de statuer sur le point **4.2.1- DD11-14, Cotisations du personnel non-syndiqué au Régime de retraite.**

Les sujets suivants sont abordés :

- Changements apportés aux hypothèses actuarielles.
- Résultats des évaluations actuarielles et cotisations requises pour 2011 (Régime syndiqué et Régime non syndiqué).
- Partage des coûts avec les employés.
- Estimation des cotisations pour 2012.

Il est important de rappeler que la turbulence des marchés affecte tous les régimes de retraite à prestations déterminées.

Cette présentation sera également faite au CRHR.

5.2 Recherche et développement

5.2.1 Vigie technologique

Les plaques d'amyloïde bêta, dont la présence est considérée comme un agent causal de la maladie d'Alzheimer, sont constituées de fragments protéiques $\alpha\beta$ -40 et $\alpha\beta$ -42. Les IVIG constituent une mixture d'immunoglobulines dont certaines pourraient cibler $\alpha\beta$. En raison de leur nature polyclonale, le mécanisme d'action des IVIG serait différent des anticorps monoclonaux testés car les IVIG pourraient reconnaître des néo-épitopes formés par les agrégats d' $\alpha\beta$. Lors d'un essai clinique de phase II, des patients atteints de la maladie à un stade modéré, traités aux IVIG sur une période de 18 mois, ont vu leur taux d' $\alpha\beta$ -40 et $\alpha\beta$ -42 diminuer dans le liquide cérébro-spinal, démontrant ainsi que les IVIG pourraient avoir un effet bénéfique dans le traitement de cette maladie. Dans une autre étude, il est rapporté que les IVIG protègent les neurones primaires de l'hippocampe contre la toxicité induite par $\alpha\beta$ -42, traversent la barrière hémato-encéphalique et convertissent les

cellules pro-inflammatoires de la microglie vers des cellules non inflammatoires, phagocytiques, qui pourraient réduire les dépôts d' $\alpha\beta$.

5.3 Technologies de l'information

5.3.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les activités à venir, les enjeux/risques, les statistiques sur la satisfaction du processus de migration selon les utilisateurs et les données sur la formation estivale.

Les membres sont appelés à sensibiliser leur personnel sur l'importance de se présenter aux séances de formation, compte tenu de l'impact sur l'échéancier, les coûts et l'organisation technique.

Dans un souci d'efficacité, il est convenu de réduire le nombre d'utilisateurs et de licences Visio.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement Héma-Québec

Rien à signaler.

5.4.2 Report de la consolidation d'équipe des 5 et 6 janvier 2012

La rencontre de consolidation d'équipe des 5 et 6 janvier 2012 devra être déplacée.

HB

Dès que possible

5.5 Planification stratégique

5.5.1 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

Ce point est remis à la prochaine réunion.

JDS

CD 22-09-2011

5.5.2 Élaboration d'une nouvelle vision HQ

Les grandes lignes du document préparé par MP, SF et RC, sur l'élaboration d'une nouvelle vision, sont présentées et les commentaires des membres sont sollicités sur les critères et les orientations.

Au CD du 22 septembre, des énoncés de la vision seront proposés en tenant compte des commentaires qui ont été formulés.

RC/SF/MP**CD 22-09-2011****6. COORDINATION DE L'AGENDA**

Les membres sont informés des activités de la semaine du 12 septembre par vice-présidence.

La 249^e réunion du Comité de direction se tiendra le 22 septembre 2011, à 9 h, à Québec



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 249^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 22 septembre 2011 à Québec**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Gilles Delage (par appel conférence), Hugo Fournier, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Sylvain Verrette

Absences : Marco Décelles, Marc Germain, Suzanne Rémy

Invités : Par appel conférence : Gilles Delage, Jean-François Deschênes, Robert Labelle, Jean Lapierre, Jean-Marc Leclerc et Stéphane Turcotte

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 248^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 8 SEPTEMBRE 2011 Adopté avec modifications.		
2.1	Suivi		
2.1.1	DD11-14 - Cotisations du personnel au Régime de retraite Bonne réception et ouverture de la part des représentants des huit (8) syndicats sur neuf (9) qui ont été rencontrés pour leur présenter la situation du Régime de retraite et, tout particulièrement, la hausse des cotisations du personnel syndiqué. Un plan de communication est en préparation pour l'ensemble du personnel.	RC	Dès que possible

2.1.2 Report de la consolidation d'équipe des 5 et 6 janvier 2012

La rencontre de consolidation d'équipe aura lieu les 12 et 13 janvier 2012.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Les documents d'appels d'intention reçus de [REDACTED] sont en processus d'analyse actuellement.

Les résultats devraient être communiqués au comité de direction du 20 octobre.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : l'étude a été finalisée par les Affaires médicales et transmise à Qualité et normes pour soumission à Santé Canada. Les résultats de l'étude ne montrent pas de risque accru d'hospitalisation ou de décès pour maladie coronarienne chez les donneurs avec un pouls anormal à qui on a permis de donner par rapport aux donneurs interdits pour le même motif. Ces données supportent donc favorablement notre requête auprès de Santé Canada.

G. Delage

CD 20-10-2011

Hémoglobine : toujours en attente des recommandations du *AABB Hemoglobin Inter-Organization Task Force*, qui tardent à venir compte tenu de la difficulté à en arriver à un consensus, avant de prendre notre décision sur le taux d'hémoglobine acceptable pour le don de sang chez les hommes.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Différentes études de risque effectuées récemment concluent qu'il n'y a aucune évidence d'association entre le XMRV et le SFC.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

La proposition des Affaires médicales est encore en chantier et sera présentée lors d'un prochain CD.

3.1.1.1.8 Virus du Nil Occidental

Un 4^e donneur VNO confirmé positif a été identifié le 19 septembre, lequel réside sur l'île de Montréal. Les procédures appropriées sont appliquées pour toutes les régions touchées à ce jour.

3.1.1.1.9 Qualité

Les membres prennent connaissance des cinq (5) incidents survenus depuis le 5 juillet 2011, où des problèmes de qualité ont été signalés en ce qui concerne les produits sanguins, de même que des correctifs qui ont été mis en place.

Pour l'incident survenu le 5 juillet 2011, lors d'un prélèvement d'une double plaquette où une solution de NaCl a été ajoutée par erreur au lieu de la solution d'anticoagulant durant une procédure de thrombaphérèse, sans aucun impact sur le donneur, il est recommandé :

- à court terme : une double vérification a été implantée le 12 juillet 2011;
- à long terme : apporter une modification au niveau des dispositifs avec un système « clef-serrure ». Des démarches sont d'ailleurs en cours actuellement avec Baxter et Caridian;
- entre-temps : communiquer avec des représentants de l'EFS (qui ont vécu une situation similaire) pour échanger avec eux à cet effet et voir si d'autres mesures pourraient être mises en place.

YC

Dès que possible

Dans les prochains rapports présentés au comité de direction, il serait important d'inclure les problèmes de qualité au niveau des tissus humains et des cellules souches, de même que les tendances qui devraient nous alarmer, tous produits confondus.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Septembre 2011 Réel au 19/09/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Août 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 160	4,1 %	- 3,6 %	121 443	4,7 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 075	0,8 %	- 5,5 %	97 885	5,0 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 215			19 577	
Pools	700	15,1 %	- 0,5 %	3 900	-2,1 %
Plaquettes d'aphérèse	2 515	- 2,6 %	- 6,9 %	15 677	6,9 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 891	15,5 %	22,0 %	29 965	-10,8 %

3.1.1.2.2 Stratégie d'approvisionnement des produits stables

Jean-François Deschênes, Jean Lapierre et Stéphane Turcotte se joignent à la réunion par appel conférence.

La discussion a lieu à huis clos.

Jean-François Deschênes, Jean Lapierre et Stéphane Turcotte quittent la réunion.

SR

CD 20-10-2011

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Fraude sur nos liens téléphoniques

[REDACTED]

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Une audition en Cour supérieure aura lieu le 3 novembre prochain sur le maintien de l'équité salariale.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Plusieurs employés se sont plaints à travers une pétition d'un autre employé syndiqué pour son attitude et son comportement envers les employés et à l'égard d'HQ. Les démarches sont entreprises pour corriger cette situation par les RH et l'Exploitation auprès de l'employé concerné.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

RC/YC

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. CONSULTATION

4.1 Administration et finances

4.1.1 Mise à jour du budget 2012-2013

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion par appel conférence.

Le document sur la prévision 2011-2012 et budget 2012-2013, qui sera présenté au Forum de direction du 28 septembre, est approuvé.

Il est important, dans notre réflexion sur la planification stratégique :

- d'avoir un plan si jamais on devait faire face à une baisse de volume;
- de se donner des moyens, à l'interne, d'augmenter les gains d'efficience.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

↻ **Engager**

↻ **Soutenir**

↻ **Reconnaître**

- ETHCSLR : excellent travail de Louis-Philippe Gagné pour le cours de sérologie érythrocytaire web d'Héma-Québec donné sur le site Formaline de

l'OPTMQ (Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec).

- ETHSLR : excellent travail de Diane Roy, Diane Fournier, Marie-Claire Chevrier, Christine Milot, Maryse Hamel, Sylvain Verrette, André Vachon, Dr Martin Champagne ainsi que tous les groupes de soutien (TI, Q&N et A&F) lors de l'audit FACT les 15 et 16 septembre. Les auditeurs ont été impressionnés par notre système EdgeCell considéré par eux comme étant presque sans papier.
- R&D : Luc Lévesque pour avoir aidé à la prise de photos dans le laboratoire de transformation pendant la fin de semaine.
- A&F : implication du personnel de la Sûreté industrielle et du groupe d'intervention en évacuation, lors de l'exercice d'évacuation incendie à Québec, le 20 septembre. Sylvain Verrette suggère toutefois de sensibiliser à nouveau le personnel quant aux sorties à utiliser afin d'éviter une sortie massive par l'escalier avant et un encombrement à l'extérieur de la sortie avant de l'édifice.
- A&F : excellent travail d'analyse de Stéphane Turcotte dans le dossier de la stratégie d'approvisionnement des produits stables.
- Expl. : Silvy Laprise pour son excellent travail dans le cadre de l'implantation des hémoglobinomètres.
- AP&M. : Laurent-Paul Ménard pour son article du 26 août, dans le Journal Montréal, sur l'augmentation de la demande en produits sanguins.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les activités à venir, les enjeux/risques.

On attire l'attention des membres sur le fait que, le 10 octobre prochain, l'activation des quotas pour le dossier « Mes Documents » sera effectuée dont la cible est de 500 Mo. À ce jour, 90 % des utilisateurs sont à l'intérieur de cette limite. Pour ceux excédant le 500 Mo, la capacité sera fixée à 100 Mo au-dessus de l'espace actuellement utilisé.

5.3 Administration et finance

5.3.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 juillet 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 31 juillet ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

5.3.2 Nouvelles exigences du Conseil du trésor relativement aux appels d'offres et l'octroi des contrats

Les membres sont informés des nouvelles exigences du Conseil du trésor relativement aux appels d'offres et l'octroi des contrats qui s'appliquent à HQ depuis le 15 septembre 2011. Cette obligation a pour objet de s'assurer que les entreprises avec lesquelles nous faisons affaire sont en règle avec le ministère du Revenu et contraignent les donneurs d'ouvrage comme HQ à s'assurer que c'est le cas.

5.4 Affaires juridiques

5.4.1 Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement

Un document a été remis aux membres sur les points suivants :

- Les principes et objectifs de la loi;
- Structure mise en place par la loi;
- Dirigeant principal de l'information (CT);
- Dirigeants – réseau de l'information (santé et éducation);
- Dirigeants sectoriels (à l'intérieur de l'organisme);
- Planification, programmation, suivi et bilan;
- Approbation de la programmation annuelle et des projets;
- Autres pouvoirs du Conseil du trésor;
- Dispositions transitoires.

En ce qui concerne les projets :

- Pas de rétroactivité pour les projets en cours au 13 juin 2011;
- Projets commençant après le 13 juin 2011 et avant les directives du CT : moratoire.

Les recommandations du CD :

- Attendre pour le moment la mise en place des outils administratifs par le gouvernement;
- Prendre connaissance du moratoire et voir au niveau de nos projets ce qui est applicable et ce qui ne l'est pas;
- Recommander au CA de demander que le pouvoir d'autorisation des projets et de la planification annuelle leur soit transféré.

5.5 Entreprise

5.5.1 Rayonnement HQ

Yves Blais : *Perspectives of Héma-Québec on Transfusion Research*. Présentation faite dans le cadre de la conférence scientifique annuelle du groupe de recherche en transfusion sanguine (GRTS) à Montréal, le 21 septembre 2011.

HQ a été nommée à plusieurs reprises pour son engagement envers les donateurs sur notre plate-forme Facebook.

5.5.2 Évaluation de rendement mi-année

Les évaluations de rendement mi-année, prévues avec chaque v-p au cours du mois d'octobre, porteront sur les réalisations en fonction des objectifs et des mandats respectifs. Ces évaluations de rendement devront refléter autant la gestion du quotidien que des projets.

TOUS

5.5.3 Dons pour décès

Il est convenu qu'il est du ressort des RH de fixer un barème pour le montant à allouer lors du décès d'un employé ou membre de sa famille et que l'envoi de tous les dons soit effectué au niveau des RH.

RC

5.6 Planification stratégique

5.5.1 Élaboration d'une nouvelle vision HQ

Des énoncés de la nouvelle vision sont proposés en tenant compte des termes de la mission et des différents commentaires déjà formulés par les membres du CD.

Un énoncé est favorisé par les membres du CD, lequel est rassembleur, stimulant et suscite le dépassement. Le groupe de travail continuera à le développer.

Au Forum de direction du 28 septembre, les participants seront informés de la démarche entreprise au niveau de l'ébauche d'une nouvelle vision.

Revenir au CD du 20 octobre pour statuer sur l'énoncé.

RC/SF/MP

28-09-2011

RC/SF/MP

CD 20-10-2011

5.6.2 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

Une précision est apportée à l'effet que l'ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015 est un document de travail qui servira de base à la présentation qui sera faite au CA du 23 janvier 2012.

JDS explique aux membres les différents éléments du document et les points suivants sont à retenir :

- Important de préparer un résumé d'une page des projets incluant un estimé des ressources, particulièrement de septembre à novembre 2011. Un tri devra être fait au niveau des projets (y compris les plus petits).
- Prévoir un scénario pour faire face à une augmentation des volumes mais aussi à une diminution éventuelle des volumes ou des prix. On prévoit aussi augmenter l'effort en innovation.
- Des changements au niveau de la culture de l'entreprise, de nouvelles technologies et façons de faire devront être apportés.
- Les v-ps doivent fournir leur feed-back à JDS sur le document, pas uniquement sur les obstacles mais particulièrement sur les solutions.
- Prévoir une réunion du CD axée sur la culture de l'entreprise.

**TOUS
JDS**

**CD 20-10-2011
À déterminer**

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 26 septembre par vice-présidence.

La 250^e réunion du Comité de direction se tiendra le 20 octobre 2011, à 8 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 250^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 20 octobre 2011 à Montréal**

Présences: Hélène Akzam, Yves Blais, Huguette Bourret, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Gilles Delage, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences : Roger Carpentier, Marc Germain

Invitée : Sylvie Daigneault

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts : 5.1.2 Communications Ressources humaines 5.4.3 Suivi du Conseil d'administration du 18 octobre 5.6 Affaires médicales 5.6.1 Évaluation du cours 101 sur la médecine transfusionnelle</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 249^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 22 SEPTEMBRE 2011</p> <p>Adopté avec modifications.</p>		
2.1	<p>Suivi</p>		
2.1.1	<p>DD11-14 - Cotisations du personnel au Régime de retraite</p> <p>Le DD11-14 a été présenté au Conseil d'administration du 18 octobre et adopté tel que présenté.</p>		

2.1.2 Mise à jour du budget 2012-2013

Le budget 2012-2013 a été approuvé au Conseil d'administration du 18 octobre, tel que présenté.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Une réflexion est entreprise actuellement pour examiner plus à fond une proposition visant à s'harmoniser avec la norme canadienne qui est plus permissive.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Le comité de sélection s'est réuni le 17 octobre, après avoir procédé à l'examen des différentes propositions et 2 des 3 soumissions ont été retenues. Les prochaines étapes sont :

- Discussion au COPI REDPATH du 27 octobre pour définir l'orientation;
- Le COPI fera une recommandation au comité de direction;
- Soumettre la recommandation au Conseil d'administration.

3.1.1.1.3 HSH

Marc Germain se joint à la réunion par appel conférence.

La SCS a annoncé leur intention de soumettre à Santé Canada, sans passer par la CSA auparavant, une demande pour faire changer le critère HSH soit à 5 ou 10 ans.

Même si la CSA n'est pas une étape obligatoire, HQ avait décidé, il y a deux (2) ans, de faire voter la CSA sur sa proposition de changement de critères avant de soumettre à Santé Canada. JDS doit vérifier auprès de Peter Ganz et clarifier la démarche en ce qui concerne HQ.

Marc Germain quitte la réunion.

**COPI REDPATH
MG**

**27-10-2011
CD 03-11-2011**

JDS

Dès que possible

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Hémoglobine : G. Delage assistera à l'atelier organisé par la FDA qui aura lieu au début novembre. Par la suite, des recommandations seront formulées sur le taux d'hémoglobine acceptable pour le don de sang chez les hommes.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Après évaluation des options, il est devenu évident qu'il n'est plus pertinent de procéder à une étude de cas-témoin sur la relation entre le syndrome de la fatigue chronique et la transfusion. MG déposera un écrit à ce sujet.

MG

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

La proposition des Affaires médicales est encore en chantier et sera présentée lors d'un prochain CD.

MG

3.1.1.1.8 Virus du Nil Occidental

Le DD11-11, sur l'épreuve de dépistage du VNO (TAN-VNO), sera présenté au Comité consultatif de la sécurité du 31 octobre.

G. Delage

31-10-2011

3.1.1.1.9 Qualité

Les membres prennent connaissance des incidents survenus où des problèmes de qualité ont été signalés en ce qui concerne les produits sanguins, les tissus humains et les cellules souches, de même que les suivis et correctifs qui ont été mis en place.

Les attentes en ce qui concerne la production de ce rapport sont clarifiées de la façon suivante :

- Pour le prochain CD, identifier seulement les risques majeurs, qui montrent que l'on n'est peut-être pas en contrôle du processus, ou ceux avec un impact significatif sur les receveurs.

- Par la suite, définir le contenu du rapport et les suivis à faire.
- Important d'identifier tous les problèmes qui menacent la sécurité des donneurs ou au niveau des audits.
- Faire une analyse des tendances 1 à 2 fois par année.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Octobre 2011 Réel au 16/10/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Septembre 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 605	5,1 %	1,4 %	142 214	4,9 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 545	4,8 %	4,8 %	114 145	4,7 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 309			22 829	
Pools	659	24,0 %	- 1,5 %	4 528	0,3 %
Plaquettes d'aphérèse	2 650	1,0 %	6,5 %	18 301	5,8 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 747	17,6 %	- 5,9 %	35 926	-6,6 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Le niveau d'inventaire réel, au 1^{er} octobre, est de 20 833K\$ vs une cible de 19 747K\$ laissant un écart de 1 086K\$. Les explications de cet écart sont fournies par GL.

Stratégie d'approvisionnement des produits stables

La SCS a initié un appel de cotations pour les produits de coagulation la semaine dernière auprès de quatre (4) fournisseurs, demandant des listes de prix pour différentes durées. Les fournisseurs ont quelques semaines pour déposer leurs offres.

G. Delage informe les membres que le CCNMT s'est prononcé en faveur de l'interchangeabilité pour les immunoglobulines.

Lors de la rencontre des Centres d'hémophilie du Québec tenue à Drummondville le 14 octobre, les membres ont démontré une certaine ouverture à l'égard de la possibilité d'interchangeabilité du Facteur VIII.

3.1.1.2.3 Tissus humains

	Août			Cumulatifs				
	Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
					Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Total	108						
	Montréal	60						
	Québec	48						
Prélèvement	Total	58	83	78,31	343	415	82,65	
	Tissus	12	17	70,59	69	85	81,18	
	Globes oculaires Mtl	33	42	78,57	176	210	83,81	
	Globes oculaires Qc	23	25	92,00	140	125	112,00	
Distribution	Os spongieux	23	30	76,67	125	150	83,33	0
	Os massif	16	17	94,12	99	85	116,47	27
	Tendons	31	11	281,82	107	55	194,55	57
	Peau	129	91	141,76	563	455	123,74	277
	Valves	3	6	50,00	15	30	50,00	0
	Achat/Revente	15	63	23,81	70	315	22,22	S/O
	Sous-total	217	218	99,54	979	1090	89,82	361
Cornées	Locales MTL	29	43	67,44	146	215	67,91	7
	Locales QC	0	15	0,00	0	75	0,00	S/O
	Importées	2	23	8,70	102	115	88,70	S/O
	Sous-total	31	81	38,27	248	405	61,23	S/O
TOTAL DISTRIBUTION		248	299	82,94	1227	1495	82,07	368
								29,99

Changement du critère d'âge pour le prélèvement des tendons qui passe de 45 à 60 ans. Taux de conversion BY-HMR 44 % en août avec un effet sur le niveau des importations. 7 cornées distribuées hors-Québec. Il s'agit de cornées en trop au Québec.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2011 au 27-08-2011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	120	59	82	41	202	136	87	64	49	36	
Ste-Justine	165	72	64	28	229	194	114	59	80	41	
Royal Victoria	140	53	122	47	262	178	107	60	71	40	
CHUL-CME	455	96	21	4	476	321	238	74	83	26	
CSSS Laval	530	83	109	17	639	583	360	62	223	38	
HSFA	463	96	21	4	484	302	219	73	83	27	
LaSalle	122	70	52	30	174	137	90	66	47	34	
Sacré-Cœur	73	69	33	31	106	40	34	85	6	15	
TOTAL	2068	80%	504	20%	2572	1891	1249	66%	642	34%	

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

Réel $642 \div 21 = 30,6$

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	80	114	49	87	71	107	83	238	223	360	47	90	83	219	6	34	642	1249
Total 2010-2011	163	237	170	242	193	275	245	467	556	693	149	256	227	557	0	0	1703	2727
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1091	1622	881	1489	470	729	652	1598	1673	2507	354	655	507	1467	6	34	5634	10101

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Fraude sur nos liens téléphoniques

Anti-pourriel

Compte tenu de la baisse d'efficacité et de stabilité de l'anti-pourriel, HQ procédera à son remplacement.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

3.1.1.4.3 Temps supplémentaire

Les statistiques de temps supplémentaire en \$ et % de la masse salariale sont présentées pour les différentes classes d'employés, pour la période d'avril à septembre 2011. Le pourcentage de la masse salariale, pour l'ensemble du personnel d'HQ, se situe à 4,05 %.

Les membres du comité de vérification ont demandé d'insister sur le suivi du temps supplémentaire afin de s'assurer :

- De la sécurité des employés, entre autres au volant, engendrée par une surcharge d'heures de travail.
- De ne pas dépasser les normes.
- Qu'il n'y ait pas de favoritisme dans l'allocation du temps supplémentaire.

Tous ces éléments font partie des mécanismes des conventions collectives.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Une pétition circule actuellement parmi les technicien(ne)s de laboratoire concernant l'installation d'une 2^e porte dans deux (2) secteurs. Cette demande est déjà passée au Comité de Santé et Sécurité au travail et au CCRT. Notre bâtisse est conforme selon le Code du bâtiment. À suivre.

YC

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Dans le magazine Fugues, destiné aux gais et lesbiennes, Hémaphobia.com a acheté une page publicitaire en imitant le concept Héma-Québec de la manche coupée, dans le but de dénoncer le critère sur les HSH. Les Affaires juridiques ont entrepris des démarches demandant aux auteurs de la campagne Hémaphobia.com de retirer ce visuel de son site et de la page Facebook et au Magazine Fugues de cesser de la publier.

Le 17 octobre, appel d'un journaliste de *The Gazette* concernant une lettre de l'Hôpital général juif à un patient au sujet d'une transfusion de plaquettes reçue en avril 2011. Des recherches ont permis de valider qu'il s'agissait d'un cas de test positif VHB suite à un vaccin non déclaré lors du don. Un suivi a été fait auprès du journaliste pour lui expliquer la procédure dans un tel cas pour apprendre par la suite, par le biais du service des communications de l'Hôpital général juif, que le journaliste avait été informé par le patient que son test de VHB était négatif.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. CONSULTATION

4.1 Fondation Héma-Québec

4.1.1 Comité consultatif

Héma-Québec compte sur l'appui financier de la Fondation Héma-Québec pour mener à bien certains projets reliés à sa mission. Pour ce faire, les initiatives de financement de la Fondation ont pris de plus en plus d'ampleur. Pour rejoindre ses objectifs de levée de fonds, la Fondation doit donc offrir à d'éventuels partenaires financiers des options intéressantes en thème de visibilité dont, par exemple, la possibilité d'apposer le nom et/ou le logo d'un donateur sur des publications, des véhicules ou des espaces publics d'Héma-Québec.

Le danger qui guette cette approche est la ligne de démarcation entre la mission d'un organisme paragouvernemental comme Héma-Québec et la commercialisation d'un service ou d'un produit en particulier sur un bien public.

Il a été approuvé, au Conseil d'administration du 18 octobre, de former un comité consultatif dont le mandat serait de recommander des balises relatives aux demandes de la Fondation HQ, en ce qui a trait au plan de visibilité offert à ses éventuels partenaires financiers, en tenant compte de l'image de marque d'HQ. Les recommandations seront présentées aux membres du Comité de direction et du Conseil d'administration d'HQ.

Il est suggéré de former le comité consultatif de la façon suivante :

Membres

- Un membre du conseil d'administration d'Héma-Québec.
- Un membre du conseil d'administration de la Fondation Héma-Québec.
- Un membre issu du milieu universitaire ou organisme public.

Observatrices

- Vice-présidente aux affaires publiques et au marketing d'Héma-Québec : Manon Pepin.
- Directrice générale de la Fondation Héma-Québec : Danielle Gabrielle Roy.

Secrétaire

- Directrice au marketing et aux affaires internationales : Sylvie Daigneault.

Il est convenu qu'Yves Blais, Marco Décelles et Yvan Charbonneau feront la présentation de cas types ou d'exemples de projets pouvant être financés par la Fondation HQ.

Échéancier : janvier 2012.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

↻ Engager

↻ Soutenir

↻ Reconnaître

- AM : excellentes présentations de Dr André Lebrun et Jean Lapierre, lors du CCNMT du 13 octobre, qui ont réussi à convaincre les membres du bien-fondé de l'interchangeabilité des IVIG.
- Q&N : Daniel Boutin a écrit l'article « Moniteur de stage : rôles, responsabilités et compétences » dans le LabExpert, revue des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ).
- ETHCSLR : début de la production de l'os spongieux lyophilisé. HQ est le 1^{er} producteur au Canada, de même que la banque de tissus la plus diversifiée. Bravo à toutes les personnes concernées.
- ETHCSLR : bravo à Hugo Fournier, Diane Roy, Gilles Beaupré et Dominique Brault pour l'organisation de la Soirée Reconnaissance des cellules souches et tissus humains, tenue au Château Bonne Entente, à Québec, le 15 octobre.
- AP&M : tout le personnel des Affaires publiques et marketing, et tout particulièrement Sylvie Daigneault, impliqués dans la production et le lancement de la campagne publicitaire télévisée et d'affichage du don de sang « Les receveurs ont besoin de vous... ».
- Expl. : bonne gestion de l'équipe de Québec, particulièrement Marie-Claude Bellemare, Gina Boudreault et Linda Vachon, dans le cadre du décès du chauffeur à Québec.

- Expl. : félicitations à Luc Lévesque, Marie-Claude Bellemare, Isabelle Rabusseau, Jacques Bernier, Brigitte Bernier et Linda Vachon, pour leur excellent travail de tous les jours, qui ont contribué au très bon résultat de l'inspection de Santé Canada, à Québec, avec une (1) seule observation.
- Expl. : félicitations à Ghislain Tanguay pour l'obtention de la licence de constructeur-propriétaire. Cette licence autorise HQ à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter et faire exécuter des travaux de construction inclus dans la catégorie des bâtiments de tout genre.
- Expl. : Jacques Bernier pour le temps consacré aux représentants des centres hospitaliers pour le cours de sérologie.
- A&F : excellent travail de Luc Bruno dans l'organisation de l'exercice annuel des plans de mesures d'urgence qui a eu lieu le 19 octobre, à Québec.

5.1.2 Communications Ressources humaines

Cette année, la signature électronique de tous les membres du CD sera apposée sur les cartes de Noël destinées aux employés d'HQ.

Dans le cadre du déploiement des grandes orientations de la planification stratégique, JDS participera aux rencontres d'équipe prévues durant la période des Fêtes avec chaque vice-présidence respective, là où une telle rencontre est prévue.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les activités à venir, les enjeux/risques.

5.3 Affaires publiques et marketing

5.3.1 Présentation des résultats du sondage de satisfaction des donateurs

Sylvie Daigneault se joint à la réunion.

Sylvie Daigneault présente le « Rapport annuel sur les perceptions des donateurs ayant effectué un don au cours de l'exercice 2010-2011. »

En général, les résultats sont sensiblement les mêmes que l'année dernière. Par ailleurs, le comité d'amélioration continuera d'analyser de près ses données afin d'identifier des pistes permettant de bonifier certains résultats dont les approches auprès des communautés culturelles et l'organisation des collectes dans les grands centres.

G. Delage propose que les Affaires médicales, de concert avec l'Exploitation, procèdent à des études multi-variées afin d'être en mesure de regarder les critères importants et déterminer les actions qui sous-tendent les résultats du sondage et d'appliquer les mesures qui s'imposent.

YC/GD

Les RH écriront un article dans les Mots d'Héma pour informer le personnel sur les résultats du sondage, puisque les employés en sont les artisans.

RH

Sylvie Daigneault quitte la réunion.

5.4 **Entreprise**

5.4.1 **Rayonnement HQ**

Le 17 octobre, visite pour une démonstration EdgeCell de Dr. Minoko Takanashi M.D., Ph.D., Blood Preparation Department (Metro Tokyo Red Cross Cord Blood Bank) Japanese Red Cross (JRC), Tokyo Metropolitan Blood Center.

Flavia Melo du Centro de Tecidos Biológicos (Cetebio) a effectué une visite des Tissus humains à Québec, le 17 octobre et de la Banque publique de sang de cordon et LRCS à Montréal, le 18 octobre.

Le 10 octobre, lancement de la campagne publicitaire du don de sang « Les receveurs ont besoin de vous... ».

5.4.2 **Cocktail dînatoire du temps des Fêtes**

Le cocktail dînatoire du temps des Fêtes aura lieu le 15 décembre prochain, à 17 h.

5.4.3 **Suivis du Conseil d'administration du 18 octobre 2011**

- Le DD11-14, sur les nouvelles cotisations du personnel aux régimes de retraite d'HQ, a été adopté tel que présenté.

- Le budget 2012-2013 a été approuvé tel que présenté.
- Nomination au CA d'une nouvelle observatrice, Christine Beaubien.
- Suggestions pour le remplacement de Dr Marc Dionne, dont les recommandations seront acheminées au MSSS.

5.5 Planification stratégique

5.5.1 Élaboration d'une nouvelle vision HQ

À la suite d'une rencontre de RC, MP et SF la semaine dernière et les démarches entreprises par SG confirmant que l'énoncé de vision retenu au CD du 22 septembre ne cause aucun problème légal, il est proposé d'aller de l'avant avec le thème « Au-delà de l'excellence ».

Des discussions s'engagent et il est décidé, malgré certaines réserves, que RC, MP et SF consultent les directeurs sur le thème « Au-delà de l'excellence » et présentent de nouveau la présentation PowerPoint du Forum de direction du 28 septembre, en y ajoutant une diapo sur le thème proposé. Le but de cet exercice est de vérifier la réceptivité des membres du Forum de direction et vérifier si on trouve une idée permettant d'améliorer l'énoncé proposé. L'adjointe aux Affaires publiques et communications coordonnera les rencontres auprès des différentes vice-présidences.

Revenir au CD du 1^{er} décembre sur les résultats de cette démarche.

5.5.2 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

JDS sensibilise les membres sur la nouvelle vision basée sur la culture, les processus et les ressources humaines et les différents barèmes pour les orientations stratégiques sur lesquels les projets doivent s'appuyer.

Les v-ps devront déposer les projets de leur vice-présidence respective aux réunions du CD des 17 novembre et 1^{er} décembre.

Au CD du 3 novembre, JDS apportera des clarifications sur les termes suivants :

- Axes;
- Orientations stratégiques;
- Enjeux;
- Projets.

S. Langelier	Dès que possible
RC/SF/MP	CD 01-12-2011
TOUS	CD 17-11-2011 CD 01-12-2011
JDS	CD 03-11-2011

5.6 Affaires médicales

5.6.1 Évaluation du cours 101 sur la médecine transfusionnelle

G. Delage fait part des résultats quant à l'évaluation du cours 101 sur la médecine transfusionnelle diffusé à 17 employés. Les commentaires sont à l'effet que le contenu du cours semble être trop ou pas suffisamment approfondi, les classes sont hétérogènes. Il a donc fallu ajuster le contenu du cours aux différents groupes. Pour la plupart des participants, ce cours leur a permis d'être plus performants dans leur travail et ont utilisé les notions apprises.

Après discussion, il est décidé :

- D'aller de l'avant avec une 2^e édition;
- Les gestionnaires identifieront les membres de leur personnel qui ont un intérêt et un avantage à suivre cette formation;
- Une proposition, préparée de concert par G. Delage et les RH, sera déposée à un prochain CD.

G. Delage

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 24 octobre par vice-présidence.

La 251^e réunion du Comité de direction se tiendra le 3 novembre 2011, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 251^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 3 novembre 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Louise Chartrand, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Jean Lapierre, Manon Pepin

Absences : Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Invité(e)s : France Bernier, Martin Chicoine, André Lebrun, Sylvie Thibault

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajout : 5.4.3 Horaires de travail durant la période des Fêtes</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 250^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 20 OCTOBRE 2011</p> <p>Adopté avec modifications.</p>		
2.1	<p>Suivi</p>		
2.1.1	<p>Fondation Héma-Québec – Comité consultatif</p> <p>La formation du comité consultatif est confirmée comme suit :</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre du conseil d'administration d'HQ : Martine Carré. • Un membre du conseil d'administration de la Fondation HQ et président de l'Association des bénévoles du don de sang : Miville Mercier. • Un membre issu du milieu universitaire ou organisme public : Louise Champoux Paillé, présidente du Cercle des administrateurs de sociétés certifiés et administratrice à l'Hôpital Sainte-Justine. 		

Observatrices :

- Vice-présidente aux Affaires publiques et au marketing d’HQ : Manon Pepin.
- Directrice générale de la Fondation HQ : Danielle Gabrielle Roy.

Secrétaire :

- Rachel Neault : adjointe administrative aux Affaires juridiques.

La 1^{re} rencontre aura lieu le 9 novembre.

La 2^e rencontre le 21 novembre à laquelle YB, YC et MD sont invités à présenter des cas types et des exemples de projets.

La 3^e rencontre aura lieu en décembre.

Une recommandation sera faite en janvier 2012 au CD et présentée par la suite au CA pour approbation.

JDS profite de l’occasion pour souligner que Miville Mercier est à ce jour la personne qui a contribué le montant d’argent le plus important à la Fondation HQ.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n’y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

À titre d’information, Louise Chartrand fera parvenir aux membres du CD les directives de Santé Canada relatives à la vMCJ.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

[Redacted content]

**MP
JDS**

**CD 05-01-2012
CA 23-01-2012**

L. Chartrand

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

3.1.1.1.3 HSH

En attente d'une confirmation de la date de la réunion de Canadian Standards Association (CSA) afin de pouvoir représenter notre proposition de changement de critères avant de soumettre à Santé Canada. Si aucune date n'est soumise d'ici la fin de l'année, une discussion aura lieu au CD sur la stratégie à adopter.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Syndrome de la fatigue chronique (SFC)

Dans le cadre du dossier sur le XMRV et la fatigue chronique, la vice-présidence aux Affaires médicales avait envisagé la possibilité de procéder à une étude épidémiologique visant à étudier le risque de transmission du SFC par le sang. Gilles Delage et MG ont donc entrepris des démarches en vue d'évaluer la faisabilité d'une telle étude. En plus de nos discussions à l'interne, des experts ont été rencontrés, dont la Dre Claire Infante-Rivard, épidémiologiste dans le réseau McGill, ainsi que le Dr Denis Phaneuf, médecin-microbiologiste au CHUM et responsable de la plus importante clinique de suivi de patients atteints de SFC. Après évaluation de divers scénarios et devis potentiels et, suite aux discussions avec ces experts, la VP aux Affaires médicales en vient à la conclusion qu'une telle étude n'est pas réalisable dans le contexte québécois. Voici les principales raisons pour lesquelles cette étude est jugée irréalisable:

- Bien qu'il existe une clinique spécialisée assurant le suivi d'un grand nombre de cas de SFC (clinique du Dr Phaneuf au CHUM), ces cas sont très hétérogènes et ne correspondent pas nécessairement aux définitions telles que convenues dans la littérature.
- Les cas en question ne sont pas répertoriés dans une base de données informatisée et il serait donc très difficile de générer une liste de participants potentiels tout en permettant le filtrage en fonction de certains critères de sélection. Une approche manuelle serait par ailleurs très complexe et très onéreuse. La tenue des dossiers pour ces patients ne se prête pas non plus à une étude épidémiologique rigoureuse.
- Si le devis retenu était celui d'une étude cas-témoin, l'identification d'un groupe adéquat de témoins poserait un défi substantiel. De tels témoins ne seraient pas immédiatement disponibles via la clinique de suivi des patients atteints de SFC. Une autre source de témoins potentiels et représentatifs de la population serait très difficile à identifier.
- Le recours à une étude fondée sur des bases de données administratives ne semble pas non plus représenter une approche viable. D'une part, le diagnostic de SFC conduit très rarement à une hospitalisation; on ne pourrait donc pas recourir aux données MED-ÉCHO. D'autre part, le diagnostic de consultation est très souvent omis dans les registres de facturation de la RAMQ. Il n'y a pas non plus à l'heure actuelle de registre centralisé et informatisé quant aux

transfusions reçues par les patients québécois. Finalement, les bases de données ne contiendraient pas les informations suffisantes concernant les autres facteurs de risque pouvant introduire un biais dans l'analyse de la relation entre transfusion et SFC.

- Finalement, si on décidait d'aller de l'avant malgré un devis très imparfait, nous pourrions courir le risque d'obtenir des résultats de validité douteuse et très difficiles, sinon impossibles à interpréter.

Compte tenu de toutes ces raisons, il est recommandé d'abandonner ce projet, du moins dans le contexte actuel. La question demeure quand même pertinente pour le SFC et non pour le XMRV, à savoir s'il existe ou non un risque de transmission du SFC par la transfusion. Nous demeurerons aux aguets quant à une éventuelle possibilité de procéder à une telle étude avec un devis dont la robustesse sera jugée adéquate.

3.1.1.1.7 Fièvre Dengue

Une présentation a été faite au Comité consultatif de la sécurité (CCS) du 31 octobre et, sur la base des éléments soulevés quant au risque extrêmement faible, il a été décidé de maintenir le « statu quo » dans ce dossier. Compte tenu que le CCS a statué dans ce dossier, il n'est plus pertinent de présenter un document de décision au comité de direction.

3.1.1.1.8 Virus du Nil Occidental

Une présentation a été faite au CCS du 31 octobre à l'effet, entre autres, que la SCS a eu 6 donneurs testés positifs, dont le 1^{er} en août et le dernier le 27 octobre. HQ, de son côté, a eu 4 donneurs testés positifs dont le 1^{er} en août et le dernier le 17 septembre.

Une soumission sera donc préparée par Q&N en vue de faire avancer au 15 novembre la date de fin des tests saisonniers à partir de la saison 2012-13. Pour l'année en cours, Q&N enverra une soumission à Santé Canada pour avancer la date au 26 novembre, ceci pour des raisons logistiques (arrêt des tests en fin de semaine).

3.1.1.1.9 Qualité

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles – État des livraisons 2011-2012

	Octobre 2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Septembre 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 714	5,6 %	1,9 %	142 323	5,0 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 835	6,7 %	6,6 %	114 435	4,9 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 367			22 887	
Pools	688	29,1 %	2,8 %	4 557	0,1%
Plaquettes d'aphérèse	2 679	2,1 %	7,6 %	18 330	6,0 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 787	-2,1 %	-21,6 %	34 966	-9,1 %

3.1.1.2.2 Tissus humains

Référence	Total	Septembre			Cumulatifs				
		Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réal	% dist. Totale
		136			762				
	Montréal	73			407				
	Québec	63			355				
Prélèvement	Total	69	83	78,31	412	498	82,73		
	Tissus	12	17	70,59	81	102	79,41		
	Globes oculaires Mtl	37	42	88,10	213	252	84,52		
	Globes oculaires Qc	27	25	108,00	167	150	111,33		
Distribution	Os spongieux	21	30	70,00	146	180	81,11	0	0,00
	Os massif	20	17	117,65	119	102	116,67	35	29,41
	Tendons	27	11	245,45	134	66	203,03	66	49,25
	Peau	52	91	57,14	625	546	114,47	277	44,32
	Valves	6	6	100,00	21	36	58,33	0	0,00
	Achat/Revente	28	63	44,44	98	378	25,93	S/O	S/O
	Sous-total	154	218	70,64	1143	1308	87,39	378	33,07
Cornées	Locales MTL	43	43	100,00	189	258	73,26	7	3,70
	Locales QC	0	15	0,00	0	90	0,00	S/O	S/O
	Importées	24	23	104,35	126	138	91,30	S/O	S/O
	Sous-total	67	81	82,72	315	486	64,81	7	2,22
TOTAL DISTRIBUTION		221	299	73,91	1458	1794	81,27	385	26,41

3.1.1.2.3 Sang de cordon 01-04-2011 au 01-10-2011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	136	59	96	41	232	172	108	63	64	37	
Ste-Justine	186	74	67	26	253	226	131	58	95	42	
Royal Victoria	164	55	136	45	300	228	139	61	89	39	
CHUL-CME	535	96	25	4	560	399	286	72	113	28	
CSSS Laval	625	84	122	16	747	714	437	61	277	39	
HSFA	558	95	31	5	589	377	282	75	95	25	
LaSalle	146	71	59	29	205	169	113	67	56	33	
Sacré-Cœur	88	70	37	30	125	52	44	85	8	15	
TOTAL	2438	81%	573	19%	3011	2337	1540	66%	797	34%	

Cible 1850 ÷ 52 = 35,5

Réal 797 ÷ 26 = 30,6

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	95	131	64	108	89	139	113	286	277	437	56	113	95	282	8	44	797	1540
Total 2010-2011	163	237	170	242	193	275	245	467	556	693	149	256	227	557	0	0	1703	2727
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1106	1639	896	1510	488	761	682	1646	1727	2584	363	678	519	1530	8	44	5789	10392

Réception du rapport, suite à l'inspection FACT des 15 et 16 septembre.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

JDS enverra une demande au Ministre de la Santé lui demandant de déléguer son pouvoir d'approbation des projets TI en vertu de la loi sur la gouvernance des ressources informationnelles.

JDS

Dès que possible

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

En audition les 3 et 4 novembre, en Cour supérieure, pour une demande de révision judiciaire de la décision arbitrale sur la méthode utilisée pour le maintien de l'équité salariale.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Hemaphobia.com

Suivi de la mise en demeure transmise par les Affaires juridiques demandant aux auteurs de Hémaphobia.com de retirer le visuel de notre campagne publicitaire, imitant le concept HQ de la manche coupée, de son site et de sa page Facebook et au Magazine Fugues de cesser de la publier :

- Pour le moment, sauf exception, les commentaires sur les médias sociaux se limitent au critère sur les HSH et non pas sur la mise en demeure.
- Sur notre page Facebook, seulement deux personnes ont émis des commentaires, un contre, un pour.
- Sur la page Facebook de TVA Nouvelles, plus de 132 commentaires. En très grande majorité, les commentaires sont très négatifs à l'égard d'HQ : critère rétrograde, les hétérosexuels sont autant à risque que les homosexuels, si HQ teste tous les dons où est le risque?
- Réception d'une lettre adressée aux Affaires juridiques pour le Groupe Gay Globe exigeant des excuses immédiates à Fugues et Hémaphobia.com pour la mise en demeure.

Décision :

- **HQ enverra une courte lettre de réponse au Groupe Gay Globe mais ne compte pas s'excuser.**
- **Ajuster le texte sur notre site web au sujet de la prévalence du VIH dans la communauté gai et la question de la période fenêtre pour ce test. Afin que les internautes puissent trouver rapidement la position d'HQ, MP se penchera sur la possibilité de mettre des mots clés de recherche sur notre site Web et les sites tels que Google et Bing.**

MP

Rapidement

MP

Rapidement

Sollicitation d'un donneur

Un donneur nous informe qu'une personne s'identifiant comme un membre du personnel d'HQ a communiqué avec lui à plusieurs reprises afin de solliciter des fonds pour la Société canadienne du cancer. Pour le moment, cette information se limite à une seule personne. Nous interviendrons sur notre site Web en publiant une notice si cette situation perdure.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Suivis du congrès de l'AABB

Les rapports et suivis du congrès de l'AABB sont présentés par :

- Yves Blais pour la R&D;
- Yvan Charbonneau pour l'Exploitation;
- Marco Décelles pour l'Exploitation des cellules souches, des tissus humains et du laboratoire de référence;
- Simon Fournier pour les Technologies de l'information;
- Marc Germain pour les Affaires médicales, autant pour la réunion du BEST (Biomedical Excellence for Safety in Transfusion) que pour l'AABB.

4.1.2 Repas avec le personnel durant la période des fêtes

Dans un souci d'équité envers l'ensemble du personnel d'HQ et de rationalisation des choix budgétaires, il est décidé qu'aucun lunch ou souper, spécifique pour le temps des Fêtes, ne sera payé par HQ.

4.2 Exploitation

4.2.1 DD11-15 – Détermination du titre d'hémolysines anti-A et anti-B chez les donneurs de plaquettes d'aphérèse de groupe O

France Bernier, Martin Chicoine, André Lebrun et Sylvie Thibault se joignent à la réunion.

Décision : le DD11-15, dont l'enjeu est de déterminer et d'identifier le titre d'hémolysines sur l'étiquette ISBT-128 des plaquettes d'aphérèse de groupe O, est approuvé avec la solution recommandée. Cette information facilitera la gestion de l'inventaire. Le plan de validation devra être élaboré en collaboration avec le GEO afin de répondre aux exigences de Santé Canada.

Important de mentionner dans le DD, au niveau des avantages, que cette information améliorera la sécurité du produit et de l'approvisionnement.

France Bernier, Martin Chicoine, André Lebrun et Sylvie Thibault quittent la réunion.

M. Chicoine

4.2.2 Participation Canadienne-Pénurie

Un Plan national pour la gestion de pénuries de produits labiles au Canada, excluant le Québec, a été rédigé conjointement par le Comité consultatif national sur le sang et les produits sanguins et la Société canadienne du sang. La SCS, à titre de « leader » dans ce dossier, invite HQ à être membre du « National Emergency Blood Management Committee (NEBMC) » afin de représenter le Québec.

Décision : HQ participera à titre d'observateur et non comme membre actif, avec une confirmation qu'HQ n'est pas liée aux recommandations éventuelles. Yvan Charbonneau et Gilles Delage agiront à titre d'observateurs sur le NEBMC.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, soutenir, reconnaître

- TI : excellent travail d'équipe du personnel des TI qui réalise 15 projets différents.

- AP&M et Expl. : excellent travail de tout le personnel impliqué dans l'organisation des Rencontres publiques régionales (RPR), tout particulièrement Dominique Brault.
- Expl. : succès de la collecte de sang dans le milieu islamique, dont 62 nouveaux donneurs sur 72.
- Expl. : succès de la collecte de sang des Canadiens de Montréal du 2 novembre, avec près de 680 donneurs inscrits.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

Les membres sont informés du statut du projet de mise à jour bureautique, particulièrement sur les activités en cours et complétées, les activités prévues non complétées, les activités à venir, les enjeux/risques.

JDS enverra une lettre au MSSS demandant qu'HQ gère elle-même la Loi sur le moratoire sur les projets des technologies de l'information.

JDS

5.3 Administration et finance

5.3.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 août 2011

Les membres ont pris connaissance du suivi budgétaire par vice-présidence au 31 août 2011 et aucune question n'a été soulevée.

5.3.2 Programme de performance des fournisseurs de PS pour les premiers 6 mois de l'exercice financier 2011-2012

J. Lapierre présente et commente les mesures élargies des performances des fournisseurs de produits stables pour la période d'avril à septembre 2011.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement HQ

HQ a expédié la semaine dernière, à un centre hospitalier de l'Honduras, des produits et du matériel non utilisés lors de la pandémie de la grippe H1N1 tels que des masques, des sarraus en papier, des visières souples de chirurgie. La valeur de ce don est de l'ordre d'environ 65 K\$.

HQ disposait d'un kiosque au congrès de l'AABB afin de présenter à la communauté internationale son "Cours sur le web en sérologie érythrocytaire". Excellents commentaires et de nombreux visiteurs se sont montrés vivement intéressés. Il semble que ce type de cours était totalement unique au monde.

Notre dispositif de sang de cordon avec les étiquettes ISBT 128 a été présenté aux membres de l'ATAG lors de la dernière réunion. Le dispositif étiqueté a suscité beaucoup d'intérêt de la part des membres.

Posters de l'Exploitation au congrès de l'AABB

Présentés par Sylvie Thibault – Coauteurs : Dr André Lebrun et Luc Lévesque

- *Quality of Apheresis-Platelet HLA-Typed Donor Registry at Héma-Québec.*
- *2010 Hospital Customer Satisfaction Survey.*

Présenté par Carolina Sarappa - Coauteur: Pierre Julien

- *A Second Bloodmobile at Héma-Québec.*

Présentés par Mario Tremblay

- *Validation of a New Active Cooling System for Transport and Overnight Storage of Whole Blood.*
- *Validation of Buffy Coat Platelet Production with the Atreus and Orbisac Blood Processing Devices.*

Poster des Affaires médicales au congrès de l'AABB

- *Pouls anormal* : plusieurs visites de personnes intéressées par le sujet et en particulier par la méthodologie (jumelage des bases de données administratives). Une offre de collaboration nous a été faite par Simone Glynn (NHLBI).
- *Ferritine chez les donneurs de doubles culots.*
- *Les échecs de filtration* (analyse des caractéristiques des donneurs).

Liste des communications présentées à l'AABB par le personnel de la R&D

- *Quantification of Residual Red Blood Cells in Platelet Concentrates Derived from Buffy Coat and Apheresis.* Marie Joëlle de Grandmont, Annie Beauséjour, Éric Ducas, Annie Jacques, Martine Richard, Hana Daoud and Louis Thibault.

- *Assessment of Blood Donor Eligibility Using the HemoCue Hb 301 Analyzer.* Annie Beauséjour, Hana Daoud, Marie Joëlle de Grandmont, Éric Ducas, Claudine Côté, Martine Richard and Louis Thibault.
- *Effects of Warm Antibiotic Decontamination on Structural Characteristics of Heart Valves.* Louis Thibault, Lorrie Béliveau, Annie Jacques, Annie Beauséjour, Marie Joëlle De Grandmont, Éric Ducas, Jacynthe Tremblay, Hana Daoud, Martine Richard and Marc Germain.
- *Red Blood Cell Hemolysis at the End of Storage: Challenging the New Standard.* Louis Thibault, Jocelyne Dion, Mario Tremblay, Marie Joëlle de Grandmont and Marc Germain.
- *Validation of a Blood Group Genotyping Assay.* Claudia Bédard, Marie-Ève Nolin, Éleine Deschênes, Brigitte Caron, Maryse St-Louis, Marie-Claire Chevrier, Jessica Constanzo-Yanez and Louis Thibault.
- *Overnight Storage of Whole Blood: A New Cooling System for Extreme Temperature Conditions During Transport.* Louis Thibault, Annie Jacques, Éric Ducas and Annie Beauséjour.
- *Peripheral Immunity of the Triple Transgenic Mouse Model of Alzheimer Disease* (I. St-Amour, I. Paré, C. Ringuette-Goulet, F. Calon and R. Bazin.
- *IVIg Reduces the Activation of Helper and Cytotoxic T cells by Inhibiting Antigen Presentation and Cross-Presentation.* P. Trépanier and R. Bazin.
- *A cellular based therapy to prevent or reduce thrombocytopenia.* Nicolas Pineault.
- *A RhD positive sample with a RHD-RHCE hybrid gene.* M. St-Louis, J. Constanzo-Yanez, C. Ethier, J. Perreault.
- *Finding rare blood group donors among cultural communities.* J. Perreault., M. Cayer, L. McKinnon, C. Ethier, J. Constanzo-Yanez, M. St-Louis.

Une présentation du laboratoire de sérologie érythrocytaire à laquelle la R&D a collaboré

- *Anti-Lub immunoglobulin M absorbed by RESttm.* C. Ethier, J. Couture, K. Royer, H. Collin, N. Cormier, M. St-Louis.

Présentations faites par l'Exploitation auxquelles a collaboré la R&D

- *Validation of a New Active Cooling System for Transport and Overnight Storage of Whole Blood.* Mario Tremblay, Mélanie Morin, Marie Joëlle de Grandmont and Louis Thibault.
- *Validation of Buffy Coat Platelet Production with the Atreus and OrbiSac Blood Processing Devices.* Mario Tremblay, Jocelyne Dion, Mélanie Morin, Marie Joëlle De Grandmont, and Louis Thibault.

Présentation faite par un collaborateur de travaux effectués en collaboration avec la R&D

- *Serotonin maintains erythrocyte membrane protein band 3 integrity but does not affect routine in vitro parameters during storage at 4°C in additive solution AS-3.* Agbato, Ingrid; Koué, Marie-Ève; de Grandmont, Marie Joëlle; Beauséjour, Annie; Nadeau, Philippe; Thibault, Louis; Kouassi, Edouard.

5.4.2 Comité de direction du 17 novembre

À moins de sujets urgents, la réunion du comité de direction du 17 novembre sera consacrée à la planification stratégique et à la présentation des projets, par vice-présidence, dans le format « One-Pager ».

TOUS

CD 17-11-2011

5.4.3 Horaires de travail durant la période des Fêtes

YC remet aux membres le calendrier relatif à l'horaire de travail pour la période des Fêtes 2011/2012 pour Montréal et Québec et attire l'attention sur les journées où les objectifs de collectes et de personnel sont élevés.

D'ici le prochain CD, les membres sont invités à inscrire, dans le gabarit qui leur sera transmis par Line Surprenant, le personnel qui sera disponible par secteur d'activités durant la période des Fêtes afin d'assurer la relève. De plus, ces employés devront préciser à quel moment ils seront présents chez HQ et, le cas échéant, fournir les coordonnées pour les rejoindre.

TOUS

CD 17-11-2011

5.5 Planification stratégique

5.5.1 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

Clarification de la structure de la planification stratégique :

- MISSION (découle de la Loi).
- DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL (à partir des huit (8) enjeux stratégiques et de la mission).
- VISION.
- ORIENTATIONS STRATÉGIQUES (Plan stratégique).
 - Qualité;
 - Efficience;
 - Innovation;
 - Culture.
- PLAN D' ACTIONS.
 - Projets;
 - Barèmes budgétaires;
 - Indicateurs.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 7 novembre par vice-présidence.

La 252^e réunion du Comité de direction se tiendra le 17 novembre 2011, à 10 h, à Québec



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 252^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 17 novembre 2011 à Québec**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Gilles Delage, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absence : Marc Germain

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 251^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 3 NOVEMBRE 2011 Adopté avec modifications.		
2.1	Suivi		
2.1.1	Horaires de travail durant la période des Fêtes YC invite les v-ps qui ne l'ont pas encore fait à inscrire, dans le gabarit prévu à cette fin, le personnel qui sera disponible durant la période des Fêtes afin qu'une relève soit assurée.	TOUS	01-12-2011
3.	COORDINATION		
3.1	Entreprise – Gestion de risques		
3.1.1	Risques opérationnels		
3.1.1.1	Sécurité des produits (PS, T, CS)		
	3.1.1.1.1 Qualité		

Les membres ont pris connaissance du rapport sur les problèmes de qualité, dont un ajout depuis le comité de direction du 22 septembre, soit une présence de fibrine dans les cryoprécipités.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

La réserve de surnageants du groupe AB est à un niveau critique (1,5 jours = rouge) qui est occasionné par une demande très élevée d'un CH en particulier. Un patient requiert jusqu'à 5 litres/jour ou 30 poches de produits de ce groupe. Des mesures sont planifiées à moyen terme pour remonter la réserve de ce produit à un niveau acceptable.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

Hemaphobia.com

Suite à la lettre de réponse envoyée à l'éditeur du Groupe Gay Globe par les Affaires juridiques, le 16 novembre, ce dernier a répondu par un courriel d'insultes à l'égard d'Héma-Québec. Aucune autre action requise à ce moment.

Incident sur la flotte de camions Héma-Québec

Un incident est survenu, le 11 novembre, impliquant la perte partielle d'une des affiches publicitaires apposée sur un camion d'HQ, n'ayant causé aucune conséquence majeure. Toutefois, la décision a été prise de faire retirer les affiches sur tous les camions autant de l'établissement de Montréal que de Québec. En attente des résultats de l'enquête pour la suite des actions

Expulsion d'un donneur d'aphérèse

Un incident est survenu le 16 novembre, au Globule Laval, où un donneur d'aphérèse a été refusé pour un don. Ce dernier a eu des propos et comportements agressifs à l'égard du personnel d'HQ et a menacé de contacter les médias. Le donneur a dû être expulsé du Centre commercial par des agents de sécurité. Un jeune couple qui accompagnait le donneur a capté l'événement. À suivre.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. INFORMATION

4.1 Ressources humaines

4.1.1 Engager, Soutenir, Reconnaître

Expl. : tout le personnel impliqué dans les audits AABB et CSL.

Expl. : excellent travail de Sylvie Thibault dans l'organisation et coordination du Comité des usagers à Montréal, le 8 novembre.

Q&N : tout le personnel impliqué dans l'implantation de SmartDoc, tout particulièrement les équipes de CFA, formation règlementaire et TI.

ETHCSLR : diminution de la liste d'attente pour les patients en attente de cornées; baisse de 38 % pour Montréal dans la dernière année et de 30 % pour Québec depuis février.

ETHCSLR : façon dont les audits internes sont maintenant effectués (audit de processus), particulièrement au niveau du LRCS. Participation intéressante au niveau de la biologie moléculaire de Marie-Pier Cayer de la R&D, à titre de spécialiste.

ETCHCSLR : réception officielle, le 16 novembre, de l'obtention de notre qualification par le NMDP "Investigational New Drug (IND)" marquant un autre jalon important dans notre démarche qui vise la distribution internationale de sang de cordon.

AP&M : excellent travail de Laurent-Paul Ménard, Sylvie Daigneault et des membres de leur équipe pour la production et la diffusion des capsules vidéo sur les mythes reliés au don de sang.

TI : le processus d'appel d'offres pour le réseau des télécommunications a été complété au même coût mais avec une plus grande capacité.

A&F : approbation des tarifs par SIGMA Santé; excellent travail de Jean-Marc Leclerc et son équipe.

R&D : Sonia Néron et Éric Petitclerc pour les formations données aux techniciens de laboratoire du LRCS, dans le cadre de la formation continue.

4.2 Administration et finance

4.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 septembre 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 30 septembre ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

4.3 Affaires publiques et marketing

4.3.1 Présentation des capsules Web sur les mythes reliés au don de sang

Les membres visionnent les différentes capsules vidéo sur les mythes reliés au don de sang. Ces capsules seront diffusées sur différentes plates-formes dont le site web d'Héma-Québec, les sites web des collèges et universités ainsi que sur les médias sociaux. Et celles-ci seront diffusées par l'ABDS pour faire la promotion du don de sang auprès des jeunes. Rappelons que ce projet a été financé par la Fondation Héma-Québec via un don de Desjardins.

4.4 Entreprise

4.4.1 Rayonnement HQ

- Présentation de MP au Mouvement québécois de la qualité, le 9 novembre.
- Le 16 novembre, visite à l'établissement de Montréal d'une délégation chinoise

représentant des laboratoires de sang en Chine.

- Lancement des capsules vidéo sur les mythes reliés au don de sang, le 10 novembre.

4.5 Planification stratégique

L'exercice d'aujourd'hui ne consiste pas à statuer sur la sélection ou non des projets mais de :

- S'assurer que les projets vont bien s'insérer dans le Plan stratégique et l'atteinte des objectifs.
- Vérifier l'existence d'impacts majeurs sur les vice-présidences qui n'ont pas été mentionnées dans les projets.
- Chiffrer les projets.
- Prioriser les projets dans une séquence logique.
- Définir les grands indicateurs par projet.
- Distinguer l'aspect investissement de l'opérationnel.
- Tenir compte de l'augmentation de l'efficacité de gestion orientée sur le changement de culture.
- Tenir compte de l'élimination des délais administratifs.
- S'assurer que les projets rejoignent les Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces qui ont déjà été identifiées.
- Acheminer toute l'information pertinente sur chaque projet à GL, d'ici le 1^{er} décembre, afin que l'équipe A&F puisse dresser un budget Proforma de l'ensemble des projets.

Présentation des projets par les vice-présidences suivantes.

4.5.1 Projets - Exploitation

4.5.2 Projets Technologies de l'information

4.5.3 Projets - LRCS

4.5.4 Projets – Sang de cordon

4.5.5 Projets – Tissus humains

4.5.6 Projets – Affaires médicales

TOUS

01-12-2011

Suite à la présentation des projets par les vice-présidences ci-dessus, JDS demande aux membres de se questionner sur la faisabilité de l'ensemble des projets et sur les points suivants :

- Les ressources humaines requises;
- La charge de travail des gestionnaires;
- La coordination serrée;
- La planification à l'entrée et sortie à Q&N;
- L'expertise à l'interne;
- Les changements au niveau de la culture, de la gestion, de la gestion des processus et technologiques;
- Les gains d'efficience;
- Trouver un ou des projets du côté du développement durable.
- Insérer les bénévoles dans les orientations stratégiques.
- Ajouter un élément du côté gouvernance.
- Développer un volet sur l'utilisation des ressources internes dans d'autres groupes.
- Aligner les objectifs des vice-présidences avec les grands enjeux.
- Délégation.

5. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 21 novembre par vice-présidence.

La 253^e réunion du Comité de direction se tiendra le 1^{er} décembre 2011, à 8 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 253^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 1 décembre 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Invités : Luc Bruno, Robert Labelle

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts : 3.1.1.1.1. Syndrome de la veine rouge 3.1.1.2.2 Stratégie d'approvisionnement des produits stables</p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 252^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 17 NOVEMBRE 2011</p> <p>Adopté avec modifications.</p> <p>Dorénavant, en ce qui concerne la rédaction et la révision des comptes rendus, les changements suivants sont apportés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • transmettre directement à HB les corrections d'ordre cosmétique; • signaler les modifications de fond lors de la réunion du CD; • refléter uniquement les décisions qui sont prises dans le compte rendu et non les éléments d'information. 			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>			

3.1.1.1.1 Syndrome de la veine rouge

Il y a une dizaine de jours, un CH a rapporté 3-4 événements de patients à qui des culots d'aphérèse ont été transfusés et qui ont manifesté des rougeurs et de la douleur au niveau de la veine piquée. Une investigation est en cours actuellement compte tenu que 26 cas semblables ont été répertoriés depuis 2009, dont la majorité semble associé à des transfusions de culots d'aphérèse. L'hypothèse d'une irritation due au potassium libre a été soulevée. Il est cependant trop tôt dans l'enquête pour conclure à une quelconque explication.

La question de l'âge des culots a été soulevée et ce point sera inscrit, dans la section de la gestion de risques, à l'OJ des prochains CD.

HB

CD 15-12-2011

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Novembre 2011 Réel au 27/11/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Octobre 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 807	- 0,6 %	0,4 %	163 130	4,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 460	1,3 %	- 2,3 %	130 895	4,5 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 292			26 179	
Pools	602	27,5 %	- 12,5 %	5 159	3,4 %
Plaquettes d'aphérèse	2 690	- 3,2 %	0,4 %	21 020	4,7 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 067	- 0,6 %	5,8 %	40 033	-8,1 %

- Suite à une question soulevée, il est confirmé que l'on est confortable avec la Stratégie d'approvisionnement et le niveau d'inventaire visé par celle-ci. L'âge moyen des culots et la péremption ont été considérés.
- Le niveau d'inventaire des surnageants de groupe AB demeure critique. La demande pour un patient est moins élevée que les semaines précédentes mais est, malgré tout, toujours importante.

3.1.1.2.2 Stratégie d'approvisionnement des produits stables

Les membres sont informés de l'état actuel des différentes démarches entourant la stratégie d'approvisionnement des produits stables.

La SCS a pris la décision de procéder à un appel de propositions (RFP) pour les produits plasmatiques et les services de fractionnement en vue d'un contrat éventuel, dont le terme serait de cinq (5) à sept (7), ans et a offert à HQ de se joindre au processus en ajoutant ses volumes, la SCS désirant toutefois jouer le rôle de leader.

Décision : proposer à la SCS de faire un processus conjoint où HQ et la SCS seraient impliquées à parts égales. Sinon, HQ entreprendra des discussions pour exercer les options de prolongation des contrats actuels.

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Octobre			Cumulatifs					
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)		
						Budget	%	Réel	% dist. Totale	
Référence	Total	127			889					
	Montréal	72			479					
	Québec	55			410					
Prélèvement	Total	60	83	78,31	472	581	81,24			
	Tissus	11	17	64,71	92	119	77,31			
	Globes oculaires Mtl	41	42	97,62	254	294	86,39			
	Globes oculaires Qc	17	25	68,00	184	175	105,14			
Distribution	Os spongieux	22	30	73,33	168	210	80,00	0	0,00	
	Os massif	30	17	176,47	149	119	125,21	37	24,83	
	Tendons	11	11	100,00	145	77	188,31	74	51,03	
	Peau	126	91	138,46	751	637	117,90	359	47,80	
	Valves	3	6	50,00	24	42	57,14	0	0,00	
	Achat/Revente	61	63	96,83	159	441	36,05	S/O	S/O	
	Sous-total	253	218	116,06	1396	1526	91,48	470	33,67	
	Cornées	Locales MTL	40	43	93,02	229	258	88,76	7	3,06
		Locales QC	0	15	0,00	0	90	0,00	S/O	S/O
		Importées	23	23	100,00	149	138	107,97	S/O	S/O
Sous-total		63	81	77,78	378	486	77,78	7	1,85	
TOTAL DISTRIBUTION		316	299	105,69	1774	2012	88,17	477	26,89	

Demandes de cornées non conformes pour l'enseignement et la recherche = 400 à 500 par année. Une rencontre est prévue le 12 décembre, avec les responsables concernés de Montréal et de Québec, pour discuter de la situation et de notre mandat.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2011 au 29-10-2011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	Total	%	Total	%
St-Marys	159	59	112	41	271	199	124	62	75	38	
Ste-Justine	217	74	75	26	292	255	152	60	103	40	
Royal Victoria	188	54	160	46	348	257	153	60	104	40	
CHUL-CME	597	95	34	5	631	462	332	72	130	28	
CSSS Laval	738	83	149	17	887	811	497	61	314	39	
HSFA	593	94	35	6	628	425	320	75	105	25	
LaSalle	173	71	71	29	244	193	132	68	61	32	
Sacré-Cœur	106	71	43	29	149	65	56	86	9	14	
TOTAL	2771	80%	679	20%	3450	2667	1766	66%	901	34%	

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

Réel $901 \div 30 = 30,0$

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	103	152	75	124	104	153	130	332	314	497	61	132	105	320	9	56	901	1766
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1107	1669	903	1529	492	787	687	1726	1754	2659	367	698	520	1582	9	56	5839	10706

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines



3.1.2 Risques à la réputation

Hemaphobia.com

MP a donné instructions à la Direction des communications externes de bloquer, sur Facebook, la publication de la photo imitant le concept HQ de la manche coupée.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler

4. INFORMATION

4.1 Ressources humaines

4.1.1 Engager, Soutenir, Reconnaître

- ECSTHLR : deux excellentes présentations par Jacynthe Tremblay sur les greffes valvulaires à HQ, au congrès de *l'European Association of Tissue Banks*, à Barcelone, du 9 au 11 novembre.
- ECSTHLR : Louis-Philippe Gagné pour l'obtention d'un montant de 68 K\$ de Grifols afin d'embaucher un 2^e responsable de la formation au niveau du cours de sérologie érythrocytaire pour soutenir le développement en cours.
- ECSTHLR : baisse de plus de 200 patients sur la liste d'attente provinciale au niveau de la greffe de cornées. Les cornéologues soulignent l'immense amélioration depuis l'entrée en scène d'HQ.
- Expl. : excellent travail de Lyne Lévesque, Suzanne Lemieux et Jonathan Huot pour l'organisation de la cérémonie de célébration du 10^e anniversaire de Globule Versailles.
- TI : tout le personnel impliqué dans la mise en production du VNO saisonnier.

4.2 Administration et finance

4.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 octobre 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 31 octobre ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

Compte tenu de l'excédent à ce jour et anticipé pour les mois à venir, et des besoins émanant de l'exercice de planification stratégique, JDS demande aux v-ps de regarder le devancement possible de certaines dépenses opérationnelles. GL demande aux v-ps de lui faire suivre la liste de ces possibles devancements et des montants en découlant.

TOUS

Dès que possible

4.3 Entreprise

4.3.1 Rayonnement

Excellent article sur le génotypage, publié dans l'édition du mois de novembre du magazine de *AABB News*, dans lequel HQ est citée en référence et inclus des citations de Maryse St-Louis.

Présentations faites par la R&D au congrès de l'Association de thérapie génique du Québec, tenue à l'Université Laval, le 18 novembre 2011 :

- SIMON FOURNIER, Nicolas Pineault. Rôles des protéines HSP27 et HSP70 dans la différenciation in vitro des cellules souches CD34+ dans la voie érythrocytaire.
- ANNE-MARIE BESSETTE, Mélanie Samson, Daniel Jung. Analyse du trafic intracellulaire d'adénovirus chimériques dans les lymphocytes B humains normaux et les lignées lymphoïdes.
- BETUL CELEBI, Diego Mantovani, Nicolas Pineault. *Comparative analysis of hematopoietic progenitor expansions achieved in a two-chamber bioreactor and static cultures.*
- MATHIEU DROUIN, Marie-Pierre Cayer, Mélanie Samson, Claudia Bertrand, Daniel Jung. *Suppression of protein phosphatase 2A activity AD5/F35 adenovirus transduction efficiency in human normal B lymphocytes and cell lines.*
- HÉLÈNE ÉMOND, Lucie Boyer, Nicolas Pineault. La co-transplantation de cellules souches expansionnées et non-expansionnées améliore la reprise plaquettaire in vivo.

- LAURIANE PADET, Anne-Julie Lessard, Renée Bazin. *IVIg inhibits T cell activation in an in vitro model of allograft rejection.*
- MÉLANIE SAMSON, Anne-Marie Bessette, Mathieu Drouin, Marie-Pierre Cayer, Daniel Jung. *Ex vivo adenoviral-mediated gene therapy: Phosphatase inhibitors improve gene transduction.*

4.4 Planification stratégique

4.4.1 Élaboration d'une nouvelle vision HQ

Suite aux différentes rencontres qui ont eu lieu avec l'ensemble des vice-présidences, trois (3) propositions du nouvel énoncé de la vision sont présentées, auxquelles une 4^e proposition est ajoutée par les membres du CD.

Les membres du CD sont appelés à réfléchir sur les différentes propositions et revenir, au CD du 15 décembre, pour statuer de façon définitive sur le nouvel énoncé de la vision. La traduction des énoncés devra également être présentée.

Entre-temps, MP fera parvenir aux membres le sommaire des consultations et les propositions du nouvel énoncé de la vision, ainsi que le compte rendu des consultations sur l'énoncé initialement proposé.

TOUS

CD 15-12-2011

MP

4.4.2 Présentation de l'outil de modélisation financière pour compiler les données d'opérations (coûts et économies)

Luc Bruno et Robert Labelle se joignent à la réunion.

Suite à la présentation de l'outil de modélisation financière pour compiler les données d'opérations (coûts et économies) et de l'outil pour compiler des investissements en capitalisation, R. Labelle et L. Bruno répondent aux questions des membres.

D'ici le prochain CD, il sera important de :

- différencier les coûts d'opération/capitalisation;
- identifier les économies en découlant;
- isoler ce qui n'est pas inclus dans le budget;
- prioriser les projets.

TOUS

D'ici le 15-12-2011

R. Labelle et L. Bruno viendront présenter, au CD du 15 décembre, les chiffriers mis à jour suite aux informations reçues des v-ps.

R. Labelle
L. Bruno

CD 15-12-2011

4.4.3 Présentation de l'outil de modélisation financière utilisé pour l'évaluation des investissements en immobilisations

Voir notes au point 4.4.2.

Luc Bruno et Robert Labelle quittent la réunion.

4.4.4 Projets – Qualité et normes

SR présente les projets pour la vice-présidence Qualité et normes.

Une proposition est faite de réécrire toutes les PFN par l'équipe de rédacteurs de l'entreprise dans un projet BLITZ où les rédacteurs seraient dédiés à cette tâche.

Une discussion s'ensuit et une réflexion devra être faite auparavant sur :

- le format des PFN;
- une vulgarisation qui s'impose afin que les textes des PFN soient à la portée de tous;
- la révision du concept de rédaction des PFN.

4.4.5 Projets – Recherche et développement

YB présente les projets pour la vice-présidence R&D.

Le projet de *l'Unité de recherche IVIg dans les maladies neuronales* est conditionnel à la levée de fonds de la Fondation HQ.

4.4.6 Projets – Ressources humaines

RC présente les projets pour la vice-présidence RH.

4.4.7 Projets – Affaires publiques et marketing

MP présente les projets pour la vice-présidente Affaires publiques et marketing.

4.4.8 Projets – Affaires juridiques

SG présente le projet de la vice-présidence Affaires juridiques sur la *Gestion de risque : structure de gouvernance*.

Les v-ps sont invités à faire part à JDS de la raison d'être d'aller au CA ou à un comité du CA pour bonifier un dossier.

Commentaires de Jean De Serres

D'ici le CD du 15 décembre, il y a lieu de clore le niveau financier de l'ensemble des projets et de réfléchir sur les points suivants :

- Y a-t-il des éléments majeurs qui ont été oubliés?
- Trouver un ou des projets du côté du développement durable.
- Insérer les bénévoles dans les orientations stratégiques.
- Comment peut-on travailler davantage et mieux avec les universités?
- Formation sur les cellules souches.
- Programme de formation de technologues, médecins transfuseurs.
- Chaire Université de Montréal.
- Réduction des pathogènes (amélioration de la sécurité).

Stéphane Turcotte prépare actuellement un document sur les *Opportunités et Menaces et Forces et Faiblesses* de l'entreprise et consultera les v-ps à cet effet.

TOUS**Dès que possible****TOUS****CD 15-12-2011****S. Turcotte****Dès que possible****5. COORDINATION DE L'AGENDA**

Les membres sont informés des activités de la semaine du 5 décembre par vice-présidence.

La 254^e réunion du Comité de direction se tiendra le 15 décembre 2011, à 8 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 254^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 15 décembre 2011 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Invité(e)s : France Bernier, Luc Bruno

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajouts : 3.1.1.1.9. HTLV 5.5 Recherche et développement 5.5.1 Rapport final GEO-43/14520 – Contamination de produits sanguins avec Bordetella holmesii		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 253^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 1 DÉCEMBRE 2011 Adopté avec modifications.		
3.	COORDINATION		
3.1	Entreprise – Gestion de risques		
3.1.1	Risques opérationnels		
3.1.1.1	Sécurité des produits (PS, T, CS)		
	3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.		

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Des précisions sont apportées à l'effet que la phase 2 du projet vise à identifier les fournisseurs avec qui HQ s'associera pour faire une étude clinique pour supporter le processus d'approbation de la technologie par Santé Canada.

3.1.1.1.3 HSH

La Société canadienne de l'hémophilie a officiellement pris position dans ce dossier à l'effet que le statu quo n'est plus acceptable d'un point de vue scientifique et que la période d'interdiction devrait être réduite, mais devra demeurer supérieure à 10 ans.

La position d'HQ à la CSA a été rediscutée la semaine dernière, mais aucune décision n'a été prise.

Notre objectif est de soumettre notre dossier à Santé Canada le plus rapidement possible, soit avant mars 2012.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T,O)

Hémoglobine : G. Delage a assisté, en novembre, à l'atelier organisé par la FDA. La vice-présidence aux Affaires médicales fera bientôt l'examen de ce dossier en vue de formuler des recommandations spécifiques à ce sujet.

3.1.1.1.6 Syndrome de la veine rouge

L'investigation suit son cours.

3.1.1.1.7 Âge des culots

Une étude de modélisation a été effectuée pour le compte d'HQ par John Blake, chercheur basé à Halifax. Une présentation sera faite à un prochain CD.

MG/SR

Avant mars 2012

G. Delage

3.1.1.1.8 Qualité

Le rapport sur les problèmes de qualité et les suivis est commenté. À la demande d'YB, une discussion aura lieu sur la priorisation des projets GEO avec les différents intervenants.

3.1.1.1.9 HTLV

France Bernier se joint à la réunion.

Une demande a été adressée à HQ par les hôpitaux du Québec pour demander d'effectuer les tests pour le HTLV.

Décision : les membres du CD sont d'accord à ce que HQ effectue les tests pour le HTLV pour les hôpitaux du Québec. En ce qui concerne les hôpitaux pour les autres provinces canadiennes, HQ effectuera les tests si la SCS n'est pas en mesure de le faire.

France Bernier quitte la réunion.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Décembre 2011 Réel au 11/12/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Novembre 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	19 708	- 2,0 %	- 5,7 %	182 920	3,6 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 165	- 0,6 %	- 3,0 %	147 260	4,0 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 233			29 452	
Pools	592	4,6 %	0,2 %	5 740	3,4 %
Plaquettes d'aphérèse	2 641	- 1,7 %	- 3,6 %	23 712	4,2 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 380	- 5,1 %	- 12,6 %	44 357	- 7,9 %

3.1.1.2.2 Produits stables

GL présente les données sur les produits stables, soit :

- Valeur des inventaires de produits stables au 1^{er} décembre 2011;
- Ratio IGIV;
- Distribution mensuelle d'Ig polyvalente, incluant Ig sous-cutanée (Vivaglobin);
- Distribution mensuelle de FVIIIr.

HQ a reçu récemment des demandes de CH pour traiter des cas de porphyrie à l'aide d'un produit, le Panhématin, qui est sous le programme d'accès spécial (PAS). Une de ces commandes, en provenance du CH Cité de la Santé à Laval, a nécessité une livraison en extrême urgence. Compte tenu que le Panhématin est conservé en quantité limitée dans les entrepôts d'Accuristix à Toronto, la DPS, supportée par les Affaires médicales, a demandé au MSSS d'ajouter ce produit sous PAS à la liste des produits approuvés par le CCNMT pour distribution par Héma-Québec afin d'assurer une meilleure réponse à nos clients. Un suivi de la requête sera fait par la DPS.

3.1.1.2.2.1 Stratégie d'approvisionnement des produits stables

HQ a confirmé à la SCS, suite à la décision conjointe, la fin du partenariat d'achat. À compter de la fin des contrats actuels, soit à compter du 1^{er} avril 2013, les parties procéderont de façon autonome à la conclusion d'ententes avec les fournisseurs.

- Le Conseil d'administration et le MSSS ont été informés de notre décision et la supportent.
- En discussion actuellement avec SIGMA Santé pour confirmer leur accord avant la négociation de contrats.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	Novembre			Cumulatifs					
		Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)		
						Budget	%	Réal	% dist.	Totale
		134			1023					
	Montréal	68			547					
	Québec	67			477					
Prélèvement	Total	61	83	78,31	533	664	80,27			
	Tissus	15	17	88,24	107	136	78,68			
	Globes oculaires Mtl	33	42	78,57	287	336	85,42			
	Globes oculaires Qc	27	25	108,00	211	200	105,50			
Distribution	Os spongieux cong.	47	30	156,67	215	240	89,58	18	8,37	
	Os spongieux lyo.	3			3	0				
	Os massif	20	17	117,65	169	136	124,26	38	22,49	
	Tendons	2	11	18,18	147	88	167,05	74	50,34	
	Peau	90	91	98,90	841	728	115,52	399	47,44	
	Valves	5	6	83,33	29	48	60,42	0	0,00	
	Achat/Revente	19	63	30,16	178	504	35,32	S/O	S/O	
	Sous-total	186	218	85,32	1582	1744	90,71	529	33,44	
Cornées	Locales MTL	34	43	79,07	263	301	87,38	7	2,66	
	Locales QC	5	15	33,33	5	105	4,76	S/O	S/O	
	Importées	24	23	104,35	173	161	107,45	S/O	S/O	
	Sous-total	63	81	77,78	441	567	77,78	7	1,59	
TOTAL DISTRIBUTION		249	299	83,28	2023	2311	87,54	536	26,50	

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2011 au 03-12-2011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	191	58	140	42	331	240	145	60	95	40	
Ste-Justine	262	76	84	24	346	292	176	60	116	40	
Royal Victoria	216	53	189	47	405	299	177	59	122	41	
CHUL-CME	713	95	41	5	754	540	385	71	155	29	
CSSS Laval	896	83	182	17	1078	906	550	61	356	39	
HSFA	593	94	35	6	628	485	364	75	121	25	
LaSalle	207	72	81	28	288	215	148	69	67	31	
Sacré-Cœur	127	73	48	27	175	91	74	81	17	19	
TOTAL	3205	80%	800	20%	4005	3068	2019	66%	1049	34%	

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

Réel $1049 \div 35 = 30,0$

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	116	176	95	145	122	177	155	385	356	550	67	148	121	364	17	74	1049	2019
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1120	1693	923	1550	510	811	712	1779	1796	2712	373	714	536	1626	17	74	5987	10959

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Certains employés d'HQ, qui ne sont pas outillés d'un BlackBerry, procèdent à des transferts automatiques de tout leur courrier électronique HQ sur leur téléphone intelligent personnel. Pour la sécurité de l'information, les actions suivantes seront prises :

- Une communication interne sera envoyée à l'ensemble des employés;
- Une sensibilisation sera effectuée par chaque v-p au sein de leur équipe respective.

Les Affaires publiques travaillent actuellement sur une politique d'entreprise sur l'utilisation des médias sociaux.

RC/SF/SG

Rapidement

V-ps

Rapidement

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

<p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plaintes à l'interne</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe</p> <p>Les Affaires juridiques ont reçu une plainte de l'Office de la langue française concernant l'affichage sur une collecte. Des vérifications seront effectuées.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		
<p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>HQ a reçu une lettre de la responsable du Bureau de programme pour l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux nous demandant de suspendre les opérations de migration en lien avec Windows, dont Office 2010. Chez HQ, cette migration est presque complétée. JDS fera le suivi pour établir la marche à suivre.</p>	SG	Dès que possible
<p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Entreprise</p> <p>4.1.1 Carte de Bonne année HQ</p> <p>Compte tenu qu'il n'existe aucune politique relative à la formulation de la carte de bons souhaits HQ, il est convenu de ne pas exclure, l'an prochain, les termes Noël ou Joyeuses Fêtes.</p>	JDS	Rapidement

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, Soutenir, Reconnaître

- Expl. : succès de la collecte de sang du Peps à Québec, avec un résultat de 550 donneurs sur 500.
- Expl. : Ghislain Tanguay pour son implication lors de la panne du BAS à Québec.
- EXCSTHLR : présentations faites par Hugo Fournier et Jacynthe Tremblay lors du 10^e anniversaire des Tissus humains.
- R&D : présentations de Marc Germain et Gilles Delage lors de la Journée R&D.
- R&D : Éric Aubin pour son atelier sur les communications à l'intérieur de la R&D.
- A&F : excellent travail d'équipe de l'Exploitation et des Produits stables sur le déploiement de mesures exceptionnelles pour faire livrer de Toronto, au CH Cité de la Santé à Laval, les fioles de Panhematin commandées en extrême urgence.
- A&F : excellent travail et implication de Luc Bruno et Robert Labelle pour compiler les données d'opérations et d'investissements en capitalisation, dans le cadre de la planification stratégique.
- AJ : belle initiative de Rachel Neault qui a donné un atelier de perfectionnement sur la Fusion Word, dans le cadre de la migration Office 2010.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Déploiement de la mise à jour de la nouvelle infrastructure bureautique

La formation du personnel est presque terminée.

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement

Article sur le principe de précaution :

[The Precautionary Principle in Blood Safety: Not Quite the Same as Aiming for Zero Risk.](#)

Germain M, Ghibu S, Delage G.

Transfus Med Rev. 2011 Dec 5. [Epub ahead of print] No abstract available.

5.4 Planification stratégique

5.4.1 Élaboration d'une nouvelle vision HQ

Le libellé retenu pour la version française est : **Exceller et innover au service de la santé.**

Des vérifications seront effectuées pour la version anglaise à savoir :
« To Excel and Innovate for Better Health » ou « Excel and Innovate for Better Health ».

5.4.2 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

Luc Bruno se joint à la réunion.

Luc Bruno présente la liste des projets et des impacts financiers ainsi que le chiffré détaillé sur les immobilisations. 53 projets recensés pour une valeur totale de 9,0 M\$. Le fichier sera rendu accessible en réseau et sécurisé pour les v-ps. Les membres sont invités à consulter les données et envoyer leurs modifications à Luc par courriel.

Luc présente également le chiffré des prévisions financières qui fait état d'une marge de manœuvre financière de 2,7 M\$ pour les années 2013-14 et 2014-15, en tenant compte d'un gel des tarifs. Différents scénarios de prévisions financières seront élaborés au cours des prochaines semaines en tenant compte notamment de tarifs qui fluctueraient en deçà du taux d'inflation et de certains autres éléments de contingences.

Luc Bruno quitte la réunion.

En tenant compte des estimés de chaque projet, il appert qu'il est possible de garder tous les projets dans le plan bien que leur exécution devra être étalée sur les 3 années du plan. Au total, on doit demander une révision du budget d'immobilisations pour l'augmenter en 2012-13 de 7,0 M\$ à 9,6 M\$ et à 8,0 M\$ en 2013-14 et 7,5 M\$ en 2014-15. Selon nos projections, il sera possible de garder la hausse des tarifs en deçà de l'inflation. Pour le moment, il existe un goulot autant sur le plan des ressources humaines que financières pour la première année. Ce problème sera adressé dans le plan d'action qui est dû pour mai 2012.

RC

Rapidement

Au niveau des tissus, cellules souches et sang de cordon, la hausse des coûts d'immobilisations sera assumée par la Fondation. Le projet est donc en partie dépendant du succès de la Fondation à lever l'argent requis. Par contre, d'autres sources de financement seront recherchées, à commencer par une candidature à un programme du MDEIE qui sera présentée d'ici le 22 décembre.

JDS

22-12-2011

Le texte final du plan stratégique sera envoyé aux v-ps pour révision en début janvier et soumis au CA du 23 janvier 2012.

JDS

11-01-2012

5.5 Recherche et développement

5.5.1 Rapport final GEO-43/14520 – Contamination de produits sanguins avec Bordetella holmesii

Le rapport du GEO intitulé « Contamination de produits sanguins avec Bordetella holmesii (GEO 43/14520) » a été présenté par Louis Thibault. Actuellement, lorsqu'un produit sanguin est trouvé positif pour une contamination bactérienne, il faut tester de nouveau le produit sanguin avec un second échantillon pour confirmer la présence des microorganismes et invalider la possibilité d'un faux positif. Les travaux, réalisés dans le cadre de l'investigation de deux produits contaminés avec Bordetella holmesii avec le Dr Delage, démontrent que cette pratique devrait être remise en question puisque les bactéries peuvent mourir ou leur détection devenir aléatoire après quelques jours d'entreposage.

5. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 19 décembre par vice-présidence.

La 255^e réunion du Comité de direction se tiendra le 5 janvier 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 255^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 5 janvier 2012 à Montréal**

Présences: Isabelle Allard, Yves Blais (en vidéoconférence), Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain (en vidéoconférence), Simon Fournier, Guy Lafrenière, Laurent-Paul Ménard

Absences : Smaranda Ghibu, Manon Pepin, Suzanne Rémy

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajouts : 3.1.1.2.2 Stratégie d'approvisionnement des produits stables 3.1.1.2.3 Tissus humains ▪Création d'une grappe en thérapie cellulaire et tissulaire		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 254^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 15 DÉCEMBRE 2011 Adopté avec modifications.		
2.1	Suivis		
2.1.1	Élaboration d'une nouvelle vision HQ Le libellé retenu pour la version anglaise est : « <i>To Excel and Innovate for Better Health</i> ».		
3.	COORDINATION		
3.1	Entreprise – Gestion de risques		
3.1.1	Risques opérationnels		
3.1.1.1	Sécurité des produits (PS, T, CS)		

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Dès janvier, les groupes concernés vont commencer à travailler la soumission à être présentée à Santé Canada, idéalement d'ici mars 2012, sur la position d'Héma-Québec quant au délai de cinq (5) ans.

MG a informé Dana Devine, de la SCS, de notre stratégie dans ce dossier.

3.1.1.1.4 Maladie de Chagas

Compte tenu que ce point fait partie de la revue des risques, il est convenu de le retirer de l'ordre du jour. Cependant, la revue des risques connus devra faire l'objet d'une courte présentation sur une base annuelle, y compris la culture bactérienne.

3.1.1.1.5 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : l'appel conférence prévu avec Santé Canada pour discuter du VIH-O aura lieu en début février.

Pouls : en attente d'une réponse de notre requête auprès de Santé Canada.

3.1.1.1.6 Syndrome de la veine rouge

L'investigation suit son cours.

3.1.1.1.7 Âge des culots

Une étude de modélisation a été effectuée pour le compte d'HQ par John Blake, chercheur basé à Halifax. Une présentation sera faite à un prochain CD.

MG/SR**Avant mars 2012****HB/MG
YC****CD 03-05-2012
CD 03-05-2012****J. Blake/
G. Delage****CD 08-03-2012**

3.1.1.1.8 Qualité

Ce point est remis à la prochaine réunion.

3.1.1.1.9 HTLV

Compte tenu qu'une décision a été prise au CD du 15 décembre à l'effet qu'HQ effectue les tests pour le HTLV pour les hôpitaux du Québec et qu'elle effectuera les tests pour les hôpitaux des autres provinces canadiennes si la SCS n'est pas en mesure de le faire, il est convenu de retirer ce point de l'ordre du jour.

SR

CD 24-01-2012

HB

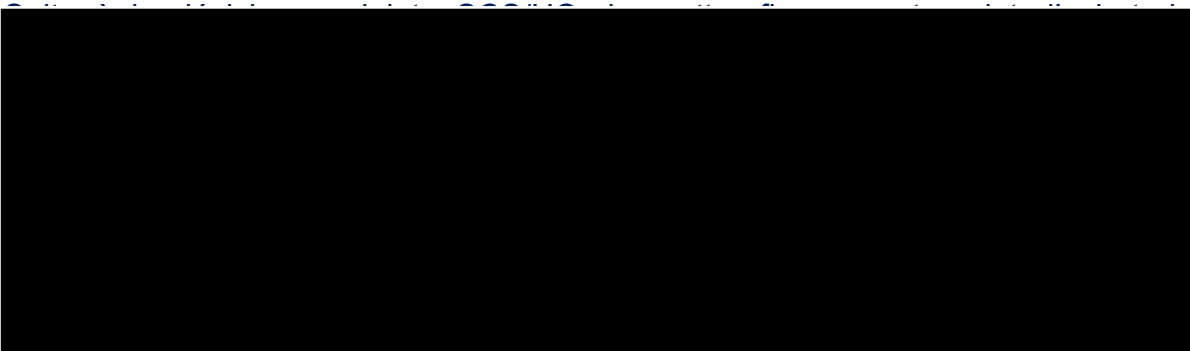
CD 24-01-2012

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)**3.1.1.2.1 Produits labiles**

	Décembre 2011 Réel au 31/12/2011			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Novembre 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	20 216	0,5 %	- 3,2 %	183 435	3,8 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 770	- 3,0 %	- 5,3 %	146 830	3,7 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 154			29 366	
Pools	530	- 6,4 %	- 10,3 %	5 678	2,3 %
Plaquettes d'aphérèse	2 624	- 2,3 %	- 4,3 %	23 688	4,1 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 098	- 11,2 %	- 18,2 %	42 882	- 11,0 %

Les demandes de produits labiles de la part des centres hospitaliers ont diminué de façon importante en décembre, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'inventaire. Des mesures sont prises pour remédier à la situation, lesquelles ont des répercussions sur la main-d'œuvre et les comités organisateurs et, potentiellement, sur le taux de péremption.

3.1.1.2.2 Stratégie d'approvisionnement des produits stables



3.1.1.2.3 Tissus humains

Beaucoup de références pour le don de tissus et de cornées durant la période des fêtes. Avec l'arrêt des chirurgies de cornées durant une dizaine de jours, cela s'est traduit, comme l'an dernier, par quelques dons déclinés par Héma-Québec. Dans une telle situation, il serait important de regarder ce qui pourrait être fait au niveau des cornées pour l'enseignement et la recherche. Une 2^e rencontre aura lieu le 31 janvier avec les intervenants pour finaliser le rôle d'HQ dans ce dossier.

MD

31-01-2012

▪ Création d'une grappe en thérapie cellulaire et tissulaire

Le plan d'affaires sur la « Création d'une grappe en thérapie cellulaire et tissulaire - Projet mobilisateur en SSP (Soins de santé personnalisés) » a été transmis au Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE), le 21 décembre, accompagné de lettres de support de certains partenaires dont Univalor, Novartis, CaridianBCT, LOEX, Laboratoires New World Inc.

JDS

Février 2012

En attente d'une réponse du MDEIE d'ici février 2012.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Panne physique de l'ordinateur central de production Progesa le 20 décembre. Les problèmes ont été résolus, la récupération de toutes les données perdues a été effectuée, de même que la reprise complète du serveur principal, sans aucun impact sur les hôpitaux.

Une vérification sur la fréquence de ces pannes sera effectuée auprès d'IBM.

SF

Rapidement

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

La décision a été rendue par la Cour supérieure, le 9 décembre 2011, dans le dossier « Maintien équité salariale ». Il semble que le juge donne raison à HQ sur un point important soit « quand » le maintien doit s'effectuer (article 40 de la Loi), mais il rejette la méthode de calcul pour procéder aux ajustements.

HQ a jusqu'au 20 janvier 2012 pour faire une demande de permission d'en appeler.

RC

20-01-2012

Il est essentiel d'ajuster la provision dans ce dossier au cas où notre demande serait rejetée.

RC/GL

Rapidement

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel – Québec

APTS-Québec : [REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Absence d'une employé(e) au service des finances

La discussion a lieu à huis clos.

Ponction sur un donneur effectuée par un assistant-technicien de collecte

La discussion a lieu à huis clos.

Demande de prime de séparation

La discussion a lieu à huis clos.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

On discute brièvement de l'épisode récent au cours duquel HQ a appris que l'Hôpital Honoré-Mercier avait distribué un produit sanguin stable (fibrinogène) à une clinique vétérinaire, en vue d'être administré à un chien. HQ a expliqué par lettre que les produits qu'elle distribue sont réservés à usage humain seulement.

3.1.2.3 Couverture médiatique

10^e anniversaire des tissus humains : couverture média faite par la Presse canadienne, reprise par plusieurs médias régionaux. Mention spéciale aux entrevues de Marco Décelles, à Radio Canada (Télé, radio et Web), sur les excellents résultats au niveau des greffes de cornées.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Événements de reconnaissance 2012

Suite à une discussion sur la participation des vice-présidents et du personnel d'HQ aux événements de reconnaissance, les membres sont d'avis que les personnes suivantes devraient représenter HQ aux différentes soirées :

- **Soirées reconnaissance des donateurs de 100+ dons** : en plus des membres du personnel ayant une fonction directe lors de ces événements, inviter le personnel du Globule de la région à y prendre part;
- **Soirées reconnaissance des bénévoles** : en plus des membres du personnel ayant une fonction directe lors de ces événements, inviter les conseillers en organisation de collectes œuvrant dans la région où se tient l'événement.
- **Rencontres publiques régionales (RPR)** : en plus des membres du personnel ayant une fonction directe lors de ces événements, Jean De Serres, Yvan Charbonneau et Manon Pepin.

Après discussion, il est décidé que :

- Le comité organisateur fasse une vérification du nombre de participants d'Héma-Québec, lequel ne devra pas dépasser 33 % du nombre total de participants;
- Dans le cas des RPR nécessitant un déplacement aérien, qu'un seul appareil (au lieu de deux comme c'était le cas auparavant) soit affrété pour le déplacement du personnel.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, Soutenir, Reconnaître

DG : excellent travail d'Huguette Bourret, Rachel Neault et Gilbert Rodrigue pour la production du Plan d'affaires sur la « Création d'une grappe en thérapie cellulaire et tissulaire - Projet mobilisateur en SSP » transmis au Ministère du développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE), le 21 décembre.

Expl. & TI : excellent travail et grande disponibilité de tout le personnel impliqué dans le plan de reprise de l'ordinateur central de production Progesa, suite à la

panne du 20 décembre.

A&F, RH & TI : excellent travail du personnel impliqué de l'A&F qui, avec le support des services RH et TI, ont sécurisé le calcul de la dernière paie de l'année 2011 et le dépôt des salaires aux employés durant la période des Fêtes.

A&F : implication du personnel de l'A&F qui a donné suite aux nombreuses demandes de paiements de notes de frais au personnel et de factures aux fournisseurs avant le congé des Fêtes.

Compte tenu que les termes Engager, Soutenir, Reconnaître sont intimement liés à la vision actuelle d'HQ, RC a été mandaté pour soumettre des recommandations en lien avec la nouvelle vision.

RC

CD 09-02-2012

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 novembre 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 30 novembre ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

Les points suivants sont abordés :

- Il est convenu de réévaluer l'ajustement de la provision dans le dossier de l'équité salariale.
- GL présentera à JDS la prévision des résultats attendus au 31 mars 2012 afin de pouvoir informer le MSSS du montant pouvant être remboursé. Ce montant sera retenu sur le treizième (13^e) versement du MSSS prévu en mars prochain.
- Aucune observation suite à l'audit financier intérimaire effectué par Raymond Chabot Grant Thornton à la fin novembre/début décembre 2011.

RC/GL

Rapidement

GL/JDS

Rapidement

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement

Rien à signaler.

5.3.2

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

5.4 Exploitation

5.4.1 Cours de gestion de l'inventaire sur le web pour les centres hospitaliers

Ce point fait suite à un suivi du CD du 21 avril 2011 où il avait été convenu de regarder la possibilité d'introduire un cours de gestion de l'inventaire sur le web pour les centres hospitaliers avec un échéancier à l'automne 2011. Les membres sont informés des développements.

5.5 Planification stratégique

5.5.1 Ébauche de proposition stratégique – Plan 2012-2015

JDS informe les membres des échéanciers à respecter pour l'élaboration de l'ébauche du Plan stratégique 2012-2015 :

- Transmission du texte de l'ébauche aux v-ps le lundi, 9 janvier.
- Réception des commentaires des v-ps le jeudi, 12 janvier.
- Corrections typographiques et formatage final le vendredi, 13 janvier.
- Envoi aux membres du CA le lundi, 16 janvier.
- Le Plan stratégique 2012-2015 est axé sur les grandes orientations et sera présenté au CA du 23 janvier 2012 pour approbation.

JDS	09-01-2012
V-ps	12-01-2012
HB/R. Neault	13-01-2012
SG	16-01-2012
JDS	23-01-2012

5.5.2 Plan de communication du Pan stratégique 2012-2015

Suite à la présentation du Plan stratégique 2012-2015 au CA du 23 janvier, les actions suivantes seront prises :

- Déploiement, par les RH, du Plan de communication du Plan stratégique 2012-2015 pour l'ensemble du personnel. L'ébauche du plan de communication sera envoyée aux v-ps pour commentaires.
- Présentation du Plan stratégique 2012-2015, au personnel cadre, effectuée sous la forme de deux réunions consécutives :
 - Montréal le 1^{er} février;
 - Québec le 3 février.
- Élaboration du plan d'action par les vice-présidents.

RC/V-ps	CD 24-01-2012
RC	01-02-2012
RC	03-02-2012
V-ps	Mai 2012

5.5.3 Indicateurs de performance

La liste des indicateurs de performance stratégiques actuels est remise aux membres, de même que le lien informatique dans SAS. Certains indicateurs de performance, qui sont dans le plan stratégique, vont se retrouver dans le plan d'action et il s'agit de définir un (1) responsable par indicateur.

Au prochain CD, les v-ps :

- feront part de leurs propositions concernant les principaux indicateurs sur lesquels ils seront appelés à travailler;
- statueront tout particulièrement sur la définition des indicateurs;
- formuleront de nouveaux indicateurs.

V-ps**CD 24-01-2012****6 COORDINATION DE L'AGENDA**

Les membres sont informés des activités de la semaine du 9 janvier par vice-présidence.

La 256^e réunion du Comité de direction se tiendra le 24 janvier 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 256^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 24 janvier 2012 à Montréal**

Présences: Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 255^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 5 JANVIER 2012 Adopté avec modifications.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes Rencontres à venir avec les fournisseurs et Santé Canada concernant une étude clinique pour supporter le processus d'approbation de la technologie par Santé Canada.</p>			

3.1.1.1.3 HSH

JDS a précisé au CA du 23 janvier la position d'HQ dans ce dossier.

Les groupes concernés ont commencé à travailler la soumission à être présentée à Santé Canada, idéalement d'ici mars 2012, sur la position d'HQ quant au délai de cinq (5) ans.

Confirmation de la SCS qu'elle va bientôt lancer son exercice de consultation sur la politique d'interdiction pour déterminer la durée d'exclusion entre cinq (5) et dix (10) ans. Dr Mindy Goldman rédigera un document avec recommandation et MG a été approché pour faire la revue de ce document. Par la suite, une consultation publique sera effectuée.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls

Réception d'une lettre de Santé Canada, adressée à Suzanne Rémy le 22 décembre 2011, à l'effet que SC a terminé l'examen de l'étude sur le pouls anormal chez les donneurs de sang, déposée le 27 septembre 2011 par HQ pour supporter la soumission concernant l'élimination de la mesure du pouls en tant que critère de qualification des donneurs, acceptée avec conditions le 26 avril 2007.

Selon SC, les données issues de cette étude ne permettent pas d'affirmer que le don de sang effectué par les donneurs ayant un pouls hors norme n'augmente pas l'incidence des événements cardiaques ischémiques. Compte tenu de l'impossibilité d'évaluer le risque, la levée de la condition ne sera prise en considération qu'après réception et évaluation par Santé Canada des résultats d'une étude additionnelle, le cas échéant. SC dicte également à HQ certaines actions à prendre pour être en mesure de leur soumettre les résultats de l'étude révisée, le cas échéant.

Une lettre de réponse à Santé Canada sera préparée sous peu par le groupe Q&N et Affaires médicales, réfutant chacun des points..

MG/SR

Mars 2012

SR/GD/PR

Dès que possible

Plasmaphérèse

L'atelier sur la plasmaphérèse aura lieu à Ottawa, le 31 janvier, dont l'objectif est la sécurité des donneurs dans l'éventualité où le plasma serait recueilli à des volumes plus élevés de même qu'à une fréquence accrue. Les participants à cette rencontre sont Santé Canada, SCS, HQ, Cangene, PPTA et EAC-BR.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

L'investigation suit son cours.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres ont pris connaissance du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Janvier 2012 Réel au 22/01/2012			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Décembre 2011	QUANTITÉ	% VS 2010
CULOTS	21 075	7,5 %	4,2 %	204 510	4,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 180	- 0,8 %	2,6 %	163 010	3,3 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 236			32 602	
Pools	573	- 20,6 %	8,1 %	6 251	- 0,4 %
Plaquettes d'aphérèse	2 663	4,8 %	1,5 %	26 351	4,2 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 836	- 14,7 %	- 6,4 %	46 718	- 11,3 %

3.1.1.2.2 Tissus humains

	Décembre			Cumulatifs				
	Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
					Budget	%	Réel	%dist. Totale
Référence Total	149			1172				
Montréal	85			632				
Québec	64			541				
Prélèvement Total	52	83	78,31	585	747	78,31		
Tissus	11	17	64,71	118	153	77,12		
Globes oculaires Mtl	28	42	66,67	315	378	83,33		
Globes oculaires Qc	16	25	64,00	227	225	100,89		
Distribution								
Os spongieux cong.	24	30	80,00	237	270	87,78	18	7,59
Os spongieux lyo.	9	0	S/O	14	0	S/O		
Os massif	15	17	88,24	184	153	120,26	41	22,28
Tendons	5	11	45,45	152	99	153,54	77	50,66
Peau	90	91	98,90	931	819	113,68	439	47,15
Valves	6	6	100,00	35	54	64,81	0	0,00
Achat/Revente	31	63	49,21	209	567	36,86	S/O	S/O
Sous-total	180	218	82,57	1762	1962	89,81	575	32,63
Cornées								
Locales MTL	19	43	44,19	282	344	81,98	7	2,48
Locales QC	0	15	0,00	5	120	4,17	S/O	S/O
Importées	8	23	34,78	181	184	98,37	S/O	S/O
Sous-total	27	81	33,33	468	648	72,22	7	1,50
TOTAL DISTRIBUTION	207	299	69,23	2230	2610	85,44	582	26,10

3.1.1.2.3 Sang de cordon – 01-04-2011 au 31-12-3011

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	206	56	159	44	365	268	161	60	107	40	
Ste-Justine	274	75	90	25	364	311	186	60	125	40	
Royal Victoria	242	54	203	46	445	328	192	59	136	41	
CHUL-CME	773	94	45	6	818	590	422	72	168	28	
CSSS Laval	983	83	201	17	1184	986	594	60	392	40	
HSFA	593	94	35	6	628	528	395	75	133	25	
LaSalle	241	73	88	27	329	239	162	68	77	32	
Sacré-Cœur	137	71	55	29	192	103	79	77	24	23	
TOTAL	3449	80%	876	20%	4325	3353	2191	65%	1162	35%	

Cible 1850 ÷ 52 = 35,5

Réel 1162 ÷ 39 = 29,8

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	125	186	107	161	136	192	168	422	392	594	77	162	133	395	24	79	1162	2191
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1129	1703	935	1566	524	826	725	1816	1832	2756	383	728	548	1657	24	79	6100	11131

On rappelle la terminaison, en septembre 2011, du partenariat avec le CH St-François d'Assise à Québec et l'adhésion de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal lequel, malheureusement, se développe trop lentement.

Des efforts sont déployés actuellement pour une adhésion possible de l'Hôpital général du Lakeshore.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Suivi de la dernière réunion : suite à la panne physique de l'ordinateur central de production Progesa du 20 décembre, une vérification a été effectuée auprès d'IBM sur la fréquence de ce type de panne.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Suite à la décision rendue par la Cour supérieure, le 9 décembre 2011, dans le dossier « Maintien équité salariale », HQ a déposé, le 20 janvier 2012, une demande de permission d'en appeler. Le Conseil d'administration a été informé du déroulement de ce dossier, lors de la réunion du 23 janvier.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel – Québec

[Redacted content]

<p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plaintes à l'interne</p> <p>Ponction sur un donneur effectuée par un assistant-technicien de collecte</p> <p>Suivi de la dernière réunion : les mesures ont été prises dans ce dossier, suite à la vérification des faits et à la révision du dossier avec les RH.</p>		
<p>Arrangement de fin de contrat</p> <p>Suivi de la dernière réunion : MG et SG évalueront la position à prendre dans ce dossier.</p>	MG/SG	Dès que possible
<p>Pétition des infirmières et infirmiers de Montréal</p> <p>Réception d'une pétition des infirmières et infirmiers de Montréal revendiquant une meilleure identification ou visibilité sur le site des collectes, suite à un incident survenu récemment, alléguant une supposée confusion auprès des donateurs, organisateurs et bénévoles. Une discussion aura lieu au niveau du CRT et une réponse à cette pétition sera transmise par YC.</p>	YC	Dès que possible
<p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p>		

4. CONSULTATION

4.1 Exploitation des cellules souches, tissus humains et laboratoire de référence

4.1.1 Revue de direction LRCS

La revue de direction 2011 du LRCS est effectuée par MD.

Décision

Le rapport sur la Revue de direction 2011 du LRCS est approuvé. Quelques corrections typographiques seront transmises à MD par les v-ps.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, Soutenir, Reconnaître

EXTHCSLR : excellent déroulement de la simulation d'EdgeLab, 2^e phase du projet SILAM. Excellent travail de planification et implication de toute l'équipe concernée.

EXTHCSLR : implication du personnel concerné dans la préparation de la Revue de direction 2011 du LRCS, tout particulièrement Marie-Claire Chevrier.

Expl. : Sylvie Deslauriers, Brigitte Bernier et Carole Faubert pour les résultats de l'audit fait par Martine Nadeau sur le remboursement de frais des bénévoles.

Expl. : présentation faite à Santé Canada par un groupe de l'Exploitation, Q&N et les Affaires médicales au niveau du titrage des hémolysines et dont les commentaires de Santé Canada sur la pertinence d'effectuer ces tests ont été excellents.

AJ : appui de Rachel Neault pour la rédaction des comptes rendus des réunions du Comité consultatif sur l'image de marque d'Héma-Québec.

DG : Huguette Bourret pour l'organisation de la rencontre de consolidation d'équipe des 11-13 janvier.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 décembre 2011

Le rapport de suivi budgétaire au 31 décembre ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

Le MSSS a été informé qu'un montant de 4,5 M\$ pourra être retenu sur le 13^e et dernier versement prévu en fin février 2012, compte tenu des besoins révisés pour le financement du Synagis et pour le financement de la banque de tissus humains et de sang de cordon, du registre de moelle osseuse et des services spécialisés.

Lors de la présentation au dernier CA, les membres ont demandé d'expliquer l'écart entre le tarif budgété et le tarif réel au 30 septembre 2011 pour les plaquettes.

5.3 Vigie technologique

5.3.1 Don de sang et maladie coronarienne

Une présentation est faite par MG sur « *Le fer et la maladie coronarienne, une expérience naturelle, quasi-randomisée chez les donateurs de sang* ». Cette présentation a été soumise pour publication et est accessible en suivant ce lien : [5.3.1 - Don de sang et maladie coro_prés CD.ppt](#)

5.4 Planification stratégique

5.4.1 Plan stratégique 2012-2015

Suivi de la planification stratégique du 19 janvier 2012

- Suite à la planification stratégique du 19 janvier, la liste des projets et la liste des dossiers 2012-2013 a été transmise aux v-ps ce matin afin qu'ils puissent faire parvenir leurs commentaires et révisions d'ici le 30 janvier 2012.
- La liste révisée sera présentée au Forum de direction du 1^{er} février.

Présentation du Plan stratégique 2012-2015 au CA du 23 janvier 2012

Les membres du CA ont adopté le Plan stratégique 2012-2015 présenté par JDS, lors de la réunion du 23 janvier, avec une modification mineure à l'effet que l'on « indique quels sont les mandats exclusifs versus les mandats non exclusifs ».

Le Plan stratégique approuvé sera transmis aux v-ps d'ici le 27 janvier.

TOUS	30-01-2012
SF	01-02-2012
JDS/TOUS	CD 09-02-2012
MP	27-01-2012

5.4.2 Plan de communication du Plan stratégique 2012-2015

Le plan de déploiement de la planification stratégique et de la Vision est approuvé, tel que présenté.

La réunion à Montréal aura lieu le 1^{er} février et celle de Québec le 3 février. Il est convenu que les v-ps de Montréal assisteront à celle du 1^{er} février à Montréal et JDS, YC, MD, RC, YB et MG assisteront à celle du 3 février à Québec.

Une fois les rencontres effectuées avec le personnel cadre de Mtl et Qc, le Plan stratégique 2012-2015 sera mis sur le site Web.

L'obligation de traduction du Plan stratégique 2012-2015 pour le site Web sera vérifiée.

V-ps Mtl
JDS/MG/YB/
YC/MD/RC

01-02-2012
03-02-2012

SG

5.4.3 Indicateurs de performance

Une revue des indicateurs de performance est effectuée. Suite à cette revue, une nouvelle liste sera préparée reflétant les modifications apportées et présentée de nouveau au prochain CD. Les indicateurs seront répertoriés de la façon suivante :

- Indicateurs pour le CA (stratégiques);
- Indicateurs pour le v-p (gestion);
- À laisser tomber.

JDS/TOUS

CD 09-02-2012

5.4.4 Fréquence et durée des réunions du comité de direction

Les calendriers des rencontres du comité de direction pour 2011-2012 et 2012-2013 sont approuvés.

6 COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 30 janvier par vice-présidence.

La 257^e réunion du Comité de direction se tiendra le 9 février 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 257^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 9 février 2012 à Montréal

Présences : Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences : Yves Blais, Marc Germain

Invité(e)s : Sandrine Boucher, Christiane Trudeau

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts : 4.4 Ressources humaines 4.4.1 Comités de retraite</p>		
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 256^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 24 JANVIER 2012</p> <p>Adopté avec modifications.</p>		
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Une première rencontre avec Santé Canada et un des fournisseurs, concernant les exigences requises (fournisseur et HQ) pour supporter le processus d'approbation de la technologie par SC, aura lieu le 14 février.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Plasmaphérèse

L'atelier sur la plasmaphérèse, dont l'objectif est la sécurité des donneurs dans l'éventualité où le plasma serait recueilli à des volumes plus élevés de même qu'à une fréquence accrue, a eu lieu à Ottawa le 31 janvier. Ont participé à cette rencontre des représentants de Santé Canada, SCS, HQ, Cangene, PPTA et EAC-BR.

Santé Canada transmettra à HQ, SCS et Cangene une lettre les invitant à soumettre un « White Paper ». Cangene, de concert avec la SCS et HQ, procédera à la rédaction du « White Paper » portant sur l'augmentation du volume annuel de plasma prélevé par donneur et sur la réalisation d'EPS basées sur le volume prélevé et non à une fréquence fixe.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Janvier 2012 Réel au 31/01/2012			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2010	% VS Décembre 2011	QUANTITÉ	% VS 2011
CULOTS	21 301	8,7 %	5,4 %	204 736	4,3 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 890	3,5 %	7,1 %	163 720	3,7 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 378			32 744	
Pools	634	- 12,2 %	19,6 %	6 312	0,6 %
Plaquettes d'aphérese	2 744	8,0 %	4,6 %	26 432	4,5 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 639	- 19,1 %	-11,2 %	46 521	- 11,7 %

Fluctuations importantes au niveau des demandes de sang de la part des CH, ayant des impacts sérieux sur la planification des collectes.

GL contactera un représentant du MSSS pour lui demander de sensibiliser le CGAF et Sigma Santé concernant ces fluctuations et de proposer une rencontre pour discuter de la gestion et de la planification de demandes de sang par les centres hospitaliers.

GL

Dès que possible

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Suivi de la dernière réunion : suite à la panne physique de l'ordinateur central de production Progesa du 20 décembre, les vérifications sur la fréquence de ce type de panne seront poursuivies à un niveau hiérarchique plus élevé chez IBM.

SF

Dès que possible

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

HQ a déposé, le 20 janvier 2012, une demande de permission d'en appeler suite à la décision rendue par la Cour supérieure, le 9 décembre 2011, dans le dossier « Maintien équité salariale ».

En attente de la décision de la Cour d'Appel du Québec.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel – Québec



3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Pétition des infirmières et infirmiers de Montréal

Réception d'une 2^e lettre accompagnée de la pétition où des noms ont été ajoutés. Dans cette pétition, on revendique une meilleure identification ou visibilité du personnel sur le site des collectes. YC a accusé réception et le dossier a été référé au CRT.

Arrangement de fin de contrat

Suivi de la dernière réunion : le dossier a été réglé à la satisfaction de toutes les parties concernées.

Améliorations du système

Un bénévole du centre d'appels - Québec s'est plaint de ne pas avoir eu de réponse à sa lettre dans laquelle il suggérait des améliorations au nouveau système informatique de télémarketing. La majorité des suggestions en question seront implantées prochainement. Une lettre à cet effet a été transmise au bénévole.

Discrimination à l'embauche

Plainte reçue de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse à l'effet que la candidature d'un employé d'agence n'a pas été retenue lorsque celui-ci a postulé sur le poste permanent. Les Affaires juridiques ont envoyé une lettre et HQ ira en médiation dans ce dossier.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Facturation électronique pour les CH

Le service à la clientèle aux hôpitaux a reçu une demande d'un CH à l'effet que la facturation papier soit arrêtée au 1^{er} avril prochain et remplacée par la facturation informatique. YC a répondu que cette façon de fonctionner était prévue dans les changements futurs chez HQ.

A court terme, afin de revoir le nombre de factures émises aux hôpitaux, GL vérifiera auprès du MSSS pour voir si des mesures doivent être prises. Il rappelle qu'à la mise en place de la facturation une facture par période par CH était émise et que, suite à des pressions reçues de certains centres hospitaliers, le MSSS avait demandé à HQ d'émettre une facture par livraison de produits plutôt qu'une facture consolidée par période. Cette demande avait eu pour effet d'augmenter substantiellement le nombre de factures émises, faisant passer le nombre de 2 000 à au-delà de 70 000 factures annuelles. Il reviendra donc au MSSS de statuer sur la situation et de demander à HQ de modifier la pratique actuelle, s'il y a lieu.

GL

Dès que possible

Transfusion sanguine

Réception d'une lettre de plainte, datée du 1^{er} février 2012, d'une receveuse alléguant avoir été diagnostiquée séropositive pour le VIH, suite à une transfusion sanguine. Enquête en cours actuellement.

SR

Lettre concernant le don de sang

Une lettre a été reçue par une personne qui aurait eu un test positif pour le VIH dans le passé mais dont le résultat est maintenant négatif. Puisqu'il n'y a pas de demande claire qui a été formulée, les Affaires juridiques évaluent la réponse à donner aux commentaires émis.

SG

3.1.2.3 Couverture médiatique

Dans un article publié par le journal La Presse le 9 février 2012, il est entre autres mentionné : *«L'entente conclue entre le gouvernement du Québec et les employés des secteurs public et parapublic prévoit que leurs échelles de traitement salarial peuvent être bonifiées si la croissance économique de 2010 à 2013 s'avère*

meilleure qu'anticipée au moment des négociations. Or la croissance économique au Québec a été suffisante pour augmenter les salaires de 140 millions de dollars, soit un demi-point. Cette manne arrivera en surplus de l'augmentation de 1 % prévue pour le 1^{er} avril. Lors de la signature de la convention collective, Québec a établi que la croissance nominale en surplus de 8,3 % sur deux ans permettait de calculer une augmentation au-delà du taux convenu de 1 %. Or, la croissance sera de 1,2 % au-dessus de la barre de 8,3 %, ce qui permet d'atteindre le maximum de la surprime de 0,5 %. Québec, convient-on, pourrait attendre de connaître le chiffre définitif en novembre 2012 avant de commencer à décaisser ».

Compte tenu de cette augmentation de 0,5 % qui serait également applicable au personnel d'HQ, la question fut soulevée à savoir si cette possible augmentation avait été prévue au budget. Après vérification, on a confirmé en cours de réunion du comité de direction, qu'effectivement le 0,5 % a été prévu dans les hypothèses budgétaires et retenu dans le budget des salaires du personnel syndiqué et non syndiqué d'HQ.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

[Redacted content]

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Comité consultatif sur l'image de marque d'Héma-Québec****4.1.1 Révision de la DAP008 sur la politique des commandites**

La directive administrative DAP008, dont le but est d'assurer à HQ une procédure de sélection judicieuse de ses alliances stratégiques en matière de commandites, est approuvée avec les modifications proposées.

Cette directive sera présentée pour approbation au CA du 21 mars 2012.

MP**CA 21-03-2012****4.2 Entreprise****4.2.1 Inventaire des comités**

Les v-ps verront à compléter le document sur l'inventaire des comités que l'on peut retrouver en réseau sous: <..\..\..\..\..\..\..\..\Collaborations\Groupes et Comités\Cadres et adjointes\Inventaire des comités pour CD du 09-02-2012.doc>

TOUS**Dès que possible**

Une attention particulière devra être apportée pour voir s'il y a place à amélioration tant au niveau de la fréquence et de la durée des rencontres, qu'au niveau du nombre de participants. S'il y a plusieurs représentants d'un même groupe à une réunion, important de diminuer la participation et de s'assurer de clarifier le rôle de la ou les personnes nommées pour représenter ce groupe.

Type de compte rendu

Une discussion s'engage sur le type de compte rendu à favoriser pour les différentes réunions. Les formats suivants sont suggérés :

Procès-verbal : conseil d'administration et les comités du CA.

Compte rendu : comité de direction, COPI.

Formule « Décision/Suivi/Responsable » : autres réunions ou comités.

SG, SR et Christiane Trudeau travailleront à concevoir un format de compte rendu approprié et le présenteront pour approbation à un prochain CD.

**SG/SR/
C. Trudeau****CD 08-03-2012**

4.2.2 Formule du Forum de direction

La formule actuelle des réunions du Forum de direction ayant été remise en question lors de la consolidation d'équipe des 11-13 janvier, il a été convenu de solliciter des idées auprès des directeurs soit :

- Consulter les directeurs sur la formule utilisée (structure, format et contenu, ordre du jour, durée et fréquence) dans la perspective que cette réunion doive leur être utile pour leur travail.
- Faire en sorte que les directeurs jouent un rôle actif (et non seulement d'absorber de l'information).
- Occasion de présenter des « succès ».

Les v-ps ont un exercice de réflexion à faire sur la remise en question des comités et des participants, les gains à réaliser en termes de temps, etc. MD compilera l'information obtenue des v-ps et présentera un topo global au Forum de direction du 15 mars.

V-ps

D'ici le 10 mars

MD

15-03-2012

4.3 Exploitation des tissus humains, cellules souches et laboratoire de référence

4.3.1 Revue de direction des tissus humains

La revue de direction 2011 des Tissus humains est effectuée par MD.

Décision

Le rapport sur la Revue de direction 2011 des Tissus humains est approuvé. Quelques ajouts d'initiatives et corrections typographiques seront transmises à MD par les v-ps.

V-ps

Rapidement

4.4 Ressources humaines

4.4.1 Comités de retraite

Les membres sont d'accord à ce que le mandat de Luc Bruno soit reconduit pour les comités de retraite suivants :

- Comité de retraite – Personnel cadre.
- Comité de retraite – Personnel syndiqué.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Engager, Soutenir, Reconnaître

Pour être en lien avec la nouvelle vision, la rubrique « Engager, Soutenir, Reconnaître » sera remplacé par « Reconnaissance ».

A&F : l'équipe de J.F. Deschênes pour la négociation du contrat des produits stables.

TI : Gilles Bouchard pour les téléphones cellulaires pour les conseillers.

EXCSTHLR : excellent travail de Nadia Baillargeon, Marie-Claire Chevrier, Carole Éthier, Julie Couture, Julie Paquette, Geneviève Thibault, Maryse St-Louis, Élane Deschênes et Lee-Ann McKinnon lors du lancement, le 31 janvier, de notre site de sérologie érythrocytaire version anglaise.

Q&N : Daniel Boutin a été approché par l'Université de Sherbrooke pour donner un cours en développement organisationnel.

RH : excellent travail de tout le personnel impliqué dans la mise en place du portail intranet.

Expl. : Étienne Fissette pour son implication et la coordination des retraits/rappels des produits entreposés chez Erb, suite à la signature du contrat avec CSL Behring.

DG : présentation du Plan stratégique 2012-2015 par Jean De Serres au personnel cadre de Montréal et Québec.

TI : excellent travail de Serge Potvin au niveau de l'infrastructure Progesa.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Portail Héma-Québec

Sandrine Boucher et Christiane Trudeau se joignent à la réunion.

Une présentation est faite suite au lancement du 8 février du nouveau portail intranet « L'@RTÈRE ». Pour accéder à la présentation, suivre le lien suivant : [5.2.1 - Présentation de l'Intranet.ppt](#). BRAVO et félicitations à toutes les équipes impliquées.

Dans le cadre du plan stratégique, une demande est formulée à l'effet de rejoindre le personnel des collectes mobiles car il y a beaucoup d'informations pertinentes pour eux.

SF

Sandrine Boucher et Christiane Trudeau quittent la réunion.

5.3 Administration et finance

5.3.1 Calendrier budgétaire 2013-14

Le calendrier budgétaire 2013-14 est approuvé avec une modification mineure.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement Héma-Québec

Rien à signaler.

5.5 Planification stratégique

5.5.1 Plan de communication du Plan stratégique 2012-2015

- Une vidéo d'introduction du plan stratégique 2012-2015 a été tournée avec JDS.
- Chaque vice-présidence doit faire parvenir aux RH les dates de rencontres prévues avec leur personnel respectif pour la communication du plan stratégique 2012-2015.

5.5.2 Indicateurs de performance

Les indicateurs de performance proposés par S. Turcotte en fonction des orientations stratégiques, axes d'intervention et orientations financières sont discutés et des précisions sont apportées par JDS. Un nouvel indicateur est proposé : *service à la clientèle*.

S. Turcotte relancera les v-ps pour raffiner les objectifs stratégiques qui les concernent et les indicateurs qu'ils entendent retenir pour leur vice-présidence.

6 COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 13 février par vice-présidence.

TOUS

Rapidement

**S. Turcotte/
TOUS**

**Avant le CD du
08-03-2012**

La 258^e réunion du Comité de direction se tiendra le 23 février 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 258^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 23 février 2012 à Montréal

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts : 3.1.1.2.2 Vitesse de perfusion Privigen 5.1.2 Programme de reconnaissance des années de service 5.6 Qualité et normes 5.6.1 Changements à la vice-présidence Qualité et normes</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 257^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 9 FÉVRIER 2012</p> <p>Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis</p> <p>2.1.1 Portail Héma-Québec</p> <p>Des problèmes de performance des serveurs de terminaux ont forcé l'arrêt du lancement automatique de l'@rtère (intranet) lors de l'ouverture d'une session de travail. Cet arrêt permet d'atténuer les problèmes de performance lors de périodes de pointe. Une fois ces difficultés résolues, la pratique de l'ouverture automatique de l'@rtère pourra être remise de l'avant.</p> <p>Suite aux commentaires recueillis, les actions suivantes devront être prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le défilement des nouvelles; • Envoyer un courriel à l'ensemble du personnel à l'effet de se référer à l'@rtère pour être au courant des nouvelles; • Identifier comment on crée l'habitude d'utiliser l'@rtère et en sensibiliser le 	SF	CD 08-03-2012

- personnel;
- Planifier d'informer le personnel sur la façon de s'abonner;
- Vérifier les méthodes alternatives pour le personnel n'ayant pas accès à un ordinateur.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres ont pris connaissance du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Février 2012 Réel au 20/02/2012			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Janvier 2012	QUANTITÉ	% VS 2011
CULOTS	20 708	10,7 %	- 2,8 %	225 444	4,9 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 230	6,2 %	- 3,9 %	179 950	3,9 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 246			35 990	
Pools	662	6,1 %	4,4 %	6 974	1,1 %
Plaquettes d'aphérèse	2 584	6,2 %	- 5,8 %	29 016	4,6 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 958	- 14,6 %	8,8 %	50 479	- 11,9 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres ont pris connaissance des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, de la valeur des inventaires au 1^{er} février 2012 et de la distribution mensuelle de certains produits.

DD12-01 – Utilisation de la pâte résiduelle du fractionnement

Décision : le DD12-01 est approuvé avec la solution recommandée, soit de modifier le consentement des donneurs et participer au projet de la SCS/Grifols/Biotest.

Les actions suivantes devront être prises :

- Rédaction par les Affaires juridiques d'un texte pour les dépliants aux donneurs avec l'emphase mise sur le fait que ces produits serviront à des fins humanitaires.
- HQ demandera à la SCS un délai afin de pouvoir diffuser les nouveaux dépliants.
- SR vérifiera s'il y a lieu de présenter une soumission concernant les changements dans les dépliants aux donneurs.
- S'assurer qu'HQ soit mentionnée comme participant au projet lors des communiqués publics.

SG

J.F. Deschênes

SR

MP

Vitesse de perfusion Privigen

Les membres sont informés de certains comportements des représentants de Grifols, suite à notre changement de fournisseur en IGIV. Les actions suivantes devront être prises :

- Émettre une circulaire pour annoncer les ratios d'IGIV qui seront applicables à compter du 1^{er} avril 2012. A cet effet, étant donné la sensibilité de ce point, il est essentiel de mettre en place un plan de communication. MP et Jean Lapierre se rencontreront à cet effet.
- S'assurer que le MSSS soit mis au courant de la dynamique.
- Suite à la réception des offres de Baxter et Grifols, il nous faudra contacter Grifols pour discuter de leur comportement terrain inapproprié.
- Discuter cet élément au CCMTM et CCMTQ lors des rencontres de la fin mars.
- Ce sujet sera aussi présenté aux prochaines rencontres d'utilisateurs tenues fin mai.
- D'autre part, il serait important de communiquer à Jean Lapierre le feed-back reçu de nos partenaires à ce sujet afin de bien pouvoir évaluer l'état de la situation et prendre les mesures requises appropriées.

**MP/
Jean Lapierre**

Rapidement

**JDS/GL
GL**

**Rapidement
Rapidement**

Jean Lapierre

Mars 2012

Jean Lapierre

Fin mai 2012

TOUS

Rapidement

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Janvier			Cumulatifs				
	Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
					Budget	%	Réal	% dist. Totale
Total	150			1323				
Montréal	78			710				
Québec	72			613				
Prélèvement	84	83	101,20	669	830	80,60		
Tissus	17	17	100,00	135	170	79,41		
Globes oculaires Mtl	43	42	102,38	358	420	85,24		
Globes oculaires Qc	34	25	136,00	261	250	104,40		
Distribution								
Cs spongieux cong.	46	30	153,33	285	300	95,00	18	6,32
Cs spongieux lyo.	6	0	S/O	18	0	S/O	S/O	S/O
Cs massif	20	17	117,65	204	170	120,00	45	22,06
Tendons	18	11	163,64	170	110	154,55	78	45,88
Pesau	30	91	32,97	961	910	105,60	444	46,20
Valves	4	6	66,67	39	60	65,00	0	0,00
Achat/Revente	27	63	42,86	236	630	37,46	S/O	S/O
Sous-total	151	218	69,27	1913	2180	87,75	585	30,58
Cornées								
Locales MTL	37	43	86,05	319	387	82,43	7	2,19
Locales QC	20	15	133,33	25	135	18,52	S/O	S/O
Importées	17	23	73,91	198	207	95,65	S/O	S/O
Sclères	22	S/O	S/O	22	S/O	S/O	S/O	S/O
Sous-total	96	81	118,52	564	729	77,37	7	1,24
TOTAL DISTRIBUTION	247	299	82,61	2477	2909	85,15	592	23,90

Début, le 1^{er} janvier 2012, de la distribution locale de cornées à Québec ainsi que l'ajout des sclères au niveau du tableau des statistiques de distribution.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 1^{er} avril 2011 au 28 janvier 2012

CH	Inscriptions				Total	Poches prélevées		Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%		Total	Total	%	Total	%	
St-Mary's	224	57	171	43	395	295	176	60	119	40	
Ste-Justine	296	74	104	26	400	334	200	60	134	40	
Royal Victoria	260	55	215	45	475	361	215	60	146	40	
CHUL-CME	856	94	50	6	906	648	456	70	192	30	
CSSS Laval	1119	83	226	17	1345	1103	665	60	438	40	
HSFA	593	94	35	6	628	554	410	74	144	26	
LaSalle	270	72	103	28	373	265	175	66	90	34	
Sacré-Cœur	157	71	64	29	221	114	86	75	28	25	
TOTAL	3775	80%	968	20%	4743	3674	2383	65%	1291	35%	

Cible 1850 ÷ 52 = 35,5

1291 ÷ 43 = 30

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	134	200	119	176	146	215	192	456	438	665	90	175	144	410	28	86	1291	2383
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1138	1717	947	1581	534	849	749	1850	1878	2827	396	741	559	1672	28	86	6229	11323

- Depuis la création de la Banque publique de sang de cordon, en 2004, HQ a réussi à qualifier et à rendre disponible pour la greffe plus de 6 229 unités de sang de cordon.
- En décembre 2011, l'ajout du programme de prélèvement de sang de cordon à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, joint aux efforts de sensibilisation des futures mères et du personnel d'obstétrique des CH partenaires, a permis de faire passer le taux d'inscription des mères issues des communautés culturelles de 14 % à 20 %.
- Au prochain CD, un document de décision sera présenté dont l'enjeu sera d'augmenter l'inventaire d'unités de sang de cordon (de 10 000 à 20 000 unités) tout en maintenant les coûts acceptables et en respectant la représentation des différentes ethnies au Québec.

MD

CD 08-03-2012

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Suivi de la dernière réunion : suite à la panne physique de l'ordinateur central de production Progesa du 20 décembre, les vérifications sur la fréquence de ce type de panne seront poursuivies à un niveau hiérarchique plus élevé chez IBM. En attente d'une réponse de leur part.

SF

Rencontre Vérificateur TI du Vérificateur général

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nouveau cabinet au dossier, vont effectuer une vérification TI basée sur les documents de vérification de l'an dernier.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

HQ a obtenu la permission d'en appeler devant la Cour d'Appel du Québec de la décision rendue par la Cour supérieure, le 9 décembre 2011, dans le dossier « Maintien équité salariale ».

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel – Québec

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Pétition des infirmières et infirmiers de Montréal

Suivi de la dernière réunion : la pétition revendiquant une meilleure identification ou visibilité du personnel sur le site des collectes a été discutée au CRT du 20 février et une entente est intervenue avec le syndicat à l'effet que notre façon actuelle de fonctionner est adéquate. Donc, statu quo dans ce dossier à l'exception que des blouses et chemises blanches seront fournies aux infirmières et infirmiers, dans l'attente des nouveaux uniformes.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Transfusion sanguine

Suivi de la dernière réunion : les résultats de l'enquête, suite à la réception d'une lettre de plainte d'une receveuse alléguant avoir été diagnostiquée séropositive pour le VIH suite à une transfusion sanguine à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, sont à l'effet que la plaignante n'a reçu aucun produit sanguin dans cet établissement. Une lettre a été transmise à la plaignante, par les Affaires médicales, à l'effet qu'HQ procède à la fermeture du dossier.

Lettre concernant le don de sang

Suivi de la dernière réunion : une lettre de réponse sera transmise par les Affaires juridiques à la personne invoquant avoir eu un test positif pour le VIH dans le passé mais dont le résultat est maintenant négatif.

Donneurs de moelle osseuse

Dans le cadre de la campagne de recrutement médiatique pour une jeune patiente, Julie Ouimette, qui est en attente d'un donneur non-apparenté de moelle osseuse pour traiter une forme de leucémie rare, réception de nombreux commentaires de gens qui veulent s'inscrire au registre des donneurs de moelle osseuse et qui déplorent le critère d'âge de 18-35 ans.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Campagne de recrutement médiatique pour une jeune patiente, Julie Ouimette, qui est en attente d'un donneur de moelle osseuse pour traiter une forme de leucémie rare. Près de 3 000 personnes, à ce jour, ont fait une demande pour recevoir la trousse d'inscription au registre de donneurs de cellules souches.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

SG

Dès que possible

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Entreprise****4.1.1 Inventaire des comités**

Le document sur l'inventaire des comités ayant été complété par les v-ps, ces derniers devront s'assurer :

- Que chaque comité ait un mandat clair;
- De la composition de chaque comité et de la pertinence de tous les participants;
- De la fréquence des rencontres.

Ce point sera à l'ordre du jour du Forum de direction du 15 mars.

V-ps**07-03-2012****MD****Forum 15-03-2012****4.1.2 Congrès de la Société de médecine transfusionnelle du Canada 2014**

Compte tenu qu'Héma-Québec sera l'hôte du Congrès de la Société de médecine transfusionnelle du Canada, prévu à Québec en 2014, le CD est sensibilisé au fait que certains secteurs de l'entreprise risquent d'être sollicités pour participer à l'organisation de ce congrès, dont, entre autres :

- Secrétariat;
- Équipes destinées à participer à la levée de fonds auprès des fournisseurs;
- AP&M pour la logistique (une personne supplémentaire à prévoir pour 4 mois).
- R&D et Affaires médicales : participation aux comités scientifiques.

MP fera parvenir aux v-ps les dates exactes de la tenue de ce congrès à Québec, en 2014.

MP**Dès que possible****4.2 Affaires juridiques****4.2.1 Révision de la DAJ005 – Politique de gestion de risque**

Une discussion s'engage sur la DAJ005 dont les buts sont :

- D'établir le cadre organisationnel de la gestion du risque;
- De définir le processus décisionnel applicable lors de l'identification d'un risque;
- D'établir les principes directeurs sous-jacents à ce processus décisionnel.

On souligne que la politique de gestion de risque est liée au plan stratégique et que le gabarit du « Document de décision – gestion de risque » sera modifié en fonction de cette politique.

Les membres discutent longuement des principes de gestion de risque et formulent leurs commentaires à cet effet :

- Élaborer davantage sur les seuils de tolérance au risque et à l'environnement.
- Nuances à faire au niveau du balisage : qualité et sécurité au-delà du Québec, pour le reste : société québécoise.
- La gestion de risque devrait être liée dans un premier temps à la mission, puis aux objectifs stratégiques.
- Réitérer le principe d'indépendance du gouvernement au niveau des décisions de sécurité.
- Dans les principes, on devrait ajouter le risque de perte d'opportunités et l'inclure dans la définition de gestion de risque.
- Au niveau décisionnel, ajouter une étape de vérification des décisions des v-ps.
- Spécifier que la gestion de risque faite à l'intérieur de chaque vice-présidence peut être faite selon des politiques/directives spécifiques mais que celles-ci devraient être conformes à la politique de gestion de risque (DAJ005).

SG fera parvenir aux v-ps la version modifiée, suite aux commentaires émis. Ces derniers sont invités à lui transmettre tous autres commentaires ou éléments à ajouter ou pouvant modifier la DAJ005.

La DAJ005 sera présentée pour approbation au CD du 22 mars.

4.3 Administration et finance

4.3.1 Révision de la DRF002 – Politique sur les notes de frais

Décision : la DRF002 est approuvée avec quelques modifications, dont l'augmentation au taux standard de l'indemnité de kilométrage pour le co-voiturage. Des précisions sont demandées concernant les frais de fonction, entre autres sur la nature de ces frais, sur les suivis budgétaires en découlant et sur les montants alloués aux membres du comité de direction. Il est demandé à GL de regarder la possibilité de réévaluer les montants par vice-présidence. La DRF002 sera présentée au comité de vérification de mars.

SG

V-ps

Rapidement

SG

CD 22-03-2012

GL
GLRapidement
CV 14-03-2012

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

EXCSTHLR : Diane Roy, Marie-Claire Chevrier, Diane Fournier, Martin Champagne, Sylvain Verrette et tout le personnel, et ils sont nombreux, ayant contribué à l'obtention de l'accréditation FACT le 16 février.

EXCSTHLR : Gaétane Pelletier, Diane Roy, les communications externes et toute l'équipe du Registre des donneurs de cellules souches pour les réponses et l'inscription massive au Registre, suite à la campagne médiatique en faveur d'une receveuse, Julie Ouimette, en attente d'un donneur de moelle osseuse.

AP&M : support de Manon Pepin et de son équipe pour rééditer la nouvelle version de la DRF002 – Politique sur les notes de frais.

5.1.2 Programme de reconnaissance des années de service

Les cérémonies de reconnaissance des années de service auront lieu le 15 avril à Québec et le 29 avril à Montréal.

Les membres sont informés des principaux changements apportés au Programme de reconnaissance des années de service. Un document de référence décrivant les modalités du Programme sera envoyé à chaque v-p.

RC

23-02-2012

5.2 Entreprise

5.2.1 Rayonnement HQ

R&D - Les publications depuis le début de l'année 2012 sont:

- P. Trépanier, E. Aubin, R. Bazin. 2012. *Isolation of a naturally occurring cationic IgG fraction from IVIg with improved anti-inflammatory effects. Clinical Immunology* 142(3):383–389.
- P.J. Nadeau, A. Roy, C. Gervais-St-Amour, M.E. Marcotte, N. Dussault, S. Néron. 2012. *Modulation of CD40-activated B lymphocytes by N-acetylcysteine involves decreased phosphorylation of STAT3. Mol Immunol*, 49, 582-592.
- B. Çelebi, N. Pineault, D. Mantovani. *The Role of Collagen Type I on Hematopoietic and Mesenchymal StemCells Expansion and Differentiation. 2012. Advanced Materials Research* Vol. 409 pp 111-116

- Y. Leysi-Derilou, C. Duchesne, A. Garnier, and N. Pineault. 2012. *Single cell level analysis of megakaryocytic cell life. Differentiation.*
- B. Çelebi, D. Mantovani, N. Pineault. 2012. *Insulin-like growth factor binding protein-2 and neurotrophin 3 effects on hematopoietic progenitor cells. Cytokines*”.

5.3 Administration et finance

5.3.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 janvier 2012

Le rapport de suivi budgétaire au 31 janvier 2012 ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

5.4 Exploitation tissus humains, cellules souches et laboratoire de référence

5.4.1 Projet thérapie cellulaire et tissulaire

Ce point est remis à la prochaine réunion.

MD

CD 08-03-2012

5.5 Planification stratégique

5.5.1 Plan de communication du Plan stratégique 2012-2015

Le plan stratégique 2012-2015 a été présenté aux représentants des syndicats de Montréal et de Québec lors d’une rencontre tenue à Trois-Rivières le 14 février.

5.5.1.1 Sommaire exécutif des projets

Les membres sont informés que la mise en commun des projets ne sera pas présentée au Forum de direction, comme par les années antérieures, mais sous forme d’une période ouverte sur les projets.

Bureau de projets

15-03-2012

Cependant, les sommaires exécutifs de quatre (4) projets majeurs seront présentés, soit :

- eProgesa (incluant le questionnaire auto-administré);
- Thérapie cellulaire et tissulaire;
- Autosuffisance en plasma;
- Communications web.

SF/YC
MD
YC
SF15-03-2012
15-03-2012
15-03-2012
15-03-2012

5.6 Qualité et normes**5.6.1 Changements à la vice-présidence Qualité et normes**

Les membres sont informés des changements qui seront vécus à la vice-présidence Qualité et normes au cours des deux prochaines années.

6 COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 27 février par vice-présidence.

La 259^e réunion du Comité de direction se tiendra le 8 mars 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 259^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 8 mars 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Sylvie Thibault

Absences : Yvan Charbonneau, Smaranda Ghibu

Invité(e)s : France Bernier, John Blake (Dalhousie University), Gilles Delage, Mario Tremblay, Stéphane Turcotte

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 258^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 23 FÉVRIER 2012 Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis</p> <p>2.1.1 Utilisation de la pâte résiduelle du fractionnement – Projet SCS/Grifols/Biotest J.F. Deschênes a communiqué avec la SCS pour insister de nouveau sur le très court délai laissé à Héma-Québec pour compléter les actions requises pour un démarrage du projet le 1^{er} avril prochain.</p> <p>Jean Lapierre a obtenu entretemps, à la suite d'une conversation avec David Page de la Société canadienne de l'hémophilie, les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les coûts pour le « HAV NAT testing » ont été sous-estimés. Cet élément, plus les coûts associés au transport en Allemagne des cryos, font en sorte que la rentabilité initiale du projet ne tient plus, car 80 à 90 % du F VIII devraient être écoulés sur le marché allemand/européen pour couvrir les coûts de Biotest, ne 			

laissant que très peu de produits pour la WHF.

- De plus, le fait que HQ ne « poolera » plus son plasma avec celui de la SCS à compter du 1^{er} avril 2013 diminue sensiblement la quantité de cryos disponible.
- Parallèlement, la SCS est ou sera sous peu en appel d'offres pour les services de fractionnement et, de ce fait, ne veut pas signer une entente de plus d'un an avec les différentes parties reliées à ce projet, le volume de plasma envoyé chez Grifols pouvant être revu à la baisse à la suite de cet appel d'offres.
- Finalement, les autorités fiscales allemandes taxeront Biotest sur la valeur du cryo qui leur sera fourni à coût zéro.

Ainsi, David Page a suggéré d'attendre de connaître les résultats de la rencontre de la semaine prochaine en Europe entre la SCS, Biotest et la WFH pour lancer des actions en urgence. Ces informations ne nous avaient pas été transmises par la SCS.

Décision : étant donné qu'Héma-Québec a déjà amorcé plusieurs étapes pour former le groupe de discussion, que des frais sont déjà engagés et que la rencontre des donneurs est prévue le 13 mars, il est convenu de mener à bien cette consultation. Toutefois, si le démarrage du projet est retardé, nous attendons que d'autres changements soient nécessaires avant de modifier les deux dépliants concernés.

2.1.2 Changements de ratios - Privigen

Sylvie Thibault résume les développements dans ce dossier, soit :

- Appel conférence avec les directeurs de banque de sang et les chargés de sécurité au cours de la dernière semaine où les points suivants sont ressortis :
 - La vitesse de perfusion est une préoccupation chez certains de nos clients bien que certains hôpitaux ne fasse aucune distinction entre les produits à ce sujet;
 - Impacts organisationnels possibles importants pour les hôpitaux;
 - L'information à l'effet que le changement dans un an a rassuré certains intervenants;
 - Cette question sera considérée par le MSSS au prochain CCMT exécutif du 31 mars.

Actions à prendre du côté d'HQ :

- Un partage d'information devra être fait sur la vitesse de perfusion;
- Une liste de questions et réponses à préparer et à remettre à nos clients. Très important qu'HQ alloue des ressources spécifiques pour gérer ce changement dans les hôpitaux.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

À un prochain CD, un document de décision sera déposé concernant les changements à la politique actuelle en ce qui concerne l'interdiction des donneurs de sang qui ont voyagé dans des zones à risque.

MG

CD?

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Une rencontre a eu lieu dernièrement avec Caridian pour préparer la rencontre avec Santé Canada sur les exigences requises (fournisseur et HQ) pour supporter le processus d'approbation de la technologie par SC.

3.1.1.1.3 HSH

La SCS a lancé son exercice de consultation, auprès de la population en général et certains groupes ciblés, sur la politique d'interdiction pour déterminer la durée d'exclusion entre cinq (5) et dix (10) ans. Toutes les étapes ont été effectuées de façon privée par la SCS pour arriver avec une proposition qu'elle déposera à Santé Canada selon un échéancier qui n'est pas encore précisé.

Dans le document préparé par la SCS, on fait référence à la proposition d'HQ dans ce dossier.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : une lettre de réponse a été transmise à Santé Canada, le 29 février, concernant l'étude sur le pouls anormal chez les donneurs de sang.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

La R&D a travaillé sur le dossier pour démontrer que le dosage de potassium n'est pas en cause. D'autres pistes sont explorées actuellement.

3.1.1.1.6 Âge de culots

John Blake, chercheur à l'Université de Dalhousie, Gilles Delage, Geneviève Myhal et Mario Tremblay se joignent à la réunion.

Au comité de direction du 15 décembre 2011, il avait été convenu qu'une étude de modélisation serait effectuée pour le compte d'HQ par John Blake, chercheur basé à Halifax. La présentation faite par John Blake s'intitule « Using Simulation to Evaluate a Shorter Shelf-Life for Red Blood Cells ». Pour y avoir accès, cliquer sur le lien suivant : [3.1.1.1.6 - Reb Blood Cells Presentation Mar 01.ppt](#)

La principale conclusion de l'étude est à l'effet qu'à partir d'un temps de péremption de 21 jours et moins, il y aurait un impact significatif sur nos opérations si on fait les ajustements nécessaires afin d'éviter les pénuries. Cet impact se traduira par l'augmentation d'au moins un des trois paramètres suivants : le nombre de péremptions; le nombre de livraisons 'ad hoc', et; le nombre de donneurs à prélever. Pour les hôpitaux, l'impact sera inversement proportionnel au volume des activités transfusionnelles.

Pour toute question, à la suite de cette présentation, les adresser à Gilles Delage.
John Blake, Gilles Delage, Geneviève Myhal et Mario Tremblay quittent la réunion.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Février 2012 Réel au 29/02/2012			CUMULATIF 2011-2012	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Janvier 2012	QUANTITÉ	% VS 2011
CULOTS	20 287	8,5 %	- 4,8 %	225 023	4,7 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 205	6,0 %	- 4,1 %	179 925	3,9 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 241			35 985	
Pools	656	5,1 %	3,5 %	6 968	1,0 %
Plaquettes d'aphérese	2 585	6,3 %	- 5,8 %	29 017	4,6 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 050	- 12,6 %	11,3 %	50 571	- 11,8 %

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Ressources informationnelles

Ce matin, lors d'une téléconférence avec les représentants du MSSS à propos de la Loi 133 relativement à la gestion des ressources informationnelles, ceux-ci se sont montrés favorables à la demande d'autonomie d'HQ dans ce domaine et à approuver les projets informatiques de l'année 2011-2012 et 2012-2013. Une liste des projets devra leur être transmise cette semaine pour approbation rapide.

Performance des postes de travail

Les TI travaillent activement à résoudre les problèmes de performance de certains postes de travail. La collaboration de tous est requise pour aider à résoudre ces problématiques d'où l'importance :

- D'aviser le Centre de services au fur et à mesure de la survenance d'un problème et des impacts sur les équipes. C'est lorsque le problème survient que les TI seront en meilleure position pour diagnostiquer la cause.

SF

Rapidement

Une communication sera produite pour informer les utilisateurs de l'état de la situation.

SF**Rapidement****3.1.1.4 Ressources humaines****3.1.1.4.1 Équité salariale**

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel – Québec

[Redacted content]

3.1.2 Risques à la réputation**3.1.2.1 Plaintes à l'interne**

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Réaction de centres hospitaliers au sujet du changement de ratios de distribution des immunoglobulines intraveineuses (IgIV).

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Exploitation des cellules souches, tissus humains et laboratoire de référence****4.1.1 DD12-02 – Croissance de l'inventaire visé d'unités de sang de cordon**

Décision : le DD12-02 est approuvé avec la solution recommandée, soit d'augmenter l'inventaire d'unités de sang de cordon de 10 000 à 20 000 unités.

Cependant, les modifications suivantes devront être apportées au document :

- Ajout d'une notion financière pour triennal MSSS et quinquennal CA;
- Ajout d'un référencement;
- Ajout d'un point pour faire le lien entre la situation de moins de greffes au Canada par rapport à l'international, sous la forme d'un tableau du WMDA;
- Retrait du calcul de 250 K\$.

4.1.2 Participation d'Héma-Québec au prochain Salon des meilleures pratiques d'affaires le 8 novembre 2012

Après discussion, il est décidé qu'HQ s'inscrira à titre d'exposant au Salon MPA du 8 novembre prochain et profitera de cette occasion pour faire connaître certaines de ses réalisations.

MD pilotera ce dossier et invite les membres à lui faire part des projets à présenter et des ressources à prévoir d'ici le 13 mars.

Cette initiative permet de :

- Mobiliser nos employés fiers de leur projet;
- Faire connaître nos bons coups et notre savoir-faire;

TOUS**13-03-2012**

- Démontrer notre engagement dans l'amélioration de nos pratiques;
- Profiter d'une visibilité unique.

4.2 **Entreprise**

4.2.1 **Type de compte rendu**

La formule « Décision/Suivi/Responsable » sera présentée au Forum de direction du 15 mars comme un format ou outil de travail à favoriser pour les réunions ou comités autres que le Conseil d'administration, les comités du CA, le comité de direction et les COPI.

MD

15-03-2012

4.2.2 **Bureau de projet pour les constats de l'évaluation des projets**

France Bernier et Stéphane Turcotte passent en revue les documents suivants :

- Variance par direction 2012-2013 (estimé en ressources);
- Statistiques volumétrie des projets 2012-2013;
- Importance relative des projets 2012-2013.

Les constats suivants ont été présentés :

- Six projets majeurs représenteront plus de 40 % du temps consacré aux projets;
- Deux directions (CFA et Achats) ont un déficit de ressources;
- Les ressources sont généralement suffisantes pour réaliser les projets prévus.

Une discussion s'ensuit:

- Il faut tenter de trouver le moyen de faire mieux d'année en année;
- Le Bureau de projets doit travailler avec les v-ps pour voir comment améliorer la gestion et la livraison des projets;
- Impliquer également les directeurs;
- La date de début des projets doit être communiquée aux directions impliquées. Cette date doit être respectée pour éviter une interférence avec d'autres projets;
- Analyser les budgets de l'an prochain et voir si les projets peuvent être réalisés de façon plus efficace et avec moins de ressources;
- Identifier une solution pour que les deux directions CFA et Achats puissent combler leur manque de ressources sans négliger leur tâche opérationnelle. Il sera possible d'ajouter des ressources, le cas échéant.

Au Forum de direction du 15 mars :

- Présentation sur la planification et la gestion de projets;
- Constats de l'évaluation des ressources pour les projets 2012-2013;
- Indicateurs de performance reliés directement aux projets;
- Prochaines étapes pour les projets 2013-2014.

4.3 Technologies de l'information

4.3.1 Portail Héma-Québec

- Un document de suivi aux discussions du précédent CD est transmis aux membres du CD.
- Les questions peuvent être transmises directement à SF.
- L'équipe de projet finalise le plan de gouvernance de l'@rtère.
- Certains éléments décisionnels seront soumis au CD prochainement.

SF

CD 22-03-2012

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

EXCSTHLR : F. Janelle, S. Boucher, M.-C. Chevrier, K. Deschênes, É. Trudel, A. Rouillard, J. Pedneault, N. Desmeules, I. Barbeau, la direction Q&N CSTHLR et toutes les personnes impliquées dans l'implantation du SILAM Edgelab les 25-26 février.

EXCSTHLR : H. Fournier, J. Tremblay, S. Verrette, A. Vachon et tout le personnel des Tissus humains et de la direction Q&N CSTHLR impliqué dans l'audit de recertification pour la norme ISO 13485.

A&F : excellent travail de tout le personnel impliqué dans la production des T-4 et Relevé 1.

RH : excellent travail de l'équipe des RH, particulièrement Danielle Martin, Isabelle Marcotte, de même que Isabelle Allard (AJ) pour la formation sur la diversité.

Expl. : personnel impliqué dans l'exercice de relocalisation du personnel de collecte, dans le cadre des grèves des étudiants.

<p>5.2 Exploitation des cellules souches, tissus humains et laboratoire de référence</p> <p>5.2.1 Coût des cornées au Québec</p> <p>Les membres prennent connaissance de la présentation qui sera faite au Comité de vérification du 14 mars prochain sur le coût des cornées au Québec.</p> <p>5.3 Entreprise</p> <p>5.3.1 Rayonnement HQ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiqué de presse : la Banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec a obtenu l'agrément NetCord-FACT. • Communiqué de presse : le gouvernement du Québec, Transplant Québec et Héma-Québec soulignent le premier anniversaire du Registre des consentements au don d'organes et de tissus <p>5.4 Planification stratégique</p> <p>5.4.1 Indicateurs de performance</p> <p>Stéphane Turcotte présente la première ébauche des indicateurs de performance stratégiques qui ont été identifiés lors de rencontres avec les v-ps. Ces indicateurs feront l'objet d'un suivi au niveau du Conseil d'administration et serviront à mesurer l'atteinte des résultats du plan stratégique. Pour tous ces indicateurs, il faudra définir la façon de mesurer ainsi que la cible.</p> <p>D'ici le 23 mars, S. Turcotte rencontrera de nouveau les v-ps pour s'entendre sur les éléments à mesurer et peaufiner un document pour le début d'avril.</p> <p>6 COORDINATION DE L'AGENDA</p> <p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 12 mars par vice-présidence.</p>		
<p>La 260^e réunion du Comité de direction se tiendra le 22 mars 2012, à 10 h, à Montréal</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 260^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 22 mars 2012 à Montréal**

Présences : Yvan Charbonneau, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Gilbert Rodrigue

Absences : Yves Blais, Huguette Bourret, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Sylvie Daigneault, Laurent-Paul Ménard

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :</p> <p>5.2.2 <i>Prix distinction</i> 5.3.2 <i>Vérification de l'optimisation des ressources par le VGQ</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 259^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 8 MARS 2012 Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis</p> <p>2.1.1 Utilisation de la pâte résiduelle du fractionnement – Projet SCS/Grifols/Biotest La SCS nous a informés qu'elle reporte le démarrage du projet d'un mois. Nous sommes également en attente des décisions qui seront prises à la suite de la réunion qui se tiendra en Europe en présence de la SCS, de la SCH et de Biotest. Par ailleurs, MP transmettra le rapport du groupe de discussion. Un suivi sera présenté à la prochaine réunion du CD.</p>	<p>MP GL/J. Lapierre</p>	<p>CD 05-04-2012</p>	

2.1.2 Ratios des immunoglobulines

JDS a informé le CA des changements à venir au niveau des ratios des immunoglobulines. Ils sont conformes à la position du CCNMT datant du 28 octobre 2011 à l'effet que les IVIG approuvées au Canada sont équivalentes et interchangeables. Les administrateurs utilisateurs sont à l'aise avec ces changements.

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

JDS mentionne que des membres du CA ont demandé si les températures exceptionnellement chaudes des derniers jours pourraient entraîner des modifications à la période de testing du VNO. On leur a indiqué que la progression de ce virus fait l'objet d'une vigie continue et que les mesures actuellement en place peuvent être adaptées à l'évolution du pathogène.

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Mars 2012			CUMULATIF	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Février 2012	QUANTITÉ	% VS 2011
CULOTS	21 505	-1,1 %	6,0 %	246 528	4,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 965	- 5,3 %	4,7 %	196 890	3,0 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 393			39 378	
Pools	687	- 10,4 %	4,7 %	7 655	- 0,2 %
Plaquettes d'aphérèse	2 706	- 3,9 %	4,7 %	31 723	3,8 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 243	- 23,6 %	4,8 %	54 814	- 12,8 %

La grève des étudiants de certains cégeps et universités a un impact sur l'inventaire. Même s'il est en baisse, il demeure néanmoins suffisant pour assurer l'approvisionnement.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres ont pris connaissance des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, de la valeur des inventaires au 1^{er} mars 2012 et de la distribution mensuelle de certains produits.

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Février			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Total	128			1451				
	Montréal	64			774				
	Québec	64			677				
Prélèvement	Total	59	83	71,08	728	913	79,74		
	Tissus	21	17	123,53	156	187	83,42		
	Globes oculaires Mtl	27	42	64,29	385	462	83,33		
	Globes oculaires Qc	24	25	96,00	285	275	103,64		
Distribution	Os spongieux cong.	43	30	143,33	328	330	99,39	18	5,49
	Os spongieux lyo.	35	0	S/O	53	0	S/O	S/O	S/O
	Os massif	24	17	141,18	228	187	121,93	51	22,37
	Tendons	10	11	90,91	180	121	148,76	75	41,67
	Peau	219	91	240,66	1180	1001	117,88	530	44,92
	Valves	5	6	83,33	45	66	68,18	0	0,00
	Achat/Revente	17	63	26,98	253	693	36,51	S/O	S/O
	Sous-total	353	218	161,93	2267	2398	94,54	674	29,73
Cornées	Locales MTL	25	43	58,14	344	430	80,00	7	2,03
	Locales QC	8	15	53,33	33	150	22,00	S/O	S/O
	Importées	26	23	113,04	224	230	97,39	S/O	S/O
	Sclères	28	S/O	S/O	50	S/O	S/O	S/O	S/O
	Sous-total	87	81	107,41	651	810	80,37	7	1,08
TOTAL DISTRIBUTION		440	299	147,16	2918	3208	90,96	681	23,34

MD attire l'attention sur le volume des sclères distribuées. On peut constater, après deux mois de compilation, que le volume (50) est plus important qu'anticipé. On mentionne également les différences entre Montréal qui prépare plusieurs greffons de sclère à partir d'un seul globe, pour un seul à Québec. Puisque les cornées ne sont pas présentement facturées, ceci occasionne des coûts importants.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 1^{er} avril 2011 au 25 février 2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	249	57	188	43	437	324	193	60	131	40	
Ste-Justine	315	74	110	26	425	360	215	60	145	40	
Royal Victoria	284	54	239	46	523	402	235	58	167	42	
CHUL-CME	948	95	54	5	1002	721	500	69	221	31	
CSSS Laval	1243	83	250	17	1493	1189	712	60	477	40	
HSFA	593	94	35	6	628	577	427	74	150	26	
LaSalle	306	73	115	27	421	301	200	66	101	34	
Sacré-Cœur	175	72	69	28	244	134	101	75	33	25	
TOTAL	4113	80%	1060	20%	5173	4008	2583	64%	1425	36%	

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

$1425 \div 47 = 30,3$

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	145	215	131	193	167	235	221	500	477	712	101	200	150	427	33	101	1425	2583
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1149	1732	959	1598	555	869	778	1894	1917	2874	407	766	565	1689	33	101	6363	11523

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Ressources informationnelles : suivi depuis la dernière réunion

À la suite de la conférence téléphonique sur la Loi 133 avec des représentants du MSSS, une liste des projets informatiques a été soumise pour approbation par le Ministère. Une réponse à cet effet est toujours attendue.

Par ailleurs, le CD est informé que la vérification informatique a débuté cette semaine par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Performance des postes de travail : suivi depuis la dernière réunion

Une communication a été transmise aux employés les invitant à rapporter les problèmes au centre de services au fur et à mesure qu'ils se présentent. On continue à les documenter afin d'apporter les correctifs nécessaires.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p> <p>Par ailleurs, SG présentera à la prochaine réunion du CD une vigie législative quant aux modifications à la loi sur la qualité de l'environnement (Loi 89).</p> <p>Une présentation à ce sujet a été faite à la séance du CA du 21 mars 2012 et le comité de vérification assurera le suivi de certaines actions qui en découlent.</p>	SG	CD 05-04-2012
<p>4. CONSULTATION</p>		
<p>4.1 Affaires juridiques</p>		
<p>4.1.1 DAJ-005 – Politique de gestion des risques Le CD discute du principe de tolérance et de quelques modifications au document.</p> <p>Décision : la DAJ-005 est approuvée avec modifications.</p>		
<p>SG transmettra une version ainsi modifiée aux vice-présidents pour révision et commentaires.</p>	SG	Dès que possible
<p>La politique sera ensuite soumise au comité de vérification et au conseil d'administration pour adoption.</p>	SG	CV 25-04-2012/ CA 02-05-2012
<p>Par ailleurs, le CCS sera consulté quant aux indicateurs de performance de sécurité.</p>	MG	CCS 23/24-04-2012
<p>4.2 Affaires publiques et marketing</p>		
<p>4.2.1 DAP-011 – Politique d'utilisation des médias sociaux <i>Laurent-Paul Ménard se joint à la réunion.</i></p>		
<p>SG présente des cas de jurisprudence.</p>		

S'ensuit une discussion sur l'utilisation des médias sociaux à des fins professionnelles. La directive sera amendée pour permettre cette utilisation. Elle sera ensuite diffusée aux employés.

Décision : la DAP-011 est approuvée tel que modifiée.

Laurent-Paul Ménard quitte la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- AP&M : présentation et visite d'HQ aux auditeurs (RCGT) par MP.
- TI : nomination de Donald Gironne par l'ICCBBA à titre *d'expert technique ISBT 128* et membre de l'ATAG (Americas Technical Advisory Group).
- TI : excellent travail du personnel des services techniques et de l'équipe des techniciens des TI dans le cadre du réaménagement du 3^e étage.

5.2 Affaires publiques et marketing

5.2.1 Résultats du sondage sur la notoriété publicitaire et intentions de donner du sang

Sylvie Daigneault se joint à la réunion.

On rappelle que ce sondage omnibus annuel fait suite au lancement de la nouvelle campagne publicitaire lancée à l'automne 2011 dont l'axe de communication est la mise en valeur de personnes qui reçoivent des transfusions et de remercier les donateurs. Le public cible : les personnes entre 25-44 ans.

Les faits saillants sont :

- Une nouvelle campagne qui continue d'être efficace;
- Un message bien compris;
- Une campagne toujours bien reçue;
- Un point à surveiller : la reconnaissance d'Héma-Québec comme commanditaire enregistre une baisse. Il faut donc rester vigilant en ce qui concerne cet aspect au cours de la prochaine année.

Sylvie Daigneault quitte la réunion.

5.2.2 Prix distinction

MP mentionne que les affaires publiques offrent du soutien pour la préparation de candidatures d'employés à des concours d'ordres professionnels et corporatifs.

5.3 Administration et finances

5.3.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 29 février 2012

Le rapport de suivi budgétaire au 29 février 2012 ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL répond aux questions de ceux-ci.

5.3.2 Vérification de l'optimisation des ressources par le VGQ

GL informe le CD qu'une rencontre avec les représentants du VGQ aura lieu ce jeudi après-midi afin de planifier une entrevue sur l'optimisation des ressources. GL précise que cet exercice sera mené par une équipe distincte de l'audit financier.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement HQ

Rien à signaler.

5.4.2 Suivis du CA du 21 mars 2012

JDS passe en revue les affaires découlant de la réunion du CA tenue le 21 mars 2012. Certains suivis seront discutés avec les vice-présidents, individuellement.

Il informe le CD que les modifications à la grille d'autorisation des signataires ainsi qu'à la directive sur les notes de frais (frais de fonction de la haute direction et indemnités de km) ont été approuvées par le Conseil. La politique sur les commandites a également été adoptée.

Cependant, le CA a proposé un changement de titre à la DAP-008 qui s'intitulera dorénavant « Politique sur les contributions aux événements ».

Par ailleurs, le processus de remplacement de deux administrateurs représentant

respectivement la santé publique et les hôpitaux (AQESSS) suit son cours. Deux autres administrateurs dont le mandat vient à échéance en 2013 ne demanderont pas de renouvellement.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 26 mars par vice-présidence.

La 261^e réunion du Comité de direction se tiendra le 5 avril 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 261^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 5 avril 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Yvan Charbonneau, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absence : Marco Décelles

Invité(e)s : Isabelle Allard, Luc Bruno, Jean Lapierre, Stéphane Turcotte, Véronique Girard

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :</p> <p>5.2.2 Indemnité de kilométrage allouée par le Conseil du trésor à compter du 1^{er} avril 2012</p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 260^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 22 MARS 2012 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) DD12-04 – Révision des mesures de mitigation du risque de transmission de la vMCJ par la transfusion</p>			

Décision : le DD12-04 est approuvé avec la solution recommandée, soit d'aligner la politique d'interdiction pour les séjours en zones à risque sur les exigences minimales de Santé Canada.

Quelques modifications seront apportées au document dont, entre autres, la mise en œuvre des suivis :

- Une demande sera préparée et soumise à Santé Canada pour faire modifier les critères (responsables : vice-présidences aux Affaires médicales et à la Qualité et aux normes).
- La vice-présidence aux Affaires médicales et le comité de direction continueront à faire la vigie de ce dossier, en particulier la progression de l'épidémie de cas humains et la survenue éventuelle d'une 'deuxième vague'.
- Un an après l'implantation des nouveaux critères, il est convenu que la vice-présidence aux Affaires médicales procédera à une évaluation de l'impact de ce changement sur l'éligibilité des donneurs (diminution du nombre d'interdictions, réintégration de donneurs nouvellement admissibles, etc.).

Sous réserve de l'approbation de la politique de gestion de risques, le Conseil d'administration sera informé de cette décision. En effet, dans le document de décision, le risque est bien documenté et la méthodologie de la décision rejoint les concepts de la politique de gestion de risques. Il s'agit d'un bon exemple de l'application de la nouvelle politique.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Suite à la rencontre prévue en mai Caridian/Santé Canada sur les exigences requises (fournisseur et HQ) pour supporter le processus d'approbation de la technologie par SC, on sera en mesure de clore la phase 1 de l'appel d'offres.

3.1.1.1.3 HSH

La soumission sur la position d'HQ, quant au délai de cinq (5) ans, sera transmise à Santé Canada sous peu.

Aucun développement au niveau de la SCS sur leur exercice de consultation, auprès de la population en général et certains groupes ciblés, sur la politique d'interdiction pour déterminer la durée d'exclusion entre cinq (5) et dix (10) ans.

MG/SR

MG/CD

MG

CD 28-03-2013

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : rencontre avec Santé Canada le 1^{er} mai concernant l'étude sur le pouls anormal chez les donneurs de sang, déposée le 27 septembre 2011 par HQ pour supporter la soumission concernant l'élimination de la mesure du pouls en tant que critère de qualification des donneurs, acceptée avec conditions le 26 avril 2007.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Mars 2012			CUMULATIF	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Février 2012	QUANTITÉ	% VS 2011
CULOTS	21 340	-1,9 %	5,2 %	246 363	4,1 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 930	- 5,5 %	4,5 %	196 855	3,0 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 386			39 371	
Pouls	641	- 16,4 %	- 2,3 %	7 609	- 0,8 %
Plaquettes d'aphérèse	2 745	- 2,5 %	6,2 %	31 762	4,0 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 750	- 14,5 %	17,3 %	55 321	- 12,0 %

YC présente un sommaire des livraisons et tendances de l'année 2011-2012 pour les divers types de produits.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Vérification informatique du Vérificateur général : les spécialistes de Raymond Chabot Grant Thornton, qui sont chargés de la vérification, étaient sur place la semaine dernière. Les résultats préliminaires nous seront présentés lors d'une réunion qui est prévue la semaine prochaine.

Performance des postes de travail : suivi de la dernière réunion

Suite aux commentaires des utilisateurs et à la suite des requêtes ouvertes au Centre de Services, les TI ont été en mesure de mieux cibler les problématiques vécues. De plus, des demandes ont été adressées à certains groupes d'utilisateurs des 2^e et 3^e étages de l'édifice administratif de Montréal de noter en détail toute perturbation informatique.

Récemment, Microsoft a fourni des correctifs permettant de corriger des problèmes de performance, dont certains étaient reliés à l'impression de documents. Ces correctifs, ainsi que d'autres modifications, ont été implantés le 1^{er} avril lors d'une maintenance importante sur l'infrastructure bureautique. Selon Microsoft, ceci devrait améliorer la performance générale des systèmes informatiques pour les utilisateurs.

Cependant, les utilisateurs sont invités à aviser le Centre de Services si les problèmes de lenteur ou autres surviennent de nouveau.

Ressources informationnelles, Loi 133 : suivi de la dernière réunion

Le MSSS a donné son autorisation afin qu'HQ procède à la réalisation du projet de registre international des donneurs de cellules souches et de sang de cordon. En attente d'une réponse pour le reste de nos demandes.

Au prochain CD, SF présentera le statut de chacun des projets d'HQ visés par la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

SF

CD 19-04-2012

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel



3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Planification stratégique

4.1.1 Indicateurs de performance

Stéphane Turcotte se joint à la réunion.

Une discussion s'engage sur les indicateurs présentés et l'exercice d'aujourd'hui consiste à valider si les membres ont une bonne compréhension des indicateurs et des instruments de mesure. L'objectif poursuivi sert à déterminer quels sont les

indicateurs reliés au plan stratégique pour en arriver à améliorer, entre autres, l'efficacité (le coût par unité) et la qualité.

Une discussion s'engage également sur l'innovation qui consiste à changer nos façons de faire et à améliorer les produits et les services en répondant aux besoins des clients. Les indicateurs proposés sont le nombre de changements innovateurs et la capacité du personnel à proposer des innovations. Les v-ps sont priés de transmettre leurs commentaires à S. Turcotte pour voir s'il y a une meilleure façon de capturer l'innovation.

JDS demande également aux v-ps de réévaluer les indicateurs de performance proposés et définir les indicateurs corporatifs pertinents qu'ils proposent avec leur définition et l'objectif visé.

Au Comité de direction du 19 avril, les membres devront statuer sur les indicateurs de performance retenus au niveau stratégique (corporatif – CA).

Stéphane Turcotte quitte la réunion.

4.2 Exploitation

4.2.1 Document de discussion 112-01 - Augmentation de la demande en immunoglobulines

YC informe les membres que ce document se veut un document de discussion et non de décision. Il présente et commente les grandes lignes du document dont les enjeux sont :

- Améliorer la productivité;
- Réduire les coûts globaux de production;
- Recruter et fidéliser un grand nombre de donneurs de sang total;
- Optimiser la quantité de plasma prélevé par procédure;
- Investir des sommes importantes pour l'implantation.

Des discussions s'ensuivent et on signale, entre autres, l'importance de trouver le moyen d'aborder la stratégie en ce qui concerne la charge de travail et la flexibilité du personnel.

V-ps

Avant le 19-04-2012

V-ps

TOUS

CD 19-04-2012

YC/RC

Ce projet, inclus dans la Planification stratégique de l'entreprise, doit être présenté au CA dans les prochaines semaines.

YC

CA 13-06-2012

4.3 Affaires juridiques

4.3.1 Vigie législative : modifications à la loi sur la qualité de l'environnement

Isabelle Allard se joint à la réunion.

Une présentation est faite sur la Loi 89 : loi modifiant la loi sur la qualité de l'environnement. Pour accéder à cette présentation, cliquez sur le lien suivant : [4.3.1 - Vigie législative modifications Loi qualité environnement.ppt](#)

À retenir qu'il est important d'être vigilant et, si un événement se produit, agir le plus rapidement possible pour limiter les dommages environnementaux.

Isabelle Allard quitte la réunion.

4.3.2 Modifications à la DGA002 – Politique relative au signalement d'irrégularités de nature financière

La DGA002 est approuvée avec les modifications proposées.

On signale aux membres l'importance de sensibiliser toutes les équipes à cette politique.

4.4 Technologies de l'information

4.4.1 Comité de gouvernance de l'@rtère

Les membres sont sensibilisés à l'importance et à la constitution de ce comité dont l'objectif est de gérer l'@rtère et tout ce qui va en découler en plus d'augmenter les communications.

Certains membres de ce comité sont déjà identifiés et, d'ici le prochain CD, les vice-présidences concernées sont invitées à transmettre, à SF, le nom d'un représentant.

TOUS

CD 19-04-2012

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- Équipe de Diane Roy/AP et Marketing : lancement, le 31 mars, de la première édition d'une journée de recrutement de donneurs de cellules souches au sein de la communauté chinoise du Québec. 233 personnes se sont inscrites au registre.
- AP&M : succès du nouveau concept des Soirées de reconnaissance pour les donneurs de 100 dons et plus.
- Q&N : tout le personnel impliqué dans l'implantation de SmartTrain : Gilles Larouche, Marie-Claude Chouinard, David Bruneau, Samuel Caron, Daniel Boutin, Benoit Bérubé, Valérie Ampleman et Alain Gagné (chargé de projet SIGQ). Rappelons que cette application permettra l'informatisation de la gestion de la formation réglementaire et la réduction de l'impression d'environ 10 000 documents par année.

5.1.2 Rapport annuel du Comité de retraite

Luc Bruno et Véronique Girard se joignent à la réunion.

Les membres prennent connaissance du Rapport annuel des comités de retraite pour les régimes suivants :

- Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'HQ;
- Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'HQ.

Les enjeux 2012 et des prochaines années :

- Évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 déposée à la Régie des rentes au plus tard le 30 septembre 2012. Les évaluations doivent maintenant être effectuées annuellement ce qui les rend plus sensibles aux rendements de la caisse. Déficit à prévoir...
- Gestion des obligations: Y aurait-il lieu d'ajouter un gestionnaire spécialisé?
- Plusieurs caisses de retraite se tournent vers des investissements guidés par le passif. Théorie souhaitable mais ce n'est pas le bon moment pour le faire en raison de la hausse anticipée de taux d'intérêt. À suivre dans les prochaines années.

- Un montant additionnel au budget de 1,2 M\$ devra être comptabilisé à la dépense au cours de l'exercice 2012-2013, suite à un rapport d'analyse produit par Morneau Shepell. Cet ajustement est requis afin de combler le déficit de rendement de l'année 2011. Le rendement réalisé par la caisse de retraite en 2011 a été de -1,6 % versus un rendement attendu de 5,75 %.

Luc Bruno et Véronique Girard quittent la réunion.

5.2 Administration et finances

5.2.1 Suivi sur l'utilisation de la pâte résiduelle du fractionnement – Projet SCS/Grifols/Biotest

Jean Lapierre se joint à la réunion.

Jean Lapierre fait une mise à jour dans ce dossier :

- Le projet va de l'avant et l'annonce du lancement, par la SCH, aura lieu le 14 juin.
- Dépliants à finaliser d'ici la fin avril.
- Plusieurs contrats entre HQ, la SCS, Grifols, Biotest et la WFH devront être revus par HQ dès que la SCS nous les fera parvenir. On rappellera à la SCS qu'HQ a besoin d'au moins un mois pour effectuer cette revue.

Jean Lapierre quitte la réunion.

5.2.2 Indemnité de kilométrage allouée par le Conseil du trésor à compter du 1^{er} avril 2012

À compter du 1^{er} avril 2012, le Conseil du trésor maintient à 0,43 \$ l'indemnité de kilométrage allouée pour les déplacements. La prochaine révision est prévue en octobre prochain.

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement HQ

- Lancement de la première édition d'une journée de recrutement de donneurs de cellules souches au sein de la communauté chinoise du Québec à Montréal, le 31 mars.

14-06-2012

SG/SR/MP

30-04-2012

- Gala bénéfique de l'Association de l'anémie falciforme du Québec appuyé par Héma-Québec, à Montréal, le 31 mars.
- Soirée de reconnaissance des donateurs de 100 dons et plus à Beloeil, le 2 avril.
- Communiqué du Centre de recherche en biotechnologies marines de Rimouski sur la mise au point d'une méthode de conservation par déshydratation des tissus humains destinés à la greffe.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 9 avril par vice-présidence.

La 262^e réunion du Comité de direction se tiendra le 19 avril 2012, à 10 h, à Québec



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 262^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 19 avril 2012 à Québec**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences : Roger Carpentier, Marc Germain

Invité(e)s : Hélène Akzam, Michel Beaudin, Pierre Lalonde, Jean Lapierre, André Lebrun, Nicolae Panaitescu, Sylvie Thibault

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :</p> <p>3.1.1.2.2 <i>Plan de communication Privigen</i> 5.5 <i>Administration et finance</i> 5.5.1 <i>États financiers</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 261^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 5 AVRIL 2012 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Compte tenu qu'un journaliste s'est emparé de la nouvelle de notre décision d'aligner la politique d'interdiction pour les séjours en zones à risque sur les</p>			

exigences minimales de Santé Canada, dès le lendemain de la décision prise au comité de direction du 5 avril, JDS signale à tous l'importance de la confidentialité des décisions prises au CD et de faire un rappel auprès de toutes les équipes. Heureusement que cette fuite a été sans conséquence pour HQ et les donneurs.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

La rencontre Caridian/Santé Canada sur les exigences requises (fournisseur et HQ) pour supporter le processus d'approbation de la technologie par Santé Canada aura lieu le 16 mai.

De son côté, JDS signale que les membres du Comité consultatif de la sécurité (CCS) et du Conseil d'administration seront informés du processus suivi pour le choix de fournisseur, lors de leur réunion respective des 23 avril et 2 mai.

JDS

CCS 23-04-2012
CA 02-05-2012

16-05-2012

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

SR fait part du résultat de la rencontre avec Santé Canada la semaine dernière :

- Santé Canada ne demandera pas d'études cliniques mais uniquement des données pour les receveurs;
- Une consultation sera effectuée auprès d'agences publiques de Santé canadiennes;
- Santé Canada semble être ouverte à l'idée de partager davantage sur la réalité des opérateurs;
- Les discussions sur les quatre (4) dossiers soumis par HQ reprendront et la première rencontre aura lieu le 1^{er} mai sur le pouls.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Avril 2012 Réel au 16/04/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Mars 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	20 646	7,7 %	- 3,2 %	20 646	7,7 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 700	8,8 %	- 1,4 %	16 700	8,8 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 340			3 340	
Pools	742	26,2 %	15,8 %	742	26,2 %
Plaquettes d'aphérèse	2 598	4,7 %	- 5,3 %	2 598	4,7 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 601	- 3,3 %	- 3,1 %	4 601	- 3,3 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres ont pris connaissance des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, de la valeur des inventaires au 1^{er} avril 2012 et de la distribution mensuelle de certains produits.

- **Plan de communication Privigen**

André Lebrun, Jean Lapierre et Sylvie Thibault se joignent à la réunion.

Le 17 avril en soirée, Sylvie Thibault/Jean Lapierre ont été informés par un représentant du MSSS que les gens de ventes et marketing de CSL avaient un plan de communication parallèle, duquel HQ était exclue. Ce plan était de tenir deux rencontres de type Comité-avisé pour le Privigen et le Beriplex. CSL offrait aux personnes qui acceptaient de participer à l'un ou l'autre de ces Comités une rétribution de 500 \$.

D'autre part, des questionnements avaient été adressés dernièrement à Sylvie Thibault de la part des chargés de sécurité des CH qui mentionnaient que CSL lançait plusieurs invitations, sans spécifier qu'il s'agissait des Comités aviseurs, ni des différentes autres rencontres planifiées de concert avec HQ.

Compte tenu qu'HQ n'était pas au courant de ces démarches et que cette pratique de CSL n'est pas acceptable et déroge à l'éthique, les demandes suivantes seront adressées à CSL :

- Annuler les rencontres prévues des Comités-aviseurs;
- Envoyer une lettre d'excuses, tout en mentionnant que c'est à la demande d'HQ que les rencontres sont annulées et que CSL Behring agissait de façon entièrement indépendante et en tant qu'unique organisateur;
- Dissocier Jean De Serres de cette démarche;
- S'excuser de toute atteinte que cette démarche aurait pu causer à HQ et à ses différents partenaires dans la province de Québec;
- Les rencontres sur l'approvisionnement en IgIV au Québec seront dorénavant coordonnées par HQ;
- Dorénavant, les plans de communication Privigen et Beriplex seront sous la gouverne exclusive d'HQ;
- Faire suivre à HQ, au plus tard le 30 avril, le dépliant sur le Privigen à remettre aux patients;
- Faire suivre à HQ copies des deux documents qui n'ont pas été distribués durant la rencontre du 16 avril;
- S'assurer que les personnes compétentes requises pour le plan de communication soient disponibles (soupers conférences Montréal-Québec-Gatineau, congrès de l'AHMOQ, rencontres d'usagers de Mtl et Qc, rencontre annuelle des chargés de sécurité transfusionnelle du Québec);
- Faire parvenir à HQ leur code d'éthique;
- Faire parvenir à HQ le plan de déploiement détaillé auprès de hôpitaux, tout en indiquant les personnes chez CSL qui interviendront directement auprès des Centres hospitaliers lors de chacune des sessions;
- Pour la conférence du CSTM à Halifax, qui se tiendra à compter du 24 mai, nous fournir leur plan de communication.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence		mars-12			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 11-12		Réel	% dist. Totale
						Budget	%		
	Total	120			1571				
	Montréal	68			842				
	Québec	52			729				
	Total	57	83	68,67	785	996	78,82		
	Tissus	17	17	100,00	173	204	84,80		
	Globes oculaires Mtl	32	42	76,19	419	504	83,13		
	Globes oculaires Qc	23	25	92,00	308	300	102,67		
	Total	48	30	160,00	376	360	104,44	18	4,79
	Os spongieux cong.	31	0	S/O	84	0	S/O	4	S/O
	Os spongieux Iyo.	28	17	164,71	256	204	125,49	56	21,88
	Tendons	27	11	245,45	207	132	156,82	82	39,61
	Peau	142	91	156,04	1322	1092	121,06	581	43,95
	Valves	4	6	66,67	49	72	68,06	0	0,00
	Achat/Revente	6	63	9,52	259	756	34,26	S/O	S/O
	Sous-total	286	218	131,19	2553	2616	97,59	741	29,02
	Cornées	36	43	83,72	380	473	80,34	7	1,84
	Locales MTL	16	15	106,67	49	165	29,70	S/O	S/O
	Locales QC	33	23	143,48	257	253	101,58	S/O	S/O
	Importées	29	S/O	S/O	79	S/O	S/O	S/O	S/O
	Sclères	114	81	140,74	765	891	85,86	7	0,92
	Sous-total	114	81	140,74	765	891	85,86	7	0,92
	TOTAL DISTRIBUTION	400	299	133,78	3318	3507	94,61	748	22,54

À noter, au niveau de la distribution des produits :

- Une baisse des importations (objectif recherché);
- Une augmentation de l'ensemble des produits fabriqués par Héma-Québec.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	281	58	203	42	484	350	205	59	145	41	
Ste-Justine	355	73	132	27	487	394	239	61	155	39	
Royal Victoria	315	53	277	47	592	440	250	57	190	43	
CHUL-CME	1067	95	62	5	1129	797	551	69	246	31	
CSSS Laval	1401	83	280	17	1681	1322	800	61	522	39	
HSFA	593	94	35	6	628	584	434	74	150	26	
LaSalle	367	73	137	27	504	339	226	67	113	33	
Sacré-Coeur	218	73	82	27	300	155	117	75	38	25	
TOTAL	4597	79%	1208	21%	5805	4381	2822	64%	1559	36%	
Cible 1850 + 52 = 35,5											
1559 + 52 = 30,0											

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1159	1756	973	1610	578	884	803	1945	1962	2962	419	792	565	1696	38	117	6497	11762

Une hausse de 14 % à 21 % au niveau des inscriptions ethniques, avec un objectif de 25 % d'ici la fin de l'année.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Vérification informatique du Vérificateur général : la rencontre prévue la semaine dernière avec les spécialistes de Raymond Chabot Grant Thornton, pour nous présenter les résultats préliminaires de la vérification informatique, a été reportée.

Performance des postes de travail : suivi de la dernière réunion

Des ateliers de tests de performance ont été organisés par les TI pour aider à trouver des solutions aux problèmes de performance des serveurs et des terminaux.

Le logiciel Microsoft est en grande partie responsable des problèmes éprouvés et des communications sont en cours avec eux pour voir à ce qu'ils soient réglés le plus rapidement possible.

Cependant, les utilisateurs sont toujours invités à aviser le Centre de Services si les problèmes de lenteur ou autres surviennent de nouveau.

Ressources informationnelles, Loi 133 : suivi de la dernière réunion

SF présente le statut de chacun des projets d'HQ visés par la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement pour 2011-2012 et 20102-2013.

À retenir :

- HQ est toujours en gel sur tous les achats informatiques.
- Cependant, HQ va de l'avant avec tous les projets débutés avant la Loi 133 et le moratoire.
- JDS doit relancer le MSSS sur ces gels et leur faire part des conséquences opérationnelles et financières pour HQ.
- Les demandes d'ajout d'équipement informatique, pouvant causer un problème important, doivent être transmises à Alain Couture.

JDS

Rapidement

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Une rencontre impliquant les TI, A&F et RH doit avoir lieu prochainement sur le calcul de paie de la rétroactivité.

SF/GL/RC

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

**SG/RC/MG/MD
Denis Manzo**

03-05-2012

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

JDS a reçu une plainte d'une employée de l'établissement de Québec en probation contestant son congédiement. Un suivi sera fait par Luc Lévesque pour expliquer de nouveau la situation à cette employée.

L. Lévesque

Rapidement

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Plan de communication Privigen - Voir point 3.1.1.2.2.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Entrevue télévisée à Radio-Canada, diffusée le 16 avril, avec Marc Germain sur le fait qu'Héma-Québec pourrait réviser ses critères d'exclusion en ce qui concerne le variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Dans le contexte du mouvement de la grève des étudiants, certains d'entre eux ont voulu organiser une collecte de sang. Malgré le refus d'HQ, ils se sont tout de même présentés au Globule Laurier et ont appelé Radio-X pour tenter de faire la promotion de cette collecte

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Ressources humaines

4.1.1 DD12-03 – Révision des paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2012

Hélène Akzam se joint à la réunion en vidéoconférence.

Décision : le DD12-03 est approuvé avec la solution recommandée (option 3) et les modifications suggérées, soit : « La matrice de révision salariale serait bâtie autour d'un pourcentage moyen de façon à respecter le budget global de 3 % **incluant une enveloppe résiduelle pour toutes les vice-présidences à l'intérieur de l'enveloppe globale de 3 %.** Ceci afin de traiter des cas particuliers notamment ceux qui ont un salaire supérieur au ratio de 100 %. La répartition sera accordée en regard de la répartition des cotes d'évaluation de la **contribution individuelle.** Cette approche maintiendrait la compétitivité des salaires sur le marché de référence ».

On rappelle aux membres de transmettre les cotes d'évaluation aux RH pour la date requise, soit le 27 avril 2012, afin de ne pas pénaliser l'ensemble des vice-présidences.

TOUS

27-04-2012

4.2 **Entreprise**

4.2.1 **Indicateurs de performance**

Les membres prennent connaissance des indicateurs stratégiques qui serviront de suivi au Conseil d'administration. Ils seront présentés, dans un premier temps, au Comité de vérification du 25 avril. Ces indicateurs serviront à :

- Maintenir les acquis en terme de qualité;
- Améliorer l'efficience;
- Avoir une meilleure visibilité des coûts;
- Se doter d'un plan de succession.

Les cibles seront discutées à un prochain comité de direction. Elles devront être réalistes et atteignables et échelonnées sur trois (3) ans.

En ce qui concerne le coût unitaire de production pour les culots, les plasmas, les plaquettes pour transfusion et le coût de la collecte par litre de plasma pour le fractionnement, YC mentionne qu'il souhaite une fréquence mensuelle au lieu de trimestrielle. YC doit évaluer s'il peut vraiment agir mieux avec un rapport mensuel et GL évaluera ce qu'il en coûte. Cependant, pour le CA, on conserve la fréquence trimestrielle.

4.2.2 **Offre de service prévention UPAC (Unité permanente anticorruption)**

Le mandat de l'UPAC est de lutter contre la corruption en matière contractuelle dans le secteur public québécois et d'agir en amont dans le processus d'octroi de contrats publics et dans la réalisation de ceux-ci. Vu le rôle important qu'HQ a à jouer pour assurer une saine gestion des fonds publics, ces derniers désirent faire une présentation au CD, dans un premier temps, préparant ainsi une seconde présentation plus étoffée où HQ désignera les participants qui assisteront à cette présentation. GL fera le suivi.

4.3 **Technologies de l'information**

4.3.1 **Comité de gouvernance de l'@rtère**

Suite à une demande formulée au CD du 5 avril, les vice-présidences concernées ont transmis à SF le nom d'un représentant à titre de membre de ce comité.

YC/GL

Rapidement

GL

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- A&F : brillant doublé pour Guy Lafrenière, lors du Gala Excellence CMA 2012. Il a été élu lauréat dans la catégorie CMA 40 ans et plus parmi 9 finalistes ET candidat Élite CMA Montréal 2012 parmi 29 autres candidats.
- AP&M : excellent travail de Manon Pepin et son équipe dans la préparation du dossier de candidature de Guy Lafrenière.
- EXCSTHLR : excellent suivi post-implantation de SILAM de l'équipe de Marco Décelles.
- EXCSTHLR : Lucie Thibault pour sa présentation au personnel des Globule sur l'amélioration des processus selon la méthode Kaizen.
- AP&M : excellent travail de tout le personnel impliqué dans l'organisation des soirées reconnaissance des bénévoles le 16 avril à Montréal et le 18 avril à Québec.

5.1.2 Statut sur l'appel d'offres concernant les assurances collectives

Les membres prennent connaissance de la présentation sur le statut de l'appel d'offres public pour le choix d'un assureur au 1^{er} janvier 2013.

Il sera important de tenir compte du coût global interne imputé à HQ pour un changement d'assureur.

Hélène Akzam quitte la réunion.

5.2 Affaires juridiques

5.2.1 Rapport des réclamations du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Un rapport est présenté sur :

- Les réclamations en responsabilité civile pour la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012;
- Les réclamations de 25 K\$ et plus et des poursuites en responsabilité civile.

5.3 Exploitation

5.3.1 Comité Vert – Rapport d'activités 2010-2012

Michel Beaudin, Pierre Lalonde et Nicolae Panaitescu se joignent à la réunion en vidéoconférence.

Les membres du CD ont pris connaissance du rapport d'activités 2010-2012 et félicitent tous les membres du Comité Vert pour leur bon travail et le nombre d'activités réalisées, compte tenu que ces derniers œuvrent au sein de ce comité à titre de bénévoles.

Les membres du CD sont invités à transmettre au Comité Vert de nouveaux éléments qui contribueraient à faire d'HQ une organisation de plus en plus soucieuse de bonnes pratiques environnementales.

Des ajustements seront faits sur la façon de diffuser l'information et d'améliorer les communications.

Il est de l'intention de Jean De Serres de rencontrer les membres du Comité Vert lors d'une prochaine réunion du Comité Vert.

Michel Beaudin, Pierre Lalonde et Nicolae Panaitescu quittent la réunion.

TOUS

Comité Vert

JDS

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement HQ

- Article paru dans la revue Québec Science intitulé "Du sang pour tous, tout le temps".
- Article paru dans l'Actualité médicale intitulé "Le don de sang, bien plus qu'un geste médical".
- Brillant doublé pour Guy Lafrenière, lors du Gala Excellence CMA 2012. Il a été élu lauréat dans la catégorie CMA 40 ans et plus parmi 9 finalistes et candidat Élite CMA Montréal 2012 parmi 29 autres finalistes.
- Entrevue de Marco Décelles, en compagnie de Transplant Québec, à Vox Terrebonne.

5.5 Administration et finance		
5.5.1 États financiers		
<p>GL fait part aux membres des résultats financiers préliminaires dégageant un excédent net après crédits aux hôpitaux de l'année dernière de 52 K\$. Il transmet l'information également sur le tarif réel préliminaire des culots, des plaquettes et du plasma. Ces informations seront présentées au comité de vérification du 25 avril.</p>	JDS	25-04-2012
6. COORDINATION DE L'AGENDA		
<p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 23 avril par vice-présidence.</p>		
La 263^e réunion du Comité de direction se tiendra le 3 mai 2012, à 10 h, à Montréal		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 263^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 3 mai 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Invités : Jean Lapierre, Laurent-Paul Ménard

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :</p> <p>5.4 <i>Administration et finance</i> 5.4.1 <i>Mission santé du plan national en sécurité civile : rôle d'Héma-Québec</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 262^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 19 AVRIL 2012 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION 3.1 Entreprise – Gestion de risques 3.1.1 Risques opérationnels 3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS) 3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Lors de sa réunion des 23 et 24 avril, le Comité consultatif de la sécurité (CCS) a été informé de notre recommandation d'aligner la politique d'interdiction pour les séjours en zones à risque sur les exigences minimales de Santé Canada. Cette recommandation a été entérinée par le CCS.</p>			

MG fera une présentation à cet effet au Comité consultatif des représentants des receveurs (CCRR) du 5 mai.

MG**05-05-2012**

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Lors de sa réunion des 23 et 24 avril, le Comité consultatif de la sécurité (CCS) a été informé du processus suivi pour le choix du fournisseur dans ce dossier. Cette information a été bien reçue par les membres du comité.

Article paru dans Le Soleil du 28 avril intitulé «Alerte sur un traitement du sang» et dans le Fil des événements, journal communautaire de l'Université Laval «Transfusions dangereuses?», où des chercheurs démontrent qu'une technique utilisée pour détruire les pathogènes dans des échantillons de sang a des répercussions néfastes sur les plaquettes. Gilles Delage doit rencontrer Maryse St-Louis et Louis Thibault pour prendre connaissance des données et être en mesure de les commenter.

3.1.1.1.3 HSH

La soumission sur la position d'HQ, quant au délai de cinq (5) ans, sera transmise à Santé Canada sous peu.

MG/SR

La SCS poursuit son exercice de consultation, auprès de la population en général et certains groupes ciblés, sur la politique d'interdiction pour déterminer la durée d'exclusion entre cinq (5) et dix (10) ans.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : rencontre le 1^{er} mai HQ/SC où les deux parties semblent être dans une impasse. Gilles Delage écrira un nouveau document pour faire valoir le point de vue d'HQ, compte tenu qu'il diverge de celui de Santé Canada.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Avril 2012 Réel au 30/04/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Mars 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	20 350	6,2 %	- 4,6 %	20 350	6,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 680	8,7 %	- 1,5 %	16 680	8,7 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 336			3 336	
Pools	757	28,7 %	18,1 %	757	28,7 %
Plaquettes d'aphérese	2 579	4,0 %	- 6,0 %	2 579	4,0 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 493	- 5,6 %	- 5,4 %	4 493	- 5,6 %

Le 2 mai, HQ a dû acheter des surnageants auprès de la SCS compte tenu de la demande extrêmement élevée occasionnée par deux cas sévères qui ont épuisé notre réserve.

3.1.1.2.2 Produits stables

Utilisation de la pâte résiduelle du fractionnement (projet SCS/Grifols/Biotest)

Jean Lapierre se joint à la réunion.

Lors de la téléconférence avec la SCS le 27 avril dernier, de nouveaux éléments ont été portés à notre attention, dont :

- Biotest ne peut accepter que des produits dont la congélation s'est faite en moins de huit (8) heures.
- Les dates du premier et du dernier don collectés doivent être déterminées pour un pool en particulier.

Pour ce qui est d'HQ :

- ± 50 % des dons collectés sont congelés au-delà de 8 heures, donc certains des dons collectés ne respectent pas le critère de Biotest.
- Pour les dates, il faudrait investir des ressources pour configurer Progesa ou faire la démarche manuellement.

Donc, encore moins intéressant pour HQ d'investir temps et ressources pour que la Société canadienne de l'hémophilie en retire les bénéfices que pendant quelques mois.

La SCS est à peu près dans la même posture.

Suite aux nombreuses nouvelles requêtes de dernière minute de Biotest, il a été convenu que plutôt que d'aviser la SCS que nous ne pouvons plus procéder dans les délais, de lui demander quand elle estime être en mesure de débiter le fractionnement des cryos par Biotest.

D'autre part, il semble que le questionnement de non rentabilité du projet, dû au coût élevé des tests, aurait été réglé et que 20 % à 50 % des F VIII pourraient être donnés à la communauté internationale.

Dossier CSL/Privigen

Suite à la rencontre du 30 avril avec des représentants de CSL, les membres sont informés des différentes actions qui ont été prises par HQ et CSL dans ce dossier depuis la connaissance du plan de communication de l'équipe de ventes et marketing de CSL, duquel HQ était exclue.

De plus, le problème de vitesse de transfusion du Privigen à hautes doses demeure toujours une embûche très importante dans le cadre de ce dossier:

- À court terme, le plan de CSL pour gérer cette problématique devra être diffusé à nos clients et CSL invitera un ou des «utilisateurs expert» (de France et du Canada) pour partager leur expérience avec l'introduction du Privigen et expliquer comment les vitesses de transfusion ont été adressées.
- À moyen-long terme: des études prospectives ou autres approches pour approuver des vitesses plus élevées que les vitesses actuelles.

- Problème des ressources dans les CH's pour gérer la transition au Privigen, au même moment où des transitions sont en cours pour le Beriplex (CSL), Hizentra (CSL) et colles de fibrines Tisseel (VH, VHSD et Artiss), en plus de toutes les modifications courantes (ex : Benefix Solofuse de Pfizer). L'entente d'acquisition de produits génère des économies substantielles mais ni le MSSS ni les CHs ne peuvent confirmer si une partie de ces économies pourra être affectée aux équipes qui gèrent la transition.

Jean Lapierre quitte la réunion.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Performance des postes de travail : des correctifs spécifiques ont été apportés par Microsoft. Cependant, on éprouve des problèmes d'infrastructure avec certains postes de travail qui devront probablement être remplacés.

Ressources informationnelles, Loi 133 : suivi de la dernière réunion

HQ a reçu, le 23 avril, une demande du MSSS de compléter, pour le 31 mai prochain, un état de santé de chaque projet (ESP) de 100 K\$ et plus en cours de réalisation. L'ESP est une auto-déclaration de chaque organisme public visant à donner la mesure de chacun de ses projets en cours quant aux coûts, à son échéancier, à la portée des travaux réalisés ainsi qu'au mode de gestion utilisé. HQ est donc appelée à compléter son ESP via une application informatique développée dans Actifs+Réseau

Dans un premier temps HQ aurait dû, avant le 27 avril 2012, procéder aux démarches d'inscription au système Actifs+Réseau.

Décision : JDS écrira de nouveau au MSSS pour demander le feu vert pour la liste des projets touchés par la loi 133 car, plus le temps s'écoule, plus HQ risque d'avoir des problèmes avec l'approvisionnement en sang si elle ne peut entreprendre certains projets en ressources informationnelles.

SF

31-05-2012

SF

JDS

Rapidement

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[Redacted text block containing multiple lines of blacked-out content]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Discrimination à l'embauche : la plainte reçue de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, à l'effet que la candidature d'un employé d'agence n'a pas été retenue lorsque celui-ci a postulé, a été réglée le 30 avril. À partir de ce cas, deux politiques seront mises de l'avant :

- Drogues et alcools en milieu de travail.
- Examens médicaux.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Dossier de la distribution des ratios des IgIV.

3.1.2.3 Couverture médiatique

- Diffusion d'un communiqué de presse et la création d'une page Facebook par un groupe d'étudiants qui relie la grève sur la hausse des frais de scolarité et l'organisation d'une collecte de sang. La députée Agnès Maltais a également émis un communiqué de presse pour souligner cette initiative. Toutefois, à notre demande, elle a retiré cette publication de son site web.
- Publications d'un article dans « Le Soleil » et dans le « Fil des événements », journal communautaire de l'Université Laval, sur une étude relative effectuée par un chercheur québécois sur la réduction des pathogènes et des effets indésirables sur les plaquettes.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Entreprise****4.1.1 Indicateurs de performance**

Lors de sa réunion du 2 mai, les membres du CA ont approuvé les indicateurs de performance stratégiques.

Prochaine étape : déterminer les cibles pour chacun des critères de performance identifiés, lesquelles seront présentées au Comité de vérification et au Comité des ressources humaines et de la rémunération du 6 juin. D'ici là, Stéphane Turcotte travaillera en étroite collaboration avec les v-ps et les gestionnaires de toutes les équipes afin d'avoir leur apport dans l'identification de ces cibles.

5. INFORMATION**5.1 Ressources humaines****5.1.1 Reconnaissance**

- Équipe négo APTS (Gina Boudreault, Marie-Claire Chevrier, Jocelyne Dion à laquelle s'est ajouté Michel Bénard) qui a réussi à obtenir une entente qui devrait être présentée aux membres la fin de semaine du 5 mai.
- AP&M : implication et excellent soutien de Dominique Brault dans l'organisation du Congrès international d'hémovigilance, malgré l'organisation en parallèle des soirées de reconnaissance à Héma-Québec.
- AP&M et AM : appui exceptionnel de Louise Brault, de la direction du marketing, pour l'organisation logistique des rencontres sur l'approvisionnement des IgIV et

JDS
S.Turcotte/V-ps

06-06-2012
30-05-2012

l'aide de Manon Savard pour la réunion de Québec.

- DG : toutes les rencontres de Jean De Serres avec l'ensemble des équipes de l'Exploitation (Mtl et Qc) sur le plan stratégique, dont le feed-back est très positif.

5.2 Affaires publiques et marketing

5.2.1 Résultats du sondage omnibus sur l'image d'Héma-Québec

Laurent-Paul Ménard se joint à la réunion.

Les membres sont informés des résultats du sondage omnibus effectué par la firme SOM (édition mars 2012) auprès de 1 001 répondants répartis à travers le Québec. L'objectif est d'évaluer l'image d'Héma-Québec et de comparer les résultats aux sondages antérieurs. Les conclusions de ce sondage sont :

Indicateurs positifs :

- En ce qui concerne la notoriété spontanée, on note une hausse de 8 points comparativement à l'année dernière. Une hausse marquée après plusieurs années de stagnation.
- On observe une hausse du niveau de confiance chez les répondants qui croient qu'Héma-Québec est prête à faire face à une situation d'urgence qui pourrait mettre en jeu la sécurité des approvisionnements en sang (81 % contre 74 % en 2011).
- 89 % des répondants ont une bonne ou une très bonne opinion à l'endroit d'Héma-Québec.
- Le sentiment de confiance dans le système de collecte et de distribution du sang demeure très élevé à 93 %.
- Une proportion élevée de Québécois (82 %) estime qu'Héma-Québec gère très bien ou plutôt bien la réserve de sang.

Points à surveiller :

Pour mieux se faire connaître, un travail reste à faire auprès de certains groupes :

- Les moins scolarisés;
- Les moins nantis;
- Les personnes plus âgées (65 ans et plus);
- les non-francophones.

Suite à la suggestion de JDS d'identifier les collectes au nom d'Héma-Québec et non plus se limiter au nom de l'organisme qui organise la collecte, MP devra évaluer l'impact de ce changement.

Laurent-Paul Ménard quitte la réunion.

MP

Dès que possible

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement Héma-Québec

- H. Émond, L. Boyer, D.C. Roy, N. Pineault. *Improved thrombopoietic recovery in vivo following co-transplantation of non-expanded cells with ex vivo expanded progenitors. Till & McCulloch meetings.* Montréal, 2012.
- L. Boyer, B. Celebi, N. Dumont, H. Émond, D. Mantovani, D.C. Roy, N. Pineault. *Osteoblast conditioned media increase the expansion of hematopoietic progenitor cells ex vivo and improve the overall recovery of platelets in vivo. Till & McCulloch meetings.* Montréal, 2012.
- 25 au 27 avril : Congrès international d'hémovigilance tenu à Montréal, sous la direction de Pierre Robillard, et organisé en partenariat avec Héma-Québec.
- 26 avril : visite de Cecilia Tan, directeur des opérations pour la Croix-Rouge de Singapour, au Globule Laval.
- Le projet du dépliant et la série d'affiches sur le don de tissus humains est finaliste aux Prix d'excellence de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP). La cérémonie de remise de prix aura lieu le 31 mai.
- Un "poster" a été soumis pour le prochain congrès de l'AABB sur le recrutement de donneurs dans la communauté noire, permettant à Héma-Québec de bâtir une réserve pour les donneurs atteints ou ayant le trait d'anémie falciforme.

5.3.2 Suivis du CA du 2 mai

Lors de la réunion du 2 mai, les documents suivants ont été présentés :

- DD12-03 – Révision des paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2012, approuvé par les membres du CA.
- Les grandes lignes des projets 2012-2013, approuvés par les membres du CA.
- La politique de gestion de risques approuvée par les membres du CA, où les seuils ont été modifiés. La version révisée sera transmise aux v-ps et mise sur le réseau. JPA nous enverra de la documentation et des questions pour vérifier si

SG

Rapidement

tous les éléments sont bien couverts. Le cas échéant, JPA demanderait à un consultant externe de revoir notre politique de gestion de risques.

- Les modifications à la politique de signalement des irrégularités financières (infractions aux lois sur l'environnement).

Se référer également aux points 3.1.1.4.2 et 4.1.1.

5.4 Administration et finance

5.4.1 Mission santé du plan national en sécurité civile : rôle d'Héma-Québec

Les membres sont informés d'une téléconférence avec le MSSS pour discuter le fait qu'Héma-Québec n'est plus nommément identifiée dans le nouveau plan national en sécurité civile. Les trois (3) représentants impliqués d'HQ (Marc Germain, Luc Bruno et Guy Lafrenière) ont sensibilisé leurs interlocuteurs que, suite à ce changement, il pourrait en résulter des difficultés lors de nouveaux incidents nécessitant l'intervention d'HQ. Les représentants de la coordination en sécurité civile au MSSS ont mentionné qu'un plan provincial complémentaire était en cours de préparation et qu'une version projet serait soumise vers la fin de l'automne à HQ pour commentaires, avant son approbation finale. Cependant, en termes de gestion de risque, on a reconfirmé que le support 24-7 était maintenu, de même que tous les services logistiques en priorité offerts à HQ.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 7 mai par vice-présidence.

La 264^e réunion du Comité de direction se tiendra le 17 mai 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 264^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 17 mai 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Hélène Akzam, Martine Chalut (UPAC), Stéphane Turcotte

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :</p> <p>4.1.2 <i>Demande de l'ABC pour le «Haïti Blood Safety Project»</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 263^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 3 MAI 2012 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Lors de sa réunion du 5 mai, le Comité consultatif des représentants des receveurs a été informé de notre recommandation d'aligner la politique d'interdiction pour les séjours en zones à risques sur les exigences minimales de Santé Canada.</p> <p>Il restera à enclencher le processus de soumission à Santé Canada et les échéances à prévoir pour la mise en vigueur.</p>			

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

La rencontre Caridian/Santé Canada sur les exigences requises (fournisseur et HQ) pour supporter le processus d'approbation de la technologie par Santé Canada a eu lieu le 16 mai. Compte tenu des exigences de Santé Canada, MG convoquera une réunion du COPI REDPATH pour faire le point et continuer les démarches du processus d'appel d'offres.

3.1.1.1.3 HSH

Le document sur la position d'HQ, quant au délai de cinq (5) ans, est terminé et sera acheminé à Santé Canada le 22 mai. MP, de son côté, verra à ce que le texte sur notre site web soit modifié en conséquence.

La SCS poursuit son exercice de consultation, auprès de la population en général et certains groupes ciblés, sur la politique d'interdiction pour déterminer la durée d'exclusion entre cinq (5) et dix (10) ans.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Suite à notre demande d'abolition de la question sur le passé sexuel du partenaire, Santé Canada nous a fait part d'une demande de données supplémentaires en appui à ce changement, malgré que cette question ne fasse plus partie des normes de l'ACNOR. On sent donc encore une fois une grande résistance au changement du côté de Santé Canada.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Mai 2012 Réel au 14/05/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Avril 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	21 816	2,4 %	7,2 %	42 166	4,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 600	3,9 %	5,5 %	34 280	6,2 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 520			6 856	
Pools	714	9,7 %	-5,7 %	1 471	18,7 %
Plaquettes d'aphérèse	2 806	2,5 %	8,8 %	5 385	3,2 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 937	-7,6 %	9,9 %	9 430	-6,6 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Les statistiques sur les produits stables seront présentées à la prochaine réunion.

GL

CD 31-05-2012

Utilisation de la pâte résiduelle du fractionnement (projet SCS/Grifols/Biotest)

Suivi de la dernière réunion : David Page de la SCH a informé la SCS et HQ, par courriel, qu'après vérification il n'y avait pas de problème avec le temps de congélation du plasma contrairement à ce qui avait été compris suite aux communications entre la SCS et Biotest. Il est convenu que les interlocuteurs d'HQ au dossier demeureront vigilants afin d'éviter qu'HQ ne soit perçue comme responsable de l'arrêt de ce projet. À suivre.

Le texte des dépliants aux donneurs a été validé. En attente des développements avant de procéder aux changements.

Dossier CSL/Privigen

Dans le contexte de la tenue prochaine du CCNMT, le 14 juin, Martin Gauthier du MSSS a fait part à Jean Lapierre de quelques questions soulevées par leur exécutif sur la façon d'octroyer les contrats et sur la préoccupation d'approvisionnement sécuritaire (70 % de Privigen). Jean Lapierre, à la demande du MSSS, sera présent au prochain CCNMT. Il pourra, entre autres, expliquer que, de tous temps, le Gamunex/Gaminune de Bayer/Talecris/Grifols a été distribué au Québec dans un ratio oscillant entre 70-85 % d'année en année et, qu'en plus, nous n'avions avant 2010 que deux sources d'Iglv, l'autre étant Baxter. HQ est donc dans une situation d'approvisionnement plus sécuritaire qu'auparavant, sans compter les clauses dont sont assortis tous nos contrats en cas de défaut de livraison d'un produit par un fournisseur.

En ce qui concerne les communications avec les représentants de Grifols, les membres sont priés de les acheminer à Jean Lapierre. Il est important que tous les échanges avec eux soient centralisés et coordonnés par un seul interlocuteur.

3.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	avr-12			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Réel	% dist. Totale
						Budget	%		
	156								
	91								
	65								
	156								
	91								
	65								
	62	83	74,70	62	83	74,70			
	14	17	82,35	14	17	82,35			
	35	42	83,33	35	42	83,33			
	23	25	92,00	23	25	92,00			
	32	25	128,00	32	25	128,00	0	0,00	
	18	25	S/O	18	25	S/O	0	S/O	
	17	22	77,27	17	22	77,27	5	29,41	
	19	23	82,61	19	23	82,61	3	15,79	
	226	145	155,86	226	145	155,86	65	28,76	
	8	7	114,29	8	7	114,29	0	0,00	
	25	37	67,57	25	37	67,57	0	S/O	
	345	284	121,48	345	284	121,48	73	21,16	
	18	45	40,00	18	45	40,00	0	0,00	
	10	25	40,00	10	25	40,00	0	S/O	
	41	13	315,38	41	13	315,38	0	S/O	
	23	S/O	S/O	23	S/O	S/O	0	S/O	
	92	83	110,84	92	83	110,84	0	0,00	
	437	367	119,07	437	367	119,07	73	16,70	

3.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 28-04-2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	23	68	11	32	34	32	17	53	15	47	
Ste-Justine	35	83	7	17	42	27	15	56	12	44	
Royal Victoria	21	55	17	45	38	36	19	53	17	47	
CHUL-CME	94	97	3	3	97	75	51	68	24	32	
CSSS Laval	122	91	12	9	134	100	57	57	43	43	
HSFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
LaSalle	36	68	17	32	53	30	17	57	13	43	
Sacré-Cœur	23	64	13	36	36	13	12	92	1	8	
TOTAL	354	82%	80	18%	434	313	188	60%	125	40%	

Cible $1850 \div 52 = 35,5$

$125 \div 4 = 31,2$

BILAN DES COLLECTES

Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	12	15	15	17	17	19	24	51	43	57	13	17	0	0	1	12	125	188
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	546	708	148	257	218	571	0	0	1649	2815
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1171	1771	988	1627	595	903	827	1996	2005	3019	432	809	565	1696	39	129	6622	11950

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Performance des postes de travail : on éprouve de moins en moins de problèmes, étant donné que des correctifs ont été apportés. Une demande d'immobilisations sera lancée pour le remplacement de certains postes de travail aux opérations.

Ressources informationnelles, Loi 133

Suivi de la dernière réunion : JDS enverra cette semaine la lettre au MSSS pour les informer qu'HQ entreprendra certains projets en ressources informationnelles où elle risque d'avoir des problèmes opérationnels ou avec l'approvisionnement en sang si ces projets sont retardés. Le MSSS sera également informé de la liste des projets accusant un retard dans le déploiement.

JDS

HQ complétera son ESP (état de santé de chaque projet de 100 K\$ et plus en cours de réalisation) via une application informatique développée dans Actifs-Réseau, dès que la connexion sera disponible.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[Redacted text block]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Entreprise****4.1.1 Indicateurs de performance**

Stéphane Turcotte se joint à la réunion.

Les membres passent en revue les cibles du CA et du CD, pour les indicateurs de performance, et certaines modifications sont apportées.

Compte tenu que la détermination des cibles doit être finalisée pour le 30 mai pour présentation au CA du 13 juin, S. Turcotte rencontrera, au cours de la semaine du 21 mai, les membres des équipes impliquées pour réviser les besoins et les cibles, si requis.

Par la suite, les indicateurs de performance et les cibles seront revus sur une base annuelle.

Stéphane Turcotte quitte la réunion.

4.1.2 Demande de l'ABC pour le « Haïti Blood Safety Project »

JDS fait part aux membres d'une demande qui lui a été adressée par Jim MacPherson de l'ABC pour le recrutement de volontaires pour leur projet en Haïti. Ces volontaires doivent avoir des compétences soit en médecine transfusionnelle, en management de qualité ou test de compatibilité.

Les v-ps sont priés d'identifier des membres de leur équipe respective pouvant être intéressés par ce projet et de transmettre l'information à JDS.

TOUS**Rapidement**

4.2 Ressources humaines

4.2.1 Projet culture et style de gestion : Étape 1 du plan d'action; mise à jour de la politique « Miser sur les personnes »

Hélène Akzam se joint à la réunion.

Décision : la nouvelle version mise à jour de la politique « Miser sur les personnes » est approuvée avec les modifications suggérées.

Cette mise à jour sera présentée, pour information, au comité des ressources humaines et de la rémunération (CRHR) du 6 juin.

Hélène Akzam quitte la réunion.

RC

06-06-2012

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- DG & RH : implication d'Huguette Bourret et de Denise Tourangeau dans l'organisation d'une petite cérémonie pour souligner le départ à la retraite de Monique Blanchette, employée à la cafétéria de l'établissement de Montréal.
- AP&M : excellent travail de tout le personnel impliqué dans l'organisation de la soirée reconnaissance des donateurs de 100+ dons à Lévis, le 15 mai. 850 participants à cet événement, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'an dernier.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Offre de service UPAC

Martine Chalut, préventionniste à l'UPAC, se joint à la réunion.

Une présentation est faite et les objectifs visés sont de :

- Faire connaître l'Unité permanente anticorruption (UPAC);
- Présenter les principaux aspects de la Loi concernant la lutte contre la corruption;
- Énoncer les actes répréhensibles;
- Sensibiliser sur le rôle qu'Héma-Québec peut jouer;
- De voir à une collaboration possible.

Une 2^e rencontre de 45 à 60 minutes est prévue en septembre avec des membres du personnel qui seront identifiés par les v-ps et dont les noms seront transmis à GL. Ce dernier coordonnera la prochaine rencontre avec Martine Chalut de l'UPAC.

Martine Chalut quitte la réunion.

**TOUS
GL**

**Avant la mi-août
Septembre 2012**

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement Héma-Québec

- 4 mai : un groupe de résidents en hématologie a visité nos installations de Québec.
- 5 mai : hommage remis au Dr André Lebrun par l'Association des médecins hématologues et oncologues du Québec, dans le cadre de leur congrès annuel.
- 7 mai : visite des installations de Montréal de Christian Pair, directeur général du CHUM et d'Irène Marcheterre, directrice des communications.
- 9 mai à Terrebonne et 15 mai à Lévis : soirées de reconnaissance des donateurs de 100 dons et plus.
- 10 mai : visite des installations de Montréal de Michelle Savoie et Nathalie Ouimet (Montréal In Vivo).

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 21 mai par vice-présidence.

La 265^e réunion du Comité de direction se tiendra le 31 mai 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 265^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 31 mai 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absence : Manon Pepin

Invités : Jean-François Deschênes, Jean Lapierre, Stéphane Turcotte

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :</p> <p>4.3 <i>Ressources humaines</i> 4.3.1 <i>DRH006 – Primes pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 264^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 17 MAI 2012 Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis 2.1.1 Demande de l'ABC pour le « Haïti Blood Safety Project » Les noms de Marie-Claire Chevrier, directeur du laboratoire de référence et des cellules souches et de Nadia Baillargeon, spécialiste de l'enseignement au LRCS, ont été transmis à l'ABC comme personnes volontaires pour leur projet à Haïti.</p>			

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Une réunion du COPI REDPATH est prévue le 22 juin pour faire le point sur les exigences requises pour supporter le processus d'approbation de la technologie par Santé Canada et continuer les démarches du processus d'appel d'offres.

3.1.1.1.3 HSH

La soumission à Santé Canada, quant à la position d'HQ sur le délai de cinq (5) ans, a été transmise le 22 mai.

Dans le cadre de l'exercice de consultation effectué par la SCS auprès de la population en général et certains groupes ciblés, sur la politique d'interdiction pour déterminer la durée d'exclusion entre cinq (5) et dix (10) ans, une rencontre conjointe de personnes transfusées et de représentants de groupes gais aura lieu à la mi-juin. Une mention a été faite par la SCS à l'effet qu'HQ ait refusé de participer à cet exercice de consultation. JDS contactera Graham Sher pour rappeler que la consultation d'HQ avait déjà été complétée au moment de la demande de la SCS et que le contexte aurait dû être présenté s'il voulait parler de la réponse d'HQ.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Une téléconférence avec Santé Canada a eu lieu cette semaine sur les trois (3) dossiers où des données cliniques avaient été demandées à HQ par SC. Cette rencontre s'est bien déroulée.

MG

22-06-2012

JDS

Rapidement

Pouls : en attente de la position de Santé Canada, suite à la transmission à venir d'un nouveau document rédigé par Gilles Delage pour faire valoir le point de vue d'HQ, compte tenu qu'il diverge de celui de Santé Canada.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Mai 2012 Réel au 28/05/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Avril 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	22 220	4,3 %	9,2 %	42 570	5,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	18 175	7,3 %	9,0 %	34 855	8,0 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 635			6 971	
Pools	699	7,4 %	- 5,2 %	1 456	17,5 %
Plaquettes d'aphérèse	2 936	7,3 %	13,8 %	5 515	5,7 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 010	- 6,2 %	11,5 %	9 503	- 5,9 %

Il sera important de faire part, à la planification stratégique du 5 juin, des prévisions des livraisons aux CH pour 2013-2014 (croissance dans les volumes et baisse dans le plasma).

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, de la valeur des inventaires au 1^{er} mai 2012 et de la distribution mensuelle de certains produits.

GL doit s'assurer que la courbe de l'inventaire prévu soit révisée sur une base régulière et d'ajouter la courbe de l'inventaire réelle de l'année précédente.

Facteur VII

Jean Lapierre se joint à la réunion par appel conférence.

Selon les informations reçues de Baxter, la SCS pourrait être en rupture de stock d'ici la mi-juin, alors qu'HQ ne le serait qu'à compter d'août prochain. Dans ce scénario, HQ sera probablement sollicitée pour fournir à la SCS une partie de son inventaire en Facteur VII, ce qui aurait comme effet de provoquer une rupture de stock bien avant que Baxter ne puisse nous livrer du produit à nouveau. Toutefois, en date d'aujourd'hui, la SCS ne nous a pas contactés pour nous demander de les aider.

Avant de prendre une décision à savoir si HQ enverra du Facteur VII à la SCS si cette dernière se retrouve en rupture de stock et fait appel à nous, il est convenu :

- Que les Affaires médicales vérifient les différentes alternatives au Facteur VII pour les patients (le Niastase, par exemple);
- D'obtenir l'opinion de Dr Georges-Étienne Rivard;
- D'évaluer s'il y a un changement dans la consommation du Facteur VII, suite à la migration de deux québécois en Ontario.

IgIV

L'idée a été soulevée qu'HQ prélève un pourcentage des économies réalisées sur le contrat des produits stables, lequel pourrait être transféré entièrement aux centres utilisateurs à titre d'aide financière pour formation du personnel ou des patients. Avant qu'une décision finale ne soit prise, il est convenu de former un groupe de travail composé de Jean Lapierre (leader), Sylvie Thibault et André Lebrun qui évalueraient les besoins, la faisabilité, les modalités et les coûts. A cette étape-ci, on demande de ne pas impliquer les banques de sang dans notre démarche avant que le MSSS en soit informé.

MG

Rapidement

**MG
J. Lapierre**

**Rapidement
Rapidement**

**J. Lapierre/
S. Thibault/
A. Lebrun**

**Dès que
possible**

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Plainte d'un représentant de la Ville de Blainville sur le temps d'attente vécu lors des trois dernières collectes organisées par la Ville. Daniel Vinet a rencontré le représentant de la Ville de Blainville pour lui expliquer la situation et lui confirmer que des mesures seront prises pour remédier à ce problème. YC a, par la suite, discuté avec le représentant de la ville pour s'assurer que ces collectes seront maintenues et qu'ils sont satisfaits des mesures correctives.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Audit financier : suite à la rencontre avec les représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de l'auditeur Raymond, Chabot, Grant & Thornton (RCGT), le 29 mai, les faits saillants des résultats de l'audit sont :

- Confirmation que le mandat s'est très bien déroulé;
- Que le VGQ prévoit formuler une opinion sans réserve;
- Un projet de rapport sera présenté au Comité de vérification (CV) à l'effet que :
 - Aucune déficience importante du contrôle interne n'a été relevée;
 - Quelques anomalies ont été discutées et le seront également au CV;
 - L'impact des anomalies non corrigées a été jugé non significatif.

Également, lors de la visite des représentants du VGQ, GL en a profité pour s'enquérir de ce qu'il advenait de l'audit du 22 mars dernier sur l'optimisation des ressources. GL a reçu confirmation verbale que, suite à cet audit, le VGQ est satisfait des réponses reçues, ce qui ferme ce dossier. On lui a mentionné que la pratique actuelle au VGQ étant que seuls les entreprises ou organismes faisant l'objet de travaux additionnels d'audit sont contactés suite à la rencontre initiale.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Indicateurs de performance

Stéphane Turcotte se joint à la réunion.

Les membres passent en revue les cibles qui seront présentées au Comité de vérification du 6 juin et au Conseil d'administration du 13 juin. Pour les responsables des cibles, il sera important d'identifier le vice-président principal (le leader) et l'équipe de soutien (les directeurs).

Stéphane Turcotte rencontrera, dans les jours à venir, certains v-ps, afin de valider les chiffres qui seront présentés au CV et au CA et de discuter de certaines économies potentielles au niveau de la production.

Stéphane Turcotte quitte la réunion.

4.1.2 DGA001 – Politique d'Héma-Québec sur la propriété intellectuelle

Une présentation est faite sur la mise à jour de la DGA001 – Politique d'Héma-Québec sur la propriété intellectuelle dont le but vise à protéger la propriété intellectuelle d'HQ et d'encourager l'utilisation maximale des découvertes en innovations pour le bénéfice des québécois.

Décision : la DGA001 est approuvée avec la modification recommandée, soit **d'augmenter à 1 000 \$** (au lieu de 500 \$ prévu notamment) le montant qui sera versé au moment du dépôt d'une première demande de brevet qui permet de sécuriser une date de priorité pour l'invention.

4.3 Ressources humaines

4.3.1 DRH006 – Primes pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif

La DRH006 est annulée, compte tenu que le contenu a été intégré dans le Manuel des conditions de travail du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif (dans l'@rtère).

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

A&F : Martine Nadeau et son équipe, de même que tout le personnel en support pour la fin de l'année financière.

AJ : Gilbert Rodrigue pour l'organisation de la rencontre du CCSM à Québec, le 29 mai.

Expl. : équipe de Daniel Vinet pour l'organisation des collectes de la Ville de Blainville où la 1^{re} page du journal local portait sur les collectes de sang d'HQ.

TI : la simulation du projet de la gestion informatisée des dossiers des donneurs d'aphérèse VISTA a été réalisée avec succès à Québec la semaine dernière.

EXCSTHLR : Mona Banville et Brigitte Sauvé pour l'organisation de la petite cérémonie de départ à la retraite de Sylvain Chiroux.

EXCSTHLR : Carole Éthier pour sa présentation au *Workshop: Immunohematology Serology Case Studies* au CSTM à Halifax.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Mise à jour procédure appel d'offres et contrats

Jean-François Deschênes se joint à la réunion.

Une présentation portant sur la procédure d'appels d'offres et de contrats est faite. Les principaux points suivants sont abordés :

- Les lois et règlements applicables et les principes qui sont à la base des lois;
- Marchés soumis à la procédure d'appel d'offres;
- Contrats de gré à gré sous les seuils;
- Marchés excédant les seuils et pouvant être conclus de gré à gré;

- Utilisation du système SEAO;
- Évaluation des offres;
- Partage des responsabilités;
- La gestion et l'administration des contrats;
- Temps de réponse du service des achats;
- Relations avec les fournisseurs;
- Intervention du dirigeant d'organisme.

Il est convenu qu'une présentation abrégée sera faite au Forum de direction du 14 juin.

Jean-François Deschênes quitte la réunion.

J.F. Deschênes

14-06-2012

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement Héma-Québec

- Article dans le journal Les Affaires intitulé « Comment Héma-Québec fidélise ses donneurs », suite à une entrevue avec Manon Pepin dans le cadre d'une série de portraits sur des vice-présidents Marketing.
- Publication d'un article dans « JUST the facts Spring 2012 » intitulé *Héma-Québec Success Story – Multidisciplinary Approach Helped Cord Blood Bank Achieve FACT-NetCord Accreditation.*

Il y a eu une forte représentativité d'HQ, à la conférence de la Société canadienne de médecine transfusionnelle, qui a eu lieu à Halifax du 23 au 27 mai 2012.

Le groupe de R&D a présenté dix-sept (17) résumés qui ont été présentés sous forme d'affiches. Quatre (4) des douze (12) résumés présentés par le groupe de recherche opérationnelle ont été retenus pour une présentation orale durant la session de présentations scientifiques. L'un des cinq (5) résumés présentés par le groupe de recherche en ingénierie cellulaire, soit celui de Nicolas Pineault, a été sélectionné comme l'un des deux (2) meilleurs résumés de la conférence. N. Pineault a été invité à présenter ses travaux dans une conférence plénière. Les affiches qui ont également fait l'objet d'une présentation orale sont indiquées dans la liste suivante:

- de Grandmont MJ, Ducas E, Brien M, Thibault L. "Effect of Room Temperature Exposure On Red Blood Cells Contamination." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale).
- de Grandmont MJ, Ducas E, Méthot M, Thibault L. "Effect of Transitory Exposure of Red Blood Cell Units on their In Vitro Parameters." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale).
- Jacques A, Tremblay M, Morin M, de Grandmont MJ, Thibault L. "Overnight Storage of Whole Blood: Validation of a New System to Rapidly Cool and Transport Whole Blood Units at 20-24°C." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale).
- Cayer MP, Bédard C, Nolin ME, Deschênes E, Caron B, St-Louis M, Chevrier MC, Constanzo-Yanez J, Thibault L. "Validation of a Novel in-House Dombrock Genotyping Test." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale).
- McKinnon LA, Cayer MP, Dussault N, Néron S, Thibault L. "Using Fluorescent Cell Barcoding to Monitor the Effect of Blood Products on Mononuclear Cells." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
- Jacques A, Ducas E, Beauséjour A, Thibault L. "A Simple Device for Rapid Cooling and Transport of Whole Blood Under Extreme Temperature Conditions." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
- de Grandmont MJ, Dion J, Tremblay M, Germain M, Thibault L. "Red Blood Cell Hemolysis: Comparing Quality Management Data To The New Canadian Standard." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
- Cayer MP, Dussault N, Thibault L. "Flow Cytometric Analysis of Residual Red Blood Cells and Microparticles in Platelet Concentrates." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
- Thibault L, Tremblay M, Dion J, Morin M, de Grandmont MJ. "Validation of Buffy Coat Platelet Production with the Atreus and OrbiSac Blood Processing Devices."

- Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
- Thibault L, Nolin ME, Daoud H, de Grandmont MJ, Delage G, Jacques A. "Bacterial Contamination of Platelet Concentrates: Implication of Negative Culture when Retesting The Blood Product After a Positive Result With The BacT/ALERT 3D." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
 - Jacques A, de Grandmont MJ, Bédard C, Robillard P, Remy S, Dion J, Tremblay M, Fissette E, Dubuc S, Thibault L. "Residual Plasma Content of Red Blood Cells Units." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
 - Pineault P, Boyer L, Dumont N, Émond H, Celebi B, Montovani D, Roy DC. "Osteoblast conditioned media increases the expansion of hematopoietic progenitor cells ex vivo and subsequent platelets recovery." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale combinant les 2 résumés de N. Pineault).
 - Émond H, Boyer L, Dumont N, Roy DC, Pineault N. "Improved thrombopoietic recovery in vivo following co-transplantation of non-expanded cells with ex vivo expanded progenitors." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale, plénière, combinant les 2 résumés de N. Pineault).
 - Bazin R, Tremblay T, Paré I. "Immune complex formation following addition of IVIg to human plasma." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
 - Bazin R, Tremblay T. "IgG dimers are dispensable for the therapeutic effect of IVIg in ITP." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.
 - Simard C, Néron S. "Fluorescent cell bar coding: A simple method to help in multiple myeloma diagnostics and prognostics." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012.

Gilles Delage a également contribué au rayonnement d'HQ avec une présentation plénière sur le Génotypage. G. Delage est également co-auteur de travaux effectués en collaboration avec la SCS qui ont été présentés sous la forme d'une affiche.

- Delage G. "Genotyping: The HQ Perspective, i.erythrocytes, ii.platelets, iii. HLA typing." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation orale, plénière).
- O'Brien S, Guoliang X, Osmond L, Yi Q, Delage G, Goldman M. "Tattoo and piercing deferral." Congrès 2012 de la Société canadienne de médecine transfusionnelle (SCMT), Halifax, Canada, mai 2012 (présentation sous forme d'affiche).

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 4 juin par vice-présidence.

La 266^e réunion du Comité de direction se tiendra le 18 juin 2012, à 9 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 266^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 18 juin 2012 à Montréal**

Présences : Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences : Yves Blais, Guy Lafrenière

Invité(e)s : Hélène Akzam, Robert Labelle, André Lebrun, Jean-Marc Leclerc

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté, tel que présenté.</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 265^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 31 MAI 2012 Adopté avec modifications.</p>		
3.	<p>COORDINATION</p>		
3.1	<p>Entreprise – Gestion de risques</p>		
3.1.1	<p>Risques opérationnels</p>		
3.1.1.1	<p>Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
	<p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

En date du 8 juin HQ a reçu, de Santé Canada, un avis d'insuffisance pour la présentation « Avis de modification portant sur le changement au délai d'interdiction du critère "Homme ayant eu une relation sexuelle avec un homme". Le sujet sera discuté lors d'une rencontre prévue avec Santé Canada le 29 juin.

SR

29-06-2012

HQ n'est pas en accord avec la réponse de Santé Canada qui semble plutôt politique et non pas basée sur le processus de « screening ».

En France, une annonce a été faite par la nouvelle ministre de la santé à l'effet que la politique actuelle sur les HSH sera revue et possiblement assouplie.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : GD a produit une première ébauche de sa réponse à Santé Canada pour faire valoir le point de vue d'HQ, compte tenu qu'il diverge de celui de Santé Canada.

Chagas : le testing sur la maladie de Chagas sera discuté lors d'une réunion avec Santé Canada le 29 juin.

SR

29-06-2012

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

L'inventaire des culots est très bon avec 10,4 jours libérés et 12 jours non libérés.

3.1.1.2.2 Produits stables

Facteur VII

Compte tenu qu'HQ risque de subir une rupture de stock au cours de l'été et qu'il existe une alternative thérapeutique efficace et sécuritaire, soit le facteur VII activé (Niaстase), il est décidé qu'HQ ne pourra approvisionner la SCS en cas de pénurie.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	mai-12			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
	191								
	111								
	79								
	347								
	202								
	144								
	82	83	98,80	144	166	86,75			
	12	17	70,59	26	34	76,47			
	54	42	128,57	89	84	105,95			
	24	25	96,00	47	50	94,00			
	30	25	120,00	62	50	124,00	0	0,00	
	13	25	S/O	31	50	S/O	0	S/O	
	27	22	122,73	44	44	100,00	8	18,18	
	22	23	95,65	41	46	89,13	11	26,83	
	85	145	58,62	311	290	107,24	125	40,19	
	0	7	0,00	8	14	57,14	0	0,00	
	8	37	21,62	34	74	45,95	0	S/O	
	185	284	65,14	531	568	93,49	144	27,12	
	32	45	71,11	50	90	55,56	0	0,00	
	19	25	76,00	29	50	58,00	0	S/O	
	14	13	107,69	55	26	211,54	0	S/O	
	20	S/O	S/O	46	S/O	S/O	0	S/O	
	85	83	102,41	180	166	108,43	0	0,00	
	270	367	73,57	711	734	96,87	144	20,25	

Le nombre de références est à 191 pour le mois de mai, ce qui est un record. On commence à percer les grands centres urbains.

Lors de la réunion du Comité consultatif des cornéologues du 11 juin, les membres ont mentionné que le niveau de greffes ne cesse d'augmenter de mois en mois. D'ailleurs, 134 cornées ont été distribuées en 2 mois, ce qui est excellent.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 02-06-2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%
St-Mary's	46	62	28	38	74	81	48	59	33	41
Ste-Justine	73	76	23	24	96	66	46	70	20	30
Royal Victoria	52	62	32	38	84	93	52	56	42	45
CHUL-CME	183	95	9	5	192	166	109	66	57	34
CSSS Laval	270	87	40	13	310	256	148	58	108	42
HSFA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LaSalle	78	66	40	34	118	78	50	64	28	36
Sacré-Cœur	49	69	22	31	71	37	28	76	9	24
TOTAL	751	79%	194	21%	945	778	481	62%	297	38%
Cible 1850 ÷ 52 = 35,5										
297 ÷ 9 = 33,0										

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	20	46	33	48	42	52	57	109	108	148	28	50	0	0	9	28	297	481
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1179	1802	1006	1658	620	936	860	2054	2069	3111	447	842	565	1696	47	145	6793	12244

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Performance des postes de travail

- Pilote à l'essai et un groupe de travail qui tente de résoudre les problèmes.
- Une reconfiguration de tous les serveurs sera faite la fin de semaine du 30 juin où on devrait connaître un gain de performance.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

La date d'audition devant la Cour d'appel, dans le dossier « Maintien équité salariale », n'est pas encore déterminée.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Les membres sont informés qu'une requête introductive d'instance (poursuite) a été déposée contre Héma-Québec, le CH St-Mary et Cangene, le 5 juin 2012. La requête n'a par contre pas encore été signifiée à HQ. La demanderesse allègue avoir été infectée par l'hépatite C suite à l'administration d'anti-D. Trois (3) produits anti-D ont été administrés à la demanderesse entre 1987 et 1990.

Or, contrairement aux allégations de la requête, HQ n'a jamais été le fournisseur de sang de Cangene et n'existait pas lorsque la demanderesse a reçu les produits sanguins. Les étapes à suivre dans ce dossier :

- Avis donné à la comptabilité relativement aux états financiers et aux Affaires publiques, car le dossier est public;
- Service des enquêtes avisé de transférer aux Affaires juridiques tout appel provenant de la demanderesse et/ou ses représentants;
- Avis à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour qu'elle prenne fait et cause pour HQ dans ce litige.
- Si nécessaire, HQ déposera une comparution dans un délai de 10 jours suivant la signification.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Exploitation des cellules souches, tissus humains et laboratoire de référence****4.1.1 DD12-05 - Concentration du traitement des cas urgents d'études sérologiques à l'établissement de Québec et du génotypage à l'établissement de Montréal**

André Lebrun se joint à la réunion.

Décision : le DD12-05, dont l'enjeu est de centraliser les activités de sérologie érythrocytaire à l'établissement de Québec et celles du génotypage à l'établissement de Montréal, est approuvé avec la solution recommandée.

André Lebrun quitte la réunion.

4.2 Entreprise**4.2.1 Indicateurs de performance**

Les indicateurs de performance, ainsi que les cibles, ont été présentés et approuvés au Comité de vérification du 6 juin et au Conseil d'administration du 13 juin. Nous sommes rendus à l'étape de finaliser, en juillet, les indicateurs 2013-2014. S. Turcotte rencontrera les v-ps cette semaine afin de déterminer les impacts sur les activités.

JDS enverra ses objectifs aux v-ps, compte tenu que l'objectif «Employeur de choix » a été ajouté.

4.3 Ressources humaines**4.3.1 Profil de compétence de gestion pour le personnel d'encadrement**

Hélène Akzam se joint à la réunion.

S. Turcotte

Semaine 18 juin

JDS

Dès que possible

Décision : le document sur le « Profil de compétences de gestion du personnel d'encadrement » est approuvé par les membres du CD.

Ce document représente une des activités découlant du projet de changement de culture et style de gestion.

Les compétences de gestion du personnel d'encadrement identifiées dans ce tableau sont associées aux orientations stratégiques. À cet effet, H. Akzam fera parvenir aux v-ps le tableau indiquant les trois (3) orientations stratégiques en lien avec ces compétences.

Il sera important de souligner ou de rappeler régulièrement les compétences auprès du personnel concerné.

Hélène Akzam quitte la réunion.

H. Akzam **Dès que possible**

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- 31 mai : prix argent de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP) dans la catégorie Reconnaissance de l'excellence tactique – Rédaction pour le dépliant informatif et une série de sept affiches visant à éduquer la population sur le don de tissus humains. Ce projet est une réalisation de la firme NATIONAL.
- 2 juin : prix Myosotis 2012 à Guy Lafrenière dans le cadre du Gala de reconnaissance des CMA. Ce prix récompense un membre choisi parmi les candidats sélectionnés à l'échelle régionale et qui s'est illustré par ses réalisations professionnelles. M. Lafrenière a été choisi par le jury pour la qualité et le rayonnement de ses réalisations.
- 11 juin : finaliste d'un prix Zénith du Forum des communicateurs gouvernementaux dans la catégorie nouveaux médias pour notre campagne : «Ta première fois, c'était comment?». Un projet financé par la Fondation Héma-Québec et Desjardins.

5.2 Affaires médicales

5.2.1 Rapport démographique annuel

Dans le cadre de la gestion de risque, MG présente et commente le rapport démographique 2011-12 qui contient, entre autres, des données sur les risques connus. Ce rapport couvre les éléments suivants :

- Statistiques sur les dons et les donneurs;
- Statistiques sur les marqueurs de maladies transmissibles;
- Données cumulatives 2002-2012.

Les données montrent une situation stable quant à la prévalence des marqueurs de maladies transmissibles. Ces risques peuvent donc être considérés comme étant sous contrôle.

Le rapport final sera diffusé dès que les données sur les tissus humains auront été obtenues.

MD

Dès que possible

5.3 Entreprise

5.3.1 Rayonnement Héma-Québec

31 mai : prix argent de la Société québécoise des professionnels en relations publiques (SQPRP) dans la catégorie Reconnaissance de l'excellence tactique – Rédaction pour le dépliant informatif et une série de sept affiches visant à éduquer la population sur le don de tissus humains. Ce projet est une réalisation de la firme NATIONAL.

2 juin : prix Myosotis 2012 à Guy Lafrenière dans le cadre du Gala de reconnaissance des CMA. Ce prix récompense un membre choisi parmi les candidats sélectionnés à l'échelle régionale et qui s'est illustré par ses réalisations professionnelles. M. Lafrenière a été choisi par le jury pour la qualité et le rayonnement de ses réalisations.

11 juin : finaliste d'un prix Zénith du Forum des communicateurs gouvernementaux dans la catégorie nouveaux médias pour notre campagne : «Ta première fois, c'était comment?». Un projet financé pour la Fondation Héma-Québec et Desjardins.

14 juin : dépôt d'une motion par le ministre Yves Bolduc soulignant la Semaine nationale du don de sang à l'Assemblée nationale.

5.3.2 Suivis du CA du 13 juin

- La DAG001 – Politique d'Héma-Québec sur la propriété intellectuelle a été présentée et approuvée au CA du 13 juin.
- Le mandat de Dr Serge Montplaisir sera renouvelé à titre de membre du Conseil d'administration.
- Les mesures de mitigation du risque de transmission de la vMCJ par transfusion ont été présentées à titre d'information.

5.4 Administration et finance

5.4.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 mars 2012

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc passent en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

Présentation et approbation de la recette des cibles de la prévision budgétaire et du budget et présentation des cibles par vice-présidence.

Les commentaires suivants sont formulés par les membres :

- Ajouter le détail des autres éléments du Plan stratégique (**1 700 K\$**);
- Ajouter les volumes des phénotypes additionnels;
- Ajouter eProgesa (les postes additionnels déjà approuvés);
- Distinguer les coûts des projets d'investissement (immobilisations) par rapport aux cibles opérationnelles;
- Vérifier combien on a besoin pour combler le déficit au niveau des plaquettes;
- Très important de trouver des gains d'efficience à plusieurs endroits afin d'atteindre les cibles.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 18 juin par vice-présidence.

La 267^e réunion du Comité de direction se tiendra le 26 juillet 2012, à 9 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 267^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 26 juillet 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Marc Germain, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absence : Smaranda Ghibu

Invités : Luc Bruno, Jean Lapierre

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté, tel que présenté.</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 266^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 18 JUIN 2012 Adopté avec modifications.</p>		
3.	<p>COORDINATION</p>		
3.1	<p>Entreprise – Gestion de risques</p>		
3.1.1	<p>Risques opérationnels</p>		
3.1.1.1	<p>Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
	<p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

[Redacted text block 1]

[Redacted text block 2]

[Redacted text block 3]

[Redacted text block 4]

JDS

CA 15-08-2012



3.1.1.1.3 HSH

La réunion pour discuter les exigences des soumissions pour les modifications aux critères d'interdictions HSH avec Santé Canada et Cangene aura lieu le 13 août, à Ottawa.

Pour sa part, la Société canadienne de l'hémophilie se donne jusqu'à la fin août pour trancher dans ce dossier.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : en date du 16 juillet, l'équipe de Qualité et normes a fait parvenir à Santé Canada l'argumentaire supplémentaire pour tenter de répondre à certaines de leurs préoccupations concernant le pouls anormal chez les donneurs de sang.

3.1.1.1.5 Syndrome de la veine rouge

Compte tenu de l'inactivité dans ce dossier, ce point sera retiré de l'ordre du jour.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Juillet 2012 Réel au 23/07/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Juin 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	20 450	6,0 %	3,3 %	82 487	2,6 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 035	5,1 %	1,2 %	68 665	6,0 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 407			13 733	
Pools	671	1,1 %	-3,2 %	2 781	11,4 %
Plaquettes d'aphérèse	2 736	6,2 %	2,3 %	10 952	4,8 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 748	- 18,7 %	- 7,0 %	17 086	- 11,4 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Jean Lapierre se joint à la réunion.

Les membres sont informés par Jean Lapierre que les statistiques sur les produits stables ne sont pas disponibles pour présentation au CD. La devra, avec l'aide des TI, revoir la façon d'extraire les données pour les prochaines présentations au CD.

Projet des surnageants de Cryo/Biotest

- Afin de poursuivre le projet, il fut convenu d'arrêter le « pooling » du plasma avec la SCS à la fin novembre 2012.
- A cet effet, Jean-François Deschênes a communiqué avec Grifols. Compte tenu des efforts requis par ces changements et qu'ils ne seraient applicables que pour quelques mois (jusqu'au 31 mars 2013), une solution acceptable et efficiente n'a pu être trouvée.

- On arrive donc à la conclusion qu'Héma-Québec ne pourra poursuivre dans ce projet. Jean Lapierre mentionne l'importance de bien communiquer notre décision et il va, avec le support de MP, préparer le message avant d'en informer la SCS.
- Il sera essentiel de communiquer par la suite avec la SCH pour les aviser.

Compensation aux hôpitaux pour le projet de distribution du Privigen

Le programme de compensation aux hôpitaux est discuté et les éléments suivants sont exposés :

- En fonction des excellents résultats atteints en terme de ratio lors du premier trimestre se terminant le 30 juin, e.g. 25,2 % de Privigen distribués et, selon l'évolution des pourcentages futurs, on devra se questionner sur la pertinence de mettre en place le programme. D'autre part, en fonction des résultats, la cible importante fixée à 63 % pour le Privigen, à compter d'avril 2013, pourrait nécessiter d'autres efforts.
- Il avait été convenu qu'HQ supporte l'exercice de changement des ratios de distribution. Depuis avril 2012, le groupe formé par MP, André Lebrun, Sylvie Thibault et Jean Lapierre a agi comme facilitateur dans le cadre de ce projet et on rappelle que le programme de compensation proposé fait suite à une requête de la haute direction afin de supporter les efforts requis dans les centres hospitaliers par ces changements. Le programme n'est toutefois pas conçu pour compenser le temps supplémentaire qui pourrait découler de l'exercice de changements des ratios. Le programme a une certaine valeur symbolique.
- Un programme semblable fonctionne bien au niveau du sang de cordon et il n'y a pas de reddition de compte formelle exigée.
- MP questionne la pertinence de ce projet vu les bons résultats à ce jour et que l'implantation de ce programme pourrait créer un précédent et, si on décidait d'aller de l'avant, il y aurait lieu de prévoir un mécanisme de reddition de comptes. On pourrait, dans le futur, devoir mettre en place ce même type de programme dès qu'il y aura un changement au niveau de la distribution des produits stables. JDS mentionne que ce type de programme pourrait aussi être mis en place dans le cadre du transfert de patient de l'IgIV vers le sous-cutané.

- Dr Yves Jalbert du MSSS a signifié à JDS son accord avec le principe de compensation aux CH dans le cadre du projet IgIV.
- La proposition de compensation sera amendée suite à une suggestion de MG faisant en sorte que les CH ne soient éligibles à une compensation que dans la mesure où les cibles soient atteintes dans les délais.

Il a donc été convenu que, lors de la prochaine conférence téléphonique avec Denis Ouellet du MSSS prévue à la mi-août, GL présente notre projet de compensation pour obtenir l'aval formel du MSSS. Il a aussi été fait référence au CGAF, AQESSS et Sigma Santé qui pourraient aussi avoir à être consultés à ce sujet.

Par ailleurs, lors de la rencontre avec le MSSS et pour faire suite à la réunion tenue le 25 juillet avec David Page de la SCH, qui voulait connaître l'intérêt pour le système québécois de supporter l'implantation d'un système de suivi aux patients qui utilisent des facteurs de coagulation, cet élément sera aussi présenté au MSSS. L'approche serait que le MSSS contribue directement pour l'opérationnalisation de cette initiative. Selon David Page, la SCS serait d'accord avec cette approche et supporterait l'effort de mise en place de l'outil.

Finalement, basé sur ce qui précède et dans le cas où nous avons les coudées franches pour aller de l'avant avec le projet, la direction d'HQ réévaluera la pertinence de mettre en place le processus en fonction, entre autres, de l'état de la situation à l'automne.

Jean Lapierre quitte la réunion.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	juin-12			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
	150				497				
	Montréal	79			281				
	Québec	71			215				
Prélèvement	Total	58	83	69,88	202	249	81,12		
	Tissus	12	17	70,59	38	51	74,51		
	Globes oculaires Mtl	36	42	85,71	125	126	99,21		
	Globes oculaires Qc	22	25	88,00	69	75	92,00		
Distribution	Os spongieux cong.	42	25	168,00	106	75	141,33	6	5,66
	Os spongieux lyo.	23	25	S/O	54	75	S/O	0	S/O
	Os massif	23	22	104,55	67	66	101,52	12	17,91
	Tendons	31	23	134,78	72	69	104,35	17	23,61
	Peau	65	145	44,83	376	435	86,44	148	39,36
	Valves	5	7	71,43	13	21	61,90	0	0,00
	Achat/Revente	4	37	10,81	37	111	33,33	0	S/O
	Sous-total	193	284	67,96	725	852	85,09	183	25,24
Cornées	Locales MTL	20	45	44,44	71	135	52,59	0	0,00
	Locales QC	6	25	24,00	37	75	49,33	0	S/O
	Importées	41	13	315,38	98	39	251,28	0	S/O
	Sclères	26	S/O	S/O	72	S/O	S/O	0	S/O
	Sous-total	93	83	112,05	278	249	111,65	0	0,00
TOTAL DISTRIBUTION		286	367	77,93	1003	1101	91,10	183	18,25

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 30-06-2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	67	60	44	40	111	109	65	60	44	40	
Ste-Justine	98	73	36	27	134	101	72	71	29	29	
Royal Victoria	76	57	58	43	134	136	80	59	56	41	
CHUL-CME	277	94	17	6	294	250	169	68	81	32	
CSSS Laval	370	85	64	15	434	384	227	59	157	41	
LaSalle	114	70	50	30	164	119	77	65	42	35	
Sacré-Cœur	67	71	28	29	95	67	55	82	12	18	
TOTAL	1069	78%	297	22%	1366	1166	745	64%	421	36%	

Cible 1850 + 52 = 35,5

421 + 13 = 32,3

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	29	72	44	65	56	80	81	169	157	227	42	77	0	0	12	55	421	745
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1188	1828	1017	1675	634	964	884	2114	2118	3190	461	869	565	1696	50	172	6917	12508

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel - Québec

[Redacted content]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Une plainte de Dr Jean Perron, de l'Hôpital Laval, quant à l'insuffisance de valves cardiaques de certains diamètres. Des options sont envisagées, dont le marché américain mais, là également, on fait face à une pénurie.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION**4.1 Exploitation****4.1.1 Budget de sécurité**

Les membres revoient le document préparé par Jean-Marc Leclerc et les montants alloués au budget 2013-2014 pour les projets d'amélioration de la sécurité des produits.

GL verra à transmettre à Jean-Marc Leclerc les modifications approuvées par les membres du CD.

GL

Immédiatement

4.2 Qualité et normes**4.2.1 Révision de la DQN001 – Politique de gestion des documents administratifs et des archives**

Décision : la DQN001, dont le but est d'assurer une gestion efficace et économique des documents administratifs et des archives sur tous les supports d'information (papier ou numérique) à Héma-Québec, est approuvée avec les modifications proposées.

Un guide sera préparé par Luc Béliveau donnant des barèmes et des outils permettant aux usagers d'effectuer une meilleure gestion des documents administratifs et des archives.

Luc Béliveau Dès que possible

4.3 Administration et finance

4.3.1 Révision des demandes d'immobilisations : prévision 2012-2013 et budget 2013-2014

Luc Bruno se joint à la réunion.

Décision : suite aux modifications apportées par les membres du CD, le budget des demandes en immobilisations, pour 2013-2014, passe de 22 459 385 \$ à 30 459 385 \$.

GL fera parvenir à Luc Bruno les modifications apportées au budget 2013-2014 pour les projets d'amélioration de la sécurité des produits, pour bien classer les investissements en capitalisation applicables à ces projets qui seront financés à même un budget distinct.

Luc Bruno quitte la réunion.

GL

Immédiatement

4.4 Entreprise

4.4.1 Indicateurs de performance

Si d'autres commentaires sur les objectifs de JDS sont requis, les v-ps sont priés de les lui transmettre au plus tard le lundi 30 juillet.

Des efforts supplémentaires devront être déployés pour réaliser des économies de l'ordre de 3,0 M\$ pour atteindre le budget 2013-2014.

TOUS

30-07-2012

TOUS

Dès que possible

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

TI & A&F : Sandrine Boucher et l'équipe des finances, tout particulièrement Luc Bruno et Jean-Marc Leclerc, pour le développement de la structure d'un ordre interne pour le suivi des projets.

AP&M et A&F : équipe de Manon Pepin pour la production du rapport annuel, tout particulière July Vaudry et Stanko Josimov, avec la contribution de Martine Nadeau.

AM : article de Marc Germain accepté pour publication dans la revue « Transfusion » : *Iron and cardiac ischemia : a natural, quasi-random experiment comparing eligible with disqualified blood donors.*

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 juin 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 Fondation Héma-Québec

5.3.1 Statut de la Fondation Héma-Québec

Les membres sont informés du départ, à la fin de septembre 2012, de la directrice générale de la Fondation Héma-Québec.

Ce départ remet en question le bien-fondé de la Fondation HQ, de même que son rôle et son fonctionnement.

Décision : un comité ad hoc composé de Manon Pepin, Roger Carpentier, Guy Lafrenière, Smaranda Ghibu et Yves Blais est formé dans le but de faire le point sur l'avenir de la Fondation. Un compte rendu sur le résultat de cette démarche sera présenté au comité de direction du 9 août.

MP/RC/GL/SG/
YB

CD 09-08-2012

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement

- La nouvelle campagne d'été « Unis pour la vie » met en vedette trois duos des plus étonnants, soit les chefs cuisiniers Ricardo Larrivée et Chuck Hughes, les musiciens Dan Bigras et Angèle Dubeau et les animateurs Guy A. Lepage et Julie Snyder, soit des personnalités en situation de concurrence ou aux antipodes dans leurs domaines respectifs.
- 29 juin : Francine Décary, ancienne présidente et chef de la direction, a été nommée Officier de l'Ordre du Canada.
- 23 juillet : plus de 9 000 amis sur Facebook.
- 25 juillet : visite de Mme Mary Beth Fisk, présidente et chef de la direction de South Texas Blood and Tissue Center.
- Tous les présentateurs au congrès de l'ISBT à Cancun, du 8 au 12 juillet, dont Marc Germain, Gilles Delage, Pierre Robillard, Sylvie Daigneault.

R&D

Article du groupe de Renée Bazin :

- Patrick Trépanier, Renée Bazin. *Intravenous immunoglobulin (IVIg) inhibits CD8 cytotoxic T cell activation*. Lettre à l'éditeur, Blood.

Article d'Hélène Émond, du groupe de Nicolas Pineault, cité dans la revue Cord Blood News 4.28 July 19, 2012 :

- Hélène Émond, Lucie Boyer, Denis-Claude Roy et Nicolas Pineault. *Co-transplantation of ex vivo expanded progenitors with non-expanded cord blood cells improves platelet recovery*. *Stem Cells and Development*. Ahead of print. doi:10.1089/scd.2012.0142.

Présentation orale effectuée par Maryse St Louis à Cancun, juillet 2012 lors du congrès de l'ISBT :

- *DEL blood donors alloimmunised patients: the Canadian experience*. Maryse St-Louis, André Lebrun, Mindy Goldman et Marianne Lavoie.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 30 juillet par vice-présidence.

La 268^e réunion du Comité de direction se tiendra le 9 août 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 268^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 9 août 2012 à Montréal**

Présences : Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin

Absences : Yves Blais, Marc Germain, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Isabelle Allard, Michel Bénard, Sylvie Daigneault, Gilles Delage, Sylvie Thibault

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté, avec les ajouts suivants :</p> <p>3.1.1.1.5 – Virus du Nil occidental 5.4.4 – Participation au congrès de l'AABB</p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 267^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 26 JUILLET 2012 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) <i>Gilles Delage se joint à la réunion.</i></p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>			

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

HQ a obtenu l'autorisation de Santé Canada de retirer la question suivante du questionnaire relatif au don de sang :

30. Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu une relation sexuelle avec quelqu'un dont vous ne connaissez pas le passé sexuel?

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

La situation aux États-Unis en date du 31 juillet 2012

241 cas humains d'infection par le virus du Nil occidental ont été signalés aux *Centers for Disease Control and Prevention* des É-U. Parmi ceux-ci, 144 (60 %) ont été déclarés comme des cas de maladies neuro-invasives et 97 (40 %) comme des cas de maladies non neuro-invasives. Quatre décès ont été signalés. Cent-quatre donneurs virémiques présomptifs du virus du Nil occidental ont été rapportés.

L'année dernière, à la même période, 40 cas confirmés et 2 cas non confirmés.

La situation au Canada au 28 juillet 2012

Deux infections asymptomatiques (une au Québec et une en Ontario) ont été signalées à l'Agence de la santé publique du Canada pendant la 30^e semaine de surveillance, se terminant le 28 juillet 2012. À cette date, un cas clinique et trois cas d'infection asymptomatique ont été signalés à l'Agence. Aucun décès n'a été signalé

Les températures chaudes et de sécheresse que nous connaissons cet été sont favorables à la prolifération des moustiques; il faut donc s'attendre à une activité très élevée au niveau du VNO, autant cette année que dans les années futures.

Compte tenu de ce qui précède, il sera essentiel de prendre une provision budgétaire. Cependant, une vérification sera faite sur les impacts financiers liés au contrat avec le fournisseur.

Gilles Delage quitte la réunion.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Août 2012 Réel au 05/08/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Juillet 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	21 516	2,8 %	6,7 %	103 718	2,4 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 560	3,2 %	3,9 %	86 090	5,3 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 512			17 218	
Pools	587	- 16,5 %	- 3,2 %	3 266	2,1 %
Plaquettes d'aphérèse	2 952	8,3 %	4,1 %	13 952	6,1 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 940	- 18,5 %	8,2 %	20 920	- 13,2 %

À la suite de l'annonce des élections provinciales du 4 septembre prochain, l'Exploitation doit ajuster l'approvisionnement pour maintenir l'inventaire en produits sanguins et en particulier les plaquettes, compte tenu que plusieurs locaux où doivent avoir lieu des collectes ont été requis pour les élections.

3.1.1.2.2 Produits stables



GL

Dès que possible

[REDACTED]

JDS

CA 15-08-2012

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Incidents de sécurité de l'information – Répertoire Partages

Les membres sont informés que, lors de la réunion du Comité de la sécurité de l'information du 13 juin 2012, il fut discuté que certains documents contenant de l'information confidentielle figuraient dans le répertoire « Partages ». À cet effet, des actions ont été prises auprès du personnel concerné.

De tels incidents de la sécurité de l'information peuvent s'expliquer par le fait qu'une personne ne sache pas :

- ce qui constitue ou non un renseignement confidentiel;

- qu'un engagement de confidentialité ne suffit pas à justifier l'accès par tous à de l'information confidentielle;
- qu'un incident passé ne suffit pas à justifier un incident futur;
- quand ni comment un répertoire à accès restreint peut être créé.

Décision : de la sensibilisation devra être effectuée auprès du personnel, par le Comité de la sécurité de l'information – Communications internes, à l'effet qu'aucune information confidentielle et personnelle ne devrait pas se retrouver sur le répertoire Partages. De plus, il est demandé aux VP de profiter des réunions de régie interne pour faire un rappel à tous;

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Quatre (4) dossiers litigieux ont été réglés au cours du mois de juillet.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p>		
<p>4. CONSULTATION</p>		
<p>4.1 Ressources humaines</p>		
<p>4.1.1 DRH012 – Politique relative aux examens médicaux <i>Isabelle Allard et Michel Bénard se joignent à la réunion.</i></p> <p>Décision : la DRH012, dont le but vise à établir les règles applicables aux examens médicaux et aux tests de dépistage de drogues et d'alcool effectués à la demande d'HQ à l'embauche et en cours d'emploi est approuvée à l'exception de l'Annexe 2 – Tests médicaux par titre d'emploi.</p> <p>Les v-ps devront faire parvenir à Michel Bénard les titres d'emplois qui, selon eux, devraient être inclus dans le tableau de l'Annexe 2.</p>	<p>V-ps</p>	<p>Dès que possible</p>
<p>4.1.2 DRH013 – Politique relative à l'usage de drogues et alcool en milieu de travail Après discussion, la DRH013 devra être présentée de nouveau pour approbation au CD du 6 septembre.</p> <p>Entre-temps, il est recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De vérifier le code de déontologie des infirmières • De s'assurer que tous les types d'emplois à risque ont été évalués et sont reflétés dans l'Annexe 2 – Liste emplois à risque. 	<p>M. Bénard/ I. Allard</p> <p>?</p> <p>?</p>	<p>CD 06-09-2012</p>
<p>4.1.3 Révision de la DRH007 – Politique visant à contrer le harcèlement Décision : la DRH007, dont le but est de définir les orientations et les actions à prendre dans le milieu de travail pour prévenir et corriger les situations de harcèlement, est approuvée avec les modifications suggérées.</p>		

Isabelle Allard et Michel Bénard quittent la réunion.

4.2 Fondation Héma-Québec

4.2.1 Statut de la Fondation Héma-Québec

L'emploi de la directrice générale prendra fin le 31 août 2012 et non à la fin de septembre tel qu'annoncé précédemment.

Décision : le comité ad hoc, composé de Manon Pepin, Roger Carpentier, Guy Lafrenière, Smaranda Ghibu et Yves Blais, doit faire le point sur l'avenir de la Fondation. Afin d'être en mesure d'évaluer toutes les facettes d'un avenir possible de la Fondation HQ, de sa raison d'être ou non et des moyens qui seront mis à sa disposition, il est convenu qu'un rapport à cet effet sera déposé au CD du 6 septembre.

MP/RG/GL/SG/YB CD 06-09-2012

4.3 Entreprise

4.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Indicateurs : avant de finaliser les budgets, s'assurer que les indicateurs et les cibles s'alignent avec le budget.

Objectifs : Si d'autres commentaires sur les objectifs de JDS sont requis, les v-ps sont priés de les lui transmettre au plus tard le lundi 13 août.

V-ps

13-08-2012

4.3.2 Coopération avec HEMORIO-BRAZIL

Une demande de « Coopération avec HEMORIA-BRAZIL » a été transmise à JDS tout récemment dont les thèmes de la coopération pourraient être :

- Le sang rare.
- Des projets de recherches communes pour certaines maladies infectieuses transmises par le sang.
- Envoi de délégués de HEMORIO-BRAZIL chez HQ pour des stages et/ou visites techniques.
- Pour les tissus, expertises et transfert de technologies d'HQ.
- Possibilité de partenariats, etc.

Une discussion s'engage sur les bénéfices pour HQ d'une telle coopération, soit :

- Rayonnement.
- Réseautage.
- Valorisation pour les employés d'HQ qui participent à ce type d'échange.
- Possibilité d'amélioration de nos processus ou façons de faire.

Décision : les membres sont d'accord pour favoriser une coopération avec HEMORIO-BRAZIL, comme c'est le cas depuis quelques années avec HEMOMINAS au Brésil, en se limitant à l'Afrique du Nord et aux pays francophones soutenus par le ministère des Relations internationales.

4.4 Administration et finances

4.4.1 Budgets 2012-13 et 2013-14

Les gestionnaires ont jusqu'à vendredi, le 17 août, pour compléter et envoyer leurs budgets d'opérations à la comptabilité qui devra, par la suite, prendre quelques jours pour compiler et analyser les données reçues.

Au CD du 23 août, il y aura présentation préliminaire de la prévision 2012-2013 et du budget 2013-2014.

TOUS

17-08-2012

**R. Labelle/
J.M. Leclerc**

CD 23-08-2012

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- Excellent travail de René Berthelet, Marc Hébert, Nathalie Julien, Claudia-Mireille Pigeon et Louise Pomerleau pour l'organisation du 12^e tournoi de golf d'Héma-Québec le samedi 4 août.
- Expl. : toute l'équipe de la qualification pour la mise en place des tests VNO individuels.

5.2 Exploitation

5.2.1 Résultats du sondage sur la satisfaction du service à la clientèle hôpitaux

Sylvie Thibault se joint à la réunion.

Sylvie Thibault dresse les grandes lignes du rapport sur les résultats du sondage sur la satisfaction des centres hospitaliers touchant les points ci-dessous. La bonne nouvelle : nos clients nous attribuent une note de satisfaction de 97,2 %. Ce pourcentage est comparable aux années antérieures.

- Contexte et objectifs.
- Méthodologie.
- Analyse des résultats.
- Pistes d'amélioration.
- Prochaines étapes.

Le plan sera concentré sur les actions les plus significatives.

Pour accéder au rapport, cliquez sur le lien suivant : [5.2.1 - Questionnaire Sondage-v5-2012-03-14-GM.doc](#)

Sylvie Thibault quitte la réunion.

5.3 Affaires publiques et marketing

5.3.1 Résultats du sondage sur la satisfaction aux donateurs 2011-2012

Sylvie Daigneault se joint à la réunion.

Sylvie Daigneault présente les faits saillants des résultats du sondage sur les perceptions des donateurs ayant effectué un don au cours de l'exercice 2011-2012. Dans l'ensemble, il n'y a pas d'importantes variations comparativement aux années antérieures.

Toutefois, les segments indiquant un taux d'insatisfaction dominant se situent au niveau des communautés culturelles et des entreprises du centre-ville de Montréal. À cet effet, Sylvie Daigneault doit rencontrer des représentants de l'INRS pour obtenir des pistes concernant l'approche auprès des communautés culturelles.

S. Daigneault **Septembre 2012**

Le temps d'attente demeurant le facteur avec un taux d'insatisfaction récurrent, des actions devront être envisagées pour le réduire. Il est possible que l'insatisfaction face à l'attente soit plus grande dans les cas de refus et on tentera d'éclaircir cette situation.

À la demande de JDS, les actions suivantes devront être considérées :

- Trouver des solutions en ce qui concerne les communautés culturelles, les entreprises du centre-ville de Montréal et les 50 dons et plus par le biais du Comité des améliorations continues.
- Segmenter les réponses des donateurs exclus et celles des donateurs ayant effectué un don et en faire l'analyse.

Sylvie Daigneault quitte la réunion.

5.4 Entreprise

5.4.1 Rayonnement

Rien à signaler.

5.4.2 Forum de direction du 27 septembre 2012 et Consolidation d'équipe des 17-18 janvier 2013

Forum de direction du 27 septembre 2012

Après discussion, les sujets suivants seront à l'ordre du jour du Forum de direction du 27 septembre :

- Présentation des budgets d'opérations et tarifs 2013-2014.
- Projets 2012-2013 et 2013-2014 (mécanique et contenu).
 - Centre de plasma.
 - Ouverture de nouveaux Globule.
 - Changement de dispositifs à 500 ml et filtration.
 - Départ Rive Sud pour les collectes.
 - Autres gros projets
- Formation sur la gestion de projets (conférencier ou animateur externe).
- DRH012 – Politique relative aux examens médicaux.
- DRH013 – Politique relative à l'usage de drogues et alcool en milieu de travail.

YC

S. Daigneault
/YC

S. Daigneault **Septembre 2012**

27-09-2012

- DRH007 – Politique visant à contrer le harcèlement.
- Actualisation de la Politique sur la gestion des ressources humaines – Miser sur les personnes.
- Mise à jour des assurances collectives.
- Résultats Sondage 2012 – Satisfaction des centres hospitaliers.

JDS invite les membres à réfléchir sur la composition du Forum de direction qui devrait être composé uniquement de gestionnaires, compte tenu que le Forum de direction sera de plus en plus axé sur la gestion de projets.

TOUS

?

Consolidation d'équipe des 17-18 janvier 2013

À la suite d'un tour de table effectuée par JDS pour recueillir les attentes des v-ps face à la tenue de la rencontre annuelle de consolidation d'équipe, il est décidé de conserver la tenue de cette rencontre.

5.4.3 Projet « Guérir une cellule à la fois »

JDS présente les grandes lignes du projet de thérapie cellulaire et tissulaire « Guérir une cellule à la fois » qui sera présenté au CA du 15 août. Dans ce projet, il s'agit d'une technologie qui touche les cellules souches.

JDS enverra aux v-ps le document qui sera présenté au CA et, pour toutes questions, les adresser soit à JDS ou à MD.

JDS

5.4.4 Participation au congrès de l'AABB

JDS informe les membres que 26 représentants d'HQ participeront au congrès de l'AABB en octobre prochain à Boston.

Compte tenu du nombre élevé de participants, une réévaluation sera effectuée pour le congrès de 2013 et subséquents, de même que la possibilité d'obtention de rabais de groupe pour HQ au niveau de l'hôtel ou le partage de chambres, etc.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 13 août par vice-présidence.

La 269^e réunion du Comité de direction se tiendra le 23 août 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 269^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 23 août 2012 à Montréal**

- Présences :** France Bernier, Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Gilbert Rodrigue
- Absences :** Huguette Bourret, Yvan Charbonneau, Marc Germain
- Invité(e)s :** Hélène Akzam, Isabelle Allard, Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc, Sonia Gélinas (Morneau Shepell), Carolina Sarappa

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté tel que présenté</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 268^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 9 AOÛT 2012 Adopté avec modifications.</p>		
2.1	<p>Suivis <u>Fondation Héma-Québec</u> : JDS mentionne que le CA de la Fondation tiendra une séance extraordinaire le 23 août afin d'entériner une résolution sur le poste de DG. Il y sera également question des activités à maintenir au cours de la présente année. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]</p>		

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Une rencontre avec la SCS a eu lieu mardi afin de partager de l'information dans le but de présenter à SC des soumissions distinctes, mais simultanées, vers la fin octobre.

Aussi, JDS et SR ont eu une discussion avec le D^r Robert Cushman (SC). Il y fut notamment question de l'avis d'insuffisance émis par l'organisme. JDS a profité de cet échange pour souligner la rigueur de notre processus de consultation auquel le comité consultatif de la sécurité, le comité consultatif des représentants des receveurs et le CA d'HQ sont parties prenantes.

HQ déposera une nouvelle soumission à Santé Canada et demandera que l'avis d'insuffisance soit retiré du dossier.

SR

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

Santé Canada a refusé notre soumission sur l'arrêt du dépistage systématique/début des tests sélectifs le 15 novembre.

L'argumentaire de SC se base notamment sur l'augmentation de cas recensés aux États-Unis et sur les cas de la SCS. SR et G. Delage en discuteront lors d'une conférence téléphonique avec Santé Canada le 23 août 2012.

Par ailleurs, F. Bernier mentionne que le nombre de cas positifs a augmenté au Québec au cours de la saison estivale. On a dû aussi étendre le testing à des zones historiquement moins à risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Août 2012			CUMULATIF	
	Réel au 20/08/2012			2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Juillet 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	20 925	0 %	- 3,6 %	103 127	1,8 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 540	3,1 %	3,8 %	86 070	5,3 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 508			17 214	
Pools	552	- 21,5 %	- 3,0 %	3 231	1,0 %
Plaquettes d'aphérèse	2 956	9,5 %	5,2 %	13 983	6,3 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 060	- 16,0 %	11,5 %	21 040	- 12,7 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Achat de plasma américain pour fractionnement par CSL

Jean-François Deschênes assure le suivi du processus d'appel d'offres.

JDS mentionne que le sujet a été abordé à la réunion du CA le 15 août dernier et que le Conseil est d'accord avec les démarches en cours.

3.1.1.2.3 Tissus humains

		Juillet-12			Cumulatifs					
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)		
						Budget	%	Réel	% dist. Totale	
Référence	Total	157			654					
	Montréal	95			376					
	Québec	62			277					
Prélèvement	Total	64	83	77,11	266	332	80,12			
	Tissus	12	17	70,59	50	68	73,53			
	Globes oculaires Mtl	48	42	114,29	173	168	102,98			
	Globes oculaires Qc	16	25	64,00	85	100	85,00			
Distribution	Os spongieux cong.	33	25	132,00	139	100	139,00	5	3,60	
	Os spongieux lyo.	21	25	S/O	75	100	S/O	0	S/O	
	Os massif	8	22	36,36	75	88	85,23	12	16,00	
	Tendons	18	23	78,26	90	92	97,83	19	21,11	
	Peau	130	145	89,66	506	580	87,24	208	41,11	
	Valves	5	7	71,43	18	28	64,29	0	0,00	
	Achat/Revente	5	37	13,51	42	148	28,38	0	S/O	
	Sous-total	220	284	77,46	945	1136	83,19	244	25,82	
	Cornées	Locales MTL	28	45	62,22	99	180	55,00	0	0,00
		Locales QC	12	25	48,00	49	100	49,00	0	S/O
Importées		6	13	46,15	104	52	200,00	0	S/O	
Sclères		33	S/O	S/O	105	S/O	S/O	0	S/O	
Sous-total		79	83	95,18	357	332	107,53	0	0,00	
TOTAL DISTRIBUTION		299	367	81,47	1302	1468	88,69	244	18,74	

3.1.1.2.3 Sang de cordon

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%
St-Mary's	100	61	64	39	164	147	90	61	59	40
Ste-Justine	135	75	45	25	180	128	94	73	34	27
Royal Victoria	112	55	92	45	204	171	98	57	73	43
CHUL-CME	431	94	27	6	458	314	222	71	92	29
CSSS Laval	578	84	107	16	685	507	305	60	202	40
LaSalle	179	72	70	28	249	161	103	64	58	36
Sacré-Cœur	95	68	44	32	139	89	73	82	16	18
TOTAL	1630	78%	449	22%	2079	1519	985	65%	534	35%
Cible 1850 ÷ 52 = 35,5										
534 ÷ 17 = 31,4										

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque

Par ailleurs, MAK-System a accepté les dernières modifications au contrat du projet ePROGESA. Le document pourra donc être signé incessamment.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Administration et finances

4.1.1 Présentation préliminaire de la prévision 2012-13 et du budget 2013-14

Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc et Carolina Sarappa se joignent à la réunion.

Le document « Prévision 2012-2013 et Budget 2013-2014 » est déposé séance tenante. Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle le passent en revue et le commentent brièvement.

Carolina Sarappa décrit succinctement les économies escomptées liées aux projets.

Le CD propose des ajustements dans la recharge de la haute direction au secteur des produits stables et une provision pour le VNO à la prévision 2012-13 et au

budget 2013-2014.

À la lumière des chiffres présentés, le CD considère que la vigilance est de mise quant aux prévisions de volumes, qui sont en ligne avec la demande du MSSS mais qui semblent élevées tant pour les culots, les plaquettes et le plasma de transfusion. On doit donc porter une attention particulière face à un possible manque à gagner au niveau des revenus de facturation et à une sous-absorption au niveau des frais fixes.

On demande également à Carolina Sarappa d'envoyer à Jean-Marc Leclerc, la liste des économies escomptées dans le budget.

Les tarifs et les indicateurs découlant du budget seront présentés par Jean-Marc Leclerc à la prochaine réunion du CD. En fonction de ces informations, des gains d'efficacité additionnels pourraient être nécessaires.

Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc et Carolina Sarappa quittent la réunion.

4.2 Ressources humaines

4.2.1 Régimes de retraite

Sonia Gélinas (Morneau Shepell) et Hélène Akzam se joignent à la réunion.

4.2.1.1 Évaluation actuarielle au 31 décembre 2011

Sonia Gélinas présente l'évaluation actuarielle des régimes de retraite au 31 décembre 2011.

Le principal enjeu se situe au niveau de la solvabilité. Toutefois, la médiane d'Héma-Québec demeure favorable par rapport à d'autres régimes.

4.2.1.2 Document de discussion 112-02 – Niveau de cotisations des participants pour 2012-13 au Régime de retraite du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif

Le CD discute des diverses options quant au niveau de cotisations au régime du personnel « non syndiqué » en tenant compte de la pérennité du régime.

C. Sarappa Dès que possible

J.-M. Leclerc CD 06-09-2012

Décision : Maintenir à 60 %-40 % le ratio employeur/employé de contribution au régime de retraite. Le coût du régime selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 s'établit à 19,7 %. La cotisation de l'employé à compter de la 1^{re} paie de novembre 2012 sera donc de 7,9 %.

Le document de discussion 112-02 sera transformé en Document de décision (DD12-06).

Une résolution sur ces changements sera soumise au comité des RH et de la rémunération puis au Conseil d'administration.

Une communication sera ensuite transmise à tout le personnel concerné afin d'expliquer les modifications décrites ci-dessus.

Sonia Gélinas (Morneau Shepell) et Hélène Akzam quittent la réunion.

4.2.2 DRH013 – Politique relative à l'usage des drogues et alcool en milieu de travail

Isabelle Allard se joint à la réunion.

Elle explique brièvement les modifications apportées au paragraphe sur la tolérance zéro à la section 3.1 de la politique. Aussi, certains postes ont été retirés de la liste des emplois à risque à l'annexe 2.

Après discussion sur l'application du principe de tolérance zéro et la nature des postes énumérés, il est proposé de comparer la position d'HQ avec celle d'autres entreprises ayant des postes semblables. La DRH013 sera soumise de nouveau au CD du 20 septembre 2012 pour approbation finale.

Isabelle Allard quitte la réunion.

4.3 Entreprise

4.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Le point est reporté à la prochaine réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

H. Akzam **Immédiatement**

RC **CRHR 03-10-12/
CA 10-03-12**

H. Akzam

I. Allard **CD 20-09-2012**

JDS **CD 06-09-2012**

- R&D : Sonia Néron pour l'organisation de la treizième édition de la journée des présentations des étudiants et stagiaires dans le cadre de JASES.
- Expl. : Estelle Fèvre pour l'élaboration du dossier « Certification Or – LEED » de l'établissement de Montréal.
- Excellent travail de Jean-Paul Leroux (achats) et Serge Potvin (TI) dans le processus d'appel d'offres pour l'infrastructure ePROGESA.
- RH : travail de l'équipe de la dotation pour la recherche de personnel afin de compléter l'équipe ePROGESA.

5.2 Entreprise

5.2.1 Rayonnement HQ

2 publications de la direction de l'ingénierie cellulaire :

- *Immunoglobulin G dimers and immune complexes are dispensable for the therapeutic efficacy of intravenous immune globulin in murine immune thrombocytopenia.* Tony Tremblay, Isabelle Paré, Renée Bazin. Transfusion, publié en ligne le: 7 juin 2012. DOI: 10.1111/j.1537-2995.2012.03725.x
- Néron S, Roy A. (2012) *Self-reactivity of IgG repertoire in therapeutic immunoglobulins revealed by protein array analysis.* Biochemistry & Analytical Biochemistry S8: doi:10.4172/2161-1009.S4178-4001

5.2.2 Suivis du CA du 15 août 2012

JDS résume les principaux sujets traités lors de la dernière séance du Conseil :

- Réduction des pathogènes : le CA a résolu d'arrêter le processus d'achat après la phase I (solicitation d'intérêt). Il a toutefois été convenu de maintenir un intérêt sur cet enjeu auprès des fournisseurs. Ainsi, la réunion du comité consultatif de la sécurité prévue les 22 et 23 octobre 2012 sera annulée puisqu'il n'a plus lieu de consulter le CCS à ce stade-ci. Les membres en seront informés après que J.-F. Deschênes ait avisé les fournisseurs.
- Production cellulaire et tissulaire : le projet a été présenté et bien reçu par le CA. Aussi, le Conseil a approuvé la création d'un comité consultatif dont le mandat et la composition reste à déterminer. Ses activités devraient débiter à l'automne.

J.-F.
Deschênes/SG

Dès que possible

- Les administrateurs se sont déclarés satisfaits du sommaire sur l'état des projets majeurs.
- Les membres ont également discuté des renouvellements de mandat et des nominations pour certains postes d'administrateurs.
- Fondation Héma-Québec : la discussion a permis de clarifier la position du CA quant au rôle de soutien de la FHQ aux activités HQ. Le Conseil considère qu'une réflexion est nécessaire, surtout sur la nature des projets qui pourraient être financés par la Fondation.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 27 août par vice-présidence.

La 270^e réunion du Comité de direction se tiendra le 6 septembre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 270^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 6 septembre 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Yvan Charbonneau, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Marc Germain, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Gilbert Rodrigue

Absences : Huguette Bourret, Guy Lafrenière

Invité(e)s : Sandrine Boucher, Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté tel que présenté		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 269^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 23 AOÛT 2012 Adopté avec modifications.		
2.1	Suivis <u>Production cellulaire et tissulaire</u> : JDS mentionne que les discussions se poursuivent avec divers centres hospitaliers quant à la disponibilité de salles blanches. Aussi, le comité consultatif, relevant du CA, devrait amorcer ses activités prochainement. Des suggestions de membres circulent et un projet de mandat sera rédigé.		
3.	COORDINATION		
3.1	Entreprise – Gestion de risques		
3.1.1	Risques opérationnels		

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Les échanges se poursuivent avec le SCS afin de présenter simultanément chacun une soumission à SC. Il a été convenu que la SCS fasse référence à notre modélisation alors qu'HQ réfèrera au processus de consultation de la SCS tout en soulignant le rôle de nos comités consultatifs. HQ doit par ailleurs retirer sa soumission.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

11 cas positifs ont été recensés au Québec depuis le début de la saison, ce qui représente un nombre particulièrement élevé attribuable à la température estivale exceptionnelle.

Quant au refus de notre soumission par SC sur les changements de dates des tests sélectifs, il a été convenu de présenter un état de la situation à la mi-octobre et de revoir notre argumentaire en conséquence.

MG/G. Delage

CD 18-10-2012

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Août 2012 Réel au 31/08/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Juillet 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	20 660	- 1,3 %	2,5 %	102 862	1,6 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 415	2,4 %	3,0 %	85 945	5,1 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 483			17 189	
Pools	513	- 27,0 %	- 9,8 %	3 192	- 0,3 %
Plaquettes d'aphérese	2 970	10,0 %	5,7 %	13 997	6,4 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 365	- 9,7 %	19,9 %	21 345	- 11,5 %

L'inventaire se maintient à un niveau suffisant pour assurer l'approvisionnement. Certaines collectes ont été annulées compte tenu de la baisse de la demande.

Par ailleurs, YC informe le CD de problèmes de répartition de poids de la 2^e unité mobile. Des correctifs devront être apportés afin qu'elle soit conforme à la réglementation. Dans l'intervalle, l'autre unité mobile peut combler une partie des besoins sans impact sur l'approvisionnement.

YC

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

SF présente l'état des travaux sur le système de communication qui passera à une technologie basée sur la fibre optique. Cette nouvelle architecture permettra d'augmenter la capacité et la sécurité du réseau et d'en unifier les composantes.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Dans le cadre de la Loi 133, une lettre de relance a été transmise à Mme Lise Verreault (MSSS) le 5 septembre dernier. On y souligne notamment que certaines économies ne peuvent pas être réalisées dans les délais prévus compte tenu que le Ministère n'a pas donné suite à nos demandes et que les règles d'application de la loi ne sont pas encore édictées.

4. CONSULTATION

4.1 Administration et finances

4.1.1 Budget 2013-2014 : tarifs et indicateurs

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Le document « Préviation 2012-2013 et Budget 2013-2014 » est déposé séance tenante. Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle le passent en revue et le commentent brièvement.

Le CD discute des indicateurs. On constate que les cibles de certains indicateurs CA 2013-2014 ne sont pas atteintes. En revanche, la comparaison des indicateurs du budget 2013-2014 par rapport au réel 2011-2012 est généralement favorable. Néanmoins, les efforts au chapitre des gains d'efficacité devront être maintenus. Aussi, des éléments requièrent une attention particulière, notamment les prévisions de volumes en regard de la demande du MSSS.

Les tarifs de la prévision 2012-2013 et le budget 2013-2014 seront déposés au prochain CD puis présentés au forum de direction du 27 septembre 2012.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- ECSTHLR : toutes les personnes impliquées dans le renouvellement de l'accréditation ASHI.
- ECSTHLR : Mazen Dakkak, Nadia Baillargeon et Julie Paquet qui ont participé à

GL

CD 20-09-2012

la vente d'un cours privé à la compagnie Bio-Rad en sérologie érythrocytaire au montant de 6 000 \$.

- ECSTHLR : Mazen Dakkak et Nadia Baillargeon pour l'obtention de l'accréditation par ASCLS (American Society for Clinical Laboratory Science) et disponible pour le cours en ligne des techniciens de laboratoires et de banques de sang des États-Unis.
- Expl. : travail du comité des inventaires et du personnel des GLOBULE pour l'atteinte des objectifs de prélèvements de thrombaphérèse double à 45 % de l'ensemble des plaquettes prélevées.
- AP&M : Laurent-Paul Ménard et Valérie Legault pour la coordination de la publication de l'article sur Yvan Charbonneau dans le magazine *Plan* de l'Ordre des ingénieurs intitulé « L'innovation dans le sang ».

5.2 Entreprise

5.2.1 Indicateurs de performance et objectifs

Le sujet est traité au point suivant ainsi qu'au point 4.1.1.

5.2.2 État de la situation de la planification stratégique

Sandrine Boucher se joint à la réunion.

Elle présente le document « État de la situation de la planification stratégique » déposé séance tenante.

Les indicateurs, jalons et enjeux des projets majeurs sont passés en revue. Le CD propose quelques modifications.

Un outil visuel, basé sur la chronologie, est également présenté. Il permet de situer dans le temps les livraisons de projets.

Le CD discute plus spécifiquement de quelques enjeux, dont les projets en suspens en raison de la Loi 133 et d'autres qui sont liés à nos représentations visant à faire modifier la loi sur HQ (par ex., la banque de lait maternel). Des suivis et des relances auprès du gouvernement sont prévus.

Le CD souligne aussi l'importance de bien communiquer au personnel, particulièrement sur les collectes, les changements majeurs qui découleront de ces projets. À ce chapitre, le forum des superviseurs peut s'avérer une instance appropriée pour échanger sur les attentes de la direction et les préoccupations des employés.

Sandrine Boucher quitte la réunion.

5.2.3 Rayonnement HQ

Publication d'un article sur Yvan Charbonneau dans le magazine *Plan* de l'Ordre des ingénieurs intitulé « L'innovation dans le sang ».

5.2.4 15^e anniversaire HQ

MP indique que des événements seront organisés pour souligner le 15^e anniversaire d'HQ. Un plan sera élaboré à cet effet en collaboration avec les RH.

M. Pepin

5.3 Fondation Héma-Québec

5.3.1 Statut de la Fondation Héma-Québec

JDS informe le CD des derniers développements à la suite du départ de Danielle Gabrielle Roy qui occupait le poste de directrice générale. Le CA de la FHQ a accepté que Josée Perrier, coordonnatrice à la Fondation, vaque aux activités courantes de la Fondation. Par ailleurs, le CA de la FHQ poursuivra sa réflexion sur le rôle de la Fondation et la nature des projets qu'elle pourrait financer.

Dans cette veine, MD révisera les sommes requises pour la banque de lait maternel.

MD

Dès que possible

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 10 septembre par vice-présidence.

La 271^e réunion du Comité de direction se tiendra le 20 septembre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 271^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 20 septembre 2012 à Montréal

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absences : Roger Carpentier, Simon Fournier, Marc Germain

Invité(e)s : Isabelle Allard, Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajout : 4.1.2 Régime d'emprunt 5.2.2 Exercice de simulation PCO</p>		
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 270^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 6 SEPTEMBRE 2012</p> <p>Adopté avec modifications.</p>		
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.3 HSH

Selon la SCS, une soumission commune devrait être présentée à Santé Canada dans le dossier des HSH. Toutefois, nous n'avons pas reçu de demande à cet effet de la part de Santé Canada et cela n'a pas été mentionné dans les dernières rencontres ou appels téléphoniques avec eux. Nous ne voyons pas d'avantage à procéder ainsi mais notons que le suivi pourrait être problématique compte tenu des différences entre les deux organisations. De plus, avant de s'engager dans une politique de soumission commune, le CA devrait être impliqué étant donné l'impact potentiel sur la nature de l'organisation. SR clarifiera la situation auprès de SC.

Pour l'instant, deux (2) soumissions différentes seront présentées à Santé Canada et une discussion sur l'avancement de la soumission aura lieu à la fin du mois entre la SCS et HQ.

JDS**CA 10-10-2012****SR****Fin septembre****3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)**

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

17 cas positifs ont été recensés au Québec depuis le début de la saison, ce qui représente un nombre particulièrement élevé attribuable à la température estivale exceptionnelle.

Les tests en individuel sont terminés et sont maintenant effectués en pool.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

SR informe également les membres de la survenue de deux (2) nouveaux problèmes de qualité au niveau du CTO :

Rappel volontaire sur un instrument médical (pochette externe des valves)

Nous avons reçu un appel d'un client nous mentionnant que, lors de la décongélation d'une allogreffe valvulaire aortique, il avait constaté qu'il y avait une fissure sur l'emballage externe (ce scellé est effectué par le fabricant de la pochette.) laissant pénétrer de la solution isotonique entre la pochette externe et l'interne. La pochette interne étant demeurée intacte, l'allogreffe valvulaire a donc été utilisée tel que prévu puisqu'elle était stérile.

Une enquête à l'interne est débutée.

Rapport sur un effet indésirable à la suite de la transplantation d'une valve fenestrée (plainte du Dr Perron)

À la suite d'une manœuvre accidentelle lors d'une chirurgie, le chirurgien a décidé de procéder à la transplantation d'une allogreffe aortique avec un produit déjà en inventaire à l'hôpital. Cependant, le chirurgien a noté des anomalies telles des épaissements fibreux et des fenestrations ce qui avait été observé par le personnel de Héma-Québec. Cette information était inscrite en commentaire sur le certificat de contrôle de la qualité fourni avec la valve.

Une enquête à l'interne est débutée.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Septembre 2012			CUMULATIF	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Août 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	19 862	- 2,3 %	- 3,9 %	122 724	0,9 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 185	8,8 %	- 1,3 %	103 130	5,7 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 437			20 626	
Pools	535	- 20,0 %	4,3 %	3 727	- 3,7 %
Plaquettes d'aphérèse	2 902	16,6 %	- 2,3 %	16 889	8,0 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 442	- 8,9 %	1,8 %	25 787	- 11,0 %

La demande de culots des CH est largement inférieure aux prévisions budgétaires. Si cette tendance se maintient, les prévisions budgétaires pour la balance de l'année devront être révisées.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, de la valeur des inventaires au 1^{er} septembre 2012 et de la distribution mensuelle de certains produits.

État de la situation – Facteur XIII recombinant

La problématique au niveau du Facteur XIII recombinant est l'homologation par SC d'un produit de Novo Nordisk (Tretten) qui devrait remplacer, à compter du début novembre prochain, le produit de CSL (Fibrogamin) actuellement sous PAS. La disponibilité de ce nouveau produit homologué et sa distribution en lieu et place du produit sous PAS auraient, entre autres, pour conséquences :

- Un impact possible sur le patient car le Tretten ne contient que la sous-unité A, alors que le Fibrogamin contient les sous-unités A et B. L'Association canadienne des directeurs des cliniques d'hémophilie ainsi que le CCNMT prévoient envoyer une lettre à Santé Canada concernant cette problématique et pourraient demander de maintenir la distribution du Fibrogamin sous PAS.
- De faire passer le budget annuel d'HQ actuel de 100 K\$ à \pm 2 M\$.
- Que les CH vont devoir changer leurs pratiques avec l'introduction du nouveau produit dont le seul format disponible sera de 2500ui, alors que la consommation actuelle moyenne par patient est d'environ 500ui. Présentement, les pertes sont limitées car un format de 250ui est offert par CSL;

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	août-12			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Montréal	88				820				
Québec	78				463				
					355				
Prélèvement	Total	77	83	92,77	343	415	82,65		
	Tissus	15	17	88,24	65	85	76,47		
	Globes oculaires Mtl	45	42	107,14	218	210	103,81		
	Globes oculaires Qc	26	25	104,00	111	125	88,80		
Distribution	Os spongieux cong.	21	25	84,00	160	125	128,00	5	3,13
	Os spongieux lyo.	4	25	S/O	79	125	S/O	0	S/O
	Os massif	39	22	177,27	114	110	103,64	21	18,42
	Tendons	38	23	165,22	128	115	111,30	27	21,09
	Peau	165	145	113,79	671	725	92,55	268	39,94
	Valves	2	7	28,57	20	35	57,14	0	0,00
	Achat/Revente	11	37	29,73	53	185	28,65	0	S/O
	Sous-total	280	284	98,99	1225	1420	86,27	321	26,20
Cornées	Locales MTL	23	45	51,11	122	225	54,22	0	0,00
	Locales QC	4	25	16,00	53	125	42,40	0	S/O
	Importées	9	13	69,23	113	65	173,85	0	S/O
	Sclères	30	S/O	S/O	135	S/O	S/O	0	S/O
	Sous-total	66	83	79,52	423	415	101,93	0	0,00
TOTAL DISTRIBUTION		346	367	94,28	1648	1835	89,81	321	19,48

- Neuf (9) cornées importées en août et l'ensemble de celles-ci étaient des cornées prédécoupées. Ce qui veut dire qu'HQ a réussi à fournir à 100 % des cornées requises durant le mois, exception faite des cornées prédécoupées. Cette semaine, une équipe conjointe de Q&N et ECSTHLR est à Minneapolis pour une formation sur l'implantation de cette technique.
- Notre présence canadienne n'est pas bien assurée et cela se reflète dans les résultats de distribution qui sont en baisse vs 2011-2012.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 01-09-2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	113	63	66	37	179	184	112	61	72	39	
Ste-Justine	148	76	48	24	196	160	117	73	43	27	
Royal Victoria	131	56	104	44	235	202	116	57	86	43	
CHUL-CME	463	94	31	6	494	407	288	71	119	29	
Lakeshore	1	100	0	0	1	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	
CSSS Laval	646	85	118	15	764	674	398	59	276	41	
LaSalle	194	71	78	29	272	212	141	67	71	33	
Sacré-Cœur	108	69	49	31	157	108	87	81	21	19	
TOTAL	1804	79%	494	21%	2298	1947	1259	65%	688	35%	
Cible 1850 ÷ 52 = 35,5											
688 ÷ 21 = 32,8											

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	43	117	72	112	86	116	119	288	276	398	71	141	0	0	21	87	688	1259
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1202	1873	1045	1722	664	###	922	2233	2237	3361	490	933	565	1696	59	204	7184	13022

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Voir point 3.1.1.1.6 :

- Rappel volontaire sur un instrument médical (pochette externe des valves).
- Rapport sur un effet indésirable à la suite de la transplantation d'une valve fenestrée (plainte du Dr Perron).

Poursuite alléguant une infection par l'hépatite C

Les membres sont informés qu'un désistement a été obtenu suite à la requête introductive d'instance (poursuite) de 2 M\$ qui avait été déposée contre Héma-Québec, le CH St-Mary et Cangene, le 5 juin 2012, où la demanderesse alléguait avoir été infectée par l'hépatite C suite à l'administration d'anti-D. Trois (3) produits anti-D avaient été administrés à la demanderesse entre 1987 et 1990.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Rien à signaler.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Administration et finances

4.1.1 Budget 2013-2014 : tarifs et indicateurs

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Le document « Prévision 2012-2013 et Budget 2013-2014 » est déposé séance tenante. J.M. Leclerc et R. Labelle le passent en revue et commentent brièvement

les secteurs suivants :

- Budget des immobilisations.
- Comparaison des données financières SCS vs Héma-Québec.
- Évolution des processus de produits labiles.
- Comparaison des budgets.
- Informations complémentaires sur les projets d'amélioration de la sécurité, la tarification des produits labiles et des produits stables.

Les membres approuvent le document.

Un résumé de celui-ci sera présenté au Forum de direction du 27 septembre et une version complète au Comité de vérification du 3 octobre.

JDS insiste sur le fait qu'au Forum de direction du 27 septembre, l'accent soit mis sur les cibles à atteindre et non sur la comparaison avec la SCS. De plus, ce dernier demande de se comparer à d'autres opérateurs que la SCS, soit au niveau américain et européen.

A la lumière des données actuelles de distribution, un budget interne sera préparé et distribué aux gestionnaires pour 2013-2014 afin de compenser la baisse des volumes et le manque à gagner dans l'absorption des frais fixes.

Les cibles ont été fixées au printemps dernier, discutées à quelques reprises en CD et adoptées au CA. JDS verra à ce qu'un retour soit effectué sur le fonctionnement des cibles.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

4.1.2 Régime d'emprunt

GL informe les membres que le régime d'emprunt annuel se termine le 31 mars 2013 et qu'une nouvelle demande devra être soumise pour une période de deux (2) ans, soit 2013-2015, pour un montant total de 62 M\$. La DRF009 « Emprunts à court et long terme » ainsi que son annexe portant sur le nouveau régime d'emprunt seront présentées aux prochains CV et CA, avant l'envoi de la demande au ministre de la Santé et des services sociaux.

**J.M. Leclerc
GL**

**27-09-2012
03-10-2012**

GL

**CV 03-10-2012
CA 10-10-2012**

4.2.1 DRH013 – Politique relative à l’usage des drogues et alcool en milieu de travail

Isabelle Allard se jointe à la réunion.

Décision : suite aux explications fournies par Isabelle Allard sur les changements effectués depuis le CD du 6 septembre, la DRH013 est approuvée avec les modifications suggérées.

Isabelle Allard quitte la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- ECSTHLR : envoi, aujourd’hui, de notre premier fichier des cordons d’Héma-Québec au BMDW (Bone Marrow Donors Worldwide).
- ECSTHLR : Colette Côté-Séguin (registre des donneurs de cellules souches), Diane Fournier (laboratoire de cellules souches), Jessica Constanzo (lavage et congélation du sang) et l’effort remarquable de toute l’équipe des Tissus humains pour le coaching aux 2 personnes d’Hémominas depuis le 10 septembre.
- Expl. : installation de Wifi dans les Globule, par les équipes des TI et de l’approvisionnement.
- Expl. : Johanne Mercier pour l’organisation de la collecte de sang des Lavallois avec 883 dons sur 850, dont 147 nouveaux donneurs.
- A&F : excellent travail de Roberto Cardenas du service des Achats, et de leurs collaborateurs, pour la signature du bail avec GE Capital pour le nouvel établissement sur la Rive-Sud.
- AP&M : excellent travail de Valérie Legault qui a pris la relève de Dominique Brault lors des RPR de Rouyn-Noranda, Gaspé et Rivière-du-Loup.
- AP&M : excellent travail d’équipe de la direction du marketing pour la production de la nouvelle campagne télévisée et d’affichage sur le don de sang.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 juillet 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.2.2 Exercice de simulation PCO

Les membres sont informés qu'une formation et un exercice de simulation PCO auront lieu le 15 novembre prochain, de 10 h à 15 h. Une convocation sera envoyée par GL à cet effet.

TOUS

15-11-2012

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

JDS attire l'attention des membres sur les points suivants :

- Les cibles par indicateur de performance servent à identifier les endroits où des efforts devront être déployés pour réduire les coûts.
- Certains budgets de VP ne permettent pas de rencontrer les cibles. Les budgets devront être ajustés en conséquence et, à un prochain CD long, des explications seront fournies sur les raisons de cette situation.
- Des actions devront être mises de l'avant pour compenser l'augmentation moins grande que prévue des volumes. Le tarif du culot 2013-2014 sera gelé au tarif budgétaire de 2012-2013. Le tarif budgété des plaquettes sera toutefois gelé au tarif réel de 11-12 en raison d'un ajustement incontournable par rapport au tarif budgété 11-12.
- Réinvestir les économies réalisées dans nos projets d'immobilisations.

JDS

CD 01-11-2012

5.3.2 Rayonnement HQ

Renée Bazin, *IVIG effects in a mouse model of Alzheimer's disease*. 10th Annual International Symposium on Transfusion Immunology and Related Topics: *Current State of Knowledge for IVIG Use and Mechanism*. Toronto. Sept. 2012

Yves Blais, Research and Development at Hema-Quebec. *Research Group on Blood Transfusion (GRTS) Meeting*. Montréal, Sept. 2012.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 24 septembre par vice-présidence.

La 272^e réunion du Comité de direction se tiendra le 4 octobre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 272^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 4 octobre 2012 à Montréal**

Présences : Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absences : Yves Blais, Marc Germain, Manon Pepin

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.2.3 Application de la Loi 133 5.2.4 SILAM 5.3 Administration et finance 5.3.1 Indemnité de kilométrage 			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 271^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 20 SEPTEMBRE 2012</p> <p>Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>			

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Suite à notre envoi aux deux (2) soumissionnaires qualifiés, d'une lettre mettant un terme au processus d'appel d'offres pour les systèmes de réduction des pathogènes, la question a été soulevée à savoir si HQ veut attendre que la technologie soit approuvée pour les deux produits (plaquettes et plasma) ou serons-nous prêts à 'bouger' dès que le plasma approchera de son approbation? Après discussion, il est convenu de réactiver le dossier dès que le procédé sera approuvé par Santé Canada.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Septembre 2012 Réel au 30/09/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Août 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	18 941	- 2,3 %	- 6,8 %	121 803	0,2 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 155	2,3 %	- 7,2 %	102 100	4,7 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 231			20 420	
Pools	451	- 32,6 %	- 12,1 %	3 643	- 5,8 %
Plaquettes d'aphérèse	2 780	11,7 %	- 2,3 %	16 777	7,2 %
PLASMA EQUIVALENT	4 137	- 15,2 %	- 5,2 %	25 482	- 12,1 %

La demande de culots des CH continue d'être largement inférieure aux prévisions budgétaires. Compte tenu de cette tendance qui semble se maintenir de mois en mois, les prévisions budgétaires pour la balance de l'année seront révisées.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

L'audition devant la Cour d'Appel du Québec, dans le dossier « Maintien équité salariale », n'aura pas lieu avant octobre ou novembre 2013.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Critère sur les HSH

- Une séance d'information sur le critère des HSH, organisée par le Comité d'Identités et Orientations Sexuelles et Amoureuses Libres (CIOSAL) du Cégep de Sherbrooke, a eu lieu lors d'une collecte de sang les 20 et 21 septembre afin d'encourager «Héma-Québec à effectuer une demande à Santé Canada qui pourrait s'avérer un peu plus revendicatrice» que de limiter la période d'interdiction à 5 ans, mais plutôt d'établir le critère «peu importe l'orientation sexuelle et comportement sexuel».

- Deux citoyens, [REDACTED] et [REDACTED] ont mis en ligne sur un site Web une pétition à l'attention d'Héma-Québec pour dénoncer le critère sur les HSH. Lors de la dernière consultation de ce site, 17 personnes avaient signé cette pétition.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Compte tenu de la baisse importante pour le premier semestre, dans le volume des produits commandés par nos clients, on convient de suivre l'impact de cette baisse sur les résultats d'entreprise.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Qualité et Normes

4.1.1 Audit ISO 15189 Actions B : approbation et mise en place

Les membres sont informés que :

- L'inspection par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) au Laboratoire de référence (Québec et Montréal) a été faite de janvier à février 2011.
- Les actions requises du groupe A ont été répondues à l'intérieur de trois mois. Les réponses nécessitaient la preuve de la mise en application.
- **Les actions requises du groupe B doivent être en place avant la prochaine inspection au début de 2013.**

Des explications sont fournis, entre autres, sur les :

- Exigences;
- Observations (actions du groupe B);
- Actions du groupe B en lien avec les Politiques et Procédures;
- **Les approbations par le Comité de direction avant le 18 octobre 2012 :**
 1. Approbation et signature du Manuel qualité par tous les vice-présidents et JDS. Les directeurs ou Diane Brodeur sont en mesure d'assister pour l'approbation dans SmartDoc.
 2. Approbation et signature des procédures/schémas de processus par les directeurs concernés. Quelqu'un pourra assister au besoin les directeurs pour l'approbation dans SmartDoc.

TOUS

4.2 Entreprise

4.2.1 Formule du Forum de direction

Dans le cadre de la réflexion entreprise à la consolidation d'équipe de janvier 2012 et au Forum de direction du 15 mars de revoir la formule du Forum de direction et, suite aux commentaires formulés par les membres du Forum de direction depuis, il est décidé :

- D'abolir le Forum de direction dans sa forme actuelle;
- D'abolir le Forum des chefs et superviseurs dans sa forme actuelle;
- De les remplacer par le Forum des gestionnaires d'Héma-Québec;
- Fréquence : 3 forums par année, soit environ 9 rencontres;
- Durée : 4 heures (incluant le lunch);
- Responsable de la coordination et de l'organisation des rencontres : les Ressources humaines;
- Important que les vice-présidents assistent à toutes les rencontres du premier Forum des gestionnaires et que, par la suite, la présence de quelques v-ps seulement serait requise à chacune des rencontres;
- Pour le personnel ne pouvant assister aux rencontres, des présentations sous forme de Webex, vidéoconférence ou CD seront envisagées;
- Compte tenu qu'il s'agit d'un Forum des gestionnaires (gestion de personnel et/ou budgets), la participation de certains membres actuels pourrait être exclue.

RH

Important de rappeler que le mandat du Forum des gestionnaires demeurera d'ordre consultatif et informatif et non décisionnel.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 Reconnaissance

- AP&M/TI/Expl. : Sylvie Daigneault, Sylvain Leclerc, Nathalie Drouin-Courtois, François Malo pour l'excellent travail d'équipe effectué dans le cadre d'une Web conférence avec des représentants de l'Établissement Français du Sang sur notre module informatique de la planification des collectes.
- Expl. : le 19 septembre, Journée internationale des professionnels en recrutement de donneurs. Cette journée a été décrétée afin de reconnaître le rôle important des professionnels en recrutement de donneurs qui travaillent à ce que la population ait accès à des composants et substituts sanguins sécuritaires et en quantité suffisante.
- ECSTHLR : Bravo à l'équipe de la logistique pour l'organisation du 1^{er} Symposium québécois sur les cellules souches, le 24 septembre.

5.2 Entreprise

5.2.1 Indicateurs de performance et objectifs

- Les membres sont informés des données sur les Indicateurs stratégiques – Coûts unitaires de production 2012-2013 (pour les culots globulaires, plaquettes et plasma) qui ont été présentées au Comité de vérification du 3 octobre.
- Les équipes doivent être sensibilisées au fait que l'on ne rencontre pas certains objectifs et qu'il est de leur mandat quotidien de trouver des solutions ou des méthodes d'amélioration au niveau des processus et des coûts.

5.2.2 Rayonnement HQ

- Les centres GLOBULE offrent dorénavant l'accès Wi-Fi illimité, ce qui a généré de nombreux commentaires positifs sur la page Facebook d'Héma-Québec.
- Lancement de la nouvelle campagne d'affichage "Votre groupe sanguin peut faire la différence" et la nouvelle campagne télévisée "Héma-Québec a besoin de vous".

- À la demande de l'Établissement Français du Sang, tenue d'une Web conférence sur notre module informatique de la planification des collectes avec plus de 15 représentants.
- Yves Blais, *Expansion cellulaire chez Héma-Québec*. 1^{er} symposium québécois de cellules souches. Montréal, Septembre 2012.
- Diane Roy, Lucie Richard. Le registre des donneurs de cellules souches du Québec actuel et futur. 1^{er} symposium québécois de cellules souches. Montréal, Septembre 2012.
- Diane Fournier, Martin Champagne. La banque publique de sang de cordon d'Héma-Québec. 1^{er} symposium québécois de cellules souches. Montréal, Septembre 2012.

5.2.3 Application de la Loi 133

SG présente le Plan de gestion en ressources informationnelles (PGRI).

Suite à la rencontre avec la DRI, le 26 septembre dernier, il a été entendu que :

- La délégation d'autorisation du ministre devrait être accordée prochainement.
- La PARI (planification annuelle des ressources informationnelles) sera devancée à l'automne 2012 (et non avril 2013) pour concorder avec notre cycle budgétaire.
- Les demandes d'autorisation des projets urgents (2012-2013) doivent être soumises rapidement à la DRI.

Les membres du CA seront saisis de cette présentation lors de la rencontre du 10 octobre.

Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : [5.2.3 - Plan de gestion en ressources informationnelles CD04102012.pptx](#)

5.2.4 SILAM

Un des enjeux du SILAM est la révision des documents réglementaires. Pour ce faire, des ateliers auront lieu et les besoins en salle de réunions sont importants. MD informe les membres que le personnel sera sollicité pour libérer certaines salles pour les besoins de cette révision et que la collaboration de tous est attendue.

SG

CA 10-10-2012

5.3 Administration et finance**5.3.1 Indemnité de kilométrage**

Décision: GL informe les membres que, suite au communiqué reçu du Secrétariat du Conseil du trésor du Québec, l'indemnité de kilométrage à la DRF002 sera maintenue à 0,43 \$ pour le prochain semestre.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 8 octobre par vice-présidence.

La 273^e réunion du Comité de direction se tiendra le 18 octobre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 273^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 18 octobre 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Absence : Marc Germain

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
	Ajouts : 4.1.2 Projet pilote – Changement de pneus à l'établissement de Montréal		
	4.4 Technologies de l'information		
	4.4.1 Budget de projets		
2.	ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 272^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 4 OCTOBRE 2012		
	Adopté avec modifications.		
2.1	Suivi		
2.1.1	Audit ISO 15189 Actions B : approbation et mise en place		
	Le Manuel Qualité, pour révision finale, sera transmis aux v-ps aujourd'hui. À cet effet :		
	<ul style="list-style-type: none"> les v-ps sont priés de faire part de leurs commentaires à Diane Brodeur avant le 31 octobre; l'approbation finale se fera entre le 1^{er} et 2 novembre via SmartDoc et les v-ps devront signer chacun des modules. Si besoin d'aide au niveau de SmartDoc, les v-ps sont priés de communiquer avec un de leurs directeurs ou avec Diane Brodeur. 	TOUS	31-10-2012
		TOUS	02-11-2012

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Ferritine

- Les Affaires médicales évalueront la problématique au niveau des femmes enceintes.
- Pour les hommes, on s'oriente vers une hausse du taux d'hémoglobine.
- Les Affaires médicales vont développer le contenu d'un dépliant spécifique pour les donneurs qui leur sera remis lors du don de sang.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

France Bernier, Gilles Delage et SR ont préparé un document qui sera transmis à Santé Canada démontrant qu'il n'y a plus de cas au Canada et que, si la tendance se maintient jusqu'à la fin octobre, on serait d'accord pour aller de l'avant pour débiter le testing saisonnier le 18 novembre.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Octobre 2012 Réel au 14/10/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Septembre 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	21 836	5,4 %	15,3 %	143 639	0,9 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 920	6,4 %	10,9 %	120 020	4,9 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 584			24 004	
Pools	467	-32,1 %	3,5 %	4 110	-9,8 %
Plaquettes d'aphérèse	3 117	16,4 %	12,1 %	19 894	8,6 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 905	2,5 %	18,6 %	30 387	-10,0 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} octobre 2012 et la distribution mensuelle de certains produits vs le budget.

Donneur de plasma diagnostiqué porteur de la version dite « familiale ou sporadique » du CJd

HQ a été informée verbalement par Baxter, le 10 octobre, qu'un des donneurs de plasma prélevé par l'American Red Cross (ARC) a été déterminé porteur de la version dite « familiale » ou « sporadique » du CJd. Le donneur a été détecté suite à son décès à la fin 2011 et Baxter a été informé uniquement à la fin septembre 2012. Le donneur a effectué 23 dons dans la période 2004-2011. La FDA a été saisie du dossier et Santé Canada l'a été le 10 octobre.

Après discussion, compte tenu que le CJd sporadique ne se transmet pas par le sang, SR confirmera qu'il n'y a pas lieu de faire de rappel de produits et documentera le tout.

SR

Retrait de produits sanguins de la SCS à Regina, Alberta

HQ a été contactée par Grifols le 11 octobre. Cet appel portait sur le rappel effectué par la SCS suite à une étape du processus de sélection des donneurs qui n'a parfois pas été effectuée conformément aux procédures en vigueur dans la région de Regina entre le 2 octobre 2011 et le 3 octobre 2012.

Les membres sont informés :

- Qu'aucune action n'a été prise de la part de Grifols en ce qui concerne les produits déjà poolés et distribués au Canada, basée sur leur analyse de risque et celle fournie par la SCS. Les plasmas non poolés seront détruits.
- En vertu du contrat entre la SCS et HQ, la SCS avait l'obligation de nous aviser immédiatement lors du rappel de produits, ce qui n'a pas été fait officiellement. HQ communiquera avec la SCS pour les informer de ce manque de communication.

Décision :

- Mettre possiblement le produit de Grifols en quarantaine tant et aussi longtemps qu'il y a un élément de risque;
- Revoir notre processus de rappel de produits et de mise en quarantaine, tant au niveau réglementaire et contractuel, et le présenter au prochain CD.

SR/GL

CD 09-11-2012

3.1.1.2.3 Tissus humaines

Référence	Total	sept-12			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 12-13		Réal	% dist. Totale
						Budget	%		
	154				974				
Montréal	93				556				
Québec	61				416				
Prélèvement	Total	54	83	65,06	397	498	79,72		
	Tissus	12	17	70,59	77	102	75,49		
	Globes oculaires MLI	34	42	80,95	252	252	100,00		
	Globes oculaires Qc	18	25	72,00	129	150	86,00		
Distribution	Os spongieux cong.	24	25	96,00	184	150	122,67	5	2,72
	Os spongieux lyc.	37	25	S/O	116	150	S/O	0	S/O
	Os massif	17	22	77,27	131	132	99,24	26	19,85
	Tendons	29	23	126,09	157	138	113,77	34	21,66
	Peau	122	145	84,14	793	870	91,15	330	41,61
	Valves	5	7	71,43	25	42	59,52	0	0,00
	Achat/Revente	7	37	18,92	60	222	27,03	0	S/O
	Sous-total	241	284	84,86	1466	1704	86,03	395	28,94
Cornées	Locales MTL	25	45	55,56	147	270	54,44	0	0,00
	Locales QC	8	25	32,00	61	150	40,67	0	S/O
	Importées	32	13	246,15	145	78	185,90	0	S/O
	Sclères	32	S/O	S/O	135	S/O	S/O	0	S/O
	Sous-total	97	83	116,87	488	498	97,99	0	0,00
TOTAL DISTRIBUTION		338	367	92,10	1954	2202	88,74	395	20,21

MD attire l'attention des membres sur l'importance de la distribution de la peau, soit 42 % distribuée hors-Québec et dont la majorité à un seul client : la compagnie Sunnybrook en Ontario. Réflexion à faire à cet effet.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 29-09-2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non- qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	Total	%	Total	%
St-Mary's	134	64	76	36	210	199	123	62	76	38	
Ste-Justine	171	75	58	25	229	205	144	70	61	30	
Royal Victoria	152	55	122	45	274	246	147	60	99	40	
CHUL-CME	552	94	34	6	586	491	350	71	141	29	
Lakeshore	7	78	2	22	9	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	
CSSS Laval	761	85	136	15	897	786	464	59	322	41	
LaSalle	240	71	98	29	338	267	174	65	92	34	
Sacré-Cœur	132	68	61	32	193	135	105	78	30	22	
TOTAL	2149	79%	587	21%	2736	2328	1507	65%	821	35%	
Cible 1850 + 52 = 35,5											
821 + 25 = 32,8											

BILAN DES COLLECTES																		
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	61	144	76	123	99	147	141	350	322	464	92	174	0	0	30	105	821	1507
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1220	1900	1049	1733	677	###	944	2295	2283	3427	511	966	565	1696	68	222	7317	13270

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Collecte de la communauté musulmane de Québec le 19 octobre

La radio 98,5, de la région de Québec, a contacté les communications externes à l'effet que le personnel d'Héma-Québec avait reçu des directives de la direction qui s'apparentent à des «accommodements raisonnables» pour une collecte qui aura lieu dans la communauté musulmane, à Québec, le 19 octobre. À titre d'exemple, nous aurions demandé à notre personnel :

- de ne pas regarder les donateurs dans les yeux;
- de ne pas porter de bijou;
- sur certaines collectes, de porter des « pantoufles » et de ne pas manger de jambon.

Il semble que ces informations aient été transmises au journaliste par un ou des membres du personnel d'HQ. Nous avons assuré au journaliste qu'HQ :

- applique les mêmes consignes quant au comportement de ses employés sur toutes les collectes;
- applique les mêmes règles sur toutes ses collectes de sang au niveau de la tenue vestimentaire;
- en aucun temps HQ interdit à un employé de consommer un aliment en particulier selon le type de collecte.

Décision :

- diffuser un programme de sensibilisation aux communautés culturelles à l'ensemble du personnel des collectes;
- réviser et diffuser notre code d'éthique à l'ensemble des employés;
- ce point devra être traité lors du prochain Forum des gestionnaires en février 2013.

RC

Automne 2012

SG/RC
RC

Automne 2012
Février 2013

Il sera extrêmement important de préciser la nuance entre un «accommodement raisonnable» et un «arrangement», soit :

- un « accommodement raisonnable » est un terme qui est utilisé lorsqu'on est en présence d'une situation de discrimination basée sur un droit protégé par la Charte des droits et libertés. Or, donner du sang n'est pas un droit et cela a été reconnu par la cour en Ontario;
- dans ce contexte, on parle de mesures ou «arrangements» qu'HQ met en place à la demande spécifique des comités organisateurs afin de faciliter le don de sang de certaines communautés culturelles.

Nouvelle campagne sur les HSH sur Facebook

- Plusieurs points de vue sont exprimés sur Facebook au sujet du critère sur les HSH, mais aucun ne vise HQ directement.
- Parution sur Facebook de la lettre de Smaranda Ghibu à la Commission des droits de la personne sur le critère HSH, il y a deux (2) ans. Rappelons que le plaignant avait retiré la plainte à ce sujet.

JDS doit vérifier auprès de MG la façon dont HQ traite les hétérosexuels à risque par rapport aux HSH.

JDS

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Rien à signaler.

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. INFORMATION

4.1 Ressources humaines

4.1.1 RECONNAISSANCE

- TI : tout le personnel ayant participé à la mise en service du nouveau réseau de communication : Serge Potvin, Alain Couture, Enrique Ishin, Marc-André Dumont, Martin Lessard, Dominique Cochet, Donald St-Denis, Joao Carvalho et Mélanie Hamel.
- A&F : félicitations à tous les gestionnaires et à l'équipe des finances, particulièrement à Jean-Marc Leclerc, pour les efforts déployés au niveau de la préparation des budgets 2013-2014 qui ont été approuvés intégralement au CA du 10 octobre.
- ETHCSLR : l'excellent travail de Diane Roy et de tout le personnel impliqué qui a contribué à l'approbation, par la FDA, de notre registre international de cellules souches.
- ETHCSLR : Diane Roy pour l'organisation de la Soirée reconnaissance des donneurs de cellules souches, le 13 octobre.
- ETHCSLR : réception, aujourd'hui, de la 1^{re} demande de recherche de sang de cordon au niveau international (Angleterre).
- Q&N : tout le personnel impliqué dans la mise en production de SmartAudit, le troisième module de l'application SmartSolve, prévue pour le 22 octobre prochain, soit Benoit Bérubé, Brigitte D'Avanzo, Alain Gagné, Gilles Larouche, Maryse Leclerc, Isabelle Lussier, Mélanie Maheux, Nathalie Marin, Claire Paquet, Nathalie Rousselle et Sylvain Verrette.

4.1.2 Projet pilote - Changement de pneus à l'établissement de Montréal

Un projet pilote a été mis sur pied par l'équipe de Santé et Mieux-être au travail à l'effet que, cet automne, HQ a pris entente avec un fournisseur afin de permettre au personnel de l'établissement de Montréal de faire faire le changement de pneus pour la période hivernale. Cette activité se déroulera le mardi 30 octobre, entre 7 h et 16 h, dans le stationnement d'HQ du 4045 Côte-Vertu.

Pour s'inscrire, prendre rendez-vous et, pour tous les détails, le personnel devra consulter l'annonce à cet effet sur L'@rtère.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un fournisseur pour l'établissement de Québec et une nouvelle annonce paraîtra sous peu si une telle entente est conclue.

4.2 Administration et finance

4.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 août 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

4.3 Entreprise

4.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

- Les budgets de chaque v-p devront être revus en tenant compte des sommes qui seront remises au MSSS en fin d'année en fonction des volumes.
- Revoir nos façons de faire et se questionner, entre autres, sur la nécessité de procéder à des remplacements de poste lors de départs du personnel.
- Au prochain CD, une présentation sera faite sur les budgets révisés et les volumes à 1 % sur les culots et 5 % sur les plaquettes.

4.3.2 Rayonnement HQ

Présence de Marco Décelles, Manon Pepin, André Lebrun, Martin Champagne et autres membres des équipes concernées au Symposium de sang de cordon de la SCS, le 19 octobre. Diane Fournier a agi à titre de modérateur d'un des volets et Martin Champagne y a présenté la banque publique d'HQ.

Rayonnement de la R&D au Congrès AABB 2012, Boston, USA, 5 au 9 octobre 2012

- St-Louis M, Constanzo-Yanez J, Paquet M, Petitclerc I, Éthier C, Lavoie J. "Two new RHD variants: 717C>A and 254C>T".
- St-Louis M, Lavoie J, Caron S, Paquet M, Perreault J. "Two new JK variants causing null and weakened Jkb antigen".
- Ratelle, O, Dorais MC, Rainville L, Brouard D, Lavoie FA, St-Louis M, Boudreau D. "Plasmon-enhanced fluorescence sensing technology for PCR-free blood" Genotyping.
- Thibault L, Ducas E, de Grandmont MJ, Brien M. "Effect of Short-Term Deviations in Red Blood Cell Storage Temperature on Bacterial Growth".
- Thibault L, de Grandmont MJ, Ducas E, Méthot M. "Effect of Short-Term Deviations in Storage Temperature on Red Blood Cell in vitro Parameters".

TOUS

TOUS

J.M. Leclerc

CD 09-11-2012

- Thibault L, Nolin ME, Jacques A, Daoud H, de Grandmont MJ, Delage G. "Bacterial Contamination of Platelet Concentrates: Implication of Negative Culture when Retesting The Blood Product After a Positive Result With The BacT/ALERT 3D ".
- Thibault L, Jacques A, de Grandmont MJ, Bédard C, Robillard P, Remy S, Dion J, Tremblay M, Fiset E, Dubuc S. "Volume and Residual Plasma Content of Red Blood Cell Units".
- Thibault L, Cayer MP and Dussault N. "Antigenic Determinants on Residual Red Blood Cell Microparticles Found in Platelet Concentrates".

4.3.3 Suivis du CA du 10 octobre

- Les budgets 2013-2014 ont été approuvés intégralement.
- Des discussions ont eu lieu sur la succession des membres du CA.

4.4 Technologies de l'information

4.4.1 Budget de projets

SF informe les membres qu'afin d'être en mesure de suivre les coûts globaux et des efforts de tous dans la réalisation des projets, il est essentiel de refléter le tout en terme de budget. Cette information doit être inscrite dans les ordres internes qui ont été créés pour les projets. Il est important de renforcer le message au niveau de chaque équipe.

Personne ressource à contacter, au besoin : Sandrine Boucher.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 22 octobre par vice-présidence.

TOUS

La 274^e réunion du Comité de direction se tiendra le 9 novembre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 274^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 9 novembre 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absences : Marc Germain, Manon Pepin

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> 5.1.2 Renouvellement au comité de retraite pour le personnel syndiqué 5.3.4 Projet de loi 1 5.3.5 Projet d'usine de fractionnement 			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 273^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 18 OCTOBRE 2012</p> <p>Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.2 Critères de sélection</p> <p>Chagas</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une rencontre SC/SCS/HQ a eu lieu le 6 novembre où les données de la SCS 			

et d'HQ ont été présentées à la satisfaction de Santé Canada. Il a donc été décidé de ne pas faire de testing individuel au niveau du Chagas.

- Santé Canada a même suggéré d'enlever la question concernant les voyages.
- Quant au délai de résidence d'un (1) mois pour HQ et de six (6) mois pour la SCS, JDS demande de valider auprès des Affaires médicales et d'évaluer la pertinence de maintenir le délai d'un (1) mois au lieu de six (6).

SR/MG

3.1.1.1.3 HSH

Lors de la rencontre du 7 novembre avec Santé Canada et *l'Expert Advisory Committee*, G. Delage et P. Robillard ont fait des présentations sur la revue internationale alors que la SCS présentait sur leur consultation publique.

JDS fait part de sa rencontre avec le Ministre de la santé, Réjean Hébert, le 1^{er} novembre, où la question des HSH a été abordée de même que la position d'Héma-Québec.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

Un suivi sera fait auprès de Santé Canada suite au dépôt d'un document préparé par France Bernier, Gilles Delage et SR démontrant qu'il n'y a plus de cas de VNO au Canada et que, si la tendance se maintient jusqu'à la fin octobre, on serait d'accord pour aller de l'avant pour débiter le testing saisonnier le 18 novembre.

SR

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Octobre 2012 Réel au 31/10/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Septembre 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	21 657	4,6 %	14,3 %	143 460	0,8 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	18 305	8,7 %	13,3 %	120 405	5,3 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 661			24 081	
Pools	493	-28,3 %	9,3 %	4 136	-9,2 %
Plaquettes d'aphérese	3 168	18,3 %	14,0 %	19 945	8,9 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 717	19,4 %	38,2 %	31 199	-7,6 %

3.1.1.2.2 Produits stables – Processus de rappel de produits et de mise en quarantaine

Après discussion sur la PFN des produits stables et celle des non-conformités, il est convenu :

- de revoir la procédure en clarifiant les niveaux décisionnels et à qui l'information doit être communiquée et les délais de réponse ou les décisions;
- d'enregistrer, de façon officielle, que les Affaires médicales sont consultées;
- d'inclure, dans le formulaire, les services à la clientèle et les Affaires juridiques.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

En janvier 2013, des tests d'intrusion seront effectués par une compagnie spécialisée afin de voir si nos systèmes informatiques comportent des faiblesses.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Une réunion du comité des avantages sociaux (représentants patronaux et syndicaux) a eu lieu le 26 octobre pour les informer sur deux sujets :

- le maintien, suite à un appel d'offres, de Desjardins sécurité financière comme assureur pour les couvertures d'assurances collectives;
- la situation financière du régime de rente de retraite suite à l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2011.

Compte tenu de la situation financière du Régime de rente de retraite, il a été suggéré de mettre sur pied un comité conjoint restreint afin d'identifier toutes les actions possibles pour assurer la pérennité du régime.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

[REDACTED]

3.1.2.3 Couverture médiatique

Collecte de la communauté musulmane de Québec le 19 octobre

Dans le contexte de la collecte de la communauté musulmane tenue à l'École Excellence à Québec, le 19 octobre, des médias ont allégué qu'Héma-Québec avait accordé des accommodements pour ces donateurs, et ce, à l'encontre de notre personnel en ce qui a trait à la tenue vestimentaire, au comportement face à ces donateurs et à l'alimentation. À la suite de ces reportages, nous avons reçu 34 plaintes de donateurs et du public. Nous avons répondu à toutes les demandes des médias et aux plaintes en expliquant que toutes les mesures convenues avec les communautés culturelles sont conformes en tous points aux règles et aux principes qui prévalent à Héma-Québec (voir point 3.1.1.2.4). Toutefois, nous avons rappelé que certaines mesures sont mises de l'avant pour optimiser le recrutement des

donneurs issus des communautés culturelles. Cet état de situation a également été communiqué au MSSS.

HSH

Une vidéo dénonçant le critère des HSH en des termes orduriers a été diffusée sur YouTube. Le logo d'Héma-Québec et notre publicité télévisée étaient intégrés à cette vidéo. Nous avons demandé à l'auteur de cette vidéo de retirer les éléments de notre image de marque. Ce qui fut fait la journée même.

3.1.1.2.4 Mesures prises à la demande des comités organisateurs de collectes dans les communautés culturelles

Laurent-Paul Ménard se joint à la réunion.

Depuis le CD du 18 octobre et la collecte de la communauté musulmane de Québec le 19 octobre, HQ a fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part des médias en ce qui concerne les mesures prises à la demande des comités organisateurs de collectes dans les communautés culturelles.

Par ailleurs, un état de situation sur ces mesures a été transmis au Ministre de la santé et des services sociaux, suite à sa demande.

Décision : suite à ces événements, un document a été rédigé par les Affaires juridiques sur les « Mesures prises à la demande des comités organisateurs de collectes », lequel est approuvé par les membres du CD avec les modifications requises. Il est important, entre autres, de rappeler la notion que le don de sang est un privilège et non un droit.

Actions à prendre :

- Transmettre les mesures au personnel des collectes;
- Documenter toute mesure accordée ou refusée et transmettre l'information aux Affaires juridiques;
- Si un doute survient quant à l'acceptation ou le refus d'une demande particulière, consulter les Affaires juridiques;
- S'assurer d'avoir une compilation de tous les événements particuliers.

Laurent-Paul Ménard quitte la réunion.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

[REDACTED]

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Présentation du cours innovation sur le processus créateur

Daniel Boutin, Marie-Claude Goulet et Carole St-Pierre se joignent à la réunion.

Les membres du CD visionnent, en primeur, la présentation qui sera faite aux Forums des chefs et superviseurs ayant pour objectif de les introduire au cours sur l'innovation qui sera diffusé, dans un premier temps, aux gestionnaires.

Ce cours rejoint la vision d'HQ qui est « Exceller et innover au service de la santé » et qui s'avère être un pas pour aller vers une organisation innovante et augmenter l'innovation et la créativité dans l'organisation.

Félicitations pour cette initiative et l'originalité de la présentation.

Daniel Boutin, Marie-Claude Goulet et Carole St-Pierre quittent la réunion.

4.1.2 Inventaire des comités

Stéphane Turcotte se joint à la réunion.

JDS informe les membres qu'il a mandaté Stéphane Turcotte pour faire le tour de chaque v-p pour mettre à jour l'Inventaire des comités et groupes de travail qui avait été préparé et présenté au CD du 9 février et au Forum de direction du 15 mars, particulièrement en ce qui concerne la composition (membres et participants), la fréquence, la durée et le type de compte rendu.

Le but de cette démarche est de poursuivre l'effort de réduction de la fréquence et de la composition de la plupart des comités et de vérifier le mandat, la pertinence, la gestion et l'efficacité des rencontres.

Au-delà de la liste des comités, il est essentiel d'ajouter les comités de projets et de revoir, en priorité, ces comités.

S. Turcotte fera un suivi en utilisant, lorsque pertinent, le cadre de référence des règles d'or des rencontres, document élaboré par les RH.

Stéphane Turcotte quitte la réunion.

S. Turcotte

4.2 Administration et finance

4.2.1 Révision de la prévision 2012-2013 pour tenir compte de la baisse de volumes

Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc et Stéphane Turcotte se joignent à la réunion.

Jean-Marc Leclerc présente la révision de la prévision 2012-2013, avec une croissance de volume de 1 % pour les culots et 5 % pour les plaquettes, par rapport à l'année précédente. En fonction des hypothèses utilisées, la prévision révisée 2012-2013 pour les labiles est de 130,088 M\$. Le degré d'avancement pour le premier semestre pour l'atteinte de cette prévision est de 49,5 %.

Indicateurs

JML commente la présentation graphique du Tableau de bord sur les indicateurs de performance au 30 septembre 2012. Ce tableau sera dorénavant inclus à la liasse mensuelle de suivi budgétaire et au rapport trimestriel de gestion.

Points à retenir :

- Trouver des moyens d'améliorer l'absentéisme et le taux de roulement;
- Éviter d'engager des dépenses au niveau de consultants externes, mais utiliser les ressources à l'interne;
- La baisse de non-conformité devrait nous faire réaliser des économies;
- L'augmentation de la proportion de double thrombaphérèse améliorera le coût de production pour le 2^e trimestre;
- Ne pas augmenter le nombre d'ETP, à moins que les produits augmentent;
- Lors du départ d'un employé, se questionner si le remplacement est nécessaire;
- Les postes supplémentaires devront être soumis à JDS avant de procéder;
- Plan d'action pour corriger les cibles jaunes et rouges dans le tableau de bord.

Jean-Marc Leclerc et Stéphane Turcotte quittent la réunion.

4.2.2 Kaizen : processus de paie

François Malo et Claudette Sauvé se joignent à la réunion.

Une présentation est faite sur « Kaizen : processus ressources humaines-temps-paie », dans un contexte d'amélioration continue. Les éléments suivants sont présentés et commentés :

- Objectif du projet;
- Groupe de travail;
- Mandat de l'équipe Kaizen;
- Limites du mandat;
- Démarche du Kaizen;
- Mise en contexte sur les gaspillages et irritants et les rôles et responsabilités;
- Solution proposée;
- Plan d'action, prochaines étapes et recommandations (hors Kaizen).

Ce projet s'avère être un nouveau modèle de polyvalence au niveau du travail.

Leaders de ce projet : Robert Labelle, François Malo, Claudette Sauvé.

Soutien : Christiane Trudeau et Étienne Fissette.

Robert Labelle, François Malo et Claudette Sauvé quittent la réunion.

4.3 Affaires publiques et marketing

4.3.1 Rapport annuel 2012-2013

July Vaudry et Stéphane Turcotte se joignent à la réunion.

Dans le contexte du processus de révision du format du rapport annuel et des textes à privilégier et, compte tenu que ce document s'adresse particulièrement à nos clients externes (ministères, Vérificateur général, partenaires commerciaux : banque, fournisseurs, compétiteurs, journalistes, assureurs...), il est décidé :

- que l'abrégé des résultats du plan stratégique devra comporter des informations qualitatives et non une présentation de nos indicateurs internes;
- de mentionner les réalisations au niveau des projets;
- de s'assurer de l'uniformité de style (une personne par vice-présidence qui collecte l'information, la valide et la transmet à Julie Vaudry);
- que les v-ps indiquent à Julie Vaudry, d'ici le 16 novembre, les tableaux qu'ils souhaitent conserver;
- qu'une proposition de format sera présentée au CA.

TOUS

16-11-2012

4.3.2 Révision de la DAP-009 – Production du rapport annuel

Décision : la DAP-009, dont le but vise à établir une procédure de contrôle interne et à identifier toutes les étapes nécessaires à la production du rapport annuel d'Héma-Québec de façon à assurer le respect des normes et la rigueur du processus d'édition, est approuvée avec les modifications proposées.

July Vaudry et Stéphane Turcotte quittent la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- AP&M : engagement des membres du personnel qui ont participé aux RPR 2012. Mention spéciale à Valérie Legault et Dominique Brault.
- AP&M : excellente performance de Laurent-Paul Ménard lors des entrevues au sujet des communautés culturelles.

- VPECSTHLR : engagement et fierté démontrés par Colette Côté-Séguin, Gaétane Pelletier, Sethea Lim, Carole Faubert, Doris Tremblay, Ginette Lamothe, Robert Labelle à titre d'exposants lors du Salon des meilleures pratiques d'affaires au Palais des congrès, le 8 novembre. Excellent travail également de Laurent-Paul Ménard au niveau des huit (8) panneaux présentés dans le kiosque. Plus de 2 500 visiteurs lors de cet évènement.
- TI & RH : Sandrine Boucher, Christiane Trudeau et Alain Couture qui ont contribué à permettre l'accès et la diffusion de l'@rtère à l'ensemble des employés en collecte mobile.
- RH & Exploitation : excellent travail de tout le personnel affecté à la formation au service à la clientèle offerte aux assistants techniques, aux préposés à l'inscription et aux PI, laquelle a d'ailleurs été très bien reçue.

5.1.2 Renouvellement au comité de retraite pour le personnel syndiqué

Les membres confirment le renouvellement du mandat de Robert Labelle à titre de membre du Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'HQ, pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2015.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 septembre 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

MD mentionne qu'il avait demandé à la comptabilité de modifier la publication de septembre pour mieux apparier les revenus et les charges de sang de cordon, suite à une requête reçue du MSSS de prendre en charge le remboursement aux centres hospitaliers pour les cordons achetés hors Québec. GL mentionne que la modification fut faite mais que la version qu'il a déposée au CD n'était pas la version finale.

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Voir point 4.2.1.

5.3.2 Rayonnement HQ

- Mise en circulation de véhicules de transport pour le prélèvement des tissus humains, incluant un visuel exclusif à cette ligne de produits.
- Représentants d'HQ au Salon des meilleures pratiques d'affaires, au Palais des congrès, le 8 novembre.
- Publication R&D : P. Trépanier, R. Bazin. *Intravenous immunoglobulin (IVIg) inhibits CD8 cytotoxic T-cell activation. Blood*, 120 (13) : 2769-70.

5.3.3 Suivis de la rencontre avec le Ministre de la santé et des services sociaux le 1^{er} novembre et avec le MDEIE le 7 novembre

MSSS – 1^{er} novembre

- HSH : voir point 3.1.1.1.3.

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

MDEIE – 7 novembre

La réception de notre projet de production cellulaire et tissulaire fut très favorable. Le directeur de Cabinet fera le suivi.

5.3.4 Projet de Loi 1

Le gouvernement vient de déposer le Projet de loi n° 1 portant sur l'intégrité en matière de contrats publics, dont l'objectif est de faire en sorte qu'il y ait moins de collusion/corruption dans les contrats des organismes publics.

Les principaux impacts de ce projet de loi sur HQ seraient :

- Abolition de notre politique d'achat et application stricte des règles du CT.
- Tous les fournisseurs qui soumissionnent dans nos appels d'offres doivent obtenir une autorisation de l'AMF.

Compte tenu que le texte du projet de loi abolirait nos règles particulières, entre autres, au niveau des systèmes réglementés, il faut étudier l'application à notre situation d'exceptions déjà prévues au projet de loi ou la possibilité de demander des amendements au projet de loi.

SG**Rapidement**

[REDACTED]

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 12 novembre par vice-présidence.

La 275^e réunion du Comité de direction se tiendra le 29 novembre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 275^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 29 novembre 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain (participation partielle), Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin (participation partielle), Suzanne Rémy

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Compte tenu de la gestion de crise à laquelle Héma-Québec doit faire face suite à la mesure préventive de mise en quarantaine de certains produits sanguins, le 28 novembre, en raison d'une microfissure constatée sur certains dispositifs de prélèvement au niveau du Y, seuls les points suivants seront traités aujourd'hui. Les autres points à l'ordre du jour sont reportés à la réunion du comité de direction du 13 décembre.</p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 274^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 9 NOVEMBRE</p> <p>Ce point est remis à la réunion du 13 décembre.</p>		CD 13-12-2012	
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Rapport risque résiduel 2011</p> <p>MG commente le rapport sur les «Risques de transmission des infections virales par la transfusion attribuables à la période muette». Dans ce document, le risque résiduel de transmission pour la réserve de sang du Québec est estimé pour les infections virales suivantes : VIH, VHC, VHB et HTLV.</p>			

Les conclusions de ce rapport sont que, globalement, le risque de transmission des infections virales par la transfusion est en baisse pour la réserve de sang du Québec. Il est positif de voir une diminution globale du nombre de séroconversion chez les donateurs de sang au cours des cinq dernières années.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

La mise en quarantaine de produits sanguins, le 28 novembre, en raison d'une microfissure constatée sur certains dispositifs de prélèvement au niveau du Y.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Code d'éthique

SG commente le projet de code d'éthique – Refonte 2012. L'objectif du code est d'abord et avant tout de promouvoir les comportements attendus de la part des employés dans l'exécution de leur travail. Il ne remplace pas les lois, les règlements et les codes de déontologie des ordres professionnels. Après discussions, il est décidé :

- De remplacer le texte sous la rubrique «La sollicitation et la réception d'avantages» par celui que l'on retrouve dans la DAM006.
- Que le document sera envoyé par courriel aux v-ps, pour leurs commentaires d'ici le 4 décembre, afin qu'il puisse être envoyé aux membres du comité de gouvernance qui aura lieu le 10 décembre et pour approbation au CA du 12 décembre.
- Prévoir une formation pour les gestionnaires à compter du 1^{er} Forum des gestionnaires qui aura lieu le 5 février 2013.
- Prévoir une campagne de sensibilisation pour le reste du personnel par la suite.

4.2 Exploitation

4.2.1 Grille des activités de l'ensemble de l'Exploitation – Période des Fêtes

L'horaire de travail des Fêtes 2012/2013 pour l'ensemble de l'Exploitation (Mtl et Qc) est approuvé.

Cet horaire sera déposé sur en réseau au plus tard le 10 décembre. Pour accéder à ce document, cliquez sur le lien suivant :
<..\..\..\..\..\..\..\..\Collaborations\Partages\000 CONGÉ-TEMPS-FETES-2012-2013>

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 3 décembre par vice-présidence.

La 276^e réunion du Comité de direction se tiendra le 13 décembre 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 276^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 13 décembre 2012 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Yvan Charbonneau, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy

Invitées : Hélène Akzam, Julie-Ann Robitaille

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 274^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 9 NOVEMBRE ET DE LA 275^e RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 2012 Adoptés avec modifications.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) La soumission pour notre changement en vue d'harmoniser la politique d'interdiction avec le reste du Canada n'a pas encore été transmise à Santé Canada. La prochaine étape sera de fermer conjointement avec la SCS la période pour les séjours en Europe. Document à terminer et circuler aux collègues concernés ainsi qu'à la SCS pour commentaires.</p>	<p>MG</p>		

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

La soumission quant à la position d'HQ sur le délai de cinq (5) ans a été transmise à Santé Canada le 7 décembre et nous avons reçu, dans un délai de 48 heures, l'acceptation du dépôt de notre soumission. La date d'approbation de ce nouveau critère est le 11 mars 2013, à moins d'avis contraire de Santé Canada.

La prochaine étape sera de préparer le plan de communication, de concert avec la SCS.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : Gilles Delage travaille actuellement un texte argumentaire pour essayer de convaincre Santé Canada de nous autoriser à prélever les donneurs des pays visés et leur partenaire sexuel. Cet argumentaire devrait être transmis à SC en début janvier 2013.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité, tout particulièrement sur les produits en quarantaine, soit :

- Tous les produits qui ont été mis en culture à date sont négatifs, il y a eu quelques faux positifs.
- Le rapatriement des culots des CH est entamé et on en a pour une partie de la semaine prochaine pour aller en culture.
- Pas reçu encore le rapport final de Haemonetics.

MG

Janvier 2013

- SR a écrit à Santé Canada pour savoir si *Medical Device* s'était prononcé. En attente d'une réponse.
- On a toujours des dispositifs défectueux identifiés lors du « stripping » ou de l'examen visuel.
- On ne peut pas 'fermer l'événement' car nous utilisons toujours des dispositifs à risque bien que HQ, Santé Canada et Haemonetics jugent tous que le risque est minime et annulé par le « stripping » qu'il faut continuer à faire jusqu'à nouvel ordre compte tenu des produits en quarantaine. Donc, il n'y a actuellement aucun risque inhabituel pour les receveurs bien que HQ dût continuer à exécuter certaines tâches supplémentaires.
- Pour arrêter de faire le « stripping », on doit avoir le rapport final de Haemonetics et l'autorisation de Santé Canada (*Medical Device*).
- Au niveau de l'inventaire, aujourd'hui on est à 4.3 jours libérés, si on ajoute les non libérés et ce qui se trouve à l'étiquetage = 6 jours. Problème par contre au niveau des B Pos mais c'est gérable.
- Les culots de Québec en quarantaine seront transférés à Montréal aujourd'hui et seront incubés dans les deux prochains jours.
- Au niveau des CH, la directive se maintient et ils peuvent monter leur inventaire jusqu'à 3 jours.
- La quarantaine des CH à Montréal sera terminée lundi soir, le 17 décembre.
- À partir du 19 décembre, les hôpitaux pourront commencer à commander normalement.
- Les produits qui expirent en quarantaine = fin de la crise (30 novembre + 42 jours).

Organiser une rencontre debriefing dans la semaine du 14 janvier, pour analyser la gestion de la crise des produits en quarantaine, avec une évaluation des coûts. Interpeler les gens à l'extérieur d'HQ (MSSS, CA, comités) pour voir leur perception de notre gestion de cette crise. Participeront à cette rencontre : JDS, FB, LPG, ST, LT, FJ, MG, GD, JFD, SR, RR, SG, MP, RC et MD.

Il sera important d'amener ce dossier au Comité consultatif de la sécurité (CCS), compte tenu que ce comité sera appelé à commenter la gestion de la crise et que plusieurs entreprises représentées par ses membres ont reçu des dispositifs de Haemonetics et les informer des actions qui ont été prises pour gérer cette crise.

HB

En 2013, trouver le moyen de mettre en valeur les bons coups d'HQ dans cet événement :

- Identification des problèmes par le personnel.
- Gestion immédiate de la crise avec mise en place de mesures qui ont permis de distribuer des produits sécuritaires à tous les québécois.
- Leçons à apprendre et améliorations à apporter.

Important de se rappeler qu'il s'agit d'une mesure de réduction du risque et non de précaution.

Progesa : compte tenu du volume de retour, le délai de saisie n'a pas permis d'obtenir de l'information immédiatement. Néanmoins, l'inventaire sera fiable à 100 % lorsque la quarantaine des produits sera terminée. On souligne la difficulté de connaître l'inventaire des CH.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Novembre 2012 Réel au 31/11/2012			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% VS 2011	% VS Octobre 2012	QUANTITÉ	% VS 2011-12
CULOTS	22 822	5,3 %	9,2 %	166 282	1,88 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 520	5,1 %	- 4,3 %	137 925	5,2 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 504			27 585	
Pools	518	- 12,4 %	5,1 %	4 654	- 9,6 %
Plaquettes d'aphérèse	2 986	8,9 %	- 5,7 %	22 931	8,9 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 544	9,3 %	20,5 %	35 743	- 7,2 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} décembre 2012 et la distribution mensuelle de certains produits vs le budget.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	nov-12			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 12-13		Réal	% dist. Totale
						Budget	%		
	153	134	114,18	1283	1023	125,42			
Montréal	92	68	135,29	724	547	132,36			
Québec	61	67	91,04	557	477	116,77			
Prélèvement	Total	68	83	81,93	465	664	70,03		
	Tissus	15	17	88,24	110	136	80,88		
	Globes oculaires Mtl	40	42	95,24	331	336	98,51		
	Globes oculaires Qc	14	25	56,00	172	200	86,00		
Distribution	Os spongieux cong.	41	25	164,00	299	200	149,50	6	2,01
	Os spongieux lyo.	61	25	244,00	194	200	97,00	0	0
	Os massif	20	22	90,91	150	176	85,23	35	23,33
	Tendons	32	23	139,13	225	184	122,28	73	32,44
	Peau	116	145	80,00	999	1160	86,12	368	36,84
	Valves	2	7	28,57	36	56	64,29	0	0
	Achat/Revente	4	37	10,81	75	296	25,34	0	0
	Sous-total	276	284	97,18	1978	2272	87,06	482	24,37
Cornées	Locales MTL	30	45	66,67	207	360	57,50	0	0
	Locales QC	3	25	12,00	74	200	37,00	0	0
	Importées	34	13	261,54	198	104	190,38	0	0
	Sclères	44	S/O	S/O	258	S/O	S/O	0	0
	Sous-total	111	83	133,73	737	664	110,99	0	0
TOTAL DISTRIBUTION		387	367	105,45	2715	2936	92,47	482	17,75

La priorité en 2013 sera de développer la distribution des produits hors-Québec.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 01-12-2012

CH	Inscriptions				Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%		Total	Total	%	Total	%
St-Mary's	174	63	103	37	277	249	152	61	97	39
Ste-Justine	238	71	99	29	337	268	190	71	78	29
Royal Victoria	204	56	160	44	364	326	190	58	136	42
CHUL-CME	710	93	56	7	766	658	466	71	192	29
Lakeshore	28	78	8	22	36	14	12	86	2	14
CSSS Laval	984	84	185	16	1169	1034	628	61	406	39
LaSalle	326	70	139	30	465	362	244	67	118	33
Sacré-Cœur	174	67	86	33	260	186	135	73	51	27
TOTAL	2838	77%	836	23%	3674	3097	2017	65%	1080	35%
Cible 1850 + 52 = 35,5										
1080 + 34 = 31,8										

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	78	190	97	152	136	190	192	466	406	628	118	244	0	0	51	135	2	12	1078	2005
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117			1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0			1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0			1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0			1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0			339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			147	496
GRAND TOTAL	1237	1946	1070	1762	714	1074	995	2411	2367	3591	537	1036	565	1696	89	252			7574	13768

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

La rencontre avec les syndicats, sur la mise à jour du Plan stratégique 2013-2015 du 10 décembre 2012, a été reportée au 14 janvier 2013.



3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Demandes d'accès à l'information - Haemonetics

En vertu de l'article 9 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, HQ a reçu une demande d'accès à l'information d'un journaliste de Radio-Canada en lien avec la mise en quarantaine des produits distribués par HQ.

Comme la demande a été effectuée le 7 décembre 2012, elle ne s'applique qu'aux documents communiqués jusqu'au 7 décembre 2012. Les v-ps sont priés de remettre une copie des documents demandés qui sont en leur possession d'ici vendredi le 21 décembre.

Afin de faciliter le regroupement des informations reliées à la demande d'accès à l'information, les documents devront être déposés dans le répertoire partagé suivant : [\\hq\hq\\$\Collaborations\Partages\DAI Haemonetics](#)

TOUS

21-12-2012

Demande d'accès à l'information – Dossiers médicaux des employés

Suite à la plainte d'une ancienne employée, la Commission de l'accès à l'information procède à une enquête sur l'accès et la circulation des dossiers médicaux des employés. Les Affaires juridiques, de concert avec Michel Bénéard, sont à préparer les réponses.

SG/M. Bénéard

Dès que possible

Demande d'accès à l'information – Dossier d'un donneur

HQ a reçu une demande d'accès à l'information du cabinet Ménard/Martin concernant un donneur qui a développé, quelque temps après son don de sang, une dystrophie réflexe sympathique. Puisque la demande a été faite par un cabinet d'avocats spécialisés en responsabilité médicale, on peut penser que la possibilité de poursuite est considérée.

Plainte d'un donneur de plaquettes relative aux nouvelles caméras aux postes d'accueil des donneurs

Un donneur de plaquettes de Globule Laurier (60 dons à ce jour) se plaint de la nouvelle procédure d'HQ relative aux caméras sur les postes informatiques devant lesquels les donneurs doivent se présenter pour s'enregistrer à leur arrivée au

centre de don. Le donneur trouve cette pratique invasive et a demandé à ne plus être contacté pour un don de plaquettes tant que les caméras n'auront pas été retirées. On souligne qu'aucun donneur n'est obligé de faire prendre sa photo.

Luc Lévesque verra à répondre au donneur. Cependant, il est important que le personnel informe les donneurs que la photo n'est pas obligatoire et que les donneurs ne sont pas dans l'angle de la caméra.

Demande d'accès à l'information - Salaires

Un donneur a fait une demande d'accès à l'information sur les salaires des employés, des membres du Conseil d'administration, ainsi que d'autres éléments.

3.1.2.3 Couverture médiatique

- La mise en quarantaine de certains produits sanguins effectuée en raison d'une microfissure constatée sur certains dispositifs de prélèvement au niveau du Y, le 27 novembre, a suscité beaucoup d'intérêt de la part des médias. Le lendemain de l'envoi de la circulaire dans les banques de sang, certains médias ont diffusé de l'information erronée sans avoir dans un premier temps communiqué avec nous. Par la suite, l'état de la situation fut rapporté correctement dans la très grande majorité des cas. À ce jour, 112 entrevues avec les représentants des médias ont été réalisées.
- Un patient présent à l'urgence du Centre hospitalier Anna-Laberge a constaté, lors d'une récente visite le 19 novembre, qu'un livreur de produits sanguins de la compagnie Planète Courrier avait laissé une boîte de produits d'Héma-Québec sans surveillance. À la suite d'un suivi d'Étienne Fissette avec un représentant de Planète Courrier, il semble que le messenger aurait laissé la boîte sur une chaise, pour prêter assistance à un patient qui avait de la difficulté à franchir une porte. Une journaliste de l'hebdomadaire Le Soleil de Châteauguay a contacté la ligne média le 10 décembre dernier relativement à cet événement. Elle a posé des questions sur le suivi qui a été fait relativement à cet événement. LP Ménard lui a expliqué le suivi fait auprès de la compagnie de messagerie, de même que les autres mesures de sécurité entourant l'expédition de produits sanguins (sceaux de sécurité sur les boîtes).

L. Lévesque

Rapidement

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Règles relatives à l'application de la Charte de la langue française

Les membres prennent connaissance de la lettre du 6 novembre 2012 adressée au sous-ministre de la santé, Jacques Cotton, par Jean St-Gelais, secrétaire général et greffier du Conseil exécutif, concernant le respect des règles relatives à l'application de la Charte de la langue française, pour suivi approprié au sein d'Héma-Québec.

JDS a informé le ministère, en date du 19 novembre, qu'Héma-Québec travaille actuellement à l'élaboration et à la mise en place d'une politique linguistique en conformité avec les dispositions prévues à la *Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*.

Le Comité permanent se penchera sur l'élaboration de la nouvelle politique linguistique dans les trois (3) prochains mois, laquelle devra être approuvée par le CD et transmise par la suite à l'Office de la langue française pour approbation.

4.1.2 Salon MPA 2013

Suite à la présence d'HQ au Salon des Meilleures Pratiques d'affaires qui a eu lieu le 8 novembre 2012, la responsable du démarchage Grands Prix québécois de la qualité propose qu'HQ participe à l'édition 2013 de cet événement prestigieux.

**Comité
permanent**

Mars 2013

Après discussion, il est convenu de ne pas participer à l'édition 2013 mais de ne pas fermer la porte pour les années subséquentes. MD fera part de notre décision.

MD

En ce qui concerne le Salon MPA 2013, les membres sont d'accord à ce que HQ présente un (1) ou deux (2) projets. À cet effet, il sera important de planifier, en février/mars, les projets à présenter et la stratégie à développer.

TOUS

Février/Mars
2013

4.2 Ressources humaines

4.2.1 Participants au Forum des gestionnaires

Considérant que les sujets abordés au Forum des gestionnaires ou encore que les activités de développement seront reliées à la gestion des personnes, il est décidé que le Forum des gestionnaires sera composé du personnel ayant actuellement une équipe sous leur responsabilité ou, qui dans les 12 prochains mois, aura de façon certaine et connue de tous des relevants directs. Seule exception à la règle : Sylvie Thibault.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

ECSTHLR : Mazen Dakkak et Nadia Baillargeon pour l'obtention de la reconnaissance des heures de formation continue pour notre cours de sérologie érythrocytaire niveau 1 par la SCSLM (Société canadienne de science de laboratoire médical) (CSMLS en anglais).

5.1.2 Programme d'accueil et d'intégration du personnel

Hélène Akzam et Julie-Ann Robitaille se joignent à la réunion.

Le programme d'accueil et d'intégration du personnel est présenté et commenté. Ce programme permet à un nouvel employé, dès son entrée en poste, de bénéficier d'un accueil chaleureux et structuré, dans un milieu de travail valorisant et stimulant. En conséquence, le succès de son intégration permettra à la nouvelle recrue d'apporter sa pleine contribution dès le départ et de ressentir un sentiment d'appartenance envers sa nouvelle entreprise, Héma-Québec.

L'intégration d'un nouvel employé étant la responsabilité du gestionnaire, des craintes sont formulées à l'effet que les intégrations risquent d'être différentes d'un employé à un autre, soit certaines très complètes et d'autres avec le strict minimum.

Ce point sera discuté de nouveau au CD du 17 janvier 2013.

Julie-Ann Robitaille et Hélène Akzam quittent la réunion.

TOUS

CD 17-01-2013

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 octobre 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Les membres du CA ont demandé, lors de leur réunion du 12 décembre, de présenter les erreurs en pourcentage dans le tableau de bord, entre autres, pour l'indicateur du nombre d'erreurs et accidents. GL fera la demande à Jean-Marc Leclerc, pour une modification avant la prochaine publication.

5.3.2 Rayonnement HQ

Présentations faites en fin de semaine dernière par l'équipe de Renée Bazin à l'ASH.

- *IVIg negatively regulates LPS-induced monocyte activation through a microRNA-146a related mechanism.* Lionel Loubaki, Renée Bazin. American Society of Hematology, Atlanta Dec 2012.
- *The early induction of PDL1 on monocytes by IVIg suppresses T cell activation in allogeneic mixed lymphocyte reaction.* Lauriane Padet, Renée Bazin.

3 décembre 2012: visite aux installations d'Héma-Québec de Montréal de représentants libanais de l'organisation « Donner Sang Compter » où il fut question de notre programme marketing.

6 et 7 décembre 2012 à Montréal : atelier de recherche sur « Le don de sang dans le monde » organisé par le Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et financé en partie par Héma-Québec.

Diffusion de la carte de la période des Fêtes 2012.

5.3.3 Suivis du CA du 12 décembre

Les sujets suivants ont été présentés au CA du 12 décembre :

- Produits en quarantaine.
- Demandes d'accès à l'information.
- Rencontre avec le ministre de la santé, Réjean Hébert.
- Remplacement de certains membres du CA.
- Approbation du code d'éthique.
- Félicitations à Yvan Charbonneau pour sa contribution à Héma-Québec.
- Approbation du PARI.
- Discussions sur divers comités (Gouvernance, CCRR, CCS, CCSM, CCPCT, etc.).

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 17 décembre par vice-présidence.

La 277^e réunion du Comité de direction se tiendra le 17 janvier 2012, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 277^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 17 janvier 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Manon Pepin, Suzanne Rémy, Gilbert Rodrigue

Absence : Huguette Bourret

Invitée : Sylvie Daigneault

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, avec les ajouts suivants :</p> <p>4.5 <i>Entreprise</i></p> <p>4.5.1 <i>Signature du code d'éthique des employés</i></p> <p>5.3.4 <i>Modifications à la loi sur Héma-Québec</i></p> <p>5.3.5 <i>Plan ministériel en sécurité civile</i></p> <p>5.3.6 <i>Restructuration</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 276^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 13 DÉCEMBRE 2012 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>			

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

La soumission pour s'aligner sur les exigences de Santé Canada (moins sévères que celles d'HQ) a été transmise à Santé Canada le 14 décembre dernier. Une réponse est attendue dans trois mois.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

MG mentionne que le Mexique aurait implanté un critère basé sur des activités à risque (et non sur une période d'interdiction basée sur l'abstinence).

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : Gilles Delage est en train de compléter l'argumentaire visant à convaincre Santé Canada d'autoriser le prélèvement des donneurs des pays visés et leur partenaire sexuel. Le document sera transmis à SC incessamment.

Pouls : la réponse de Santé Canada est attendue d'ici le 31 janvier 2013.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

À la suite du refus par Santé Canada de notre soumission sur les changements de la période de testing, les coûts qu'entraîne le maintien de la période actuelle seront évalués afin de déterminer s'il est opportun de soumettre à nouveau l'an prochain. On tiendra aussi compte des impacts de la transition vers le Tigris dans cette évaluation.

MG

Dès que possible

GL

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité, plus particulièrement sur la mise en quarantaine des produits, soit :

- Le rapport de *Medical Device* est toujours attendu.
- Le rapport final d'*Haemonetics* n'a pas encore été reçu.
- L'inventaire des CH revient progressivement à la normale. Il est tout de même suffisant pour répondre adéquatement à la demande.
- Notre analyse de risque sera complétée afin de déterminer si les tests de pression (« stripping ») peuvent être arrêtés. Selon les résultats de cette analyse, on demandera à Santé Canada de statuer.
- Une réunion de debriefage se tiendra le 18 janvier 2013.

MG

Dès que possible

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Janvier 2013 Réel au 13-01-2013			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% Vs Janvier 2013 Janvier 2012	% Vs Janvier 2013 Décembre 2012	QUANTITÉ	% Vs 2011-12
CULOTS	21 855	2,6 %	11,58 %	207 723	1,46 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 795	4,17 %	4,76%	172 315	5,25 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 519			34 463	
Pools	348	- 45,11 %	39,2 %	5 252	- 16,79 %
Plaquettes d'aphérèse	3 171	15,56 %	1,99 %	29 211	10,51 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 261	44,57 %	18,70 %	45 436	- 2,33 %

MD informe le CD que 130 cryos ont été livrés à la SCS le 11 janvier 2013.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} janvier 2013 et la distribution mensuelle de certains produits vs le budget.

Étude Brogan sur les IglV : le MSSS a informé Jean Lapierre qu'il désire mettre fin, au 31 mars 2013, à l'entente avec Brogan. Compte tenu de l'intérêt de continuer à recevoir dans le futur les renseignements sur la consommation d'IglV, le MSSS impartira ce dossier à l'INSPQ. HQ souhaite également continuer à recevoir ces données et espère qu'il n'y aura pas de délai important quant à la disponibilité de l'information à la suite du transfert.

3.1.1.2.3 Tissus humains

		déc-12			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Total	183	134	136,57	1466	1157	126,71		
	Montréal	90	68	132,35	814	615	132,36		
	Québec	93	67	138,81	650	544	119,49		
Prélèvement	Total	68	83	81,93	533	747	71,35		
	Tissus	22	17	129,41	132	153	86,27		
	Globes oculaires Mtl	38	42	90,48	369	378	97,62		
	Globes oculaires Qc	28	25	112,00	200	225	88,89		
Distribution	Os spongieux cong.	19	25	76,00	318	225	141,33	9	2,83
	Os spongieux lyo.	22	25	88,00	216	225	96,00	0	0
	Os massif	20	22	90,91	170	198	85,86	42	24,71
	Tendons	22	23	95,65	247	207	119,32	83	33,60
	Peau	25	145	17,24	1024	1305	78,47	368	35,94
	Valves	2	7	28,57	38	63	60,32	0	0
	Achat/Revente	3	37	8,11	78	333	23,42	0	0
	Sous-total	113	284	39,79	2091	2556	81,81	502	24,01
Cornées	Locales MTL	24	45	53,33	231	405	57,04	0	0
	Locales QC	9	25	36,00	83	225	36,89	0	0
	Importées	9	13	69,23	207	117	176,92	0	0
	Sclères	25	S/O	S/O	283	S/O	S/O	0	0
	Sous-total	67	83	80,72	804	747	107,63	0	0
TOTAL DISTRIBUTION		180	367	49,05	2895	3303	87,65	502	17,34

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2012 au 29-12-2012

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	Total	%	Total	%
St-Mary's	186	62	113	38	299	277	170	61	107	39	
Ste-Justine	269	70	118	30	387	298	209	70	89	30	
Royal Victoria	225	56	176	44	401	360	209	58	151	42	
CHUL-CME	783	93	62	7	845	711	504	71	207	29	
Lakeshore	39	80	10	20	49	20	17	85	3	15	
CSSS Laval	1056	84	202	16	1258	1133	688	61	445	39	
LaSalle	355	70	152	30	507	414	284	69	130	31	
Sacré-Coeur	185	67	93	33	278	202	144	71	58	29	
TOTAL	3098	77%	926	23%	4024	3415	2225	65%	1190	35%	
Cible 1850 ÷ 52 = 35,5											
1190 ÷ 38 = 31,3											

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	89	209	107	170	151	209	207	504	445	688	130	284	0	0	58	144	3	17	1190	2225
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1248	1965	1080	1780	729	1093	1010	2449	2406	3651	549	1076	565	1696	96	261	3	17	7686	13971

MD informe le CD qu'un sang de cordon a été livré en Turquie.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

Par ailleurs, SF mentionne que des sujets de fonds seront abordés au CSI, comme la nuagique et le « bring your own device ».

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Équité salariale

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

Il est convenu de retirer ce point de l'ordre du jour.

3.1.1.4.2 Relations avec le personnel

Le 14 janvier 2013, JDS a rencontré à Montréal des membres des exécutifs locaux de chacun des neuf syndicats dans le but de leur présenter une mise à jour du plan stratégique 2012-2015. Des gestionnaires, directement impliqués dans les projets, étaient également présents.

Les sujets suivants ont été abordés :

- Ouverture d'un centre de donneurs de plasma à Trois-Rivières;
- Ouverture d'un centre Globule sur la Rive-Sud de Montréal;
- Efficience : polyvalence de la main-d'œuvre en collectes mobiles, révision des processus et optimisation des exigences à l'étiquetage;
- Recours à un bassin de main-d'œuvre élargi par l'embauche d'infirmières auxiliaires;
- Réduction du taux d'absentéisme;
- Régimes de retraite;
- Défis à l'Exploitation.

Malgré le caractère sensible de certains sujets, les participants ont globalement bien accueilli le discours de la direction.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Une assistante technique de collectes s'est plainte qu'on ne lui ait pas transmis assez rapidement un appel urgent. Le suivi est effectué par l'équipe de Pierre Julien. Le dossier devrait être clos sous peu.

HB

P. Julien

Rapidement

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Une conductrice a porté plainte affirmant avoir vu un chauffeur d'Héma-Québec conduire dangereusement en qualifiant l'incident de « rage au volant ». Le chauffeur a été rencontré et une note à son dossier a été ajoutée.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1 Affaires publiques et marketing

4.1.1 Révision de la DAP-010 – Politiques promotionnelles

Sylvie Daigneault se joint à la réunion.

Elle décrit brièvement les modifications à la directive. Le principal changement consiste en l'ajout du logo d'Héma-Québec sur le matériel de promotion des collectes.

Le CD approuve les modifications à la DAP-010 telles que présentées.

Sylvie Daigneault quitte la réunion.

4.2 Ressources humaines

4.2.1 Programme d'accueil et d'intégration du personnel

Lors de la présentation du document à la dernière réunion du CD, des craintes avaient été soulevées sur de possibles disparités dans le processus d'intégration des nouveaux employés.

Après discussion, le CD convient qu'il s'agit d'un outil pour les gestionnaires dont ils devraient pouvoir se servir avec une certaine flexibilité. Pour l'instant, il n'est pas opportun d'envisager une mise en œuvre uniforme du programme et ses modalités d'application sont donc maintenues telles quelles.

4.3 Affaires médicales

4.3.1 DD13-02 – Fermeture de la période à risque d'exposition à l'agent de la vMCJ pour les donneurs ayant séjourné en Europe

MG présente le DD13-02 dont l'objectif est de fermer la période d'interdiction pour l'Europe de l'Ouest.

Les diverses options de gestion de risque sont décrites.

Après discussion, le CD approuve l'option 3 recommandée, soit fermer la période d'interdiction pour les séjours en Europe (pays autres que le Royaume-Uni et la France) à la fin de l'année 2007.

Le CCS et le CCRR seront consultés à cet effet.

MG

Avril/Mai 2013

4.4 Exploitation

4.4.1 Revue de direction – Tissus humains

MD commente brièvement le rapport de la Revue de direction 2012.

Le CD approuve la Revue de direction des tissus humains avec modifications.

4.5 Entreprise

4.5.1 Signature du Code d'éthique des employés

Le CD décide que le Code d'éthique des employés sera signé une fois l'an par le Forum des gestionnaires.

Il est également décidé que tout le personnel signera le nouveau code et qu'il sera signé par la suite seulement si des modifications y sont apportées.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Exploitation : les équipes du Registre des donneurs de cellules souches ainsi que du LRCS ayant participé à la livraison du 1^{er} cordon à l'international en Turquie.
- Exploitation : JDS pour l'excellente présentation effectuée aux 9 exécutifs syndicaux, lors de la rencontre du 14 janvier 2013, afin de les aviser des projets ayant un impact sur l'utilisation de la main-d'œuvre dans le cadre du déploiement du plan stratégique 2012-2015.
- Exploitation : Pierre Julien, Luc Lévesque, Louis-Philippe Gagné et Michel Bénard pour les 3 rencontres avec les gestionnaires afin de les aviser des projets ayant un impact sur l'utilisation de la main-d'œuvre dans le cadre du déploiement du plan stratégique 2012-2015. Excellente appropriation en lien avec la culture souhaitée d'empowerment.
- Affaires juridiques : MP souligne l'excellent travail d'Isabelle Allard qui a su bien gérer les témoignages des employés dans le dossier « Pierre Lacerte ».

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 novembre 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 **Entreprise**

5.3.1 **Indicateurs de performance et objectifs**

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

5.3.2 **Calendrier des activités de la planification stratégique des projets 2013**

SF explique le calendrier. Il est conforme aux exigences de la Loi 133 et est basé sur le calendrier du CA et de ses comités. Le document sera disponible sur le réseau et sera périodiquement mis à jour.

5.3.3 **Projet de formulaires électroniques**

SF commente brièvement le projet qui a pour objectif d'éliminer les formulaires (papier ou électroniques) en les intégrant directement sur les différentes applications disponibles (SAP, SharePoint, etc.). Ainsi, il sera possible à terme de saisir directement toute transaction.

5.3.4 **Modifications à la loi sur Héma-Québec**

La discussion a lieu à huis clos.

5.3.5 **Plan ministériel en sécurité civile**

Héma-Québec a reçu du MSSS le 16 janvier 2013, pour information et commentaires, un extrait du document de travail portant sur le Plan Ministériel en Sécurité Civile (PMSC). Ce plan a pour but de doter le réseau de la santé et des services sociaux d'orientations et d'une organisation en sécurité civile en cohésion avec le cadre de référence en sécurité civile du ministère de la Sécurité publique ainsi qu'en respect des lois applicables. L'ébauche du chapitre portant sur les services essentiels du projet de PMSC prévoit inclure Héma-Québec dans sa portée. On nous a transmis ce chapitre afin d'obtenir nos commentaires d'ici le 1^{er} février prochain. Dans la foulée des échanges MSSS/HQ de l'année dernière, GL consultera Marc Germain et Luc Bruno et répondra par la suite au MSSS.

TOUS

Dès que possible

GL

Dès que possible

5.3.6 Restructuration

MD informe le CD que la restructuration à l'Exploitation sera présentée à la coordination du 28 janvier 2013. Le plan de déploiement y sera également décrit. Un document de référence sera distribué aux membres du CD pour que chacun puisse en informer leur équipe respective. Une communication sera aussi transmise à l'ensemble du personnel.

5.3.7 Rayonnement HQ

- La publicité « Unis pour la vie » avec Guy A. Lepage et Julie Snyder a été désignée comme une des meilleures publicités de l'année 2012 par les journaux du groupe Gesca.
- Dans le cadre de la Journée mondiale de la santé 2012, la publicité « Unis pour la vie » et l'initiative du kiosque ABO ont été reprises dans une publication de l'Organisation mondiale de la santé.
- Diffusion du bulletin Info-Québec – Édition 2013.
- Publication d'un article de Gilles Delage intitulé « *Regional variation in the modeling of donation frequency : the case of Héma-Québec, Canada* » dans le numéro de novembre 2012 de la revue *Transfusion*.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 21 janvier 2013 par vice-présidence.

La 278^e réunion du Comité de direction se tiendra le 7 février 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 278^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 7 février 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absence : Smaranda Ghibu

Invités : Gilles Delage, Laurent-Paul Ménard

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, avec les ajouts suivants :</p> <p>3.1.1.1.8 <i>Contamination de plaquettes</i> 5.3.3 <i>Nomination de la nouvelle directrice générale de l'AQESSS</i></p>			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 277^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 17 JANVIER 2013 Adopté avec modifications.</p> <p>2.1 Suivis</p> <p>2.1.1 Projet de formulaires électroniques Compte tenu de contraintes opérationnelles et du délai trop serré pour rencontrer l'objectif d'éliminer les formulaires (format papier ou électronique) en les intégrant directement sur les différentes applications disponibles (SAP, SharePoint, etc.), il est décidé de concentrer les efforts, dans un premier temps, sur les formulaires les plus utilisés.</p>		TOUS	25-02-2013

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

En attente de la réponse de Santé Canada sur la soumission transmise le 14 décembre dernier.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

La soumission quant à la position d'HQ sur le délai de cinq (5) ans a été transmise à Santé Canada le 7 décembre et nous avons reçu, dans un délai de 48 heures, l'acceptation du dépôt de notre soumission. La date d'approbation de ce nouveau critère est le 11 mars 2013, à moins d'avis contraire de Santé Canada.

Une rencontre aura lieu avec la SCS, en début mars, pour discuter de l'éventuel plan de communication.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : l'argumentaire visant à convaincre Santé Canada d'autoriser le prélèvement des donneurs des pays visés et leur partenaire sexuel a été envoyé le 17 janvier.

Pouls : en attente de Santé Canada quant à leur proposition d'une étude qui répondra à leurs besoins, étude qui sera d'ailleurs financée par eux.

3.1.1.1.5 Virus du Nil occidental

L'arrêt du test de dépistage systématique deux (2) semaines plus tôt que prévu permettrait désormais, avec la nouvelle technologie, de réaliser une économie de 23 600 \$ pour la saison 2014. Compte tenu de ce faible montant et des efforts importants qui devraient être consentis pour convaincre Santé Canada de réviser

leur position, il est décidé de ne pas poursuivre les démarches en ce sens.

Ce point est retiré de l'OJ jusqu'à la fin de la saison 2014.

3.1.1.1.6 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

En ce qui concerne la fuite au niveau de l'embranchement sur le dispositif T1, un appel conférence aura lieu cet après-midi avec Haemonetics et BMM pour discuter, entre autres, du rapport du BMM.

HQ devra décider si elle continue ou non le test de pression. Dès que la décision aura été prise, HQ fera la demande en conséquence à Santé Canada.

3.1.1.1.7 Crise de la quarantaine

Gilles Delage et Laurent-Paul Ménard se joignent à la réunion.

Les membres ont pris connaissance des documents que l'on retrouve sous le répertoire suivant : [..\..\..\..\..\..\..\..\Collaborations\Groupes et Comités\Forum de Direction\Crise de la quarantaine - dispositifs T1 Haemonetics - nov. 2012](#) et sont d'accord avec les changements qui ont été apportés.

Tous les documents relatifs à cette crise doivent être centralisés à cet endroit, lesquels supporteront nos prises de décisions, soit :

- Synopsis de la situation.
- Annexes au synopsis.
- Photos.
- Rapport du GEO.
- Analyse de l'inventaire du 28 novembre.
- Analyse des Affaires médicales – 14 jours.
- Résumé des conversations.
- Évaluation des coûts.
- Etc...

Denise Lessard sera responsable de la gestion de ces documents.

HB

Immédiatement

SR

07-02-2013

TOUS

Dès que possible

D. Lessard

Les membres procèdent à l'identification des points critiques du processus, les solutions à apporter et les bons coups :

- La mise en quarantaine des produits dans le système informatique aurait dû se faire plus rapidement (et non 3 jours plus tard) car c'est la 1^{re} étape physique à être effectuée (Progesa).
- On aurait dû consulter le Plan des mesures d'urgence, même s'il n'y avait pas de pénurie provinciale et que l'inventaire était au-dessus de l'inventaire moyen nord-américain.
- Il aurait fallu convoquer le groupe des mesures d'urgence. Lors des simulations de crise, il aurait fallu faire une simulation de rappel massif. Toutefois, il faut noter que la clause de rappel massif n'a pas été utilisée dans le passé et qu'elle ne tient peut-être pas compte des inventaires beaucoup plus élevés à HQ. Ainsi, un rappel massif de 50 % de l'inventaire ne devrait pas avoir la même importance si l'inventaire est trois (3) fois plus élevé que le seuil critique mais il en serait autrement si l'inventaire est à peine au-dessus du seuil critique.
- Cet exercice aurait pu être mieux coordonné avec les CH.
- Certains CH ont annulé des chirurgies à cause d'un manque de communication malgré un bon niveau d'inventaire provincial. Il semble qu'ils aient mal communiqué leurs demandes, qu'ils n'ont pas communiqué leurs demandes, ou qu'ils ont été mal compris dans leurs demandes.
- Les problèmes de communication ont pu porter atteinte à la réputation d'HQ auprès des CH et, par ricochet, de la population.
- Revoir les seuils d'urgence lors de l'exercice annuel des mesures d'urgence (PCO).
- Faire une analyse du contenu des circulaires qui ont été envoyées et se doter de gabarits de plusieurs types de messages.
- Suite à la réunion avec les usagers, on a sous-estimé la grande variabilité des inventaires des CH et leur capacité à répondre à une situation de crise. On a surestimé la capacité des équipes de soir à faire face à une crise. On a sous-estimé les difficultés de communication avec les équipes de soir.
- On pourrait mieux identifier les CH à risque, les appeler, demander de connaître l'inventaire restant et les besoins réels.
- Dès la mise en quarantaine, HQ pourrait donner instructions aux CH de nous transmettre leurs inventaires quotidiens.
- Il serait important d'avoir accès à l'inventaire provincial des CH. La crise aurait

- pu être mieux gérée.
- Il y a eu mauvaise communication avec le centre des commandes chez HQ.
 - Il faudrait assigner une équipe pour mieux informer le centre des commandes et le médecin de garde.
 - Le service à la clientèle devrait être la porte d'entrée unique chez HQ.
 - Bonne gestion des médias. Les communications ont répondu rapidement et sur la base de chaque demande. Démarche extrêmement transparente et rigoureuse.
 - Les communications avec nos partenaires :
 - Au niveau du Cabinet et du MSSS, elles ont été effectuées correctement et de façon transparente. Il a été noté que le MSSS aurait souhaité être informé dès la mise en quarantaine. Par contre, on réalise que des rappels sont faits de manière quasi-quotidienne et que des rappels importants ont été faits dans le passé sans information préalable du MSSS. Le MSSS n'avait pas été informé parce qu'il n'y avait pas de pénurie provinciale. Par contre, on note qu'il devrait être possible d'aviser le MSSS même en l'absence de pénurie car une crise peut survenir avec la simple apparence de pénurie. Notons que la communication avec le MSSS a été proactive à partir du 2^e jour.
 - On se questionne cependant sur notre communication avec les agences. Ces dernières n'étaient pas dans notre plan de communication et d'interaction. Certains sont réticents à les avertir de façon proactive à cause de la fréquence des rappels (quotidiens pour les rappels mineurs) et parce que la plupart des rappels n'ont pas entraîné de crise, ce qui pourrait arriver simplement par le fait d'aviser les agences. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les agences sont des partenaires et que, dans notre Plan des mesures d'urgence, il est stipulé qu'il faut informer le représentant des agences.
 - Est-ce que l'on aurait pu acheter plus rapidement et davantage de produits de la SCS?
 - On aurait pu augmenter les inventaires plus rapidement en commandant davantage de la SCS. Toutefois, tant qu'on a confirmation de la disponibilité auprès de la SCS, il n'y a pas toujours de valeur ajoutée à transférer des produits, surtout si on fournit aux besoins quotidiens.

- Se doter de plus d'effectifs en soirée pour la logistique au déclenchement de la quarantaine.
- Avoir un portrait en temps réel de notre inventaire de produits labiles.
- On aurait pu appliquer plus rapidement les options (test de pression (stripping), inspection visuelle ou culture).
- Lors d'une crise future, il y aurait lieu de former les groupes séparés suivants :
 - Groupe de rappel (analyse de risque, solutions, décision).
 - Groupe opérationnel/logistique.
- Devrait-on avoir un Plan C pour les inventaires critiques?
- Il aurait été important que les communications soient impliquées dès le début de la crise.
- Définir la zone à risque et à quel moment on déclenche la cellule de crise.
- Informons les Affaires corporatives (incluant les Communications externes) dès qu'une crise est appréhendée. Il est mentionné que vu le niveau d'inventaire, il avait été jugé qu'il n'y avait pas de crise lors du déclenchement du rappel.
- Informons les membres du CA avec les communiqués de presse mais sans détails supplémentaires pour ne pas ralentir les opérations.
- Les communications par télécopieur avec les CH sont très lourdes. À améliorer.
- Mettre à jour la liste des contacts en y ajoutant, entre autres, les agences.
- Il est important de n'avoir qu'un seul porte-parole en situation de crise afin de véhiculer un message unique.
- Améliorer la mobilisation aux communications auprès du personnel. Le temps de réaction a été difficile car les communications aux Affaires corporatives avec les communications internes ne s'est pas faite assez rapidement. Donc, prévoir notre structure pour mettre les communications internes dans la loupe.
- Le directeur des Achats doit être impliqué le plus rapidement possible, compte tenu des nombreux contacts avec les fournisseurs.
 - Primordial d'avoir un seul interlocuteur d'HQ auprès des fournisseurs.
- Cibler les groupes qui sont impactés par une crise majeure pour être plus efficaces.
- Améliorer les communications à l'intérieur de la vice-présidence Q&N.
- Salle de crise dédiée.
- Compte rendu instantané dans la salle de réunion, lors des différentes rencontres. Précisons qui doit prendre les notes. Celles-ci doivent être sur un tableau immédiatement accessible dans la salle de crise.

- A-t-on exagéré les risques? L'analyse de risque est documentée et s'est précisée avec le temps et la disponibilité de l'information.
- Documenter les coûts.
- Grande flexibilité de R&D qui a apporté son support, particulièrement pour le test de pression.

Décision : Laurent-Paul Ménard sera responsable de la rédaction de l'analyse finale des points critiques et des bons coups, de concert avec MD et SR. L'analyse finale sera présentée au CD du 14 mars.

Gilles Delage et Laurent-Paul Ménard quittent la réunion.

Dispositifs Haemonetics

MG commente l'analyse de risque effectuée suite au problème de microfissures dans les dispositifs de prélèvements T1 d'Haemonetics. Cette évaluation fait suite à l'analyse initiale ayant mené à la mise en quarantaine des produits âgés de plus de 14 jours, tel que décidé le 28 novembre 2012. À partir du 30 novembre 2012, une procédure de vérification systématique par test de pression est appliquée sur tous les dispositifs potentiellement défectueux, ceci pour éviter de limiter leur péremption à 14 jours. La présente analyse vise à qualifier et quantifier le risque qui résulterait de l'arrêt de la procédure du test de pression (stripping) effectué systématiquement sur les dispositifs T1 de Haemonetics.

Depuis l'évaluation initiale, les nouvelles données qui peuvent contribuer à cette analyse sont commentées soit, entre autres :

- Le taux de défauts observé sur les dispositifs depuis le 28 novembre.
- Les résultats des cultures effectuées sur les produits prélevés avec les dispositifs potentiellement défectueux.
- D'autres éléments de cette analyse demeurent incertains, dont :
 - Le risque de contamination du produit lorsque le dispositif présente une microfissure.
 - Le risque qu'une telle contamination entraîne une réaction grave chez le receveur.

**LP Ménard/
MD/SR**

CD 14-03-2012

La conclusion est à l'effet que l'abandon du test de pression sur les dispositifs potentiellement défectueux mènerait à une augmentation très faible du risque de contamination bactérienne des produits, de l'ordre de un pour quelques millions de produits transfusés. Il faut toutefois rappeler que le seul inconvénient associé au test de pression en est un de nature économique, soit les coûts de main-d'œuvre, qui sont d'ailleurs modestes. Aucune perte significative de produits ou de donneurs ne résulte de cette procédure. Par ailleurs, le niveau de risque qui est mitigé par le test de pression est comparable à celui visé par d'autres mesures de sécurité déjà en place, comme par exemple l'application des tests d'acides nucléiques (TAN) pour diminuer le risque attribuable à la période muette. Pour toutes ces raisons, il est recommandé de maintenir le test de pression, en attendant la disponibilité de dispositifs qui ne seront plus à risque de présenter une défectuosité sur le connecteur en Y.

Décision : le CD approuve l'analyse de risque telle que présentée.

3.1.1.1.8 Contamination de plaquettes

Les membres sont informés qu'un receveur de 70 ans, à qui on a transfusé un pool de plaquettes le 15 janvier à partir notamment d'un don prélevé le 11 janvier, est décédé dans les heures qui ont suivi la transfusion. Le CH a identifié du *Streptococcus pyogenes* dans le sang du donneur ainsi que dans la poche qui contenait le produit. À HQ, un plasma issu de l'un des cinq (5) donneurs ayant contribué au pool de plaquettes a été trouvé contaminé par la même bactérie ayant infecté le receveur. Le donneur en question ne présentait aucun symptôme au moment du don. La conclusion est donc que le produit a été contaminé en raison d'une bactériémie asymptomatique chez le donneur au moment du don. La culture faite à HQ sur le pool de plaquettes était conforme à la procédure et les résultats sont demeurés négatifs, ce qui suggère que le niveau de bactériémie au moment du don était très faible.

Plusieurs mesures sont appliquées pour réduire au minimum le risque de contamination bactérienne des produits sanguins. Malgré que ces mesures soient reconnues efficaces, il reste quand même un risque très faible, par exemple quand le sang du donneur contient des bactéries, sans causer de fièvre ni autres symptômes, en quantité tellement faibles qu'elles ne peuvent être détectées par la procédure habituelle. Ce risque extrêmement faible est de l'ordre d'un (1) décès

par million de transfusions.

Au cours des dix (10) dernières années à HQ, il s'agit du deuxième décès attribuable à une bactérie présente dans un produit sanguin, un risque comparable à ce qui est rapporté ailleurs dans le monde.

HQ procède à une enquête diligente afin de s'assurer que toutes les mesures optimales sont en place pour réduire au minimum ce risque de contamination bactérienne des produits sanguins.

La famille du décédé n'a pas encore été informée de la cause du décès. Elle sera informée par le CH de Baie Comeau.

Ce cas sera présenté au Comité d'hémovigilance du Québec du 21 février 2013.

MG

21-02-2013

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Janvier 2013 Réel au 31-01-2013			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% Vs Janvier 2013 Janvier 2012	% Vs Janvier 2013 Décembre 2012	QUANTITÉ	% Vs 2011-12
CULOTS	21 998	3,3 %	12,31 %	207 866	1,53 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 915	6,07 %	6,67%	172 635	5,45 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 583			34 527	
Pools	480	- 24,29 %	92 %	5 384	- 14,70 %
Plaquettes d'aphérèse	3 103	13,08 %	- 0,19 %	29 143	10,26 %
PLASMA ÉQUIVALENT	5 578	53,28 %	25,86 %	45 753	- 1,65 %

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Des experts en sécurité informatique d'une firme externe sont à tester la robustesse de la sécurité de nos systèmes. Les résultats seront présentés, une fois les études terminées.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Réception d'une lettre de plainte d'un employé syndiqué invoquant l'intimidation et le harcèlement. La lettre a été référée à Me Véronique Girard pour lui permettre de faire enquête.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence

V. Girard

Rapidement

sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Exploitation

4.1.1 Revue de direction - LRCS

MD commente brièvement le rapport de la Revue de direction 2012 du LRCS.

Le CD approuve la Revue de direction du LRCS, telle que présentée.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Exploitation : Isabelle Barbeau, Stefano Mansi, Maryse Hamel, Maryse Leclerc et l'ensemble du personnel impliqué dans le rapatriement partiel des donneurs et de la gestion des patients québécois sur le BMDW.
- Exploitation : l'équipe de projet SILAM, l'équipe Q&N, et le personnel de la direction des tissus humains impliqués dans l'exercice réussi de simulation d'Edgecell.
- Exploitation : Diane Fournier pour son rôle d'auditeur-apprenant en regard de l'accréditation NETCORD-FACT lors d'un audit d'une banque de sang de cordon. Suite à cet exercice, il sera recommandé qu'elle puisse devenir "team leader" lors d'un prochain audit.
- A&F et RH : collaboration du personnel impliqué de Paie/RH pour Québec dans l'exercice Kaizen coordonné par Robert Labelle avec le support d'Étienne Fiset.
- R&D : travail remarquable de Mélanie Demers, conseillère aux RH-Québec, pour le recrutement de deux (2) scientifiques à la R&D à Québec.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 décembre 2012

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci. Il mentionne qu'une provision à hauteur de 362 000 \$ a été prise pour l'achat de 850 culots de la SCS à 426 \$/unité.

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

5.3.2 Rayonnement HQ

Une photo reportage de Rodger Brulotte sur la Route du sang dans le Journal de Montréal du 26 janvier.

5.3.3 Nomination de la nouvelle directrice générale de l'AQESSS

Les membres sont informés de la nomination de Diane Lavallée à titre de directrice générale de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), en remplacement de Lise Denis.

5.3.4 Politique vêtements

Concernant l'uniforme pour les membres de la haute direction, on rappelle la pratique qui avait été mise en place au CD du 8 novembre 2002 et décrite ainsi au point 4.2 du compte-rendu de cette réunion «Il est confirmé que le montant alloué aux membres du comité de direction, pour les uniformes HQ, est de 1 100,00 \$ et qu'une preuve d'achat ou une facture devra être fournie lors de l'achat de l'uniforme».

Il est toutefois convenu d'en préciser l'application à l'effet qu'il y aura dorénavant, si nécessaire, renouvellement à hauteur d'un maximum de 2 000,00 \$/an pour le président et chef de la direction et de 1 500,00 \$/an pour les membres du CD qui doivent, dans le cadre de leurs fonctions, porter l'uniforme de façon fréquente, soit le vice-président et chef de l'Exploitation et la vice-présidente aux Affaires corporatives et un renouvellement aux deux (2) ans pour les autres membres dont l'utilisation est moins fréquente. On précise également que l'uniforme sera de couleur «blue black».

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 11 février 2013 par vice-présidence.

La 279^e réunion du Comité de direction se tiendra le 14 mars 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 279^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 14 mars 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Hélène Akzam, Sandrine Boucher, Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc, Laurent-Paul Ménard, Christiane Trudeau

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, avec l'ajout suivant :</p> <p>5.3.4 <i>Séance annuelle de formation et de simulation du PCO et des PMU</i></p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 278^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 7 FÉVRIER 2013 Adopté avec modifications.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Réception, le 12 février, de l'autorisation de Santé Canada de procéder aux modifications aux délais de séjour relatifs à la vMCJ, i.e. leur harmonisation des critères avec le reste du Canada, soit: Royaume-Uni : > 1 mois → > 3 mois. Europe de l'Ouest : > 6 mois → > 5 ans.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p>			

Une rencontre aura lieu avec Cerus le 3 mai prochain et ce, à leur demande.

À leur demande également, ABC émettra un sondage relatif à un intérêt éventuel pour les technologies de réduction des pathogènes. De son côté, la FDA semble prête à considérer leur dossier de soumission sans données cliniques.

Décision: au CA du 12 juin, à titre informatif, faire une mise à jour de ce dossier.

MG

CA 12-06-2013

3.1.1.1.3 HSH

HQ a reçu, il y a deux semaines, un Clarifax de Santé Canada au sujet de notre soumission permettant de réduire la période d'interdiction à cinq (5) ans. Une rencontre a eu lieu avec SC le 8 mars afin de s'entendre sur d'éventuelles réponses, lesquelles ont été transmises par écrit à SC le 13 mars.

En attente d'une réponse favorable de Santé Canada quant à notre demande de modification du critère de sélection dans les prochaines semaines. Suite à la réception d'une telle réponse, HQ devra coordonner les communications, de même que la mise en place du nouveau critère avec la SCS (exigence de Santé Canada), soit trois (3) mois après la réception de l'accord de SC. SR va coordonner avec la SCS quant à la date d'implantation.

SR

Il sera important également de prévoir la formation du personnel concerné, compte tenu des vacances durant la période estivale.

Quant à la stratégie de diffusion, il est convenu qu'HQ et la SCS émettent leur communiqué respectif la même journée.

L.P. Ménard

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : en attente d'une réponse de Santé Canada concernant l'argumentaire qui leur a été envoyé le 17 janvier visant à les convaincre d'autoriser le prélèvement des donneurs des pays visés et leur partenaire sexuel.

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.1.6 Crise de la quarantaine

CR de la réunion de débriefage du 18 janvier 2013

Ce point est remis à la prochaine réunion.

Analyse finale des points critiques et des bons coups

Laurent-Paul Ménard se joint à la réunion.

Suite à la lecture du document préparé par Laurent-Paul Ménard sur les « Leçons tirées de la gestion de crise des produits en quarantaine », les membres sont d'accord pour déterminer, dans un premier temps, les destinataires d'un tel document à l'interne et à l'externe, lesquels sont identifiés comme suit:

- Internes: Conseil d'administration d'HQ et Héma-Québec.
- Externe: MSSS.

Décision:

1. Un comité est formé de MD, SG, MG, SR et LPM qui procéderont à l'analyse des documents sur la crise de la quarantaine, soit le synopsis et ses annexes, le projet de compte rendu de la réunion du 18 janvier 2013 et le document sur les « Leçons tirées de la gestion de crise des produits en quarantaine ». Les membres du CD sont invités à faire part de leurs commentaires d'ici le 27 mars.
2. Dans un premier temps, un seul document sera produit traitant des éléments suivants:
 - Résumé des événements.
 - Analyse des faits.
 - Leçons tirées.
 - Recommandations.
3. Par la suite, extirper de ce rapport les éléments qui seront transmis au:
 - MSSS
 - Conseil d'administration d'HQ
 - Héma-Québec (entre autres, les leçons à tirer si une situation similaire se produisait de nouveau).

Le rapport final sera transmis aux v-ps pour commentaires et recommandations.

TOUS

CD 11-04-2013

**MD/SG/MG/SR
/LPM**

27-03-2013

TOUS

L.P. Ménard

L.P. Ménard

SG

Laurent-Paul Ménard quitte la réunion.

3.1.1.1.7 Contamination de plaquettes

Un projet pilote débutera prochainement pour déterminer si on fera des cultures avec échantillonnage à 24 heures au lieu de 18 heures.

MD

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Février 2013 Réel au 28-02-2013			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% Vs Février 2013 Février 2012	% Vs Février 2013 Janvier 2013	QUANTITÉ	% Vs 2011-12
CULOTS	18 817	-7,25 %	-14,39 %	247 579	0,49 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 725	-2,96 %	-12,54 %	206 280	4,79 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 145			41 256	
Pools	507	-22,71 %	2,84 %	6 464	- 15,05 %
Plaquettes d'aphérèse	2 638	2,05 %	-14,99 %	34 792	9,54 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 331	6,94 %	-23,28 %	55 044	- 0,50 %

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} mars 2013 et la distribution mensuelle de certains produits vs le budget.

Les membres sont concernés par l'inventaire élevé des produits, lequel s'explique par l'augmentation du mixte des produits distribués en IgIV et du fait que les clauses à nos contrats avec certains fournisseurs nous contraignent à acheter des quantités minimales. Il va sans dire que cette situation a un impact sur les coûts d'entreposage et d'assurance et sur les espaces requis à Montréal et à Québec pour conserver ces inventaires.

Pour les fins des assurances, GL doit vérifier l'inventaire exact des produits à

Montréal et à Québec.

JDS demande de commander le moins possible et de bloquer, pour le moment, l'entrée de produits ou demander aux hôpitaux d'en prendre davantage dans leur inventaire.

3.1.1.2.3 Tissus humains

	févr-13			Cumulatifs				
	Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)	
					Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence Total	131	134	97,76	1751	1425	122,88		
Montréal	75	68	110,29	964	751	128,36		
Québec	56	67	83,58	779	676	115,24		
Prélèvement Total	46	84	54,76	587	924	63,53		
Tissus	10	17	58,82	157	187	83,96		
Globes oculaires Mtl	25	42	59,52	426	462	92,21		
Globes oculaires Qc	21	25	84,00	243	275	88,36		
Distribution							9	2,28
Os spongieux cong.	30	25	120,00	394	275	143,27	0	0
Os spongieux lyo.	23	25	92,00	247	275	89,82	60	26,91
Os massif	31	22	140,91	223	242	92,15	94	33,57
Tendons	20	23	86,96	280	253	110,67	408	36,27
Peau	56	145	38,62	1125	1595	70,53	0	0
Valves	2	7	28,57	45	77	58,44	0	0
Achat/Revente	11	37	29,73	94	407	23,10	0	0
Sous-total	173	284	60,92	2408	3124	77,08	571	23,71
Cornées								
Locales MTL	18	45	40,00	277	495	55,96	0	0
Locales QC	17	25	68,00	114	275	41,45	0	0
Importées	36	13	276,92	272	143	190,21	0	0
Scières	40	S/O		350	S/O		0	0
Sous-total	111	83	133,73	1013	913	110,95	0	0
TOTAL DISTRIBUTION	284	367	77,38	3421	4037	84,74	571	16,69

Les distributions hors-Québec sont toujours difficiles mais, avec Stéphane Turcotte, on entame la stratégie sur le marché canadien au niveau des produits musculo-squelettiques.

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2012 au 02-03-2013

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	233	61	146	39	379	336	207	62	129	38	
Ste-Justine	384	71	157	29	541	366	251	69	115	31	
Royal Victoria	285	56	220	44	505	415	245	59	170	41	
CHUL-CME	992	93	77	7	1069	848	592	70	256	30	
Lakeshore	63	74	22	26	85	30	21	70	9	30	
CSSS Laval	1302	83	266	17	1568	1339	801	60	538	40	
LaSalle	446	70	191	30	637	508	344	68	164	32	
Sacré-Cœur	233	66	118	34	351	250	181	72	69	28	
TOTAL	3938	77%	1197	23%	5135	4092	2642	65%	1450	35%	
Cible 1850 + 52 = 35,5											
1451 + 47 = 30,9											

GL

Rapidement

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	115	251	129	207	170	245	256	592	538	801	164	344	0	0	69	181	9	21	1450	2642
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1274	2007	1102	1817	748	1129	1059	2537	2499	3764	583	1136	565	1696	107	298	9	21	7946	14384

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

- Régime de retraite : une réunion est prévue le 15 mars avec les représentants des neuf (9) syndicats afin d'examiner des pistes pour assurer la pérennité du régime compte tenu de sa situation financière.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Plainte d'une employée relativement à l'envoi d'un formateur sur une collecte en Abitibi

Dès réception de la plainte, l'analyse a débuté et il s'avère que comme les horaires doivent être préparés six (6) semaines à l'avance, que la demande en produits sanguins labiles a chuté drastiquement en février et que le personnel de collectes est en surplus actuellement, le formateur n'ira pas en Abitibi. Ce n'était pas une mauvaise décision selon la connaissance des faits au moment où la décision avait été prise. La plaignante a été informée de cet état de chose et le dossier est maintenant clos.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

- Problème d'attitude d'une infirmière en collecte lors des explications transmises à une donneuse concernant son interdiction suite à un voyage au Pérou. Le suivi a été fait avec l'employée et la donneuse s'est dite heureuse que l'on ait pris sa plainte au sérieux. Le dossier est clos.
- Plainte d'un donneur sur le temps d'attente à la collecte de l'École secondaire Saint-Edmond à Greenfield Park, le 28 février, et de problèmes au niveau du personnel d'HQ. Une réponse écrite lui a été transmise le 7 mars mentionnant qu'un suivi a été effectué auprès des personnes concernées par cette situation et qu'HQ travaille actuellement à l'amélioration de ses processus et à l'optimisation de son système informatique afin d'offrir un meilleur service aux donateurs de sang.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Contribution d'Héma-Québec au « ABO Risk Project »

Gestion des demandes de sondages

Dans un premier temps, JDS sensibilise les membres sur le nombre important de demandes de sondages adressées à HQ et qu'il serait important de mieux gérer ces demandes.

Décision: toutes les demandes de sondages corporatifs seront acheminées aux Affaires corporatives via Rachel Neault. Pour les sondages de nature plus spécifique (par exemple au niveau Finance, RH, etc.), les personnes concernées continueront d'y répondre.

**TOUS/
R. Neault**

Immédiatement

Demande de financement au ABO Risk Project

JDS sollicite l'opinion des membres concernant une demande de financement de l'ordre de 15 K\$ au ABO Risk Project.

Décision: suite à la demande de financement de l'ordre de 15 K\$ adressée à HQ récemment par la SCS, HQ est d'accord pour contribuer. Par contre une contribution inférieure à 15 K\$ sera négociée par JDS.

JDS

Dès que possible

4.1.2 Système de gestion des inventaires – Traceline

[Redacted text]

JDS

CD 11-04-2013

4.1.3 Calendrier budgétaire 2014-2015

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Décision: le calendrier budgétaire 2014-2015 est approuvé avec les modifications proposées et trois dates restent à déterminer, soit:

- Revue et priorisation des projets en CD.
- Présentation des hypothèses et cibles budgétaires au CD.

- Présentation au Forum des gestionnaires.

JDS doit discuter avec la présidente du CA sur le fait de ne plus présenter les hypothèses budgétaires au Comité vérification.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

4.1.4 Salon MPA 2013

Étienne Fissette communiquera avec les v-ps dans le but d'identifier les projets qui pourraient être présentés au Salon MPA 2013. Si plusieurs projets sont identifiés, ils seront soumis à un prochain CD pour approbation, compte tenu qu'il est de notre intention de soumettre un à deux projets.

4.2 Affaires médicales

4.2.1 DD13-01 – Le taux d'hémoglobine acceptable pour le don de sang chez les hommes

Décision : le DD13-01, dont l'enjeu est de déterminer si HQ procède à une modification du critère d'hémoglobine pour le don de sang chez les hommes, est approuvé avec l'option recommandée, soit d'augmenter le taux minimal d'hémoglobine à 130g/L chez les hommes pour l'admissibilité au don de sang.

4.3 Technologies de l'information

4.3.1 Projet : mise à jour des systèmes de sécurité industrielle

Ce projet (A&F/TI) consiste au remplacement des systèmes de contrôle d'accès des bâtiments et vise à optimiser la politique des demandes d'accès au niveau du personnel. Pour chacun des postes, il s'agit d'avoir une validation ultime des contrôles d'accès par types d'emploi. La contribution des gestionnaires sera nécessaire. Il s'agit d'un projet à basse priorité.

4.3.2 Nouveau document de projets

Sandrine Boucher se joint à la réunion.

Une présentation est faite aux membres sur les points suivants :

- État actuel.
- Objectifs du groupe de travail.

JDS

Dès que possible

E. Fissette

Dès que possible

- Demande de projet révisée proposée.
- Prochaines étapes.

Après discussion, les modifications suivantes devront être apportées :

- Remplacer le total sous les phases de projet par « Durée totale du projet ».
- Utiliser la ligne « Prérequis de réalisation » pour y inscrire les niveaux d'approbations requis et les seuils d'approbation.
- S'il est pertinent de souligner la stratégie de radiation des équipements, l'ajouter dans la section commentaires de la section des estimations budgétaires.
- Dans la case « Financement », retirer le choix Fondation. Au besoin, la section «Autres» pourra être utilisée.
- Enlever la section «Identification des parties prenantes (services touchés et intervenants externes) ».

De plus, il est convenu de travailler sur une version du gabarit pour la production cellulaire qui contiendra 2 parties : les sections communes et les champs spécifiques à l'analyse des projets de production cellulaire.

Les membres sont d'accord avec les prochaines étapes, soit :

- Inclure les modifications mentionnées précédemment.
- Finaliser le guide de rédaction.
- Diffuser et débiter l'utilisation du nouveau gabarit (2013-2014).
- Réviser la documentation de reddition de comptes (statuts).

Sandrine Boucher quitte la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Remerciements de la Fondation HQ adressés au personnel de la comptabilité, particulièrement à Marc-André Dussault et Martine Nadeau, pour l'aide fournie et le travail accompli à la préparation des rencontres du CV et du CA de la Fondation.
- Persévérance de Robert Labelle supporté par Isabelle Allard pour l'obtention, de Revenu-Québec, de la confirmation « par écrit » de l'admissibilité d'Héma-

Québec pour les congés fiscaux à offrir aux chercheurs et experts étrangers qui se joindraient à notre entreprise.

- Suivi rigoureux de Luc Bruno qui, suite à une demande formulée auprès de l'arrondissement Saint-Laurent, a obtenu la confirmation écrite à l'effet que le site d'Héma-Québec où s'effectue le traitement et la distribution de produits sanguins, situé au 2535 rue Garand à Saint-Laurent, se doit d'être considéré comme un site sensible de cote 1 au Plan particulier d'intervention - tempête de neige exceptionnelle (PPI-TE).
- Gilles Delage recevra le prix « Distinguished Service Award » de l'Association canadienne de microbiologie médicale et maladies infectieuses (AMMMI). Ce prix lui sera remis lors de la conférence annuelle de la CACMID/AMMI qui aura lieu à Québec du 4 au 6 avril.
- Les équipes Q&N, TI et Exploitation impliquées dans la simulation SmartCAPA, soit Chantal Bélanger, Francine Genest, Corinne Belhassen, Odette Dubois, Magalie Morin, Micheline Antar, Sylvie Labrecque, Manon Roy, Mohammed Amine Benkaddour, Manon Landry, Julie Ouellet et Pierre Robillard.
- Professionnalisme et efforts déployés par tout le personnel impliqué dans le cadre de l'accréditation ISO 15189 portant sur les laboratoires d'analyses de biologie médicale. Le laboratoire de référence et des cellules souches a été inspecté, autant à Montréal qu'à Québec, par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) du 25 février au 1^{er} mars. Soulignons tout spécialement l'apport de Mélanie Hamel, André Vachon, Marie-Claire Chevrier, Carole Éthier, Nathalie Desjardins, Jessica Constanzo-Yanez, Élise Trudel, Lucie Richard, Diane Fournier, Marie-Claude Chouinard, Geneviève Thibault, Marie-Claude Goulet, Mélanie Maheux et Alexandre Hébert.
- Obtention d'exemption de taxes municipales pour neuf (9) ans.
- Équipe Kaizen (Exploitation/RH/Paie) qui vient de terminer une des actions importantes soit l'aménagement ou regroupement physique du personnel.
- Initiative de Lyne Lévesque qui a organisé une " Halte relâche " au Globule Laval durant la semaine de relâche. Dix (10) personnes sont venues faire un don accompagnées de leurs enfants.
- L'engagement de tout le personnel impliqué dans la simulation SILAM TH.

5.1.2 Sondage auprès du personnel portant sur le climat organisationnel

Hélène Akzam et Christiane Trudeau se joignent à la réunion.

Les membres passent en revue les différents éléments de la présentation sur la « Participation d'Héma-Québec au sondage Employeur de choix de la firme Aon Hewitt ».

Décision: les membres approuvent la participation d'Héma-Québec au sondage « Employeur de choix de la firme Aon Hewitt » et sont d'accord avec les recommandations.

Cependant, l'échéancier du sondage devra être modulé pour tenir compte des vacances à l'Exploitation qui débute à la mi-mai.

Hélène Akzam et Christiane Trudeau quittent la réunion.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 janvier 2013

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

5.3.2 Rayonnement HQ

- Héma-Québec fait dorénavant partie du profil des sciences de la vie du Montréal Métropolitain grâce au témoignage de Jean De Serres intitulé « Un modèle de gestion et d'ambition ».
- 2 mars : visite de représentants du Réseau des associations vouées aux troubles sanguins rares (NRBDO).

5.3.3 Rapport du « Groupe gestion qualité »

Les membres sont informés des éléments avec points d'action discutés à la réunion

du Groupe gestion qualité du 22 février.

5.3.4 Séance annuelle de formation et de simulation du PCO et des PMU

Les membres sont informés que la séance annuelle de formation et de simulation du PCO et des PMU aura lieu le 14 novembre 2013, de 10 h à 15 h, dans les salles de gestion de crise de Montréal et de Québec où les facilités de vidéoconférence auront été installées. Lors de cette séance, les salles du CA de Montréal et de Québec seront également utilisées.

TOUS

14-11-2013

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 18 mars 2013 par vice-présidence.

La 280^e réunion du Comité de direction se tiendra le 11 avril 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 280^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 11 avril 2013 à Montréal**

Présences : Huguette Bourret, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absences : Yves Blais, Roger Carpentier

Invité(e)s : Hélène Akzam, Sandrine Boucher, Luc Bruno, Étienne Fissette, Véronique Girard, Claudette Sauvé, Carole St-Pierre, Charles Vachon

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Budget 2013-2014 – Impact de la diminution des expéditions aux CH's</p> <p>Suite à la diminution des volumes des expéditions de produits labiles aux centres hospitaliers du Québec, un budget interne pour l'année 2013-2014 a été préparé avec des réductions de près de 6 M\$ afin d'assurer le maintien des tarifs approuvés par le MSSS. Ces réductions ont été approuvées en coordination, le 25 mars dernier, par les membres du comité de direction.</p> <p>Soulignons également que les changements de structure, annoncés le 28 janvier dernier, seront reflétés à compter du 1^{er} avril dans le budget 2013-14.</p>		
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est approuvé, tel que présenté.</p>		
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 279^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 14 MARS 2013 Adopté avec modifications.</p>		

3. COORDINATION

3.1 Entreprise – Gestion de risques

3.1.1 Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)

3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

En ce qui concerne le point 6 – Fuite au niveau de l'embranchement des dispositifs T1, il serait important de confirmer, selon l'analyse de risque qui a été faite, l'arrêt du « stripping » dès que l'on reçoit les dispositifs 534.

3.1.1.1.6 Crise de la quarantaine

CR de la réunion de débriefage du 18 janvier 2013

Le projet de compte rendu de la réunion de débriefage du 18 janvier 2013 est approuvé avec les modifications demandées.

3.1.1.1.7 Contamination de plaquettes

Le projet pilote qui se penchera sur la question des cultures avec échantillonnage à 24 heures au lieu de 18 heures débutera le 22 avril et un retour au CD sur le résultat de l'exercice sera effectué en septembre ou octobre 2013.

MD

CD 05-09-2013 ou
CD 03-10-2013

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Mars 2013 Réal au 31-03-2013			CUMULATIF 2012-2013	
	QUANTITÉ	% Vs Mars 2013 Mars 2012	% Vs Mars 2013 Février 2013	QUANTITÉ	% Vs 2011-12
CULOTS	19 927	- 6,62 %	5,90 %	246 593	0,09 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 030	0,59 %	8,30 %	205 455	4,37 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 406			41 091	
Pools	439	- 31,51 %	- 13,41 %	6 343	- 16,64 %
Plaquettes d'aphérèse	2 967	8,09 %	12,47 %	34 748	9,40 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 631	- 2,51 %	6,92 %	54 782	- 0,97 %

MD présentera, dans les prochaines semaines, le plan 2014-2015 avec 1 % pour les culots et 4 % pour les plaquettes.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} avril 2013 et la distribution mensuelle de certains produits vs le budget.

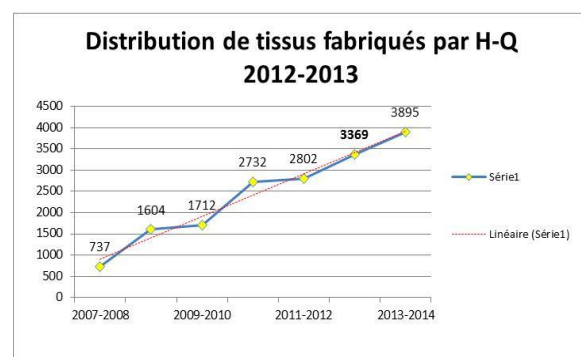
Compte tenu de l'inventaire élevé, des efforts ont été déployés pour convaincre Grifols de diminuer leur livraison de produits.

Pour les fins des assurances, GL confirme que le niveau de l'inventaire des produits à l'établissement de Québec a été amené à son maximum soit à 4,7 M\$.

En ce qui concerne le Rapport sur l'utilisation des IGIV au Québec produit par Brogan, le mandat a été officiellement confié à l'INSPQ par le MSSS. Des discussions sont prévues entre le MSSS et les interlocuteurs de l'INSPQ pour revoir l'étendue des travaux, les analyses et publications en découlant. Compte tenu qu'HQ recevait une copie des rapports de Brogan et pour fins de suivi de la distribution des IgIV au Québec, HQ a demandé de recevoir les informations qui lui seront utiles et le calendrier prévu des publications par l'INSPQ.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	mars-13			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 12-13		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
		154	134	114,93	1880	1608	116,92		
	Montréal	78	68	114,71	1030	816	126,23		
	Québec	76	67	113,43	850	804	105,72		
Prélèvement	Total	53	84	63,10	736	1008	73,02		
	Tissus	18	17	105,88	175	204	85,78		
	Globes oculaires Mtl	30	42	71,43	448	504	88,89		
	Globes oculaires Qc	23	25	92,00	265	300	88,33		
Distribution	Os spongieux cong.	77	25	308,00	471	300	157,00	10	2,12
	Os spongieux lyo.	31	25	124,00	278	300	92,67	0	0
	Os massif	18	22	81,82	241	264	91,29	61	25,31
	Tendons	11	23	47,83	291	276	105,43	97	33,33
	Peau	106	145	73,10	1231	1740	70,75	459	37,29
	Valves	2	7	28,57	47	84	55,95	2	4
	Achat/Revente	1	37	2,70	96	444	21,62	0	0
	Sous-total	246	284	86,62	2655	3408	77,90	629	23,69
Cornées	Locales MTL	29	45	64,44	306	540	56,67	0	0
	Locales QC	9	25	36,00	123	300	41,00	0	0
	Importées	31	13	238,46	303	156	194,23	0	0
	Sclères	34	S/O	S/O	384	S/O	S/O	0	0
	Sous-total	103	83	124,10	1116	996	112,05	0	0
TOTAL DISTRIBUTION		349	367	95,10	3771	4404	85,63	629	16,68



Croissance de 20 % cette année dans le nombre de produits distribués fabriqués par Héma-Québec qui a presque doublé en 3 ans

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2012 au 31-03-2013

CH	Inscriptions				Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire			
	Caucasiens	%	Autres	%		Total	%	Total	%		
St-Mary's	252	61	158	39	410		367	229	62	138	38
Ste-Justine	415	71	172	29	587		404	279	69	125	31
Royal Victoria	302	55	243	45	545		447	261	58	186	42
CHUL-CME	1065	93	81	7	1146		903	632	70	271	30
Lakeshore	77	75	25	25	102		42	30	71	12	29
CSSS Laval	1413	83	283	17	1696		1440	856	59	584	41
LaSalle	491	70	208	30	699		550	370	67	180	33
Sacré-Cœur	249	66	126	34	375		273	199	73	74	27
TOTAL	4264	77%	1296	23%	5560		4426	2856	65%	1570	35%

Cible 1850 + 52 = 35,5
1570 + 52 = 30,2

BILAN DES COLLECTES																					
Avril à Mars	HSJ			HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R		Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2012-2013	125	279	138	229	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1570	2856	
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822	
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816	
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875	
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718	
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532	
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504	
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496	
GRAND TOTAL	1284	2035	1111	1839	764	1145	1074	2577	2545	3819	599	1162	565	1696	112	316	12	30	8066	14589	

L'inventaire a franchi la barre des 8 000 unités et la distribution à l'international se poursuit.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

- Le Vérificateur général a remis son rapport préliminaire de vérification informatique. Il n'y a pas de nouvelles observations. Quant au suivi des observations de l'année précédente, une amélioration a été jugée satisfaisante, une insatisfaisante et une n'a pu être mesurée car aucune activité qui aurait pu permettre d'évaluer l'amélioration mise en place n'a eu lieu.
- Une entreprise spécialisée dans la sécurité informatique, qui a obtenu le mandat de tester les mécanismes de sécurité d'HQ, vient de remettre son rapport. Un sommaire sera présenté au prochain CD.

SF

CD 07-05-2013

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

Réception cette semaine de la lettre des syndicats en ce qui concerne le régime de retraite.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plaintes à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Office de la langue française

Héma-Québec a reçu, le 10 janvier, une plainte de l'Office de la langue française à l'effet que le logiciel Vista est partiellement en anglais. L'OLF recommande d'utiliser un logiciel de traduction. Cependant, il faut évaluer les impacts d'ajouter un autre logiciel (validation, etc.). Une rencontre avec l'OLF se tiendra prochainement pour discuter de ce dossier.

Plainte d'un donneur

Un donneur a fait une plainte écrite sur l'utilisation de son adresse courriel. Il invoque le fait que l'utilisation est plus large que celle qu'il a autorisée dans le formulaire de consentement prévu à cet effet. L'utilisation est conforme au consentement et une réponse en ce sens lui a été envoyée.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Participation d'Héma-Québec, le 10 avril, à la réunion de consultation impliquant, entre autres, Santé Canada et la Société canadienne du sang, sur le don de plasma rémunéré.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Le 18 mars, un individu de la région de Châteauguay a été sollicité pour faire un don de sang par des gens qui se faisaient passer pour des employés d'HQ.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Système de gestion des inventaires

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

4.1.2 Mise à jour du PCO – Plan de travail et mise en œuvre

Luc Bruno se joint à la réunion.

Luc Bruno présente et commente le document sur la « Planification de la continuité des opérations – Révision du PCO – Plan de travail et de mise en œuvre » adopté par le CPMU le 3 avril 2013.

En ce qui concerne l'activité suivante du Plan de travail : « Constituer un groupe de travail par vice-présidence qui aura le mandat d'effectuer l'exercice d'identifier les risques et la vulnérabilité d'HQ dans une perspective de maintien de services essentiels et d'activités critiques », il est convenu :

- D'ajouter la vice-présidence aux Affaires corporatives;
- De travailler avec toutes les vice-présidences dans un premier temps, à l'exception de la vice-présidence à l'Exploitation;
- Démarrer le travail avec la vice-présidence à l'Exploitation en septembre 2013 seulement.

Il est également convenu :

- De déplacer l'exercice annuel des plans de mesures d'urgence qui portera sur le PCO, prévu initialement le 14 novembre avec les membres du comité de gestion de crise, en février 2014;
- De coordonner avec Gilles Delage en ce qui concerne le groupe de mesures d'urgence dont il fait partie.

4.2 Ressources humaines

4.2.1 DD13-05 – Révision des paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2013 pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif

Hélène Akzam se joint à la réunion.

Décision : le DD13-05, dont l'enjeu est de décider des paramètres salariaux applicables du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif relativement au processus annuel de révision salariale, est approuvé avec la solution recommandée.

Hélène Akzam quitte la réunion.

4.3 Technologies de l'information

4.3.1 Nouveau document de statut de projets

Sandrine Boucher se joint à la réunion.

Décision

- Le nouveau document de statut de projets est approuvé, tel que présenté.
- Le nouveau document de **demande** de projet, approuvé au CD du 14 mars, et celui de **statut** de projet, approuvé aujourd'hui, seront déposés au comité vérification du 24 avril.

Sandrine Boucher quitte la réunion.

4.3.2 Proposition d'une nouvelle règle d'approbation des dépenses en immobilisation et en services professionnels au CA

Une présentation est faite sur le « Processus d'approbation des demandes d'investissements » et traitant des points suivants :

- Situation actuelle
- Objectifs et démarche
- Proposition
- Prochaines étapes

Décision : le processus d'approbation des demandes d'investissement est approuvé avec les modifications en ce qui concerne le processus d'approbation du Conseil d'administration, à la page 9 de la présentation, qui doit se lire comme suit :

- Projets de pérennité
 - Toutes les demandes sont soumises, en fonction du seuil, pour approbation au CV-CA au moment de l'approbation du budget.
 - Une fois l'approbation obtenue, revenir au CV pour reddition de comptes et autorisation seulement dans le cas d'un dépassement de coûts anticipé supérieur à 15% ou d'un changement important dans la portée du projet.
- Projets d'amélioration
 - Approbation requise au CA selon le seuil budgétaire.
 - En cours d'année (par projet), en fonction de l'avancement du projet.
 - Budget de conception avec estimation global du projet.
 - Budget de réalisation.
- Hausser le seuil d'approbation de 300 K\$ à 500 K\$.

Luc Bruno quitte la réunion.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Excellent travail de toute l'équipe du virage vers une culture d'amélioration continue.
- Tout le personnel impliqué dans l'implantation du SILAM-TH.
- Obtention d'un Prix CRÉA dans la catégorie AFFICHAGE – SERVICES PUBLIQUES – CAMPAGNE pour la campagne « Votre groupe sanguin peut faire la différence ». Ce prix est décerné par un jury composé de spécialistes de la création de l'Association du marketing de Montréal.

- Excellent travail de toute l'équipe dédiée au décompte des items d'inventaire dans le cadre de l'audit financier annuel, en présence des représentants de l'auditeur RCGT.
- Le personnel de toutes les équipes impliquées dans la réalisation du projet de remplacement de l'infrastructure technologique des collectes mobiles :
 - Mtl - Hélène De Matos, Marie-Laure Viala, Sabrina Bombardier.
 - Qc - Valérie Ampleman, Sara McLean.
 - RH/Santé et Sécurité au travail - Isabelle Brisson.
 - RMT - Pierre Lalonde, Pauline Imbeault.
 - Achats – Jean-Paul Leroux, Marie-Gina Lacroix.
 - Q&N – Martin Chicoine, Linda Beach.
 - Collectes – Pierre Julien, Luc Lévesque, Marie-Claude Bellemare, Jean-Guy Doris, Éric Chamberland, Mathieu Bussière, de même que les volontaires pour le soutien de la solution en collecte.
 - Transport – Pierre-Luc Savard, Pierre Schink.

5.1.2 Rapport annuel des comités de retraite

Luc Bruno et Véronique Girard se joignent à la réunion.

Luc Bruno et Véronique Girard passent en revue les différents éléments du Rapport annuel des comités de retraite pour les régimes suivants :

- Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'HQ;
- Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'HQ.

Les enjeux 2013 sont les suivants :

- Pour les comités: révision du modèle de gestion d'actifs.
- Financement du régime de retraite: travaux en cours par l'employeur avec les syndicats.

Luc Bruno et Véronique Girard quittent la réunion.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 28 février 2013

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 **Entreprise**

5.3.1 **Indicateurs de performance et objectifs**

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

JDS enverra aux v-ps, pour révision et commentaires d'ici le 19 avril, la mise à jour des objectifs. Pour les v-ps concernés, revoir la cible qui se trouve dans l'onglet tableau de bord où les cibles absentéisme et roulement ont été modifiées pour les ajuster à la situation au point de départ. On fera possiblement de même avec l'indicateur qualité. Revoir également la cible coûts unitaires car il faut la rencontrer autant que le budget par VP.

TOUS

19-04-2013

5.3.2 **Rayonnement HQ**

Lors du dépôt du projet de loi amendant la Loi sur Héma-Québec, le Ministre de la santé et JDS ont participé à une conférence de presse annonçant ledit dépôt et la création d'une banque de lait maternel en découlant. Cette nouvelle a été reprise par les médias.

5.3.3 **En route vers une culture d'amélioration continue**

Hélène Akzam, Étienne Fissette, Claudette Sauvé, Carole St-Pierre et Charles Vachon se joignent à la réunion.

Une présentation est faite suite à une décision qui a été prise au niveau de la vice-présidence à l'Exploitation et présentée au comité de direction à titre d'information. Les points suivants sont abordés :

- Volonté de changement.
- Création d'une vision commune dont les actions s'articulent autour de 3 thèmes:
 - La formation, le développement et le support;
 - La communication;
 - La résolution de problèmes;
- Bénéfices escomptés.

Comportements souhaités

- Communication standardisée et régulière.
- Salon interne sur l'amélioration continue et l'innovation.

Attente

- Révision du programme d'évaluation de la performance.

Outils

- Activités de formation et de développement soutenant l'amélioration continue.
- Gestion à partir d'indicateurs visuels.
- Moyens de communication adaptés.

Habitudes de travail

- Résolution de problèmes.
- Programme d'investigation.

On demande aux v-ps d'intervenir auprès de leur équipe respective afin de valoriser cette approche.

Hélène Akzam, Étienne Fissette, Claudette Sauvé, Carole St-Pierre et Charles Vachon quittent la réunion.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 15 avril 2013 par vice-présidence.

La 281^e réunion du Comité de direction se tiendra le 7 mai 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 281^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 7 mai 2013 à Montréal et Québec**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absence : Marc Germain

Invitée : Isabelle Allard

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts : 5.2.4 Visite de l'usine de Bromont d'IBM Canada Ltée 5.2.5 Réflexion de Suzanne Rémy</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 280^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 11 AVRIL 2013</p> <p>Adopté avec modifications.</p>		
3.	<p>COORDINATION</p>		
3.1	<p>Entreprise – Gestion de risques</p>		
3.1.1	<p>Risques opérationnels</p>		
3.1.1.1	<p>Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
	<p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

[REDACTED]

[REDACTED]

● [REDACTED] **MG**

[REDACTED]

● [REDACTED] **JDS**

[REDACTED]

● [REDACTED] **MD/GL**

[REDACTED]

● [REDACTED] **JFD**

[REDACTED]

● [REDACTED] **JDS**

[REDACTED]

● [REDACTED] **SR**

[REDACTED]

[REDACTED]

● [REDACTED] **JFD**

3.1.1.1.3 HSH

Héma-Québec a soumis une demande à Santé Canada permettant de réduire la période d'interdiction à cinq (5) ans. Cette demande a été acceptée et le nouveau critère s'appliquera dès le 22 juillet 2013.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : une conférence téléphonique aura lieu avec Santé Canada pour rediscuter de l'argumentaire visant à les convaincre d'autoriser le prélèvement des donneurs des pays visés et leur partenaire sexuel. **SR**

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

En ce qui concerne le problème de contamination au laboratoire TAN pour l'analyse TAN MPX, une discussion s'engage sur la nature de l'événement et des actions qui ont été posées. Suite à cette discussion, il est décidé d'ajouter, dans le Plan de contingences qui est en révision actuellement, un volet « Contamination d'espace » et de déterminer, dans l'optique qu'un autre événement de ce type se produisait de nouveau, comment on devrait réagir et quelles seraient les alternatives pour ne pas se retrouver dans une situation désastreuse.

SR/MD

Le Plan de contingences, une fois la révision terminée, sera présenté à un comité de direction pour approbation.

SR/MD

CD 29-10-2013

3.1.1.1.6 Contamination de plaquettes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Plaquette d'aphérèse

Suite à la présentation de l'EFS (Établissement français du sang) à la réunion du CCS (Comité consultatif de la sécurité) des 29 et 30 avril à l'effet qu'elle est d'avis que les plaquettes d'aphérèse ne comportent pas plus de risque que le sang total « Buffy Coat » et sont plus dispendieuses, il est convenu :

- Que MG revoit la littérature à cet effet et réévalue notre position.
- Que MD procède à une réévaluation des coûts.
- De revoir le dossier avec le CCS à l'automne et de revenir au comité de direction par la suite.

**MG
MD
TOUS**

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Avril 2013 Réel au 30-04-2013			CUMULATIF 2013-2014	
	QUANTITÉ	% Vs Avril 2013 Avril 2012	% Vs Avril 2013 Mars 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13
CULOTS	20 114	- 1,16 %	0,94 %	20 114	- 1,16 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 500	4,82 %	2,76 %	17 500	4,82 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 500			3 500	
Pools	469	- 38,04 %	- 6,83 %	469	- 38,04 %
Plaquettes d'aphérèse	3 031	17,39 %	2,16 %	3 031	17,39 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 745	5,61 %	2,46 %	4 745	5,61 %

- La baisse du volume de culots se poursuit. Afin de nous aider à déterminer les raisons de cette baisse, le MSSS a contacté les principaux CHs et plus grands consommateurs de culots et il semble difficile de déterminer la raison de la baisse de la demande.
- HQ a livré 100 culots « O négatif » à la SCS la semaine dernière. Dorénavant, et ce à la demande de JDS, le prix des culots vendus à la SCS devra être le même que celui demandé par la SCS lorsqu'HQ fait appel à eux.

Processus labiles – Hypothèses budgétaires 2014-2015

Les hypothèses budgétaires 2014-2015 sur les culots, plaquettes d'aphérèse et plasma d'aphérèse 500 ml sont approuvées telles que présentées.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} mai 2013 et la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.

Également, suite aux fluctuations importantes des livraisons apparaissant aux tableaux pour les IgIV et le facteur VIIIr, GL mentionne qu'il a sensibilisé le MSSS et le CGAF à cette situation et qu'il attend un retour de ses interlocuteurs.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	avr-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 13-14		Réal	% dist. Totale
						Budget	%		
	190	157	82,63	190	157	82,63			
Montréal	101	86	85,15	101	86	85,15			
Québec	89	71	79,78	89	71	79,78			
Prélèvement	63	61	103,28	63	61	103,28			
Tissus	19	17	111,76	19	17	111,76			
Globes oculaires Mtl	33	42	78,57	33	42	78,57			
Globes oculaires Qc	21	25	84,00	21	25	84,00			
Distribution									
Os spongieux cong.	36	31	116,13	36	31	116,13	0	0,00	
Os spongieux lyo.	15	21	71,43	15	21	71,43	0	0,00	
Os massif	18	23	78,26	18	23	78,26	5	27,78	
Tendons	20	23	86,96	20	23	86,96	7	35,00	
Peau	92	146	63,01	92	146	63,01	0	0,00	
Valves	4	6	66,67	4	6	66,67	0	0,00	
Achat/Revente	1	17	5,88	1	17	5,88	0	S/O	
Sous-total	186	267	69,66	186	267	69,66	12	6,45	
Cornées									
Locales MTL	22	30	73,33	22	30	73,33	0	0,00	
Locales QC	8	20	40,00	8	20	40,00	0	0,00	
Importées	39	17	229,41	39	17	229,41	0	0,00	
Sclères	31	25	124,00	31	25	124,00	0	0,00	
Sous-total	100	92	108,70	100	92	108,70	0	0,00	
TOTAL DISTRIBUTION	286	359	79,67	286	359	79,67	12	4,20	

Les membres sont informés que JDS, MD et S. Turcotte représenteront HQ à la conférence des sous-ministres de la Santé pour les provinces et les territoires qui aura lieu à Toronto, le 14 mai. Le message vise à sensibiliser les participants au fait qu'HQ fournit déjà des tissus humains à travers le Canada, que sa production lui permet de fournir davantage et qu'HQ doit être considérée comme un partenaire dans la gestion des tissus au Canada.

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2013 au 27-04-2013

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%
St-Mary's	20	57	15	43	35	30	17	57	13	43
Ste-Justine	49	79	13	21	62	56	38	68	18	32
Royal Victoria	28	46	33	54	61	38	17	45	21	55
CHUL-CME	106	97	3	3	109	81	54	67	27	33
Lakeshore	15	58	11	42	26	9	8	89	1	11
CSSS Laval	128	90	15	10	143	90	61	68	29	32
LaSalle	49	72	19	28	68	42	24	57	18	43
Sacré-Cœur	22	61	14	39	36	30	22	73	8	27
TOTAL	417	77%	123	23%	540	376	241	64%	135	36%
Cible 1850 ÷ 52 = 35,5										
135 ÷ 4 = 33,8										

BILAN DES COLLECTES																					
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total		
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	
Total 2013-2014	18	38	13	17	21	17	27	54	29	61	18	24	0	0	8	22	1	8	135	241	
Total 2012-2013	125	279	138	229	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1570	2856	
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822	
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816	
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875	
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718	
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532	
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504	
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496	
GRAND TOTAL	1302	2073	1124	1856	785	1162	1101	2631	2574	3880	617	1186	565	1696	120	338	13	38	8201	14860	

- Le pourcentage des poches en inventaire à 36 % est appelé à être plus bas que les années antérieures, suite à l'implantation d'un nouveau critère.
- Les distributions seront ajoutées dans les prochains rapports.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Un sommaire du rapport préparé par une entreprise spécialisée dans la sécurité informatique, qui a obtenu le mandat de tester les mécanismes de sécurité d'HQ, sera présenté au prochain CD.

SF

CD 04-06-2013

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

Sondage à l'intention des membres du Comité de direction "Employeur de choix 2013"

C. Trudeau a envoyé ce matin aux v-ps la liste des liens que chacun doit suivre afin de compléter le sondage à l'intention des membres du Comité de direction, puisque ce sondage est différent de celui qui sera lancé, le 8 mai, à l'intention des employés.

Sondage à l'intention des employés - "Employeur de choix 2013"

Le 8 mai, les employés seront invités à répondre au sondage en ligne qui prendra de 30 à 40 minutes de leur temps et cette période est déjà comptabilisée à l'intérieur de leurs horaires par les gestionnaires.

Dossier auxiliaires : Syndicat des infirmières et infirmiers de Québec

- [REDACTED]
- [REDACTED]

Transfert de l'étiquetage des produits sanguins des techniciens de laboratoire aux assistants techniques de laboratoire

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plainte à l'interne

[REDACTED]

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Infirmières auxiliaires

Réception d'une lettre, datée du 17 avril, d'une donneuse régulière de plasma de Globule Laurier qui exprime son désaccord face à la décision d'HQ de songer à engager des infirmières auxiliaires en remplacement ou pour travailler avec les infirmières. Si une infirmière auxiliaire devait la piquer pour son don de plasma, elle refuserait et redeviendrait donneuse de sang aux 56 jours.

MD, de concert avec I. Allard, M. Bénard et L.P. Ménard, préparera une réponse. Les éléments de la réponse seront pris en considération dans le dossier des communications externes sur le sujet.

MD

Dès que possible

Absence de Jean De Serres aux soirées reconnaissance des donateurs

Un donateur de Québec a fait un commentaire sur Facebook à l'effet qu'il trouve dommage et décevant que le président d'HQ ait été absent à une soirée de reconnaissance des donateurs. Le président était en Commission parlementaire ce soir-là et le VP à l'Exploitation représentait très bien la haute direction.

Une réponse sera faite par L.P. Ménard sur la page Facebook, à la suite du commentaire du donateur.

L.P. Ménard

Rapidement

3.1.2.3 Couverture médiatique

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Les membres sont informés d'un nouveau projet de loi 38 - Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives. I. Allard en fera l'analyse et soumettra un compte rendu sur les implications de ce projet de loi pour Héma-Québec en ce qui concerne la gestion de nos immeubles.

I. Allard

Dès que possible

4. CONSULTATION

4.1 Affaires corporatives

4.1.1 Développement durable

Isabelle Allard se joint à la réunion.

Une présentation est faite sur le « Développement durable; à quoi sommes-nous tenus et qu'est-ce que cela implique ».

Pour avoir accès à la présentation, cliquez sur le lien suivant : [4.1.1 - Développement durable ObligationsHQ.pptx](#)

Après discussion, il est décidé :

- D'abolir le Comité de développement durable (CDD);
- De conserver le Comité vert sous la responsabilité de la vice-présidence aux Affaires corporatives qui doit s'assurer qu'Héma-Québec se conforme aux exigences de la Loi sur le développement durable;
- Bien encadrer le mandat et le rôle du Comité vert.

Le CD a également décidé, quant au Plan d'action d'HQ, que le mandat est de poursuivre l'atteinte des actions non encore réalisées* et a « pris acte » que plusieurs des actions ont été réalisées et/ou intégrées à nos activités quotidiennes.

- ***Orientation 1** : informer, sensibiliser, éduquer, innover
 - élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés;
 - mettre en œuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.
- **Orientation 3** : produire et consommer de façon responsable
 - mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie;
 - réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.
- **Orientation 8** : favoriser la participation à la vie collective (Agenda 21 de la culture)
 - Organiser diverses activités visant à valoriser la créativité et à favoriser la pratique culturelle amateur auprès des employé(e)s.

Isabelle Allard quitte la réunion.

4.1.2 Établissement – Production cellulaire

JDS informe les membres des grandes lignes de la résolution qui a été présentée et approuvée au comité de vérification du 24 avril et au Conseil d'administration du 1^{er} mai sur la « Production cellulaire : Espace Michelet – Phase B ». Cette résolution traite des points suivants :

- Le projet;
- Espace d'innovation Michelet;
- Les partenaires;
- Le rôle d'Héma-Québec en production cellulaire;
- L'objectif;
- Les coûts;
- Le financement;
- Les équipements requis;
- Le budget opérationnel;
- L'échéancier;
- Les prochaines étapes.

De plus, deux gestionnaires de projets vont s'ajouter à l'équipe de projets dont un qui entrera en fonction le 21 mai.

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Excellent travail de Michel Bénard en ce qui a trait au programme de la présence au travail ainsi que d'Olivier Pelletier pour le volet formation.
- Excellent travail de Dominique Brault en ce qui concerne l'organisation et le déroulement des soirées reconnaissance des bénévoles et des donateurs Mtl et Qc.
- Sylvie Daigneault pour la rédaction de capsules publicitaires dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus.
- Excellent travail de tout le personnel impliqué dans l'organisation et le déroulement des cérémonies de reconnaissance des employés à Montréal le 14 avril et à Québec le 28 avril.

- Tout le personnel de planification des horaires et des systèmes d'information de gestion impliqué dans la production des nouveaux horaires du départ Rive-Sud.
- Nomination de Gilles Delage à titre de « Chair » du Comité scientifique et médical de l'ABC.

5.2 **Entreprise**

5.2.1 **Indicateurs de performance et objectifs**

JDS revoit certains indicateurs avec les v-ps, formule des commentaires et demande que certains ajustements soient apportés.

Les indicateurs de performance seront revus à la planification stratégique du 30 mai. D'ici là, si des chiffres sont modifiés, les v-ps doivent informer Jean-Marc Leclerc, lequel sera invité à se joindre au groupe sur ce point, le 30 mai.

5.2.2 **Rayonnement HQ**

- Nomination de Gilles Delage à titre de « Chair » du Comité scientifique et médical de l'ABC.
- Le 3 mai, Francine Décary investie à titre d'Officier de l'Ordre du Canada.

R&D

- St-Louis M, Lavoie J, Caron S, Paquet M, Perreault J. "*A novel JK*02 allele in a French Canadian family*". Transfusion.
- M. Germain, G. Delage, Y. Grégoire and P. Robillard. "*Donation by donors with an atypical pulse rate does not increase the risk of cardiac ischaemic events*". Vox Sanguinis. Volume 104, Issue 4, May 2013, Pages: 309–316.

5.2.3 **Suivis du Conseil d'administration du 1^{er} mai**

- Adoption de la résolution sur la «Production cellulaire : Espace Michelet – Phase B ».
- En suivi il faudra présenter un processus d'approbation des projets de production cellulaire.
- Étude détaillée, en Commission parlementaire, du projet de loi 29 modifiant la loi sur Héma-Québec : pas d'observateur du MSSS sur le CA, constat de décès par un médecin, etc.

TOUS

Avant le 30 mai

5.2.4 Visite de l'usine de Bromont d'IBM Canada Ltée

Compte tenu qu'IBM est un modèle qui ressemble beaucoup à celui d'HQ en ce qui concerne la stratégie de la R&D versus les lignes de production, des représentants d'HQ sont invités à participer à une visite de leur usine de Bromont, le 24 juillet prochain.

Après discussion, il est convenu que les personnes suivantes seront invitées à participer à cette rencontre :

- Jean De Serres
- Guy Lafrenière
- Marco Décelles
- Yves Blais
- Suzanne Rémy
- Charles Vachon
- Roger Carpentier
- Smaranda Ghibu
- Christine Beaubien (membre du CA).

SF

5.2.5 Réflexion de Suzanne Rémy

Après mûres réflexions, SR informe les membres qu'elle prendra sa retraite le 31 octobre 2013.

Les membres sont informés du Plan d'action et de communication qui a été élaboré à cet effet.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 13 mai 2013 par vice-présidence.

La 282^e réunion du Comité de direction se tiendra le 4 juin 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 282^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 4 juin 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absences : Marc Germain, Smaranda Ghibu

Invité(e)s : Hélène Akzam, Alain Couture

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1.5.1 Déclaration de la direction 5.4 Recherche et développement 5.4.1 Restructuration de la R&D 5.5 Qualité et Normes 5.5.1 Refonte qualité 			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 281^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 7 MAI 2013</p> <p>Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>			

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

JDS informe les membres qu'un point d'information sera fait au CA du 12 juin sur la mise à jour de ce dossier.

SR informe les membres que Cerus est d'accord pour nous partager le compte rendu de leur rencontre avec Santé Canada et attend le feed-back de Santé Canada sur ce compte rendu.

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

3.1.1.1.6 Contamination de plaquettes

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Plaquette d'aphérèse

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

JDS**CA 12-06-2013**

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Mai 2013 Réel au 31-05-2013			CUMULATIF 2013-2014	
	QUANTITÉ	% Vs Mai 2013 Mai 2012	% Vs Mai 2013 Avril 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13
CULOTS	21 161	- 3,33 %	5,30 %	41 256	- 2,33 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 520	3,20 %	0,72 %	34 915	0,34 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 504			6 983	
Pools	416	- 36,97 %	- 8,77 %	872	- 38,46 %
Plaquettes d'aphérèse	3 088	4,32 %	2,15 %	6 111	10,27 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 308	- 10,55 %	7,69 %	8 975	- 3,59 %

La réduction des collectes se poursuit, compte tenu de la baisse dans les demandes de culots de la part des hôpitaux.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur la valeur des inventaires au 28 mai.

De plus, GL fait part d'une lettre signée par Dre Danièle Marceau, présidente du CCNMT, particulièrement dans le contexte récent des inquiétudes soulevées par certains médecins concernant les IgIV. En effet, sa lettre a pour objectif de rappeler l'importance de déclarer systématiquement les événements indésirables associés à la transfusion et à l'administration du sang, des composants sanguins et des produits stables, et ce, quelle que soit la nature du produit transfusé et, plus particulièrement, quelle que soit la préparation d'immunoglobulines administrée.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	mai-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel	% dist. Totale
						Budget	%		
	Montreal	74	86	116,22	175	172	98,29		
	Québec	71	71	100,00	160	142	88,75		
Prélèvement	Total	45	61	73,77	108	122	88,52		
	Tissus	11	17	64,71	30	34	88,24		
	Globes oculaires Mtl	27	42	64,29	60	84	71,43		
	Globes oculaires Cc	16	25	64,00	37	50	74,00		
Distribution	Cs spongieux cong.	53	31	170,97	90	62	145,16	0	0,00
	Cs spongieux lyo.	36	21	171,43	51	42	121,43	0	0,00
	Cs massif	16	23	69,57	34	46	73,91	11	32,35
	Tendons	20	23	86,96	40	46	86,96	12	30,00
	Peau	86	146	58,90	178	292	60,96	35	19,66
	Valves	2	6	33,33	6	12	50,00	1	16,67
	Achat/Revente	15	17	88,24	16	34	47,06	0	S/O
	Sous-total	228	267	85,39	415	534	77,72	59	14,22
Cornées	Locales MTL	39	30	130,00	61	60	101,67	0	0,00
	Locales QC	4	20	20,00	12	40	30,00	0	0,00
	Importées	21	17	123,53	60	34	176,47	0	0,00
	Scières	42	25	168,00	73	50	146,00	0	0,00
	Sous-total	106	92	115,22	206	184	111,96	0	0,00
TOTAL DISTRIBUTION		334	359	93,04	621	718	86,48	59	9,50

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2013 au 25-05-2013

CH	Inscriptions				Total	Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%			Total	%	Total	%
St-Mary's	36	56	28	44	64	53	33	62	20	38
Ste-Justine	88	81	21	19	109	92	66	72	26	28
Royal Victoria	56	52	51	48	107	73	41	56	32	44
CHUL-CME	189	97	5	3	194	160	118	74	42	26
Lakeshore	18	47	20	53	38	23	15	65	8	35
CSSS Laval	224	88	31	12	255	201	144	72	57	28
LaSalle	75	74	27	26	102	92	57	62	35	38
Sacré-Cœur	42	68	20	32	62	48	35	73	13	27
TOTAL	728	78%	203	22%	931	742	509	69%	233	31%

Cible 1850 + 52 = 35,5

233 + 8 = 29,1

Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2013-2014	26	66	20	33	32	41	42	118	57	144	35	57	0	0	13	35	8	15	233	509
Total 2012-2013	125	279	138	229	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1570	2856
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	125	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1310	2101	1131	1872	796	1186	1116	2695	2602	3963	634	1219	565	1696	125	351	20	45	8299	15128

- Un document sur la distribution de sang de cordon avec évolution 2012-2013/2013-2014 est présenté.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

Rapport sur les mécanismes de sécurité d'HQ

Alain Couture et Pascal Fortin de GoSecure se joignent à la réunion.

Dans le cadre du Comité de sécurité de l'information, un mandat a été confié à GoSecure afin d'effectuer une évaluation et une analyse du niveau de la sécurité informatique de l'environnement technologique d'HQ. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]

- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]
- [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Alain Couture et Pascal Fortin de GoSecure quittent la réunion.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

Sondage à l'intention des employés - "Employeur de choix 2013"

Pour l'ensemble du personnel, nous avons atteint 75 % (1 017 répondants) de taux de réponses. Lors du dernier exercice de sondage de satisfaction en 2007, Héma-Québec avait obtenu 69 % (825 répondants). Donc, une amélioration qui va permettre d'avoir un bon pous de notre situation et des actions qui devront être mises en place pour devenir, être et demeurer un « employeur de choix ».

Aon Hewitt procède à la compilation des réponses et les résultats seront connus en septembre prochain.

Dossier « Auxiliaires » : Syndicat des infirmières et infirmiers

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plainte à l'interne

Plainte d'un chauffeur, le 8 mai, stipulant avoir été confirmé dans un nouveau poste et que, seulement six (6) jours avant le début dans ses nouvelles fonctions, on lui confirme qu'il restera dans son poste actuel. Il se plaint qu'on l'a avisé à la dernière minute du changement sans se préoccuper des conséquences sur sa vie personnelle. Une lettre de réponse est en préparation actuellement.

MD

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

HSH : suite à l'annonce de la modification au critère d'éligibilité au don de sang, qui entrera en vigueur à compter du 22 juillet 2013, une douzaine de topos au total et la situation est sous contrôle.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

3.1.5.1 Déclaration de la direction

Les membres confirment avoir pris connaissance de la Déclaration de la direction et qu'il n'y a aucun événement à déclarer.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 Position d'entreprise : communautés culturelles et don de sang

Hélène Akzam se joint à la réunion.

Une présentation est faite par MD sur les « Balises corporatives et communautés ethnoculturelles : préalables à la formation et à la sensibilisation du personnel » portant sur les volets suivants :

- Mise en contexte.
- Objectif et démarche.
- Décision – balises corporatives.
- Étapes à venir pour mieux faire face aux situations.

Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : [4.1.1 - Communautés culturelles Balises cie.ppt](#)

Décision : le Comité de direction approuve les balises corporatives identifiées dans la présentation avec quelques précisions.

Hélène Akzam quitte la réunion.

4.1.2 Conférence annuelle AABB – 12-15 octobre 2013, Denver/Colorado

Décision

Dans le cadre des contraintes budgétaires actuelles et à venir, il est décidé de restreindre le nombre de participants d'HQ au congrès de l'AABB et pour l'ensemble des congrès auxquels participent les employés.

Huguette Bourret préparera et transmettra aux v-ps un calendrier des principaux congrès pour la période du 1^{er} juin 2013 au 31 mars 2014. Les v-ps sont priés d'indiquer les participants à chaque congrès, pour leur vice-présidence respective, et le calendrier sera déposé au prochain CD pour approbation.

TOUS

CD 11-07-2013

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Tout le personnel impliqué dans le sondage à l'intention des employés « Employeur de choix 2013 », particulièrement l'excellent travail de Christiane Trudeau.
- Tout le personnel impliqué dans le dossier « Auxiliaires » : Syndicat des infirmières et infirmiers et de la signature de l'entente à Québec. Soulignons tout particulièrement le travail de Michel Bénard.
- Excellent travail d'Élaine Léger (Mtl) et de Francine Savard (Qc) lors de la distribution des uniformes aux employés concernés.
- Félicitations à Serge Paquet, aux membres de la Sureté industrielle ainsi que les intervenants des équipes d'intervention et d'évacuation et remerciements à tout le personnel de l'établissement de Québec pour leur coopération lors de l'exercice d'évacuation du 21 mai.
- Félicitations à Manon Savard pour son geste de solidarité à l'égard d'un collègue de travail aux ressources matérielles qui a littéralement tout perdu ce qui se trouvait dans son sous-sol, y compris ses deux voitures, en organisant une collecte d'argent auprès du personnel.
- Le 31 mai, 1^{re} cornée prédécoupée greffée au Québec.
- Excellent travail de Sylvie Daigneault dans le cadre de la Campagne de sensibilisation au don de sang pour la période estivale sous le thème « Unis pour la vie » avec deux duos des plus étonnants (Céline Dion/Kent Nagano et

Dominique Michel/Sugar Sammy) ainsi que les chefs d'antenne Pierre Bruneau et Mitsumi Takahashi.

- L'excellent travail et contribution de Smaranda Ghibu, Isabelle Allard, Rachel Neault, Marco Décelles, Laurent-Paul Ménard, Marc Germain, Jean De Serres dans le cadre de l'adoption du projet de loi 29 modifiant la Loi sur Héma-Québec et sur le Comité d'hémovigilance.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 mars 2013

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

5.3.2 Rayonnement HQ

Article publié dans le journal La Presse, le 3 juin, « la Génomique sort des laboratoires » dans lequel Maryse St-Louis explique un projet de génotypage utilisant une nanotechnologie développée en collaboration avec Denis Boudreau de l'Université Laval.

5.4 Recherche et développement

5.4.1 Restructuration de la R&D

Les membres sont informés des importants changements à la structure de la vice-présidence R&D qui sont directement liés au nouveau virage amorcé par HQ dans le domaine de la production cellulaire mais aussi avec notre mission, notre planification stratégique 2012-2015 et notre vision.

Cette restructuration permettra de faire face à trois défis majeurs :

- Étendre l'offre de soutien aux opérations.
- Bâtir une structure soutenant l'innovation;
- Implanter la production cellulaire.

Les changements seront communiqués à l'équipe R&D le vendredi 14 juin et une note au personnel via L@rtère le lundi 17 juin.

5.5 Qualité et Normes

5.5.1 Refonte qualité

Suite au diagnostic posé dans les derniers mois sur notre système qualité qui a démontré ses limites et ses contraintes, il est convenu de procéder à la constitution de groupes de travail dont le mandat sera de faire des suggestions concrètes sur les processus. Les quatre (4) groupes suivants seront constitués :

- Système CAPA.
- PFN.
- Rappel.
- Inspection visuelle.

La refonte impliquera aussi :

- Les structures.
- Les compétences requises.
- L'implantation d'indicateurs de qualité et de suivi.

Ces recommandations permettront d'aligner les activités futures de Qualité avec notre plan stratégique et permettre des gains de qualité, d'efficience, de flexibilité, d'innovation mais aussi de responsabilisation.

Les v-ps doivent transmettre à SR, d'ici le 7 juin, le nom de membres du personnel qui pourraient faire partie de ces groupes de travail.

Une première rencontre (Kick-Off) sera planifiée à laquelle Jean De Serres participera afin de distribuer les mandats et assurer la compréhension de la vision et des objectifs des groupes de travail.

Les groupes de travail devront comprendre les enjeux, déterminer un plan de travail, comprendre les problématiques et en arriver à des propositions et recommandations pour le 13 septembre 2013.

Des décisions seront prises par le comité de direction, suite à l'analyse des propositions et recommandations des groupes de travail.

TOUS	07-06-2013
SR	Dès que possible
Groupes de travail	13-09-2013
CD	

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 10 juin 2013 par vice-présidence.

La 283^e réunion du Comité de direction se tiendra le 11 juillet 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 283^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 11 juillet 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Suzanne Rémy

Absences : Roger Carpentier, Marco Décelles, Guy Lafrenière

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajout : 5.3.3 - Lettre de Graham Sher sur la distribution des tissus humains</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 282^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 4 JUIN 2013 Adopté avec modifications.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Il y a eu dans les médias, plus précisément sur la chaîne CBC News, le 28 juin, un message véhiculant la détection, dans l'ouest du Canada, de quatre (4) cas, de 'variantes humaines de la maladie de la vache folle'. MG précise qu'il s'agit, en fait, d'une éclosion de quatre (4) cas de la forme classique de la Maladie de Creutzfeldt-Jakob, n'ayant rien à voir avec la variante, et qui sont survenus dans un court laps de temps, ce qui a provoqué cette sortie dans les médias.</p>		

Aucun impact pour Héma-Québec.

Suite à la rencontre récente avec Santé Canada, HQ et la SCS vont présenter leur soumission respective concernant la fermeture de période à risque pour les séjours en Europe.

3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes

Le prochain COPI REDPATH aura lieu le 29 juillet.

Il est convenu d'organiser une rencontre entre MG, SG et Yves Jalbert pour entreprendre un exercice de réflexion quant au rôle du CCNMT ou de l'INESS dans le choix des produits stables distribués par Héma-Québec et surtout en vue de préparer le terrain pour l'éventuelle discussion sur les consultations à venir concernant la réduction des pathogènes.

MG/SG

Dès que possible

3.1.1.1.3 HSH

L'implantation du nouveau critère permettant de réduire la période d'interdiction à cinq (5) ans aura lieu, tel que prévu, le 22 juillet 2013.

SR fera un suivi auprès de la SCS quant à leur date d'implantation.

SR

Rapidement

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

VIH-O : la soumission sera envoyée à SC en novembre 2013.

Hémoglobine : une rencontre aura lieu avec Santé Canada d'ici quelques semaines pour discuter d'un changement possible au critère d'hémoglobine pour les donneurs féminins de race noire.

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

En ce qui concerne **les points 4 et 5 sur la procédure de plasma par aphérèse**, les points suivants sont soulevés :

- A-t-on quelqu'un à l'interne ayant l'expertise requise pour être « super utilisateur » des machines d'aphérèse?
- Une analyse de la situation des deux cas concernés est effectuée et des recommandations seront faites par la suite sur les actions à prendre.
- Les Affaires médicales et le GEO devraient être impliqués dans le processus.
- Produire le rapport le plus rapidement possible.

SR

SR

En ce qui concerne le **point 6 – Problème de fuite sur dispositif (T1) – Juin 2013** :

- SR préparera un rapport pour présentation, à titre d'information, au CA du 12 août en ce qui a trait au 2^e événement.

SR

07-08-2013

3.1.1.1.6 Contamination de plaquettes

Ce point est retiré de l'ordre du jour pour l'instant en gardant à l'esprit qu'au CD du 3 octobre, le résultat de l'exercice effectué par le projet pilote, sur la question des cultures avec échantillonnage à 24 heures au lieu de 18 heures, sera présenté.

MD

CD 03-10-2013

3.1.1.1.7 Plaquettes d'aphérèse

Les évaluations médicales et financières doivent être effectuées dès que possible, soit :

- G. Delage doit revoir la littérature à cet effet et réévaluer notre position.
- MD et GL doivent procéder à une réévaluation des coûts.

GD
MD/GL

Dès que possible

3.1.1.1.8 Virus du Nil Occidental

Aucune activité pour le moment.

Lors de la réunion de concertation des médecins du 8 juillet, G. Delage a mentionné la publication récente de l'AABB concernant les recommandations pour le déclenchement et l'arrêt des tests individuels pour le VNO. Notre pratique actuelle est de 0 :

1. Déclencher dès le premier cas confirmé de VNO, la confirmation étant basée sur un test répété positif sur l'échantillon.
2. Repasser en test sur pools après une semaine de résultats négatifs dans la région visée.

En conformité avec les recommandations de l'AABB, **la nouvelle politique serait la suivante :**

- Déclencher dès le premier cas confirmé de VNO, la confirmation étant basée sur un seul test positif avec un ratio S/C égal ou supérieur à 17. (Pour les tests positifs mais dont le ratio S/C est inférieur à 17, le test sera considéré positif seulement si trouvé de nouveau réactif dans un second test).
- Repasser en test sur pools après deux semaines de résultats négatifs dans la région visée.

Les membres sont d'accord avec ces recommandations.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Juin 2013 Réel au 30-06-2013			CUMULATIF 2013-2014	
	QUANTITÉ	% Vs Juin 2013 Juin 2012	% Vs Juin 2013 Mai 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13
CULOTS	18 535	- 6,37 %	- 11,47 %	59 566	- 3,98 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 175	3,92 %	- 6,75 %	50 915	- 1,38 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équi.)	3 235			10 183	
Pools	390	- 43,72 %	- 1,76 %	1 243	- 41,09 %
Plaquettes d'aphérèse	2 845	6,39 %	- 7,39 %	8 940	8,81 %
PLASMA ÉQUIVALENT	4 939	22,59 %	18,16 %	13 786	3,36 %

Les volumes plus bas que les prévisions et la tendance à la baisse en ce qui concerne les demandes en produits labiles de la part des CHs ont des conséquences néfastes sur nos budgets et engendrent un manque à gagner assez considérable.

Au prochain CD, les mesures à prendre pour combler le manque à gagner devront être identifiées dont, par exemple :

- Retarder certains projets qui n'affectent pas le gain d'efficience;

TOUS

CD 08-08-2013

- Éviter les dépenses à l'externe (consultants, achat de fournitures, etc...).
- Baisser les coûts variables à court et long terme.
- Trouver des moyens pour augmenter les volumes à court terme.

3.1.1.2.2 Produits stables

En l'absence de GL, les membres ont pris connaissance des statistiques sur la valeur des inventaires au 30 juin 2013 et de la distribution mensuelle de certains produits.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence		juin-13			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
Total		159	157	98,74	494	471	95,34		
Montréal		78	86	110,26	253	258	101,98		
Québec		81	71	87,65	241	213	88,38		
Prélèvement Total		54	61	88,52	162	122	132,79		
Tissus		20	17	117,65	50	51	98,04		
Globes oculaires MTL		24	42	57,14	84	126	66,67		
Globes oculaires Qc		26	25	104,00	63	75	84,00		
Distribution									
Os spongieux cong.		36	31	116,13	126	93	135,48	0	0,00
Os spongieux lyo.		8	21	38,10	59	63	93,65	0	0,00
Os massif		36	23	156,52	70	69	101,45	27	38,57
Tendons		19	23	82,61	59	69	85,51	15	25,42
Peau		96	146	65,75	274	438	62,56	55	20,07
Valves		2	6	33,33	8	18	44,44	1	12,50
Achat/Revente		2	17	11,76	18	51	35,29	0	S/O
Sous-total		199	267	74,53	614	801	76,65	98	15,96
Cornées									
Locales MTL		35	30	116,67	93	90	103,67	0	0,00
Locales QC		8	20	40,00	20	60	33,33	0	0,00
Importées		12	17	70,59	72	51	141,18	0	0,00
Sclères		31	25	124,00	104	75	138,67	0	0,00
Sous-total		86	92	93,48	292	276	105,80	0	0,00
TOTAL DISTRIBUTION		285	359	79,39	906	1077	84,12	98	10,82

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2013 au 29-06-2013

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	63	56	50	44	113	93	59	63	34	37	
Ste-Justine	150	81	36	19	186	148	105	71	43	29	
Royal Victoria	95	58	69	42	164	115	71	62	44	38	
CHUL-CME	301	96	12	4	313	261	194	74	67	26	
Lakeshore	38	54	32	46	70	47	30	64	17	36	
CSSS Laval	352	86	56	14	408	342	222	65	120	35	
LaSalle	132	74	47	26	179	154	106	69	48	31	
Sacré-Cœur	69	70	30	30	99	72	56	78	16	22	
TOTAL	1200	78%	332	22%	1532	1232	843	68%	389	32%	
Cible 1850 + 52 = 35,5											
389 + 12 = 32,4											

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2013-2014	43	105	34	59	44	71	67	194	120	222	48	106	0	0	16	56	17	30	389	843
Total 2012-2013	125	279	138	229	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1570	2856
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1327	2140	1145	1898	808	1216	1141	2771	2665	4041	647	1268	565	1696	128	372	29	60	8455	15462

Cinq groupes américains sont approuvés par la FDA aux États-Unis pour le sang de cordon. Cette tendance pourrait nuire à HQ.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

[Redacted text block]

Au prochain CD, proposer une nouvelle stratégie pour les tests de sécurité numérique.

SF

CD 08-08-2013

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

Dossier « Auxiliaires » : Syndicat des infirmières et infirmiers de Québec

[Redacted text block]

- [REDACTED]
- [REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plainte à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Affaires médicales

4.1.1 DD13-04 – Mise en place d'un nouveau critère d'admissibilité quant au volume sanguin estimé chez les jeunes donneurs

Décision : le DD13-04, dont l'enjeu est de décider si l'on doit mettre en place un nouveau critère d'admissibilité au don afin d'éviter de prélever des jeunes donneurs ayant un volume sanguin trop faible et d'éviter un risque excessif de réactions indésirables, est approuvé avec la solution recommandée.

4.2 Entreprise

4.2.1 Participation aux congrès pour la période du 01-04-2013 au 31-03-2014

Parmi les mesures à prendre pour combler le manque à gagner au niveau des budgets, JDS demande de réduire le nombre de participants aux différents congrès et de se questionner sur la pertinence d'assister à certains congrès. Évidemment, il faut tenir compte des crédits que certains spécialistes ont l'obligation d'obtenir en participant à des congrès (ex. : médecins, avocats..). À ce moment-là, dans la colonne « Commentaires » du tableau sur les participants aux congrès, indiquer « Requis pour maintenir un niveau d'accréditation ».

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Félicitations aux équipes d'intervention et d'évacuation, ainsi que de la coopération de chacun des membres du personnel de Montréal, pour leur coopération lors de l'exercice d'évacuation du 5 juin.
- Maryse Guévremont qui a piloté le projet de mise à niveau du logiciel du Centre de service.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 mai 2013

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, JDS, en l'absence de GL, passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

À noter que tous les efforts déployés ont permis d'améliorer le taux d'absence compressible.

5.3 **Entreprise**

5.3.1 **Indicateurs de performance et objectifs**

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

5.3.2 **Rayonnement HQ**

Article publié dans le journal Le monde, le 14 juin, sur la diversité ethnique permettant une visibilité extraordinaire dans le cadre du Symposium international de la Journée mondiale des donneurs de sang.

Présentations effectuées par la R&D à la conférence de la Société Canadienne de Médecine Transfusionnelle (SCMT/CSTM) qui a eu lieu à Edmonton en juin dernier.

An hrS- (RH19) Patient and the Challenge to Find Compatible Blood. Maryse St-Louis, Josée Perreault, Carole Éthier, Jessica Constanzo-Yanez, Marie-Josée Paré, Brigitte St-Onge, Nicole Cormier, Élane Deschênes.

RH Antigen Expression Affected by Myeloproliferative Syndrome. Maryse St-Louis, Élane Deschênes, Josée Perreault, Carole Éthier, Julie Paquet, Vicky Beauchesne, Jessica Constanzo-Yanez.

Major Red Blood Cell Antigens in Self-Identified Black Blood Donors in Quebec. Maryse St-Louis, Jessica Constanzo-Yanez, Carole Éthier, Josée Lavoie, Élane Deschênes, Josée Perreault.

A High-throughput One-step Method for the Screening of IgA Deficiency in Blood Donors. Renée Bazin, Tony Tremblay, Julie Courtemanche, Isabelle Paré, Pascal Rouleau, Hélène Émond, Mathieu Drouin.

IVIg Suppresses Allogeneic Mixed Lymphocyte Reactions by Induction of Anti-inflammatory Monocytes (CD14+, HLA-DR+++) with CD80+ and PDL1+++ Expression. Renée Bazin, Lauriane Padet.

A New Casing Design for the Storage of Frozen Blood Products to Reduce the Breakage. Claudia Bédard, Annie Jacques, Éric Ducas, Nathalie Dussault, Pierre Lalonde, Sylvie Thibault, Michel Beaudin, Louis Thibault.

Reducing the IgA Content of Red Blood Cell Units Using the Haemonetics ACP 215 Automated System. Annie Jacques, Hana Daoud, Claudia Bédard, Marie-Claire Chevrier, Louis Thibault.

PostThaw Quality of SAGM and AS-3 Leukoreduced Red Blood Cells after Deglycerolization and Suspension in AS-3 with an Automated Closed System. Annie Jacques, Hana Daoud, Claudia Bédard, Audrey Laforce-Lavoie, Marie-Claire Chevrier, Louis Thibault.

Quality of Red Blood Cell Units Washed with the Haemonetics ACP 215 Automated System and Stored in AS-3 Additive Solution. Annie Jacques, Hana Daoud, Claudia Bédard, Marie-Claire Chevrier, Louis Thibault.

MiR-146a Promotes IVIg-mediated Inhibition of TLR4 Signaling in LPS-treated Human Monocytes. Lionel Loubaki, Renée Bazin.

Antibacterial Activity of Cord Blood. Louis Thibault, Marie-Pierre Cayer, Joanie Pichette, Diane Fournier, Gilles Delage, Marie-Claire Chevrier.

Multiplex qPCR Assay for the Detection of Bacterial Contamination in Cord Blood. Louis Thibault, Marie-Pierre Cayer, Marie-Christine Pouliot, Diane Fournier, Marie-Claire Chevrier.

Optimization of Whole Blood Centrifugation Process to Improve Plasma Recovery. Louis Thibault, Étienne Fiset, Annie Jacques, Jocelyne Dion, Bernard Renaud, Martine Richard, Marie Joëlle de Grandmont, Louis-Philippe Gagné.

5.3.3 Lettre de Graham Sher sur la distribution des tissus humains

Les membres sont informés de la réception, au bureau de JDS, d'une lettre de la part de Graham Sher de la SCS sur la distribution de tissus humains au Canada alléguant qu'HQ a refusé, il y a quelques années, d'offrir ses services de tissus dans le reste du Canada.

Après discussion, il est convenu:

- De tenter de retracer l'historique et voir si HQ a documenté ce refus.
- Informer le MSSS de la réception de cette lettre, leur faire part de notre disposition à discuter et collaborer avec le reste du Canada et donner notre version des faits.
- D'organiser une rencontre avec JDS, MG, MD, SG et SR pour préparer une réponse adéquate à la lettre de G. Sher.
- Continuer de développer les liens avec les autres banques de tissus.
- Développer une stratégie de positionnement national et international.

HB
JDS

HB

MD

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 15 juillet 2013 par vice-présidence.

La 284^e réunion du Comité de direction se tiendra le 8 août 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 284^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 8 août 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absence : Marc Germain

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Ajouts: 3.1.5.1 Déclaration de la direction 4.1.2 Plasma riche en plaquettes</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 283^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 11 JUILLET 2013</p> <p>Adopté avec modifications.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

En ce qui concerne le **point 6 - Problème de fuite sur dispositif (T1) - Juin 2013**, HQ a reçu le rapport d'investigation d'Haemonetics et est très satisfaite de l'analyse qui a été effectuée et des mesures correctives et préventives qui ont été appliquées.

3.1.1.1.6 Plaquette d'aphérèse

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Virus du Nil occidental

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Juillet 2013 Réel au 31-07-2013			CUMULATIF 2013-2014	
	QUANTITÉ	% Vs Juillet 2013 Juillet 2012	% Vs Juillet 2013 Juin 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13
CULOTS	19 785	- 1,88 %	6,74 %	79 351	- 3,47 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 620			67 535	
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 324	- 1,66 %	2,75 %	13 507	- 1,45 %
Pools	396	- 30,40 %	1,54 %	1 639	- 38,82 %
Plaquettes d'aphérese	2 928	4,16 %	2,92 %	11 868	7,63 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 993	9,64 %	- 19,15 %	17 779	4,71 %

À noter qu'HQ a aidé la Société Canadienne du Sang ces derniers jours et a fourni 400 culots, compte tenu qu'il y a eu un problème d'approvisionnement en sang dans le reste du Canada mais pas au Québec.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} août 2013 et la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.

Concernant l'utilisation par certains CHs et centres de recherche de l'albumine et de l'IgIV comme excipients à des fins de recherche, JDS demande à Jean Lapierre que, bien que les volumes ainsi utilisés puissent être faibles, il faut que cette utilisation soit traitée distinctement dans les contrats avec nos fournisseurs, facturée au bon tarif aux CHs et présentée séparément au niveau "reporting".

JL/GL

Dès que possible

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	juil-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel	% dist. Totale
						Budget	%		
	146	157	107,53	640	628	98,13			
Montréal	77	86	111,69	330	344	104,24			
Québec	69	71	102,90	310	284	91,61			
Prélèvement	Total	63	61	103,28	225	244	92,21		
	Tissus	15	17	83,24	96	86	97,06		
	Globes oculaires MLI	35	42	83,33	119	168	70,83		
	Globes oculaires Qc	25	25	100,00	88	100	88,00		
Distribution	Os spongieux cong.	37	31	119,35	163	124	131,45	0	
	Os spongieux lyo.	34	21	161,90	93	84	110,71	0	
	Os massif	16	23	69,57	86	92	93,48	34	
	Tendons	29	23	126,09	89	92	96,74	17	
	Peau	85	146	58,22	360	564	61,64	95	
	Vases	1	9	16,67	9	24	37,50	1	
	Achat/Revente	7	17	41,18	25	68	36,76	0	
	Sous-total	209	267	78,28	825	1068	77,25	147	
Cornées	Locales MTL	24	30	80,00	120	120	100,00	0	
	Locales QC	18	20	90,00	38	80	47,50	0	
	Importées	11	17	64,71	83	68	122,06	0	
	Sclères	21	25	84,00	125	100	125,00	0	
	Sous-total	74	92	80,43	366	368	99,46	0	
TOTAL DISTRIBUTION		283	359	78,83	1191	1436	82,94	147	

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2013 au 27-07-2013

CH	Inscriptions				Total	Poches prélevées	Poches non-qualifiées		Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%			Total	%	Total	%
St-Mary's	79	54	66	46	145	126	83	66	43	34
Ste-Justine	184	80	47	20	231	177	122	69	55	31
Royal Victoria	134	60	89	40	223	162	98	60	64	40
CHUL-CME	378	96	16	4	394	311	229	74	82	26
Lakeshore	56	61	36	39	92	58	38	66	20	34
CSSS Laval	466	87	72	13	538	436	280	64	156	36
LaSalle	171	75	58	25	229	202	138	68	64	32
Sacré-Coeur	103	74	37	26	140	94	68	72	26	28
TOTAL	1571	79%	421	21%	1992	1566	1056	67%	510	33%

Cible 1850 + 52 = 35,5

510 + 16 = 31,9

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2013-2014	65	122	43	83	64	98	82	229	156	280	64	138	0	0	26	68	20	38	510	1056
Total 2012-2013	125	279	137	230	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1569	2857
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1339	2157	1153	1923	828	1243	1156	2806	2701	4099	663	1300	565	1696	138	384	32	68	8575	15676

Un nouveau fichier «Distribution sang de cordon» pour 2012-2013 et 2013-2014 démontre l'activité croissante de distribution de sang de cordon au niveau international. Quatre (4) sangs de cordon demandés par Seattle depuis le début de la distribution à l'international.

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

[Redacted text block containing several paragraphs and a bulleted list under the heading 'Sécurité et intégrité des systèmes d'information']

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

Dossier « Auxiliaires » : Syndicat des infirmières et infirmiers

[Redacted text block containing several paragraphs under the heading 'Dossier « Auxiliaires » : Syndicat des infirmières et infirmiers']

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plainte à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Transmission de l'hépatite C par transfusion sanguine

Dans un article paru le 21 juillet 2013 dans les éditions du Journal de Montréal et du Journal de Québec, une journaliste indiquait qu'un receveur avait été contaminé par le VHC suite à des transfusions reçues en 2009.

Après vérification, HQ a rectifié les faits et a avisé la journaliste que les quelques enquêtes effectuées par HQ depuis sa création n'ont jamais confirmé qu'il y avait eu contamination au VHC par un produit sanguin préparé par HQ.

Dans un article paru le 1^{er} août 2013 dans le Journal de Montréal, on rectifie l'information en disant que ce dernier n'a pas contracté l'hépatite C après un accident survenu en 2009, mais plutôt dans les années 80 par transfusion sanguine.

Première banque nationale de sang de cordon

La Sunlife a annoncé dans certains médias qu'elle finançait en partie « la toute première banque publique nationale de sang de cordon ombilical (*Canada's first national public cord blood bank*), soit celle de la SCS.

Un communiqué de presse sera émis pour rectifier le tir et on s'assurera que cela apparaisse également sur notre site web (en français et en anglais).

Pénurie à la SCS

Aujourd'hui, dans les médias, des articles ont été publiés mentionnant qu'il y avait des besoins urgents en dons de sang à l'échelle canadienne durant cette période de vacances. Il s'agissait d'un appel lancé à la population par la SCS. Par ailleurs, HQ a fourni récemment près de 400 produits sanguins à la SCS pour l'aider à combler ses besoins urgents. La réserve de sang d'HQ est à un niveau optimal et répond à 100 % des besoins des patients québécois. Les réponses aux requêtes médias seront faites en ce sens. Ce message sera diffusé sur notre site web, notre page Facebook ainsi que sur l'@rtère.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

3.1.5.1 Déclaration de la direction

Les membres confirment avoir pris connaissance de la Déclaration de la direction et qu'il n'y a aucun événement à déclarer.

4. CONSULTATION

4.1 Entreprise

4.1.1 15^e anniversaire d'Héma-Québec

Un comité de travail avait été mis sur pied pour discuter de la faisabilité d'une activité pour souligner le 15^e anniversaire d'HQ ayant pour but de permettre aux employés d'en apprendre davantage sur les différents secteurs ou différents projets d'HQ, dans une ambiance festive et modeste. Le but visé était de faire connaître «qui fait quoi» et de briser les silos. L'objectif visé semblait difficile à atteindre étant donné les agendas bien remplis de tous et chacun, il a donc été convenu d'annuler l'activité qui avait été prévue le 23 septembre prochain, i.e. les kiosques et le rallye.

Il a été décidé que le 15^e sera souligné autrement, le 27 septembre. Les modalités sont actuellement en préparation. Essentiellement, le support des gestionnaires sera nécessaire principalement auprès du personnel des collectes.

Cependant, les activités qui avaient été présentées seront reprises dans le courant de l'année à venir, suite au sondage auprès des employés.

TOUS**27-09-2013**

4.1.2 Plasma riche en plaquettes

Compte tenu de la préoccupation du Collège des médecins sur le fait qu'il y a de plus en plus de médecins qui fabriquent du plasma riche en plaquettes, HQ doit entamer un processus de réflexion sur :

- Est-ce dans le mandat d'Héma-Québec d'en fabriquer ou cela revient-il à un laboratoire privé?
- S'agit-il d'un médicament ou non?
- L'aspect réglementaire et les standards qualité.
- L'aspect légal.

H. Bourret organisera une rencontre à cet effet avec JDS, MG, SR, MD, SG et YB. MG effectuera également une revue de littérature à cet effet.

**HB
MG****Dès que possible**

4.2 Administration et finance

4.2.1 Budget des immobilisations 2014-15 et la prévision 2013-14

Luc Bruno se joint à la réunion.

Une présentation est faite sur le budget des immobilisations 2014-15 et la prévision 2013-14 sous différentes formes, soit :

- par projets et autres immobilisations;
- par catégories;
- par vice-présidence;
- par secteurs et par projets de sécurité;
- prévision de la dépense d'amortissement annuel et des frais financiers;
- prévision de la dépense d'amortissement annuel et des frais financiers – Secteur labile seulement;
- balisage sur les immobilisations (SCS vs HQ).

Après discussion, il en ressort que des ajustements majeurs devront être apportés

au plan stratégique dans les mois à venir.

Une fois les budgets approuvés, les gestionnaires devront mettre à jour les demandes de projets. Les v-ps doivent aviser leurs équipes respectives en conséquence.

Le régime d'emprunt autorisé est de 47M\$. Lorsque les dépenses en immobilisations atteindront 40M\$, il faudra revoir les priorités dans les projets afin de ne pas dépasser le montant autorisé.

GL suggère, au besoin, de réviser les prévisions et le budget en immobilisations une fois que le budget d'opération sera complété et de refaire le point, sur le sujet au prochain CD du 10 septembre.

Luc Bruno quitte la réunion.

V-ps

TOUS

GL

CD 10-09-2013

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Suite au suivi en continu des comptes à recevoir par la comptabilité, efforts déployés par le personnel impliqué afin de récupérer des sommes importantes sur des dossiers en suspens depuis 2 ans à la CSST. Un dernier montant de 17 000 \$ a été reçu récemment en règlement complet des 145 000 \$ qui étaient en souffrance.
- Reconnaissance globale pour les bons résultats du 1^{er} trimestre (au 30-06-2013) au niveau budgétaire ainsi qu'au niveau des indicateurs.
- Excellent travail de tout le personnel impliqué dans la gestion du problème de fuite sur dispositif (T1) - Juin 2013.
- Lancement des groupes de travail où tous les participants sont très impliqués dans le processus de réflexion sur la refonte qualité.
- Bon contrôle sur l'état actuel de nos inventaires.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 juin 2013

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 Exploitation

5.3.1 Centre de donneurs de plasma à Trois-Rivières

Sylvie Daigneault se joint à la réunion.

Une présentation est faite sur la nouvelle marque de la famille Héma-Québec reliée à l'implantation d'un centre de donneurs de plasma à Trois-Rivières prévue pour le début du mois de novembre 2013. Ce centre sera dédié aux dons de plasma par aphérèse pour le fractionnement afin d'assurer l'autonomie d'HQ et de suffire à la demande grandissante en plasma pour la fabrication de médicaments.

Cette présentation inclut le dévoilement de l'identité du centre: « Plasmavie, Salon des donneurs de plasma » ainsi que les enjeux, le positionnement et la personnalité de la marque et les différentes étapes du développement.

L'annonce au personnel sera faite le lundi 12 août, via L'Express d'Héma qui sera déposée sur l'@rtère.

Sylvie Daigneault quitte la réunion.

5.4 Entreprise

5.4.1 Indicateurs de performance et objectifs

Les membres prennent connaissance du « Tableau de bord au 30 juin 2013 » et les commentaires suivants sont formulés :

- **Taux de roulement annuel du personnel** : MD et RC doivent regarder les actions à prendre pour améliorer le taux de roulement du personnel, lesquelles seront reflétées dans la stratégie d'approvisionnement.
- **Taux d'absentéisme** : grâce aux efforts de toutes les parties concernées, depuis janvier 2013 le taux moyen est à 6.21. Si la tendance se maintient, l'objectif de 6.18 pourrait être atteint.

5.4.2 Rayonnement HQ

- Le 24 juillet, visite de l'usine IBM Bromont par J. De Serres, Y. Blais, R. Carpentier, M. Décelles, S. Fournier et S. Rémy.
- Article de Marc Germain, Gilles Delage, Claudia Blais, Elizabeth Maunsell, Francine Décary et Yves Grégoire, dans la revue *Transfusion* de juin 2013, intitulé *Iron and cardiac ischemia: a natural, quasi-random experiment comparing eligible with disqualified blood donors*.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 12 août 2013 par vice-présidence.

La 285^e réunion du Comité de direction se tiendra le 16 septembre 2013, à 9 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 285^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 16 septembre 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Marco Décelles, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Sandrine Boucher, Gilles Delage, Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc, Isabelle Lussier, Sabina Reina

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Ajout : 3.1.1.1.8 Fièvre Dengue</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 284^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 8 AOÛT 2013 Adopté sans modifications.</p>		
3.	<p>COORDINATION</p>		
3.1	<p>Entreprise – Gestion de risques</p>		
3.1.1	<p>Risques opérationnels</p>		
3.1.1.1	<p>Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
	<p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		
	<p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes La prochaine rencontre du COPI Redpath aura lieu le 7 octobre.</p>	MG	07-10-2013

Les coûts directs et indirects doivent être regardés et MD et GL devront procéder à une analyse financière très prochainement. Une analyse pharmaco économique sera éventuellement effectuée, sous la gouverne des Affaires médicales.

MD/GL**Cet automne****MG**

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Pouls : lettre d'acceptation de Santé Canada, le 12 septembre, confirmant l'élimination de la mesure du pouls en tant que critère de qualification des donneurs.

3.1.1.1.5 Qualité

Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.

Point 6 – Problème de fuite sur dispositif (T1) – Juin 2013 : nous demanderons à Haemonetics d'expédier le lot 13560 35 à HQ.

3.1.1.1.6 Plaquette d'aphérèse

Gilles Delage se joint à la réunion.

Aux États-Unis, il existe plusieurs articles d'opinions sur les aspects médicaux et considérations économiques pour les plaquettes de sang total vs les plaquettes d'aphérèse. Actuellement, avec les données disponibles, il est impossible de dire si un produit est meilleur qu'un autre en ce qui concerne les saignements.

Conclusions suite à une revue de la littérature pertinente:

- On ne peut pas, sur la base des considérations médicales, privilégier un produit plutôt que l'autre.
- Les effets adverses chez le receveur ne constituent pas un argument valable, compte tenu des mesures mises en place pour prévenir la TRALI.

- Le niveau de risque pour les receveurs ne justifie pas le changement vers les plaquettes de sang total comme mode privilégié d'approvisionnement en plaquettes.
- L'aspect coûts-bénéfices est à évaluer.
- Il s'agit d'un projet d'entreprise majeur si on décide de réorienter notre position.

Décision :

- La question des solutions additives n'a pas été évaluée dans cette revue de la littérature et fera l'objet d'un avis distinct.
- Ne pas prioriser un projet de changement du mode d'approvisionnement en plaquettes pour l'instant.
- Continuer à évaluer les coûts-bénéfices.
- Les MDs poursuivront la réflexion.
- Document sur ce point pour le prochain CCS des 30 et 31 octobre 2013.

Gilles Delage quitte la réunion.

3.1.1.1.7 Virus du Nil occidental

Un cas déclaré à la SCS il y a quelques semaines, soit à Ottawa, sans aucun impact sur les collectes de sang d'HQ, pour un total de six (6) cas déclarés au Canada cette année.

3.1.1.1.8 Fièvre Dengue

Un constat est fait quant à une augmentation, actuellement, des cas de fièvre dengue à Hawaï et en Floride. Une analyse formelle quantitative n'a pas été refaite par les Affaires médicales, compte tenu que le risque est relativement faible. Aucun changement dans les recommandations.

3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, CS)

3.1.1.2.1 Produits labiles

	Août 2013 Réel au 31-08-2013			CUMULATIF 2013-2014	
	QUANTITÉ	% Vs Août 2013 Août 2012	% Vs Août 2013 Juillet 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13
CULOTS	19 508	- 5,58 %	1,02 %	116 870	- 4,05 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 850	- 3,24 %	2,43 %	100 510	- 2,01 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 370			20 102	
Pools	381	- 25,73 %	1,04 %	2 403	- 34,04 %
Plaquettes d'aphérèse	2 989	0,64 %	2,89 %	17 699	5,50 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 815	12,60 %	0,69 %	25 120	- 1,42 %

La tendance se confirme quant à la baisse des demandes et livraisons de culots et de plaquettes.

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} septembre 2013 qui est légèrement sous la cible mais de façon temporaire, compte tenu de certaines obligations d'achats à rencontrer en décembre et en mars.

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Aout 2013			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
	Réal	Budget	%	Réal	Objectifs 13-14		Réal	% dist. Totale
					Budget	%		
Total	143	157	109,79	783	785	100,26		
Montréal	65	86	132,31	395	430	108,86		
Québec	78	71	91,03	388	355	91,49		
Prélèvement	75	61	122,95	300	305	98,36		
Tissus	16	17	94,12	82	85	96,47		
Globes oculaires MTL	35	42	83,33	154	210	73,33		
Globes oculaires Qc	37	25	148,00	125	125	100,00		
Distribution	24	31	77,42	187	165	120,65	0	0,00
Os spongieux cong.	24	21	114,29	107	105	101,90	0	0,00
Os spongieux lyo.	7	23	30,43	94	115	81,74	36	38,30
Os massif	24	23	104,35	114	115	99,13	17	14,91
Tendons	162	146	110,96	522	730	71,51	192	36,78
Peau	3	6	50,00	12	30	40,00	3	25,00
Valves	3	17	17,65	28	85	32,94	0	S/O
Achat/Revente	3	17	17,65	28	85	32,94	0	S/O
Sous-total	247	267	92,51	1064	1335	79,70	248	23,31
Cornées	33	30	110,00	156	150	104,00	0	0,00
Locales MTL	20	20	100,00	49	100	49,00	0	0,00
Locales QC	3	17	17,65	82	85	96,47	0	0,00
Importées	24	25	96,00	159	125	127,20	0	0,00
Solères	80	92	86,96	446	460	96,96	0	0,00
Sous-total	80	92	86,96	446	460	96,96	0	0,00
TOTAL DISTRIBUTION	327	359	91,09	1510	1795	84,12	248	16,42

3.1.1.2.4 Sang de cordon - Période du 01-04-2013 au 31-08-2013

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	106	56	84	44	190	162	108	67	54	33	
Ste-Justine	242	81	57	19	299	231	162	70	69	30	
Royal Victoria	175	62	106	38	281	224	131	58	93	42	
CHUL-CME	483	95	26	5	509	393	288	73	105	27	
Lakeshore	73	64	41	36	114	76	48	63	28	37	
CSSS Laval	610	88	84	12	694	548	363	66	185	34	
LaSalle	224	71	90	29	314	260	178	68	82	32	
Sacré-Cœur	127	76	41	24	168	117	83	71	34	29	
TOTAL	2040	79%	529	21%	2569	2011	1361	68%	650	32%	

Cible 1850 + 52 = 35,5

650 + 21 = 31,0

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2013-2014	69	162	54	108	93	131	105	288	185	363	82	178	0	0	34	83	28	48	650	1361
Total 2012-2013	125	279	137	230	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1569	2857
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1353	2197	1164	1948	857	1276	1179	2865	2730	4182	681	1340	565	1696	146	399	40	78	8715	15981

La croissance de distribution de sang de cordon au niveau international se poursuit, à raison de 2 et plus par mois. Une demande en provenance de Paris et une autre de la part de Seattle (5 au total).

3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.4 Ressources humaines

3.1.1.4.1 Relations avec le personnel

Dossier « Auxiliaires » : Syndicat des infirmières et infirmiers

[REDACTED]

[REDACTED]

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plainte à l'interne

Réception, le 17 août, d'une lettre adressée à Jean De Serres du syndicat des chauffeurs sur la situation générale en ce qui a trait à l'ambiance de travail et aux mesures disciplinaires au Service des transports. Une réponse a été envoyée par M. Décelles.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Rien à signaler.

3.1.3 Risques financiers

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.5 Conformités aux lois

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

4. CONSULTATION

4.1 Exploitation

4.1.1 Mise à jour de la stratégie d'approvisionnement

MD présente la mise à jour de la stratégie d'approvisionnement en produits sanguins labiles 2013-16 où les points suivants sont traités :

- Situation actuelle :
 - Demande de produits sanguins.
 - Approvisionnement.
 - Transformation/qualification.
 - Main-d'œuvre.
- Analyse des opportunités, des menaces, des forces et des faiblesses.
- Orientation et choix stratégiques.
- Hypothèses de la stratégie.

Décision : la mise à jour de la stratégie d'approvisionnement est approuvée.

Si commentaires, les v-ps sont priés d'en faire part à MD avant le 2 octobre, date à laquelle elle sera envoyée aux membres du CA pour la réunion du 9 octobre.

TOUS

01-10-2013

4.1.2 DD10-11 – Doit-on permettre les contacts entre les receveurs de tissus et familles de donneurs?

Décision : le comité de direction maintient la décision approuvée, lors du CD du 25 août 2011, avec la solution recommandée : « le maintien de la situation actuelle, soit de ne pas permettre de contact entre le receveur et la famille du donneur (option1) ».

4.2 Entreprise

4.2.1 HQ hôte d'un « ABC Summer Meeting » à Montréal

Décision : suite à une demande de l'ABC, il est décidé qu'Héma-Québec offrira d'être l'hôte d'un « ABC Summer Meeting » à Montréal, en 2018, ce qui coïncidera avec le 20^e anniversaire d'HQ. Un comité sera mis en place pour gérer cet événement.

4.3 Technologies de l'information

4.3.1 Formulaires électroniques

Sabina Reina se joint à la réunion.

Une présentation est faite dont l'objectif vise à éliminer les formulaires papier et revoir les processus d'affaires ou le besoin et/ou l'intégrer dans une application existante à HQ, si rentable.

Les volets suivants ont été commentés :

- Stratégie de travail.
- Analyse et priorisation.
- Analyse-résultats.
- Formulaires.
- Échéancier et mode de travail.

Les prochaines étapes consistent à :

- Continuer l'analyse de formulaires non évalués.
- Assigner l'équipe de travail Web pour l'analyse et les développeurs.
- Établir la stratégie de développement Web – Portail employé.
- Rencontre avec les responsables de projet pour présenter l'information et établir le mode de suivi.
- Rencontre avec les directeurs TI et responsables de lots pour présenter l'information et établir le mode de suivi.
- Rencontre avec les directeurs propriétaires de formulaires.

Sabina Reina quitte la réunion

Août 2018

4.3.2 Projet Portail

Sandrine Boucher se joint à la réunion.

Une présentation est faite dont les objectifs du Portail Héma-Québec seraient, entre autres, de créer des expériences clients de valeur, améliorer la productivité et l'efficacité opérationnelle des équipes, accélérer l'innovation, la mobilité, la gestion de l'information, la facilité d'utilisation et une collaboration par le web.

L'accès à distance (web et mobile) permettrait, entre autres:

- Consultation et suivi de l'information personnelle et la gestion des requêtes des employés (vacances, échanges et changements d'horaires, etc.) et autres informations personnelles habituellement communiquées par la poste (bulletin de paie, changements au régime de retraite, etc.).
- Échanges propres aux donneurs (demande de rendez-vous, demande d'inscription à un programme, avis et communiqués, et supporter la stratégie marketing et médias).
- Échanges propres aux bénévoles (horaires, engagements) en relation avec la planification des activités.

Décision : après discussion, il est convenu qu'une clarification des applications concrètes pour répondre aux priorités et une évaluation des coûts et bénéfices attendus devront être présentées au prochain CD.

Sandrine Boucher quitte la réunion.

4.4 Administration et finance

4.4.1 Prévision 2013-14 et budget 2014-15

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.

Une présentation est faite sur les points suivants :

- Budget des immobilisations.
- Comparaison des données financières SCS vs HQ.
- Évolution des processus de produits labiles.
- Comparaison des budgets.
- Liste des projets d'amélioration de la sécurité.
- Tarification des produits labiles.
- Tarification des produits stables.

SF

CD 03-10-2013

Décision : la prévision 2013-14 et le budget 2014-15 et les tarifs en découlant sont approuvés, tel que présentés. Ces documents seront également présentés pour approbation au comité d'audit du 2 octobre et au CA du 9 octobre.

Pour l'an prochain, trouver des moyens pour améliorer le prix du culot.

Au prochain CD, commencer un plan de travail et revoir le plan stratégique 2015-2020 pour corriger la situation engendrée par le déficit du régime de rentes de retraite d'HQ et la baisse des volumes.

Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.

TOUS

CD 03-10-2013

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- L'excellent travail de Louis Thibault et de son équipe pour la préparation de plasminogène concentré, en collaboration avec Dr Georges-Étienne Rivard du CH Ste-Justine. Le 1^{er} lot a été libéré pour utilisation cette semaine.
- Excellent travail de tout le personnel concerné à l'Exploitation et aux RH concernant les différentes présentations faites lors des rencontres avec les syndicats.
- Préparation, par Laurent-Paul Ménard, des annonces en ce qui a trait :
 - À la seule banque publique de sang de cordon.
 - Au 1 000^e don de sang, le 3 septembre, de Jean Bernier, un résident de Shannon dans la région de Québec.
 - À l'annonce, le 12 septembre, de la construction d'un établissement de production cellulaire à Québec et du dévoilement de l'identité visuelle du futur complexe C-LAVIE.

5.2 Technologies de l'information

5.2.1 Envoi massif pour rappel

Le système d'envoi massif de télécopies pour les retraits est dorénavant possible. La solution est en place, la configuration des groupes d'envois reste à faire et les utilisateurs seront formés au début octobre. Propriétaire du processus :LP Gagné.

5.3 Qualité et normes

5.3.1 Bilan – Audit de processus

Isabelle Lussier se joint à la réunion.

Dans un objectif d'amélioration continue et afin de mieux répondre aux besoins de l'entreprise, une évaluation du processus d'audit a été effectuée. À cet effet, une présentation est faite portant sur les points suivants :

- L'évaluation de la situation, avant les audits de processus.
- Le concept audit de processus à Héma-Québec.
- Les résultats des audits de processus.
- Limitations/difficultés de l'audit de processus.
- Éléments à suivre.
- Conclusion.

JDS demande à ce que le message soit passé à tous de collaborer avec les audits et de travailler en équipe. Par l'entremise de ce projet, la Direction des audits s'est engagée à optimiser les audits et à adopter une nouvelle vision avec toutes les parties impliquées.

Isabelle Lussier quitte la réunion.

5.4 Entreprise

5.4.1 Indicateurs de performance et objectifs

Réviser les indicateurs de performance et objectifs lors de la révision du plan stratégique 2015-2020 et à utiliser comme outil pour le budget de l'an prochain.

5.4.2 Rayonnement HQ

- Couverture médiatique positive pour :
 - La seule banque publique de sang de cordon.
 - Le 1 000^e don de sang, le 3 septembre, de Jean Bernier, un résident de Shannon dans la région de Québec.
 - L'annonce, le 12 septembre, de la construction d'un établissement de production cellulaire à Québec et du dévoilement de l'identité visuelle du futur complexe C-LAVIE.

- Présentation d'Yves Blais sur la *Recherche sur la production de plaquettes à partir de sang de cordon*. GRETISC, Montréal, 6 septembre 2013.

5.4.3 ABC Interim Meeting – Thérapies cellulaires

MG commente une présentation fort intéressante de R. Lee Buckler, *Managing Director de Cell Therapy Group, a division of CTG consulting, Co.*, présentée dans le cadre de l'*ABC Interim Meeting* d'août 2013, concernant le rôle des établissements de transfusion dans le secteur émergent des thérapies cellulaires. La présentation s'intitule « *Cell therapy for Blood Centers (Mirage or Oasis? Fact of Fiction? Now, Near, or Never?* ». Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : [5.4.3 - ABC - Thérapies cellulaires.pdf](#)

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 16 septembre 2013 par vice-présidence.

La 286^e réunion du Comité de direction se tiendra le 3 octobre 2013, à 10 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 286^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 3 octobre 2013 à Montréal**

Présences : Huguette Bourret, Roger Carpentier, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Absences : Yves Blais, Marco Décelles

Invité(e)s : Luc Bruno, Étienne Fissette, Andrée Tremblay

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1.	<p>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</p>		
2.	<p>ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 285^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 16 SEPTEMBRE 2013 Adopté avec modifications.</p>		
3.	<p>COORDINATION</p>		
3.1	<p>Entreprise – Gestion de risques</p>		
3.1.1	<p>Risques opérationnels</p>		
3.1.1.1	<p>Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
3.1.1.1.1	<p>Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		
3.1.1.1.2	<p>Réduction des pathogènes Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

3.1.1.1.3 HSH

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.5 Plaquette d'aphérèse

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.1.7 Virus du Nil occidental

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.2 Sécurité et intégrité des systèmes d'information

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.1.3 Ressources humaines

3.1.1.3.1 Relations avec le personnel

Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.

3.1.2 Risques à la réputation

3.1.2.1 Plainte à l'interne

Rien à signaler.

3.1.2.2 Plaintes de l'externe

Rien à signaler.

3.1.2.3 Couverture médiatique

Couverture médiatique positive à l'effet qu'HQ est la seule banque publique de sang de cordon au Canada depuis 2004, en réaction à l'annonce faite par la SCS à l'effet qu'elle a lancé la 1^{re} banque publique de sang de cordon au Canada.

3.1.3 Risques financiers

HQ n'a pas encore reçu du ministre de la Santé et des Services Sociaux, la lettre d'approbation pour la confirmation des versements pour le budget 2013-2014. Un suivi sera fait auprès de Denis Ouellet par GL.

GL

Rapidement

3.1.4 Fraudes et actes illégaux

[REDACTED]

3.1.5 Conformités aux lois

Rien à signaler.

4. CONSULTATION

4.1 Technologies de l'information

4.1.1 Projet Portail

Une clarification des applications concrètes pour répondre aux priorités et une évaluation des coûts et bénéfices attendus sont présentées, en tenant compte du niveau de complexité du projet, des efforts requis (client, TI, etc.), des économies annuelles et du retour sur investissement.

Il est important de signaler que les bénéfices ont été travaillés de concert avec toutes les équipes concernées et que les économies à réaliser doivent absolument démontrer un encaissement.

Décision

- Poursuivre l'analyse du projet Portail.
- Chaque v-p doit revoir, avec ses gestionnaires respectifs, les économies à réaliser.
- Établir une stratégie de récupération à court terme des économies réelles.
- Revenir au CD du 29 octobre.

SF coordonnera ce projet.

SF
V-ps et
gestionnaires
Idem
SF

CD 29-10-2013

SF

4.2 Entreprise**4.2.1 Révision du plan stratégique 2015-2020**

Une discussion s'engage sur le fait d'élaborer un plan de travail et développer le plan stratégique 2015-2020. Cet exercice doit être complété avant de finaliser le budget 2015-2016.

Étape 1 : révision des rapports de CBS, ARC, ABC, Australian Red Cross, Puget Sound, Holland Red Cross, EFS, German Red Cross, Swiss Red Cross, UK Red Cross, Baxter, Grifols, CSL, Octapharma, Haemonetics, Terumo, Fenwall, Roche, Novartis, Pfizer, Novo : identification des tendances, résultats et comparables.

Contribution de nos partenaires internes et externes : les syndicats, les receveurs via le CCRR, séance de remue-méninges au CCS des 30 et 31 octobre 2013, CRI, AQESSS, ABDS. Inspiration auprès d'autres groupes comme IBM, Canada Conference Board, etc.

Étape 2 : consolidation en janvier 2014: 1 journée de remue-méninges.

TOUS

08-01-2014

Étape 3 : plan stratégique à présenter pour adoption au CA du 18 juin 2014.

JDS

18-06-2014

Étape 4 : arrimage avec le budget de l'an 1 à présenter au CA du 8 octobre 2014.

GL

08-10-2014

Des sous-groupes (v-ps et directeurs) seront formés par thèmes pour les consultations à l'interne et à l'externe.

François Malo sera responsable de ce projet.

F. Malo

4.3 Administration et finance

4.3.1 DRF005 – Politique d'investissement-immobilisations «Révision des durées d'amortissement»

Luc Bruno se joint à la réunion.

Décision : la DRF005 – Politique d'investissement 2013 (acquisition et disposition d'immobilisations) est approuvée avec les modifications proposées. En ce qui concerne les durées d'amortissement des immobilisations, les membres conviennent des ajouts suivants :

- Bâtiments : 40 ans.
- Mobilier et équipement de bureau : 10 ans.
- Progiciels informatiques : 7 ans.
- Infrastructure informatique incluant les serveurs : 5 ans.

Luc Bruno quitte la réunion.

4.4 Exploitation

4.4.1 Salon interne sur l'innovation et l'amélioration continue

Étienne Fissette et Andrée Tremblay se joignent à la réunion.

Une présentation est faite concernant la mise sur pieds d'un salon interne sur l'innovation et l'amélioration continue qui s'avère une bonne pratique déjà implantée dans plusieurs organisations. Cette initiative vise à soutenir le changement de culture chez HQ et de renforcer, auprès des employés, les comportements souhaités.

Décision : après avoir été informés des avantages d'une telle pratique et de l'aperçu du déroulement, les membres du CD approuvent cette initiative d'une journée à l'établissement de Montréal et une journée à l'établissement de Québec.

En ce qui concerne Montréal, le salon aura lieu le 11 décembre 2013. Les dates proposées pour Québec sont le 18 ou 19 décembre.

Étienne Fissette et Andrée Tremblay quittent la réunion.

Montréal
Québec

11-12-2013
18-12-2013

5. INFORMATION

5.1 Ressources humaines

5.1.1 RECONNAISSANCE

- Les rencontres individuelles d'Andrée Tremblay, conseillère principale au développement organisationnel avec chaque v-p.
- Excellent apport de Serge Potvin et Martin Dupuis lors du transfert de l'impartition de CGI, de concert avec les équipes A&F et RH.
- Le personnel impliqué dans l'organisation du 15^e anniversaire d'HQ.
- Les bons résultats de l'inspection de Santé Canada à l'établissement de Québec (incluant le Centre Globule Laurier) du 23 au 27 septembre.

5.1.2 Niveau de cotisation en 2013-2014 des participants au régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif

Les membres sont informés des résultats de l'évaluation actuarielle du régime de retraite au 31 décembre 2012. Le coût du régime se situe maintenant à 21,8 % de la masse salariale comparativement à 19,7 % au 31 décembre 2011. Afin de maintenir le ratio de répartition du coût du régime au niveau de ce que le CD a entériné en octobre 2011, soit 40 % pour l'employé et 60 % pour l'employeur, la cotisation de l'employé sera de 8,7 % (7,9 % actuellement). Ce changement sera effectif à compter du 4 novembre 2013 et apparaîtra sur la paye déposée le 28 novembre 2013.

L'augmentation du coût du régime est principalement attribuable à l'introduction d'une nouvelle table de mortalité dans les hypothèses actuarielles.

5.2 Administration et finance

5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 juillet 2013

Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.

5.3 Entreprise

5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs

Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.

5.3.2 Rayonnement HQ

- Article accepté dans Vox Sanguinis concernant le changement de politique à cinq (5) ans pour les HSH.
- Présentation de Claudette Sauvé et Hélène Akzam, le 18 septembre, intitulée «Alignez vos activités de RH avec la stratégie d'affaires de votre organisation et mesurez leurs impacts sur sa réalisation», lors d'une conférence donnée dans le cadre des Événements Les Affaires. Le titre de la conférence était « Mesurez et optimisez la performance de vos programmes RH ».
- Visite des installations HQ, le 24 septembre, par Dr Lemssahli Ilham du Centre régional de transfusion sanguine de Rabat, Maroc.
- Visite, le 30 septembre, de représentants d'une délégation japonaise de « Blood Products Research Organization (BPRO) ».
- Le gouvernement du Québec a transformé le statut de Revenu Québec pour en faire une agence du revenu autonome et imputable. Dans sa démarche, Revenu Québec tient un forum sur les initiatives stratégiques et GL est invité à y présenter, le 8 octobre, le projet de transformation suite à la transition de la Croix-Rouge vers Héma-Québec. Il y présentera également la transformation en cours initiée dans le plan stratégique 2012-2015.

R&D

Présentation : Y. Blais, *“Future of Red Cell Genotyping. Red Cell Genotyping 2013: Clinical Benefits”*, Sept. 19, 2013, National Institutes of Health, Bethesda, MD, US.

Publication du groupe de Maryse St-Louis :

Danny Brouard, Olivier Ratelle, A. Guillermo Bracamonte, Maryse St-Louis et Denis Boudreau. *“Direct molecular detection of SRY gene from unamplified genomic DNA by metal-enhanced fluorescence and FRET. Anal. Methods, 2013”*.

Cet article fera la page couverture de la revue *Analytical Methods*.

6. COORDINATION DE L'AGENDA

Les membres sont informés des activités de la semaine du 7 octobre 2013 par vice-présidence.

La 287^e réunion du Comité de direction se tiendra le 29 octobre 2013, à 9 h, à Montréal



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 287^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 29 octobre 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Charles Vachon, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Suzanne Rémy

Invité(e)s : Hélène Akzam, Étienne Fissette, Isabelle Lussier, Suzanne Ménard (Aon), Nidal Moukarbel, Caroline Parent

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté <i>en retirant le point 6 - Coordination de l'agenda.</i></p>		
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 286^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 3 OCTOBRE 2013 Adopté avec modifications.</p>		
<p>3. COORDINATION</p>		
<p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p>		
<p>3.1.1 Risques opérationnels</p>		
<p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
<p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ) Dans l'<i>ABC Newsletter</i> du 25 octobre, il y a un article référant à une grande étude britannique qui suggère que la vCJD est plus répandue que les évaluations qui avaient été faites. Cette étude est basée sur des tests d'échantillons d'appendicectomie archivés, dont environ 1 sur 2 000 ont testé positifs pour la protéine de prion anormale. Ces résultats soulèvent plusieurs questions dont celle de l'impact sur la sécurité transfusionnelle au Royaume-Uni.</p>		
<p>Décision : pour l'instant, aucun impact pour HQ et cela ne change en rien la</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>validité de notre soumission à Santé Canada concernant la fermeture de période à risque pour les séjours en Europe.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] ● [REDACTED] ● [REDACTED] ● [REDACTED] <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>3.1.1.1.3 HSH</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux, MG préparera un argumentaire quant à une nouvelle demande de modification des critères d'exclusion des HARSAH. En effet, ce dernier se demande s'il est possible que la notion de "relations sexuelles à risque" (homo ou hétérosexuelle) puisse être utilisée à la place de HARSAH. • Les membres sont informés qu'il n'y a eu aucun donneur confirmé VIH positif depuis l'implantation du nouveau critère HSH. <p>3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>	<p>MG/SG</p>	<p>Dès que possible</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.1.5 Qualité Les membres sont informés des mises à jour des éléments du rapport sur les problèmes de qualité.</p> <p>3.1.1.1.6 Plaquette d'aphérèse À la prochaine réunion du CCS, les 30 et 31 octobre, les membres seront avisés des conclusions des Affaires médicales à l'effet qu'il n'y a pas de raison médicale pour changer le mode d'approvisionnement actuel. Ce point sera retiré de l'ordre du jour.</p> <p>3.1.1.1.7 Virus du Nil occidental Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.8 Contamination de plaquettes La directive prévoyant de faire les mises en cultures avec un délai de 24 heures est déjà en place suite au projet pilote mis sur pied le 22 avril 2013. Ce point sera retiré de l'ordre du jour.</p> <p>3.1.1.2 Suffisante de l'approvisionnement</p> <p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p>	<p>HB</p> <p>HB</p>	<p>Immédiatement</p> <p>Immédiatement</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU						RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
	Septembre 2013 Réal au 30-09-2013			CUMULATIF 2013-2014			
	QUANTITÉ	% Vs Septembre 2013 Septembre 2012	% Vs Septembre 2013 Août 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13		
CULOTS	18 612	- 1,74 %	- 4,59 %	136 624	- 4,77 %		
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 175			116 640			
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 235	0,12 %	- 4,00 %	23 328	- 3,13 %		
Pools	403	- 10,64 %	5,77 %	2 743	- 33,68 %		
Plaquettes d'aphérèse	2 832	1,87 %	- 5,25 %	20 585	3,21 %		
PLASMA ÉQUIVALENT	3 910	- 5,49 %	2,49 %	25 300	- 0,71 %		
<p>La tendance à la baisse se poursuit quant aux demandes et livraisons de culots et de plaquettes.</p> <p>MG présentera au prochain CD le taux d'utilisation des culots globulaires de différents pays.</p> <p>3.1.1.2.2 Produits stables</p> <p>Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} octobre 2013 et la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.</p> <p>GL demandera à Jean Lapierre de surveiller l'impact sur la distribution de l'IgIV lorsque CSL Behring recevra l'autorisation de distribuer le produit Hizentra (IgSC) 20 % (actuellement 16 %), car il pourrait y avoir un transfert des patients de l'IgIV vers le sous-cutané. JDS mentionne qu'à Edmonton et à Calgary, il y a eu un transfert massif vers le sous-cutané.</p> <p>3.1.1.2.3 Tissus humains</p>						MG	CD 28-11-2013

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU								RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
		sept-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réel	Budget	%	Réel	Budget	%	Réel	% dist. Totale
Référence	Total	136	157	115,44	919	942	102,50		
	Montréal	59	86	145,76	454	516	113,66		
	Québec	77	71	92,21	465	426	91,61		
Prélèvement	Total	52	61	85,25	366	366	96,17		
	Tissus	17	17	100,00	99	102	97,06		
	Globes oculaires Mtl	29	42	69,05	183	252	72,62		
	Globes oculaires Qc	21	25	84,00	146	150	97,33		
Distribution	Os spongieux cong.	33	31	106,45	220	186	118,28	0	0,00
	Os spongieux lyc.	28	21	133,33	135	126	107,14	0	0,00
	Os massif	12	23	52,17	106	138	76,81	41	38,68
	Tendons	16	23	69,57	130	138	94,20	17	13,08
	Peau	335	146	229,45	857	876	97,83	324	37,81
	Valves	3	6	50,00	15	36	41,67	3	20,00
	Achat/Revente	0	17	0,00	28	102	27,45	0	S/O
	Sous-total	427	267	159,93	1491	1602	93,07	385	25,82
Cornées	Locales MTL	30	30	100,00	199	180	110,56	0	0,00
	Locales QC	15	20	75,00	84	120	70,00	0	0,00
	Importées	31	17	182,35	113	102	110,78	0	0,00
	Sclères	29	25	116,00	188	150	125,33	0	0,00
	Sous-total	105	92	114,13	584	552	105,80	0	0,00
	TOTAL DISTRIBUTION	532	359	148,19	2075	2154	96,33	385	18,55

Distribution des trois (3) premières allogreffes valvulaires hors-Québec, au *BC Children Hospital*, une percée fort importante.

Des tournées en Ontario et dans l'Ouest canadien qui portent fruits.

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2013 au 28-09-2013

CH	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire	
	Caucasiens	%	Autres	%	Total		Total	%	Total	%	
St-Mary's	128	57	95	43	223	194	127	65	67	35	
Ste-Justine	291	81	68	19	359	294	199	68	95	32	
Royal Victoria	216	64	122	36	338	263	153	58	110	42	
CHUL-CME	581	94	36	6	617	477	355	74	122	26	
Lakeshore	91	68	43	32	134	98	63	64	35	36	
CSSS Laval	263	72	101	28	364	637	424	67	213	33	
LaSalle	224	71	90	29	314	308	208	68	100	32	
Sacré-Cœur	151	76	49	25	200	147	108	73	39	27	
TOTAL	1945	76%	604	24%	2549	2418	1637	68%	781	32%	

Cible 1850 + 52 = 35,5
781 + 26 = 30,0

BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2013-2014	95	199	67	127	110	153	122	355	213	424	100	208	0	0	39	108	35	63	781	1637
Total 2012-2013	125	279	137	230	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1569	2857
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1379	2234	1177	1967	874	1298	1196	2932	2758	4243	699	1370	565	1696	151	424	47	93	8846	16257

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Une seule distribution en octobre, à Seattle.</p> <p>3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.4 Ressources humaines 3.1.1.4.1 Relations avec le personnel Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.2 Risques à la réputation 3.1.2.1 Plainte à l'interne Rien à signaler.</p> <p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe Demande de moratoire envoyée au Ministre de la Santé par trois médecins associés au CETC quant à la construction du Complexe C-Lavie. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3 Risques financiers Suite au suivi effectué par GL auprès du MSSS, nous devrions recevoir sous peu la lettre d'approbation pour la confirmation des versements du budget 2013-2014.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p>	GL	Rapidement

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Ressources humaines</p> <p>4.1.1 Résultats du sondage auprès des employés</p> <p><i>Hélène Akzam et Suzanne Ménard de la compagnie Aon se joignent à la réunion.</i></p> <p>Il est important de noter l'excellent taux de participation des employés au sondage de l'ordre de 75 %.</p> <p>Suzanne Ménard passe en revue les résultats du sondage à l'intention des employés regroupés sous les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte et la méthodologie de l'étude. • L'indice de mobilisation. • Qu'est-ce qui influence la mobilisation? • L'efficacité et le soutien au gestionnaire. • Agir à partir des résultats. <p>Des actions appropriées seront prises à la suite de ce sondage afin de bâtir une main-d'œuvre mobilisée, impliquée dans le succès de l'entreprise et, pour ce faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la portée et le potentiel de bâtir et maintenir une mobilisation élevée. • Identifier ce qui améliore et contribue à la mobilisation et se préparer à agir en conséquence. • Mettre en place des changements adéquats afin d'améliorer la mobilisation et de profiter du momentum. <p>Il sera important de communiquer assez rapidement les résultats du sondage aux employés, de même qu'un plan d'actions.</p>	<p>Tous</p> <p>CD</p>	<p>En continu</p> <p>Après le 7 novembre 2013</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Des solutions à long terme seront élaborées dans le Plan stratégique 2015-2020, lors de la réunion d'équipe de janvier 2014.</p> <p><i>Hélène Akzam et Suzanne Ménard de la compagnie Aon se joignent à la réunion.</i></p> <p>4.2 Qualité et normes</p> <p>4.2.1 Résultats des groupes de travail/Refonte qualité</p> <p><i>Étienne Fissette, Isabelle Lussier, Nidal Moukarbel et Caroline Parent se joignent à la réunion.</i></p> <p>Suite au diagnostic posé sur notre système qualité qui a démontré ses limites et ses contraintes, quatre (4) groupes de travail ont été formés dont le mandat est de faire des suggestions concrètes sur les processus, les structures, les compétences requises et l'implantation d'indicateurs de qualité et de suivi.</p> <p>Tel que convenu au CD du 4 juin 2013, un représentant de chaque groupe présente les recommandations qui permettront d'aligner les activités futures de qualité avec notre plan stratégique, de même que de réaliser des gains de qualité, d'efficience, de flexibilité, d'innovation et de responsabilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inspection visuelle – Étienne Fissette Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : 4.2.1 - Refonte Qualité.Inspection visuelle.E. FissetteV3 CD.pptx <p>Décision : le CD approuve les recommandations formulées dans la présentation et est d'accord pour que le groupe de travail procède à la Phase 1 : Mise à niveau, de concert avec M. Décelles afin d'évaluer les impacts sur l'Exploitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • PFN – Nidal Moukarbel Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : 4.2.1 - Refonte Qualité.PFN. N. Moukarbel.pptx <p>Décision : le CD approuve les recommandations formulées dans la présentation, en ajoutant la nécessité d'étudier les meilleures pratiques dans le</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>monde en termes de gabarit et demande qu'un plan d'action soit rédigé pour aller de l'avant.</p> <ul style="list-style-type: none"> CAPA – Caroline Parent Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : 4.2.1 - Refonte Qualité.CAPA_FINAL28oct20131.pptx <p>Décision : le CD approuve les recommandations formulées dans la présentation.</p> <p>Cependant, suite à certaines inquiétudes formulées par les membres du CD en ce qui concerne le processus d'analyse et de correction d'une « Non-conformité », il y aurait lieu, à l'étape suivante : « Évènement - Approbation par <u>Gestionnaire</u> (propriétaire du processus) approuve ou non l'<u>ouverture</u> d'une NC », de revoir comment minimiser les risques associés à cette étape, soit la possibilité de fermer le processus de façon erronée.</p> <ul style="list-style-type: none"> Rappel de masse – Isabelle Lussier Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant : 4.2.1 - Refonte Qualité. Rappel de masse recommandations. I. Lussier CD v 29-10--2013.pptx <p>Décision : le CD approuve les recommandations formulées dans la présentation.</p> <p>Cependant, il sera important de déterminer si les rappels de masse doivent être reflétés dans une PFN et/ou le PCO. Des vérifications devront être faites auprès de la réglementation (Santé Canada, de même que FDA). Il est demandé d'écrire une nouvelle procédure avant la fin de cette année afin de pouvoir l'utiliser dans l'exercice de PCO en janvier et afin de pouvoir effectuer une révision lors du transfert éventuel dans un nouveau gabarit de PFN.</p> <p><i>Étienne Fissette, Isabelle Lussier, Nidal Moukarbel et Caroline Parent quittent la réunion.</i></p>		
4.3 Technologies de l'information		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.3.1 Projet Portail</p> <p>Les rencontres avec les gestionnaires ne sont pas terminées et nous sommes en attente de certaines données. Ce point est donc remis au CD du 28 novembre.</p> <p>4.4 Entreprise</p> <p>4.4.1 PCO et procédure de rappel</p> <p>En suivi à une requête d'inclure au PCO la procédure de mise en quarantaine et de rappel de masse de produits, GL mentionne que Daniel Dancause, de la compagnie Prudent, procède actuellement avec les vice-présidences impliquées à la mise à jour du PCO. Le rappel des produits sera couvert dans la mise à jour et sera discuté lors de l'exercice de simulation théorique annuelle du comité de direction en février prochain.</p> <p>Les membres du CD ont également convenu qu'uniquement les produits sanguins labiles seront traités en continuité, car Héma-Québec fait partie des services essentiels et qu'elle est l'unique distributeur de ces produits au Québec. Pour les autres produits, y compris le sang de cordon, le lait maternel et la peau, compte tenu qu'ils peuvent être approvisionnés ailleurs, ils ne seront pas considérés pour la continuité des opérations, sauf pour l'inventaire en main.</p> <p>5. INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Session éducative sur la motivation au don de sang lors du congrès de l'AABB à Denver, du 11 au 16 octobre, dirigée par Marc Germain et avec présentations par Gaston Godin et Gilles Delage. • Félicitations et remerciements à Suzanne Rémy pour sa contribution exceptionnelle à titre de vice-présidente à la qualité et aux normes, tout au long de sa carrière chez HQ. • Conférence prononcée par GL, le 18 octobre, au Forum des initiatives stratégiques (FIS) de Revenu Québec qui a remporté un vif succès. La conférence portait sur la transformation organisationnelle vécue par HQ, suite à 	<p>SF</p>	<p>CD 28-11-2013</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>la transition de la Croix-Rouge vers HQ.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le budget 2014-2015 a été approuvé au CA du 9 octobre grâce à l'excellente contribution de Luc Bruno, Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc et des membres des équipes impliquées. • Succès du Symposium sur le sang de cordon tenu conjointement par la SCS et HQ, le 25 octobre. Merci à Stéphane Turcotte pour l'excellente organisation et aux présentateurs : Marie-Claire Chevrier, Diane Fournier, Renée Bazin, Martin Champagne, Susie Joron, Lucie Richard et André Lebrun. • Très bonne réception de la Stratégie d'approvisionnement 2013-2016 (produits labiles) par le CA lors de la réunion du 9 octobre. Félicitations à MD et son équipe. • Succès de la collecte de sang des Lavallois. Une mention toute spéciale à Johanne Mercier pour son grand dévouement et sa contribution d'un don de sang qui a permis d'atteindre l'objectif de 850. • Excellent travail de support et de logistique de Rachel Neault et Manon Savard lors de la visite de la délégation chinoise « <i>Henan Red Cross Blood Center</i> » le 16 octobre. 		
<p>5.2 Administration et finance</p>		
<p>5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 septembre 2013</p>		
<p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.</p>		
<p>5.3 Entreprise</p>		
<p>5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs</p>		
<p>Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.</p>		
<p>5.3.2 Rayonnement HQ</p>		
<p>Visite de la délégation chinoise « <i>Henan Red Cross Blood Center</i> » le 16 octobre.</p>		
<p>R&D</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Présentations faites lors du congrès AABB, 12-15 octobre 2013, Denver, É-U</p> <p><i>Identification of the mechanisms responsible for the improved platelet recovery achieved with MSC and osteoblast-conditioned medium.</i> Nellie Dumont, Hélène Émond, Betül Çelebi, Renée Bazin, Diego Mantovani, Denis-Claude Roy, Nicolas Pineault.</p> <p><i>Optimizing the Washing Procedure of the Haemonetics ACP215 Automated System For Making Allogeneic IgA-deficient Red Blood Cell Units.</i> Annie Jacques, Hana Daoud, Claudia Bédard, Marie-Claire Chevrier, Louis Thibault.</p> <p><i>miRNAs as potential therapeutic targets in graft-versus-host disease.</i> Lionel Loubaki, Lauriane Padet, Renée Bazin.</p> <p><i>Preliminary Results for Post-Thaw Quality of SAGM and AS-3 Leukoreduced Red Blood Cells after Deglycerolization and Suspension in AS-3 with the ACP 215 Automated System.</i> Annie Jacques, Hana Daoud, Claudia Bédard, Audrey Laforce-Lavoie, Marie-Claire Chevrier, Louis Thibault.</p> <p><i>Let's Go Nano! Super Luminescent Nanoparticles for Bioimaging and Blood Genotyping Applications.</i> Danny Brouard, Olivier Ratelle, Denis Boudreau, Maryse St-Louis.</p> <p><i>A high-throughput one-step method for the screening of IgA deficiency in blood donors.</i> R. Bazin, T. Tremblay, J. Courtemanche, I. Paré, P. Rouleau, H. Émond, M. Drouin.</p> <p><i>Comparison of AS-3 and SAGM Red Blood Cell Units Washed with the Haemonetics ACP 215 Automated System and Stored in AS-3 Additive Solution.</i> Annie Jacques, Hana Daoud, Claudia Bédard, Marie-Claire Chevrier, Louis Thibault.</p> <p><i>MiR-146a promotes IVIg-mediated inhibition of TLR4 signaling in LPS-treated human monocytes.</i></p> <p><i>Bacterial growth inhibition by cord blood constituents.</i> Louis Thibault, Marie-Pierre Cayer, Joanie Pichette, Diane Fournier, Gilles Delage, Marie-Claire Chevrier.</p> <p><i>Application of a real-time PCR assay for bacterial contamination screening in cord blood.</i> Louis Thibault, Marie-Pierre Cayer, Marie-Christine Pouliot, Diane Fournier,</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Marie-Claire Chevrier.</p> <p><i>Improving Plasma Recovery by the Optimization of Whole Blood Centrifugation Process.</i> Étienne Fissette, Annie Jacques, Jocelyne Dion, Bernard Renaud, Louis-Philippe Gagné, Martine Richard, Marie Joëlle de Grandmont, Louis Thibault.</p> <p><i>Reduced breakage of frozen blood products with a new design of storage casing.</i> Claudia Bédard, Annie Jacques, Éric Ducas, Nathalie Dussault, Pierre Lalonde, Sylvie Thibault, Michel Beaudin, Louis Thibault.</p> <p>Présentation faite lors du symposium conjoint Canadian Blood Services et Héma-Québec, 25 octobre 2013. Montréal.</p> <p>What's in the bag? Renée Bazin.</p>		
<p>5.3.3 Leçons apprises à l'AABB sur les plans de mesures d'urgence</p> <p>MG réfère les membres à son compte rendu du congrès de l'AABB à Denver du 11 au 16 octobre où il y a eu quelques présentations très pertinentes sur ce sujet, avec des exemples concrets et récents de désastres d'origine naturelle ou humaine ayant touché directement les établissements transfusionnels: l'expérience du NYBC lors de l'ouragan Sandy; la fusillade dans le cinéma d'Aurora (Bonfils Blood Center); l'explosion de l'usine de fertilisants au Texas. Voici les principales leçons retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distinguer plan d'urgence (pour gérer les crises de façon immédiate) et plan de continuité (pour gérer la reprise à moyen et long terme). • Les plans ne peuvent pas tout prévoir, mais sont un outil essentiel. • Les plans doivent être utilisés fréquemment, soit en situation réelle ou simulée; même jusqu'à 5 fois par année. • Ne jamais négliger l'impact sur les donneurs. Le problème est le plus souvent celui d'une affluence accrue et incontrôlable de personnes qui veulent aider en donnant du sang, alors que très souvent la demande additionnelle est rencontrée sans difficulté, quand elle n'est pas nulle. • La planification des collectes mobiles dans les mois qui suivent la crise. • Maintenir des communications étroites avec les partenaires (gouvernement, hôpitaux, sécurité civile, etc.) avant la crise, ceci pour assurer une communication efficace lorsque l'urgence frappe. 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> • Procédure intéressante qui consiste en un système d'appel téléphonique automatique au centre de transfusion en cas de crise majeure. • Des envois de produits sont faits automatiquement et rapidement vers les hôpitaux potentiellement concernés, avant même que les commandes urgentes soient reçues à l'établissement. <p>Décision : Réévaluer la fréquence des exercices de PCO et ou de rappel de masse. Il faudra ajuster selon la nouvelle PFN de rappels de masse.</p> <p>5.3.4 Suivi par les v-ps, à leur équipe respective, des documents approuvés au CD Afin d'éviter des variantes dans la diffusion, par les v-ps aux membres de leur équipe respective, de documents approuvés au comité de direction, il est convenu d'inscrire, lorsque cela s'applique, une note au compte rendu à l'effet que les v-ps vont diffuser l'information.</p> <p>5.3.5 Suivis du CA du 9 octobre Jean De Serres fait la mise à jour des points adoptés au Conseil d'administration lors de la réunion du 9 octobre.</p>	GL	Dès que possible
La 288^e réunion du Comité de direction se tiendra le 28 novembre 2013, à Montréal		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 288^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 28 novembre 2013 à Montréal et Québec en vidéoconférence**

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Jean De Serres, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Secrétariat : Lise Drapeau

Absences : Huguette Bourret, Marco Décelles

Invité(e)s : Hélène Akzam, Andrée Tremblay

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de SR par CV au point 3.1.1.1.5. - Ajout de 2 sujets par SF : <ul style="list-style-type: none"> • 4.1.2 Réseau Wi-Fi. • 5.3.1 PTPARI 14-17. 			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 287^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 29 OCTOBRE 2013 Adopté avec des modifications mineures.</p>			

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.5 Qualité</p> <p>CV fait une mise à jour de différents éléments de problèmes de qualité et la résolution de ces problèmes.</p> <p>On fait état de deux cas récents de cornées potentiellement contaminées : le premier ayant causé une infection oculaire chez le receveur (cornée reçue d'un fournisseur américain); le deuxième étant un rapport de culture positif pour un prélèvement effectué sur la cornée au moment de son implantation, mais sans infection clinique chez le receveur (cornée prélevée par HQ). On rappelle que HQ procède à la culture des cornées au moment du prélèvement, alors que ceci n'est pas une exigence pour nos fournisseurs américains, puisque ce n'est pas requis selon les normes et la réglementation canadienne et américaine. On se questionne donc à savoir si on doit rendre la culture au prélèvement obligatoire pour les fournisseurs américains, ce qui risque de nous priver au moins en partie de cette source d'approvisionnement. MG suggère de vérifier auprès de nos fournisseurs américains lesquels parmi eux font déjà la culture au prélèvement. On pourra par la suite mieux évaluer l'impact de mettre en place une telle exigence. En parallèle, HQ pourra essayer de faire une démonstration scientifique de l'utilité de procéder aux cultures au prélèvement, ceci pour mieux étayer la politique adoptée suite à la recommandation des affaires médicales. On pourra ensuite utiliser ces données pour tenter de faire modifier les normes à ce sujet.</p> <p>3.1.1.1.6 Virus du Nil occidental</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque. Cependant, MG rapporte que la SCS a identifié un donneur positif le 11 nov. dernier. Malgré la date tardive de ce cas positif, les affaires médicales ne jugent pas nécessaire de remettre en question la date de fin</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU				RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
de dépistage saisonnier (fin novembre).					
3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement					
3.1.1.2.1 Produits labiles					
	Octobre 2013 Réel au 31-10-2013			CUMULATIF 2013-2014	
	QUANTITÉ	% Vs Octobre 2013 Octobre 2012	% Vs Octobre 2013 Septembre 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13
CULOTS	20 355	- 6,01 %	8,29 %	156 479	- 5,90 %
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 795	- 8,25 %	3,83 %	133 235	- 3,40 %
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 359			26 647	
Pools	250	- 49,29 %	- 37,96 %	2 948	- 36,66 %
Plaquettes d'aphérèse	3 109	- 1,86 %	9,78 %	23 699	3,35 %
PLASMA ÉQUIVALENT	3 961	- 30,72 %	7,61 %	31 956	- 7,80 %
La tendance à la baisse se poursuit quant aux demandes et livraisons de culots et de plaquettes.					

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>JDS commente les données du tableau de taux d'utilisation des culots globulaires de différents pays.</p> <div data-bbox="268 394 1293 1149"> <p>Variation in practice: global RBC transfusion rates: 2008-09</p> <p>RBCs per 1,000 Population</p> <p>Adapted from Devine D et al: International Forum: Inventory Management. <i>Vox Sanguinis</i>. 2009.</p> </div> <p>3.1.1.2.2 Produits stables</p> <p>Les membres sont informés des statistiques sur les produits stables dont, entre autres, la valeur des inventaires au 1^{er} nov. 2013 et la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU							RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
3.1.1.2.3 Tissus humains								
JDS fait la lecture de la lettre du sous-ministre en rapport avec les activités HQ sur les tissus humains et mentionne qu'il fera un suivi là-dessus.								
		oct-13			Cumulatifs			
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Distributions canadiennes (hors QC)
						Budget	%	Réel % dist. Totale
Référence	Total	147	157	106,80	1066	1099	103,10	
	Montréal	73	86	117,81	527	602	114,23	
	Québec	74	71	95,95	539	497	92,21	
Prélèvement	Total	59	61	96,72	411	427	96,25	
	Tissus	17	17	100,00	116	119	97,48	
	Globes oculaires Mtl	29	42	69,05	212	294	72,11	
	Globes oculaires Qc	26	25	104,00	172	175	98,29	
Distribution	Os spongieux cong.	40	31	129,03	267	217	123,04	0 0,00
	Os spongieux Iyo.	31	21	147,62	166	147	112,93	0 0,00
	Os massif	19	23	82,61	128	161	79,50	45 35,16
	Tendons	27	23	117,39	163	161	101,24	21 12,88
	Peau	49	146	33,56	906	1022	88,65	347 38,30
	Valves	4	6	66,67	19	42	45,24	3 15,79
	Achat/Revente	5	17	29,41	33	119	27,73	0 S/O
	Sous-total	175	267	65,54	1682	1869	89,99	416 24,73
Cornées	Locales MTL	26	30	86,67	225	210	107,14	0 0,00
	Locales QC	21	20	105,00	105	140	75,00	0 0,00
	Importées	23	17	135,29	136	119	114,29	0 0,00
	Sclères	48	25	192,00	239	175	136,57	0 0,00
	Sous-total	118	92	128,26	705	644	109,47	0 0,00
TOTAL DISTRIBUTION		293	359	81,62	2387	2513	94,99	416 17,43
3.1.1.2.4 Sang de cordon								
Ce dossier va bon train : bonne distribution.								
Distribution sang de cordon au 30 sept. 2013								
2012-2013			2013-2014					
1	16-04-2012	Montréal, Québec (HME)		1	09-04-2013	Seattle, États-Unis		
2	23-08-2012	Montréal, Québec (HME)		2	10-04-2013	Leiden, Pays-Bas		
3	17-12-2012	Québec, Québec (HDQ)		3	22-04-2013	St-Louis, États-Unis		
4	11-01-2013	Antalya, Turquie		4	02-05-2013	Montréal, QC (Ste-Justine)		
5	11-01-2013	Seattle, États-Unis		5	17-05-2013	Buenos Aires, Argentine		
6	12-02-2013	Lille, France		6	27-05-2013	Londre, Angleterre		
7	18-02-2013	Bristol, Angleterre		7	25-06-2013	Montréal, QC (Ste-Justine)		
8	26-02-2013	Toronto, Canada		8	02-07-2013	Villejuif, France		
9	07-03-2013	New York, États-Unis		9	24-07-2013	Montréal, QC (Ste-Justine)		
10	18-03-2013	Vérone, Italie		10	30-07-2013	Boston, États-Unis		
				11	27-08-2013	Paris, France		
				12	28-08-2013	Seattle, États-Unis		
				13	03-09-2013	Seattle, États-Unis		
				14	21-10-2013	Alberta, Canada		
				15	25-11-2013	New York, États-Unis		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>De plus, une plainte de la qualité d'un tendon nauséabond est mentionnée par CV.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique Suite à une plainte médiatisée d'un donneur (cas de syphilis), SG suggère que la lettre à ces donneurs soit revue afin d'y ajouter une note d'empathie. GDelage fera le suivi.</p> <p>3.1.3 Risques financiers GL mentionne que le MSSS veut revoir les subventions de tous les organismes gouvernementaux.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p> <p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p> <p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Technologies de l'information</p> <p>4.1.1 Projet Portail Lors de la dernière rencontre, la décision finale sur ce projet avait été reportée à aujourd'hui. SF répond aux questions des membres et décrit les différents paliers du Portail. Est-ce un investissement rentable, un projet prioritaire ? SF explique le retour sur l'investissement. JDS mentionne qu'on avait convenu de prioriser l'évaluation du projet en vue de ce CD. JDS demande s'il est possible d'arrimer les livrables du portail avec les priorisations de l'exploitation et des autres VP.</p> <p>De plus, le temps des autres VP à investir dans ce projet est à évaluer. On se demande d'ailleurs si on doit dégager du temps en RH pour travailler sur ce projet afin de le faire avancer.</p>	<p>GDelage</p>	<p>Prochainement</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>JDS demande qu'à partir de maintenant on revoie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment on priorise les projets (voir liste des projets au CD du 3 oct. 2013); • le mode de communication; • la planification dès janvier prochain et le suivi. <p>Il est convenu d'aller de l'avant avec le projet Portail.</p>	Tous	Janv. 2014
<p>4.1.2 Réseau Wi-Fi</p> <p>SF propose de doter HQ d'une couverture Wi-Fi (communication sans fil) à la grandeur de l'organisation. Il présente les avantages et les coûts de ce projet, ce qui suscite plusieurs questions des participants. JDS verra avec Marco les besoins de l'Exploitation. A moins d'avis contraire de l'exploitation, ce projet pourra aller de l'avant.</p>	JDS/MD	Prochainement
<p>4.2 Entreprise</p> <p>4.2.1 Indemnité de kilométrage</p> <p>Afin de suivre les règles du marché, on demande de rehausser les coûts de km du CD au niveau de ceux du CA.</p>	JDS/SG	Fév. 2014
<p>Tous sont d'accord. Ainsi, cette demande sera présentée au comité d'audit en février 2014.</p> <p>4.2.2 Frais de déplacements et de repas</p> <p>Discussion des membres sur les normes actuelles. Selon JDS, frais de fonction à utiliser.</p>		
<p>4.2.3 Réunion d'équipe 7-9 janvier 2014</p> <p>En préparation à cette rencontre, JDS demande à tous de réfléchir aux grands enjeux qui les concernent et qui s'en viennent pour les 5-10 prochaines années. Il précise que ces grands enjeux seront par la suite présentés au CA-CD de mars 2014, ainsi qu'un résumé de la revue des rapports annuels des grandes entreprises que présentera F. Malo.</p>	Tous FMalo	CA-CD de Mars 2014

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
4.3 Ressources humaines		
4.3.1 Diffusion de la présentation sur l'efficience au niveau des collectes mobiles et centres des donneurs Globule RC présente les récentes discussions sur le sujet et les questions posées. La présentation PP sera acheminée aux membres prochainement.	RC	prochainement
4.3.2 Sondage Employeur de choix : Déploiement des résultats et plan d'action <i>Hélène Akzam et Andrée Tremblay se joignent à la réunion.</i> Andrée Tremblay passe en revue les diverses étapes du calendrier prévu pour le déploiement des résultats et le plan d'action. Le document « Réaliser un sondage de mobilisation : les conditions de succès » est distribué et on s'y réfère aux pages 52 et 54 pour le récapitulatif et le visuel des acteurs après le diagnostic. On précise que ces documents pourront être partagés avec les autres gestionnaires afin de les aider à bâtir une main-d'œuvre mobilisée, impliquée dans le succès de l'entreprise. Les membres rappellent l'importance de diffuser le plus rapidement possible les résultats du sondage aux employés ainsi que le plan d'action.	Tous	En continu
4.4 Exploitation		
4.4.1 Prélèvements [Redacted text]		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.4.2 DEX-012 – Politiques promotionnelles Sujet reporté à la prochaine réunion.</p> <p>4.5 Recherche et développement</p> <p>4.5.1 Qualification comme auteur YB demande à connaître la position HQ sur le sujet, à savoir qui se qualifie comme auteur pour les publications : au mérite selon YB ou comme un rayonnement selon certains.</p> <p>Après discussion, tous s'entendent à l'effet qu'une contribution significative est essentielle pour avoir son nom sur une publication et non seulement en tant que directeur d'un service. Il s'agit de la même politique pour l'Université Laval.</p> <p><u>Décision</u> : une contribution significative est essentielle pour être auteur d'une publication. Décision qui s'applique à l'ensemble de l'organisation.</p> <p>5. INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE Faisant suite à la visite d'un « cotiseur » de taxes provinciales, HQ a reçu une note à l'effet qu'ils ferment le dossier.</p> <p>5.2 Administration et finance</p> <p>5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 octobre 2013 Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci. Il mentionne des dépenses en moins et énumère les éléments contribuant : postes non comblés, contrôle des coûts pour la baisse de volume, efforts concertés pour réduire les collectes.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.3 Technologies de l'information</p> <p>5.3.1 PTPARI 14-17</p> <p>SF décrit les étapes de cette planification triennale : rapport détaillé à faire sur les projets et activités de continuité. Évaluation à faire selon l'avancement des projets. Selon JDS, on doit budgéter les coûts similaires à ce qui est budgété sur le marché : GL doit arrimer les coûts pour cet exercice.</p> <p>Ce document sera présenté au CA de décembre prochain.</p> <p>5.4 Entreprise</p> <p>5.4.1 Indicateurs de performance et objectifs</p> <p>Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1. JDS mentionne qu'il faut réduire les coûts en plasma.</p> <p>5.4.2 Rayonnement HQ</p> <p>YB mentionne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'Yves Blais des technologies d'HQ au comité aviseur médical du regroupement de compagnies biopharmaceutiques RXnD. • Remise par Yves Blais, comme représentant d'HQ, du prix Bâtitteur : Entreprise Innovante à Pierre Karl Péladeau lors du gala de l'ADRIQ (l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec). <p>MG mentionne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frédéric Douville, anciennement aux tissus humains, qui a défendu sa thèse avec brio, sur un sujet d'intérêt pour HQ. Belle réalisation! Doctorat complété dans les délais. <p>5.4.3 Sondage 360 Degrés – Jean De Serres</p> <p>À la demande de JDS, un sondage anonyme de satisfaction a été effectué auprès des VP sur son style de gestion et sa personnalité.</p> <p>En réponse aux commentaires reçus, JDS précise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qu'il est toujours disponible à les rencontrer et de ne pas seulement se fier à son agenda électronique mais de voir avec Huguette qui trouvera des disponibilités; 	<p>SF/GL/JDS</p>	<p>CA de déc. 2013</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none">• que la différence d'opinions n'est pas un problème pour lui : c'est sain de ne pas tous avoir la même opinion;• de ne pas hésiter à lui dire lorsqu'un mandat n'est pas clair et à lui demander les outils nécessaires; c'est son rôle d'y voir.		
La 289^e réunion du Comité de direction se tiendra le 10 décembre 2013, à Montréal		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 289^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 10 décembre 2013 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Secrétariat : Lise Drapeau

Absence : Huguette Bourret

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement de SR par CV au point 3.1.1.1.5. - Ajout des 3 sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> • 5.2.4 Granulocytes – MG. • 5.2.5 Structure Assurance-Qualité – CV. 		
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 288^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 28 NOVEMBRE 2013</p> <p>Adopté avec des modifications.</p>		
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																												
<p>3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O) Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.5 Qualité Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.6 Virus du Nil occidental Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>																																														
<p>3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement</p>																																														
<p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p>																																														
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">Novembre 2013 Réel au 30-11-2013</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2013-2014</th> </tr> <tr> <th></th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Novembre 2013 Novembre 2012</th> <th>% Vs Novembre 2013 Octobre 2013</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2012-13</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>18 241</td> <td>- 20,07 %</td> <td>- 10,38 %</td> <td>173 770</td> <td>- 6,51 %</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>15 625</td> <td rowspan="2">- 10,82 %</td> <td rowspan="2">- 6,97 %</td> <td>148 565</td> <td rowspan="2">- 3,98 %</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)</td> <td>3 125</td> <td>29 713</td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>278</td> <td>- 46,33 %</td> <td>11,20 %</td> <td>3 229</td> <td>- 34,16 %</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>2 847</td> <td>- 4,66 %</td> <td>- 8,43 %</td> <td>26 484</td> <td>1,71 %</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>3 693</td> <td>- 18,73 %</td> <td>- 6,76 %</td> <td>36 389</td> <td>- 9,42 %</td> </tr> </tbody> </table>		Novembre 2013 Réel au 30-11-2013		CUMULATIF 2013-2014			QUANTITÉ	% Vs Novembre 2013 Novembre 2012	% Vs Novembre 2013 Octobre 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13	CULOTS	18 241	- 20,07 %	- 10,38 %	173 770	- 6,51 %	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 625	- 10,82 %	- 6,97 %	148 565	- 3,98 %	EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 125	29 713	Pools	278	- 46,33 %	11,20 %	3 229	- 34,16 %	Plaquettes d'aphérèse	2 847	- 4,66 %	- 8,43 %	26 484	1,71 %	PLASMA ÉQUIVALENT	3 693	- 18,73 %	- 6,76 %	36 389	- 9,42 %		
	Novembre 2013 Réel au 30-11-2013		CUMULATIF 2013-2014																																											
	QUANTITÉ	% Vs Novembre 2013 Novembre 2012	% Vs Novembre 2013 Octobre 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13																																									
CULOTS	18 241	- 20,07 %	- 10,38 %	173 770	- 6,51 %																																									
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 625	- 10,82 %	- 6,97 %	148 565	- 3,98 %																																									
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 125			29 713																																										
Pools	278	- 46,33 %	11,20 %	3 229	- 34,16 %																																									
Plaquettes d'aphérèse	2 847	- 4,66 %	- 8,43 %	26 484	1,71 %																																									
PLASMA ÉQUIVALENT	3 693	- 18,73 %	- 6,76 %	36 389	- 9,42 %																																									
<p>La tendance à la baisse se poursuit quant aux demandes et livraisons de culots et de plaquettes.</p>																																														

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU

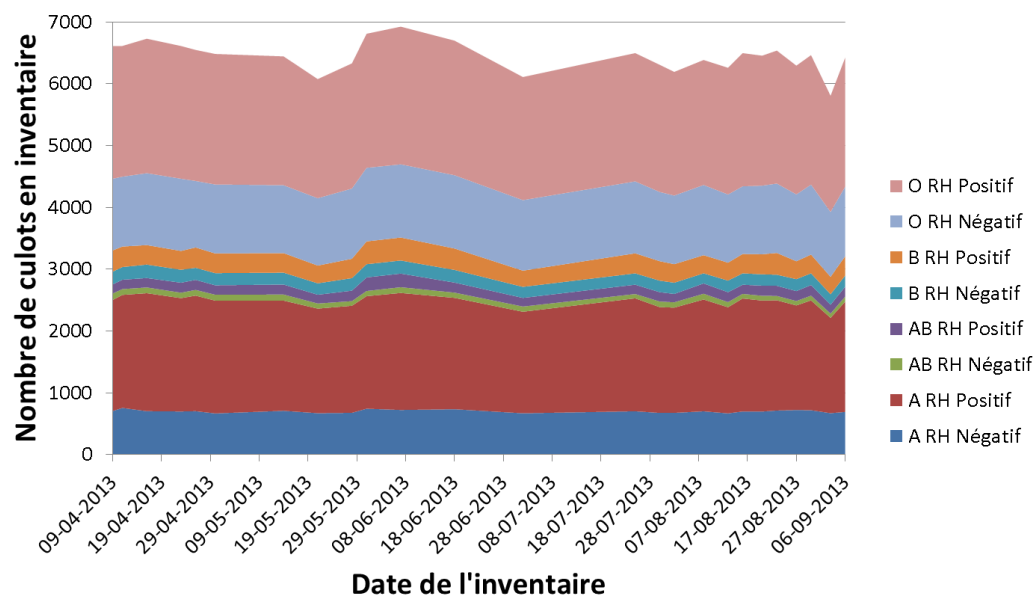
RESPONSABLE

ÉCHÉANCIER

3.1.1.2.1 Inventaire des culots dans les CH

Une analyse sur le suivi de l'inventaire des culots globulaires dans les CH du Qc a été effectuée par l'équipe des Affaires médicales. D'avril à sept. 2013, 25 prises d'inventaire de Traceline. MG commente les résultats.

Évolution de l'inventaire provincial de culots globulaires du 09-04-2013 au 06-09-2013 en fonction du groupe sanguin



Constatation : Niveaux d'inventaires relativement stables d'une semaine à l'autre, tant par groupe sanguin que pour le total.

Il décrit l'impact sur l'inventaire des CH associés et désignés d'une mise en quarantaine de culots globulaires de 14 jours et plus :

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Centre associé</p> <p>Centre désigné</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Constatation : En moyenne, seulement 12.5% des culots en inventaire demeurent disponibles pour la transfusion. Ce pourcentage est d'à peine 5-7% dans plusieurs centres et ne dépasse pas 20% pour la grande majorité.</p> <p>On se demande s'il faut informer nos clients des résultats de cette analyse, en particulier en ce qui concerne l'impact réel de la mise en quarantaine des culots âgés de 14+ jours. Réponse : oui. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre avec les directeurs de banques de sang.</p> <p>MD souligne qu'il faudrait obtenir un code d'utilisateur pour Traceline afin d'avoir accès à l'inventaire des CH.</p> <p>3.1.1.2.2 Produits stables</p> <p>Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires d'IgIV 2013-2014 et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.</p> <p>3.1.1.2.3 Tissus humains</p> <p>43% de la distribution de peau se fait hors Qc. Cornées locales : 28% d'augmentation.</p>	<p>MG</p>	<p>23 mai 2014</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU								RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																																																																																																																																																																																																																	
<p>Au sujet des tendons, on mentionne que selon certaines études, un tendon serait moins solide si irradié, c'est pourquoi les MDs aimeraient recevoir des produits non irradiés. Toutefois, l'irradiation diminue le risque de contamination. Donc, HQ ne peut pas acquiescer à cette demande. On suggère par ailleurs de faire des essais sur la solidité des tendons pour vérifier les craintes des clients et si positif, rassurer les usagers.</p>								YB																																																																																																																																																																																																																																		
<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="3"></th> <th colspan="3">nov-13</th> <th colspan="3">Cumulatifs</th> <th colspan="2">Distributions canadiennes (hors QC)</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Réel</th> <th rowspan="2">Budget</th> <th rowspan="2">%</th> <th rowspan="2">Réel</th> <th colspan="2">Objectifs 13-14</th> <th rowspan="2">Réel</th> <th rowspan="2">% dist. Totale</th> </tr> <tr> <th>Budget</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Référence Total</td> <td>145</td> <td>157</td> <td>108,28</td> <td>1211</td> <td>1256</td> <td>103,72</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>75</td> <td>86</td> <td>114,67</td> <td>602</td> <td>688</td> <td>114,29</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Québec</td> <td>70</td> <td>71</td> <td>101,43</td> <td>609</td> <td>568</td> <td>93,27</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prélèvement Total</td> <td>48</td> <td>61</td> <td>78,69</td> <td>459</td> <td>427</td> <td>107,49</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tissus</td> <td>19</td> <td>17</td> <td>111,76</td> <td>135</td> <td>136</td> <td>99,26</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Globes oculaires Mtl</td> <td>26</td> <td>42</td> <td>61,90</td> <td>212</td> <td>336</td> <td>63,10</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Globes oculaires Qc</td> <td>21</td> <td>25</td> <td>84,00</td> <td>193</td> <td>200</td> <td>96,50</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Distribution</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Os spongieux cong.</td> <td>40</td> <td>31</td> <td>129,03</td> <td>307</td> <td>248</td> <td>123,79</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Os spongieux lyo.</td> <td>23</td> <td>21</td> <td>109,52</td> <td>189</td> <td>168</td> <td>112,50</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Os massif</td> <td>14</td> <td>23</td> <td>60,87</td> <td>142</td> <td>184</td> <td>77,17</td> <td>46</td> <td>32,39</td> </tr> <tr> <td>Tendons</td> <td>25</td> <td>23</td> <td>108,70</td> <td>188</td> <td>184</td> <td>102,17</td> <td>24</td> <td>12,77</td> </tr> <tr> <td>Peau</td> <td>110</td> <td>146</td> <td>75,34</td> <td>1016</td> <td>1168</td> <td>86,99</td> <td>432</td> <td>42,52</td> </tr> <tr> <td>Valves</td> <td>2</td> <td>6</td> <td>33,33</td> <td>21</td> <td>48</td> <td>43,75</td> <td>3</td> <td>14,29</td> </tr> <tr> <td>Achat/Revente</td> <td>8</td> <td>17</td> <td>47,06</td> <td>41</td> <td>136</td> <td>30,15</td> <td>0</td> <td>S/O</td> </tr> <tr> <td>Sous-total</td> <td>222</td> <td>267</td> <td>83,15</td> <td>1904</td> <td>2136</td> <td>89,14</td> <td>505</td> <td>26,52</td> </tr> <tr> <td>Cornées</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Locales MTL</td> <td>20</td> <td>30</td> <td>66,67</td> <td>245</td> <td>240</td> <td>102,08</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Locales QC</td> <td>10</td> <td>20</td> <td>50,00</td> <td>115</td> <td>160</td> <td>71,88</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Importées</td> <td>35</td> <td>17</td> <td>205,88</td> <td>171</td> <td>136</td> <td>125,74</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Sclères</td> <td>41</td> <td>25</td> <td>164,00</td> <td>280</td> <td>200</td> <td>140,00</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Sous-total</td> <td>106</td> <td>92</td> <td>115,22</td> <td>811</td> <td>736</td> <td>110,19</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL DISTRIBUTION</td> <td>328</td> <td>359</td> <td>91,36</td> <td>2715</td> <td>2872</td> <td>94,53</td> <td>505</td> <td>18,60</td> </tr> </tbody> </table>										nov-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel	% dist. Totale	Budget	%	Référence Total	145	157	108,28	1211	1256	103,72			Montréal	75	86	114,67	602	688	114,29			Québec	70	71	101,43	609	568	93,27			Prélèvement Total	48	61	78,69	459	427	107,49			Tissus	19	17	111,76	135	136	99,26			Globes oculaires Mtl	26	42	61,90	212	336	63,10			Globes oculaires Qc	21	25	84,00	193	200	96,50			Distribution									Os spongieux cong.	40	31	129,03	307	248	123,79	0	0,00	Os spongieux lyo.	23	21	109,52	189	168	112,50	0	0,00	Os massif	14	23	60,87	142	184	77,17	46	32,39	Tendons	25	23	108,70	188	184	102,17	24	12,77	Peau	110	146	75,34	1016	1168	86,99	432	42,52	Valves	2	6	33,33	21	48	43,75	3	14,29	Achat/Revente	8	17	47,06	41	136	30,15	0	S/O	Sous-total	222	267	83,15	1904	2136	89,14	505	26,52	Cornées									Locales MTL	20	30	66,67	245	240	102,08	0	0,00	Locales QC	10	20	50,00	115	160	71,88	0	0,00	Importées	35	17	205,88	171	136	125,74	0	0,00	Sclères	41	25	164,00	280	200	140,00	0	0,00	Sous-total	106	92	115,22	811	736	110,19	0	0,00	TOTAL DISTRIBUTION	328	359	91,36	2715	2872	94,53	505	18,60
	nov-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)																																																																																																																																																																																																																																			
	Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel			% dist. Totale																																																																																																																																																																																																																																
					Budget	%																																																																																																																																																																																																																																				
Référence Total	145	157	108,28	1211	1256	103,72																																																																																																																																																																																																																																				
Montréal	75	86	114,67	602	688	114,29																																																																																																																																																																																																																																				
Québec	70	71	101,43	609	568	93,27																																																																																																																																																																																																																																				
Prélèvement Total	48	61	78,69	459	427	107,49																																																																																																																																																																																																																																				
Tissus	19	17	111,76	135	136	99,26																																																																																																																																																																																																																																				
Globes oculaires Mtl	26	42	61,90	212	336	63,10																																																																																																																																																																																																																																				
Globes oculaires Qc	21	25	84,00	193	200	96,50																																																																																																																																																																																																																																				
Distribution																																																																																																																																																																																																																																										
Os spongieux cong.	40	31	129,03	307	248	123,79	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
Os spongieux lyo.	23	21	109,52	189	168	112,50	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
Os massif	14	23	60,87	142	184	77,17	46	32,39																																																																																																																																																																																																																																		
Tendons	25	23	108,70	188	184	102,17	24	12,77																																																																																																																																																																																																																																		
Peau	110	146	75,34	1016	1168	86,99	432	42,52																																																																																																																																																																																																																																		
Valves	2	6	33,33	21	48	43,75	3	14,29																																																																																																																																																																																																																																		
Achat/Revente	8	17	47,06	41	136	30,15	0	S/O																																																																																																																																																																																																																																		
Sous-total	222	267	83,15	1904	2136	89,14	505	26,52																																																																																																																																																																																																																																		
Cornées																																																																																																																																																																																																																																										
Locales MTL	20	30	66,67	245	240	102,08	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
Locales QC	10	20	50,00	115	160	71,88	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
Importées	35	17	205,88	171	136	125,74	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
Sclères	41	25	164,00	280	200	140,00	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
Sous-total	106	92	115,22	811	736	110,19	0	0,00																																																																																																																																																																																																																																		
TOTAL DISTRIBUTION	328	359	91,36	2715	2872	94,53	505	18,60																																																																																																																																																																																																																																		
<h3>3.1.1.2.4 Sang de cordon</h3> <p>Il y a 9106 unités de sang de cordon en inventaire. À ce jour, 5 unités de sang de cordon ont été commandées par Seattle, centre reconnu pour avoir des exigences élevées. 25 distributions au total pour l'année 2013 (3 au Québec, 2 au Canada et 20 à l'international). On relate de plus que HQ se classe dans les 10 premiers centres en terme de % d'exportation. Pourtant, on constate que certain hôpitaux du Qc comme HMR n'ont pas recours aux unités de sang de cordon HQ.</p> <p>JDS informe les membres d'un futur projet de banque de cordons.</p>																																																																																																																																																																																																																																										

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER			
<p>Distribution sang de cordon</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>2012-2013</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 16-04-2012 Montréal, Québec (HME) 2 23-08-2012 Montréal, Québec (HME) 3 17-12-2012 Québec, Québec (HDQ) 4 11-01-2013 Antalya, Turquie 5 11-01-2013 Seattle, États-Unis 6 12-02-2013 Lille, France 7 18-02-2013 Bristol, Angleterre 8 26-02-2013 Toronto, Canada 9 07-03-2013 New York, États-Unis 10 18-03-2013 Vérone, Italie </td> <td style="vertical-align: top; background-color: black; width: 20px;"> </td> <td style="vertical-align: top;"> <p>2013-2014</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 09-04-2013 Seattle, États-Unis 2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas 3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis 4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine 6 27-05-2013 Londres, Angleterre 7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 8 02-07-2013 Villejuif, France 9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 10 30-07-2013 Boston, États-Unis 11 27-08-2013 Paris, France 12 28-08-2013 Seattle, États-Unis 13 03-09-2013 Seattle, États-Unis <li style="background-color: #90EE90;">14 21-10-2013 Alberta, Canada 15 25-11-2013 New York, États-Unis 16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre <li style="background-color: #FFFF00;">17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël <li style="background-color: #FFFF00;">18 10-12-2013 Seattle, États-Unis </td> </tr> </table>	<p>2012-2013</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 16-04-2012 Montréal, Québec (HME) 2 23-08-2012 Montréal, Québec (HME) 3 17-12-2012 Québec, Québec (HDQ) 4 11-01-2013 Antalya, Turquie 5 11-01-2013 Seattle, États-Unis 6 12-02-2013 Lille, France 7 18-02-2013 Bristol, Angleterre 8 26-02-2013 Toronto, Canada 9 07-03-2013 New York, États-Unis 10 18-03-2013 Vérone, Italie 		<p>2013-2014</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 09-04-2013 Seattle, États-Unis 2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas 3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis 4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine 6 27-05-2013 Londres, Angleterre 7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 8 02-07-2013 Villejuif, France 9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 10 30-07-2013 Boston, États-Unis 11 27-08-2013 Paris, France 12 28-08-2013 Seattle, États-Unis 13 03-09-2013 Seattle, États-Unis <li style="background-color: #90EE90;">14 21-10-2013 Alberta, Canada 15 25-11-2013 New York, États-Unis 16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre <li style="background-color: #FFFF00;">17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël <li style="background-color: #FFFF00;">18 10-12-2013 Seattle, États-Unis 		
<p>2012-2013</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 16-04-2012 Montréal, Québec (HME) 2 23-08-2012 Montréal, Québec (HME) 3 17-12-2012 Québec, Québec (HDQ) 4 11-01-2013 Antalya, Turquie 5 11-01-2013 Seattle, États-Unis 6 12-02-2013 Lille, France 7 18-02-2013 Bristol, Angleterre 8 26-02-2013 Toronto, Canada 9 07-03-2013 New York, États-Unis 10 18-03-2013 Vérone, Italie 		<p>2013-2014</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 09-04-2013 Seattle, États-Unis 2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas 3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis 4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine 6 27-05-2013 Londres, Angleterre 7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 8 02-07-2013 Villejuif, France 9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine) 10 30-07-2013 Boston, États-Unis 11 27-08-2013 Paris, France 12 28-08-2013 Seattle, États-Unis 13 03-09-2013 Seattle, États-Unis <li style="background-color: #90EE90;">14 21-10-2013 Alberta, Canada 15 25-11-2013 New York, États-Unis 16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre <li style="background-color: #FFFF00;">17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël <li style="background-color: #FFFF00;">18 10-12-2013 Seattle, États-Unis 			
<p>3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.4 Ressources humaines</p> <p>3.1.1.4.1 Relations avec le personnel</p> <p style="background-color: black; height: 15px; margin-bottom: 5px;">[REDACTED]</p> <p style="background-color: black; height: 15px; margin-bottom: 5px;">[REDACTED]</p> <p style="background-color: black; height: 15px; margin-bottom: 5px;">[REDACTED]</p> <p>Dossier abolition de postes Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Héma-Québec : tout le processus d'annonce a été complété. Dans le contexte de supplantation et du respect des termes de la convention collective, 13 employés détenteurs de postes seront touchés effectivement au début mars 2014. De plus, 16 postes dépourvus de titulaire ont également été abolis. Cette annonce jumelée à la baisse des volumes a provoqué de l'inquiétude chez le personnel. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir d'impact négatif sur la tenue des collectes.</p>					

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plainte à l'interne Rien à signaler.</p> <p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe Discussion sur les plaintes pertinentes à apporter au CD. On s'entend pour que dorénavant, seules les plaintes majeures soient discutées sous cette rubrique. Par contre, MD tiendra un tableau trimestriel des plaintes qu'il fera circuler aux membres. JDS demande que la PFN soit ajustée en conséquence afin d'indiquer que c'est le VP qui sélectionnera les plaintes pertinentes à soumettre au CD. MD fera la vérification quant à la nécessité de modifier la PFN à cet effet et proposera le cas échéant un libellé pour ce processus. Au sujet de la plainte du tendon malodorant, l'investigation suit son cours, l'équipe de l'Ass.Qualité s'en occupe : sujet clos.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique Rien à signaler.</p> <p>3.1.3 Risques financiers Rien à signaler.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>	<p>MD</p> <p>MD</p> <p>Ass.Qualité</p>	<p>Prochainement</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>3.1.5.1 Déclaration de la direction</p> <p>SG rappelle les objectifs de cette déclaration et énumère les différentes lois s'y rattachant. Elle demande à tous s'ils ont des choses à déclarer qu'elle devrait apporter au CA demain : non; rien à déclarer de la part des membres.</p> <p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Exploitation</p> <p>4.1.1 DEX-012 – Politiques promotionnelles</p> <p>MD commente la mise à jour de cette directive de politiques promotionnelles dans laquelle il est précisé que la distribution de cartes-cadeaux sur les collectes est interdite comme boni de contribution au don de sang. Le rappel a été fait à l'ensemble des conseillers à cet effet.</p> <p><u>Décision</u> : les modifications à la directive de politiques promotionnelles sont adoptées par tous.</p> <p>5. INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • YB mentionne le succès du party de Noël du Club social de Québec. • Remerciements de MD à ses gestionnaires dans le processus des annonces de la semaine dernière. • Félicitations à toutes les personnes impliquées pour la livraison du 25^e cordon. • RC remercie ses gestionnaires dans le long processus de résolution de plusieurs griefs en provenance d'une même personne. 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.2.5 Structure de l'Assurance Qualité CV décrit les différentes étapes qui seront présentées au CA demain.</p> <p>Un rappel est fait aux membres : chaque vice-présidence doit aller déposer son calendrier des absences des Fêtes sur le réseau.</p>	Tous	
La 290^e réunion du Comité de direction se tiendra le 16 janvier 2014, à Montréal		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 290^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 16 janvier 2014 à Montréal**

Présences : Huguette Bourret, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Absence : Yves Blais

Invité(e)s : Hélène Akzam, Gilles Delage, Andrée Tremblay

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regrouper tous les « Pathogènes en émergence » sous 3.1.1.1.1. - Ajout des 2 sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> • 4.4.3 Gabarit « Statut de projet » • 4.4.4 Traceline <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 289^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 10 DÉCEMBRE 2013</p> <p>Adopté avec une modification.</p> <p>2.1 Suivi</p> <p>2.1.1 Granulocytes (Tricitrasol)</p> <p>Tel que mentionné au CD du 10 décembre, HQ prélève des granulocytes pour les malades ayant des infections sévères particulières. Pour la procédure de prélèvement, on utilise du Tricitrasol, produit non approuvé par Santé Canada mais autorisé sous PAS. La situation est réglée à court terme.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Cependant, pour une solution à long terme, des démarches sont effectuées pour trouver un produit de substitution ou envisager des changements à la procédure actuelle.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence</p> <p>Variant de la maladie de Creutzfeldt-Jacob (vMCJ)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>Chikungunya</p> <p>Les membres sont informés d'une éclosion du Chikungunya dans les Caraïbes, particulièrement sur les îles de St-Martin, Guadeloupe, Guyane et Martinique. Pour l'instant, HQ ne modifie aucunement sa politique pour les donneurs effectuant des voyages vers l'une de ces destinations mais effectuera une surveillance étroite du risque.</p> <p>Virus de la grippe aviaire H5N1</p> <p>Un cas de décès au Canada a été rapporté en début janvier 2014.</p> <p>En ce qui concerne le risque pour la transfusion pour HQ, il est décidé de n'apporter aucun changement, pour l'instant, à notre politique actuelle.</p> <p>Virus de la grippe H1N1</p> <p>La grippe H1N1 attaque de nouveau; une épidémie sévit aux États-Unis depuis novembre 2013. Cela ne nous inquiète pas pour l'instant, le profil épidémique étant celui d'une saison normale.</p>	<p>JDS/MG/CV</p>	<p>09-2014</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>En ce qui concerne le risque pour la transfusion pour HQ, il est décidé de n'apporter aucun changement, pour l'instant, à notre politique actuelle.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes Une rencontre avec Cerus a eu lieu récemment et nous sommes à évaluer leur proposition.</p> <p>En attente de la proposition de Terumo pour évaluation et comparaison avec celle de Cerus.</p> <p>Rappelons que ces deux compagnies ont développé une technologie de réduction des pathogènes et ont manifesté leur intention de la faire approuver au Canada.</p> <p>Avant de prendre une décision, JDS demande que notre processus décisionnel soit adopté et confirmé par le CA.</p> <p>3.1.1.1.3 HSH Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)</p>	<p>SG</p>	
<p>Donneurs fréquents de plasma Le 27 février, MG rencontrera Santé Canada pour faire part de nos demandes de changements quant au suivi du dossier des donneurs fréquents de plasma.</p> <p>Enquête VIH Faisant suite à la procédure d'enquête lancée en mode accéléré en décembre dernier, en rapport avec un cas possible de transmission du VIH par transfusion d'un don fait en 2009, la donneuse s'est présentée à Globule Versailles le 23 décembre où un prélèvement a été effectué et dont les analyses sont toutes NEGATIVES. Ce dossier est donc fermé.</p>	<p>MG</p>	<p>27-02-2014</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																																																																																																																																																																																																																		
<p>MG sera dorénavant le représentant d'HQ au CCNMT (en remplacement d'André Lebrun). JDS informera le MSSS à cet effet.</p> <p>Helitrax : le MSSS est en accord avec notre proposition d'entamer formellement les discussions avec CSL pour le rapatriement de leur système Helitrax comme solution, dû au fait que le système CHARMS 2/iChips ne sera pas prêt avant 2016. Les médecins du AHCDC sont opposés, comme HQ, à ce que les données puissent être conservées sur des serveurs hébergés par la SCS et gérées par leurs services TI. Les données devraient être conservées sur des serveurs basés dans la province de Québec pour ce qui en est des données relatives à notre marché. Jean Lapierre écrira à CSL, dans la semaine du 20 janvier, pour leur faire part de notre requête, en décrivant le contexte et l'objectif, qui est de rapatrier le système dans les meilleurs délais et de prendre le relais avec l'entreprise mandatée actuellement pour héberger les données.</p>	<p>JDS</p> <p>J. Lapierre</p>	<p>Rapidement</p> <p>Janvier 2014</p>																																																																																																																																																																																																																																		
<p>3.1.1.2.3 Tissus humains</p> <table border="1" data-bbox="268 914 1075 1315"> <thead> <tr> <th rowspan="3"></th> <th colspan="3">déc-13</th> <th colspan="3">Cumulatifs</th> <th colspan="2">Distributions canadiennes (hors QC)</th> </tr> <tr> <th rowspan="2">Réel</th> <th rowspan="2">Budget</th> <th rowspan="2">%</th> <th rowspan="2">Réel</th> <th colspan="2">Objectifs 13-14</th> <th rowspan="2">Réel</th> <th rowspan="2">% dist. Totale</th> </tr> <tr> <th>Budget</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Référence Total</td> <td>216</td> <td>157</td> <td>72,69</td> <td>1427</td> <td>1413</td> <td>99,02</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>120</td> <td>86</td> <td>71,67</td> <td>722</td> <td>774</td> <td>107,20</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Québec</td> <td>96</td> <td>71</td> <td>73,96</td> <td>705</td> <td>639</td> <td>90,64</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prélèvement Total</td> <td>55</td> <td>61</td> <td>90,16</td> <td>514</td> <td>488</td> <td>105,33</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Tissus</td> <td>26</td> <td>17</td> <td>152,94</td> <td>181</td> <td>153</td> <td>105,23</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Globes oculaires Mtl</td> <td>30</td> <td>42</td> <td>71,43</td> <td>242</td> <td>378</td> <td>84,02</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Globes oculaires Qc</td> <td>16</td> <td>25</td> <td>84,00</td> <td>209</td> <td>225</td> <td>92,89</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Distribution</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Os spongieux cong.</td> <td>40</td> <td>31</td> <td>129,03</td> <td>347</td> <td>279</td> <td>124,37</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Os spongieux lyo.</td> <td>15</td> <td>21</td> <td>71,43</td> <td>204</td> <td>189</td> <td>107,94</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Os massif</td> <td>18</td> <td>23</td> <td>78,26</td> <td>160</td> <td>207</td> <td>77,29</td> <td>49</td> <td>30,63</td> </tr> <tr> <td>Tendons</td> <td>27</td> <td>23</td> <td>117,39</td> <td>214</td> <td>207</td> <td>103,38</td> <td>27</td> <td>12,62</td> </tr> <tr> <td>Peau</td> <td>70</td> <td>146</td> <td>47,95</td> <td>1086</td> <td>1314</td> <td>82,65</td> <td>471</td> <td>43,37</td> </tr> <tr> <td>Valves</td> <td>2</td> <td>6</td> <td>33,33</td> <td>23</td> <td>54</td> <td>42,59</td> <td>3</td> <td>13,04</td> </tr> <tr> <td>Achat/Revente</td> <td>23</td> <td>17</td> <td>135,29</td> <td>64</td> <td>153</td> <td>41,83</td> <td>0</td> <td>S/O</td> </tr> <tr> <td>Sous-total</td> <td>195</td> <td>267</td> <td>73,03</td> <td>2098</td> <td>2403</td> <td>87,31</td> <td>550</td> <td>26,22</td> </tr> <tr> <td>Cornées</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Locales MTL</td> <td>26</td> <td>30</td> <td>86,67</td> <td>271</td> <td>270</td> <td>100,37</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Locales QC</td> <td>7</td> <td>20</td> <td>35,00</td> <td>122</td> <td>180</td> <td>67,78</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Importées</td> <td>13</td> <td>17</td> <td>76,47</td> <td>184</td> <td>153</td> <td>120,26</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Sclères</td> <td>30</td> <td>25</td> <td>120,00</td> <td>310</td> <td>225</td> <td>137,78</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>Sous-total</td> <td>76</td> <td>92</td> <td>82,61</td> <td>887</td> <td>828</td> <td>107,13</td> <td>0</td> <td>0,00</td> </tr> <tr> <td>TOTAL DISTRIBUTION</td> <td>271</td> <td>359</td> <td>75,49</td> <td>2985</td> <td>3231</td> <td>92,38</td> <td>550</td> <td>18,43</td> </tr> </tbody> </table>		déc-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel	% dist. Totale	Budget	%	Référence Total	216	157	72,69	1427	1413	99,02			Montréal	120	86	71,67	722	774	107,20			Québec	96	71	73,96	705	639	90,64			Prélèvement Total	55	61	90,16	514	488	105,33			Tissus	26	17	152,94	181	153	105,23			Globes oculaires Mtl	30	42	71,43	242	378	84,02			Globes oculaires Qc	16	25	84,00	209	225	92,89			Distribution									Os spongieux cong.	40	31	129,03	347	279	124,37	0	0,00	Os spongieux lyo.	15	21	71,43	204	189	107,94	0	0,00	Os massif	18	23	78,26	160	207	77,29	49	30,63	Tendons	27	23	117,39	214	207	103,38	27	12,62	Peau	70	146	47,95	1086	1314	82,65	471	43,37	Valves	2	6	33,33	23	54	42,59	3	13,04	Achat/Revente	23	17	135,29	64	153	41,83	0	S/O	Sous-total	195	267	73,03	2098	2403	87,31	550	26,22	Cornées									Locales MTL	26	30	86,67	271	270	100,37	0	0,00	Locales QC	7	20	35,00	122	180	67,78	0	0,00	Importées	13	17	76,47	184	153	120,26	0	0,00	Sclères	30	25	120,00	310	225	137,78	0	0,00	Sous-total	76	92	82,61	887	828	107,13	0	0,00	TOTAL DISTRIBUTION	271	359	75,49	2985	3231	92,38	550	18,43		
		déc-13			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)																																																																																																																																																																																																																												
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel	% dist. Totale																																																																																																																																																																																																																											
	Budget					%																																																																																																																																																																																																																														
Référence Total	216	157	72,69	1427	1413	99,02																																																																																																																																																																																																																														
Montréal	120	86	71,67	722	774	107,20																																																																																																																																																																																																																														
Québec	96	71	73,96	705	639	90,64																																																																																																																																																																																																																														
Prélèvement Total	55	61	90,16	514	488	105,33																																																																																																																																																																																																																														
Tissus	26	17	152,94	181	153	105,23																																																																																																																																																																																																																														
Globes oculaires Mtl	30	42	71,43	242	378	84,02																																																																																																																																																																																																																														
Globes oculaires Qc	16	25	84,00	209	225	92,89																																																																																																																																																																																																																														
Distribution																																																																																																																																																																																																																																				
Os spongieux cong.	40	31	129,03	347	279	124,37	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
Os spongieux lyo.	15	21	71,43	204	189	107,94	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
Os massif	18	23	78,26	160	207	77,29	49	30,63																																																																																																																																																																																																																												
Tendons	27	23	117,39	214	207	103,38	27	12,62																																																																																																																																																																																																																												
Peau	70	146	47,95	1086	1314	82,65	471	43,37																																																																																																																																																																																																																												
Valves	2	6	33,33	23	54	42,59	3	13,04																																																																																																																																																																																																																												
Achat/Revente	23	17	135,29	64	153	41,83	0	S/O																																																																																																																																																																																																																												
Sous-total	195	267	73,03	2098	2403	87,31	550	26,22																																																																																																																																																																																																																												
Cornées																																																																																																																																																																																																																																				
Locales MTL	26	30	86,67	271	270	100,37	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
Locales QC	7	20	35,00	122	180	67,78	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
Importées	13	17	76,47	184	153	120,26	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
Sclères	30	25	120,00	310	225	137,78	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
Sous-total	76	92	82,61	887	828	107,13	0	0,00																																																																																																																																																																																																																												
TOTAL DISTRIBUTION	271	359	75,49	2985	3231	92,38	550	18,43																																																																																																																																																																																																																												

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU				RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																																																																				
3.1.1.2.4 Sang de cordon																																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">Distribution sang de cordon</th> </tr> <tr> <th colspan="2">2012-2013</th> <th></th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>16-04-2012</td> <td>Montréal, Québec (HME)</td> <td>1 09-04-2013 Seattle, États-Unis</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>23-08-2012</td> <td>Montréal, Québec (HME)</td> <td>2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>17-12-2012</td> <td>Québec, Québec (HDO)</td> <td>3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>11-01-2013</td> <td>Antalya, Turquie</td> <td>4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>11-01-2013</td> <td>Seattle, États-Unis</td> <td>5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>12-02-2013</td> <td>Lille, France</td> <td>6 27-05-2013 Londres, Angleterre</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>18-02-2013</td> <td>Bristol, Angleterre</td> <td>7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>26-02-2013</td> <td>Toronto, Canada</td> <td>8 02-07-2013 Villejuif, France</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>07-03-2013</td> <td>New York, États-Unis</td> <td>9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>18-03-2013</td> <td>Vérone, Italie</td> <td>10 30-07-2013 Boston, États-Unis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>11 27-08-2013 Paris, France</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>12 28-08-2013 Seattle, États-Unis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>13 03-09-2013 Seattle, États-Unis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>14 21-10-2013 Alberta, Canada</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 25-11-2013 New York, États-Unis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>18 10-12-2013 Seattle, États-Unis</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>19 30-12-2013 Paris, France</td> </tr> </tbody> </table>						Distribution sang de cordon				2012-2013			2013-2014	1	16-04-2012	Montréal, Québec (HME)	1 09-04-2013 Seattle, États-Unis	2	23-08-2012	Montréal, Québec (HME)	2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas	3	17-12-2012	Québec, Québec (HDO)	3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis	4	11-01-2013	Antalya, Turquie	4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	5	11-01-2013	Seattle, États-Unis	5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine	6	12-02-2013	Lille, France	6 27-05-2013 Londres, Angleterre	7	18-02-2013	Bristol, Angleterre	7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	8	26-02-2013	Toronto, Canada	8 02-07-2013 Villejuif, France	9	07-03-2013	New York, États-Unis	9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	10	18-03-2013	Vérone, Italie	10 30-07-2013 Boston, États-Unis				11 27-08-2013 Paris, France				12 28-08-2013 Seattle, États-Unis				13 03-09-2013 Seattle, États-Unis				14 21-10-2013 Alberta, Canada				15 25-11-2013 New York, États-Unis				16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre				17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël				18 10-12-2013 Seattle, États-Unis				19 30-12-2013 Paris, France
Distribution sang de cordon																																																																																									
2012-2013			2013-2014																																																																																						
1	16-04-2012	Montréal, Québec (HME)	1 09-04-2013 Seattle, États-Unis																																																																																						
2	23-08-2012	Montréal, Québec (HME)	2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas																																																																																						
3	17-12-2012	Québec, Québec (HDO)	3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis																																																																																						
4	11-01-2013	Antalya, Turquie	4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)																																																																																						
5	11-01-2013	Seattle, États-Unis	5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine																																																																																						
6	12-02-2013	Lille, France	6 27-05-2013 Londres, Angleterre																																																																																						
7	18-02-2013	Bristol, Angleterre	7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)																																																																																						
8	26-02-2013	Toronto, Canada	8 02-07-2013 Villejuif, France																																																																																						
9	07-03-2013	New York, États-Unis	9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)																																																																																						
10	18-03-2013	Vérone, Italie	10 30-07-2013 Boston, États-Unis																																																																																						
			11 27-08-2013 Paris, France																																																																																						
			12 28-08-2013 Seattle, États-Unis																																																																																						
			13 03-09-2013 Seattle, États-Unis																																																																																						
			14 21-10-2013 Alberta, Canada																																																																																						
			15 25-11-2013 New York, États-Unis																																																																																						
			16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre																																																																																						
			17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël																																																																																						
			18 10-12-2013 Seattle, États-Unis																																																																																						
			19 30-12-2013 Paris, France																																																																																						
<p>La 1^{re} réservation d'un cordon par l'HMR a été effectuée le 17 janvier.</p> <p>Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, il y a eu 26 cordons livrés, dont le dernier à Paris en date du 30 décembre 2013.</p>																																																																																									
3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information																																																																																									
<p>Test d'intrusion : les mesures prises par HQ, suite au dépôt du rapport, seront revues par les spécialistes en sécurité du fournisseur GoSecur.</p> <p>Revoir notre stratégie de sécurité informatique : l'analyse du dossier est en cours. Un cadre de référence pour établir notre maturité et comparer avec d'autres environnements est utilisé.</p>																																																																																									
3.1.1.4 Ressources humaines																																																																																									
3.1.1.4.1 Relations avec le personnel																																																																																									
<div style="background-color: black; height: 15px; width: 100%;"></div> <div style="background-color: black; height: 15px; width: 20%; margin-top: 5px;"></div>																																																																																									

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>		
<p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plainte à l'interne Rien à signaler.</p> <p>3.1.2.2 Plainte de l'externe HQ a reçu une mise en demeure, de même qu'une poursuite aux petites créances de l'ordre de 7 K\$, de la part d'une donneuse qui a reçu un résultat faux/positif au test de syphilis. HQ conteste la poursuite.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3 Risques financiers Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4. INFORMATION</p> <p>4.1 Ressources humaines</p> <p>4.1.1 RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La signature des ententes avec le SCFP-3807 de Montréal. Bravo à tous les acteurs concernés. Il s'agit d'ententes historiques très importantes. • Le succès obtenu lors du Salon interne de l'innovation et l'amélioration continue tenue à Montréal et à Québec les 11 et 18 décembre 2013. Nous adressons des félicitations aux organisateurs spécifiquement à Étienne Fissette et à Marie-Joëlle Grandmont pour son travail sur les posters ainsi qu'à l'ensemble des contributeurs et exposants. Bravo aux gagnants du vote du public Montréal pour le poster « C'est quoi ton problème » réalisé par Nicolae Panaitescu, Sophie Larouche, Sandra Gaudreault, Karine Vézina, Martin Paquette, Daniel Boutin et Étienne Fissette. Bravo également aux gagnants du vote du public Québec pour le poster « Des gouttes qui changent une vie! » réalisée par Mélissa Girard, Annie Jacques, Marie-Pierre Cayer, Marie-Ève Nolin, Marie Joëlle de Grandmont, Nathalie Dussault, Claudia Bédard, Suzanne Rémy, Jocelyne Dion, Pascale Riverin, Marc Germain et Louis Thibault. • Le succès obtenu jusqu'à présent au niveau de l'ouverture de Plasmavie en termes d'opérations ainsi, et surtout, au niveau du recrutement de donneurs qui ont répondu en grand nombre. Félicitations à tout le personnel qui a contribué à cet immense succès. • Michel Gagnon, chef des collectes mobiles et du transport à Québec, Luc Lévesque et Gina Boudreault pour leur tournée d'information en vue des votes des 2 SCFP qui se tiendront dimanche le 19 janvier à Québec. • Souhait exprimé à Gilles Perron, par la SCS, de participer à un exercice de mutualisation des connaissances (balisage) sur la collecte de plasma destiné au fractionnement. Cette demande fait suite à l'intérêt que leur a manifesté la Croix-Rouge australienne, concernant le Salon des donneurs de Plasma PLASMAVIE inauguré tout récemment à Trois-Rivières. 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.1.2 Le processus renouvelé de la gestion de la performance 2014-2015 <i>Hélène Akzam et Andrée Tremblay se joignent à la réunion.</i></p> <p>Une présentation est faite sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi revoir le processus actuel? • Recommandations des gestionnaires lors des groupes de discussions. • Liens avec sondage Employeur de choix. • Les compétences-clés proposées pour 2014-2015. • Le rôle de chacun dans le processus renouvelé. • Vue d'ensemble du programme. • Deux catégories d'objectifs en fonction du type de poste occupé. • Trois moments clés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Se donner une direction ○ Maintenir le cap ○ Apprécier les résultats • Le plan de transition 2014-2015. <p><i>Hélène Akzam et Andrée Tremblay quittent la réunion.</i></p> <p>4.2 Administration et finance</p> <p>4.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 30 novembre 2013</p> <p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions de ceux-ci.</p> <p>Message à retenir : la baisse du volume des commandes de nos clients en produits sanguins labiles, anticipée pour 2014-15, oblige Héma-Québec à réduire ses dépenses budgétaires de 10 M\$, dont environ 4 M\$ sont des frais variables. On fait appel à chacun pour trouver des pistes d'économies pour les 6 M\$ restants. JDS discutera avec chaque v-p individuellement pour voir, avec eux, les économies pouvant être réalisées au sein de leur vice-présidence.</p>	<p>TOUS</p> <p>JDS</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.2.2 Budget 2014-2015 : économies à identifier Se référer au point 4.2.1.</p> <p>4.2.3 Séance de formation et de simulation du PCO et des PMU Quelques éléments de rappel en ce qui concerne la séance du 11 février prochain :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois (3) simulations théoriques. • Installation de la salle de gestion de crise Montréal et Québec. • MG et YB participeront à partir de la salle de gestion de crise à Québec. • Exercice de BlackBerry avec fonction « Messenger » à planifier avant la séance du 11. <p>4.3 Affaires médicales</p> <p>4.3.1 Contamination bactérienne des plaquettes <i>Gilles Delage se joint à la réunion.</i></p> <p>Une présentation est faite sur l'un des enjeux importants au point de vue médical actuellement, soit le « Risque relié à la contamination bactérienne des plaquettes ». Le risque résiduel observé à HQ d'une réaction septique est actuellement d'environ 1/100 000 plaquettes transfusés : une des trois réactions septiques rapportées fut fatale.</p> <p>La question suivante est soulevée avec les différentes options :</p> <p>Que peut-on faire pour réduire ce risque?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le délai avant de cultiver (incluant une stratégie de cultures étagées)? • Augmenter la quantité cultivée? • Raccourcir la durée de vie des plaquettes? • Recultiver? • Tests rapides? • Inactivation des pathogènes? <ul style="list-style-type: none"> ○ Option coûteuse. ○ Ne sera pas disponible pour quelques années encore. 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Le risque de contamination bactérienne des plaquettes semble être le plus gros risque actuellement sur lequel on pourrait exercer un contrôle. Il s'agit donc de procéder à l'exercice suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confirmer l'analyse des risques pour les receveurs; • Comparer les différentes options réalisables dans un avenir proche; • Établir les paramètres qui devraient guider notre décision en matière de sécurité, d'efficacité, de coût; • Obtenir des informations concernant la position actuelle de la FDA face à la proposition d'introduire des cultures étagées dans le temps. <p>Les prochaines étapes:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La logistique et les coûts anticipés; ○ L'analyse des risques; ○ L'analyse comparative des options disponibles; ○ Préparation d'un processus décisionnel et consultatif pour approbation au CD et au CA. <p>4.3.2 Cours 101 – Médecine transfusionnelle</p> <p>Nous en sommes à la 3^e édition du Cours 101 – Médecine transfusionnelle et la question est soulevée à savoir si on réactive pour 2014-2015 et sous quelle forme.</p> <p>Décision : compte tenu du nombre important de projets et de plusieurs autres formations à être données, il est décidé d'explorer le e-Learning pour les modules 1 et 2, lorsque cette technologie sera disponible. Pour ce qui est du cours complet, il a été décidé de ne pas le donner en 2014.</p> <p><i>Gilles Delage quitte la réunion.</i></p> <p>4.4 Entreprise</p> <p>4.4.1 Rayonnement HQ</p> <p>Article de Marc Germain et Dr Gaston Godin dans le supplément de la revue Transfusion de décembre 2013 « Predicting first lifetime plasma donation among whole blood donors ».</p> <p>Article de Johanne Charbonneau et Nathalie Y-Lang Tran, dans le supplément de la</p>	<p style="text-align: center;">MG/MD</p> <p>Exploitation Aff. médicales Aff. médicales Aff. corporatives</p> <p style="text-align: center;">G. Delage</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>revue Transfusion de décembre 2013 : « The symbolic roots of blood donation ».</p> <p>4.4.2 Suivi de la réunion d'équipe de janvier 2014</p> <p>JDS fait un suivi des principaux points élaborés à la réunion d'équipe des 7-9 janvier et met l'emphase sur :</p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le changement de culture en 2014 s'avère la base de ce que l'on veut faire et on doit accélérer le processus de communication sur le plan stratégique, incluant le changement de culture. • Les RH doivent continuer à supporter l'Exploitation dans leurs projets. <p>Structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuation de l'alignement de R&D en fonction du plan stratégique. • Début des premières productions cellulaires. • Nouvelle structure à la Qualité et aux Affaires réglementaires. • Transfert de la formation réglementaire aux RH. • Fondation Héma-Québec (rôle et apport). <p>Statut de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • C-lavie et structure future. • SG doit vérifier la possibilité de changer le statut d'HQ ainsi que d'explorer et proposer différentes avenues. <p>Tissus humains et cellules souches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains produits à ajouter. • Développer davantage le registre des donneurs de moelle osseuse. • On rappelle qu'HQ a offert un partenariat avantageux pour le CETC, s'appuyant sur notre expertise et nos systèmes en qualité et en production GMP. [REDACTED] <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 291^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 13 février 2014 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Invité(e)s : Robert Labelle, Jean-Marc Leclerc

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes : <i>Ajouts :</i> 5.4 - Technologies de l'information 5.4.1 - eProgesa</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 290^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 16 JANVIER 2014 Adopté avec une modification.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence Chikungunya Compte tenu de la progression de l'épidémie dans les Caraïbes, les Affaires médicales vont refaire une analyse de risques plus élaborée.</p> <p>MG et SG se rencontreront pour quantifier les seuils de sécurité pour les risques de nature médicale (fréquence, gravité, etc.). Un exercice similaire sera aussi effectué avec les autres v-ps pour les risques autres que médicaux</p>	<p align="center">MG</p> <p align="center">MG/SG</p>	<p align="center">Rapidement</p> <p align="center">Avant le 13 mars</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>En plus de considérer les propositions de Cerus et Terumo, JDS demande de regarder les données de MacoPharma.</p> <p>La demande faite aux Affaires médicales consiste en une analyse de risque pour l'instant et non une recommandation, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comparer le risque de contamination bactérienne avec les autres risques; • Vérifier les différentes options Cerus/Terumo/MacoPharma et considérer la culture par escalier. Colliger les paramètres de toutes les parties prenantes; • Évaluer le risque pour les patients; • Évaluer les avantages et désavantages des différentes options. <p>3.1.1.1.3 HSH</p> <p>Ce point est retiré de l'ordre du jour.</p> <p>3.1.1.1.4 Critères de sélection (C, T, O)</p> <p>Beaucoup de soumissions en préparation actuellement pour Santé Canada.</p> <p>3.1.1.1.5 Qualité</p> <p>Dispositifs Atreus défectueux</p> <p>Un défaut de fabrication, confirmé par le fabricant, est susceptible de causer une fuite sur les sacs qui constituent le dispositif de prélèvement Atreus.</p> <p>Une analyse de risque a été produite par la vice-présidence aux Affaires médicales suite au problème rencontré avec les dispositifs Atreus. Dans les recommandations, il est mentionné, entre autres, que « Par précaution et en attendant de mieux cerner le risque et les mesures de mitigation possibles pour les culots, plaquettes et plasmas, nous recommandons une simple mise en quarantaine ». Depuis cette évaluation, la décision a été prise de faire détruire tous les plasmas, étant donné la quantité limitée impliquée et pour en simplifier la gestion au niveau des centres hospitaliers (CH).</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																															
<p>MD mentionne qu'il y a beaucoup d'essais à faire en continu au niveau des opérations.</p> <p>3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement</p> <p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p> <table border="1" data-bbox="264 553 999 979"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Janvier 2014 Réel au 31-01-2014</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2013-2014</th> </tr> <tr> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Janvier 2014 Janvier 2013</th> <th>% Vs Janvier 2014 Décembre 2013</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2012-13</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>20 478</td> <td>- 6,84 %</td> <td>5,50%</td> <td>214 978</td> <td>- 5,16 %</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>17 095</td> <td>- 4,92 %</td> <td>2,40 %</td> <td>182 420</td> <td>- 3,19 %</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)</td> <td>3 419</td> <td></td> <td></td> <td>36 484</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>391</td> <td>- 20,69 %</td> <td>17,51 %</td> <td>4 151</td> <td>- 29,69 %</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>3 028</td> <td>- 2,42 %</td> <td>5,69 %</td> <td>32 333</td> <td>1,74 %</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>4 091</td> <td>- 27,53 %</td> <td>5,19 %</td> <td>44 498</td> <td>- 27,53%</td> </tr> </tbody> </table> <p>3.1.1.2.2 Produits stables</p> <p>Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires d'IgIV 2013-2014 et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.</p> <p>Mise sur pied du COPI appel d'offres pour les produits de coagulation Une convocation (réunion de lancement du COPI) sera envoyée dans les prochains jours par Jean Lapierre aux intervenants impliqués.</p>		Janvier 2014 Réel au 31-01-2014			CUMULATIF 2013-2014		QUANTITÉ	% Vs Janvier 2014 Janvier 2013	% Vs Janvier 2014 Décembre 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13	CULOTS	20 478	- 6,84 %	5,50%	214 978	- 5,16 %	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 095	- 4,92 %	2,40 %	182 420	- 3,19 %	EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 419			36 484		Pools	391	- 20,69 %	17,51 %	4 151	- 29,69 %	Plaquettes d'aphérèse	3 028	- 2,42 %	5,69 %	32 333	1,74 %	PLASMA ÉQUIVALENT	4 091	- 27,53 %	5,19 %	44 498	- 27,53%	<p>J. Lapierre</p>	<p>Avant la fin février</p>
		Janvier 2014 Réel au 31-01-2014			CUMULATIF 2013-2014																																												
	QUANTITÉ	% Vs Janvier 2014 Janvier 2013	% Vs Janvier 2014 Décembre 2013	QUANTITÉ	% Vs 2012-13																																												
CULOTS	20 478	- 6,84 %	5,50%	214 978	- 5,16 %																																												
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	17 095	- 4,92 %	2,40 %	182 420	- 3,19 %																																												
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 419			36 484																																													
Pools	391	- 20,69 %	17,51 %	4 151	- 29,69 %																																												
Plaquettes d'aphérèse	3 028	- 2,42 %	5,69 %	32 333	1,74 %																																												
PLASMA ÉQUIVALENT	4 091	- 27,53 %	5,19 %	44 498	- 27,53%																																												

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU

RESPONSABLE

ÉCHÉANCIER

3.1.1.2.3 Tissus humains

Référence	Total	janv-14			Cumulatifs			Distributions canadiennes (hors QC)	
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Réel	% dist. Totale
						Budget	%		
	190	157	121,02	1617	1570	102,99			
	Montréal	98	86	113,95	722	860	83,95		
	Québec	92	71	129,58	705	710	99,30		
Prélèvement	Total	57	61	93,44	571	488	117,01		
	Tissus	17	17	100,00	195	170	114,71		
	Globes oculaires Mtl	35	42	83,33	312	420	74,29		
	Globes oculaires Qc	19	25	76,00	47	250	18,80		
Distribution	Os spongieux cong.	54	31	174,19	402	310	129,68	0	
	Os spongieux lyo.	26	21	123,81	230	210	109,52	0	
	Os massif	22	23	95,65	182	230	79,13	58	
	Tendons	27	23	117,39	241	230	104,78	27	
	Peau	79	146	54,11	1165	1460	79,79	522	
	Valves	2	6	33,33	25	60	41,67	4	
	Achat/Revente	8	17	47,06	72	170	42,35	0	
	Sous-total	218	267	81,65	2317	2670	86,78	611	
Cornées	Locales MTL	39	30	130,00	328	300	109,33	0	
	Locales QC	10	20	50,00	136	200	68,00	0	
	Importées	28	17	164,71	212	170	124,71	0	
	Scières	42	25	168,00	352	250	140,80	0	
	Sous-total	119	92	129,35	1028	920	111,74	0	
TOTAL DISTRIBUTION		337	359	93,87	3345	3590	93,18	611	

3.1.1.2.4 Sang de cordon

Distribution sang de cordon					
2012-2013				2013-2014	
16-04-2012	Montréal, Québec (HME)	1	09-04-2013	Seattle, États-Unis	
23-08-2012	Montréal, Québec (HME)	2	10-04-2013	Leiden, Pays-Bas	
17-12-2012	Québec, Québec (HDQ)	3	22-04-2013	St-Louis, États-Unis	
11-01-2013	Antalya, Turquie	4	02-05-2013	Montréal, QC (Ste-Justine)	
11-01-2013	Seattle, États-Unis	5	17-05-2013	Buenos Aires, Argentine	
12-02-2013	Lille, France	6	27-05-2013	Londre, Angleterre	
18-02-2013	Bristol, Angleterre	7	25-06-2013	Montréal, QC (Ste-Justine)	
26-02-2013	Toronto, Canada	8	02-07-2013	Villejuif, France	
07-03-2013	New York, États-Unis	9	24-07-2013	Montréal, QC (Ste-Justine)	
18-03-2013	Vérone, Italie	10	30-07-2013	Boston, États-Unis	
		11	27-08-2013	Paris, France	
		12	28-08-2013	Seattle, États-Unis	
		13	03-09-2013	Seattle, États-Unis	
		14	21-10-2013	Alberta, Canada	
		15	25-11-2013	New York, États-Unis	
		16	03-12-2013	Nottingham, Angleterre	
		17	09-12-2013	Tel Aviv, Israël	
		18	10-12-2013	Seattle, États-Unis	
		19	17-01-2014	Montréal, QC (HMR)	
		20	30-01-2014	Montréal, QC (Ste-Justine)	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU											RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER								
	Inscriptions					Poches prélevées	Poches non-qualifiées			Poches en inventaire										
CH	Caucasiens	%	Autres	%	Total	Total	Total	%	Total	%										
St-Mary's	237	61	149	39	386	322	217	67	105	33										
Ste-Justine	478	80	123	20	601	475	340	72	135	28										
Royal Victoria	312	64	177	36	489	423	254	60	169	40										
CHUL-CME	986	94	67	6	1053	793	590	74	203	26										
Lakeshore	166	73	62	27	228	175	118	67	57	33										
CSSS Laval	1217	87	176	13	1393	1082	718	66	364	34										
LaSalle	447	72	176	28	623	504	353	70	151	30										
Sacré-Cœur	244	75	82	25	326	252	189	75	63	25										
TOTAL	4087	80%	1012	20%	5099	4026	2779	69%	1247	31%										
Cible 1850 + 52 = 35,5																				
1247/42=29,7																				
BILAN DES COLLECTES																				
Avril à Mars	HSJ		HSM		HRV		CHUL-CME		LAVAL		LASALLE		HSFA		HSC		LAKESH.		Grand Total	
	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R	Q	R
Total 2013-2014	135	340	105	217	169	254	203	590	364	718	151	353	0	0	63	189	57	118	1247	2779
Total 2012-2013	125	279	137	230	186	261	271	632	584	856	180	370	0	0	74	199	12	30	1569	2857
Total 2011-2012	155	239	145	205	190	250	246	551	522	800	113	226	150	434	38	117	0	0	1559	2822
Total 2010-2011	156	246	166	245	182	287	233	501	545	709	148	257	218	571	0	0	0	0	1648	2816
Total 2009-2010	177	175	175	286	126	169	188	551	518	850	117	236	162	608	0	0	0	0	1463	2875
Total 2008-2009	282	259	172	240	67	135	127	329	373	599	41	73	35	83	0	0	0	0	1097	1718
Total 2007-2008	147	209	167	262	13	43	9	13	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	339	532
Total 2006-2007	138	279	105	225	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	243	504
Total 2004 à 2006	104	349	43	147	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147	496
GRAND TOTAL	1419	2375	1215	2057	933	1399	1277	3167	2909	4537	750	1515	565	1696	175	505	69	148	9312	17399
<p>Au niveau des distributions, 20 au cumulatif en janvier 2014, ce qui représente le double en comparaison de janvier 2013 et, en février, on risque de battre des records.</p>																				
3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information																				
<p>Test d'intrusion : les spécialistes en sécurité du fournisseur GoSecur ont produit leur rapport sur les mesures prises par HQ pour corriger certaines lacunes identifiées lors du dernier test d'intrusion. Le rapport sera soumis au comité de direction du 13 mars.</p>													SF	CD 13-03-2014						
<p>Rapport du Vérificateur général : note de 50 %. Le vérificateur a fait le suivi de deux recommandations de l'audit précédent. VGQ a jugé que le plan de résolution d'une des deux recommandations était insatisfaisant. Le plan d'HQ, qui a été jugé insatisfaisant, consistait à résoudre la problématique par l'entremise de la fin de</p>																				

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p> <p>L'Association québécoise de santé publique déplore les critères de sélection pour la Banque de lait maternel qu'elle juge trop restrictifs. L.-P Ménard a accordé une entrevue à La Presse, le 8 février, pour expliquer notre stratégie de recrutement basée sur la complémentarité avec la banque de sang de cordon et l'efficience.</p> <p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Entreprise</p> <p>4.1.1 Politique ministérielle de sécurité publique</p> <p>Le 16 janvier, une consultation a été lancée par le MSSS sur la Politique ministérielle de sécurité civile – Santé et services sociaux avec transmission des commentaires au plus tard le 14 février.</p> <p>Un projet de lettre sera préparée par GL et soumis à JDS pour approbation en invoquant le fait que nulle part dans le document il est fait mention de l'approvisionnement en sang ou des produits d'HQ, lors de sinistres ou d'incidents, et qu'une de nos craintes demeure à l'effet que les acteurs en première ligne d'intervention n'aient pas le réflexe de nous contacter dans un délai nous permettant d'agir rapidement et efficacement, HQ étant le seul fournisseur de ces produits au Québec. Il est important d'insister sur notre présence dans les divers plans de mesures d'urgence chez nos partenaires.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.1.2 Balises corporatives et communautés ethnoculturelles</p> <p>Suite à une incertitude des gestionnaires sur la question suivante : Couvrir le bras du donneur?, il est convenu de réviser le texte qui avait été approuvé au CD du 4 juin 2013 par le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À la demande du donneur seulement. Dans les Globules, il y a des couvertures pouvant servir et sur les collectes mobiles l'utilisation des serviettes en papier de type "KIMCARE" sera alors privilégiée. 		
<p>4.1.3 Demande de soutien à l'Association de l'anémie falciforme du Québec</p> <p>La demande de soutien à l'AAFC, pour un montant de 50 K\$, a été référée aux Affaires corporatives pour réponse.</p> <p>Un rappel est fait à l'effet que la directive administrative DAP-008 s'applique aux contributions à des événements et non des demandes de subvention et qu'HQ n'est pas un organisme subventionnaire.</p> <p>On rappelle également que toutes les demandes de soutien ou de commandites doivent être acheminées aux Affaires corporatives pour traitement et réponse.</p>		
<p>4.2 Exploitation</p>		
<p>4.2.1 Revue de direction - LRCS</p> <p>Décision : le « Rapport de la Revue de direction 2013 du LRCS » est approuvé, tel que présenté.</p> <p>La prochaine revue aura lieu le 10 décembre 2014.</p>	MD	10-12-2014
<p>4.2.2 Revue de direction – Tissus humains</p> <p>Décision : le « Rapport de la Revue de direction 2013 de la direction de l'Exploitation des tissus humains » est approuvé, tel que présenté.</p> <p>La prochaine revue aura lieu le 7 janvier 2015.</p>	MD	Janvier 2015

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.3 Qualité et Affaires réglementaires</p> <p>4.3.1 Les ententes qualité avec les fournisseurs</p> <p>Les membres sont informés que, par mesure préventive, une entente qualité sera dorénavant ajoutée à tous les nouveaux contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs ainsi qu'à tous les renouvellements, à partir d'un gabarit préparé par CV.</p> <p>5. INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Leadership de Stéphane Turcotte dans le dossier de la soumission pour le congrès 2016 de la <i>World Marrow Donor Association (WMDA)</i>, ainsi que le travail de l'équipe de projet, Marie-Claire Chevrier et Suzie Joron avec l'aide de l'équipe de Daniel Vinet, qui ont livré une soumission très professionnelle avec l'aide de Tourisme Montréal et ce, en l'espace de deux semaines. • Tout le personnel impliqué dans l'ouverture officielle et l'obtention de la licence du Globule Quartier DIX/30. • L'équipe de validation qui a travaillé dans tous les nouveaux projets réalisés récemment (Plasmavie, Globule DIX/30 et Banque de lait). • Tous les gestionnaires concernés pour la note publiée par Pierre Julien sur L'@rtère, le 29 janvier : "Précisions sur la communication de votre exécutif syndical « Ensemble, stoppons l'hémorragie »". • André Tremblay pour le Programme de formation sur le développement du leadership qui a débuté le 31 janvier 2014 et qui s'échelonne sur une période d'un an. Huit directeurs et douze chefs et superviseurs font partis de ce premier groupe. Un second groupe débutera le 17 mars prochain. • Suite à des commentaires élogieux reçus de fournisseurs et de visiteurs qui furent accueillis à l'entrée principale au 4045 Côte-Vertu, des félicitations ont été adressées par J.F. Deschênes aux deux réceptionnistes Dominic St-Cyr et Danielle Gingras, pour l'excellent travail accompli. • Excellent travail de l'équipe des TI et de validation pour la mise en production de l'accès aux PFN en format électronique sur toutes les collectes mobiles. 	<p>CV</p>	<p>Rapidement</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> • Gilles Delage a été nommé à titre d'observateur et contributeur aux discussions lors de la rencontre de planification stratégique de l'ABC. • HQ a remporté le Grenier d'or dans la catégorie « Construction spéciale pour la carte des fêtes » lors de la remise des prix au Théâtre Télus le 30 janvier. Félicitations à Stanko Josimov pour sa créativité dans la conception de la carte des Fêtes HQ. <p>5.1.2 Horaire de rencontres avec le personnel sur le plan stratégique</p> <p>Les membres sont informés que JDS effectuera une tournée du personnel pour renforcer certains éléments du Plan stratégique 12-15 particulièrement en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La culture d'entreprise. • La production cellulaire. • L'innovation. • La qualité. • Les volumes. • Le plasma. <p>C. Trudeau convoquera les rencontres de groupes qui seront d'une durée de 90 minutes.</p> <p>5.2 Administration et finance</p> <p>5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 décembre 2013</p> <p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions.</p> <p>5.2.2 Budget 2014-2015 : économies à identifier</p> <p><i>Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc se joignent à la réunion.</i></p> <p>Au CD du 16 janvier il a été décidé que, compte tenu de la baisse du volume des commandes de nos clients en produits sanguins labiles, anticipée pour 2014-15, HQ doit réduire ses dépenses budgétaires de 10 M\$, dont environ 4 M\$ sont des frais variables. On a fait appel à chaque vice-présidence pour trouver des pistes</p>	<p>C. Trudeau</p>	<p>Rapidement</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>d'économies pour les 6 M\$ restants.</p> <p>Les membres passent en revue la liste des économies proposées totalisant 8 360 396 \$, lesquelles sont approuvées.</p> <p>D'autres pistes d'économies sont identifiées pour combler le 1 981 693 \$ manquant.</p> <p>Il est convenu que JDS, YB et GL se rencontreront, au cours de la semaine prochaine, pour arrêter une position sur le budget de la R&D et les subventions.</p> <p><i>Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc quittent la réunion.</i></p> <p>5.3 Entreprise</p> <p>5.3.1 Indicateurs de performance et objectifs</p> <p>Les indicateurs sont passés en revue avec le suivi budgétaire au point 5.2.1.</p> <p>5.3.2 Remise des prix pour les exposants Montréal et Québec – Salon innovation et créativité</p> <p>Suite au succès obtenu lors du Salon interne de l'innovation et l'amélioration continue, tenu à Montréal et à Québec les 11 et 18 décembre 2013, MD adresse des félicitations aux organisateurs spécifiquement à Étienne Fissette et à Marie-Joëlle Grandmont pour le travail sur les posters ainsi qu'à l'ensemble des contributeurs et exposants.</p> <p>MD procède également à un remise de prix aux gagnants du vote du public Montréal pour le poster « <i>C'est quoi ton problème</i> » réalisé par Nicolae Panaitescu, Sophie Larouche, Sandra Gaudreault, Karine Vézina, Martin Paquette, Daniel Boutin et Étienne Fissette et aux gagnants du vote du public Québec pour le poster « <i>Des gouttes qui changent une vie!</i> » réalisée par Mélissa Girard, Annie Jacques, Marie-Pierre Cayer, Marie-Ève Nolin, Marie Joëlle de Grandmont, Nathalie Dussault, Claudia Bédard, Suzanne Rémy, Jocelyne Dion, Pascale Riverin, Marc Germain et Louis Thibault.</p>	<p>JDS/YB/GL</p>	<p>Semaine 17-02</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Les gagnants de Montréal et de Québec étaient présents dans les salles de vidéoconférence respectives de Mtl et Qc.</p> <p>5.3.3 Congrès SCMT 2014, Québec du 1-4 mai et participation à divers événements</p> <p>Compte tenu qu'HQ sera l'hôte du congrès SCMT 2014 à Québec, une réunion aura lieu avec des représentants des Affaires corporatives, Affaires médicales, R&D (Renée Bazin) et Exploitation afin de définir le message qu'HQ veut véhiculer au sein du congrès et les informations à aller chercher comme groupe et non comme individu.</p> <p>Au CD du 13 mars, Renée Bazin fera part aux membres des résultats de cette rencontre.</p> <p>Congrès annuel AABB</p> <p>Les membres sont sensibilisés de nouveau au fait de restreindre le nombre de participants, de bien évaluer la pertinence des représentants d'HQ et d'avoir comme objectif que la participation sera bénéfique à HQ.</p> <p>Un rappel à l'effet qu'un rapport de congrès doit être produit par chaque participant.</p> <p>Participation à divers événements</p> <p>Les membres sont informés qu'il y aura un seul représentant d'HQ à la Fête champêtre de l'Institut Armand-Frappier, soit JDS.</p> <p>Pour la participation à divers événements, le tout doit être coordonné auprès des Affaires corporatives.</p> <p>5.3.4 Rayonnement HQ</p> <p>St-Louis M, Constanzo-Yanez J, Éthier C, Lavoie J, Deschêne E, Perreault J. "Red blood cell antigen portrait of self-identified black donors in Quebec". Transfus Med (Transfusion Medicine), publiée en ligne le 31 janvier 2014.</p>	<p>AC/AM/R&D /Exploitation</p> <p>R. Bazin</p> <p>TOUS</p>	<p>Avant le 13-03-2014</p> <p>CD 13-03-2014</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.4 Technologies de l'information</p> <p>5.4.1 ePROGESA</p> <p>Mario Tremblay, chargé de projet eProgesa, sera absent jusqu'à la fin mars. Le 17 février, une annonce sera faite sur l'organisation du travail, en l'absence de ce dernier, afin d'assurer la continuité du projet.</p> <p>6. COORDINATION DE L'AGENDA</p> <p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 17 février 2014 par vice-présidence</p>	SF	17-02-2014
La 292^e réunion du Comité de direction se tiendra le 13 mars 2014, à Montréal		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 292^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 13 mars 2014 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Absent : Roger Carpentier

Invitée : Renée Bazin

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :</p> <p><i>Ajouts :</i> 5.3.2 Projet de téléphonie IP 5.4.2 Suivis du CA du 12 mars 2014</p> <p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 291^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 13 FÉVRIER 2014 Adopté avec modifications.</p> <p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence</p> <p>Chikungunya Compte tenu de l'évolution de l'éclosion du virus Chikungunya dans les Caraïbes, G. Delage a procédé à une analyse plus approfondie du risque mais le document est encore à l'état d'ébauche. Ce dernier a appliqué le modèle quantitatif déjà utilisé pour la fièvre Dengue, en y apportant les modifications requises.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Le risque estimé qu'une unité de sang soit contaminée par le virus est faible, soit environ un sur quatre millions, ce qui est même inférieur au risque calculé pour la dengue il y a quelques années (1/1,525,054) et qui nous avait menés à la décision de ne pas mettre en place une exclusion des donneurs ayant séjourné dans un pays à risque. Cependant, le risque pour le Chikungunya pourrait changer en fonction de l'évolution de l'épidémie.</p> <p>Une conférence téléphonique a eu lieu à la demande de Santé Canada, avec HQ, la SCS et l'Agence de santé publique du Canada, ceci afin de connaître la position des fournisseurs de sang vis-à-vis de cette éclosion. SC s'est dite satisfaite de la position commune adoptée par HQ et la SCS, soit celle de demeurer en vigie. Ils nous ont toutefois signifié que le dossier continuerait d'être surveillé de près et qu'ils pourront nous contacter de nouveau selon la progression de l'épidémie.</p> <p>Zika</p> <p>Une éclosion du virus Zika sévit actuellement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Le Zika est un virus qui se propage par les piqûres de moustiques infectés. Les symptômes peuvent être très semblables à ceux de la Fièvre dengue. Il n'existe aucun vaccin ou médicament qui protège contre ce virus.</p> <p>Pour l'instant, les Affaires médicales surveillent la situation et aucune mesure particulière ne sera appliquée.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>Une rencontre aura lieu, le 2 avril 2014, avec des représentants de MacoPharma où ces derniers nous présenteront leur technologie, leurs données ainsi que leurs études cliniques.</p> <p>3.1.1.1.3 Critères de sélection (C, T, O)</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>		<p>02-04-2014</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.1.4 Qualité</p> <p>Pentaspán</p> <p>Les demandes de granulocytes ont récemment augmenté de façon subite : on est passé de un à quatre patients qui ont besoin de ce produit de façon répétée. Notre inventaire de Pentaspán s'épuise donc rapidement.</p> <p>Décision :</p> <ul style="list-style-type: none"> • À court terme : communiquer avec Santé Canada pour obtenir l'autorisation du Programme d'accès spécial pour obtenir le Hespán, un produit de remplacement jugé adéquat par les Affaires médicales mais non autorisé au Canada; • À moyen terme : explorer la possibilité de prélever avec le Voluven, dont on est beaucoup moins certain des performances de rendement mais qui est autorisé par SC pour d'autres indications. <p>On ne sait pas si la demande à la hausse est une réelle tendance ou simplement le résultat du hasard. Les Affaires médicales vont quand même vérifier les indications cliniques en contactant les médecins concernés.</p> <p>Hizenra</p> <p>CV fait un résumé de la situation relative aux problèmes rencontrés avec certains flacons du produit Hizenra en inventaire à HQ et invite les membres à se référer au compte-rendu du comité de rappel que l'on retrouve sous le Répertoire gestion de rappel (G:\Groupes et Comités\Gestion de rappel).</p> <p>3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement</p> <p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU						RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
	Février 2014 Réel au 28-02-2014			CUMULATIF 2013-2014			
	QUANTITÉ	% Vs Février 2014 Février 2013	% Vs Février 2014 Janvier 2014	QUANTITÉ	% Vs 2012-13		
CULOTS	18 166	- 3,46 %	- 11,29%	233 329	- 5,38 %		
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 065	2,16 %	- 6,03 %	200 155	- 2,58 %		
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 213			40 031			
Pools	289	- 43,00 %	- 26,09 %	4 430	- 30,16 %		
Plaquettes d'aphérese	2 924	10,84 %	- 3,43 %	35 601	2,45 %		
PLASMA ÉQUIVALENT	3 277	- 24,34 %	- 19,90 %	47 634	- 13,05 %		

3.1.1.2.2 Produits stables

Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires au 1^{er} mars 2014 et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.

Une demande sera faite à J. Lapierre de vérifier et de balancer la valeur de l'inventaire conservé à Montréal et à Québec pour tenir compte de la couverture d'assurance. La recommandation s'appuiera sur une analyse des économies du coût des assurances versus les coûts de logistique, qu'il discutera avec Louis-Philippe Gagné.

3.1.1.2.3 Tissus humains

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU								RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Référence	Total	févr-14			Cumulatifs				
		Réel	Budget	%	Réel	Objectifs 13-14		Distributions canadiennes (hors QC)	
						Budget	%	Réel	% dist. Totale
	186	157	118,47	1803	1727	104,40			
	99	86	115,12	919	946	97,15			
	87	71	122,54	884	781	113,19			
Prélèvement	Total	72	61	118,03	643	600	107,17		
	Tissus	20	17	117,65	198	187	105,88		
	Globes oculaires Mtl	47	42	111,90	350	462	75,76		
	Globes oculaires Qc	18	25	72,00	246	275	89,45		
Distribution	Os spongieux cong.	39	31	125,81	441	341	129,33	0	
	Os spongieux lyo.	37	21	176,19	267	231	115,58	0	
	Os massif	19	23	82,61	201	253	79,45	66	
	Tendons	31	23	134,78	272	253	107,51	31	
	Peau	101	146	69,18	1266	1606	78,83	597	
	Valves	6	6	100,00	31	66	46,97	4	
	Achat/Revente	13	17	76,47	85	187	45,45	0	
	Sous-total	246	267	92,13	2563	2937	87,27	698	
	Locales MTL	42	30	140,00	370	330	112,12	0	
	Locales QC	3	20	15,00	139	220	63,18	0	
	Importées	15	17	88,24	227	187	121,39	0	
	Scières	44	25	176,00	352	275	128,00	0	
	Sous-total	104	92	113,04	1088	1012	107,51	0	
TOTAL DISTRIBUTION	350	359	97,49	3651	3949	92,45	698	19,12	

- 75 % en approvisionnement de cornées locales en février.
- Au niveau des valves cardiaques, beaucoup de difficulté à distribuer au Québec.
- Visite d'un médecin spécialiste de Colombie-Britannique. Faudra cependant se munir d'un code d'éthique pour encadrer les dépenses afférentes aux activités de marketing de nos produits.

•

3.1.1.2.4 Sang de cordon – 01-04-2013 au 28-02-2014

Distribution sang de cordon	2012-2013	2013-2014
16-04-2012 Montréal, Québec (HME)		1 09-04-2013 Seattle, États-Unis
23-08-2012 Montréal, Québec (HME)		2 10-04-2013 Leiden, Pays-Bas
17-12-2012 Québec, Québec (HDQ)		3 22-04-2013 St-Louis, États-Unis
11-01-2013 Antalya, Turquie		4 02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)
11-01-2013 Seattle, États-Unis		5 17-05-2013 Buenos Aires, Argentine
12-02-2013 Lille, France		6 27-05-2013 Londres, Angleterre
18-02-2013 Bristol, Angleterre		7 25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)
26-02-2013 Toronto, Canada		8 02-07-2013 Villejuif, France
07-03-2013 New York, États-Unis		9 24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)
18-03-2013 Vérone, Italie		10 30-07-2013 Boston, États-Unis
		11 27-08-2013 Paris, France
		12 28-08-2013 Seattle, États-Unis
		13 03-09-2013 Seattle, États-Unis
		14 21-10-2013 Alberta, Canada
		15 25-11-2013 New York, États-Unis
		16 03-12-2013 Nottingham, Angleterre
		17 09-12-2013 Tel Aviv, Israël
		18 10-12-2013 Seattle, États-Unis
		19 30-12-2014 Paris, France
		20 17-01-2014 Montréal, QC (HMR)
		21 30-01-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)
		22 03-02-2014 Duarte Californie États-Unis
		23 10-02-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)
		24 11-02-2014 Montpellier, France
		25 12-02-2014 Rotterdam, Pays-Bas
		26 26-02-2014 Winnipeg, Alberta, Canada

SG

CD 12-06-2014

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>place;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La conclusion indique que, dans l'ensemble, les correctifs mis en place par l'équipe technique se sont avérés être efficaces et GoSecure considère qu'ils protègent adéquatement l'infrastructure d'Héma-Québec. <p>3.1.1.4 Ressources humaines</p> <p>3.1.1.4.1 Relations avec le personnel</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plainte à l'interne</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.2.2 Plainte de l'externe</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Des échanges ont eu lieu entre HQ et le MSSS concernant les versements périodiques des sommes budgétaires 2014-15. Le 12 mars, le MSSS a informé L. Bruno que la décision avait été prise d'accorder temporairement à HQ le montant budgété en 2013-14 et non celui demandé pour 2014-15 pour les produits sanguins labiles et stables.</p> <p>Cette décision du MSSS, confirmée ce matin, se traduit par un manque à gagner de 30 M\$ pour l'exercice financier, dont 16,5 M\$ pour les 7 premiers versements, ce qui pourrait mettre en péril la capacité pour HQ de livrer les produits demandés par les hôpitaux.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>GL contactera le MSSS pour leur faire part de notre insatisfaction et, tout particulièrement, de nos inquiétudes face à cette décision et insistera sur les impacts en découlant pour Héma-Québec et ses clients.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p> <p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p> <p>4. CONSULTATION</p> <p>4.1 Entreprise</p> <p>4.1.1 Développement durable et plan stratégique 2015-2020 Suite à une question soulevée par JDS à l'effet d'inclure, dans le Plan stratégique 2015-20, un objectif sur le développement durable, il est convenu qu'étant donné que toutes nos actions sont reflétées dans le rapport annuel, il n'y a pas lieu d'ajouter un élément à cet effet dans le Plan stratégique.</p> <p>4.1.2 Congrès SCMT 2014 - Québec <i>Renée Bazin se joint à la réunion en vidéoconférence.</i></p> <p>Les membres sont informés des faits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vincent Laroche de la SCH est président du congrès, Gilles Delage co-président et Renée Bazin responsable du programme. • Le thème du congrès « La médecine transfusionnelle à la croisée des chemins ». • Au programme, on retrouve plusieurs représentants d'HQ à titre de conférenciers. • 99 résumés ont été reçus dont 25 du personnel HQ. • Participation active du personnel HQ pour des ateliers et sessions simultanées. • Belle opportunité pour HQ de se faire connaître davantage et surtout de faire 	<p>GL</p>	<p>Dès que possible</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>connaître ses nouvelles orientations pour les années à venir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Belle occasion pour le personnel d'HQ de faire du réseautage auprès des clients, partenaires et fournisseurs. <p>Des félicitations sont adressées aux organisateurs du congrès et bravo pour le nombre d'abstracts reçus.</p> <p><i>Renée Bazin quitte la réunion.</i></p> <p>4.1.3 Politique ministérielle de sécurité publique (suivi)</p> <p>Suite à la lettre transmise par GL au MSSS faisant part de notre souhait qu'HQ soit davantage intégrée aux échanges et aux mécanismes de coordination en sécurité civile du MSSS, puisqu'il est probable qu'elle soit associée à une opération en cas de sinistre, une réponse a été reçue, en date du 7 mars, invitant HQ à effectuer les démarches nécessaires afin de désigner, au sein des Comité directeur en sécurité civile et Comité opérationnel en sécurité civile du ministère, des représentants d'HQ. Cette position sera d'ailleurs mentionnée dans le texte de la Politique ministérielle. On suggère les candidatures de Luc Bruno et de Gilles Delage.</p> <p>Décision:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Luc Bruno sera le représentant HQ au sein du Comité directeur en sécurité civile. • MG doit vérifier la teneur et les implications relatives au Comité opérationnel en sécurité civile avant de confirmer la candidature de G. Delage à GL qui en informera ensuite le MSSS. <p>4.2 Technologies de l'information</p> <p>4.2.1 Stratégie pour les données ePROGESA</p> <p>SF explique la stratégie pour les données d'ePROGESA. Une base de données comportant les données de production d'ePROGESA sera disponible en quasi-temps réel dans un environnement dédié à des fins de « reporting », d'extraction et de référence (lien logique entre bases de données). Le Dictionnaire de données de MAK SYSTEM est partiel. À l'exception des rapports « transactionnels », il est souhaitable que le « reporting » et les extractions de données soient faits à partir de</p>	<p>MG</p>	<p>Rapidement</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>cet environnement.</p> <p>La production de rapport lors de rappels ou de quarantaine : André Lizotte, responsable du dossier, a rencontré les différents intervenants afin d'obtenir les spécifications. Une décision devra être prise quant à son implantation ou non, avant la mise en production d'ePROGESA.</p> <p>4.3 Exploitation</p> <p>4.3.1 Le plan de gestion de pénurie de produits sanguins labiles</p> <p>Le plan de gestion de pénurie de produits sanguins labiles a pour but de décrire le cheminement décisionnel lors d'une diminution de l'inventaire disponible de produits sanguins labiles (PSL) ayant une conséquence sur la capacité d'Héma-Québec à répondre à la demande des centres hospitaliers dans un contexte de pénurie prévue ou avérée. Ce document, tout en étant indépendant, se veut également complémentaire au plan de gestion des pénuries de produits sanguins labiles du Québec.</p> <p>Après discussion, il est convenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De voir comment on peut attacher ce plan avec les seuils de gestion de risque. • Revoir le document au niveau de l'écriture et présenter le libellé final pour approbation à un prochain CD. • Par la suite, revoir ce document sur une base annuelle. <p>4.4 Affaires médicales</p> <p>4.4.1 Étude pour le projet de sérothèque</p> <p>Les membres prennent connaissance du document sur la « Faisabilité d'une sérothèque à Héma-Québec » et approuvent les conclusions et recommandations du groupe de travail à l'effet qu'il ne recommande pas l'implantation d'une sérothèque à Héma-Québec, à moins que cette opération ne soit financée par des agents extérieurs provenant, en particulier, d'organismes subventionnaires.</p> <p>4.4.2 Surveillance de l'utilisation des PSL</p>	<p>MD</p> <p>MD</p> <p>MD</p>	<p>CD 10-04-2014</p> <p>CD 02-04-2015</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Une présentation est faite par MG dans le but d'ajouter, à la liste des projets, le « Suivi de l'utilisation des produits sanguins labiles dans les centres hospitaliers.</p> <p>Les objectifs spécifiques de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux comprendre l'utilisation des produits sanguins au Québec. • Mieux prévoir la demande en produits sanguins au Québec. • Faire un suivi de la pratique transfusionnelle au Québec en vue d'en promouvoir l'amélioration. <p>Décision : aller de l'avant avec ce projet compte tenu de la valeur ajoutée principalement au niveau de l'Exploitation et du MSSS.</p> <p>5. INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Support du service en télérecrutement qui a contacté les 98 CHs concernés par la quarantaine du 5 février. Remerciements particulièrement à Christine St-Pierre qui est revenue au bureau pour effectuer elle-même des appels. L'ensemble de l'intervention a pris moins d'une heure, un record! • Tout le personnel impliqué lors de l'envoi des 2 circulaires, HQ-14-004 et HQ-14-005 "Retrait ciblé et mise en quarantaine", ce qui a permis au Service à la clientèle – hôpitaux d'HQ de faire le travail de retrait en toute quiétude. • Lyne Lévesque pour la promotion "Portes ouvertes" du Globule DIX30 avec la collaboration des bénévoles de l'ABDS. • Excellent résultat, lors de l'audit financier interne, de l'inventaire au magasin de Montréal en février (aucune erreur trouvée). • L'envoi des T4 et Relevé 1 par le Service de la paie avec le support des TI et RH, une semaine avant le 28 février 2014. • Grâce aux efforts et à la collaboration de tous les gestionnaires, nous avons réussi à réduire les dépenses budgétaires 2014-2015 de 10 M\$. Bravo à Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc pour leur excellent travail. • Excellent travail de François Janelle qui a pris la relève de Mario Tremblay. • Excellent travail de Renée Bazin pour l'établissement du programme du congrès 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>SCMT du 1-4 mai 2014, ainsi que sur la grille des participants d'Héma-Québec.</p> <p>5.2 Administration et finance</p> <p>5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 31 janvier 2014</p> <p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions.</p> <p>5.3 Technologies de l'information</p> <p>5.3.1 État de la situation du PGRI</p> <p>SF présente l'état de la situation du PGRI (Plan de gestion des ressources informationnelles) où l'on retrouve, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La planification du processus PARI 2014-15. • La liste des projets inclus dans la PARI pour l'exercice budgétaire 2014-2015. <p>Il sera important d'arrimer les chiffres du budget des immobilisations avec ceux du PGRI.</p> <p>5.3.2 Projet de téléphonie IP</p> <p>Les membres sont informés que, sur recommandation du Comité des ressources informationnelles (CRI), le projet de téléphonie IP est lancé en vue du remplacement des systèmes de téléphonie actuels.</p> <p>Il y aura probablement deux appels d'offres qui seront lancés, soit un pour déterminer le système et un pour les périphéries du système.</p> <p>Déploiement prévu à Montréal d'ici le 31 décembre 2014. Un des critères de succès du projet que l'équipe s'est donné est de minimiser les perturbations possibles pour les utilisateurs.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.4 Entreprise</p> <p>5.4.1 Rayonnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inauguration officielle du Globule DIX30 le 12 février. • Rencontre, le 21 février, avec le Maire de Gatineau sur un éventuel projet de centre PLASMAVIE <p>5.4.2 Suivis de la réunion conjointe CA/CD du 12 mars 2014</p> <p>JDS fait la mise à jour des points adoptés à la réunion conjointe du CA/CD du 12 mars.</p> <p>En ce qui concerne l'ébauche du Plan stratégique 2015-20, F. Malo sera invité à la présenter au CD du 10 avril.</p> <p>6. COORDINATION DE L'AGENDA</p> <p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 17 mars 2014 par vice-présidence</p>	<p>F. Malo</p>	<p>CD 10-04-2014</p>
<p>La 293^e réunion du Comité de direction se tiendra le 10 avril 2014, à Montréal</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 293^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 10 avril 2014 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Absents : Roger Carpentier, Marc Germain

Invité(e)s : Hélène Akzam, Luc Bruno, Gilles Delage, Véronique Girard, Robert Labelle, Normand Lague, Jean-Marc Leclerc, François Malo

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</p>		
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 292^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 13 MARS 2014 Adopté avec modifications.</p>		
<p>3. COORDINATION</p>		
<p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p>		
<p>3.1.1 Risques opérationnels</p>		
<p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p>		
<p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence Chikungunya <i>Gilles Delage se joint à la réunion.</i></p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>L'analyse de risque effectuée par G. Delage est basée sur le nombre de cas rapportés dans les Caraïbes en date du 28 mars, soit 14 700 cas suspects et 2 894 cas confirmés dont la majorité en Martinique, Guadeloupe et Saint-Martin. On a estimé, dans la grille d'évaluation de risques, que cette maladie se situe dans la zone de tolérance puisque le risque est faible et la sévérité est modérée. Le statu quo est donc recommandé tout en étant d'accord qu'on doit faire un suivi diligent de l'épidémie.</p> <p>À noter qu'il y a une éclosion majeure en République dominicaine mais ce pays est déjà couvert par le critère pour la malaria.</p> <p>Dans le but d'avoir une vision globale des risques, les Affaires médicales prépareront un document dans lequel on retrouvera l'analyse de risque de tous les pathogènes en émergence avec élément de comparaison.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>Contamination bactérienne de plaquettes</p> <p>Le risque résiduel le plus important chez HQ est celui de la contamination bactérienne de plaquettes. Un groupe de travail composé de France Bernier, L-P Gagné, Nathalie Marin, Gilles Delage et Marco Décelles a donc été mis sur pied afin de procéder à l'analyse de la gestion de ce risque et de soumettre des recommandations.</p> <p>G. Delage présente les résultats de cette analyse avec les recommandations suivantes :</p> <p>Phase 1: augmenter la quantité cultivée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans un premier temps, ajouter un 2^e échantillonneur de 10 ml pour porter le volume de 10 à 20 ml. <p>Phase 2: augmenter le délai d'échantillonnage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire passer de 24 à 36-48 heures le délai d'échantillonnage. • Cette mesure de sécurité additionnelle ayant un impact majeur sur la disponibilité et la durée de vie résiduelle des produits plaquettaires sera accompagnée d'une demande de prolongation de la péremption de 5 à 7 jours. 	<p>G. Delage</p>	<p>Dès que possible</p>

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>○ À ce moment, deux produits introuvables (à ce jour, un reste introuvable et il a été confirmé que l'autre a été retourné à HQ).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une investigation est en cours à l'exploitation des TH. Qualité et affaires réglementaires a délégué deux personnes pour accompagner l'exploitation dans l'investigation. <p><u>Produit distribué</u> : suivant la vérification du dossier le 2 avril 2014 par une nouvelle personne, il a été découvert qu'un produit non conforme avait été distribué le 23-01-2014 à l'Hôpital Sacré-Cœur (rappel de produit fait le 4 avril 2014).</p> <p><u>Produit introuvable</u> : le produit non conforme avait été vu lors de l'inspection visuelle, mais le blocage avait été oublié car il avait été ajouté à la liste des produits conformes par erreur.</p> <p>Rappel du lot IGIVnex de Grifols</p> <p>Un rappel du lot IGIVnex a été effectué par Grifols sans en aviser Héma-Québec selon les termes de la « Communication Strategy ». Cependant, il n'y avait pas de plasma québécois et le lot en question n'a jamais été distribué chez HQ, il a été bloqué en Ontario.</p> <p>Une lettre de plainte officielle à ce sujet sera envoyée à Grifols pour qu'il se conforme à la stratégie de communication à l'effet d'aviser HQ concernant les retraits de produits.</p> <p>Ententes qualité</p> <p>Q&AR travaille actuellement sur un gabarit d'entente qualité (<i>Quality Agreement</i>) pour la négociation des contrats. La SCS nous a aussi offert leur gabarit dont nous allons certainement nous inspirer pour améliorer le nôtre.</p> <p>3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement</p> <p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p>	<p>J. Lapierre</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU						RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
	Mars 2014 Réel au 31-03-2014			CUMULATIF 2013-2014			
	QUANTITÉ	% Vs Mars 2014 Mars 2013	% Vs Mars 2014 Février 2014	QUANTITÉ	% Vs 2012-13		
CULOTS	18 969	- 4,81 %	4,42%	232 838	- 5,58 %		
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 570	- 2,70 %	3,14 %	199 235	- 3,03 %		
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 314			39 847			
Pools	294	- 33,03 %	1,73 %	4 388	- 30,82 %		
Plaquettes d'aphérese	3 020	1,79 %	3,28 %	35 459	2,05 %		
PLASMA ÉQUIVALENT	3 419	- 26,17 %	4,33 %	47 401	- 13,47 %		
3.1.1.2.2 Produits stables							
Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires au 1 ^{er} avril 2014 et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.							
Les membres sont informés des faits suivants :							
<ul style="list-style-type: none"> • Nomination de Philippe Hébert, en date du 31 mars, à titre de directeur général de CSL Behring Canada. • Les indicateurs des mesures de performance de 8 fournisseurs = moyenne de 97,1 %. Belle performance de tous, à l'exception de Baxter avec une note de 88,7 %. • Compte tenu d'une épidémie de rougeole en Colombie Britannique et de quelques cas en Alberta et en Ontario, HQ a accepté d'accommoder la SCS en approvisionnement de Gamastan (400 fioles). 							
3.1.1.2.3 Tissus humains							

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>La réduction des versements temporaires pour le budget 2014-15 est maintenue par le MSSS jusqu'à ce que les crédits soient votés par l'Assemblée nationale. Héma-Québec devrait pouvoir gérer ce risque si le retour aux versements complets nous est confirmé par le MSSS avant le 8^e versement prévu à la mi-année.</p>		
<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Conformités aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>4. CONSULTATION</p>		
<p>4.1 Entreprise</p>		
<p>4.1.1 Gestion des décisions et risques versus CD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les décisions de gestion de risques se retrouvent à plusieurs endroits. On convient de s'assurer qu'elles sont bien documentées et déposées dans un répertoire officiel ou attachées aux CR du CD. • Gestion Qualité : documents centralisés dans le répertoire \\hq\hq\$\Collaborations\Groupes et Comités\Forum de Direction\Groupe Gestion qualité • Affaires médicales : grille des pathogènes en émergence et réunion de concertation des médecins. • Dépôt de documents dans l'OJ du comité de direction. 		
<p>4.1.2 Accréditation AABB</p> <p>Une analyse a été effectuée par l'équipe de CV à savoir quelle est la valeur ajoutée à conserver notre accréditation AABB. Cette analyse couvre principalement les coûts d'accréditation, de renouvellement des variances (requisés à chaque année), d'inspections et le déploiement d'efforts. Les coûts n'excéderaient pas les 30 K\$/an. L'accréditation n'est pas une obligation mais vu les faibles coûts, elle ajoute un niveau d'assurance en qualité.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Décision : on conserve l'accréditation AABB.</p> <p>4.1.3 Ébauche du plan stratégique 2015-20 <i>François Malo se joint à la réunion.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les membres passent en revue la 1^{re} ébauche du Plan stratégique 2015-20 et des modifications qui y seront apportées. • F. Malo enverra aux v-ps la version modifiée et ces derniers sont invités à lui faire part de nouveaux éléments à ajouter ou de nouveaux commentaires à formuler. • La version finale du Plan stratégique 2015-20 sera présentée au CA du 27 août 2014. <p><i>François Malo quitte la réunion.</i></p>	JDS	CA 27-08-2014
<p>4.1.4 Projet banque de cordon Ce point est remis à la réunion du CD du 6 mai.</p>	JDS	CD 06-05-2014
<p>4.2 Exploitation</p> <p>4.2.1 Le plan de gestion de pénurie de produits sanguins labiles Décision : le libellé final du plan de gestion de pénurie de produits sanguins labiles est approuvé, tel que présenté.</p>		
<p>4.3 Ressources humaines</p> <p>4.3.1 DD14-01 – Révision des paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2014 <i>Hélène Akzam et Normand Lague se joignent à la réunion.</i></p> <p>Décision : les membres du CD approuvent le DD14-01 avec les solutions recommandées, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la révision salariale en 2014-2015 selon le budget alloué de 3,5 % (incluant les paramètres imposés par la Loi 100, soit 2 % de majoration des échelles salariales selon l'hypothèse 3). 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5. INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <p>Négociation conduite par la DPS et le service des Achats auprès de CSL Behring qui a permis de conclure une entente et de signer un amendement au contrat pour ramener le pourcentage de distribution du Privigen à 70 % du total des IgIV.</p> <p>5.1.2 Rapport annuel des comités de retraite</p> <p><i>Luc Bruno et Véronique Girard se joignent à la réunion.</i></p> <p>Les documents suivants sont présentés et discutés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel des comités de retraite pour le Régime de retraite pour le personnel syndiqué d'HQ et le Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d'HQ. • Projection de la situation financière des régimes de retraite au 31 décembre 2013 effectuée par Morneau Shepell. <p>Une étude de balisage avec d'autres organisations sera effectuée au niveau de la structure en soutien aux comités et aux régimes de retraite. Cette étude a été demandée compte tenu que le travail des membres des comités se complexifie et qu'il est assumé par un groupe restreint de personnes.</p> <p><i>Luc Bruno et Véronique Girard quittent la réunion.</i></p> <p>5.2 Administration et finance</p> <p>5.2.1 Suivi budgétaire par vice-présidence au 28 février 2014</p> <p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions.</p> <p>5.3 Entreprise</p> <p>5.3.1 Rayonnement</p> <p>Rien à signaler.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.3.2 INO (Institut National d'Optique) <i>Pierre Bergeron, André Fougères et Martin Larrivée de INO se joignent à la réunion.</i></p> <p>Les membres assistent à deux présentations, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le profil corporatif de l'INO et de sa R&D. Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant 5.3.2 - INO Corpo-pour Héma-Québec-Sommaire exécutif 2014-04-10.pdf • Le SPI (Système de processus intégrés) et sa méthodologie. Pour accéder à la présentation, cliquez sur le lien suivant 5.3.2 - INO SPI-pour Héma-Québec-Sommaire exécutif 2014-04-10.pdf <p><i>Pierre Bergeron, André Fougères et Martin Larrivée quittent à la réunion.</i></p> <p>5.4 Technologies de l'information</p> <p>5.4.1 PGRI : PARI 2014-2015</p> <p>SF présente le détail du PARI 2014-15 qui sera soumis au MSSS dans le cadre du PGRI (Plan de gestion des ressources informationnelles). Le bilan s'avère positif avec un coût inférieur au budget approuvé.</p> <p>Ce plan sera également présenté au Comité des ressources informationnelles (CRI) du 23 avril.</p> <p>6. COORDINATION DE L'AGENDA</p> <p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 14 avril 2014 par vice-présidence</p>	<p>SF</p>	<p>23-04-2014</p>
<p>La 294^e réunion du Comité de direction se tiendra le 6 mai 2014, à Montréal</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 294^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 6 mai 2014 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Huguette Bourret, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Invitée : Isabelle Allard

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR L'ordre du jour est adopté avec les modifications suivantes :</p> <p>Ajouts :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1.1.2.5 Banque de lait maternel 3.1.6 Loi 133 3.1.7 Déclaration de la direction 5.3.2 Contribution de Dr Perreault 5.3.3 Plan stratégique 2015-20 			
<p>2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 293^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 10 AVRIL 2014 Adopté avec modifications.</p>			
<p>3. COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence</p>			

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																																
<p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p> <p>3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement</p> <p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p> <table border="1" data-bbox="268 483 1108 971"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="3">Avril 2014 Réel au 30-04-2014</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2014-2015</th> </tr> <tr> <th></th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Avril 2014 Avril 2013</th> <th>% Vs Avril 2014 Mars 2014</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2013-14</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>19 166</td> <td>- 4,85 %</td> <td>1,04 %</td> <td>19 166</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>15 695</td> <td>- 8,32 %</td> <td>- 5,28 %</td> <td>15 695</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)</td> <td>3 139</td> <td></td> <td></td> <td>3 139</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>242</td> <td>- 39,65 %</td> <td>- 17,69 %</td> <td>242</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>2 897</td> <td>- 4,17 %</td> <td>- 4,07 %</td> <td>2 897</td> <td>N/D</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>3 709</td> <td>- 20,53 %</td> <td>8,48 %</td> <td>3 709</td> <td>N/D</td> </tr> </tbody> </table> <p>Compte tenu de la baisse des volumes, beaucoup de pression sur l'atteinte des résultats financiers. Un plan devrait être envisagé en cas de baisse continue.</p> <p>3.1.1.2.2 Produits stables</p> <p>Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires au 1^{er} mai 2014 et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'inventaire réel au 1^{er} mai est à hauteur de 23,3 M\$ vs une cible de 23,7 M\$. Suite à l'entente signée avec CSL Behring, ramenant le volume d'achat contractuel annuel du Privigen à 70 % des IgIV totaux, HQ a sollicité des propositions de ses fournisseurs pour combler le volume manquant. L'analyse des propositions est en cours et GL informera le CD du scénario optimal qui sera retenu. 		Avril 2014 Réel au 30-04-2014			CUMULATIF 2014-2015			QUANTITÉ	% Vs Avril 2014 Avril 2013	% Vs Avril 2014 Mars 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14	CULOTS	19 166	- 4,85 %	1,04 %	19 166	N/D	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 695	- 8,32 %	- 5,28 %	15 695	N/D	EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 139			3 139		Pools	242	- 39,65 %	- 17,69 %	242	N/D	Plaquettes d'aphérèse	2 897	- 4,17 %	- 4,07 %	2 897	N/D	PLASMA ÉQUIVALENT	3 709	- 20,53 %	8,48 %	3 709	N/D		
	Avril 2014 Réel au 30-04-2014			CUMULATIF 2014-2015																																														
	QUANTITÉ	% Vs Avril 2014 Avril 2013	% Vs Avril 2014 Mars 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14																																													
CULOTS	19 166	- 4,85 %	1,04 %	19 166	N/D																																													
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 695	- 8,32 %	- 5,28 %	15 695	N/D																																													
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 139			3 139																																														
Pools	242	- 39,65 %	- 17,69 %	242	N/D																																													
Plaquettes d'aphérèse	2 897	- 4,17 %	- 4,07 %	2 897	N/D																																													
PLASMA ÉQUIVALENT	3 709	- 20,53 %	8,48 %	3 709	N/D																																													

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> • Quarantaine et rappel de Grifols concernant l'IglVnex : suite à l'envoi d'une lettre de Jean Lapierre à Grifols leur rappelant de se conformer à la stratégie de communication mentionnée au contrat, les obligeant à nous aviser lors du retrait de produits stables, Mary Hughes la DG de Grifols Canada a accusé réception de notre plainte et a proposé une rencontre à nos bureaux dans les prochaines semaines, pour discuter des améliorations qu'ils s'engagent à apporter et du renforcement de leurs liens de communication avec HQ. • Dans l'appel d'offres pour les produits de coagulation il faut expliquer le processus, soit les critères à considérer, la volumétrie, la durée de l'entente, les partenaires consultés, le rôle du MSSS et du CCNMT. L'influence des receveurs et de leurs représentants à la Société Canadienne d'Hémophilie sera prise en compte dans ledit mécanisme. • Plasma de fractionnement : on évaluera la quantité de plasma à fournir à la future usine québécoise de fractionnement qui démarrera ses opérations dans environ cinq ans. Toutefois, en plus de Green Cross, on vise de retenir une seconde source de fractionnement. <p>3.1.1.2.3 Tissus humains</p> <p>À compter d'octobre 2014, il faut s'assurer, au niveau des échanges internationaux, que le processus est clair.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour la vente de tissus hors Canada, il faut vérifier et modifier au besoin les documents distribués/disponibles aux proches à l'occasion du consentement au don afin que ceux-ci évoquent cette possibilité. <p>Pour l'utilisation par des tiers ou la vente aux tiers de tissus pour la recherche, plusieurs aspects doivent être considérés : légal (consentement), éthique (même si le consentement est obtenu, est-ce une utilisation avec laquelle Héma-Québec veut « s'associer ». réputation etc.). Ces enjeux pourraient être analysés au cas par cas ou nous pourrions en faire des lignes directrices. Dans ce cas, on pourrait considérer s'adjoindre les services d'un éthicien ou d'un comité d'éthique.</p> <p>3.1.1.2.4 Sang de cordon</p> <p>Depuis la dernière réunion, il n'y a pas eu de développement ayant une incidence sur la gestion de ce risque.</p>	<p style="text-align: center;">SG</p> <p style="text-align: center;">SG</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.2.5 Banque de lait maternel</p> <p>30 avril : les premiers 1000 ml de lait maternel ont été livrés à l'Hôpital Sainte-Justine, un moment historique pour Héma-Québec.</p> <p>Il faut s'assurer d'approvisionner en lait maternel, sur demande, les patientes québécoises qui accouchent au CHUO (Centre hospitalier universitaire d'Ottawa).</p> <p>3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>████████████████████</p> <p>██</p> <p>██</p> <p>████████████████████</p> <p>Rançongiciel</p> <p>Il s'agit d'un logiciel malveillant qui prend en otage des données personnelles et peut aussi bloquer l'accès de tout utilisateur à une machine jusqu'à ce qu'une clé ou un outil de débridage soit envoyé à la victime en échange d'une somme d'argent. Récemment, plusieurs ministères ont subi des attaques de ce genre. Des mesures en place chez HQ empêchent ce type d'attaques.</p> <p>Incident alimentation électrique à l'établissement de Québec</p> <p>Cet incident, survenu la semaine dernière à Québec, a causé une panne électrique partielle de la salle des serveurs, dont les serveurs de reprise de PROGESA. Une panne de cette nature dans la salle des serveurs de Montréal déclencherait la reprise de PROGESA. Ce dossier doit être regardé sérieusement.</p> <p>3.1.1.4 Ressources humaines</p> <p>3.1.1.4.1 Relations avec le personnel</p> <p>Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ)</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p><i>Isabelle Allard se joint à la réunion.</i></p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>	Isabelle Allard	Rapidement
<p><i>Isabelle Allard quitte la réunion.</i></p> <p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plaintes à l'interne</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe</p> <p>Rapport trimestriel – 4^e trimestre</p> <p>Le nombre de plaintes a doublé cette année. Le problème majeur semble être les interdictions. Quant au temps d'attente, plusieurs actions sont mises en place. Il arrive souvent que la personne qui se plaint de l'attente est une personne qui s'est fait refuser de faire un don. Les équipes suivent le tout de près et prennent les actions nécessaires.</p> <p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> • La situation des appels concernant le registre des cellules souches est sous contrôle. • Umeda Bellerive, humoriste, a mis sur Facebook une vidéo qu'il a tournée devant des boîtes de transport d'Héma-Québec clamant qu'il était dans un lieu non sécurisé. LP Ménard a contacté M. Bellerive pour apprendre que la vidéo avait été tournée dans un hôpital et qu'il s'agissait d'une mauvaise blague de la part de l'humoriste. La vidéo a immédiatement été retirée de Facebook. • Pression sur le maire de Saguenay concernant le projet d'implantation d'un centre de prélèvement à Ville de Saguenay. <p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Les versements périodiques du MSSS sont faits conformément à la cédule des paiements provisoires. Les crédits budgétaires devraient être votés en juin.</p> <p>Le MSSS a annoncé que Mme Lise Verreault changeait de fonction pour se joindre à Dr Yves Bolduc à l'éducation et que son remplaçant, comme sous-ministre en titre à la Santé et aux Services sociaux, serait Monsieur Michel Fontaine. Il faudra rebâtir les canaux de communication avec les interlocuteurs du MSSS.</p> <p>La 3^e autorisation pour le Complexe C-Lavie, soit celle du Ministre de la santé et des services sociaux pour l'achat du terrain, est à venir. Celle-ci sera possible lorsque Héma-Québec aura complété les conditions auprès de la ville de Québec.</p> <p>Le CGAF a demandé de revoir les liasses budgétaires présentées à Sigma Santé et au ministre. À cet effet, la directrice de vérification interne du MSSS, accompagnée de membres de son équipe, viendra nous rencontrer la semaine prochaine pour en discuter. Dans le contexte des compressions annoncées par le Gouvernement, la revue des données budgétaires représente un enjeu.</p> <p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.6 Loi 133 La nouvelle directive sur la sécurité de l'information gouvernementale s'applique à HQ. Nous devons, dans un premier temps, faire un bilan sur notre gestion de la sécurité. Quant à la stratégie relative à sécurité, il faut que les actions soient défendables. Le suivi devra être présenté au CRI.</p>		
<p>3.1.7 Déclaration de la direction La déclaration de la direction a été lue et il n'y a rien à déclarer.</p>		
<p>4. CONSULTATION</p>		
<p>4.1 Entreprise</p>		
<p>4.1.1 Cocktail Banque de lait maternel Les membres du CD sont invités à venir souligner le début des opérations et reconnaître le travail fait par l'équipe au cours des derniers mois.</p>		
<p>4.1.2 Approbation de la directive de sécurité de l'information Voir 3.1.6</p>		
<p>4.1.3 Projet banque de cordon Il faudrait ajouter une infrastructure et une procédure pour le cordon. Il s'agit d'une banque qui va servir à la recherche clinique faite avec des morceaux de cordon et qui va répondre aux besoins des hôpitaux en pédiatrie. On vient de recevoir le protocole clinique MSC et MD aimerait en prendre connaissance. Quant à la licence qui a été octroyée à HQ, SG souligne qu'HQ a le choix de se</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
retirer sans conséquence.		
5. INFORMATION		
5.1 Ressources humaines		
5.1.1 RECONNAISSANCE		
<ul style="list-style-type: none"> • Le personnel du service des Finances impliqué dans la compilation des résultats financiers préliminaires et dans la préparation des analyses en support à la clôture de l'exercice financier. • Tous les membres de l'équipe dédiés à l'organisation du congrès de la SCMT (Gilles Delage, Renée Bazin et Gilles Perron) qui s'est déroulé à Québec du 1^{er} au 4 mai, lequel fut un franc succès. • Première livraison, le 30 avril, des premiers 1 000 ml de lait maternel à l'Hôpital Sainte-Justine. • Toutes les activités dans le cadre de la semaine nationale du don d'organes et de tissus. • Travail de toute l'équipe de validation du système de production qui a préparé la validation complète du SILAM. • Vérification informatique du VGQ cette année, sans aucune observation. • Vérification informatique du VGQ cette année, sans aucune observation. • Implication d'Hélène Akzam et des membres de son équipe lors de la visite des étudiants de Paris-Dauphine. • L'excellent travail de Christiane Trudeau lors des cérémonies de reconnaissance des années de service du personnel de Mtl le 6 avril et de Qc le 27 avril. 		
5.2 Administration et finance		
5.2.1 Résultats réels préliminaires au 31 mars 2014		
<p>Les résultats réels préliminaires au 31 mars 2014 ayant été expédiés aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions.</p>		
5.3 Entreprise		
5.3.1 Rayonnement		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Présentations orales et présentations par affiches, de la vice-présidence R&D, à la conférence annuelle de la SCMT (Société canadienne de médecine transfusionnelle) tenue à Québec du 1^{er} au 4 mai 2014.</p> <p>Conférenciers invités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brouard D. «Journey to the nano-sized world! Superluminescent nanoparticles for genotyping and bioimaging applications». • Loubaki L. «Mesenchymal stem cell for cellular therapy: A new opportunity for Héma-Québec». <p>Présentations orales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chabot D, Trépanier P, Bazin R. «Role of CD62L in the inhibitory effect of IVIg on the cytotoxic activity of CD8+ T cells». • Ducas É, Jacques A, Girard M, Bédard C, Boisclair P, Thibault L. «Why not keep source plasma at room temperature? A stability study at 4°C, 22°C or 30°C». • Girard M, Cayer MP, Thibault L. «MicroRNAs in blood products: New quality biomarkers?». <p>Affiches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allard MÈ, Jacques A, Nolin MÈ, Bédard C, Girard M, Thibault L. «Evaluation of the Compoguard automated blood collection mixer». • Bédard C, Girard M, Dion J, Laliberté I, Germain M, Thibault L. «Changing a life, drop by drop». • Boyer L, Roy A, Blais Y. «Acquisition of equipments for controlled cell manufacturing process: A step to C La Vie». • Cloutier M, Simard C, Néron S. «CD34+ cell enumeration by flow cytometry: A comparison of two Health Canada approved kits on an Accuri C6». • de Grandmont MJ, Cayer MP, Girard M, Fournier D, Thibault L. «Cord blood sterility testing: In search of a winning formula». • Drouin M, Dumont N, Tremblay T, Loubaki L, Bazin R, Fradette J, Laganière J. «Enhanced expansion and immunomodulatory capacities for xeno-free-cultured adipose-derived stromal/stem cells». • Dussault N, de Grandmont MJ, Bédard C, Girard M, Brouard D, Thibault L. «Excursion of frozen plasma units to ambient temperature: How long bags can be left out of controlled temperature storage?». • Laforce-Lavoie A, Jacques A, Chevrier MC, Girard M, Thibault L. «Red blood cells 		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>washing with the ACP 214 system: A validation study».</p> <ul style="list-style-type: none"> • Laforce-Lavoie A, Jacques A, Girard M, Thibault L. «Comparison of in vitro parameters of red blood cells washed with dextrose saline or Ringer's acetate and stored in AS-3». • Lavoie J, Éthier C, Perreault J, St-Louis M. «A new Rhnull allele identified in Quebec». • Paré I, Loubaki L, Rouleau P, Émond H, Dumont N, Bazin R. «Evaluation of three methods for the extraction of mesenchymal stem cells from umbilical cords». • Perreault J, Éthier C, Lavoie J, St-Louis M. «MNS typing problems». • Poder TG, Pruneau D, Dorval J, Thibault L, Sale Menard D, Fisette JF, Bédard SK, Comtois M, Blais LL, Andrianary FN, Bellemare C, Beauregard P. «Hémolyse par réchauffement: comparaison des réchauffe-liquides HL-90 et HL-90-38». • Rhéaume MÈ, Fournier D, Chevrier MC, Bazin R. «Effect of the pre-processing storage temperature on the potency of cord blood stem cells». • Ringuette Goulet C, St-Amour I, Bazin R, Calon F. «Impact of intravenous immunoglobulins on hippocampal proteome in 3XTG-AD mouse model of Alzheimer's disease». • Rouleau P, Rhéaume MÈ, Fournier D, Chevrier MC, Bazin R. «Post-reduction cell recovery in buffy coat fractions of cord blood units». • Roy A, Boyer L, Blais Y. «Implementation of a configurable laboratory for use in cellular process development and manufacturing». • Simard C, Cloutier M, Bourgouin L, Dion J, Néron S. «Rapid nucleated red blood cell enumeration by flow cytometry». • Thibault L, Dion J, Dubuc S, Jacques A, Robillard P, Bédard P, Bédard C, Girard M, de Grandmont MJ. «Monitoring residual plasma volume in red blood cell units: A new tool for blood product quality control». • Tremblay T, Loubaki L, Bazin R. «Assessment of the immunosuppressive potential of mesenchymal stem cells by flow cytometry». <p>Ateliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Néron S. «Basic principles of humoral immunity: Antibodies and long-term memory». Présenté dans le cadre de l'atelier «Nursing I (nursing and health care professionals)». • Thibault L. «How do I choose a device to measure patient hemoglobin». Présenté dans le cadre de l'atelier «Nursing II (nursing and laboratory technologists)». <p>5.3.2 Contribution de Dr Perreault au projet GVHD</p> <p>Les membres sont informés d'une entente de collaboration à intervenir d'Héma-</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Québec avec Dr Claude Perreault de la Chaire de recherche du Canada en Immunobiologie de l'Université de Montréal au projet GVHD/Génome Canada-Génome Québec.</p> <p>L'agenda de travail devra être précisé et l'équipe de Marie-Claire Chevrier, de concert avec l'équipe de Dr Perreault,</p> <p>5.3.3 Plan stratégique 2015-20</p> <p>F. Malo travaille sur la nouvelle mouture du projet du Plan stratégique 2015-20, laquelle sera envoyée aux v-ps pour commentaires et dont la version finale sera présentée au CA du 27 août 2014.</p> <p>6. COORDINATION DE L'AGENDA</p> <p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 5 mai 2014 par vice-présidence</p>	<p>JDS</p>	<p>CA 27-08-2014</p>
<p>La 295^e réunion du Comité de direction se tiendra le 12 juin 2014, à Montréal</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 295^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 12 juin 2014 à Montréal**


Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Invités : Sylvie Thibault, Jean-Marc Leclerc, Robert Labelle

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>L'ordre du jour est adopté tel quel.</p>	Tous	
<p>2 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 294^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 6 mai 2014</p> <p>Corrections demandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3.1.1.2.2 : 3^e paragraphe, mettre le mot « offre » au pluriel. - 3.1.1.4.1 : Modifier le 2^e paragraphe pour qu'il se lise comme suit : ██████████ ██████████ ██████████ ██████████ - 3.1.6 : Il faut retirer la dernière phrase. - 3.1.2.3 : Substituer « Malentendu avec le maire de Saguenay » par « Pression sur le maire de Saguenay ». - 4.1.2 : Retirer la partie surlignée et indiquer : Voir 3.1.6 - 4.1.3 : Retirer, dans la 1^{ère} phrase, « le sang » et simplement laisser « cordon ». Il faut également ajouter dans la dernière phrase : « Quant à la licence qui a été octroyée à HQ, ». - 5.1.1 : Retirer la ligne en doublon : Vérification de l'informatique... - 5.3.2 : Dans le dernier paragraphe, retirer toute la partie qui suit « Dr Perreault ». 	Tous	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Adopté avec modifications.</p> <p>3 COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence</p> <p>Concernant le Chikungunya, aux États-Unis on procédera à un sondage afin d'évaluer l'impact d'une interdiction temporaire des donneurs ayant récemment voyagé en zone à risque. À l'instar de l'approche hollandaise, l'idée d'appliquer une interdiction temporaire systématique à tous les donneurs voyageurs est de plus en plus discutée. On parle d'une interdiction de 28 jours. Gilles a refait l'analyse de risques à la lumière des données plus récentes et la recommandation demeure inchangée, à savoir que le risque est trop faible pour justifier des mesures additionnelles. Il a été convenu de se coordonner pour faire front commun avec la SCS dans ce dossier, auprès de Santé Canada. Marc contactera Dana Devine à ce sujet.</p> <p>Pas de cas du virus du Nil pour l'instant.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>Une proposition doit être présentée au CA afin de pouvoir négocier un partenariat de recherche avec l'un des fournisseurs de technologie de réduction de pathogènes qui pourrait être éligible. [REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>	<p>MG</p> <p>MG</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] ● [REDACTED] ● [REDACTED] 		
<p>[REDACTED]</p>		
<ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] 		
<ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] 		
<ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] 		
<ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] 		
<ul style="list-style-type: none"> ● [REDACTED] 		
<p>[REDACTED]</p>		
<p>3.1.1.1.3 Critères de sélection (C, T, O) Rien à signaler.</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																												
<p>3.1.1.1.4 Qualité</p> <p>Comité de rappel a été convoqué suite à une plainte de l'externe (hôpital Ste-Justine). Les bouteilles utilisées par la banque de lait ne sont pas scellées adéquatement et laissent entrer de l'eau du pasteurisateur. Cette eau n'est pas de l'eau provenant de la séquence de pasteurisation mais plutôt de l'eau du robinet servant à refroidir les bouteilles après la pasteurisation. Les affaires médicales ont produit une analyse de risques. L'exploitation investigate pour rendre le scellement robuste et pourrait changer de bouteilles. Les minutes ont été mises sur le réseau. Le comité a été convoqué de nouveau, après le Comité de Direction, pour un suivi. Se référer aux minutes du comité de rappel.</p> <p>3.1.1.2 Suffisance de l'approvisionnement</p> <p>3.1.1.2.1 Produits labiles</p> <p>L'inventaire est bas (on est à 7 jours) pour la période de l'année.</p> <p>PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS 2014-2015</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Mai 2014 Réel au 31-05-2014</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2014-2015</th> </tr> <tr> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Mai 2014 Mai 2013</th> <th>% Vs Mai 2014 Avril 2014</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2013-14</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>19 608</td> <td>- 8,35 %</td> <td>3,06 %</td> <td>38 630</td> <td>- 5,85</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>15 540</td> <td rowspan="2">- 4,64 %</td> <td rowspan="2">- 5,69 %</td> <td>32 190</td> <td rowspan="2">- 6,59</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)</td> <td>3 308</td> <td>6 438</td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>498</td> <td>25,44 %</td> <td>110,13 %</td> <td>1 230</td> <td>- 7,78</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>2 810</td> <td>- 8,53 %</td> <td>- 2,87 %</td> <td>5 703</td> <td>- 6,43</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>3 797</td> <td>- 9,16 %</td> <td>3,21 %</td> <td>7 476</td> <td>- 15,50</td> </tr> </tbody> </table> 		Mai 2014 Réel au 31-05-2014			CUMULATIF 2014-2015		QUANTITÉ	% Vs Mai 2014 Mai 2013	% Vs Mai 2014 Avril 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14	CULOTS	19 608	- 8,35 %	3,06 %	38 630	- 5,85	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 540	- 4,64 %	- 5,69 %	32 190	- 6,59	EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 308	6 438	Pools	498	25,44 %	110,13 %	1 230	- 7,78	Plaquettes d'aphérèse	2 810	- 8,53 %	- 2,87 %	5 703	- 6,43	PLASMA ÉQUIVALENT	3 797	- 9,16 %	3,21 %	7 476	- 15,50	<p>CV</p> <p>MD</p>	
		Mai 2014 Réel au 31-05-2014			CUMULATIF 2014-2015																																									
	QUANTITÉ	% Vs Mai 2014 Mai 2013	% Vs Mai 2014 Avril 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14																																									
CULOTS	19 608	- 8,35 %	3,06 %	38 630	- 5,85																																									
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 540	- 4,64 %	- 5,69 %	32 190	- 6,59																																									
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 308			6 438																																										
Pools	498	25,44 %	110,13 %	1 230	- 7,78																																									
Plaquettes d'aphérèse	2 810	- 8,53 %	- 2,87 %	5 703	- 6,43																																									
PLASMA ÉQUIVALENT	3 797	- 9,16 %	3,21 %	7 476	- 15,50																																									

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.7 Plaintes de l'externe</p> <p>Plainte contre Dr. Robillard qui aurait refusé un donneur. Service clientèle va y répondre.</p> <p>La poursuite de 7 000 \$ aux petites créances concernant la transmission d'un résultat faussement positif de syphilis a été réglée pour un montant de [REDACTED]</p> <p>3.1.2 Couverture médiatique</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>3.1.3 Risques financiers</p> <p>Le ministère devrait demander à HQ de contribuer à l'effort budgétaire 2014-15 pour un montant de 500K \$. Guy a cependant souligné à Denis Ouellet qu' HQ a déjà effectué 6 millions \$ d'économie, dégageant un excédent de 5 957K à l'état financier vérifié pour la période terminée au 31 mars 2014 et que le tarif du culot a été réduit de 345.04 \$ à 341.38 \$. Concernant cet excédent, Héma-Québec préparera un document demandant que celui-ci soit réinvesti dans HQ.</p> <p>Guy avise l'équipe que le gouvernement récupérera probablement un montant de 8 millions \$ de subvention non utilisée au 31 mars 2013 l'an dernier.</p> <p>Jean aimerait connaître la ponction des hôpitaux. Guy doit vérifier.</p> <p>Roger a reçu une communication du conseil du trésor concernant le gel des effectifs. Un projet de loi sera déposé à l'automne.</p>	<p>JDS</p> <p>SG</p> <p>GL</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p> <p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p> <p>3.1.6 Déclaration de la direction La déclaration de la direction sera envoyée par courriel de la part de Smaranda.</p> <p>4 CONSULTATION</p> <p>4.1 Entreprise</p> <p>4.1.1 Politiques DEX <i>Sylvie Thibault se joint via téléphone.</i> Une directive administrative d'exploitation a été préparée (DEX-007). Le but est d'établir des lignes claires de fonctionnement afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des services offerts aux établissements desservis par HQ.</p> <p>Jean demande de remplacer, dans le point 1, le mot « stratégies » par « procédures ».</p> <p>Plusieurs changements sont apportés, plus particulièrement sur les notions d'équipement et d'entreposage (afin de diminuer les coûts en transport d'urgence). Lors de la revue des volumes fin mai, il avait été mentionné que la prochaine étape sera en automne une facture des frais aux établissements pour les livraisons en urgence non-justifiées.</p>	<p>MD</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Smaranda va réécrire le texte concernant la responsabilité (dans la politique, 3 d) et e).</p> <p>Smaranda demande d'expliquer la dernière phrase de la section 4.3.5 : « Une révision de l'utilisation du moyen de livraison en extrême urgence doit être faite par l'établissement et communiquée à Héma-Québec dans les cinq jours suivant une telle livraison. Marco explique qu'il veut s'assurer que les demandes urgentes soient justifiées. À titre d'exemple, une commande de lait en urgence la fin de semaine (voir le point 4.6) est signe d'une mauvaise gestion.</p> <p>Jean souligne le bon travail de l'équipe de Marco. Sylvie quitte la rencontre.</p> <p>4.1.2 Out-dated platelets/Mill Creek</p> <p>Gilles Delage a reçu un courriel de la clinique Mayo de Rochester qui désire trouver des partenaires pour obtenir des plaquettes périmées. Smaranda explique que si c'est pour de la recherche, on ne peut pas leur céder car nous avons besoin d'un consentement du donneur. Si c'est pour une transformation commerciale, la question est de savoir si HQ veut faire ce type de transaction. Marc doit demander à Gilles de vérifier si c'est bien un projet de recherche. Si ce n'est pas de la recherche, il faut que Smaranda en soit informée.</p>	<p>MD</p>	
<p>5 INFORMATION</p> <p>5.1 Ressources humaines</p> <p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <p>Marco aimerait souligner le succès de l'implantation du projet SILAM-érythrocytaire (phase 5) qui a respecté les balises budgétaires et l'échéancier prévu. Les employés sur le terrain sont contents et satisfaits de ce nouvel outil de travail.</p>	<p>MD</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.2 Administration et finance</p> <p>5.2.1 Suivi budgétaires par vice-présidence au 31 mars 2014</p> <p>Les résultats réels vérifiés au 31 mars 2014 ayant été expédiés aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions. Il souligne l'excellent résultat financier obtenu et les efforts des gestionnaires dans une année difficile où il y a eu une baisse importante des volumes de commandes de produits labiles.</p> <p>5.2.2 Indicateurs et recettes des cibles 2014-2015 et 2015-2016</p> <p><i>Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle se joignent à la rencontre.</i></p> <p>Les cibles CD et CA sont revues et discutées.</p> <p>Dans la partie réel 2013-14, les indicateurs 3, 5, 6 et 7 ont été redressés.</p> <p>Cibles 2015-16 : Chacun des indicateurs seront revus et Jean-Marc après certaines consultations additionnelles, finalisera le tableau et le publiera pour la préparation du budget.</p> <p><i>Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle quittent à la rencontre.</i></p> <p>5.3 Entreprise</p> <p>5.3.1 Rayonnement</p> <p>Marc a fait une présentation à l'ISBT (Séoul) dont le titre était : <i>Impact of less stringent deferral policies for men having sex with men: predictions versus reality.</i></p> <p>Très belle couverture médiatique pour la banque de lait.</p>	<p>GL</p> <p>GL</p> <p>MD</p> <p>SG</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Partenariat avec l'hôpital Sacré-Cœur concernant la banque de greffons vasculaires Nouvelle campagne d'été a été lancée à l'occasion de la semaine nationale du don de sang.</p>		
<p>5.3.2 Forfait de minutes pour cellulaire lors de voyages</p>		
<p>Rappel que lorsque vous voyagez hors du pays (autre que les USA), n'oubliez pas de prendre un forfait de minutes pour votre cellulaire afin de payer moins cher.</p>	JDS	
<p>5.3.3 Campagne d'Entraide</p>		
<p>Personne ne peut s'en occuper cette année. Guy va aviser Marie-Josée Tanguay à la paie de prendre le relais.</p>	JDS	
<p>6 COORDINATION DE L'AGENDA</p>		
<p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 16 juin 2014 par vice-présidence</p>	Tous	
<p>La 296^e réunion du Comité de direction se tiendra le 24 juillet 2014, à Montréal</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 296^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
Le 24 juillet 2014 à Montréal**

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Simon Fournier (absent)

Invités : Luc Bruno

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :</p> <p>3.1.1.1.5 - Leucocytes résiduels – T4 - MD 4.1.3 – Ordonnance collective demandée par le Collège des médecins – JDS 4.1.4 – Ouverture de l'usine de Green Cross - JDS</p> <p>2 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 295^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 12 juin 2014</p> <p>3.1.1.1.1 – Modifier : Les ÉU vont procéder par aux ÉU on procédera 3.1.1.1.1 – Le responsable est MG et non MD 3.1.1.2.1 - Spécifier que les inventaires sont bas pour la période de l'année. 3.1.1.2.5 – Changer « bel inventaire » par « inventaire adéquat ». 3.1.1.2.5 – Ajouter après rupture de stock : si la situation perdure.</p> <p>Le texte du point 3.1.1.1.1 (Réduction des pathogènes) va être revu par SG. Il sera ensuite envoyé à tous afin d'être validé dans sa version finale.</p> <p>3 COORDINATION</p>	<p>Tous</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence La SCS va procéder à un sondage sur les habitudes de voyage des donneurs. HQ demeure en vigie..</p> <p>Chikungunya : Cinq cas ont été rapportés à Montréal par la santé publique. MG suit la situation de près.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes Le conseil d'administration d'HQ a demandé au CD de réévaluer sa position afin que l'objet de la décision soit clarifié.</p> <p>Considérant l'état de situation (incluant l'analyse des risques) préparé par les affaires médicales et déposé au Comité de direction le 12 juin dernier indiquant qu'il n'y a pas urgence d'agir et considérant qu'en conséquence, la décision d'aller de l'avant avec ce projet devient une question de choix et de priorisation, il est proposé de maintenir la décision du 12 juin 2014. On propose aussi de procéder à la consultation auprès des médecins transfuseurs puisque cette étape sera incontournable au moment où ce dossier sera réévalué. Les membres présents sont d'accord.</p> <p>3.1.1.1.3 Critères de sélection (C, T, O) Rien à signaler.</p> <p>3.1.1.1.4 Qualité</p> <p>CV informe le groupe que les trois situations soumises au comité de rappel, soit les opercules des bouchons des bouteilles de lait et les fuites des dispositifs de prélèvement (2 incidents) sont fermées.</p> <p>Il invite les membres du CD à lire le compte-rendu du Comité de qualité qui s'est tenu le</p>	<p>TOUS</p> <p>TOUS TOUS</p> <p>MG</p> <p>CV</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU

RESPONSABLE

ÉCHÉANCIER

**PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS
2014-2015**

	Juin 2014 Réel au 30-06-2014			CUMULATIF 2014-2015	
	QUANTITÉ	% Vs Juin 2014 Juin 2013	% Vs Juin 2014 Mai 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14
CULOTS	18 571	0,19 %	- 5,28 %	77 351	- 1,94
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 685	- 3,03 %	- 5,17 %	64 135	- 5,45
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 137			12 827	
Pools	556	42,56 %	11,65 %	1 880	18,32
Plaquettes d'aphérèse	2 581	- 9,28 %	- 8,15 %	10 987	- 7,41
PLASMA EQUIVALENT	3 376	- 31,65 %	-11,09 %	14 418	- 17,96


**Taux de transfusion par 1000 population au Québec
2008-2009 à 2013-2014**

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Total culots globulaires distribués	231 958	233 446	236 699	246 363	246 593	232 838
Population québécoise	7843475	7929365	8007656	8084059	8155334	8227237
Taux de transfusion /1000 population	29,57	29,44	29,56	30,48	30,24	28,30
La baisse de taux représente 18 000 culots en moins depuis 2011-2012						17888

MD souligne que les plaquettes sont toujours en baisse.

3.1.1.2.2 Produits stables
GL/MG

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Les membres sont informés des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a 4 millions excédentaires vs la cible budgétée • Il y a moins de commandes d'immunoglobulines <p>MG explique que la DPS a reçu un appel du ministère concernant des plaintes venant de Gatineau car il semble qu' HQ insistait trop sur les ratios (interchangeabilité). L'information demandée a été fournie par courriel au gouvernement. MG a parlé à M. Martin Gauthier. Ce type de demande ne devrait plus se présenter.</p> <p>Helitrax : Une rencontre a eu lieu la semaine dernière. Le dossier est clos. Les directeurs des centres d'hémophilie et patients sont prêts à attendre un nouveau système pour remplacer Hel trax. Le Ministère doit décider qui prendra en charge la suite du dossier. Pour l'instant, HQ agit à titre de support dans ce dossier. Il a clairement été indiqué que la facture sera payée par le Ministère de la santé.</p>		
<p>3.1.1.2.3 Tissus humains Rien à signaler</p>	MD	
<p>3.1.1.2.4 Sang de cordon Rien à signaler</p>	MD	
<p>3.1.1.2.5 Banque de lait maternel Un seul pasteurisateur conforme. L'autre n'est pas encore homologué. Les demandes de l'Hôpital Ste-Justine augmentent.</p>	MD	
<p>3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information Rien à signaler</p>	SF	
<p>3.1.1.4 Ressources humaines</p> <p>3.1.1.4.1 Relations avec le personnel Rien à signaler</p>	RC	
<p>3.2 Risques à la réputation</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.2.1 Plaintes à l'interne</p> <p>La plainte qui était en médiation à l'externe est terminée..</p> <p>La seconde plainte que nous avons n'est pas considérée comme une plainte formelle. Il faudra retravailler avec la personne afin de la réintégrer.</p>	RC/MD	
<p>3.2.2 Plaintes de l'externe</p> <p>Rien à signaler</p>	Tous	
<p>3.2.3 Couverture médiatique</p> <p>Un travail important est fait sur le dossier de Mai Dugong (recherche d'un donneur pour une greffe de moelle osseuse).</p>	MD/SG	
<p>3.3 Risques financiers</p> <p>Rien à signaler</p>	GL	
<p>3.4 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler</p>	GL	
<p>3.5 Conformités aux lois</p> <p>Rien à signaler</p>	SG	
<p>4 CONSULTATION</p> <p>4.1 Entreprise</p> <p>4.1.1 Plan stratégique 2015-2018</p> <p>JDS souligne que le plan stratégique nécessite encore beaucoup de travail.</p>	JDS	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Il sera envoyé à tous les membres du CD très bientôt pour relecture et peaufinage. À ce state-ci, les ajouts majeurs ne pourront être acceptés.</p>		
<p>4.1.2 E-PROGESA – Vacances annuelles On vise une mise en production en mai 2015. L'échéancier de déploiement sera présenté au prochain CD ou au suivant. Il se peut qu'une grande quantité de ressources soit mise à contribution pour les semaines qui précéderont l'implantation ainsi que celles qui la suivront. Il est donc demandé aux membres du CD de s'assurer de ne pas trop avoir de membres de leur équipe en vacances en mai et juin 2015, car ils risquent d'être réquisitionnés.</p>	MD	
<p>4.1.3 Collège des médecins Le Collège des médecins a été saisi du dossier des infirmières/infirmières auxiliaires par l'OIIQ afin de déterminer la nécessité d'une ordonnance collective JDS suit le dossier.</p>	JDS	
<p>4.1.4 Green Cross L'annonce de l'ouverture de l'usine de Green Cross devrait avoir lieu en septembre. Il semble que le Ministre Barrette va être présent.</p>	JDS	
<p>5 INFORMATION</p>		
<p>5.1 Ressources humaines L'annonce de l'abolition de postes a été faite. La question des valeurs, dans la planification stratégique, n'est pas bien définie. Un travail a été enclenché avec l'équipe des RH afin de les adapter à la nouvelle réalité de HQ.</p>	RC	
<p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Belle implication de Caroline Parent et Pierre Morel dans le dossier URS pour INO • Annick Lapierre a fait un excellent travail afin de produire le rapport annuel. C'était son premier. Le comité d'audit a émis de très bons commentaires. 	TOUS	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>L'apport de Stanko Josimov est aussi à souligner.</p> <p>5.2 Administration et finance</p> <p>5.2.1 Suivi budgétaires par vice-présidence au 31 mars 2014 Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions.</p> <p>5.3 Entreprise</p> <p>5.3.1 Rayonnement</p> <p>Campagne Mai Duong afin de promouvoir les inscriptions au registre de la communauté vietnamienne.</p> <p>Salon innovation : MD invite ses collègues et leurs équipes à soumettre des projets. Les détails se retrouvent sur l'Artère</p> <p>Article: Bonnaure G, Néron S. (2014). N-acetyl cysteine regulates the phosphorylation of JAK proteins following CD40-activation of human memory B cells. <i>Molecular Immunology</i> 62 (1): 209-218.</p> <p>Posters: Simard C, Cloutier M, Néron S. "Enumeration of CD34+ cells using an Accuri C6 cytometer." Canadian Blood and Marrow Transplant Group (CBMTG) 2014 Annual Conference, Halifax, Canada, 11 au 14 juin 2014 (prix du meilleur résumé).</p> <p>Cayer MP, Girard M, Fournier D, Delage G, Thibault L. "Antimicrobial activity in cord blood units: Occurrence and levels of antibiotics." Canadian Blood and Marrow Transplant Group (CBMTG) 2014 Annual Conference, Halifax, Canada, 11 au 14 juin 2014</p>	<p>GL</p> <p>SG</p> <p>MD</p> <p>YB</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5.3.2 Canadian Blood Services – One Match Stem Cell & Marrow Network Survey JDS avise le groupe qu'Héma-Québec va de l'avant avec la SCS.	JDS	
6 COORDINATION DE L'AGENDA	Tous	
La 297^e réunion du Comité de direction se tiendra le 21 août 2014, à Montréal		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

**Compte rendu de la 297^e réunion
du Comité de direction d'Héma-Québec
21 août 2014 à Montréal**

Présents : Yves Blais, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Absent : Marc Germain

Invités : Geneviève Myhal, Jean-François Deschênes, Sylvie Thibault, Mario Tremblay, Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc et Samuel Caron, Gilles Delages

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
<p>1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p><i>Gilles Delage se joint à la rencontre :</i> L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5.2.3 : Réception lettre du ministre Barrette 	Tous	
<p>2 ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 296^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 24 juillet 2014</p> <p>Point remis</p>	Tous	
<p>3 COORDINATION</p> <p>3.1 Entreprise – Gestion de risques</p> <p>3.1.1 Risques opérationnels</p> <p>3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, CS)</p> <p>3.1.1.1.1 Pathogènes en émergence</p> <p>L'épidémie de Chikungunya est en régression. Les États-Unis considèrent toujours l'interdiction temporaire des donneurs ayant récemment voyagé en zone à risque. Cette année est la plus grosse épidémie du virus Ébola rencontrée à ce jour. Il n'y a</p>	Gilles Delage	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
<p>toutefois pas d'inquiétude à avoir en ce qui a trait aux activités d'Héma-Québec. Il est suggéré de préparer un document Questions/Réponses sur cedit virus afin de sécuriser nos employés. Les communications internes et affaires médicales vont s'en occuper.</p> <p>Il semble que l'American Red Cross offre maintenant deux types différents de culots soit un testé contre la Babésiose et un qui ne l'est pas. Étant donné qu'il est très onéreux de procéder à ce test, ARC laisse le choix aux hôpitaux de se procurer l'un ou l'autre. JDS va demander à Sue Stramer de faire une présentation sur le sujet lors du prochain Comité de sécurité.</p> <p>3.1.1.1.2 Réduction des pathogènes</p> <p>JDS doit reformuler les questions afin de positionner le dossier en différenciant ce qui relève du CA de ce qui relève du CD JDS informe le groupe que Cerus a déposé sa soumission à Santé Canada.</p> <p>3.1.1.1.3 Critères de sélection (C, T, O)</p> <p>Actuellement, dans les critères de sélection, une personne qui prend de la drogue orale est interdite de donner du sang pendant 12 mois. Toutefois, il y a un manque d'expertise interne pour bien définir les types de drogues et leurs effets. Il est donc proposé d'engager un groupe externe afin de procéder à une enquête chez nos donneurs. HQ s'occuperait ensuite de développer un lexique des drogues, de lister les habitudes de consommation associées avec des activités à risque de transmission hématogène. Le coût de ce projet est évalué à 25K \$ et serait dirigé par Mme Élise Roy. Il convient de souligner que Mme Roy est la conjointe de Pierre Robillard. Elle détient une expertise unique. Les transactions seront transigées par Marc Germain. Les membres présents sont à l'aise avec cette situation. La chaire de recherche en toxicomanie de l'Université de Sherbrooke pourrait d'ailleurs être intéressée à un partage de coûts.</p> <p><i>Départ de Gilles Delage.</i></p>	<p>JDS</p> <p>JDS</p> <p>Gilles Delage</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU

ÉCHÉANCIER

**PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS
2014-2015**

	Juillet 2014 Réel au 31-07-2014			CUMULATIF 2014-2015	
	QUANTITÉ	% Vs Juillet 2014 Juillet 2013	% Vs Juillet 2014 Juin 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14
CULOTS	19 001	- 1,81 %	2,32 %	94 507	- 3,94
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 915	- 3,25 %	1,47 %	79 145	- 4,91
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 183			15 829	
Pools	441	14,55 %	- 20,68 %	21 860	8,81
Plaquettes d'aphérèse	2 742	- 5,81 %	8,24 %	13 704	- 7,62
PLASMA ÉQUIVALENT	3 138	- 17,18 %	- 7,05 %	16 980	- 20,82



Au niveau des plasmas, la baisse a un impact significatif sur les revenus. Les surnageants sont en demande. A ce jour, en termes monétaires, HQ est protégé mais l'impact opérationnel va devenir problématique.

3.1.1.2.2 Produits stables

Retour à la cible à 100K \$ près. Les commandes des immunoglobulines sont en baisses. On suit le niveau d'inventaire de Montréal et de Québec vs la couverture d'assurance et on est sous les seuils.

GL

3.1.1.2.3 Tissus humains

Rien à signaler

MD

3.1.1.2.4 Sang de cordon

Rien à signaler

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.2.5 Banque de lait maternel</p> <p>MD explique que le fournisseur de pasteurisateurs va venir d'Angleterre pour aider à corriger le problème et s'assurer que l'équipement soit conforme. La distribution est en code rouge depuis le 7 juillet 2014.</p> <p>3.1.1.3 Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>L'ordinateur de production de PROGESA est tombé en panne hier. Il s'agit d'un problème physique (<i>hardware</i>). Le plan de reprise a été lancé. Le système de reprise fonctionne bien. Toutefois, les clés USB des collectes ne sont pas compatibles avec le système de reprise. Les données des collectes ont été entrées manuellement. Le problème devrait être résolu cet après-midi. L'ordinateur en panne a été réparé et deviendra la reprise dès aujourd'hui jusqu'au retour à la normale. Le retour à la normale est prévu dans la nuit de samedi à dimanche. À noter que le rapport d'inventaire des applications complémentaires ne sera pas complet lundi. La panne a été déclarée à Santé Canada.</p> <p>3.1.1.4 Ressources humaines</p> <p>3.1.1.4.1 Relations avec le personnel</p> <p>HQ va être touché par la Loi 15. RC doit expliquer la stratégie d'embauche à son personnel.</p> <p>La stratégie de négociations collectives sera présentée au CA d'octobre.</p> <p>3.1.1.5 Production cellulaire (Argos)</p> <p>Argos et HQ ont mis fin au contrat.</p> <p>3.1.2 Risques à la réputation</p> <p>3.1.2.1 Plaintes à l'interne</p>	<p>MD</p> <p>SF</p> <p>RC</p> <p>JDS</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
Rien à signaler.	TOUS	
<p>3.1.2.2 Plaintes de l'externe Rien à signaler.</p>	TOUS	
<p>3.1.2.3 Couverture médiatique</p> <p>Des affiches de la campagne de recrutement montrant les deux maires ont été vandalisées (banderoles indiquant que les maires étaient unis pour saigner leurs employés) à Montréal et en banlieue. La coalition contre le projet de loi 3 nie son implication à cet effet. MD a fait deux entrevues sur le sujet. Les banderoles ont été enlevées le lendemain et la page Facebook Libre négos a retiré les photos suite à la demande de HQ.</p> <p>Une vidéo a été produite par M. Nguyen, dont JDS en fait partie, afin de sensibiliser les gens aux dons de cellules souches. Cette vidéo devrait être présentée dans le cadre du Festival des films du monde.</p>	SG	
<p>3.1.3 Risques financiers Rien à signaler.</p>	GL	
<p>3.1.4 Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>	GL	
<p>3.1.5 Conformités aux lois Rien à signaler.</p>	SG	
<p>4 CONSULTATION</p> <p>4.1 Entreprise</p>		

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
<p>Recommandation : Les solutions 2 ou 3, qui donnent une plus grande marge de manœuvre, sont retenues. La solution 4 ne peut pas être considérée car les produits LA ne sont pas interchangeables.</p> <p>Le document doit être revu avec la recommandation du CD. <i>Départ de Jean-François Deschênes et de Sylvie Thibault</i></p> <p>5.2.2 Revue des informations préliminaires Budget d'opérations 2015-16 et prévision 2014-15</p> <p><i>Arrivée de Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle</i> Ces derniers présentent les informations préliminaires du budget d'opérations 2015-16 ainsi que les prévisions.</p> <p>Il faut entre autres, porter une attention particulière à l'imputation du coût des loyers pour les Plasmavie et les doubles bannières. Il faut aussi revoir, dans les vice-présidences, les demandes budgétaires et viser des réductions additionnelles pour entrer dans les cibles, lorsque ce n'est pas le cas.</p> <p>Il faut aussi regarder les attritions prévues car tous les postes ne pourront être remplacés. Évaluation à faire concernant le montant additionnel pour le dossier équité.</p> <p>JDS insiste sur le besoin de bâtir un plan pour atteindre la cible de 2020. <i>Départ de Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle</i></p> <p>5.2.3 Lettre du Ministre Barrette</p> <p>Le ministre nous a informé par lettre que les versements pour le budget 2014-2015 seront réduits de 500K \$. Le montant de 8 millions de subventions versées en trop sera retourné au gouvernement. Cette ponction sera faite sur les versements restants. Cependant, dans ladite lettre, il est clairement indiqué que les produits sanguins sont dans un budget protégé.</p>	<p>GL</p> <p>GL</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
<p>En ce qui concernant l'excédent, le MSSS semble réceptif à une demande pour affecter une partie de celui-ci en financement pour C-LAVIE. . Il devrait y avoir des discussions à cet effet dans les prochains jours.</p> <p>5.3 Entreprise</p> <p>5.3.1 Rayonnement</p> <p>Article publié : Boudreau LH, Duchez AC, Cloutier N, Soulet D, Martin N, Bollinger J, Paré A, Rousseau M, Naika GS, Lévesque T, Laflamme C, Marcoux G, Lambeau G, Farndale RW, Pouliot M, Hamzeh-Cognasse H, Cognasse F, Garraud O, Nigrovic PA, Guderley H, Lacroix S, Thibault L, Semple JW, Gelb MH, Biolard É. Platelets release mitochondria serving as substrate for bactericidal group IIA secreted phospholipase A2 to promote inflammation. Blood. DOI : 10.1182/blood-2014-05-573543 (mis en ligne le 31 juillet 2014).</p> <p>Brevet déposé relié à l'article :</p> <p>Extracellular mitochondria are a source of adverse reactions in transfusion. Éric Boilard (Université Laval), Ryan Buckmaster (Université de Washington), Mike Gelb (Université de Washington), Louis Thibault (Héma-Québec). Demande provisoire pour examen aux États-Unis le 11 octobre 2013</p> <p>CV annonce que lors de la visite d'un groupe du Mouvement québécois de la qualité en octobre, HQ présentera sa refonte qualité.</p> <p>MG a fait une présentation à ABC. Sur le programme de recherche sur la motivation des donneurs.</p>	<p>TOUS</p>	

POINTS D'ORDRE ET COMPTE RENDU		ÉCHÉANCIER
<p>5.4 Information</p> <p>5.4.1 Mise à jour de la refonte qualité</p> <p><i>Arrivée de Samuel Caron.</i> Il présente un document sur la refonte de la qualité. HQ essaie de revoir les processus sous la vice-présidence de CV tels que présentés suite au diagnostic. Les processus d'assurance qualité sont règlementaires, donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mandats en redéfinition - Rehaussement des compétences en utilisant des bases pharma - Formation qualité de base et ateliers interactifs - Implication de Q&AR dès le début des projets - Analyse et gestion des non-conformités - Gestion des changements - Amélioration de la qualité - Refonte <p><i>Départ de Samuel Caron.</i></p> <p>6 COORDINATION DE L'AGENDA</p> <p>Les membres sont informés des activités de la semaine du 25 août 2014 par vice-présidence</p>	<p>CV</p> <p>Tous</p>	
<p>La 298^e réunion du Comité de direction se tiendra le 17 septembre 2014, à Montréal</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 298^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 17 septembre 2014 à Montréal

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Jean De Serres, Marco Décelles, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Marc Germain (absent)

Invités : Louise Chartrand, Diane Brodeur, Robert Labelle et Jean-Marc Leclerc

Points d'ordre et compte rendu	Responsable	Échéancier
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
Ajouts dans la section information : - Lettre du gouvernement - Régime de retraite, nomination à faire Ordre du jour adopté avec les modifications ci-haut mentionnées.	Tous	
2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DE LA 295^E, 296^E ET DE LA 297^E RÉUNIONS DU COMITÉ DE DIRECTION CR de la 295 ^e rencontre, section pathogènes, ajouter: Le compte rendu sera renvoyé à tous les membres du comité de direction pour une approbation finale. Dans le CR de la 296 ^e rencontre, il faut faire référence au document « État de situation » et en modifier la date afin qu'elle soit celle de la rencontre du CD.		

Le CR de la 297 ^e rencontre n'a pas été remis.			
Les trois comptes rendus devront être présentés au prochain comité de direction pour approbation.			
3.	COORDINATION		
3.1	ENTREPRISE – GESTION DE RISQUES		
3.1.1.	RISQUES OPÉRATIONNELS		
3.1.1.1	SÉCURITÉ DES PRODUITS (PS, T, CS) Rien à signaler.		
3.1.1.1.1	PATHOGÈNES EN ÉMERGENCE Rien à signaler		
3.1.1.1.2	RÉDUCTION DES PATHOGÈNES Doit être discuté au prochain CA	JDS	
3.1.1.1.3	CRITÈRES DE SÉLECTION (C, T, O) Rien à signaler.		
3.1.1.1.4	QUALITÉ Rappel de Terumo. C'est un rappel à titre informatif suite à une mauvaise utilisation d'un appareil (Besoin d'un niveau d'alerte sur les appareils). Pour plus de détails, se référer aux minutes du Comité de rappel.	CV	
3.1.1.2	SUFFISANCE DE L'APPROVISIONNEMENT		

3.1.1.2.1 PRODUITS LABILES

**PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS
2014-2015**

	Août 2014 Réel au 31-07-2014			CUMULATIF 2014-2015	
	QUANTITÉ	% Vs Août 2014 Août 2013	% Vs Août 2014 Juillet 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14
CULOTS	18 022	-7,62	-5,26	94 224	-4,23
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	14 825	-12,02	-6,34	78 615	-6,34
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	2 965			15 723	
Pools	251	-34,12	-43,08	1 732	10,18
Plaquettes d'aphérèse	2 714	-9,20	-1,02	13 740	-7,37
PLASMA ÉQUIVALENT	2 815	-26,21	-10,29	16 805	-21,44



La baisse continue. Mois d'août faible quant aux livraisons.

MD

3.1.1.2.2 PRODUITS STABLES

Les membres sont informés de la valeur des inventaires au 1^{er} septembre 2014 et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget. L'inventaire réel est supérieur de 700K \$ versus l'inventaire cible. L'écart s'explique principalement par la réduction des commandes en IgIV, de nos clients. La baisse réelle des distributions de 2,4 % d'avril à août comparée à un budget de +8 % pour la même période, crée un écart global de -10,4 %. Cet écart impose une gestion très serrée des contrats d'approvisionnement et représente un enjeu de gestion de l'inventaire.

GL mentionne également que pour l'appel d'offres des produits de coagulation, on demandera aux fournisseurs de compléter le bordereau de prix en devises américaines.

GL

3.1.1.2.3 TISSUS HUMAINS

Rien à signaler.

<p>3.1.1.2.4 SANG DE CORDON</p>		
<p>La demande mondiale a ralenti. Certains groupes font des rabais sur l'achat de plusieurs cordons. L'équipe de MD doit étudier le marché afin de voir si HQ peut s'y ajuster. SG devra valider le côté éthique d'un tel type de vente.</p>	<p>MD/SG</p>	
<p>3.1.1.2.5 BANQUE DE LAIT MATERNEL</p>		
<p>Code rouge en termes de distribution comme le mois dernier. Il faut rappeler que la banque de lait a été conçue dans le but de s'autofinancer sans investissement additionnel.</p>	<p>MD</p>	
<p>3.1.1.3 SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION</p>		
<p>Une autre panne de l'ordinateur de production de PROGESA est survenue le 24 septembre. Il s'agit encore une fois d'un problème matériel. Le plan de reprise a été lancé et c'est très bien déroulé. Le système de reprise a bien fonctionné. Aucun problème technique n'a été rencontré. L'ordinateur en panne a été réparé. Avant de le remettre en service, des tests exhaustifs ont été exécutés par des spécialistes d'IBM pour tenter d'identifier la cause de cette panne. Le retour à la normale s'est déroulé comme prévu. Le remplacement de l'ordinateur de production est à l'étude. La panne a été déclarée à Santé Canada. Il est important de souligner que c'est malheureusement une contrainte technologique.</p> <p>Des tests de sécurité sur des changements à l'infrastructure de sécurité sont planifiés. Ces tests permettront de maintenir ou dépasser le niveau actuel de sécurité actuel. (portail transactionnel, système téléphonie IP et composante ajoutée à l'infrastructure pour des transactions hors HQ). Ces actions sont consignées dans le tableau des risques du CRI.</p> <p>Des problèmes d'interopérabilité du navigateur web auront un impact sur l'échéancier de certains projets</p>	<p>SF</p>	
<p>3.1.1.4 RESSOURCES HUMAINES</p>		
<p>3.1.1.4.1 RELATIONS AVEC LE PERSONNEL</p>		

<p>Lettre du Ministère de la Santé et des Services sociaux : Une lettre du ministère a été reçue concernant le contrôle des effectifs et demandant de spécifier qui serait la personne ressource pour ce dossier. RC sera le contact.</p> <p>JDS demande aux VP de regarder quels postes doivent être comblés tout en restant dans le budget. RC rappelle que le gouvernement demande de faire attention à l'embauche.</p> <p>Nomination des représentants des comités de retraite (voir le fichier envoyé par RC). Une seule personne, soit M. Leclerc, désire ne plus en faire partie, les autres veulent rester en poste.</p> <p>Une proposition devrait arriver afin de combler le poste de M. Leclerc. L'information sera présentée au prochain CD. Tous les membres présents sont d'accord pour renouveler les postes et pour attendre la proposition afin de combler celui que M. Leclerc va laisser vacant.</p>		
<p>3.1.2 RISQUES À LA RÉPUTATION</p>		
<p>3.1.2.1 PLAINTES À L'INTERNE</p>		
<p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2.2 PLAINTES DE L'EXTERNE</p> <p>MD informe les membres erreur de livraison dans les tissus humains (tibia droit au lieu du gauche) s'est produite. Le service clientèle suit le dossier.</p>	<p>MD</p>	
<p>3.1.2.3 COUVERTURE MÉDIATIQUE</p>		
<p>Parution d'un court texte (syndicat de Laval) dans le Courrier de Laval sur les revendications syndicales. Le journaliste n'a pas contacté HQ pour obtenir notre avis. Laurent-Paul Ménard a fait le suivi.</p> <p>Banderole avec les deux maires « ensemble pour nous saigner » a encore été vue, le week-end dernier lors d'une rencontre de syndiqués.</p>	<p>SG</p>	
<p>3.1.3 RISQUES FINANCIERS</p>		

<p>Le Contrôleur des finances a questionné le MSSS concernant certains postes à l'état financier audité du 31 mars 2014 dont l'avance excédentaire à hauteur de 24,3M\$.</p> <p>Les résultats préliminaires du mois d'août ont été envoyés au MSSS. GL recommande d'être proactif et de proposer un remboursement de l'excédent avant la fin décembre. Le CD lui donne le feu vert pour procéder tout en gardant un niveau d'encaisse satisfaisant. GL en discutera avec son contact au MSSS.</p>	GL	
<p>3.1.4 FRAUDES ET ACTES ILLÉGAUX</p>		
<p>[REDACTED]</p>	GL	
<p>3.1.5 CONFORMITÉS AUX LOIS</p>		
<p>Rien à signaler.</p>	SG	
<p>4. CONSULTATION</p>		
<p>4.1 ENTREPRISE</p>		
<p>Téléphonie IP, restructuration des numéros de téléphone</p> <p>Les systèmes téléphoniques seront remplacés. Ce changement a un impact sur la numérotation. Il faut préserver les numéros à l'externe et essayer d'homogénéiser les numéros à l'interne.</p> <p>SF explique que 75 postes changeront à Québec. À Montréal, un chiffre, soit le « 5 », sera ajouté au numéro du poste actuel.</p> <p>MD attire l'attention du groupe sur le risque au niveau qualité lors d'un trop grand volume de nouvelles directives. Il se demande pourquoi le comité qui suit ce dossier n'était pas au courant du changement de numéros. MD demande de revoir l'étude par le comité. SF va investiguer car selon lui, l'équipe qui suit ce dossier était au courant du changement.</p> <p>Il semble y avoir eu une erreur de communication entre le comité et le groupe de travail. Le groupe de travail sur la téléphonie IP est convoqué par les TI et représente tous les services. Il</p>	SF	

<p>faut réactiver le groupe de travail afin de leur présenter les options. SF va s'occuper de convoquer ce dernier pour les en aviser.</p> <p>SF présente les 4 options qui s'offrent à Héma-Québec.</p> <p>Il est entendu par les membres présents de retenir une option parmi celles proposées de 1 à 3 et de les présenter au groupe de travail. JDS souligne que l'option 4 est éliminée car basée sur une croissance majeure de l'organisme ce qui n'est pas prévu dans les plans futurs.</p>		
<p>5. INFORMATION</p>		
<p>Ressources humaines Point couvert plus haut dans la section 3.1.1.4.</p>	RC	
<p>5.1.1 RECONNAISSANCE</p> <p>Diane Fournier pour sa nomination à titre de Directrice FACT de la Banque Publique de sang de cordon.</p> <p>Nadia Baillargeon et à Mazen Dakkak pour la traduction du cours de sérologie en espagnol.</p> <p>À tout le personnel qui a contribué au succès obtenu lors de la simulation eProgesa tenue les 18 et 19 septembre dernier avec les bénévoles et les donateurs.</p> <p>À Francis Daoust pour son implication dans le processus d'implantation du SPC mobile.</p> <p>Équipe de direction du groupe de SF pour le lancement de la rentrée.</p>	TOUS	
<p>5.2 ADMINISTRATION ET FINANCE</p>		
<p>5.2.1 APPROBATION PAR LE CD DU BUDGET 2015-16 ET DES TARIFS EN DÉCOULANT</p> <p>Le budget 2015-16 ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions. Le budget est approuvé pour</p>	GL	

<p>dépôt au CAU et au CA de début octobre. Ce budget étant aligné sur les volumes du MSSS, un budget avec volumes réduits sera préparé pour suivi interne.</p> <p>5.2.2 SUIVI BUDGÉTAIRES PAR VICE-PRÉSIDENCE AU 31 JUILLET 2014</p> <p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions</p>		
5.3 ENTREPRISE		
5.3.1 RAYONNEMENT		
<p>SG souligne que Laurent-Paul Ménard a fait un excellent travail tout au long de la campagne de Mme Duong.</p> <p>R&D : Article. Anti-thyroglobulin IgG in therapeutic immunoglobulins: A reactivity bias in IgG4 subclass. S. Néron, A. Roy, N. Dussault, et C. Philippeau. Open Journal of Immunology Vol. 4, no.3, pp. 68-75</p>	Tous	
5.4 INFORMATION		
5.4.1 QUALITÉ		
<p>5.4.1.1 LIGNES DIRECTRICES – RÈGLEMENT SUR LE SANG</p> <p>Arrivée de Diane Brodeur et Louise Chartrand : Mme Brodeur et Chartrand passent en revue le sommaire des différents points d'intérêt du document présenté. Elles soulignent que ce règlement n'a pas énormément d'impacts sur HQ.</p>		
6. COORDINATION DE L'AGENDA	Tous	

Prochaine rencontre du CD le 16 octobre 2014 à Montréal.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 299^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 16 octobre 2014 à Montréal

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Marc Germain, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Charles Vachon

Invités : Jean Lapierre, Normand Lague et Hélène Akzam

Points d'ordre et compte rendu	Responsable	Échéancier
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
Modifications demandées : Enlever le point 5.4.1.2 – Disponibilité des T4 Enlever le point 5.4.1.3 – État de la situation – Banque de lait L'ordre du jour est adopté avec les modifications demandées.	Tous	
2. ADOPTION DES COMPTES RENDUS DE LA 295^E, 296^E, 297^E ET 298^E RÉUNIONS DU COMITÉ DE DIRECTION Adoption du 295 CR avec les modifications demandées Adoption du 296 CR avec les modifications demandées Adoption du 297 ^e CR avec les modifications demandées Adoption du 298 ^e CR avec les modifications demandées	Tous	
Suivis du dernier CD : Téléphonie IP, restructuration des numéros de téléphone :	Tous	

<p>Conformément à la décision de CD de demander au comité des représentants des secteurs du projet de téléphonie IP de choisir la stratégie de numérotation, le comité recommande la stratégie no 3.</p> <p>3.1.1.2.4. Sang de cordon : HQ a reçu la visite du NMDP à nos bureaux qui confirmait la tendance à la baisse.</p>		
<p>3. COORDINATION</p>		
<p>3.1 ENTREPRISE – GESTION DE RISQUES</p>		
<p>3.1.1.RISQUES OPÉRATIONNELS</p>		
<p>3.1.1.1 SÉCURITÉ DES PRODUITS (PS, T, CS)</p>		
<p>3.1.1.1.1 PATHOGÈNES EN ÉMERGENCE</p> <p>Chikungunya. Pas de changement dans la recommandation. En discussion avec SCS quant à l'étude du risque. On va procéder à un sondage sur les habitudes de voyage de nos donneurs.</p> <p>Ebola : Situation évoluée. Cas de transmission aux États-Unis. Il faut prévoir la possibilité de foyers épidémiques importants en Amérique du Nord. Dans le document remis par MD (Risk of transmission of Ebola virus via donated blood and other substances of human origin in the EU), plusieurs recommandations sont énoncées, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interdire les dons de personnes ayant séjournées en Afrique dans des pays à risque. MD souligne que pour le fractionnement, HQ en reçoit de gens venant d'Afrique (Malaria). Il est recommandé d'aviser les donneurs de sang de s'abstenir de donner du sang s'ils ont été en contact avec des gens pouvant avoir le virus. <p>Une des modalités thérapeutiques est d'injecter du plasma de gens ayant été infectés par le virus. MD devra aborder les sujets suivants avec Santé Canada:</p> <p>1. Introduire un critère d'interdiction pour les pays touchés par l'Ébola</p>	<p>MD</p>	<p>Le plus rapidement possible</p>

<p>2. Puisqu'il n'y a pas encore de cas au Canada, pas de message d'auto exclusion à nos donateurs.</p> <p>Pour les tissus humains, pas de problème. Pour les cellules souches, les produits sont rendus disponibles même si la personne a été exposée. Il faut juste informer le patient que la personne a été à risque. Pour le lait maternel, pas de critère pour l'instant.</p> <p>MG va rencontrer Gilles Delage afin de poursuivre l'étude du dossier.</p>		
<p>3.1.1.1.2 RÉDUCTION DES PATHOGÈNES</p>		
<p>Cerus a déposé son dossier auprès de Santé Canada. Le projet de réduction de pathogènes va être présenté au CA de décembre (proposition de vigie). Quant à la partie concernant la consultation avec les médecins, MG préfère attendre.</p>	<p>MD</p>	
<p>3.1.1.1.3 CRITÈRES DE SÉLECTION (C, T, O)</p>		
<p>Rien à signaler</p>		
<p>3.1.1.1.4 QUALITÉ</p>		
<p>MD souligne que tous les comités devraient présenter un rapport au comité de direction. Un gabarit commun devra être utilisé.</p> <p>Banque de lait : L'appareil de quantification nutritionnelle est tombé en panne le 19 septembre. Ceci empêche la libération du produit. Un nouveau processus a été développé, évalué et retenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ségrégation des bouteilles non étiquetées lors du processus en attendant les valeurs nutritionnelles - Analyses nutritionnelles faites en sous-traitance (Labo SM) - Ré-étiquetage suivant la réception des résultats (nutritionnel et microbien) sur des bouteilles congelées. - La directive qui détaille le processus a été approuvée. - Le redémarrage est prévu aujourd'hui. <p>Un entretien téléphonique a eu lieu avec le labo et des détails restent à être confirmés (ex</p>	<p>MD</p> <p>CV</p>	

<p>transport d'échantillons, délai d'analyse).</p> <p>L'AQ a proposé, une fois les inventaires suffisants, d'attendre que les résultats de la microbiologie soient obtenus avant d'envoyer les échantillons pour la valeur nutritionnelle permettant d'économiser si les résultats de microbiologie sortent non-conformes.</p> <p>Un analyse d'écart sur l'étiquetage reste à faire et devrait être produite dans les 2 prochaines semaines. Une seconde analyse d'écart sur les processus et les standards à suivre sera faite dans le mois suivants.</p> <p>De plus, la spécialiste AQ a ramassé beaucoup d'information sur les processus de fabrication utilisés chez Prolacta.</p> <p>MD souligne que l'analyse d'écart n'est pas conforme à la Loi sur les aliments. L'équipe de Charles doit revoir les critères de la Loi (gap règlementaire).</p>		
<p>3.1.1.1.5 ANAYLYSE DE RISQUES – T4</p>		
<p>En cours de validation des dispositifs T4, nous avons rencontré certains problèmes reliés à la déleucocytation des culots lors de la phase de validation post-implantation. Santé Canada (inspectorat) a été informé le 10 octobre et nous avons eu une téléconférence le 14 octobre au matin pour les consulter à savoir s'il s'agissait d'un erreur-accident. Ils nous ont mentionné qu'à première vue il ne voyait pas cette situation comme une erreur/accident, mais ils ont demandé l'analyse de risque et ils se consulteront à l'interne. Santé Canada (Ottawa) a reçu hier le rapport préliminaire de la validation. Nous sommes en attente de leurs commentaires.</p>	<p>CV</p>	
<p>3.1.1.2 SUFFISANCE DE L'APPROVISIONNEMENT</p>		
<p>3.1.1.2.1 PRODUITS LABILES Mois de septembre en hausse.</p>	<p>MD</p>	

**PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS
2014-2015**

	Septembre 2014 Réel au 30-09-2014			CUMULATIF 2014-2015	
	QUANTITÉ	% Vs Septembre 2014 Septembre 2013	% Vs Septembre 2014 Août 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14
CULOTS	19 046	1,76	5,68	113 270	- 3,27%
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 200	0,15	9,27	94 815	- 5,29 %
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 240			18 963	
Pools	512	2 705	103,98	2 495	5,90%
Plaquettes d'aphérese	2 728	- 3,67	0,52	16 468	- 6,78%
PLASMA ÉQUIVALENT	3 111	- 15,48	10,52	19 916	- 20,56%



3.1.1.2.2 PRODUITS STABLES

Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.

- Inventaire 354K \$ supérieur à la cible.
- Produits de CSL sortent moins rapidement
- Rencontre J. Lapierre et Pfizer. [REDACTED]

GL

3.1.1.2.3 TISSUS HUMAINS

Distribution en baisse. La peau est le produit dont la baisse est la plus marquée. Baisse importante également au niveau des cornées résultant du départ de nos ressources affectées à la sensibilisation sur le terrain. Problématique en voie d'être

MD

résolue par l'embauche de nouvelles ressources principalement à Montréal.		
3.1.1.2.4 SANG DE CORDON		
<p>Dans la section « inscription et prélèvement », MD explique que 26% des cordons en inventaire sont qualifiés.</p> <p>Ce dernier souligne que 6 cordons ont été livrés à ce jour soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Québec - En Californie - En Angleterre - Au Colorado - Au Wisconsin - En Turquie 	MD	
3.1.1.2.5 BANQUE DE LAIT MATERNEL		
Encore en code rouge pour la distribution. Inventaire suffisant pour faire le pont jusqu'à la reprise des activités normales.	MD	
3.1.1.3 SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION		
<p>Panne PROGESA. Composante physique de l'appareil.</p> <p>Retour à la normal plus rapide que la dernière fois.</p> <p>IBM ont été contactés rapidement. Experts sont venus sur place. Un plan détaillé du risque leur a été demandé.</p>	SF	
3.1.1.4 RESSOURCES HUMAINES		
3.1.1.4.1 RELATIONS AVEC LE PERSONNEL		
Projet de Loi 15 lié aux effectifs. Plusieurs nouveaux éléments vont demander des rapports à rédiger au gouvernement. Ce projet de loi implique aussi les contrats de services.	RC	

3.1.5 CONFORMITÉS AUX LOIS		
Rien à signaler.	SG	
4. CONSULTATION		
4.1 ENTREPRISE		
4.1.1 APPROBATION DU BILAN ET DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT 2015-17 SUIVANT AL RENCONTRE DU 3 OCTOBRE 2014.	SF	
Tout a été bien reçu. Le comité de direction confirme que le bilan et la stratégie ont été approuvés le 3 octobre 2014.	MD	
4.1.2 DÉCISION 14-07 : OFFRE DE TESTS DE QUALIFICATION POUR LA COMPAGNIE GREEN CROSS		
<p>Ce dossier est une belle opportunité d'affaires. GC v« devoir tester 1 million de donneurs par année et nous pourrions le faire pour eux.</p> <p>Il faut que CV regarde la partie « qualité et normes » et complète le texte.</p> <p>Les membres présents sont ok pour présenter cette offre au CA.</p>	MD	
4.1.3 DÉCISION 14-06 : [REDACTED]		
[REDACTED]	Jean Lapierre	

5. INFORMATION		
5.1.1 RECONNAISSANCE		
<p>Prism next et tests du Chagas mis en production. Pour le plan de reprise, tout s'est bien passé.Bravo à toute l'équipe.</p> <p>Louis Thibault et collègues. Finaliste 2014 au concours de l'ADRIQ pour le prix innovation-produit.</p> <p>Sonia Néron, Annie Roy, Pierre Morel, et coll. Livraison du produit CE-3 (lymphocytes irradiés) à notre partenaire français C4C. Il s'agit du premier produit issu de la production cellulaire</p> <p>Équipe réglementaire pour sa présentation lors du forum des gestionnaires. Beaucoup de commentaires positifs.</p> <p>L'équipe de QAR a fait sa première des présentations de la refonte au forum des gestionnaires. Dans un contexte de responsabilisation chaque membre de l'AQ a contribué. La présentation a été très bien reçue et des commentaires positifs ont été recueillis, au point où des gens se sont portés volontaires pour les étapes futures. Un gros travail d'équipe s'est accompli considérant les points soulevés dans les événements cités plus tôt (T4 et banque de lait).</p> <p>Nadia Baillargeon et à Mazen Dakkak pour la traduction du cours de sérologie en espagnol.</p> <p>À tout le personnel qui a contribué au succès obtenu lors de la simulation eProgesa tenue les 18 et 19 septembre derniers avec les bénévoles et les donateurs.</p> <p>À Francis Daoust pour son implication dans le processus d'implantation du SPC mobile.</p>	<p>TOUS</p>	
5.1.2 DÉCISION 14-03 : PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DU PERSONNEL		

<p>Il faut clarifier qu'il n'y a pas d'économie de faite dans la proposition. Les membres présents sont d'accord avec cette décision.</p>	<p>Hélène Akzam</p>	
<p>5.1.3 DÉCISION 14-04 : PARTAGE DES COÛTS POUR 2014-15 DE LA COTISATION AU RÉGIME DE RETRAITE DU PERSONNEL CADRE, PROFRESIONNEL, TECHNIQUE ET DE SOUTIEN ADMINISTRATIF</p>		
<p>HA doit corriger la coquille à la page 6. Les membres présents recommandent de présenter cette décision, corrigée, au prochain CA.</p>	<p>Normand Lague et Hélène Akram</p>	
<p>5.1.4 DÉCISION 14-05 : CONTRÔLE DES COÛTS AU CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES DU PERSONNEL CADRE, PROFESSIONNEL, ETCHNIQUE ET DE SOUTIEN ADMINISTRATIF</p>		
<p>Il faut clarifier qu'il y aura une hausse des coûts pour l'employeur. HA doit ajouter que le montant prévu au budget n'est pas assez élevé.</p> <p>GL doit revoir les montants budgétés pour 2015-16 et pour 2014-15, concernant la part employeur de l'assurance collective pour les non-syndiqués et l'augmentation en \$ et en %, afin de pouvoir fournir l'information aux ressources humaines.</p> <p>Les membres présents recommandent de présenter cette décision, amendée, au prochain Comité RH.</p>	<p>Normand Lague et Hélène Akzam</p>	
<p>5.2 ADMINISTRATION ET FINANCE</p>		
<p>5.2.1 SUIVI BUDGÉTAIRE AU 31 AOÛT 2014</p>	<p>GL</p>	
<p>Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions.</p>		
<p>5.3 ENTREPRISE</p>		

5.3.1 RAYONNEMENT		
<p>Renée Bazin. Manufacturing Mesenchymal Cells for the Treatment of GvHD A New Opportunity for Héma-Québec. Canadian Blood Services/Héma-Québec Stem Cell Symposium. Montréal, September 19th 2014</p> <p>Remerciement écrit reçu de Jacques Dagnault, Président de l'APIQ envoyé à Jean Lapierre pour sa présentation faite lors de la rencontre/conférence du 20 septembre 2014 à l'association des Patients Immunodéficients du Québec.</p> <p>MG souligne le texte Recrutement des donneurs de plasma sur le fractionnement</p>	Tous	
5.3.2 SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS		
<p>SG présente le document. Pour toute question, contactez SG.</p> <p>CA: Fonctionnement du CA et de leurs comités. Les membres ne sont pas satisfaits. L'information fournie ne semble pas être suffisante. MD souligne l'importance d'être mis au courant afin de pouvoir soutenir les dossiers au CA.</p> <p>La nouvelle mission a été approuvée. Elle sera diffusée sous peu par SG.</p> <p>Les membres doivent faire le point sur les dossiers découlant de leur vice-présidence. Un état de la situation devra être présenté au CD du 6 novembre.</p> <p>Le budget devra être revu.</p>	SG	
5.3.3 CR DU COMITÉ DE GESTION		
<p>MD présente le document.</p>	MD	
5.3.4 PRODUCTION CELLULAIRE		

5.3.4.1 MORATOIRE		
<p>Une copie sera envoyée par SG à tous les membres présents. Le CA veut un dossier complet sur l'INO avant d'aller de l'avant. Ce dossier doit être révisé par un expert externe (Dr. Galipeau).</p> <p>Si la décision est d'aller de l'avant, il faudra justifier la viabilité de CLavie.</p>	SG/MD	
5.3.4.2 IMPLICATION DES AFFAIRES MÉDICALES		
Un représentant des affaires médicales se joindra à l'équipe du comité de production cellulaire.	MD	
5.3.5 PROCESSUS DÉCISIONNEL, PRODUCTION ET SERVICE, HQ		
Il n'existe pas vraiment de critères pour déterminer de nouveaux projets qui sortent de l'ordinaire. Un document sera préparé par MG et SG et présenté au CD de décembre.	SG	
5.4 INFORMATION		
5.4.1 QUALITÉ Rien à signaler.		
5.4.2 SOUPER SPAGHETTI DE LA FONDATION HQ/ABDS MONTRÉAL Le 15 novembre, billets à 20 \$. SG encourage les personnes présentes à y aller car cette collecte de fonds est au bénéfice de deux de nos partenaires.	SG	
5.4.3 AFFAIRES MÉDICALES Point remis.	MG	
6. COORDINATION DE L'AGENDA	Tous	

Prochaine rencontre du CD le 6 novembre 2014 à Montréal.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 300^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 6 novembre 2014 à Montréal

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Marc Germain, Simon Fournier, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Charles Vachon

Absent : Guy Lafrenière

Points d'ordre et compte rendu	Responsable	Échéancier
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
Ajout de CV : Rencontre de planification stratégique annuelle avec Santé Canada le 5 décembre. Ce dernier va faire suivre la présentation de l'an dernier à SG et MD. CV va convoquer une rencontre à trois. Adoption avec modifications.	CV	Prochain CD
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 299^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION Corriger le nom Akzam. Fin de la page 2 : Enlever le retrait du texte débutant par « il est recommandé » et le placer à la fin de la phrase précédente. Dans la colonne suivi, indiquer : Le plus rapidement possible. Paginer le document. P6. 3.1.1.2.3 (Marco doit retravailler le texte) Corriger le nom Normand Souper spaghetti doit être retiré de la section Qualité. Qualité à enlever à 5.4.1		

Adoption avec modifications.		
3. COORDINATION		
3.1 ENTREPRISE – GESTION DE RISQUES		
3.1.1. RISQUES OPÉRATIONNELS		
3.1.1.1 SÉCURITÉ DES PRODUITS (PS, T, CS)		
<p>3.1.1.2 PATHOGÈNES EN ÉMERGENCE</p> <p>Ébola : Les critères pour les donneurs de plasma sont en place.</p> <p>Les questions pour l'ensemble des donneurs ont été préparées et pourront être implantées rapidement lorsque la situation épidémique l'exigera.</p> <p>MG souligne que le programme de dons autologue ne sera pas disponible pour les personnes suspectées de la maladie ou ayant été en contact avec un cas suspect.</p> <p>SF explique que lorsque nous migrerons vers ePROGESA, il n'y aura plus de DDP papier. Cette question devra être intégrée au QMLS d'ici la mise en service d'ePROGESA pour maintenir le critère.</p> <p>Le processus d'ajout de questions sera différent. SF doit établir une façon d'opérer. Il faut aussi voir comment on va gérer la question ajoutée au DDP à la migration.</p>	SF	13 novembre
<p>3.1.1.3 RÉDUCTION DES PATHOGÈNES</p> <p>SG souligne que les documents doivent être complétés pour être présentés au CA.</p>	SG	Avant le 3 décembre pour présentation au CD du 10

<p>Le but était de suivre le processus en totalité tout en se référant aux PFN et en vérifiant certaines variables (température, hauteur de filtration, etc) pour ainsi nous faire des recommandations. Plusieurs discussions intéressantes ont eu lieu et un rapport suivra sous peu.</p> <p><u>Code de produit pour les plasmas dérivés, surnageants et cryoprécipités issus de T4</u> Les codes apparaissant sur l'étiquette sont à corriger puisqu'ils correspondent à des produits déleucocytés.</p> <p>SF va vérifier la technologie et CV doit regarder les impacts réglementaires afin d'établir un échéancier.</p>	SF et CV	13 novembre
<p>3.1.1.6 SUFFISANCE DE L'APPROVISIONNEMENT</p>		
<p>3.1.1.7 PRODUITS LABILES Remis au prochain CD le 13 novembre.</p>		
<p>3.1.1.8 PRODUITS STABLES SG explique que l'appel d'offre pour les produits de coagulation a été mis en ligne lundi et on s'est aperçu que la mauvaise version anglaise a été utilisée, dans laquelle on expose davantage notre éventuelle stratégie d'allocation de marché.</p> <p>Un addendum a été mis en ligne mais on ne peut pas retirer la version déjà sur le site sans l'accord du Conseil du trésor. Les risques légaux ont été évalués de manière préliminaire. La version française, qui est la seule version officielle, est cependant conforme.</p> <p>Le comité de sélection doit se rencontrer pour évaluer et gérer les risques associés à cet événement.</p> <p>La présidente du CA est au courant. Cette problématique sera présentée au Comité d'audit.</p>	<p>SG</p> <p>SG</p>	<p>13 novembre</p> <p>CAU 12 novembre</p>

3.1.1.9 TISSUS HUMAINS Remis au prochain CD.		
3.1.1.10 SANG DE CORDON Remis au prochain CD.		
3.1.1.11 BANQUE DE LAIT MATERNEL Voir section plus haut 3.1.1.5.		
3.1.1.12 SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION Rien à signaler.		
<p>3.1.1.13 RESSOURCES HUMAINES</p> <p>Mandat de négociation des conventions collectives : Suite à l'approbation du mandat de négociation par le CA, RC doit rencontrer les représentants du Conseil du Trésor le 12 novembre à notre établissement de Québec Le premier objectif de la rencontre est de s'assurer que ces représentants comprennent bien la nature des opérations d'Héma-Québec compte tenu que le CT aura à approuver par décret le mandat de négociation. Le second objectif est de prendre connaissance et comprendre les orientations du gouvernement dans le dossier des négociations du secteur public.</p> <p>Majoration des échelles salariales fonction de la croissance économique : le Conseil du trésor a informé tous les organismes, le 5 novembre, que compte tenu des résultats sur la croissance économique et les modalités de calcul démontrant que les niveaux atteints sont en deçà des objectifs, aucune majoration des échelles salariales ne sera appliquée au 1^{er} avril 2014.</p> <p>Équité salariale : [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]</p>		

<p>[REDACTED]</p>		
<p>3.1.2 RISQUES À LA RÉPUTATION</p>		
<p>3.1.2.1 PLAINTES À L'INTERNE</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2.2 PLAINTES DE L'EXTERNE</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2.3 COUVERTURE MÉDIATIQUE</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3 RISQUES FINANCIERS</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.4 FRAUDES ET ACTES ILLÉGAUX</p> <p>[REDACTED]</p> <ul style="list-style-type: none"> [REDACTED] 	GL	Dès que possible

3.1.5 CONFORMITÉS AUX LOIS		
Rien à signaler.		
4. CONSULTATION		
4.1 ENTREPRISE		
4.1.1.1 MISE À JOUR BBM		
Il faut s'assurer que nos contacts BBM fonctionnent. Des tests seront faits (rejoindre PCO) au prochain CD.	Tous	13 novembre
4.1.1.2 PLASMA NON DÉLEUCOCYTÉS, PRODUIT HQ		
<p>Demande reçue d'un centre hospitalier de quantifier les leucocytes résiduels dans le plasma.</p> <p>Il faut confirmer que la norme ne l'exige pas.</p> <p>MD souligne qu'il n'est pas à l'aise avec une quantification. Nos données n'ont pas été produites pour répondre précisément à cette demande. On pourrait reprendre la réponse donnée à Santé Canada et y inclure la norme. CV doit rédiger la réponse. Ce point pourra être suggéré comme discussion à la rencontre des médecins en avril 2015.</p>	CV	Dès que possible
5. INFORMATION		
5.1 RESSOURCES HUMAINES		
5.1.1 RECONNAISSANCE		
Remis au CD du 13 novembre.		
5.2 ADMINISTRATION ET FINANCE		

5.2.1 SUIVI BUDGÉTAIRE		
Les tarifs dans onglets statistiques sont encore ceux du 30 juin. 2 ^e trimestre plus difficile. MD fournit les explications à cet effet.		
5.3 ENTREPRISE		
5.3.1 RAYONNEMENT		
Présentations faites à AABB. Pierre Robillard Titre : Stump the Hemovigilance Experts Date : Le 26 octobre 2014 Pierre Robillard Titre : How to Avoid Non-ABO Immune-Mediated Hemolysis and Red Cell Alloimmunization P. Robillard Age of Red Blood Cells Transfused at a Population Level (S66-030K) Auteurs : P. Robillard, Y. Grégoire, G Myhal, G. Delage, M. Germain A Simple Approach for Quality Control Monitoring of Residual Plasma in Red Blood Cell Concentrates (Poster) Auteurs : M. de Grandmont, J. Dion, S. Dubuc, A. Jacques, P. Robillard, C. Bédard, M. Girard, L. Thibault Présentation lors de la rencontre du BEST à Philadelphie Marc Germain Titre : A Case-Control Study of Donor Factors Associated with Unacceptably Low pH in Stored Apheresis Platelets: Phase I – Retrospective component. Présenté par: Recherche et développement, Articles scientifiques Simard C, Cloutier M, Néron S. Rapid determination of IL-6 specific activity by flow cytometry. Journal of Immunological Methods. DOI : 10.1016/j.jim.2014.09.005 (mis en ligne le 5 octobre 2014).	Tous	

St-Louis M, Éthier C, Perreault J, Lavoie J. **A new Rh_{null} allele in Francophone Quebecers.** Transfusion. DOI: 10.1111/trf.12887 (mis en ligne le 9 octobre 2014).

Congrès:

2014 AABB Annual Meeting, Philadelphie, États-Unis, 24 au 28 octobre 2014

Présentations orales :

Bédard C, Girard M, Cayer MP, de Grandmont MJ, Nolin MÈ, Jacques A, Dion J, Germain M, Laliberté I, Thibault L. **"Evolving roles of blood banks: preparation of plasminogen eye drops for an effective treatment of ligneous conjunctivitis."**

Thibault L, Cayer MP, Girard M. **"Influence of whole blood processing on microRNA levels in red blood cells (RBCs) stored in two additive solutions."**

Affiches

Beauregard P, Poder TG, Pruneau-Fortier D, Dorval J, Sale-Ménard D, Fiset J, Bédard SK, Blais LL, Bellemare CA, Thibault L. **"Effect of heat and flow rate conditions of fluid warmers on red blood cell integrity."**

de Grandmont MJ, Dion J, Dubuc S, Jacques A, Robillard P, Bédard C, Girard M, Thibault L. **"A simple approach for quality control monitoring of residual plasma in red blood cell concentrates."**

Lebrun A, Constanzo-Yanez J, Éthier C, Perreault J, Lavoie J, St-Louis M. **"Anti-Ge involved in autoimmune hemolytic anemia."**

Robitaille N, Constanzo-Yanez J, Éthier C, Lavoie J, St-Louis M. **"A new weak RHD allele in North Africans."**

Thibault L, Ducas É, Jacques A, Bédard C, Boisclair P. **"Why not just keep source plasma at room temperature? A pilot study at 4°C, 22°C and 30°C."**

Demandes de brevets

"Nanoparticle antibodies and uses thereof as contrast agents". Demande internationale de brevet #PCT/CA2014/050983, déposée le 10 octobre 2014. Danny Brouard, Denis Boudreau, Olivier Ratelle, inventeurs. Héma-Québec, Université Laval, cessionnaires.

<p>"Extracellular mitochondrial components for detecting inflammatory reactions and conditions". Demande internationale de brevet #PCT/CA2014/050984, déposée le 10 octobre 2014. Éric Boilard, Luc Boudreau, Louis Thibault, Michael H. Gelb, inventeurs. Université Laval, Héma-Québec, University of Washington, cessionnaires.</p>		
<p>5.3.2 SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS</p>		
<p>Documents pour le comité d'audit du 12 novembre ont été envoyés hier. Le prochain comité du CA sera le comité de gouvernance. Le prochain CA aura lieu le 10 décembre (documents doivent partir le 3 décembre au plus tard).</p> <p>Au prochain CD, on devra vérifier le tableau des affaires découlant et s'assurer que les suivis seront prêts.</p> <p>Les quatre documents de décision présentés au dernier CA ont été approuvés.</p>	<p>TOUS</p>	<p>13 novembre</p>
<p>5.3.3 CR DU COMITÉ DE GESTION</p>		
<p>MD informe les membres du CD que SF va se joindre à ce groupe et va se retirer du Groupe qualité.</p>		
<p>5.3.4 PRODUCTION CELLULAIRE</p>		
<p>A été retiré de l'ordre du jour du Comité d'audit de la semaine prochaine. Il faut que mercredi, une date ait été définie pour la livraison de la présentation afin de fixer un CAU.</p>	<p>SG/MD</p>	<p>Dès que possible</p>
<p>5.3.5 PROCESSUS DÉCISIONNEL, PRODUCTION ET SERVICE, HQ</p>		
<p>Remis au CD du 11 décembre</p>	<p>SG</p>	<p>11 décembre</p>
<p>5.4 INFORMATION</p>		

5.4.1 AFFAIRES MÉDICALES Remis au prochain CD	MG	13 novembre
6. COORDINATION DE L'AGENDA	Tous	

Prochaine rencontre du CD le 13 novembre 2014 à Montréal.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 301^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 13 novembre 2014 à Montréal

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Charles Vachon, Guy Lafrenière

Absent : Simon Fournier

Points d'ordre et compte rendu	Responsable	Échéancier
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
Retirer la partie du suivi budgétaire qui a été faite au dernier CD. Retirer 5.3.5 (pour CD de décembre)	Tous	
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 300^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION	Tous	
Faire les ajustements de Marc. 31.1.3 : Remplacer CD par CA Descendre GL pour billets taxis. Ajuster la partie rayonnement pour n'indiquer que les auteurs et titres. SUIVI : Demander à Simone s'il y a du nouveau (DDP) et garder le point au prochain CD. BBM au prochain CD	Tous	
3. COORDINATION		
3.1 ENTREPRISE – GESTION DE RISQUES		

<p>3.1.1. RISQUES OPÉRATIONNELS</p>		
<p>3.1.1.1 SÉCURITÉ DES PRODUITS (PS, T, CS)</p>		
<p>3.1.1.2 PATHOGÈNES EN ÉMERGENCE <u>Tableau de bord – pathogène sang</u> MG passe en revue le tableau de bord. La modélisation du risque pour le Chikungunya est en cours. Un premier sondage sera envoyé, via le web, pour cibler nos donateurs ayant voyagé dans des pays à risque.</p> <p>Ébola : Pas de développement depuis le dernier CD.</p> <p><u>DD14-10 – Gestion de risque – Babésiose</u> La recommandation de l’option 1, soit le statu quo est approuvée, sans modification. MD souligne qu’une vigie demeure.</p>	<p>MG</p>	
<p>3.1.1.3 RÉDUCTION DES PATHOGÈNES Point complété. À retirer.</p>	<p>MD</p>	
<p>3.1.1.4 CRITÈRES DE SÉLECTION (C, T, O)</p>		
<p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.1.5 QUALITÉ</p>		
<p><u>Banque de lait :</u> Le 3^e pasteurisateur fonctionne maintenant. Il a été validé par SEB. La production a recommencée et 26 bouteilles de lait seraient libérées cette semaine.</p> <p>SEB travaille maintenant sur le Miris (analyseur de la valeur nutritionnelle). Il y a eu beaucoup d’échanges entre le fournisseur et le SEB sur des paramètres à intégrer au moment de l’analyse (température et homogénéité du lait).</p>	<p>CV/MD</p>	

<p>À première vue, l'option 3 est tout à fait acceptable, mais CV propose qu'un document de décision soit rédigé avec la recommandation de garder le statu quo jusqu'après l'implantation de ePROGESA. Ce document devra être présenté au prochain CD ou à une coordination.</p> <p><u>Plasma non-déleucocyté :</u> Quant à la réglementation sur la déleucocytation de plasma : CV va faire un suivi avec Louise Chartrand afin de confirmer qu'il y en a pas de règlement spécifique à la déleucocytation du plasma et que Santé Canada a approuvé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation des T4; - du plasma généré par les T4 au même titre que les autres plasmas non-déleucocytés et; - la position soumise par les affaires médicales. 	CV	Prochain CD
3.1.1.6 SUFFISANCE DE L'APPROVISIONNEMENT		
3.1.1.7 PRODUITS LABILES	MD	

**PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS
2014-2015**

	Octobre 2014 Réel au 31-10-2014			CUMULATIF 2014-2015	
	QUANTITÉ	% Vs Octobre 2014 Octobre 2013	% Vs Octobre 2014 Septembre 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14
CULOTS	19 458	-4,41	2,16	132 728	-3,44%
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 415	-2,26	1,33	111 230	-4,85 %
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 283			22 246	
Pools	467	86,80	-8,79	2 962	13,66%
Plaquettes d'aphérèse	2 816	-9,42	3,22	19 284	-7,18%
PLASMA ÉQUIVALENT	3 762	-5,02	20,93	23 678	-18,44%



Le mois de novembre devrait montrer une baisse.
En prévision de ePROGESA, l'équipe travaille fort au niveau des collectes. Besoin d'un plus gros inventaire pour y faire face. On montera l'inventaire à niveau de plus de 13 jours. Bien entendu, sans augmenter notre taux de péremption.

3.1.1.8 PRODUITS STABLES

Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget.

- Les membres sont informés des statistiques révisées de la valeur des inventaires et de la distribution mensuelle de certains produits versus le budget, en date du 1^{er} novembre. L'inventaire réel est de 950K \$ au-dessus de la cible et cet écart s'explique en grande partie par la baisse de la demande en immunoglobulines. Malgré une hausse des commandes au cours du mois d'octobre, la prévision pour l'année en

GL

<p>cours des distributions devrait se situer entre 1 % et 2 % vs un budget de 8 %.</p> <p>- [REDACTED]</p> <p>Dans le contexte actuel d'une augmentation constante du volume des commandes de ce produit par les CH, les discussions se poursuivent avec l'Exploitation pour optimiser l'envoi à CSL de plasma à fractionner.</p> <p>- Indicateurs performance : Tous nos fournisseurs ont une note au-dessus de 96 % pour la période d'avril à octobre 2014.</p>		
<p>3.1.1.9 TISSUS HUMAINS Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.1.10 SANG DE CORDON Rien à signaler.</p>	MD	
<p>3.1.1.11 BANQUE DE LAIT MATERNEL Voir la discussion en 3.1.1.5.</p>	MD	
<p>3.1.1.12 SÉCURITÉ ET INTÉGRITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DD14-09 – Serveur de production PROGESA La recommandation de l'option 1, soit l'entrée en service d'une nouvelle infrastructure en mai 2015, est adoptée sans modification.</p>		
<p>3.1.1.13 RESSOURCES HUMAINES Rencontre avec les représentants du Conseil du Trésor : dans le contexte des négociations pour le renouvellement des conventions collectives, puisque le mandat monétaire doit être approuvé et faire l'objet d'un décret par le CT, une rencontre a eu lieu le 12 novembre à l'établissement de Québec avec deux représentant du CT avec comme</p>	RC	

<p>objectif de faire connaître HQ, bien comprendre les mécanismes d’approbation du mandat, échanger sur les principaux enjeux pour le renouvellement des conventions collectives des secteurs public et parapublic.</p> <p>Selon les informations reçues, les enjeux du gouvernement sont les mêmes que les nôtres : régime de retraite, assurances collectives, et échelles salariales.</p> <p>Un document décrivant le mandat requis sera préparé dans les prochaines semaines par le secteur de la rémunération et déposé à la fois au MSSS et au CT. Le mandat devrait être approuvé vers la fin janvier 2015.</p> <p>Retraite du Vice-président aux finances et à l’administration : Guy Lafrenière ayant accepté à la demande du CA de surseoir à sa retraite prévue pour le 31 décembre 2014, un communiqué à cet effet a été diffusé. Ce dernier demeurera en poste à 3 jours par semaine jusqu’à l’embauche de son remplaçant.</p>		
<p>3.1.2 RISQUES À LA RÉPUTATION Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2.1 PLAINTES À L’INTERNE Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2.2 PLAINTES DE L’EXTERNE Nous avons mis fin, à Québec, au bénévolat d’une personne qui critiquait ouvertement Héma-Québec. Ce dernier menace d’en informer les médias. MD doit rencontrer SG afin de discuter de ce dossier et de préparer la lettre réponse.</p> <p>Un donneur a été interdit en aphérèse (ferritine basse). N’ayant pas indiqué à son médecin qu’il était l’un de nos donneurs, il a subi une série de tests qui n’étaient pas nécessaires. Il se plaint que nous ne donnons pas assez d’information lorsque nous refusons un donneur. MG a été interpellé par cette plainte. Il va réfléchir à la possibilité d’améliorer le flux d’informations.</p>	<p>MD</p> <p>MG</p>	<p>Dès que possible</p>

<p>3.1.2.3 COUVERTURE MÉDIATIQUE</p>		
<p>M. Marc-André Skelling, un patient en attente d'une greffe, a lancé un appel média afin de trouver un donneur de cellules souches. Les relations publiques effectuent une veille médiatique et répondent aux demandes d'entrevue dans ce dossier. La situation est à surveiller.</p>	<p>SG</p>	
<p>3.1.3 RISQUES FINANCIERS</p>		
<p>GL a rencontré le CGAF et SigmaSanté, le 6 novembre dernier, pour la présentation du budget et des tarifs 2015-16 en découlant. Plusieurs questions ont porté sur les projets de sécurité et le CGAF réfléchit sur la façon dont le MSSS fournit le financement pour ces projets. Les dirigeants et les administrateurs d'HQ sont inquiets quant aux possibles conséquences d'un changement au mode de financement. Au comité d'audit, on a demandé à GL d'envoyer une note à Denis Ouellet (indiquant qu'HQ n'est pas d'accord) avant qu'une décision soit prise pour l'approbation des tarifs. Cette lettre sera envoyée aujourd'hui.</p> <p>5.9 millions d'excédent au 31 mars 2014 : Denis Ouellet a mentionné que compte tenu de la situation budgétaire difficile au gouvernement, le MSSS envisagerait d'appliquer ce montant en réduction des versements pour 2015-2016. GL a indiqué qu'il était dommage que nous ne puissions réinvestir une portion de cet excédent pour générer de l'efficacité additionnelle, ce qui n'encourage pas le maintien des efforts intensifs de recherche de telles économies dans le futur. GL a toutefois suggéré au MSSS que si la ponction de 5,9M \$ sur les versements 2015-16 était appliquée, que celle-ci corresponde alors à l'effort 2015-16 d'HQ pour le programme de retour à l'équilibre budgétaire demandé par le gouvernement.</p>	<p>GL</p>	
<p>3.1.4 FRAUDES ET ACTES ILLÉGAUX</p>		
<p>▶ [REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p> <p>[REDACTED]</p>	<p>GL</p>	<p>CD de janvier</p>

3.1.5 CONFORMITÉS AUX LOIS		
Rien à signaler.	SG	
4. CONSULTATION		
4.1 ENTREPRISE		
4.1.1.1 BBM	SF	
Point remis au prochain CD.		
5. INFORMATION		
5.1 RESSOURCES HUMAINES ENLEVER		
5.1.1 RECONNAISSANCE		
<p>Sophie Dubuc et Yves Grégoire ont présenté des statistiques à travers différents départements afin de clarifier plusieurs sujets. Belle initiative de Sophie Dubuc.</p> <p>Les scientifiques et toutes les personnes ayant travaillé sur le dossier INO.</p> <p>Toutes les personnes qui ont participé à la tournée de 7 rencontres dans le cadre des journées avec les employés de collecte et des centres Globule.</p> <p>L'équipe qui participe, aujourd'hui même au Palais des congrès, au Salon des meilleures pratiques d'affaires.</p>	Tous	
5.2 ADMINISTRATION ET FINANCE		
5.2.1 SUIVI BUDGÉTAIRE	GL	
Fait au CD précédent.		

5.3 ENTREPRISE		
5.3.1 RAYONNEMENT		
MPA-Affiches: MD présente les documents qui ont été produits à l'interne.	MD	
5.3.2 SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS		
<p>Comité d'audit du 12 novembre : Les affaires découlant suivront.</p> <p>Prochaine réunion est le CA le 10 décembre. Les affaires découlant sont passées en revue. Les documents à être présentés doivent être finalisés et approuvés avant le 3 décembre, date de l'envoi.</p> <p>Comité d'audit le 24 novembre. Les documents doivent partir le 17 novembre.</p> <p>SG et MD rappellent les règles pour présenter des documents au CA et à ses comités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les gabarits spécifiques au CA • S'assurer que la gestion de risque (identifier les risques/les enjeux) est effectuée, le cas échéant • Le texte doit être clair et succinct • Les documents doivent être envoyés aux membres 7 jours avant la réunion. Lorsque le document est acheminé à Gilbert Rodrigue pour envoi, celui-ci doit avoir été révisé au préalable par SG et MD. <p>Le Comité d'audit n'a pas recommandé les deux projets des TI présentés. SF sera informé.</p> <p>SUIVIS : Le document de suivi est passé en revue.</p>	SG	
5.3.3 CR DU COMITÉ DE GESTION		
Prochaine rencontre 20 novembre.	MD	

5.3.4 PRODUCTION CELLULAIRE		
<p>Un Comité d'audit spécial sera tenu le 24 novembre.</p> <p>Le sujet principal est la production cellulaire et la levée partielle du moratoire. On demande au Comité d'audit d'accepter le projet INO. Si celui-ci est accepté, on demande alors : l'embauche d'un directeur en production cellulaire, d'autoriser un appel offre pour rédiger un plan d'affaires et de continuer la prochaine étape pour le projet C-LAVIE soit de procéder à un appel d'offres pour le bâtiment au printemps ce qui implique des dépenses additionnelles de frais professionnels</p>	SG/MD	
5.3.5 PROCESSUS DÉCISIONNEL, PRODUCTION ET SERVICE, HQ		
En décembre	SG	
5.4 INFORMATION		
<p>5.4.1 AFFAIRES MÉDICALES (CCNMT ET SRAC)</p> <p>SRAC : MG explique plus en détails le document qu'il a fait circuler. Il souligne que le financement de la recherche est de plus en plus difficile.</p> <p>Patient Blood Management : La problématique n'est pas d'avoir un bon inventaire mais de bien le gérer. C'est un sujet très discuté ces temps-ci.</p> <p>Baisse dans les demandes de sang de cordon. Une des raisons est leur coût élevé.</p>	MG	
<p>5.4.2 PROCHAIN CD LE 26 NOVEMBRE. DOIT-ON LE GARDER?</p> <p>Une décision sera prise, au courant de la semaine prochaine, à savoir si cette rencontre sera gardée à l'agenda.</p>	MG/SG	Revenir au groupe au courant de la semaine du 17 novembre.
6. COORDINATION DE L'AGENDA	Tous	

Prochaine rencontre du CD le 26 novembre 2014 à Montréal.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

Compte rendu de la 302^e réunion du Comité de direction d'Héma-Québec Le 26 novembre 2014 à Montréal

Présences : Yves Blais, Roger Carpentier, Marco Décelles, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Sophie Giardina, Charles Vachon, Guy Lafrenière

Absent : Simon Fournier

Points d'ordre et compte rendu	Responsable	Échéancier
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR		
Sous qualité : mettre document de décision de Charles Enlever le point 5.4.1 – affaires médicales. 5.4.2 (devient 5.4.1.): Changer titre : Suite à la directive du Conseil du trésor, mise à jour du tableau des déplacements	Tous	
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 301^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION	Tous	
Page 3. Section T4, Santé Canada- CV va reformuler le texte pour clarifier la section qui parle de « basculer en T1 ». CV va l'envoyer à Sophie. Page 4 – Plasma non-déleucocyté. Clarifier le texte pour indiquer qu'il n'y a pas de réglementation et que SC a approuvé. CV va envoyer le texte à Sophie. Ajouter le nom de famille de Louise, soit Chartrand. Haemonetic : Le rapport sera présenté au CD du 11 novembre 2014. Il a été remis à HQ le 25 novembre dernier. La visite de Haemonetic avait eu lieu du 4 au 6 novembre 2014.	Tous	

Plusieurs recommandations ont été faites verbalement. Rapport GEO a été remis le 13 novembre 2014. Selon la conclusion de l'étude, le problème serait relié au transport et à l'entreposage des produits.		
2.1 SUIVIS La mise à jour BBM sera faite au prochain CD. Haemonetic : Le rapport sera présenté au CD du 11 novembre 2014.		SF fera le suivi lors du prochain CD CV fera le suivi lors du prochain CD
3. COORDINATION		
3.1 ENTREPRISE – GESTION DE RISQUES		
3.1.1 Risques opérationnels		
3.1.2 Sécurité des produits (PS, T, CS) Rien à signaler	MG	
3.1.3 Pathogènes en émergence Rien à signaler	MG	
3.1.4 Critères de sélection (C, T, O) Rien à signaler.		
3.1.5 Qualité		
<u>T4 :</u> Réponses envoyées à Santé Canada concernant le Clarifax. Depuis lundi, nous sommes revenus en T1. Il n'y a plus de prélèvements faits en T4. <u>Code ISBT et description d'un produit sanguin :</u> Document de décision 14-11 est présenté. La recommandation de l'option 3, soit de	CV	

<p>modifier l'étiquette après l'implantation de ePROGESA est adoptée.</p> <p>MD demande que les références, annexes et réponses soient bien répertoriées dans un dossier. CV va intégrer, au document de décision (DD14-11»), un numéro de non-conformité dans lequel nous ferons référence à tous ces documents. (échancier octobre 2015). CV va s'occuper de la demande de modification à ePROGESA (échancier octobre 2015).</p>		
<p>3.1.6 Suffisance de l'approvisionnement</p>		
<p>3.1.6.1 Produits labiles Inventaire augmente rapidement.</p>	MD	
<p>3.1.6.2 Produits stables</p> <p>Benefix: [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]</p> <p>IgIV : Discussion avec Denis Ouellet pour l'informer que compte tenu que les commandes des CH en IgIV ne sont pas à hauteur des ratios prévus de distribution, on doit activer l'option d'acheter 125 000g de Gamunex de Grifols, cette année et que cet achat coûtera environ 100K \$ de plus. Étant donné que le non-respect des ratios est entre autres justifié par certains besoins particuliers ou contraintes de patients, il n'a pas manifesté de désaccord du MSSS avec cet achat.</p> <p>Colle de fibrine : GL explique qu'HQ fait face à une problématique car certains chirurgiens ne veulent pas de la nouvelle colle de J&J, même si le MSSS impose à HQ de ne distribuer qu'un seul produit, soit l'Évicel, retenu suite à l'A.O. GL a informé Denis Ouellet qui mentionne que le MSSS se penche actuellement sur la situation de maintenir possiblement un second produit et reviendra à HQ.</p>	GL	<p>GL doit faire un suivi au prochain CD.</p> <p>GL doit faire un suivi au prochain CD.</p>

<p>Hélitrax : Malgré la position claire et déjà acceptée par les utilisateurs qui savaient qu'il y avait un risque que l'on revienne au format papier pour un certain temps, le dossier refait surface et la SCH et les CTH proposent d'approcher CSL pour maintenir l'utilisation de l'outil Hélitrax. GL a informé Denis Ouellet qu'HQ (Jean Lapierre) a avisé la SCH et les CTH que cette approche était inappropriée et à proscrire expliquant que l'inclusion d'un tel système a été exclus de l'AO en cours.</p>		<p>GL doit faire un suivi au prochain CD.</p>
<p>3.1.6.3 Tissus humains Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.6.4 Sang de cordon Rien à signaler.</p>	<p>MD</p>	
<p>3.1.6.5 Banque de lait maternel</p>		
<p>Les états de situation sur les analyses d'écart (étiquette, BPF) pour le CA ont été envoyés au groupe (exploitation-QAR).</p> <p>Le 3e pasteurisateur fonctionne. Par contre, il y a une augmentation du taux de rejet des lots de lait maternel pour cas de contamination (53 % des lots d'octobre et de novembre ont été rejetés). Le pathogène le plus présent est le B Cereus. Des contrôles environnementaux ont été faits dans la banque de lait. Des cultures ont été prises à plusieurs étapes de la production pour déterminer à quel moment la contamination prend forme. CV mentionne qu'il en coûtera 5 300 \$ pour l'identification microbiologique. MG souligne que le LSPQ charge très cher pour faire les tests. CV explique que nous pourrions faire certaines de ces analyses avec l'appareil (VTech) que nous avons acheté pour le CQ.</p>	<p>MD/CV</p>	
<p>3.1.7 Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>GL explique que nous avons reçu une lettre de la banque RBC nous avisant qu'il y avait présentement beaucoup de tentatives de fraude (fishing) soit de l'obtention de données par des moyens frauduleux. Luc Bruno va envoyer une note au personnel afin de rester vigilant envers ce type de fraude.</p>	<p>GL</p>	

<p>3.1.8 Ressources humaines Rien à signaler.</p>	RC	
<p>3.1.9 Risques à la réputation Rien à signaler.</p>	Tous	
<p>3.1.10 Plaintes à l'interne Rien à signaler.</p>	Tous	
<p>3.1.11 Plaintes de l'externe Rien à signaler.</p>	Tous	
<p>3.1.12 Couverture médiatique Rien à signaler.</p>	SG	
<p>3.1.13 Risques financiers</p>		
<p>GL avise le groupe que les tarifs 2015-16 incluant les projets de sécurité ont été approuvés par SigmaSanté. Nous sommes toutefois en attente des commentaires à venir du CGAF suite aux discussions à ce sujet, lors de la réunion du 6 novembre dernier chez SigmaSanté.</p> <p>Traitement de l'excédent du 31 mars 2014, de 5.9 millions. Denis Ouellet a confirmé à GL qu'un projet de lettre avait été soumis au Ministre et qu'il croyait que cette lettre avait déjà été signée et envoyée à HQ. Il fera les vérifications et nous reviendra.</p> <p>En janvier, GL tiendra une téléconférence avec le MSSS afin de discuter des avances excédentaires et des sommes à retenir sur les derniers versements de février et mars prochains. Actuellement le niveau d'encaisse se situe aux environs de 60 millions \$ et s'explique par la baisse du volume des commandes des CH et par la réduction des dépenses. On propose d'en retourner la moitié au ministère.</p>	GL	
<p>3.1.14 Fraudes et actes illégaux</p>	GL	

Rien à signaler.		
3.1.15 Conformités aux lois Rien à signaler.	SG	
4. CONSULTATION		
4.1 ENTREPRISE		
4.1.1 Planification stratégique de janvier 2015 La rencontre va porter en majeure partie sur le plan stratégique. MD, SG et RC rencontrent M. Jacques Charuest aujourd'hui afin de peaufiner l'ordre du jour. MD confirme que le document sera envoyé à tous très bientôt. Toutefois, il explique qu'une préparation sera nécessaire. <ul style="list-style-type: none"> - Bilan du plan 2012-15. Le plan devra être revu par chaque vp. Il faudra lister les réalisations de vos départements. - Plan stratégique 2015-20. Le document existant sera passé en revue et les commentaires de chacun seront étudiés afin d'arriver à un consensus. - Relève. Chaque vp doit analyser les ressources dont il dispose, et ce jusqu'au niveau chef. 	MD	
5. INFORMATION		
5.1 RECONNAISSANCE Tout le personnel qui a contribué à l'implantation de la nouvelle mesure de sécurité liée au risque résiduel de contamination bactérienne des plaquettes - culture 20ml. Réalisation du projet : Plasminogène Louis Thibault, Mélissa Girard, Claudia Bédard, Annie Jacques et l'équipe GÉO. De plus, Marc Germain, Jocelyne Dion, Smaranda Ghibu, ainsi que la Dr Isabelle Laliberté ont permis la réalisation de ce projet. Tous les employés impliqués dans la collecte du Canadien de Montréal (1028 inscriptions).	Tous	

<p>5.2 ADMINISTRATION ET FINANCE</p>		
<p>5.2.1 Suivi budgétaire – Octobre 2014 Le rapport de suivi budgétaire ayant été expédié aux membres avant la réunion, GL passe en revue le sommaire des différents points d'intérêt et répond aux questions. Il confirme qu'après 7 mois d'opérations nous avons 7,2 millions \$ en excédent.</p>	GL	
<p>5.3 ENTREPRISE</p>		
<p>5.3.1 Rayonnement Héma-Québec se voit décerner un prestigieux prix par l'ADRIQ, dans la catégorie "Prix Innovation Produits - lors du Gala ADRIQ qui a eu lieu le 20 novembre 2014</p>		
<p>5.3.2 Suivi des réunions du conseil d'administration et de ses comités Le Comité d'audit s'est rencontré cette semaine. Les 4 recommandations ayant trait à la levée partielle du moratoire sur la production cellulaire ont été acceptées soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accepter le projet INO 2. Autoriser l'embauche d'un directeur production cellulaire 3. Autoriser un appel d'offres pour rédiger le plan d'affaires 4. Continuer les dépenses pour l'immeuble C-LAVIE <p>La rigueur des documents et leur transparence ont été soulignées par le comité. Prochaine étape : Présentation au prochain CA.</p> <p>Liste des projets : SG souligne l'importance de bien définir le titre des projets afin qu'ils soient clairs. La liste a été envoyée et tous les membres présents doivent la vérifier revenir à François Malo dans le délai donné.</p>	SG	
<p>5.3.3 CR du Comité de gestion Rien à signaler.</p>	MD	

5.3.4 Production cellulaire

Voir le point 5.3.2.

SG

5.3.5 Présentation – budget 2015-16

GL présente certaines données du budget externe 2015-2016. Ce dernier tient compte des volumes que le ministère a décrétés et est à hauteur de 124,4 millions \$ pour un tarif du culot à 356,86 \$. Afin de ramener le tarif à 349,82 \$, il faut reste 2,8 millions \$ à retrancher. MD souligne que le budget devrait avoir une cible de prix du culot ne dépassant pas 349,82\$. Il demande à tous les membres présents de faire un exercice sérieux afin de retrancher des dépenses dans leur budget. Les résultats de cet exercice seront revus au CD du 8 janvier 2015.

GL

Labiles

Budget 2015-2016
CD 26 novembre 2014

(en milliers de dollars)		
Budget interne 2015-2016 :	356,86 \$ /Culots	124 420
Réduction à identifier :		
Réductions VP - RH	0,72 \$ /Culots	250
Réductions VP - TI	0,72 \$ /Culots	250
Autres réductions à identifier	1,83 \$ /Culots	640
Total du budget interne sans les réductions	360,13 \$ /Culots	125 560
Budget à atteindre	349,82 \$ /Culots	122 384
Total des réductions à identifier :	10,31 \$ /Culots	(3 176)
Pistes proposées :		
Augmentation des postes vacants: (1 200K\$)	1,07 \$ /Culots	373
Autres économies à identifier :	9,24 \$ /Culots	(2 803)



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

<p>5.4 INFORMATION</p>		
<p>5.4.1 Suite à la directive du Conseil du trésor, mise à jour du tableau des déplacements</p> <p>SG explique qu’HQ a reçu une directive du Conseil du trésor interdisant les déplacements hors Québec à moins d’exceptions (les déplacements reliés à la mission constituent une telle exception). Cette dernière souligne que la loi d’HQ prévoit des échanges nationaux et internationaux et en conséquence les déplacements pour ce faire font partie intégrante de la mission</p> <p>SG doit rédiger une lettre détaillant la position d’HQ sur cette directive</p> <p>Copie de la directive et du formulaire seront envoyés à tous par RC.</p> <p>MD souligne que nous devons être préparés en cas de demande de la part du ministère. La <u>grille</u> des déplacements doit toujours être à jour. Pour l’instant, MD explique qu’il faut restreindre les déplacements.</p> <p>MD/SG demandent d’être consultés en cas de doute pour les nouveaux engagements.</p>	<p>MD/SG</p>	<p>SG doit faire un suivi au prochain CD.</p> <p>RC doit envoyer les documents.</p>
<p>6. COORDINATION DE L’AGENDA</p>	<p>Tous</p>	

Prochaine rencontre du CD le 11 décembre 2014 à Montréal.



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

HÉMA-QUÉBEC

Compte rendu de la 303^e réunion du Comité de direction 11 décembre 2014, à 10 h Salle du Conseil – Montréal

Présences

Roger Carpentier, Marco Décelles, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Sophie Giardina, Charles Vachon, Guy Lafrenière

Absence

Yves Blais

Responsable

Échéancier

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

TOUS

2. **ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 302^E RÉUNIONS DU COMITÉ DE DIRECTION**

TOUS

- Clarifier Santé Canada – Charles Vachon dans le point de suivi.
- 5.1 ajouter un « s » à risque.

SUIVIS : voir les points plus bas.

3. **COORDINATION**

3.1 **Entreprise – Gestion de risques**

Risques opérationnels

3.1.1.1 Sécurité des produits (PS, T, SC)

MG

Pathogènes en émergence :

MG

- Aucun nouveau cas d'Ébola en Amérique du Nord. On pourra explorer la possibilité d'obtenir du plasma convalescent des États-Unis si le besoin se présentait. HQ pourrait être éligible pour participer à l'étude commanditée par Cérus.
- Chickungunya : Les discussions continuent quant à la possibilité d'exclure certains donneurs ayant voyagé récemment dans des pays à risque pour des pathogènes émergents.

3.1.1.3 Critères de sélection (C, T, O)

MG

- VIH-O : le changement au critère a finalement été accepté par Santé Canada et ce, après 10 ans de discussions à cet effet.

Qualité

CV

<p>3.1.2.1 Présentation du rapport Haemonetics:</p> <p>CV révise le rapport envoyé à tous.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Haemonetics propose un « stripping » sur la tubulure de chaque poche de sang, permettant : <ul style="list-style-type: none"> o une économie de 2.2 ml de plasma, o un meilleur mélange de l'anticoagulant o Éviter la formation de caillots et conséquemment le blocage des filtres. - Collecte : Ils proposent un refroidissement rapide du sang total. Ceci rejoint les conclusions de l'équipe GEO. - Centrifugation : Nos pratiques sont adéquates. Une seule différence : nous centrifugeons à 4200 RPM plutôt qu'à 4150 RPM (encart d'Haemonetics), mais les données ne démontrent pas d'impact sur la qualité du produit. - Filtration : Haemonetics propose de changer les hauteurs des parterres à 72 pouces supportant les culots ce qui est difficile (ergonomiquement) et physiquement pas possible puisque tous les patères ont des hauteurs fixes à 65 et 67 pouces. Haemonetics considère qu'on pourrait filtrer pendant plus de 2.5 heures mais nos données témoignent du contraire. - Contrôle de la qualité (CQ) : Toutes les pratiques et procédures du CQ sont en accords avec les recommandations d'Haemonetics. <p>Prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il reste à réviser la cartographie des collectes et voir la possibilité d'intégrer les recommandations d'Haemonetics ainsi que celles de GEO. 		CV fera un suivi au prochain CD
Suffisance de l'approvisionnement (PS, T, SC)	MD	
<p>3.1.1.1 Produits Labiles</p> <p>MD présente le document faisant état des produits labiles et répond aux questions.</p>	MD	

**PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS
2014-2015**

	Novembre 2014 Réel au 30-11-2014			CUMULATIF 2014-2015	
	QUANTITÉ	% Vs Novembre 2014 Novembre 2013	% Vs Novembre 2014 Octobre 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14
CULOTS	17 175	- 6,31	- 11,73	149 903	- 3,78
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 005	- 3,97	- 8,59	25 247	- 4,75
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 001			5 049	
Pools	400	43,88	- 14,35	3 362	16,57
Plaquettes d'aphérèse	2 601	- 8,64	- 7,63	21 885	- 7,35
PLASMA ÉQUIVALENT	3 784	2,46	0,58	27 462	- 16,08



3.1.1.2 Produits stables

Compte tenu que les commandes de nos clients ne respectent pas les ratios de distribution, nous avons dû passer une commande additionnelle cette année, de 12 500g de Gamunex à Grifols.

GL confirme que sur la base des distributions des 7 premiers mois, les livraisons prévues pour les immunoglobulines, seront d'environ 1% supérieures à l'année dernière loin du budget qui prévoyait 8 % d'augmentation.

Appel d'offres pour les produits de coagulation. Les soumissions sont entrées. [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

GL

SG

JFD doit
envoyer une
lettre
explicative à
[REDACTED]

3.1.1.3 Tissus humains

Rien à signaler.

MD

<p>3.1.1.4 Sang de cordon</p> <p>Rien à signaler</p>	<p>MD</p>	
<p>3.1.1.5 Banque de lait maternel</p> <p>Une information soupçonnant le lait maternel comme cause d'un décès nous est parvenue du Laboratoire National de Santé Publique suite à une demande du médecin-microbiologiste de l'Hôpital Ste-Justine (HSJ).</p> <p>Le patient est décédé par septicémie due à un bacille (Bacillus Cereus). Le bacille est également présent dans nos productions de lait maternel ce qui a entraîné des rejets de lots, et ce depuis juillet. Le lien de causalité entre la contamination du patient et le lait de banque demeure à être établi. Quelques améliorations dans le processus de production ont été identifiées et doivent être validées.</p> <p>Il est à noter que le dernier cas d'infection à HSJ date de juin 2013 et que HSJ avait procédé à la désinfection de leurs locaux et de leur buanderie. Le taux de rejet à la banque de lait dû à la présence microbienne est passé de 25 % en septembre à 73 % en novembre.</p> <p>À la lumière de ces informations, le comité de rappel a décidé de rappeler, par mesure de précaution, tous les lots en inventaire dans les centres hospitaliers et d'interrompre les opérations de la banque de lait maternel jusqu'à ce que l'investigation soit finalisée et que le processus soit revu et corrigé.</p> <p>Deux comités ont été formés et ont pour mandat respectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Revoir le processus de production de la banque de lait Procéder à l'investigation du cas signalé à Ste-Justine incluant l'analyse des échantillons des lots produits en septembre. <p>Pour les détails se référer au compte-rendu complet du Comité de rappel.</p>	<p>CV/MD</p>	
<p>3.4.1. Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>À la suite des changements aux périmètres de sécurité (contrôleur de livraison d'applications</p>	<p>SF</p>	

<p>(CLA), portail employé et apprentissage en ligne) les tests de sécurité/intrusion ont été exécutés (Mise en œuvre de la stratégie de la gestion de risque). Les tests ont été concluants. Il ne reste qu'à établir la stratégie de surveillance et de revue.</p> <p>SF participe à l'élaboration de la politique provinciale de sécurité de l'information du MSSS. À terme, celle-ci aura une incidence sur les politiques de sécurité d'HQ.</p>		
<p>Ressources humaines</p> <p>Plusieurs directives gouvernementales demandant des redditions de comptes ont été reçues récemment.</p> <p>Valeurs d'HQ : Un sondage va circuler en janvier auprès du personnel.</p> <p>RC confirme que le projet de mandat négociations des conventions collectives a été envoyé au gouvernement pour approbation.</p>	RC	
<p>Risques à la réputation</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>Plaintes à l'interne</p> <p>Rien à signaler.</p>	TOUS	
<p>Plaintes de l'externe</p> <p>Une lettre réponse a été envoyée au bénévole de Québec qui critiquait ouvertement Héma-Québec mettant fin à son bénévolat. Il n'y a pas eu de réplique. Le dossier est maintenant clos.</p>	MD	
<p>3.2 Couverture médiatique</p> <p>Rien à signaler.</p>	SG	
<p>Risques financiers</p> <p>Nous attendons un retour du MSSS et du CGAF pour le financement futur des projets de sécurité.</p> <p>Excédent au 31 mars 2014 : Nous attendons un retour de Denis Ouellet qui vérifiera où en est la lettre qui nous sera envoyée suite à la signature du ministre de la Santé et des Services sociaux. Au besoin GL le relancera.</p> <p>Encaisse : Nous visons à ramener le niveau d'encaisse à environ 30 millions au bilan de clôture au 31 mars 2015. GL informera le MSSS des montants à retenir sur les 2 derniers versements</p>	GL	

de février et mars 2015. Dans la foulée du nouveau règlement triennal d'emprunts 2015-16 à 2017-18, Luc Bruno a eu plusieurs échanges avec des interlocuteurs du PQI (Plan Québécois des Infrastructures). Ces derniers nous ont demandé une prévision et des explications sur nos investissements prévus au cours des 10 prochaines années.		
Fraudes et actes illégaux Rien à signaler	GL	
Conformité aux lois Rien à signaler	SG	
4. CONSULTATION		
4.1 Entreprise		
Mise à jour BBM : Les membres présents font quelques tests. Il y a encore plusieurs questionnements. Un nouveau test sera effectué le 8 janvier 2015. Activités de recherche sur la motivation des donneurs : MG présente le document envoyé à tous. Il suggère de développer un plan plus détaillé (gouvernance, expertise externe). Les membres confirment leur volonté de continuer avec ce projet, en particulier le volet qui concerne l'approche psychologique. La structure des besoins et objectifs devra toutefois être améliorée. Il est aussi recommandé de mettre en veilleuse le volet sociologique. MG doit communiquer cette orientation à Johanne Charbonneau.	SF MG	Tester l'application au prochain CD MG doit contacter Mme Charbonneau
5. INFORMATION		
5.1 Reconnaissance : Etienne Fissette, Sonya Desjardins, Geneviève Myhal, Claudia Bédard, Nathalie Dussault, Marie Joëlle De Grandmont, Jean-Philippe Michaud, Line Surprenant, Irène Dion, Caroline Filiatrault et François Racine qui ont étudié les propositions de projets et assuré la tenue du 2e Salon sur l'innovation et l'amélioration continue. Joël Ménard, Julie Beaudoin et Sisomaly Yak. pour leur travail sur le projet de sécurité améliorant la culture bactérienne. Projet qui s'est implanté rapidement. Toute l'équipe de dotation pour le recrutement effectué au Globule Laval.	TOUS	

<p>Équipe de projet TI, pour la mise à niveau de l'@rtère cette semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargé de projets : Sandrine Boucher • Équipe SharePoint : André Boily, Lucie Larente-Huot, Michel Bernier, Christian Des Groseillers • Pour F5, les GPO et les fureteurs : Sylvain Turcotte, Martin Lessard, Enrique Ishin • Encadrement de la validation : Nadia Fréchette Bastien Tanguay • Communications sur L@rtère : Christiane Trudeau • Soutien post mise en service : Équipe du Centre de Services • Gestion : Alain Couture et André Lizotte <p>L'équipe des affaires médicales pour la rencontre HQ/AMTQ..</p> <p>L'équipe, incluant Louise Chartrand et Dr. Delage, qui a travaillé sur le changement de critère pour le VIH-O Yves Blais et son équipe de projet qui ont préparé un dossier remarquable, sur la production cellulaire, pour le CA du 10 décembre dernier.</p>		
<p>5.2 Administration et finance</p>		
<p>Révision de la DRF 002 - Note de frais</p> <p>Révision de la DRF002 : Tous les déplacements effectués hors Québec doivent être préalablement approuvés. Tous les voyages hors Québec, mais en sol nord-américain, à l'exception des déplacements d'affaires à Ottawa auprès de la SCS et de Santé Canada (ou autres fonctionnaires), doivent être approuvés par le supérieur immédiat et le vice-président du service impliqué ainsi, que par le président et chef de la direction. Un nouveau formulaire a été placé sur l'Artère. <i>(voir aussi point 5.3.4).</i></p>	<p>GL</p>	
<p>5.3 Entreprise</p>		
<p>Rayonnement</p> <p>Rien à signaler.</p> <p>Suivi des réunions du conseil d'administration et de ses comités</p> <p>Conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CA a souligné le prix de l'ADRIG - Fondation HQ : Un nouveau DG va débiter le 5 janvier 2015, soit M. Patrick Bérard. Laurent-Paul va siéger sur le CA de la Fondation jusqu'à l'arrivée du nouveau PCD d'Héma-Québec. 	<p>TOUS</p> <p>SG</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - Dossier réduction des pathogènes : Le CA est d'accord avec la décision du CD, soit mise en vigie du dossier. - Gestion de risque. Le CA a été mis au courant de divers dossiers :appel d'offres Coag, T4 et banque de lait. - Rapport du conseil : le recrutement d'un nouveau PCD est en cours. - Comité de gouvernance : Travaille sur la refonte des règlements généraux. - Comité production cellulaire : SG explique que des nouveaux membres indépendants vont être nommés. - Comité d'audit : Le moratoire sur la production cellulaire a été partiellement levé. L'INO, et ses 4 projets, la finalisation des plans pour C-LAVIE, l'appel d'offres pour un plan d'affaires et l'embauche d'un directeur vont aller de l'avant. - Grille d'autorisation : RC a été ajouté au groupe des signataires auquel GL fait partie. - Les membres du CA ont souligné l'excellente préparation et la qualité des documents présentés. <p>CR du Comité de gestion CV désire avoir plus de détails sur les heures supplémentaires. SF va préparer un schéma explicatif pour le prochain CG.</p>		SF doit faire un suivi au prochain CG.
Requêtes du Conseil du trésor – Gestion des risques budgétaires Directive 2014-08	SG	

Communiqué 2014-11 du Secrétariat du Conseil du trésor – 1^{er} décembre 2014
CONCERNANT la reconduction pour un an des dispositions concernant la rémunération additionnelle fondée sur le rendement pour l'exercice financier débutant en 2014

Aucune rémunération additionnelle fondée sur le rendement ne doit être accordée au personnel de direction ou d'encadrement pour les exercices financiers débutant en 2014	□	26 novembre 2014 (dépôt du projet de loi)
---	---	---

Communiqué 2014-08
Directive sur la réduction ou l'abolition de certaines dépenses (Loi sur l'administration publique)

Dépenses visées	Dépense autorisée?	Application
Déplacement hors Québec n'ayant aucune incidence sur les relations intergouvernementales canadiennes ou internationales ou aucun impact sur son image à l'extérieur du Canada. Sont permis : <ul style="list-style-type: none"> → Déplacement pour rencontre avec fonctionnaire gouvernemental ou organisation internationale gouvernementale → Déplacements essentiels à la réalisation de la mission 	Non Déplacements liés à la mission : envoyer formulaire signé au gouvernement 15 jours au préalable	SCS et Santé Canada considérés comme organisations gouvernementales donc, déplacement permis sans formulaire
Contrats liés aux plantes ornementales : achat, location ou entretien. Renouvellement ou prolongation de contrats déjà conclus	Non	Aucune exception

SG passe en revue le document envoyé par le Gouvernement du Québec.


- Aucuns bonis ne seront accordés.
- Aucun renouvellement de contrat d'entretien pour les plantes ornementales.
- Déplacement hors Québec : HQ inclut SCS dans la liste des fonctionnaires gouvernementaux. Les autres déplacements doivent obtenir une approbation du PCD et celle-ci doit être envoyée au Conseil du trésor (remplir un formulaire 15 jours à l'avance, lequel est disponible sur l'Artère). Il faut s'assurer que les déplacements demandés soient nécessaires.
- Au 31 mars 2015, nous devons fournir un rapport détaillant les impacts de nos efforts/économies.

Directive du 25 novembre (CT 214371)

CT 214371 – 25 novembre 2014
CONCERNANT la gestion des risques budgétaires associés aux prévisions des entités consolidées de l'automne 2014

Objet / Limite de dépenses	Limite	Approbation au préalable / Par qui?	Application
Dépenses de fonction du personnel d'encadrement et de la haute direction	Cas incontournables	Dirigeants	Déjà limité – sensibilisation
Dépenses de formation	1% exigé par la Loi	Dirigeants	Sensibilisation
Frais de déplacement et de publicité	Cas jugés essentiels	Dirigeants	Sensibilisation
Octroi de contrats	Cas jugés inévitables	Dirigeants	Déjà encadré par la DAM-006 («Politique sur les achats») – Sensibilisation
Temps supplémentaires	Situations jugées inévitables – Favoriser le temps compensé plutôt que payé	s/oa	Sensibilisation des gestionnaires
Promesse et octroi de subventions	Cas jugés essentiels	s/oa	Si essentiel – pas normalement dans le cours des affaires d'Héma-

CT 214371 – 25 novembre 2014
CONCERNANT la gestion des risques budgétaires associés aux prévisions des entités consolidées de l'automne 2014

Objet / Limite de dépenses	Limite	Approbation au préalable / Par qui?	Application
			Québec
Gel de recrutement (employés réguliers et occasionnels)	Tout recrutement	Ministère	Recrutement commencé avant le 25 novembre; pas soumis à la directive Autres recrutements: sujet à l'autorisation du Ministère
Rédaction de comptes au Ministre des autorisations accordées et impact des mesures			D'ici le 30 avril 2015

- Dépenses de fonction du personnel d'encadrement: Il faut s'assurer que les dépenses soient incontournables. MD demande de faire des efforts afin de dépenser le maximum du montant fixé dans votre budget.
- Dépenses de formation : Doivent se limiter au 1% exigé par la loi. La formation doit être approuvée par le supérieur. RC doit fournir les détails des chiffres enregistrés à ce jour.

RC doit préparer un document explicatif sur la formation enregistrée à ce jour.

RC doit publier note explicative

<ul style="list-style-type: none"> - Frais de déplacement et publicité : Pour les déplacements (ceci inclut tous les déplacements), nous devons sensibiliser les équipes à être efficaces. - Octroi de contrats : SG indique que cette directive englobe tout contrat. Il faut rappeler à tous la directive DAM006. Les exceptions sont précises et la directive doit être suivie à la lettre. - Temps supplémentaire : Il doit être limité aux situations inévitables. Il faut s'assurer que le temps supplémentaire a été approuvé par le gestionnaire. - Promesse et octroi de subvention : Ce point ne fait pas partie des activités normales d'HQ. - Gel de recrutement : Le Ministre est le seul qui puisse autoriser les nouveaux recrutements. SG explique que les recrutements débutés avant le 25 novembre ne sont pas inclus dans cette directive. Cette dernière s'appliquera jusqu'au 31 mars 2015. <p>MD s'assure que les membres présents sont en accord avec la façon d'appliquer ces directives. La sensibilisation proposée sera faite par RC via l'Express d'HQ.</p>		
<p>5.4 Information</p>		
<p>Mise à jour du tableau des déplacements</p> <p>MD demande à tous les membres présents de s'assurer que les déplacements hors Québec, depuis le 17 septembre 2014 ainsi que les autres déplacements, en date du 25 novembre 2014, soient bien inscrits dans la grille des déplacements.</p>	<p>MD</p>	
<p>6. COORDINATION DE L'AGENDA</p>	<p>TOUS</p>	
<p>7. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ DE DIRECTION LE 8 JANVIER 2015</p>		



Produits sanguins
Cellules souches
Tissus humains

HÉMA-QUÉBEC

304^e réunion du Comité de direction (CD)

8 janvier 2015 10h00-15h00

Salle du Conseil – Montréal


Présents :

Roger Carpentier, Marco Décelles, Marc Germain, Smaranda Ghibu, Simon Fournier, Sophie Giardina, Guy Lafrenière, Yves Blais.

Absent :

S/O

Compte rendu	Responsable	Échéancier
1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Adopté sans modification.	TOUS	
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 303^e RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION Suite à ces ajustements suivants : <ul style="list-style-type: none">- P2 : patère au lieu de parterre.- P3 : dernier paragraphe après prix indiqué, ajouter : ce qui a été découvert une fois les documents distribués au Comité de direction.- JFD doit envoyer une lettre à [REDACTED] et non à SG. Points soulevés dans banque de lait :<ul style="list-style-type: none">- SG demande d'ajouter en dernier élément : pour les détails se référer au compte rendu complet du Comité de rappel.- P10 : au bas, 1^e puce : incontournable : MD demande de faire des efforts afin ...- Enlever : 1,8% MG doit aviser madame Charbonneau et non lui écrire.	TOUS	
2.1 Suivis : <ul style="list-style-type: none">- SF va émettre un rappel à son équipe. Le temps supplémentaire doit être nécessaire, autorisé et il doit être codé dans le système. RC confirme que l'information sera aussi expliquée dans la communication.- Note à CSL a été envoyée.- Mise à jour BBM : les mises à jour sont faites par SF.- Haemonetics : cartographie des collectes (T4). SG la présentera au prochain CD.	SG	5 février

3. COORDINATION																																																	
3.1 Entreprise – Gestion de risques																																																	
3.1.1 Risques opérationnels																																																	
3.1.1.1 Sécurité des produits																																																	
<p>3.1.1.2 Pathogènes en émergence</p> <p>MG informe l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que le virus Bourbon a fait son apparition aux États-Unis. Une vigie sera effectuée. • que la technologie Cerus concernant la réduction des pathogènes a été approuvée aux États-Unis pour le plasma et les plaquettes. Toujours aucune autorisation pour les culots. On maintien la vigie. 																																																	
<p>3.1.1.3 Critères de sélection</p> <p>HSH : la FDA approuve une politique d'interdiction d'une durée d'un an. Nous avons contacté la SCS, qui désire réactiver leur dossier afin de soumettre une demande à Santé Canada, en vue de réduire la période d'interdiction à un an. MG va vérifier auprès de Dana Devine de la SCS leurs intentions et leurs démarches le cas échéant.</p>	MG																																																
<p>3.1.2 Qualité</p> <p>Rien à signaler.</p>																																																	
<p>3.1.3 Suffisance de l'approvisionnement</p> <p style="text-align: center;">PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS 2014-2015</p> <table border="1" data-bbox="197 1084 877 1398"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Novembre 2014 Réel au 30-11-2014</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2014-2015</th> </tr> <tr> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Novembre 2014 Novembre 2013</th> <th>% Vs Novembre 2014 Octobre 2014</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2013-14</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>17 175</td> <td>- 6,31</td> <td>- 11,73</td> <td>149 903</td> <td>- 3,78</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>15 005</td> <td>- 3,97</td> <td>- 8,59</td> <td>25 247</td> <td>- 4,75</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)</td> <td>3 001</td> <td></td> <td></td> <td>5 049</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>400</td> <td>43,88</td> <td>- 14,35</td> <td>3 362</td> <td>16,57</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>2 601</td> <td>- 8,64</td> <td>- 7,63</td> <td>21 885</td> <td>- 7,35</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>3 784</td> <td>2,46</td> <td>0,58</td> <td>27 462</td> <td>- 16,08</td> </tr> </tbody> </table> 		Novembre 2014 Réel au 30-11-2014			CUMULATIF 2014-2015		QUANTITÉ	% Vs Novembre 2014 Novembre 2013	% Vs Novembre 2014 Octobre 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14	CULOTS	17 175	- 6,31	- 11,73	149 903	- 3,78	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 005	- 3,97	- 8,59	25 247	- 4,75	EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 001			5 049		Pools	400	43,88	- 14,35	3 362	16,57	Plaquettes d'aphérèse	2 601	- 8,64	- 7,63	21 885	- 7,35	PLASMA ÉQUIVALENT	3 784	2,46	0,58	27 462	- 16,08		
		Novembre 2014 Réel au 30-11-2014			CUMULATIF 2014-2015																																												
	QUANTITÉ	% Vs Novembre 2014 Novembre 2013	% Vs Novembre 2014 Octobre 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14																																												
CULOTS	17 175	- 6,31	- 11,73	149 903	- 3,78																																												
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 005	- 3,97	- 8,59	25 247	- 4,75																																												
EN DOSE (1 dose = 6 en équiv.)	3 001			5 049																																													
Pools	400	43,88	- 14,35	3 362	16,57																																												
Plaquettes d'aphérèse	2 601	- 8,64	- 7,63	21 885	- 7,35																																												
PLASMA ÉQUIVALENT	3 784	2,46	0,58	27 462	- 16,08																																												

<p>3.1.3.1 Produits Labiles</p> <p>Pas de nouvelles données.</p>		
<p>3.1.3.2 Produits stables</p> <p>Rien à signaler. L'appel d'offres des produits de coagulation est en cours.</p>		
<p>3.1.3.3 Tissus humains</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3.4 Sang de cordon</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3.5 Banque de lait maternel</p> <p>Les groupes d'investigation se réunissent de façon régulière. SG effectue présentement un suivi avec les avocats externes pour avoir des réponses de Santé Canada à savoir, quel règlement sur les aliments s'applique.</p>	SG	
<p>3.1.4 Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.5 Ressources humaines</p> <p>RC et SG vont finaliser la note sur les directives gouvernementales et ce, dans les prochains jours.</p>	RC/SG	
<p>3.1.6 Risques à la réputation</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.6.1 Plaintes à l'interne</p>		
<p>3.1.6.2 Plaintes de l'externe</p>		
<p>3.1.7 Couverture médiatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - HSH, voir le point 3.1.1.2 "Pathogènes en émergence". - TVA nous a contactés pour faire un topo sur la banque de lait. SG et Laurent-Paul Ménard travaillent sur les lignes de presse à ce sujet. 		

<p>3.1.8 Risques financiers</p> <p>GL confirme que nous avons actuellement 60M \$ d'encaisse. Nous devrions pouvoir retourner environ 25M \$ avant la fin du mois de mars 2015. Pas d'information concernant l'excédent. GL et SG doivent faire un suivi.</p>	GL/SG	
<p>3.1.9 Fraudes et actes illégaux</p> <p>Audit terminé concernant [REDACTED] Contrôle en place sur la suite numérique. Un rapport sera fait au Comité d'audit. Dossier clos.</p>		
<p>3.1.10 Conformité aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>4. CONSULTATION</p>		
<p>4.1 Entreprise</p>		
<p>4.1.1 Tarif pour un 2^e sang de cordon pour le même patient</p> <p>Certaines banques de sang de cordon offrent des rabais pour un 2^e cordon pour un même patient. MD révisé le document fourni confirmant qu'HQ va aller de l'avant avec cette pratique. SG confirme qu'elle n'a pas trouvé d'enjeu éthique à offrir un rabais pour un 2^e cordon. Au contraire, les enjeux éthiques soulevés au niveau du sang de cordon ont trait au coût important d'un tel traitement qui le rend peu accessible. La pratique recommandée favorise l'accessibilité aux soins.</p> <p>Décision : Les membres du CD approuve le principe d'offrir le 2^e cordon pour un même patient à 50% du tarif. Cette nouvelle tarification entrera en vigueur le 1^{er} avril 2015 pour tenir compte des délais de publication du WMDA.</p>		
<p>4.1.2 Planification stratégique 2015-2020</p> <p>MD effectue un rappel des attentes et la préparation requise.</p>		
<p>4.1.3 Suivi des pistes de réductions budgétaires 2015-16 additionnelles par vice-présidence</p> <p>Le budget à atteindre était de 122 384M \$. Il reste 2.8M \$ à trouver. Contributions proposées :</p> <p>MD : 1.5M \$ YB : 500K \$</p>		

<p>SF : 135K\$ MG : 35K \$ RC : 244K\$ GL : 50K \$</p> <p>Les détails doivent être transmis à Jean-Marc Leclerc le plus rapidement possible pour lui permettre de préparer un état de la situation qui sera présenté au prochain CD.</p>	Tous	Avant le 5 février
<p>4.1.4 État de la situation – production cellulaire – C4C</p> <p>MD a contacté monsieur Lirsac de C4C. Ces derniers ont confirmé qu'ils allaient travailler avec un centre aux États-Unis car nous ne sommes pas prêts. Les discussions peuvent cependant démarrer au niveau du projet OPMD. La collaboration demeure excellente au niveau de l'aide technique en regard du bâtiment C-La Vie avec monsieur Perrin.</p>		
<p>5. Information</p>		
<p>5.1 Reconnaissance</p> <p>Bravo à tous pour l'excellent inventaire durant le temps des Fêtes. On prend cela pour acquis mais pour arriver à de tels résultats, il faut beaucoup de préparation. SF souligne le travail de l'équipe de validation dans le dossier eProgesa.</p>		
<p>5.2 Administration et finance</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>5.3 Entreprise</p>		
<p>5.3.1 Rayonnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une exclusivité a été donnée à la Presse + afin de présenter notre expertise en produits biologiques (gouttes plasminogène). - Dossier La Presse + (publication prévue entre le 9 et 12 janvier 2015) sur la stratégie d'approvisionnement en plasma destiné au fractionnement. - Topo sur le registre des donneurs de cellules souches et suivi du cas Jean-Marc Skelling (9 janvier 2015) – The Gazette. - Événement avec retombées médiatiques possibles : collecte de la McGill Student Society de 12 au 15 janvier (en collaboration avec le Queer Engineer McGill); soutien d'un regroupement d'étudiants homosexuels à la cause du de sang (relations médias en mode veille, activité prévue sur médias sociaux FB HQ). - 21 janvier 2015 : Activité médiatique soulignant la venue d'HQ à Gatineau en 2015 (2016), en collaboration avec la mairie. 		


<p>5.3.2 Suivi des réunions du conseil d'administration et de ses comités Le Comité de gestion du 2 février devra être prolongé pour revoir les affaires découlant des comités.</p>	SG	
<p>5.3.3 CR du Comité de gestion Rien à signaler.</p>		
<p>5.3.4 Requêtes du Conseil du trésor – Gestion des risques budgétaires Réception d'une nouvelle lettre sur l'autorisation générique du Ministre de la Santé pour combler certains postes vacants (postes pouvant être comblés s'ils offrent des services à la population).</p>		
<p>5.4 Information Rien à signaler</p>		
<p>6. COORDINATION DE L'AGENDA</p>		
<p>Prochaine rencontre du comité de direction le 5 février 2015.</p>		



305^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'HÉMA-QUÉBEC
LE 5 FÉVRIER À MONTRÉAL

PRÉSENCES :	YVES BLAIS (YB), ROGER CARPENTIER (RC), MARCO DÉCELLES (MD), SIMON FOURNIER (SF), MARC GERMAIN (MG), SMARANDA GHIBU (SG), GUY LAFRENIÈRE (GL), LINE SURPRENANT (LS).		
ABSENCE :	GUY LAFRENIÈRE QUITTE À 12H30.		
INVITÉS :	ISABELLE ALLARD (IA), JEAN-FRANÇOIS DESCHÊNES (JFD), ANDRÉE TREMBLAY (AT).		
COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. Adoption de l'ordre du jour suite aux modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Le point 5.4.6 "Politique linguistique" est déplacé dans Consultation point 4.1.11. • Ajout du point 5.4.5.1 "Effort demandé par le CT pour les organismes autres que budgétaires". • Ajout du point 5.4.5.2 "CSTM participation au prochain congrès". 			
2. Adoption du compte rendu de la 304^e réunion du CD suite aux modifications envoyées par MD. <ul style="list-style-type: none"> • Quelques coquilles sont signalées. • Au point 3.1.1.2, le texte suivant est ajouté après États-Unis "pour le plasma et les plaquettes. Toujours aucune autorisation pour les culots. On maintien la vigie". • Au point 3.1.3.1, le texte suivant "l'appel d'offres des produits de coagulation est en cours" est déplacé au point 3.1.3.2. • Au point 3.1.8, 30M \$ est remplacé par 60M \$. • Au point 5.1, le texte suivant "dans le dossier eProgesa" est ajouté après validation. 			
2.1. Points de suivis du CD du 8 janvier			
2.1.1. Cartographie des collectes – Haemonetics (T4) point 2.1 Ce sujet est reporté au prochain CD.		SG	25 février

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>2.1.2. Intention de la SCS – Réf. HSH point 3.1.1.3</p> <p>MG a confirmé avec la SCS que l'organisme entrevoit la possibilité de déposer une soumission à Santé Canada en décembre 2015. Ce sujet est désormais clos.</p>		
<p>2.1.3. Banque de lait maternel – Avocats externes point 3.1.3.5</p> <p>En attente d'un retour de Santé Canada. Le résultat sera transmis au prochain CD.</p>	SG	25 février
<p>2.1.4. Calendrier des coordinations et du CG</p> <p>Le calendrier de suivi a été transmis. Ce sujet est désormais clos.</p>		
<p>3. Coordination</p>		
<p>3.1. Entreprise – Gestion de risques</p>		
<p>3.1.1. Risques opérationnels</p>		
<p>3.1.1.1. Sécurité des produits</p> <p>MG évoque la possibilité qu'il y ait éclosion de rougeole dans la région de Lanaudière. Impact possible sur l'inventaire, à surveiller.</p>		
<p>3.1.1.2. Pathogènes en émergence sous surveillance (sang)</p> <p>MG indique que Gilles Delage effectue 1 à 2 fois/année une mise à niveau du tableau de bord des pathogènes sous surveillance (document fourni au CD). Aucun nouveau pathogène n'a été identifié lors du dernier exercice.</p> <p>Le CD poursuivra la vigie du dossier pour complément d'information au CA.</p>		
<p>3.1.1.3. Critères de sélection</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2. Qualité</p>		
<p>3.1.2.1. Réunion du 30 janvier</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																															
Le compte rendu n'est pas disponible. Il a été convenu avec l'AQ que le format du document sera modifié afin d'en faciliter la lecture et le suivi.																																																	
3.1.3. Suffisance de l'approvisionnement																																																	
<p>3.1.3.1. Produits labiles</p> <div data-bbox="191 521 1031 1154" style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p style="text-align: center;">PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS 2014-2015</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Janvier 2015 Réel au 30-01-2015</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2014-2015</th> </tr> <tr> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Janvier 2015 Janvier 2014</th> <th>% Vs Janvier 2015 Décembre 2014</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2013-14</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>18 921</td> <td>- 7,60</td> <td>- 3,11</td> <td>188 353</td> <td>- 3,76</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>15 020</td> <td>- 12,14</td> <td>- 3,59</td> <td>31 367</td> <td>- 5,70</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)</td> <td>3 004</td> <td></td> <td></td> <td>6 273</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>357</td> <td>- 8,70</td> <td>- 11,63</td> <td>4 123</td> <td>9,98</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>2 647</td> <td>- 12,58</td> <td>- 2,40</td> <td>27 244</td> <td>- 7,69</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>3 951</td> <td>- 3,42</td> <td>- 0,88</td> <td>35 399</td> <td>- 13,04</td> </tr> </tbody> </table>  </div>		Janvier 2015 Réel au 30-01-2015			CUMULATIF 2014-2015		QUANTITÉ	% Vs Janvier 2015 Janvier 2014	% Vs Janvier 2015 Décembre 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14	CULOTS	18 921	- 7,60	- 3,11	188 353	- 3,76	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 020	- 12,14	- 3,59	31 367	- 5,70	EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 004			6 273		Pools	357	- 8,70	- 11,63	4 123	9,98	Plaquettes d'aphérèse	2 647	- 12,58	- 2,40	27 244	- 7,69	PLASMA ÉQUIVALENT	3 951	- 3,42	- 0,88	35 399	- 13,04		
		Janvier 2015 Réel au 30-01-2015			CUMULATIF 2014-2015																																												
	QUANTITÉ	% Vs Janvier 2015 Janvier 2014	% Vs Janvier 2015 Décembre 2014	QUANTITÉ	% Vs 2013-14																																												
CULOTS	18 921	- 7,60	- 3,11	188 353	- 3,76																																												
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 020	- 12,14	- 3,59	31 367	- 5,70																																												
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 004			6 273																																													
Pools	357	- 8,70	- 11,63	4 123	9,98																																												
Plaquettes d'aphérèse	2 647	- 12,58	- 2,40	27 244	- 7,69																																												
PLASMA ÉQUIVALENT	3 951	- 3,42	- 0,88	35 399	- 13,04																																												
<p>3.1.3.2. Produits stables</p> <p>GL signale que décembre 2014 a été un mois important au niveau des livraisons en immunoglobulines. Aucun risque d'approvisionnement à envisager pour le moment.</p> <p>Le ratio de Privigen s'est stabilisé à $\pm 72\%$. Malgré une cible de 75%, nous rencontrons tout de même nos obligations contractuelles auprès de CSL. Le ratio en Gammagard se situe au niveau prévu.</p>																																																	
3.1.3.3. Tissus humains																																																	

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Rien à signaler.		
<p>3.1.3.4. Sang de cordon</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3.5. Banque de lait maternel</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.4. Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p> <p>L'implantation du Lot 35 SILAM comportant plusieurs modifications aura lieu le 8 février prochain.</p>		
<p>3.1.5. Ressources humaines</p> <p>Contrat d'embauche signé ce matin pour le poste de Directeur production cellulaire. Début du mandat le 6 avril 2015. Embargo quant à son identité. Ce dossier est désormais clos.</p> <p>Recrutement en cours pour les directions des achats et de la conformité. Dossier suit son cours pour combler le poste de Président et chef de la direction.</p> <p>Négociations de la convention collective ont débuté et 2 réunions ont eu lieu avec le SCFP 3807 de Montréal et la CSN de Québec.</p>		
<p>3.1.6. Risques à la réputation</p>		
<p>3.1.6.1. Plainte à l'interne</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.6.2. Plaine à l'externe</p> <p>SF informe qu'un avis médical a été envoyé au mauvais donneur; l'incident sera géré par le CSI. Trois cartes d'admissibilité au don (suivant avis du directeur médical) ont été envoyées aux mauvais donneurs; a reçu la carte de B, B celle de C, et C celle de A. L'incident a été découvert après que deux de ces donneurs aient appelé pour rapporter avoir reçu la mauvaise carte. La carte comporte le nom, prénom, DDN et un diagnostic médical.</p> <p>SG rapporte une plainte reçue de l'Office de la langue française. Une lettre réponse sera envoyée.</p>		
<p>3.1.7. Couverture médiatique</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p><i>Risque :</i> Reportage portant sur les activités de la banque de lait d'HQ. Un journaliste du journal 24 heures a fait une demande d'accès pour obtenir les notes de frais de Jean De Serres.</p>		
<p>3.1.8. Risques financiers Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.9. Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.10. Conformité aux lois Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.11. Plans d'actions d'HQ en matière de développement durable IA informe qu'une nouvelle stratégie gouvernementale exige la mise en place d'un nouveau plan d'actions pour avril prochain. Les effectifs pour pourvoir à cette demande sont limités. Il est convenu qu'IA fera parvenir une lettre au ministère expliquant les motifs de notre incapacité à produire ce nouveau plan d'actions à la date demandée. L'argumentaire de cette lettre doit être transmis au CD avant son envoi au ministère.</p>	IA	Avant le 25 février
<p>4. Consultation</p>		
<p>4.1. Entreprise</p>		
<p>4.1.1. Planification stratégique – Suivi rencontre des 14-15 janvier 2015 Les textes de chacun des membres du CD seront analysés au prochain CD. Ceux-ci doivent être envoyés à Jacques Charuest dès que possible.</p>	Tous	Avant le 25 février
<p>4.1.2. Suivi des pistes de réductions additionnelles budget 2015-16 GL confirme que les cibles fixées au CD du 8 janvier sont atteintes. Ce sujet est désormais clos.</p>		
<p>4.1.3. Complément de politiques - Contrats de services et procédures</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
JFD présente un document portant sur la réglementation particulière relative aux contrats de service. SF soumettra à JFD des spécifications à ajouter relativement à l'information à compléter en page 3 de l'annexe C.	SF	Dès que possible
<p>4.1.4. Honoraires professionnels plus de 100,000 \$</p> <p>L'exercice de consultation de JFD a pour but de clarifier les attentes du CA et les obligations du gestionnaire. Il faut tenir compte de l'ensemble des années du contrat et des options. Dans le doute, nous soumettrons le dossier au CA.</p> <p>SF soulève la possibilité d'utiliser SAP "Gestion des contrats" comme outil de surveillance des coûts d'un contrat professionnel. MD vérifiera cette possibilité auprès de Robert Labelle.</p>	MD	Dès que possible
<p>4.1.5. AO produit de coagulation présentation sur l'état de la situation</p> <p>Présentation de JFD portant sur l'ensemble du processus de lancement de cet appel d'offres, et démonstration des économies qui en découlent.</p>		
<p>4.1.6. Nouvelles capsules médiatiques – Liens fournis</p> <p>Couvert brièvement, dossier clos.</p>		
<p>4.1.7. Attentes de la direction pour la journée de planification stratégique CA-CD</p> <p>En plus du bilan 2012-2015 et de l'analyse des menaces, opportunités, forces et faiblesses, les membres sont d'avis que l'on devrait profiter de l'occasion pour expliquer les différences entre C-La Vie et CETC.</p>		
<p>4.1.8. Évaluation de la relation CA-CD, exigences, portée de leurs actions, respecte bien ses responsabilités</p> <p>Il est question d'envisager une stratégie de consultation avec le CA en vue de faire avancer nos dossiers et, de l'intercommunication entre les 2 instances dès le prochain CA. Les commentaires récoltés seront présentés au prochain CD.</p>	Tous	25 février
<p>4.1.9. Consultation sur les valeurs d'HQ (20 minutes)</p> <p>Nous passons en revue la présentation fournie avec AT, et établissons un constat des résultats obtenus. Il est entendu qu'AT reviendra au prochain CD afin d'analyser ces résultats suite à la lecture des définitions et des commentaires reçus. À noter que, près de 500 employés ont répondu au sondage.</p>	AT	25 février

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>4.1.10. Revue de direction</p> <p>La revue de direction est un exercice important de structuration et d'amélioration des processus à l'intérieur d'une direction.</p> <p>MD ajoute que France Bernier implantera le concept dans sa direction pour l'année financière 2014-2015. Après vérification, nous confirmons que FB présentera une première ébauche de son projet au Comité de régie de mai 2015.</p>		
<p>4.1.10.1. LRCS</p> <p>Le document fourni est passé en revue. Certaines modifications seront apportées à la version présentée au point 3.7 en page 13 et au point 3.9 en page 14.</p>	MD	
<p>4.1.10.2. Tissus humains</p> <p>La version proposée est approuvée.</p>		
<p>4.1.11. Politique linguistique</p> <p>IA fait état des nouvelles exigences transmises par l'Office québécois de la langue française et des nouvelles modalités devant être envisagées dans la Directive administrative. Le CD approuve la version proposée.</p>		
<p>5. Information</p>		
<p>5.1. Reconnaissance</p> <p>MD à tous les membres du Comité de sélection qui ont apporté leur expertise à la production de l'appel d'offres des produits de coagulation.</p> <p>YB à Claudia Bédard et Louis Thibault qui ont remporté le prestigieux prix Innovation "catégorie produit" pour le développement des gouttes oculaires en plasminogène purifié.</p> <p>SG à Laurent-Paul Ménard pour son communiqué de presse paru le 19 novembre dernier intitulé " Le Salon des donneurs de plasma PLASMAVIE à Trois-Rivières - Une expérience concluante qui va se répéter dans trois villes du Québec.</p> <p>SG à Laurent-Paul Ménard pour son communiqué de presse paru le 16 janvier dernier intitulé " Nouvelle expertise en produits biologiques d'origine humaine - Des chercheurs d'Héma-Québec sauvent la vue d'un jeune garçon".</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
SF à toute l'équipe qui a travaillé à la mise en service du portail des employés sur L@rtère "Mon bulletin de paie dans Mon Intranet".		
5.2. Administration et finances		
5.2.1. Suivi budgétaire décembre 2015 Le rapport de suivi budgétaire envoyé aux membres du CD avant la réunion ne révèle aucun point particulier. Demeure un sujet d'intérêt à surveiller.		
5.3. Modification au règlement sur la diffusion de l'information IA présente les nouvelles demandes d'accès à l'information documentées au tableau fourni aux membres du CD pour commentaires. On y retrouve, entre autres, la demande d'accès aux frais de déplacement hors Québec du personnel d'HQ, ceci s'applique aussi aux hauts dirigeants. L'entrée en vigueur des nouvelles règles est le 1 ^{er} avril 2015. IA vérifiera ce qui est implanté ailleurs dans l'industrie avant que l'on définisse les modalités d'application en ce qui nous concerne. Même si aucune conséquence pénale n'est prévue, des amendes peuvent être exigées en cas de non-respect de l'échéancier. À suivre.	IA	25 février
5.4. Entreprise		
5.4.1. Rayonnement Article de Lucie Richard qui sera publié dans l'International Journal of Immunogenetics portant sur hétérogénéité génétique au Québec.		
5.4.2. Suivi des réunions du CA et de ses comités Rien à signaler.		
5.4.3. CR du Comité de gestion du 2 février Rien à signaler.		
5.4.4. CR du COPI Production cellulaire Rien à signaler.		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5.4.5. Requêtes du Conseil du trésor – Gestions des risques budgétaires		
<p>5.4.5.1. Effort demandé par le CT pour les organismes autres que budgétaires</p> <p>MD rapporte une demande reçue du CT réclamant un effort d'économies supplémentaires de l'ordre de 97,000 \$ au budget 2014-2015. Robert Labelle a effectué une évaluation de cette requête. Il en ressort que ce chiffre provient de la ligne rémunération du COF du mois d'août 2014 envoyé au ministère de la santé. Ce chiffre est obtenu par la différence entre la prévision 2014-2015 et la prévision 2015-2016, ce dernier chiffre provenant directement du quinquennal avec un volume d'activité de 255,000 culots.</p> <p>Il est convenu qu'une réponse sera envoyée au CT et que ce sujet sera suivi au CG du 9 février prochain.</p>	GL	9 février
<p>5.4.5.2. CSTM participation au prochain congrès</p> <p>YB informe que le prochain congrès se tiendra à Winnipeg. Étant donné les restrictions décrétées par le moratoire, que fait-on? MD demande de limiter le nombre de participants et de bien documenter la justification du déplacement dans l'autorisation de déplacement.</p>		
5.4.6. Forum des gestionnaires - discussion	AT	
<p>6. Coordination de l'agenda</p> <p>Il est entendu que le CD convoqué vendredi le 5 juin sera devancé la veille soit jeudi 4 juin.</p>	LS	
La 306^e réunion du Comité de direction se tiendra le 25 février		



306^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'HÉMA-QUÉBEC
LE 25 FÉVRIER À MONTRÉAL

PRÉSENCES :	YVES BLAIS (YB), ROGER CARPENTIER (RC), MARCO DÉCELLES (MD), SIMON FOURNIER (SF), MARC GERMAIN (MG), SMARANDA GHIBU (SG), GUY LAFRENIÈRE (GL), LINE SURPRENANT (LS).		
ABSENCE :	SIMON FOURNIER QUITTE À 12H30.		
INVITÉS :	NINA AHRENDT (NA), LUC BRUNO (LB), DANIEL DANCAUSE (DD), ÉTIENNE FISSETTE (ÉF), MARIO TREMBLAY (MT).		
COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. Adoption de l'ordre du jour suite aux modifications suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> • Le point 2.1.5 "Consultation sur les valeurs d'HQ – Analyse des résultats obtenus" est reporté au CD du 2 avril. • Ajout du point 4.1.4 "Accès à L@rtère par les membres du CA". 			
2. Adoption du compte rendu de la 305^e réunion du CD suite aux modifications suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> • À la page 2, au point 3.1.1.2 le dernier paragraphe " Le Comité de sécurité demande au CD de surveiller l'évolution du dossier pour complément d'information au CA". <i><u>Est modifié pour</u></i> Le CD poursuivra la vigie du dossier pour complément d'information au CA. • À la page 6, au point 4.1.9 dans le titre "d'HA" est remplacé par d'HQ. 			
2.1. Points de suivis du CD du 5 février			
2.1.1. Cartographie des collectes – Haemonetics T4 (suivi reporté)			
Il est convenu que ce sujet sera suivi au prochain Comité de gestion de la qualité. Sujet clos.			
2.1.2. Banque de lait maternel – Avocats externes - Réponse de Santé Canada			
SG informe qu'il a été établi que le lait maternel est considéré être un aliment non spécifique. Ce qui signifie qu'il est assujetti au règlement général sur les aliments, mais pas à un règlement spécifique tel que celui applicable		SG	2 avril

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
aux préparations pour nourrissons. La prochaine étape sera de déterminer les informations requises sur l'étiquette principale. Sujet à suivre au prochain CD.		
<p>2.1.3. Plans d'actions d'HQ en matière de développement durable Réponse au ministère point 3.1.11</p> <p>SG informe que notre plan d'action ne sera pas envoyé au ministère le 1^{er} avril 2015 mais plus tard en 2015 afin de l'arrimer au plan stratégique. Sujet désormais clos.</p>		
<p>2.1.4. Évaluation de la relation CA-CD, exigences, portée de leurs actions, respecte bien ses responsabilités – Évaluation des commentaires récoltés point 4.1.8</p> <p>Suite au dernier CD, des options d'allègement du processus de communication avec le CA sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de priorisation des dossiers; • Réduction du temps accordé aux interventions ponctuelles et leur nécessité; • Diminution du temps accordé à la préparation aux réunions. <p>Des propositions seront soumises, séance tenante, lors de la rencontre du 11 mars.</p>	Tous	11 mars
<p>3. Coordination</p>		
<p>3.1. Entreprise – Gestion de risques – Politique révisée/document de décision</p> <p>MG passe en revue les grandes lignes du projet de la directive telle que proposée ainsi que ses annexes. Les risques à considérer sont d'ordres financiers, règlementaires et d'exploitation.</p> <p>MD effectuera un suivi auprès de son équipe pour confirmer certains enjeux soulevés. MG sollicitera les commentaires de SF qui s'est absenté à 12h30. Compte tenu de l'importance de ce document, il est convenu que la politique ne soit pas approuvée aujourd'hui. La discussion se poursuivra au prochain CD.</p>		2 avril
<p>3.1.1. Risques opérationnels</p>		
<p>3.1.1.1. Sécurité des produits</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.1.2. Pathogènes en émergence sous surveillance (sang)</p> <p>Rien à signaler.</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.1.3. Critères de sélection</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.2. Qualité</p>		
<p>3.1.2.1. Réunion du 30 janvier</p> <p>En attente du projet de compte rendu de la réunion tenue le 23 février. Les enjeux à retenir pour le prochain CD sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La refonte qualité; • La banque de lait; • La réinsertion des dispositifs T4; • Les étapes d'implantation d'eProgesa; • L'implantation d'un lot EdgeCell. 		
<p>3.1.3. Suffisance de l'approvisionnement</p>		
<p>3.1.3.1. Produits labiles</p> <p>MD mentionne la croissance de 1% des culots labiles en février comparativement au résultat obtenu l'an dernier pour la même période. Les plaquettes sont à -9,74% en février et à -6,12% pour l'année.</p>		
<p>3.1.3.2. Produits stables</p> <p>La valeur de l'inventaire en produits stables se situe actuellement à 19,7M \$ alors que la cible est de 23M \$. En ce qui concerne la distribution d'IgIV, les ratios de distribution sont maintenant stabilisés et nos obligations contractuelles sont rencontrées.</p> <p>Nous devons acheter l'inventaire des produits de coagulation entreposés chez CSL Behring, ce qui correspond en termes de distribution à environ 12 semaines. Par ailleurs, nous estimons que l'inventaire au 31 mars 2015 devrait se situer entre 24 et 28M \$.</p> <p>Le poste de Jean-Philippe Michaud gestionnaire principal aux produits stables qui quittera son poste pour un retour aux études à temps plein, est affiché depuis hier 24 février.</p>		
<p>3.1.3.3. Tissus humains</p> <p>MD informe qu'Héma-Québec a été choisi suite à l'appel d'offres "tendons" du Women's College Hospital de</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Toronto.		
<p>3.1.3.4. Sang de cordon</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3.5. Banque de lait maternel</p> <p>Une rencontre aura lieu aujourd’hui concernant les critères requis en vue d’une réouverture de la banque de lait maternel. Nous avons reçu hier un nouveau pasteurisateur, modèle nouvelle génération.</p>		
<p>3.1.4. Sécurité et intégrité des systèmes d’information</p> <p>PGRI : nous avons reçu l’approbation de la PARI 2014-2015. Les instructions concernant la PTPARI 2015-2018 ont été émises par le MSSS, l’échéance est le 31 mars 2015.</p> <p>Le projet de politique provinciale sur la sécurité de l’information a été publié par le MSSS. La date limite pour émettre nos commentaires est le vendredi 27 février.</p>		
<p>3.1.4.1. COPI eProgesa – Exception</p> <p>MT et NA procèdent à la revue des points de suivi habituels, fournissent des explications sur les enjeux et objectifs des prochaines semaines. La formation règlementaire a débuté à Montréal et à Québec le 23 février 2015.</p>		
<p>3.1.5. Ressources humaines</p> <p>Une récente communication du Conseil du trésor nous avise qu’Héma-Québec peut aller de l’avant avec l’augmentation de 1% prévue au 31 mars 2015. RC conclut que les chances de devoir exiger rétroactivement cette somme à nos employés est pratiquement nulle. Une communication sera publiée à cet effet sur L@rtère. Ce sujet est désormais clos.</p>		
<p>3.1.6. Risques à la réputation</p>		
<p>3.1.6.1. Plainte à l’interne</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.6.2. Plaine à l’externe</p> <p>Rien à signaler.</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.7. Couverture médiatique</p> <p><i>Risque :</i> Banque de lait maternel - Arrêt de la production : entrevues accordées à TVA (J.E.) et à Radio-Canada; aucune diffusion prévue pour l'instant. C.LAVIE : de l'information générale a été transmise lors d'une entrevue accordée par MG au Journal de Québec; aucune diffusion prévue pour l'instant. Suite à la demande d'accès aux notes de frais de Jean De Serres, une compilation des dépenses provenant de l'ensemble des notes de frais fournies par JDS a été envoyée au journaliste du journal 24 heures. Aucun développement jusqu'à présent.</p>		
<p>3.1.8. Risques financiers</p> <p>Nous poursuivons nos discussions avec le MSSS pour les versements 2015-2016 débutant en avril, à suivre.</p>		
<p>3.1.9. Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.10. Conformité aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>4. Consultation</p>		
<p>4.1. Entreprise</p>		
<p>4.1.1. Planification stratégique – Analyse de la compilation de Jacques Charuest</p> <p>MD effectue une revue intégrale du bilan fourni au CD. RC déposera ce document sur le réseau dans Collaborations\Groupes et Comités\Cadres et adjointes en vue de sa révision. Il est convenu que les modifications provenant de MD, GL et SF seront fournies à LS, au plus tard vendredi 27 février. La version révisée du bilan sera envoyée à SG qui le fournira ultérieurement à Martine Carré.</p>	MD/GL/SF/R C/LS	27 février
<p>4.1.2. Présentation du plan de continuité – Compilation de l'analyse pour consultation</p> <p>DD et LB élaborent sur l'exercice d'aujourd'hui. DD présente son analyse au CD. Suite aux rencontres avec les directions à l'Exploitation au cours de l'année dernière, DD soumet son évaluation des enjeux à envisager pour chacune des vice-présidences. Des fiches d'intervention des fonctions critiques et des alignements à prendre</p>	LB	Printemps 2015

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>seront produites aux directions sollicitées. La tenue de une à deux rencontres d'une durée pouvant aller de 2 à 3 heures chacune devra être planifiée au printemps 2015 pour compléter les fiches proposées, et valider les actions à déployer en vue d'une dernière rencontre qui se tiendra vers le mois d'octobre 2015. DD précise que l'exercice annuel habituel se tiendra à la fin de l'automne 2015 ou au printemps 2016.</p>		
<p>4.1.3. Calendrier 2015-2016 de la planification stratégique</p> <p>SF présente le calendrier fourni et établit le but de l'exercice. Pour le CD, il est question d'identifier les projets qui viennent s'ajouter, ou sont retranchés de la liste déjà dressée pour 2015-2016 et, d'ajuster la liste pour 2016-2017. Suite à une discussion, il a été conclu que les activités de communication et de mise en commun des projets seront effectuées dans chacune des vice-présidences et qu'une décision sera prise au CD du 14 mai quant à la réalisation de l'analyse de capacité. Ces deux éléments seront ajoutés dans le calendrier de planification stratégique.</p>	Tous	14 mai
<p>4.1.4. Accès à L@rtère par les membres du CA</p> <p>Suite au dernier CRI, alors que l'apprentissage virtuel a été un sujet abordé, SF informe que le CA a demandé d'avoir accès à notre nouvelle plateforme d'apprentissage C@mpus située sur L@rtère. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du CD. Les actions nécessaires à la concrétisation de cette demande seront déployées dans les meilleurs délais.</p>		
<p>5. Information</p>		
<p>5.1. Reconnaissance</p> <p>MD aux gagnants de la 2^e édition du Salon sur l'innovation et l'amélioration continue : Sophie Dubuc, Brigitte Bernier, France Bernier et son équipe à la Qualification des produits ainsi qu'à l'équipe du Plasmavie, qui ont reçu des plaques souvenir soulignant leur projet portant sur "La fusion entre la science et le recrutement" et pour la création du kiosque portant sur la "Démarche globale de l'amélioration continue".</p> <p>MD pour son bilan soumis au ministre Barrette le 20 février dernier. Le document se voulait être une présentation des enjeux à relever pour HQ, en vue d'une demande d'intervention et d'appui de la part du ministère.</p> <p>MD et RC à l'équipe de Formation et développement RH pour le dépôt du bilan final des cohortes 1 et 2 pour le programme accélérateur de développement du leadership.</p>		
<p>5.1.1. Remise de prix aux gagnants Mtl et Qc – Salon de l'innovation</p> <p>Étienne Fissette se présente à la salle du conseil avec l'équipe de la Qualification des produits, deux</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>représentantes de l'équipe Plasmavie Trois-Rivières via Facetime et en vidéoconférence avec Sophie Dubuc des Affaires médicales, Brigitte Bernier de l'Exploitation Québec et France Bernier de la Qualification des produits, pour la remise de 3 plaques souvenir soulignant la 2^e édition du Salon sur l'innovation et l'amélioration continue.</p> <p>Une première plaque est décernée à Sophie Dubuc et Brigitte Bernier pour leur projet intitulé "La fusion entre la science et le recrutement". De même deux autres plaques sont remises dont l'une, à l'équipe de Plasmavie, ainsi qu'à France Bernier présente à Québec et à son équipe présente à Montréal pour leur collaboration conjointe à la création du kiosque portant sur la "Démarche globale de l'amélioration continue".</p>		
<p>5.2. Administration et finances</p>		
<p>5.2.1. Suivi budgétaire janvier 2015</p> <p>GL effectue une révision des données les plus significatives du rapport de suivi budgétaire envoyé aux membres du CD le 17 février dernier.</p>		
<p>5.2.2. Culots globulaires – Évolution tarifs (graphique)</p> <p>MD effectue une comparaison des données pour chacune des années. Ce graphique sera intégré au bilan du plan stratégique (point 4.1.1).</p>	MD	Avant le 27 février
<p>5.3. Entreprise</p>		
<p>5.3.1. Rayonnement</p> <p>Mention de la Une et des 2 pages illustrées dans le BROSSARD ÉCLAIR portant sur les célébrations entourant le 1^{er} anniversaire du Globule Quartier DIX30.</p> <p>Entrevue d'une dizaine de minutes accordée par Laurent-Paul Ménard et un donneur de 24 ans (aphérèse 96 dons) sur les ondes de TVRS pour leur interprétation des résultats obtenus au Globule Quartier DIX30 depuis son ouverture en décembre 2013. Les futurs projets d'Héma-Québec ont aussi été abordés.</p>		
<p>5.3.2. Suivi des réunions du CA et de ses comités</p> <p>SG passe en revue la liste des résolutions du CA tenu le 18 février dernier. On réfère les vice-présidents au document des affaires découlant pour les suivis particuliers.</p>		
<p>5.3.3. CR du Comité de gestion du 23 février</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
RC informe LS qu'un commentaire à intégrer au compte rendu lui sera transmis demain.		27 février
<p>5.3.4. CR du COPI Production cellulaire du 13 février</p> <p>YB signale trois points de suivi importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alignement à considérer entre R&D et Qualité; • Projet SE-1, il faut définir les enjeux et déterminer les besoins à l'interne avant notre intervention auprès de Santé Canada en avril prochain; • Communication à établir avec les dirigeants de l'Université Laval en vue de l'entente de collaboration à établir avec LOEX. 		
<p>5.3.5. Comité des receveurs de samedi 31 janvier</p> <p>Une revue des grandes lignes des discussions qui ont eu lieu avec les participants est effectuée par SG.</p>		
6. Coordination de l'agenda		
La 307^e réunion du Comité de direction se tiendra le 2 avril		



307^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'HÉMA-QUÉBEC
LE 2 AVRIL À MONTRÉAL


PRÉSENCES :	YVES BLAIS (YB), MARCO DÉCELLES (MD), SIMON FOURNIER (SF), MARC GERMAIN (MG), SMARANDA GHIBU (SG), GUY LAFRENIÈRE (GL), LINE SURPRENANT (LS)
ABSENCE :	ROGER CARPENTIER
INVITÉS :	HÉLÈNE AKZAM (HA), LUC BRUNO (LB), VÉRONIQUE GIRARD (VG), NORMAND LAGUE (NL), ANDRÉE TREMBLAY (AT), CHRISTIANE TRUDEAU

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>1. Adoption de l'ordre du jour suite aux modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le titre du point 2.1.1. "avocats externes" est remplacé par : Général. • La puce : 3.1.5.1. "Mandat monétaire révisé" est ajoutée au point 3.1.5. • Dans le titre du point 5.3.3. "30 février" est remplacé par : 30 mars. 		
<p>2. Adoption du compte rendu de la 306^e réunion du CD suite aux modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certaines coquilles sont rapportées. • À la page 2, au point 2.1.2. "sur les sujets" <u>Est modifié pour</u> sur l'étiquette principale • À la page 2, au point 3.1. la phrase " Il est convenu que la DD ne sera pas approuvée aujourd'hui." <u>Est modifié pour</u> Compte tenu de l'importance de ce document, il est convenu que la politique ne soit pas approuvée aujourd'hui. • À la page 3, au point 3.1.2.1. "L'implantation EdgeCell" <u>Est modifié pour</u> L'implantation d'un lot EdgeCell 		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<ul style="list-style-type: none"> • À la page 4, au point 3.1.3.5. "le texte" : Un comité de gestion de la banque de lait aura lieu aujourd'hui. La mise en place des critères de reprise de la production de la banque de lait sera à l'ordre du jour. Nous avons reçu hier un nouveau pasteurisateur, modèle nouvelle génération. <u>Est modifié pour</u> Une rencontre aura lieu aujourd'hui concernant les critères requis en vue d'une réouverture de la banque de lait maternel. Nous avons reçu hier un nouveau pasteurisateur, modèle nouvelle génération. • À la page 4, au point 3.1.4.1. "le 23 février" est ajouté à la fin du paragraphe. • À la page 4, au point 3.1.5. "porte à croire" est remplacé par : avise. • Dans le même paragraphe, cette phrase "Une communication sera publiée à cet effet sur L@rtère" est ajoutée après la deuxième phrase. • À la page 5, dans le titre de la puce 4.1.1. "et C.LAVIE vs CETC" est retiré. • À la page 6, au point 4.1.4. "Accès à L@rtère par les membres du CA " le texte" : Suite au dernier CRI, alors que l'apprentissage virtuel a été un sujet abordé, SF propose que l'on accorde aux membres du CA, un accès à L@rtère. La question est : doit-on accorder un accès complet, créer un environnement spécifique ou le confiner à une seule zone? Le CD convient à l'unanimité que des accès uniques au C@mpus seront accordés au CA. Sujet désormais clos. <u>Est modifié pour</u> Suite au dernier CRI, alors que l'apprentissage virtuel a été un sujet abordé, SF informe que le CA a demandé d'avoir accès à notre nouvelle plateforme d'apprentissage C@mpus située sur L@rtère. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du CD. Les actions nécessaires à la concrétisation de cette demande seront déployées dans les meilleurs délais. • À la page 6, au point 5.1.1. dans la 1^{ère} ligne "une représentante de l'équipe Plasmavie". <u>Est modifié pour</u> deux représentantes de l'équipe Plasmavie Trois-Rivières via Facetime. 		
2.1. Points de suivis du CD du 25 février		
2.1.1. Banque de lait maternel – Général		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>SG rapporte que nous discutons présentement avec Santé Canada pour confirmer le niveau d'information (valeurs nutritives) qui doit se trouver sur l'étiquette ainsi que sur l'encart par rapport à ce qui est défini dans la réglementation en vigueur.</p>		
<p>2.1.2. Consultation sur les valeurs d'HQ – Analyse des résultats obtenus</p> <p>AT élabore sur le sujet principal de sa présentation. Il s'agit d'une réflexion portant sur la pertinence d'établir des valeurs chez HQ et de la nécessité d'implanter cette nouvelle culture à l'entreprise.</p> <p>SG demande à AT de s'assurer d'arrimer les valeurs avec notre code d'éthique et politique de gestion.</p> <p>Le contexte nous amène à soulever la question du recrutement de nouveaux employés. Nous convenons qu'il faudra bien évaluer les candidats avant l'embauche et s'assurer qu'ils sont favorables aux valeurs véhiculées à HQ.</p> <p>À la lumière de la réflexion élaborée par AT, MD est d'avis que l'on doit, dans un premier temps, bien capter l'ensemble des messages transmis par nos employés lors de la consultation. C'est pourquoi, MD demande à AT de produire des statistiques (textes originaux et commentaires par valeur). Il est entendu que ces données seront envoyées aux membres du CD prochainement et qu'une consultation aura lieu au prochain CD.</p>	AT/LS	14 mai
<p>2.1.3. Revue de direction – Correction de l'information du compte rendu du 5 février</p> <p>Lors du CD du 5 février, il avait été question que France Bernier présente au Comité de régie de mai 2015 son projet de « Revue de direction » pour l'année 2014-2015. Depuis, nous avons appris que d'autres projets ont eu priorité à la qualification des produits durant la dernière année. Ce qui a pour effet de retarder cette présentation au printemps 2016.</p>		
<p>2.1.4. Politique révisée – Gestion de risques</p> <p>MG élabore sur les suivis qu'il a reçus depuis le dernier CD. Suite aux ajouts et améliorations proposées, la politique de gestion de risques est unanimement approuvée. Par ailleurs, MD souhaite que des séances d'information portant sur l'application de la politique soient dispensées à l'ensemble des gestionnaires. Il est entendu que cette politique est formellement révisée aux 3 ans mais peut être revue plus fréquemment si nécessaire. LS prend note que le point "Plan d'amélioration continue de la politique de gestion de risques" doit être à l'ordre du jour du CD d'avril 2016.</p> <p>De plus, afin d'appliquer la politique de manière constante et d'assurer une meilleure reddition de comptes, des mesures seront mises en place tel qu'un registre des décisions de gestion de risque.</p>	SG Adjointe	Automne 2015 Avril 2016

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
3. Coordination		
3.1. Entreprise – Gestion de risques		
3.1.1. Risques opérationnels		
3.1.1.1. Sécurité des produits		
<p data-bbox="323 589 1058 618">3.1.1.1.1. Taux d'isoagglutinines dans le Privigen</p> <p data-bbox="132 639 1583 768">HQ a été informée que CSL Behring envisage de nouvelles mesures afin de diminuer le taux d'isoagglutinines dans les IgIV, MG fournit des détails. Une telle mesure consiste à désélectionner les donneurs de plasma avec taux élevé d'agglutinines, une mesure déjà appliquée au produit 'commercial' (dérivé de plasma américain) mais non au produit 'domestique' (plasma de donneurs québécois).</p> <p data-bbox="132 789 1566 885">La Vice-présidence aux affaires médicales a évalué la situation et ne recommande pas de notifier les clients de cette situation de divergence entre le produit commercial et le produit domestique, ceci pour les raisons suivantes :</p> <ol data-bbox="132 898 1541 1044" style="list-style-type: none"> 1) Selon CSL, la désélection des donneurs américains n'est pas encore appliquée de façon universelle; 2) Aucune donnée ne permet d'affirmer que cette mesure a un quelconque impact sur le risque de réaction hémolytique chez les receveurs. CSL ne fait d'ailleurs aucune déclaration à cet effet dans sa documentation; 3) Les produits sont tous conformes aux normes en vigueur en ce qui concerne le taux d'isoagglutinines final. <p data-bbox="132 1065 1499 1127">Une justification plus détaillée de cette recommandation a été présentée et documentée lors de la récente réunion de concertation des médecins. La recommandation est appuyée par le CD.</p>		
<p data-bbox="245 1154 1100 1183">3.1.1.2. Pathogènes en émergence sous surveillance (sang)</p> <p data-bbox="132 1205 338 1234">Rien à signaler.</p>		
<p data-bbox="245 1263 669 1292">3.1.1.3. Critères de sélection</p> <p data-bbox="132 1313 338 1343">Rien à signaler.</p>		
3.1.2. Qualité		
<p data-bbox="245 1440 900 1469">3.1.2.1. Réunion gestion Qualité du 23 février</p> <p data-bbox="132 1490 1562 1520">SG demande que nous réfléchissions sur le contenu de ces réunions et la fréquence de celles-ci. Une décision</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																												
sera prise au prochain CD.	Tous	14 mai																																												
<p>3.1.3. Suffisance de l'approvisionnement</p>																																														
<p>3.1.3.1. Produits labiles</p> <p>Les données présentées dans le tableau représentent probablement les statistiques finales pour l'année 2014-2015.</p> <p>PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS 2014-2015</p> <table border="1" data-bbox="144 656 884 1081"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="3">Mars 2015 Réel au 31-03-2015</th> <th colspan="2">CUMULATIF 2014-2015</th> </tr> <tr> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs Mars 2015 Mars 2014</th> <th>% Vs Mars 2015 Février 2015</th> <th>QUANTITÉ</th> <th>% Vs 2013-14</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CULOTS</td> <td>18 607</td> <td>- 1,91</td> <td>4,74</td> <td>244 201</td> <td>- 3,71</td> </tr> <tr> <td>PLAQUETTES ÉQUIVALENTES</td> <td>16 220</td> <td rowspan="2">2,11</td> <td rowspan="2">9,59</td> <td>37 543</td> <td rowspan="2">- 5,65</td> </tr> <tr> <td>EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)</td> <td>3 244</td> <td>7 509</td> </tr> <tr> <td>Pools</td> <td>434</td> <td>47,62</td> <td>20,22</td> <td>4 891</td> <td>12,90</td> </tr> <tr> <td>Plaquettes d'aphérèse</td> <td>2 810</td> <td>- 6,95</td> <td>8,37</td> <td>32 652</td> <td>- 7,92</td> </tr> <tr> <td>PLASMA ÉQUIVALENT</td> <td>3 236</td> <td>- 5,35</td> <td>- 17,95</td> <td>42 434</td> <td>- 10,48</td> </tr> </tbody> </table> 		Mars 2015 Réel au 31-03-2015			CUMULATIF 2014-2015		QUANTITÉ	% Vs Mars 2015 Mars 2014	% Vs Mars 2015 Février 2015	QUANTITÉ	% Vs 2013-14	CULOTS	18 607	- 1,91	4,74	244 201	- 3,71	PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 220	2,11	9,59	37 543	- 5,65	EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 244	7 509	Pools	434	47,62	20,22	4 891	12,90	Plaquettes d'aphérèse	2 810	- 6,95	8,37	32 652	- 7,92	PLASMA ÉQUIVALENT	3 236	- 5,35	- 17,95	42 434	- 10,48		
		Mars 2015 Réel au 31-03-2015			CUMULATIF 2014-2015																																									
	QUANTITÉ	% Vs Mars 2015 Mars 2014	% Vs Mars 2015 Février 2015	QUANTITÉ	% Vs 2013-14																																									
CULOTS	18 607	- 1,91	4,74	244 201	- 3,71																																									
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 220	2,11	9,59	37 543	- 5,65																																									
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 244			7 509																																										
Pools	434	47,62	20,22	4 891	12,90																																									
Plaquettes d'aphérèse	2 810	- 6,95	8,37	32 652	- 7,92																																									
PLASMA ÉQUIVALENT	3 236	- 5,35	- 17,95	42 434	- 10,48																																									
<p>3.1.3.2. Produits stables</p> <p>Les statistiques seront présentées au prochain CD.</p>																																														
<p>3.1.3.3. Tissus humains</p> <p>Les statistiques seront présentées au prochain CD.</p>																																														
<p>3.1.3.4. Sang de cordon</p> <p>Les statistiques seront présentées au prochain CD.</p>																																														

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.8. Risques financiers Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.9. Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.10. Conformité aux lois Rien à signaler.</p>		
<p>4. Consultation</p>		
<p>4.1. Entreprise</p>		
<p>4.1.1. Rapport annuel des Comités de retraite au 31 décembre 2014 VG présente le rapport, fait ressortir les changements apportés, souligne la refonte de la politique de placements, le recrutement de nouveaux gestionnaires et précise l'inventaire des tâches et de la distribution des rôles et responsabilités assignées au cours de l'exercice 2013-2014.</p>		
<p>4.2. Ressources humaines</p>		
<p>4.2.1. DD15-02 - Révision des paramètres salariaux au 1^{er} juillet 2015 NL présente le document de décision DD15-02 pour approbation du CD. Certaines précisions seront apportées au document. Les trois (3) différents choix proposés (page 4) visant la révision salariale, le gel des salaires et des échelles font l'objet de discussions.</p> <p>❖ <i>Décision 1</i></p> <p>Il est décidé que, les 3% d'augmentation pour considération d'ordre budgétaire seront utilisés pour couvrir l'augmentation aux non syndiqués au 1er juillet 2015. La matrice reflètera ceci :</p> <p>Une enveloppe de 2 % est disponible pour les non syndiqués, ce qui représente 1/3 de la population d'HQ.</p> <p>Le 1 % restant sera subdivisé ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 0,5 % de marge de manœuvre selon la situation; • 0,5 % discrétionnaire aux employés très performants. 	NL	

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>Un sommaire décisionnel sera produit pour approbation au prochain CA. Nous devons également nous positionner tant qu'à la structure salariale du personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif.</p> <p>❖ <i>Décision 2</i></p> <p>La recommandation portant sur l'enquête de marché salariale par une firme spécialisée en rémunération est adoptée à l'unanimité. Le document de décision sera modifié en conséquence.</p>	<p>NL</p> <p>NL</p>	<p>29 avril</p>
<p>4.2.2. Balises du Programme de reconnaissance des années de services</p> <p>HA présente le programme proposé et répond aux questions. CT prend note des recommandations émises pour révision par le CD.</p> <p><i>À noter :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La portion événementielle du programme proposé doit être bonifiée pour certains jalons atteints; • Un sondage devra être mis en place une fois le programme bien rodé, nous suggérons une période de un (1) an; • MD demande qu'une reddition de comptes soit présentée au CD dans un an. <p>HA ajoute que l'implantation du nouveau programme de reconnaissance est le 1^{er} mai 2015. Une communication sera envoyée en premier lieu aux gestionnaires, et par la suite aux employés via L@rtère.</p>	<p>HA</p> <p>CT</p>	<p>Avant le 1^{er} mai</p> <p>Pour le 1^{er} mai</p>
<p>4.2.3. DD15-03 - Exportation tissus humains</p> <p>MD présente le contexte actuel de distribution, la possibilité d'accroître notre distribution vers l'international ainsi que ses avantages et enjeux.</p> <p>La DD15-03 est adoptée suite aux ajouts suivants :</p> <p>Établissement de principes d'approvisionnement selon qu'il y ait distribution :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Au Québec; 2. Dans les autres provinces au Canada; 3. À l'international. <p>MG mentionne que des balises étiques de gestion de l'inventaire devraient être définies. SG ajustera le consentement selon la situation qui prévaut.</p>	<p>MD</p> <p>SG</p>	<p>Dès que possible</p> <p>Dès que possible</p>
<p>4.2.4. Calendrier budgétaire 2016-2017</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>GL commente les documents portant sur le calendrier budgétaire 2016-2017 en attirant l'attention sur les changements proposés versus les versions précédentes. Il répond aux questions des membres et le CD donne son accord. La version révisée sera déposée sur l'@rtère.</p>		
<p>5. Information</p>		
<p>5.1. Reconnaissance</p> <p>YB à Stéphane Turcotte et Jean-François Deschênes pour leur gestion de l'appel d'offres et de l'étude de marché dans le dossier de la production cellulaire.</p> <p>GL à Laurent Trottier et au personnel des magasins pour les bons résultats obtenus suite au décompte d'inventaire exécuté par le VGQ, dans le cadre de l'audit financier de fin d'exercice.</p> <p>GL à Ghislain Tanguay et à son équipe des Infrastructures de Montréal pour leur collaboration et leur contribution à l'A&F au cours de deux dernières années.</p> <p>MG à Dr Gilles Delage pour son prix "Lauréat du Prix du Mérite 2015" (Award of Merit 2015) du Groupe CSA (Canadian Standard Association) qui lui sera remis lors de leur réunion annuelle le 16 juin 2015.</p> <p>MG à Sophie Dubuc pour son travail à la mise en service de l'outil de sondage Web adressé à nos donateurs. Une première dans l'histoire d'HQ.</p> <p>MD à tous les intervenants qui ont élaboré la documentation pour présentation du projet C.LAVIE au ministre de la Santé et des services sociaux Gaétan Barrette le 27 mars dernier et à Line Surprenant pour son travail de logistique.</p> <p>MD à tous les intervenants qui ont contribué à la mise en place des formations eProgesa et ProDéfi qui se sont avérées être un franc succès jusqu'à maintenant.</p>		
<p>5.2. Administration et finances</p>		
<p>5.2.1. Suivi budgétaire février 2015</p> <p>Les excédents cumulés au 28 février sont de 15 677 \$. Les dépenses pour cette année ainsi que le nombre d'ÉTP sont inférieurs à l'année dernière. Il faut souligner ces résultats favorables malgré une baisse des volumes de commandes de nos clients. GL rappelle l'exercice en cours de fermeture annuelle des livres et il réitère l'importance de comptabiliser, avant la fin mars, toutes les dépenses encourues imputables à l'exercice financier 2014-2015.</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5.3. Entreprise		
5.3.1. Rayonnement Rien à signaler.		
5.3.2. Suivi des réunions du CA et de ses comités SG fait un rappel à tous en vue de recevoir les sujets qui pourraient être ajoutés à l'ordre du jour des comités CAU/CRH et CRI du 22 avril prochain. Les documents doivent être envoyés à Gilbert Rodrigue au plus tard le 15 avril. Le prochain CA se tiendra le 29 avril.		
5.3.3. CR du Comité de gestion du 30 mars MD précise à YB sa demande de produire un portrait global des prolongations de poste envisagées dans les prochains mois, ce qui facilitera l'exercice de révision pour approbation du Comité de gestion.		
5.3.4. CR du COPI Production cellulaire du 24 février YB informe qu'il a surtout été question de clarifier avec l'AQ certaines attentes de la R&D dans le cadre d'essais cliniques se rapportant au projet de la production cellulaire et de valider notre réflexion avec Santé Canada au cours des prochaines semaines.		
5.3.5. Résultats test PCO stratégique MD rapporte avoir fait l'exercice auprès des vice-présidents un mercredi matin à 9h30. Le taux de réponses de 50% est inadéquat. La 2 ^e étape sera d'effectuer une simulation, dans les prochaines semaines, avec les substituts pour vérifier la conformité de la procédure.		
6. Coordination de l'agenda		
La 308^e réunion du Comité de direction se tiendra le 14 mai		



308^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'HÉMA-QUÉBEC
LE 14 MAI À MONTRÉAL

PRÉSENCES :	YVES BLAIS (YB), ROGER CARPENTIER (RC), MARCO DÉCELLES (MD), SIMON FOURNIER (SF), MARC GERMAIN (MG), SMARANDA GHIBU (SG), GUY LAFRENIÈRE (GL), LINE SURPRENANT (LS).		
ABSENCE :	S/O		
INVITÉS :	SYLVIE DAIGNEAULT (SD), SERGE MALTAIS (SM).		
COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. Adoption de l'ordre du jour suite aux modifications suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> • À la page 1, il y a ajout du point 3.1.1.3.2. "Test Chagas aux tissus humains". • À la page 1, le titre du point 3.1.2.1. "Réunion du 23 avril" <i>Est modifié pour</i> Réunion gestion Qualité du 23 avril. • À la page 2 dans la section Consultation, il y a ajout du point 4.3.1. "Nomination aux deux (2) comités de retraite". 			
2. Adoption du compte rendu de la 307^e réunion du CD suite aux modifications suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> • À la page 3 au point 2.1.4., SG remplace MG comme responsable du suivi. • À la page 4 au point 3.1.2.1., le titre "Réunion du 23 février" <i>Est modifié pour</i> Réunion gestion Qualité du 23 avril. • À la page 7 au point 4.2.1. dans Décision 1, la phrase "Un 2 % sera accordé à tous les non syndiqués, ce qui représente 1/3 de la population d'HQ" <i>Est modifiée pour</i> Une enveloppe de 2 % est disponible pour les non syndiqués, ce qui représente 1/3 de la population d'HQ. • À la page 8 au point 4.2.3., l'avant-dernière phrase " MG mentionne que des balises de gestion de 			

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>l'inventaire (éthique) pour minimiser les pertes financières devraient être définies".</p> <p><u>Est modifiée pour</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • MG mentionne que des balises éthiques de gestion de l'inventaire devraient être définies. • À la page 9 au point 5.2.1. Suivi budgétaire février 2015, à la phrase "GL rappelle l'exercice". <p><u>Nous ajoutons</u></p> <p>en cours de fermeture annuelle des livres et il réitère l'importance de comptabiliser, avant la fin mars, toutes les dépenses encourues imputables à l'exercice financier 2014-2015.</p>		
2.1. Points de suivis du CD du 25 février		
<p>2.1.1. Consultation sur les valeurs d'HQ – Prise de décision</p> <p>Ce point est reporté au CD du 4 juin.</p>		
<p>2.1.2. Fréquence de la réunion "Gestion Qualité"</p> <p>Tel que convenu à la réunion du 23 avril, nous maintenons la fréquence actuelle en tentant d'alléger le contenu.</p>		
3. Coordination		
3.1. Entreprise – Gestion de risques		
3.1.1. Risques opérationnels		
3.1.1.1. Sécurité des produits		
<p>3.1.1.2. Pathogènes en émergence sous surveillance – Sang</p> <p>MG présente la plus récente version du « Tableau de bord – agents sous surveillance ».</p>		
3.1.1.3. Critères de sélection		
<p>3.1.1.3.1. HSH, interdiction 1 an</p> <p>MG rapporte la publication récente par la FDA d'un projet de guide à l'intention de l'industrie, selon lequel il serait dorénavant permis de prélever les HSH après 12 mois d'abstinence. Conséquemment, la SCS a prévu déposer une demande en ce sens auprès de Santé Canada d'ici la fin 2015; une telle démarche devra être discutée</p>	MG	Dès que possible

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
conjointement avec HQ. SG recommande que la position d'HQ fasse l'objet d'un document de décision (gestion de risque intégrée) et que celui-ci soit présenté aux instances habituelles : CD, CCS, CCRR et CA.		
<p align="center">3.1.1.3.2. Test Chagas aux tissus humains</p> <p>MD explique que les échantillons fournis à l'ARC proviennent de sang cadavérique. Lors des envois à l'ARC cette information n'était pas mentionnée, cela pose un doute sur les résultats obtenus. Les Affaires médicales ont produit une analyse de risque en fonction des différents types de tissus. L'impact est quasi nul en fonction des informations actuellement en notre possession. Nous sommes en attente d'informations provenant du fournisseur pour mettre à jour et finaliser la gestion du risque. Le comité de rappel sera reconvoqué pour prévoir la suite. Il faudra se questionner sur l'application de ce critère car il ne s'agit pas d'une exigence réglementaire de Santé Canada ou de l'AATB. À l'époque, la décision était d'appliquer les mêmes critères pour toutes lignes de produits.</p>	MG/SG	Automne 2015
<p>3.1.2. Qualité</p>		
<p>3.1.2.1. Réunion de gestion Qualité du 23 avril</p> <p>Les sujets à surveiller sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.04 - PFN de rappel 1.31 - Banque de lait 1.40 - Éclosion B19 1.41 - Banque d'yeux Heartland 1.42 - Nouvelle investigation aux Tissus INV-15-0001 		
<p>3.1.3. Suffisance de l'approvisionnement</p>		
<p>3.1.3.1. Statistiques au 31 mars 2015</p>		

COMPTE RENDU						RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
3.1.3.1.1. Produits labiles *							
PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS 2015-2016							
	Avril 2015 Réel au 30-04-2015			CUMULATIF 2015-2016			
	QUANTITÉ	% Vs Avril 2015 Avril 2014	% Vs Avril 2015 Mars 2015	QUANTITÉ	% Vs 2014-15		
CULOTS	17 835	- 6,25	- 4,15	17 835	- 6,25		
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	15 870			3 174			
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 174	1,41	- 2,16	635	1,41		
Pools	456	92,41	5,07	456	92,41		
Plaquettes d'aphérese	2 718	- 6,05	- 3,27	2 718	- 6,05		
PLASMA ÉQUIVALENT	2 623	- 28,70	- 18,94	2 623	- 28,70		
3.1.3.1.2. Produits stables							
<p>L'inventaire au début d'avril était de 28,7 M\$. Le surplus d'inventaire de 4 M\$ s'explique principalement par l'achat d'Helixate effectué à la fin mars suite à la fin du contrat avec CSL, (obligation contractuelle). L'inventaire sera ramené à la cible visée dans les prochains mois, soit vers la fin de la période de transition suite à l'appel d'offres des produits de coagulation.</p> <p>Les ratios actuels de distribution d'IgIV sont maintenant à hauteur des ratios cibles. Au début de la phase de transition, suite à l'appel d'offres, Jean Lapierre a émis un courriel aux CTH du Québec précisant les formats disponibles pour les produits de coagulation retenus. Dr Georges-Étienne Rivard s'est dit d'accord avec la position d'HQ et a émis un courriel aux mêmes destinataires pour donner son support à cette approche.</p>							
3.1.3.1.3. Tissus humains *							
<p>Les statistiques fournies sont analysées. Dans le titre de la diapositive 4, le Cumulatif 13-14 vs 12-13 doit être modifié pour Cumulatif 2014-2015 vs 2013-2014.</p>						LS	
3.1.3.1.4. Sang de cordon *							
<p>MD présente les statistiques d'inscriptions et de la distribution pour l'année financière 2014-2015. Nous détectons une anomalie dans le tableau de distribution à la colonne L. Le résultat réel doit donc être vérifié.</p> <p><u>Suite au CD d'aujourd'hui</u></p>							

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER																																																																																																																				
<p>Jocelyne Yelle a confirmé à MD qu'il y a bien eu 21 sang de cordon distribués du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 et non pas 22.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="142 386 310 406">Distribution sang de cordon</th> <th data-bbox="359 404 422 420">2012-2013</th> <th data-bbox="359 406 422 422">2013-2014</th> <th data-bbox="688 404 751 420">2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>16-04-2012 Montréal, Québec (HME)</td><td>1</td><td>09-04-2013 Seattle, États-Unis</td><td>1</td></tr> <tr><td>23-08-2012 Montréal, Québec (HME)</td><td>2</td><td>10-04-2013 Leiden, Pays-Bas</td><td>2</td></tr> <tr><td>17-12-2012 Québec, Québec (HDQ)</td><td>3</td><td>22-04-2013 St.Louis, États-Unis</td><td>3</td></tr> <tr><td>11-01-2013 Antalya, Turquie</td><td>4</td><td>02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)</td><td>4</td></tr> <tr><td>11-01-2013 Seattle, États-Unis</td><td>5</td><td>17-05-2013 Buenos Aires, Argentine</td><td>5</td></tr> <tr><td>12-02-2013 Lille, France</td><td>6</td><td>27-05-2013 Londres, Angleterre</td><td>6</td></tr> <tr><td>18-02-2013 Bristol, Angleterre</td><td>7</td><td>25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)</td><td>7</td></tr> <tr><td>26-02-2013 Toronto, Canada</td><td>8</td><td>02-07-2013 Villejuif, France</td><td>8</td></tr> <tr><td>07-03-2013 New York, États-Unis</td><td>9</td><td>24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)</td><td>9</td></tr> <tr><td>18-03-2013 Vérone, Italie</td><td>10</td><td>30-07-2013 Boston, États-Unis</td><td>10</td></tr> <tr><td></td><td>11</td><td>27-08-2013 Paris, France</td><td>11</td></tr> <tr><td></td><td>12</td><td>28-08-2013 Seattle, États-Unis</td><td>12</td></tr> <tr><td></td><td>13</td><td>03-09-2013 Seattle, États-Unis</td><td>13</td></tr> <tr><td></td><td>14</td><td>21-10-2013 Alberta, Canada</td><td>14</td></tr> <tr><td></td><td>15</td><td>25-11-2013 New York, États-Unis</td><td>15</td></tr> <tr><td></td><td>16</td><td>03-12-2013 Nottingham, Angleterre</td><td>16</td></tr> <tr><td></td><td>17</td><td>09-12-2013 Tel Aviv, Israël</td><td>17</td></tr> <tr><td></td><td>18</td><td>10-12-2013 Seattle, États-Unis</td><td>18</td></tr> <tr><td></td><td>19</td><td>30-12-2013 Paris, France</td><td>19</td></tr> <tr><td></td><td>20</td><td>17-01-2014 Montréal, QC (HMR)</td><td>20</td></tr> <tr><td></td><td>21</td><td>30-01-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)</td><td>21</td></tr> <tr><td></td><td>22</td><td>03-02-2014 Duarte Californie États-Unis</td><td>22</td></tr> <tr><td></td><td>23</td><td>10-02-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)</td><td>23</td></tr> <tr><td></td><td>24</td><td>11-02-2014 Montpellier, France</td><td>24</td></tr> <tr><td></td><td>25</td><td>12-02-2014 Rotterdam, Pays-Bas</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>26</td><td>26-02-2014 Winnipeg, Alberta, Canada</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>27</td><td>18-03-2014 Kansas City, Kansas US</td><td></td></tr> <tr><td></td><td>28</td><td>25-03-2014 Montréal, QC (HME)</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Distribution sang de cordon	2012-2013	2013-2014	2014-2015	16-04-2012 Montréal, Québec (HME)	1	09-04-2013 Seattle, États-Unis	1	23-08-2012 Montréal, Québec (HME)	2	10-04-2013 Leiden, Pays-Bas	2	17-12-2012 Québec, Québec (HDQ)	3	22-04-2013 St.Louis, États-Unis	3	11-01-2013 Antalya, Turquie	4	02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	4	11-01-2013 Seattle, États-Unis	5	17-05-2013 Buenos Aires, Argentine	5	12-02-2013 Lille, France	6	27-05-2013 Londres, Angleterre	6	18-02-2013 Bristol, Angleterre	7	25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	7	26-02-2013 Toronto, Canada	8	02-07-2013 Villejuif, France	8	07-03-2013 New York, États-Unis	9	24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	9	18-03-2013 Vérone, Italie	10	30-07-2013 Boston, États-Unis	10		11	27-08-2013 Paris, France	11		12	28-08-2013 Seattle, États-Unis	12		13	03-09-2013 Seattle, États-Unis	13		14	21-10-2013 Alberta, Canada	14		15	25-11-2013 New York, États-Unis	15		16	03-12-2013 Nottingham, Angleterre	16		17	09-12-2013 Tel Aviv, Israël	17		18	10-12-2013 Seattle, États-Unis	18		19	30-12-2013 Paris, France	19		20	17-01-2014 Montréal, QC (HMR)	20		21	30-01-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)	21		22	03-02-2014 Duarte Californie États-Unis	22		23	10-02-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)	23		24	11-02-2014 Montpellier, France	24		25	12-02-2014 Rotterdam, Pays-Bas			26	26-02-2014 Winnipeg, Alberta, Canada			27	18-03-2014 Kansas City, Kansas US			28	25-03-2014 Montréal, QC (HME)			
Distribution sang de cordon	2012-2013	2013-2014	2014-2015																																																																																																																			
16-04-2012 Montréal, Québec (HME)	1	09-04-2013 Seattle, États-Unis	1																																																																																																																			
23-08-2012 Montréal, Québec (HME)	2	10-04-2013 Leiden, Pays-Bas	2																																																																																																																			
17-12-2012 Québec, Québec (HDQ)	3	22-04-2013 St.Louis, États-Unis	3																																																																																																																			
11-01-2013 Antalya, Turquie	4	02-05-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	4																																																																																																																			
11-01-2013 Seattle, États-Unis	5	17-05-2013 Buenos Aires, Argentine	5																																																																																																																			
12-02-2013 Lille, France	6	27-05-2013 Londres, Angleterre	6																																																																																																																			
18-02-2013 Bristol, Angleterre	7	25-06-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	7																																																																																																																			
26-02-2013 Toronto, Canada	8	02-07-2013 Villejuif, France	8																																																																																																																			
07-03-2013 New York, États-Unis	9	24-07-2013 Montréal, QC (Ste-Justine)	9																																																																																																																			
18-03-2013 Vérone, Italie	10	30-07-2013 Boston, États-Unis	10																																																																																																																			
	11	27-08-2013 Paris, France	11																																																																																																																			
	12	28-08-2013 Seattle, États-Unis	12																																																																																																																			
	13	03-09-2013 Seattle, États-Unis	13																																																																																																																			
	14	21-10-2013 Alberta, Canada	14																																																																																																																			
	15	25-11-2013 New York, États-Unis	15																																																																																																																			
	16	03-12-2013 Nottingham, Angleterre	16																																																																																																																			
	17	09-12-2013 Tel Aviv, Israël	17																																																																																																																			
	18	10-12-2013 Seattle, États-Unis	18																																																																																																																			
	19	30-12-2013 Paris, France	19																																																																																																																			
	20	17-01-2014 Montréal, QC (HMR)	20																																																																																																																			
	21	30-01-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)	21																																																																																																																			
	22	03-02-2014 Duarte Californie États-Unis	22																																																																																																																			
	23	10-02-2014 Montréal, QC (Ste-Justine)	23																																																																																																																			
	24	11-02-2014 Montpellier, France	24																																																																																																																			
	25	12-02-2014 Rotterdam, Pays-Bas																																																																																																																				
	26	26-02-2014 Winnipeg, Alberta, Canada																																																																																																																				
	27	18-03-2014 Kansas City, Kansas US																																																																																																																				
	28	25-03-2014 Montréal, QC (HME)																																																																																																																				
<p>3.1.3.1.5. Banque de lait maternel *</p> <p>Le tableau fourni est révisé.</p>																																																																																																																						
<p>3.1.4. Sécurité et intégrité des systèmes d'information</p>																																																																																																																						
<p>3.1.5. Ressources humaines</p>																																																																																																																						
<p>3.1.6. Risques à la réputation</p>																																																																																																																						
<p>3.1.6.1. Plainte à l'interne</p> <p>Rien à signaler.</p>																																																																																																																						
<p>3.1.6.2. Plaine à l'externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une première plainte concerne un signalement sur la ligne anonyme de dénonciation qui provient d'un employé questionnant l'utilisation des fonds publics après que cet employé ait constaté que nous envoyons à l'occasion du personnel par taxi sur les lieux d'une collecte. MD explique qu'il s'agit d'une décision de gestion qui génère au total un gain d'efficience. • Une deuxième plainte provient d'un bénévole qui a signalé un manque de courtoisie de la part d'un 																																																																																																																						

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>employé de la Sûreté industrielle, localisé à la réception de nos installations de Qc, qui a refusé de prendre une lettre à déposer dans le courrier interne. Un suivi a été fait à ce sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> SG rapporte qu'une poursuite de 15 000\$ est entreprise contre HQ par un donneur qui a été testé deux (2) fois faux positif au VHC. HQ va produire une protestation. 		
<p>3.1.6.2.1. Plainte "Banque publique de sang de cordon"</p> <p>MD explique la plainte d'une donneuse potentielle pour qui la procédure habituelle de transfert du dossier avec le CH préleveur n'a pas fonctionné. Nos excuses ont été transmises par lettre à cette personne le 8 avril dernier. Dossier clos.</p>		
<p>3.1.6.2.2. Rapport abrégé annuel des plaintes 2014-2015</p> <p>MD présente la compilation, explique le contexte et le but visé du rapport. La hausse importante de cette année provient des résultats obtenus des compilations produites par les centres portant sur la satisfaction des donneurs. Des précisions sont fournies sur le point portant sur l'attente en général.</p>		
<p>3.1.7. Couverture médiatique - Risque</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.8. Risques financiers</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.9. Fraudes et actes illégaux</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.10. Conformité aux lois</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>4. Consultation</p>		
<p>4.1. Entreprise</p>		
<p>4.1.1. Liste des projets 2015-16 et 2016-17 (Planification stratégique) Suivi du CD du 25 février</p> <p>MD effectue une révision des projets, des modifications sont apportées au tableau pour 2015-2016. La liste des projets 2016-2017 est également analysée. Nous convenons de devancer la coordination du 22 juin pour collecter</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
des informations complémentaires en vue de peaufiner ces deux (2) listes avant le début de la période budgétaire.		
Serge Maltais se joint à la rencontre.		
<p>4.1.2. DD15-04 – Gestion de risques CUB 7 jours</p> <p>Ce document de décision est approuvé par le CD selon la recommandation proposée, SG signera le document. La prochaine étape sera de soumettre le document à Santé Canada. Dossier clos.</p>		
<p>4.1.3. DD15-05 – Politique d’approvisionnement en régions éloignées</p> <p>Ce document de décision est approuvé avec les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la section “L’expérience d’autres programmes de sang, y compris les programmes internationaux” nous ajouterons une phrase portant sur la situation à la SCS. • La section “Solution recommandée” est sommairement reformulée. <p>Dossier clos.</p>		
Serge Maltais quitte la réunion.		
<p>4.1.4. Politique linguistique – Commentaires de l’OQLF</p> <p>Ce point est reporté au CD du 4 juin.</p>		
4.2. Administration et finances		
<p>4.2.1. Approbation des volumes et hypothèses budget 2016-17</p> <p>Le document sur les grandes hypothèses budgétaires est revu. À l’intérieur du document, il y a la liste des projets d’amélioration de la sécurité des produits. Dans la colonne “Responsable” ceux dont le nom apparaît doivent indiquer par un « X » les projets à poursuivre, identifier les nouveaux projets à prévoir et faire parvenir l’information à Jean-Marc Leclerc. Les hypothèses budgétaires sont approuvées telles que présentées.</p>		
4.3. Ressources humaines		
<p>4.3.1. Nomination aux 2 comités de retraite</p> <p>RC signale le renouvellement du mandat de Luc Bruno au Comité de retraite du Régime de retraite pour le personnel cadre, professionnel, technique et de soutien administratif d’HQ et la nomination de Jacinthe Buteau en remplacement de Normand Lague au Comité de retraite du Régime de retraite pour le personnel syndiqué d’HQ.</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
5. Information		
<p>5.1. Reconnaissance</p> <p>MD rapporte le grand succès obtenu le 4 mai dernier à la collecte de Plessisville, une des plus grosse collecte réalisée cette année, à laquelle nous avons inscrit 820 donneurs. Un taux de participation particulièrement élevé considérant que cette ville compte que 7000 habitants. Un Mots d'Héma plus sera publié sur L@rtère aujourd'hui à ce sujet.</p>		
5.2. Administration et finances		
<p>5.2.1. Suivi budgétaire préliminaire mars 2015</p> <p>Le rapport de suivi budgétaire expédié aux membres avant la réunion est passé en revue. GL répond aux questions.</p>		
<p>5.2.2. Mesures annuelles de performance des fournisseurs de PSS</p> <p>Ce point est reporté au CD du 4 juin.</p>		
5.3. Entreprise		
<p>5.3.1. Rayonnement</p> <p>David Page de la SCH a soumis un article « Héma-Québec 2015-2018 tender » à Brian O'Mahony qui écrit une monographie pour le Fédération mondiale de l'hémophile sur les processus d'appel d'offres à travers le monde.</p> <p>Présentation au congrès AMHOQ concernant les services, la R&D et la production cellulaire d'Héma-Québec le 1^{er} mai 2015 à Québec.</p> <p>Publication de l'équipe de Renée Bazin : Padet L, Loubaki L, Bazin R. Use of IVIg to identify potential miRNA targets for allograft rejection and GvHD therapy. Clinical Transplantation. DOI: 10.1111/ctr.12549. Mis en ligne le 31 mars 2015.</p>		
<p>5.3.2. Suivi des réunions du CA et de ses comités</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>5.3.3. CR du Comité de gestion du 11 mai</p> <p>Rien à signaler.</p>		


COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>5.3.4. CR du COPI Production cellulaire du 16 avril</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>5.3.5. Remboursement reçu de l'ABC – Cellular Therapy Alliance</p> <p>MD rapporte qu'un remboursement a été reçu de l'ABC étant donné l'interruption de leur projet de créer une alliance en thérapie cellulaire.</p>		
<p>5.3.6. Prochaine collectes des employés</p> <p>MD demande de s'assurer que l'information est bien diffusée dans nos secteurs respectifs.</p> <p><u>Suite au CD d'aujourd'hui</u></p> <p>Cette collecte a été annulée suite au report de l'implantation d'eProgesa. Pourrait être reportée à une date ultérieure.</p>		
<p>5.3.7. Mandat monétaire révisé approuvé au CA du 29 avril</p> <p>Ce point est reporté au CD du 4 juin.</p>		
<p>5.3.8. Conseils d'administration externes – CD</p> <p>Ce point est reporté au CD du 4 juin.</p>		
<p>5.3.9. Dossier C.LAVIE – Lettre adressée au ministre</p> <p>Ce point est reporté au CD du 4 juin.</p> <p><u>Mise à jour</u></p> <p>Ce document a été envoyé aux membres du CD le 25-05-2015. Sujet clos.</p>		
<p>5.3.10. Présentation – Campagne publicitaire été 2015</p>		
<p>6. Coordination de l'agenda</p>		
<p>La 309^e réunion du Comité de direction se tiendra le 4 juin</p>		



309^E RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION D'HÉMA-QUÉBEC
LE 4 JUIN À MONTRÉAL

PRÉSENCES :	YVES BLAIS (YB), ROGER CARPENTIER (RC), MARCO DÉCELLES (MD), MARC GERMAIN (MG), SMARANDA GHIBU (SG), GUY LAFRENIÈRE (GL), LINE SURPRENANT (LS).		
ABSENCES :	SIMON FOURNIER ET SERGE MALTAIS.		
INVITÉS :	ISABELLE ALLARD (IA), ROBERT LABELLE (RL), JEAN-MARC LECLERC (JML), ANDRÉE TREMBLAY (AT).		
COMPTE RENDU		RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
1. Adoption de l'ordre du jour suite aux modifications suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> • À la page 1 le point 3.1.1.2. est retiré. • À la page 1 il y a ajout des points 3.1.4.1. eProgesa et 3.1.5.1. Rémunération au 1^{er} juillet. 			
2. Adoption du compte rendu de la 308^e réunion du CD suite aux modifications suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> • À la page 2 au point 3.1.1.3.1. dans la 2^e phrase "une telle démarche devra procéder conjointement avec HQ". Est modifié pour une telle démarche devra être discutée conjointement avec HQ. • À la page 3 au point 3.1.1.3.2 MG est ajouté comme responsable de la mise à jour de l'analyse de risque. • À la page 4 au point 3.1.3.1.3. c'est LS qui a modifié le titre de la diapositive 4. • À la page 5 au point 3.1.6.2. dans la 1^e phrase "qui, nous croyons, proviendrait". Est modifié pour qui, nous croyons provient. • En haut de la page 6 dans la suite du point 3.1.6.2. la dernière phrase "Ce dossier a été pris en charge". Est modifiée pour HQ va produire une protestation. 			
2.1. Points de suivis du CD du 14 mai			

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>2.1.1. Dévoilement des valeurs HQ</p> <p><i>Andrée Tremblay se joint à la réunion à 10h30.</i></p> <p>RC rappelle l'historique du projet déjà présenté au CD du 2 avril 2015. AT confirme que 491 employés ont répondu au sondage. À partir des commentaires reçus et évalués, AT dévoile quatre (4) valeurs qui seront instaurées à HQ. L'énoncé de chacune des valeurs est examiné par le CD. AT dresse la liste de suggestions soumises pour étoffer les définitions proposées. AT précise qu'une communication à l'intention de nos employés sera publiée sur L@rtère pour annoncer l'éventuelle mise en place de nouvelles valeurs à HQ.</p>	RH	Au courant de l'été
<p>3. Coordination</p>		
<p>3.1. Entreprise – Gestion de risques</p>		
<p>3.1.1. Risques opérationnels</p>		
<p>3.1.1.1. Sécurité des produits</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.1.2. Pathogènes en émergence</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.1.3. Critères de sélection</p> <p>MD informe que la liste des projets d'amélioration de la sécurité a été envoyée à Jean-Marc Leclerc. MD souligne qu'un nouveau projet d'interdiction temporaire de 14 jours pour les individus ayant voyagés hors Canada incluant les États-Unis a été soumis.</p>		
<p>3.1.2. Qualité</p>		
<p>3.1.2.1. Réunion de gestion Qualité du 27 mai</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.3. Suffisance de l'approvisionnement</p>		
<p>3.1.3.1.1. Produits labiles</p> <p>Les données pour le mois de mai sont présentées. MD signale qu'il y a eu ajouts de collectes au calendrier de la</p>		

COMPTE RENDU						RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
semaine prochaine pour rétablir le niveau d'inventaire des culots globulaires de groupe 0 neg.							
PRODUITS LABILES - ÉTAT DES LIVRAISONS							
2015-2016							
	Mai 2015 Réel au 31-05-2015			CUMULATIF 2015-2016			
	QUANTITÉ	% Vs Mai 2015 Mai 2014	% Vs Mai 2015 Avril 2015	QUANTITÉ	% Vs 2014-15		
CULOTS	17 402	- 11,24	- 2,43	35 237	- 8,78		
PLAQUETTES ÉQUIVALENTES	16 055	- 2,93	1,17	6 385	- 0,82		
EN DOSE (1 dose = 5 en équiv.)	3 211			1 277			
Pools	437	- 12,25	- 4,17	893	21,50		
Plaquettes d'aphérèse	2 774	- 1,28	2,06	5 492	- 3,70		
PLASMA ÉQUIVALENT	2 598	- 31,58	- 0,95	5 221	- 30,16		
							
3.1.3.1.2. Produits stables							
Pas de nouvelle donnée disponible de distribution et d'inventaire en date d'aujourd'hui.							
MG informe les membres du CD qu'il a reçu de Dr Georges-Étienne Rivard une demande pour une aide de financement concernant une étude prospective au sujet du changement de concentré de facteur VIII au Québec. HQ ne peut accepter cette demande d'appui financier. Cependant, Jean-François Deschênes contactera Pfizer pour leur réacheminer la demande de Dr. Rivard.							
D'autre part, SG rappelle que les produits distribués par HQ et utilisés dans le cadre d'une étude clinique ne sont pas couverts par le régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité.							
3.1.3.1.3. Tissus humains							
Rien à signaler.							
3.1.3.1.4. Sang de cordon							
Rien à signaler.							
3.1.3.1.5. Banque de lait maternel							

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
Rien à signaler.		
3.1.4. Sécurité et intégrité des systèmes d'information		
<p data-bbox="247 423 512 451">3.1.4.1. eProgesa</p> <p data-bbox="132 472 1583 602">MD élabore sur l'état de la situation pour l'ensemble des opérations depuis l'implantation du 25 mai dernier. Certains incidents mineurs ont été rapportés et sont traités au fur et à mesure qu'ils sont signalés. De plus, MD informe que des cartes commentaires spéciales ont été produites pour collecter les commentaires des donneurs pour connaître leurs expériences depuis l'implantation. MD fournit des détails.</p>		
3.1.5. Ressources humaines		
<p data-bbox="247 699 747 727">3.1.5.1. Rémunération au 1^{er} juillet</p> <p data-bbox="132 748 1604 813">RC informe des hypothèses envisagées en vue de l'application de la révision salariale au 1^{er} juillet. Les fichiers de salaires seront envoyés aux vice-présidents sous peu.</p> <p data-bbox="132 824 1562 889">RC précise les récentes embauches et détaille la situation actuelle du recrutement pour les postes de direction présentement en cours.</p> <p data-bbox="132 906 1591 971">[REDACTED]</p>		
3.1.6. Risques à la réputation		
<p data-bbox="247 1057 621 1084">3.1.6.1. Plainte à l'interne</p> <p data-bbox="132 1105 331 1138">Rien à signaler.</p>		
<p data-bbox="247 1166 621 1193">3.1.6.2. Plaine à l'externe</p>		
<p data-bbox="323 1235 1163 1300">3.1.6.2.1. Service de typage HLA, greffe cellules souches Lettre du HMR et réponse d'HQ</p> <p data-bbox="132 1317 1604 1382">Les membres du CD ayant déjà reçu les deux (2) lettres, MD commente l'historique du dossier. Aucun enjeu n'est envisagé à ce sujet.</p>		
<p data-bbox="191 1409 764 1437">3.1.7. Couverture médiatique - Risque</p> <p data-bbox="132 1458 331 1490">Rien à signaler.</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>3.1.8. Risques financiers Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.9. Fraudes et actes illégaux Rien à signaler.</p>		
<p>3.1.10. Conformité aux lois Rien à signaler.</p>		
<p>4. Consultation</p>		
<p>4.1. Entreprise</p>		
<p>4.1.1. Politique linguistique – Commentaires de l'OQLF <i>Isabelle Allard se joint à la réunion à 11h30.</i> IA effectue une révision des commentaires et des modifications apportés à la directive administrative. Les membres du CD sont d'accord avec les corrections mineures apportées au document, et avec les propositions soumises. La politique ainsi modifiée sera envoyée pour commentaires à l'OQLF.</p>		
<p>4.1.2. Adresses courrier électronique Ce sujet est reporté au prochain CD ou à une coordination s'il y a urgence d'ici là.</p>	SF	6 août
<p>5. Information</p>		
<p>5.1. Reconnaissance * MD à Daniel Boutin pour sa gestion de la formation des employés sur eProgesa, voici les détails : 654 personnes ont été formées en 13 semaines soit près de 50 personnes par semaine. Sur ces 654 personnes 450 provenaient des collectes qui, pour la plupart, devaient recevoir une formation qui durait entre 3 et 6 jours. À ce bilan s'ajoute la formation pour la polyvalence de la main-d'œuvre en collectes, et la formation pour embauche du personnel supplémentaire recruté pour l'implantation qui s'est fait de manière simultanée à la formation eProgesa. MD à André Tremblay et Danielle Martin qui ont dirigé les eProDéfis de main de maître. De même à Julie Tremblay et Mathieu Bussièrès qui ont assumé la gestion des emplacements pour formation (salles de classe) de</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>tous les employés en 13 semaines et ont assuré le maintien des opérations. HQ nous a permis de relever ce défi en investissant dans l'intégration des compétences à travers les eProDéfis. Le résultat final est stupéfiant.</p> <p>* GL à l'équipe "Administration et finances" qui a collaboré aux résultats obtenus à l'audit externe.</p> <p>* eProgesa</p> <p>MD aux TI pour leur plan de support aux employés. À l'équipe des conseillers pour leur travail de planification de la MOD, et du recrutement pré et postimplantation eProgesa. Aux équipes de la PMO (planification de la main-d'œuvre) pour tous les changements occasionnés par le report de l'implantation. À tous les responsables des différents secteurs pour leur planification rigoureuse des activités préimplantation : à la formation des employés, à la mise en place des simulations et aux opérations postimplantation. Un remerciement particulier à Étienne Fissette pour son leadership ainsi qu'à son équipe de facilitateurs en amélioration continue. À l'équipe de l'Assurance qualité particulièrement à Maryse Leclerc pour leurs efforts déployés pré et postimplantation eProgesa.</p> <p>* YB à Amaury Gausson, agent à l'Information scientifique à la R&D ainsi qu'à Stéphane Turcotte, chef du développement des affaires à l'Exploitation pour leur contribution conjointe dans le dossier de l'étude de marché par Alcimed (C.LAVIE) et pour l'élaboration du sommaire exécutif.</p>		
<p>5.2. Administration et finances</p>		
<p>5.2.1. Suivi budgétaire d'avril 2015</p> <p>GL commente les excellents résultats même s'ils ne sont que préliminaires. Nous avons réalisé un surplus de 3,2 M\$ en un seul mois d'opération (avril 2015). GL explique ces résultats.</p>		
<p>5.2.2. Mesures annuelles de performance des fournisseurs de PSS</p> <p>GL commente les mesures de performance compilées pour l'exercice financier 2014-2015 pour les fournisseurs de PSS (produits sanguins stables). GL signale que tous les fournisseurs, à l'exception de Baxter avec un résultat de 94,9%, ont obtenu une note supérieure à la cible de 96%. Le résultat de Baxter est analysé dans l'onglet "Baxter". GL commente les motifs probables de cet échec. MD propose que lors de la prochaine publication, on ajoute à l'onglet "Synthèse" les résultats obtenus de l'année précédente à des fins de comparaisons. GL transmettra cette demande à Jean Lapierre pour qu'il y donne suite.</p>	GL	
<p>5.2.3. Recette des cibles budgétaires Indicateurs de performance – Cibles CD et CA</p> <p><i>Jean-Marc Leclerc et Robert Labelle se joignent à la réunion à 13h00.</i></p> <p>Une révision de la liste des indicateurs est effectuée. Nous convenons que l'indicateur 1 "Taux de roulement</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>annuel du personnel" ne sera plus produit. Il est aussi entendu que les cibles CA ne seront désormais plus présentées. À l'indicateur 14 "Nombre de nouvelles ententes et de partenariat" nous ajoutons <i>en production cellulaire</i>. La recette des cibles budgétaires est également revue. Ces informations seront envoyées aux gestionnaires en même temps que les fichiers des salaires lors de la préparation des budgets annuels d'opérations.</p>		
<p>5.3. Entreprise</p>		
<p>5.3.1. Rayonnement</p> <p>Nadia Baillargeon pour la présentation au SCMT de 2 posters dont un portait sur la formation en sérologie érythrocytaire, ce qui lui a permis d'établir plusieurs contacts dans l'industrie. De plus, Grifols USA ont émis leur désir d'avoir accès à cette formation.</p> <p>Présentations de Dr. Delage lors du congrès CSTM mai 2015 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Bacterial Contamination of Platelets; New Developments in Mitigation Strategies. Gilles Delage Workshop on : Emerging Infectious Diseases (May 21, 2015). 2. Evaluating the Psychological Impact of Three Different Letters Notifying Donors of Exclusion Following False Positive Screening Test Results (Gilles Delage, Yves Grégoire, Geneviève Myhal) <p>Présentation de Dr Germain :</p> <p>Emerging infectious diseases abroad : How to mitigate the risk they pose to transfusion at home.</p> <p>À Danny Brouard, de la R&D, pour une présentation au congrès du CSTM voici les détails :</p> <p>Gold-Silver Alloy Nanoparticles for DNA Sensing and as Contrast Agents for Cell Tagging Applications;</p> <p>SG à l'équipe de la direction du marketing et des affaires internationales pour le lancement de la nouvelle campagne publicitaire été 2015.</p>		
<p>5.3.2. Suivi des réunions du CA et de ses comités</p> <p>Hier le 3 juin avait lieu les Comité de gouvernance et d'éthique ainsi que des RH. Au comité de gouvernance, il a, entre autres, été question des candidatures pour les postes d'administrateurs, aucune décision n'a été de prise à ce sujet. Par ailleurs, une date a été fixée pour une prochaine rencontre pour revoir le rapport annuel.</p> <p>Au CRH les processus d'embauche pour les postes de haute direction ont été discutés. Le dossier des</p>		

COMPTE RENDU	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER
<p>infirmières auxiliaires a aussi été examiné. RC rapporte que la présentation de Daniel Boutin "Qualité en ressources humaines et apprentissage virtuel/en ligne (C@mpus pour eProgesa) a obtenu un grand succès.</p> <p>Les prochains CAU et CA auront lieu le 10 juin, deux (2) sommaires décisionnels y seront présentés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de C.LAVIE; • Remplacement de l'unité mobile de Québec. 		
<p>5.3.3. CR du Comité de gestion du 1^{er} juin</p> <p>Rien à signaler.</p>		
<p>5.3.4. CR du COPI Production cellulaire (non disponible)</p> <p>Rien à signaler. Prochain COPI le 9 juin prochain.</p>		
<p>5.3.4.1. Analyse de marché de la production cellulaire</p> <p>L'analyse de marché produite par Alcimed a été reçue lundi le 2 juin. L'analyse de marché ainsi que le sommaire exécutif de cette analyse ont été discutés hier, le 3 juin. YB rapporte les discussions et les décisions qui ont alors été prises. Nous considérons que l'analyse a répondu à la question adressée à la firme Alcimed. La recommandation proposée est de revoir le modèle d'affaires en fonction des besoins d'HQ. L'analyse de marché, le sommaire exécutif ainsi qu'un document de réflexion concernant le "Modèle d'affaires" seront envoyés à Gilbert Rodrigue en vue d'être déposés pour la tenue du CA du 10 juin prochain.</p>	YB	Avant le 10 juin
<p>5.3.5. Mandat monétaire révisé approuvé au CA du 29 avril</p> <p>RC revient sur l'historique du dossier et précise que le mandat monétaire révisé, approuvé au CA du 29 avril a été soumis au Conseil du trésor.</p>		
<p>5.3.6. Conseil d'administration externe - CD</p> <p>SG informe que tout employé siégeant sur un conseil d'administration externe en sa capacité d'employé d'HQ doit en aviser SG. SG demande que l'on diffuse cette information dans nos équipes. MD communiquera cette information lors de la coordination de la vice-présidence Exploitation le 11 juin prochain.</p>	Tous LS	11 juin
<p>6. Coordination de l'agenda</p>		
<p>La 310^e réunion du Comité de direction se tiendra le 6 août 2015</p>		